

Société de Géographie de Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la Société s'est tenue lundi, le 15 janvier 1917, sous la présidence de l'hon. P. Landry, président.

Au nombre des membres présents se trouvaient M. J. G. Scott, président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Cyrille Duquet, M. l'abbé Adolphe Garneau, du Séminaire de Québec, M. l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur, M. Geo. Bellerive, chevalier de la légion d'honneur, M. A. Amos, chef du service hydraulique, M. G. E. Marquis, chef du bureau des statistiques, M. F. X. Fafard, arpenteur-géomètre, M. Hormidas Magnan, du département de la Colonisation, M. Zotique Turgeon, industriel, M. Eugène Rouillard, secrétaire-général de la société.

On procède tout d'abord aux élections et les officiers sortant de charge sont réélus. Le nom de l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, est ajouté au bureau de direction en remplacement de M. F.-X. Berlinguet, décédé dans le courant de l'année 1916.

Le Secrétaire donne ensuite lecture du rapport qui suit:

"La crise du papier qui sévit un peu partout a été funeste à bien des revues. Cette crise qui s'accentue de jour en jour a obligé nombre de revues, sinon à suspendre leur publication, du moins à réduire leur format. Il est de fait que le prix du papier, pour des causes qui ne sont pas encore parfaitement déterminées, a atteint des proportions qui ont fini par mettre à la gêne les propriétaires de revues tout comme les propriétaires de journaux. Quelques-uns se sont trouvés dans l'obligation d'augmenter le prix de leur abonnement, La Société de Géographie de Québec, atteinte comme toutes les autres associations scientifiques ou littéraires, par cette crise inattendue, n'a pas jugé à propos de recourir à ce dernier moyen. Le *Bulletin* qu'elle publie est offert au même prix qu'avant la guerre, et il n'est pas question de l'augmenter, pourvu toutefois que nos fidèles abonnés nous continuent, comme par le passé, leur confiance et leur concours pécuniaire.

La Société de Géographie ne saurait passer sous silence l'excellent travail qui a été récemment publié par la Commission géographique de

Québec et qui comprend une nomenclature, par ordre alphabétique, des noms géographiques de la province fixés ou ratifiés par elle. Ce travail porte sur 1051 noms géographiques, et l'on doit féliciter la Commission de l'heureux choix de noms qu'elle a su trouver pour les nouveaux territoires où son action s'est exercée. Nous comprenons que ce travail n'est encore qu'un prélude et qu'on a l'intention de le compléter d'année en année.

Ce travail, il convient de le dire, vient à une heure opportune, car on était en train, dans certains milieux, de *dénationaliser*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une foule de vocables déjà conservés par l'histoire ou un long usage. A l'aide de l'opuscule qui vient de paraître et que l'on se propose de rendre encore plus complet, les publicistes et les cartographes ne seront plus guère justifiables de défigurer ou même de mutiler toutes ces dénominations géographiques qui se présentent si fréquemment sous leur plume, et sur le compte desquelles on entretenait encore quelques doutes.

On a du remarquer que le sixième numéro du *Bulletin* était affecté exclusivement à la publication de la liste de nos membres pour l'année 1916 et à une table de toutes les matières parues dans le Bulletin depuis décembre 1912.

Cette table de matières nous était demandée avec instance par de nombreux lecteurs, et nous estimons, de notre côté, qu'elle était indispensable, pour permettre à ceux qui suivent le mouvement géographique, de se retrouver dans les nombreuses études publiées chez nous depuis quatre ans.

Dans le cours de l'année 1916, nous avons eu la douleur de perdre quatre de nos membres: l'hon. M. Alexandre Chauveau, M. F.-X. Berlinguet, M. Antoine Racicot, de Montréal, et l'hon. M. C.-T. Casgrain, ministre des postes. M. Chauveau était l'un des citoyens les plus éminents de notre bonne ville de Québec et un ami fidèle de notre revue. Quant à M. Berlinguet, on sait le dévouement qu'il déploya, durant toute sa carrière, pour assurer l'existence de notre Société. Dans les jours les plus difficiles, il en fut le président, et jusqu'à sa mort, il n'a cessé de nous témoigner ses plus vives sympathies. L'honorable M. T.-C. Casgrain, foudroyé en quelque sorte par la maladie, dans les derniers jours de décembre, manifesta également un vif intérêt pour notre Société.

Il nous fait plaisir de constater une fois de plus, en terminant ce rapport, que beaucoup de nos compatriotes, dans toutes les classes, attachent une réelle importance à nos travaux et à notre revue. La preuve en est dans le fait que plusieurs institutions, même étrangères au pays, et une vingtaine de nos concitoyens, nous ont sollicité, dans le cours de l'année dernière, de leur procurer la collection complète du *Bulletin*. Il ne nous reste plus qu'à désirer que ce mouvement s'accentue d'année en année."

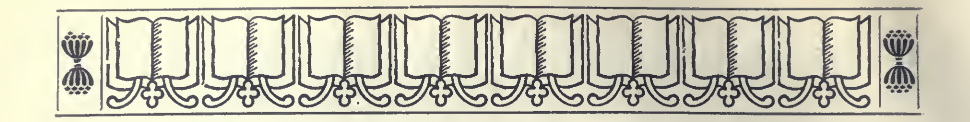
Les noms de trente-quatre nouveaux adhérents sont ensuite proposés et acceptés.

M. Amos, président de la Commission géographique de Québec, parle du travail exécuté par cette commission dans le cours des dernières années et dit qu'il verrait avec plaisir la Société de Géographie lui prêter son concours. Il y a, dit-il, une foule de questions épineuses qui se présentent et qui sollicitent la collaboration des esprits les plus éclairés pour arriver à les résoudre.

M. l'abbé Garneau, M. Rouillard, M. Landry et M. Bellerive prennent part à la discussion, et finalement, un comité est nommé pour étudier les règles qu'il conviendrait de suivre dans le cas de certaines appellations géographiques qui prêtent constamment à la controverse.

Sur l'invitation du président, M. l'abbé Caron donne communication à la Société d'un excellent travail sur "Les noms géographiques de la rivière Ottawa en 1686". Ce travail, qui met à jour certaines appellations géographiques du dix-septième siècle imposées à quelques points de notre territoire et qui, malheureusement, n'ont pas toutes survécu à l'oubli, paraît dans le présent numéro de notre Bulletin.





Les noms géographiques de la rivière Ottawa en 1686.

Le 9 novembre 1686, M. de Denonville écrivait au Marquis de Seignelay: "J'envoie à M. Arnoult un échantillon d'une mine de plomb ou d'étain qui s'est trouvée sur le bord du lac Témiscamingue. Je joins à cette lettre un mémoire du chemin qu'il y a de l'Isle de Montréal à cette mine; tous les portages et rapides y sont marqués. Il faut dix-huit ou vingt jours pour aller de l'Isle de Montréal jusques à la mine, un canot chargé de huit à neuf cents pesant et huit à dix jours pour en revenir."

Nous avons pu trouver le mémoire indiqué par M. de Denonville parmi les documents conservés aux archives publiques, à Ottawa.

Le voici tel que nous l'avons copié:

Chemin du bout de l'Isle de Montréal au lac de Témiscamingue, sur le bord duquel est la mine de plomb.

Du bout de l'Isle au long Sault, il y a........................ 7 lieues.
Le long Sault à trois lieues, dont la moitié rapides. Il y a dans le long Sault deux portages qu'on est obligé de faire en montant, qui ont, le premier 300 pas et le second 500, ils sont assez beaux.
Du long Sault à la Chaudière, il y a........................18 "
Le portage de la Chaudière a 600 pas.
Du portage de la Chaudière à celuy du milieu................ ½ "
De ce dernier au portage des chêsnes........................ 1 "
Du portage des Chêsnes à celuy des chats.................... 5½ "
De ce dernier au portage du fort, il y a....................10 "
Il y a environ une lieue de rapides dans ces dix lieues.
Du portage du fort à celuy du Sable......................... 2 "
Au portage de la Montagne................................... ½ "
Du portage de la Montagne à celui d'Argis................... ¼ "
De ce dernier au grand Callumet, il y a..................... ¼ "

Du grand Callumet aux petites Allumettes.	10	"
De ce dernier portage à Joachim de l'estang	10	"
De Joachim de l'estang à la roche capitaine	7	"
De la roche capitaine aux Grelots	3	"
Des Grelots au Trou	1	"
Du trou à Mataouant	5	"
De Mataouant au portage St-Michel	1	"
Du portage St-Michel à Saint-Gabriel	1	"
De St-Gabriel à St-Raphael	1	"
De St-Raphael à St-Jean-Baptiste	6	"
Le long Sault qui est presque tout rapide a de long	2	"
Le lac commence au hault du Long Sault.		
De l'entrée du lac de Témiscamingue au fort des Français	12	"
Du fort à la mine qui est sur le bord du lacq, il y a	6	"
Total	113	"

Le premier portage du long Sault, a de long	300	pas communs.
Le second	500	"
Le premier de la chaudière a de long	600	"
Le second de la chaudière a de long	650	"
Le portage des chesnes	600	"
Les chats	350	"
Le fort	600	"
Celuy du Sable	60	"
La Montagne	500	"
Le portage d'Argis	300	"
Le grand Callumet	2000	"
Les petites allumettes	20	"
Le premier de Joachim de l'estang	1000	"
Le second de Joachim de l'estang	1060	"
La roche capitaine	800	"
Les Grelots	640	"
Saint-Michel	30	"
Saint-Gabriel	50	"
Saint-Raphael	200	"
Saint-Jean-Baptiste	250	"
En tout	10260	pas communs.
	5130	pas géométriques.

"Il y a plusieurs petits rapides où l'on traîne les canots en montant."

Quoi de plus intéressant que ce document? déjà en 1686, les rapides de l'Ottawa, qui s'appelaient dans ce temps, la rivière des Outaouais, avaient reçu leurs noms; la longueur de chacun des portages avait été déterminée mathématiquement.

Mais voici que la découverte d'un autre document non moins précieux vient compléter fort heureusement le mémoire de M. de Denonville. Nous voulons parler de la relation de voyage du chevalier Pierre de Troyes, de Montréal à la baie d'Hudson, dans ce même été de 1686. (1). Cette expédition, d'une hardiesse incroyable pour l'époque, fut faite en canot; on remonta la rivière Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue; de là, en suivant le cours des petites rivières de l'intérieur, on atteignit le lac Abitibi, et par la rivière du même nom, on se rendit à la baie James.

M. de Troyes a consigné dans des notes très précises un état du parcours qu'il a suivi dans cette longue expédition. Rien n'est omis: la distance d'un rapide à l'autre, les difficultés des portages, les souvenirs historiques qui se rapportent à tel endroit, tout y est indiqué. Mais ce qui rend sa relation intéressante pour les chercheurs, c'est qu'il prend soin d'inscrire, à chacun des rapides qu'il rencontre, le nom qu'il portait déjà, et la raison pourquoi on lui a imposé ce nom plutôt qu'un autre.

Pour les rapides du Long Sault, il n'y a pas de difficulté; c'est un nom pas mal générique, qui ne prête pas à l'équivoque. Seulement le chevalier de Troyes note que le premier rapide "est à une lieue de la pointe du lac du nom des deux-montagnes" de sorte qu'il fait commencer les rapides du Long-Sault en bas de la Pointe-Fortune, pour aller de là, jusqu'à Grenville.

C'est là un détail qui a son importance pour l'histoire, car le chevalier indique qu'il vit "au bout du Long-Sault les vestiges d'un vieil fortin, où dix-sept français soustinrent pendant les antiennes guerres des Iroquois, l'effort de sept cents de ces barbares, dont ils tuèrent et blessèrent un nombre considérable". L'endroit précis où Dollard et ses compagnons ont si bravement sacrifié leur vie en 1660, serait donc à la Pointe-Fortune, en face de Carillon.

M. de Troyes fait mention de la rivière Petite Nation et de la rivière du Lièvre, entre les rapides du Long-Sault et la chute de la

(1) Le journal du chevalier de Troyes, que M. A. G. Doughty, député ministre des Archives publiques à Ottawa, a eu l'obligeance de faire copier, à notre demande, sur le manuscrit original, conservé à la Bibliothèque Nationale, à Paris, sera publié avec des notes explicatives dans le courant de l'hiver.

Chaudière. Il dit que les "voiageurs ont ainsi nommé cette chute parce qu'une partie de la rivière qui tombe parmi une confusion affreuse de rochers, se jette dans un trou d'une de ces roches faitte en forme de chaudière, dont l'eau s'écoule par dessous".

A environ une lieue et demie du saut de la chaudière, c'est le rapide "des chesnes ainsi nommé à cause de la quantité de ces arbres qui sont en cet endroit".

Au rapide des Chats, le chevalier dit qu'on "l'appelle ainsi à cause des roches dont la rivière est remplie et qui égratignant par manière de parler les canots des voiageurs leur ont donné lieu de luy imposer ce sobriquet."

Du rapide des Chats, les voyageurs vinrent camper à l'entrée des iles des Calumets. "Nous vimes, dit M. de Troyes, vis-à-vis de notre camp une croix au pied de laquelle est enterré le nommé dargy voiageur qui se noya il y a quelque temps, en trainant son canot à un portage au-dessus qui porte ce nom".

"Le vingt septième (avril), continue-t-il, je décampé et commençâmes à monter les rapides des calumet, on leur a donné ce nom parcequ'il se trouve proche cet endroit une pierre bleue propre à en faire. Je campé au passage (portage) de la montagne, aiant fait celui du fort qui retient ce nom de celuy que les sauvages y avaient construit autres fois pour se garantir des courses des Iroquois.

"Le vingt et huitiesme tout le monde se rendit au grand portage des calumet."

Monsieur de Troyes indique dans ces quelques lignes une série de rapides, de chutes et de portages dont les noms primitifs ont été conservés. Excepté le rapide du Fort qui se trouve en face de l'ile du Vieux-Fort, située elle-même à l'entrée du lac du Rocher-Fendu, tous les autres sont dans le bras nord de l'Ottawa, à l'extrémité est de l'île Calumet; ceux du Sable, de la Montagne, de Dargy sont au-dessous de Bryson, à peu près à égale distance l'un de l'autre; celui de Calumet, est en face de Bryson.

Le quatre mai, M. de Troyes et ses compagnons sont au portage des grandes Allumettes, "distingué, dit-il, des petites à cause d'une isle dont le chenal du sud s'appelle les grandes allumettes parce que le chenal est plus long, mais aussi plus aisé à monter. Celuy du nord porte le nom des petites probablement parce qu'il est plus court, l'on trouve dans le chenal au droit d'une chute une petite roche platte sur laquelle on fait partage. Un R. P. Jésuite y passant autres fois y oublia une boeste d'allumette qu'il portait pour faire du feu. Ce qui a donné lieu aux voiageurs ce nom à cet endroit".

"Le cinquiesme mai, continue M. de Troyes, nous partimes après la messe pour nous rendre au portage du bout de la rivière creuse. Cette rivière peut avoir quelque sept lieues de long. On voit du costé du Nord suivant la route une haute montagne dont la roche est droite et fort escarpée, le milieu en paraît noir. Cela provient peut-estre de ce que les sauvages y font leurs sacrifices jettant des flèches par-dessus, au bout desquelles ils attachent un petit bout de tabac. Nos français ont coustume de baptiser en cet endroit ceux qui n'y ont point encore passé. Cette roche est nommé "l'oiseau" par les sauvages et quelques uns de nos gens ne voulant perdre l'ancienne coustume se jettèrent de l'eau."

La rivière "Creuse", est cette partie de l'Ottawa qui s'étend de l'isle des Allumettes aux rapides des Joachims. La rive nord en est très escarpée, et il est facile de reconnaître le Rocher à l'Oiseau (Bird Rock) qui s'élève à trois cents pieds au-dessus du niveau de l'eau, en face duquel se trouve, sur la rive opposée, au sud, la Pointe-à-Baptême.

M. de Troyes ne mentionne pas les rapides de Joachim de l'Estang, ni ceux de la Roche-Capitaine. Tout de même ils étaient déjà connus sous ces noms: c'est ainsi qu'ils sont appelés dans le mémoire de M. de Denonville. D'où viennent ces appellations pour le moins étranges? Ce n'est pas facile à dire: probablement que Joachim de l'Estang est le nom d'un voyageur qui, par suite d'un fait mémorable, un accident, une prouesse quelconque, a laissé son souvenir attaché à cet endroit.

Quant à l'appellation de la "Roche Capitaine", un vieux trappeur de Mattawa nous en a donné l'explication suivante, qui ne manque pas de vraisemblance. Il y a, paraît-il, dans un de ces rapides, en plein milieu du chenal, un énorme caillou fort dangereux pour les canots. Autrefois, lorsque les voyageurs descendaient ce rapide, ils étaient tout yeux pour découvrir à temps le caillou et l'éviter; à peine l'homme de la vigie, placé à l'avant du canot, avait-il aperçu l'écueil, qu'il lançait au timonier un formidable cri: la roche, capitaine! Insensiblement, l'usage se serait établi de désigner par ces deux mots toute la série de rapides qui se trouvent à cet endroit.

Le rapide des Grelots "ainsi nommez, dit M. de Troyes, à cause que la grève et le fond de l'eau sont remplis de grosses roches rondes," est probablement celui que l'on appelle aujourd'hui les Deux-Rivières; il est situé à une lieue plus bas que celui du Trou; et c'est justement la distance indiquée dans le mémoire de M. de Denonville, comme existant entre ces deux rapides.

Le dix mai, la petite troupe du chevalier de Troyes atteignait, après bien des aventures, le poste de "Mataouan, qui, dit-il, signifie en langue sauvage, fourche de rivière, y en aiant effectivement une en cet endroit, dont la gauche qui est au sud, est le chemin des Outaouais, et la droitte qui est au nord, par conséquent mon chemin, conduit aux Themiskamingue."

A partir de Mataouan, M. de Troyes ne donne plus les noms des portages qu'il fait, seulement il indique quelque part dans son récit que le Sr. Lallemant prenait soin de faire la carte du voyage "nommant tous les portages du nom des saints suivant le rang qu'ils ont dans les litanies."

Il n'y a aucun doute que le mémoire envoyé en France par M. de Denonville fut préparé d'après les renseignements fournis par le chevalier de Troyes et le Sr. Lallemant; et l'on saisit de suite pourquoi les portages de la rivière Ottawa, en haut de Mataouan, portent dans ce mémoire les noms de Saint-Michel, de Saint-Gabriel, de Saint-Raphael, de Saint-Jean-Baptiste. C'est à partir de "Mataouan" qu'on commença à nommer les portages d'après les noms des saints et suivant l'ordre qu'ils ont dans les litanies.

Ces noms ont été remplacés aujourd'hui par ceux de la Demi-Charge, de la Cave, des Erables, de la Montagne.

Le Long-Sault a conservé sa vieille appellation: "nous montâmes encore, dit M. de Troyes, en un lieu que l'on nom le long du saut qui a deux lieux et est extremement difficile pour son grand courant."

Le dix huit mai, il arrivait avec tout son monde, à la maison des Messieurs de la Compagnie du Nord qui "est, dit-il, dans une isle du lac de Témiskamingue. Cette isle peut avoir demye-lieue de tour et est entre deux rapides provenant d'une petite rivière nommée Metabetchouan en sauvage....il y avait quatorze français dans cette maison." La rivière Metabetchouan, c'est la rivière Montréal actuelle; un poste de traite avait été établi en cet endroit dès l'année 1679, par les associés de la compagnie du Nord, pour le compte desquels M. de Troyes se rendait à la baie d'Hudson. L'ile où était situé ce poste est disparue, rongée par les eaux du lac ; il y a une soixantaine d'années, paraît-il, on en voyait encore quelques vestiges.

M. de Troyes ne pouvait traverser le lac Témiscamingue, sans arrêter voir la mine de galène, dont M. de Denonville avait envoyé en France des échantillons; après l'avoir cherchée pendant deux jours, il la trouva enfin: "cette mine, dit-il, est située à l'est et ouest, sur le bord du lac ouest, un rocher en demi-cercle qui a cinquante pieds sur le

bord de l'eau et cent pieds de profondeur, n'y aiant point de terre dessus, se perdant soubz une montagne couverte de rochers, nous en arrachâmes quelque petit morceau fort difficillement, et retournames au camp."

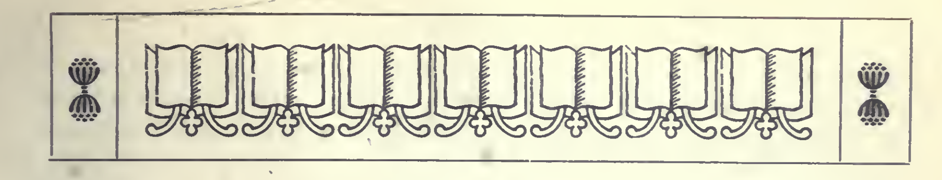
Cette mine est située sur le bord du lac, dans la ligne de séparation des cantons Duhamel et Guigues. On y a fait des travaux d'exploration à différentes époques; elle est considérée comme très riche, mais les difficultés d'accès en ont retardé jusqu'à ce jour l'exploitation. La description qu'en donne le chevalier de Troyes, est absolument vraie; seulement, elle se trouve sur la rive est du lac, et non pas sur la rive ouest, comme il le mentionne.

La route indiquée dans le mémoire de M. de Denonville se termine ici, la description du voyage de M. de Troyes se continue jusqu'à la baie James.

Ces quelques notes jetées pêle-mêle sur le papier, feront tout de même comprendre à plusieurs, qu'il y a moins de hasard qu'on ne le pense généralement dans les appellations d'origine ancienne, qui se rencontrent un peu partout dans les endroits fréquentés autrefois par les coureurs des bois. Ces vieux noms ont souvent un sens caché, et c'est pourquoi il importe de les conserver tels quels, et de ne pas les rendre méconnaissables, soit en leur retranchant la tête ou la queue, soit en les traduisant.

ABBÉ IVANHOÉ CARON.





L'Introduction du Renne en Amérique

Après trois siècles de vie américaine, nous ne pouvons encore nous estimer tout à fait indépendants à l'égard de notre civilisation mère. A ne considérer que les seuls auxiliaires de l'homme,—animaux domestiques et plantes cultivées,—l'Europe, qui trouvait en cela son profit, nous a déjà cédé beaucoup plus que nous ne lui rendrons jamais.

S'il est vrai que le Nouveau Monde a enrichi l'Ancien d'un représentant de la basse-cour, le dindon, et de trois plantes très appréciables, la pomme de terre, le maïs et la citrouille; si même, en 1890, les jeunes ceps de la Californie, originaires de pays méditerranéens, ont permis de réparer les désastres du phílloxéra sur les vignobles de France, combien longue reste la liste des présents que nous a faits l'Europe! Et voici qu'en ouvrant nos régions subarctiques à la vie civilisée, il nous faut emprunter encore: cette fois, c'est le renne domestiqué que nous demandons au Vieux Monde.

Vieux Monde...j'ignore quels sentiments éveille cette expression chez mes compatriotes. A nous l'entendre prononcer, Marcel Dubois ne pouvait s'empêcher de nous croire présomptueux. Au point de vue de la géographie humaine, cela veut dire: la partie du globe où, grâce aux siècles, grâce à l'expérience, l'homme a asservi aussi pleinement que possible les forces vivantes de la nature.

Là où le cheval ne peut plus supporter les rigoureuses froidures des extrêmes limites de la grande forêt boréale, on le voit remplacé, à la fois comme animal de transport et comme troupeau nourricier, par le yak, dans l'Asie centrale, aux régions de grande altitude, et par le renne, aux régions des hautes latitudes.

Terre-Neuve et l'Alaska, ces deux coins de l'Amérique boréale, possèdent aujourd'hui le renne. Les esprits géographiques observeront avec agrément le rôle qu'a joué dans cette migration voulue par l'homme le facteur *distance*, puisque ces deux régions sont les plus rapprochées de l'habitat originel du renne domestiqué: l'extrême nord eurasique, de la Scandinavie supérieure au Kamtchatka. Mais passons, pour

examiner les circonstances qui ont marqué l'introduction du renne en Amérique, et rassembler certains motifs qui devraient déterminer nos Gouvernements à s'inspirer de l'exemple de leurs devanciers, les Etats-Unis et Terre-Neuve.

Les plus grands spécimens de cet animal mesurent 80 pouces de long et 45 de haut. Il est lourd; ses jambes, assez courtes, sont terminées par les pieds larges et épais qui lui permettent de marcher sur la neige ou des terrains humides sans y enfoncer. Il est la seule espèce du genre des cervidés où des ramures existent toujours dans les deux sexes. Leurs bois récurvé ont des andouillers aplatis en palettes, et l'on observe, —ce que Bernardin n'aurait pas manqué de faire, me semble-t-il—que toujours un des andouillers inférieurs est élargi comme une pelle et sert au mâle, comme à la femelle, pour racler la neige et découvrir leur nourriture.

La nourriture à peu près exclusive de ce cervidé, c'est un lichen, la cladonie des rennes (*cladonia rangiferina*). Autre observation que n'aurait pas omise l'auteur des *Harmonies de la nature*, l'habitat constant du renne correspond à l'aire soutenue de son végétal nourricier. La chair, le sang, le lait du renne sont des ressources précieuses pour les Islandais, les Lapons, les Samoyèdes, les Ostiaks, les Kamtchadals qui, en outre, emploient son cuir, ses bois, ses tendons à toutes sortes d'usages. Telle est, rappelée en aussi peu de mots que possible, l'histoire naturelle de cet animal qui occupe une si grande place dans l'existence de l'homme boréal du Vieux Monde.

S'est-il écoulé plusieurs millénaires avant que les habitants des steppes glacées de l'Eurasie fussent passés de l'état sauvage à l'état semi-pastoral que nous leur connaissons? ou si cette ascension sociale ne fut pas antérieure à la civilisation moscovite? L'histoire semble muette à ce propos. Quoi qu'il en fût, la conquête humaine qui s'est opérée dans l'extrême nord eurasique, et qui ne fut possible que grâce au renne, à la fois bête de trait et bête nourricière, ne s'est pas répétée sur nos landes boréales, où vivent cependant deux cervidés très voisins du renne et susceptibles, comme lui, de domestication. J'ai déjà reproché (1) au Dènè paresseux de n'avoir pas domestiqué ces rennes américains que sont le caribou des "bois forts" (*rangifer caribou*) et le caribou des *barren grounds* (*rangifer articus*). Pour être juste à l'égard du Dènè, il faut observer qu'il n'eut jamais, comme les peuples de la toundra, l'avantage de compter à son midi un voisinage à population dense et de conditions supérieures aux siennes. Le contact, qui élève dans ce cas,

(1) Terres et peuples du Canada, 1912, ch. I.

manquait certainement aux Dènès, ainsi qu'aux autres familles nord-américaines; aussi sont-ils restés avec leur misère mentale et leur unique compagnon, le chien—le chien si actif, mais si faible, en raison de sa petite taille. Cependant, l'homme blanc, tuteur du *sauvage*, se doit de le secourir.

C'est au pasteur Sheldon Jackson que nous sommes redevables du dessein d'introduire le renne en Alaska. Après avoir vu sa suggestion agréée par le ministère de l'Intérieur des Etats-Unis, la réalisation en fut confiée au service de l'Instruction publique. En 1892, ce département achetait en Sibérie 171 rennes de race toungouse, qui furent amenés par la voie de Vladivostock. D'année en année, on importa d'autres rennes, plus d'un millier, qu'on recruta en Russie, où la domestication complète a développé des races de grande taille, de sorte qu'en 1902 le nombre des rennes nés tant en Sibérie qu'en Russie et vivant sous le ciel alaskien, se chiffrait exactement par 1 280. Malgré qu'un certain nombre de ces bêtes moururent par suite des fatigues d'un si long voyage, leur multiplication fut telle qu'on en comptait 47 266 en juin 1913, soit douze ans après le début de l'importation. Entre temps, on avait établi des stations d'élevage et un mode de distribution aux indigènes.

Les fonctionnaires yankee ont adopté pour cela un plan basé sur le système de l'apprentissage. Dans chaque ferme, l'inspecteur local choisit de jeunes indigènes bien doués, dont il fait des apprentis, pour un terme de quatre ans. A la fin de sa première année d'apprentissage, le jeune indigène reçoit quatre femelles et deux mâles; à la fin de sa deuxième année, on lui confie cinq femelles et trois mâles; à la fin de la troisième année, six femelles et quatre mâles; enfin, en quittant la ferme, il reçoit encore six femelles et quatre mâles. De plus, pendant les trois premières années, on lui verse des boni de 150, 100 et 50 piastres respectivement, de sorte qu'un apprenti éleveur n'entre en possession absolue de ses rennes qu'après avoir passé par le nombre d'années que prescrit le plan de distribution. D'autres indigènes, qui n'ont point été choisis pour l'apprentissage, peuvent posséder des rennes, en s'en rendant acquéreurs par voie d'échange ou d'achat. Plus de trente mille bêtes sont déjà passées aux mains des indigènes.

L'Indien et l'Innuit d'Alaska ont vu leur existence rapidement modifiée par la présence du renne; de chasseurs il sont devenus pasteurs; ils comprennent mieux la portée des préceptes de morale que leur enseignent les missionnaires, les religieuses et les instituteurs de l'Etat. L'imprévoyance, qui caractérise partout l'existence du sauvage, en a été singulièrement diminuée. L'Alaskien saisit sans peine la néces-

sité de faire des réserves de nourriture et de vêtements pour l'hiver; déjà il préfère les avantages du commerce à ceux du troc, et c'est désormais sur des sentiers entretenus que circulent ses attelages de rennes. Sans inférer que le bien-être matériel améliore invariablement la valeur morale, il est évident que le renne a élevé d'un bon cran la condition sociale du *sauvage* alaskien.

A l'automne de 1896, l'affluence des chercheurs d'or, à Nome, avait rendu inquiétant le problème de l'alimentation. Devant la perspective d'un long hiver sans provisions de bouche suffisantes, on songea, pour une première fois, à utiliser les rennes. Ceux de la station d'Eaton furent affectés au transport de marchandises, le long du Youkon, sur un parcours de 300 milles, à travers des solitudes dépourvues de la moindre trace de route pratiquée. L'année suivante, des rennes furent également dépêchés au cap Barrow, où une mort certaine attendait des pêcheurs de baleines emprisonnés dans les glaces. Depuis, on ne compte plus les services que ces bêtes rendent en Alaska. Signalons néanmoins l'établissement d'une route postale permanente, qui relie le fjord Kotzebue au cap Barrow, distants de 650 milles; c'est la poste la plus septentrionale du globe.

Et voyons la tentative terreneuvienne, beaucoup plus récente. Aux premiers jours de janvier 1908, on faisait débarquer à Cremeliere (la Crémaillère des Français), sur un point inhospitalier de Terre-Neuve septentrionale, 300 rennes de Laponie, venus d'Alten-fjord, haute Norvège. Aucune bête n'avait péri au cours de la traversée, et ce nouveau contingent allait nous démontrer que leur existence est bien possible sur cet autre coin du continent.

Ces rennes avaient été achetés par le docteur W. T. Grenfell, philanthrope dont la réputation n'est plus à faire. Bien que leur vigueur ne puisse être comparée à celle du troupeau d'Alaska, 50 têtes acquises par la pulperie Harmsworth font office de chevaux avec assez de succès, tandis que les 250 autres ont été affectées à des travaux non moins durs, à la mission Saint-Antoine. C'est à même ce troupeau, comptant aujourd'hui quelque 3,000 têtes, que notre Gouvernement fédéral tirait les 50 rennes dont nous voulons raconter l'odysée.

L'homme civilisé descend peut-être plus promptement à l'état sauvage, que le sauvage n'accède à la vie civilisée. Les Terreneuviens du littoral nord, qui ne possèdent encore que le chien eskimo comme animal de trait, ont vu d'un fort mauvais œil l'arrivée de ces rennes. Des dépêches, des articles de revues que le docteur Grenfell n'a pas

désapprouvés, nous disent que ses voisins, les pêcheurs-braconniers, ne reconnaissent pas sans peine toute la valeur du nouveau venu. Ce sentiment vient de ce qu'ils appréhendent une révolution dans leur existence: que l'élevage du renne soit facilement réalisable, et cet animal supplantera bientôt le chien. Ils entrevoient le jour où il leur faudra se résoudre à ne pas infliger aux rennes pacifiques les traitements brutaux qu'ils appliquent quotidiennement à leurs chiens-loups. Et peut-être redoutent-ils par dessus tout la perspective de récolter assidûment le lichen, pour l'hivernage des rennes, au lieu de jeter à leurs chiens, suivant la pratique, soit quelques têtes de morues, soit un morceau de baleine—de quoi les empêcher de s'entre-dévorer ?

On s'est préocupé à Ottawa d'introduire le renne domestique dans notre Grand Nord. C'est au sous-département des parcs que fut confiée cette tâche délicate. A l'automne de 1911, le docteur Grenfell cédait au Gouvernement fédéral cinquante rennes, à raison de 51.30 piastres par tête. Le chemin de fer les transporta depuis Sydney, Cap-Breton, jusqu'à Athabaska Landing, soit sur une distance de quelque 3000 milles. Le terme de leur course était fixé au fort Smith, mais on dut s'arrêter, à cause de l'état avancé de la saison, au voisinage du fort Chipewyan, où, d'ailleurs, le lichen est déjà abondant. Epuisés par ce long voyage, 19 rennes moururent au cours de l'hiver. Les 31 survivants furent dirigés, au printemps suivant, sur le lac du Poisson-Blanc, 25 milles au delà du fort Smith, où ils arrivèrent sans encombre.

Afin de retenir les animaux, on les parqua dans un enclos, entre le lac et un promontoire. En juin, les taons redoutés devinrent "si agaçants, dit le rapport officiel, que le troupeau s'enragea, passa à travers toutes les barrières et se dispersa". Malgré les efforts des pâtres pour rassembler les débris épars de ce petit troupeau, comme perdus dans une région accidentée, on ne put recapturer que douze rennes. Au cours de l'été, nouvelle fuite et perte d'une autre tête... Ces paniques démontraient qu'il est tout à fait impossible de garder des rennes pendant la saison chaude, dans un pays où les mouches sont aussi abondantes que dans les fourrés avoisinant le fort Smith, par la latitude 60° N.

L'hivernage des onze survivants se fit à l'étable, où l'alimentation se composa de lichen et de foin, ce qui leur fut encore fatal. Malgré les soins du vétérinaire de l'endroit, il en mourut sept. Enfin, après trois désastreux hivernages, en juin 1914, les quatre survivants furent dirigés sur l'île de l'Orignal, dans le Grand-lac-de-l'Ours, à proximité

du fort Résolution; mais avant d'atteindre leur lieu de destination, deux autres bêtes devaient trouver la mort. En septembre, les deux rennes que la mort avait épargnés, furent amenés (pour une raison que j'ignore), de l'autre côté du lac, sur la Grosse-Ile, qui est proche de la rive nord du même lac, vis-à-vis le fort Rae. Comme la précédente, cette île est des plus propices, dit-on, aux fins que l'on veut poursuivre.

Désolé, découragé et désespérant, le fonctionnaire chargé du sort du troupeau n'ose nous confier si les deux survivants sont du même sexe; mais c'est à présumer, car après avoir reconnu qu'à moins d'obtenir une nouvelle consignation de rennes du docteur Grenfell, à moins encore de s'adresser au Gouvernement des Etats-Unis, pour se procurer des rennes des stations d'élevage d'Alaska, il ne reste plus qu'à capturer des caribous et à tenter d'obtenir un croisement avec les rennes.

Ainsi finit la lamentable odyssée du premier troupeau de rennes introduit en Canada.

Cet insuccès n'a qu'une cause: l'ignorance où l'on en était à l'égard d'un milieu propice. Il est bien vrai que les deux variétés de caribous, ces frères du renne, que compte le Canada, descendent, en hiver, bien au sud des forts Chipewyan et Smith; mais cela n'infère pas qu'ils puissent y passer l'été,— un été qui éprouve des chaleurs capables de mûrir le blé. Et pourtant, c'est ce qu'on a tenté de faire avec le renne domestique. De plus, lorsque les taons (*bull dog flies*) eurent exaspéré ces douces bêtes, on laissa s'écouler deux longues années avant de les reporter plus au nord.

Le froid excessif n'est pas à redouter pour le renne, qui est originaire de contrées où sévissent des froidures encore plus grandes que n'en éprouvent nos landes arctiques. Le froid humide, non plus, n'est pas en lui-même funeste à cet animal. L'expérience de la mission Saint-Antoine est la confirmation de ce fait. Mais ce qui peut rendre précaire l'existence du renne, c'est l'effet de l'humidité atmosphérique sur les espaces enneigés. Des pluies ou des baisses considérables de température amènent la formation du verglas en couche si épaisse, qu'il peut empêcher le renne d'atteindre le lichen sous la neige. Et l'on connaît le parti que tirent les braconniers et les loups de ce verglas qui blesse mortellement aux pattes les cervidés poursuivis.

Il faut attribuer cet insuccès à l'intention que l'on eut de situer le premier parc d'élevage à proximité de la route du Mackenzie, très fréquentée et que jalonnent des noyaux de population européenne. Nous avons vu que c'est par petites étapes, comme à regret, que le troupeau toujours diminuant fut conduit plus loin, dans la direction du



Grande baleine (Mégaptère).—Cette baleine prise dans les eaux du Canada mesurait 82 pieds.

Deux Indiens des Montagnes Rocheuses avec onze têtes de mouflons. (*Prêté par la Commission de Conservation.*)

nord, en l'écartant de la vallée du Mackenzie. On observera que la latitude du fort Rae est en deçà des landes stériles, c'est-à-dire en deçà des plaines lichéneuses qui marquent l'habitat constant des rennes d'Amérique. Il est vrai que le *rangifer caribou* et le *rangifer arcticus* descendent en hiver, à l'est du Mackenzie, jusqu'au lac du Renne (Reindeer), ainsi que son nom le fait entendre, mais à l'approche de l'été, ils reculent jusque sur les terres les plus lointaines de l'archipel polaire. La limite méridionale de leur parcours est alors marquée par une ligne pasant par le goulet de Chesterfield, le cours de la Thelon, les lacs de l'Artillerie, de Clinton-Colden et le rivage septentrional du Grand-lac-de-l'Ours. En quelque saison que ce soit, il se trouve toujours des caribous au delà de ces points. Et l'on comprend que l'établissement de parcs d'élevage en des lieux moins avancés vers le nord soit précaire, sinon voué à l'insuccès. Là, les mouches sont inexistantes en été, et le lichen nourricier constitue presqu'à lui seul tout le tapis végétal de la toundra. C'est le paradis des rennes.

On objectera peut-être que des rennes mis en pâturage dans des solitudes aussi éloignées que le sont le jeune poste de Chesterfield, le bassin de la Coppermine, ne sauraient profiter à d'autres qu'aux Innuits, aux Couteaux-Jaunes et aux Plats-Côtés-de-Chiens ? Cela n'est vrai qu'à demi. Certes, il est beau de vouloir porter secours aux avant-postes de la civilisation sur le Mackenzie moyen, mais puisque l'expérience nous avertit que le séjour du renne y est impossible, force nous est de rechercher un autre expédient.

Qu'on établisse à Chesterfield, qui est en pleine toundra, une ferme de rennes de la race toungouse. Qu'on en distribue les rejetons aux naturels, en s'inspirant de l'exemple des fonctionnaires américains en Alaska; que l'on situe graduellement de nouveaux parcs d'élevage dans la direction de l'ouest, en prenant pour objectif le Grand-lac-de l'Esclave. Par ce procédé du jalonnement, on aura rendu praticable la seule grande route naturelle que la civilisation doit emprunter tôt ou tard pour relier la vallée du Mackenzie à la mer de Hudson.

Tout autour de cet axe, pourvu qu'on le veuille bien, le renne profitera aux indigènes, dont la misère morale et physique est grande; aux missionnaires dont la vertu et le dévouement admirable se perdent, à l'image du bon grain jeté sur un sol stérile; à l'Etat enfin qui a, entre autres devoirs, celui de préserver de l'extinction les représentants de la faune subarctique déjà si amoindrie.

Quant aux populations grandissantes du bassin du Mackenzie, elles trouveront bientôt leur profit à compter des voisins qu'aura fui la

misère, tandis qu'en hiver elles pourront certainement compter sur les services du renne comme animal de trait. Et même, il ne faudra pas désespérer de l'acclimater, ce précieux renne, au point de le faire vivre à côté des champs d'orge, de choux et de pommes de terre. C'est précisément en ce sens que s'exerce avec succès depuis un bon demi-siècle la volonté des colons de l'extrême nord de la Russie.

Il n'y a pas qu'au Grand Nord que le renne doive exercer sa bienfaisante influence. Le temps est proche où commencera la mise en valeurs—prévoyante, espérons-le—des ressources naturelles du Nouveau-Québec: canards à duvet, phoques et poissons sur la mer et le détroit de Hudson, petit bois à pulpe de l'hinterland, mais surtout, gisements ferrifères, dont le géologue Low a reconnu d'une façon indubitable l'étendue, la valeur et la possibilité d'exploitation. Grâce à la présence de chutes d'eau susceptibles de développer, pendant cinq ou six mois par an, de l'énergie électrique applicable à l'extraction du métal, cette zone ferrifère, qui traverse le pays du nord au sud, ne saurait rester encore longtemps inexploitée.

Un plaidoyer en faveur de ce vieil Oungava ne peut être qu'une redite de ce qui s'applique au Grand Nord. S'ils n'ont pas la même étendue, les conditions d'existence imposées à l'homme par la latitude y sont sensiblement les mêmes.

Il importe donc que nos sauvages voient leur existence améliorée, avant que nous pénétrions chez eux à demeure. Nous nous devons à nous mêmes de mettre l'Eskimo et le Montagnais en état d'affronter les dangers de la civilisation. Quelle incohérence dans les mots qui expriment une si décevante vérité!

Rappelons-nous que le cheval n'est point fait pour ces climats, que le chien suffit à peine aux exigences de la vie sauvage et que le renne vaut mieux que le chemin de fer, d'ailleurs inexploitable en de tels pays.

Par les jours troublés que nous traversons, il est de mise de s'occuper d'une œuvre humanitaire et pratique comme celle-là. Aussi faut-il souhaiter ardemment que notre Canada boréal s'enrichisse bientôt du renne civilisateur.

EMILE MILLER.

Découverte du Wisconsin

Jean Nicolet, tout jeune homme, arrivé de Normandie à Québec en 1618, fut aussitôt envoyé sur l'Ottawa pour y apprendre la langue algonquine et servir comme interprête. Il se rendit "populaire" dans une vaste région, devint très utile aux missionnaires et aux "voyageurs" français qui remassaient des pelleteries et se familiarisa si complètement avec la vie sauvage qu'il avait fait sa patrie de l'île des Allumettes et de la région du Nipissing. Il ne revit Québec qu'au printemps de 1634 où il s'entendit avec Champlain pour le grand voyage qui amena la découverte du Wisconsin et la première lueur de la connaissance du Mississipi.

Partant de Québec avec une flottille de sauvages moitié composée de Hurons du lac Simcoe et d'Algonquins de l'île des Allumettes, vers le 2 juillet 1634, il se trouva aux Trois-Rivières le 4 et vit commencer les travaux du poste permanent que Champlain venait d'ordonner en ce lieu. La flottille embarqua des missionnaires, dont l'un, le Père de Brebœuf, fait l'éloge de Nicolet et nous raconte dans sa narration que Nicolet laissa les Hurons continuer leur route pour s'arrêter chez les Algonquins à l'île des Allumettes. Ceci devait se passer vers le 1er août.

Ce que je vais dire est ma propre conception. Elle est sujette à examen. Donc, je suis persuadé que Nicolet enrôla quelques sauvages de l'île des Allumettes ou d'ailleurs, partit de cet endroit en août-septembre, se rendit au Wisconsin, y passa l'hiver, et descendit à Québec en 1635, fut nommé de suite par Champlain interprète aux Trois-Rivières, où je le retrouve le 27 décembre et après, comme suit:

1635, 27 décembre, le Père Buteux baptise une petite sauvagesse fille du capitaine des Montagnais appelé Capitanal. Nicolet est son parrain.

1636, 30 mai, baptême d'une jeune algonquine. Nicolet est son parrain.

1637, 7 octobre. Nicolet se marie (à Québec).

1637, 18 novembre, Trois-Rivières, Nicolet est parrain d'une femme algonquine.

1637, 18 décembre, il est parrain d'un petit algonquin.

1638, 19 mars, il est parrain d'un jeune sauvage. Le registre est perdu du 24 mai au 31 décembre.

1639, 9 janvier, Nicolet est parrain d'une fille de deux ans d'un chef de la Petite-Nation sur le bas de l'Ottawa. Ces sauvages fréquentaient les Trois-Rivières.

1639, 4 mars, Nicolet est parrain d'un petit garçon de l'île des Allumettes sur le haut de l'Ottawa. Madame Nicolet est marraine de la sœur de ce garçon.

1639, 16 juillet, baptême d'un garçon âgé de quatre mois, de la Petite-Nation. Nicolet est parrain.

1639, 20 juillet, baptême d'un petit sauvage de l'île des Allumettes. Nicolet est parrain.

1639, 30 juillet, baptême d'un algonquin de l'île des Allumettes, âgé de quarante ans. Le parrain est Nicolet.

1639, 9 octobre, à Québec, Jean Nicolet est présent au mariage de Jean Jolliet.

1639, 7 décembre, Trois-Rivières, baptême d'un petit enfant de l'île des Allumettes. Nicolet est son parrain.

1640, 6 janvier, baptême d'une sauvagesse de l'île des Allumettes, âgée de vingt-huit ans. Nicolet parrain.

1640, 14 mai. Voici un acte dont il faut donner tout le texte: "Ego Carolus Raymbault baptisavi cum ceremoniis Franciscum pridi natum filium Christophori Crevier pistoris et Joanna Ennart conjugum Rothomagensium. Patrinus fuit Dominus Franciscum de Champflour moderator, et Domina Margarita Couillard conjux interpretis (est in Galliae)."

Ces trois derniers mots veulent dire que l'interprète Jean Nicolet est en France. Personne n'a mentionné ce voyage avant moi.

En janvier 1640, Nicolet était aux Trois-Rivières. Le 14 mai il est parti pour la France, ce qui est de très bonne heure quant à la navigation. Le 4 décembre, son fils nouveau-né, Ignace, est inhumé aux Trois-Rivières. Enfin, le 25 décembre suivant, aux Trois-Rivières, Nicolet est parrain d'un sauvage.

1642, 1er avril. Nicolet fait baptiser sa fille Marguerite qui épousa Le Gardeur.

1642, 29 septembre, Nicolet est parrain d'une algonquine.

La proposition que j'ai à soumettre est en trois points: 1° nous avons la certitude que Nicolet vécut dans le haut de l'Ottawa de 1618 à 1633; 2° qu'il descendit à Québec en 1634, retourna sans délai à l'Ile des Allumettes et 3° on ne le revoit plus qu'en décembre 1635, aux Trois-Rivières.

C'est du mois de septembre 1634 allant à l'été de 1635 qu'il a découvert le Wisconsin.

Relisez les extraits des actes des registres des Trois-Rivières énumérés ci-dessus et voyez s'il y a moyen d'introduire l'expédition de l'ouest à une autre date que 1634-1635.

Les historiens, se basant sur la *Relation* de 1643 qui parle de cette lointaine exploration, n'en donnent point la date, et ils ont adopté l'année 1639 parce qu'ils savaient que Nicolet vivait aux Trois-Rivières en 1640, 1641, 1642.

L'automne de 1873, dans l'*Opinion Publique* de Montréal, je plaidai la cause de 1634.

En 1879, la Société Historique du Wisconsin se préparait à inaugurer un monument qui devait commémorer la découverte et la date de la découverte de son territoire, croyant que c'était 1639,—je lui démontrai qu'il fallait mettre 1634 et je lui envoyai toutes mes notes sur Jean Nicolet dont elle ne connaissait pas l'histoire. Mes explications furent reçues avec tous les honneurs et adoptées.

Il n'est pas mal à propos de faire connaître ces choses aux lecteurs de notre Société de Géographie, attendu qu'ils aiment à étudier les grands voyages et tout ce qui se rapporte aux découvertes géographiques.

BENJAMIN SULTE.





La Germanie

Les temps que nous vivons sont apocalyptiques. Des nations sont menacées de meurtre. La liberté de tous les peuples est en danger, l'oriflamme de l'idéal chrétien, vacillant dans la mêlée, affronte, comme à Bouvines, la gueule du dragon germanique. Et pourtant ce n'est pas la première fois que la guerre ensanglante le globe, mais cette fois, comme le dit Lloyd Georges, ceci n'est pas un orage passager, c'est un déluge, une convulsion de la nature, c'est un cyclone qui renverse et déracine les arbres d'ornement de la société moderne et démolit les ponts fragiles de notre civilisation. C'est un tremblement de terre qui fracasse le roc même qui servit de fondement à la vie européenne, c'est un de ces bouleversements sismiques qui donnent aux peuples une commotion capable de leur imprimer d'un seul bond un recul ou un progrès de plusieurs générations.

Pour décrire dignement cette époque il faudrait ce grand peintre de l'antiquité que fut Tacite, l'historien merveilleux qui sut mettre à nu l'âme de ses personnages, condenser d'un mot ses jugements et qui, dans un ouvrage d'une singulière profondeur intitulé la *Germanie*, a pénétré les coutumes nordiques et dressé en face de la corruption romaine "l'histoire étrange des anciens germains, ces beaux grands hommes blonds, à la tête longue, au corps charpenté à gros coups, chez certaines peuplades, mais rentassé, lourd et sans élégance chez d'autres". Tacite, dans ce tableau en raccourci, dans cette esquisse que sont les *Moeurs des Germains*, nous fait voir ces peuples du Nord, les premiers fabricants de la bière, peuples adorateurs du soleil qui éclaire, de la terre qui nourrit et surtout du glaive qui tue. Ils ont armé leur dieu Thor du pesant marteau. Ils ont marqué d'une empreinte ineffaçable leur passage sur l'Europe, et leurs descendants, fidèles aux traditions ancestrales, veulent aujourd'hui nous ramener à la vie guerrière des hordes d'autrefois.

A l'heure actuelle, affirme Monsieur Ripert, l'Allemagne présente le spectacle d'un peuple en état de démence collective, à base d'idées de grandeur. Rapprochons de ces mots l'aveu menaçant formulé par un Allemand, quelque peu frotté de culture latine, Henri Heine, qui prophétisait il y a quelques années:

"Le christianisme a adouci cette brutale ardeur belliqueuse des Germains, mais il n'a pas pu la détruire et quand la croix, ce talisman qui l'enchaîne, viendra à se briser, *alors débordera de nouveau la férocité des anciens combattants*, alors et ce jour, hélas! viendra, les vieilles divinités guerrières se lèveront de leur tombeau fabuleux, essuieront de leurs yeux la poussière séculaire, *Thor se dressera avec son marteau gigantesque et démolira les cathédrales gothiques.*"

Allez voir, répond de Grandmaison, allez voir à Reims la paraphrase de ce texte. Reims, le berceau de la foi chrétienne des Francs, le baptistère de Clovis, la ville des sacres où l'étendard de Jeanne d'Arc fut à l'honneur après avoir été à la peine, Reims que les barbares du Nord ont instinctivement voulu détruire comme la source de la fonction française et le symbole de l'histoire de France.

L'adresse furibonde des hordes teutonnes a su frapper au visage et viser au cœur, mais le vent du boulet a fait ressaisir plus fortement au Français le drapeau de la civilisation qui vacillait dans sa main débile....

Aujourd'hui les soldats Germains ne font qu'appliquer les leçons de leur chef et exécuter mot à mot les prescriptions de leur Kaiser. En 1910, à son armée partant pour l'expédition en Chine, Guillaume II adressait ces paroles: "Point de quartier, vous ne ferez pas de prisonniers, faites-vous la réputation qu'avaient les Huns d'Attila". Et voilà, notée par le roi de Prusse, la filiation qu'il revendique pour ses soudards, paroles révélatrices tout autant que celles du même empereur écrivant à sa cousine, la landgravine de Hesse, après qu'elle eut abjuré le protestantisme: "Je hais cette religion que tu as embrassée, détruire la superstition romaine est le but suprême de ma vie".

La Germanie moderne c'est la servante de la Prusse, de cette Prusse dont Donozo Cortès disait que depuis sa naissance elle était vouée au démon, de cette Prusse incarnée dans ces paroles des pasteurs

de Berlin, qui, à la veille de Noel, annonçaient à leur peuple que la mission divine de l'Allemagne est de crucifier l'humanité. "Nous faisons une œuvre d'amour en tuant nos ennemis, en les faisant souffrir, en brûlant leurs maisons, en envahissant leur territoire."

Ce cynisme des Allemands, nous pourrions en entrant dans le domaine de l'histoire, si voisin du domaine géographique, en montrer bien des traces. Même chez leurs philosophes, n'est-ce pas l'un d'eux déclarant qu'il est inutile et impossible d'éclairer les philosophes de l'étranger, qu'il faudrait changer de fond en comble tout leur être et leur arracher l'âme du corps. Aussi bien est-ce le kantisme, cette négation, ce dessèchement, cette fin de toute vraie philosophie qui, par les professeurs allemands, exerce une impitoyable influence sur l'âme de la jeunesse venue chercher dans les universités sa formation intellectuelle.

Pour eux, la société, les individus n'existent que pour l'Etat. Ils méconnaissent l'éminente dignité de la personne humaine. L'Etat n'est pas soumis au droit commun, il a ses lois propres gouvernant sa vie, parce que tout être obéit à des lois de vie et d'action.

Et les intellectuels Germains vont affirmant que la société est un être vivant, l'individu la cellule, la famille le ganglion nerveux, l'Etat le centre cérébro-spinal.

La société étant donc composée de ces êtres vivants que l'on appelle Etats, l'on voudra appliquer à ces êtres les lois de la sociologie. Une nation qui se développe ne peut le faire qu'aux dépens des autres. C'est la survie du plus fort, tant pis pour les voisins infimes, tant pis pour la Belgique, coupable du péché de faiblesse.

"Le péché de l'Europe, disait Louis Veuillot, c'est la Prusse", le péché de l'Europe c'est cette *kulture* germanique qui prétend dominer le monde, puisque la race allemande est la plus forte et que dans cette force s'incarne son droit. Aussi c'est déformer le droit public que de vouloir lui imposer les règles du droit privé. Un état n'est pas obligé de respecter les traités et les lois. Le traité, c'est un chiffon de papier. Voilà, dit M. Ripert, la doctrine allemande dans toute sa saveur. C'est cette doctrine que des Français comme Cousin, Taine, ont cherché à inoculer à la France, que Renan a présenté contre la

théologie chrétienne en accommodant avec un semblant d'art les rogatons les plus venimeux des écoles de théologie protestante!—devant la fille aînée de l'Eglise on opposait la fille de Luther, façonnée dans les officines scolaires.

Et Johannes Jorgensen n'avait-il pas droit et raison d'écrire que l'Allemagne a, de son poing ganté de fer, frappé au visage toute l'humanité ?

Pénétrons donc quelques instants dans la vie universitaire allemande; suivons pas à pas l'étudiant germanique dans sa formation. Voyons-le peu à peu devenir le *surhomme*, cet animal ennuyeux qui s'est montré enfin plus atroce qu'on ne le supposait, car on ne voyait en lui qu'un jeu d'esprit. Ce surhomme qui partout sur la terre où les peuples veulent être libres a vu en face de lui se dresser des *hommes*.

Mais avant l'université, ça été l'enseignement primaire *obligatoire*. L'obligation se fait à grands renforts d'amende, même avec l'aide de la police qui va chercher les écoliers réfractaires à la maison paternelle et les amène de force à l'école. C'est pour le petit allemand le commencement de cet apprentissage de la docilité, j'allais dire de la servilité, de la discipline, que toute sa vie il aura à pratiquer. Dans son existence, deux sortes d'obligations également supérieures: l'école et l'armée. Il compte les années d'école, il comptera les années militaires.

Et ces années d'école sont longues, les classes *d'adultes* sont obligatoires. Tous les garçons de 14 à 17 ans doivent suivre, l'été, une fois par semaine, l'hiver deux fois, de 5 à 7 heures du soir, des cours spéciaux pour eux dans les écoles publiques, et malheur au patron ou aux parents qui laisseraient l'élève s'absenter. Malheur surtout à l'enfant lui-même, s'il voulait se soustraire à ces classes du soir. Les amendes pleuvraient alors sur tous, non seulement les amendes, mais même les retenues. Ainsi un jeune homme de 16 ans qui gagne sa vie depuis deux ans, se croit un homme et refuse de suivre les classes du soir. Pour les trois premiers manquements, il paye l'amende, mais au quatrième, appréhendé par la police, il est amené à l'école le dimanche et retenu au cachot toute la journée

Telles sont là les douceurs que l'enseignement prussien réserve à ses nourrissons.

Entrez dans les grandes villes universitaires allemandes; c'est encore le spectacle d'une discipline à laquelle nos mœurs de libre Amérique ne nous ont pas accoutumés.

Nous empruntons ici à M. Jules Huret quelques détails piquants sur les étudiants d'Allemagne.

Pénétrez dans la ville; l'université le plus souvent est dispersée aux quatre coins de la cité, précaution hygiénique sans doute destinée à forcer les professeurs et les élèves à prendre de l'exercice, mais qui provient en réalité de l'augmentation du nombre des élèves et du développement des sciences elles-mêmes.—Ici ce sera un institut de chimie, là un laboratoire de physique, ailleurs une clinique, un amphithéâtre et, un peu partout, traîne l'odeur de l'iodoforme, car çà et là on rencontre des adolescents qui, à la suite d'un duel, ont la tête entourée de pansements.

S'ils ne sont pas blessés, ils vous montreront de glorieuses balafres sur leur grosse figure surmontée de la casquette universitaire. N'oubliez pas que celui qui porte cette casquette n'a pas le droit d'arborer un parapluie, oui, il est interdit à l'étudiant de sortir avec un riflard, *surtout quand il pleut*, le code des corporations universitaires ne permettant pas à ses fidèles de se montrer en public même avec un paquet à la main. Ainsi donc l'étudiant dont la profession exige qu'il soit toujours chargé de livres ne peut pas même porter au bout du bras *une livre de chocolat*....

A l'enfant, il faut un hochet, à l'étudiant il faut un modèle: son modèle, c'est l'officier. Rasés ou la lèvre ornée d'une ombre de moustache, les cheveux luisant de pommade, les étudiants se tiennent droits et affectent dans leurs gestes d'imiter la correction militaire allemande dans ce qu'elle a d'extérieur; la raideur, le sérieux, l'impassibilité. Leur chic, c'est de saluer d'un mouvement d'automate du buste qui s'incline et se redresse comme une épaisse tige d'acier. Et, avec ces manières sans grâce, ils font l'effet à première vue de jeunes gens distingués, mais ils pontifient trop tôt; on voudrait les voir plus naturels. Mais on devient naturel....vous le savez bien, seulement que très tard!

Du reste, la tenue de ces adolescents disparaît à table où, comme les Allemands de tout âge, l'étudiant colle les deux avant-bras sur la nappe et, la tête dans son assiette mange, sans s'arrêter et sans dire un seul mot. Dès que son assiette est vide, ce qui demande deux ou trois minutes au plus, car il avale extrêmement vite, sans mâcher, il se relève, le couteau en l'air, la figure luisante, boit un plein verre, s'essuie, pousse un gros soupir et... attend le plat suivant.

Dans les rues, on peut voir ces adolescents par groupes, coiffés d'une casquette plate ou *polo*, posée en arrière, casquette aux couleurs éclatantes, rouge, vert, bleu, jaune, violet ou aux liserés variés. Ils passent fiers, jouant de leur badine, conscients de la sympathie bienveillante qui les entoure, car dans les villes universitaires, si le premier rang est tenu par les professeurs, le second l'est par les étudiants, les officiers n'occupent que la troisième place; de là ce léger antagonisme, cette hostilité latente, un peu hargneuse, entre les deux dernières castes. Jalousie que l'on étouffe rapidement, car on ne veut pas laisser se créer un mouvement d'opposition entre la jeunesse des écoles et l'armée.

Dans tous les pays les jeunes gens s'amusent à se donner des airs importants. Mêlés à la foule, sans pouvoir se distinguer par eux-mêmes, ils veulent du moins parmi les enfants de leur âge être quelqu'un. Chez nous ce sont les bérets, en Allemagne ce sont les casquettes coloriées et, dans les grandes occasions, des rapières et de grandes bottes qui leur prêtent des airs menaçants et terribles, rêve de tous les petits garçons timides.

Sachant bien que l'union fait la force, les étudiants allemands se rassemblent dans des sociétés auxquelles ils ont donné des noms germains latinisés: Saxonia, Cimbria, Hanoveria, Brementia, Boruscia.

Cette dernière est très célèbre, Guillaume II et ses fils en ont fait partie. *Quelle illustration* ! ! !

Dans ces *corporations* qui ont de vagues allures de sociétés secrètes et qui, dit-on, le furent jadis, les étud ants se rassemblent, non plus par catégories d'étude, mais pêle-mêle.

Ces corporations elles-mêmes se divisent en deux sortes: les unes en particulier les corporations catholiques et celles des étudiants protestants en théologie, n'accordent pas réparation par les armes, les autres accordent réparation.

Et nous aurons donc à parler du duel universitaire.

Enfin il existe encore des jeunes gens qui, sans appartenir à aucune corporation, se réunissent afin de pouvoir être représentés aux solennités: ce sont des *pinsons* et des *sauvages.*

Les corporations ont des lois très sévères. Ainsi l'on ne peut appartenir qu'à une seule société. Ici, les jeux de hasard sont interdits; ailleurs, si quelqu'un manque à ses engagements il est privé pendant quelque temps du droit de porter les couleurs et d'assister aux réunions.

Il est formellement interdit à tout universitaire de s'occuper de politique. La faute comporte l'expulsion de l'université.

Il va sans dire qu'à côté des étudiants en corporation, il y a, (et ils sont fort nombreux) les étudiants qui travaillent beaucoup et qui boivent peu de bière. Ceux-là, on ne les regarde pas comme de vrais étudiants.

Dans une seule ville universitaire, sur 2,000 élèves, 400 ou 500 appartiennent à des corporations de sabreurs, et l'on comprend que la besogne scolaire est fortement étriquée à la vie que mènent ces étudiants ou plutôt ces reîtres.

Grâce à la libéralité d'anciens élèves, la plupart des sociétés sont propriétaires d'une maison, on s'y réunit chaque jour. La plus grande des salles est celle où l'on boit, salle de conversation, cabinet de lecture, mais avant tout cabaret.

Visitez l'une de ces maisons, dès le seuil toujours l'odeur d'iodoforme vous monte au nez. Elle vous accompagne dans toutes les pièces, depuis celle où l'on trouve la boîte à pansement jusque dans les chambres et au grenier rempli de rapières, de sabres, et de casquettes multicolores.

Les sociétés comprennent environ 25 membres et elles sont prises au sérieux par les étudiants. Les couleurs de la corporation leur deviennent sacrées. Ils se passionnent pour l'amitié entre frères de couleur. Plus tard, dans l'existence, ces frères d'autrefois se pousseront à l'occasion et se rendront service. Mais la camaraderie des années d'université semble parfaitement désintéressée.

La vie est moins dispendieuse là-bas qu'ici et l'étudiant allemand mange dans les brasseries. Chaque corporation a son restaurant ou sa brasserie et, si un membre fréquente un autre café que celui de sa société, ou va manger dans un autre restaurant, il paye $2.00 d'amende.

C'est la discipline encore, toujours.

Quand on se rencontre dans la rue, il faut se saluer en ôtant sa casquette. Hors les cas de maladie, tout sociétaire doit assister aux beuveries 4 fois la semaine et il lui faut dîner avec ses confrères de couleur. Défense de sortir dans les rues avec une autre coiffure que la casquette, et, n'en déplaise aux demoiselles, l'étudiant rencontré avec une jeune fille est puni sévèrement.

Celui qui refuse de répondre à une provocation est exclu de sa corporation. Que si il manque à la discipline ou encore s'il giffle un camarade et que ce dernier va se plaindre au Recteur de l'université, le coupable est enfermé pour plusieurs jours dans un cachot, car il existe un cachot universitaire où les détenus ne sont pas très à plaindre, puisque ils y reçoivent la visite de leurs confrères, chargés de vin, de bière,de victuailles et de cigares pour le prisonnier.

Voici du reste la journée de l'étudiant allemand. Vers 7 heures du matin il prend son café au lait, puis se rend à la brasserie de sa corporation où il boit la chope matinale, c'est-à-dire plusieurs verres de bière avec quelques bouts de saucisson. A 1 heure c'est le dîner. Il faut croire que, de temps en temps, il fréquente un peu les cours de l'université, mais cela n'est pas très sûr; ne faut-il pas qu'il s'entraîne à la rapière, au sabre, que par conséquent, chaque après-midi il soit à la salle d'arme; que de plus il assiste aux réunions corporatives, aux duels, etc. Aussi bien à ce jeu le jeune homme perd 3, 4 ou 5 semestres; pendant ce temps les autres étudiants travaillent.

Redisons-le: ces corporations où il faut boire et se battre par ordre ne forment pas la majorité des étudiants.

Redisons aussi combien la vie de l'étudiant germain n'est pas dispendieuse. Pour $5.00 il trouvera un très bon logement, sa dépense moyenne sera de 50 sous par jour. Pour $20.00 par mois, l'étudiant pourra donc se loger, se nourrir et se blanchir. Il reste la bière obligatoire dans les corporations, et cela....c'est le gouffre.

Les professeurs, les autorités affectent de donner une certaine importance à ces amusettes de la jeunesse universitaire. La raison, c'est que l'on prétend que cette vie discipline ces jeunes gens, leur apprend à obéir, à réfréner leurs élans....quand ils en ont.

Le duel d'étudiant.

Il y en a eu de retentissants, témoin le duel au pistolet de l'étudiant Bismark, alors de la corporation Hanoveria; mais d'ordinaire, le duel n'est pas la conclusion d'une querelle; l'Allemand, chez lui, en dépit de l'expression "querelleur comme un Allemand", ne l'est pas, excepté le Berlinois. Après tout les loups ne se mangent pas entre eux.

Dans la corporation étudiante il y a un conseil et c'est lui qui prépare les rencontres. Les membres du conseil sont presque dorés sur tranche; ils portent le polo brodé d'or, la veste chamarrée, la culotte blanche, des bottes très hautes, des gants à crispins (comme ceux de nos chauffeurs d'auto) et une longue épée ou rapière. Chaque société a ses oriflammes, sa bannière et tout un *flafla* comique de décorations.

ABBÉ ADOLPHE GARNEAU.

(*A suivre*)



Les pseudo-villes

Il y a quelques semaines, ayant à parler de noms de lieux, le *Bulletin* a exprimé l'opinion que l'on abusait, dans notre pays, du mot *ville* en l'accolant à n'importe quel bourg ou village, sans se soucier de l'effet que produisait cette désinence. Nous ajoutions que cette adjonction du suffixe *ville*, faite à tout propos et le plus souvent hors de propos, n'était pas dans la tradition française, et qu'elle nous valait à nous, des expressions géographiques d'un fort mauvais goût. Et nous citions comme exemples: *Melocheville*, *Arthabaskaville*, *Beauceville*, *Loretteville*, *Luceville* et puis la fameuse *St-Agapitville*. Depuis, il a été question—quelle horreur!—de transformer le beau village si français et si bien nommé Trois-Pistoles en *Trois-Pistoles*ville. On dirait vraiment qu'il y a un parti pris de défigurer les plus beaux noms de nos villages, grands et petits.

On s'est récrié cependant contre notre prétention. Parcourez, nous-a-t-on dit, une carte de France, et notamment la carte de la région de Verdun, et vous verrez que nos cousins ne se gênent point d'affubler leurs villages du suffixe incriminé.

Notre réponse était prête, lorsque nous est arrivée une étude fouillée de M. Ferdinand Paradis, publiciste très averti, sur la question qui nous occupe. M. Paradis ne nie pas qu'il se rencontre en France un certain nombre de noms géographiques avec la terminaison *ville*, mais encore prouve-t-il que ce nombre est assez limité, et que les raisons qui ont déterminé ces appellations ne sont pas les mêmes que les nôtres. Voici au reste la partie de l'étude de M. Paradis qui se rapporte à la question controversée. Elle est aussi concluante qu'on peut le désirer.—E. R.

"Des renseignements obtenus d'un ami, heureux possesseur d'une encyclopédie, il ressort que le mot ville vient de "villa"; que "villa" signifiait maison de campagne ou plutôt ce que les Français appellent une ferme, c'est-à-dire un ensemble de bâtiments répondant à toutes les exigences d'une exploitation agricole et qu'un mur d'enceinte protégeait contre les voleurs. Il ressort également que presque partout en France et plus particulièrement dans la vallée de la Meuse, le suffixe "ville" a été très anciennement appliqué avec son sens original de "villa" ci-haut défini, nullement avec le sens prétentieux qu'on lui donne parmi nous. C'est qu'à une époque où la France était loin de posséder l'unité de langue—à vrai dire elle ne la possède pas encore—un même mot avait souvent une signification très différente, suivant qu'il était employé dans une province ou dans l'autre. En devenant "ville" le mot "villa" n'a pas pris instantanément son sens actuel; il a fallu du temps et un temps plus long dans les endroits qui, à raison de leur éloignement, subissaient plus lentement l'influence de l'Ile-de-France d'où le français devait se répandre pour devenir la langue dominante.

La preuve en est que ce suffixe "ville" est réservé aux noms de petits villages ou de hameaux: sur une liste des 300 principales villes de France on ne voit qu'une dizaine de noms terminés en "ville". Ce sont Abbeville (*Abbatisvilla*, dépendance d'une abbaye); Damville (*Domini villa*); Lunéville; Albertville (fondée par le roi Charles-Albert); Belleville; Charleville (fondée par Charles de Gonzague); Decazeville (en l'honneur du duc Decazes qui y établit des forges et d'un petit village fit une ville); Bonneville; Scotteville (les Français ont eu l'esprit d'y établir un asile départemental d'aliénés, mais on ne dit pas si c'est ce fait qui lui a valu de devenir "ville). Il y a en outre plusieurs "Villeneuve" et "Villefranche".

Les plus grosses agglomérations à nom terminé en "ville" ont une population de 20 à 22,000; à quelques exceptions près (nous verrons plus loin en quoi elles consistent et qu'elles sont légitimes), ce sont d'anciens hameaux qui, par accident, se sont mués en petites "villes". A remarquer que pas même un chef-lieu de département ne finit en ville.

Notre ami le "Cri de Québec" me paraît divaguer avec son Thierville. C'est une commune de la Meuse (population 2,800)qui n'a rien à faire avec Thiers,l'homme d'Etat, ce dernier étant un homme du Midi; pas plus du reste que la ville de Thiers, dans le Puy-de-Dôme (population 18,000) qui remonte aux premiers siècles de notre ère, alors qu'on ne pensait pas encore à honorer la mémoire de M. Thiers.

En France, les suffixes ont un caractère régional. Autour de Verdun, il y a beaucoup de "ville", mais pas en si grand nombre que le "Cri" paraît le croire, en regard à la quantité d'autres noms qu'on y trouve. Sur la Somme et dans le reste de la Picardie, il y a beaucoup de *"court"* (comme dans Ablaincourt, Frégicourt) et quelques "villes), mais encore sont-ils perdus parmi tant d'autres qu'ils ne paraissent guère. Au nord d'Arras on ne rencontre pour ainsi dire aucun de ces suffixes; de même dans la Champagne. En outre ce sont à peine des noms géographiques, si je puis dire: il faut consulter les cartes d'état major pour les trouver et se rappeler qu'en France tout accident de terrain: coteau, ravin, ruisseau, vallon, bois, hameau, tout arbre isolé a un nom, de même que toute ferme et tout petit groupement de bâtiments. Les gens de là-bas n'ont pas à se battre les flancs pour trouver des noms et pour en trouver d'appropriés à leur objet; autrement il y a longtemps qu'ils seraient à bout d'imagination.

On rencontre encore comme suffixes "mont", "fort", "bourg", "ac" et quelques autres moins usités.

Il n'est pas indifférent de savoir que le suffixe "court" est l'ancienne épellation de "cour" et que ce mot vient du latin populaire "curtis" dérivé de "cohors" dans le sens de basse-cour, espace découvert environné de murs ou de bâtiments, dépendant d'une habitation. Comme on voit, les deux suffixes "ville", au sens de "villa", et "court" auraient à peu près le même sens, avec cette différence que le premier est littéralement plus compréhensif, signifiant un établissement agricole dont le second ne serait qu'une partie, la basse-cour ou la cour comprise dans l'établissement. L'on peut croire cependant que dans la pratique, c'est-à-dire dans le langage courant, cette différence s'atténuait jusqu'à l'effacement.

Cette parité de sens nous conduit à la forte présomption (à défaut de la certitude absolue que seules des recherches plus érudites confèreraient) que les suffixes "ville" et "court" n'ont originairement servi qu'à désigner avec une parfaite propriété de terme de simples hameaux, des fermes et des métairies.

Bref, de tout cela, il faut conclure qu'en France le suffixe ville indique que l'endroit qui en est affligé n'est pas une ville, tandis qu'ici il indique que, bon gré mal gré, on veut en faire une ville.

Notre coutume à ce sujet ne vient pas de France. Parmi tous les noms de lieux donnés par des Français entre la date de la découverte et celle de la cession du pays, c'est-à-dire pendant une époque où le français avait autant de fixité qu'une langue peut en acquérir, je ne crois pas qu'il s'en trouve un seul terminé en *ville.* Il y a cependant Bécancourt, du nom d'une famille seigneuriale venue apparemment de la Picardie.

J'ai dit qu'il y a des cas exceptionnels où le suffixe "ville" est employé avec son sens actuel; c'est quand il figure à la suite des noms de personnages de marque qui ont eu part à la fondation ou au développement de "véritables villes", comme dans Decazeville, Albertville et Charleville citées plus haut, comme dans Philippeville en Algérie, nommée d'après le roi Louis-Philippe, etc; le nombre n'en est pas grand.

Si l'on s'était ici borné à employer le suffixe dans des cas semblables, jamais autrement, nul ne songerait à se scandaliser. Du reste, l'usage en eût été forcément restreint et ne fût pas revenu à tout bout de champs, presque automatiquement à chaque érection d'une municipalité-village ou chaque fois qu'un vaniteux, profitant de l'ingnorance ou du snobisme ambiants, trouve moyen d'imposer son nom à son humble village sous couleur de le hisser au rang des villes.

FERDINAND PARADIS.





Nouvelle-Ecosse.—Jeunes Ecossaises encaissant du hareng.

(Prêté par la Commission de Conservation.—)



Groupe de mouflons, près de Banff, Alberta.

Prêté par la Commission de Conservation.

Les Laurentides

Après la mort de M. J. C. Langelier, son fils a trouvé parmi ses manuscrits un livre intitulé: ***La Province de Québec, ses Richesses, Ses Energies.*** M. Gustave Langelier a bien voulu nous permettre de publier quelques parties de cet intéressant travail; nous reproduisons aujourd'hui celle qui a pour titre:

Les Laurentides.

L'axe principal de ce système de montagnes forme la ligne de partage entre les eaux du bassin du Saint-Laurent et celles qui coulent sur le nord et l'ouest dans la baie d'Hudson, ainsi que celles qui descendent vers le nord et l'est pour atteindre l'Atlantique par le fleuve Hamilton.

Ce système, qui embrasse toute la partie de la province située au nord du St-Laurent, se divise en plusieurs rameaux qui entourent des bassins et des plateaux de grande étendue.

Le rameau le plus éloigné vers le nord et désigné sous le nom de "Hauteur des Terres", part de la frontière d'Ontario, un peu au-dessus du 48e degré de latitude, décrit vers le nord un demi cercle d'une cinquantaine de milles en diamètre et descend au midi pour effleurer la tête du grand lac Victoria, qui n'est qu'une expansion du cours supérieur de l'Ottawa. De ce point, l'arête principale monte vers le nord-est sur un parcours d'environ 550 milles, jusqu'aux sources de la rivière Manicouagan, qui débouche dans le St-Laurent, 237 milles en aval de Québec. De la Manicouagan en allant vers l'est, sur un autre parcours de 550 milles, cette arête suit presque la ligne droite jusqu'à la côte de l'Atlantique, ne déviant au sud que pour contourner les grands lacs Ashuanipi et Atikonak qui écoulent leurs eaux dans le fleuve Hamilton.

Au lac Victoria, cette arête a une élévation de 1000 pieds au dessus du niveau de la mer. Cette élévation augmente graduellement en allant vers le nord-est, atteignant 1326 pieds sur les sommets du St-Maurice, 1500 pieds à la tête de la rivière du Chef, le bras principal de la Chamouchouan qui débouche dans le lac St-Jean, 1940 pieds à la tête de la rivière Manicouagan, et 2500 pieds dans le voisinage des sources de la rivière Ashuanipi, l'une des ramifications du cours supérieur du fleuve Hamilton.

La principale arête.—Du détroit de Belle-Isle à la rivière St-Jean, une distance de 312 milles, le littoral du golfe St-Laurent est plat, comparativement uni et le terrain s'élève graduellement jusqu'à la ligne de partage des eaux séparant le bassin du St-Laurent de celui du fleuve Hamilton. Mais à la rivière St-Jean, la côte s'élève soudainement et atteint les proportions d'une lisière de monts et de montagnes qui se continue dans la direction générale du sud-ouest jusqu'au Cap Tourmente, une trentaine de milles en aval de Québec et environ 425 milles en amont du point de départ. Au cap Tourmente, le flanc de la chaîne dévie un peu pour prendre la direction de l'ouest et s'éloigne graduellement du fleuve jusqu'à une distance d'une trentaine de milles en arrière de Trois-Rivières et Montréal, puis, se prolongeant dans la même direction, atteint la rivière Ottawa dans les environs du village de Grandville, où un lambeau de cette chaîne pénètre dans la province d'Ontario et court vers le sud-ouest pour atteindre Kingston et les Mille-Iles. Un peu en amont de Grandville, le flanc de la chaine s'éloigne de l'Ottawa, qu'il longe à une distance variant de dix à vingt milles dans la direction du nord-ouest, sur un parcours d'une centaine de milles.

Entre la rivière St-Jean et le Saguenay, les Laurentides forment un massif partagé en plateaux courant du nord-est au sud ouest, dans une direction à peu près parallèle à celle du littoral du St-Laurent. Ces plateaux sont séparés par des arêtes rocheuses saillissant au dessus du niveau ordinaire et formant les angles des gradins par lesquels le terrain s'élève jusqu'aux hauteurs de la ligne de faîte entre le bassin du fleuve Hamilton et celui du St-Laurent. En d'autres termes, la configuration superficielle de cette contrée est formée par une série attenante de bandes rocheuses et de plateaux intermédiaires ou d'anticlinales rocheuses et de synclinales remplies par des dépôts quaternaires souvent d'une grande profondeur.

Du Saguenay au St-Maurice, distants d'une centaine de milles, les Laurentides forment un massif compact dont la largeur varie de 75 à 100 milles. Dans le voisinage du St-Maurice, ce massif se partage en deux rameaux qui entourent un plateau intérieur qui s'étend vers l'ouest et le nord-ouest jusqu'à la rivière Ottawa. Le rameau du nord forme la ligne de faîte entre le bassin du cours supérieur du St-Maurice et celui de son principal affluent, la rivière Mattawin, et se termine à l'ouest vers les sources de la rivière du Lièvre. L'autre rameau contourne la lisière méridonale du plateau dont la largeur augmente en allant vers l'ouest, atteignant une cinquantaine de milles

entre St-Jérôme et le lac Cyprès, à la tête de la rivière Mattawin. A partir de ce point, la largeur de cette bande montueuse ne varie guère jusqu'à la rivière Ottawa.

Les sommets les plus élevés du rameau du littoral se trouvent entre la rivière St-Jean et le cap Tourmente; leur hauteur augmente en allant vers l'ouest. Il y en a un de 1416 pieds dans le voisinage de l'estuaire de cette rivière, le second de 1307 pieds, un autre de 1332 pieds et un troisième de 1700 en arrière de la baie des Sept-Isles. Le cap Eternité, situé une trentaine de milles en amont de l'embouchure du Saguenay, s'élève à plus de 1900 pieds au-dessus de l'eau et le cap Trinité, à 1800 pieds. La montagne de la rivière Noire, un peu à l'ouest du Saguenay, a 2050 pieds d'altitude; le cap à l'Aigle, à l'embouchure de la rivière Malbaie, en a 2300; la montagne des Eboulements, 2547; le cap aux Oies, 2551; la montagne en arrière de la Baie St-Paul, 3200; le cap Tourmente, 1919; la montagne de Ste-Anne-de-Beaupré, 2687. A l'ouest de Québec, les sommets les plus élevés sont ceux de la montagne Noire, dans le canton Archambault, 2100 pieds, et celui de la montagne Tremblante, dans la vallée de la rivière Rouge, 2380 pieds.

En général, la hauteur de ces deux lisières montueuses est de 1000 à 1200 pieds au dessus du niveau de la mer. Elles sont séparées par un bas plateau qui commence à une quinzaine de milles de la rive gauche du St-Maurice et s'étend vers l'ouest jusqu'au lac Témiscamingue, d'où il continue dans la province d'Ontario, au delà de la rangée de montagnes courant au nord du lac Nipissing et du lac Supérieur jusque dans le Manitoba et les prairies du Nord-Ouest, et vers le nord, à partir du grand lac Victoria jusqu'à la baie James.

Nos géologues comprennent dans la péninsule du Labrador la partie de la province située à l'est et au nord du Saguenay. Cette péninsule, dit le Dr. Low, est un plateau élevé, onduleux, qui s'élève assez brusquement à quelques milles de la côte, à des hauteurs variant entre 1500 et 2500 pieds, cette dernière élévation étant un peu plus considérable que celle du plateau d'épanchement de l'intérieur. La partie la plus élevée de la région de l'intérieur se trouve près du haut massif de granit, au nord des sources des rivières Peribonka, aux Outardes et Manicouagan. Sur la rivière Betsiamites, la haute chaîne commence à environ 45 milles dans l'intérieur et se prolonge jusqu'au centième mille au delà duquel le terrain est comparativement uni et un peu plus bas. Sur les rivières Romaine et St-Jean, les hauteurs, formées d'un grand massif de roches éruptives, commencent à environ vingt-cinq milles de la côte et leur déploiement en profondeur est d'environ 50 milles. Le niveau général de cette lisière est d'environ 2000

pieds et beaucoup de sommets ont plus de 2500 audessus de la mer, tandis que la surface générale de la contrée qui se trouve immédiatement en arrière ne dépasse pas beaucoup 1600 pieds d'élévation. Il y a des hauteurs semblables sur la rivière Moisie où le niveau général est de plus de 1500 pieds et où quelques unes des chaînes de montagnes atteignent une hauteur de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. A partir de la rivière St-Jean, et en descendant jusqu'au détroit de Belle-Isle, il y a une large bande de terrain bas entre le rivage et le plateau rocheux qui s'élève en arrière. Cet intervalle est accidenté par des buttes et des coteaux dont l'élévation n'excède nulle part 400 pieds. Le terrain qui borde immédiatement le rivage ne s'élève pas à 200 pieds de hauteur, même à la tête des bases.

Dans le voisinage de ces hauts sommets, il y a parfois des bouleversements assez considérables dans la surface terrestre; mais, en général, le terrain occupé par les différents rameaux des systèmes Laurentiens forme un plateau onduleux, mamelonné, dont les dépressions sont remplies de "drift" et forment des vallons dont le fond est presqu'invariablement occupé par des lacs aux eaux limpides et pures. Le nombre de ces lacs, qui se comptent par milliers, est l'un des traits les plus caractéristiques du système Laurentien. Des collines arrondies, usées par la glace de l'époque glacière, surgissent presque partout de ces vallons. La hauteur de ces collines dépasse rarement 3 ou 400 pieds, et, dans les endroits où les feux de forêt ont exercé leurs ravages, les sommets n'offrent aux regards que le roc dénudé, ce qui donne une triste apparence au pays.

Dans la région située à l'ouest du St-Maurice, le sommet des collines qui n'ont pas été dévastées par le feu, est ordinairement couvert par des forêts de bois franc dont le feuillage plus pâle fait un contraste frappant avec celui des conifères qui occupent les fonds des vallons.

La partie de ces deux systèmes de montagnes bordant l'estuaire du St-Laurent a mis beaucoup de personnes sous la fausse impression que la province de Québec ne renferme qu'une étroite lisière de terrain plan encaissée entre deux chaînes de hautes montagnes occupant tout le reste de son territoire jusques aux frontières, au nord et au sud. C'est un peu l'idée qui ressort de la Géologie du Canada par Logan et adoptée par plusieurs européens qui ont écrit sur notre province. Pourtant, c'est le contraire qui est vrai: si l'on tient compte de son immense étendue, il faut admettre qu'il n'y a pas en Europe de pays aussi peu montagneux que la province de Québec.

J.-C. Langelier.

Nos ressources cynégétiques

Un missionnaire qui, dans les dernières années du XVIIème siècle, avait parcouru tout le nord de la province de Québec, desservi les missions outaouaises, habité Tadoussac, fréquenté la région du lac St-Jean, qui avait visité les profondeurs du Labrador et fait partie de deux expéditions à la Baie d'Hudson, le Père Antoine Silvy, s'exprimait ainsi vers l'année 1709, sur les richesses cynégétiques de notre pays:

"Si les bois sont pleins d'insectes, on y trouve aussi plusieurs sortes d'animaux dont les peaux font le principal commerce de ce pays.

"Ces animaux sont les orignaux, loups-cerviers, martres, renards, visons, loups des bois, pékans, carcajous, cerfs et ours noirs. Il y a aussi des animaux amphibies qui sont la loutre, le rat-musqué et le castor. On fait la chasse à ces bêtes sauvages pendant l'hiver. Les peaux de celles qui sont prises pendant l'été ne sont bonnes à rien. quittant le poil dont elles ne sont pas bien fournies en ce temps.

"On trouve aussi dans ces bois d'autres animaux dont les peaux n'ont aucun débit; parmi elles est le porc-épic, la bête puante, l'écureuil, et la belette blanche".

Aujourd'hui la peau de l'écureuil et de la belette est prisée sur nos marchés à fourrure. Dans une autre relation, le même missionnaire aborde encore le même sujet qui lui paraît évidemment d'un intérêt capital:

"Si on trouve bien des insectes et différents animaux dans ces bois, on y trouve aussi du gibier. Il est de deux sortes; l'un sédentaire, et l'autre passager.

"Le gibier sédentaire est le lièvre et la perdrix. Il ne quitte jamais le bois, quoiqu'il soit poursuivi des chiens. Le second est de deux sortes: l'un est la perdrix grise et l'autre tirant sur le noir. Elles sont grosses comme des gélinottes de France, font leur nid sur la terre où elles se mettent la nuit, et perchent le jour sur les arbres.

"Le gibier passager est la perdrix blanche et la tourterelle. On n'a de cette première que dans les hivers très rudes, pendant lesquels le froid excessif la chasse du Nord. Elle vient dans les bois de cette colonie; elle est de la grosseur et de la nature des autres, excepté qu'elle est grise l'été et blanche l'hiver, son goût approche fort de la bécasse de France. La tourterelle est semblable au bizet; elle vient le printemps

en ce pays pour y couver et se place ordinairement dans les hêtrières. Elles sont en si grande quantité qu'elles occupent des quatre lieues de terrain, et il n'y a guère de branches dans tous les arbres où il n'y ait un nid".

Le Père passe ensuite au gibier de rivière ou de mer.

"Il y a en ce pays une grande quantité de gibiers de rivière; on en voit de toutes les sortes pendant l'été. On y trouve des outardes, des oies bernaches, des canards, des sarcelles de plusieurs espèces différentes. Je mettrai parmi ce gibier celui qui habite dans les endroits marécageux ou sur le bord des rivières, comme la bécassine, la bécasse, le rable, le pluvier, le chevalier, le corbigeau et l'alouette dont il y a plusieurs sortes".

Ce tableau du Père Silvy tracé, il y a plus de deux cents ans de distance, pourrait, en tenant compte des circonstances, s'appliquer à notre époque. Malgré les massacres dont on s'est plaint de tout temps, nos ressources cynégétiques ne paraissent pas du tout compromises, et la Province de Québec est toujours le pays recherché des chasseurs et des pêcheurs.

Seulement, à l'époque où vivait le Père Silvy, les dépouilles de nos animaux à fourrure n'avaient pas la valeur qu'elles ont acquise depuis.

Des peaux que l'on estimait alors de peu de valeur comme celle de l'écureuil, du rat-musqué, de la belètte et du lapin, entrent aujourd'hui largement dans la confection et ont pris une importance qu'on ne leur connaissait pas, il y a même à peine quinze ans.

Parmi les oiseaux, la Province de Québec a retenu toutes les espèces que mentionne le Père Silvy, sauf la tourterelle ou tourte qui semble à jamais disparu depuis une quarantaine d'années. L'extinction de cette espèce, que les uns attribuent à une chasse désordonnée, les autres à une épidémie, a été pour nous une perte sensible. Elle faisait en effet les délices du chasseur et des gourmets en même temps.

Le gibier de mer et le gibier de grève qui se composent de tous les oiseaux palmipèdes ou échassiers qui viennent nicher chaque printemps sur la lisière du littoral et sur certaines îles et rochers du fleuve et du golfe St-Laurent, sont, je crois, presque aussi abondants que dans le passé; cependant, j'ai le regret d'observer de nouveau que, malgré certaines mesures prises à l'encontre, la destruction de ces espèces se poursuit encore dans des proportions bien de nature à causer des appréhensions. On vient de partout avec des vaisseaux opérer chaque année des razzias que nous avons été jusqu'ici impuissants à empêcher tout-

à-fait. Ces déprédations ont pour objet plus particulièrement le canard eider dont le précieux duvet a une valeur commerciale considérable.

Dans mes rapports précédents, j'ai appuyé sur l'importance de la pêche de sport, toujours si attrayante et si populaire. C'est à ce point que tous les lacs et rivières qui avoisinent les chemins de fer ou même les grands chemins sont convoités, non seulement par les gens du pays, mais par de riches étrangers qui ne dédaignent pas de venir y jeter la ligne. On s'assure généralement la possession d'un ou de plusieurs lacs en se formant au préalable en clubs, ce qui permet de partager les dépenses tout en procurant à chacun des membres des privilèges spéciaux.

A l'heure actuelle, la Province de Québec compte plus de 350 clubs de chasse et de pêche dont quelques-uns sont luxueusement installés, et chaque année, à mesure que s'ouvrent de nouvelles routes, de nouveaux clubs ou syndicats surgissent, je pourrais dire, de tous côtés.

Nous n'apprendrons à personne que nos lacs, qui se chiffrent par milliers, méritent à tous égards la réputation qu'on leur a faite. Ce n'est pas même de la vantardise que de dire que nulle part dans le monde, on ne saurait montrer un ensemble de nappes d'eau aussi limpides, aussi pittoresques et aussi merveilleusement pourvues de poissons de toutes espèces. Nous n'entendons pas revenir sur ce qui a déjà été dit de nos rivières à saumon, telles que les rivières Bonaventure, Cascapédia, Grande Rivière, et tant d'autres que l'on rencontre du côté nord de la Province, comme du côté sud; leur renommée a franchi depuis longtemps les frontières et l'on sait à quel point elles sont prisées.

Il en est de même de nos territoires de chasse qui bordent ces grandes rivières et qui servent d'asile à cet animal si recherché des amateurs de chasse, l'orignal.

Les sportsmen étrangers et surtout les américains avouent que ce sont leurs endroits de prédilection, lorsque l'automne fait son apparition, et qu'ils ne sauraient trouver nulle part ailleurs de jouissances plus complètes que dans ces grandes et anciennes futaies au milieu desquelles coulent les plus beaux cours d'eau du monde.

Dans ces dernières années, le gouvernement a créé d'importantes réserves forestières dans la Gaspésie. Ces réserves constituent, sans doute, une importante mesure de protection pour nos forêts, mais elles ont encore cet autre avantage de nous fournir de nouveaux territoires de chasse d'une grande étendue et qui ne le cèdent en rien à aucun autre de la province pour l'abondance et la variété du gibier.

Ces mesures préventives ne manqueront pas assurément de recevoir l'approbation du public.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que l'annexion de l'Ungava ou du Nouveau-Québec a en quelque sorte doublé l'étendue de notre domaine, si immense déjà, de la chasse et de la pêche.

Il y a, en cette partie de notre pays, des milliers de lacs et rivières dont quelques-uns ont été explorés par la Commission géologique du Canada et que l'on sait regorger de toute espèce de poissons. On cite maintenant à l'est et à l'ouest du Nouveau-Québec, des rivières à saumon qui ne le cèdent pas en importance et en richesse aux plus grands cours d'eau de la côte nord du St-Laurent. Le temps n'est pas venu sans doute d'utiliser ces nouvelles sources de richesse, mais il est permis d'espérer que des voies de communications donneront tôt ou tard accès à ces régions lointaines, que seuls les Esquimaux et les Nascapis parcourent aujourd'hui, et en rendront la pénétration plus facile avant longtemps aux amateurs de sport que les distances n'ont jamais effrayés.

HECTOR CARON.

M. Hector Caron est surintendant de la chasse et de la pêche pour la province, et l'un des membres de notre Société. Nos lecteurs nous sauront gré d'avoir publié cette étude qui est l'une des plus complètes et des plus intéressantes qui aient encore paru. Elle a surtout son importance pour l'étranger qui ne possède généralement que des notions assez confuses sur nos richesses cynégétiques. E. R.



Commission de géographie

DÉNOMINATIONS DE CANTONS, LACS ET RIVIÈRES.

Il y a eu deux séances de cette commission, la première en date du 3 novembre, la seconde le 1er décembre.

A la première séance, la Commission invitée à dénommer trois nouveaux cantons dans la Gaspésie, s'est arrêtée aux noms suivants:

Canton Lemieux.—Du nom de l'honorable M. Rodolphe Lemieux, ancien député de Gaspé.

Canton Baldwin.—On devait bien en effet rappeler au souvenir des nôtres la mémoire de l'un des plus grands hommes d'Etat du Canada, l'un de ceux qui aidèrent puissamment le plus illustre de nos compatriotes, Lafontaine, à nous obtenir le gouvernement responsable. Baldwin, d'origine anglaise, se montra, dans tout le cours de sa carrière, sympathique aux Canadiens-français, et il compte, aux yeux de l'histoire, parmi les plus ardents défenseurs des libertés canadiennes.

On se rappelle en plus que Baldwin, ayant été défait aux polls dans la province d'Ontario, un comté de la province de Québec, la division électorale de Rimouski, voulut reconnaître les services qu'il avait rendus au pays en l'élisant par acclamation.

Canton Courcelette.—Voici un nom qui est un peu présent à la mémoire de tous. Il évoque le souvenir d'une action d'éclat, d'un fait d'armes dans lequel s'illustra, au mois de septembre dernier, le 22ième bataillon canadien-français.

Courcelette est une petite commune de la Somme, à 10 kilomètres de Véronne.

La Commission a ratifié le choix de deux noms de lacs placés dans la Réserve des Sauvages micmacs, entre les cantons Mann et Ristigouche, comté de Bonaventure. Ces deux nappes d'eau sont le *lac des Capucins,* dénommé ainsi en souvenir des missionnaires Capucins qui desservent actuellement la tribu micmaque, et le *lac Maillard,* du nom d'un des plus anciens missionnaires des Micmacs. M. l'abbé Pierre Maillard, décédé en 1762, était aussi en 1740 le vicaire général de l'évêque de Québec.

On a mis à l'étude deux noms de rivières portant des noms sauvages mais qui sont entrés depuis longtemps dans la circulation. Ce sont les rivières *Wabano* et *Pikauba.*

La rivière *Wabano* est un affluent de la rivière Saint-Maurice. On l'appelle aussi, de temps à autre, rivière de la *Jonglerie.* D'autre

part, un arpenteur qui l'explora vers 1894, M. A. G. Genest, a noté le fait que les sauvages dit Têtes-de-Boule l'appelaient le plus souvent *Cousapsigan*.

Subséquemment, de nouveaux relevés de la rivière furent effectués, notamment en 1914, et les arpenteurs s'arrêtèrent à la dénomination de *Wabano*. C'est cette dernière qui doit prévaloir. Ajoutons que *Wabano* implique précisément, dans la langue des Têtes-de-Boule, l'idée d'une jonglerie, d'une rivière au jongleur.

La Commission a dû également fixer d'une manière définitive le nom d'un cours d'eau situé dans la région du Saint-Maurice, entre les réserves Flamand et Vermillon. Il s'agit de la rivière et du lac *Coucoucache*.

Le croirait-on! certains cartographes anglais ont cru pendant longtemps qu'ils se trouvaient ici en présence d'un appellation relevant d'un idiome sauvage, et pour bien établir que c'était là leur impression, ils ont imprimé un peu partout *Coocoocash*!

Queques-uns des nôtres se laissèrent prendre au début par l'apparence bizarre de ce mot *Coocoocash* et peu s'en fallut qu'on rangeât le nouveau venu, si curieusement attifé, parmi les produits de la langue algonquine.

Heureusement, à la faveur de la tradition, la vérité s'est fait jour et l'on a la preuve aujourd'hui que *Coucoucache* est une dénomination purement française.

C'est M. l'abbé J. B. Proulx qui, le premier, fit connaître la tradition au sujet de l'appellation de ce cours d'eau.

Vers 1660, raconte-t-il, les Iroquois portèrent leurs armes sur le Saint-Maurice; ils y anéantirent la nation des Ecureuils et détruisirent en grande partie celle des Attikamèques. Voici comment ils s'y prirent. Ils se cachèrent tout d'abord à l'embouchure de la *Coucoucache*, et pour mieux attirer leurs ennemis dans un piège, les Iroquois imitèrent le cri du coucou. Les Attikamèques, pensant que c'était là une retraite, une *wache* ou *cache* de coucous, s'y portèrent sans défiance pour faire la chasse, mais ces vilains et faux coucous firent des chasseurs un sanglant carnage. C'est la raison pour laquelle le nom de *Coucoucache* demeura à la rivière et au lac qui l'avoisine.

PIKAUBA est le nom d'une rivière et d'un lac situés dans le parc national des Laurentides. Quelques-uns l'orthographient *Upikauba*, mais la commission a donné la préférence à *Pikauba*. Ce mot montagnais, que l'on a quelque peu déformé, vient de *Opikobau*, et, d'après le P.

Lemoine, linguiste, désignerait un lac ou une rivière bordée d'aulnes, de joncs, etc.

A la date du premier décembre, la commission était appelée à se réunir de nouveau pour examiner certaines dénominations géographiques que le Bureau géologique du Canada se proposait d'inscrire sur de nouvelles cartes en préparation.

Les dénominations dont il était ici question se rapportaient en bonne partie à l'extrême nord de la région de l'Abitibi.

La commission, après examen, a dû rejeter plusieurs appellations qu'elle a jugées peu appropriées, puis finalement les noms suivants ont été acceptés:

Lac Opawika.—Nappe d'eau de dix milles de longueur située près de l'embouchure de la rivière du même nom.

Il paraît qu'en Algonquin *Opawika* voudrait dire *tapageur, faisant du bruit.*

Lac Fiset.—Au lieu de *Tanopawika.* Dénommé en l'honneur du général E. Fiset, sous-ministre de la milice.

Lac Lessard.—C'est une nappe d'eau de six milles de longueur. Du nom de l'inspecteur général des forces canadiennes.

Lac Bras-Coupé.—C'est un nom donné autrefois par l'arpenteur O'Sullivan à un lac de 12 milles de longueur.

Lac Venteux.—C'est encore un grand lac de 10 milles de long.

Lac du Lynx.—Une nappe d'eau de 11 milles de longueur qui s'appelait jadis *Dinachagamau.* Ce mot se traduit par "œil du lynx."

Lac du Trappeur—Il est situé sur la rivière Opawika. On a, préféré cette dénomination à un autre nom devenu banal.

Lac du Chaos.—Cette nappe d'eau d'une dizaine de milles portait un nom sauvage que l'on a cru devoir supprimer.

Dans la même région le lac *Titipeté* a été remplacé par le lac *Rosalie* et le lac *Haycock* par *Marie-Claire.*

Il y avait à dénommer une rivière qui se déverse dans le lac Obiduan. On l'a baptisé du nom de *Gaudet,* en l'honneur du lieutenant-colonel de ce nom qui a formé et organisé le 22ème bataillon canadien-français.

On a laissé subsister l'appellation de rivière *Piqui,* tributaire de la rivière Ruban. *Piqui* désigne une "mouche de sable."

La Commission a éprouvé un peu plus d'hésitation pour le lac *Menjobagus,* nappe d'eau de quatre milles de long sur autant de largeur, et qui se rencontre dans la région du Saint-Maurice. Cette appellation, qui a été donnée par les sauvages Têtes-de-Boule, et que l'on traduit

par *truite saumonée,* ne se présente pas avec une physionomie bien attrayante. On aurait désiré la retirer de la circulation, mais les explorateurs et les arpenteurs sont d'avis que ce nom, même avec ses allures bizarres, est généralement connu dans toute la région, et que ce serait une erreur de le supprimer.

La dernière séance s'est terminée par l'adoption de certaines règles spéciales à suivre lorsqu'il s'agit d'orthographier des noms sauvages. Ces règles seront communiquées aux explorateurs et aux arpenteurs, qui ont souvent l'occasion d'inscrire sur leurs plans des dénominations relevant de l'algonquin ou de la langue montagnaise.

Ces deux séances, où il s'est fait beaucoup de travail, ont été présidées par M. Amos, chef du service hydraulique. Les autres membres présents étaient M. M. T. Denis, J.-E. Girard, L.-P. Geoffrion, J.-N. Miller, J.-C. Piché, Em. Normandeau, R. Rocher, Avila Bédard et Eug. Rouillard.

E. R.



Chronique géographique

*
* *

LE CERF D'AMÉRIQUE.—Il est plus généralement connu ici sous la désignation de *wapiti*.

Cet animal est l'un des plus gros de la faune de l'Amérique du Nord. Il errait autrefois par milliers sur tout le continent. Aujourd'hui, d'après une étude publiée dans le rapport de la Commission de Conservation par M. Millar, de l'université de Toronto, il ne reste plus que quelques bandes disséminées le long des montagnes Rocheuses, et quelques troupeaux isolés dans les forêts du nord du Manitoba et de la Saskatchewan.

Il est probable, d'après M. Millar, que le nombre total de *wapitis* ne s'élève pas à plus de 60,000 dont à peu près 5,000 vivent au Canada.

Le *wapiti* est le plus gros cerf à cornes rondes du monde. Il vit principalement d'herbe, de plantes et d'arbustes, tels que les petits peupliers, les petits bouleaux et les petits saules.

*
* *

LA MORT DU P. LACOMBE.—Toute la presse du pays a payé un tribut d'éloges bien mérité à ce grand missionnaire de l'Ouest canadien, le R. P. Lacombe, O. M. I., décédé le 12 décembre 1916, à Midnapore, dans l'Alberta, à l'âge avancé de 90 ans.

Le P. Lacombe, que les sauvages appelaient *Kanitapekiskwet*, c'est-à-dire "celui qui parle bien", a joué un rôle considérable dans ces immenses plaines de l'Ouest, aujourd'hui divisées en trois provinces.

Au cours de sa longue vie,—comme le font remarquer les *Cloches de Saint-Boniface*,—le P. Lacombe a été en contact avec les types les plus variés; il a vu les missions anciennes, les sauvages, les métis, les premiers colons, puis le peuplement de cette partie du Canada par les multitudes qui l'occupent aujourd'hui.

A plusieurs reprises, le gouvernement canadien lui a confié des missions fort délicates auprès des tribus sauvages dont il avait la desserte. Il exerçait sur ces enfants de la nature un véritable ascendant et il en profita pour leur faire accepter la civilisation chrétienne. Il était en outre leur porte-parole auprès du gouvernement et Dieu seul sait les immenses services qu'il leur rendit dans les moments les plus difficiles.

On lui doit la création d'un hospice dans l'Ouest, et il est de plus l'auteur d'un dictionnaire de la langue crise qui a été d'une grande utilité aux missionnaires.

Une religieuse du couvent de la Providence prépare en ce moment une vie du grand missionnaire canadien que la mort vient de nous enlever. Notre public accueillera certainement avec faveur cet hommage à la mémoire d'un apôtre qui a tenu une si grande place, tant dans la vie religieuse que dans la vie civile et économique.

* * *

La ville de Saint-Jérôme.—Saint-Jérôme, chef-lieu du comté de Terrebonne, a été souvent appelée la reine du Nord.

C'est une ville particulièrement intéressante et progressive.

Située aux pieds des Laurentides, à proximité des terrains de chasse et de pêche, St-Jérôme, que traverse la rivière du Nord, jouit d'un climat salubre, possède à ses portes de riches forêts en essences de toutes sortes; sur les bords de sa rivière, sur les pentes de ses côteaux et de ses montagnes, offre des endroits idéals pour résidences privées.

Le C. P. R. et le C. N. R. desservent la ville, qui est à 33 milles de Montréal et la mettent directement en communication avec le nord, le sud, l'est et l'ouest du Canada.

On y compte un grand nombre d'industries; nous ne mentionnerons que les principales:

Dominion Rubber Co., succursale de la Canadian Consolidated Rubber Co., employant 525 mains;

Cie de Papier Rolland, employant 250 mains;

Regent Spinners Limited, employant 100 mains;

Cie Nationale de Pianos, employant 25 mains;

Fonderie Viau, employant 20 mains;

De plus, la minoterie Drouin, la minoterie Valiquette, la scierie Filion, la scierie Gandon, la scierie Meunier; la Eagle Lumber Co., la manufacture d'ouvertures S. Monette, celle de Therrien; la manufacture de confection Bisaillon; enfin, la manufacture de ciment Laflamme et la briqueterie Villeneuve, qui prennent de plus en plus une grande extension.

St-Jérôme possède un grand collège commercial dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, un couvent académique avec pensionnat

et une école maternelle, dirigés par les SS. de Ste-Anne; de plus, les écoles privées Primeau et Lecault et les écoles du soir.

La municipalité possède et exploite son aqueduc et son système électrique, vendant lumière et énergie. L'usine électrique peut développer 600 H.P.

La ville est appelée à devenir sous peu une des principales villes industrielles de la province de Québec—sans que pour cela, elle ne cesse de par sa situation, son climat, sa rivière, ses forêts, ses montagnes, etc., etc., de rester un endroit idéal pour y vivre et jouir de tous les avantages de la campagne.

Sa population est actuellement de 4,350 habitants.

* * *

La maitrise de la mer.—Dans un grand conflit où plus de vingt nations sont présentement engagées, la maîtrise de la mer, nonobstant les sous-marins allemands qui ont coulé des centaines de vaisseaux, demeure toujours aux Alliés.

Il ne s'en rencontre pas moins des esprits chagrins qui se demandent de temps à autre ce que fait la flotte et quels services elle a rendus M. Paul Cloarec, de la Société de Géographie de Paris, répond comme suit à cette question:

"Si nous n'avions pas été maîtres de la mer, nos côtes auraient été ravagées, Brest peut-être occupé;

"Si nous n'avions pas été maîtres de la mer, nous n'aurions pu entreprendre ni nos opérations des Dardanelles, ni l'occupation de Salonique, ni le sauvetage de l'armée serbe;

"Si nous n'avions pas été maîtres de la mer, les tentatives allemandes pour soulever le Maroc, les Indes, l'Irlande, auraient pu aboutir;

"Si nous n'avions pas été maîtres de la mer, les représentants de toutes les races ne seraient pas aujourd'hui sur notre front pour combattre les Barbares;

"Si nous n'avions pas été maîtres de la mer, nous n'aurions plus depuis longtemps ni charbon pour nos industries, ni fer pour nos obus, ni vivres pour nos soldats et nos populations;

"Si nous n'avions pas été maîtres de la mer, les Allemands auraient de tout en abondance.

"Vous n'avez donc qu'un mot à répondre à ceux qui demandent à quoi sert la Marine:

"Elle nous assure la Victoire."

* * *

La colonisation dans l'Abitibi.—Le rapport du ministère de la Colonisation nous fournit quelques renseignements instructifs sur le mouvement colonisateur dans la région de l'Abitibi.

D'après le recensement effectué par M. l'abbé I. Caron, missionnaire colonisateur, la région de l'Abitibi comprenait, en 1916, 255 familles représentant une population de 1847 âmes.

En 1915, la population était de 1254 âmes. Ce recensement est concluant; il prouve que le mouvement de colonisation dans cette région lointaine augmente considérablement.

Le plus nombreux groupe de colons—107 familles—se trouve installé à Amos.

M. l'abbé Caron ajoute qu'il règne une belle émulation entre les citoyens de chaque canton; c'est à qui réussira à peupler le plus rapidement son territoire et à le défricher.

* * *

Les pêcheries canadiennes.—La valeur des pêcheries canadiennes a augmenté énormément depuis dix ans.

Il y a peu d'années, elle s'élevait à vingt millions de piastres; elle oscille aujourd'hui, d'après M. D.-J. Byrne, président de l'Association des pêcheries canadiennes, entre 30 et 35 millions de piastres.

En Colombie-Britannique, les pêcheries ont rapporté, en 1915, $12,000,000.; en Nouvelle-Ecosse, $8,000,000.; au Nouveau-Brunswick, $5,000,000.; dans l'Ontario, $2,750,000.; dans Québec, $2.000,000.

* * *

L'industrie du varech.—Cette plante marine dont on extrait la potasse et quelques autres produits précieux se trouve un peu partout dans notre pays. Seulement, on ne l'utilise guère.

Le professeur Cameron, de l'université de Manitoba, est d'opinion que l'on pourrait tirer des côtes de la Colombie-Britannique, qui sont



Espadon, du poids de 400 livres.



Thon ou Maquereau bâtard.

Prêté par la Commission de Conservation.

couvertes de deux genres de varechs, au moins 235,000 tonnes de ce produit d'une valeur de $11,000,000. par année. Le rendement en iode serait d'environ 950 tonnes, d'une valeur de $3,500,000., à raison de $38.75 la tonne. Ces chiffres sont basés sur les prix courants du chlorure de potasse et d'iode avant la guerre. Le chlorure de potasse qui se vendait $38. la tonne en juillet 1914, est excessivement rare en ce moment, bien qu'il soit coté de $400. à $500. la tonne. Le prix de l'iode, $4.00 en 1915, est maintenant porté à $4.75.

* * *

LE CHARBON A L'ILE VANCOUVER:—

M. Charles H. Clapp, de la commission géologique du Canada, a publié, sous les auspices du ministère des Mines, un rapport très élaboré sur la richesse du bassin houiller de l'Ile de Vancouver, dans la Colombie Anglaise, et notamment dans la région de Nanaïmo.

C'est en 1852 que fut commencée, dans le district de Nanaïmo, l'extraction de la houille.

Au 31 décembre 1912, ces champs de houille avaient déjà produit 24,500,000 grosses tonnes, soit les trois cinquièmes de la production globale de houille de la Colombie-Britannique.

La production actuelle dépasse un million de tonnes par année, et d'après M. Clapp, ces terrains ont un long avenir industriel, car on a estimé les réserves houillères de ce bassin à 1,340,000,000 tonnes.

Les houilles des diverses couches sont assez semblables; c'est un charbon bitumineux, agglutinant et d'assez bonne qualité.

* * *

COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE CANADIENNE.—Le Musée Victoria, à Ottawa, que nos concitoyens qui voyagent devraient visiter plus souvent, a acquis depuis quelque temps une collection intéressante de spécimens provenant de la région de la rivière Thompson, dans le sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique.

Cette collect on est typique et assez complète pour donner une excellente idée générale de la technologie et de l'ethnographie des anciens occupants de ce district, et qui, évidemment, étaient les ancêtres des Indiens qui y demeurent maintenant.

Le mode de vie des peuples préhistoriques qui habitaient la principale vallée de la Thompson était resté inconnu jusque vers l'année 1897. On commença donc les recherches en cette année, et c'est le président du musée américain d'Histoire naturelle de New-York qui fournit les fonds nécessaires à la première expédition.

On ne saurait dire encore d'une façon certaine quelle est l'antiquité des spécimens trouvés, mais si l'on en juge d'après l'absence complète d'objets fabriqués par les blancs dans maints endroits explorés, on peut conclure que les spécimens trouvés là ont été faits et utilisés avant l'arrivée des voyageurs blancs, c'est-à-dire il y a plusieurs centaines d'années.

* * *

La disette du Papier:—Elle est aujourd'hui générale par le monde entier.

En Amérique, au Canada, où pourtant les fabriques de pulpe ne manquent pas, pas plus que la matière première, la crise du papier ne laisse pas que de se faire sentir péniblement. On donne pour raison que nos fabriques de pulpe sont obligées d'approvisionner le monde entier et que, ne suffisant plus à la tâche, elles ont dû hausser les prix de la pâte de bois.

La crise du papier est surtout intense en France. C'est à ce point qu'on a été obligé de réduire le format d'un grand nombre de journaux, et que les librairies ont augmenté le prix de leurs livres.

Cette disette du papier en France s'explique. On faisait venir jusqu'ici de Norvège ou de Suède la pulpe de sapin servant à la fabrication du papier, et voici que, depuis la guerre, cette exportation est devenue de plus en plus difficile.

La France, en ces dernières années, a songé aussi à utiliser la pâte de bois venant du Canada ou des Etats-Unis, mais ses importations de ce côté étaient assez restreintes. On a toujours préféré le marché de la Scandinavie à celui de l'Amérique.

* * *

Mort d'un géographe Francais:—

La presse française nous a fait part, en ces dern ers mois, de la mort d'Onésime Reclus, géographe français, à l'âge avancé de 79 ans.

Il était le frère d'Elisée Reclus, le célèbre auteur de la *Nouvelle Géographie Universelle.*

Onésime Reclus a laissé lui-même plusieurs travaux importants: *La Terre à vol d'Oiseau, France, Algérie et Colonies* et son œuvre capitale, le *Plus beau royaume sous le ciel*, où il vante à leur juste prix les mérites de la France. M. H. Froidevaux cite encore, dans le *Larousse mensuel*, un ouvrage manuscrit du même auteur, mais qui attend la fin de la guerre pour voir le jour. Ce manuscrit serait consacré, parait-il, à l'essor de la race française au Canada.

* * *

L'origine du nom de Moldavie:

A en croire la légende, la Moldavie (partie nord du royaume de Roumanie) tirerait son nom de celui du chien qui accompagnait Dragosh, le fondateur de la principauté.

Dragosh étant venu dans cette région chasser l'auroch avec son chien Molda, le chien se noya dans une rivière qui, depuis lors, porte son nom.

D'autre part, on trouve dans les armoiries de la Moldavie une tête d'auroch, rappelant cet épisode de son histoire légendaire.

Quant aux aurochs, on sait qu'il n'en existe plus en Roumanie depuis longtemps. Les rares et derniers représentants de l'espèce sont conservés en Lithuanie dans les chasses du tsar.

Le Japon s'enrichit.—Tout comme pour les Etats-Unis, la guerre a enrichi le Japon. Les réserves d'or de ce pays, qui étaient avant la guerre de 35 millions de livres, s'élèvent maintenant à plus de 60 millions de livres.

L'activité financière du Japon est, comme celle de l'industrie et du commerce, phénoménale. La Russie a déjà placé, parmi le peuple japonais, un emprunt de 5 millions de livres. Et cet emprunt ne couvrira même pas les sommes que la Russie devra payer prochainement aux industriels japonais pour des commandes de guerre non encore exécutées.

Cette transformation subite du Japon de débiteur en créditeur est un phénomène vraiment extraordinaire.

Les Japonais sont les seuls belligérants qui, après avoir obtenu la victoire militaire finale, jouissent maintenant de tous les avantages de la neutralité et de la guerre.

La repopulation de la France.—La Ligue française vient de donner, à la Sorbonne, avec le concours de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population, de la Ligue pour la vie et de la Plus grande famille, une grande séance en faveur de la repopulation. Le général Pau, assisté des présidents et bureaux des diverses ligues, présidait. M. Emile Picard, de l'Académie des sciences, a fait un tableau exact, extrêmement impressionnant, de l'état de la natalité avant la guerre:

"On doit par tous les moyens, dit-il, faire connaître au peuple de France qu'il est au bord d'un gouffre, d'où ne peuvent plus sortir les nations qui y sont tombées, et que, si rien ne vient nous arrêter sur la pente où nous descendons, notre pays, avant peu d'années, sera rayé de la liste des peuples qui comptent dans le monde. L'héroïsme de nos soldats, la victoire certaine, des vertus sans exemple dans l'Histoire, tout cela serait vain, si nous ne relevions pas énormément notre natalité, si nous continuions à ne pas créer de nouveaux Français, à compter plus de cercueils que de berceaux".

Après avoir énuméré les causes du mal, M. Emile Picard montre que les remèdes sont surtout ceux qui peuvent favoriser la loi naturelle et morale de la famille. Il préconise des allocations annuelles au-dessus du troisième enfant, des primes à la naissance saine au-dessus du deuxième, des dégrèvements d'impôts, la réforme des lois successorales en faveur des familles nombreuses et l'indivisibilité des biens, le suffrage familial (un suffrage par enfant), etc.

Le docteur Jacques Bertillon, président de l'Alliance nationale, montra ensuite en une belle allocution, qu'il ne suffisait pas de rendre aux familles nombreuses ce qui leur est dû, mais qu'il fallait encore les honorer comme les symboles vivants de toute grande nation saine. Des "Fêtes des enfants" dans toute la France seraient une heureuse application de cette glorification des familles nombreuses. M. Paul Bureau, président de la ligue "Pour la vie", insista sur le côté moral du problème vital de la repopulation. Sans une réforme morale profonde, nécessaire, qui doit être voulue et poursuivie par tous, les avantages matériels risqueraient de rester impuissants.



Bulletin Bibliographique

Lettres de Prêtres aux Armées

Recueillies par M. Victor Bucaille, Vice-Président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française.

1 volume in-18 de VIII-360 pages............3 fr. 50

(Librairie PAYOT & Cie, 106, Boul. Saint-Germain, Paris)

Dans ces LETTRES DE PRÊTRES AUX ARMÉES, les prêtres de France disent comment ils se sont efforcés, dans tous les postes que la Patrie leur a confiés, d'accomplir le mieux et le plus simplement leur devoir.

Divisé en quatre parties: 1. Prêtres-Soldats, 2. Prêtres-Officiers, 3. Prêtres-Brancardiers, 4. Prêtres-Aumôniers, l'ouvrage comporte un choix de lettres infiniment variées; chaque partie est prédécée d'une courte introduction qui en éclaire la physionomie particulière.

C'est un volume que tous les Canadiens-Français, catholiques, doivent posséder et lire. Car ce n'est pas seulement l'âme du prêtre aux combats qui s'y révèle et s'y épanouit, c'est l'âme de tous les combattants français avec leur élan, leur générosité, leur esprit de sacrifice et de dévouement.

* * *

Méditations dans la Tranchée

PAR LE LIEUTENANT R....

1 volume in-16..............................3 fr. 50

(Librairie PAYOT & Cie, 106, Boulevard St-Germain, Paris)

C'est un beau livre, un livre puissant, que celui du Lieutenant R.., le meilleur peut-être parmi les nombreux écrits publiés sur la guerre. On y trouve de la joie et de la lumière. Pas une ligne qui soit morose. C'est un livre qui charme par sa solide gaieté, qui plaît par les anecdotes contées avec grâce et esprit, qui émeut par l'élévation des idées et des sentiments. C'est l'expression même de la pensée, de l'âme française, de cette âme qui, tant de fois, s'imposa à l'admiration du monde au cours du lent défilé des siècles, qui paraissait endormie et qu'a réveillée soudain l'appel aux armes de la patrie souillée par le barbare envahisseur. L'âme du Lieutenant R. . et de ses soldats, c'est celle de la France d'aujourd'hui, celle aussi de la France de demain, de toujours.

Aucun de ceux qui liront ce livre ne pourront retenir leur émotion. C'est par une élévation qu'il se clôt, par l'évocation des nobles jours et des justes profits qui seront la moisson de la lutte, le prix de la conquête, le couronnement de la victoire.

* * *

ATLAS DE LA PLUS GRANDE FRANCE, par Onésime Reclus.—Attinger Frères, Editeurs, 2, rue Antoine-Dubois, Paris, Prix 80 francs. L'ouvrage se vend également en 20 livraisons séparées.

C'est probablement l'Atlas de France le plus complet qui ait jamais été publié. Nous le recommandons fortement à nos concitoyens qui s'intéressent au mouvement géographique et économique français.

Cet ouvrage diffère de toute autre publication, de toute œuvre analogue, ancienne ou moderne. Ses nombreuses cartes, établies à l'aide des documents les plus récents, gravées d'après des dessins intégralement nouveaux, ont fait l'objet d'études approfondies et sont nées du concours habilement unifié des collaborateurs les plus autorisés et appartenant à toutes les branches de la Géographie et des Sciences économiques.

Les textes, imprimés au verso des planches en couleurs, s'inspirent des idées modernes. Les renseignements de toute nature, qu'ils soient géographiques, économiques ou politiques, sont rédigés dans le but d'être pratiquement utiles aux lecteurs de toute catégorie. De nombreux croquis, cartons, schémas, diagrammes, etc., y sont insérés.

* * *

Les auteurs de la guerre de 1914.—*Bismark*, par Ernest Daudet.—Librairie Attinger Frères, Paris, 3 frs 50.

Ce livre est rendu à sa deuxième édition; il sera suivi bientôt de deux autres volumes portant pour titres *Guillaume II* et *François-Joseph*, puis *Les complices*.

L'éloge de Daudet n'est plus à faire. C'est un écrivain, nous allions dire un historien de premier ordre. Peu de publicistes paraissent aussi bien documentés que lui.

Dans l'ouvrage que nous signalons ici à l'attention du public canadien, l'auteur établit que la guerre de 1914 porte l'empreinte de Bismark dans ses causes comme dans ses péripéties diplomatiques et qu'elle est la suite naturelle de la politique de brutalité, de ruse et de traîtrise à l'aide de laquelle il a créé l'unité allemande.

* * *

Les carnets d'une infirmière, par Noelle Roger,—librairie Attinger Frères, éditeurs, Paris, 30, Boulevard Saint-Michel.

Voilà un livre qu'on ne saurait lire sans émotion. Il raconte, avec les souffrances des soldats soignés dans les hôpitaux, leur abnégation, leur résignation et jusqu'à leurs gestes et leurs pauvres sourires héroïques. Et à travers toutes ces pages qui en disent long sur le dévouement inlassable de l'infirmière de la Croix-Rouge qui les a écrites avec son cœur, on se sent pris d'admiration et de profonde sympathie pour toutes ces victimes de la guerre qui, étendues sur un lit d'hôpital, ne s'en estiment pas moins heureuses d'avoir rempli leur devoir.

* * *

La Providence et le Bonheur.—d'après Bossuet et Joseph de Maistre, par Louis Arnould.—Société française d'imprimerie et de librairie. 3 frs. 50, Paris.

L'auteur, qui est bien connu ici au pays, examine ce grand mystère des relations de Dieu avec l'homme, du point de vue spiritualiste. Et il s'appuie sur les deux grands écrivains qui ont le plus fouillé ce vaste problème: Bossuet et de Maistre.

"Ce livre, dit l'auteur dans sa Préface, est véritablement un livre de la guerre. Depuis bien des années nous réfléchissions sur cette grande idée, mais de nouvelles méditations amenées par les formidables événements auxquels nous assistons depuis deux ans et dans lesquels nous sommes engagés par la souffrance, nous ont obligé à préciser nos pensées sur cet objet."

* * *

Etudes sur la polémique religieuse a l'époque de Grégoire VII, par Augustin Fliche, chargé de cours à l'Université de Bordeaux. Société française d'imprimerie et de librairie, 15 rue de Cliny, Paris, 3 fr. 50.

Ce sont de belles pages d'histoire que celle-ci. En rapprochant les actes officiels du Saint-Siège des œuvres littéraires qui les ont précédés, l'auteur a pu se convaincre que c'est chez les écrivains du XIe siècle qu'il faut aller chercher la source première

des idées et des méthodes grégoriennes. L'auteur établit aussi nettement que la réforme religieuse du XIe siècle n'est pas l'œuvre exclusive de Grégoire VII.

* * *

M. P.-Georges-Roy, archiviste et membre de la Société Royale du Canada, a bien voulu nous faire tenir les plaquettes suivantes:

1. La famille Bécard de Grandville. Le premier des Bécard vint ici avec le régiment de Carignan;

2. La famille des Bergères de Rigauville. Le chef de la famille était officier. Il vint au Canada en même temps que le marquis de Denonville;

3. La famille Glackemeyer.—Le premier Glackemeyer qui vint au Canada était originaire de la ville de Hanovre, en Allemagne;

4. La prévôté de Québec. Nous avons dans cet opuscule la liste des lieutenants généraux, lieutenants particuliers, des procureurs du Roi et des greffiers de la Prévôté de Québec, de 1666 à 1759.

* * *

Etudes historiques. "La Confédération, sa genèse, son établissement", par l'hon. M. Chs. Langelier, L. L. D., Juge de la Cour des Sessions de la Paix, à Québec.

C'est une page d'histoire canadienne d'un haut intérêt. L'auteur, qui a été intimement mêlé au mouvement politique, y raconte, dans un style sobre et concis, les grandes luttes qu'il a fallu soutenir, et trace des hommes politiques qui ont pris part à l'établissement de la Confédération, un portrait fidèle et impartial.

La jeunesse canadienne, qui se prépare aux luttes de l'avenir, aurait tout profit à lire ces pages empreintes d'un beau souffle de patriotisme.

* * *

Les peuples des Balkans.—Esquisses anthropologiques, avec cartes et figures, par Eugène Pittard, membre honoraire de l'Institut royal d'Anthropologie de Grande-Bretagne et d'Irlande.—Attinger Frères, éditeurs, 30 Boulevard Saint-Michel, Paris.

Cet ouvrage est destiné aux lecteurs que la question des Balkans intéresse et qui désirent être renseignés impartialement, au point de vue anthropologique, au sujet des populations d'un territoire qui fut, à plusieurs reprises, pour l'Europe entière, une source de conflits sanglants, et qui ne cessera d'être un objet de discorde que le jour où la délicate question des nationalités sera éclaircie objectivement.

Les divers groupes ethniques habitant la Péninsule des Balkans sont décrits en suivant l'ordre géographique.

* * *

Les races belligérantes.—Esquisses anthropologiques par Eugène Pittard.—Librairie Attinger Frères, 2 rue Antoine-Dubois, Paris.

L'auteur étudie dans ce premier volume les Alliés, c'est-à-dire les Français, les Belges, les Anglais, les Russes, les Italiens, les Serbes, les Monténégrins.

L'obligation de connaître l'anthropologie des populations européennes saute aux yeux des moins informés. Aujourd'hui, plus que jamais, il devient nécessaire de spécifier les caractères de chaque race, afin que la vérité scientifique s'oppose enfin à tous les préjugés séculaires et à certaines malfaisantes combinaisons politiques.

* * *

Abbé Saussey. *Aux Ecolières*, causeries éducatives. Prix: 3 francs. Librairie Tequi, Paris. A Québec, librairie Garneau.

Excellent livre, dédié aux écolières de France, à qui il prêche l'idéal vrai, le courage méthodique et la prudence avertie. Nul doute qu'un tel livre ne contribue puis-

samment par ses conseils pratiques à faire du bien aux jeunes générations et par là à préparer l'avenir.

* * *

R. P. de Fressencourt (S. J.). *Les Secrets de la vie religieuse*, decouverts à une novice fervente. Prix: 0 fr. 50. Librairie Tequi.

Ces secrets de la vie religieuse sont la pure crême de tous les enseignements qu'on peut donner aux âmes qui professent la religion, pour vivre dignement en leur vocation. Le P. Ramière écrit à l'auteur que son petit livre est un vrai trésor et que c'est une bonne action de contribuer à le propager.

* * *

Chanoine Lagardère, France. *Demain! Aux ouvriers et ouvrières de reconstruction après guerre.* Librairie Tequi, Paris. A Québec, librairie Garneau.

Au milieu des destructions présentes l'auteur songe aux reconstructions de demain; car il est pénétré du danger mortel qui nous menacerait si, considérant cette guerre comme un simple cauchemar, effroyable sans doute, mais passager, nous nous imaginions que nous pourrons, la paix signée, reprendre notre vie au point où nous l'avons laissée en juillet 1914.

Non! non! il faudra reconstruire sur un plan nouveau.

Et il importe que, dès maintenant une élite éclairée, décidée—d'hommes et de femmes— s'empare de l'avenir, pour le façonner d'après les principes qui relèvent et sauvent les nations.

* * *

Abbé Rouzic. *Douleur et résignation.* Libraire Tequi, Paris. Prix: 3 fr. 50.

Voici le livre de l'heure actuelle, ou plutôt (car la douleur n'est jamais absente de la terre) le livre de toutes les heures. Dans ces pages, le grand problème de la douleur est envisagé au point de vue philosophique et au point de vue théologique. On y trouve résumé tout ce que la raison a dit de plus noble par la plume de ses sages, tout ce que la foi nous apprend de plus sublime dans la Sainte Ecriture, et dans les échos qu'en ont donnés les docteurs et les saints. Que dire du style et de la méthode, sinon que nous y retrouvons les qualités de clarté, de précision et d'élégance auxquelles l'auteur nous a dès longtemps habitués.

* * *

P. Gratry. *La Paix.* Méditations historiques et religieuses. 3e édition. 1 vol. in-12. Prix: 2 f. 50. Librairie Tequi, Paris. A Québec, librairie Garneau.

Cette troisième édition contient une remarquable préface de Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. Le P. Gratry, écrit ce prélat, "n'était pas de ceux qui encensaient la force, la victoire, le succès, la richesse: c'étaient les causes vaincues ou opprimées qui avaient sa sympathie et auxquelles il se consacrait. L'Irlande, la Pologne, les Maronites massacrés par les druses, instruments des Turcs, furent les clients de son éloquente compassion". On ne relira pas sans émotion ni profit cet intéressant volume de l'illustre oratorien.

Chanoine Gonon. *Les Saintes Voies de la Croix.* Librairie Tequi. Prix: 1 fr.

Dans cet opuscule, M. le Chanoine A. Gonon réédite les pensées de Henri-Marie Boudon, qui fit partie de la belle pléiade des mystiques du XVII siècle. Le sous-titre primitif "*où il est traité de plusieurs peines intérieures et extérieures et des moyens d'en faire usage*" indique nettement l'objet du livre. Tous les conseils qui s'y trouvent supposent une psychologie sûre et une longue habitude des âmes: à les méditer, les personnes affligées y puiseront lumière, consolation et énergie.

R. P. Pierre OLIVAINT, de la Compagnie de Jésus. *Pensées*, Librairie Tequi. Prix: 1 franc.

Du *Journal des Retraites et des Lettres* du P. Olivaint est sorti, comme un mémorial de son centenaire, ce petit volume de *Pensées*. On y sent battre le cœur d'un vaillant apôtre de Jésus-Christ. Puisse cet opuscule aviver dans le cœur de qui le lira, avec la haine du *moi humain*, l'amour du *divin Maître*!

* * *

Rabory (Dom J.). *Le livre de la Souffrance.* Un volume in-12................ 2 50
Librairie Tequi, Paris. A Québec, librairie Garneau.

La souffrance est de tous les temps: c'est, depuis la chute originelle, le lot de l'humanité. Elle peut cependant, à certaines époques, dans certaines circonstances, revêtir un caractère plus général : c'est l'histoire de nos jours....Et si le chrétien parvient à l'aimer pour les biens qu'elle lui procure, elle n'en reste pas moins antipathique à notre nature....Qui nous aidera à supporter, à réagir? Les exemples plus que les paroles. Le grand modèle sera toujours Jésus crucifié : mais il nous apparaît si supérieur à nous! La Sainte Vierge, les martyrs, les saintes âmes livrées à la souffrance semblent avoir reçu une grâce spéciale pour souffrir. *Job* se présente à nous, dans les livres saints, comme le type du patient, le modèle de la souffrance, le plus humain, le plus proche de nous : le livre de Job devrait être le bréviaire de tous ceux qui souffrent.

POUR LA PAIX

UNIFICATION DES MONNAIES, POIDS ET MESURES, ET DU VOCABULAIRE SCIENTIFIQUE.

Si le vieux proverbe est toujours vrai qui dit que le meilleur moyen de conserver la paix est de préparer la guerre, on peut affirmer avec autant de vérité qu'il ne faut pas attendre la fin des hostilités pour s'assurer une paix durable. Aussi bien les penseurs et les rêveurs, stimulés par leur grand chef le président Wilson, s'agitent-ils un peu partout dans le monde et commencent-ils à publier leurs plans de pacification universelle. Il est à croire que le futur Congrès qui sera chargé de réparer, autant que possible, les ruines causées par le formidable conflit dont nous sommes les témoins épouvantés, ne manquera pas de projets et de suggestions, sages ou chimériques, soumis à son examen par leurs auteurs bénévoles dans le dessein de faciliter sa tâche.

Mais, trêve de précautions oratoires, et disons hardiment notre pensée ou notre rêve. Nous aussi nous avons un plan de pacification universelle. Ce plan, certes, ne rendra pas la guerre impossible, mais, par son heureuse influence sur les relations internationales, il adoucira les mœurs et contribuera à répandre parmi les hommes le sentiment de la fraternité et de la communauté d'intérêts. Comme instrument scientifique et commercial, sa portée est inappréciable. Si nous parlons de ce plan et le vantons avec tant d'assurance, c'est qu'il n'est pas de nous. Il est même fort connu, et il à conquis depuis longtemps, théoriquement, les suffrages de tous les hommes instruits. Le malheur est que, pratiquement, l'orgueil national, la routine, l'apathie, l'ignorance, la méconnaissance de ses précieux avantages, en retardent dans beaucoup de pays l'adoption et l'application.

Quel est donc ce plan merveilleux, dira-t-on ?

C'est un système d'unification des poids, des mesures, des monnaies, de la cartographie, du vocabulaire géographique et scientifique dont l'adoption, par toutes les nations civilisées, contribuerait puissamment à la restauration de cette république chrétienne qui, tout en respectant les frontières politiques des Etats, constitua au Moyen-Age l'Europe entière en une véritable fraternité.

L'exposition d'un tel plan comporte naturellement des développements qui dépassent de beaucoup les limites d'un article ordinaire, et nous nous trouvons, en commençant à écrire, dans un véritable embarras. Il nous semble, toutefois, que le public averti auquel nous nous adressons peut nous faire grâce des explications dont auraient besoin des lecteurs vulgaires. Le sujet lui est familier; des aperçus, des suggestions, un bref exposé lui suffiront. Il suppléera par la méditation personnelle aux lacunes de notre travail.

Nous diviserons cette étude en deux parties: la première consacrée à l'exposé du système métrique, la seconde réservée aux mesures d'unification scientifique les plus pratiques.

I

LE SYSTÈME MÉTRIQUE

Personne n'ignore l'origine du système décimal appelé communément système métrique. Il date de la Révolution française. Jusqu'alors, et depuis l'origine du monde, les hommes se servaient pour leurs mesurages des diverses parties du corps; ils comptaient par brasses, coudées, pieds, palmes, pouces, etc. La chose, en soi, n'aurait point eu d'inconvénients si ces mesures eussent été uniformes et eussent exactement correspondu entre elles. Malheureusement il n'en était point ainsi, et chaque multiplication, chaque division donnait lieu à des calculs compliqués. Un pied est le tiers d'une verge, un pouce est le douzième d'un pied. Une livre sterling est divisée en vingt schellings, un schelling en douze pence. Et ainsi du reste. (1e)

1e Note.—Le lecteur aimera sans doute à connaître l'origine du système monétaire de la Grande-Bretagne. Il fut introduit dans l'Ile en 1066, par l'armée de Guillaume le Conquérant. Notre livre devint la pound, notre sol devint le schilling et notre denier le penny. La livre valait alors un mouton. Dans la suite des temps, les rois de France, toujours à court d'argent, sabotèrent si bien leur monnaie qu'aux dix-huitième siècle la livre n'eut plus que la valeur actuelle du franc. Les Anglais, plus traditionalistes, gardèrent les cours primitifs, d'où le nom d'honnête, sterling, attribué à leur livre.

La Commission de savants chargée en 1790 par l'Assemblée Nationale d'organiser la réforme des poids et mesures imagina de fonder son système sur une série de déductions logiques tirées assez arbitrairement de la nature.

Elle mesura un quart du méridien terrestre; et, de la dix-millionnième partie de ce quart de méridien, elle créa un étalon, une matrice d'où, directement ou indirectement, devaient ensuite procéder toutes les autres mesures du système. Cet étalon s'appelle le mètre, c'est-à-dire la mesure par excellence.

Une telle conception est grandiose assurément; mais l'idée géniale du système métrique doit se chercher ailleurs. On la trouve dans la décimalisation, qu'on nous passe le mot, des valeurs numéraires.

Désormais, il n'y aura plus, de par le monde, qu'une manière de compter. Un ordre unique, l'ordre décimal, unira entre elles les unités, leurs multiples et leurs fractions. Les moitiés, les tiers, les quarts sont abolis; tout subit le joug uniforme pour aboutir à la plus merveilleuse des simplifications.

Sans entrer ici dans de longues et fastidieuses explications, qu'il nous soit permis de démontrer par un exemple la supériorité du système monétaire américain, qui est décimal, sur le système anglais, attaché aux vieux errements.

Multiplions par dix la somme de une livre, six schellings, quatre pence:

Il nous faudra d'abord multiplier par dix nos quatre pence, soit quarante pence, lesquels ensuite nous diviserons par douze pour les réduire en schellings.

Nous multiplierons après cela par dix également nos six schellings; soit soixante schellings que nous réduirons ensuite, en les divisant par vingt, à trois livres.

Puis nous multiplierons notre livre primitive, soit dix livres.

En additionnant finalement le tout, nous obtiendrons la somme de treize livres trois schellings et quatre pence. Somme légitimement acquise par un laborieux travail de six opérations.

Pour décupler, au contraire, la somme américaine de six piastres quarante, équivalant au montant anglais ci-dessus, une seule multiplication suffit qui nous donne un total de soixante-quatre piastres, n'est-ce pas merveilleux ?

Il tombe sous le sens qu'une telle simplification des procédés du calcul est destinée à rendre au commerce international et à la société toute entière, des services inappréciables. Ces services seront d'autant plus grands que le système métrique sera plus généralisé.

De fait, la plupart des nations civilisées ont, à l'heure qu'il est, adopté ce système, les unes complètement: la France, la Belgique, l'Espagne, la Suisse, l'Italie, la Grèce; les autres partiellement: l'Allemagne et l'Autriche, la Hollande et les deux Amériques.

Il est à regretter infiniment que la Grande-Bretagne, tout en rendant, depuis 1864, son emploi théoriquement facultatif, lui soit, de fait, demeurée réfractaire.

Ce grand peuple, si ouvert par tant de côtés aux innovations et au progrès, ne devrait pas s'ankyloser dans des méthodes surannées qui gênent son commerce et l'isolent dans son île comme dans une tour d'ivoire.

La fidélité aux traditions est respectable sans doute. Si l'Angleterre avait gardé sa vieille foi catholique on l'en louerait. Mais opposer une résistance passive à un mouvement de perfectionnement social témoigne d'un entêtement que personne ne saurait approuver.

Le vocabulaire du système décimal est d'une clarté et d'une simplicité vraiment admirables. Etant donné l'unité qui sert de base, on place devant elle, pour exprimer les multiples décimaux, trois mots grecs: déca, qui signifie dix fois; hecto, cent fois; kilo, mille. Pour désigner les sous-multiples on emploie des mots latins: deci, centi, milli. Impossible donc de faire erreur.

Dans la pratique, plusieurs de ces multiples sont laissés de côté comme inutiles. Pour ne point surcharger notre travail, nous ne donnerons, dans le tableau ci-dessous, que ceux d'usage courant.

POIDS ET MESURES D'APRES LE SYSTÈME MÉTRIQUE

1

MESURES DE LONGUEUR

Unité	Mètre.
Multiples	Décamètre, Kilomètre.
Sous-multiples	Décimètre, Centimètre, Millimètre.

Remarque.—Le mot de décamètre n'est guère usité que pour désigner un ruban d'arpenteur.

2

MESURES DE SURFACE

Unité	Mètre carré.
Multiple	Kilomètre carré.
Sous-multiples	Décimètre carré, Centimètre carré.

MESURES AGRAIRES

Unité	L'are. Carré de dix mètres de côté.
Multiple	L'hectare.
Sous-multiple	Le centiare.

Remarque.—Le kilomètre carré est une mesure topographique usitée pour évaluer l'étendue d'une province, d'un Etat.

3

MESURES DE VOLUME

Unité	Mètre cube.
Sous-multiples	Décimètre cube, Centimètre cube.

Remarque.—Le mètre cube dans le commerce du bois de chauffage prend le nom de stère.

4

MESURES DE CAPACITÉ

Unité	Litre, ou décimètre cube.
Multiples	Décalitre, Hectolitre.
Sous-multiples	Décilitre, Centilitre.

5

MESURES DE POIDS

Unité	Gramme, Centimètre cube d'eau.
Multiples	Kilogramme, Quintal (100 kilos), Tonne (1000 kilos).
Sous-multiples	Centigramme, milligramme.

Remarque.—La livre est un demi kilo.

6

MONNAIES

Unité	Franc.
Sous-multiple	Centime.

Remarque.—Le sou vaut cinq centimes. Vingt sous font un franc.

TABLEAU DE COMPARAISON

Le mille terrestre vaut 1609 mètres. Le mille marin 1852. La lieue: 4827 mètres.

L'hectare vaut près de trois arpents carrés.

La corde vaut trois stères et demi.

Le gallon vaut quatre litres et demi ou quatre pintes.

L'hectolitre vaut près de trois minots.

La livre vaut 453 grammes. Le boisseau de blé vaut 60 livres.

Le pied vaut 30 centimètres et un tiers. La verge vaut 91 centimètres. Le pouce vaut 2 centimètres et demi.

Tel est le tableau du vocabulaire et des valeurs du système métrique.

Ce système est à conserver intégralement, sauf pour ce qui regarde les monnaies dont nous allons reparler tout-à-l'heure.

Rien n'empêche cependant que les nations puissent donner à certaines mesures des noms spéciaux auxquels elles sont habitués, en les adaptant au système.

Le franc en italien devient la lire, en espagnol, la peseta.

II

SUGGESTIONS DIVERSES

Les différentes suggestions qu'il nous reste à faire ne sont pas toutes d'égale importance. Commençons par la réforme du système monétaire.

1

UNIFICATION DES MONNAIES

On sait que le système monétaire français n'est rattaché au système métrique que par un fil très ténu, puisque son unité, le franc, est une pièce d'argent du poids de cinq grammes. La baisse de l'argent a depuis longtemps rompu ce fil. De fait, ce métal n'a plus aujourd'hui qu'une valeur fiduciaire. Cette démonétisation de l'argent, toutefois, n'est aucunement regrettable; elle nous permet au contraire de proposer, avec chance d'être entendus, une réforme qui contribuera, croyons-nous, à l'unification des monnaies.

Comme nous l'avons déjà observé, le point capital, dans le nouveau système des poids et mesures, est la décimalisation; la reste n'est qu'accessoire. Partant de ce principe, il s'ensuit que la meilleure unité

monétaire est celle qui sera reconnue la plus commode et obtiendra le plus de suffrages.

Or, dans notre opinion, ce n'est pas le franc, c'est la piastre qui constitue l'unité monétaire idéale.

Le franc, à notre avis, n'est pas capable de lutter avec chance de succès contre son rival le dollar; et cela pour trois raisons: la première parce que le dollar est déjà adopté par l'Amérique entière qui compte près de deux cent millions d'habitants, tandis que les pays de l'Union monétaire européenne n'en comptent, au plus, que cent vingt millions. La seconde raison, toute pratique, provient de ce que le sous-multiple du franc, le centime, n'existe pas réellement dans la circulation, tandis que le centième de la piastre sert réellement aux échanges, sous le nom de centin, et correspond au sou français demeuré si populaire. La troisième raison se déduit du fait que le Portugal, en reconstituant sa monnaie, a pris pour base de sa réforme un équivalent du dollar, le conto, et que la Grande-Bretagne aura moins de répugnance à accepter la monnaie de la plupart de ses colonies que le franc.

Dans ces conditions, il nous semble opportun de suggérer au futur Congrès de la Paix de décréter la création d'un système monétaire décimal universel ayant pour unité le dollar américain, chaque nation, d'ailleurs, demeurant libre de donner au dollar le nom qui lui plairait.

Il est bien entendu que le système du double étalon, d'or et d'argent, reste définitivement aboli et que l'or seul fera loi. L'expérience fâcheuse des républiques sud-américaines dont les piastres d'argent subissent des dépressions énormes nous servira de leçon. Les pièces divisionnaires, qu'elles soient d'argent, de nickel ou de bronze, ne sauraient avoir d'autre valeur que celle d'appoint jusqu'à une piastre chacune dans les frontières de l'Etat qui l'a frappée.

Il conviendrait, au contraire, qu'on créât une pièce d'or internationale d'une valeur considérable, ornée de symboles appropriés, laquelle aurait la faculté de circuler partout sans subir les fluctuations du change si incommodes aux voyageurs.

Ajoutons que la question de la monnaie métallique a perdu depuis quelques années beaucoup de son intérêt, grâce à la vulgarisation des chèques et des mandats-poste internationaux.

2

UNIFICATION DES POIDS ET MESURES ET DU VOCABULAIRE DES SCIENCES ET DE LA GRANDE INDUSTRIE

Nous n'insisterons point sur ce sujet, car nous avons déjà cause gagnée. Chacun sait, en effet, que le monde de la science et de la

haute industrie qui vit au-dessus ou à l'écart des foules s'est formé en une petite république fort exclusive dont les membres font fi des frontières politiques et entretiennent entre eux des relations suivies. Dans leurs fréquents congrès ils parlent ordinairement le français; leurs livres spéciaux et leurs revues sont fréquemments écrits dans cette langue, ou du moins traduisent les documents d'intérêt général de façon à faire bénéficier chacun des inventions et des travaux de tous. On conprit donc la nécessité d'unifier le vocabulaire et les diverses classifications. La terminologie des sciences est actuellement accessible à tous les professionnels. Dans le commerce des métaux précieux, des diamants et des perles, l'unité des poids et mesures est un fait acquis. Nous dirons la même chose du vocabulaire de l'électricité. Quant à l'astronomie, à la physique, à la chimie, à la médecine, à la pharmacie, à la géologie, à la botanique, etc., etc., si l'unité des expressions n'est pas toujours absolue, ou peut affirmer que l'identité et l'équivalence du langage sont devenues la règle.

Le futur Congrès de la Paix devrait donc charger une Commission internationale de savants de procéder à la coordination parfaite des procédés de l'enseignement scientifique, travail facile dont l'acceptation n'éprouverait aucune difficulté.

3

UNIFICATION DES MESURES DU TEMPS ET DE LA TEMPÉRATURE

Sous ce titre volontairement un peu vague, nous prétendons inclure un ensemble de règlements ayant pour but de réaliser l'unité du méridien, du thermomètre, de l'horaire, et même du calendrier.

Si nous désirons obtenir l'unité des longitudes si nécessaire à la cartographie et à la navigation, il est évident que l'établissement d'un premier méridien commun à tous les peuples et base de tous les calculs nautiques s'impose. C'est ce que la France a compris lorsque, récemment, elle renonça au méridien de Paris pour adopter celui de Greenwich.

Une autre réforme s'impose également: l'unification du thermomètre. Nous possédons actuellement trois thermomètres principaux: le Réaumur, le Fahrenheit et le Centigrade, chacun desquels a ses partisans déterminés. C'est l'anarchie météorologique. De grâce, qu'on fasse un choix parmi ces instruments. Dans l'espèce, abondance de biens nuit, et la confusion qu'elle entraîne devient intolérable:

La solution de la question horaire a fait récemment de grands progrès. L'adoption des fuseaux horaires et des cadrans de vingt-quatre heures en témoignent.

Reste la difficulté du calendrier. Ne pourrait-on pas profiter de la paix pour persuader à la Russie d'accepter une fois pour toutes la réforme Grégorienne? Quant au calendrier musulman, il disparaîtra officiellement avec l'empire turc.

Nous pourrions traiter ici de la modification de notre propre calendrier qui préoccupe les savants, surtout de l'abolition des fêtes mobiles, mais la discrétion nous commande le silence.

4

RÉFORME DU VOCABULAIRE GÉOGRAPHIQUE

Parmi les réformes qui s'imposent, une des plus importantes est assurément la création d'un vocabulaire géographique universel. (Si la chose ne sortait point de notre sujet, nous réclamerions également l'indication de la prononciation dans tous les dictionnaires de noms propres). Rien, en effet, n'est plus décevant pour le voyageur ou l'homme instruit que de constater l'incohérence de nos transcriptions géographiques. Que de noms sont mal orthographiés, ou, lorsque l'orthographe est correcte, mal prononcés! C'est à nous faire rougir devant les étrangers. Le seizième et le dix-septième siècles, à leurs éminentes qualités joignirent la manie d'habiller à la française les Grecs et les Romains, les Italiens même et les Espagnols, avec des résultats qui atteignent parfois le haut comique. La chose est d'autant plus curieuse que, par contraste, les savants de l'époque donnaient à leur nom des désinences latines. Mais trêve de récriminations!

Pour qu'une réforme de ce genre soit acceptable, il faut qu'elle soit modérée et qu'elle ne froisse point les habitudes. Les révolutions radicales sont plus destructives que constructives.

Voici donc les principes sur lesquels, dans notre opinion, elle s'appuiera:

1. *Respect des droits établis et des faits accomplis.*—La commission du vocabulaire géographique n'attentera point à la langue nationale. Elle ne fera pas dire aux Français Titus Livius, Cicero, Tacitus, London; aux Anglais Paree, Roma; aux Espagnols France, etc., etc., etc. Elle respectera donc les manières de prononcer qui sont acclimatées et populaires parmi chacune des nations policées. Mais elle constatera que les mots réellement nationalisés sont moins nombreux qu'on ne pense. Elle aura tout pouvoir sur les autres;

2. *La bonne transcription des noms doit être phonétique, non orthographique.*—Pourquoi conserver cette multitude de consonnes des noms saxons qui nous déroutent? Pourquoi écrire Przemysl comme les

Polonais; Kopje, Kronje, comme les Néerlandais, lorsque l'on prononce Kopié, Cronié, dérivé du nom huguenot Crosnier? etc., etc., etc.

Ces modifications d'orthographe devront, toutefois, se faire avec une extrême prudence, de peur que les noms ainsi modifiés ne deviennent méconnaissables. Il est probable que certaines règles générales indiquées sur les cartes publiques suffiront la plupart du temps. En tout cas, ces corrections ne seront applicables qu'aux mots notoires et que tout le monde doit connaître.

Pour le reste, qu'on s'en tienne à l'orthographe des nationalités respectives.

3. *Unification des noms autant qu'il sera possible.*—Il est des diversités de mots qui surprennent. Pourquoi donner aux soldats indigènes musulmans les noms de sepoys, cipayes, sipahis, spahis qui sont évidemment des variétés du même nom? Pourquoi appeler Vallona Avlona, Andrinople, Adrianople? Pourquoi noter sur les cartes plusieurs dénominations pour la même ville: Lemberg, Léopold, Lwoun, par exemple?

Tout cela demande à être corrigé.

4. *Notation exacte des voyelles.*—Le son de certaines voyelles doit être indiqué, soit par l'orthographe, soit d'après une annotation générale. Prenons, par exemple, la voyelle *u*.

Dans presque toutes les langues, sauf la nôtre, cette voyelle a le son de l'ou. On ne dira donc point Kutusoff, Suwarof, Brussilof, Turtukaï; on prononcera Tourtoukaï, Broussilof, etc., etc.

De même on prononcera Ourougouaï, Bouenos Aïrès, comme on prononce Pérou, Pernambouc.

De toutes les langues, l'espagnole est phonétiquement la plus parfaite. La prononciation et l'orthographe s'y trouvent en accord à peu près absolu. Nous n'avons donc qu'à nous conformer en tout aux indications des cartes espagnoles.

Une observation à ce sujet s'impose. La lettre *x* qui faisait jadis double emploi avec la lettre *j* a été abolie par les espagnols, à cause de la confusion qu'elle était susceptible de causer. Ainsi on écrivait autrefois Ximenes, Ximena, Don Quixote, Xeres, Mexico; on écrit actuellement Jimenes, Don Quijote, Jeres, Mejico. Conformons-nous à la prononciation espagnole: disons Chimène, Don Quichotte, Jeres, etc., etc. Quant au mot Mexique, l'usage est trop établi pour qu'aucun changement soit acceptable.

Terminons.—Si les Français ont de grands reproches à se faire relativement à leurs transcriptions des noms géographiques, leurs torts ne sont pas comparables à ceux des Anglais dont le sans-gêne est bien connu. C'est ainsi que les Américains ont traduit le nom Cubain, Cayo Hueso, l'îlot de l'os, par Key West, la clef de l'ouest. Après cela, il ne reste plus qu'à tirer l'échelle.

Fr. Alexis, cap.

Le *Bulletin* a le regret d'enregistrer la mort de l'un de ses meilleurs amis, et de l'un de ses plus fermes soutiens: l'honorable M. Pierre Boucher de LaBruère, ancien surintendant de l'Instruction publique.

La presse entière du pays a déjà rendu hommage à cet homme de bien, descendant de l'une des plus grandes familles canadiennes, et qui s'est appliqué durant toute sa longue et belle carrière, à se rendre utile à ses concitoyens. Esprit cultivé et d'une activité que n'avaient pas même affaibli les frimas de l'âge, M. de LaBruère s'est intéressé jusqu'au dernier moment à toutes nos sociétés littéraires et tout particulièrement à la Société de Géographie qui l'avait choisie depuis plus de dix ans pour l'un de ses directeurs.

Connaissant par expérience les difficultés qui entravent le développement d'une revue du genre de la nôtre, M. de LaBruère nous aida puissamment de ses conseils et s'employa même avec succès à nous faire ouvrir toutes les portes de nos maisons d'enseignement. C'est déjà dire que la Société de Géographie de Québec a contracté envers le regretté défunt une dette de reconnaissance dont elle ne perdra jamais le souvenir.



Premières connaissances de l'Ouest

Dans une revue de géographie les voyages de découvertes sont à leur place, c'est pourquoi nous allons examiner ceux qui ont révélé une partie de ce continent, dans la direction de l'ouest, nous tenant toujours en dedans de la ligne qui nous sépare des Etats-Unis.

Champlain étant à la baie Georgienne en 1615 se demandait d'où venait l'eau du lac Huron, puisque, visiblement, le Nipissing ne pouvait être le principal fournisseur d'une pareille mer. Il n'y a pas de doute que les sauvages lui indiquèrent l'ouest comme source, voulant dire le lac Supérieur et le saut qui le joint au lac Huron. C'était une exploration à entreprendre plus tard.

La même année, Champlain envoya du côté de l'Est par rapport au pays des Hurons, un interprète du nom d'Etienne Brulé, pour visiter la région encore vaguement connue qui s'est appelée la Pennsylvanie longtemps plus tard. Champlain s'était réservé de parcourir lui-même le Haut-Canada.

Brulé étant de retour à Québec en 1618, on se proposa de l'envoyer à l'ouest, mais ceci ne devint possible qu'en 1621, et alors, Brulé partit de chez les Hurons avec un autre Français nommé Grenolle et tous deux se rendirent assez loin sur le lac Supérieur pour rapporter des échantillons du cuivre de la grande île située vers l'ouest de cette nappe d'eau. Ils ont dû passer par le saut, ils ont dû voir aussi le "grand portail" puisque, d'habitude, tous les sauvages, sauf ceux du nord, longeaient la rive sud du lac. Ils ont dû même aller jusqu'au Chagouamigon puisqu'ils parlent de l'île Royale. Sur la carte dressée par Champlain, en 1629, on voit le "Sault de Gaston" comme décharge du lac Supérieur dans le lac Huron. J'attribue cette mention géographique à Brulé et Grenolle tandis que Champlain a donné au saut le nom de ce sot de Gaston qui était frère de Louis XIII.

A Québec tout allait mal. Il fallut renoncer aux "découvertures" comme s'exprime Champlain, mais, en 1634, les affaires reprenant couleur, Jean Nicolet fut chargé de résoudre ce problème des territoires qui bordent le lac Huron à l'ouest. Déjà l'on comprenait que le continent

s'étendait plus loin que les sources de la rivière Ottawa ou la côte d'Algoma.

Cependant Nicolet prit une route piquant au sud-ouest et entra dans la baie Verte au lieu d'aller voir le saut et le lac Supérieur. Remontant la rivière aux Renards, il atteignit le coude de la rivière Wisconsin et s'y arrêta, après avoir compris, sur le dire des aborigènes, que ce dernier cours d'eau tombait (au Mississipi) dans une mer quelconque, qui devait être le Pacifique. Cette erreur mise à part, la découverture était immense, comme celle de Brûlé à l'est, celle de Champlain dans tout le Haut-Canada, celle de Brulé et Grenolle à l'ouest. On a fait de semblables prodiges de notre temps, en Afrique et ailleurs, par le moyen de fortes expéditions, richement pourvues et secondées par les tambours et les trompettes de la presse des deux mondes, sans rien savoir de ces hommes extraordinaires, Brulé, Grenolle, Champlain et Nicolet, qui, seuls, avaient accompli, il y a trois cents ans, des exploits pour le moins aussi étonnants. L'Afrique civilisée tiendra toujours un large compte des travaux des Livingston et des Stanley qui ouvrent son histoire. Appliquons-nous à en faire autant pour les débuts de nos annales qui sont encore plus surprenants que tous les autres et datent de beaucoup plus loin— et, sur un autre article, notons qu'il en est résulté pour nous des liens d'amitié avec les peuplades les plus diverses, les plus éloignées, qui nous sont restées fidèles à partir de ce premier moment—ce qui n'est guère le cas dans les autres contrées autour du globe. La gloire des découvertes, nous l'avons toute entière: courses lointaines et périlleuses, moyens des plus simples, efforts purement individuels, permanence de relations amicales après cela, en un mot une véritable conquête, sans soldats, ni poudre ni sabre, rien que de la bonne camaraderie, de la charité chrétienne, avec l'urbanité, la candeur et la gaieté françaises.

Nicolet trouva les Poutéouatamis dans la baie Verte, côté ouest. Six and plus tard, on voit cette tribu, ou partie d'icelle, au saut de Gaston, parce que les Sioux, du haut Mississipi, leur avaient fait la guerre. Du fonds de la baie au saut, la distance n'est pas grande. Tous ces peuples visités par Nicolet, parlaient l'Algonquin, et notre interprète pratiquait cette langue depuis seize ans. C'était un orateur habile, utilisant les ressources de son éducation européenne en adoptant les formes oratoires de chacun des groupes qu'il rencontrait. Il était en cela comme en toute chose un sauvage perfectionné, aussi l'appelait-on l'homme double ou deux fois homme.

Avant l'apparition des Français dans l'ouest et jusque vers l'année 1700, le territoire que les Sioux considéraient comme leur appartenant

embrassait non seulement les sources du Mississipi, tout près des sources de la rivière Rouge du nord, et non loin de celles du Saint-Laurent, mais il s'étendait à l'est au delà du Wisconsin jusqu'à Escanaba, puis vers le sud au voisinage de Madison, capitale du Wisconsin.

La *Relation* de 1640, page 35 de l'édition de Québec, après avoir raconté ce que Nicolet avait connu du peuple de la baie Verte, dit: "Aux environs de cette nation sont les Naduesin (Sioux), les Assinipoor (Assiniboines), les Eciniova (Illinois), les Rasaouakouten et les Poutouatami."

Il résulte de ce qui précède que le lac Supérieur était sorti du mystère en 1622, selon le frère Gabriel Sagard, et que la baie Verte avec une portion du Wisconsin avaient été vues en 1634, d'après les Relations des Pères Jésuites. A ce dernier propos je dois dire que la date de 1634 a été fixée par moi—la Relation n'en mentionnant aucune.

Par Nicolet, et peut-être aussi par Brulé, on savait quelque chose des Sioux dont la langue était toute différente de l'algonquin. Celle-ci était parlée nord et sud du lac Supérieur, au Nipissing, à la côte d'Algoma, à la baie Verte et au Wisconsin, uniquement, tandis que le sioux ne s'écartait guère des sources du Mississipi.

Au cours des années 1634 à 1636, on avait pensé que les Révérends Pères Jésuites seraient bientôt en état de multiplier leurs missions du Haut-Canada avec l'aide que leur promettaient un certain nombre de personnes influentes du royaume, cependant le délai se prolongeait et, en 1640, le zèle était tombé tout-à-fait et il n'était plus question de sortir du pays des Hurons pour se répandre dans l'Ouest.

Pourtant il y eut, en 1641, vers la fin du mois de septembre, une tentative digne d'être notée. Ce fut une mission volante au saut de Gaston. Les Pères Isaac Jogues et Charles Raymbault traversèrent du sud de la baie Georgienne à l'île Manitoualine, puis à la décharge du lac Supérieur où ils passèrent la saison des neiges.

Au printemps de 1642, comptant y retourner, et s'y fixer, ils donnèrent à l'endroit, c'est-à-dire au village algonquin permanemment établi auprès du saut, le nom de Mission de Sainte-Marie-du-Saut.

Au lieu de reprendre le chemin du pays des Hurons, les deux missionnaires accompagnés de cinq Français partirent du saut le 13 juin 1642 et passant par le Nipissing, la rivière Ottawa, ils arrivèrent aux Trois-Rivières le 18 juillet, ce qui est un voyage assez rapide vu la distance et les difficultés de la navigation. Le Père Raymbault, atteint d'une maladie lente, se rendit à Québec où il mourut l'automne suivant. La Relation qui parle de lui nous le peint en peu de mots: "Il avait le cœur plus grand que tout son corps, quoiqu'il fût d'une

riche taille". Il s'écoula des années avant le retour des missionnaires aux portes de l'Ouest, je veux dire le saut et la baie Verte.

La Relation de 1642 rapporte ce qui concerne la mission passagère du saut. Le village déjà mentionné était habité par une tribu appelée Paouitigoucieuhak, et il y avait une nouvelle bourgade tout contre par l'arrivée des Poutéouatamis chassés du fond de la baie Verte par les Sioux. L'ensemble était de deux mille âmes, mais on espérait atteindre bientôt d'autres campements sédentaires sur la côte sud du grand lac, et même la Relation indique la possibilité de se rendre chez les Sioux qui sont à dix-huit journées du saut, dont neuf journées sur le lac.

Les Sioux cultivent la terre à la mode des Hurons, recueillent du blé-d'Inde et du tabac; leurs bourgs, bien-bâtis, étaient plus gros et plus de défense que ceux des Algonquins. Les Kristinous, du nord du lac, leur faisaient de continuelles guerres. Voilà, pour le temps, une connaissance fort étendue de la géographie et des nations de l'ouest.

La Société Historique du Wisconsin, dans son tome IV, page 226, mentionne un fait qu'il est à propos d'examiner ici. Le Révérend Alfred Brunson, de la Prairie-du-Chien, dit que, en 1642, un missionnaire fut tué par les Sioux dans le voisinage de Keweewena, par conséquent non loin du saut. Quel était ce prêtre dont nos sources historiques ne disent rien ? M. Brunson ne possède que nos propres renseignements sur cette époque.

Le Wisconsin ne savait même pas, en 1873, par qui, comment et quand cette contrée avait été découverte,—c'est moi qui lui en ai fait la révélation, à la grande joie des chercheurs et des amateurs de son histoire. Ils m'en ont donné des marques publiques en plus d'une occasion. Alors, je dirai que M. Brunson ayant eu sous les yeux le texte de la Relation qui concerne la mort du Père Raymbault et ne comprenant pas très bien ce vieux français, en a conclu que les Sioux dont parle ce même texte avaient assassiné le Père Raymbault. Lorsque j'ai voulu savoir où M. Brunson avait relevé ce fait, on m'a annoncé qu'il était mort récemment.

L'été de 1644, les Sauvages de la baie Georgienne, les Hurons, étant descendus aux Trois-Rivières, plusieurs Français partirent avec eux dans le dessein de voir le pays et de trafiquer chez des nations encore plus éloignées, vers le sud et l'ouest, que la contrée des Hurons. Si l'on songe que toute la population blanche du Bas-Canada ne dépassait guère trois cents âmes, on est étonné de l'audace de ces quelques hommes qui pénétraient dans leurs courses jusqu'au tiers

du continent. Le commerce est un coin qui ouvre des chemins partout et le reste des entreprises humaines ne fait que le suivre.

Vers la fin du mois d'août 1646, Médard Chouart des Groseilliers et Gilles Bacon, employés dans les missions du Haut-Canada, retournèrent à Québec. Ils avaient visité le lac Supérieur et en rapportaient des morceaux de cuivre. Cette folie du cuivre commence avec Champlain et se continue durant un siècle et demi sans autre résultat que des déceptions. Comment exploiter une pareille mine, à la distance que l'on sait et en transporter les produits en canot d'écorce jusqu'à Québec?

La guerre des Iroquois srrvint, plus formidable qu'autrefois. La destruction de dix-sept bourgades huronnes situées au nord du Haut-Canada était complétée en 1650 et, parmi les bandes de malheureux qui se répandirent à droite et à gauche de leur pays dévasté, il en est une que nous allons suivre, car elle se porta au nord, fit un arrêt à Manitoualine, s'en échappa en voyant arriver les ennemis, trouva un refuge à Michillimakinac, en repartit sous les coups des Iroquois, se glissa dans la baie Verte, y fut traquée de nouveau et enfin se dirigea vers l'ouest à travers le Wisconsin et se fixa un peu au sud-ouest du lac Supérieur, sur la rivière Noire.

A partir de 1650, les Outaouas, les Hurons, les gens du Saut Sainte-Marie, appelés Sauteux par les Français, les Mississakis de l'Algoma, fuyant la poursuite des Iroquois, portèrent dans le voisinage des Sioux la connaissance des armes à feu et de plusieurs ustensiles que, par le moyen de la traite de leurs pelleteries, ils avaient obtenus du Bas-Canada. Des rapports s'établirent entre ces peuples divers qui fréquentaient de préférence le saut, Chagouamigon, la rivière Wisconsin et la baie Verte et la région de Minneapolis à Duluth aujourd'hui. Voir Nicolas Perrot p. 85 de l'édition du Père J. Tailhan. Perrot a recueilli les faits de la bouche même de ces Sauvages, très peu d'années plus tard. Voici un passage de son *Mémoire.*:

"Quand les Outaouas se furent répandus vers les lacs (1652), les Saulteux et les Mississakis s'enfuirent dans le nord et puis à Kionconan (Côte sud du lac Supérieur) faute de chasse (au nord). Les Outaouas, craignant de n'être pas assez forts pour soutenir les incursions des Iroquois, qui étaient informés de l'endroit où ils avaient fait leur établissement, se refugièrent au Mississypy qui se nomme à présent la Louisiane. Ils montèrent ce fleuve à douze lieues ou environ d'Ouiconching (rivière Wisconsin) où ils trouvèrent une autre rivière qui se nomme des Arroès et la suivirent jusqu'à sa source. Ils rencontrèrent des nations qui les reçurent cordialement. N'ayant pas vu de lieu

74a



Ecluse et forces hydrauliques dans la Colombie anglaise



Un coin de l'Ungava. (Nouveau-Québec)

propre à s'établir, à cause qu'il n'y avait du tout point de bois et qu'il ne paraissait que prairies et rases campagnes, quoique les buffles et autres bêtes y fussent en abondance, ils reprirent la même route pour retourner aur leurs pas et, après avoir encore une fois abordé la Louisiane (le fleuve Mississipi), ils montèrent plus haut."

Nous avons vu les Hurons découvrir de cette manière le nord du Wisconsin, Perrot nous montre que les Outaouas (de Manitoualine) fuyant aussi les Iroquois, étaient allés droit au Mississipi, l'avaient traversé, étaient entrés dans l'Iowa (Aroes) puis, retournant au Missisipi, avaient remonté ce fleuve, entrant chez les Sioux. Ceci est la découverte du grand fleuve par les Outaouas qui, avant cette date et pas longtemps plus tard, commerçaient avec les Français. Comment s'étonner que, en 1656, on ait parlé à Québec de l'existence du Mississipi ?

Les Outaouas devaient être rendus aux approches de Saint-Paul aujourd'hui. Perrot continue: "Ils n'y furent pas longtemps sans s'écarter pour aller d'un côté et d'autre à la chasse. Je parle d'une partie seulement de leurs gens que les Sioux rencontrèrent, prirent et amenèrent à leurs villages. Les Sioux, qui n'avaient aucune connaissance des armes à feu et autres instruments qu'ils leur voyaient, ne se servant que de couteaux de pierre de moulange et de haches de cailloux, espérèrent que ces nations nouvelles, qui s'étaient approchées d'eux, leur feraient part des commodités qu'ils avaient.

Croyant qu'ils étaient des esprits, parce qu'ils avaient l'usage de ce fer qui n'avait pas de rapport avec tout ce qu'ils avaient, ils les amenèrent à leurs villages, et puis les rendirent à leurs gens."

Tout ce que Perrot raconte eut lieu de 1650 à 1656. A cette dernière date les Outaouas redescendirent le Mississipi et s'établirent à l'île Pelée, à l'entrée du lac Pepin, trois lieues plus bas que l'embouchure de la rivière Sainte-Croix. Ils n'étaient pas loin des Hurons réfugiés à la rivière Noire.

Avec les Sauteux, les Mississakis, les Hurons, les Outaouas en plein Wisconsin et jusqu'au Mississipi on pouvait prévoir ce qui devait arriver: les Français les suivraient. Dès 1659, ces derniers y étaient en effet et toutes les découvertes de l'ouest faites après cela n'ont été que des développements. C'est aussi en 1659 que les missions évangéliques commencent dans l'ouest, la première par le Père Ménard allant de Kioncouan, jusqu'au fond de la baie Verte.

Je termine en corrigeant deux erreurs imprimées, tome III, 95, 112-115, 123-4, 508-9 de la Société Historique du Wisconsin. Le juge John Law dit que "en 1652 le Père Dequerre, Jésuite, partit de la mission du lac Supérieur et alla fonder une mission florissante aux Illinois,

probablement à Péoria, et il visita plusieurs nations des bords du Missisipi. Il fut tué au milieu de ses travaux en 1669."

Pas de mission en dehors du Haut-Canada avant celle du Père Ménard en 1659. J'ai parlé de la mission volante du Saut Sainte-Marie en 1641. Aucun prêtre du nom de Dequerre ne nous est connu. Il y avait le Père de Quen, mais au Saguenay. En 1652, il était impossible qu'il y eût des religieux, même des Français d'aucune classe, dans les régions de l'ouest. Enfin, ce faux renseignement est tiré d'une liste du clergé du Canada commencée il y a plus d'un siècle par M. le grand-vicaire Noiseux et qu'il ne voulait pas publier, la jugeant peu certaine. On l'a cependant imprimée après la mort de l'auteur et elle ne peut que produire des malentendus, témoin cette autre erreur du juge Law provenant de la même source:

"En 1657 le Père Jean-Charles Drocoux, Jésuite, se rendit aux Illinois et retourna à Québec la même année." Ailleurs que dans la liste en question il n'y a rien sur un prêtre qui se nommerait Drocoux. De plus, nous savons parfaitement que ni prêtre ni Français ne fréquentait l'ouest en 1657 où tout était bouleversé par les ravages des Iroquois.

Benjamin Sulte.



La Germanie

—

(*Suite et fin*)

Dans tout corps il y a les *étudiants*: ceux qui se sont battus déjà 3 ou 4 fois, et les *renards*: ceux qui ne se sont pas encore battus. Ces derniers, cela va sans dire, ont hâte d'être traités comme des grands; aussi le duel passe-t-il comme un acte de courage, les cicatrices sont des marques de bravoure.

Comme il s'agit dans ces duels de se balafrer seulement, les préparatifs sont assez curieux. On garnit les adversaires d'une cravate ouatée, de bandes de cuir, d'un brassard, d'un plastron, d'un tablier de cuir semblable à celui d'un forgeron, enfin de lunettes comme celles de nos conducteurs d'automobiles. Il ne reste donc exposée aux coups que la tête, c'est, il faut le supposer, ce qu'il y a de moins précieux.

Dans le duel à la rapière, chacun des adversaires porte une longue rapière qu'il se contente, au commandement, de faire tourner en rapides moulinets, au petit bonheur, au-dessus de sa tête. Les distances entre les deux adversaires sont rigoureusement calculées, les pieds doivent demeurer en place, et les lames doivent toujours être en mouvement sous peine de disqualification.

Il n'y a donc là aucun art, aucun talent d'escrimeur. Il suffit d'un bon poignet pour faire tourner avec plus ou moins de vitesse la rapière au-dessus de sa tête et surtout au-dessus de la tête de son ennemi. Et donc, à peine les rapières sont-elles en mouvement que l'on voit le sang ruisseler sur l'un et sur l'autre combattant, souvent sur les deux. Il est défendu de s'essuyer et bientôt de larges filets vermeils coulent sur les épaules. Enfin, après de nombreuses reprises, le duel est arrêté. Un chirurgien recoud prestement les balafres, ayant soin cependant de faire des sutures grossières pour que paraissent toujours les cicatrices. Un médecin, dans 20 ans, affirmait avoir vu plus de 3,000 duels; ce qui prouve, disait-il, que cela n'est pas dangereux, c'est que l'on continue encore. Mais en vérité la scène est répugnante, elle est stupide.

L'on croit en Germanie, c'est un ambassadeur de ce pays qui le disait, que les duels d'étudiants sont tout ce qui reste d'idéal à l'Allemagne, une école de courage, de résistance à la douleur qui donne de la force d'âme à ces jeunes gens.

En réalité, si la Prusse a l'ambition de diriger les destinées de la civilisation européenne, elle aura besoin d'exercer d'autre façon le sang-froid de ses enfants.

Mais, direz-vous, il faut à ces duels une provocation et les membres d'une même corporation ne se peuvent pas battre entre eux. Aussi chaque semaine, le conseil de chaque corps se réunit et prépare le programme du travail, c'est-à-dire des duels du *samedi.* Car c'est le samedi jour des duels et il en faut pour chaque semaine un ou plusieurs. L'on choisit donc une corporation à qui l'on envoie un défi, et la société provoquée, d'accord avec le provocateur, choisit l'adversaire et monte toutes les parties. L'on voit jusqu'à une douzaine de duels par jour et l'on se bat parfois de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Il resterait encore, pour être complet dans cette peinture de la vie des jeunes étudiants, à décrire le rituel de la bière, mais passons rapidement devant les brasseries allemandes en rappelant toutefois que, en moyenne, un étudiant peut boire en un soir plus de *huit pintes* de bière! Heureusement que l'Allemagne studieuse ne laisse pas fleurir des mœurs pareilles dans toutes les écoles.

Au demeurant, à la base de l'enseignement universitaire comme à celle de l'école des plus jeunes, c'est, par corporation ou autrement, le règne d'une discipline étroite et enserrante, discipline qui est devenue la passion, non seulement de l'adolescent, mais de tout homme de la Germanie.

L'Allemand se console du reste de l'autocratisme auquel il est soumis chez lui en écrasant de son mépris tout ce qui n'est pas lui.

Chez ces gens, la discipline c'est leur passion, l'organisation les enchante, ils y voient à juste titre une force, c'est à l'Etat qu'ils demandent cette force, leur gouvernement est tout-puissant. Lois morales, lois religieuses, l'Etat édicte tout parce qu'il est le maître et, parce qu'il est la force, il possède la raison. C'est l'épanouissement du mot fameux, *la force prime le droit.*

L'Etat type, c'est l'Etat prussien ou tout est caporalisé, le dogme comme le culte, l'épiscopat (protestant) lui-même. Ainsi organisée la maison de Brandebourg organise les autres peuples de la Germanie à sa ressemblance, elle s'arroge le droit d'organiser le monde. Or, cette discipline méthodique, discipline nécessaire si l'on veut, mais discipline de fonte et non pas d'acier, cassante et jamais souple, elle

a été l'apanage de cette Prusse qui a su s'imposer à toute l'Allemagne et faire de peuples qui n'étaient qu'une mosaïque de diverses nationalités un tout capable d'offrir au monde actuel le spectacle que nous avons vu. L'Allemand est aujourd'hui si pénétré de sa propre grandeur, il est si convaincu de la haute valeur de son pays, qu'un professeur célèbre de l'Université de Berlin ne craint pas d'affirmer que l'Allemagne est la création politique la plus parfaite que l'histoire ait connue, qu'un homme qui n'est pas Allemand ne sait rien de l'Allemagne. "Nous sommes, dit-il, moralement et intellectuellement supérieurs à tous. Il en est de même de notre organisation et de nos institutions."

Voilà, nettement définie, la pensée germanique, ou plus exactement la pensée prussienne. "*Nous sommes hors pair*". Grisé par ses succès dûs encore, répétons-le, à une *méticuleuse organisation*, l'Allemand a cru que le génie n'était qu'une *longue patience*; alors il s'est jugé un peuple génial. Il a oublié qu'il faut de plus ces grandes pensées que le ciel envoie et cette espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent point le secret. Il a oublié ce que nous appelons l'imprévu dans l'histoire humaine, ce qui n'est en réalité que l'action de la Providence. Cet imprévu déjoue toutes les combinaisons, tous les calculs. Cet imprévu, c'est Alexandre apparaissant tout à coup à l'Orient épouvanté, comme un héros ou comme un dieu, c'est Hannibal faisant échec pendant 20 années à la fortune de Rome; c'est Cromwell séduisant l'Angleterre, c'est Bonaparte s'imposant à la France et bouleversant l'Europe, c'est ce même Bonaparte devenu Napoléon dont un hiver prématuré anéantit bientôt l'armée, comme deux siècles et demi auparavant un peu de gravier avait fait évanouir les projets de Cromwell et les frayeurs de ses ennemis. Cet imprévu, c'est la marche de Von Kluck arrêtée, c'est ce que l'on appelle le *miracle de la Marne*, le renversement de la grande offensive germanique; cet imprévu, c'est la réponse loyale du roi Albert de Belgique: "Aucun intérêt stratégique ne justifie une violation du droit", cet imprévu, c'est enfin l'Angleterre, le 4 août 1914, entrant à son tour dans la fournaise en disant: "Nous infligerions à notre pays une honte dont il ne se relèverait jamais!"

Et comme le grain de poussière qui dans le rouage délicat paralyse tout le mécanisme, l'imprévu a arrêté cette lourde et immense machine que l'Allemagne fédérée avait organisée avec sa longue et merveilleuse patience. Pour atteindre leur but, les Germains s'étaient fait une mentalité particulière; la convoitise était devenue le droit, leur appétit c'était leur idéal.

L'Allemagne au-dessus de tout! L'empereur Guillaume II, *les délices du genre humain*! Son chancelier, le plus éminent des hommes actuelle-

ment vivants, et qui ne connaît pas,—continuait M. Lasson de l'Université de Berlin,—qui ne connaît pas de plus haut souci que celui de la vérité, de la loyauté et du droit: "Nous pouvons et nous voulons poursuivre notre œuvre civilisatrice."

Aussi, pour atteindre cette fin, quelle organisation minutieuse! L'armée semblait supérieure à tout ce que l'on connaissait, on avait créé de toutes pièces une marine puissante, l'on s'était taillé dans l'univers un large domaine colonial et le commerce allemand, insinué chez tous les peuples, dominait presque déjà, s'il ne les supplantait pas, le commerce français et surtout le commerce anglais. C'était *l'ubiquité du Made in Germany*, la marque *Germania*,—lorsqu'un jour enfin l'univers s'en rendit compte.

Arrêtons-nous un instant à contempler ce fameux commerce allemand et séjournons un peu à Brême, l'un des grands ports germaniques.

"Il est nécessaire de naviguer, non pas de vivre" affirme tout de suite la devise aventureuse de la vieille ville hanséatique.

Or Brême, au fond, c'est le Lloyd allemand, cette énorme et puissante machine qui est un des principaux agents de la prospérité germanique et de son rayonnement aux quatre coins du monde.

Le Lloyd dessert 34 lignes de navigation: 7 vers l'Amérique du Nord et vers l'Amérique du Sud, une vers l'Asie, une vers l'Australie, cinq lignes secondaires donnant correspondance à celle de l'Extrême Orient, 10 lignes desservant les côtes de l'Asie et les îles Océaniennes, une dans la Méditerranée et 5 lignes européennes. La compagnie transporte sur ses bateaux annuellement plus de 600,000 passagers. Elle occupe 12,000 hommes sur ses navires et lorsqu'on additionne les victuailles consommées sur ces vaisseaux, la liqueur, la bière, l'on arrive à des chiffres fantastiques. Ainsi, l'on fume par an sur les paquebots du Lloyd, un million trois cent mille cigares, et les chaudières des bateaux brûlent annuellement 1,760,000 tonnes de charbon.

Jusqu'à la guerre actuelle, c'est à Brême que s'embarquait le flot énorme des émigrants partant de l'Est de l'Europe pour venir tenter la fortune dans l'Amérique du Nord ou du Sud.

A côté de ces grands paquebots partant de Brême ou de Hambourg, d'immenses voiliers, par exemple, les cinq mâts de M. Rikmer, jaugeant 8,000 tonnes sont chargés d'approvisionner de riz les 23 moulins puissants qui fonctionnent jour et nuit, immenses minoteries où passent annuellement 1,500,000 sacs de riz de 200 livres, sacs qui seront expédiés de nouveau dans tout le monde, mais avec la marque Germania.

Il en est ainsi pour tout le commerce allemand, or il est bon de s'en souvenir, cet empire allemand n'a que 209,000 milles carrés. C'est

dire qu'il y aurait place dans le Canada pour 18 empires allemands et que notre province de Québec *contiendrait* **3** *Germanies.*

Et cette Allemagne peuplée de 70,000,000 d'habitants,—nous ne sommes que 2,200,000 dans un territoire trois fois plus grand—contient 4 royaumes, 6 grands-duchés, 5 duchés, 7 principautés, 3 villes libres et la terre d'empire: l'Alsace et la Lorraine.—Nous pourrions donc sans peine tailler dans notre province au moins 12 royaumes, sans compter les duchés et les principautés. Il n'y aurait plus qu'à trouver des sujets!

De plus, dans l'Allemagne relativement petite et à la terre ingrate, la densité de la population est très forte. Il n'y a à peine ici que 3 personnes par mille carré, là-bas, c'est 316. De plus fortes densités populaires, il n'y en a qu'en Hollande, au Japon, dans l'Empire Britannique, jadis aussi en Belgique. La Chine, l'Inde, la Russie et les Etats-Unis seuls par la population dépassent l'Allemagne.

Avant la guerre de 1914 l'Allemagne, était le plus grand acheteur sur les marchés mondiaux après l'Angleterre, qu'elle était du reste à la veille de supplanter, elle occupait le troïsième rang parmi les nations qui vendent sur ces marchés. Durant les dernières années l'Allemagne a acheté 1/8 de tout ce que le monde a à vendre, elle a exporté 1/9 des produits mondiaux et le succès de cette emprise de la marque Germania est dû en grande partie à la façon dont se fait le commerce allemand.

Là où le voyageur américain cherche bruyamment à vanter la supériorité de ses articles indigènes et impose aux clients étrangers ses produits et ses machines, il rencontre le voyageur de la maison allemande qui lui se plie docilement aux moindres fantaisies de sa clientèle.

Le Yankee offrira à l'hispano-américain sa marque de fabrique sans se préoccuper si cela convient ou non, tant pis pour l'acheteur s'il ne sait pas que c'est ce qu'il y a de mieux.

L'Allemand ne procède pas ainsi. Prenez par exemple la fabrique de jouets qu'est la grande ville de Nuremberg. Les Américains avaient mis à la mode le *Teddy Bear*, jamais les fabricants germains n'avaient entendu parler de cette créature. Aussitôt cependant les Nurembourgeois se mettent à l'œuvre, fabriquent le teddy bear authentique et en inondent les Etats-Unis.

Le mineur de la Colombie veut se procurer de la corde d'une longueur déterminée, d'un poids et d'un calibre particulier. Les corderies allemandes n'ont jamais roulé semblables choses, qu'importe, on essaiera, et le mineur colombien satisfait deviendra un acheteur permanent. La clef du succès de la merveilleuse exportation allemande, la voilà.

Avec une souplesse étonnante, l'Allemand a su se plier aux goûts des peuples qu'il a visités, et . . . . il est allé partout.

Mieux encore, l'Allemagne a même su garder certaines spécialités que l'on ne pourrait trouver nulle part ailleurs.

Demandez à votre pharmacien s'il n'est pas vrai qu'il lui est aujourd'hui impossible de remplir certaines prescriptions du médecin; les produits pharmaceutiques lui venaient d'Allemagne, et d'Allemagne seulement.

Et le teinturier vous informera que les couleurs d'aniline provenaient presqu'exclusivement de la Germanie.

Entrez chez votre bottier, il confesse que les lacets de chaussures sont aujourd'hui plus dispendieux puisque l'on n'en importe plus, comme jadis, d'immenses quantités d'Allemagne.

Nous disions, il y a un instant, les jouets de Nuremberg. Suivez bien la nomenclature, et encore incomplète, de la diversité des productions de cette vieille ville bavaroise de 300,000 âmes.

On fabrique là les jouets d'étain et de plomb, les souvenirs de voyage pour tous les pays, les couleurs de bronze qui remplacent l'or et l'argent. Il y a à Nuremberg 50 batteurs d'or, fournissant au monde les papiers métalliques d'or et d'argent, vrais ou faux, le papier d'étain destiné à envelopper le chocolat, le nougat, et le sucre d'orge. Là encore se fabriquent des crayons, dans 23 usines différentes, dont la plus célèbre est celle de *Johann Faber* qui inonde de ses produits le monde entier. Le bois seul de ces crayons a dû venir de Californie, de Ceylan et de l'Australie.

Et ce n'est là qu'une industrie de Nuremberg. Vous y trouverez encore des cables, des fils de fer et de laiton, des pinceaux et des brosses, des bois à parquet, des caisses d'emballage, bobines de bois, pipes de bruyère, meubles, wagons de chemin de fer, instruments d'optique, articles de lunetterie, de chromolithographie et de décalcomanie.

Puis, malgré sa spécialité de jouets, la ville fournit encore des turbines à vapeur et des veilleuses, des machines électriques et du papier mâché, des articles de celluloïde, de galatitte, d'ivoire et d'écaille, d'écume de mer et d'ambre, de la bière excellente et du pain d'épices, des drogues et des produits chimiques, des ustensiles de ménage, des chaussures, des glaces, de la maroquinerie, des attrapes, des casse-têtes, des compas et des passementeries métalliques, des objets d'art en bronze, d'autres faits d'un alliage d'étain, d'argent et d'antimoine, que l'on trouve dans les magasins *"modern style"* sous des noms divers.

Et tout cela pour cette seule ville de Bavière; jugez un peu des autres cités.

Vous aimez sans doute à fumer la pipe et vous êtes fier du beau bout d'ambre qui garnit votre brûlot. Eh! bien, l'ambre provient de la côte de l'Ambre, le long de la Baltique et de *cette côte-là seulement.* A Koenigsberg l'on vous dira qu'au temps de la période tertiaire, un conifère particulier sécrétait une résine qui coulait au pied des arbres, très abondamment, si l'on en juge par certains blocs d'ambre. Les Etrusques, les Grecs, les Phéniciens connurent l'ambre, et c'est là qu'ils venaient le chercher. Sur les côtes siciliennes et au Japon se trouve la gédanite, sorte d'ambre plus fragile que le succin et de qualité fort inférieure.

Devenue monopole de l'Etat, la récolte de l'ambre se fait un peu sur le bord de la mer, mais surtout dans les mines creusées à cet effet. On retire de la distillation de l'ambre de l'acide ambré qui sert à blanchir la soie, de l'huile d'ambre et quelques autres produits chimiques utilisés dans l'industrie. Avec la poussière d'ambre se fabrique encore l'ambroïde.

Allez voir dans le musée de Koenigsberg toutes les curiosités de l'ambre. Des blocs de douze livres, des larmes d'ambre grosses comme un œuf et dont la surface a pris l'empreinte des feuilles sur lesquelles elles tombèrent. Ces feuilles ou débris végétaux appartiennent à des individus dont on ne trouve plus les traces que dans les *régions tropicales.* L'on admire encore, enchâssés dans l'ambre, des échantillons les plus curieux de la vie animale et végétale de la période tertiaire. L'on vous montre, figées dans la résine transparente et dorée, des sauterelles, des scarabées, des moucherons, des cafards, des araignées qui vivaient et respiraient il y a des millions d'années. Un miracle inexplicable a enfermé dans un gros bloc de résine tout un vol d'éphémères les ailes étendues, groupées en colonnes ascendantes comme on les voit au soir des jours chauds de l'été dansant dans un rayon de soleil. Et l'on cherche à évoquer le jour où l'énorme larme résineuse, brusquement tombée du conifère, emprisonna le vol qui ne devait durer qu'un jour et le fixa pour l'éternité.

L'ambre blond pâle est le plus rare et le plus cher. L'ambre vert moins dispendieux est importé surtout en Chine et en Corée. L'ambre veiné comme de l'agate est réclamé en Russie, et nous recevons en Amérique l'ambre très jaune.

***

Vous avez peut être déjà visité un cirque américain, ou mieux vous êtes entré dans une ménagerie ou un musée zoologique. D'où provenaient ces tigres, ces lions et ces panthères ?

Mais, me direz-vous, de l'Afrique, de l'Asie, des Indes. Comme vous êtes naïfs, cela vient . . . . tout simplement d'Allemagne. Car c'est près de Hambourg que M. Hagenbeck a ouvert sa ménagerie, lui, le plus grand marchand de bêtes féroces du monde entier. Ce négoce ne revenait-il pas de droit à un Allemand ?

Si la guerre n'avait pas mis une sourdine aux projets de M. Hagenbeck, il aurait fini par reconstituer un véritable paradis terrestre, ... moins toutefois Adam et Eve!

D'un côté de ces immenses jardins, ce sont des ours blancs, des rennes, des pingouins, des phoques, des otaries, des morses qui se meuvent en liberté dans un paysage polaire tout en glace artificielle.

De l'autre côté, c'est un jardin équatorial avec des cactus, des palmiers et autres plantes tropicales où se promènent des lions, des tigres, des jaguars, des panthères, des léopards, des girafes, des hyènes, des chacals, etc.

Plus de 500 sortes d'oiseaux sont enfermées dans une volière très haute et très fine, presque qu'invisible; à côté ce sont des chevaux, des zèbres, des chameaux, des cerfs, des antilopes, des gazelles et des moutons du Tibet et de l'Himalaya.

Plus haut, vous apercevez des lions et des tigres avec leurs tanières ouvertes et l'on veut ajouter au bas, dans des bassins, des animaux respectables tels que des caïmans, des crocodiles, des hippopotames et des rhinocéros.

L'on voit aussi des fameux serpents pythons ayant plus de 25 pieds de longueur, pesant 250 livres et capables de manger en 2 nuits 2 chèvres de 35 livres chacune. Il est vrai que ce python a pris 14 jours pour digérer ce formidable repas. Un autre en 24 heures mange 4 agneaux et il recommence 10 jours après.

Evidemment pour un marchand, ça n'est pas là un étalage banal, mais monsieur Hagenbeck est millionnaire, et dans tout le monde plus de 2,000 hommes recherchent un peu partout pour lui les animaux sauvages.

Des Arabes chassent les lions, les Kalmouks poursuivent les ours, les Cynghalais captivent les élephants indiens, des Esquimaux apportent des ours blancs, des rennes, des phoques et des pingouins, pendant que les naturels de Sumatra chassent le rhinocéros et que les nègres du Zambèse sont à l'affût de l'hippopotame.

Puis monsieur Hagenbeck, croyant être très aimable, vous offre un loup tout jeune. Cet animal, dit-il, a toutes les qualités du chien et il peut s'apprivoiser aussi bien que lui.

Ne serait-il pas à souhaiter en ce cas que les Allemands fussent des loups....

* * *

Pour entretenir le commerce allemand il existe dans certaines villes de grands marchés ou foires et c'est ainsi que Leipzig en a trois chaque année. La première, en mars, dure six jours, la deuxième après Pâques, où l'on vend surtout des cuirs et des fourrures, et la troisième à l'automne où l'on vend comme à la première des céramiques,des jouets, de la papeterie, de la verrerie, des objets d'art et de fantaisies, des articles de sport, des instruments de musique mécanique, des objets de luxe.

Chacune de ces foires a l'importance d'un vrai marché universel,—c'est ainsi qu'en 1914 le Canada lui-même était fortement représenté à Leipzig—qui voit durant ces jours de marchés près de 12,000 visiteurs. Et,en dépit de cette vie mercantile, Leipzig a une réputation artistique et universitaire fort développée. C'est encore un centre de librairie savante, aussi,avant de quitter Leipsig, nous plaît-il de rappeler une boutade de M. Georges Dumesnil: "Si vous saviez, dit-il combien les Français ont souffert de *bochite*". La bochite est une maladie contagieuse, elle rend le malade incapable de reconnaître la juste valeur d'un ouvrage français, mais en revanche il est toujours prêt à s'incliner devant l'in-folio germain.

Un travail français,on le prenait dans la main et le préjugé,d'avance, le faisait trouver léger; si on l'ouvrait,c'était pour voir s'il y avait au bas des pages, des références à des Allemands. Alors, à la bonne heure, passe à la rigueur pour ce travail là! mais un travail allemand on le soupesait d'une main respectueuse et déjà on le trouvait lourd, grave, prépondérant. On avait bien de la peine à n'être pas de l'avis d'un savant dont le livre mal relié arrivait de Leipzig.

* * *

Enfin la suprême industrie de Germania, ce fut la guerre.

Les Allemands y adaptèrent l'école, l'agriculture, la chimie, la mécanique, l'algèbre, les arts, etc. Ressources, talents, éducation, tout fut combiné,façonné,dirigé dans ce sens. Et comme tout mérite,même d'ordre secondaire, porte avec soi sa récompense, l'unité de dessein amena l'unité d'action qui aboutit à des progrès considérables dans l'industrie, le commerce, les sciences positives et appliquées.

Une armée formidable fut créée, non pas une armée chevaleresque conservant la beauté dans l'honneur et réalisant la gloire dans le sacri-

fice, mais des bandes organisées, façonnées, blindées, bottées, casquées, cuirassées, enflées de bière et de choucroute, éclatant de graisse et d'orgueil, dans leur uniforme trop sanglé.

La guerre devient une nécessité, un devoir, guerre d'appétit, d'invasion et de carnage. Parce que les peuples ne savent pas tirer parti,affirme-t-on, de l'activité sociale, la place qu'ils occupent au soleil paraît une injustice. Et l'on revient ainsi à la barbarie, à l'âge de fer, aux mœurs des flibustiers.

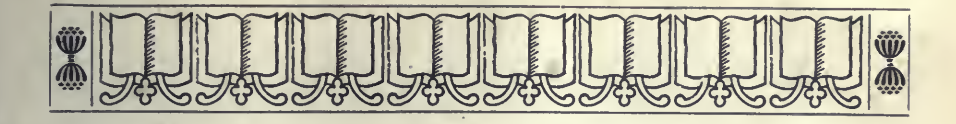
Aussi bien, par principe d'humanité, le fils de la Germanie en arrive à rendre la guerre atroce; par principe d'humanité, c'est Erzberger, le député allemand, qui affirme que la guerre doit être aussi impitoyable que possible, qu'elle soit un instrument dur et raide. Si l'on trouvait le moyen d'anéantir Londres tout entier, ce serait plus humain que de laisser saigner un seul Allemand." Semons la terreur et la mort".

Après deux ans de cette guerre, concluons avec l'honorable Thomas Chapais que l'Allemagne n'a pu vaincre la France. Elle doit constater avec rage que non seulement l'armée française tient la sienne en échec, mais affirme à maintes reprises sa supériorité. Après deux ans de guerre,l'Allemagne n'a pu infliger à l'Angleterre aucune blessure sérieuse, la force militaire britannique grandit sans cesse. L'Allemagne, malgré ses efforts surhumains,n'a pu remporter contre la Russie que des victoires non décisives qui ont laissé intacte la puissance russe et lui permettront de reprendre très promptement l'offensive.

Ce sont là des faits que tout le monde peut constater. Ils sont de nature à combattre efficacement le pessimisme auquel on peut être tenté de se laisser aller à une certaine heure.

Abbé ADOLPHE GARNEAU





L'avenir de la houille blanche

La pénurie du charbon dans certaines parties de l'Europe, les difficultés que l'on éprouve, faute de combustible, à faire fonctionner une foule d'usines, ont plus vivement que jamais reporté l'attention sur l'utilisation des forces hydrauliques.

La houille blanche! tout est là, disent les économistes, les uns après les autres. Quoi que l'on fasse, ce sera l'âme de l'usine de demain.

"Un temps viendra, en effet, écrit M. George Prade, dans une revue de France, qui n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on affecte de le croire, où l'humanité, sans guerre, sans crise des transports, souffrira autant du manque de combustible qu'en souffrent à l'heure actuelle, les Etats qui ne peuvent ni en produire, ni en transporter assez pour les besoins accrus de leur consommation intérieure. Ce jour-là, les nations qui ne se seront pas par avance outillées, et qui n'auront pas par avance réparti géographiquement leurs usines, pour l'emploi de la houille blanche, subiront un désastre économique analogue à celui des pays qui, en 1914, faute d'avoir préparé la guerre, se sont trouvés ouvers à l'invasion. (1e).

Fou donc celui qui s'obstinerait encore à ne pas prévoir l'avenir, à se dérober à la vision claire d'une réalité, qui n'est d'ailleurs menaçante que pour ceux qui ne se seront point préparés, instruits par cette première préexpérience de la guerre mondiale. Car le charbon, le pétrole, l'essence apparaîtront un jour, comme de simples moyens, imparfaits et grossiers, d'une époque de transition, où l'humanité, trop riche, a attaqué ses réserves de calories enfouies dans la terre, au lieu de se créer des revenus éternels.

Le charbon, le pétrole, l'essence, c'est donc un simple legs du passé. La houille blanche, transformée électriquement en énergie, en chaleur et en lumière, voilà l'avenir que nous indiquent les nécessités du présent."

Au Canada, on s'est convaincu de la même vérité, mais depuis peu. Nous ne faisons que commencer, pour ainsi dire, à prendre contact avec nos immenses richesses hydrauliques et à les utiliser. Chaque année, la Commission de Conservation d'Ottawa, et les pouvoirs publics, autant ceux de Québec que d'Ontario, font faire des études approfondies sur le rendement possible de nos rivières, de nos cascades et de nos lacs.

A cet égard, la province de Québec est aussi avancée que les autres provinces du Canada, mais ce qui reste à faire est encore énorme.

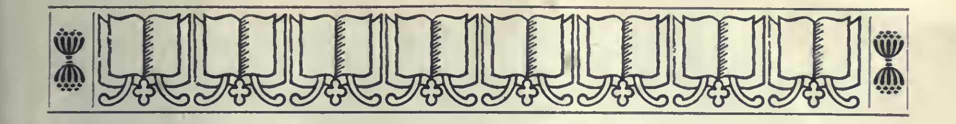
1e.—On en est rendu en France à payer le charbon vingt-huit piastres la tonne. C'est d'Angleterre que la France tire présentement ses principales provisions de charbon.

Il est des régions entières où les ingénieurs hydraulistes n'ont pas encore pénétré, et ces régions, au dire de tous, ne sont pas les moins largement favorisées de la nature.

Nous commettrions cependant une grande erreur si nous devions nous borner à quelques explorations ou même à de nouvelles découvertes de forces hydrauliques. L'important, à notre avis, est de faire connaître à l'étranger ce que notre pays, et plus particulièrement notre province, offre de ressources dans ce domaine. Et pour atteindre ce résultat, il n'y a que la publicité, trop longtemps négligée. Si nous étalions un peu plus souvent nos richesses hydrauliques, dans des brochures bien faites, nous ne serions pas exposés à être absolument ignorés par les revues économiques de l'Europe et des Etats-Unis lorsqu'elles ont à traiter de ce sujet. Une publicité qui serait quelque peu active aurait aussi cet autre résultat d'attirer ici des capitalistes étrangers qui mettraient en valeur toute cette puissance hydraulique que la nature a si largement semée sur tous les points de notre territoire.

E. R.





La Plaine du Saint-Laurent

Environ 100 milles en aval de Québec où le St-Laurent mesure environ 15 milles de largeur, la rangée des monts Notre-Dame commence à s'éloigner du fleuve, et, vis-à-vis Québec, elles en sont à une distance de trente milles. A partir de ce point, cette rangée de monts dévie surtout dans la direction du sud-ouest, puis vis-à-vis Montréal, elle est éloignée d'une cinquantaine de milles du St-Laurent. C'est l'endroit où cette rangée de hauteurs pénètre dans l'état de Vermont et prend le nom de "Montagnes Vertes". Cette rangée de collines borne à l'est la vallée du lac Champlain.

A peu près à 30 milles en bas de Québec, la rangée des collines du nord ou des Laurentides commence à s'éloigner du St-Laurent; elles se trouvent à une distance d'une dizaine de milles en aval de Québec. En arrière des Trois-Rivières et de Montréal, les contreforts de cette rangée de hauteurs se trouvent à une trentaine de milles du fleuve et en allant vers l'ouest, longent la rive nord de l'Ottawa, sur un parcours d'environ 100 milles au bout duquel elle incline vers le sud pour traverser la rivière Ottawa et le St-Laurent aux Mille-Iles. De cet endroit le rameau des Laurentides pénètre dans l'état de New-York où il se développe et forme une contrée montagneuse d'une dizaine de milles en superficie, connue sous le nom de "Région des Adirondaks". Un autre rameau courant vers le nord-ouest se prolonge jusqu'au lac Supérieur.

Ces trois rangées de collines limitent dans la province de Québec la grande plaine de la vallée du St-Laurent, à laquelle le Dr Hunt, de la Commission Géologique, a donné le nom de Région de la Champagne. Toute celle-ci, de l'est à l'ouest, forme une vaste plaine ayant assez de pente pour rendre le drainage facile. La distance de Québec à la frontière occidentale de la province est d'environ 225 milles, et, à la frontière de l'ouest, l'élévation du St-Laurent au-dessus du niveau de la mer à Québec, est au-dessous de cinquante pieds. L'aire de cette plaine est d'environ 9,000 milles en superficie, équivalant à 5,760,000 acres, à peu près l'étendue du royaume de Belgique.

Cette grande plaine repose sur des roches non altérées des âges siluriens et devonniens, se composant de grès, de calcaires et de schistes. Ces roches qui n'ont été que peu dérangées, sont généralement disposées en couches presque horizontales; mais dans la plus grande partie de cette région, l'on pourrait même dire pratiquement dans toute la région, elles sont recouvertes de lits de glaise parfois interstratifiés de sable et de gravier. Ces strates superficielles atteignent plusieurs centaines de pieds d'épaisseur, sont en grande partie d'origine marine et datent de l'époque où cette plaine était recouverte par les eaux de l'océan. De la distribution de ces strates de l'âge quaternaire, il résulte que le sol de la plus grande partie de cette plaine du St-Laurent se compose d'une glaise forte et pesante qui, dans les endroits nouvellement déboisés, est recouverte par une couche épaisse de matières végétales en décomposition. Ces glaises quaternaires sont recouvertes, principalement sur les contours de la plaine, par des dépôts sablonneux que l'on remarque surtout dans le voisinage de Trois-Rivières ainsi que dans les environs de Berthier et de Sorel. Ces terrains de sable forment un sol chaud, mais léger, donnant de grosses récoltes quand il est bien engraissé: cependant sa fertilité s'épuise vite. La plus grande partie de la plaine du St-Laurent est recouverte par une glaise bleue tenace, souvent plus ou moins calcaire et d'une grande profondeur, constituant un sol fort et riche, qui produit en abondance des récoltes de toutes sortes, et particulièrement adapté à la culture du blé. Outre celle des céréales, des légumes et des plantes à racines, ces sols sont très propices à la culture du tabac, qui se pratique en grand dans le district de Montréal.

J.-C. LANGELIER. 1º

1º Extrait du livre de feu J. C. Langelier: *La Province de Québec, ses Richesses, ses Energies.*





Rivière Madawaska.—Ontario. Hautes Chutes.



Barrage Témiscaming.—Vannes d'émission du chenal d'Ontario.

Manitoba.—Chutes Wood, sur la rivière Manigotagan.

Rivière Winnipeg.—Installation pour forces hydrauliques.

Quelques noms géographiques

Baie du Tonnerre.—Rivière Dalmas.—Noms français dans la baie James.—Tracadie.

BAIE DU TONNERRE.—Quelques géographes d'Ontario ont fait fausse route en traduisant ce nom géographique par *Thunder Bay,* sous le fallacieux prétexte que c'est un sauvage portant cette appellation retentissante et demeurant sur les bords de la baie, qui aurait imposé son nom à l'endroit en question.

La baie du Tonnerre située à l'endroit du lac Huron est d'origine purement française. On l'appelait même dans le principe l'*Anse du Tonnerre,* et il faut vraiment avoir l'imagination inventive pour attribuer cette dénomination, vieille de plus de deux siècles, à un pauvre sauvage dont l'existence n'est pas même établie.

Toutes les cartes du dix-huitième siècle sont là pour prouver notre assertion.

Prenons d'abord la carte de Guillaume Delisle, publiée à Paris, en 1718. Ce cartographe écrit en toutes lettres: *Ance au Tonnerre.*

La même dénomination figure sur la carte anglaise de Moll en 1720: *a new map of the North part of America.*

Sur une carte du Mississipi de Senex, publiée vers 1720 par William Law, c'est encore par *Ance du Tonnerre* que l'on désigne la baie en question.

En 1744 et en 1745, les cartes de Bellin, ingénieur du Roi, inscrivent également l'*Ance du Tonnerre.* (1)

On rencontre aussi la même dénomination française sur la carte du sieur d'Anville, publiée en l'année 1744.

Nous avons enfin l'Histoire de la Nouvelle-France, par Charlevoix, qui mentionne particulièrement cet endroit dans les termes suivants: *"Les Outaouais se retirèrent dans l'Anse du Tonnerre".*

"Quelques-uns s'étaient déjà retirés dans la Baye de Saginaw, d'autres dans l'Anse du Tonnerre qui sont l'une et l'autre dans le lac Huron".

1.—On écrivait autrefois *ance* avcec un c; depuis, ce mot s'écrit toujours *anse.*

Il ne peut être question naturellement de faire revivre ce vieux nom d'allure française. Nos concitoyens d'Ontario, dont on connaît es dispositions à notre égard, ne le permettraient pas. Il n'en est pas moins vrai que le *Thunder Bay* consacré malheureusement par le Bureau Géographique du Canada, est une simple traduction relativement récente et que la Baie du Tonnerre a une origine française.

Dans la baie James.—Ceux qui jettent de temps à autre un coup d'œil sur les cartes de la province de Québec, ont dû constater que certains points géographiques, comme la côte est de la baie James, par exemple, sont veufs de noms français.

On a entassé dans ce coin qui relève aujourd'hui de notre province, une série de noms esquimaux d'une allure assez bizarre, et des noms anglais dont on peut difficilement retracer l'origine. En toute probabilité, les dénominations anglaises ont été imposées par des pêcheurs ou des marins de passage sur la côte.

Il est à remarquer que les anciennes cartes, celles du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, contenaient assez peu de noms, en ce qui touche la côte est de la baie James. C'est la preuve que cette côte était alors assez peu fréquentée.

Néanmoins, on retrouve sur les anciennes cartes françaises dont des exemplaires sont conservés à l'Université Laval de Québec et au bureau des Archives, à Ottawa, certaines dénominations d'une physionomie nettement française. Il est vrai que les cartographes de la capitale fédérale ont jugé à propos de leur faire subir une traduction, mais en fait, les origines de ces noms étaient françaises.

On peut s'en convaincre en consultant les cartes de Bellin, ingénieur de la marine, celle de Guillaume De l'Isle et de quelques autres.

La carte de De l'Isle qui porte la date de l'année 1700 mentionne dans la baie James: l'*île Mansfeld* ou *Phelypeaux* et au sud de celle-ci, l'île du *Point du Jour*. Nous ne savons trop pour quelle raison, cette dernière applellation n'apparaît plus sur les cartes contemporaines. L'aurait-on trouvée trop française?

De l'Isle mentionne encore les *îles de la Trinité* ou la *Douzaine du Boulanger*, toujours dans la baie James.

Une carte de la Nouvelle-France qui date de 1690 et que nous avons eu l'occasion de consulter aux archives d'Ottawa, contient la même rubrique: *Iles de la Douzaine du Boulanger* ou de la *Trinité*. Elle signale aussi l'île du *Point du Jour*.

La carte de Bellin, en 1764, cite également l'île de la *Douzaine du Boulanger* et deux autres îles, *Dormeurs du Nord* et *Dormeurs du Sud*,

que nos cartographes modernes ont cru devoir traduire par *Sleepers.*

L'île Mansfeld est aussi appelée par Bellin, île *Notre-Dame.*

Sur la carte de N. Sanson, géographe du Roi, en 1656, et sur une carte de la Nouvelle-France de Hubert Jaillot, 1685, figure une île que les cartographes modernes ont supprimée: *l'île des Marchands* .Il serait intéressant de connaître les motifs de cette suppression.

En définitive, il nous reste très peu de dénominations géographiques françaises sur la côte est de la baie James. Quatre ou cinq en tout, et encore il n'est pas sûr que nous réussissions à les sauver de l'oubli.

L'ancienne rivière du père Dalmas—On garde précieusement, dans les archives du collège de Sainte-Marie, à Montréal, une vieille carte qui remonte tout probablement à l'année 1695 ou 1696, et qui donne une idée d'ensemble de la partie nord-ouest de la région du Lac-Saint-Jean.

Cette carte, dont nous avons pu examiner un fac-similé, est des plus instructives. On s'aperçoit de suite que le pays était déjà assez bien connu des premiers missionnaires jésuites qui y pénétrèrent, et l'esquisse qu'ils en ont tracée, toute rudimentaire qu'elle soit, fait honneur à leur esprit d'observation. Sans doute, ces premières explorations n'étaient encore que superficielles et les données ne sauraient être mathématiquement exactes. Par contre, les grandes lignes sont assez précises, et la situation des principales rivières, pour ne citer qu'un exemple, est assez fidèlement déterminée.

La grande rivière du Saguenay n'est pas nommée, mais son cours est indiqué, et pour que le lecteur ne s'y trompe pas, le cartographe a pris la peine d'écrire cette phrase explicative: "*Rivière qui décharge tous les lacs. . et va à Chigoutimis* (Chicoutimi), par le *lac Saint-Jean*".

Le lac *Témiscaming,* le lac *Abitibi* ou *Daufin,* le lac *Saint-Ignace,* la rivière du *Nord,* la rivière du *Lièvre,* le lac *Beauharnois,* le lac *Chobmouchoine* (Chamouchouan), sont également inscrits sur cette carte.

Ce qui nous intrigue davantage, c'est la mention spéciale de la rivière *Dalmasse* et du lac du *père Dalmasse.* Ces noms sont aujourd'hui disparus, mais nos cartographes les plus expérimentés sont portés à croire que l'ancienne rivière *Dalmasse* correspond à la grande rivière *Mistassini.* On éprouve un peu plus de doutes sur le compte du lac du *père Dalmasse.* Peut-être a-t-on voulu désigner ici le lac Saint-Jean, mais ce n'est pas sûr.

La mention d'un lac et d'une rivière *Dalmas* laissent supposer qu'on a voulu consacrer le souvenir du père Antoine Dalmas, missionnaire jésuite, qui avait accompagné Iberville dans son expédition à la baie d'Hudson. Ce père Dalmas, arrivé au Canada au mois de juin de l'année 1670, aurait hiverné, d'après Mgr Tanguay, en 1693, à Chicoutimi, ou il avait été envoyé pour secourir le père Crespieul. Il périt le troisième jour de la même année au fort Sainte-Anne de la baic d'Hudson, tué par son servant de messe qui était un tailleur. Il était âgé de 54 ans.

Comme nous l'avons dit, le nom de la rivière Dalmas n'apparaît plus sur nos cartes. Les contemporains n'ont pas voulu cependant que le souvenir de cet ancien missionnaire périt totalement, et ils ont attaché son nom à l'un des plus beaux cantons de la région du Lac-Saint-Jean.

TRACADIE.—Il y a trois villages qui s'appellent de ce nom; le premier, dans la province du Nouveau-Brunswick, le second, dans celle de la Nouvelle-Ecosse et puis un troisième dans l'Ile du Prince-Edouard.

Tracadie, dans le comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, est à la fois un établissement agricole et forestier et un village de pêcheurs. Il se trouve placé à 23 milles au nord de l'entrée principale de la baie de Miramichi. On compte là deux paroisses, *Saint-Jean-Baptiste* et *Saint-Joseph*,,avec une population de 3,700 âmes.

Tracadie, dans le comté d'Antigonish; Nouvelle-Ecosse, compte aussi une petite paroisse, *Saint-Pierre,* et un couvent de Trappistes désigné sous le nom de *Monastère du Petit Clairvaux.*

Dans l'ile du Prince-Edouard, Tracadie forme la paroisse de Saint-Bonaventure, dans le comté de Queens, au nord-est de Charlottetown.

Champlain fait mention pour la première fois de *Tracadie* en 1603 qu'il appelle tout d'abord *Trigate,* puis en 1613 *Tregatté,* et enfin, en 1632, sur sa carte, *Tregatay.*

Vient en 1635, le récollet Jumeau. Sur sa carte figure le nom de *Tracadi,* alors qu'en 1686 Franquelin écrit *Tracady.*

En 1724, le Sieur l'*Hermitte* lui donne le nom de *Tracadille* et Bellin, en 1744, *Tracadi.*

La première carte sur laquelle *Tracadie* apparaît avec son orthographe actuelle est celle de Wright, en 1790: *New Chart of he Gulf of St. Lawrence.* D'autres cartes subséquentes impriment encore tour à tour *Tracady* ou *Tracadi,* puis finalement en 1859, tout le monde accepte la forme nouvelle de *Tracadie.*

Voilà pour la Tracadie du Nouveau-Brunswick, Quant à celle de l'île du Prince-Edouard, Bellin, en 1744, la désigne sous le nom de *Trocadie,* mais, dans le recensement 1753 par le Sieur de la Rocque, et sur une carte du Sieur Franquet, de la même année, c'est *Tracadie* qui prévaut.

Le distingué professeur W. F. Ganong qui a fait une étude spéciale de ce nom, s'appliquant surtout à en rechercher les origines, en est arrivé à cette conclusion que *Tracadie* était tout simplement une corruption du mot micmac *Tulukadik,* qui voudrait dire *demeure, habitation,* en ce sens que les Sauvages avaient en cet endroit leur centre principal d'opérations.

EUG. ROUILLARD.





La province de Québec

POPULATION EN 1915.—DÉCES ET NAISSANCES.

L'annuaire statistique qui vient d'être publié sous les auspices du Secrétariat de la province renferme des tableaux comparatifs d'un haut intérêt sur la population de nos villes et villages, entre les années 1911 et 1915.

On compte 15 cités dans la province de Québec. Leur population s'élèvait à 699,600 âmes en 1911; elle s'élève en 1915 à 957,129 âmes.

Les villes sont au nombre de 76 dans notre province, soit 15 de plus qu'en 1911.

D'autre part, les municipalités de village sont au nombre de 200 en 1915 contre 157 en 1911.

Un tableau particulièrement intéressant, c'est celui qui se rapporte à l'accroissement de la population des villes, de 1911 à 1915. Nous n'en citerons que quelques-unes:

	1911	1915
Fraserville	6,775	6,909
Hull	18,222	20,257
Montréal	470,480	650,000
Maisonneuve	18,687	34,856
Québec	78,190	100,000
Saint-Hyacinthe	9,797	11,886
Sherbrooke	16,405	19,317
Trois-Rivières	13,691	20,000
Verdun	11,629	23,000
Westmount	14,379	18,500
Chicoutimi	5,880	7,000
Joliette	6,346	8,103
Longueuil	3,972	6,000
Jonquière	2,354	4,800
Grand'Mère	4,783	8,000
Chutes Shawinigan	4,265	7,177

L'annuaire statistique étudie aussi le taux de la natalité dans les différentes provinces.

De 1902 à 1914, c'est encore la province de Québec qui offre le coefficient le plus élevé.

Depuis dix ans, fait observer le chef du bureau des statistiques, le coefficient de la natalité a varié de 35 à 41 par 1000 de population, dans la province entière. Dans les comtés ruraux, ce coefficient a été de 41.52 en 1914. C'est encore une jolie proportion si on fait la comparaison avec certains pays d'Europe où le taux de la natalité par mille personnes ne dépasse pas 28 ou 30.

Il est cependant un autre tableau-statistique moins rassurant: c'est celui des mortalités. Nous l'avons déjà déclaré, l'enfant ici est décimé dans des proportions inquiétantes, et il ne semble pas que l'on cherche à réagir suffisamment contre cette espèce de calamité.

En 1913, le taux de la mortalité infantile était de 168 par mille naissances, et de 161 en 1914. C'est beaucoup trop. Il n'est presque pas de pays d'Europe qui offrent, à cet égard, de chiffres aussi élevés.

Nous nous rattrapons, il est vrai, par le surplus des naissances sur les décès. Ce qui frappe particulièrement, c'est que ce surplus augmente régulièrement d'une période quinquennale à l'autre.

Ainsi, de 1900 à 1904, l'accroissement naturel de la population était au taux de 16.7 par mille, de 17.3 de 1905 à 1909, et puis de 20.1 par mille de 1910 à 1914.

Si le coefficient de cet accroissement naturel de la population se maintient, note l'*Annuaire statistique*, avant la moitié du vingtième siècle, la population de la province de Québec dépassera 4,000,000 d'âmes, c'est-à-dire qu'elle se sera doublée dans l'espace de 36 ans.





Les noms de gares

M. Adjutor Rivard consacre dans le *Parler français* (numéro de février 1917) une étude aux *noms géographiques*. Voici la première partie de cette étude:

> Nous signalions naguère dans le Parler français les bons résultats du travail accompli par la Commission géographique de Québec. Elle a réussi à remplacer, sur les cartes de la province de Québec, un bon nombre de noms sauvages ou anglais par des noms français qui conviennent, et elle a nommé à la française plus d'un lieu nouvellement découvert ou établi.
>
> Cette très utile Commission poursuit son œuvre, et l'on est heureux de penser que, dans le domaine où ses attributions lui permettent d'exercer quelque influence, elle veille à ce que cette intervention des noms de lieux ne soit plus laissée, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, au caprice des incompétents et à la fantaisie de chacun.
>
> Mais il est un domaine où la Commission ne peut exercer sa juridiction, et dont cependant l'exploitation peut devenir dangereuse. C'est le domaine des chemins de fer, avec leur longue liste de gares, stations, haltes, gares de bifurcation, gares de contact, etc., ornées de noms divers, assez souvent baroques, parfois, ridicules. Or, il y a là danger. Plus tard, peut-être le beau nom français d'une paroisse sera-t-il remplacé par le nom anglais de la station; ailleurs, un village se construira autour de la gare, on y créera une paroisse, et le nom du chemin de fer s'imposera.... D'ailleurs, les noms de stations de chemins de fer sont aussi des noms géographiques, et l'on devrait donc en surveiller le choix avec soin.

Nous sommes en mesure de dire que la Commission géographique de Québec partage entièrement l'opinion du distingué secrétaire de la Société du *Parler français*, et qu'il n'a pas dépendu d'elle si l'on a imposé certains noms baroques à nos gares.

Il y a plus de deux ans la Commission se mettait en relations avec les autorités du nouveau Transcontinental canadien, et sollicitait le changement de certaines dénominations qui lui paraissaient peu appropriées, principalement dans les régions de l'Abitibi et du Saint-Maurice. On ne tint pas d'abord compte de ses représentations. La Commission revint à la charge et proposa de donner aux gares que touchait le Transcontinental les noms des cantons où se trouvaient placées ces gares. Cette proposition parut acceptable, et c'est ce qui explique pourquoi certaines gares du territoire de l'Abitibi s'appellent aujourd'hui du nom du canton où elles sont situées: La *Reine*, *La Sarre*, *Launay*, *Landrienne*, *Villemontel*, *Privat* et plusieurs autres. On faisait disparaître, par la même occasion, d'anciennes dénominations d'une physionomie peu avenante et qui n'avaient point leur raison d'être

dans un territoire affecté à la colonisation canadienne française. La Commission ne s'en est pas tenue là; elle a demandé, il y a quelques mois, que certains autres changements fussent effectués dans d'autres parties du pays, et les réponses qu'elle a reçues lui donnent l'espoir qu'on finira par accéder à ses représentations.

Il est superflu d'ajouter que le travail de la Commission n'est pas exempt de difficultés. Trop de paroisses, trop de villages acceptent bénévolement les dénominations que leur imposent certaines compagnies de chemins de fer. Dans beaucoup de cas, il suffirait que les paroisses et les villages que traversent ces voies ferrées protestassent pour obtenir une appellation française. On ne le fait pas, et là sainte routine aidant, l'appellation barbare demeure sur l'affiche une année, deux années et même trois. Or, après ce laps de temps, il devient bien plus difficile, pour ne pas dire impossible, de solliciter un changement de nom géographique. On vous rétorque que l'usage fait loi et que ce serait provoquer de la confusion que de toucher à un nom auquel l'on s'est habitué durant deux à trois ans consécutifs. Et c'est ainsi que le nom primitif demeure.

Nous sommes aussi de l'opinion du directeur du *Parler français* lorsqu'il dit que, dans la province de Québec, l'on devrait s'efforcer de maintenir non-seulement la nomenclature française, mais encore de substituer des noms français aux mots sauvages ou étrangers dont certaines stations de chemins de fer ont été sans raison décorées. Il suffirait, pour arriver à ce résultat, que tout le monde y mît un peu la main.

EUG. ROUILLARD.

———



Commission de géographie

Cette commission a tenu deux séances, l'une le 2 février et l'autre le 2 mars 1917.

A la première séance, les dénominations géographiques suivantes ont été acceptées:

Masson (lac).—Situé dans les 6e et 7e rangs du canton Wexford, comté de Terrebonne. Doit son nom à l'honorable Edouard Masson.

Montagne Noire (lac de la)—Dans le 1er rang du canton Archambeault, comté de Montcalm. Ainsi appelé à cause du voisinage de la Montagne Noire.

Etamamiou (rivière et lac).—Sur la côte nord du Saint-Laurent, comté de Saguenay. Mot montagnais indiquant que le lac a "deux issues."

Plongeon (lac).—Dans les 1er et 2e rangs du canton Chauveau, comté de Charlevoix. Dénommé ainsi par M. J. E. Demeules, qui en fit le relevé en 1869.

Habitants (rivière des).—Située dans le canton Labrecque, comté de Chicoutimi.

Joncs (lac des).—Situé dans la région de Chibougamou. Ainsi dénommé par l'arpenteur H. O'Sullivan, parce que ce lac est en quelque sorte étouffé par les joncs qui y croissent.

Macaza (rivière et lac).—Dans les cantons Marchand et Nantel, comtés de Labelle et de Montcalm. *Macaza* est le nom d'un vieux chef sauvage de la région.

Plainasse (rivière).—Tributaire de la rivière des Trois-Pistoles, dans les cantons Viger et Denonville, comté de Témiscouata. Tire son nom d'une petite plaine qu'elle arrose, et que les premiers colons avaient surnommée *la Plainasse.*

A la seconde séance, la Commission avait été priée de substituer dans la région du Lac-Saint-Jean une quinzaine de dénominations qui faisaient double emploi. Ainsi l'on rencontre par exemple dans la région de Péribonka six nappes d'eau portant le nom de *lac des Iles,* ce qui est de nature à provoquer beaucoup de confusion. Il a été décidé, séance tenante, de dénommer ces lacs comme suit:

Lac *Bégin,* dans le canton Bégin, lac *Deville,* sur le parcours de la rivière Dos de Cheval, lac *Laliberté,* à l'est de la rivière Mistassibi,

lac *Bilodeau,* au nord du canton Falardeau, lac *Niquet,* au nord du canton Bégin, ce dernier dénommé d'après l'un des premiers colons de Péribonka.

D'autres changements ont été également effectués:

Lac *Chapdelaine,* au lieu de lac Vert, sur le parcours de la rivière Tête Blanche. Du nom de la principale héroïne du roman de Louis Hémon.

Lac *Hémon,* au lieu de lac des Islets, au nord du canton Tanguay. Du nom de l'auteur du roman *Maria Chapdelaine.*

Lac *Stacker,* au lieu de lac aux Brochets, en haut de la rivière Ashuapmouchouan. Du nom du supérieur de l'Orphelinat de St-François-Régis.

Lac *Laganière,* au lieu de *Canoe Lake,* en haut de la rivière du Chef. Du nom de celui qui accompagna l'arpenteur Normandin, en 1732, dans son exploration du lac Saint-Jean.

Lac *Carbonneau,* au lieu de lac *Loone,* sur la rivière du Chef. Du nom d'un ancien député du comté du Lac-Saint-Jean.

Lac *Turcotte,* au lieu de lac Rond, à l'ouest du lac des Commissaires. Du nom du député actuel du comté du Lac-Saint-Jean.

Lac *Vallée,* au lieu de lac à la Loutre. Du nom d'un ancien magistrat de district de la région.

Lac *Degagné,* au lieu de lac des Brûlés. Du nom du principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi.

Rivière *Don Pacôme,* au lieu de Tête à l'Ours. Du nom du prieur de la Trappe d'Oka.

Rivière *Bourget,* au lieu de rivière à l'Ours, dans le canton Bourget, pour cette raison qu'il existe déjà une rivière à l'Ours dans cette même région.

Rivière *Raimbault,* au lieu de Petite Lièvre, affluent de la rivière *Trenche.*

On a fait remarquer qu'il existait deux dénominations pour une baie de la rivière Ottawa, située dans le comté d'Argenteuil. On l'appelle tantôt baie de *Carillon,* tantôt baie d'Argenteuil. La Commission décide que l'on doit retenir le nom de Caril on, parce que d'après les cartes provinciales et le cadastre, cet baie est inscrite sous le nom de *Carillon* depuis plus de 36 ans.

Cap-Chat ou *Cap-Chate.*—Voici un nom géographique qui est depuis bien longtemps en discussion.

D'après les correspondances reçues de Matane et de Gaspé, la prononciation commune dans le bas du fleuve est *Cap Chate.* Et cette

prononciation ne se rapporte pas uniquement au Cap, mais encore aux deux rivières *Cap Chate*, qui se déversent dans le Saint-Laurent.

On sait d'autre part qu'une vieille tradition veut que Champlain ait appelé le cap en question du nom de son protecteur le commandeur de Chate ou de Chates.

De plus, dans sa carte de 1632, Champlain écrit lui-même *Cap de Chate.*

Il est vrai qu'après lui plusieurs cartographes comme de Laet en 1653, le P. Emmanuel Jumeau, en 1685, le P. Coronelli en 1688, mentionnent cet endroit comme devant s'appeler *Cap Chat*, et qu'à leur suite des cartographes anglais comme le capitaine Carver, en 1763, et Thomas Jeffreys en 1765, ont traduit ce mot par *Cape Cat.* Mais cela n'infirme en rien l'autorité de Champlain qui a baptisé lui-même l'endroit en question. Nous ferons remarquer en plus que Bayfield, qui nous a laissé une carte du golfe Saint-Laurent que tous les marins consultent, s'est rangé à l'opinion du fondateur de Québec et a écrit comme Champlain *Cap de Chate.*

La Commission croit aussi que l'on devrait demeurer fidèle à la tradition historique et tenir compte en même temps de la prononciation générale de ce nom qui est *Cap Chate* et non *Cap Chat.*

Chamouchouan, Ouiatchouan, Métabetchouan. Ces noms montagnais de la région du Lac-Saint-Jean qui s'appliquent à des rivières, à des lacs et même à des villages se prononcent invariablement comme s'ils étaient terminés par un e muet.

C'est de cette façon du reste que l'arpenteur Normandin, en 1732, écrivait *Chomontchouane*, ce qui laisse supposer que la prononciation de ce mot montagnais était identique à celle de nos jours.

M. Arthur Buies, dans son ouvrage sur le *Saguenay*, suit l'orthographe de Normandin et place invariablement un *e* muet à la suite des noms géographiques qui viennent d'être mentionnés.

La Commission est elle-même d'opinion qu'il serait plus régulier et plus logique de se conformer à la prononciation la plus usitée dans la transcription de ces noms sauvages et que, pour être conséquent, il vaudrait mieux écrire *Ouiatchouane, Metabetchouane* et *Chamouchouane,* que *Ouiatchouan, Metabetchouan* et *Chamouchouan,*

E. R.

———



Chronique géographique

Le système métrique.—On finira probablement par adopter ce système en Angleterre et au Canada. Déjà le conseil britannique impérial du commerce a passé une résolution réclamant l'adoption, dans tout l'Empire, d'un système décimal uniforme pour ce qui touche aux poids et mesures. Il y a, en outre, devant le congrès des Etats-Unis, un projet de loi tendant à rendre le système métrique obligatoire en 1924.

De son côté, le gouvernement canadien ne cesse de poursuivre son œuvre éducationnelle en distribuant une brochure explicative et une carte du système métrique. Au cours de l'année 1916, trente-trois de ces cartes murales ont été distribuées aux écoles et collèges.

Afin d'être en mesure de remplir les obligations encourues par le Canada, comme Etat contractant à la Convention internationale du mètre, le ministre du revenu a reçu le pouvoir, par législation fédérale, durant la session de 1914, de se procurer des copies du mètre international et du kilogramme international, comme devant servir de prototypes pour l'établissement du système métrique au Canada. La guerre a toutefois mis ces projets en suspens.



L'amiral Bayfield.—Nous nous proposons de commencer dans le prochain Bulletin une esquisse biographique de l'amiral Bayfield.

On sait que cet amiral a dressé une carte hydrographique du fleuve et du golfe Saint-Laurent qui est justement appréciée de tous les marins.

Cette esquisse biographique a été préparée par l'un de nos plus estimables collaborateurs, M. N. LeVasseur, publiciste et ancien président de notre Société de Géographie.



Les mines américaines.—On évalue le produit des mines américaines pour 1916 à trois billions de dollars.

C'est le cuivre qui a créé la plus grande sensation mondiale. A 27 cents la livre, la production de 1916 a une valeur de $520,000,000.

La valeur de la production du fer s'est élevée à $178,000,000.

La production du charbon a été la plus considérable qu'on ait jamais eue; elle s'est élevée à 597 millions de tonnes. De plus, on a fabriqué 35 millions de tonnes de coke et vendu plus de 292 millions de barils de pétrole.

La valeur du zinc en minerai des Etats-Unis, en 1916, a été de 150 millions de dollars et le produit du plomb a atteint $75,000,000.

Alaska a eu aussi sa meilleure année minière. Ses produits ont réalisé la somme de 50 millions de dollars, soit 50 pour cent de plus qu'en 1915.

***

La ville la plus au sud.—La ville la plus méridionale du monde entier est Punta Arenas (*Point sablonneux*), sur le détroit de Magellan.

Elle appartient au Chili et compte 13,000 habitants.

C'est une ville affairée et qui doit sa principale richesse à l'élevage du mouton.

On aura une idée de l'importance de cette industrie si nous disons qu'une seule compagnie possède dans cette ville 737,354 hectares sur lesquels elle entretient au moins 1,253,000 moutons, 25,000 têtes de bétail et 9,183 chevaux.

Aussi, *Punta Arenas* est-il considéré l'un des plus grands ports exportateurs de laine du monde entier; on en expédie chaque année plus de 20 millions de livres.

Une autre industrie aussi très importante qui se pratique dans la région du détroit de Magellan est la pêche de la baleine. Quatre cents de ces cétacés y ont été pris en 1913 et on a expédié en Angleterre 2,000 tonneaux d'huile de baleine qui ont rapporté $214,000. La chasse aux phoques et aux autres animaux à fourrure est aussi une bonne source de revenu.

***

L'architecture américaine.—L'art architectural américain a fait des progrès marquants pendant le dernier quart de siècle. C'est ce que constate un expert, M. A.-D.-F. Hamlin, dans une revue publiée à New York.

D'après cet auteur, le progrès architectural du pays est dû à deux causes principales, le développement de la construction en fer et l'influence de plusieurs grandes expositions.

C'est en 1889 que naquit la construction en fer, mais c'est en 1891 que date son adoption définitive dans l'architecture des Etats-Unis. On peut la considérer comme le quatrième grand pas "structural" fait en avant qui a réellement procuré à l'architecture des ressources nouvelles. La voûte romaine, pour la première fois, mit à la disposition un vaste espace libre. La voûte gothique à nervures, l'arc volant et le contrefort permirent d'élever ces majestueuses et légères constructions aériennes des cathédrales du moyen âge, c'était là une autre nouvelle architecture qu'on venait de créer. L'armure métallique qui avait fait son apparition vers le milieu du siècle dernier avait donné un nouvel espace et la légèreté de construction, nos grandes galeries d'exposition, nos gares de chemins de fer couvertes, les salles d'armes n'auraient pas pu être construites sans elle; c'était la troisième espèce d'architecture qui se faisait jour. La charpente en fer, le quatrième des genres nouveaux, procura une hauteur et une légèreté de construction encore plus prononcées; elle débarrassa l'architecture de l'étroitesse dans laquelle elle était consignée, de ces murs massifs qui depuis des âges avaient empêché de construire en hauteur, si ce n'est cette frêle et belle forme de flèche presque inutile.

Nous n'avons pas encore résolu, conclut M. Hamlin, la construction artistique idéale du gratte-ciel, mais nous sommes déjà très avancés dans cette voie; en attendant, notre architecture a été dotée de ressources et d'avantages entièrement nouveaux.

* * *

Les musées américains.—Nos voisins, les Américains, estiment que les *musées* jouent un rôle considérable dans l'éducation des masses. Aussi, les ont-ils multipliés à l'infini.

D'après la dernière statistique, on compterait, aux Etats-Unis, 600 musées. Ils n'ont pas tous la même importance, mais il en est certainement cinq ou six qui peuvent supporter la comparaison avec les plus grands musées européens.

C'est en 1785—soixante-deux ans après la fondation du célèbre *British Museum* de Londres—que fut créé le premier musée américain. Il s'appela *Peale Museum*, du nom de son fondateur Charles Wilson Peale, de Philadelphie.

Le *Metropolitan Museum* de New-York, qui renferme les belles collections artistiques de M. Pierpont Morgan, évaluées à cinquante millions, fut fondé en 1869, le *Boston Museum* en 1870 et le *Field Museum* de Chicago, en 1894.

On ne saurait passer non plus sous silence le musée d'Histoire Naturelle de New-York, l'un des plus riches et des plus complets du monde entier. Ce musée renferme une collection unique de sauriens. Des subventions particulières se montant à plus de dix millions de piastres permettent de l'enrichir chaque jour. Ce musée a compté 950,000 visiteurs l'an dernier.

Le musée de l'Université de Philadelphie est classé également parmi les plus beaux musées scientifiques de l'Amérique. Il possède des collections de grande valeur qu'il doit à ses fondateurs et à des dons de riches particuliers. Dans ces dernières années, l'Université de Philadelphie a organisé à ses frais des expéditions archéologiques à Babylone, en Egypte, en Grèce, en Italie, en Chine et au Pérou, et dans ces expéditions elle a pu amasser des collections aussi riches qu'elles étaient variées.

En Europe, tout comme aux Etats-Unis, on reconnait l'importance éducationnelle du musée. C'est à ce point que lorsqu'au mois de janvier 1916, le gouvernement anglais décida de fermer les musées de Londres pour raison d'économie et pour ne pas diminuer les ressources qui devaient toutes être consacrées à la guerre, il s'éleva une telle protestation dans le public que le gouvernement anglais dut revenir sur sa décision.

A Paris, le musée du Louvre fut fermé lorsque l'armée allemande s'approcha de Paris, mais sitôt que celle-ci s'éloigna, le musée fut de nouveau ouvert au public.

Il en a été de même à Berlin, en Allemagne, où tous les musées sont ouverts pendant la guerre.

* * *

La pêche de certains poissons.—Il y a quelques années, la pêche à l'*espadon* était absolument inconnue sur les côtes du Canada. Aujourd'hui, toute une flottille est engagée à la pêche de ce poisson, et cette industrie est pleine de promesses.

En août 1915, l'espadon était tellement abondant au large du Cap-Breton, qu'à Ingonish, on en a pris quatre-vingts.

Ce poisson pèse de 300 à 400 livres et se vend bien sur le marché américain.

—Nous avons aussi au Canada le *loup de mer* ou le *chat de mer*.

Ce poisson pèse de quinze à cinquante livres; il n'a pas exactement la forme d'une anguille, mais il est allongé, très gros et lourd; sa chair est très blanche, plus blanche même que celle du flétan, lamelleuse et délicieuse.

On en prend de grandes quantités sur nos côtes, mais on ne les utilise pas.

Il s'en vend tout de même une certaine quantité sur les marchés anglais où on le prend pour de la morue de première qualité.

La *raie* est un autre poisson que l'on n'utilise pas ; nos pêcheurs en prennent néanmoins de grandes quantités. On rapporte qu'un pêcheur de Digby, Nouvelle-Ecosse, expédia en 1915 30,000 livres de raie aux Etats-Unis, et qu'il y a toujours de nouvelles demandes.

—On ne sait trop pourquoi, on n'exporte que très peu l'*esturgeon*. Il est prouvé cependant que ce poisson constitue une source de revenus pour les pêcheurs. Un expert nous disait que l'on a payé jusqu'à 30 cents la livre d'esturgeon sur les marchés de New-York.

Dans une étude assez récente, le commissaire des pêcheries au Canada, M. Prince, constatait qu'il se faisait chez nous un grand gaspillage de frai ou d'œufs de poisson, "Quand on vide le poisson, disait-il, les entrailles, y compris les ovaires et les œufs, sont jetés de côté." C'est une erreur. Les œufs de poisson ne sont pas seulement une nourr ture excellente et nutritive, mais ils ont encore de l'importance et de la valeur pour autres fins.

Un autre poisson dont on ignore la valeur ,c'est le *thon*. Il s'en prend beaucoup dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes de Gaspé, mais on le sacrifie comme s'il n'était pas comestible.

Les Parisiens ont une autre idée que nous de ce poisson. Après la sardine, le thon est leur po sson favori. Ce poisson pèse de 200 à 400 livres.

***

Le loyalisme des Indes.—C'est le sujet d'une conférence qui vient d'être faite devant la société de Géographie de Nantes, par M. Robert Chauvelot, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

M. Chauvelot s'est rendu deux fois dans l'Inde et en a rapporté de précieux documents.

Après un bref historique de la conquête de l'Inde et de sa colonisation par les Anglais, le conférencier étudie les différentes castes en présence. Il montre certaines d'entre elles rebelles à la domination étrangère, des mouvements nationalistes s'organisant, et il nous parle de la fameuse et si sanglante révolte des Cipayes.

Mais à peu près, grâce à l'habileté administrative des Anglais, qui savent unir la fermeté à la bienveillance, les rancunes se sont apaisées, les haines atténuées, et les poussées de révolte qu'on pouvait craindre lorsqu'éclata la guerre, ne se sont pas produites.

Il y eut bien, à vrai dire, quelques mouvements d'agitation, mais tout à fait locaux, vite et aisément réprimés. Peut-être, dit-il, ne serait-il point difficile d'y voir la main des Allemands. Mais, en tout cas, ceux-ci en furent pour leurs frais.

L'Inde, dans son ensemble, a témoigné d'un loyalisme absolu. Et M. Chauvelot termine par un exposé détaillé de la part prise par chacun des Etats à la guerre. En hommes, en argent, en approvisionnements, chacun des princes indiens a tenu à fournir tout ce qu'il pouvait, et les soldats qu'ils ont envoyés au front s'y sont comportés avec une splendide vaillance.

***

Cantons Varsan et Carpentier.—Le canton Varsan est situé dans la région de l'Abitibi, à vingt milles environ du nouveau village d'Amos. Pour l'atteindre, il faut prendre le chemin de fer Transcontinental jusqu'à Amos et de là s'engager dans la rivière Harricana, sur une distance de 25 à 30 milles.

L'arpenteur Arthur Lepage qui a exploré ce canton, donne ce terrain comme étant de première qualité au point de vue agricole. La terre est argileuse, recouverte d'une légère couche de terre jaune et de terre noire.

Ce canton est en outre sillonné par plusieurs cours d'eau remarquables dont le principal est la rivière Harricana. Dans la partie sud se rencontre le grand lac de Montigny qui a six milles de largeur et autant de longueur.

Le bois se compose surtout d'épinette et de sapin, mais il y a aussi du bouleau, du tremble, du cyprès et de l'aulne. Tout ce bois est susceptible d'être exploité avec avantage.

Le canton Carpentier a été arpenté par M. Chs. Fontaine.

Il est traversé dans sa partie est par la rivière Taschereau. Au centre se trouvent de grandes savanes peu boisées, et à l'ouest des montagnes qui forment la hauteur des terres entre les deux rivières Taschereau et Natagagan.

La partie nord du canton a été dévastée par d'anciens feux de forêts.

*
* *

Les cantons Duverny et Duparquet.—A la fin de 1915, les arpenteurs Joncas et Malouin ont effectué l'arpentage du canton Duverny, dans le comté de Témiscaming.

Il appert que le terrain est généralement plat, mais savanneux et imprégné d'eau en de nombreux endroits. Le drainage de ces savanes est même assez difficile.

Les principales essences forestières sont l'épinette de savane, l'épinette noire, le cyprès, le tremble et un peu d'épinette blanche.

C'est un assez bon territoire de chasse; les arpenteurs signalent la présence de l'orignal, du castor, de la perdrix et du lièvre.

L'arpenteur J.-F. Fafard a fait à peu près à la même date l'arpentage du canton Duparquet, qui se trouve aussi dans le comté de Témiscaming.

On a remarqué que la partie sud-est de ce canton était traversée par une chaîne de montagnes d'environ deux milles de largeur.

La seule partie cultivable se trouve dans la partie nord des 7ème, 8ème, 9ème et 10ème rangs.

La partie sud-est est impropre à la culture, mais en revanche bien boisée en épinette et en sapin de bonne dimension.

On a trouvé de l'or et de l'amiante dans ce canton.

L'orignal, le chevreuil, le castor, la loutre, la martre, le vison, le rat musqué sont les principaux animaux à fourrures que l'on y rencontre.

La meilleure route à suivre pour atteindre ce canton est le Transcontinental jusqu'à la station La Sarre, de là, le trajet se fait en canot en suivant la rivière La Sarre jusqu'au lac Abitibi.

*
* *

La ville de Prince-Rupert.—Prince-Rupert n'est encore qu'une ville naissante d'environ 6,000 habitants, mais qui offre la perspective de devenir un jour un des grands ports du monde.

Elle possède un havre magnifique et est le terminus sur la côte du Pacifique du chemin de fer Transcontinental, et se trouve ainsi la station de la ligne la plus courte vers l'orient.

Actuellement, c'est un centre important et prospère, surtout au point de vue de la pêche et du bois. On estime aussi que, vu sa situation au nord, Prince-Rupert est en état de contrôler le commerce du Yukon et de la grande région intérieure au nord de la Colombie Anglaise.

Le commerce n'y a pas encore une importance considérable, mais il devra se développer rapidement avec la colonisation de la région et le développement de l'industrie des mines.

***

Le mont Alexander.—Le Bureau géographique d'Ottawa a attribué le nom de *Sir Alexander* à une montagne située dans le district de Cariboo, Colombie Anglaise. On a voulu par là perpétuer le souvenir de Sir Alexander MacKenzie qui fut le premier blanc à pénétrer dans les terres bordées par le Pacifique.

***

La guerre et la géographie.—Il est certain que la guerre actuelle a réussi à développer nos connaissances géographiques.

"Je ne connaissais à peu près rien des villes de l'Autriche, de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Serbie avant le grand conflit qui ensanglante le monde, nous disait, il y a quelques jours, un canadien des plus distingués. Mes connaissances géographiques se bornaient à quelques cités, à quelques ports de mer, et encore aurais-je eu bien de la difficulté à préciser leur situation, ou même leur importance. Les journaux, les revues géographiques ont comblé le vide de mon éducation. Ma mémoire est désormais meublée de mille noms nouveaux et j'ai même appris par mes lectures l'importance du mouvement économique et industriel de nombre de cités dont je ne soupçonnais pas naguère l'existence."

D'autre part, un journal d'Ontario écrivait ces jours-ci: "La guerre actuelle nous apprend la géographie et nous l'enseigne d'une façon plus pratique que dans une salle d'école. Plusieurs de nos instituteurs se servent régulièrement des dépêches de la guerre comme texte d'une étude de géographie et d'histoire. Malheureusement, beaucoup négligent de le faire, et ils perdent ainsi l'occasion d'inculquer une leçon pratique à leurs élèves."

***

Le Canada militaire.—Pour fins militaires, le Canada est divisé en dix districts: Halifax, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, London, Winnipeg, Régina, Calgary et Victoria.

De ces dix districts militaires, deux sont français: Québec et Montréal, et partie du district de Kingston, comprenant les comtés de Stormont, Glengarry, Prescott, Russell, Labelle, Wright, Pontiac, plus rapprochée et possédant des voies de communication plus sûres avec la métropole, lesquels comtés devraient, d'après quelques-uns, faire partie du district de Montréal.

Les principaux services, sous le contrôle de chaque commandant de district, sont les suivants:

Service des vivres;
" du transport;
" médical et sanitaire;
" de l'équipement et du fourniment;
" des munitions;
" du recrutement et entraînement.

Ces différents services sont sous la direction d'officiers supérieurs (colonels ou majors), et pour la plupart *unilingues.*

***

L'EMPLOI DU COKE.—On donne le nom de *coke* au résidu solide provenant de la distillation de la houille et de quelques autres substances carboniques. Il est principalement composé de carbone et de cendres fournies par la houille traitée.

Lorsque l'on chauffe fortement de la houille dans un milieu où l'air est absent, écrit un expert du service des mines d'Ottawa, elle se décompose et donne de l'eau, des gaz et des composés volatils. De nombreuses houilles, lorsqu'elles sont ainsi chauffées, se mettent tout d'abord à fondre ou à s'amollir, puis un durcissement de la masse se produit au fur et à mesure de la décomposition de la houille traitée, et, finalement, on se trouve en présence d'une masse ou saumon de coke. Bien que ce coke soit dur, il est léger et poreux, ce qui est dû aux bulles gazeuzes qui se sont échappées de sa masse pendant qu'elle était molle.

Ni l'anthracite, ni le lignite ne prennent en masse lorsqu'on les chauffe; aussi ni l'un ni l'autre ne peuvent-ils donner un coke commercial.

Le coke, comme combustible, offre plusieurs avantages. Il est compact et dur, et ne s'effrite ni ne s'amollit en brûlant. Il brûle en outre sans produire du goudron ou de la fumée. De plus, il a un grand pouvoir calorifique.

Le coke est le produit principal que l'on retire de l'exploitation des fours à coke et il est un des sous-produits des usines à gaz. Le fabricant de coke doit choisir les houilles qui donnent du bon coke, et les traiter de telle façon que le coke qu'il obtient soit de bonne qualité.

Quant au coke obtenu en fabricant le gaz d'éclairage, il est toujours inférieur à celui des fours à coke, en fait de dureté, de lustre, etc.

C'est dans l'industrie métallurgique que le coke trouve l'emploi le plus important, car dans les hauts fourneaux on s'en sert pour fondre le minerai de fer. On l'emploie aussi pour la fabrication de la fonte, et pour mettre en fusion les masses à traiter des minerais de cuivre, de plomb, de nickel, d'argent, etc.

Au cours de l'année 1913, les hauts fourneaux du Canada ont employé 1,417,148 tonnes de coke métallurgique, c'est-à-dire environ 65 pour cent du poids total de ce genre de coke consommé dans le pays.

Quant au coke provenant des usines à gaz, il sert principalement à chauffer les machines à vapeur, et au chauffage domestique. Il a sur la houille le grand avantage de pouvoir être brûlé dans une grille de foyer ordinaire, sans produire ni fumée, ni suie.

L'étude des statistiques concernant le coke porte à croire, écrit M. Stansfield, du service des mines, que dans certaines villes canadiennes une installation de fours à coke serait plus rémunératrice que l'installation d'une usine à gaz.



Les oasis.—Dans un désert, partout où l'eau chemine à une profondeur que les racines des plantes peuvent atteindre, partout où l'homme peut l'atteindre par des puits, la dériver d'un fleuve abondant et la distribuer à la surface, la culture devient possible; il naît alors un îlot de verdure, une oasis.

En Afrique, c'est le palmier-dattier qui crée l'oasis; à son ombre les champs et les jardins sont cultivés. Les oasis apparaissent comme des taches noires sur la surface monotone du désert. Dans le Sud-Algérien, le forage des puits artésiens a créé de nombreuses oasis. En Asie centrale, les oasis se forment soit au point où les rivières débouchent des montagnes dans la plaine, soit le long des cours d'eau.



L'olivier.—C'est un arbre de la famille des Oléacées. Il donne un fruit à noyau, l'olive, qui est consommé tel quel ou conservé dans l'huile ou dont on retire une huile très estimée.

La culture de l'olivier se pratique sur tout le pourtour de la Méditerranée et sa présence sert à caractériser le climat dit Méditerranéen.

L'olivier en effet ne supporte pas un abaissement de température allant au-delà de 7o au-dessous de zéro. Il prospère dans les régions où la température moyenne est de 27o. Aussi est-il localisé sur le

pourtour de la Méditerrannée où il ne s'élève jamais à plus de 450 mètres en altitude.

Les pays où la culture de l'olivier a la plus grande extension sont l'Italie, l'Espagne, la France, l'Algérie et la Tunisie.

*
* *

La guadeloupe.—C'est la plus grande des îles françaises dans les Indes occidentales. Elle a une superficie totale de 722 milles carrés, dont 32 pour cent se trouve sous culture.

C'est une île double. D'une part, la Basse-Terre, volcanique, très montagneuse; d'autre part, la Grande-Terre, d'origine corallienne, toute en plaine couverte d'alluvions. La double île a des côtes très découpées; nombre de baies, d'anses, de culs-de-sac, de pointes.

D'après Onésime Reclus, le climat est tropical avec trois saisons: saison des pluies, de juillet à novembre; saison fraîche, de décembre à mars, et saison sèche, de mars à juillet.

La végétation est splendide; la forêt prédomine avec de nombreuses essences propres à l'ébénisterie. Le sol, très fertile, se prête admirablement aux cultures tropicales; canne à sucre, café, cacao, cocos; aux cultures vivrières: manioc, patate, igname; aux fruits les plus variés: bananes, ananas, oranges, melons, etc.

L'industrie a pris à la Guadeloupe quelque développement, grâce à la fabrication du rhum et du tafia et à la sucrerie.

Le commerce extérieur de la Guadeloupe s'élève à 45 millions de francs.

L'année 1915 a été une année exceptionnelle pour les planteurs de canne à sucre. La récolte du sucre de betterave ayant en effet subi une réduction considérable en France par suite de la guerre, on s'est adressé à la Guadeloupe pour combler le déficit. La France a également fait venir de cette île du cocoa pour une valeur de près de $500,000.

Les deux principaux ports de l'île sont Basse-Terre et Pointe-à-Pître. C'est à ces deux ports que s'arrêtent tous les quinze jours les bâteaux de fret de la compagnie générale transatlantique et même les steamers de la compagnie "Quebec Steamship".

La Guadeloupe achetait généralement en France les marchandises dont elle avait besoin, mais depuis la guerre c'est au marché américain qu'elle s'adresse pour le bois, le pétrole, les automobiles, les chaussures, les matériaux de construction.

La population de l'île n'est que de 183,000 habitants.

Le Vinland

On admet volontiers que les Scandinaves ont connu l'Amérique au Xe siècle (1), mais il n'y a plus cette même unanimité d'opinion du moment qu'il s'agit de déterminer la partie de l'Amérique qu'ils visitèrent. Il est même singulier de constater les hypothèses que quelques auteurs ont exprimées sur ce sujet. Les uns veulent que Terreneuve soit le Vinland des Scandinaves; d'autres le placent quelque part dans les régions arctiques. M. Weise, dans un ouvrage publié en 1884, veut qu'on retrouve le Vinland au Groënland. Le sénateur Power, de la Nouvelle-Ecosse, dans une conférence faite en janvier 1887 devant la Société Littéraire et Historique d'Halifax, le localise, lui, sur la partie nord de la côte du Labrador. Il semble que le nom seul de Vinland, qui tire son nom du produit même de son sol (*le pays du vin et de la vigne*), aurait dû prémunir ces auteurs contre des opinions aussi peu vraisemblables. On dirait que certaines gens se plaisent à viser à l'originalité, ou plutôt à l'excentricité, en traitant à des points de vue étranges des questions du plus haut intérêt pour l'humanité. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, on a prétendu que le siège de la ville de Troie n'était qu'une fiction. Il n'a fallu rien moins que les patientes recherches d'un savant archéologue, monsieur le docteur Schleiman, pour établir à la satisfaction de tous que les chants d'Homère reposaient sur un fait réel. N'a-t-on pas osé dire aussi qu'il était douteux qu'Homère lui-même eût vécu, et qu'il était possible que ses œuvres immortelles eussent été composées par plusieurs personnes!

Je ne parlerai pas ici de la fameuse inscription du Dighton Rock, sur la rivière Taunton, dans le Massachusetts, encore moins de la célèbre "Tour de Newport". Dans une étude antérieure, d'après une interprétation qu'en avait donnée le savant antiquaire danois Rafn dans ses *Antiquitates Americanae*, j'avais attaché une certaine importance documentaire à cette inscription du Dighton Rock; mais des recherches plus récentes et des études critiques plus minutieuses ont fait voir que le dessin de cette inscription, envoyé à la Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague, dont Rafn était le secrétaire, n'était pas une copie fidèle et qu'on y voyait certains caractères que l'on chercherait en vain dans l'original. Ceci est très grave. La "Tour de Newport" prête également à trop de controverses pour servir ici d'argument avec quelque chance de succès. On ne peut donc invoquer

---

1.—"Il est bien attesté que le Helluland, le Markland et le Vinland furent découverts en l'an 1000 par Leif Erikson, et qu'une expédition scandinave, conduite par Thorfinn Karlsefni, chercha à les coloniser." (H. Beuchat, *Manuel d'Archéologie Américaine*, 1912, p. 20.)

ces preuves "extérieures" dans cette discussion sur le lieu du débarquement et du séjour des Scandinaves dans le Nouveau-Monde.

Restent les *Sagas*, rédigées pour la plupart en Islande, du XII au XIVe siècle; celle d'Erik le Rouge, en particulier, est considérée comme le récit authentique de la découverte du continent américain (1). Ces récits, quoique brefs, sont cependant assez précis pour nous permettre de suivre la trace des Scandinaves en Amérique.

Il est surabondamment prouvé que les Scandinaves, dans leurs voyages d'exploration, s'arrêtèrent dans un endroit où la vigne croissait d'elle-même, au point que les explorateurs, charmés de cette découverte, appelèrent ce pays Vinland (*pays de la vigne*). Or, la vigne croît spontanément au Rhode-Island, ce qu'affirment plusieurs rapports, et en particulier un rapport fourni à la Société Historique du Rhode-Island. Des explorateurs modernes ont même donné à une île des environs le nom significatif de *Martha's Vineyard*, la vigne y croissant encore en grande quantité (in great profusion).

Enfin, Adam de Brême, qui vivait au XIe siècle, cite dans son *Historia Ecclesiastica* cette particularité qui a porté les Scandinaves à donner au nouveau pays découvert le nom de Vinland. Il tenait ce fait de Svend Estridsen, roi du Danemark et neveu de Canut le Grand.

Les *sagas* disent aussi que le froment ou le blé sauvage croissait dans ce pays. C'est ce qu'ont encore constaté les Européens qui se sont établis dans cette même contrée quelques siècles plus tard. Adam de Brême parle aussi dans son histoire des "blés non semés" qui se voyaient au pays découvert par les Scandinaves.

Est-il rationnel maintenant de supposer que le Vinland des Scandinaves pouvait être Terreneuve ou quelque plage du Labrador? Je ne sache pas que l'Ile de Terreneuve produise du raisin à l'état sauvage, mais bien sûr qu'on n'en a jamais trouvé et qu'on en chercherait en vain sur toute la côte du Labrador (2).

1.—Beuchat, ouvrage cité, p. 18.

2.—Le climat de l'Amérique du Nord ne semble pas avoir varié d'une manière sensible depuis un certain nombre de siècles. La plupart des géologues et des historiens sont d'opinion qu'il n'est pas survenu de changements notables de climats depuis les temps historiques.

"La surface terrestre, dit M. Beudant, est parvenue sans doute depuis longtemps à un état de chaleur à peu près stationnaire, qui n'a point varié depuis les temps historiques et qui ne peut plus diminuer dans le cours d'un immense espace de temps que de 1-30 de degré, seule influence que la chaleur centrale puisse ajouter à l'action scolaire, suivant les calculs de Fournier."

"Dans tous les cas, dit M. Reclus, les modifications subies par les climats pendant la période historique n'ont qu'une faible importance; mais celles qui se sont opérées dans les âges géologiques récents ont suffi pour déplacer les faunes, les flores et les races sur d'immenses étendues."

La *saga*, racontant le voyage de Leif (l'an 1000), dit qu'après avoir atteint une île près de laquelle une péninsule s'avançait à l'est et au nord—position exacte de l'île de Natuckett, vis-à-vis du cap Cod—s'engagea dans un détroit "où il y avait beaucoup de bas-fonds au temps de la marée". Ces bas-fonds existent encore, et le passage est redouté par les marins, qui préfèrent doubler l'île plutôt que de s'y engager.

Trois ans plus tard, Thorfinn et ses compagnons, (cette expédition se composant de trois vaisseaux contenant 140 hommes), cherchant la contrée découverte par Leif et appelée par lui Vinland, arrivèrent en vue d'un cap qu'ils nommèrent Kjalarnes, (*cap de la quille*). On n'a qu'à jeter les yeux sur une carte pour constater qu'en effet le cap Cod ressemble à une faucille ou quille d'un navire, surtout de l'espèce

---

Cependant la température d'un lieu peut varier suivant certains phénomènes locaux, tels que l'inégalité des terrains, la course des chaînes de montagnes, qui modifient la direction des vents. Il faut aussi ajouter l'état de la surface d'une contrée, selon qu'elle est dénudée ou couverte de végétation. Ainsi le déboisement a eu pour effet de diminuer la rigueur excessive de nos hivers, de même que les chaleurs extrêmes des étés, comme il a eu aussi pour effet d'activer les courants atmosphériques. Les glaces des régions polaires qui viennent, en plus ou moins grandes quantités, séjourner le printemps dans le Golfe, n'expliquent-elles pas un peu aussi cette différence de température qui se fait sentir entre la partie supérieure et la partie inférieure de notre province, et le refroidissement plus qu'ordinaire de nos côtes en certaines années.

Il n'y a aucun doute toutefois, que la température du Groenland, région si rapprochée du pôle, s'est abaissée d'une manière sensible depuis l'époque de sa découverte par les Scandinaves, déjà établis en Islande dès la fin du 9e siècle. Il ne faut pas croire cependant qu'à la date de sa découverte, le Groenland jouissait d'une température fort enviable, et que son appellation, qui signifie *Terre verte*, lui fut donnée à cause de la grande douceur de son climat et du fait que le sol aurait produit une végétation luxuriante. Au contraire, lorsque Erick le Rouge aborda au Groenland en 982, il vit, ajoute la *saga*, "un véritable amas de rochers, entremêlés d'énormes blocs de glaces, image de l'hiver et du chaos";mais, Erick, qui avait ses vues, et qui, évidemment, était un diplomate,donna à ce pays le nom de *Groenland*, parce que, dit-il,"si cette terre porte un beau nom, les hommes se décideront plus facilement à l'habiter." Aussi, dès la même année, trente-cinq navires islandais mettaient à la voile pour le Groenland. Toutefois, les côtes orientales, comme les côtes occidentales, se trouvaient dans des conditions climatériques meilleures qu'aujourd'hui; mais l'accroissement lent et continu du glacier rend le climat de plus en plus rigoureux, la contrée de moins en moins habitable. Aujourd'hui la région orientale entière ne présente qu'un vaste plateau de glace qui recouvre non seulement montagnes, vallées, lits de fleuves, mais nous dérobe jusqu'à la forme primitive de cette contrée. La côte occidentale elle-même, suivant ce qu'a constaté le naturaliste danois M. Pingel, a subi depuis quatre siècles un affaissement graduel.

Les troncs d'arbres couchés ou debout, les souches fossiles, les feuilles conservées par la pénétration des substances calcaires ou ferrugineuses, etc., que l'on rencontre au milieu des plus durs cantons du nord, datent d'une époque très reculée, peut-être de celle dont parle M. Reclus un peu plus haut.

Il importe de remarquer que la destruction de l'ancienne colonie du Groenland qui, vers 1349, comptait deux villes, une cathédrale, quinze églises, trois ou quatre couvents et quelque trois cents villages est due plutôt aux invasions des Esquimaux au commencement du XV siècle et à l'abandon de la colonie par la mère patrie, qu'à une transformation subite du climat. Aujourd'hui encore le climat du Groenland permet au Danemark d'y entretenir des établissements qui s'étendent, sur la côte occidentale, jusque par 73o de lat. N. Em 1863, ces établissements comptaient une population de 9,800 habitants, dont 3,000 Danois, le reste étant des indigènes.

dont se servaient les Scandinaves. Le nom qu'ils lui donnèrent lui convient donc parfaitement. Kjalarnes est composé, dit Rafn, de Kjolr, quille, et de *nes*, cap.

Après avoir contourné le cap Cod, ils "virent des déserts sans traces, des dunes et de longs et étroits rivages qu'ils appelèrent *Furdhurstrandhir* "les grèves merveilleuses". Deux aventuriers, envoyés dans l'intérieur des terres, revinrent porteurs de grappes de raisin et d'épis de blé sauvage. Le géologue Hitchcock décrit ainsi ce cap:

"En traversant les déserts du Cap, j'ai remarqué un singulier effet de mirage ou de déception. A Orléans, par exemple, il me semblait que nous montions par un angle de trois ou quatre degrés, et je ne fus convaincu de mon erreur que lorsqu'en me retournant, je remarquai qu'une pareille ascension apparaissait sur la route que nous venions de passer. Je n'essayerai point d'expliquer cette illusion d'optique; j'observerai seulement que c'est un phénomène du même genre que celui qui a frappé M. de Humboldt dans les pampas du Vénézuéla. "Autour de nous, dit-il, toutes les plaines semblaient monter vers le ciel."

Thorfinn, suivant la côte vers le sud, pénétra dans une baie qu'il nomma *Straumfjodhr*, (baie des courants). On croît la reconnaître dans Buzzard's Bay, située au sud-ouest de la péninsule de Barnstable, où le Gulf Stream produit de grands courants précisément à l'endroit où cette péninsule le barre quand il vient du sud.

Il descendit ensuite dans une île "où l'on voyait une immense quantité d'eiders, à tel point qu'il était impossible de faire un pas sans en briser les œufs". Les descriptions modernes du Massachusetts nous apprennent qu'une foule d'eiders et de canards sauvages se voient encore dans cette île.

Le pays que les explorateurs trouvèrent jouissait d'un climat si doux qu'ils laissèrent paître en liberté le bétail, et, durant l'hiver, "il n'y eut point de gelée, et le gazon flétrit à peine." Un auteur moderne, décrivant cette même contrée, dit que la végétation souffre rarement du froid ou de la sécheresse. On l'appelle le Paradis de l'Amérique, parce qu'il l'emporte sur les autres lieux par sa situation, son sol et son climat. Quelle différence entre ce climat et celui de Terreneuve, du Labrador ou d'une contrée encore plus septentrionale!

Parmi les bois précieux que Thorfinn remarqua au Vinland se trouvait le *mausur* ou l'érable bouclée, qui pousse encore dans les forêts de ces régions. Ce bois avait une grande valeur pour la confection des meubles de luxe. Or la *saga* mentionne que Thorfinn s'étant rendu en Norvège pour y vendre les objets qu'il rapportait du Vinland, vendit

un morceau de ce bois précieux à un allemand de Brême, une demi-livre d'or (1).

Les annales islandaises contiennent encore une indication qu'il est important de noter. Leif remarqua, durant l'hiver qu'il passa au Vinland, que les jours étaient d'une longueur plus égale qu'au Groënland et en Islande, et que le plus court commençait à sept heures et finissait à quatre heures et demie (2).

Cette observation, suivant les calculs de MM. Rafn et Magnussen, deux profonds érudits et les meilleurs commentateurs des antiquités scandinaves, place Leifsbudir, l'endroit où Leif avait hiverné, à l'entrée de la baie Mount Hop, appelée par lui *Hopsvatn* (lac de Hop).

Quant aux indigènes rencontrés par les Scandinaves et qu'ils nommèrent *Skraelings*, avec qui ils firent d'abord des échanges avant d'en venir à des hostilités ouvertes, on les a considérés comme des Esquimaux, d'après la description des *sagas*. Ces Skraelings étaient noirs et d'allure farouche; ils avaient des cheveux hérissés, de grands yeux et des joues saillantes et larges. Ils naviguaient dans des bateaux de peau. Cette circonstance a fait croire à quelques-uns que le Vinland devait se trouver dans une région beaucoup plus au nord que ne le sont le Rhode-Island et le Massachusetts, les Esquimaux étant aujourd'hui un peuple essentiellement boréal.

Cette objection, qui paraît d'abord assez spécieuse, n'en est pas une en réalité. La plupart des auteurs inclinent à croire qu'à cette époque reculée, les Esquimaux parcouraient un territoire beaucoup plus étendu que de nos jours. (3). Ce fait n'a rien d'impossible pour qui connaît les mœurs et les habitudes de déplacement des aborigènes de l'Amérique du Nord. Erick le Rouge et ses compagnons n'ont pas rencontré de races indigènes au Groenland, et ce n'est que vers le XIVe siècle qu'on y mentionne pour la première fois la présence des Esquimaux (4).

1.—*Particula de Groenlandis*, p. 74, Rafn, *Découverte de l'Amérique au Xe siècle.*
2.—Snorre Sturlesons, *Particula de Groenlandis*, p. 32.
3.—Gaffarel, *Rapports sur l'Amérique.*
Gravier, *Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle.*

"On croit, dit M. O. Reclus (*La terre à vol d'oiseau*, p. 619), que les Esquimaux demeuraient jadis dans des pays devenus depuis Acadie, Canada, Nouvelle-Angleterre, et qu'ils en furent chassés par les Iroquois et les Algonquins."

"Des ustensiles leur ayant appartenu, retrouvés dans le Massachusetts, donnent lieu de croire qu'à une certaine époque, ils se sont étendus beaucoup plus loin que la région qu'ils occupent actuellement. On dit même qu'au Xe siècle, ils disputaient encore ce territoire aux Algonquins." (*De l'origine des Indiens du Nouveau-Monde*, par P. Darby de Thiersant.

"Tous les ethnographes sont d'accord sur ce point que les Esquimaux s'étendaient, à une époque récente, beaucoup plus au sud, jusqu'en Terreneuve, et ils ont été repoussés dans les contrées glacées et peu enviables des régions polaires par la race plus énergique des Peaux Rouges." (*Les Races Sauvages*, par Alphonse Bertillon, p. 306.)

4.—*The American Cyclopedia*, vol. VIII, p. 235.

A la rigueur, la description contenue dans les *sagas* et appliquée aux Esquimaux peut être prise dans un sens plus étendu et désigner les tribus indiennes en général. C'est ainsi que sir J.-W. Dawson, après avoir admis que la race esquimaude pouvait autrefois parcourir une plus grande partie du pays, ajoute "qu'il n'est pas, cependant, invraisemblable que les Scandinaves aient pu aussi regarder les Indiens comme des Skraelings." Ce mot a probablement été pour eux un terme générique servant à désigner toutes les tribus indigènes de l'Amérique du Nord, tout comme nous-mêmes appliquons parfois le mot Indiens à tous les aborigènes de l'Amérique.

Cette circonstance de la présence des Esquimaux au Vinland ne comporte donc pas un caractère tel qu'il faille rechercher l'ancienne colonie des Scandinaves ailleurs que sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Au reste, les annales islandaises, malgré les doutes légitimes qu'on peut entretenir touchant certains détails, prouvent d'une manière évidente et propre à justifier l'opinion, généralement reçue, que cette ancienne colonie des peuples du Nord se trouvait dans les Etats actuels du Rhode Island et du Massachusetts, et nous croyons que les descriptions qu'elles fournissent ne peuvent s'appliquer à d'autres localités.

D'autre part, il ne paraît pas que les Scandinaves séjournèrent longtemps en Amérique. On ne peut même dire s'ils s'y établirent jamais, tant qu'il s'agit de documents authentiques sur le sol américain; les quelques vestiges que l'on a cru retrouver de leur passage en Amérique n'ont pu soutenir l'épreuve d'une judicieuse critique. Aussi, le terme "passage" pour signifier le séjour plus ou moins prolongé au Vinland de ces anciens explorateurs serait probablement plus juste que celui de "colonie" que l'on emploie quelquefois.

Au dernier congrès des Américanistes, tenu à Washington au mois de décembre 1916, M. W.-H. Babcock, ayant traité cette question des voyages précolombiens en Amérique, en est arrivé à des conclusions relativement aux Scandinaves, à peu près identiques à celles que j'émets ici.

ALPH. GAGNON.

Bulletin Bibliographique

Annuaire statistique.—3ème année.—Cet annuaire, comme on le sait, est préparé par le bureau des statistiques dont M. J.-E. Marquis est le chef.

Il ne le cède en aucune façon, au point de vue de l'intérêt, aux annuaires précédents; il est même plus complet que ceux-ci.

On y trouve un abrégé chronologique de l'histoire de la Nouvelle-France et de la province de Québec et des études spéciales de M. l'abbé I. Caron, de M. Geo. Villeneuve, de MM. G. C. Piché et Avila Bédard, du service forestier, de M. E. T. D. Chambers.

L'annuaire statistique comporte aussi plusieurs graphiques et cartes de la Climatologie et des routes vicinales.

***

Un facteur de progres.—Conférence donnée à la Chambre de commerce de Québec, le 4 janvier 1917, sur les Expositions, par M. Georges Morisset.

Cette conférence, qui est bien documentée et qui nous donne une idée juste de ce que doivent être les expositions, vient d'être publiée en brochure.

***

Enforced Peace.—C'est le titre d'un volume contenant les procès-verbaux de la première réunion annuelle nationale de la Ligue pour le rétablissement de la paix réunion qui s'est tenue à Washington en mai 1916.

Ce livre contient les discours des orateurs qui se firent entendre dans cette circonstance ainsi que leurs portraits.

C'est M. Taft, ancien président de la république américaine, qui a été élu président de cette ligue.

***

Alphonse d'Albuquerque, par J. Benedeto Gomes.—La Société de Géographie de Lisbonne a consacré tout un numéro de son Bulletin à l'un des grands héros portugais (janvier 1916.)

Alphonse d'Albuquerque, surnommé le *Grand*, vice-roi des Indes, naquit à Lisbonne en 1452. Il fut envoyé en 1503 pour maintenir la domination des Portugais sur les peuples de l'Inde. Ses principaux exploits furent la prise de Goa, de Malacca où il trouva d'immenses trésors, et des Iles Moluques. Il sut rétablir l'ordre dans les colonies et fit admirer partout sa sagesse, sa prévoyance, son humanité et son désintéressement.

***

D'Athènes à Constantinople.—La situation politique en Orient par C. Ibuaez de Ibero, docteur ès-lettres de l'Université de Paris, Librairie Attinger Frères, Editeurs, 30 Boulevard St-Michel, Paris.

Depuis 1850 et aurtout depuis 1882, les Allemands ont poursuivi sans relâche une politique d'expansion en Orient. A partir de 1900, l'action allemande redouble d'intensité, principalement sous l'influence de la propagande pangermaniste. On la voit s'exercer à la fois en Turquie, chez les peuples balkaniques et en Grèce.

L'auteur étudie les différents problèmes qui résultent de cette action; comment les populations orientales comprennent la guerre? Quels sont les sentiments des Turcs à l'égard des Bulgares, et comment ils envisagent l'avenir.

***

Archives du Musée National de Rio-de-Janeiro, Brésil, Vol. XVII, 1915.

Ce volume, qui est très considérable, est consacré presque tout entier à la faune brésilienne. Du nombreuses illustrations l'accompagnent.

Le directeur du Musée National est M. Quinta da Boâ Vista.

* * *

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DES ANNALES.—51 rue Saint-Georges, Paris.

Les quatres fascicules parus depuis janvier 1917 contiennent la série de conférences qui suivent:

Les colonies éblouissantes.............M. Joseph Chailley.
La Fontaine, Sa vie...................M. Jean Richepin.
Après les grandes crises...............Ed. Herriot.
Les Merveilles de l'Indo-Chine..........M. Albert Sarrault.
L'Amérique..........................Etienne Gros-Claude.
La tuberculose........................Professeur Jules Courmont.
Carillons de mon pays..................Emile Verhaeren.

A noter tout particulièrement les conférences de M. Richepin sur le grand fabuliste. C'est une série d'études dans lesquelles le savant conférencier analyse l'œuvre de Lafontaine, "le diamant, peut-être le plus pur, dit-il, de notre diadème littéraire."

***

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.—51 rue Saint-George, Paris.

Sommaire du 25 février 1917.

Les deux Justices.......................Bonhomme Chrysale.
Leurs Enfants..........................Yvonne Sarcey.
La cathédrale..........................Abbé Sertillanges.
A travers les expositions: les Aquarellistes..........................Léon Plée.
Chez l'ennemi. Récit d'un voyage en Allemagne..........................
La guerre exige de tous un esprit national..........................Maurice Barrès.
Le Sacrifice..........................Jean Aicard.

Les Gas d'Mangin, Paroles de Théodore Botrel, musique d'André Baplet.

Nous tenons à signaler en passant, dans les numéros précédents des *Annales*, une étude remarquable de M. Etienne Lamy, intitulée "Les causes de la dépopulation, l'alcoolisme et la tuberculose." Cette étude, à cause de son actualité et des sages réflexions qu'elle contient, mériterait d'être mise sous les yeux de nos compatriotes. Les leçons qui s'en dégagent s'appliquent avec autant de raison à notre race qu'à la race française.

***

LA BRETAGNE, par L. Gallouédec. Préface de M. Maurice Faure. Collection "*Histoire et géographie régionale de la France.*" Un volume in-8', illustré de 93 gravures, broché: 3 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris.)

Voilà une nouvelle collection qui plaira à tous ceux qui souhaitent de voir se développer le régionalisme pour la prospérité de la France victorieuse.

L'idée première en revient à M. Maurice Faure qui, dès 1911, alors qu'il était ministre de l'Instruction publique, prescrivait, par sa circulaire du 25 février, l'étude approfondie de nos provinces.

En étudiant l'histoire et la géographie de la Bretagne, dans ce premier volume, M. Gallouédec a fait œuvre nationale et éducative. Né dans le Finistère, c'est en véritable fils de la vieille Armorique qu'il nous entretient du pays breton, de son aspect, de son climat, de sa faune et de sa flore, de ses ressources, de ses habitants et qu'il évoque pour nous les grandes époques de son histoire. Ecrit d'un style pittoresque, riche de souvenirs et d'impressions, illustré de nombreuses photographies, le livre de M. Gallouédec n'est pas une froide monographie, mais un tableau animé et varié "où revivent les choses d'autrefois, où se révèlent les sentiments profonds par lesquels se traduit l'âme du peuple fier et libre."

***

FRANCE-CANADA.—(Supplément de *France-Amérique.*)

Le dernier numéro de cette revue renferme un excellent article de M. M. Guénard sur "l'Effort militaire canadien."

M. Guénard dit en matière de conclusion:

"La nation canadienne paie généreusement sa part dans cette terrible guerre, et ses hommes défendent le sol français avec autant de vaillance que s'il était le leur. Comme nous, ils désirent ardemment la paix, mais une paix qui nous mette tous à l'abri de nouveaux attentats et qui permette de revenir la tête haute, fiers de la grande tâche accomplie, creuser les longs sillons où mûriront les blés du Québec, de l'Ontario ou de l'Alberta."

France-Canada contient aussi la dernière allocution prononcée au comité France-Amérique par le regretté ministre des Postes, l'hon. T.-Chase Casgrain.

***

VIE DE MGR. LANGEVIN, archevêque de St-Boniface, par le R. P. A. G. Morice, O.M.I.

La publication de cet ouvrage a déjà reçu un accueil favorable dans la presse quotidienne.

L'auteur eu la délicate attention de nous en adresser un exemplaire et nous nous proposons bien d'en faire notre profit, car tout ce qui touche à cette grande figure de l'ancien archevêque du Manitoba nous intéresse et nous émeut.

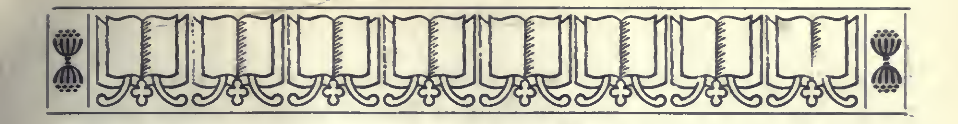
Le souvenir de Mgr Langevin est de ceux qui doivent durer. Il s'est imposé bien avant ce jour à l'admiration de nos compatriotes par sa lutte de tous les instants pour la défense et la conservation de nos droits en matière d'éducation.

On apprendra à le connaître davantage, à apprécier mieux ses qualités personnelles, à saisir plus nettement l'heureuse influence qu'il a exercée autour de lui en lisant la nouvelle monographie du R. P. Morice.

La *Vie de Mgr Langevin* se vend $1.50 (relié)...

On demande à acheter le No 2—février-mars 1911 et le No 3 année 1909. S'adresser au directeur du Bulletin.







J.-C. LANGELIER

Journaliste et publiciste.

M. J.-C. Langelier est né en 1845, à Ste-Rosalie, dans le comté de Bagot; il mourut subitement à New-Carlisle, comté de Bonaventure, vers 1910, pendant qu'il était à faire une tournée d'inspection comme Surintendant des gardes forestiers de la province.

Il fit des études classiques brillantes au collège de St-Hyacinthe, puis ensuite il étudia le droit aux universités Laval et Victoria. Il se fit recevoir avocat, mais il ne pratiqua jamais.

Ses goûts, ses connaissances le portaient vers le journalisme. Il fit ses premières armes à la *Minerve* sous des maîtres tels que Arthur Dansereau et G.-N. Provancher. Dans la suite, on le retrouve successivement rédacteur du *Courrier de St-Hyacinthe,* de la *Nation* et du

Canadien. Plus tard il fut un collaborateur assidu de l'*Electeur,* du *Soleil* et de la *Concorde,* journal publié à Trois-Rivières. Entre temps, il a écrit nombre de brochures et d'esquisses sur l'agriculture, la colonisation, les chemins de fer, les travaux publics et généralement sur les ressources du Canada. Parmi ces travaux, il faut mentionner une "Esquisse de la Province de Québec" qu'il publia sous l'administration de l'hon. M. Mercier, une brochure sur la Gaspésie, sur la région du lac St-Jean, sur la baie James et un traité d'agriculture.

Disons de suite qu'il a toujours aimé passionnément l'agriculture et qu'il lui a consacré de sérieuses études. Il avait peut-être la meilleure bibliothèque agricole qui existe chez nous. Dans les dernières années de sa vie, il avait acheté au Cap-Rouge une ferme qu'il cultivait avec le concours de son fils unique, M. Gustave Langelier, et qu'ils avaient si bien améliorée, que le gouvernement fédéral en fit l'acquisition pour en faire une de ses fermes modèles. C'est son fils qui en est présentement le régisseur.

M. Langelier était un travailleur infatigable; il avait acquis en fouillant toutes les archives et les vieux rapports une masse de connaissances, surtout sur la province qu'il connaissait mieux que personne. Il avait lu et relu tout ce qui pouvait la concerner dans les rapports de la commission de Géologie du Canada. Bref, on l'avait surnommé, à cause de ses connaissances aussi nombreuses que variées, l'"Encyclopédie vivante".

D'une grande modestie, plutôt timide, il parlait peu, mais si l'on réussissait à le sortir de ses gonds, il causait d'une façon très intéressante, ne cherchant jamais à éblouir les gens par la variété de ses connaissances. Il avait une stature imposante qui le faisait remarquer, ce qui l'ennuyait beaucoup; il possédait une capacité de travail vraiment extraordinaire. Il passait des nuits entières dans de vieux bouquins jaunis et il accumulait quantité de notes dont il se servait ensuite pour écrire ses ouvrages qui sont tous de la plus grande précision. Il travaillait pour le plaisir de travailler, car il n'eut jamais cette ambition qui dévore tant d'autres hommes qui pourtant n'ont pas sa valeur.

De 1887 à 1892 M. Langelier occupa la position de Député-Régistraire de la province. Pendant qu'il remplissait ces fonctions, il publia un ouvrage considérable, d'au delà de deux mille pages, intitulé: "Liste des terres concédées par la Couronne de 1763 à 1890." Ce livre qui a dû coûter un véritable travail de bénédictin à cause des longues et fastidieuses recherches qu'il a nécessitées est d'une importance considérable; comme l'auteur le dit à la fin de sa préface:

"Il n'est guerre besoin d'insister sur l'importance et l'utilité de "cette "Liste", qui permettra à n'importe qui de se renseigner par lui-"même. Dans beaucoup de parties des cantons qui ne sont pas érigés "en municipalités, il y a des terres dont il est assez difficile de con-"naître les propriétaires sans s'adresser au bureau du régistraire pour "savoir si les patentes ont été émises; avec la présente "Liste" cela "disparaîtra et il suffira de s'adresser au régistrateur de chaque comté "pour s'assurer du nom du propriétaire actuel, dans le cas où il pourrait "y avoir eu des mutations depuis la concession primitive."

Cette préface contient des renseignements fort intéressants sur la manière dont les terres de la Couronne étaient concédées dans les premiers temps du régime anglais, comme sur les abus qui furent commis par le gouvernement impérial en donnant à des favoris d'immenses étendues de terres.

C'est en 1897 qu'il fut nommé Surintendant du service des gardes forestiers de la province, position qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il déploya dans ces nouvelles fonctions son habileté et son activité ordinaires, et il contribua à d'importantes réformes dans cette branche de l'administration et de la conservation de nos forêts.

M. Langelier a été le premier à préconiser publiquement l'industrie de la pulpe et du papier; pendant douze ou quinze ans il a fait dans la presse une véritable campagne en faveur de cette industrie. Il a publié dans le *Star* de Montréal et le *Soleil* à Québec, de nombreux articles sur la question, et c'est ainsi qu'il a réussi à éveiller l'opinion et à créer ce nouveau commerce qui est devenu une source de prospérité pour nos cultivateurs.

On trouve dans le rapport du Commissaire des Terres de cette province de 1898, une étude sur la région du lac St-Jean qui attira l'attention des capitalistes, due à la plume de M. Langelier. On sait qu'il existe dans cette partie de la province du bois de pulpe en grandes quantités comme de nombreux pouvoirs hydrauliques. Plusieurs compagnies furent organisées dans le but d'exploiter ces richesses, et plusieurs moulins furent construits à la suite des révélations faites dans ce rapport. Dans d'autres rapports il fit connaître les superbes forces hydrauliques de la rivière Manicouagan et de la rivière aux Outardes qui coulent au nord du St-Laurent, en bas du Saguenay, ainsi que celle de la rivière Madeleine sur la rive sud. Il publia aussi dans le *Soleil* l'étude la plus complète sur le territoire de l'Abitibi qui fut annexé à la province en 1898 et où se trouvent de nombreux pouvoirs hydrauliques variant de 50,000 à 453,000 chevaux-vapeur.

Le gouvernement de Québec nomma, il y a quelques années, une Commission de colonisation et chargea M. J.-C. Langelier d'en être le secrétaire. Il en fut l'âme dirigeante, et il en profita pour accumuler des faits très précieux concernant l'industrie de la pulpe et les avantages qui en découlent. Il obtint des lettres de MM. J.-R. Booth d'Ottawa, John E. Vallilee, de Buckingham, les témoignages de M. E.-A. Dubuc, le gérant de la grande fabrique de pulpe de Chicoutimi, de Sir W. Price, le chef de la maison Price Bros. Co., de F.-P. Buck, président de la Royal Paper Mill Co.

Tous ces documents devraient être lus et étudiés par ceux qui ont des intérêts dans l'industrie de la pulpe et du papier. De toute cette preuve M. Langelier tira les conclusions que l'on trouve dans le rapport de cette commission.

On doit aussi à M. Langelier la fondation à Québec de la société des Prêts et Placements qui est un véritable succès financier et dont il fut le premier secrétaire-trésorier.

Dans les dernières années de sa vie, ce travailleur infatigable avait conçu un vaste projet de chemin de fer qui devait partir de Québec et dont le terminus serait à la rivière aux Français qui se jette dans le lac Huron. Cette ligne réduisait de près de deux cents milles la distance entre Duluth et Liverpool et offrait ainsi au commerce de transport un avantage considérable sur les chemins de fer américains; elle devait ainsi accaparer une grande partie de l'exportation du grain en Angleterre. Cette compagnie devait construire à Québec des élévateurs et d'immenses hangars destinés à emmagasiner le grain pendant l'hiver et être prête de bonne heure le printemps à l'expédier en Europe. Cela aurait résolu le problème de la navigation d'hiver qui ne deviendra praticable que le jour où notre port aura un trafic suffisant pour justifier les dépenses qu'elle entraînera.

Cette voie ferrée devait pénétrer dans le nord de la province et traverser une contrée riche en bois de toutes sortes; ceux-ci pourraient, par cette nouvelle route, être transportés aux manufacturiers du Wisconsin, de l'Indiana et à ceux du nord de New York, à des taux qui étonneraient les fabricants de pulpe des Etats de l'Est. Les frais de transport auraient été réduits à un minimum par le fait que les produits de ces moulins auraient servi de fret de retour aux convois qui auraient apporté le grain à Québec. La réalisation de ce projet aurait donné une impulsion puissante au commerce de bois dans Québec et Ontario en rendant

accessibles de riches forêts qui ne le sont point aujourd'hui. Aussi, cette idée fut-elle accueillie favorablement par tous les hommes d'affaires. La Chambre de Commerce, le Conseil de ville de Québec et toute la presse des deux partis furent unanimes à recommander l'exécution de cette entreprise. Malheureusement les promoteurs de ce chemin de fer allèrent se heurter contre le mauvais vouloir du gouvernement fédéral qui ne voulut pas encourager d'aucune façon une entreprise qui aurait fait de Québec un grand port commercial. Notre ville fut sacrifiée à d'étroites jalousies de certains Montréalais, et, une fois de plus, elle manqua l'étrier pour arriver au développement que son site naturel devrait lui assurer.

C'est encore à M. Langelier que revient le mérite de la construction du chemin de fer Montmorency & Charlevoix; c'est lui qui en eut le premier l'idée et qui obtint la charte du gouvernement Chapleau vers 1881.

Son dernier travail est la conférence qu'il donna devant l'Association Forestière du Canada en 1905, sur la *Richesse forestière de la province de Québec.* Ce travail si complet fut reproduit avec de grands éloges pour son auteur dans le *Pulp & Paper Magazine* du mois de mars 1905.

Mgr Laflamme, dont tout le monde reconnaissait la haute compétence sur le sujet, écrivait dans *La Vérité* du 18 mars 1905 ce qui suit au sujet de ce travail:

"Le travail de M. Langelier mérite une mention spéciale. Il était "difficile de traiter d'une façon plus complète la grande question des "ressources forestières de la province. L'auteur, un des officiers du "ministère des Terres, était à la source des documents de première main. "Il y a puisé largement, avec le résultat de démontrer au plus récalcitrant "que nous sommes peut-être, de tous les peuples du monde, celui qui "possède les forêts les plus riches et les plus développées.

"Ce travail tout à fait remarquable a été lu en anglais. Nous "nous permettons de suggérer à qui de droit d'en publier une traduction "française et de le répandre largement par toute la province afin d'en "faire profiter tout le monde."

M. Langelier s'était rendu au vœu de Mgr. Laflamme. En effet, après sa mort, son fils a trouvé parmi les manuscrits un ouvrage sur la province de Québec, dont le *Bulletin* a reproduit des extraits, qui con-

tient entre autres choses cette étude sur nos forêts ainsi qu'une foule d'informations de toutes sortes.

S'il nous était permis de faire une suggestion au gouvernement nous lui conseillerions de publier ce livre, de le distribuer en Europe et aux Etats-Unis. Ce serait un excellent moyen d'annoncer notre province qui ne l'est pas assez. Au moment où nous entrevoyons la fin de la guerre et où tant de besoins vont se présenter, ce serait le temps de faire connaître les vastes ressources dont nous disposons. Ce livre, distribué avec intelligence par nos agents à Paris, Londres et en Belgique, peut nous assurer des millions!

Voilà, en résumé, la carrière modeste, laborieuse et fructueuse fournie par M. J.-C. Langelier. Il est bon de tirer de temps en temps de l'oubli des noms comme le sien afin de les offrir comme modèles à notre jeunesse et de lui rappeler ainsi la nécessité du travail et les jouissances intellectuelles qu'il procure à ceux qui s'y livrent sincèrement.

O. R.



L'Habitation

CLIMATOLOGIE—CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES—L'HOMME ET L'ANIMAL.

Les degrés de contraction et de dilatation de l'air que nous respirons tous, hommes et bêtes, sont d'une variété infinie, attendu que la terre étant un sphéroïde, légèrement aplati aux deux extrémités, tournant sur elle-même en vingt-quatre heures, le soleil, en en faisant le tour en 365 jours et un quart, y distribue inégalement son énergie, c'est-à-dire que, de l'extrême froid à l'extrême chaleur, c'est une gamme de contractions et de dilatations atmosphériques, composée de tons, demi-tons et quarts de tons, dont l'homme est providentiellement invité à tenir compte et pour lui-même et pour les créatures qui lui sont soumises.

La terre elle-même, sur laquelle hommes et animaux s'agitent et piétinent, n'est qu'une croûte, dont la plus ancienne est celle des Laurentides, mesure de 35 à 45 milles d'épaisseur et présente à l'intérieur un état d'ébullition dont les volcans et les geysers sont une incontestable manifestation. La masse d'air qui l'environne s'appelle atmosphère et a à peu près la même épaisseur que la croûte terrestre. Cette atmosphère, qui constitue la vie animale et végétale, nous la divisons en trois zônes principales: la glaciale, la tempérée et la torride; celles-ci sont sujettes à des alternatives et des différences d'intensité de froid, de sécheresse et d'humidité, d'humidité surtout, puisqu'il y a trois fois plus d'eau que de terre sur la planète.

L'air, ce fluide composé, dans ces diverses zônes se contracte et se dilate. Nous sommes donc aux prises avec maintes nuances atmosphériques qui varient depuis le zéphyr jusqu'à l'ouragan, et auxquelles nous donnons différents noms: au nord, c'est la bise ou l'aquilon; du côté de l'océan Pacifique, c'est le *chinook*, vent tiède ou chaud du sud-ouest qui, parfois, en hiver, vient soudainement jusqu'au Canada. En

Orient, à travers l'immense désert du Sahara, passe le *simoun;* ce vent qui brûle l'air et qui souffle du midi au nord; du côté de la Méditerrannée et des côtes d'Afrique, se manifeste le *siroco,* vent chaud et desséchant du sud-est, frère putatif du *simoun* ; dans le midi de la France, le pays du Rhône, hurle le *mistral,* vent violent, froid et sec du nord et du nord-est.

Sur le continent américain, notamment du côté nord de la zône tempérée, au Canada, au Labrador, dans les provinces maritimes et sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, règle générale, nous avons maille à partir avec le vent de nord-ouest ou *norrois,* celui du nord-est ou *nordais,* le plus acharné et le plus impitoyable de tous. Si le *siroco* méditerranéen et africain est desséchant, par contre le *nordais,* lui, est de son essence imprégné d'humidité. Le vent de sud-ouest ou *sorrois* visite aussi assez souvent le Canada; le moins fréquent est le vent de nord qui se reconnaît de suite à la clarté du firmament qu'il nous procure et aux gros nuages bleu foncé qu'il forme.

Somme toute, quand l'on examine ce qui se passe partout ailleurs, nous aurions grandement tort de murmurer contre notre climat; avec ses inconvénients, c'est encore l'un des plus beaux de la terre.

La Providence a imposé à l'homme certaines conditions d'existence, avec l'obligation de les utiliser au meilleur de son intelligence. D'un seul mot, elle lui a formulé son ordre: Travaille. Il lui faut donc travailler pour résoudre, et pour l'habitation et pour l'alimentation, ce problème à quatre faces de la contraction et de la dilatation atmosphériques: froid, chaleur, humidité et sécheresse. Coûte que coûte, il lui faut s'en rendre compte et pour lui-même et pour les créatures dont il se sert. S'il n'en fait rien, il n'a à s'en prendre qu'à lui-même de ce qui peut lui arriver.

Avec le vêtement et l'alimentation, l'habitation doit être l'un des premiers sujets de ses soucis. Il se doit le logis sain et confortable, à l'abri de toutes les intempéries des saisons. Il le doit à tous les animaux qu'il possède; ceux-ci réclament sa pleine et entière sollicitude, car leur ossature et leur musculature sont exposées, tout comme la charpente humaine, à des indispositions, des maux, des maladies et autres aléas pathologiques.

Voyons l'habitation.

Depuis la caverne, la grotte, les souterrains des *cave dwellers,* jusqu'aux somptueux châteaux du moyen-âge et de l'ère moderne et les *sky-scrapers* ou gratte-ciels américains, l'habitation a revêtu bien des formes. Celles qui ont le plus persisté jusqu'ici sont la tente, la

Chutes et village de la Jeune Lorette, près de Québec



Moulin de la Cie de pulpe des Laurentides à Grand'Mère. On y fabrique 250 tonnes de papier par jour.

Chutes de la rivière du Bic, comté de Rimouski



Chutes de Fraserville. Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata

maison de bois, la cabane russe à pignon, appelée *isba*, la cabane de billots ronds ou équarris des bûcherons ou colons canadiens, appelée *campe*, le chalet suisse.

Dans la zone torride, on donne des murs très épais aux maisons d'habitation pour protéger les occupants contre une chaleur excessive; elles sont percées de petites fenêtres, souvent grillées, et sont surmontées d'une toiture plate ou terrasse. L'air n'y est pas humide, parce que l'atmosphère est sèche. Elles se rencontrent surtout dans certains pays latins de l'Amérique méridionale, notamment au Mexique; aux Indes où l'on a aussi le *bungalo*, maison à pignon d'angle très obtus, à un seul étage avec vérandah, construite sur la longueur; en Extrême-Orient, en Egypte, en Palestine. Ce genre d'habitation ne conviendrait certes pas au climat plutôt froid et humide du Canada. Dans notre pays, pour la maison et les bâtiments, le bois, qui abonde, s'impose. Ce sont ces constructions à parois doubles et espacées pour l'admission et la circulation de l'air qui répondent le mieux aux conditions d'hygiène et de confort de notre climat. Elles sont pourvues, dans la majorité des cas, de nombreuses croisées qui favorisent à l'intérieur le rayonnement de l'air et de la lumière, deux éléments indispensables de la santé et de la vigueur physique.

La construction de bois est exposée à devenir la proie du feu, nous dira-t-on. Evidemment. Une lampe à pétrole mal nettoyée fait explosion; les enfants se mettent à jouer avec une boîte d'allumettes qu'on a laissée à leur portée; les boiseries prennent feu par le fait d'un poêle surchauffé, d'une cheminée défectueuse ou non ramonnée, d'une installation fautive de fils électriques, d'une bougie qui met le feu à des rideaux, et d'autres causes de désastres, attribuables à l'ignorance, à la négligence, à l'incurie, et parfaitement évitables.

Un incendie se propage. Evidemment, et facilement. Comment peut-il en être autrement avec nos rues étroites, en forme de boyaux, sortes de carrefours avec des maisons collées les unes aux autres. Il en sera toujours ainsi, tant que l'on ne se rendra pas compte de l'utilité et de la nécessité des larges espaces et qu'on laissera l'érection des maisons d'habitation aux caprices et au mauvais goût des individus, sans se soucier de l'ordonnance hygiénique d'une ville, de l'esthétique des constructions et de l'heureuse harmonie de l'ensemble.

Il y a donc à dire ceci. Toutes nos constructions, surtout celles qui sont en bois, devraient être, de par la loi, largement isolées les unes des autres, de côté, de front et d'arrière. Si l'une d'elles prend feu, il y a alors toujours chance de sauver la voisine. Le chauffage de nos maisons devrait se faire du dehors, par fournaise, ou encore d'un

point central d'où l'on distribuerait le calorique à plusieurs maisons à la fois. Ce système serait une garantie de sécurité sous plusieurs rapports.

Comme autre garantie de sécurité d'une maison, ses différentes pièces devraient être disposées comme suit: la cuisine avec ses fourneaux, au dernier étage; salon, bureau, boudoir, fumoir, chambres d'enfants, etc. aux étages du centre; dortoir, chambres à coucher, salle de bain au premier étage, pour les hôpitaux comme pour les résidences privées, au dessus du soubassement ou de la grande cave aux provisions.

La recommandation du chauffage des édifices et des maisons de l'extérieur peut paraître étrange à quelques-uns. Nous leur dirons: *nil novum sub sole,* rien de nouveau sous le soleil. La chose, croyons-nous, se pratique dans plusieurs centres, notamment à New-York.

Voilà pour le logis.

* * *

Voyons maintenant l'habitation des animaux domestiques. Elle a une importance qui exclut toute négligence et toute lésinerie. Il y a l'écurie, la vacherie, la bergerie, la porcherie et le poulailler. Que l'on suppute bien ce que ce quintuple groupe représente de valeur au point de vue du travail, de l'alimentation et de l'industrie. Chacun de ces cinq groupes ne commande-t-il pas un traitement savant, expérimenté, judicieux et bien suivi, surtout dans les conditions climatologiques de notre province de Québec, sur une étendue d'environ 700,000 milles carrés, où, nous le répétons, le climat est assez rude, froid, humide, changeant, et où le vent le plus désobligeant est si fréquent, le *nordais*?.

L'intendant Talon s'était bien et dûment rendu compte des vicissitudes du climat canadien lorsqu'il introduisit dans le Bas-Canada le petit cheval percheron, trapu, agile, résistant, bien en encolure et en croupe, ainsi que la vache canadienne, du type Jersey ou Alderney, n'ayant pas précisément la taille des Durham ou des Polangus, mais singulièrement remarquable par son élégance sa robustesse, et principalement comme fameuse laitière, et, sous ce rapport, supérieure à toutes autres; car, si elle était plus frêle de charpente, c'est que chez elle, les aliments se transformaient en lait, plutôt qu'en suif ou tissu adipeux.

Passons outre au petit cheval canadien et à la vache canadienne de race pure, rares aujourd'hui chez nous, par suite de

l'insouciance et de l'ignorance de nos cultivateurs qui se les ont fait enlever par des éleveurs anglais de l'ouest canadien ou des Etats-Unis; négligeons le porc qui est de bonne venue dans la province de Québec, le mouton que l'on y pourrait élever en troupeaux infiniment plus nombreux, et arrivons-en au poulailler qui, à cœur d'année, nous fournit deux précieux éléments de nutrition, disons tout de suite, au gibier de basse-cour si prolifique, poules, oies, dindes et canards.

Parmi les poules, l'une de celles qui s'adapte le mieux à notre climat, est la Livourne. Excellente pondeuse, une fois qu'elle a épuisé son talent, on l'engraisse, et alors on lui fait donner une chair succulente.

Tout résistants que soient certains types de ces gallinacées, cependant que de soins n'y a-t-il pas à prendre pour les protéger contre le froid, l'humidité, les intempéries, les revers aussi brusques qu'inattendus de la température, contre leurs propres parasites, et la vermine souterraine, peste générale.

Mais la position d'un poulailler dans un bâtiment de ferme ou au dehors, suivant saison, exige aussi certaines conditions. Dans notre province, il importe que son orientation facilite l'entrée de la lumière, et l'admission sobrement ménagée de l'air.

Les bulletins officiels des fermes-modèles contiennent au sujet de l'habitation et des bâtiments de fermes des renseignements très intéressants qui peuvent bien convenir à certaines sections du pays, mais ne sont pas facilement adaptables à plusieurs autres. Il y aurait à ce sujet certaines distinctions à faire. Il est utile de prendre en considération les différences barométriques entre les régions montagneuses, celles des prairies ou grands plateaux, et celles du voisinage des grands lacs et de nos puissants cours d'eau.

Le territoire de la province de Québec, notamment, exposé qu'il est au simpiternel vent du nord-est, au froid, à l'humidité, aux saisons précoces ou tardives, couvre, qu'on veuille bien ne pas l'oublier, une superficie d'environ 700,000 milles carrés, c'est-à-dire plus du double des superficies réunies de la France, 205,000 milles carrés, des Iles Britanniques, 127,000 milles carrés, et de la Belgique, 12,000 milles carrés, total 338,000 milles carrés en face de 700,000 milles carrés et cela dans une seule partie de la province de Québec. Soustraction faite, il reste donc, même en dehors de l'Ungava, un excédant de 362,000 milles carrés du côté de la province.

Cette partie de la province se trouve à l'est du méridien de Trois-Rivières. De ce méridien, elle s'étend par le nord du fleuve

Saint-Laurent, la chaîne des Laurentides, jusqu'au delà de Bersimis, et du côté sud du fleuve jusqu'à Newport, dans la Gaspésie. De nombreuses et riches paroisses bordent immédiatement les deux ivers, du fleuve, plus celle du sud que celle du nord; à partir, disons, celle du sud, de Saint-Angèle de Laval, dans le comté de Nicolet jusqu'à Rimouski, et même jusqu'aux monts Notre-Dame.

Toute cette section du pays subit l'influence du courant d'eau glacée du Labrador. Le golfe Saint-Laurent, cet immense entonnoir dans lequel s'engouffre une partie d'un autre courant d'eau glacée, venant de la mer de Baffin et de plus loin encore au nord, et dont le fond est à Québec même, exerce une autre influence très marquée sur le cilmat. Inutile d'insister de nouveau sur le fait que ce climat est froid, humide et venteux. Il est sensiblement le même sur une superficie de 40,000 milles carrés, mais son intensité caractéristique se fait infiniment moindre dans la région située à l'ouest du méridien de Trois-Rivières, où le collège agricole de Sainte-Anne de Bellevue, l'Institut agricole d'Oka, le Collège agricole de Guelph, dans l'Ontario, toutes excellentes institutions, peuvent formuler et soutenir des théories agricoles parfaitement exactes pour leurs localités respectives, mais nullement applicables à la région nord-est de la province de Québec.

Voilà, en somme, les raisons pour lesquelles, dans l'intérêt de l'agriculture et de l'élevage dans cette région de la province de Québec, telle que désignée plus haut, on doit choisir les plantes les plus robustes des animaux de ferme de fort tempérament, et, par conséquent, en état de résister aux écarts et aux rudesses de la température.

Il faut particulièrement leur construire des habitations bien appropriées aux conditions atmosphériques de la région, et ordonnées de façon à les faire bénéficier d'une ambiance efficacement protectrice et on ne peut plus favorable à leur économie. Quant aux menus détails, nous les laissons aux spécialistes ès-matière.

N. LeVasseur.





A propos de Cap-Chate

Le document qui suit a été adressé à la Société de Géographie de Québec. C'est une réclamation des principaux citoyens de la paroisse de Cap-Chate, comté de Gaspé, en faveur d'un changement dans l'orthographe de ce nom géographique. On plaide que tout le monde là-bas prononce *Cap-Chate* et non Cap Chat et qu'en conséquence la transcription de ce nom devrait être phonétique. C'est à cette opinion que s'est ralliée, comme on a pu le voir dans un numéro précédent du *Bulletin*, la Commission de géographie de Québec. Il y a en plus une raison historique que fait valoir le même document et dont la commission a tenu compte elle-même.

* * *

Cap-Chat, 16 mars 1917.

La Société Géographique de Québec,
Québec.

Monsieur le président,
et Messieurs les directeurs,

Nous, citoyens de la paroisse de St-Norbert du Cap-Chat, comté de Gaspé, après avoir pris connaissance de la lettre de M. votre secrétaire, adressée à M. Roy, ayant trait à la modification projetée de l'appellation de St-Norbert du Cap-Chat, vous exposons respectueusement:

Que Champlain, en 1632, donna à notre endroit l'appellation de "Cap de Chates"; aussi, plus tard, M. Bayfield dans son rapport hydrographique, et d'autres historiens se sont servis de la même désignation en souvenir historique du Commandeur Monsieur de Chates. En l'an 1842, les pouvoirs publics, d'alors, ont créé le canton Cap-Chat, changeant l'appellation sous prétexte que le sommet d'une pierre du cap situé à trois milles à l'ouest du village de Cap-Chat, représentait autrefois une tête de chat.

Nous reconnaissons ces faits historiques comme étant vrais, à savoir: l'appellation primitive donnée à notre endroit, et passée à l'histoire,fut "Cap-Chates", et celle donnée par nos pouvoirs publics par la suite, fut Cap-Chat, chacun ayant sa raison historique; mais la consonnance en usage depuis la fondation de notre localité a toujours été "Cap-Chates" ou "Cap-Chatte". C'est la consonnance historique consacrée par l'usage depuis l'origine de cette appellation, qui devrait prévaloir, il nous semble.

En choisissant l'appellation "Cap-Chates", l'on rendrait hommage à la mémoire historique de M. de Chates, sans changer la consonnance en usage, et tout en respectant la décision de nos pouvoirs publics. En supprimant la particule "de", l'on conserverait la chèvre et le chou et l'on rendrait justice à toutes les parties.

A ces causes, nous vous prions de modifier l'appellation et l'épellation du nom de notre localité en lui substituant celui de Cap-Chates.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués, et nous croire.

Vos tout dévoués,

OCT.-L. CARON,
Prêtre-curé.

LOUIS-J. CÔTÉ
marchand.

J.-A.-O. BOURRET,
M. D.

NORBERT PELLETIER JR.
marchand.

AUGUSTE MIVILLE,
Maîtr de eposte.

EMILE CÔTÉ,
marchand.

TÉLESPHORE PELLETIER,
marchand.

PAUL CÔTÉ,
Coms. Per. Ded. Pot.

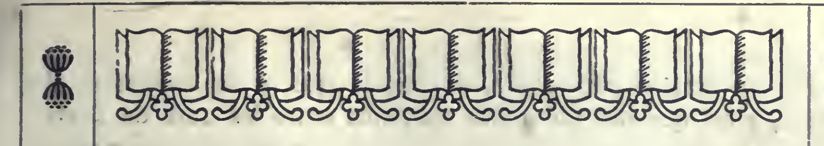
LOUIS CÔTÉ,
Agent des Terres et des Bois.

URBAIN CHRÉTIEN,
C. M. P.

JEAN CÔTÉ,
conseiller municipal.

J.-G. ROY,
Juge de paix.





La patrie de Jacques Cartier

Peu de villes françaises ont plus de caractère que Saint-Malo. De loin, sur son rocher presque complètement isolé qui commande l'embouchure de la Rance, avec sa ceinture d'épaisses murailles d'où n'émergent que les toits et la flèche de l'église, semblable à un grand mât, elle donne l'illusion d'un vaisseau de haut bord. Tapies derrière le rempart de pierre, les maisons aux doubles fenêtres et aux cheminées robustes, semblent être à l'affût, défier la tempête, guetter une proie, surveiller l'approche possible d'un ennemi. A l'intérieur, c'est un dédale de rues étroites et sombres, mais singulièrement vivantes, entre les hautes constructions qui se serrent, où la lumière et l'air ont peine à pénétrer, et d'où se dégagent une odeur de sel et de mer. C'est bien là une ville de marins, la ville des corsaires.

Son origine remonte au début du moyen âge. Il n'y avait là qu'un rocher désert, sur lequel vivait un pieux cénobite, nommé Aaron, avec quelques moines, quand y débarqua, au VIè siècle, un évêque de Grande-Bretagne, Malo ou Maclou, qui fuyait son pays. Malo succèda à Aaron dans la direction du monastère, puis devint évêque d'Aleth (aujourd'hui Saint-Servan) qui était la grande cité de la région. Mais peu à peu, le rocher d'Aaron se couvrit d'habitations; en 1144, l'évêque d'Aleth, avec l'approbation du pape et du duc Conan le Gros, y transféra son siège épiscopal. La ville grandit, s'entoura de murailles, sous le gouvernement de ses évêques, qui allèrent, vers la fin du XIVè siècle, avec Josselin de Rohan, jusqu'à prétendre que Saint-Malo, bâti sur une terre ecclésiastique, ne devait reconnaître d'autre supérieur que le pape et refusèrent nettement de prêter serment au duc. Il y eut guerre, siège. La ville vaincue dût s'incliner devant la puissance ducale, se soumettre à sa juridiction. Malgré cet échec, les velléités d'indépendance subsistèrent dans le fond des cœurs malouins. Saint-Malo se tint presque constamment

à l'écart des luttes provinciales, comme la guerre de succession de Bretagne, ainsi que des différends survenus entre les ducs de Bretagne et les rois de France. "Ni Français, ni Bretons, Malouins seulement": telle était la devise de Saint-Malo. Au temps de la Ligue, la ville se gouverna pendant six ans comme une vraie république indépendante.

La période héroïque de l'histoire malouine commence avec le XVIe siècle, c'est-à-dire avec les grandes découvertes maritimes qui ouvrirent un nouveau champ immense à l'esprit d'entreprise; elle va jusqu'à la fin des grandes guerres de course contre les Anglais, au début du XIXe siècle. Que de hauts faits, d'épisodes glorieux pendant ces trois cents ans! Audacieux, avides d'aventures, les Malouins sont toujours prêts pour la bataille, font expédition sur expédition. On les trouve dans la Manche, dans toutes les mers de l'Europe occidentale et jusqu'au Spitzberg, au Canada, avec Jacques Cartier, au Brésil avec Duguay-Trouin, et, plus tard, avec Surcouf, à Madagascar, à l'île de France, sur les côtes de l'Inde. Ils sont partout où l'on se bat, où il y a des navires à poursuivre, quelque coup difficile et profitable à faire. En une seule année, ils prirent à l'ennemi plus de 1500 navires.

Cartier, né en 1491, est le premier en date de ces hardis marins malouins. Sa gloire est d'avoir découvert le Canada. Avant lui, on connaissait seulement les côtes du Labrador et Terre-Neuve, où les marins bretons et basques allaient déjà pêcher la morue, mais personne n'avait encore exploré le large estuaire du grand fleuve Saint-Laurent. Cartier y pénétra, dans une première expédition, en 1534, jusque vers l'emplacement de la ville actuelle de Québec. Il y revint, l'année suivante, avec trois navires de la marine royale, et, entre autres, la *Grande Hermine*, jaugeant 120 tonneaux, que le roi François 1er lui avait accordé pour poursuivre son exploration. Les mémoires de Cartier renferment le récit, parfois assez naïf, de ses voyages.

En 1535, il remonte le Saint-Laurent, jusque vers l'endroit où s'élève aujourd'hui la grande ville de Montréal. C'est à peu de distance de là qu'il vit pour la première fois fumer du tabac: "Les Indiens, dit-il, possèdent une certaine herbe dont ils font provision chaque été, après l'avoir séchée au soleil; les hommes seuls en font usage. Ils en portent une certaine quantité dans un petit sac pendu à leur cou, dans lequel ils ont aussi un morceau de pierre ou de bois creux, assez semblable à un sifflet. Pour se servir de cette herbe, ils la broient, la mettent à une extrémité du tuyau, et, plaçant sur



Installation de la Cie de pulpe et de papier Belgo-canadienne aux chutes Shawinigan.



Les chutes de la Tuque, comté de Champlain, à 103 milles des Trois-Rivières. Une grande pulperie fonctionne ici.

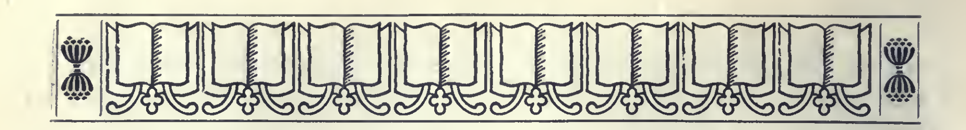
elle un petit charbon allumé, ils aspirent la fumée et en remplissent leur corps jusqu'à ce qu'elle s'échappe de leur bouche et de leurs narines, comme elle ferait par une cheminée de maison." Cartier passa l'hiver au Canada où il eut fort à souffrir du froid; vingt-cinq de ses hommes périrent du scorbut. Au retour, il dut abandonner l'un de ses vaisseaux, mais il emmenait dix chefs indiens dont il s'était emparé par surprise. Aussi quand il revint, dans une troisième expédition, les indigènes, qui l'avaient d'abord accueilli avec amitié, se montrèrent-ils hostiles; n'ayant plus de vivres, d'ailleurs brouillé avec l'autre chef de l'expédition, le sire de Roberval, il regagna la Bretagne sans avoir obtenu de nouveaux résultats.

La colonisation du Canada n'a commencé qu'assez longtemps après Cartier, quand le Saintongeais Champlain fonda, en 1608, la ville de Québec. Ce n'est pas moins Jacques Cartier qui a découvert le Canada, et fait flotter pour la première fois le drapeau français sur le beau pays qui fut surnommé "la Nouvelle-France", et qui, bien que devenu colonie anglaise, en 1763, compte encore dans sa population un groupe de deux millions de personnes qui ont du sang français dans les veines et parlent encore notre langue. (1)

1. Extrait d'un récent ouvrage *La Bretagne*, par L. Gallouédec, inspecteur-général de l'Instruction publique. Librairie Hachette & Cie, Paris.

L. GALLOUÉDEC.





Les calcaires de la province de Québec

Nos géologues ont déjà établi que la plupart des calcaires que nous employons pour des fins de construction sont tirés en grande partie des formations Chazy et Trenton.

Ce sont tous des pierres semi-cristallines, grisâtres, dans lesquelles la principale variation consiste dans le développement plus ou moins grand de plans de division mince, foncés et argilacés. La présence de ces plans détermine, dans une grande mesure, la valeur de la pierre pour les constructions importantes, de même qu'elle constitue une mesure de leur durabilité sous l'action des agents atmosphériques.

Un second type plus répandu dans la formation Trenton que dans celle de Chazy, est une roche en couches plus minces, moins cristalline et plus foncée qui sert très bien pour les travaux en pierre à face naturelle et pour les constructions ordinaires. Ce type se rencontre parmi les meilleures pierres qui sont exploitées dans nos grandes carrières, près de Montréal et de Hull, et plus particulièrement à Beauport et au Château-Richer.

Le calcaire dit *Beekmantown* est exploité sur une petite échelle près de Beauharnois, Saint-Jérôme et Portage-du-Fort. Il a une couleur terne et n'est employé que pour les fondations.

Il y a bien aussi les calcaires siluriens de Gaspé. Ceux-ci sont en lits épais et s'altèrent assez vite à l'atmosphère.

Une enquête commencée depuis 1914 par le ministère des Mines, à Ottawa, enquête qui s'est poursuivie en 1915, nous permettra de connaître bientôt à fond la richesse de notre province à cet égard. Il existe toutefois des données générales d'une grande importance fournies par M. Wm. A. Parks, de la commission géologique du Canada.

C'est M. Parks qui faisait remarquer, dans son dernier rapport, que la ville de Montréal était construite en grande partie avec du calcaire des carrières situées sur l'île de Montréal et sur l'île de Jésus. La pierre, pour la plupart des constructions montréalaises, provient des formations appelées *Chazy* et *Trenton*, et présente trois variétés. La première, un type grisâtre, est tenue de tout premier ordre pour pro-

duire de la pierre de taille; la seconde peut servir pour les travaux en pierre à face naturelle.

On constate pourtant une diminution de la production de pierre de première qualité dans les limites de la cité de Montréal, et M. Parks dit qu'il n'est plus possible de se procurer cette pierre qu'à deux carrières, la compagnie *Villeray Quarry*, et chez O. Martineau & fils. Les autres districts producteurs de pierre de construction sont Bordeaux, Côte St-Michel et Cartierville. Sur l'île Jésus, les principaux districts sont St-Martin, St-Vincent-de-Paul et St-François-de-Sales.

Nous ne pouvons, dans un travail aussi sommaire que celui-ci, passer en revue tous les endroits qui renferment de la pierre à construction, mais il convient de signaler au moins trois zones principales: la première se trouve aux environs de Joliette, dans le comté de Joliette, où opère avec succès une compagnie puissante; la seconde consiste en une zone disséminée entre St-Cuthbert, comté de Berthier, et St-Justin, comté de Maskinongé. La troisième constitue la fameuse région de St-Marc-des-Carrières, dans le comté de Portneuf.

Les carrières de Joliette proprement dites sont situées des deux côtés de la rivière, près de la ville. La pierre qui sort de ces carrières est semi-cristalline, d'une teinte quelque peu brunâtre. Elle est plus poreuse que celle de Montréal, mais elle contient beaucoup moins de plans de division schisteux. En outre, elle ressemble beaucoup à celle de St-Marc-des-Carrières.

Pour ce qui concerne la zone de St-Cuthbert, les seuls affleurements qui aient été exploités se trouvent dans la vallée d'érosion de la rivière Chicot. L'église, le couvent et le collège de St-Cuthbert ont été construits avec la pierre de l'endroit. Tous ces édifices, observe M. Parks, démontrent qu'à l'atmosphère, la pierre prend une teinte grise d'un effet agréable et qu'elle conserve remarquablement bien les marques du ciseau.

Nous voici rendus aux grandes carrières des environs de St-Marc-des-Carrières, dans le comté de Portneuf. Leurs produits ont été très employés à Québec et à Montréal, depuis de nombreuses années, sous le nom de pierre de Deschambault que d'autres appellent aussi "pierre de Portneuf".

Toutes ces carrières sont reliées par une voie d'évitement, avec le chemin de fer Canadien-Nord, qui se trouve à environ un demi-mille.

Le chemin de fer du Pacifique canadien est à deux mille et demi, et la nouvelle ligne du Transcontinental national passe elle-même tout près des carrières.

C'est au sujet de cette zone qu'un membre de la commission géologique, M. Ells, écrivait, il y a quelques années:

"Au pont de St-Alban, la gorge de la rivière Ste-Anne, un demi-mille en amont et deux milles en aval traverse ces roches, et l'on peut en retirer n'importe quelle quantité de bonne pierre. Elle est de couleur gris-pâle, avec teinte jaunâtre, et sa texture est finement grenue."

Puis il ajoutait: "Les calcaires de Trenton prennent un grand développement à St-Alban, où se trouvent les carrières bien connues qui fournissent les meilleures pierres de construction de la province de Québec. Le calcaire est cristallin et fossilifère. Les carrières ont un rendement annuel de quatre à six mille toises de pierre."

En fait, depuis plusieurs années, c'est aux carrières de Saint-Marc que l'on a eu recours pour le plus grand nombre de nos édifices publics.

C'est avec la pierre provenant de Saint-Marc que l'on a construit les édifices parlementaires à Québec, la salle d'Armes de Toronto, la salle d'Armes de Kingston, l'hôtel de ville de Québec, la nouvelle bibliothèque du gouvernement de Québec, l'Ecole polytechnique de Montréal, l'Ecole des hautes études commerciales à Montréal, le club Mont-Royal, à Montréal, l'Université Laval, sur la rue Saint-Denis, l'église Saint-Henri, de Montréal, l'édifice affecté à Québec à la *Young Men Christian Association*, la banque de Québec, etc.

Il reste enfin la zone de Beauport-Château-Richer. De fait, les calcaires Trenton affleurent en différents endroits, à l'est de la cité de Québec. Aussi, des carrières ont-elles été exploitées un peu partout, mais notamment à Beauport et à Château-Richer.

A l'est de Beauport jusqu'à la rivière Montmorency, les strates de cette formation s'étendent jusqu'à environ quatre milles à l'intérieur. La pierre est foncée et généralement divisée par des couches minces d'un schiste bitumineux noir, de sorte qu'on ne peut débiter de très gros blocs.

Au Château-Richer, où se trouvent neuf à dix carrières, le calcaire est un peu semblable à celui de Beauport, mais de meilleure qualité tout de même. L'épaisseur des couches est d'environ six ou huit pouces, mais ces couches ne sont pas toujours de couleur uniforme.

La pierre provenant du Château-Richer est souvent employée dans nos constructions. On l'a utilisée, en ces dernières années, pour l'église Saint-Pierre (anglicane), à Québec, et pour la nouvelle construction de l'Université Laval affectée à l'école des arpentages et au service forestier.

E. R.

Livingstone et Stanley

L'antiquité et le moyen-âge n'ont guère connu de l'Afrique que le littoral méditerranéen. Au delà, s'étendait la limite infranchissable du désert, et, plus loin encore, le pays des nègres, c'est-à-dire l'inconnu.

Au XVe siècle, les Portugais commencèrent leurs explorations qui les conduisirent au cap de Bonne-Espérance, puis sur la côte orientale d'Afrique. Un moment, ils furent les maîtres à peu près incontestés de tout le littoral africain.

Cependant, toutes les nations maritimes ne tardèrent pas à suivre les Portugais. Français, Anglais, Danois, Hollandais, Espagnols, voulurent avoir aussi leurs comptoirs sur les côtes africaines, mais ce n'est vraiment qu'au début du XIXe siècle que les nations civilisées purent pénétrer le mystère de ce continent resté jusque là mystérieux.

Nous passons sous silence les premières explorations faites sur le Niger, la pénétration dans le Congo et dans toutes les contrées qui vont rejoindre le Nil pour arriver immédiatement à l'Afrique australe.

Un nom domine l'histoire des découvertes géographiques dans cette dernière partie du monde, c'est celui de Livingstone, qui, de 1840 à 1873, explora le Cap, le Bedjouana, le bassin du Zambèze et la région des Grands Lacs. Entre temps, il venait en Angleterre faire part de ses découvertes et chercher de nouveaux subsides. En 1865, après un dernier séjour dans la mère patrie, il repartit pour son troisième et dernier voyage. Il remonta le Rovouma, fleuve de la côte orientale, et se porta sur le lac Nyassa. Il fut alors abandonné par ses porteurs, qui redoutaient la férocité des tribus au milieu desquelles on allait s'engager, et le bruit courut en Europe qu'il avait été assassiné. Des lettres, datées du 5 février 1867, vinrent démentir cette nouvelle et apprirent que Livingstone était en marche vers le Tanganyka. Puis on resta sans nouvelles. Cependant, Livingstone continuait le cours de ses découvertes et, pendant quatre ans, reconnaissait les lacs Bangouéolo, Moero, le Loualaba et enfin le Tanganyka, où il arriva à bout de forces et de ressources. Une mission, partie de Londres pour le ravitailler, put à peine quitter la côte orientale. C'est alors qu'un jeune Américain, Henri Stanley, subventionné par le *New-York-Herald*, alla seul et audacieusement au devant du grand explorateur, qu'il retrouva à Oudjiji. Ce voyage, accompli en 1871-1872, eut un immense retentissement et commença la réputation de Stanley. Livingstone repartit alors vers les sources du Louababa en mars 1872. La dysenterie le prit au milieu de ces régions lacustres, où il fallait marcher dans l'eau jusqu'à mi-corps pendant des journées entières. Bientôt il se sentit perdu et voulut regagner Oudjiji; mais

il était trop tard. Incapable de marcher, il se fit porter sur une civière. Le 27 avril 1873, il écrivit sur son journal quelques lignes qui furent les dernières. Le 4 mai, il expirait à Mouilala, sur les bords du lac Bangouéolo. Ses noirs décidèrent de conserver son corps. Les intestins furent retirés et enfermés dans une boîte en étain que l'on enterra sous un arbre voisin; le corps fut mis dans du sel, puis on le mit sécher au soleil pendant douze jours. Ainsi réduit à l'état de momie, il fut placé dans un cercueil fait d'écorce d'arbre. Le convoi se mit en marche pour la côte, qu'il n'atteignit que le 14 février 1874. Une mission envoyée par le gouvernement anglais était venue au-devant du cortège. Le cercueil fut embarqué le 12 mars et arriva le 13 avril à Londres. L'Angleterre rendit à la dépouille mortelle de Livingstone des honneurs exceptionnels; les obsèques furent nationales, et le corps fut déposé à Westminster (1).

Les nouvelles que Stanley avait rapportées de son voyage avaient de nouveau surexcité en Europe l'intérêt qui s'attachait aux questions africaines. Un dernier problème restait à résoudre. Il s'agissait de savoir si le Zairé ou Congo, ce fleuve immense dont le bassin occupe presque la moitié du Continent austral, était alimenté par le Tanganyka, le Moero et le Bangouéolo, ou si ces lacs se déservaient dans le Nil. Ce fut Stanley qui, dans son deuxième voyage en Afrique, de 1874 à 1877, eut l'honneur de résoudre la question. Ce voyage fut fécond en résultats scientifiques.

Stanley partit de Bagamoyo, sur la côte orientale, traversa les plateaux et chaînes de montagnes qui séparent la côte des grands Lacs, visita l'Ouganda, l'Ounyoro, reconnut les lacs Victoria et Albert Nyanza, qui appartiennent au bassin du Nil, puis le Tanganyka, qui appartient au bassin du Congo, et de là descendit ce fleuve jusqu'à l'Atlantique, franchissant, au prix des plus grandes difficultés, les rapides et cataractes qui embarrassent son cours, et, luttant contre les indigènes, auxquels il dut livrer parfois de véritables batailles. Il arriva à Cabinda le 13 août 1877, avec sa colonne réduite de plus de moitié, épuisée de faim et de fatigue. Peut-être pouvait-on lui reprocher d'avoir accompli cette expédition avec des procédés qui rappelaient plutôt ceux des Conquistadores du XVIe siècle. Quoi qu'il en soit, les résultats scientifiques étaient tels que Stanley fut aussitôt placé au premier rang des explorateurs africains. La place était vacante depuis la mort de Livingstone.

G. Q.

---

(1) Jacob Wainwright, jeune Africain, converti par Livingstone, qui l'accompagnait depuis plusieurs années et qui avait assisté à ses derniers moments, figurait au premier rang dans le cortège. Avec cinq autres noirs il avait ramené le corps à Zanzibar.



La commission géologique canadienne

EXPLORATION DU GOLFE SAINT-LAURENT—EXPÉDITION CHEZ LES ESQUIMAUX—LE SERVICE D'ANTHROPOLOGIE.

La Commission géologique du Canada n'est pas inactive. Elle fait procéder chaque année à des enquêtes scientifiques sur différents points du territoire canadien.

Ainsi, l'année 1915 a été signalée par diverses explorations dans le golfe Saint-Laurent.

M. M. P. A. Taverner, C. H. Young et le Dr Charles Townsend, membres de la Commission, ont visité tour à tour les falaises de l'île Bonaventure et la côte nord du Saint-Laurent jusqu'à Blanc-Sablon, et en sont venus à cette conclusion qu'il était grand temps de prendre des mesures pour conserver l'existence des canards eiders et des grands oiseaux de mer. On se rappelle qu'il y a un an, M. John M. Clarke, un savant américain, avait déjà jeté le cri d'alarme à ce sujet.

Il y a ici, ont déclaré les membres de l'expédition, plus qu'une question de sentiment ou de science pure, même plus qu'un simple désir de conserver du gibier pour les chasseurs.

Les oiseaux de la côte du Labrador sont pratiquement la seule nourriture animale dont disposent les habitants. Il y a du poisson en abondance, mais la région est trop aride pour permettre l'entretien d'animaux domestiques autres que les chiens qui sont nourris de poisson. La conservation de ces oiseaux est donc une question de la plus grande importance qui devrait être envisagée immédiatement afin de ne pas voir les rigueurs de cette région au climat inhospitalier encore accrues par l'extermination de la seule réserve de viande fraîche qui y existe actuellement.

M. Townsend s'est appliqué plus spécialement à étudier les oiseaux que l'on rencontre entre Natashquan et Blanc-Sablon, c'est-à-dire sur une distance de 250 milles. Cette région est particulièrement intéressante pour l'ornithologue, puisque c'est celle qu'Audubon visita en 1833, lors de son fameux voyage au Labrador.

M. Townsend a trouvé dans la collection que possède M. Johan Beetz, à Piasthi, six espèces d'oiseaux qui n'avaient pas encore été

indiquées au Labrador: le goëland de Kumlein, la sarcelle européenne, le petit scaup, le Kildir, l'étourneau à ailes rouges et le moineau des falaises.

A Ouapitagon, on a trouvé deux îles où les oiseaux étaient en aussi grande abondance que du temps d'Audubon.

A Blanc-Sablon, M. Townsend a rencontré des moineaux chanteurs qu'on n'avait signalés jusqu'ici qu'au lac Mistassini.

D'autre part, les cormorans à deux crêtes se rencontrent assez fréquemment dans ces parages.

Nous ne saurions passer ici sous silence l'expédition arctique canadienne dirigée par M. R. M. Anderson.

Dans cette expédition, l'un des membres, M. D. Jenness, ethnologue, a pu faire une excellente étude des groupes esquimaux jusqu'ici peu connus de la région environnant le golfe du Couronnement (*gulf Coronation*).

Ces groupes — pardon de l'effort de mémoire que cela impose! —portent les noms suivants: Akuliakattagmiuts, Haneragmiuts, Uallirmiuts, Puiblirmiuts, Pallurmiuts, Kogluktogmiuts, etc. Je vous fais grâce du reste.

M. Jenness a constaté que ces groupes n'étaient pas aussi distincts qu'on les supposait. Ils sont même très mélangés, soit par mariage, soit par déplacement de familles d'un groupe à l'autre. Aucun groupe pratiquement n'est pur. M. Jenness a pu, par la même occasion, recueillir des données importantes sur la linguistique et les vocabulaires et prendre sur le phonographe une cinquantaine de chants et paroles esquimaux. Il a également recueilli un grand nombre d'outils, d'armes et autres instruments esquimaux, des vêtements, des lampes en pierre, des pots, le tout formant une collection très complète pour la région.

Pour leurs excursions sur les côtes des mers arctiques, notamment à Bernard Harbour et à l'île Victoria, les membres de l'expédition se servaient d'un bateau de peau que les Esquimaux appellent l'uniak; c'est un grand bateau de 28 pieds de long sur six de large, d'un tirant d'eau assez faible (18 pouces à pleine charge).

L'uniak est assez facile à manier. Deux hommes peuvent le mettre à sec sur une plage, tandis que cinq chiens le tirent partout sur de la glace suffisamment unie. C'est en somme un bon bateau à voile que l'on peut comparer à une baleinière par un bon vent, bien que son fond plat le rende inutilisable par vent debout. Ce qui le recommande

Cascade des Grès sur la rivière St-Maurice, à 15 milles au nord des Trois-Rivières.

Chutes Shawinigan sur la rivière St-Maurice.—Développent présentement une force de 155,000 chevaux-vapeur.—Utilisées pour la fabrication du carbure, la réduction de l'aluminium, etc.

Chutes Montmorency.—Ce nom fut donné aux chutes en 1608 par Champlain en l'honneur du duc de Montmorency.

Cascades de Grand'Mère, sur le St-Maurice, à 12 milles au-dessous des chutes Shawinigan.

spécialement, c'est qu'on peut le tirer à sec en n'importe quel endroit, vu son peu de tirant d'eau et la résistance de sa carcasse et de son enveloppe de veau marin que peuvent difficilement abîmer la glace et les roches. Si l'on rencontre un banc de glace, on peut immédiatement le placer sur un traîneau spécial et le tirer sur la glace, le remettant rapidement à flot quand l'obstacle est franchi.

Dans la division d'anthropologie qui relève également de la Commission de géologie, il convient de noter aussi certains travaux exécutés en ces derniers temps.

Ainsi, M. E. Sapir a rédigé une monographie sur les langues Nadenes, dans la Colombie anglaise.

M. C. M. Barbeau a passé trois mois à Port Simpson, C. R., afin d'étudier les Tsimshians. M. Barbeau prépare aussi un guide populaire sur les Indiens qui habitaient autrefois la région qu'occupent aujourd'hui les parcs des Montagnes Rocheuses dans l'Alberta et la Colombie-Britannique.

M. F. W. Waugh a recueilli parmi les Iroquois de la réserve des Six Nations, à Ontario, les légendes et la mythologie iroquoises.

M. J. A. Teit a passé quatre mois à étudier l'ethnologie des tribus athabaskanes de la Colombie et du Yukon. Les résultats obtenus comprennent des données sur les divisions des tribus, leur technologie, leur organisation sociale et leur mythologie.

M. I. Radin s'est occupé de compléter la rédaction de son manuscrit sur les sauvages *Ojibwa*, lequel doit être publié par la Commission de géologie.

A. B.





1o Le vieux poste français près de Trempe-à-l'eau.—Esquisse de Madame Hettie Pierce, d'après le texte.



Restes d'un poste francais près de Trempe-à-l'eau (1)

I

ESQUISSE ARCHÉOLOGIQUE, PAR EBEN D. PIERCE

Dès les premières années de la décade de 1880, le Dr Lyman C. Draper, alors secrétaire de la Société Historique de l'Etat de Wisconsin, recevait de l'Académie Historique de France une demande de renseignements sur la localité du poste de Perrot, telle qu'indiquée sur la carte de Franquelin de 1688, à quelques milles au-dessus de l'embouchure de la Rivière-Noire, sur la rive-est du Mississippi. Le Dr Draper obtint la collaboration de A.-W. Newman, de Trempe-à-l'eau, plus tard juge de la Cour Suprême du Wisconsin, qui s'intéressait beaucoup à l'histoire de l'endroit. Il eut aussi les services du juge B. F. Heuston, qui travaillait alors à une histoire de Trempe-à-l'eau. Le juge se rallia avec enthousiasme à l'œuvre et explora soigneusement la rive au pied de la montagne pour retrouver des vestiges de l'ancien fort.

---

(1). Malgré que l'occupation française du Wisconsin ait duré plus d'un siècle, et nous avons des documents qui témoignent de l'existence dans ses limites de dix et de plus de dix postes réguliers, construits par ordre du gouvernement, sans compter les postes de traite de fourrures, cependant il n'y a pas de preuve archéologique du site exact d'aucun d'eux, à moins que l'on tienne compte de celui qui existe près de Trempe-à-l'eau. Les témoignages à ce sujet, tels que présentés par deux résidants de Trempe-à-l'eau. dont l'un a déployé grande activité dans la découverte du poste, se trouvent augmentés d'un sommaire des pièces documentaires, écrit par un des officiers de la Société. Il est intéressant de noter qu'en partant de deux points de vue différents, on en soit arrivé aux mêmes conclusions. Vu les témoignages qui ont été produits, il semble juste que ces restes ne soient pas plus longtemps désignés sous le nom de Fort Perrot, sans preuve additionnelle bien établie.

Entre temps, quelques-uns des journaliers employés à faire le remblai du chemin de fer de Chicago, Burlington et Northern, sur le parcours de la rivière, à environ deux milles en amont du village, découvrirent les restes d'un foyer de cheminée. En apprenant cette trouvaille, le juge Heuston décida d'aller voir l'endroit et de faire des recherches. Il prit George H. Squier pour l'aider, et tous deux, accompagnés d'Antoine Grignon et de W. A. Finkelnburg, de Winona, se rendirent à l'endroit où le foyer avait été découvert et se mirent à faire des excavations.

Il fit, en vain, mais plusieurs excursions à la baie de Trempe-à-l'eau pour y découvrir des traces du vieux poste, parce que la baie lui paraissait avoir offert dans le temps un excellent site pour des quartiers d'hiver.

Le printemps suivant, le juge Newman ayant mis la Société Historique de l'Etat au courant des faits, Reuben G. Thwaites, qui venait d'être élu secrétaire de la Société, se rendit à Trempe-à-l'eau, et, le 18 avril, en compagnie de W. A. Finkelnburg et d'historiens locaux, fit un pèlerinage historique au site du poste qui avait été retrouvé, et continua les excavations. (1)

Le premier foyer avait déjà été mis à nu et, à l'aide d'un morceau de charbon de bois, M. Squier avait réussi à tracer une ligne indiquant l'ancien mur du poste. La bâtisse pouvait mesurer environ vingt pieds sur trente; le foyer avait deux pieds et demi de profondeur du fond et des pans. La cheminée avait sans doute dû être faite de petits billots enduits de terre glaise, attendu que l'on n'avait pas trouvé suffisamment de pierres pour indiquer que l'on s'en était servi dans la construction de la cheminée.

On déterra aussi une forge, des morceaux de fer, un tas de charbon de bois qui, évidemment, avait été utilisé pour la fonte du fer. On trouva un amas de mâchefer, de quelque seize pieds de diamètre, qui démontra que les occupants du poste avaient dû tenter de faire de la fonte. Ces scories se composaient d'un mélange de minérai de fer et de pierre à chaux. On exhuma aussi les restes d'un fourneau à fusion. Parmi les autres trouvailles, il y eut des clous de fer battu, des ossements de buffle, un vieux fusil à pierre, un canon de fusil et une tarière. Le fusil était de bonne fabrique, ce qui porta M. Squier à penser que les explorateurs avaient dû s'occuper surtout des quartiers des officiers. On déblaya ainsi en tout neuf constructions originales et l'on en laissa une sans y toucher.

James Reed, le premier colon de la contrée, dit que, lorsqu'il était arrivé à Trempe-à-l'eau en 1840, il avait remarqué le relief des fondations de l'endroit, surtout là où le foyer faisait saillie à travers le gazon; mais, comme la région abondait en tertres indiens de différentes formes, il n'avait pas attaché de signification particulière à ces protubérances du sol. Cependant, il circulait parmi les sauvages une

---

(1). Cette réunion fut arrangée par le juge B. F. Heuston. Outre R. G. Thwaites, de Madison, et N. H. Winchell, de Saint-Paul, quelque quarante ou cinquante personnes s'intéressant à ces recherches, vinrent de La Crosse, de Winona et d'autres places environnantes.

sorte de tradition qui se rapportait à l'existence d'un fort français près de la montagne sacrée de Trempe-à-l'eau.

Durant l'été de 1912, George H. Squier, Antoine Grignon et l'auteur de cet article firent des excavations sur le site. Par une excavation transversale ils purent relever la ligne au charbon de bois du bâtiment principal, la suivre sur quelques pieds, et, de ce point, il leur fut possible de vérifier ses dimensions telles qu'établies en premier lieu par M. Squier. Ils trouvèrent, en outre du charbon de bois, foule d'ossements, parmi lesquels la mâchoire d'un castor, les os d'une patte et des griffes d'ours, et d'autres gros os, soit de cerf, soit de buffle.

La place était bien choisie pour des quartiers d'hiver. Elle se trouvait à la tête d'un goulet, à l'ouest du Mississipi, qui offrait un atterrissement facile à l'abri des glaces flottantes. Il existait aussi des sources du côté des pics Brady et Sullivan, à un quart de mille de là; mais l'eau du fleuve était potable, et il y avait abondance de bois de chauffage. Les hauteurs protégeaient le poste contre les vents du nord et de l'est.

II

DÉTAILS ARCHÉOLOGIQUES ADDITIONNELS PAR GEORGE H. SQUIER

Il y a maintenant près de trente ans (1915), que le poste français de Trempe-à-l'eau fut découvert, et presque tous ceux qui ont pris part à cette découverte sont disparus. Il est arrivé comme ça que l'auteur de cet article fut le premier à mettre au jour une partie de ces reliques. Il eut la chance d'établir que le premier site exploré était celui du poste le plus important et le mieux construit du groupe et de trouver ainsi la clef du plan de construction et de l'identification des ruines. Au court rapport paru dans le dixième volume des "*Collections Historiques du Wisconsin*", l'auteur est le seul survivant qui soit en état d'ajouter, de première main, des détails qui furent notés, mais non régulièrement enregistrés, au moment où le poste fut exhumé.

Pour la description des restes, il ne faut pas oublier de prendre comme base ce fait-ci: c'est qu'ils présentent deux périodes distinctes d'occupation, dont probablement la plus ancienne est celle de Perrot, et l'autre, sans le moindre doute, celle de Linctôt. Par consé-

quent, la description doit s'appuyer plutôt sur celle-ci que sur la plus ancienne. La seule partie des reliques que l'on peut en toute confiance attribuer à la première occupation, est le plus profond des deux foyers, sur le même site. S'il est d'autres vestiges de cette première période, ils se trouvent mêlés, sans qu'on puisse les distinguer, à ceux de la dernière époque.

Le plus ancien foyer était construit avec moins de soin que le deuxième: il est donc à conclure que l'installation de Perrot était plus grossière que celle de Linctôt. Autant que l'on peut juger du caractère de la construction, par ce qui en reste, elle égalait bien en moyenne, en solidité et en durabilité, la cabane des pionniers, et il n'y avait rien qui indiquât quelqu'ouvrage de défense.

On croit qu'il existait cinq autres foyers en dehors du plus grand qui fut découvert le premier. Deux de ces foyers disparurent dans les terrassements du chemin de fer. Comparés au premier, ces cinq foyers étaient bien inférieurs comme construction; les pierres en étaient de formes irrégulières, et n'indiquaient ni pans d'arrière, ni aucunes cheminées. Ceci donnerait à penser que la fumée devait s'échapper par la toiture, et que ces structures se rapprochaient des "tipis" des sauvages, mais légèrement modifiées pour les besoins des blancs. Leur véritable position, par rapport au foyer No 1, et à chacune d'elles, n'a pas pu être déterminée, et leur groupement était plutôt irrégulier.

Vis-à-vis des quartiers présumés des officiers se dressaient deux constructions qui devaient représenter les boutiques du poste. Les excavations entreprises à ce sujet furent dirigées par le propriétaire d'un musée privé, à Saint-Paul, Minnesota, avec l'aide d'Antoine Grignon. Comme l'on pouvait s'y attendre, ces fouilles ramenèrent à la surface surtout des reliques de métal. Parmi ces reliques, je me rappelle un pistolet, une tarière, un crampon, quelques clous, et plusieurs morceaux de fer. L'autre construction, que j'ai visitée moi-même, indiquait, sans conteste, une tentative d'opérer la réduction de nos minérais de fer à foyer ouvert. Il y avait un gros amas de charbon de bois de plusieurs pieds de diamêtre, et un égal tas considérable de mâchefer, produit de divers états de fusion, depuis l'état vitreux jusqu'à celui de fragments de minérai de fer non fondus et de pierre à chaux intimement mêlés ensemble. Que ce minérai, résidu d'une dégénérescence de la pierre calcaire ordinairement associée à la silice, ne se montre pas en abondance aujourd'hui aux environs des buttes de Trempe-à-l'eau, c'est, croit-on, en partie dû au fait que les

occupants du poste s'en servirent largement, attendu qu'il en existe des gisements considérables dans mainte autre colline du Mississippi.

Il paraît probable que l'occupation du poste par Linctôt fut plus que temporaire ; elle attesterait plutôt une tentative d'établissement à demeure, qui, cependant, fut tôt abandonnée. Il y a des preuves que les Français parcoururent la contrée bien au loin du poste, car, à trois milles à l'est de là, on a retrouvé une hache au fond d'un étang peu profond.

La relation que ces reliques peuvent avoir avec les antiquités indiennes, vaut bien une mention.

A seulement quelques verges du site, on rencontre un groupe considérable de tumuli, et l'on ne trouve qu'un seul tumulus juché sur la pointe de rocher fort saillante en face du poste. On y constate certains faits caractéristiques, que l'on ne retrouve pas ailleurs, la coutume de disposer des cadavres, de les faire brûler et de les inhumer sous ces monticules; alors que ces procédés différaient notablement des méthodes en honneur chez les Indiens; d'autre part, ils se rapprochaient beaucoup plus des coutumes primitives suivies en Europe.

Il semble raisonnable de supposer que les Français eurent, jusqu'à un certain point, quelque chose à faire avec ces inhumations. Il est à noter que le plus profond des deux foyers, au site supposé des quartiers des officiers, se trouvait lui-même construit sur une fosse crématoire au fond de laquelle on a recueilli des cendres et des ossements.

Avant la révélation du site, il n'y avait rien qui ressemblât à un tumulus; le fait est que la surface du terrain était bien plus unie qu'elle ne l'est maintenant, à cause des amas de terre causés ça et là par les excavations.

Au plus grand foyer, la terre glaise, dont la cheminée était enduite, constituait une couche de quelques pouces d'épaisseur à la surface du terrain; mais l'exhaussement de la couche était si faible et l'inclinaison si douce, qu'on pouvait à peine la distinguer.

Le seul indice que James Reed et Antoine Grignon remarquèrent d'abord et qui conduisit à la découverte de la place, fut la projection à un pouce ou deux, hors du terrain, de l'arrière et des pans latéraux du foyer, formés qu'ils étaient de pierres plates. La construction, cependant, était tellement grossière, que le juge Heuston, W. A. Finkelnburg et Antoine Grignon, qui me précédèrent dans l'endroit, après avoir examiné quelques pierres en surface, en



2o La Montagne qui Trempe-à-l'eau, vue du pic Brady.

conclurent qu'il n'y avait là rien d'artificiel, et repartirent alors du côté de la baie.

Survenant après eux, il me parut qu'il y avait quelque chose qui n'était pas tout à fait naturel dans la configuration du terrain.

Me servant soigneusement d'une truelle à jardinage autour de l'endroit, j'eus vite fait de mettre à découvert les contours du foyer, et, quand mes amis revinrent de la baie, le foyer était parfaitement visible.

Le foyer proprement dit mesurait deux pieds par quatre, tandis qu'à l'extérieur de la cheminée ses dimensions étaient du double plus étendues. Les pans et l'arrière étaient façonnés de petites pierres plates posées sur de la terre glaise à une hauteur d'environ un pied ou de quelque deux pieds; au-dessus, la cheminée devait avoir été construite de petits billots enduits de terre glaise dans laquelle on avait mêlé, pour lier le tout plus solidement, une forte quantité de gazon; les âtres eux-mêmes étaient faits des pierres les plus plates que l'on avait pu trouver dans le voisinage; les meilleurs avaient dû servir à construire le foyer aux quartiers des officiers. A part quelques pierres dont on avait peut-être réduit les arêtes, on ne les avait pas traitées autrement à l'aide d'outils.

Mais ce foyer et le foyer au dessous étaient recouverts de plusieurs pouces de cendres, dans lesquelles se trouvaient mêlés de nombreux fragments d'os d'oiseaux et de petits quadrupèdes. Les plus gros avaient été jetés en arrière du foyer qui, évidemment, était à l'extrémité-ouest de la bâtisse principale.

Il est probable que les murs de pierre de la construction ne s'élevaient pas à plus d'un pied au-dessus du foyer, et que les pierres pour la plupart avaient gardé leur position première, lors de la découverte des ruines. On trouva peu de ces pierres autour du foyer; il en eut été autrement, si l'on eût porté la construction assez haut pour occasionner un écroulement.

Lorsque la pierre vint à manquer, on continua de construire en terre glaise aussi haut que de besoin. Dans cette circonstance, on utilisa les pierres comme remplage, tout comme aujourd'hui l'on fait dans la confection du béton, sans qu'il en coûte beaucoup pour leur incorporation à l'enduit. (1)

---

(1). Ce qui précède est peut-être entaché d'exagération. Ces pierres furent posées partout, aussi serrées et aussi soigneusement que possible avec les enduits. Elles consistaient en minces fragments de pierre calcaire venus de Mendota. Il me semble improbable que les constructeurs aient surestimé la quantité de pareils matériaux que l'on pouvait d'ailleurs facilement se procurer.—G. H. S.

D'après des excavations transversales pratiquées durant l'été de 1912, les dimensions de la construction auraient été de vingt sur trente pieds, mais ces chiffres ne peuvent être regardés que comme des estimations conjecturales (1). Il n'y avait rien qui pût faire déterminer la position du mur du sud, et les témoignages touchant la localisation du mur de l'est sont plutôt maigres.

La distance entre l'angle nord-ouest et le côté sud du foyer était d'environ dix pieds. On pourrait accorder cinq ou six pieds à une porte qui, il y a lieu de le croire, existait du côté ouest au sud du foyer; en sorte que l'on ne peut regarder comme excessive l'estimation de vingt pieds donnée à la largeur de la construction.

Aussi bien qu'on a pu le relever, le mur du nord suivait une ligne droite, uniforme, hardiment tracée au charbon de bois et mesurant dix pouces de largeur. Du côté est, on n'a pu rien observer qui pouvait être considéré comme sa contre-partie.

III

ESQUISSE HISTORIQUE PAR LOUISE PHELPS KELLOGG

Le caractère des postes français du Wisconsin était déterminé par les circonstances et les milieux dans lesquels on les construisait.

A mille milles de toute source d'approvisionnements, n'ayant comme moyen de transport que le canot d'écorce sur des rivières rapides, cascadeuses, obligeant à de nombreux portages, isolé au fond de forêts épaisses, loin des habitations, le poste, au point de vue économique, était forcément primitif et devait presqu'entièrement se suffire à lui-même.

La forêt et ses habitants lui fournissaient le bois, l'écorce, les fourrures et la viande. Après cela, le plus important, c'étaient les outils, qui étaient apportés de la colonie, et souvent réparés ou refaits

---

(1). Il y a une grosse roche. C'est la seule chose qui intervienne à la surface autrement régulièrement plane du site. Cette roche aurait pu être admise dans une construction de la grandeur et occupant l'emplacement que l'on décrit ici. D'un grès très dur du pays, profondément encaissée dans le sol, elle se dresse tout droit à près de trois pieds au-dessus de la surface. On ne peut clairement s'expliquer pourquoi on ne l'a pas utilisée dans la construction, à moins que l'on ait eu l'idée de s'en servir autrement. La seule conjecture plausible qu'elle aurait pu servir d'ados au foyer ne tient pas à l'examen. La présence de cette roche suscite apparemment des doutes sur les témoignages relatifs à la disposition de la construction.—G. H. S.

par le forgeron qui accompagnait l'escouade. Partout où c'était possible, on obtenait des environs le plomb et le fer par les méthodes de fusion les plus rudimentaires que l'on avait à sa disposition.

Le poste consistait en une hutte de billots, mais les exigences du climat du Wisconsin rendaient essentielle l'érection de foyers et cheminées improvisés avec les matériaux, quels qu'ils fussent, que l'on pouvait se procurer. Ordinairement le groupe de huttes de billots, la forge et les magasins étaient entourés d'une palissade, comme protection contre les bêtes sauvages et les Peaux-rouges hostiles.

Tel fut le poste riverain du régime français au Wisconsin, poste dont le chef, ordinairement un officier de l'armée coloniale, était pompeusement décoré du titre de commandant.

On n'a pas encore pu établir définitivement quand et par qui le premier poste français du Wisconsin fut construit. La coutume d'utiliser les missions des Jésuites, centres de commerce et d'hospitalité, pour la traite avec les Indiens, fait que l'on est incertain s'il y eut un poste français à Green Gay (Baie Verte) durant le dix-septième siècle. Le premier commandant dont nous ayions le nom, est Nicolas Perrot qui fut, vingt ans durant, traiteur et interprète dans le Nord-Ouest (1).

Perrot arriva à Green Bay, où il était déjà bien connu, tard dans l'été de 1685. Il trouva les Indiens fort agités et disposés à se faire la guerre entre tribus. De sorte qu'il lui fallut passer quelque temps à les pacifier. Ce qui par conséquent le mit plus en retard qu'il ne l'avait prévu, lorsqu'il repartit pour le pays des Sioux, chez qui il comptait faire une grosse levée de fourrures de prix.

Après avoir franchi le portage de la Wisconsin et avoir descendu la rivière jusqu'à son embouchure, il eut le courage de remonter le courant avec sa flottille de canots d'écorce. Mais, comme le temps se faisait froid et que le voyage devenait difficile, il s'arrêta à un endroit où il y avait du bois qu'il employa à construire un fort. Les voyageurs prirent leurs quartiers au pied d'une montagne, à l'arrière de laquelle se déployait une vaste prairie qui abondait en gibier. (2)

---

(1). Benjamin Sulte a surnommé Perrot "le grand Français de l'Ouest". *Rappor de la Société royale du Canada, 3e série, VI, 1ère partie 12*. Né vers 1644, Perrot vint tout jeune dans la Nouvelle-France. Au moins aussi à bonne heure qu'en 1665, il visita Green Bay et pendant cinq ans fit la traite avec les tribus environnantes. En 1671, il était interprète aux grandes fêtes de Saint-Lusson au Sault Sainte-Marie. Sa carrière, durant les quatorze années suivantes, est un peu obscure; il passa une partie du temps dans sa seigneurie sur le Saint-Laurent. En 1685, La Barre lui donna la commission de commandant de La Baye et de ses dépendances.

(2). E. H. Blair, *Indian Tribes of the Upper Mississippi* (Cleveland, 1911). I. 367.

Pour quelqu'un familier avec la topographie de cette section du pays, la description du site des quartiers d'hiver de Perrot en 1685-86, répond clairement à celle de la prairie de Trempe-à-l'eau, parce que ce sont les seules hauteurs près du fleuve qui présentent une grande prairie à l'arrière, ainsi que la montagne Trempe-à-l'eau; de plus, c'est un coin de terre bien connu du Haut-Mississippi. (1)

Outre cette indication, nous avons celle de la carte bien connue de Jean-Baptiste-Louis Franquelin, publiée en 1688 et basée, sans aucun doute, sur les renseignements obtenus de Perrot lui-même.

Franquelin, ingénieur de réputation et hydrographe royal visita, la Nouvelle France en 1687. Sa fameuse carte de la Louisiane en 1684, exécutée dans le but de faire connaître les découvertes de La Salle, ne contient que peu d'indications touchant le Haut-Mississippi. Celle de 1688, cependant, donne un tracé très exact du pays du Mississippi Supérieur, et, comme nous savons que Perrot était à Québec dans l'automne de 1687, il y a lieu de supposer qu'il fournit à Franquelin les données de sa carte.

Non loin au-dessus de l'embouchure de la Rivière-Noire, aujourd'hui Black River, on lit cette inscription: *La Butte d'Hyvernement*, ce qui semblerait indiquer la Montagne Trempe-à-l'eau, près de l'endroit où le commandant et ses gens hivernèrent (2). Le fort Saint-Nicolas, à l'embouchure de la Wisconsin, et le fort Saint-Antoine, au-dessus de la Chippewa, tous deux établis par Perrot, y sont pareillement désignés.

On ne sait pas au juste quand Perrot laissa ses quartiers d'hiver sur le Mississippi et construisit le fort Saint-Antoine au-dessus de la Chippewa. Il est probable que ce fut au printemps de 1686. Il est certain qu'il était sur le haut du grand fleuve jusqu'au printemps 1687, alors qu'il partit pour aller rejoindre l'expédition de Denonville contre les Iroquois.

Pendant ses dix-huit mois dans le pays des Sioux, Perrot avait emmagasiné des fourrures pour une valeur de 40,000 livres. En son absence sur le sentier de la guerre, ces fourrures furent mises en entrepôt dans la maison de la mission à Green Bay, qui fut brûlée, avec toutes les fourrures, par des sauvages hostiles. (3)

---

(1). Wisconsin Historical Society, *Proceedings*, 1906, 246, 247.

(2). Pour une reproduction partielle de la carte de Franquelin de 1688, voir, au frontispice, E. D. Neill, *History of Minnesota*, Minneapolis, 4e édit. 1882.

(3). Blair, *Indian Tribes*, II, 25.

Dans l'automne de 1687, Perrot repartit pour le Nord-Ouest, afin d'y refaire sa fortune perdue et visiter de nouveau les postes du Mississippi. La glace n'avait pas encore délogé des rivières, lorsqu'il se mit en route de Green Bay pour le fort Saint-Antoine où les Sioux lui firent un accueil enthousiaste. Là, en mai 1689, il prit possession du pays des Sioux au nom du roi de France, en y annexant le Minnesota, les districts de la rivière Sainte-Croix et tous les cours d'eau se jetant dans le Mississippi. (1).

L'un des témoins de ce document fut Pierre-Charles Le Sueur, explorateur et traiteur du grand Nord-Ouest, dont l'œuvre devait continuer celle de Perrot. Six ans plus tard, Le Sueur construisit sur l'île Pelée au lac Pépin un fort qui se maintint pendant quatre ans, au cours de son absence en France. Quand il revint et remonta le Mississippi, depuis son embouchure jusqu'au Minnesota, les restes du fort Saint-Antoine et de son fort de l'île Pelée étaient encore visibles. (2).

Il s'est écoulé plus du quart du dix-huitième siècle avant que l'on ait tenté d'ériger un fort sur le Mississippi Supérieur. Les guerres avec les Renards, tribu indienne, avaient rendu impossible la route du Wisconsin, par eau, et pour aller trouver les Sioux, il fallait prendre un chemin bien difficile à partir de l'extrémité du lac Supérieur, à travers les marais enchevêtrés et les étangs à la tête du Mississippi.

En 1727, cependant, le gouvernement français décida d'établir un poste chez les Sioux. En septembre de la même année, le nouveau fort fut construit et inauguré au milieu de cérémonies imposantes sur le lac Pépin, du côté du Minnesota. L'insuccès de l'expédition contre la tribu des Renards, l'année suivante, mit ce fort dans une position intenable. Il fut abandonné à la hâte par la garnison alarmée (3).

En 1731, les Renards ayant été temporairement domptés, il s'organisa une autre expédition pour établir un poste chez les Sioux, sous le commandement de René Godefroy, sieur de Linctôt (4). Avec lui partirent son fils Louis-René, Augustin Langlade et son frère, Joseph Jolliet, petit-fils de l'explorateur, un nommé Campeau, habile forgeron,

---

(1). *Wisconsin Historical Collections*, XI, 35, 36.

(2). Pierre Margry, *Découvertes et Etablissements des Français*, Paris, 1882, V, 413.

(3). *Wisconsin Historical Collections*, XVII, 10-15-22-28-56-59-77-80.

(4). Linctôt était né en 1675, à Trois-Rivières, Canada, où les communications avec les contrées du nord étaient fréquentes et où habitaient bien des officiers en retraite, des missionnaires et des traiteurs. Linctôt entra comme enseigne dans l'armée coloniale. En 1718, il était envoyé avec l'expédition qui établit un poste à la baie Chequamegon, où il occupa la charge de commandant en chef de 1720 à 1722. L'année suivante, on le retrouve commandant en second à Détroit.

frère de celui qui était à Détroit, et le Père Michel Guignas, chapelain de l'expédition.

Ils arrivèrent sur les bords du Mississippi dans l'automne de 1731, et, d'après le raport officiel, érigèrent un fort sur le Mississippi dans un endroit appelé "la Montagne-qui-trempe-à-l'eau". (1).

L'hiver ne se passa pas sans éventualités. Durant les mois de fortes neiges, les vivres se firent si rares que Linctôt fut forcé d'envoyer ses voyageurs et traiteurs hiverner dans les camps des sauvages. L'un des voyageurs, nommé Dorval, eut sérieusement maille à partir avec des Renards fugitifs qui s'étaient sauvés d'une attaque des Iroquois d'une mission et des Hurons de Détroit. Plus tard, quelques-uns de ces fugitifs durent aller trouver Linctôt pour le prier de leur sauver la vie. Les Sioux se mirent à venir en grand nombre quand ils apprirent que Linctôt était là, et un camp de Winnebagos s'établit pour l'hiver dans le voisinage.

Durant les années qui suivirent, les officiers et les traiteurs du petit poste chez les Sioux eurent à affronter bien des difficultés et à courir bien des dangers. Malgré la défaite des Renards et le massacre de bon nombre d'entre eux, il en restait de féroces groupes ça et là dans le pays de l'Ouest. Des bandes d'Indiens de missions et d'autres bandes alliées aux Français eurent à faire de fréquentes sorties pour venir à bout de ces misérables proscrits. Les Sioux avaient promis protection aux Français, mais, avec les implacables ennemis au milieu desquels ils habitaient, ils étaient pour ainsi dire prisonniers. En avril 1735, un Père Jésuite écrivit de Québec: "Nous craignons beaucoup que le Père Guignas ait été pris et brûlé par la tribu de sauvages appelée les Renards". (2)

L'anxiété au Canada se trouva cependant calmée, durant le même été, lorsqu'enfin Linctôt arriva dans la colonie avec une immense quantité de peaux de castor et d'autres fourrures (3). Il rapporta qu'il avait laissé le Père Guignas avec seulement six hommes au petit fort du pays des Sioux, et demanda d'être relevé lui-même de son commandement. (4)

Comme successeur à Linctôt au poste des Sioux, le gouverneur général de la Nouvelle-France choisit Jacques Le Gardeur, Sieur de

---

(1). *Wisconsin Historical Collections*, XVII, 151-168-169.

(2). R. G. Thwaites, *Jesuit Relations*, Cleveland, 1900, LXVIII, 255.

(3) *Wisconsin Historical Collections*, XVII, 230.

(4). Thwaites, *Jesuit Relations* LXVIII, 281; Margry, *Découvertes et Etablissements des Fran.ais*, VI, 572-573; *Wisconsin Historical Collections*, XVII, 274, note.

Saint-Pierre, et l'envoya avec un parti de vingt-deux hommes avec mission de se rendre jusqu'au Haut-Mississippi (1). Cette petite troupe arriva à destination tard en 1735, et, au printemps suivant, Saint-Pierre se décida à déménager le poste à vingt-cinq lieues, environ soixante-quinze milles, encore plus en haut du Mississippi (2).

En cet endroit, pendant un an, ils tinrent en échec une tribu hostile, en employant toute la stratégie et les stratagèmes possibles. Finalement, le 30 mai 1737, ils abandonnèrent le poste avec tout ce qu'il y avait, pour se sauver la vie (3).

Le site du poste Saint-Pierre se trouve approximativement localisé, pour nous, par Jonathan Carver qui le visita en 1766. et observa les ruines du fort sur le lac Pépin.

"Ici, dit-il, j'ai observé les ruines d'un comptoir français où, dit-on, le capitaine Saint-Pierre résida et fit un grand trafic avec les Naudowessis," Une phrase plus loin, il mentionne la Montagne Trempe-à-l'eau comme se trouvant à soixante milles en bas de ce site. (4)

Les archives sembleraient ainsi démontrer que le poste près de Trempe-à-l'eau, occupé par Linctôt durant l'automne de 1731, fut maintenu au même endroit, jusqu'à ce qu'il fût transféré au fort du lac Pépin au printemps de 1736.

Treize ans plus tard, le gouvernement français établit un autre poste chez les Sioux, sous le commandement du capitaine Pierre-Paul Marin, officier bien connu dans le Wisconsin (5). Celui-ci fut rappelé deux ans après pour faire du service à la frontière des Alleghanys; ce fut son fils Joseph qui lui succéda dans le commandement du poste, et s'y maintint trois années durant. Mais au cours de la guerre entre Français et Indiens, il fut forcé de déguerpir avec la garnison et de détruire le poste. Ce fut le dernier poste sous le régime français, dans la région du Haut-Mississippi (6).

---

(1). Jacques le Gardeur, sieur de Saint-Pierre, était le petit-fils de Jean Nicolet, découvreur du Nord-Ouest. Né en 1701, il avait été au poste de Chequamegon commandé par son père et s'était familiarisé avec plusieurs dialectes indiens. Il avait pris part à l'expédition de 1728 contre les Renards et, après son expérience des Sioux, il avait commandé un détachement contre les Chickasaw. D'autres missions l'amenèrent en Acadie, au lac Champlain, à la Saskatchewan, d'où il fut rappelé pour aller dans la Pensylvanie occidentale où, en 1753, il reçut le major Georges Washington venu en ambassade de la Virginie. Deux ans après, il était tué dans une bataille.

(2). *Wisconsin Historical Collections*, XVII, 269-270.

(3). *Wisconsin Historical Collections*. XVII, 269-274.

(4). Jonathan Carver, *Travels*, Londres, 1778, 56.

(5). Pour le portrait de cet officier, voir les *Wisconsin Historical Collections*, XVII, 315, note.

(6). Edward D. Neill, dans les *Contributions* du collège Macalester, Saint-Paul, 1890, 1ère série, 214-218, place le poste de Marin sur le côté-ouest du lac Pépin, près de Frontenac, Minnesota.

Pour récapituler, les postes du Haut-Mississippi (1) sous le régime français, en autant que l'indiquent les témoignages documentaires, furent:

1. L'établissement d'hivernage de Perrot, 1685-86;
2. Le fort Saint-Antoine, probablement en 1686-89 (2);
3. Le poste de traite de Le Sueur à l'île Pelée, 1695-1699;
4. Le fort Beauharnois, 1727-28;
5. Le poste Linctôt, probablement en 1731-36;
6. Le poste Saint-Pierre, 1736-37;
7. Le poste Marin, 1750-55.

L'auteur croit que le premier et le cinquième de ces postes étaient près de la Montagne Trempe-à-l'eau, et qu'il y a grandement lieu de penser que le site exact du poste a été enfin découvert et exploré.

(*Traductton de N. LeVasseur.*)

P. S.—Comme renseignements supplémentaires à tout ce qui précède, je tiens de Monsieur M. M. Quaife, surintendant de la Société Historique du Wisconsin, les nouvelles qui suivent en date de jeudi, 19 avril 1917. L'article de la Société Historique du Wisconsin, dont nous publions la traduction, et d'autres articles écrits sur le sujet par le Dr Pierce et reproduits par la même Société, ont amené M. John A. Latsch, capitaliste de Winona, dans le Minnesota, à faire l'acquisition de la Montagne Trempe-à-l'eau, et d'une grande étendue de falaises de la rivière, pour les mettre à la disposition du public.

La première idée fut d'en passer la propriété à la Société Historique de l'Etat, mais, au point de vue pratique, il a paru préférable de confier la garde de ce coin de terre historique à la Commission de conservation qui a déjà la charge du système des parcs de l'Etat. Quoique la chose ne soit pas encore un fait accompli, vu le temps qu'il faut pour bâcler l'achat de terrains, cependant, Monsieur Latsch a déjà pu acquérir plus de 800 acres de terrain qu'il transfèrera à l'Etat et qui, on s'y attend, seront désignés sous le nom de Parc Perrot.

Dans l'Etat du Wisconsin, comme du reste, règle générale, aux Etats-Unis, on a le louable respect des souvenirs historiques, c'est ainsi qu'au cours de la deuxième semaine d'avril, le parc public de l'Etat à l'embouchure de la rivière Wisconsin, a été, par décret officiel d'Etat, baptisé du nom de Parc Jolliet. C'est Monsieur Quaife lui-même qui nous apprend la chose dans son intéressante lettre du 19 avril.

La Société de géographie de Québec doit à la parfaite courtoisie de la Société Historique du Wisconsin et à l'extrême obligeance de son surintendant Monsieur Quaife l'avantage de pouvoir publier les deux gravures qui ornent le texte de notre traduction.

N. L.

---

(1). Les postes à l'embouchure de la Wisconsin et au dessous ne sont pas compris dans cette étude.

(2). Le fort Saint-Antoine et le fort Perrot étaient identiques. Avant d'avoir vu la carte de Franquelin, Neill réclamait deux forts séparés, le Perrot et le Saint-Antoine. Il retira implicitement sa prétention dans un article paru dans les *Wisconsin Historical Collections*, X, 300. Lyman C. Draper continue l'erreur de Neill au cours de sa polémique dans la même publication, 358. Il s'était pris à réfuter Butterfield à propos du poste de la Prairie du Chien, et accepta la première assertion de Neill, sans tenir compte de sa dernière admission. Cette erreur de l'existence de deux forts, Perrot et Saint-Antoine, se trouve répétée dans les *Proceedings* de l'Association Historique de la Vallée du Mississippi, IV, 93-94.

162a



L'installation des usines aux chutes Shawinigan.—Cette ville compte 6,000 habitants.



Les Chutes de la Chaudière, sur la rivière Chaudière, Ottawa. *Prêté par la Dominion Water Power Branch. Ottawa.*



A la mer du Nord par le Saguenay en 1661

Sous le régime français la baie d'Hudson était plutôt connue sous le nom de *Mer du Nord.*

En 1641, le Père de Quen, Jésuite, s'était rendu jusqu'au lac Saint-Jean. Dix ans plus tard, en 1651, le Père Buteux, un autre Jésuite, remontant le Saint-Maurice, avait été chez les Attikamègues, à la hauteur des terres, où la rivière Mattawin prend sa source.

A venir jusqu'à 1661, aucun Français ne s'était aventuré plus au nord, par l'intérieur des terres.

En 1660, un Algonquin qui s'était rendu jusqu'à la baie James et y avait rencontré un bon nombre des gens de sa nation, revint au Saint-Laurent par le Saguenay.

Le voyage de cet Algonquin inspira à deux Jésuites, les Pères Dablon et Druillettes, l'idée de se rendre à la Mer du Nord (baie d'Hudson) par la même voie.

Après en avoir obtenu la permission de leur supérieur, les deux Pères laissèrent Québec pour Tadoussac, le 11 mai 1661.

A Tadoussac, les Pères furent arrêtés trois semaines par une sorte de maladie contagieuse qui se déclara parmi les Sauvages. Cette maladie, jusqu'alors inconnue, enlevait la plupart de ceux qui en étaient saisis. Ils expiraient dans des convulsions épouvantables qui les rendaient plus forts que trois ou quatre hommes ensemble "lors même qu'ils avaient l'âme sur le bout des lèvres."

Le mal s'étant un peu relâché, les Pères partirent de Tadoussac pour remonter le Saguenay, le 1er juin 1661. L'expédition se composait de quarante canots.

On prit six jours pour franchir la distance entre Tadoussac et Chicoutimi. La maladie ralentissait les avirons des Sauvages.

Les Pères racontent ainsi leur arrivée à Chicoutimi:

"Le sixième (jour), nous arrivons de bonne heure à Chicoutimi, lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages; c'est ainsi que nous appelons les lieux où la rapidité et les chutes d'eau obligent les nautonniers de mettre à terre et de porter sur leurs épaules leurs canots et tout l'équipage pour gagner le dessus du saut. Nous commençâmes donc en ce lieu-ci, de porter réciproquement nos petits vaisseaux, qui nous avaient portés jusqu'alors, et cela près d'une lieue de chemin."

Les voyageurs entrèrent ensuite dans une rivière qui les conduisit à un lac fort étroit, mais long de neuf lieues, que les Sauvages appelaient lac Long (Kénogami). De Chicoutimi à ce lac les Sauvages avaient "portagé" six fois. La nuit du neuvième jour fut passée sur le bord de ce lac, à la belle étoile.

Le lendemain, on continua le voyage. Du lac Long on passa dans une petite rivière, puis dans une autre un peu plus enflée.

Vint ensuite le lac Saint-Jean dont les Pères disent:

"Ce lac est d'un bel aspect, parsemé de quelques îles, vers son embouchure, après lesquelles il étend doucement ses eaux sur un beau sable, qui le termine tout en rond, tirant un peu sur l'ovale: il a sept à huit lieues de diamètre. Il paraît comme couronné d'une belle forêt qui met ses rivages à l'ombre, et de quelque côté qu'on le regarde, il fait comme une scène verdoyante et comme un beau théâtre naturel de vingt lieues de tour. Il n'est pas bien profond, vu la quantité de rivières qui s'y dégorgent, et qui le devraient grossir davantage, puisqu'il n'a qu'une décharge, qui fait le fleuve du Saguenay dont il est la source."

Ici, les Sauvages, charmés de la beauté du lieu, décidèrent de se reposer sept ou huit jours.

Avant de continuer leur route, les Pères eurent le bonheur de donner le baptême à huit Sauvages. On avait dressé pour ce grand acte une petite chapelle champêtre.

Du lac Saint-Jean, les voyageurs entrèrent dans une rivière que les Pères nommèrent Saint-Sacrement (*Chamouchouane*). Elle était coupée par six sauts qui obligèrent à autant de portages.

Le vingt-troisième jour après le départ de Tadoussac, on rencontra des rapides très dangereux et rudes à passer. Heureusement les eaux étaient basses, ce qui rendit le passage assez facile.

Enfin, après avoir passé des lacs, des montagnes, des rivières, des rochers, le vingt-neuvième jour après le départ de Tadoussac, on arrivait à Nébouka, qui se trouvait, à l'estime des Pères, à mi-distance entre Tadoussac et la Mer du Nord.

Nébouka [1°] était un lieu célèbre à cause d'une foire qui s'y tenait tous les ans, à laquelle tous les Sauvages d'alentour se rendaient pour leur petit commerce.

Une soixantaine de Sauvages y attendaient les Pères. Leur arrivée fut saluée par des cris d'allégresse, des chants, des harangues, des coups de fusil.

A Nébouka, les Pères baptisèrent quelques Sauvages et en confessèrent plusieurs qui avaient déjà reçu le baptême, mais étaient dans les bois depuis plusieurs années.

1° Nekouba s'écrit aujourd'hui *Nikabau.*

Les Pères apprirent à Nébouka une nouvelle qui les désappointa beaucoup. Les féroces Iroquois venaient de détruire la nation des Escurieux (*Ecureuils*) et avaient jeté un tel effroi parmi les nations circonvoisines que toutes s'étaient dispersées. Les Sauvages qui conduisaient les Pères, épouvantés, craignant d'avoir le même sort, refusèrent d'aller plus loin, et décidèrent de revenir sur leurs pas. Les Pères n'avaient donc d'autre alternative que de les suivre.

Le retour se fit par la même voie. On rencontra les mêmes écueils, on franchit les mêmes sauts et on subit les mêmes misères.

Le 27 juillet 1661, les Pères Dablon et Druillettes étaient de retour à Québec.

Une prétendue attestation du Père Dablon datée de Montréal, le 3 mai 1662, dit que MM. de La Vallière, Guyon-Desprez, Couture et François Pelletier l'accompagnaient dans son voyage de 1661 et qu'ils se rendirent jusqu'à la baie d'Hudson.

Feu J.-Edmond Roy, dans son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon,* a prouvé que cette attestation du Père Dablon était une pièce apocryphe, fabriquée probablement dans le but de prouver que les Français avaient pris possession de la baie d'Hudson avant les Anglais.

Nous avons une preuve absolument certaine qu'un des personnages mentionnés ici, Le Neuf de la Vallière, n'a pu faire le voyage de la baie d'Hudson en même temps que les Pères Dablon et Druillettes.

Nous venons de voir que les Pères partirent de Québec le 11 mai 1661 et qu'ils n'y furent de retour que le 27 juillet. Or, précisément la même année 1661, le gouverneur de Courcelles faisait son célèbre voyage au lac Ontario. Il quitta Lachine pour cette expédition le 3 juin 1661, et y revint le 17 du même mois.

M. LeNeuf de la Vallière était un des officiers qui l'accompagnaient dans ce voyage. Il n'a donc pu faire le voyage du Nord en 1661.

Chose curieuse; ni M. Roy, ni aucun de ceux qui ont nié le voyage de la Vallière, Guyon-Desprez, Couture et François Pelletier au Nord en 1661 n'a mentionné cet épisode de la randonnée de M. de la Vallière au lac Ontario. C'était pourtant une preuve de premier ordre en faveur de leur thèse.

P. G. Roy.



Commission de géographie

Cette commission a siégé le 30 mars et le 20 avril dernier. Etaient présents: M.M. A. Amos, président, Théo. Denis, J.-N. Miller, A.-P. Geoffrion, J.-E. Girard, R. Rocher, E. Normandeau, G.-C. Piché, A. Bédard, Eug. Rouillard, secrétaire.

On avait demandé à la Commission de fixer les noms de trois nouveaux cantons que l'on se propose d'organiser dans le comté de Matane. Celle-ci s'est arrêtée aux dénominations suivantes:

Canton Richard.—Du nom de l'historien Edouard Richard, auteur d'une histoire de l'Acadie, archiviste et ancien député aux Communes du Canada de 1872 à 1878. Cette histoire de l'Acadie, publiée d'abord en anglais puis traduite en français, embrasse la période de 1710 à 1755. Le nom de cet historien avait été suggéré par M. Elisée Thériault, député de l'Islet à l'Assemblée législative de Québec.

Canton Faribault.—Du nom de George Barthélemi Faribault, né à Québec en 1789. Faribault consacra une partie de sa vie à la formation d'une collection d'ouvrages et de documents importants relatifs à l'histoire du Canada. C'était un érudit et un antiquaire. Il fut l'un des fondateurs de la Société historique de Québec.

Canton Clarke.—Du nom de M. John A. Clarke, directeur du State of Museum, Albany, N.-Y., M. Clarke est un érudit américain qui affectionne particulièrement la province de Québec et auquel on doit plusieurs travaux importants sur notre pays. Il a étudié spécialement la Gaspésie et les Iles de la Madeleine et a publié il y a quelques années un livre d'une réelle valeur: *The Heart of Gaspé.* On lui doit aussi une excellente monographie de Mgr Laflamme, l'un de nos plus grands géologues canadiens.

La Commission a accepté, au cours de la même séance, les dénominations suivantes:

Lac *Mizo.*—Situé au nord de la rivière Noire, canton Bryson, comté de Pontiac.

Rivière Cyriac.—Cette rivière se jette dans le lac Kénogami, comté de Chicoutimi. Elle portait aussi le nom de *Boisvert,* mais pour éviter le double emploi des noms, on lui a substitué celui de *Cyriac.*

Rivière et Lac au Lard.—Ce sont d'anciennes dénominations. Ces nappes d'eau se trouvent placées dans le canton Laurier, comté de Champlain.

Rivière Lavallée.—Située dans le canton Fabre, comté de Pontiac.

Rivière Leprohon.—Tributaire de la rivière Noire dans les cantons Joliette et Cathcart, comté de Joliette.

A la séance du mois d'avril, d'autres dénominations, dont quelques unes déjà connues, ont été également fixées.

Nascapis (rivière des) — Grand cours d'eau de l'Ungava qui vient se déverser dans le lac Melville. Cette rivière a reçu son nom de la tribu sauvage qui la fréquente. Quelques-uns écrivent *Naskaupis*, mais il est réglé qu'il vaut mieux accepter la forme *Nascapis.*

Poissons-Blancs.—C'est le nom d'un cours d'eau tributaire de la rivière du Serpent, comté du Lac Saint-Jean.

Tonnerre (rivière au).—Cours d'eau de la côte nord du golfe Saint-Laurent, à 376 milles de Québec. C'est le bruit formidable causé par les cascades de cette rivière qui lui a valu son nom.

Portneuf (rivière).—Il s'agit ici d'un cours d'eau assez considérable du comté de Saguenay, à 146 milles de Québec. Ce cours d'eau a été connu du fondateur de Québec.

Damnée (rivière).—Elle traverse une grande partie du canton Ashford, comté de l'Islet. Son nom indique assez qu'elle n'est pas tendre pour ceux qui s'y aventurent.

Plantes (rivière des).—C'est un affluent de la rivière Chaudière, dans la seigneurie de Rigaud, comté de Beauce. C'est une ancienne dénomination qui l'on tient à garder.

Porc-Epic (rivière du).—Petit tributaire de la rivière Malbaie, gand lac Mistassini.

Pierriche (rivière).—Tributaire du Saint-Maurice qui prend sa source près de la ligne de partage des eaux des rivières Trenche et Windigo. *Pierriche* est un simple diminutif de Pierre.

Pierre (rivière à).—Ce cours d'eau est bien connu. C'est un simple tributaire de la rivière Batiscan qui traverse le canton Bois, dans le comté de Portneuf. Il y a encore une rivière *Pierre* que l'on rencontre en arrière du canton Duchesnay, comté de Gaspé, et qui vient se jeter dans le golfe Saint-Laurent.

Piles (rivière des).—Se rencontre dans l'ancienne seigneurie du Cap-de-la-Magdeleine, comté de Champlain, et vient se jeter dans le Saint-Maurice.

On est porté à croire que ce nom a été imposé par les flotteurs de bois (dravers) à cause des grandes accumulations de bûches qui se faisaient souvent à l'endroit où se trouve la chute des Piles.

Lac Tibériade.—Cette nappe d'eau des 2e et 3e rangs du canton Turgeon, comté de Labelle, a été dénommée il y a plusieurs années déjà, en souvenir d'un lac du même nom en Palestine.

Une discussion s'est aussi engagée au sujet de deux îles qui comportent des dénominations dont on sollicite le changement. La question a été renvoyée à un autre jour pour plus ample examen. E. R.



Chronique géographique

—–

L'ILE MARGARITA.—Cette île, qui relève du Vénézuéla, est complètement entourée par la mer des Antilles. Elle est limitée au sud par un détroit qui la sépare de Punta de Araya, et du continent du Vénézuéla oriental.

L'île a une surface approximative de 2,845 acres; sa longueur de l'Est à l'Ouest est d'environ 39 milles, et elle possède environ 275 milles de bordures côtières.

Sa population est d'environ 44,000 habitants, et la ville principale de l'île s'appelle *Asuncion.*

Le climat est chaud, mais sain et la température ne varie que dans la saison des pluies.

La presque totalité de la population s'occupe des pêcheries de perles En dehors de cela, les seuls commerces et industries sont le divi-divi, les huîtres perlières, les peaux, les cuirs, les hamacs, les poissons salés, les tuiles et la poterie.

Les moyens de communications laissent beaucoup à désirer. Tous les voyages doivent être faits soit à dos de cheval, soit dans des voitures démodées.

L'île de Margarita a été découverte par Christophe Colomb, lors de son troisième voyage, en 1498. Cristobal Guerra vint, un an plus tard, dans l'île et y trouva les première perles, qui furent envoyées du Nouveau-Monde en Europe.

***

M. L'ABBÉ PROVANCHER.—Dans la *Semaine Religieuse* de Québec du 22 mars 1917, M. le chanoine V. A. Huard, membre de la Société Royale du Canada, évoque, dans une intéressante étude, le souvenir de M. l'abbé Léon Provancher, créateur de l'entomologie canadienne.

Le savant abbé, dont le monde scientifique s'honore, fut aussi le fondateur de la *Semaine Religieuse*, en 1888, et du *Naturaliste canadien* en 1868. Ces deux revues sont encore pleines de vie. "Le fait est digne de mention, écrit M. Huard, en un pays où le cimetière des journaux et revues est si abondamment peuplé."

A la fin de l'année 1862, l'abbé Provancher publia sa grande œuvre d'une *Flore canadienne*, la première qui ait été publiée au Canada, et, dans la même année, le *Verger Canadien*.

L'abbé Provancher, né à Bécancour le 10 mars 1820, est décédé le 23 mars 1892 dans sa 72ième année. Il fut inhumé dans la jolie église du Cap-Rouge.

Disons en dernier lieu que son principal ouvrage, la *Flore canadienne*, qui lui avait mérité les félicitations et les louanges de tous les savants qui s'occupent d'histoire naturelle, est aujourd'hui à peu près épuisé. Il est question d'en préparer une nouvelle édition et, si nous sommes bien informé, ce travail serait confié au révérend Frère M. Victorin, de Longueuil, que l'on sait être un érudit.



La télégraphie sans fil.—Découverte par Branly en 1890 et exploitée par Marconi, la télégraphie sans fil a rendu pendant la paix comme aux heures de guerre, les plus grands services aux nations.

C'est grâce à elle si l'Allemagne qui ne pouvait plus communiquer par le câble, a pu entretenir des relations suivies avec les Etats-Unis et poursuivre avec succès sa politique sous-marine.

De leur côté, les Alliés lui doivent d'avoir été avertis à temps de certaines opérations de l'ennemi sur terre et sur mer.

On sait aujourd'hui que la T. S. F. a un pouvoir de transmission pour l'échange de correspondances dix fois plus grand que la télégraphie ordinaire. Aussi les nations possèdent-elles des installations de T. S. F. toutes puissantes et dont le rayonnement va jusqu'à plus des 6,000 kilomètres.

La portée des ondes électriques est pour ainsi dire illimitée; on est parvenu à communiquer pardessus les terres à des distances incroyables.

L'Angleterre travaille en ce moment à installer un réseau qui lui permettra de réunir la métropole à ses plus lointaines colonies. La France a conçu un projet analogue.

La T. S. F. a été employée pour la première fois pendant la guerre sud-africaine, puis pendant la guerre russo-japonaise, où elle permit à l'amiral Togo de surprendre l'amiral russe et de détruire sa flotte.

Il est assez naturel qu'étant devenu d'un usage général on ait essayé d'établir, au sujet de la T. S. F. une entente internationale; les ondes, en effet, sont invisibles et capricieuses; elles se propagent en tous sens, mais restent tout de même susceptibles d'être appropriées,

comme on en a eu la preuve durant la présente guerre. C'est ainsi, par exemple, que de part et d'autre on a pu surprendre certains secrets de l'ennemi.

La convention des Puissances qui a eu lieu en juillet 1908 a réservé tout entière la circulation des ondes hertziennes au-dessus et à l'intérieur des territoires des Hautes Parties contractantes, puisque, à travers ces territoires, c'est la télégraphie ordinaire, reliée aux stations radiographiques côtières, qui doit fonctionner.

La convention a fait accepter de plus le principe que les stations de la T. S. F. sont obligées d'accepter par priorité absolue les appels de détresse provenant des navires, de répondre de même à ces appels et d'y donner la suite qu'ils comportent.



DANS LE ROYAUME ETHIOPIEN.—Il paraît qu'avant la guerre actuelle, l'Allemagne avait prémédité de jeter son dévolu sur cet ancien royaume de Ménélik II. Ses intrigues ont été heureusement déjouées par suite d'un accord des trois gouvernements de Paris, de Londres et d'Italie qui avaient pris soin de reconnaître formellement l'intégrité territoriale et politique de l'Ethiopie.

L'Allemagne a donc dû rentrer ses convoitises et l'Ethiopie reste ce qu'elle était, un gouvernement absolu ayant le privilège de gérer lui-même ses destinées.

Les trois derniers souverains de l'Ethiopie ont été Ménélik II, puis son petit-fils Lidji Jassu, et enfin, en 1916, la princesse Zaoditou, fille de Ménélik.

C'est en 1889, que Ménélik II fut élu négus. Il se disait descendant de Salomon et de la reine de Saba. Fort intelligent, épris de civilisation, Ménélik supprima l'esclavage et introduisit dans son pays le téléphone, le télégraphe, l'automobile. Il mourut en décembre 1913, laissant une grande réputation d'homme de progrès.

L'Ethiopie, que l'Allemagne rêvait d'accaparer, est un pays de montagnes escarpées, isolé à l'extérieur, morcelé à l'intérieur. Il touche aux territoires anglais du Soudan égyptien, de l'Ouganda, de l'Afrique Orientale, du Somaliland, aux colonies italiennes et à la côte française des Somalis.

Le sol est fertile et verdoyant, sauf sur les côtes, qui sont désertes. L'agriculture en est la principale richesse. Le café, les peaux, la cire, l'ivoire, la civette, le coton sont les produits les plus nombreux. L'éle-

vage, enfin, y est de bon rapport, et on trouve en maints endroits des mines de lignite, d'or, et des gisements de houille.

Il y a 8 millions d'habitants, parmi lesquels on distingue de rudes montagnards, qui sont les Abyssins, des agriculteurs laborieux, les Gallas, les Somalis et les Danakil, qui vivent au désert, les Chankallas, dont on se sert comme esclaves et, enfin, les Tallachas qui descendent des colonies juives.

*
* *

La dernière expédition antarctique.—On sait que la guerre n'a pas arrêté l'activité scientifique, et que Sir Ernest Schackleton a tenté naguère d'atteindre le pôle sud. La presse a déjà raconté à quels obstacles insurmontables il s'était heurté, la dérive de son navire, son emprisonnement dans les glaces, puis une lutte incessante contre les éléments conjurés, les flots, la glace, la houle, et enfin son arrivée à l'île Eléphant, après trois tentatives infructueuses.

Il ne semble pas que cette exploration, qui a pris fin en 1916, ait donné de grands résultats. On n'a pu atteindre ni la terre de Coats découverte en 1904 par le Dr Bruce, ni la terre de Cairds. L'explorateur et ses compagnons ont dû se borner à constater que de grands glaciers s'avancent de cette dernière jusque dans la mer. Par contre, on compte beaucoup sur les observations faites par les savants de l'*Aurora*, qui ont séjourné en différents points de la Terre Victoria.

D'après M. Henri Froidevaux, ce sont surtout les sciences météorologiques et océanographiques qui tireront le plus grand bénéfice de la nouvelle expédition antarctique de Schackleton. Des observations simultanément effectuées dans la mer de Weddell et dans la mer de Ross ne sauraient manquer, ajoute-t-il, de suggérer de précieuses remarques, aux points de vue des vents et de la température, comme au point de vue des courants marins.

Disons en dernier lieu que cette mer de Weddell qu'a tenté de traverser le hardi explorateur anglais, est la partie de l'océan glacial antarctique qui s'enfonce vers le pôle entre la Terre de Coats et la Terre de Graham; les géographes la tiennent pour une des moins connues des mers australes, et l'on ne sait pas encore jusqu'où, dans le sud et dans le sud-ouest, elle s'étend. Au reste, la navigation y est très difficile, car cette mer est encombrée de banquises dont personne n'a déterminé les mouvements généraux.

*
* *

Les noms de villes.—Un correspondant nous demande si ce suffixe *ville* que nous accolons chez nous à tout village en voie de se développer est particulier à la province de Québec.

Oh! pas le moins du monde. Le même engouement, nous allions dire la même manie, se fait voir dans les provinces anglaises du Canada. Nous pourrions même ajouter qu'en certaines provinces même l'on nous dépasse à cet égard.

A Ontario, par exemple, l'on rencontre des centaines de noms avec la terminaison *ville*. Nous n'en citerons que quelques-uns: *Conboyville* comté de Brant, *Cainsville, Cedarville, Carmanville,* comté de Lennox, *Charleville, Churchville, Eganville, Egmonville, Essonville, Erinville, Evansville, Glenville, Gordonville, Griersville, Marionville, Monetville, Plainville, Pleasantville, etc.*

Dans le Nouveau-Brunswick, nous avons *Cookville, Cormierville, Clairville, Clarkville, Dartville, Dufourville, Curryville, Deerville, Elmsville, Fosterville, Girouardville, Grangeville, McLeanville, Marcelville, Lorneville, Listerville* et une cinquantaine d'autres.

Il y en a peut-être davantage dans la province de la Nouvelle-Ecosse: *Comeauville, Centreville, Cloverville, Collegeville, Eatonville, Edwardsville, Farmville, Fraxville, Harbourville, Millville, Minasville, Poirierville, etc.*

L'Alberta et la Saskatchewan ne sont pas plus exempts du fléau. La moindre petite colonie, pourvu qu'elle soit quelque peu ambitieuse, se pare très souvent de la terminaison de *ville*. Nous ne ferons pas de citations, cela nous entraînerait trop loin. Il suffit au reste de jeter les yeux sur une carte ou même sur le guide postal du Canada pour être complètement édifié à ce sujet.

***

Nouvelle institution.—Il est question de créer à Paris, après la guerre, une Association panaméricaine qui, comme celle de Washington, grouperait les vingt et un Etats de l'Amérique, ainsi que le Canada et les possessions françaises, anglaises et hollandaises du nouveau continent. Cette institution serait semi-officielle, c'est-à-dire qu'elle recevrait des subventions des divers gouvernements.

Elle aurait pour but essentiel, dit la revue *France-Amérique*, de faire mieux connaître l'Amérique en Europe et l'Europe en Amérique, et de développer ainsi les relations de tout ordre entre les deux continents.

L'auteur de ce projet est M. Ramon Lopez Lomba, consul général de l'Uruguay.

***

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.—M. Maurice Lewandowski, directeur du Comptoir national d'Escompte, consacre dans la revue *France-Amérique* une étude des plus intéressantes à un projet dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs: celui du canal de la baie Georgienne.

L'écrivain de la revue considère que parmi les problèmes d'après guerre qui se poseront pour le Canada, il n'en est pas de plus important que celui du canal de la baie Georgienne.

On sait déjà en quoi consiste ce projet: relier l'Océan Atlantique avec les grands lacs Américains, Huron, Supérieur et Michigan, en les faisant communiquer en ligne directe avec la baie du Saint-Laurent par une voie d'eau à écluses, accessible aux navires du plus fort tonnage.

Le plan de construction du canal, tel que le décrit le rapport des ingénieurs du gouvernement, comporte une voie d'eau de 440 milles formée par la rivière Ottawa et ses affluents, la rivière Noire, la rivière Mattawa, ainsi que par une série de lacs. Cette voie traverse ensuite des rapides et aboutit au lac Nipissing, pour continuer son chemin par la rivière des Français, laquelle déverse ses eaux dans la baie Georgienne sur le lac Huron.

Quand ce projet deviendra-t-il une réalité! Nous craignons bien que les frais énormes occasionnés par la guerre obligent notre gouvernement à ajourner d'ici à plusieurs années l'exécution de cette belle entreprise.

***

L'ARMORIQUE.—La Bretagne, province française, qui a donné au Canada son découvreur, Jacques-Cartier, s'appela d'abord et jusqu'au Ve siècle l'Armorique, *le pays de la mer*. Et, en effet, la mer a mis sa marque sur le pays tout entier.

L'Armor, écrit M. Gallouédec, dans son excellent ouvrage, *La Bretagne*, c'est par excellence les deux plateaux granitiques qui, le long de la Manche et de l'Atlantique, séparent les monts intérieurs de la mer.

Sous le nom *d'Armorique*, la Bretagne vécut un long passé non connu, mais qui semble avoir été très brillant. Peuplée de bonne heure, elle se trouvait sur la route des marchands méditerranéens qui, par mer, en longeant les côtes, allaient chercher en grande-Bretagne des métaux variés; elle-même avait des mines d'étain. Aussi eut-elle une aurore de civilisation, des l'époque de la préhistoire. Les mégalithes qui parsèment le sol breton sont les témoins de cette première civilisation.

Un peu plus tard, l'Armorique apparaît comme l'une des régions les plus riches de la Gaule. Les Celtes y font fleurir le druidisme, et les Armoricains ont déjà une marine renommée. Ils savent domestiquer le cheval et le bœuf, cultiver les céréales, fabriquer des vases en terre, travailler le lin et les métaux, confectionner des bijoux.

En l'an 59, avant notre ère, Jules César pénètre dans la Gaule avec le dessein de la conquérir. L'Armorique ne résiste pas à ses armes et bientôt elle se romanise, comme le reste de la Gaule. La prospérité matérielle du pays, déjà grande, s'accrut encore. C'est seulement à partir du troisième siècle qu'avec les invasions la décadence commença. Dévastée, brûlée, dépeuplée, l'Armorique devint la partie la plus déserte du territoire de toute la Gaule. En moins d'un siècle, la forêt et la lande reconquirent la majeure étendue du sol.

* * *

Le gaz d'Éclairage au Canada.—On ne dispose actuellement au Canada d'aucune statistique concernant la production du gaz d'éclairage.

Le gaz des villes consiste fréquemment en un mélange de gaz ordinaire de houille et de gaz à l'eau carboné, ce dernier obtenu avec de l'huile de schiste. Cependant, certaines villes canadiennes ne disposent que de gaz de houille, tandis que d'autres ne disposent que de gaz à l'eau carboné.

Au Canada, d'après un rapport du service des mines d'Ottawa, la production du gaz de distribution urbaine est fort réduite par la concurrence que le gaz naturel fait au gaz des villes. Il y a deux ans, l'on comptait environ 39 compagnies fournissant du gaz à des villes, au prix net, par mille pieds cubes de gaz d'éclairage, de $0.70 à $2.40. En outre, vingt-trois compagnies s'occupent de la distribution du gaz naturel qu'elles vendent à raison de $0.15 à $0.70 le mille pieds cubes. En 1913, la production du gaz naturel a été au Canada d'environ 20,345 millions de pieds cubes.

* * *

Le Maïs.—Avant la découverte de l'Amérique, le maïs était inconnu des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

C'est Alphonse de Condolle, célèbre botaniste suisse, qui a établi que le maïs—devenu le plus grand produit alimentaire de l'Amérique,—était d'origine américaine.

On le cultivait sur une grande échelle au Pérou et au Mexique, bien avant la découverte du Nouveau-Monde. En réalité, c'était la grande plante alimentaire de presque tous les Indiens américains qui cherchaient dans sa culture le moyen d'entretenir leur existence.

On suppose que le nom vient de l'Arawak *marise,* corrompu en *maysi* et *mahiz* par les Caraïbes indigènes des Antilles. Christophe Colomb paraît être le premier qui le fit connaître en Europe.

Aux Etats-Unis, il fut introduit, bien avant l'arrivée des Européens, par des tribus du Mexique et par les Caraïbes des Antilles.

En l'année 1500, le premier maïs fut envoyé d'Amérique à Séville, Espagne, pour être l'objet de culture. D'Espagne, il fut introduit en France, en Italie, en Turquie, et aussi dans le nord de l'Afrique.

Une fois introduit, et que l'on connût ses propriétés nûtritives si importantes pour l'homme et la bête, sa culture se répandit avec une incroyable rapidité, de manière que maintenant, il forme la plus grande récolte de céreales du monde entier au point de vue de la quantité et de la valeur.

D'après l'annuaire du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, la récolte mondiale de maïs pour l'année 1914 s'est élevée à 3,864,279,000, boisseaux. Sur cette quantité, les Etats-Unis en ont fourni 2,672,804,000.

***

L'OR DANS L'ABITIBI.—De récentes recherches de la commission géologique du Canada ont abouti à la découverte de ce fameux minerai sur le parcours de la rivière Harricana.

L'or se rencontre, écrit M. Tanton, de la Commission géologique, aux environs du lac de Montigny, dans les cantons Varsan et Dubuisson. On le trouve dans des veines de quartz et pegmatite renfermant de la tourmaline et associées à une granodiorite porphyritique qui pénètre des schistes à serpentine.

On a trouvé également de l'or en 1916 à 14 milles au nord du portage Allard, sur la rivière Harricana.

Un essai de quartz pegmatitique trouvé au milieu de la rive sud de la presqu'île la plus importante sur le lac Chikobi a donné aussi des traces d'or et d'argent. Ce lac Chikobi dont il est ici question est situé à 22 milles est nord-est de la station de Makamik, sur le Transcontinental canadien.

Comme ces recherches doivent se poursuivre, nous saurons avant peu à quoi nous en tenir sur la valeur de ces terrains aurifères.

***

La rivière Laflamme.—C'est un affluent important de la rivière Bell prenant sa source à peu de distance de la voie du Transcontinental, dans l'Abitibi. Il se jette dans la Bell à 40 milles en amont du lac Mattagami. On l'appelait autrefois d'un nom sauvage: rivière *Natagagan.*

Cette rivière a été explorée et étudiée par M. H. C. Cooke, membre de la commission géologique du Canada.

Celui-ci la représente comme offrant une bonne voie de pénétration vers le nord. Son bassin est entièrement dans la zone argileuse qu'ont formée les dépôts épais de sable et d'argile stratifiés au fond du lac post-glaciaire Ojibway. Ces dépôts recouvrent partout la surface rocheuse et celle-ci n'affleure qu'aux points où l'érosion a été intense, sur le bord des lacs et des cours d'eau principaux et sur les sommets les plus saillants. La plus grande partie du territoire environnant repose sur des roches éruptives basiques appartenant au Keewatin et dans lesquelles on a trouvé des filons métallifères.

Les seules autres roches qu'on rencontre dans la région sont des granites qui existent en quantités relativement faibles et pénètrent dans les roches basiques que nous venons de mentionner. Le bassin de la rivière Laflamme a été le théâtre de nombreux feux de forêts et renferme très peu de bois. Jusqu'en 1914 il était impossible de le parcourir à cause des masses de troncs couchés et de jeunes arbres qui le recouvraient. A cette époque un autre incendie tout en détruisant ce qui restait de bois sur pied a complètement fait disparaître le bois mort et la végétation récente. Le district devrait donc attirer actuellement les colons, car il y a très peu à faire pour achever de défricher le terrain afin de le mettre en culture.

Le commerce canadien.—Depuis que la guerre a éclaté en Europe le commerce canadien s'est quelque peu déplacé. Certains marchés, à la vérité, nous ont été fermés, mais d'autres nous ont été ouverts. Dans certains cas, nous avons même centuplé nos exportations avec certains pays.

Il est à remarquer que nos relations commerciales avec l'Allemagne sont complètement finies. Il y a trois ans, en 1913, ce pays nous vendait plus de quinze millions de piastres de marchandises. Aujourd'hui rien de rien.

Par contre, nous avons fait de magnifiques affaires avec la France. Généralement, nous lui vendions annuellement pour trois à quatre millions de piastres, et importions d'elle pour $14,000,000. A partir de 1915, les chiffres changent et les achats montent. Nous vendons, cette année là, pour plus de 30 millions de piastres à la France, et voici qu'en 1916, d'après les chiffres fournis par le gouvernement canadien, nos ventes à notre ancienne mère-patrie se montent à $56,475,642.

Nous avions coutume de vendre pour quatre millions de piastres à l'Allemagne, mais ce commerce, on le comprend, a complètement cessé depuis 1915. Cette perte est amplement compensée par la reprise de nos relations d'affaires avec la France.

Il est entendu que notre grand commerce se fait principalement avec les Etats-Unis et l'Angleterre. Nous avons fait venir, en 1916, de chez nos voisins pour 592 millions de piastres de marchandises, alors que nous ne leur vendons que pour $196,268,668.

A la Grande-Bretagne, dans la même année, nous avons vendu des marchandises canadiennes pour un montant de $718,723,567. C'est un chiffre presque fabuleux, puisque c'est plus que le triple de ce que nous avons l'habitude de vendre à ce pays.

Notons en dernier lieu que notre commerce avec l'Australie semble vouloir augmenter d'année en année. Pour la seule année 1916, nous avons vendu à ce dernier pays des marchandises pour une valeur de $7,240,776.

Ajoutons à tout cela deux particularités intéressantes. Il s'agit du commerce de beurre et de fromage et de la pâte de bois.

Il n'est pas absolument étonnant que le beurre pour la consommation se vende aussi cher chez nous. Nous l'envoyons en bonne partie en Angleterre. Notre envoi de l'an dernier s'est monté à $33,682,808 pour le beurre canadien et à $39,095,986 pour le fromage. Jamais, à aucune époque, nous n'avions expédié à l'étranger une aussi grande quantité de ces deux derniers produits.

Quant à la pâte de bois provenant de nos pulperies, nous voyons d'après la statistique officielle que les Etats-Unis nous ont payé, en 1916, $14,275,185 et l'Angleterre $2,266,586 pour notre pulpe.

***

LA RIVIÈRE ROUGE.—Il ne s'agit pas ici de la rivière Rouge, l'un des grands tributaires de la rivière Ottawa, mais de la grande rivière du même nom qui traverse la province du Manitoba.

Voici comment elle est décrite par Mgr. Taché dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*:

"La rivière Rouge coule sur un lit d'argile qui la charge souvent au point de la rendre boueuse; plusieurs sources saumâtres donnent à ses eaux une saveur désagréable; leur couleur forme un contraste singulier avec le nom qu'elle porte. On dit que ce nom doit son origine à un combat sanglant que se sont livré les sauvages sur les grèves du lac Rouge; de là le nom de ce lac qui, étant un des principaux tributaires de la rivière dont nous parlons, lui a appliqué la même appellation . . . .

La plus grande longueur de la rivière est d'environ 400 milles par une ligne qui suivrait sa direction générale; les sinuosités de son cours lui donnent en réalité une longueur presque double de cette ligne droite. La largeur moyenne est de 150 à 200 mètres."

***

Cartographie.—La blibliothèque du Congrès de Washington vient de faire l'acquisition d'une carte très rare représentant l'île Manhattan devenue aujourd'hui la grande ville de New-York.

Cette carte que l'on appelle plus communément *Manatus map* date de 1639 et nous fait voir les premiers établissements qui furent créés dans l'île et aux environs. Ce qui est devenu aujourd'hui la ville de Brooklyn y paraît occupé par des tribus sauvages.

On tient cette carte pour l'un des plus précieux documents qui se rapportent à l'histoire primitive de New-York. On en connaissait l'existence bien avant ce jour, mais elle n'avait jamais encore été mise à la disposition des étudiants ni du public.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que cette fameuse carte est demeurée pendant près de deux siècles complètement oubliée en Hollande. Ce fut Henry Harrisse, fameux bibliographe, qui en fit l'acquisition et l'exhiba pour la première fois en 1892 à l'Exposition des cartes colombiennes à Paris. Celui-ci la légua plus tard à la bibliothèque du Congrès de Washington où on peut la voir maintenant.

Cette carte dite *Manatus* fut dessinée par Joan Vingboom, éminent cartographe d'Amsterdam. Elle avait 26 5l7 pouces de long sur 18¼ pouces de large.

Les principales indications que l'on trouve sur cette carte sont les suivantes: l'île Manhattan, avec Westchester et le Bronx sur le nord, une partie de Long Island, la Baie sur le sud avec Sandy Hook, puis Staten Island et une bonne partie du territoire adjacent du New-Jersey.

***

Le lac La Biche.—A 200 milles au nord d'Edmonton se rencontre un nouveau village qui a emprunté son nom au lac et à la rivière qui en forment les contours.

D'où peut bien venir ce nom de La Biche? a-t-on demandé.

Voici l'explication qu'en a donnée le P. Taché dans le récit de ses missions au Mord-Ouest.

"Ce mot *Biche* vous surprend peut-être, dit-il; c'est que dans ce pays-ci on désigne plus souvent les animaux les plus utiles par le nom de la femelle. Dites par exemple un *cerf* et on ne vous comprendra pas, tandis que le mot *biche* est entendu de tous. On dit aussi: la *vache*, en parlant des troupeaux de *buffles*."

* * *

Le coût de la guerre.—On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les frais occasionnés par la guerre actuelle, après vingt-neuf mois.

Le coût de la guerre au 31 décembre 1916 atteignait 375 milliards de francs représentant un intérêt annuel de 32 milliards. Or, avant la guerre, la dette des six principaux belligérants s'élevait à moins de 110 milliards et les intérêts et frais d'amortissement à 4 milliards 500 millions par an.

Comment ces puissances ont-elles pourvu à une telle augmentation de charges? Pour 220 milliards, au moyen de Bons du Trésor et d'emprunts placés presque entièrement à l'intérieur, pour le reste, au moyen d'emprunts à l'étranger. Les Etats-Unis sont ainsi créanciers de l'Europe pour 11 milliards 185 millions. Il y eut aussi pour 45 milliards d'émissions de papier-monnaie.

Trois des principaux pays en guerre, l'Angleterre, la France et l'Allemagne ont augmenté leur dette de 150 milliards, ce qui représente une fraction importante de leur fortune privée. La situation des autres belligérants et même de tous les Etats neutres, n'est pas beaucoup meilleure.

On peut se demander si le poids des impôts ne compromettra pas gravement et pour longtemps, peut être pour toujours, la vitalité économique des nations les moins favorisées.

Voici, d'autre part, une autre statistique non moins intéressante. C'est celle du total des placements faits par les Etats-Unis à l'étranger

depuis le début de la guerre. Cette statistique est empruntée au *Wall Street Journal* :

	Millions de dollars.
Emprunt franco-anglais (5 ans)	500.0
Crédit de banque anglais	50.0
Crédits français:	
Opérations Brown-Brothers	20.0
Opérations Bonbright	30.0
Opérations diverses (estimations)	80.0
Allemagne (Bons du Trésor à 1 an)	10.0
Italie (Bons du Trésor à 1 an)	25.0
Russie (Bons du Trésor à 3 ans)	50.0
Canada (Emprunt du gouvernement et des provinces)	210.0
Argentine (Opérations diverses)	74.5
Suisse (Emprunt à 3 et 5 ans)	10.0
Norvège, (Opérations diverses)	8.0
Grèce (Crédits de banque)	7.0
Suède (Emprunt à 2 ans)	5.0
Chili (Crédits de banque)	6.0
Chine (Crédits de banque)	4.0
Panama	3.4
Bolivie	1.0
Total	1.092.9

Il faut joindre à ce chiffre celui de trois milliards que les Etats-Unis ont décidé récemment de prêter aux Alliés.



Dans le canal de Panama.—Depuis l'ouverture de ce canal le 15 août 1914, jusqu'au 1er janvier 1917, on a vu passer dans ses écluses 2,730 navires. Leur tonnage brut, d'après un relevé fait par l'administration du canal, s'est élevé à 13,086,535 tonnes et celui de leurs chargements à 71,652,405.

Un puits de pétrole.—Après un travail de cinq ans et une dépense de plus de $300,000, on a atteint la profondeur de 7,300 pieds dans le fourrage du puits huilier le plus profond des Etats-Unis; il est maintenant à la même profondeur que le puits le plus profond du monde entier qui est en Roumanie. La compagnie va continuer le forage de ce fameux puits connu sous le nom de puits Geary.



Les forêts de la Sibérie.—On sait que la question du bois se pose maintenant dans tous les pays civilisés tant la consommation de la pâte à papier est devenue formidable. L'Empire russe, par ses forêts

de Finlande et du Nord et aussi de Sibérie, deviendra sans doute un des principaux fournisseurs de cette denrée en Europe. On estime à environ 350 millions d'hectares, c'est-à-dire à peu près à sept fois la superficie de la France, l'étendue des forêts sibériennes. Elles se répartissent surtout dans l'Ouest et dans l'Est de la Sibérie: la région des steppes qui s'étend au milieu est très peu riche en bois. L'Etat russe détient de beaucoup la plus grande partie de cette superficie, ensuite vient la couronne qui possède plus de 20 millions d'hectares surtout dans l'Altaï; une superficie égale à la moitié de celle-ci appartient aux cosaques de l'Amour.

Les essences sont différentes dans l'Est et dans l'Ouest bien que les conifères dominent partout. Ils sont presque seuls dans la Sibérie occidentale: pins, sapins et mélèzes; le bouleau s'y mêle par endroits. Dans la Sibérie orientale des espèces légèrement différentes de conifères paraissent mêlées de bouleaux, de peupliers et d'aunes. Plus à l'Est on trouve le chêne de Mongolie et même le noyer. Les espèces se multiplient singulièrement dans la région au climat chaud et humide en été du littoral du Pacifique.

Les forêts de la Sibérie ont été jusqu'à ce jour peu utilisées pour cette raison assez grave que l'on manque de transports.

*
* *

Le Détroit de Behring.—Ce détroit est bien connu; il met en communication l'Océan glacial arctique et l'Océan Pacifique, et sépare l'Asie de l'Amérique.

Sa profondeur au centre varie de 150 à 270 pieds et diminue progressivement à mesure que l'on s'approche du rivage.

Cette circonstance, et la parfaite similitude qui existe entre les deux rives opposées, a fait croire qu'autrefois les deux continents pouvaient être réunis.

Le détroit porte, comme l'on sait, le nom d'un navigateur danois, Vitus Behring, qui fut chargé d'une expédition navale par Pierre-le-Grand et qui reconnut en 1728 les côtes du Kamtchatka et plusieurs îles au nord-est de l'Asie; un peu plus tard, en 1741, il atteignait la côte américaine vers le mont St-Elie et longeait les îles Aléoutiennes.

Le nom de *Behring* a été aussi donné à la mer de Kamtchatka qui reçoit deux grands fleuves, l'Anadyr qui coule en Sibérie et le Yukon qui traverse l'Alaska, en Amérique.

Il y a encore l'Ile de Behring située dans la mer du même nom à 185 kilomètres de la côte orientale du Kamtchatka qui fut découverte par le navigateur danois lui-même, qui y périt à la suite d'un ouragan.

Il est établi aujourd'hui que nonobstant les faits rapportés, le danois Behring—que quelques-uns orthographient également *Béring*—n'est pas le premier navigateur qui ait traversé le détroit qui porte son nom; des caboteurs russes avaient contourné l'extrémité orientale de la Sibérie, et parmi eux, un homme nommé Semen Dechnef, qui fit le voyage en 1648.

Il ya aussi cet autre fait qu'une carte japonaise, bien antérieure à la découverte, et que l'on peut voir aujourd'hui au British Museum de Londres, donne un tracé très exact du détroit.



Au jardin zoologique de New-York.—Le jardin zoologique de New-York, très intéressant déjà, continue à s'enrichir de specimens de la faune terrestre.

Au début de la deuxième semaine de mars dernier, le steamer *Carrillo*, appartenant à une compagnie américaine qui fait exclusivement le commerce de fruits, la "United States Fruit Steamships Company", arrivait à New-York, avec la plus étrange cargaison d'espèces animales que l'on puisse imaginer. La cargaison était consignée à Henry Bartels, 72, rue Cortland, et était en charge de son frère, Ferdinand Bartels.

Installée au gaillard d'arrière, cette cargaison se composait de soixante gros boas constrictors, venant en ligne directe du pays arrosé par le grand fleuve des Amazones, l'Orénoque, etc., et mesurant en longueur les uns et les autres de dix à quarante-pieds; de 180 singes, depuis le Gazouka aux yeux rouges du pays sauvage de l'Atavapo, jusqu'au démon noir de singe-araignée des forêts à peu près inexplorées de la Colombie; un rongeur à crête pourpre capturé dans les forêts d'Omgounda, sur le Rio Negro; des ocelots de l'Amérique du Sud; sorte de chats sauvages à la robe tachetée, deux tamanoirs, animal rare, pourvu d'une queue énorme en forme d'épaussette, une tête longue, courbe, mince, effilée à l'extrémité, qui n'a pas de dents, mais une langue gluante qui attrappe les fourmis et est en action alors même que l'animal dort; un paca ou cochon de Guinée de l'Amérique du Sud; 300 perroquets et marmose (genre oppassum); des lézards chanteurs, des grues, un rare spécimen d'ours appelé le paresseux, plusieurs souris blanches et une poule qui a quatre pattes.

Les naturalistes ne manquent pas de sujets d'étude à New-York.



Bulletin Bibliographique

Essai sur l'origine des Dénés de l'Amérique du Nord, par le R. P. A. G. Morice, O.M.I., M. A.

Un ouvrage de ce genre qui est le fruit de trente-deux années d'études sérieuses ne s'analyse point; il faut le lire pour se convaincre des nombreuses recherches auxquelles il a donné lieu et de l'érudition que son auteur a su déployer.

Les Dénès (*hommes*) dont il est ici question forment l'une des principales familles ethniques de l'Amérique du Nord. On les divise en trois groupes principaux: les Dénés septentrionaux, les Dénés intermédiaires ou du Pacifique, et les Dénés méridionaux.

La plus importante de ces tribus, comme nombre et habitat, est celle des *Loucheux*, ainsi nommé à cause d'un strabisme assez commun dans l'une de leurs subdivisions.

Il y a encore les *Peaux-de-Lièvre*, les Esclaves, au nombre d'environ 1100, près du grand lac qui porte leur nom, les *Plats-Côtés-de-Chien*, les *Couteaux-Jaunes*, les *Montagnais*, les *Mangeurs-de-Caribou*, et dans la Colombie les *Gens du Soleil Couchant*, les *Sékanais*, les *Babines*, grands parleurs, les *Porteurs* et les *Chiléotins*.

L'auteur nous fait connaître chacune de ces tribùs, leurs coutumes, leurs traditions, leur langage.

* * *

Les Grands Fléaux Sociaux.—Le *Journal de l'Université des Annales* (livraison de mars 1917) publie une remarquable conférence de M. le professeur Jules Courmont.

Il y a trois ennemis à l'intérieur, dit le savant conférencier: la dépopulation, l'alcoolisme, la tuberculose, Et il décrit l'étendue des ravages causés par ces trois fléaux sociaux.

M. Courmont rappelle que l'alcoolisme est aussi ancien que l'histoire. Il n'est devenu un péril social qu'au cours du XIXe siècle, grâce à l'énorme augmentation de sa production.

En 1852, Magnus Hun, un médecin suédois, pousse le premier cri d'alarme.

Il est le père de la campagne antialcoolique. Ajoutons qu'il fut écouté dans son pays et que la Suède, et à sa suite la Norvège, fermèrent leurs débits de boisson.

Dans ces dernières années la plupart des Etats ont pris des mesures pour restreindre la vente des liqueurs alcooliques. En France, on n'a à peu près rien fait. Comme l'un des remèdes les plus efficaces, M. Courmont réclame la suppression totale du privilège des bouilleurs de cru qui sont au nombre de 1,100,000. Ce privilège qui consiste dans certains pays vinicoles à payer une partie du salaire en bouteilles d'eau de vie est un scandale.

Une autre réforme non moins importante serait la limitation des débits. En 1911, l'on comptait en France 478,843 débits autorisés soit, un pour 82 habitants. C'est plus que partout ailleurs.

* * *

La Voix des Fontaines de Lourdes.—Poème de Francis Jammes.
Ce poème vient de paraître dans le *Journal de l'Université des Annales* (mars 1917).
On s'accorde à dire que ce poème est un chef d'œuvre de rythme, de tendre lyrisme d'évocation et de piété.

* * *

Ethnologie.—La *Smithsonian Institution* a publié récemment le 21ème rapport annuel du *Bureau of American Ethnology.*

Le principal travail de ce rapport est celui de M. Franz Boas sur la *Mythologie Tsimshian*, peuplade de la Colombie Anglaise.

Les Tsimshian tirent leur nom de la rivière Skeena, sur laquelle ils demeurent. Dans leur language, cette rivière se nomme *K-sian*, et ils l'appellent eux-mêmes *Tsemsian.*

* * *

La Vie de Mgr Tache, par Dom Benoit. *2 forts volumes in-8 de 610 et 936 pages, illustrés de près de 200 gravures.*

L'éloge de cet important ouvrage n'est plus à faire. Il est depuis longtemps jugé. Qu'il nous suffise de rappeler deux appréciations.

Dans le *Propagateur* d'août 1905, M. l'abbé Elie Auclair déclare, au cours d'un article sur ce livre, qu'il a été simplement séduit par la lecture de ces 1500 pages et il invite tous ceux qui veulent connaître les choses de l'Ouest Canadien à lire seulement les premières pages, tenant pour certain qu'ils seront comme lui entraînés jusqu'au bout par le charme irrésistible qui se dégage de la lecture de cet ouvrage *empoignant comme un roman de Cooper, chrétien comme un volume de de Maistre.*

De son côté, M. l'abbé René Labelle, S.S., alors directeur du Collège de Montréal, notait ainsi le mérite de cette *Vie* et l'impression qu'elle produisait sur les élèves pendant sa lecture au réfectoire: "Très intéressante par la mise en relief d'une des plus belles figures de patriote et d'apôtre, très riche en documents précieux pour l'histoire et très instructive par l'exposition précise des questions les plus vitales, cette lecture captive nos élèves et leur révèle l'immense avenir que Dieu réserve à son Eglise du Nouveau Monde et à notre patrie. Cet ouvrage doit se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes."

Ce précieux ouvrage ayant été tiré à un trop grand nombre d'exemplaires pour lui conserver indéfiniment sa valeur commerciale, qui est de $3 pour l'édition brochée, cette édition est désormais offerte en vente à un *prix vraiment populaire*: *UNE piastre.* (Frais de port en sus). Cette édition possède une jolie couverture qui en fait un livre de prix trés présentable.

Les maisons d'éducation et les commissions scolaires ne sauraient acheter un livre de prix d'une telle valeur à des conditions aussi avantageuses.

De plus nous offrons *en prime* à toute personne qui nous enverra *cinq nouveaux abonnements* d'un an aux CLOCHES payés d'avance l'édition brochée et à celle qui nous en enverra *dix* l'édition reliée. (Envoi franc de port).

S'adresser au directeur des *Cloches* à Saint-Boniface, Man., ou à la Librairie Notre-Dame, à Montréal, 35, Notre-Dame-Ouest.

* * *

Le Père Lacombe, un apôtre du nord-ouest canadien.—On se rappelle l'émotion profonde causée par la disparition du Père Lacombe, le vieux missionnaire de l'Ouest. Le Père Lacombe était l'un des hommes les plus connus du Canada. Il avait

été le compagnon et l'ami des grands missionnaires d'autrefois, il avait connu les chefs célèbres des tribus sauvages et les énergiques pionniers qui ont ouvert l'Ouest au progrès économique. Pendant sa longue carrière, il avait été le témoin attentif et intelligent de l'évolution qui a transformé les grandes plaines. Il avait été lui-même associé à certains des épisodes les plus intéressants des soixante-quinze dernières années.

On devine quelle somme de souvenirs le Père Lacombe avait pu amasser au cours de sa longue carrière, après avoir vu tant de choses et fréquenté tant d'hommes de tous les milieux. Comme il achevait dans le calme de la retraite sa vie si pleine d'œuvres, ses supérieurs voulurent qu'il rédigeât ses mémoires afin que tout ne fût pas perdu de ses souvenirs. Le vieux missionnaire ne se souciait point d'écrire, mais il trouva parmi les religieuses qui veillaient pieusement sur sa vieillesse une secrétaire attentive.

Les mémoires ainsi recueillis forment un volume grand format de 550 pages, dont la mort du Révérend Père Lacombe a fait une sorte de testament. Ils couvrent un espace de près de quatre-vingt-dix ans, racontent les premières années de l'abbé Lacombe, ses missions de l'Ouest, son entrée chez les Oblats, sa vie au milieu des prairies, ses courses en Europe pour le bien des fidèles, le rôle qu'il a joué au milieu des Indiens, pendant les soulèvements, etc. Ils contiennent, comme bien on l'imagine, les détails les plus précieux et les plus pittoresques sur la vie et les mœurs des Indiens, sur les principaux personnages blancs et sauvages de l'Ouest, sur la mise en valeur de ce territoire, etc.

Un apotre du Nord-Ouest canadien est donc l'un des livres les plus intéressants et les plus neufs qui aient été publiés depuis longtemps. Il sera lu partout où on a gardé le souvenir du Père Lacombe, partout où on désire connaître la période héroïque de l'histoire de l'Ouest.

Ajoutons que le texte des Mémoires proprement dits est précédé d'une note du Père Lacombe lui-même; d'une lettre de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal; d'une autre lettre du Père Ortolan, o.m.i., et d'une introduction qu'a bien voulu écrire Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, aussi oblat de Marie et grand ami du Père Lacombe. Le livre est illustré des photographies du Père Lacombe, de sa mère, de Mgr Bourget, de Mgr Bruchési, de Mgr Legal et de plusieurs autres personnages, de scènes de l'Ouest, de groupes de sauvages et d'une carte du pays.

Ce livre "Le Pere Lacombe—Un Apotre du Nord-Ouest" se vend $1.50 le volume, plus 15 sous pour frais de port. Relié $2.00.

* * *

La Guerre sous le Ciel de France, par Réné Benjamin. Librairie Arthème Fayard et Cie, éditeurs, 18-20, rue du Saint-Gothard, Paris.

Ce livre qu'on lira avec intérêt est un tableau de la France qui se bat. Il s'adresse plus spécialement à l'imagination de ceux qui ont vu, senti, rêvé et qui savent. Il est écrit pour évoquer des souvenirs ou faire naître des espoirs.

Le livre se termine sur cette belle pensée:

"La nature en ses jours de colère, n'a jamais tué tant d'êtres que les Armées Humaines. On la dit sans pitié pour les pires des misères, alors qu'elle fait pousser l'herbe sur les tombes des soldats, et que son soleil réchauffe les mères et les veuves.—Il faut l'aimer: elle est généreuse et superbe. Elle console l'homme d'être ce qu'il est. Et après des étés lourds de meurtre, des automnes rouges de sang, des hivers aux cadavres glacés, elle reste toute miséricorde, puisque, grâce à elle, il y a encore des printemps sur la terre de France."

* * *

Carnet d'un combattant, par le lieutenant E. R.-Librairie Fayot & Cie, Paris, 106, Boulevard Saint-Germain, 3 Frs. 50.

C'est le seul volume de ce temps, ave *le feu*, qui nous fasse toucher l'âme même, boueuse et tragique, de la guerre aux tranchées. J'ai failli préférer ce *Carnet d'un combattant* à toute autre évocation actuelle....

Le titre sans éclat, les initiales, le grade, cette discrétion digne du moment où il se fait connaître, insiste encore sur le caractère sobre et direct de l'ouvrage.

Une si visible intention de simplicité révèle d'ailleurs une aristocratie chez ce combattant, qui refuse provisoirement de s'avouer intellectuel. Au reste, il ne dissimule pas son orguiel qu'il connaît bien, et si tel critique exprime sa surprise devant une netteté de vision et de langage un peu hautaine, l'auteur dira qu'il est lui, et c'est tout

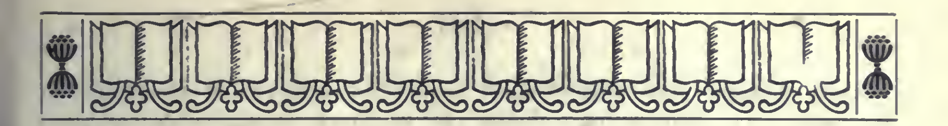
La librairie qui édite le *Carnet d'un combattant* s'attache à ne publier que des ouvrages touchant le vif de la guerre.

Celui-ci en sera un des plus typiques. La finesse et l'art qui me séduisent si délicatement là-dedans s'ajoutent à la force tumultueuse de ces récits. *L'existence du front est la chose la plus mal connue de ce temps.* La foule civile hésite entre le lyrisme des journalistes et l'amertume gouailleuse des poilus. Dans quelques années seulement une mise au point convenable des esprits facilitera la vérité. Tout est pour excuser l'erreur actuelle sur ces détails émouvants, douloureux ou comiques. C'est une raison de plus pour admirer ceux qui, déjà, ont osé dire la vérité et qui, c'est plus extraordinaire, ont osé la voir.

Je ne saurais trop affirmer combien j'aime et combien je respecte le *Carnet d'un combattant*. Le lieutenant E. R. a des yeux d'artiste et d'homme, mais pour écrire, il a voulu n'être qu'un homme. Tant de sincérité vous bouleversera. Tant de tact vous enchantera.

Louis Delluc,





La construction des navires à Québec

PRÉCIS HISTORIQUE

La construction navale à Québec, le navire, son lancement!...

Tels furent, à un âge bien tendre, les premiers sujets qui éveillèrent chez moi le plus vif intérêt, mirent en action les facultés d'observation et d'analyse inhérentes à l'homme, et créèrent une profonde impression. L'explication du fait est facile. Mon père était le gérant et comptable d'un chantier, le chantier de T.-J. Oliver, sur la rivière Saint-Charles, qui avait comme borne à l'ouest la culée-sud du pont Dorchester, à l'extrémité-nord de la rue du Pont. Il occupa ce poste durant quinze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1864-65. En 1867, le chantier rendait l'âme en donnant le jour à son dernier navire.

Dès 1853, j'avais alors cinq ans, mon père m'amenait très souvent au chantier. A sa remorque, il est peu de lancements de navires à ce chantier et ailleurs sur la Saint-Charles auxquels je n'ai pas assisté. Mes souvenirs datent de cette année-là. En sorte qu'avec tous les renseignements que j'ai pu rassembler depuis, d'ici et de là, je me sens, jusqu'à un certain point, justifiable de traiter le sujet, sans promettre toutefois de faire œuvre complète.

D'autres, plus tard, auront en leur possession les moyens de la parachever.

***

La construction navale fut, pendant plus de deux cents ans, après l'agriculture, la première et la plus importante industrie du Canada, voire même de l'Amérique du Nord. Son berceau et son principal foyer furent à Québec. Dans un pays comme le nôtre, partout couvert d'immenses forêts de noyer, de chêne, de pin et autres essences forestières, que la hache du bûcheron n'avait pas encore largement entamées, ce n'était pas certes la matière première qui faisait défaut. Aujourd'hui

encore, malgré une exploitation forestière indiscrète, inconsidérée, aveugle, cette source de richesse est toujours considérable, et pour peu qu'on l'environnerait d'une sollicitude pratique, intelligemment exercée, elle aurait vite fait de réparer à demeure les entailles qu'on lui a infligées.

En somme, on peut faire remonter l'histoire de la construction des navires à Québec jusqu'à l'année 1650, et la diviser ensuite en trois périodes.

La première, naturellement celle de son enfance, prit certaine allure surtout à partir de 1703 jusqu'en 1787. On la vit d'abord, notamment en 1666, comme le bambin se traîner, puis se hisser à un meuble, risquer quelques pas, chuter, se relever, prendre une démarche plus assurée, puis enfin s'affermir assez bien sur les deux jambes, à mesure qu'elle se rapprochait de 1787.

Dès 1724, les intendants de la Nouvelle-France recommandaient au ministre de la marine d'encourager à Québec la construction de navires, dont l'essor s'accentuait.

En 1731, les plans d'un vaisseau de transport de 500 tonneaux furent envoyés en France, par l'intendant Hocquart; le *Beauharnois*, le *Canada*, le *Caribou* et le *Castor* y sont mentionnés; ce dernier fut lancé en 1745, et dès que le chantier du Roi fut libre, le *Saint-Laurent*, frégate de 22 canons, fut mis en chantier.

L'*Orignal* lui succéda à l'automne de 1748 et fut lancé le 2 septembre 1750. La correspondance officielle du temps établit que l'on avait fait des erreurs de calcul pour le lancement. Ancres et autres agrès destinés au contrôle et à la manœuvre, ne fonctionnèrent pas, et le navire, emporté par le fort courant de la marée, alla se jeter sur un rocher où il reçut des avaries considérables.

Dès qu'il se trouva sur le rocher, on le dépouilla de tout ce qui pouvait s'enlever. On tenta de le renflouer en aveuglant toutes les ouvertures, mais une violente marée l'emporta à la dérive, et il sombra dans 90 pieds ou 15 brasses d'eau, à 1200 pieds au large du quai Allan, Rae & Cie. La position dans laquelle le navire se trouva au fond était par le travers du fleuve, avec la proue en face de Québec.

L'épave de l'*Orignal* devint un embarras pour la navigation; les ancres des vaisseaux s'y accrochaient si souvent que les officiers du port de Québec se décidèrent enfin à faire enlever l'épave en 1878. On lui flanqua de la dynamite. Les pièces qui reparurent à la surface indiquèrent que l'*Orignal* avait 175 pieds de longueur et 40 pieds de largeur. Plusieurs des pièces transversales mesuraient de 15 à 16

pouces de largeur et de hauteur sur quarante pieds de longueur. La plus grosse extraite du flanc du navire avait 22 pieds sur 70. Le chêne surtout avait été employé à la construction du navire; et l'on y avait utilisé aussi beaucoup de fer provenant des forges du Saint-Maurice. On conserve encore plusieurs pièces curieuses du naufragé.

Les experts en construction furent d'avis que le navire déplaçait au moins 800 tonneaux et que l'*Orignal* avait été construit spécialement comme navire de transport. On repêcha les ancres, dont quelques-unes étaient fort lourdes, ainsi qu'une grande quantité de chaînes. On découpa les meilleures pièces de bois de l'intérieur, et l'on en fabriqua des souvenirs, meubles, cannes, tables, etc.

La deuxième période, celle de son éclat, s'étend depuis 1787 jusque vers 1867. Durant ces quatre-vingts années, elle eut à subir nombre de hauts et de bas, mais, somme toute, elle vit ses plus beaux jours.

La troisième période, celle de son déclin, s'affirma nettement dès 1867.

***

Les pionniers de la colonisation française au Canada se livrèrent à l'architecture navale, la plus difficile de toutes les architectures, pour le service des côtes canadiennes et aussi pour l'aventure de la traversée de l'Atlantique. Les navires qu'ils construisaient étaient de bien petit tonnage; ils ne dépassaient guère en dimensions les bateaux que l'on utilise aujourd'hui dans le cabotage. D'ailleurs, quels pouvaient être leurs modèles? Rien autre chose que des caravelles, des navires de la taille de ceux que Jacques-Cartier laissa entre l'ancien Hôpital de la Marine, aujourd'hui l'Hospice Saint-Charles, et la Pointe-aux-Lièvres, et dont l'un d'eux, la *Petite Hermine*, ne jaugeait que 120 tonneaux.

Dès 1703, la construction des navires dans l'Amérique du Nord, assumait des proportions de bon présage, et c'est à Québec qu'appartient l'honneur d'avoir donné le jour, sur les bords de la rivière Saint-Charles, à la première coque canadienne qui ait jamais traversé l'Atlantique.

Jusqu'en 1715, cependant, l'histoire de la construction des navires à Québec est obscure, manque de données précises; les documents qui permettraient d'en nouer le fil sont excessivement rares. Un volumineux manuscrit en langue anglaise, rédigé par un Monsieur Urquhart, faisait, par le menu détail, l'historique de la construction navale à Québec, depuis 1760 jusqu'en 1818 inclusivement. Ce manus-

crit, feu Narcisse Rosa, constructeur de navires, l'eut en sa possession jusqu'au printemps de 1870. Dans l'automne de 1869, je lui empruntai ce manuscrit avec une collection complète du *Fantasque* de feu Napoléon Aubin. (1)

Fin d'hiver 1870, je crus devoir remettre manuscrit et collection à leur propriétaire, M. Rosa.

Ils furent détruits le 24 mai suivant dans l'incendie du faubourg Saint-Roch. S'il y eut eu alors un musée-bibliothèque public à Québec, ces documents auraient pu y être déposés. Mais nous n'avons pas encore d'institution de ce genre dans la vieille capitale, et avec la mentalité publique qui distingue la population, la possibilité de pareille création est encore éloignée.

Quoi qu'il en soit, ce que nous savons, c'est qu'en 1715, on mit en chantier plusieurs navires à Québec et qu'en 1722, de l'anse de l'Hôpital de la Marine, on mettait à l'eau six navires d'un tonnage considérable pour l'époque.

Dans la suite du temps, la France, ayant à lutter contre de gros concurrents maritimes, l'Angleterre entr'autres, voulut aussi se faire forte sur mer, comme elle l'était sur terre. Maurepas, ministre de la marine sous Louis XV, se fit le promoteur de cette politique. Il s'adressa au Canada, et, pour imprimer une vigoureuse impulsion à l'industrie navale, offrit une prime de 500 francs pour chaque navire de deux cents tonneaux construit à Québec et vendu en France. Malheureusement, cette offre n'eut pas l'effet désiré. La construction navale se fit plus ou moins lente jusque vers l'année 1787. La guerre de sept ans et les troubles qu'engendrèrent les batailles et la cession finale du Canada à l'Angleterre, peuvent être certainement mis au nombre des causes qui gênèrent la marche de la construction navale.

Cependant, c'est en 1787 même, près de trente ans après la cession du Canada à l'Angleterre, que l'industrie navale à Québec se ranima.

En 1788, dix-neuf navires sortirent des chantiers de Québec; ils représentaient 1,452 tonneaux. L'année suivante, en 1789, le nombre de navires en chantier se trouva avoir plus que triplé celui de l'année précédente: cinquante-huit navires se firent enregistrer à la douane. Leur tonnage collectif s'élevait au chiffre de 2,363 tonneaux.

---

(1) Napoléon Aubin, inventeur, journaliste, mécanicien, fur le premier consul de la Suisse au Canada, le premier vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le premier inspecteur en chef et organisateur du service d'inspection du gaz d'éclairage au Canada.

Depuis 1790 jusqu'en 1798, espace de neuf années, la construction navale accuse une légère augmentation moyenne entre 6 et 19 pour le nombre des navires, et 319 et 1528 pour le tonnage.

Voici la statistique de cette période:

Année	Nombre de navires	Tonnage
1790	10	452
1791	12	654
1792	12	574
1793	6	319
1794	14	909
1795	19	1,364
1796	13	1,297
1797	14	1,528
1798	13	1,138
Totaux	113	8,235

En 1799, la construction des navires prit grand élan. La moyenne du tonnage des navires en chantier ne dépassait pas cinquante tonnes, parce que jusque-là l'on ne voulait pas risquer l'aventure d'une traversée de l'Atlantique avec un navire jaugeant plus de deux cents tonneaux. Cependant, cette année-là même, les constructeurs s'enhardirent. On mit en chantier la quille d'un navire de 500 tonneaux; ce fut le premier à avoir pareilles proportions Cette année-là, on mit à l'eau trente-deux navires représentant collectivement 6,188 tonneaux, différence de plus de 5,050 tonneaux sur l'année précédente.

Depuis 1800 jusqu'à 1810, une décade, la statistique douanière nous donne les chiffres suivants:

Année	Nombre de navires	Tonnage
1800	21	3,769
1801	24	3,404
1802	21	3,370
1803	30	3,168
1804	25	2,524
1805	15	1,846
1806	18	2,332
1807	15	2,728
1808	15	4,133
1809	21	3,415
1810	35	5,533
Totaux	240	36,222

En 1811, la construction eut un regain de vigueur: 54 navires, dont le chiffre 13,691 indiquait le tonnage collectif, glissèrent majestueusement de leurs lits obliques dans les chantiers québecois.

L'année suivante, 1812, le nombre des navires tomba à 34 et le tonnage à 6,941 tonnes.

En 1813, autre diminution de moitié dans le nombre de navires construits: 18 navires seulement et 3,315 tonneaux.

L'industrie navale resta dans cette note jusqu'en 1823. Voir la statistique suivante:

Année	Nombre de navires	Tonnage
1814	25	3,906
1815	39	3,460
1816	39	4,213
1817	36	3,590
1818	37	3,566
1819	25	3,666
1820	16	2,084
1821	22	2,254
1822	20	2,685
1823	38	3,706
1824	38	10,498
Totaux	335	43,628

En 1823, on construisit un gros navire, le *Columbus*, qui jaugeait 3,690 tonneaux. Il fut mis à l'eau à l'île d'Orléans. Ce navire traversa en Angleterre, mais se perdit en mer au retour.

En 1824, on en construisit un autre le *Baron de Renfrew*, dont la jauge était de 5,888 tonnes. C'est à Québec qu'il fut lancé. Sa hauteur, prise du couronnement de la quille, était de 50 pieds. Il avait 80 pieds de largeur et 309 pieds de longueur. Le *Baron de Renfrew* fit naufrage à Gravelines.

Voici les raisons de leurs grandes dimensions: c'étaient des cargaisons flottantes de bois de construction que l'on voulait faire admettre franco, à titre de navires, dans les ports anglais où les navires n'étaient pas taxés, mais où le bois était grevé d'un énorme droit d'importation. Il y a toujours quelque moyen de passer les Fourches Caudines.

En 1825, le nombre et le tonnage des navires canadiens atteignirent des chiffres sans précédents: nombre des navires, 83, tonnage, 24,592 tonnes.

Voyons la statistique des quelques années subséquentes:

Année	Nombre de navires	Tonnage
1826	84	19,172
1827	61	9,475
1828	61	9,782
1829	34	6,087
1830	25	4,793
Totaux	265	49,309

Parmi les navires qui furent construits à Québec en 1830, on en remarque un qui jaugeait 1,869 tonneaux. Graduellement, les proportions des navires prenaient de l'envergure.

Poursuivons nos données statistiques:

Année	Nombre de navires	Tonnage
1831	38	6,170
1832	24	4,895
1833	29	5,598
1834	35	9,010
1835	30	8,012
1836	31	10,155
1837	34	10,179
1838	35	9,358
1839	46	13,929
1840	64	26,561
1841	64	23,122
1842	57	12,621
1843	42	12,736
1844	40	14,214
1845	46	24,713
1846	39	19,714
1847	74	35,740
1848	55	22,298
1849	73	28,160
1850	74	34,154
1851	66	41,605
1852	49	26,405
Totaux	1,045	399,349

En 1849, Québec avait vingt chantiers, Montréal autant, le district de Gaspé huit et Trois-Rivières quatre.

Au nombre des navires construits en 1852, il y en eut un de 1500 tonneaux.

En 1853, les chantiers québecois produisirent 89 vaisseaux d'un tonnage collectif de 54,028 tonnes; ce qui constituait une différence de 18,288 tonneaux avec la meilleure année jusque-là, 1847, qui eut à son crédit 74 navires et 35,740 tonnes. Parmi ces navires, il s'en trouva dont la jauge variait depuis 1,000 jusqu'à 1,800 tonneaux. Quelques-uns d'entre eux étaient de fins voiliers; on cite le *Boomerang* qui accomplit en quelques semaines le voyage aller et retour le plus rapide qui avait encore été fait entre Québec et l'Australie.

Le *Shooting Star*, vaisseau de 1520 tonneaux, et le *Arthur the Great*, jaugeant 1600 tonnes, tous deux construits par W. Lee, dans son chantier de la Pointe-aux-Lièvres, furent longtemps au service de l'Angleterre en qualité de transports. L'un d'eux, le *Shooting Star*, se paya entre Plymouth et Malte un exploit aussi glorieux que celui du *Boomerang* entre Québec et Melbourne.

Bon nombre de ces navires trouvaient des acheteurs. Au prix d'alors 13 louis 10 sh. ou $54 le tonneau, les constructeurs en retiraient des bénéfices notables qui consolidaient remarquablement leur industrie et donnaient solide assiette à leur crédit.

***

L'industrie de la construction navale à Québec était entrée dans sa période d'éclat et de prospérité. Ce fut l'âge d'or et pour elle et pour les charpentiers canadiens, surtout ceux de race française.

On comptait alors parmi les constructeurs de navires les Taylor, les James Erskine, les Richard Jeffery, les John Munn, les H.-H. Jones, les Edouard Trahan, les Black, les Cotnam, les Mercier, les Pelchat, les Thos.-C. Lee, les Vidal, les Baldwin, les Nesbitt, les Cantin, les Bell dont le chantier était situé non loin de la place d'Orléans, les John Nicholson et les Russell qui leur succédèrent, Théophile Saint-Jean qui fit une fortune avec un seul navire et mourut marguiller de l'église Saint-Roch, Wm. Simmons, qui devint dans la suite du temps surintendant du port de Québec, les Thos.-J. Oliver, Pierre-Vincent Valin, Elie Gingras qui finit par décéder conseiller législatif, et qui avait son chantier aux environs de l'Hôpital-Général, les Wagner, américains, dont le chantier était situé entre le chemin de Charlesbourg et la rivière Saint-Charles, Pierre Valin, dont le dernier navire, le "*Wimbledon*" fut lancé en 1865, qu'il fit naviguer à son compte, qui fit naufrage aux Indes, et causa une perte de vingt-cinq mille louis à son propriétaire, qui émigra finalement aux Etats-Unis, demeura à Cambridge, dans l'Etat de Massachusetts, où il mourut; Narcisse, Joseph et Edouard Rosa, constructeurs à la Pointe-aux-Lièvres, et l'un d'eux, Edouard, qui se faisait tuer accidentellement par une pièce de bois, le matin d'un lancement au printemps de 1866, et un autre, Narcisse, auquel nous devons un historique complet des sinistres du bas Saint-Laurent, d'Anticosti et d'ailleurs dans le golfe, les Labbé, les Julien, les Dinning au Cap-Blanc, tous ces gens-là du côté de Québec; les Russell, les Marquis, les Samson, les Dunn, les Charland, les Gilmour, les Davie et les Sewell du côté de Lévis, les Dubord à la Pointe-aux-Trembles, près Québec.

Que d'autres noms qui m'échappent, puisque je ne puis que citer de mémoire, au fil de la plume.

Peut-on se figurer un peu la somme de travail, d'achats, de dépenses, de courses, de voyages, de négociations que ces entrepreneurs de construction navale déterminaient dans le seul port de Québec, l'in-

fluence qu'ils exerçaient sur le commerce maritime du pays et des deux mondes ?

L'activité fut générale pendant des années à Québec. La main d'œuvre eut une prestance martiale, virile et généreuse. L'appétit du lucre me semble avoir eu moins d'empire sur elle que la satisfaction d'accomplir de gaieté de cœur un travail utile, nécessaire et rémunérateur. Son expansion eut un rayonnement considérable: du chantier à l'atelier, à la forge, à la fonderie, à la menuiserie, et de là au magasin: épicerie, cordonnerie ou nouveautés.

Il est vrai que la vie coûtait comparativement bon marché, que l'on n'était pas à la merci d'accapareurs, de monopoleurs et de voleurs de toutes couleurs comme aujourd'hui, que le numéraire circulait abondamment et que les gages étaient rémunérateurs. Une pièce de vingt-cinq sous vous procurait alors ce qu'un billet d'une piastre ne pourrait vous obtenir aujourd'hui.

L'ouvrier, charpentier, menuisier, forgeron, peintre, calfat,jusqu'au commis, travaillait ferme à bonne heure le matin et tard le soir, parceque c'était bon, parce qu'il contribuait au succès d'une entreprise, parce que c'était son devoir et surtout parce qu'il s'intéressait à sa besogne. En même temps qu'il faisait l'affaire du patron, il soignait la sienne; quant aux grèves, ni vu, ni connu.

Et l'existence marchait de franche allure comme sur des roulettes.

Le travail manuel, en plein air, par tous les temps, pendant des suites d'années, favorisait singulièrement l'état de bonne santé et de vigueur physique de la population ouvrière.

A l'époque des grandes marées du printemps et de l'automne, ce travail au chantier se poursuivait jour et nuit, sans relâche. Jour et nuit, quelques jours avant le lancement, on entendait à bonne distance un perpétuel cliquetis de multiples coups de marteau enfonçant les gournables dans la carène d'un navire, symphonie assez agréable, mais qui n'admettait ni point d'orgue, ni mesure pour rien.

Tout de même, si ce travail en plein air du charpentier de marine lui procurait une rude et vigoureuse musculature, tout en le faisant alerte du cerveau, il ne s'en dépensait pas moins en force physique, mais il pouvait se reconstituer par une alimentation saine, substantielle et généreuse. Le bœuf de choix était à cinq sous la livre et les autres aliments à des prix en équipollence, Il arrosait parfois le menu d'un bon verre de rhum de la Jamaïque ou de cognac Chaloupin qui lui tonifiait le tempérament, le protégeait contre les intempéries et le regaillardissait. Sans en abuser, règle générale, il ne s'en privait pas. Honni soit qui mal y pense!

Le lancement d'un navire était invariablement l'occasion d'une grande solennité. Quelques jours auparavant, on pouvait voir des mâts traversant la rue Saint-Paul au-dessus des maisons. Dans l'ambiance des navires, l'air était fort imprégné de senteurs de goudron et d'étoupe qui pouvaient bien ne pas plaire à tous les nez, mais qui, en somme, étaient fort tolérables.

Les lancements de navires avaient généralement lieu à bonne heure le matin, réglés qu'ils étaient par le moment de la marée haute. Du pont Dorchester, le spectacle était fort intéressant. Aussi loin que l'œil pouvait porter, on apercevait des séries de mâtures pavoisées; la mer avait envahi la plage de Beauport; la rivière Saint-Charles était rendu à la route de front de Limoilou, alors le village Saint-Charles, qui se trouvait tansformé en une bourgade lacustre, une édition en petit de Venise. Des hauteurs du promontoire de Québec, des corps de musique militaires se rendaient sur place, en exécutant, chemin faisant, d'enlevantes fanfares. La foule accourait de toutes parts et envahissait les chantiers.

La scène était à peu près la même un peu partout.

Le parrain et la marraine du navire sont à leur poste, avec le constructeur et les officiers du chantier comme escorte. Des ouvriers abattent à coups de hache ou de massue, les étais ou contreforts devenus inutiles.

Deux charpentiers, hache en main, sont venus se poster de chaque côté de la clef, l'un à droite et l'autre à gauche de l'étambot. Le moment suprême approche. La musique se tait. Toutes les bouches sont muettes. La marraine a saisi le ruban noué à la bouteille de vin ou de cognac qui va servir au baptême du navire et qu'elle entend casser sur la carène en lui donnant le nom convenu.

Sur un signal, les deux charpentiers frappent à coups redoublés et la démolissent. C'est fait. Un instant le navire semble hésiter; il lui en coûte peut-être de quitter un bon lit. Soudain l'imposante masse fait un léger mouvement. Lentement, majestueusement, elle glisse, puis, emportée par son propre poids, elle se précipite au sein de l'onde qui écume et se gonfle de toutes parts, au milieu d'un tonitruant fracas j'étais, de contreforts qui tombent, se heurtent et s'éparpillent.

Le canon tonne, et la musique joue l'hymne royal. La foule se disperse lentement. La cérémonie est terminée. Le baptême a été complet, excepté que la bouteille n'est pas allée se briser sur la carène.

Un loustic au guet, l'a promptement tirée à lui à bord. Cet escamotage n'a pas encore été jugé digne de la corde ou du pénitencier.



La période de prospérité de la construction navale dura jusqu'en 1857, alors qu'elle commença à donner quelques signes de déclin. Le tonnage des navires canadiens construits sur la Saint-Charles, de 36,644 tonnes qu'il était en 1857, tomba à 20,518 tonnes en 1858 et à 14,468 tonnes en 1859. Il se releva pourtant durant les années qui suivirent:

Les données statistiques ci-apres, depuis 1854 jusqu'à 1862 inclusivement, établissent la situation:

Année	Nombre de navires	Tonnage
1854	78	46,554
1855	95	35,802
1856	90	35,842
1857	83	38,644
1858	51	20,518
1859	41	14,468
1860	55	22,585
1861	51	25,546
1862	68	27,213
Totaux	612	267,172

En 1863, la France consentit à l'entrée en franchise des navires canadiens, à la condition que le Canada réduisît ses droits sur les vins français. C'est sous le consulat de Monsieur Gauldrée-Boileau que cette convention eut lieu. Le droit imposé aux navires canadiens en France était nominal, 2 francs, je crois, par tonneau.

Au bout de deux ans, sans même en prévenir le gouvernement français, le Canada retira à la France la faveur qu'il lui avait accordée...

Le procédé, on en conviendra, était pour le moins cavalier. Il était peut-être conforme à la politique des buveurs d'eau. Le gouvernement français, peu satisfait de la façon d'agir du gouvernement canadien à son égard, imposa un droit très élevé d'entrée aux navires canadiens: quarante francs par tonneau.

Lorsque la convention fut établie, l'industrie navale au Canada, comme la bougie avant de s'éteindre, eut trois ans durant de brillantes lueurs; elle se ranima au point de donner l'illusion qu'elle avait vu ses plus mauvais jours. Les constructeurs, se reprenant à espérer, confièrent des capitaux dans de nouvelles entreprises.

Durant l'année de la convention franco-canadienne, 88 navires furent lancés à Québec; leur tonnage collectif était de 54,735 tonnes.

L'année 1864 vit l'apogée de la construction navale à Québec. 105 navires descendirent de leurs lits dans le sein de la rivière Saint-

Charles et du fleuve Saint-Laurent et augmentèrent de 59,333 tonnes le tonnage canadien.

L'année 1865 s'ouvrit sous des auspices aussi favorables et, à la fin de cette année-là, on avait enregistré à la douane 113 navires et 45,701 tonneaux. Au nombre de ces navires, il y en avait un qui avait été construit à la Pointe-aux-Trembles, dans le chantier de Monsieur H. Dubord, sous la surveillance de Monsieur Auger, délégué du Lloyd. Ce navire jaugeait 1300 tonneaux et mesurait 196 pieds de longueur, 38.6 pieds de largeur et 23.11 pieds de cale. Il fut lancé le 13 juillet 1865.

En 1866, diminution du nombre et du tonnage des navires, mais, pas jusqu'au point d'inspirer des inquiétudes. On construisit 103 navires qui, dans leur ensemble, représentaient 36,764 tonnes.

En 1867, chute considérable dans le nombre et le tonnage des navires construits à Québec. Voici ce qu'on relève pour cette année-là dans les registres de la douane: 45 navires et 20,015 tonneaux, c'est-à-dire 58 navires et 16,748 tonneaux de moins qu'en 1866. C'était le commencement de la décadence de l'industrie navale, du moins à Québec.

Sur les 45 navires et les 20,015 tonneaux, le port de Québec figurait pour 21 navires et 19,283 tonneaux, répartis entre les chantiers suivants:

CHANTIERS	NAVIRES	TONNEAUX
P.-V. Valin	1	600
P.-V. Valin	1	400
P.-V. Valin	1	400
W.-H. Baldwin	1	1,300
Elie Gingras & Fils	1	1,450
Elie Gingras & Fils	1	675
Elie Gingras & Fils	1	655
Valin & Dugal	1	1,300
John Gilmour	1	1,200
Charland & Cie	1	850
Charland & Cie	1	1,000
Charland & Cie	1	1,200
Dunn & Samson	1	1,350
Dunn & Samson	1	1,209
Samson & Frères	1	400
Narcisse Rosa	1	864
H. Dubord	1	1,500
E.-W. Sewell	1	230
E. Richard & Cie	1	1,000
T.-J. Oliver	1	400
E. Barry & Cie	1	1,300
Totaux	21	19,283

Cette décadence, non seulement dans le port de Québec, mais aussi ailleurs, au même chapitre au Canada, est attribuable aux raisons suivantes: 1o la suppression, pour cause, par le gouvernement français des privilèges accordés au Canada pour l'admission de ses navires en France; 2o la concurrence extraordinaire faite aux vaisseaux en bois par les navires dits du genre *composite*, c'est-à-dire moitié bois, moitié fer, qui devinrent immédiatement à la mode et que l'on réussit à construire au même prix que les navires de bois du Canada, savoir: 10 louis 10 sh. ou $42. la tonne.

L'Angleterre, le principal marché des constructeurs de navires du Canada, cessa presqu'entièrement ses relations d'affaires avec eux et ne leur envoya que de bien rares commandes; ses préférences étaient allées aux navires du genre *composite*.

En voyant la tournure que prenait la situation, un constructeur de navires à Québec, Monsieur P. Baldwin, décédé il y a quelques mois, dont le chantier était situé sur la Saint-Charles à l'ouest du pont Dorchester, crut devoir se mettre au diapason du mouvement. Il mit en chantier deux navires du genre *composite*. Nul doute que son entreprise bien louable eût eu un heureux résultat, mais il lui arriva un malheur irréparable. Lors de l'incendie du quartier Saint-Roch, le 24 mai 1870, aussi désastreux que celui de Saint-Sauveur, le 14 octobre 1866, les deux navires qui étaient à peu près terminés, brûlèrent.

En ajoutant à ces causes une crise commerciale qui sévissait partout et le nombre rapidement croissant des grands steamers océaniques de voyageurs et de fret, on s'expliquera facilement pourquoi l'industrie de la construction navale, jadis si florissante à Québec, est complètement tombée.

La statistique de cet écrit ne dépasse pas l'année 1872, pour raisons valables. C'est que, pour ce qui s'est construit de navires dans le port de Québec, ça n'est pas la peine d'aller plus loin. Il n'y a presque rien à dire.

Il m'a été donné d'être témoin de deux lancements de navires depuis 1872: en 1881, de celui du *Pride of England*, construit par Pierre-Vincent Valin, dans son chantier de la Pointe-aux-Lièvres, auquel assista Son Excellence le marquis de Lorne, alors gouverneur-général du Canada, et, en octobre 1893, à Lévis, de celui du *White Wings*, construit sur les instructions de M. Maguire, ancien consul de la République Argentine à Québec, pour le cabotage du rio de la Plata, dans l'Argentine, la rivière Plate, comme disent les navigateurs canadiens-français.

Voyons maintenant le dernier tableau statistique de la construction navale à Québec:

Année	Nombre de naivres	Tonnage
1868	49	23,254
1869	50	25,661
1870	26	15,601
1871	32	11,165
1872	19	12,431
Totaux	176	88,112

Récapitulons les chiffres:

Années	Nombre de navires	Tonnage
1788–1872	3627	1,221,145

***

Depuis quelque temps, il est question de ranimer, de ressusciter vigoureusement chez nous à Québec, la construction navale. Pourquoi donc ne reprendrait-elle pas sa vieille allure d'antan ? Le site que nous lui offrons n'a rien perdu de son ancienne valeur; c'est le plus avantageux qu'elle puisse trouver dans le pays, du côté de la Saint-Charles, de Lévis, de l'île d'Orléans et de maint autre endroit en amont et en aval de Québec, à la portée pleine et entière qu'il est des grandes marées des époques équinoxiales.

Nos charpentiers de navires, au décès de la construction navale, durent se disperser; la grande hache, l'herminette, la gauge et le ciseau furent forcément réduits au chômage. Il leur fallut employer leur énergie et leur activité ailleurs; ils se réfugièrent un peu partout, surtout dans la cordonnerie mécanique où ils n'ont pas manqué de déployer leur habileté native.

Le charpentier de marine canadien-français était un ouvrier de rare efficacité comme travail manuel, et aussi d'une compétence surprenante au point de vue théorique, technologie à part.

Dans maint logis, n'apercevait-on pas en entrant, suspendu à un mur, le modèle d'un navire, parfois le dernier, à la construction duquel le charpentier avait collaboré ? Que de fois, entre charpentiers de marine, amis ou compagnons de travail, le modèle engendrait des discussions fort intéressantes, sur la forme générale du navire, l'envergure de la carène, la finesse de la proue, la convexité des bossoirs, la courbe de la poupe, toujours au point de vue des aléas de la navigation et des moyens de leur faire face. C'était grand plaisir que de suivre l'argumentation de part et d'autre.

Le Canadien-français est, de sa nature, charpentier de marine et marin. Il vient de la Normandie; ce qui explique son cas. Même aujourd'hui encore, on le retrouve ici ou là confectionnant, à ses loisirs, des miniatures parfaites de voiliers, reproductions exactes des grands voiliers d'autrefois. En dépit de tout, il se souvient.

En écrivant comme je le fais, *currente calamo*, le souvenir de bien des types de ce temps-là me revient à la mémoire. L'un d'eux, homme très honorable et très considéré, charpentier de son métier, s'appelait Jean-Baptiste Morissette, ou, tout court, le père Morissette. On l'avait surnommé la Grand' Hache, instrument peu commode à manier, parce qu'il s'en servait avec une remarquable dextérité. En quelques coups, il équarrissait un billot, un plançon, aussi nettement et avec autant de rectitude que s'il eût été traité à la varlope. Aussi le père Morissette était-il employé à cœur d'année et vivait-il dans une enviable aisance.

Il est d'ailleurs déjà parfaitement démontré que l'on peut construire dans le port de Québec, non seulement des navires en bois, mais aussi des vaisseaux à hélice, des bateaux à vapeur en fer, et que les ouvriers de Québec et des chantiers Davie à Lévis, peuvent soutenir la comparaison avec les bons ouvriers de France et d'Angleterre.

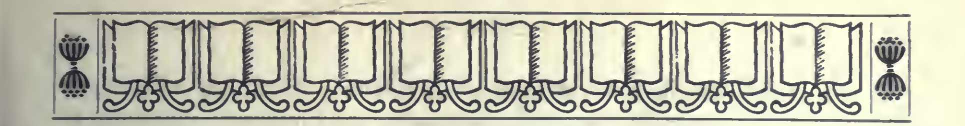
Il est à ardemment souhaiter que la construction des navires réintègre son ancien domicile dans le port de Québec. Ce ne sont pas les ouvriers qui lui manqueront; on trouvera parmi eux de forts auxiliaires. Avec l'appui de commissaires ou d'agents duement qualifiés et accrédités à l'étranger, elle ne peut pas faire autrement que réussir, en apportant ainsi de nouveau de beaux jours et aux constructeurs et aux familles ouvrières de l'ancienne capitale.

N. LeVasseur.





Aux chutes Shawinigan.—Usines de la compagnie de carbure de calcium.



La Côte-Nord [1]

ESQUISSE DE LA RÉGION ET DES MŒURS DE SES HABITANTS

Je me propose de vous entretenir de cette contrée immense, qu'on croirait oubliée de Dieu, et qui s'appelle la Côte-Nord.

Située au nord et à l'est de la province de Québec, elle borde au sud une partie du continent américain qui avoisine le pôle. C'est une route de sept cents milles que nous avons à parcourir et, s'il nous fallait accomplir ce trajet par les moyens ordinaires à cette saison de l'année, en cométique tiré par des chiens esquimaux, nous en aurions pour plusieurs semaines. Cette région avec son caractère essentiel: l'isolement, ne commence pratiquement qu'à Betsiamis; nom montagnais qui veut dire: *là où l'on prend des lamproies.* Ce nom de Betsiamis que les anglais écrivent et prononcent *Bersimis,* doit vous être assez connu. C'est là où les deux fameux missionnaires Arnaud et Babel avaient établi leur résidence et qu'ils sont morts à l'âge avancé de 90 ans. Il peut y avoir des saints grognards mais ceux-ci étaient d'une amabilité parfaite. Pendant plus de cinquante ans leur vie a été intimement liée à toute cette partie du pays. Ils ont parcouru en tous sens la stérile péninsule du Labrador à la suite des Montagnais, des Nascapis et des Esquimaux avec, pour toutes armes et provisions, une croix et une paire de raquettes.

Il y a quelques années, deux écrivains américains, MM. Hubbard et Wallace, décidèrent de faire le voyage. Ils ne partirent pourtant qu'à mi-chemin, de la grande rivière Hamilton. Ils avaient des charges de provisions en conserves des plus perfectionnées, des armes dernier cri, et deux excellents guides. Cependant l'un d'eux réussit à mourir de faim et les autres n'en valaient guère mieux, sans avoir pu atteindre les rives du détroit d'Hudson. Si nos bons Pères parvinrent à entreprendre des voyages plus longs sans y laisser leurs os, cela ne veut

---

[1] Conférence donnée à Québec, le 26 avril 1917, devant les membres du jeune Barreau, par M. Hidalla Simard, magistrat de district de la côte nord du fleuve Saint-Laurent.

pas dire qu'ils firent des voyages d'agrément. A un âge avancé, le Père Arnaud frémissait encore au souvenir de l'odieuse malpropreté des sauvages. Toute leur vaisselle consistait en une ou deux petites auges en bois servant à tous les usages de la famille, et même sur la table. Elles étaient ensuite léchées par les chiens, ce qui constituait l'unique opération du nettoyage.

Et les changements de régime, donc! Si les Montagnais font cuire les aliments, il n'en est pas ainsi des Esquimaux, Ces derniers mangent tout cru, y compris le poisson et le loup-marin. C'est un des traits particuliers à leur race. Entre la perdrix au chou bien conditionnée et le loup-marin cru, il y a, vous le supposez bien, toute la différence du monde!

Sur la rive Est de l'estuaire de la rivière des Betsiamites, les sauvages montagnais possèdent une réserve de terre considérable. De pl s, ils ont eu jusqu'à présent la jouissance exclusive de la pêche au saumon dans la Betsiamites. Cette rivière, qui est un véritable fleuve, la marée s'y faisant sentir sur un parcours de 45 milles, peut être naviguée par des bâtiments d'un assez fort tonnage. Lorsque le saumon remonte ce cours d'eau pour y frayer, les sauvages en profitent. Pour eux le royal sport de la pêche à la ligne est une fadaise et ils emploient plutôt la *nigogue* dans des pêches aux flambeaux pour en capturer de grandes quantités qu'ils font sécher et enterrent sur les bords de la rivière. C'est la réserve pour l'hiver, dans le cas où le caribou fait défaut et que les avances faites par la compagnie de la Baie d'Hudson ont été parcimonieuses.

Et puisque j'ai parlé de cette puissante compagnie, laissez-moi vous rappeler que sur la façade de tous ses postes de traite sont peintes en grand format les trois lettres H. B. C., *Hudson Bay Company*, que les facteurs ont traduit libéralement par: *Here before Christ.* De fait, ces hardis pionniers ont presque toujours devancé le missionnaire.

Du mois de juin à la fin d'août, les sauvages de la réserve, cinq à six cents environ, vivent à Betsiamis. Presque toutes les familles possèdent aujourd'hui une maison passable; mais ils s'en servent surtout pour danser, vivant de préférence dans leurs petits wigouam à côté. La sauvagesse considère que c'est le meilleur moyen de résoudre la question du service et d'alléger ses travaux domestiques. Il y a deux ou trois ans, lorsque la chasse était abondante et que la pelleterie se vendait à des prix fous, ils vivaient dans une ripaille perpétuelle. Les petits commerçants (*traders*) de la côte sud leur traversaient de la viande, des œufs, du beurre, et malheureusement un peu de whisky de temps à

autre. Les magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson et de la maison Révillon leur fournissaient d'autre part les conserves de confitures et de fruits, et, ce qui était encore apprécié davantage, un tabac excellent qu'on leur faisait payer $2.00 la livre. Ce dernier article a ici une importance plus qu'ordinaire, puisque tout le monde fume chez les sauvages, le père, la mère, et même les enfants, du moment qu'ils ont quitté le berceau ou plutôt l'espèce de hamac qui le remplace. L'estomac du Montagnais est un organe bien docile; il peut se contracter dans des proportions infinitésimales, mais il se dilate d'une façon incroyable. Ses moyens digestifs font pâlir ceux de l'autruche. Il n'y a pas d'excès à la Gargantua qui ne le laisse indemne. S'il lui faut, l'hiver, dans les temps de famine, combattre la faim en serrant sa ceinture, l'été il doit l'enlever. Lorsqu'une famille indienne est sortie du bois, le printemps, la première occupation du père est de courir au magasin acheter un seau de graisse. Durant ce temps, la mère a fait un feu d'enfer qu'elle couronne de la marmite. Une partie de la graisse fondue, tout le monde en boit par tassée et longtemps.

Le régime à l'unique viande sèche, l'hiver, et au poisson bouilli dans de l'eau pure, leur a créé un besoin sérieux d'aliments gras. C'est là un excès que l'estomac et l'intestin du sauvage lui permettent sans provoquer d'inconvénients trop graves. Il y a malheureusement une autre faim qui les travaille toujours, celle des liqueurs fortes. Les parents comme les enfants en souffrent également. Il est heureux qu'ils soient énergiquement surveillés par les missionnaires et leurs agents, car, pour satisfaire cette passion, le sauvage n'hésite devant rien. Il est venu à ma connaissance qu'un jour un sauvage donna une peau de loutre valant $45.00 pour une bouteille de whisky de la valeur d'un demi dollar environ.

Il y a quelques années, M. Philéas Sirois, propriétaire d'un poste de pêche important à la rivière Saint-Jean, recevait tous les jours la visite d'un sauvage à son magasin et, chaque fois, mon indien sortait solennellement de son gousset $10.00 en pièces de 25 sous, lui disant: "Donne-moi un coup et tout cela c'est pour toi." Ennuyé à la fin, M. Sirois apostrophe le sauvage: "Es-tu fou, animal, un verre de whisky ça vaut dix sous et tu m'offres $10.00!" "Ben, ben, camarade, c'est pas de tes affaires, ça........ et puis que veux-tu que je fasse avec ces trente sous dans le bois?" Voilà comment les sauvages entendent l'économie.

L'un d'eux, un excellent chasseur portant le nom montagnais de Pecakouon, ce qui veut dire "coq et demi", ou, "plus que coq", a fait des chasses qui lui ont rapporté plus de $1800.00. Comme il était

incapable de dépenser ce montant pendant ses deux mois de vacance, le facteur de la compagnie l'avait décidé à lui remettre les quelques centaines de piastres qui lui restaient et il les plaça *in trust* pour lui dans une banque à Québec, et cela pendant plusieurs années. Mais il vint un temps où ce dépôt devait faire le malheur de mon Pécakouon. Québec lu semblait bien loin, la banque, plutôt une chose éphémère, et ce facteur, enfin, n'était-il pas un voleur ? La chose pouvait arriver. Cependant le plus fort de son souci c'est qu'il voulait gaspiller cet argent et il devint pour le facteur un créancier plus exigeant que Shylock, de féroce mémoire. De jour comme de nuit, et à tout instant, le pauvre facteur entendait la même demande saugrenue à ses oreilles: "Mon argent, camarade!" Mais ce camarade était un écossais aussi têtu que le montagnais et l'argent ne venait pas. Exaspéré, Pécakouon vint à bord de mon yacht qu'il aborda de la façon montagnaise la plus pure, c'est-à-dire à l'heure du diner, lorsqu'il n'y avait personne sur le pont. Il grimpa par le beaupré, se coula à pas de loup sur le pont et s'engouffra d'un *seul* bond dans la cabine. Après avoir longuement allumé sa pipe il me fit le récit de ses malheurs. Sa squaw et lui ayant décidé d'acheter un vieux piano qui avait plus ou moins résisté aux efforts musicaux du chef de la bande et de sa famille, il lui fallait son argent. Dans l'espérance de le dissuader de ce projet, je lui fis un petit cours d'économie domestique, mais sans grand succès. Après m'avoir regardé quelque temps comme une bête dangereuse, il me dit: "Pareil à l'autre, toi!", et il s'élança dans son canot pagayant de toutes ses forces vers le rivage où il déclara à ses congénères que j'étais pour le moins aussi voleur que le facteur de la compagnie. Mes relations avec le dépôt Pécakouon n'étaient pas encore finies. Le même jour, Pécakouon fut poursuivi par un *trader* qui lui réclamait le montant d'un compte. Il se présenta deux heures avant le temps fixé avec un air joyeux, heureux même. Il se plaignit amèrement du peu de zèle apporté par le demandeur. Il n'y comprenait plus rien. Après avoir entendu la cause, Pécakouon opinant du bonnet et répondant Hé! hé! à tout ce que le *trader* disait, je constatai que cette demande était une véritable exploitation et je renvoyai l'action. Le *trader* encaissa le jugement d'un air satisfait, mais c'est Pécakouon qui ne l'était pas du tout satisfait, lui.......... J'ai toujours cru que cette action avait été concertée entre le *trader* et Pécakouon pour lui faire toucher le fameux dépôt.

Comme Pécakouon s'éternisait à bord et que le voisinage d'un sauvage près d'un lit donne la certitude que vous ne serez pas seul dans ce lit-là le soir, je le priai de bien vouloir s'éclipser. "Je veux payer" me dit-il. Eh! quoi ?—La loi.—Mais tu as gagné, imbécile! Tu n'as rien

à payer.—"Ça fait rien, quand les blancs font de la loi ils payent, moi aussi je veux payer. Fais descendre mon argent." L'âne montrait bien ses oreilles, n'est-ce-pas ?

L'automne suivant, Pécakouon subit une forte pleurésie, la phtisie se déclara ensuite durant l'hiver et il mourut au mois d'août suivant laissant une veuve et un fils adoptif.

Depuis ce temps le facteur fournit à la veuve et au fils adoptif une somme suffisante prise sur ce dépôt pour leur permettre de vivre. Mais ce dépôt n'était pas appelé à faire le bonheur de ses maîtres. La veuve aujourd'hui veut se remarier et le facteur l'a informée que si elle se remariait, il lui couperait les vivres, et comme ce petit susbide était le plus considérable de ses charmes, elle ne trouve plus à se marier.

Vous concevez aisément qu'en rapportant ces quelques anecdotes concernant les sauvages, je ne puis rien vous raconter qui ressemblerait aux actes ou aux paroles d'un Talleyrand ou d'un Machiavel. Ce sont des enfants de la nature absolument non dégrossis et sans fard. Mais c'est le meilleur moyen de les peindre tels qu'ils sont et vous me pardonnerez l'ennui que je pourrais vous causer.

Le montagnais considère la justice comme une institution plutôt malfaisante, et le juge, qu'il appelle *Cayêmite,* "celui qui a le dernier mot" ou encore, *Kaouéuasta,* "celui qui règle, qui tranche", comme un personnage très désagréable qui s'occupe beaucoup trop des affaires des autres et dont la mission est de peupler les prisons d'innocents. Et pour eux la prison prend un caractère mystique d'un ennui parfait, semblable aux limbes qui leur ont été décrites par le missionnaire: mais des *limbes* qui manqueraient totalement d'eau fraîche, et pour le sauvage le supplice le plus redouté est celui de la soif. Comme ils ne possèdent rien, ou à peu près, les contestations judiciaires entre eux arrivent rarement. Ils ont la tendance de les résoudre comme à la chasse, par la ruse.

La seule loi importante qu'ils ont, loi non écrite bien entendu, c'est celle qui concerne les vagues limites de leur terrain de chasse dans la forêt, terrain ordinairement localisé par une rivière et ses affluents. Là dessus, ils n'entendent pas badinage et bien des sauvages rapportés comme morts de faim dans les bois, ont dû subir une mort plus douce et voir leur existence terminée par une balle sortie du fusil d'un propriétaire ombrageux. La propriété de ces terrains de chasse qu'ils appellent "des chemins de chasse", se continue par hérédité, par vente ou échange; ils n'ont pas de transaction plus importante. Le tribunal qu'ils recherchent et dont ils acceptent toujours les décisions, c'est celui du missionnaire. Le Père Arnaud avait acquis sur eux une influen-

ce extraordinaire qu'il a toujours conservée parcequ'il ne les a jamais trompés. Que de contrainte et de soin il a dû apporter pour conserver cette réputation de véracité! Le sauvage est naturellement soupçonneux et souvent il tend des embûches à la Robe Noire pour le prendre en défaut, et le Père Arnaud craignait beaucoup l'astuce du Montagnais, aidée par les multiples sinuosités de sa langue dont les euphémismes prennent des formes déconcertantes. Que voulez-vous faire avec une langue qui traduit fil télégraphique par "broche à tricoter qui parle?..."

S'il leur faut se présenter devant le magistrat, ce qui arrive le plus souvent dans les causes de vente de boisson à des Indiens, ils le font avec une grande répugnance et l'idée bien arrêtée de ne pas dire la vérité. Des raisons d'hygiène ont fait abandonner la vieille coutume de baiser l'Evangile dans la prestation du serment. J'ai voulu appliquer la nouvelle méthode aux Indiens; mais on m'informa que le serment n'avait plus alors aucune importance pour eux et qu'ils mentaient sans croire se parjurer. Il fallut donc retourner à la vieille coutume et exiger un gros baiser sur le Saint Livre: mais alors que de contorsions et de feintes pour ne s'embrasser qu'une partie de la main, le pouce par exemple, au lieu de l'Evangile, et ensuite ils mentaient religieusement!

Ces causes de vente de boisson sont leur cauchemar, car elles peuvent tarir les rares sources qui leur fournissent les liqueurs enivrantes. Encore un exemple pour vous faire connaître la capacité de l'estomac du Montagnais et le désir féroce qu'il a de s'enivrer. Un soir un indien de la bande fut trouvé ivre-mort sur le rivage. Il était tellement ivre qu'il ne put être réveillé que 24 heures après au moyen de coups de fusil tirés près des oreilles. Nos lois fédérales font de l'état d'ivresse sur une "réserve" une infraction punissable par $10. d'amende au minimum ou un mois de prison. L'inculpé parut devant moi aussi pâle qu'un sauvage peut l'être, il se ressentait encore des effets de sa débauche: mais il semblait plutôt gai, car il savait que le facteur de la compagnie ne laisserait pas un bon chasseur comme lui aller en prison et perdre son année de chasse, pour une somme aussi minime. Je lui fis demander par un interprête sûr s'il n'avait pris aucune des liqueurs enivrantes connues, et toujours la même réponse: *Mawash*! Traduction montagnaise de la négation "non". Mais enfin, lui-dis je, ce n'est pas par l'opération de la grâce que tu t'es enivré comme cela; qu'avais-tu pris? "De la petite bière d'épinette!" fut sa réponse. Mais quoi, la bière d'épinette n'est pas enivrante, combien en avais-tu pris?—Huit gallons, me répondit-il, avec un gros éclat de rire, puis il ajouta: "Malade, camarade!" En effet, après renseignements pris, il fut constaté que ce

jour là il avait cassé le marché de gros de la localité et bu deux barils de quatre gallons chacun, avec le résultat que l'on sait.

N'étant pas médecin je ne saurais vous expliquer scientifiquement ce cas physiologique, mais d'un autre côté je ne voudrais pas vous laisser croire que j'essaie de vous abuser. Une explication qui me semble raisonnable est celle-ci: il entre du sirop de canne dans cette bière d'épinette et on y ajoute de la levure pour la faire fermenter. Il a pu arriver que sur la masse la fermentation du sucre a développé assez d'alcool pour stupéfier mon indien. Assez de sauvagerie, n'est-ce pas, et continuons notre route.

Douze milles plus bas nous arrivons à la rivière des Papinachois, autrefois fréquentée par une tribu sauvage qui a été massacrée ou absorbée par les Montagnais. De cet endroit à la presqu'île de Manicouagan nous nous trouvons en face d'une baie de 12 milles d'ouverture formée par la grande rivière aux Outardes. Les eaux de cette baie sont peu profondes et parsemées de larges bancs de sable qui découvrent à marée basse. C'est un endroit très redouté par les navigateurs, surtout lorsque le vent du sud-ouest souffle avec violence. L'apparence de cette nappe d'eau blanche d'écume, car la mer se brise sur tous ces hauts-fonds, ne présente pas un aspect encourageant. Aussi les petits bateaux comme les gros se hâtent de tirer au large. Cette péninsule de Manicouagan est le seul endroit de la Côte-Nord qui, à mon sens, se prêterait à la culture par son étendue, son sol et son climat. Située entre les deux fleuves qui s'appellent la Manicouagan et la rivière aux Outardes, elle forme une île presque parfaite puisque l'isthme qui la réunit à la terre ferme et sépare ces deux grandes rivières n'a qu'un mille de large.

Sa superficie est d'environ 75 milles carrés d'un sol alluvionnaire très riche et absolument plat. Un beau taillis en couvre toute l'étendue. Il se fait un peu de culture à la Pointe aux Outardes à l'Ouest, et à la Pointe à Paradis à l'Est. Il est maintenant établi que toutes les céréales mûrissent sur ce sol et cela doit être attribué au fait que la presqu'île étant entourée d'eau de toutes parts ou à peu près, les brises froides qui viennent de la Côte-Nord ont le temps de se réchauffer en passant sur l'eau.

La vue de ce petit établissement de la Pointe aux Outardes donne une impression de confort et vous attendrit. Les quelques bribes des Bucoliques qui vous restent dans la mémoire vous trottent de suite dans l'esprit. C'est un petit village canadien avec ses maisons proprettes et ses granges à l'arrière sises sur un terrain peu élevé qui domine la mer. Des champs soigneusement défrichés sont fréquentés par des troupeaux

de bestiaux et de moutons qui n'ont jamais entendu le sifflet de la locomotive ou la sirène d'un bateau. Après avoir parcouru des milles et des milles de côtes désertes, inhospitalières et souvent rébarbatives, le regard se repose agréablement sur ce site champêtre qui respire le bonheur et la tranquillité. En effet ce petit groupe agricole vit exclusivement des produits de sa culture. Il produit de la viande, du beurre et des œufs qu'il vend aux sauvages de Betsiamis et aux pêcheurs riverains. Si les communications étaient plus faciles on verrait surgir sur cette péninsule cinq à six grandes paroisses pleines d'avenir. Des communications seront-elles créées ? Voilà une question qui restera bien longtemps, je le crains, en face de son point d'interrogation ?

La province de Québec devra retirer dans un avenir peut-être rapproché des revenus considérables de ces deux sources d'énergie immenses encore à l'état latent dans la Manicouagan et la rivière aux Outardes. Cette Manicouagan a un cours de 500 milles et elle prend sa source sur le plateau labradorien, rempli de lacs, de marécages et de savanes, ce qui lui donne une masse d'eau considérable et constante. A son arrivée à la mer elle se rétrécit et passe à travers une muraille de pierre par une ouverture de 75 à 100 pieds, formant une belle cascade. En amont de cette barrière, par des temps pluvieux, elle a des crues de soixante pieds de hauteur en moins d'un jour. Il serait donc facile d'établir un barrage à cet endroit. La rivière aux Outardes, avec des proportions un peu plus modestes, est un duplicata de la Manicouagan et leurs chutes sont à environ un mille et demi l'une de l'autre.

Quand les prix du bois de chauffage et du charbon auront encore augmenté et seront devenus inabordables, ne serait-il pas du devoir du gouvernement de harnacher le million et quart de chevaux électriques qui dorment là improductifs pour fournir le calorifère nécessaire aux citoyens de Québec. Manicouagan n'est pas à 200 milles de Québec; on est parvenu à transmettre le courant électrique capté dans le Rhône jusqu'à Paris, un parcours de 200 milles: pourquoi n'en ferions-nous pas autant ici ?

Les débris charroyés par ces deux fleuves dont l'embouchure dans le Saint-Laurent est si rapprochée, après avoir formé la presqu'île dont je viens de parler, ont aussi formé un banc de sable de 15 milles de long par 4½ de profondeur. Lorsque les bâtiments à voile étaient plus nombreux, ces bancs de sable ont été le cimetière d'un grand nombre, surtout avant que le département de la marine eût fait ancrer un bateau-phare au large. Aujourd'hui que les bâteaux à vapeur ont remplacé les voiliers et que ces vapeurs suivent la côte Sud, ce

bateau-phare a été remplacé par une simple bouée: mais cette bouée est munie de palettes mobiles qui, actionnées par la lame, emplissent un réservoir à air qui donne le verbe à une sirène, la plus mal embouchée du monde; ses cris sont lamentables. Malgré cela, le pauvre marin à bord d'un petit yacht, par une nuit très noire et une mer houleuse, sillonnée par de sinistres lueurs phosphorescentes, goûte ce bruit comme une musique céleste. Il sait alors où sont les bancs du Manicouagan et le danger qu'ils représentent. Il pousse un peu la barre au nord et file le cœur content.

Sur l'une des montagnes qui avoisinent la Baie des Anglais, quelques milles à l'Est de Manicouagan, à 1,500 pieds de hauteur environ, on a cru découvrir la preuve qu'autrefois les eaux recouvraient toute la terre. Les constructeurs de la ligne télégraphique qui passe sur cette montagne ont dû en effet poser les poteaux dans un banc d'huîtres très épais et de plusieurs arpents d'étendue. On en a conclu de suite que les eaux ont dû recouvrir il y a plusieurs siècles les sommets de cette région, mais seulement la science ne s'est pas encore prononcée.

De cet endroit à Godbout, une distance de 36 milles que nous allons parcourir très vite, car elle est absolument inhabitée, les Laurentides se rapprochent de la mer et tombent à pic dans l'eau. Je pourrais comparer cette côte à celle qui se défile de la Malbaie à l'entrée du Saguenay. Il n'y a que deux petits hâvres, St-Pancras et St-Nicholas, de simples coups de hache dans la montagne unie, mais qui peuvent abriter de petits bateaux. Dans St-Pancras j'ai vu plusieurs épitaphes qui ne recouvraient pas de tombeaux; des noms de Québecquois écrits en peinture noire sur les rochers du rivage. Obligés de se réfugier là par le gros temps, ils ont craint d'y mourir d'ennui et se sont éternisés de cette façon. Cette longue côte est cependant habitée pendant la saison du saumon. La plupart des pointes portent une tenture pour capturer ce riche poisson. Les licences sont accordées par le gouvernement à des prix peu élevés et les bénéfices sont considérables, ce qui permet à plusieurs familles de vivre d'une façon aisée. Quelques-unes de ces pêches à saumon donnent un revenu net de $1000. par année pour un travail d'un mois et demi; mais il convient d'ajouter que c'est l'unique ressource de la région, ce qui explique son peu de développement.

Godbout, peuplé d'une vingtaine de familles, est une jolie baie formée par la rivière du même nom, une des plus belles rivières à saumon du pays. Les locataires de cette rivière sont de riches citoyens de Montréal qui traitent fort bien la population, leur donnant de beaux salaires et une assurance sur la vie de $1000. pour chaque chef

de famille. Avec un peu de pêche à la morue et au hareng l'automne, et la chasse l'hiver, ils vivent dans une jolie aisance. Cet enfoncement dans la montagne rocheuse est bordé d'un rivage de sable magnifique qui, s'il était plus rapproché des centres, deviendrait bientôt une place d'eau très fréquentée. La pêche à la truite de mer est abondante dans l'estuaire de la rivière. Mais les belles choses ne durent pas longtemps sur cette Côte-Nord et il nous faut encore compter avec une montagne rocheuse qui tombe à pic dans la mer, et qui s'appelle dans le langage du pays les "mornes de Godbout". et s'étend jusqu'à la Pointe-des-Monts sur un parcours de 10 à 11 milles. A ce dernier endroit la montagne s'abaisse et la côte, qui jusque-là se dirigeait au Nord-Est, tourne brusquement et file franc Nord. Souvent il arrive qu'en bateau à voiles vous descendez jusqu'à cette pointe vent arrière, avec le vent d'Ouest, mais en tournant la pointe c'est une autre chanson, souvent c'est le vent du Nord qui soufflera et il vous faut louvoyer. Un autre inconvénient peut vous attendre: un calme plat. Or, comme le courant à cet endroit suit toujours la même direction et traverse le fleuve en diagonale vers le Cap-Chate, vous pouvez subir l'ennui de vous rendre sur la côte Sud au lieu d'atteindre la Côte-Nord, le but projeté.

Au sujet de cette Pointe-des-Monts, munie depuis 1854 d'un phare magnifique mais qui auparavant fut la terreur des marins, disons en passant qu'il y a des centaines et des centaines de matelots enterrés dans les anses qui dentellent cette pointe. Il s'est élevé aussi dans le passé, une discussion sur la provenance de ce nom. Les uns l'appelaient Pointe-des-Monts parceque, en effet, les Laurentides finissent là pour ne se remontrer qu'à l'Est de la rivière Moisie, et d'autres disaient Pointe-de-Monts parceque, prétendaient-ils, elle aurait été dénommée ainsi en mémoire de M. de Monts, l'un des fondateurs de la colonie *. Ces derniers appuyaient leurs prétentions sur le fait que le cap qui lui fait face sur la Côte Sud s'appelle Cap-Chate, en l'honneur du commandeur de Chates. Malgré toute l'ingéniosité de cette étymologie historique, je suis porté à me ranger tout de même à la première appellation qui est au reste la seule reconnue de notre peuple et qui explique bien ce point géographique de nos Laurentides.* Mais voici la Pointe-des-Monts dépassée, et nous entrons dans le golfe Saint-Laurent. Ici, la rive Nord s'éloigne directement vers le septentrion jusqu'aux Sept-Isles. A Pointe-des-Monts, le fleuve a bien 31 milles de large, mais aux Sept-Iles il y a près de 75 milles d'une rive à

* La provenance de cette désignation a été traitée au long dans le Bulletin de la société de géographie, février 1910.

l'autre et il faut un temps bien clair pour apercevoir le sommet des Chic-Chocs, montagne qui forme l'arête de la Côte-Sud.

Nous passerons rapidement de la Pointe-des-Monts aux Sept-Isles, malgré que cette partie de la côte contienne des endroits fort intéressants. Je ne me permettrai qu'une simple digression pour illustrer le principe que le bonheur est bien là où on sait le trouver.

A Baie-des-Rochers il y a un chantier considérable où 250 hommes coupent du bois de pulpe pour un grand journal de Chicago. Au dernier voyage du "Montcalm" dont je faisais partie, nous est arrivée de Baie-des-Rochers une femme qui avait passé l'hiver aux chantiers et qui retournait en son pays de Mille-Vaches. Je crus devoir lui offrir nos condoléances sur les ennuis qu'elle avait dû éprouver dans cet endroit isolé, en pleine forêt et loin de toute communication. "Pas tant que cela, me dit-elle vertement, nous avions de bonnes provisions, du bon sirop, des pommes sèches et du raisin pour faire des tartes et les jeunes gens, qui avaient presque tous des *ruine-babines*, nous faisaient de la musique le soir". Certainement que ce mot ruine-babines va vous désorienter et vous allez vous demander: est-ce un instrument de supplice ou une musique ? Les deux à la fois, mesdames et messieurs, et lorsqu'on veut parler dans les termes, ça s'appelle "musique à bouche."

Enfin nous allons entrer dans cette belle et grande baie des Sept-Isles, où il n'y a réellement que six îles, la Manaouine, le Carroussel, les deux Basques et les deux Boules. Mais ne chicanons pas sur les mots, car si vous avez été rudement secoués par la mer du large dans un petit yacht vous êtes fort heureux de vous trouver sur une mer paisible et dans un hâvre de tout repos.

Ce hâvre des Sept-Iles est un des plus beaux du monde entier, paraît-il, et toute la flotte de guerre de la Grande-Bretagne pourrait s'y loger à l'aise. Ses proportions sont si vastes que la nature seule peut s'en donner de pareilles. Quelques chiffres vous feront mieux comprendre. Le hâvre des Sept-Isles a 30 milles de circonférence. On y trouve des profondeurs de 24 brasses et d'autres de deux brasses. Au mois d'août des troupeaux de baleine choisissent ce hâvre pour alcôve et viennent y faire leurs amours au grand effroi des pêcheurs qui, par hasard, se trouvent en petites barges sur la baie dans le voisinage de ces couples encombrants.

Les six îles que je vous ai mentionnées tantôt forment une ceinture au large de cette baie et la mettent à l'abri de la grande mer tout en laissant des passes assez larges et profondes pour l'accès des navires

de tous les tonnages. Le fond de la baie est bordé par un banc de sable magnifique sur lequel est érigé le village avec sa population de mille âmes sans compter les cinq à six cents Montagnais qui occupent des maisonnettes et viennent tous les ans y paser les mois de juillet et août pour y fair leur mission et vendre leurs pelleteries. Je vous avais presque promis de ne plus vous parler de sauvagerie mais en pays sauvage il est bien difficile d'ignorer la question principale. Tout comme ceux de Betsiamis, ces sauvages font de bonnes chasses qu'ils vendent bien et ces deux mois sont pour eux un pique-nique continu. Le chef a une maison à deux étages où il vit avec sa nombreuse famille et possède, sauf votre respect, un piano qui fait l'admiration de la tribu. Le pauvre instrument en a vu de toutes les couleurs et, si personne ne sait jouer du piano, tout le monde en joue cependant. Ses vénérables restes n'ont encore rien perdu de leur gloire.

La principale fête des Montagnais qui se célèbre lorsque toute la tribu est sortie du bois, c'est la danse du Macoucham. Elle a bien le caractère sauvage et puéril de ces enfants des bois. Cette danse a ses rites quasi religieux et commence par un festin dont l'unique mets est de la moelle. Durant l'hiver, les Sauvages conservent soigneusement tous les gros os à moelle des caribous qu'ils abattent et ils les descendent à la mer avec eux. Au jour fixé, chaque famille apporte ses os et les fait chauffer jusqu'à ce que la moelle en sorte librement, et ces espèces de chandelles qu'on en retire sont mangées dans une béatitude parfaite. Par comparaison et pour eux les foies gras ne seraient qu'un plat de rebut. Quand tout le monde est repu il faut danser le fameux *Macoucham.* Au préalable, on vide la maison de tous ses meubles, sauf le poêle, ordinairement un poêle à deux ponts placé au centre de l'appartement. Les invités, quand il y en a—c'est un titre qui ne s'obtient pas facilement—et les principaux de la tribu, s'asseoient sur le plancher, le dos au mur tout autour de l'appartement. Dans un coin, trônent, sur le plancher pareillement, le musicien et sa musique. Le musicien est toujours un vieux sauvage qui a bien les cheveux longs et touffus de l'artiste, mais qui ne s'est pas débarbouillé depuis plusieurs semaines. Il se croit obligé d'augmenter sa laideur déjà fort considérable par un air de suffisance d'un ridicule achevé. Sa musique est une espèce de tambour de basque consistant en des cercles de bois sur lesquels est fortement tendu un morceau de peau de caribou, spécialement préparé, qu'il tient de la main gauche. Sa main droite est armée d'un petit maillet en bois de bouleau au manche assez long, et terminé par une partie large, mince et très flexible qu'il tient entre le pouce et l'index. Il promène ce maillet de haut en bas sur la peau tendue en lui faisant

produire des petits sons secs et saccadés d'une uniformité complète, mais assez ennuyante pour faire hurler les chiens. Y a-t-il de la musique dans ces sons de crécelle? Mes moyens musicaux ne me permettent pas de donner une réponse. Toujours est-il que cette mélopée, parfaitement ennuyeuse, épanouit les figures, fait briller les yeux, vibrer les souliers de caribou sur le plancher: il y a de la joie dans l'air.

Je vous ai bien placé une petite partie de la tribu assise à plat autour l'appartement, mais les autres? Dehors tout simplement. Les plus chanceux, ceux qui sont vis-à-vis les ouvertures, portes ou fenêtres, les meublent complètement de leurs faces noires, du haut jusqu'en bas, à l'instar d'un rideau couleur de café brûlé. Le tambour de basque bourdonne depuis quelque temps, les pieds s'agitent, mais la danse ne commence pas. Il y a des blancs, voyez-vous, et c'est intimidant de danser devant ces gens. Vous pensez aussi qu'on attend que le gros poêle qui occupe le milieu de la chambre soit enlevé pour commencer à danser, mais c'est là où vous n'y êtes pas. Ce poêle est un organe essentiel, comme vous allez le voir tantôt. Le musicien, lassé de son peu de succès, accélère ses coups de maillet et les accompagne de sons gutturaux. Il n'y a plus moyen de résister à tant de charmes et un jeune Buck, bâti en Hercule, noir comme de la suie et avec la réputation d'être le plus mauvais sujet de la tribu, s'élance dans la place et se met à tourner autour du fameux poêle par petits bonds, frappant fortement le plancher, tantôt du pied droit, tantôt du pied gauche, et se déhanchant de façon à porter son corps dans le même sens que ses pieds, le tout accompagné de hé! hé! qu'il tire si profondément de ses poumons qu'ils nous semblent venir de la cave. Il n'est pas longtemps seul, et un autre jeune faraud ira se placer immédiatement derrière lui et copiera scrupuleusement tous ses gestes en les exagérant si possible. Le troisième, la troisième plutôt, sera ordinairement une sauvagesse âgée, bâtie en veuillotte de foin, avec un grand crucifix d'argent sur son immense poitrine. La mode veut qu'on mette ses poings sur ses hanches, mais elle copie exactement tous les mouvements des hommes, sauf que ses hé! hé! sont plus aigus. C'est le pauvre crucifix, lui, qui en danse une sarabande sur son vaste emplacement! Et alors la danse s'organise complètement: un homme, une femme, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le cercle remplisse bien tout l'espace libre. Un invité qui veut passer pour avoir un peu de savoir-vivre, doit participer à la danse. J'en fis l'effort avec l'effet le plus désastreux et je passai pour être d'une gaucherie parfaite. Tout au contraire, mon cuisinier, un

petit bossu, grand disciple de Bacchus, qui avait trouvé moyen de faire plusieurs libations avant la veillée, eut un succès fou.

Cette musique si monotone, cette danse si ennuyeuse hypnotisent les Montagnais. Les yeux deviennent hagards, les gestes s'accentuent, et ils feront le tour du poêle à la queue leu leu jusqu'à épuisement. En les considérant je songeais qu'autrefois le poêle à deux ponts a bien pu être un pauvre captif attaché au poteau de torture. Tous ces grands mouvements ne s'exercent pas sans la conséquence naturelle: ils deviennent tout en sueur. Alors l'odeur de sapin et de fumée assez tolérable qui existait à l'origine se transforme en une odeur *sui generis* qui n'a rien de celle de la rose, et ce qui vous reste à faire, c'est de vous enfuir. Aux petites heures du jour, vous entendez encore le bruit du tam-tam et les hé! hé! du Montagnais.

Les Montagnais ne font pas que de la danse, ils font aussi leur mission avec beaucoup d'assiduité et une grande dévotion. A eux se joignent souvent des Nascapis de l'intérieur trop endettés aux postes de la Baie d'Hudson qui viennent vendre leurs pelleteries aux marchands de la côte et se donner un peu de bon temps. Vous les reconnaissez à leurs cheveux plus longs et plus mal peignés que ceux des Montagnais, mais surtout à leurs vêtements. Ils ne portent pas de linge; de la peau de caribou partout et toujours. Pour le pantalon et l'habit ils gardent le poil et le portent à l'intérieur. Je dois vous dire que le mot *Nascapis* en montagnais veut dire "homme mal élevé", ou qui n'a pas d'usage. Vous pouvez vous douter de ce que ça peut être.

Plusieurs sont païens, mais d'autres ont été baptisés et font leur mission. Il y a quelques années un Nascapis fit une mission à *nulle autre pareille*. Le missionnaire le citait comme exemple aux Montagnais, signalait son assiduité, sa componction, sa piété. Mais un bon jour, par des mauvaises langues, il y en a partout, le Père apprit que son saint homme de Nascapis avait trois femmes dont deux avaient été laissées par lui à la hauteur des terres. Le Père, voulant conserver un si bon sujet, lui expliqua qu'il n'était pas en Turquie et lui proposa comme accommodement d'en choisir une, celle qu'il aimait le mieux, et de renvoyer les deux autres. "Non, non, répondit le Nascapis, je les aime toutes les trois et je les garde!" Il n'est pas nécessaire de dire que la mission en finit là.

H. SIMARD.

En terminant cette conférence, M. Simard a fait un éloge bien mérité de l'excellent ouvrage de M. le Chanoine Huard, *Labrador* et *Anticosti*, et a conseillé à ses auditeurs de lire ce livre qui contient une peinture exacte de la région.



Le Rapide des Cèdres.—Compagnie industrielle et utilisation des forces hydrauliques.

Quelques problèmes de la mer [1]

Les peuples antiques avaient tous leur imagination saisie par la majesté de la mer; ils étaient émus par ses grandeurs et par ses colères et elle les remplissait d'une certaine sacrée.—Ils considéraient l'océan comme l'état initial de la matière sortant du chaos et cherchant à s'organiser sous la toute-puissance divine.

Pour eux la mer était un profond mystère; ils n'avaient aucune connaissance de sa composition ni de ses abîmes, et n'avaient qu'une faible idée de ses habitants.

Aujourd'hui encore, bien que notre conception de l'océan soit différente de celle des anciens, il y en a peu qui ne sont pas impressionnés par la majesté de cette énorme masse d'eau.

"Ah! tout ce qu'on entend, ce qu'on voit, ce qu'on rêve,
Devant cet infini qui change incessamment!
Espérer qu'on l'embrasse est un enfantillage.
Bah! Dans la goutte d'eau luit tout le firmament.
Et tout l'océan chante au fond d'un coquillage."

(J. Richepin).

Il m'a été donné pendant près de deux mois, l'été dernier, d'être "plus particulièrement en communion et en contact avec les puissances de la mer" à la station biologique de St. Andrew, N. B.

Il m'a été agréable de me livrer, pendant ces deux mois de vacances, à l'étude biologique, physique et chimique de la mer.

L'objet plus spécial de mon voyage à la station Biologique était de déterminer la température, la salinité et la densité de l'eau de mer, recueillie en des lieux divers, à des dates, heures, et profondeurs différentes.

L'étude systématique de la mer ne date guère que d'une cinquantaine d'années; jusqu'à cette époque, on avait sur la vie de l'océan des idées tout-à-fait erronées. On prétendait qu'à partir de quelques

---

[1] Résumé des conférences donnés à l'Université Laval sur l'océanographie, par M. l'abbé Alex. Vachon, professeur de Chimie.

centaines de mètres, à cause de l'absence de la lumière solaire qui ne pénétrait plus l'élément liquide, étant donné la température glaciale et la pression énorme qui existaient dans les profondeurs océaniques, la présence d'êtres organisés était impossible.

Aujourd'hui, grâce aux perfectionnements des engins de pêches et aux progrès considérables de l'Océanographie, la mer a été fouillée dans toutes ses profondeurs. Parmi les nombreuses expéditions océanographiques, mentionnons celle du Challenger dirigée par le savant Wysely Thompson accompagné de Buchanan, de MacClear, de Moseley; celles du "Travailleur" et du "Talisman" en France et enfin les fameuses croisières du Prince-Monaco sur "L'Hirondelle", puis sur la "Princesse Alice".

Grâce aux multiples et minutieuses observations qu'on y a faites, il est acquis que la vie existe partout dans la mer, à la surface, dans les eaux intermédiaires et jusque dans les abîmes.

La vie terrestre est rare et clairsemée; l'air où l'oiseau ne fait que passer, n'est pas habité, seule la superficie des continents est peuplée, tandis que l'océan fourmille de vie dans l'épaisseur de sa masse.

Deux mètres cubes d'eau pris dans la mer Baltique, ont fourni, après filtrage, un résidu organique composé de près de six (6) millions d'organismes végétaux ou animaux!

La répartition des organismes dans la mer dépend, comme tout phénomène naturel, d'une foule de conditions: mouvement des eaux, nature du sol sous-marin, profondeur, lumière, température, salure, pression et autres encore. Chacune de ces conditions doit être étudiée à part. L'ensemble des êtres océaniques, animaux ou végétaux, se classe en trois grandes catégories: le Bensthos, le Nekton qui est l'ensemble de tous les animaux vivant à toutes les profondeurs et se mouvant de leur propre gré comme la plupart des poissons, des reptiles et des cétacés.

Enfin le Plankton, constitué par des êtres qui flottent dans l'océan indépendamment de leur volonté, livrés sans résistance aux conditions physiques et mécaniques de la mer.

Comme le *plankton* est la nourriture des poissons, il faut en faire une analyse qualitative et quantitative; et c'est à ce travail que se livrent les biologistes des stations océanographiques.

La composition du sol sous-marin peut avoir une influence sur les organismes vivants; c'est pour cela qu;on fait des dragages. La drague possède une sorte de râcloir qui traîne sur le fond et en détache les aspérités. Les animaux ramenés pêle-mêle avec la vase du fond

sont souvent détériorés; il faut passer tout cela au tamis; après la capture, le triage commence. Les échantillons organisés sont mis dans l'alcool ou la formaline, classés, étiquetés; un numéro indique la profondeur, le point de l'océan où ils ont été recueillis, l'heure du dragage......etc......

Comme il est impossible de faire l'étude de l'océan entier, ceux qui se livrent à l'hydrographie, choisissent certains points, soigneusement répérés et appelés stations, déterminés par un numéro d'ordre.

Lorsqu'on choisit une station, on cherche la profondeur de l'eau à cet endroit, on ramène du fond plusieurs échantillons de sol par le dragage ou par le tube de sonde; à des intervalles de dix ou quinze mètres, on fait la pêche du *plankton*, on récolte des échantillons d'eau dont on détermine soigneusement la température. La température de l'air ambiant, l'heure et le temps sont aussi notés dans un carnet.

La première opération consiste à mesurer la profondeur. Bien que l'*océanographie* ne date que d'une soixantaine d'années, les études sérieuses pour déterminer la profondeur de la mer et faire une carte du relief sous-marin datent de 1835. Auparavant, les besoins de la navigation faisaient donner des coups de sonde, mais par faibles profondeurs seulement. La mer d'Azof fut sondée en 1696 par les Russes, la Baltique en 1710, la mer Blanche de 1798 à 1801. Pour de grandes profondeurs on continuait aussi infructueusement à ajouter les longueurs de lignes aux longueurs de lignes. Quoi qu'on fit on n'arrivait pas au fond de la mer, ou, si on y parvenait, on n'en avait pas la certitude. On cite d'effroyables sondages. Le lieutenant Parker, de la marine des Etats-Unis, dévida en vain 50,000 pieds de corde!

En apparence, rien de plus simple qu'un sondage; rien de plus difficile en réalité.

Pour mesurer une faible profondeur, on prend une corde divisée en mètres et en fractions de mètres. A la corde on attache un poids, on immerge, on laisse filer...; quand la corde cesse d'être entraînée, on compte le nombre de mètres immergés. Or, s'il s'agit d'une grande profondeur et qu'on opère de la même façon, jamais la corde ne s'arrêtera; elle ne cessera pas de descendre, on ne trouvera jamais le fond.

Cependant le fond existe et le plomb de sonde, comme tout corps lourd soumis à l'action de la pesanteur au sein de l'eau, doit descendre jusqu'à ce qu'il rencontre le sol ferme. La ligne de sonde, plus ou moins rugueuse, subit de la part de l'eau un frottement et ce frottement est d'autant plus énergique que la surface flottante est plus grande, c'est-à-dire que la corde est filée sur plus de longueur. On dirait qu'il en est comme si, à mesure que descend la ligne, elle était retenue

par un nombre de plus en plus considérable de mains invisibles, chacune très faible, mais que leur nombre, s'accroissant avec la distance, finit par rendre excessivement puissantes, de sorte qu'elles parviennent à équilibrer, puis à surmonter la tendance à la descente communiquée par le poids à la corde. L'extrémité de cette dernière s'immobilise, tandis que le haut descend toujours entraîné par son propre poids; la ligne se pelotonne sur elle-même entre deux eaux et on peut désormais en envoyer indéfiniment. Si, pour diminuer le frottement, on prend une corde de faible surface, c'est-à-dire fine, elle sera peu résistante; chargée d'un faible poids elle s'arrêtera encore plus tôt et lestée d'un poids pesant, elle cassera. Si l'on choisit une corde ayant un diamètre plus grand pour soutenir le poids, sa surface augmentera, il en sera de même du frottement, magré la surface, il y aura encore arrêt ou rupture. On se trouve donc en présence d'un véritable dilemme; de quelque manière qu'on procède, grosse corde ou corde fine, poids très pesant ou peu pesant, on n'arrive pas au fond.

Ce n'est pas tout: même à des profondeurs moyennes, on perçoit mal ou on ne perçoit pas le choc d'arrêt brusque indiquant la fin du sondage. Le poids repose sur le sol et comme rien n'en avertit on continue à filer de la ligne.

Puis sur son parcours, entre la surface et le fond, la ligne traverse des zones superposées de courants qui lui communiquent une courbure variée, ce qui augmente sa longueur et fausse par excès la profondeur déterminée.

Le bateau à bord duquel s'exécute le sondage demeure ou s'efforce de demeurer au même point de l'océan, néanmoins il monte et descend avec la lame et communique des secousses brusques à la ligne. Celle-ci résiste à cause du frottement exercé par l'eau; si les secousses sont trop fortes, elle casse.

Il y a donc quatre causes d'erreur à corriger.

Aimé, professeur à un lycée d'Alger et qui, pendant longtemps est resté ignoré, résolut les quatre difficultés du sondage. Pour lignes il prit des tresses de soie, très fortes, quoique très minces et très peu rugueuses; d'un diamètre de quatre à cinq millimètres, elles pouvaient supporter sans se rompre un poids de 40 kilogrammes. Il en attachait plusieurs bout-à-bout d'un diamètre de plus en plus fort, les plus solides étant les plus proches de la surface. Un dispositif permettait de se débarrasser à volonté du poids ajouté, au moyen d'un messager (petit cylindre de métal, descendant sur la corde) qui le détachait.

Afin d'avertir de l'arrêt contre le fond et d'amortir les secousses, un système de cordage roulant sur trois poulies et muni d'un autre

poids installé le long d'une vergue, servait de régulateur de tension. Enfin la finesse même de la ligne la faisait mieux résister aux courants sous-marins. Une petite cavité remplie de suif pratiquée à la base de l'appareil à échappement, maintenant le poids pendant la descente, rapportait un échantillon du sol et en même temps la complète certitude qu'on avait bien réellement touché le fond.

Perfectionné en 1854 par l'américain Brooke, ce sondeur servit dans la suite aux expériences de Mitchell, et l'on fut alors assuré d'atteindre toutes les profondeurs.

On demande quelquefois à quoi servent les sondages des grandes profondeurs. Chaque fait physique est intéressant par lui-même; il forme un jalon destiné à se réunir tôt ou tard à d'autres, pour nous conduire à quelque vérité utile. L'importance des grands sondages a déjà été justifiée par les indications qu'ils ont fournies lors de la pose des câbles sous-marins, et notamment quand on a posé le câble transatlantique.

Quand un sondage soigneux a renseigné l'hydrographe sur la profondeur exacte de la mer en un point donné, n'allez pas croire que sa tâche est terminée. Au contraire elle ne fait que de commencer. Par le sondage il a retiré un échantillon de l'eau de mer au moyen de bouteilles spéciales adaptées à la ligne de telle façon qu'elles puissent recueillir l'eau des différentes couches océaniques. Il lui faut alors s'enquérir de sa température, de sa nature, de la proportion relative des sels de même que de sa densité.

Il serait oiseux de dire qu'avant l'invention du thermomètre, il fut bien difficile de se renseigner sur la température des eaux de la mer.

Cependant Aristote qui n'avait d'autre outil, d'autre instrument que sa merveilleuse intelligence, déclara que les eaux superficielles de la mer étaient plus chaudes que les eaux profondes, et il eut raison.

Les premières déterminations et mesures ont été faites, en 1706, dans la Méditerranée, par l'Italien Marsigli. L'on sait que la température superficielle de la mer varie selon les saisons et d'autant que le climat atmosphérique subit de plus grandes transformations.

La distribution de la température en profondeur est un peu plus compliquée. L'expérience prouve que l'eau soustraite aux variations de climat, c'est-à-dire l'eau des profondeurs, possède une température régulière et uniforme.

Comme les variations atmosphériques sont diurnes, annuelles et séculaires, on trouve en allant de la surface vers le fond, d'abord des couches dont la température varie dans le cours d'une journée. Puis à mesure qu'on descend, on trouve d'abord une couche, limite

des variations diurnes, puis une autre plus profonde, limite des variations saisonnières; et plus bas encore, une couche limite des variations séculaires.

Observons que la chaleur que l'océan a accumulée pendant le jour et pendant l'été est rendue à l'atmosphère pendant la nuit et pendant l'hiver: la mer est un régulateur de température et on explique ainsi la douceur régulière des climats marins.

En jetant un coup d'œil sur les déterminations de température que nous avons faites l'été dernier, nous constatons qu'à partir de quelques mètres de la surface, l'eau se réchauffe graduellement à mesure que l'été avance et nous avons trouvé à la fin de juillet, dans la Baie de Fundy, que l'eau ne marquait que 4.9 C. à la profondeur relativement petite de 180 mètres. La température, à cette profondeur, était beaucoup plus élevée au mois d'octobre.

D'après les analyses qui ont été faites sur un grand nombre d'échantillons d'eau de mer, on peut conclure qu'il y a dans un kilogramme d'eau de mer à peu près 35 grammes de substances minérales réparties dans la proportion suivante:

Pour 1000 grammes:

Sodium, Na	10,722 gr.
Magnésium, Mg	1,316 "
Calcium, Ca	0,420 "
Potassium, K	0,382 "
Chlore, Cl	19,324 "
Sulphate, S. O. 4	3,696 "
Chlore, Cl	19,324 "
Carbonate, C. O. 3	0,074 "
Brôme, Br	0,066 "
	35,000 gr.

Pour récolter des eaux profondes, on a imaginé un grand nombre de systèmes de bouteilles. Il importe, lorsqu'on recueille des échantillons d'eau, d'en obtenir toute une série verticale dont chacun soit aussi rapproché que possible du précédent. On aura à comparer les caractères des échantillons de cette série avec ceux des échantillons appartenant à une autre série verticale voisine afin d'en conclure l'équilibre des couches d'eau entre les différentes localités étudiées. La bouteille Richard est celle dont nous nous sommes servi pour

puiser des échantillons d'eau. Elle est constituée par une enveloppe métallique cylindrique ouverte à ses deux extrémités afin qu'à la descente l'eau la traverse de part en part.

Cette bouteille que l'on bascule par l'envoi d'un messager, effectue une fermeture hermétique et rapporte un échantillon de l'eau recueillie.

On peut par un seul messager envoyer de la surface fermer toutes les bouteilles attachées en série verticale au fil de la sonde. Tous ces échantillons sont mis dans des flacons étiquetés et analysés au laboratoire.

Il nous reste à dire un mot de la densité de l'eau de mer, qui est le rapport entre le poids de l'unité de volume de cette eau et le poids du même volume d'eau distillée.

Comme les corps changent de volume selon la température, il convient de fixer les températures de l'eau de mer et de l'eau distillée choisies pour opérer les mesures.

La méthode la plus simple pour prendre une densité consiste à opérer à la température de 0°, celle de la glace fondante, qui, pratiquement, est d'une grande commodité. Il n'est aucun physicien qui ne sache combien il est difficile d'entretenir une température autre que celle de 0°. On emploie la méthode du pycnomètre; on place l'instrument plein d'eau de mer dans la glace; on établit la coïncidence exacte du liquide avec le trait d'affleurement, et, dès que le niveau est devenu permanent, on pèse. On a préalablement exécuté la même opération avec de l'eau distillée; on divise ces deux nombres l'un par l'autre et on obtient la densité.

La densité normale caractérise l'échantillon en soi d'une façon statique, mais elle ne saurait élucider le rôle dynamique que jouait cet échantillon au sein de l'océan à l'endroit où on l'a recueilli dans les conditions où il se trouvait au moment où il était actif. Il y possédait une température particulière qui a été mesurée par le thermomètre à l'instant de la récolte et, s'il a été pris dans la profondeur, un volume différent de celui qu'il présentait pendant qu'on mesurait sa densité puisqu'il était comprimé sous le poids d'une colonne d'eau correspondant à la profondeur. Ces deux corrections se font au moyen de tables dressées à l'avance.

L'*océanographie* est importante au point de vue théorique et au point de vue pratique. La géologie est l'océanographie du passé et pour la connaître réellement, scientifiquement, il faut procéder avec méthode, du présent au passé, de l'océan d'aujourd'hui à l'océan d'il y a des milliers d'années.

Au fond des mers s'élaborent sans cesse des roches et se déposent des terrains de sédiment qui formeront plus tard les sommets de hautes montagnes lorsque le noyau central terrestre se sera contracté davantage par le refroidissement, comme c'est au fond des mers éozoïques que se sont formées les masses énormes de nos montagnes.

D'après la théorie du refroidissement continuel du globe terrestre, la température des eaux de la mer devrait baisser sans cesse, mais le refroidissement des eaux s'opère avec une extrême lenteur puisque, depuis que l'on fait des déterminations, la température du globe n'a pas varié de la moitié d'un degré.

On peut donc se faire une faible idée du nombre incalculable d'années qu'il faudra pour que la température de la mer universelle soit au-dessous de zéro, à supposer qu'avant ce temps, Dieu ne précipite pas dans le néant toutes les substances matérielles.

Alors la terre, privée de cette force extraordinaire qu'est l'océan, ne changera plus. Cependant, d'ici à ce temps-là, on pourra faire de nombreux sondages, dresser des listes interminables de température, de salinité et de densité; une pléiade de savants pourraient passer leur vie à étudier les profondeurs marines, et malgré le nombre fabuleux d'années qui s'écouleront d'ici à la solidification complète de la mer, ils n'auraient pas assez de temps pour élucider tous les mystères de l'océan.

A. M. D. G.





Ce que rappelle le nom Murray-Bay

La Malbaie fut concédée par l'intendant Talon, le 7 novembre 1672, au sieur Gontier de Comporté. Un demi siècle plus tard, le 29 octobre 1724, le roi de France rachetait la seigneurie de la Malbaie pour une somme de 20,000 livres. L'acte d'achat qui réunit ce territoire au domaine de la couronne le décrit comme suit: "La terre, fief et seigneurie de la Malbaie, consistant primitivement environ en six lieues de front sur quatre de profondeur, joignant d'un côté à l'ouest aux terres des fermiers du Roy vulgairement appelées les fermes de Tadoussac, et ensemble avec les moulins à scies et à blé."

Cette vaste étendue de terre fut, le 27 avril 1762, concédée de nouveau par la couronne britannique en deux concessions, par l'entremise du général Murray: la partie est, (à partir du côté nord de la rivière Malbaie, à la rivière Noire, sur trois lieues de profondeur) *Mount Murray*, à Malcolm Fraser; la partie ouest, *Murray Bay*, à John Nairn, tous deux officiers distingués du 78e régiment écossais des Highlanders. La rivière Plate qui coulait au centre servit de borne aux deux voisins. Dès lors aussi, elle prit le nom de Murray.

Murray-Bay, Mount-Murray et Shoolbred, dans le district de Gaspé, sont les seules concessions en fief et seigneurie faites sous le régime anglais.

Avant la conquête, les seigneuries, quatre-vingt-dix fois sur cent, prenaient le nom de leurs premiers propriétaires.

Dans l'acte de concession de la seigneurie accordée à Malcolm Fraser, il est dit qu'elle sera connue sous le nom de Mount-Murray, à la demande même de Fraser.

Egalement, dans l'acte de concession de la seigneurie donnée à John Nairn, il est déclaré qu'elle recevra, à la demande de M. Nairn lui-même, le nom de Murray-Bay.

Ces deux braves officiers, en attachant le nom de *Murray* à leurs seigneuries voulaient honorer le général Murray, alors gouverneur de la colonie, qui leur avait fait ces concessions au nom du gouvernement anglais.

S'il est un nom anglais qui mérite le respect des Canadiens-Français, c'est bien celui de Murray. Ce général anglais nous combattit loyalement, puis lorsqu'il fut mis à la tête du gouvernement du pays, il fit tout ce qu'il put pour nous faire oublier que nous changions d'allégeance. Les lettres de Murray au gouvernement anglais montrent qu'il avait bien vite compris que la population de la colonie était loyale, honnête et industrieuse.

Le général Murray laissa le Canada en 1766. Il continua à servir son roi avec fidélité et bravoure. La mort de son frère le fit entrer à la Chambre des lords et il prit le nom de lord Elibank.

Un épisode de sa carrière militaire peint de façon éclatante l'honolabilité de son caractère.

En 1781, Minorque assiégé par le duc de Crillon, à la tête d'une puissante armée française et espagnole, était défendue par le général Murray ou plutôt lord Elibank.

Crillon, désespérant de prendre Minorque par les armes, fit offrir secrètement à son défenseur une somme d'un million de livres sterling pour la reddition de la forteresse.

Lord Elibank, insulté, répondit au duc de Crillon par la lettre vengeresse qui suit:

"Quand votre brave ancêtre fut invité par son roi à assassiner le duc de Guise, il lui fit la réponse dont vous auriez dû vous rappeler quand vous avez tenté d'assassiner l'honneur d'un homme dont la naissance est aussi illustre que la vôtre ou celle du duc de Guise.

"Entre vous et moi, pas d'autres rapports que les armes à la main. S'il vous reste des sentiments d'humanité, envoyez, je vous prie, pour vos malheureux compatriotes, nos prisonniers, des vêtements; mais qu'ils soient déposés au loin, car je n'entends pour l'avenir, avoir d'autres relations avec vous que les plus hostiles."

Le duc de Crillon eut assez d'esprit pour reconnaître son erreur et faire des excuses au fier et honnête Ecossais. Il lui écrivit:

"Monsieur,

"Votre lettre nous remet chacun à sa place et confirme la haute opinion que j'ai toujours entretenue de vous. Votre dernière proposition, je l'accepte de grand cœur."

Minorque finit par succomber, mais l'honneur de lord Elibank demeura sans tache.

Lord Elibank mourut à Beaufort, Sussex, en Angleterre, en juin 1794.

L'Angleterre reconnaissante lui a choisi un tombeau dans l'abbaye de Westminster. Il le méritait.

P.-G. Roy.

———

Commission de géographie

LES MÉCHINS.—LACS DE LA RÉGION DE L'ABITIBI

La Commission a tenu deux réunions, l'une, le 4 mai et l'autre le 8 juin, sous la présidence de M. Amos.

Etaient présents: M.M. Amos, L.-P. Geoffrion, J.-N. Miller, R. Rocher, J.-E. Girard, E. Normandeau, A. Bédard, T. Denis, Eug. Rouillard.

Le Bureau Géographique d'Ottawa ayant manifesté le désir de connaître la véritable orthographe qu'il convient de donner à une rivière et à un poste du canton Dalibaire, comté de Matane, la Commission, après examen, lui fait savoir que sur toutes nos cartes, ce cours d'eau est indiqué comme étant celui des *Grands-Méchins*, par opposition à un autre petit cours d'eau qui lui est parallèle et que l'on appelle les *Petits-Méchins*.

Ce nom géographique a été quelque peu torturé dans le passé. Ainsi, il y a une carte de Holland, en 1790, qui désigne ce cours d'eau par *Grand Ance de Mishto*; une carte de Bouchette, en 1815, l'appelle rivière *Grand Michaud*; même appellation sur une carte de Sax, en 1829. Depuis nombre d'années, ces dénominations fantaisistes ont été mises au rancart, et on leur a substitué celle de *Méchins*, qui est la désignation populaire dans le bas du fleuve.

Quant à l'origine de ce nom, elle est quelque peu douteuse. Selon une vieille tradition, toutefois, ce mot *Méchins* appliqué de nos jours à une anse, à un village et à deux petits cours d'eau du comté de Gaspé, servit dans le principe à désigner d'énormes rochers qui s'avancent au loin dans la mer, vis-à-vis du canton Dalibaire, et que les flots venaient battre avec fureur. Selon toute apparence, *Méchins* ne serait ici qu'une corruption du mot *Méchants*, par allusion, sans doute, à la mauvaise qualité de la mer en cet endroit.

Le ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries ayant mis sur le métier une nouvelle carte de l'Abitibi, la Commission a été priée

de dénommer une centaine de lacs et rivières de cette région. Comme tous les cantons de cette vaste région ouverte à la colonisation portaient déjà les noms des principaux officiers des régiments de Carignan qui servirent sous Montcalm, il fut décidé, séance tenante, de suivre la même marche pour les différents cours d'eau et d'imposer à ceux-ci les noms des sous-officiers des mêmes régiments. En conséquence, la nomenclature suivante fut dressée et acceptée:

Audisier—(lac), canton Duprat. De Alexandre Audisier, enseigne du régiment de LaSarre.

Boissier—(lac), canton Dufay. Au lieu du lac Okwanin. Dénommé d'après le commandant du vaisseau "Le Héros" qui amena à Québec, en 1756, neuf compagnies du régiment de La Sarre.

Berthelot—(lac), canton Duprat. Dénommé d'après un enseigne du régiment de La Sarre.

Beauclair—(lac), canton Duprat. Au lieu de Smoky. Dénommé d'après un capitaine du régiment de La Sarre.

Bellot—(lac), canton Montbray. Au lieu de lac Hub. Dénommé d'après un capitaine du régiment de Guyenne.

Brau—(lac), canton Rouyn. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de Royal-Roussillon.

Bonchamp—(lac), canton Carpentier. Dénommé d'après un capitaine du régiment de Berry.

Bonneau—(lac), canton Guyenne, Dénommé d'après un capitaine du régiment de Guyenne.

Chanel—(lac), canton Montbelliard. Dénommé d'après Joseph Chanel, sergent dans le régiment de La Sarre.

Cusson—(lac), canton Malartic. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de Béarn.

Dumas—(lac), canton Courville. Dénommé d'après un commandant de la Marine, durant le siège de Québec.

Failly—(lac), canton Dasserat. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de Berry.

Déguisier—(lac), canton Boischatel. Dénommé d'après un sous-lieutenant des grenadiers de la Reine.

Despériers—(lac), canton Boischatel. Dénommé d'après le chevalier Despériers, lieutenant du régiment de La Sarre.

Deblau—(lac), canton Cléricy. Dénommé d'après un capitaine qui garda les postes de Jacques-Cartier durant la campagne de 1759.

Desvaux—(lac), canton Dasserat. Dénommé d'après un capitaine du régiment de la Reine. Au lieu de Washuak.

Duchat—(lac), canton Aiguebelle. Dénommé d'après un capitaine du régiment de Languedoc. Au lieu de Abijévis.

Delaas—(lac), canton Dasserat. Dénommé d'après un capitaine du régiment de la Reine. Au lieu de Wuass.

Edme—(lac), canton Manneville. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de Guyenne.

Fouillac—(lac), canton Preissac. Dénommé d'après un commandant de bataillon dans le régiment de Berry.

Germain—(lac), canton Dufay. Dénommé d'après un capitaine du régiment de la Reine. Au lieu de Papitose.

Hector—(lac), canton Boischatel. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de La Sarre.

Hert—(lac), canton Dasserat. Dénommé d'après le sieur de Hert, capitaine aide major du régiment de la Reine. Au lieu de Kag.

Justonne—(rivière), affluent de la rivière Makamik, canton Languedoc. Dénommée d'après un lieutenant blessé au siège de Québec.

Langy—(lac), canton Chazel. Dénommé d'après un officier de troupe canadien. Au lieu de Kapiwaka.

Lenoir—(lac), canton Hébecourt. Dénommé d'après un capitaine du régiment de La Sarre. Au lieu de *Anjigamissis*.

Lassus—(lac), canton Duprat. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de La Sarre.

LaNaudière—(lac), canton Duparquet. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de La Sarre.

Licorne—(lac de la), canton Dufay. Nom du vaisseau qui portait à son bord Montcalm et Bougainville en route pour Québec, en 1756. Au lieu de Kishkabelec.

Massia—(lac), canton Dasserat. Dénommé d'après Joseph Massia, lieutenant du régiment de la Reine.

Montalais—(lac), canton Dufay. Dénommé d'après le commandant du vaisseau "Illustre" qui amena à Québec, en 1756, neuf compagnies du régiment Royal-Roussillon Au lieu de McAndrews.

Méritens—(lac), canton Duprat. Dénommé d'après un capitaine du régiment de La Sarre.

Rémillac—(lac), canton Duprat. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de La Sarre.

Rigaudière—(lac), canton Dufay. Dénommé d'après un commandant de la frégate qui portait à son bord le général Montcalm et son aide-de-camp Bougainville. Au lieu de Nakushk.

Reboul—(lac), canton Hébecourt. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de la Reine. Au lieu de Drybone.

Sillart—(rivière), canton Duparquet. Dénommée d'après un lieutenant du régiment de Berry, le sieur Sillart de Kermangui. Au lieu de Sills.

Seigia—(lac), canton Malartic. Dénommé d'après un capitaine du régiment de Béarn.

Trivio—(lac), canton Preissac. Dénommé d'après le lieutenant-colonel de Trivio, commandant du bataillon de Berry.

Prémillac—(lac), canton Carpentier. Dénommé d'après un lieutenant du régiment de La Sarre.

A la séance du 8 juin, sur demande qui lui en fut faite, la Commission a substitué le nom de Dorvilliers à celui de l'île aux Cochons, située sur le fleuve St-Laurent à l'ouest de l'île Dupas, pour cette raison qu'il se trouve dans le voisinage une seconde île connue sous la désignation d'île aux Cochons. On a également substitué le nom de *Dusablé* à celui de l'île aux Fesses, dans le fleuve St-Laurent, en souvenir de Marie-Anne Dandonneau du Sablé, femme de Pierre Gauthier de la Vérendrye.

E. R.





San Salvador

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

La capitale de cette petite république vient d'être dévastée de nouveau par une éruption volcanique.

La catastrophe s'est produite dans les journées du sixième et septième jours de juin, et la capitale ainsi que plusieurs autres villes environnantes ont été détruites.

Le Salvador est la plus petite des républiques de l'Amérique centrale. Elle compte une superficie de 34,000 kilomètres carrés seulement, avec une population de près de 2,000,000 d'habitants.

Au point de vue géographique, le Salvador est le prolongement du Honduras vers le Pacifique, avec le même mélange de montagnes et de hautes plaines; mais il s'en distingue par le grand nombre de ses volcans et la fréquence de ses tremblements de terre.

On ne compte pas moins de trente volcans dans ce seul pays. Ces volcans traversent de longues phases de repos, pendant lesquelles ils semblent éteints. Ils en sortent, comme au mois de juin dernier, par de formidables explosions accompagnées de projection de cendres et de matériaux solides qui brûlent ou écrasent tout sur leur passage.

La capitale, San-Salvador, bâtie au pied du volcan du même nom et forte d'une population de 70,000 habitants, a été jusqu'à nos jours huit fois renversée par des tremblements de terre. En 1854 et en 1873 la destruction a été totale comme aujourd'hui en 1917, mais la ville s'est toujours relevée avec rapidité.

C'est un riche pays que cette petite république que les volcans et les tremblements de terre bouleversent si fréquemment.

La situation géographique de la capitale est elle-même merveilleuse et le climat délicieux.

Son principal produit est l'*indigo,* dont la couleur est plus belle que celle de l'indigo du Guatemala ou du Bengale. Toutefois, cette culture est peu à peu remplacée par celle du café.

Ses richesses minérales sont aussi très importantes, mais assez peu exploitées.

La république de San-Salvador devint une colonie espagnole à partir de 1523. En 1821, elle secoua le joug de la métropole et s'organisa en république. Elle eut par la suite de nombreux démêlés avec ses voisins, mais finalement, en 1872, elle signa un pacte d'union avec les républiques de Guatemala, Honduras et Costa-Rica.



Les ruines de la guerre

Une mission américaine qui a visité la France et qui s'est rendue compte des ruines accumulées par la guerre, vient de publier un rapport sur son voyage.

Ce rapport indique tout d'abord que 750 villes françaises sont entièrement détruites et que 2,250 villes et villages, occupés par l'ennemi, doivent être plus ou moins endommagés.

La commission estime d'autre part que la destruction des propriétés publiques et privées peut être évaluée à 3 milliards 735,000,000 de dollars sur le théâtre occidental et à 2,250,000,000 de dollars sur le théâtre oriental de la guerre. La perte des navires n'est pas comprise dans ces chiffres.

Quant à la destruction des propriétés en Pologne, elle est estimée à 875,000,000 de dollars et à 300,000,000 de dollars dans les Balkans.

La mission américaine examine dans le même rapport la question de la participation des Etats-Unis dans la grande œuvre du relèvement des ruines causées à la France par la guerre.

Il faudra songer tout d'abord à reconstruire les édifices démolis, mais il faudra aussi renouveler l'outillage industriel, faute de quoi aucune renaissance économique du pays n'est possible.

De leur voyage, les industriels américains ont remporté l'impression générale que la France est "un pays où le remplacement de la main-d'œuvre par l'outillage mécanique s'impose comme nulle part ailleurs."

La mission considère en effet que le plus grand obstacle au rapide relèvement de la France réside dans la diminution de la main-d'œuvre. Elle évalue le manque d'effectifs à 1,500,000 hommes, sans parler de la diminution de rendement qui résultera de l'utilisation des mutilés. Quant à l'emploi de la main-d'œuvre féminine, elle le considère comme un expédient auquel on a recours pendant une période critique, mais qui entrave les progrès normaux de l'industrie.

Quels seront donc les besoins de la France en outillage mécanique, dont l'introduction doit résoudre l'angoissant problème de la main-d'œuvre ? Il est impossible de se prononcer en toute certitude. Il convient de tenir compte également de l'énorme dépréciation des machines qui provient de l'emploi pendant la guerre de la main-d'œuvre non expérimentée.

Toutefois, et à titre d'indication, le rapport calcule que l'industrie textile, à elle seule, aura besoin de machines pour une valeur de 75 millions à 100 millions de dollars. Il fait ressortir en outre que l'agriculture française devra faire venir 17,200 tracteurs, 125,000 charrues, 10,000 batteuses et un grand nombre de herses et autres outils agricoles.

L'intérêt que les Américains portent à la question montre une saine compréhension des conditions économiques internationales. L'avenir des Etats-Unis est en effet lié à celui des Etats européens. La prospérité d'un pays qui a une puissance d'exportation aussi forte que celle des Etats-Unis ne peut être soutenue que si ceux-ci restent les clients de l'Union. C'est, au reste, ce qu'a exprimé M. James A. Farrell dans un discours prononcé le 26 janvier dernier, à Pittsburg, devant le comité du commerce extérieur.





Société de géographie de Paris

PRIX ACCORDÉS

La Société de Géographie de Paris récompense chaque année les auteurs du meilleur travail sur la géographie des pays du Nord.

En 1912, la récompense alla à la Société de Géographie d'Helsingfors pour la deuxième édition de son magnifique *Atlas de Finlande.*

Cette année, la Société de Géographie de Paris a décidé d'accorder le prix Alexandre de la Roquette aux auteurs de l'*Atlas du Canada* qui a eu, comme l'on sait, deux tirages successifs, l'un en 1906, et le second, avec de nombreuses améliorations, en 1915.

Les deux géographes canadiens auxquels cette distinction a échu sont M. James White, sous-ministre de la Commission de Conservation, et M. J.-E. Chalifour, géographe en chef du ministère de l'Intérieur, à Ottawa.

M. James White a préparé le premier *Atlas du Canada* en 1906, et la seconde édition, complètement rajeunie et très soignée qui a paru en ces derniers temps, est l'œuvre de notre compatriote, M. Chalifour.

Le rapport de la Commission de Géographie de Paris, en date du 20 avril 1917, fait un grand éloge de l'œuvre de nos concitoyens.

Ce recueil, dit le rapport, fait le plus grand honneur à ceux qui en ont rassemblé les éléments.

"En récompensant une œuvre signée, à tour de rôle, par un descendant des deux nations qui ont fait du Canada, dans l'Histoire, ce qu'il est aujourd'hui, la Société de Géographie est heureuse d'envoyer son salut cordial à ce noble pays, plus que jamais cher à tous les Français."



A la même date, la Société de Géographie de Paris a décerné une médaille d'or—prix Conrad Malte-Brun—à M. John Finley, président de l'Université de l'Etat de New-York, pour son beau livre: *Les Français au cœur de l'Amérique.*

Le rapporteur de la Commission des prix, le baron Hulot, a rendu hommage, en ces termes, à l'œuvre du distingué écrivain américain:

Ecrit à Paris, où M. Finley faisait un cours à la Sorbonne, ce livre a paru aux Etats-Unis en 1915, et, grâce à l'excellente traduction que vien d'ent donner Mme Emile Boutroux, il est à la portée de tous les Français.

L'auteur qui retrace l'époque française en Amérique, ne s'est pas contenté de puiser aux sources les plus sûres, il a refait sur les pas de nos découvreurs les routes qu'ils ont frayées du Saint-Laurent et des Grands Lacs jusqu'au Golfe du Mexique et aux Montagnes Rocheuses.

Ces pages, émouvantes autant qu'instructives, sont écrites par un "descendant géographique des Français" qui passa son enfance dans Il'llinois, sur une terre imprégnée des souvenirs de nos premiers colons, et qui, dès le collège, sentit grandir en lui, à la lecture de Parkman, son amour pour la Nouvelle France.

Sous sa conduite nous parcourons la vallée du Mississipi, ce fleuve Colbert, le cœur de l'Amérique, que les Nôtres ont conquis; la plus belle et la plus fertile des parties qui composent l'Union, qui couvre en superficie les deux cinquièmes des Etats-Unis, que peuplent cinquante millions d'hommes, et qui garde partout la trace de notre passage. Il nous montre les villes édifiées sur l'emplacement de nos forts, les voies ouvertes sur nos pistes, il évoque le souvenir de Washington et de Le Gardeur de St-Pierre à Fort-le-Bœuf, de Washington et de Rochambeau à Yorktown, passe de La Salle à Lincoln, arrive à l'époque actuelle et note la part de nos savants dans le développement industriel de son pays, l'influence exercée par nos missionnaires, nos pionniers, nos écrivains, nos hommes d'Etat, par le génie de notre race dans l'accession d'un grand peuple aux idées et aux principes qui sont à la base des sociétés modernes. De là ces affinités qu'il explique, des liens de parenté qu'il révèle et détermine et qui viennent de se traduire par des actes et des paroles que le monde n'oubliera pas.

A ce point de vue, M. John Finley fut un précurseur. L'historien, le géographe, l'économiste, l'écrivain devaient attirer l'attention de votre Commission des Prix. L'homme a droit à notre reconnaissance.





Chronique géographique

L'Insulinde.—Cette expression, dit M. Machat, dans son Cours de Géographie, ouvrage hautement recommandable, signifie *Inde insulaire*, et désigne l'ensemble d'archipels situés entre l'Indo-Chine et l'Australie.

Ce terme n'est pas l'équivalent de celui de *Malaisie*, qui s'applique aussi à la presqu'île de Malacca. Il est tout à fait indifférent du terme *Australasie*, que l'on a adopté un peu arbitrairement pour désigner l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ces archipels dépassent en étendue 2 millions de kilomètres carrés (4 fois environ la France). Ils forment le plus vaste ensemble de terres insulaires connu, et contiennent la plus grande île du monde, Bornéo, qui a 700,000 kilomètres carrés.

***

Le "camping" au Canada.—On fait des efforts en France pour populariser ce que nous appelons ici le *camping*, c'est-à-dire la vie au *camp*, dans la forêt, et sur les bords des lacs.

M. le docteur G. Bardet écrit à ce sujet dans la *Renaissance*, revue parisienne:

"Le véritable pays du camping, c'est l'Amérique du Nord. Les Canadiens et surtout les Américains pratiquent d'une manière très régulière le vrai camping. Ils ont pour cela une excellente raison, c'est qu'ils possèdent de vastes régions encore sauvages, d'admirables forêts, des lacs innombrables et des montagnes à peine explorées, couvertes d'une végétation magnifique et remplies de gros gibier et même de fauves. La vie est dure aux Etats-Unis, les grands industriels, les grands financiers ou commerçants sont très riches, mais ils gagnent durement cette richesse, aussi constate-t-on chez les habitants de ce pays une tension nerveuse qui ne laisse pas de rendre l'existence fort pénible, de sorte que tous ceux qui peuvent s'échapper de temps en temps s'empressent d'aller, dans les régions sauvages, chercher la solitude, le grand air et surtout la vie libre, pour y oublier quelque temps les soucis et les complications de leur vie journalière.

C'est surtout au Canada que le *camping* a pris sa plus grande extension."

De fait, la vie au *camp* est très populaire dans notre pays et plus particulièrement dans la province de Québec. Il y a même sur les bords de nos nombreux lacs des installations somptueuses où les familles vont passer un à deux mois, soit au printemps, soit à l'automne.

Pour diminuer les frais de ces installations, on s'organise généralement en clubs, et ceux-ci louent du gouvernement un ou plusieurs lacs poissonneux sur les bords desquels on installe, les uns, des huttes en bois rond, offrant un certain confort et d'autres, plus fortunés, des chalets bien aménagés à tous les points de vue. D'autres se contentent de dresser une tente.

Dans notre province, il y a 400 à 500 de ces clubs pourvus de bonnes installations dans le voisinage de nos nappes d'eau.

La vie au *camp* est ici de plus en plus populaire. Tout le monde reconnaît qu'après un long séjour dans une ville, avec des occupations multipliées et souvent pénibles, c'est une heureuse détente pour l'esprit et le corps qu'un déplacement dans les conditions que nous venons d'énumérer. On retrempe ses forces, on respire à l'ombre des bois un air plus vivifiant, on se remet complètement des dures journées de travail.

***

Le renne sur la Côte-Nord.—Il y a près de quatre ans, nous signalions l'importation de rennes à l'île de Terreneuve.

C'était le docteur Grenfell qui s'était mis à la tête de ce mouvement et, pour l'aider, le gouvernement fédéral lui avait fait cadeau d'une somme de dix mille piastres.

Nous écrivions à la même époque que, puisque le gouvernenent canadien était en frais de générosité, il valait mieux placer ces rennes qui venaient de la Suède sur la côte nord du Saint-Laurent, qu'on viendrait ainsi en aide à une population pauvre qui manquait de bêtes de somme.

Cette proposition ne fut pas écoutée et tout le petit troupeau de rennes que l'on avait fait venir à grands frais fut installé sur la rive nord de l'île de Terreneuve.

Par la suite on fit savoir par les journaux que le troupeau en question s'était décuplé et que l'on comptait aujourd'hui près de 800 bêtes.

Ce n'était là malheureusement qu'une vaine réclame. Le troupeau de rennes installé sur l'île de Terreneuve n'avait fait que dépérir, et c'est à peine si l'on y compte actuellement 130 bêtes.

Le gouvernement canadien s'émut de cet échec et nous apprenons au dernier moment que l'on a songé cette fois à fixer le troupeau de rennes sur la côte nord du Saint-Laurent.

Dans cette intention, le gouvernement canadien a loué pour dix années un vaste terrain, d'une étendue de 11,673 acres, dans le canton

Marsal, comté de Saguenay, entre la baie des Homards et celle de Napetipi.

C'est en cet endroit que dans le cours du mois de juillet dernier, le troupeau de rennes de l'île de Terreneuve a été expédié.

Le Dr Grenfell est allé examiner lui-même le terrain et y a remarqué une grande plaine de mousse de sept milles de longueur sur deux milles de largeur. L'endroit, paraît-il, convient parfaitement puisque le renne se nourrit principalement de mousses et de lichens.

L'avenir dira maintenant quel succès l'on doit attendre de cette tentative. Si elle réussissait, ce serait sans aucun doute un grand appoint pour les populations de la Côte-Nord.

* * *

L'ILE SAINT-NICOLAS.—Il y a une petite île de ce nom dans le fleuve Saint-Laurent, en face de Caughnawaga.

On s'en est disputé récemment la propriété. Le gouvernement fédéral croyait qu'elle faisait partie de la réserve des Iroquois, et la réclamait pour ceux-ci. Le tribunal devant lequel la question a été portée a jugé que cette île avait été cédée à la province par l'acte de la Confédération en 1867, et que les autorités provinciales avaient conséquemment le droit d'en disposer.



LES VOCABLES SAUVAGES ENTRÉS DANS NOTRE LANGUE.—Dans un travail qui a été communiqué à la Société Royale du Canada, M. le sénateur P. Poirier étudie un certain nombre de mots sauvages qui se sont infiltrés dans le vocabulaire canadien, voire même dans le vocabulaire acadien.

Reconnaissons de suite toutefois que cette infiltration a été très restreinte et qu'en définitive notre bagage, en fait de mots sauvages francisés, est assez léger.

Nous avons: *atoca*, pour désigner la canneberge. En Acadie, on dit pomme-de-pré; *Achigan*, sorte de poisson d'eau douce; il y a même plusieurs rivières et lacs de ce nom; *Babiche*, sorte de lanière très étroite, taillée dans un cuir ordinaire. Ce dernier mot est surtout en usage dans notre province; *Batiscan*, nom donné à une rivière et à un village; c'est aussi un juron assez commun; *Boucane*, synonyme de fumée et que l'on croît être un mot caraïbe; *Cacaouis*, canard sauvage, mot d'origine abénaquise; *Gatte*, le seul mot en usage parmi les Acadiens pour désigner

l'alose; *God*, pour désigner le pingouin commun que l'on rencontre dans le bas du fleuve; *Hamac*, sorte de filet ou lit suspendu entre deux arbres, est passé dans la langue française; *Kayak*, sorte de canot, est un mot de provenance esquimaude; *Maskobina*, est le nom sauvage du sorbier; *Maskinongé*, gros poisson d'eau douce; nous avons un lac, une rivière et un comté de ce nom; *Micouenne*, sorte de grande cuillère en bois ou en écorce, vient de l'algonquin; *Mitasse*, dans le sens de jambière, est d'origine iroquoise; *Moyac*, est le canard sauvage connu aussi sous le nom d'*eider*; *Ouananiche* désigne un saumon d'eau douce que l'on pêche dans la région du Lac-Saint-Jean; le *Pékan*, qui est inconnu en Acadie, désigne dans notre province une espèce de martre; le *Pémican* est une préparation faite avec du maigre séché et battu puis mélangé avec des substances grasses; le *Pembina*, est une corruption du mot *pipeybinao*; *Sagamité*, d'origine abénaquise, est une bouillie indienne faite avec du blé-d'Inde; *Squaw* désigne la femme d'un sauvage; *Tobaganne*, espèce de traîneau léger dont le devant est recourbé; le *tamarac*, pour désigner l'épinette rouge; le *tomahawk*, sorte de casse-tête dont les Iroquois se servaient à la guerre; le *touladi* ou *touradi*, mot abénaquis pour désigner une truite grise de grande dimension. Nous avons ici, dans la province, une rivière et plusieurs lacs de ce nom; il y a encore le *wampum*, sorte de chapelet fait avec des coquillages et le *wigwam* qui signifie une hutte indienne; les Acadiens emploient de préférence le mot de cabane sauvage.

La liste des vocables sauvages francisés fournie par M. Poirier est plus longue que celle que nous venons de dresser; nous nous en sommes tenus aux vocables les plus connus et les plus populaires.

***

Un lieu de combat.—Il s'agit ici de Vimy où toutes les troupes canadiennes se sont distinguées en ces derniers temps.

Vimy, d'après M. Henry de Varigny,—qui a fait des recherches sur le sens du nom des lieux de combat en Europe—viendrait de *vimen*, osier en latin. En bas-latin, on a eu *vimus*, baguette d'osier, *vimena*, *vimicellum*, claie d'osier; en vieux français, on a eu *vimois*, au sens de branche d'osier.

M. Matton rattacheé galement à *Vimen*, ou plutôt à quelque dérivé de ce nom, le nom du village de Wimy, dans l'Aisne, où la culture de l'osier est très répandue, facilitée par l'humidité du sol.

***

Le prince des inventeurs.—Les feuilles publiques ont annoncé que le grand inventeur américain, Thomas Edison, venait de mettre à point un système infaillible pour la destruction des sous-marins allemands.

L'avenir seul pourra dire ce qui en est de la valeur de cette découverte. Il n'en est pas moins permis de saluer en la personne de M. Edison, l'un des plus merveilleux inventeurs du monde. Dans la seule année de 1914, le bureau des Patentes de Washington lui a accordé plus de douze cents brevets d'invention, et l'illustre américain continue encore, chaque année, à décrocher de nouveaux brevets.

Cet homme extraordinaire, qui a passé les trois quarts de son existence dans un laboratoire, n'est plus de la première jeunesse. Il est né en 1847, à Milan, dans cet Etat de l'Ohio qui s'enorgueillit de compter parmi ses fils toute une légion de fameux inventeurs, dont les frères Wright, les véritables "pères de l'aviation".

Nonobstant ses soixante-dix ans, l'illustre savant continue ses recherches et ses travaux et il compte mettre à jour, avant de mourir, plusieurs inventions de premier ordre.

On connaît déjà les débuts du grand inventeur. De famille pauvre, il ne lui fut pas permis de fréquenter longtemps l'école. A l'âge de 13 ans, il gagnait déjà sa vie comme manœuvre sur une ligne de chemin de fer; à 15 ans, il éditait, dans le wagon des bagages, un journal dont il était à la fois le rédacteur et l'imprimeur.

L'argent qu'il gagne sert à monter un laboratoire de chimie, puis il devient télégraphiste.

A l'âge de 17 ans, il imagine son système *Duplex* qui permit de transmettre simultanément deux dépêches sur un fil unique en sens inverse.

En 1877, il livre à l'industrie son microtéléphone, qui fait sortir du domaine du laboratoire l'admirable invention de Alexander Graham Bell, puis quelques mois plus tard il lance cette autre nouveauté qui a conquis le monde entier: le phonographe.

Quelques autres mois s'écoulent, et Edison révolutionne l'industrie avec sa lampe à incandescence.

Les Américains ont bien raison, n'est-ce pas, d'être fiers de leur compatriote. C'est probablement l'unique savant qui ait fait bénéficier le monde d'autant d'inventions utiles.

***

Avant la découverte de l'Amérique.—En faisant des travaux de terrassement au Paraguay, on a trouvé récemment les ruines d'un

bâtiment datant de longtemps avant la découverte de l'Amérique. Des pierres travaillées éparses, un mur en pierre intact, ainsi qu'un certain nombre de colonnes renversées et des restes de pavage, ont été le résultat de fouilles dirigées méthodiquement.

Un archéologue pense que ces ruines sont de la même époque que celles de Tiahuanacu en Bolivie.

***

L'Ile-a-la-Crosse.—On rencontre dans l'Ouest une île qui s'appelle *Ile-à-la-Crosse* et qui a gardé son nom intact, alors que tant d'autres dénominations françaises ont disparu.

Cette Ile-à-la-Crosse n'est qu'une butte de sable, d'environ une lieue de circuit, située dans un élargissement de la rivière aux Anglais vers le 55o 25 de latitude septentrionale et le 108o de longitude occidentale (méridien de Greenwich). Elle n'a jamais été peuplée et n'est pas susceptible de l'être, écrivait le P. Taché (l'ancien archevêque de Saint-Boniface) en 1848; seulement, la tradition porte que les Cris, campés dans le voisinage, s'y réunissaient autrefois pour *jouer à la crosse;* d'où lui vient son nom.

Lorsque les premiers missionnaires pénétrèrent dans l'île, ils y trouvèrent un fort comprenant plusieurs maisons et des hangars entourés d'une palissade. Ce fort était le centre d'un vaste district du même nom où les sauvages du Nord-Ouest, Montagnais et Cris, venaient s'approvisionner avant de partir pour les grandes chasses de l'hiver.

***

Exploration de rivières.—A la fin de l'année 1916, le département des terres et forêts a fait explorer la belle rivière de Sainte-Anne-des-Monts, dans le comté de Gaspé, depuis l'arrière ligne du canton Cap-Chat jusqu'à ses fourches désignées sous l'appellation de Branche du Sud et Branche de l'Est.

Le rapport de cette exploration effectuée par M. C.-E. Lemoine, arpenteur, établit que les rives de ce cours d'eau, dans la partie explorée, sont accidentées, élevées, rocheuses et que le terrain environnant, à peu près dépourvu de bois par suite d'incendies, est impropre à la culture. Par contre, c'est une belle région de chasse puisque l'on y rencontre, et en abondance, le chevreuil, l'orignal et le caribou. D'autre part, le saumon et la truite sillonnent les eaux de cette grande rivière.

Le long de ce cours d'eau se rencontre un beau lac de trois milles de longueur que l'on appelle le lac Sainte-Anne. Il est entouré de hautes montagnes, sa profondeur est même inusitée, mais il ne paraît point être poissonneux.

Le même arpenteur a relevé dans le voisinage de la rivière Ste-Anne, deux autres cours d'eau: la rivière Noire et la rivière Côté. Cette dernière coule dans une vallée très étroite et bordée de montagnes d'une assez grande altitude. Elle prend sa source dans un lac aux rives montagneuses et bien boisées et qui porte le même nom.

D'autres rivières ont été explorées durant la même saison: la rivière *Thibault*, la rivière *Cascapédia* et la rivière *Martin*.

La rivière Thibault n'a qu'un demi-mille de longueur et se jette dans la Cascapédia.

La Cascapédia, en amont de la rivière Thibault, est entre-coupée de chutes et de cascades. Les rives sont rocheuses, élevées et boisées de sapin, d'épinette et de bouleau.

La rivière Martin est peu profonde et accuse une assez grande rapidité. Ses rives sont très élevées.

La Branche de l'Est de la rivière Sainte-Anne est alimentée par une foule de petits tributaires que l'on appelle le ruisseau des Américains, la rivière au Porc-Epic, le Ruisseau-aux-Lièvres, la rivière des Quatre-Lacs, la rivière du petit lac Sainte-Anne et le Ruisseau-aux-Caribous.

L'aspect général du pays qui entoure ces différents cours d'eau est montagneux, rocheux et bien boisé.

* * *

L'INGÉNIEUR DUBERGER.—Nous publierons dans le prochain numéro du Bulletin une belle étude de notre distingué collaborateur M. Benjamin Sulte, ancien président de la Société Royale du Canada, sur *Duberger*, l'ingénieur canadien-français auquel nous devons le beau relief de la ville de Québec en 1800.

* * *

LA COURSE AU CHARBON.—La question du charbon préoccupe tout le monde.

Ici, au Canada, jusqu'à ces derniers temps, on n'avait entretenu aucune appréhension à cet égard, pour cette excellente raison que nos mines de Sydney et celles de l'Ouest fonctionnaient régulièrement et qu'il nous était toujours loisible de faire venir l'anthracite des Etats-Unis.

Nos besoins, en fait de charbon, sont, on s'en doute bien, assez considérables. Il nous faut, bon an mal an, vingt millions de tonnes pour satisfaire l'industrie canadienne et les particuliers. La ville de Montréal, à elle seule, absorbe de 800,000 à 900,000 tonnes et Québec, 125,000 tonnes.

Les mines du Cap-Breton avaient été jusqu'ici un grand appoint pour nous. Il nous faut renoncer en partie à cet appoint, puisque, par suite du recrutement et de l'emploi de centaines de mineurs dans les fabriques de munitions, les mines de la Nouvelle-Ecosse, faute de travailleurs, ne peuvent produire qu'une quantité limitée de houille.

Il est vrai qu'il existe un autre grand marché d'approvisionnement: celui des Etats-Unis. Ce sont nos voisins, en effet, qui nous fournissent, pour la plus forte partie, l'anthracite que nous consumons. Seulement, les Etats-Unis sont entrés à leur tour dans le grand conflit, et c'est à eux en outre que s'adressent tous les Alliés pour obtenir le précieux combustible.

La France qui ne peut plus s'approvisionner de charbon, comme autrefois, en Angleterre, a dû s'adresser au marché américain et réclame de celui-ci un million de tonnes par mois. Puis sont venues l'Espagne et l'Italie avec des demandes analogues.

Les Etats-Unis, cela n'est pas douteux, ne sont pas en mesure de satisfaire toutes ces exigences. Ils ont exporté en 1916, 23,143,025 tonnes de charbon d'une valeur de $68,298,238, mais ils ne peuvent guère aller au-delà. Pour dépasser ce chiffre, il leur faudrait trouver une main d'œuvre plus considérable que celle dont ils disposent, et nous ne voyons pas qu'ils puissent le faire dans les circonstances.

L'an dernier, en 1916, c'est encore le Canada qui a été le principal client des Etats-Unis pour le charbon, Nous en avons reçu en effet près de 16 millions de tonnes, et si nous devons recevoir la même quantité en 1917—ce qui n'est pas absolument sûr -il en restera assez peu pour les Alliés qui souffrent de la disette de ce combustible.

On comprend que cet état de choses suscite partout de vives appréhensions. En attendant, le prix du charbon monte toujours. Au pays il s'est maintenu au prix de douze piastres la tonne au printemps, alors qu'il n'était que de huit piastres l'an dernier—mais il est possible qu'à l'automne ces prix fléchissent quelque peu, si la production américaine se maintient active.



La production des fèves au Canada.—Il se fait une grande consommation de fèves dans notre pays. Dans la province de Québec, les travailleurs dans nos chantiers de bois sont peut-être les plus forts consommateurs de cette plante légumineuse. Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que la consommation excède la production. L'on en est réduit en effet depuis quelques années à importer ce produit du Japon pour faire face à la demande croissante.

La culture de la fève canadienne est au fond limitée à la partie sud de l'Ontario. C'est à peine si la province de Québec donne par année 78,000 boisseaux de fèves.

Dans Ontario, la récolte de fèves en 1916 a donné 317,000 boisseaux d'une valeur de $2,225,000.

Il semble que cette culture, qui est devenue payante, devrait être un peu plus répandue dans notre province. Sait-on que la fève commerciale, qui se vendait $3.00 le boisseau en 1915, est vendue en 1917 à $6.00 et $7.00 le boisseau.

Et puis il importe de ne pas oublier que la fève est rangée parmi les nourritures les plus précieuses, qu'elle contient une plus forte proportion de matière albuminoïde que le blé ou l'avoine et même la viande.

***

Les vents alizés.—De même que la masse liquide, la masse atmosphérique cherche toujours son équilibre, et la pression atmosphérique tend à s'égaliser par des déplacements des couches d'air qu'on appelle *vents*. Il y a plusieurs sortes de *vents*, mais nous ne nous occuperons, pour l'heure, que de ceux qu'on nomme *vents alizés*.

Disons tout d'abord que ce mot *alizés* vient du vieux mot français *Alis* qui voulait dire *uni*, régulier. En fait, les vents alizés sont des vents réguliers et constants.

Il existe une double zone de vents alizés: l'une dans l'hémisphère nord, l'autre dans l'hémisphère sud.

L'existence de ces vents, d'après M. Demangeon, est particulièrement sensible sur les océans où n'agit pas l'influence pertubatrice due aux inégalités d'échauffement de la terre et de l'eau. Ignorés des anciens qui, privés de la boussole, ne s'écartaient guère des côtes, ils ont été découvert au XVe siècle par les grands navigateurs espagnols et portugais. Ce sont eux que Christophe Colomb a rencontrés dans l'Atlantique et qui l'ont mené vers le sud-ouest dans les parages des Antilles. Ils portent en anglais le nom de *Trade-winds* ou vents du commerce. On les trouve sur toutes les mers du globe, partout où, loin des côtes, ils peuvent s'épanouir à l'aise.

Quelle est la direction de ces vents? Si la terre, répond le géographe Vidal de la Blache, ne possédait pas son mouvement de rotation, les vents alizés seraient des vents du nord dans notre hémisphère, des vents du sud dans l'autre. Mais la rotation de la terre les fait dévier.

Comme la zone des calmes, celle des vents alizés se déplace, en suivant la marche apparente du soleil; pendant l'été il se font sentir

dans l'Atlantique à partir des côtes du Portugal; pendant l'hiver, à partir des Canaries seulement.

Sur les continents, la régularité des alizés est moins grande, mais elle existe; on les retrouve partout où il y a des terres largement étendues dans le sens de l'Equateur; dans le sud de l'Afrique, ils soufflent de l'embouchure du Zambèse vers la côte d'Angola; dans l'Amérique du Sud, ils remontent la vallée de l'Amazone où ils déversent leurs pluies.



Où va le nickel canadien.—On a beaucoup parlé de notre nickel canadien en ces derniers temps. Ce n'est pas sans raison, puis qu'à l'heure actuelle ce produit de nos mines est de plus en plus recherché.

Comme on le sait déjà, c'est dans le district de Sudbury, province d'Ontario, que se trouvent les principales sources de cette production. Le nickel ou mieux encore le minerai de cuivre nickélifère que nous exportons en grande quantité provient de douze mines distinctes. Seulement, avant de l'expédier, on le réduit dans les fonderies et convertisseurs à l'état de malte Bessemer contenant de 77 à 82 pour cent de métaux combinés.

La production de nickel n'a fait qu'augmenter depuis 1914. Déjà, en 1915, la production augmentait de 50 pour cent sur celle de 1914. De mars 1916 à mars 1917, la statistique officielle que nous avons pu nous procurer du ministère du Travail, porte cette production à 82,620,400 livres, ce qui, à 35 cents la livre, représente une valeur de près de 29 millions de piastres.

Où va tout ce nickel? Aux Etats-Unis et en Angleterre. Surtout aux Etats-Unis qui nous en ont pris cette année plus de 70 millions de livres, c'est-à-dire plus de 80 pour cent. Le reste, soit 12 millions 400 mille livres, est allé en Angleterre.



L'une des plus grandes villes du monde.—Elle s'appelle Namiquipa, et se trouve sise dans l'Etat de Chihuaha, au Mexique. Elle est connue comme étant la plus vaste ville de l'univers où pourtant il en existe de bien grandes.

Sa superficie est de 444 milles carrés, ou tout près de 284,000 acres.

L'étendue en fut fixée, il y a quelque trois siècles, par le monarque d'Espagne d'alors qui la céda à des colons de la Castille.

Il ne s'agit que du site tout simplement; car, en ce qui regarde les constructions, la ville en est partiellement veuve sur une nous super-

ficie, et, ensuite, bon nombre de constructions qui y furent érigées, en briques durcies au soleil, sont pour la plupart des ruines.

Le seul emplacement de ville qui fut presqu'aussi considérable, fut celui de Babylone. De récentes excavations ont révélé des murailles d'une quinzaine de milles d'écartement, qui formaient l'enceinte de la grande métropole, une enceinte quadrangulaire. D'après mesurages, en dedans des murs, Babylone avait 225 milles carrés, ou 144,000 acres.

Comparées à ces vastes étendues, nos villes modernes, même les plus grandes d'entre elles, font l'effet de pygmées.

***

Arbres séculaires.—Ils existent particulièrement en Californie. A l'âge de 500 ans, ce sont des jeunesses.

L'un des plus robustes d'entre eux est le *Sequoia*, gigantesque conifère qui se dresse à des hauteurs majestueuses. A l'âge de mille ans, il n'est qu'en vigoureux développement. Il atteint à peine la vieillesse après dix-sept ou dix-huit siècles.

Quel âge peuvent donc avoir les véritables veillards parmi ces arbres ?

On a déjà compté de 79 à 80 cercles ou anneaux sur des *sequoias*; ils devaient avoir plus de 2,000 ans, d'autres ont indiqué jusqu'à 3,000 ans. On en trouva un, un jour, dont l'acte de naissance remontait à 3,150 ans.

Au temps de la guerre de Troie, de l'exode des Hébreux de la terre d'Egypte, cet arbre-là ne devait être qu'un arbuste, bien en forme, mais arbuste tout de même, mesurant environs de 20 à 30 pieds de hauteur et déployant déjà un panache fort respectable.

La Californie a un parc national planté de *Sequoias*. Ce parc existe depuis vingt-cinq à vingt-six ans. Il n'a pas encore de réputation mondiale. Cependant il a une superficie de 161,597 acres. Il est planté de 1,600,000 *Sequoias*, dont 12,100 d'entre eux mesurent plus de dix pieds de diamètre.

Pour donner une idée de la taille de ces arbres géants, citons le fait que d'un seul *Sequoia* on a pu extraire trois mille pieux pour servir d'étais à une clôture de fil de fer autour d'un espace de huit à neuf mille acres. C'était une première coupe; la seconde produisit 650,000 bardeaux, c'est-à-dire de quoi couvrir la toiture de soixante-dix à quatre-vingts maisons.

Après ces deux opérations, il resta des centaines de cordes de bois de chauffage qu'on dut laisser sur place, parce qu'il en aurait coûté trop cher pour sortir tout ce bois-là de la forêt.

On ne peut faire autrement que de rester émerveillé devant ces Mathusalem forestiers et la prodigieuse fécondité tellurienne.



Bulletin Bibliographique

Le Bois le Prêtre (octobre 1914—avril 1915) par Jacques Dieterlen, avec illustrations. Librairie Hachette & Cie, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Ce livre forme partie de la collection des *Mémoires et Récits de Guerre*, dont le but est de présenter au public, sous une forme vivante et fidèle, les aspects de la Grande Guerre.

Le Bois le Prêtre est un des épisodes les plus dramatiques de la guerre actuelle. Il s'est livré en cet endroit des combats acharnés et il a fallu toute la vaillance des escadrons français pour en déloger l'ennemi.

L'auteur raconte ce que c'était que ce champ de bataille dont le sol fut bouleversé, labouré, pour ne devenir à la fin qu'un mélange de chair meurtrie, de branches et de fils de fer. Les meilleures pages sont consacrées au récit des faits d'armes de nos héros français, à leur endurance et à leur gaieté inaltérable au milieu du plus affreux bombardement.

En plein vol, Souvenir de guerre aérienne, par Marcel Nadaud. Librairie Hachette & Cie, 3 fr. 50.

Ce volume forme également partie de l'intéressante collection des *Mémoires et Récits de Guerre*.

Ici, on peut se rendre compte de la large part prise par les aviateurs français dans la présente guerre. Ces admirables "oiseaux de l'air" ont été d'un précieux secours à l'infanterie et à l'artillerie. Ils ont également fait preuve d'intrépidité et plusieurs d'entre eux ont payé de leur vie leur courage et leur audace.

Ce livre de M. Nadaud est écrit avec beaucoup d'*humour*.

* * *

La Grande Guerre:—La librairie H. Floury, de Paris, 1, boulevard des Capucines, vient de publier une série de brochures du plus haut intérêt sur la Grande Guerre. Voici leurs titres:

La *leçon de la Russie*, par J. Clémenceau. Le directeur du journal *L'Homme Enchaîné* a réuni ici les articles qu'il a publiés lorsque la Douma, après les défaites russes, a montré sa volonté d'action.

Le grand journaliste parisien constate qu'en Russie, comme ailleurs, la concentration de tous les pouvoirs dans une bureaucratie irresponsable a produit son constant effet d'impuissance et de désorganisation.

Après la guerre.—"Les Allemagnes, la France, la Belgique et la Hollande", par J. Dontenville, professeur agrégé d'histoire.

Il est certain que la présente guerre entraînera un remaniement considérable de l'Europe, si, comme nous l'espérons, la victoire demeure aux Alliés. Pour le moment, l'objectif principal est d'anéantir le militarisme prussien. Quand cela sera fait, il restera à briser l'unité allemande, à réorganiser les petites nationalités, et à délimiter les frontières du côté de la France, de façon à ne pas l'exposer aux assauts des hordes brutales de la Germanic.

L'*Alsace-Lorraine française*, par l'abbé Wetterlé, ancien député au Reichstag.

L'auteur étudie ici le régime temporaire spécial auquel il conviendrait de soumettre cette ancienne province aussitôt qu'elle sera revenue à la France. Il est bon de noter qu'au point de vue religieux, l'Alsace-Lorraine vit encore sous le régime du Concordat de 1801, que l'enseignement y a gardé son caractère confessionnel et qu'il serait imprudent, au lendemain du retour de ces deux provinces, de tout bouleverser sur ce point.

Leur *But*: la *France démembrée*, par C. M. Savarit.

L'auteur cite les paroles et les menaces des hommes d'Etat allemands les plus autorisés. On ne voulait dans le principe, que faire une bouchée de la France et de

l'Angleterre. L'auteur dit qu'au jour des défaites, l'on verra les Allemands aussi serviles qu'ils ont été arrogants, implorer l'humanité et la pitié des Alliés.

La *Syrie française*, par le comte Cressaty de Damas:

L'auteur étudie la part qui doit revenir à la France dans la liquidation de l'Empire Ottoman, et la valeur que cette contrée (la Syrie) doit à sa situation géographique. C'est un pays dont les ressources sont considérables et avec cela d'une importance stratégique des plus considérables.

Journal d'un bourgeois de Senlis, par Henri de Noussanne.

Entre tant de livres émouvants qui ont fait sa réputation, M. de Noussanne n'en a pas publié de plus prenant que ce *Journal d'un bourgeois de Senlis*, que met en vente la Librairie de Boccard (Ancienne Maison Fontemoing) en un volume à 3 fr. 50.

La tragédie de Senlis précède immédiatement le miracle de la Marne. C'est de Senlis que l'envahisseur, se portant sur l'Ourcq, délaisse Paris et court à sa perte. La situation de cette petite ville, reliquaire d'art, en a fait le coin le plus sensible de la guerre, dans l'Ile de France. Il est heureux que dans cette région, qui est le cœur même de notre patrie, les phases les plus poignantes du drame que nous vivons, aient été notées au jour le jour par un écrivain de talent et de tradition.

M. de Noussanne les évoque en une belle langue où abondent les aperçus d'un esprit élevé et averti de la vie.

* * *

La Vie et la Mort de Miss Cavell, avec une préface de M. Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique, avec illustrations. Librairie Fontemoing & Cie, E. de Boccard, successeur, 4 rue LeGoff, Paris, 3 fr. 50.

On peut dire de Miss Edith Cavell qu'elle est, dans sa glorisuse apothéose, telle que nous l'admirons, telle que nous l'aimons, telle que toutes les générations l'admireront et l'aimeront après nous, qu'elle est le chef d'œuvre macabre de la barbarie allemande. Les exécuteurs du Kaiser ont modelé l'auguste relief de cette figure de grande victime. Ce meurtre juridique, couronné par un supplice d'une brutalité infamante pour ceux qui en ont assumé la responsabilité, paraît plus odieux encore lorsque l'on connaît toute la vie de dévouement et d'admirable abnégation de l'héroïne. C'est cette vie que narre en des pages émouvantes et simplement belles ce livre nouvellement paru et admirablement documenté, précédé d'une éloquente préface de M. Paul Painlevé.

* * *

Prouesses allemandes, par Arthur Chuquet, membre de l'Institut. Librairie E. de Boccard, 4 rue LeGoff, Paris.

Les prouesses des Allemands, ce sont ici leurs atrocités qui ont révolté à juste titre le monde entier. Les Allemands ont à leur compte non pas uniquement des crimes individuels commis par des hommes indisciplinés, ivres et cruels, mais aussi des crimes collectifs que leurs généraux autorisaient;

Il faut lire ce livre pour savoir bien au juste jusqu'ou les Boches ont poussé le brigandage.

* * *

Les Vaillantes:—*Héroïnes, Martyres, Remplaçantes*, par Léon Abensour, avec préface de Louis Barthou. Librairie Chapelot, 30, rue Dauphine Paris, Prix 4 francs.

On a beaucoup écrit sur le rôle des femmes pendant la guerre, mais jamais, jusqu'à présent, un auteur n'avait réuni une documentation aussi sérieuse, tout en gardant une aussi parfaite impartialité, et en se plaçant en dehors de toute propagande féministe. Ce n'est pas un plaidoyer que l'auteur a voulu écrire, mais bien un récit, une histoire vraie.

Des travaux antérieurs justement remarqués, désignaient spécialement M. Abensour pour la tâche qu'il a entreprise: Nous dire comment les femmes ont accepté leur rôle compris leur devoir; comment, depuis trois ans bientôt, à la ville comme à la campagne,

dans la paix des champs ou le bourdonnement des ateliers, elles ont ramassé les outils pacifiques abandonnés par l'homme et maintenu la vie nationale; comment les fonctions les plus difficiles et les plus dangereuses ont été remplies par elles, et comment même, jalouses de l'héroïsme des champs de bataille, certaines "Vaillantes" ont tenu jusqu'au combat leur rôle de championnes du droit.

Dans la préface que M. Louis Barthou a consacré à ce livre, l'éminent homme d'Etat adresse à l'auteur un hommage assez rare: "La force de votre volume est de s'appuyer sur des faits, il est vivant, parce que la vie l'a inspiré; il est varié comme elle: il a ses rayons et ses ombres, ses pages tristes et ses jours radieux".

* * *

The Frontiers of Language and Nationality in Europe, par Léon Dominian.

Il nous fait plaisir de signaler l'apparition de ce beau livre dû à la plume d'un géographe distingué des Etats-Unis. M. Léon Dominian que nous avons l'honneur de connaître personnellement est l'un des principaux rédacteurs de la grande revue géographique américaine publiée à New-York par *The American Geographical Society*. C'est déjà dire qu'il a toute la compétence nécessaire pour traiter un pareil sujet qui ne laisse pas que d'être ardu, par cela même qu'il demande un esprit d'observation peu ordinaire et une connaissance profonde de l'histoire du monde.

L'ouvrage de M. Dominian comporte tout particulièrement l'étude des différents problèmes résultant de la distribution ou plutôt de la répartition des langues dans le monde européen et de leur connexion avec les frontières politiques de chaque pays.

Ce que M. Dominian tend surtout à prouver, c'est l'influence exercée par la l'inguistique sur la formation de la nationalité, à cause de ce fait que les mots expriment des pensées et des idéals. Puis, il tient compte dans cette formation de deux autres éléments qui s'y ajoutent: l'action du sol et la situation géographique.

Cet ouvrage, richement édité par la Société de Géographie de New-York est copieusement illustré de belles gravures et de cartes servant à expliquer le texte.

Nous remercions cordialement l'auteur d'avoir bien voulu faire l'hommage d'un exemplaire de ce bel ouvrage à la Société de Géographie de Québec.

* * *

Les prisons et les bagnes russes sous l'ancien régime.—Au lendemain de la révolution russe, ce sujet est plein d'actualité. Il est traité au reste avec une rare érudition dans les *Annales littéraires et politiques* du 22 avril 1917, par M. T. Halperine-Kaminsky.

Quand on a lu ces pages émouvantes, quand on se représente ce que sont les bagnes russes où ont défilé tant de créatures humaines, victimes de leurs opinions ou de leurs tendances, on comprend plus aisément la révolution russe.

L'auteur de ce travail nous apprend que, d'après les chiffres fournis à la Douma, le nombre des personnes détenues dans les prisons de Russie était de 74,000 en 1909. Et parmi ces détenus se trouvent des hommes politiques, des centaines de paysans et d'ouvriers qui n'ont pas commis d'autre faute que d'avoir laissé expirer de quelques jours leurs passeports, des étudiants et des collégiens également arrêtés et déportés parce que trouvés en possession de quelque publication jugée subversive.

Nous passons sous silence les tortures et les souffrances endurées par un certain nombre de détenus, mois criminels qu'imprudents, dans les forteresses de l'Etat. C'est à tirer les larmes des yeux et à faire détester un régime qui tolérait de pareilles injustices.

* * *

L'Université des Annales, 51 rue Saint-Georges, Paris.

A lire dans le numéro d'avril de cette excellente revue une conférence de M. l'abbé Wetterlé,

Autour de la cathédrale de Strasbourg.

C'est un magnifique plaidoyer en faveur de l'Alsace-Lorraine, en même temps qu'un récit attendrissant de ce qu'ont enduré pendant 42 ans les peuples de ces belles provinces sous le régime prussien. Et cependant, malgré toutes les persécutions, et peut-être eî partie à cause d'elles, les Alsaciens-Lorrains, a dit le conférencier, ont su faire preuve

d'un merveilleux courage en défendant pied à pied, contre l'empire germanique, leur mentalité de belto-gaulois, fidèles au souvenir de la France.

Nous ne saurions non plus passer sous silence l'admirable conférence de M. Gabriel Hanotaux, publiée le 15 mai dans le *Journal de l'Université des Annales*, et consacrée au *Secours américain*.

Les pages consacrées à l'effort canadien valent la peine d'être lues. M. Hanotaux n'hésite pas à rendre hommage à la valeur des troupes canadiennes.

"Le sang canadien qui a coulé si abondamment sur la terre française a retrempé ce sol et y a jeté les semences rajeunies d'une amitié indestructible."

Puis, M. Hanotaux rappelle ce qu'ont fait les femmes canadiennes pour venir en aide aux Alliés."

"Le secours canadien, dit-il, n'est pas seulement viril, dans toutes les nuances du mot, il est humain. On se lasserait à énumérer les formes multiples et ingénieuses de ces prévenances infinies qui viennent des femmes canadiennes, et qui, de si loin, ont su découvrir jusque dans les plus lointains de nos villages, des misères à soigner, à vêtir, à consoler. Viellards, enfants, veuves, tous et toutes reçoivent cette manne si souvent anonyme et qui traverse sans cesse les espaces infinis de l'Océan pour couvrir nos champs douloureux."

* * *

Jean-Louis, par Aug. Bachelin. 4e édition illustrée par L. Dunki, 1 vol. in 8, 25 planches hors texte. Prix 12 frs.. Librairie Attinger Frères, 2, rue Antoine-Dubois, Paris.

On s'accorde à reconnaître que cet ouvrage est le chef-d'œuvre du romancier et peintre neuchatelois. Il a une portée toute particulière comme peinture.

Le grand mérite de l'auteur a été de lier d'une façon si parfaite le récit historique, l'intrigue et la peinture des mœurs de cette époque, que *Jean-Louis* restera toujours un modèle du genre en même temps qu'une perle littéraire..

* * *

Le Sentier qui monte, par T. Combe. Prix relié 4 frs. 75. Librairie Attinger Frères.

Ce volume est un des meilleurs de l'auteur. L'histoire de cette jeune veuve Noémi Sorel, l'héroïne du volume, captivante figure, éprise d'idéal, tourmentée par le sentiment de son inutilité et désireuse de se consacrer à quelque œuvre charitable, est émouvante, tragique parfois. C'est de plus un appel au travail, énergique, qui s'impose à la conscience du lecteur.

* * *

Sagesse humaine, par Mde Quartier-La-Tente. Recueil de pensées. Tomes I et II, avec marges ornées. Librairie Attinger Frères. Paris.

Seconde partie d'un ouvrage dont le premier volume eut beaucoup de succès, renfermant sur l'enthousiasme, la femme, la gaîté, la jeunesse, la liberté, la loi, le mal, le mariage et bien d'autres sujets, des pensées d'auteurs nombreux choisies avec tant et discernement.

* * *

Rois catholiques. De Philippe II à Charles III par James de Chambrier. Prix 4 frs, Librairie Attinger Frères, Paris.

M. de Chambrier, d'une plume toujours alerte et avec un esprit curieux de tout: politique, problèmes sociaux, religion, art, littérature, etc., nous donne ici une nouvelle série d'études sur les choses d'Espagne. On voit que cette nation descend petit à petit dans la hiéarchie des nations européennes, ne jetant plus quelque éclat que dans les lettres et la peinture M. de Chambrier explique tout cela et bien d'autres choses encore dans des pages très attachantes.

Un pèlerinage historique

Il y avait deux cent soixante et quinze ans le 17 mai dernier que Maisonneuve et ses compagnons avaient mis pied sur la rive où devait s'édifier la métropole du Canada.

A cette occasion, la société Historique de Montréal voulut honorer la mémoire des fondateurs de cette ville en invitant le peuple à visiter les principaux endroits qui furent témoins de leurs labeurs et assister sur place à l'évocation du développement merveilleux de la colonie.

Deux mille citoyens de tout âge et de toutes conditions sociales ont suivi religieusement ce pélerinage historique, et c'est avec plaisir que je me rends à l'invitation du directeur du Bulletin de la Société de Géographie d'en retracer pour ses lecteurs les principales étapes.

1. Place d'Youville.—A l'époque de la fondation de Montréal, la petite rivière Saint-Pierre passait ici et se jetait dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit occupé par l'ancien édifice de la Douane; elle passe aujourd'hui sous terre dans l'égout qui suit la même direction.

C'est donc ici que Maisonneuve et ses compagnons vinrent mettre à l'abri leur petite flottille de quatre barques le soir du 17 mai 1642. Le lendemain qui était un dimanche, une messe d'actions de grâces fut célébrée sur la rive par le père Vimont, jésuite, qui compara, dans une envolée prophétique, l'humble fondation de la colonie au grain de sénevé destiné à devenir un grand arbre, et la chronique rapporte qu'on exposa le Saint-Sacrement dans la soirée en utilisant comme luminaire des lucioles enfermées dans de petites bouteilles.

Lors de la célébration du 250e anniversaire de fondation de la ville, la Société Historique a fait ériger à cet endroit un monument commémoratif consistant en un obélisque avec plaques de bronze rappelant ces évènements et contenant les noms des fondateurs. Ce monument fut ensuite offert à la ville de Montréal à charge de l'entourer d'une palissade et d'en prendre bon soin à perpétuité; les plaques contiennent quelques inexactitudes que notre comité de celébration du 275e anniversaire doit faire rectifier.

2. Le vieux fort de Ville-Marie.—Cet endroit situé à l'embouchure de la petite rivière Saint-Pierre est aujourd'hui occupé par l'ancien édifice de la Douane. Dès 1611 il avait été choisi comme site d'un poste par Champlain qui lui avait donné le nom de *Place Royale.* Maisonneuve le choisit à son tour pour son premier établissement et il y construisit en 1645 un fort de 320 pieds de côté, flanqué de quatre bastions, qui servit de résidence à la petite colonie et qui contenait une chapelle, un hôpital, des logements pour les colons et pour la garnison, des magasins, etc.; il fut démoli en 1672. Un moulin à vent fut construit en dehors du fort, en 1648, un peu en amont du fleuve à l'endroit qui porte encore le nom de *Pointe du Moulin à Vent.*

Après la démolition du fort, le gouverneur de Callières y construisit son château et l'endroit fut connu depuis lors sous le nom de *Pointe-à-Callières;* sur l'extrême pointe aujourd'hui occupée par l'ancien édifice de la douane, on a érigé une statue à John Young, l'un des principaux promoteurs du port de Montréal.

3. Hopital Général.—A l'ouest du fort, entre la petite rivière Saint-Pierre et le moulin à vent, un homme de bien, François Charon de la Barre, commença en 1692 la construction d'un hospice pour les nécessiteux et fonda avec Pierre Le Ber et Jean Fredin une communauté connue sous le nom de *Frères Charon* qui ajouta, quelques années plus tard, à son œuvre une école pour l'instruction de la jeunesse.

Cette communauté s'étant éteinte en 1745, Madame d'Youville y établit deux ans plus tard son Hopital Général des Sœurs Grises qui fut incendié partiellement en 1765, puis rebâti et finalement transporté de cet endroit au site actuel des rues Guy et Dorchester en 1870.

La porte principale de cet édifice ouvrait juste en face de la rue Saint-Pierre; remontons cette rue, traversons la petite rivière du même nom qui coule aujourd'hui sous la place d'Youville, saluons, en passant au coin sud-est de la rue Saint-Paul, le site de la résidence de Robert Cavelier de la Salle, l'illustre explorateur du Mississippi, et tournons à l'ouest dans la rue des Récollets pour visiter le site qu'occupaient les religieux de ce nom.

4. Eglise et Monastère des Récollets.—Ces religieux furent, comme ou le sait, les premiers missionnaires du Canada; les pères Denis Jamet, Joseph Le Caron, Jean Dolbeau et le frère Pacifique Duplessis accompagnèrent Champlain dans son voyage de retour en 1615. Les deux premiers partirent aussitôt pour évangéliser les sauvages et chantèrent sur le bord de la rivière des Prairies, le 24 juin de la même année la première messe célébrée au Canada, tandis que le père Dolbeau,

resté à Québec avec le frère Duplessis, célébrait en cette ville le lendemain. L'établissement des Récollets était situé sur la rue Notre-Dame à l'est de la rue Sainte-Hélène et leur jardin s'étendait vers la rue Saint-Paul. Le monastère fut construit en 1693 et l'église en 1706; ces édifices furent démolis en 1867.

5. Rues Notre-Dame, Saint-Francois-Xavier, Saint-Paul et Chaouamigan.—En nous dirigeant sur la rue Notre-Dame vers l'est nous trouvons à l'angle nord-ouest de la rue Saint-François-Xavier le site du *Tribunal* occupé aujourd'hui par la maison de finance Forget, au coin nord-est celui de l'*Ecole* fondée par M. le curé Souart, plus tard occupé par le *Cabinet de Lecture Paroissial* et aujourd'hui par l'édifice *Transportation.* Nous saluons de loin le *Séminaire de Saint-Sulpice* auquel nous reviendrons bientôt et nous descendons la rue Saint-François-Xavier, tournons à l'est sur la rue Saint-Paul, jetons un coup d'œil en passant sur la petite rue Chaouamigan qui est peut être la plus typique de l'ancien régime, ouverte dès 1697, avec son nom indien et ses sombres maisons de pierre aux contrevents de fer dont les résidents peuvent se serrer la main d'un côté à l'autre de la rue, et l'on arrive au centre commercial et administratif de l'ancienne Ville Marie.

6. La Place du Marché (aujourd'hui Place Royale).—Il ne faut pas confondre la *Place Royale* actuelle avec l'endroit auquel Champlain donna le même nom en 1611; celle-ci était située, comme on l'a vu plus haut, à la *Pointe-à-Callières,* tandis que la Place Royale actuelle occupe, avec l'édifice de l'*Accise*, l'emplacement de la *Place du Marché* des premiers temps de Ville Marie, ainsi nommée parce qu'on venait y échanger les produits. C'était en même temps la place publique officielle de la colonie; on y affichait les proclamations; on y exécutait les jugements; les flâneurs s'y rencontraient pour apprendre les nouvelles et colporter les potins du jour; on venait y voir souffrir les criminels condamnés au pilori ou à la peine du cheval-de-bois, et ces instruments de torture y séjournaient en permanence, de même qu'une potence pour les exécutions capitales.

7. Chateau de Maisonneuve.—Au nord de la Place du Marché se trouvait, sur la rue Saint-Paul, la résidence du Sieur de la Corne Saint-Luc, et en continuant notre route vers l'est nous voyons, en retrait de la rue, les murs calcinés des magasins Frothingham et Workman incendiés il y a trois ans, qui occupent le site du château construit par Maisonneuve en 1650 et qu'il habita jusqu'à son départ de la colonie en 1665.

C'était un édifice de 70 pieds de façade qui faisait fort belle figure à cette époque; il servit également de résidence aux prêtres de Saint-Sulpice de 1659 à 1712 et fut ensuite occupé par le sieur Pierre Raimbault, notaire, procureur du roi et lieutenant général civil et criminel de la colonie. L'incendie le détruisit en 1852.

8. Hôtel-Dieu.—Nous passons devant le site de la première maison de résidence du tabellion Basset et de celle de Migeon de Bransac, sur le côté sud de la rue Saint-Paul, et nous arrivons à l'endroit choisi par Jeanne Mance pour l'établissement de son hôpital de l'*Hôtel-Dieu*, fondé à la Pointe-Callières en 1642 et transporté au coin nord-est des rues Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice) et Saint-Paul en 1644.

Cette institution couvrait toute la superficie du terrain occupé par les magasins qui appartiennent encore aux bonnes religieuses et dont le revenu leur permet de soutenir leurs œuvres de charité; les rues Le Royer, De Bresolles et Saint-Dizier qui faisaient partie du même terrain reçurent leurs noms de cette institution.

Avant la construction d'une église paroissiale, c'est à la chapelle de l'Hôtel-Dieu qu'avaient lieu les exercices du culte, et c'est également là que les prêtres du Séminaire résidèrent avant d'habiter le château de Maisonneuve.

L'Hôtel-Dieu subit trois incendies, en 1695, 1721 et 1734 et fut démoli lorsque l'institution s'établit à son site actuel de l'Avenue des Pins, en 1861.

Il est pénible de constater que la mémoire du véritable fondateur de Montréal, Jerôme Le Royer de la Dauversière, qui obtint cette concession avec Pierre Chevrier, sieur de Faucamp, et dont Maisonneuve n'était que l'envoyé, n'ait été honorée jusqu'à ce jour que par le nom d'une petite rue de quelques cents pieds que nous devons aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu; espérons que notre reconnaissance s'éveillera quelque jour.

9. Rue Saint-Sulpice.—Plusieurs notabilités de la colonie habitèrent en face de l'Hôtel-Dieu, sur la rue Saint-Joseph, ainsi nommée en l'honneur du patron de cette institution et dont le nom fut plus tard changé en celui de Saint-Sulpice.

En partant du coin de la rue Saint-Paul on voyait d'abord la résidence de Charles Lemoyne, qui vit naître Iberville, Bienville, Sainte-Hélène, Maricourt et les autres fils de ce valeureux colon; voisin de Lemoyne habitait Charles d'Ailleboust, et plus haut le marchand Jean Le Ber dont la sainte fille vécut en recluse volontaire près du tabernacle de Notre-Dame de Pitié; puis venait Roch de Saint-Ours et enfin

Bénigne Basset qui déménagea de la rue Saint-Paul pour se loger à côté de l'église paroissiale, à l'endroit actuellement occupé par la tour nord-est de l'église Notre-Dame.

10. La Place d'Armes.—Nous débouchons sur la Place d'Armes, ainsi nommée en souvenir de l'exploit de Maisonneuve qui mit un frein, pour quelque temps du moins, aux incursions audacieuses des Iroquois en tuant leur chef dans une rencontre à cet endroit au mois de mars 1644.

Au nord de cette place se trouvaient les concessions de terrains d'Urbain Tessier dit Lavigne qui sont actuellement occupées par les édifices du Royal Trust et de la Banque de Montréal. Cette banque n'a pas toujours occupé son site actuel; elle fut fondée sur la rue Saint-Paul en 1817 et occupa ensuite le coin nord-est des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier où se trouve actuellement le Bureau de Poste.

A l'ouest de la Place d'Armes se voyait l'habitation de Jean de Saint-Père, le plus ancien notaire de Ville Marie, qui périt si tragiquement aux mains des Iroquois*, et plus tard, au même endroit, le célèbre café Dillon dont on voit fréquemment la représentation sur les gravures du commencement du siècle dernier.

C'est dans la partie sud-ouest de cette place que fut creusé en 1647 le fameux puits Gadoys qui servit pendant près de deux siècles aux besoins des habitants et qui ne fut comblé qu'en 1850.

11. L'Eglise Paroissiale.—Au sud de la Place d'Armes se trouvait la vieille église paroissiale de Ville-Marie dont l'axe était dans le centre de la rue Notre-Dame, le portail tourné vers l'ouest. La construction en avait été commencée en 1672; une tour carrée servant de campanile s'élevait à l'angle nord-ouest et un long couloir extérieur faisait communiquer la sacristie avec le séminaire de Saint-Sulpice au sud.

Après la construction de l'église Notre-Dame en 1829, la vieille église fut démolie à l'exception de la tour du campanile qui subsista jusqu'en 1840. Une cloche monstre destinée à la nouvelle église fut fondue par Mears à Whitechapel (Londres) en 1843, mais elle se brisa dès les premières volées et fut remplacée en 1847 par une plus grosse au poids de 24,780 livres dont la voix *bourdonnante* se fait entendre dans un rayon de quinze milles et que le peuple désigne, à cause de cela, sous le nom de *Gros Bourdon*.

---

* J'ai relaté dans la Revue Canadienne de février dernier la légende de la *tête parlante* de Jean de Saint-Père qui reprochait à ses meurtriers leur férocité et prophétisait leur destruction.

12. Le Séminaire de Saint-Sulpice.—La construction de cette résidence séculaire des prêtres de Saint-Sulpice fut commencée en 1685; on la voit encore aujourd'hui comme elle existait il y a plus de deux siècles avec son mur d'enceinte en maçonnerie sur la rue et sa vieille horloge à timbres découverts qui marquait encore exactement l'heure il y a quelques années à peine. L'aile de l'est a seule été démolie pour prolonger le corps-de-logis à l'est et l'on voit à l'intérieur du mur de la rue Notre-Dame le foyer de la grande cheminée qui faisait pendant à celle de l'aile ouest.

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient obtenu la concession de la seigneurie de Montréal à charge de pourvoir aux besoins de la mission; c'est ici que les censitaires dont les rentes n'ont pas encore été commuées viennent s'acquitter de leurs redevances. En 1694, ces Messieurs construisirent une résidence de campagne à côté d'une enceinte fortifiée qu'ils avaient construite pour les sauvages au pied de la montagne en 1670, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le collège de Montréal; elle était entourée d'un mur flanqué de quatre tourelles dont deux subsistent encore sur la rue Sherbrooke avec le mur en maçonnerie qui les reliait, et était connue sous le nom de *Fort des Messieurs*. Dans l'une de ces tourelles Marguerite Bourgeoys fit enseigner aux enfants des sauvages qui habitaient l'enceinte réservée à l'est du fort.

13. La Cathédrale Anglicane.—Continuant notre course par la rue Notre-Dame vers l'est, nous passons au coin de la rue Saint-Sulpice devant le site qu'occupait la résidence de l'explorateur Duluth, et au coin de la rue Saint-Laurent devant celui qu'occupait La Mothe-Cadillac, fondateur de Détroit. Avoisinant cette maison se trouvait la *Prison*, bâtie en retrait de la rue Notre-Dame, sur le site de laquelle fut érigée plus tard la *Cathédrale anglicane* ouverte au culte en 1814 et incendiée en 1856. Le quartier résidentiel anglais s'étant déplacé vers l'ouest, la cathédrale et l'évêché s'établirent au site actuel de la rue Sainte-Catherine, entre les rues de l'Union et de l'Université.

14. Congrégation Notre-Dame.—La première école de Marguerite Bourgeoys fut ouverte en 1658 dans un grenier au sud de la rue Saint-Paul, et fut transportée en 1683 sur le terrain octroyé par M. de Maisonneuve entre celui de l'Hôtel Dieu et les rues Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame et Saint-Paul.

Sur ce même terrain furent construites en 1693 l'église de Notre-Dame de Pitié où Jeanne Le Ber vécut en recluse volontaire, et en 1718 la chapelle de Notre-Dame de la Victoire en accomplissement d'un vœu des citoyens de Montréal lors de la tentative d'invasion de 1711, tandis

que les citoyens de Québec donnaient à la même occasion le nom de *Notre-Dame des Victoires* à la petite église de Notre-Dame de la Recouvrance à laquelle ils avaient déjà donné le nom de *Notre-Dame de la Victoire* lors de la levée du siège de Québec par Phipps en 1690.

Les religieuses de la Congrégation ayant construit leur magnifique établissement des rues Sherbrooke, Atwater et Wood, la ville de Montréal se rendit acquéreuse de cet immeuble en 1913 pour y continuer l'ouverture des rues Saint-Laurent et LeRoyer; elle subdivisa les résidus de ces terrains en lots à bâtir, les revendit à l'enchère pour se rembourser du coût d'achat et réalisa même un bénéfice dans cette transaction. Tous les édifices furent rasés avant la vente pour enlever aux acquéreurs la tentation de les utiliser, même l'église de Notre-Dame de Pitié qui aurait cependant pu être réservée en marge de la rue Saint-Laurent; le vieux pensionnat de pierre aux contrevents de fer qui longeait la rue Saint-Jean-Baptiste datait de 1844.

Marguerite Bourgeoys avait aussi construit à la Pointe Saint-Charles, en face de l'île Saint-Paul, la maison Saint-Gabriel qui appartient encore aux Sœurs de la Congrégation; elles y conservent religieusement plusieurs objets qui ont servi à leur vénérable fondatrice.

15. Eglise et Monastère des Jésuites.—Ces édifices se trouvaient sur l'emplacement actuel du Palais de Justice et de la petite place de l'hôtel-de-ville. Construits en 1692, ils furent affectés au service des tribunaux après la conquête en 1773, et le gouvernement y fit construire un palais de justice et une prison en 1800. L'édifice actuel, ou plutôt les trois premiers étages du corps principal datent de 1850.

A l'ouest de la terrasse qui s'étend en face du palais de justice, une congrégation de juifs espagnols et portugais construisit en 1777 la première synagogue de Montréal, sur la petite rue Saint-Jacques, près de la rue Notre-Dame. Les bâtisses qui se trouvent à cet endroit feront bientôt place à leur tour à une nouvelle aile du palais de justice qui s'étendra le long de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Saint-Gabriel pour faire pendant à l'aile actuelle qui a été construite sur l'emplacement de l'église presbytérienne Saint-Gabriel dont le Rev. Robert Campbell a écrit une copieuse histoire.

16. La Place Jacques-Cartier.—C'est dans la partie sud de cette place que fut construit en 1723 le *Château du marquis de Vaudreuil*, gouverneur général de la Nouvelle-France, bel édifice dont la façade s'élevait sur la rue Saint-Paul, au coin d'une rue qui portait alors le nom

de Saint-Charles, et dont les jardins s'étendaient vers la rue Notre-Dame.

En 1773 la Fabrique acheta cet immeuble au prix de 19500 francs pour y transporter le *Collège de Montréal* fondé à la Longue-Pointe par M. Curatteau en 1767. Le collège subsista à cet endroit jusqu'à sa destruction par le feu en 1803, fut reconstruit sur la rue du Collège à l'ouest de la rue McGill et prit le nom de Petit Séminaire de Montréal. Plus tard, le nombre grandissant des élèves fit songer les Messieurs de Saint-Sulpice à construire un édifice plus spacieux au site actuel de la rue Sherbrooke où les classes furent ouvertes en février 1862, tandis que l'édifice de la rue du Collège était affecté au casernement des troupes.

Après la destruction du chateau de Vaudreuil la ville fit l'acquisition du terrain pour y ouvrir un marché à l'ouest duquel elle traça une rue parrallèle à la rue Saint-Charles qu'elle nomma rue de la Fabrique; Ce marché fut connu sous le nom de "Marché Neuf". Après la construction du marché Bonsecours en 1845 il fut démoli, les noms des rues Saint-Charles et de la Fabrique disparurent et le tout prit le nom de "Place Jacques-Cartier".

Le monument Nelson avait été élevé à cet endroit par souscription publique en 1808.

17. Chateau de Ramezay.—Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, fit construire ce château en 1705 et donna son prénom à la petite rue Saint-Claude qui le longe à l'est. Après sa mort, le château fut vendu à la Compagnie des Indes qui en fit ses quartiers généraux de 1745 jusqu'à la conquête, alors qu'il devint la résidence officielle des gouverneurs anglais.

Lors de l'invasion américaine, les délégués Franklin, Carroll et Chase s'y installèrent et c'est ici que l'imprimeur *Fleury Mesplets*, venu avec eux pour publier de la littérature de propagande à l'adresse des Canadiens, monta la première presse montréalaise en 1776.

Lord Metcalfe fut le dernier gouverneur anglais qui résida au chateau de Ramezay. L'édifice servit ensuite de cour de justice, puis l'Ecole Normale et l'Université Laval y reçurent tour à tour leurs élèves. Enfin, le gouvernement l'ayant mis à l'enchère en 1895, la ville de Montréal s'en rendit acquéreuse et le confia à la Société d'Archéologie et de Numismatique à raison d'un loyer nominal pour en faire un musée d'archéologie ouvert gratuitement au public.

18. Eglise et Marché Bonsecours.—Descendant la rue Saint-Claude, nous arrivons au Marché Bonsecours construit en 1845 et dont

le deuxième étage hospitalisa l'administration municipale jusqu'à la construction de l'hôtel de ville actuel.

Le conseil de ville avait siégé jusqu'en 1844 dans une maison de Madame de Beaujeu,sise rue Notre-Dame entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-Jean; les bureaux furent alors transportés dans la maison d'aqueduc Hayes située rue Notre-Dame à l'est de la rue Saint-Claude et dont le troisième étage était occupé par le réservoir de l'aqueduc. On dit qu'un jour le conseil faillit être noyé par une fuite d'eau qui se fit jour à l'improviste; ce devait être au cours d'une discussion ardente comme nous en avons parfois de nos jours, et nos édiles décidèrent sagement d'éloigner de leurs têtes cette épée de Damoclès nouveau genre, en décidant la construction d'un édifice destiné à servir d'Hôtel de Ville et de marché public, au coût de $200,000.; les séances du conseil y furent inaugurées le 24 janvier 1852.

L'angle sud-est de cet édifice occupe l'emplacement du *Palais de l'Intendance* construit en 1698 au coin de la rue Saint-Victor et qui servait de logement et de bureaux au personnel administratif sous le régime français, ainsi que de résidence à l'intendant lui-même lorsqu'il séjournait à Montréal.

La chapelle de Bonsecours fut commencée en 1657 par Marguerite Bourgeoys et construite en dépit d'obstacles de toutes sortes. C'était un petit bâtiment en bois de 30 pieds par 40 qui fut remplacé en 1673 par un édifice en pierre de 40 x 75. Incendiée en 1754 cette chapelle fut rebâtie en 1772 puis restaurée et *modernisée* de 1885 à 1888, elle a perdu beaucoup de ce cachet d'originalité qu'on aime à retrouver dans les vieilles choses, en particulier les petites boutiques pittoresques qui la flanquaient le long de la rue Saint-Victor, comme on en voit parfois dans les vieilles villes d'Europe.

19. Rue Friponne et Faubourg Québec.—Continuant notre route sur la rue Saint-Paul vers l'est, nous arrivons bientôt à l'endroit où se trouvaient les *Magasins du Roi*, centre du commerce de la colonie où les coureurs de bois venaient échanger leurs fourrures pour les produits industriels de l'Europe. On sait à quelles exactions furent soumis les pauvres habitants victimes de ce monopole, surtout sous l'administration de Bigot et de ses acolytes; aussi s'en vengèrent-ils en donnant le nom de "Friponne" à la rue qui passait devant ces magasins.

Un peu plus loin la rue Saint-Paul atteignait le mur des fortifications, et comme c'était le chemin qui conduisait vers Québec, la porte Saint-Martin, qui y ouvrait sur la campagne, prit insensiblement le nom de *Porte de Québec*, de même que le groupe de maisons qui s'élevèrent en

dehors des murs à cet endroit fut désigné sous le nom de *"Faubourg Québec"*.

20. Citadelle et Canoterie.—Nous sommes arrivés à l'extrémité est de la ville qui se terminait à cet endroit par un monticule d'une cinquantaine de pieds de hauteur sur lequel on construisit vers 1656 un moulin à vent qui fut plus tard entouré d'une palissade avec quatre bastions et d'un fossé. En 1723 une batterie royale y fut installée, le drapeau royal y fut déployé en permanence et l'endroit prit le nom de *"Citadelle"*. En 1821 ce monticule fut nivelé et le gouverneur Dalhousie donna ce terrain à la ville pour en faire un parc public qui prit le nom de *"Carré Dalhousie"*; c'est l'endroit qu'occupe aujourd'hui l'hôpital Notre-Dame.

Au sud de la rue Saint-Paul se trouvaient les casernes destinées aux soldats de la citadelle, et près du fleuve la *Canoterie Royale.*

21. Les Rues de Ville-Marie.—Le plan de Montréal ne fut pas tracé dès l'origine avec un ensemble de rues alignées régulièrement; les voies de communication entre les divers établissements s'ouvrirent au fur et à mesure du besoin et ne consistaient d'abord qu'en de simples sentiers. Le plus ancien de ces sentiers fut ouvert en 1645 et faisait communiquer le vieux fort avec l'Hôtel-Dieu; c'étaient alors les deux seuls établissements de Ville-Marie, auxquels vint s'ajouter quelques années plus tard le chateau de M. de Maisonneuve construit à mi-chemin entre les deux. C'est donc la rue Saint-Paul qui est la plus ancienne de notre ville; elle fut ainsi nommée en l'honneur du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve. En 1649 on ouvrit la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice) de la rue Saint-Paul à la Place d'Armes.

En 1672 le nombre des habitations étant devenu assez important, M. le curé Dollier de Casson fit préparer par Maître Bénigne Basset, arpenteur et notaire, un plan officiel des rues de la ville qui furent baptisées de noms destinés à honorer les principaux fondateurs. La rue Saint-Pierre fut ainsi nommée en l'honneur de Pierre Chevrier, sieur de Faucamp, qui obtint conjointement avec Jerôme Le Royer de la Dauversière la concession de Montréal; M. le curé François Dollier de Casson donna son nom à la rue Saint-François-Xavier; la rue Saint-Lambert prit ce nom du fameux major Lambert Closse; la rue Saint-Gabriel honora les deux premiers curés de Montréal, les abbés Gabriel de Queylus et Gabriel Souart; la rue Saint-Charles reçut ce nom en l'honneur du valeureux Charles Lemoyne; la rue Saint-Jacques fut ainsi nommée en l'honneur de M. Jacques Olier, fondateur de Saint-

Sulpice; enfin la rue principale prit le nom de Notre-Dame en l'honneur de la patronne de Ville-Marie, tandis que la rue Saint-Joseph qui longeait l'Hôtel-Dieu fut destinée à honorer le patron de cette belle institution.

22. Les Fortifications.—Le vieux fort de Ville-Marie fut pendant longtemps le seul lieu de refuge des premiers colons;l'Hôtel-Dieu et le château de M. de Maisonneuve furent à leur tour protégés de mauvaises palissades, mais les colons qui osèrent s'établir en dehors de ces murs de protection restaient exposés aux attaques sournoises des Iroquois. Il y avait en outre à craindre les coups de main des Anglais de la Nouvelle-York avec qui l'on était en guerre presque continuelle, et sur les instances de M. Chaussegros de Lery on commença en 1717 la construction d'un mur en maçonnerie qui entoura toute la ville, avec bastions, portes de sortie, etc., suivant l'art contemporain des fortifications élevé par Vauban au rang d'une véritable science.

Ce mur longeait au sud la ligne des eaux hautes du fleuve, remontait vers le nord dans la direction de la rue McGill, tournait à l'est le long de la rue des Fortifications qui en a gardé le nom, se prolongeait par la rue du Champ de Mars jusqu'au site actuel de la rue Berri où il contournait la colline de la Citadelle, pour descendre vers le fleuve. Il formait ainsi un long quadrilatère avec bastions distribués à divers endroits, dans les enfoncements desquels les sauvages amis dressaient leurs wigwams.

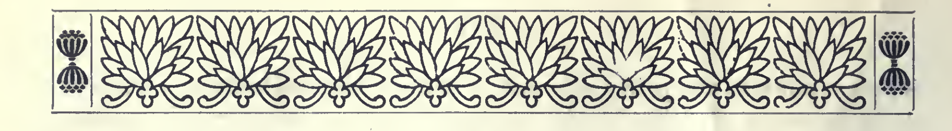
Nous n'avons pas, dans cette rapide promenade, fait la revue de tous les sites historiques de Ville-Marie; tant s'en faut. Nous avons dû forcément nous restreindre à un territoire de peu d'étendue, celui du berceau de la ville, afin d'en faire le parcours en quelques heures.

Mais l'intérêt que cette visite a provoqué chez les personnes de tout âge et de toutes conditions, prêtres, femmes, vieillards, écoliers, qui ont suivi depuis le point de départ jusqu'à la fin ces évocations du passé, nous a donné la preuve que notre peuple a conservé religieusement le culte de sa belle histoire.

Etudions-la avec amour, avec fierté, l'histoire de notre pays; nous y puiserons des enseignements qui nous seront précieux dans les luttes à soutenir pour le maintien de nos droits.

VICTOR MORIN,

Président de la Société Historique de Montréal.



Duberger

Jean-Baptiste Duberger dit Sanschagrin, probablement né en France, demeurait au Détroit lorsqu'il s'y maria en 1761. Au registre de l'église paroissiale on voit les actes de baptême de ses esclaves, Panis de nation. La femme qu'il épousa, Marie-Louise Courtois, était née au Détroit d'une famille de Charlesbourg, déjà ancienne aux environs de Québec. (1) Voici la naissance de quatre de leurs enfants qui ont atteint l'âge adulte: Louis 1762, J.-Bte 1767, Desanges, 1774, Catherine 1778, tous baptisés au Détroit. On m'a dit autrefois, que l'une des filles avait épousé un général du nom d'Elliott.

Il paraîtrait que Jean-Baptiste, à l'âge de quinze ans (2) fut envoyé à Québec pour ses études au collège et que son père payait la pension, etc. en lingots d'argent—ceci est une tradition de famille. Bibaud, dans le *Panthéon*, dit que Duberger et By furent condisciples, mais c'est John Lambert qui, parlant de By, nous apprend qu'il a été au collège avec lui et non pas avec Duberger.

En 1789, dit-on, le jeune homme entra, comme dessinateur, au bureau des ingénieurs de l'armée, dans la ville de Québec. Bientôt après, il était dans le bureau des arpenteurs militaires, vu qu'il possédait des aptitudes peu ordinaires pour cette profession, jointes à une habileté supérieure dans l'art de dresser les cartes. En 1790, dit-on encore, il fut nommé chef des dessinateurs et arpenteurs, mais ceci n'est guère croyable.

Sans être brillante, ni permanente, ni largement rémunérée, cette occupation le mettait en état de vivre et, le 8 janvier 1793, à Québec, il épousa Geneviève, fille de Thomas Langlois.

Une lettre de Ryland à Samuel Holland chargé des arpentages, dit que Duberger pourrait être employé comme dessinateur, durant six mois, à raison d'une piastre par jour, somme qui correspond à $2.50 de l'argent d'aujourd'hui. La lettre est du 14 novembre 1794.

---

(1) Voir Tanguay, III, 175, 468.
(2) *The Antiquarian*, Montréal, avril 1874, p. 145.

Le 11 janvier 1798, Duberger s'adresse au gouverneur Prescott, exposant que, depuis trois ans, il est employé à titre de dessinateur temporaire et il demande la permanence. La demande n'eut aucun résultat connu, mais peut-être lui accorda-t-on le logement gratuit aux casernes, ou une allocation en lieu.

Parlons d'un officier qui, par la suite, travailla avec Duberger à une œuvre qui fait le sujet du présent article. John By, né en Angleterre aux environs de 1780, était lieutenant ou sous-lieutenant aux ingénieurs royaux en 1799 et comme tel arriva à Québec en 1801, ayant par conséquent vingt et un ans, alors que Duberger en avait trente-quatre.

Je constate par les documents officiels que Duberger, avant 1803, était employé civil, recevant allocation de logement, de chauffage et éclairage comme les fonctionnaires militaires permanents. Le 13 octobre 1803 on décide de le continuer dans la branche civile des dessinateurs, mais il ne sera plus à la solde militaire.

By avait été envoyé aux Cascades, plus haut que le lac Saint-Louis et on l'occupait à y placer un canal pour les bateaux, après quoi, en 1805, il retournait à Québec pour surveiller, sinon diriger, la construction de deux tours Martello. C'était le commencement des nouvelles fortifications de cette ville.

Dès lors, il est visible que By et Duberger pouvaient avoir des rapports l'un avec l'autre, bien que le grade militaire de l'ingénieur ne le plaçât point en contact immédiat avec le dessinateur des arpentages.

Jusque vers 1790 on avait négligé les opérations géodésiques soignées et l'on se contentait de tirer les lignes des terrains dont on voulait connaître la mesure précise, mais, par occasion, on fut amené à des procédés plus scientifiques qu'exige le point de vue militaire où il faut pour ainsi dire faire le portrait du sol avec tous ses détails, et c'est dans cette partie que Duberger excellait. Bientôt des ordres arrivèrent enjoignant de mettre beaucoup de précision, de soin et d'élégance dans certains ouvrages dont les militaires avaient à tirer des renseignements. Duberger, tout nouveau qu'il était dans le métier, possédait un pouvoir d'observation surprenant, une dextérité de main, un sens artistique qui le firent remarquer dès le début de ce régime exigeant. Néanmoins, durant les sept ou huit premières années, il n'alla pas beaucoup plus loin que de copier des cartes et transporter sur le papier les notes et alignements des arpenteurs ordinaires. Le plus souvent, ces feuilles sont signées Gale et Charland. Les belles pièces étaient envoyées au gouvernement impérial, cependant, celles que j'ai vues et qui sont de deuxième choix, méritent encore nos éloges.

A partir de 1805, By et Duberger devaient travailler ensemble puisque le dessinateur exécutait sur le papier les plans que l'ingénieur lui dictait avant de bâtir sur le terrain, et c'était aussi le dessinateur qui copiait l'ouvrage exécuté en campagne ou dans les remparts de la ville pour accompagner les dépêches envoyées à Londres par le commandant des ingénieurs royaux.

De cette communauté d'action et de cette entente de labeur naquit l'idée de reproduire en relief le rocher, la ville, la citadelle, les murs d'enceinte et la zone environnant la place. Le ministre de la guerre n'en demandait pas autant, cela va sans dire, mais Duberger qui paraît en avoir conçu le dessein le premier, et By qui y voyait un moyen de signaler son zèle, en firent une œuvre de prédilection.

Le moment était en tout point favorable. Tous deux visaient plus haut que d'étonner les citoyens de Québec. Les plans en relief ont toujours suscité l'admiration et principalement celle des militaires. On allait voir à la fois le Québec de Wolfe, celui de Montgomery et les nouvelles fortifications, tout cela dressé avec une exactitude rigoureuse et sur une vaste échelle.

John Lambert, camarade de collège de By, arriva d'Angleterre à Québec au printemps de 1807 et n'en repartit qu'au mois d'août; il y retourna en 1808. Ecoutons ce qu'il dit :

" Avant de quitter le sujet des arts au Canada, pays plus capable, à ce qu'il semble, de soutenir le génie que de le créer, je ne dois pas omettre de faire mention d'un monsieur Duberger, natif de ce pays, officier dans le corps des ingénieurs et dessinateurs militaires, pour lui rendre le tribut d'éloges qu'il mérite à si juste titre. C'est un homme qui s'est formé par son seul génie, n'ayant eu pour s'instruire d'autres avantages que ceux de la province, car il n'en est jamais sorti. Il excelle dans les arts mécaniques et dans les plans et dessins de mesurage militaire. Il a eu la politesse de me montrer plusieurs de ses grandes esquisses du pays, et plusieurs autres de ses ouvrages dont quelques-uns sont réellement beaux.

" La seule carte exacte que l'on ait faite du Canada a été publiée à Londres par M. Faden, sous la signature de Vondelvelden, tandis qu'elle est de la main de Duberger et d'un autre monsieur (Louis Charland) dont les noms doivent être à la place de celui qui y est à présent.

" Le plus important des ouvrages de M. Duberger est un superbe modèle de Québec, auquel il est actuellement occupé, conjointement avec un de mes anciens condisciples, le capitaine By, du corps des ingénieurs, que j'ai eu le plaisir inattendu de rencontrer en Canada,

après une séparation de dix ans. Tout le modèle est tracé. On en a terminé une grande partie en ce qui concerne les fortifications et les édifices publics. Ce plan a plus de trente-cinq pieds de longueur et comprend une portion considérable des plaines d'Abraham, qui y sont représentées jusqu'à la place même où Wolfe expira. Ce qui est terminé est de toute beauté, fait entièrement en bois et mesuré sur une échelle uniforme, de sorte que chaque partie sera d'une exactitude absolue. On y verra la forme et les projections du rocher, les élévations et les déclivités de la ville, les ondulations des plaines, les logements de la garnison qui commandent le tout. Ce plan doit être envoyé en Angleterre ; il recevra sans doute des autorités la considération qu'il mérite."

A part le fameux plan relief, on cite une carte magnifique de Québec et des environs que Duberger signa en 1810. (1) Quant à celle du Canada dont parle Lambert, le fait qu'on l'a publiée en supprimant son nom, semble avoir beaucoup chagriné Duberger.

Le souvenir de cette tromperie au lieu de se rattacher à Vondelvelden, s'est reporté de nos jours sur By et le plan relief, de sorte que nous devons ici, comme ailleurs, corriger la légende courante au sujet de Duberger.

Que faut-il croire aussi de l'affirmation suivante: "Comme employé du bureau des ingénieurs, Duberger portait l'épée et l'uniforme de ce corps dont la solde est toujours très élevée (2). Je ne connais rien du costume, mais, vers la fin de sa carrière active, le salaire de Duberger ne dépassait guère $2,300 de notre monnaie actuelle.

Devenu, avec le temps, capitaine des ingénieurs, By voyait poindre son rappel en Angleterre, ce qui eut lieu en 1811. On l'accuse—c'est la légende qui parle—d'avoir emporté le plan relief de Québec sans permission. L'a-t-il emporté ? N'est-ce pas plutôt le commandant du génie qui l'a envoyé ? Sans permission ? Etait-ce possible ? Les caisses renfermant cet ouvrage rempliraient une chambre ordinaire. Un officier aurait fait disparaître ce bagage, Duberger aurait crié au voleur et on ne l'aurait pas écouté ? J'aime mieux croire que le plan a suivi la filière officielle: œuvre de bureau, il est allé rejoindre les dépêches, etc., concernant les fortifications de Québec. Lambert, rentré en Angleterre, dit que le plan a été déposé à l'arsenal de Wool-

---

(1) *The Antiquarian*, 1883, p. 168.
(2) *The Antiquarian*, 1874, p. 145-149.

wich en 1813, visiblement par ordre supérieur, et l'endroit où ce modèle de fortifications militaires pouvait être le plus utile aux élèves officiers du génie et de l'artillerie en général. Il était à sa place, avec une inscription disant que son auteur se nommait Duberger.

De son mariage, Duberger avait une fille, Mathilde, née le 1er janvier 1798 et qui épousa Félix Têtu. Il avait de plus un fils, appelé Jean-Baptiste comme lui. Duberger étant devenu veuf, se remaria, le 27 mars 1812, avec Marie, fille de Thomas Plumby; (Tanguay, III, 468).

Vers 1815, Duberger, atteint de paralysie, put négliger le travail, car tout en conservant salaire et position, ils passait à son fils Jean-Baptiste le gros de la besogne à titre d'assistant et de futur successeur. Le jeune homme possédait presque tous les talents de son père.

Un rapport officiel du 12 mai 1815 dit que Duberger a travaillé à Montréal jusqu'au mois d'avril dernier à dresser les plans du canal Lachine. Il était malade. Dans le tableau d'effectif de cette année il est cité première classe du bureau de l'arpentage militaire et dessinateur. En 1816, même chose, mais il y a John Adams avec pareil rang.

Le 19 juillet 1816, on recommande l'emploi de Duberger fils. Le père avait vingt et un ans de service, dit ce rapport. Faut-il en conclure que la permanence datait de 1795 ? Pourtant, le 11 janvier 1798, Duberger se dit encore employé temporaire. La mention de vingt et un ans doit être erronée. En tout cas, il me paraît que ses services premiers dataient de vingt-sept ans.

Dans une lettre du 8 avril 1817, adressée au commandant des ingénieurs royaux, Duberger se déclara malade, demande sa pension et dit avoir une nombreuse famille. Il allègue qu'il a travaillé cinq ans au plan de Québec et que ce modèle a été envoyé en Angleterre sans sa permission et il appréhende que la gloire de cet ouvrage ne soit attribuée à d'autres. Il ajoute que la grande carte publiée par Bouchette est la sienne à lui, Duberger; que c'est sa compilation et que le colonel Bruyères a autorisé Bouchette à la faire paraître sous le nom de ce dernier.

Maintenant que le lecteur est au courant de la situation, il est visible que Duberger avait des griefs à faire valoir, mais n'était-il pas comme tant d'employés que j'ai connus et qui rageaient en voyant leurs supérieurs signer des pièces qu'ils avaient préparées. On est dans le service, ou l'on n'y est pas, c'est tout dire. Jusqu'à quel point le plan de Québec, exécuté dans les bureaux du gouvernement, avec

l'aide et le matériel de l'Etat, pouvait-il être la propriété du fonctionnaire et quelle permission le commandant du génie militaire avait-il à demander pour l'envoyer au ministre avec les papiers concernant les fortifications? Voilà ce qu'il faudrait tirer au clair. Dès 1808, Lambert annonce que le plan alors à moitié fait, sera un jour envoyé aux autorités du bureau de la guerre. Notons aussi que Lambert place cet ouvrage au crédit de Duberger et non pas de By qui était pourtant son ancien ami. Duberger vécut tout le temps qu'il lui fallait pour lire Lambert avant que d'écrire sa lettre de 1817.

Duberger fils, se rendit à Londres en 1817. Quel était son but? On le devine en partie. Obtint-il la pension que son père demandait? Ce que nous savons c'est que le bureau des médecins de l'armée en Canada fit rapport, au mois d'avril 1817, que Duberger était totalement incapable de travailler par suite de rhumatisme chronique contracté au service. Là-dessus, le 20 février 1818, le réclamant est mis à demi-paie, calculée sur le salaire de 273-13-0 louis par an qu'il recevait en ces derniers temps. Le 18 juin, même année, son successeur, T.-S.-A. Eaststaff, arrive d'Angleterre pour servir dans la branche civile.

Duberger mourut en 1823, à Saint-Thomas, où il fut inhumé. Son fils était toujours employé au bureau des ingénieurs.

By revint en 1826, et construisit le canal Rideau. Il retourna en Angleterre (1832) et fut nommé lieutenant-colonel.

Voyons la légende qui s'est établie sur les faits mentionnés au cours de cet article. Vingt-cinq ans après la mort de Duberger, M. Xavier Marmier, plus tard académicien fort connu, était à Québec. On lui raconta, tant bien que mal, l'histoire du fameux plan et il y mêla autant de méchanceté que possible, inspiré par ce patriotisme agaçant qui consiste à dénigrer tout ce qui n'est pas français. Les légendes sont toutes de la même fabrique : du bavardage sur un fond vrai. Dans le volume intitulé : *Lettres sur l'Amérique*, de M. Marmier, on lit le chapitre suivant que la presse du Canada a répété comme parole d'évangile :—

" Un monsieur Duberger, employé aux travaux du génie et français d'origine, s'était tellement passionné pour sa noble cité qu'il résolut d'en faire le plan en relief. L'œuvre entreprise, il la poursuivit pendant de longues années avec une patience infatigable et une rare habileté. Pas une élévation du terrain, pas une muraille qui ne fût mesurée par lui et reproduite à sa place dans ses justes propor-

tions, avec la stricte exactitude d'un calcul géométrique. De quartier en quartier, de rue en rue, d'édifice en édifice, il en est venu à composer en plusieurs compartiments, qui se rejoignent au moyen d'un mécanisme, un Québec en miniature, un Québec complet. " Rien pour nous faire soupçonner le travail officiel, car si l'invention est de Duberger, comme cela paraît véritable, il y a la grosse part du gouvernement à considérer.

" Ce long et difficile ouvrage était achevé lorsqu'un capitaine anglais, M. By, vint le voir et en parut émerveillé. Après avoir comblé d'éloges l'ingénieux artiste, il lui demanda s'il ne pensait pas à retirer le bénéfice qu'il devait naturellement attendre de tant d'heures, de tant de veillées employées à une telle tâche. M. Duberger répondit que l'idée ne lui était jamais venue de faire une spéculation d'un travail auquel il s'était dévoué avec amour et qu'il avait poursuivi avec joie ; que sa récompense serait de le voir apprécié de ses concitoyens et de le léguer à son fils comme un exemple de sa persévérance. "

" Quelques jours après, M. By revint le trouver et lui dit : " Je vais partir pour l'Angleterre, je suis sûr que votre plan serait estimé à un très haut prix à Londres. Si vous voulez me le confier et me permettre d'en disposer dans vos intérêts, je me fais fort d'obtenir pour vous soit l'avancement que vous méritez pour une telle preuve de talent, soit une rémunération pécuniaire.

" L'honnête Duberger, qui n'était pas riche, qui n'occupait qu'un modeste emploi et qui avait des enfants à élever, se laisse séduire par ces offres, par les témoignages de dévouement qui les accompagnent, emballe son œuvre, la confie à son généreux protecteur et se met à faire une autre construction plus aisée, mais moins solide que celle qu'il venait d'abandonner—la construction de plusieurs beaux châteaux en Espagne ". Le rôle de By est imaginé. La situation réelle des deux hommes et du bureau est reléguée dans l'ombre. Marmier machine son drame à la façon des gens de théâtre.

" Pendant qu'il se promenait ainsi gaiement dans la région des songes, M. By annonçait dans la Grande-Bretagne qu'il avait, lui, M. By, dans les loisirs de sa vie de garnison, dessiné, composé dans tous ses détails le plan en relief de Québec,et en montrait avec une aimable satisfaction les différentes pièces à ses chefs, aux hommes de l'art et aux curieux. " Jamais By n'a fait de telles opérations. Le gouvernement, dont c'était la propriété, a laissé voir le plan aux militaires, selon la coutume.

" Cependant, il s'agissait de rajuster ces pièces disjointes pour en former un ensemble complet et, par malheur, il avait, dans la précipitation de sa conquête, oublié d'apprendre le mécanisme inventé par M. Duberger. Mais une fois engagé dans la voie de la trahison, une perfidie de plus ne devait pas embarrasser sa conscience. Il écrit donc au confiant artiste de Québec que son œuvre excite une admiration universelle, qu'il ne lui manque plus pour en obtenir le prix qu'il lui a promis que de pouvoir le présenter dans son unité. Courrier par courrier, M. Duberger lui adresse une explication détaillée à l'aide de laquelle M. By rejoint la citadelle à l'église, la haute-ville à la basse ville et invite tous ceux dont il voulait gagner les bonnes grâces à venir observer son travail. Cette fois, il fut pleinement récompensé de sa belle invention. Les ingénieurs vantèrent ses connaissances mathématiques ; ses chefs le signalèrent comme un officier d'un rare mérite. Il obtint immédiatement un grade supérieur et plusieurs autres témoignages de distinction ". Ayant travaillé au plan, By en connaissait le secret. Loin d'avoir une promotion, il fut longtemps retardé pour passer major.

" Tandis que M. By jouissait de son triomphe, le pauvre M. Duberger était frappé d'une paralysie qui bientôt le conduisit au tombeau. Son fils, ne sachant ce qui se passait à Londres, ne pouvait réclamer l'héritage qui lui avait été si indignement ravi. Quelques années plus tard, M. By revenait au Canada avec le rang de colonel et fondait sur les rives de l'Ottawa une ville qui s'appelle glorieusement Bytown." Quel héritage ? Si le plan avait appartenu à Duberger, il n'aurait pas été utilisé à Woolwich sans compensation directe à son auteur. Enfin, on ne l'aurait pas donné au Canada mais il serait retourné à la famille comme un bien légitime. Le nom de Duberger inscrit sur son œuvre et les égards qu'on a eus pour lui lorsqu'il devint invalide ne montrent pas qu'il était volé ni spolié dans cette affaire. By n'est pas revenu en Canada (1826) avec le grade de colonel, mais de major. Vers 1835, on le fit lieutenant-colonel et c'est toute sa récompense après de longs services qui méritaient davantage. (1)

Bibaud donne au capitaine By le nom de Byson. Il dit que Marmier attribue à Duberger la principale part dans les travaux de fortification de Québec, mais nous avons vu que Marmier parle uniquement

---

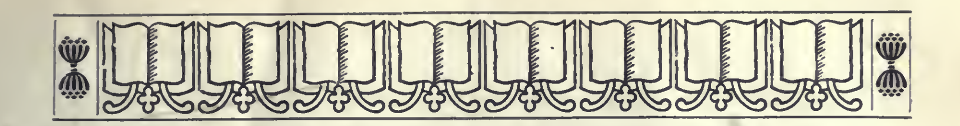
(1) Voir *Revue Canadienne*, 1869, p. 803.

du modèle en relief de la ville, non pas du travail de construction des murs et des tours, et même qu'il a le soin de cacher la situation de Duberger dans le bureau des ingénieurs, de même que son " Monsieur By ", n'est nullement présenté au lecteur dans ses fonctions officielles mais plutôt comme un aventurier passant à Québec par hasard. L'article est méchant comme la gale.

En 1850, les progrès de l'artillerie ne faisant plus du modèle de Québec qu'un objet de simple curiosité, en en retrancha un grand morceau comprenant la partie hors les murs et on l'exposa ainsi plus commodément. Des amateurs canadiens voulurent le faire revenir à Québec, en 1874, mais sans succès. Le docteur Doughty l'obtint en 1908 et depuis huit ans, il est aux archives d'Ottawa où le public est toujours admis à le voir. Il en vaut la peine.

Benjamin Sulte.





Où faut-il coloniser?

La merveilleuse progression numérique de notre race trouve peu d'exemples dans le monde; aussi, a-t-elle retenu l'attention des géographes et des sociologues, en attendant qu'elle fixe pour de bon celle des politiques, et suscité, en ces derniers temps surtout, la plus vive admiration des Européens. Il est certain que cette fécondité ne fut pas étrangère à l'ardeur *siftonesque* déployée depuis une quinzaine d'années au peuplement du Canada prairial, à même de si abondantes recrues anglo-saxonnes, teutonnes, scandinaves, voire semi-asiatiques.

Mais cette obéissance à la biblique prescription, *crescite et multiplicamini*, a-t-elle au moins servi à renforcer la situation politique de la race ? Non, certainement, répondent ceux qui voient dans notre vie parlementaire autre chose que du rouge et du bleu. Pourquoi ? C'est ce qu'il importe de rechercher, sans faire entrer en ligne de compte la tare de la mortalité infantile, si considérable dans les villes, et qu'il faut imputer à des causes connues de chacun de nous, ni le mérite et la gloire qui reviennent à notre race d'avoir si abondamment participé à la civilisation de l'indigène, non plus que notre si funeste servage politique.

Une race qui accepte aussi allègrement—ne devrais-je pas dire aussi héroïquement ?—que la nôtre le fardeau des grosses maisonnées, une race laborieuse, sinon économe, et qui, enfin, n'a pas peur de la vie, mérite mieux que de toujours s'éparpiller. Resterons-nous encore longtemps les seuls à ne pas comprendre que l'Amérique en est à une période de formation ethnique ? Ici, les éléments se meuvent, circulent, se cherchent pour se grouper. Ne demeurons pas en dehors de ce mouvement.

Les économistes démontrent qu'avant le rachat des droits seigneuriaux dans le Québec, la liquidation des biens de l'Eglise anglicane en Ontario, la vente des terres par acte de travail au Nouveau-Brusnwick et la diffusion des municipalités électives, les Canadiens de toute origine qui émigraient aux Etats-Unis obéissaient à d'impérieux besoins: les terres libres et l'appel de la main-d'œuvre industrielle leur faisaient défaut. Car la Couronne avait établi dans chacune de ses possessions une noblesse terrienne autrement redoutable que la féodalité de l'ancien régime ; dans l'attente d'une plus-value de ses domaines arables, elle en défendait l'accès au colon.

Mais n'est-il pas étonnant que le réveil colonisateur, dont les profondes réformes économiques de 1850-1860 et la construction des chemins de fer qui les suivit de près, furent le signal n'ait produit pour le Canadien-français cette cohésion que nous pouvions logiquement en attendre? Et puisqu'aujourd'hui les causes n'existent plus qui ont poussé hors du Québec les ancêtres des Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, des Grands Lacs et de tant d'autres régions des Etats-Unis, il faut enfin songer à orienter vers des points stratégiques les forces colonisatrices dont dispose toujours la vieille province. Procédons en cela de la façon la plus fructueuse: en défrichant de proche en proche, avec le concours de l'industrie. En effet, il semble bien que la race n'a plus, comme au temps des Jean Rivard, cette robustesse qui permit aux pionniers des Bois-Francs, du lac Saint-Jean et de Saint-Jérôme, de s'isoler en pleine forêt avec la hache comme seul gagne-pain des débuts. Le pourrions-nous encore, que ce serait mépriser les secours que nous offrent les présentes conditions de déplacement, refuser l'appui du groupement paroissial et ce levier encore méconnu, les coopératives.

Sur quels points du pays faut-il diriger l'expansion colonisatrice? L'heure est à l'action; car du train que vont les développements politiques du Canada, on ne peut envisager l'avenir de notre race sans quelque appréhension.

Il s'agit pour cela de lire la carte du pays et de se concerter,—ministères, sociétés et missionnaires de colonisation,—afin de diriger méthodiquement les courants d'expansion, si nous ne pouvons les accélérer, d'une façon telle qu'ils tendent à faire correspondre de mieux en mieux le champ d'occupation de la race à un territoire géographiquement autonome.

Cette étude, qui nous livrerait un plan d'action défini, commençons-là en relisant une lettre du géographe Onésime Reclus au curé Labelle. Elle a le grand mérite de nous rappeler qu'à trente ans de distance nous sommes encore sensiblement en présence des mêmes dangers et que nous avons fait plus d'une erreur de tactique:—

Sainte-Foye-La-Grande

(Gironde),

8, VIII, 87.

"Mon Vieux,

J'ai reçu vos lettres, papiers, etc., et avec à peu près tous les jours des gazettes canadiennes où il n'y a rien de rien.

. . . .

Bref, jamais une ligne sur le mouvement de prise du sol, par ces bons Canayens, si mal menés, si négligés et méprisés par leurs ministres et députés. Je suis enchanté quand j'apprends qu'une grève, comme tout récemment celle de Cohoes, a mis cent familles canadiennes sur le pavé: d'abord plusieurs reviennent au pays et ne le quitteront plus: puis qu'allaient-elles faire dans cette galère ? Positivement nous sommes bien plus patriotes que cela en France. Nous n'envoyons pas 200000 hommes par an dans les manufactures d'Allemagne ; or, quoique vous en disiez, les yankees sont pour vous les Allemands. Ils seront en tout temps vos ennemis mortels, aujourd'hui, ils vous méprisent parce que vous êtes petits, mais croyez bien que si vous deveniez grands, ils n'auraient pas plus d'amitié pour vous qu'au siècle passé.

Je vois poindre un danger dont on ne se préoccupe pas autour de vous : l'immigration scandinave, suédoise, danoise, norvégienne vers le Canada, commence à jeter quelques racines. Or, c'est une immigration très dangereuse, parce que les Scandinaves, les Suédois surtout, sont faits aux pays très froids, et qu'ils sont de force à ravir aux Canadiens maintes forêts du Haut-Nord. Je vois que des Danois s'occupent de fonder des colonies dans le Northumberland (Nouveau-Brunswick), grave obstacle aux progrès de nos bons Canadiens; que beaucoup de Suédois, de Finlandais se sont fixés dans le nord d'Ontario, grave obstacle pour nos braves gens du Nipissing ; enfin, que plusieurs colonies suédoises, norvégiennes, islandaises viennent de s'établir au Nord-Ouest.

Ceci est grave, il faut ouvrir l'œil, combattre, cela va sans dire, l'émigration aux Etats-Unis; attirer, cela va sans dire aussi, les Français qui commenceront à se porter vers vous, et qui bientôt afflueront, si vous le voulez, et porter votre effort sur votre Nord et votre Nord-Ouest. Il ne faut pas dans l'instant présent que vous ayez des ambitions au-delà de Winnipeg ; de Mattawan à Saint-Boniface...! Ce qu'il est indispensable de s'assurer, c'est le nord du Huron et du Supérieur et le sud de la baie d'Hudson, être au plus froid, pour rester le plus rustique et le plus fécond ; ne pas se disperser, mais se concentrer.

Voilà ce que vous devez prêcher au P. Nolin, qui est allé faire un tour au Nord-Ouest ! Que ce Nord-Ouest ne devienne pas prématurément une trop forte saignée : ira qui voudra, mais vous, chef de la bataille, vous devez porter vos troupes au point stratégique, et ne pas vous laisser tourner. Or, la ligne stratégique est de Mattawan à Saint-Boniface. Si vous vous en emparez, aucune puissance humaine ne vous enlèvera le nord-est de l'Amérique. Etre une fois roi de ce nord-est et vous pourrez refluer en une certaine mesure sur ledit nord-ouest, et

surtout sur la Nouvelle-Angleterre. Mais dans l'état présent, ces opérations sont fatales. Se disséminer, c'est se perdre. On peut garder un front de... kilomètres, entre l'Ottawa et le Portage-du-Rat ou Saint-Boniface, et même ce n'est pas facile quand on n'est comme vous que... hommes; mais garder... kilomètres jusqu'à Vancouver, vous ne pouvez pas.

Si vous pensez que j'ai raison, causez-en un peu avec le Père Nolin; qu'il ne lâche pas la proie pour l'ombre, je dis la proie pour l'ombre, car pour chaque Canadien que vous mettrez au Nord-Ouest, il vous viendra 100 Ontariens, Anglais, Ecossais, Islandais, Suédois, Danois, Norvégiens, Hongrois, Allemands, etc; tandis que chaque Canadien fixé dans le Nord d'Ontario en appellera par sa seule présence 100 autour de lui. Je vois avec peine que Mgr Taché n'avance plus ; si vous devez lancer vos Canadiens à l'ouest, dans la direction de Saint-Boniface, lui, devrait lancer les siens à l'est, au-delà de la Brocquerie, vers le Portage du Rat et les lacs Supérieur et Nipigon. S'il ne le fait, c'est qu'il n'y voit goutte ; ses colonies à l'ouest, et des Chênes, Qu'Appelle, Mâchoire-d'Orignal, Calgary, tout cela c'est, prématurément, une illusion. Encore une fois, qui veut y aller y aille, mais qu'on ne pousse personne au-delà de la cathédrale du Nord-Ouest.

Concentre-toi, mon vieux Labelle, ne te disperse pas. En disant Labelle, je dis Jean-Baptiste, dont Labelle est le roi.

O. Reclus.

Reprenons un à un les paragraphes de ce petit bijou de science et d'humour, comparons-y nos positions d'aujourd'hui, et tâchons d'indiquer ce qui serait un plan d'action stratégique.

L'exode des nôtres aux Etats de la Nouvelle Angleterre s'est ralenti. Qu'il cesse tout à fait. Quant à ce gros million qui résiste si vaillamment à son formidable entourage et à l'oppression celte, il a déjà si bien pris racine, il s'est si bien acclimaté, que ce serait folie de vouloir le rapatrier. Aidons-lui plutôt moralement à transformer sa galère d'à présent en une grande nef qui finira par mettre le cap sur des îles de bonheur. Que ne peut-on attendre de trop merveilleux d'une race comme la nôtre ?

L'apport scandinave qui s'est fixé vers 1886 au Nouveau-Brunswick nord n'a pas eu de suivants. Ses colonies ne représentent qu'un élément négligeable par le nombre, nous dit le recensement de 1911.

Même chose en Ontario, où ces concurrents "de force à ravir aux Canadiens maintes forêts du Haut-Nord" ont peu progressé. Mais la vallée de la Matapédia, les forêts de la Madawaska, et certains points du

parcours du Pacifique, à l'ouest de Sudbury, attendent des bras canadiens-français. Et si aucune autre race que la nôtre ne peut coloniser le nord ontarien, si nous avons la bonne fortune de nous y trouver presque seuls à la tâche, comment oublier que l'espace y est considérable et le sol fertile? Aux argiles du Nipissing s'ajoutent celles que traverse le second transcontinental, plus proche de la baie James. Depuis les bords de la rivière Bell, en Abitibi, jusqu'au lac Nipigon, en Ontario, soit sur 700 milles, se développe une zone d'arjile fiable dépourvue de roches roulées, dont la largeur oscille entre 30 et 100 milles. Aujourd'hui couverte de petites épinettes, que sup-porte un sol bien proportionné en silice, potasse et calcaire, cette zone peut faire la fortune d'un peuplement agricole tout voisin, par les caractères, de ceux de nos vieux comtés laurentins.

Ce sont les provinces du centre qui ont drainé le meilleur de notre sève colonisatrice. Là, les capitaux suivent les familles que nos missionnaires ont enthousiasmées par la prétendue certitude que le traditionnel groupement paroissial permettrait d'y continuer la vie nationale. *Ubi bene ubi patria.* Pour nous, Québécois, cet adage de l'utilitarisme romain ne dit pas l'absolue vérité. C'est dans notre province et sur ses marches qu'il est sage de constituer la patrie.

Ce n'est pas, comme le présumait Reclus, dans la proportion de 1 à 100, mais plutôt dans celle de 1 à 5 que se trouvent aujourd'hui les nôtres à l'égard des autres éléments de ces jeunes pays. Mais rien ne fait prévoir le jour où cessera de couler ce flot d'immigration exotique, subitement interrompu par la présente geurre, et dont l'apport annuel s'est chiffré à près d'un demi-million, comme en 1913. On objecte, pour justifier ce dispersement, que c'est là le sol le plus fécond du Canada. Fait contestable, puisqu'aux bords de la Rouge s'accusent dejà les signes d'un épuisement de l'humus, et qu'il faudra là, comme au vieux Québec, en venir à la culture rotatoire. Ça été une erreur capitale que de persévérer à jeter des francophones dans ce *grand Ouest*, depuis qu'Ottawa y a dirigé ses formidables recrues du vieux monde. Certes, les nôtres seront là d'un grand secours à la diffusion du catholicisme ; mais disons après Reclus, "ira qui voudra", car d'ici longtemps leur influence sur la politique fédérale reste plutôt incertaine, si l'on songe que, même en se tenant groupés, il sera trop facile de sectionner leurs plus considérables noyaux entre plusieurs comtés, afin qu'ils ne puissent compter des députés de leur sang et de leur foi.

Et savons-nous ce que signifient la longueur et l'inhospitalité de la savane qui sépare le Manitoba de la côte nord du Supérieur ? C'est vraiment une cloison qui se dresse entre l'ancien et le nouveau Canada.

Depuis bientôt trente-cinq ans qu'une voie ferrée traverse cette région des épinettes brûlées, de la *folle avoine* et des clairières tremblantes, on n'y voit encore s'implanter aucune population vivant de la terre.

Une nouvelle ligne stratégique vient de se dessiner avec la construction du second transcontinental. Ce que le gouvernement de Québec est en train de faire dans la région de l'Abitibi est bien calculé, puisque, de là, nous sommes à même de nous porter, à l'est et à l'ouest, chez nous comme en Ontario. Mais ne faut-il pas y mettre plus de passion et d'argent, surtout pour construire des routes?

Avec deux traînées de fermes le long des transcanadiens,—l'ancienne ligne est à demi occupée,—le nord de l'Ontario nous est définitivement acquis ; tandis qu'en refluant à partir de l'Abitibi, sur la plaine translaurentide, soit vers l'est, on activera l'émulation des trouées du Nominingue, de la Mattavinie et du lac Saint-Jean, qui paraissent stationnaires, la perspective s'achèvera d'un Québec double de l'ancien. Faisons toutefois cette réserve essentielle : à savoir que l'aire translaurentide susceptible de porter des populations agricoles est limitée aux seuls endroits où les granites, gneiss et micaschistes portent quelque lambeau calcaire, ainsi que Logan l'entrevoyait dès 1843. Il y a là un fait de géographie humaine dont il faut instruire ceux qui ont pour mission de diriger le peuplement de ce pays.

En résumé, portons-nous un peu à l'est, afin de souder ferme le Québec gaspésien au Nouveau-Brunswick; portons-nous en masse vers l'ouest provincial, en faisant de l'Abitibi un grand centre distributeur d'hommes ; portons-nous enfin sans excès au nord de Montréal.

En Amérique tout marche à pas de géant, a-t-on dit. Le Canada occidental a cessé momentanément de recevoir la marée toujours grandissante qui lui venait d'Europe. Mais que ce déferlement humain vienne à reprendre, ce qui reste dans le domaine du possible, ce qui est même probable, peu importe le moment précis, où se logeront donc les recrues envahissantes, si ce n'est vers nous ? L'humanité ne peut que continuer à se porter aux espaces libres.

Il importe donc de repousser nos frontières vivantes plus loin au nord-ouest, c'est-à-dire en Abitibi et à l'entrée de l'Ontario, d'où il sera toujours possible de refluer en parfaite sécurité vers le sud,et de combler l'extrême nord québecois, en autant que la chose est réalisable. Comme il y a trente ans, le mot d'ordre demeure : "Etre au plus froid, pour rester le plus rustique et le plus fécond; ne pas se disperser, mais se concentrer."

EMILE MILLER.

Propos d'un botaniste laurentien

—.—

NOS AUBÉPINES

"Votre vallée laurentienne, et particulièrement les environs de Montréal, est l'une des régions les plus riches du monde en espèces d'aubépines", m'écrivait un jour le savant M. Charles Sprague Sargent.

Vous ne saviez pas ? Nos vieux manuélistes non plus, ni moi non plus. Mais en ouvrant les yeux j'ai constaté que le grand botaniste américain a surabondamment raison et cela m'amène à vous causer avec quelque enthousiasme de nos Aubépines laurentiennes.

Les Aubépines sont un élément important dans le paysage, à Montréal, à Québec, dans la vallée du Richelieu et en d'autres endroits encore. Sans elles, il semble que le printemps ne serait pas le printemps ni mai le mois des fleurs. Vous n'ignorez pas en effet que par suite de notre long et rigoureux hiver les fleurs sont lentes à paraître sur nos prés et le long des routes. Seules les plantes bulbeuses, ensevelies sous les feuilles mortes des bois, s'épanouissent à bonne heure ; de sorte que, je le répète, sans les Aubépines, mai ne serait vraiment le mois des fleurs que pour les lièvres, les écureuils, les botanistes et autres bêtes inoffensives.

Vers la quatrième semaine du "joly mois de mai", lorsque le danger des gelées se fait lointain, que tous les oiseaux sont arrivés et que, sauf les frênes retardataires, tous les arbres ont mis leur feuillage neuf, c'est le moment des Aubépines. Un beau matin, les bourgeons éclatent sous la poussée de la sève et l'on dirait qu'il a neigé sur les haies, le long des clôtures et sur les bouquets d'arbustes au milieu des champs. Le parfum de l'Aubépine est capiteux et le vent le diffuse complaisamment sur la campagne déjà ivre de renouveau. C'est fête pour les abeilles, les guêpes, les cétoines, pour tout ce qui porte chasuble brillante ou corselet fin, pour tout ce qui boit le nectar dans la vasque blanche des pétales. Elles sont là par milliers bourdonnant la sourde chanson de la jeunesse retrouvée dans la tête des arbres en fleur.

Les Aubépines ne sont jamais de grands arbres et il y a des épines sur leurs branches comme dans leur nom. Les grandes phalènes nocturnes aux ailes veloutées le savent bien qui vont, à l'automne,

dans ces abris fortifiés, coudre sous une feuille sèche leur gros cocon soyeux. Défendue par les pointes qui se croisent en chevaux de frise au-dessus, au-dessous, sur les côtés, la chrysalide dort son mystérieux sommeil en attendant que le soleil de mai ouvre la prison de l'éclatant Polyphème qui, ayant séché ses ailes dans un rayon du couchant, s'en ira de suite commencer sa ronde nocturne parmi les calices.

Si l'on veut maintenant savoir quels problèmes les Aupébines posent au botaniste et à l'homme de science généralement, il faut, comme on dit, dresser leur fiche. Le genre Aubépine (*Crataegus*) appartient à l'immense famille des Rosacées dont le rosier est le type historique. Ses fleurs sont formées d'un calice vert à cinq sépales,



Aubépine du Lac Champlain

d'une corolle blanche à cinq pétales, d'un nombre d'étamines variable mais qui est généralement un multiple de cinq, d'un ovaire inférieur à la fleur et surmonté d'un, deux, trois, quatre ou cinq styles. Ce qui caractérise surtout ce genre de plantes, c'est l'extrême variabilité des formes que l'on y rencontre. M. Sargent a le premier attiré l'attention du monde savant sur les Aubépines, et grâce à l'activité incroyable de ce distingué naturaliste, grâce aussi aux émules qu'il a suscités partout, il y a aujourd'hui bien près de 1000 espèces connues et décrites en Amérique. Celles des environs de Montréal ont été déjà considérablement étudiées. Les amateurs qui chassent le gibier à plume aux environs de Caughnawaga, de la Tortue ou de Châteauguay rencontrent parfois des Aubépines portant une petite étiquette de zinc où se détache un numéro poinçonné. Je leur donne la clé du mystère: M. Sargent ou son collègue M. J. G. Jack sont passés par là.

Il est probable que la prochaine "Flore de la Vallée du Saint-Laurent" devra mentionner et décrire une cinquantaine d'espèces d'Aubépines. Malgré leur nombre effarant ces espèces sont encore très polymorphes dans le cadre que leur assigne le diagnostic. Il n'y a pas à les distinguer par la feuille et ce n'est guère qu'au moment de la floraison et de la maturation du fruit qu'elles consentent à dire leur nom. Le seul caractère qui soit d'une fixité assez établie pour servir de base à une classification rationnelle se tire du nombre et de la couleur des étamines.

Voulez-vous que je vous présente quelques espèces ? Hâtez-vous de sortir de Montréal, traversez à Longueuil par exemple, et prenez à



Aubépine de Holmes

travers champs, n'importe où. Suivez cette haie et regardez de près à la corolle des fleurs. Sur cet arbre elles ont toutes 20 étamines et l'anthère est d'un beau blanc crème: c'est l'*Aubépine du Canada* .Plus loin l'anthère est blanche encore, mais il n'y en a que dix par fleur ; vous avez l'*Aubépine à feuilles rondes*, la plus commune de nos espèces sur la rive sud. Des milliers de ces petits arbres se suivent dans les haies et sur les terrains incultes au bord du fleuve.

Deux espèces portent dix étamines blanches mais il est impossible de les confondre avec la précédente. Ce sont des arbres relativement élevés, à grandes feuilles presque cordiformes, livrant à l'automne des fruits succulents, délicieusement sucrés avec un petit souvenir d'avoir été acides, employés souvent par ici à faire de la gelée ; on les nomme : l'*Aubépine du Lac Champlain* et l'*Aubépine soyeuse*. Mais continuez et vous aurez le plaisir de faire connaissance

avec des espèces portant des étamines roses. Voici pour commencer l'*Aubépine de Holmes.* Elle rappelle le souvenir d'un pionnier de la botanique qui herborisait à Montréal vers 1821, il y a un siècle déjà. Elle n'a que cinq étamines et ne porte que de rares épines brillamment colorées. Plus loin vous tombez sur la très jolie *Aubépine en éventail*: feuilles minces, veinées de rouge et vingt étamines roses.

Dans les environs de Montréal j'ai toujours observé que les Aubépines fleurissent en deux séries. La première, à laquelle appartiennent les espèces que je viens de mentionner, passe de fleur à fruit dans la dernière semaine de mai ; la seconde commence à s'épanouir lorsque toutes les fleurs de la première catégorie sont disparues depuis une dizaine de jours. On croyait en avoir fini des senteurs grisantes, des horizons de neige et des pluies de pétales, les haies étaient redevenues vertes, quant tout à coup, la fête recommence avec l'*Aubépine ponctuée* et l'*Aubépine ferentaire.* Cette dernière au moment de sa floraison est sans contredit la reine de toutes à cause de ses innombrables et larges fleurs d'un blanc très pur. Forte de sa beauté, cette Aubépine est mal armée et c'est pour cela sans doute que son parrain M. Sargent l'a appelée *ferentaria* de *ferentarius* terme du langage militaire romain désignant un soldat légèrement armé. Nous n'avons fait encore que quelques arpents et déjà nous rencontrons des formes vierges qui attendent patiemment le baptême scientifique ; celle-ci par exemple qui garde ses fruits racornis de l'an passé et se couvre de petites fleurs blanches à dix étamines roses.

Il serait étonnant que l'Aubépine n'eût pas sa place dans le folk-lore laurentien. Nos gens ont apporté de France sans doute le mot "cenelle" pour désigner le fruit de l'Aubépine dont une espèce est assez répandue en Europe. Par une extension bien naturelle et dont ils sont coutumiers, ils en sont venus à désigner sous le nom de "cenellier" l'arbre lui-même. Le fruit sert de terme de comparaison pour ce qui est petit, insignifiant. On dit: "Il est gros comme une cenelle". "Sa tête fait l'effet d'une cenelle au bout d'une gaule". Une seule espèce semble avoir reçu un nom particulier, c'est l'*Aubépine ponctuée,* espèce facilement reconnue à cause de ses longues branches horizontales, et de son fruit marqué de petits points noirs. Ses étamines sont roses ou jaune pâle et, chose assez curieuse, la couleur du fruit suit celle des étamines. L'*Aubépine* ponctuée est assez généralement répandue dans la vallée laurentienne et on l'appelle partout "pommettier". La multitude des autres espèces, connue surtout des rôdeurs de buissons et des écoliers en rupture de ban, se subdivise en catégories suivant leur valeur comestible. Je connais des gamins qui sont de véritables spécialistes pour

distinguer à vue les "cenelles pâteuses", les "cenelles pour le monde".—les meilleures, cela va sans dire,—les "cenelles à cochons", petites, dures, n'ayant que la peau, les os et les vers. J'ai même entendu parler de "cenelles à cochons pour le monde", ce qui arrive quand les "cenelles à cochons" dans les bonnes années sont à peu près mangeables.

Les Aubépines, je l'ai dit plus haut, posent à l'observateur sérieux de multiples problèmes biologiques dont la solution est encore lointaine. Et d'abord que penser de la valeur de ces innombrables espèces. Sont-elles réellement distinctes, ou résultent-elles de croisements complexes de plantes très affines ? Les savants sont divisés là-dessus et des expériences se poursuivent méthodiquement. Faisons seulement remarquer que, s'il s'agit d'arbres dont il faut étudier les générations



Aubépine ponctuée

successives, les résultats sont longs à venir, demandent un grand esprit de suite et une organisation parfaite. Nous pouvons aussi ajouter que malgré les difficultés du début, on en arrive à reconnaître facilement les espèces d'une région donnée. Cela semble donner raison aux partisans de la multiplicité des espèces et nous sommes peut-être simplement en face d'un cas où la fécondité de la nature s'est plu à déborder les cadres restreints, ajustés à notre faible envergure, que nous prétendons lui imposer.

Autre problème. Comment expliquer que les Aubépines soient surtout abondantes, au moins chez nous, autour des grandes villes: Québec, Ottawa et particulièrement Montréal. Il est bien reconnu qu'elles affectionnent les terrains calcaires où elles trouvent les éléments nécessaires à l'élaboration de leurs noyaux, mais, outre que cette préférence n'est pas exclusive, comment expliquer la circonstance du

voisinage des villes. Je serais porté à croire, mais c'est une opinion personnelle que j'exprime sous toute réserve, que le grand développement des Aubépines dans la Vallée du Saint-Laurent est contemporain de la période historique. Notre sol densément boisé, solidement occupé par les essences forestières climatiques: pin, épinette, érable, etc., ne permettait pas aux Aubépines—que leur courte taille et leur besoin de lumière mettaient en infériorité manifeste dans la lutte pour la vie—de se répandre beaucoup. Le déboisement autour des premiers centres de colonisation offrit de nouvelles conditions et détruisit l'équilibre végétal au profit de ces arbrisseaux.

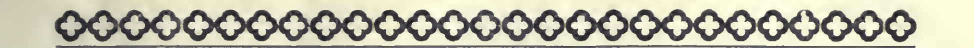
Il paraît probable que le centre de distribution des Aubépines est quelque part dans la Nouvelle-Angleterre ou l'Etat de New York d'où elles ont émigré suivant diverses lignes sur tout le continent. Il est vraisemblable qu'elles ont pénétré chez nous d'une part par le haut Saint-Laurent et de l'autre par la vallée du Richelieu. Des indices suffisants semblent établir que le Richelieu se déversait autrefois au moins partiellement à Montréal par Laprairie et cette double voie expliquerait l'abondance extraordinaire des Aubépines sur l'île de Montréal et aux environs, particulièrement sur la rive sud : Longueuil, Laprairie, Caughnawaga, La Tortue, etc.

Avis donc aux botanistes amateurs qui ont parfois sué en essayant d'identifier leurs Aubépines. Vous avez mis le pied sur le nid de guêpe de la botanique! La connaissance des espèces qui vous entourent peut vous devenir familière à condition que vous y apportiez de la méthode et une patience de bénédictin. Mais toute véritable science n'est-elle pas à ce prix ?

Fr. Marie-Victorin,
des E.C.

Collège de Longueuil, P. Q.





A propos de noms sauvages

Il y a quelques années, un Français de distinction, de passage en ce pays, examinant une carte de la province de Québec, laissa échapper cette exclamation: "Vous avez donc bien des sauvages dans votre province que la plupart de vos rivières, de vos lacs et même bon nombre de vos villages portent des vocables indiens!"

Et sans attendre de réponse, le visiteur presqu'ahuri, indiqua du doigt les dénominations géographiques qui s'étalaient sur la carte et qui avaient eu le don de l'émouvoir: la rivière *Ashuapmouchouan,* le lac *Kapitajewan* dans le Saint-Maurice, le lac *Quaquakamaksis* dans la région du lac Saint-Jean, la rivière *Wetetnagami,* la rivière *Kamchigama,* la rivière *Kianipiskau* dans l'Abitibi, la rivière *Nistocaponano* au nord du lac Saint-Jean, la rivière *Mistowak,* la rivière *Picanock,* l'un des tributaires de la Gatineau, le canton *Awantjish* dans le comté de Matane, la rivière *Onatchiway* aux confins de la région de Chicoutimi, le canton *Assemetquagan* dans le comté de Bonaventure, les rivières *Ouapitagon, Musquanousse* et *Olomanoshibou* sur la côte nord du Saint-Laurent, le canton *Milnikek,* et puis vous avez des districts qui s'appellent *Ashuanipi, Chibougamau, Mistassini,* etc.

Oui, tout cela est exact, lui fut-il répondu; avec un peu d'effort vous en trouveriez même des centaines d'autres, et cependant nous avons à peine onze mille sauvages dans la province, et encore ceux-ci sont-ils parqués dans des réserves particulières, ce qui neutralise en partie leurs relations avec les blancs.

Quant à la raison d'être de tous ces vocables bizarres, il y a une explication assez raisonnable. Nous tenons ceux-ci et ceux-là des trappeurs et des explorateurs qui, les premiers, parcoururent le pays. Leurs successeurs, dans les cinquante dernières années, ne crurent pas mieux faire que de suivre la voie déjà tracée, et, comme les premiers, s'en rapportèrent à leurs guides, inféodés à une tribu sauvage, pour baptiser tout notre territoire. De là, la multiplicité des noms bizarres qui, à cause de leur aspect rébarbatif, ne laissent point que de causer une impression désagréable à l'étranger.

Il est sûr que nous avons poussé trop loin dans cette voie. Les cartographes contemporains, mieux informés, auraient pu facilement mettre un frein à cette exubérance. Pour une raison ou pour une autre,

ils reculèrent devant la responsabilité d'une innovation; ils ne jugèrent pas même utile d'opérer dans tout ce galimatias de dénominations barbares, un triage dont nul n'aurait pu s'offenser. De leur côté, nombre d'arpenteurs et d'explorateurs paraissent avoir oublié trop souvent, surtout en ces dernières années, qu'ils se trouvaient dans une province française, et qu'ils devaient donner leur préférence à des vocables français.

Cela veut-il dire que tous les noms sauvages qui pullulent sur nos cartes auraient dû être éliminés ? Pas le moins du monde; l'usage en a consacré un certain nombre, et personne, croyons-nous, n'entend refuser le droit de cité à des vocables comme *Manicouagan*, *Péribonca*, *Mistassini*, *Escoumains*, *Kénogami*, *Mécatina*, *Matapédia*, *Témiscaming*, *Abitibi*.

Ces dénominations et bien d'autres d'une facture analogue, se recommandent d'ailleurs d'elles-mêmes. Elles plaisent d'abord par leur originalité, ne manquent pas d'une certaine saveur de terroir et puis elles ont le mérite de pouvoir être articulées et prononcées sans une contraction trop violente des mâchoires.

Mais que d'autres,—et celles-là se chiffrent par milliers—n'ont pas les mêmes titres à faire valoir devant l'opinion. C'est notre condescendance excessive qui leur a permis de se glisser dans la circulation; elles n'ont pu cependant s'y incruster assez profondément pour faire partie de notre bagage géographique et il est encore temps de les battre en brèche.

C'est ce que fait en ce moment, sous l'œil attentif des pouvoirs publics, une commission organisée depuis quelques années. Nous lui devons déjà d'avoir vu disparaître une foule de noms baroques pendant que, d'autre part, notre domaine géographique s'enrichissait de beaux noms français évoquant de lointains souvenirs de notre histoire. Cette réforme vient à son heure; il ne lui manque plus que d'être poursuivie avec la même ardeur et la même intelligence par les esprits éclairés qui ont mission de s'occuper de cette tâche patriotique.

Nos revendications ne s'arrêtent pas uniquement à cette substitution de noms français à des noms sauvages. Puisqu'il est statué que nous devons retenir une foule de dénominations sauvages—celles qu'un long usage a consacrées et dont l'on ne saurait se débarrasser sans provoquer une sorte de désordre dans le domaine géographique—pourquoi s'appliquer à mutiler ou à défigurer celles d'entre elles qu'un long passé nous a léguées ?

C'est pourtant la tendance de notre époque. Nos vieux noms algonquins ou montagnais, ceux du moins qui avaient été inscrits sur les

cartes par les missionnaires et les premiers explorateurs, se présentaient après tout sous une forme assez avenante. Ils ne choquaient pas l'oeil. On les orthographiait à la française et cette particularité leur prêtait une physionomie, une apparence extérieure qui ne manquaient pas de charme. Aujourd'hui, nous ne savons trop en vertu de quelle autorité, on les habille invariablement à la mode anglaise ou germaine.

La lettre comme la syllabe française ont disparu peu à peu pour céder le pas à la lettre *k*, si chère à la culture allemande, et la conjonction *ou*, trouvée probablement d'aspect trop français, est en train de capituler devant le fameux *w* de nos amis les Anglais.

Nos pères, à l'instar des pionniers de ce pays, écrivaient autrefois *Ouiatchouan*, *Cascouia*, *Mécatina*, *Harricana*, *Mégiscan*, *Ticouapé*, *Pascagama*, *Esquimaux*, *Témiscaming*, *Mataoua*, etc. A l'heure actuelle, certaines gens, mus sans doute par le besoin de sacrifier à la mode du jour, n'écrivent plus que Wiatchuan, Kaskouia, Mekatina, Harricanaw, Mekiskan, Tikouapé, Paskagama, Eskimos, Timiskaming, Mattawa, etc.

C'est tout simplement le triomphe de l'alphabet germain et anglais dont nous parlions il y a un instant et l'effacement systématique de tout ce qui rappelle l'ancienne allure française dans la primitive composition des noms indiens. Et je n'ai cité pourtant que quelques exemples, alors que l'on pourrait en nomner cinq à six mille, habillés ou plutôt déshabillés de cette façon.

Si cela est en votre pouvoir, trouvez-moi maintenant quelqu'un qui soit en mesure de proclamer que la langue géographique du pays s'est améliorée en pratiquant ces récentes et ridicules substitutions, ou encore qu'elle y ait gagné en clarté, en précision et en élégance.

Et puis, s'il est ainsi permis à tout venant de germaniser ou d'angliciser à son gré des vocables de provenance indienne, comment pourrait-on nous refuser, à nous de la province de Québec, le droit de les franciser ?

Les langues des premiers habitants de ce pays ne sont pas, que nous sachions, une propriété personnelle, ni l'apanage exclusif d'une nationalité; elles appartiennent à tous, et si les circonstances ont voulu qu'elles portassent, dans le principe, l'empreinte française, cette empreinte s'impose dès lors au respect et devrait être défendue contre les novateurs qui tentent de l'affaiblir ou de la ruiner (1).

---

(1) Extrait de *l'Action Française*, de Montréal, livraison de juin 1917.

EUG. ROUILLARD.



La Turquie d'Europe

A cette heure où la plupart des grandes nations du monde sont aux prises, jetons un rapide coup d'œil sur cette Turquie d'Europe qui voudrait bien ne pas être dépècée et qui s'est jetée résolument dans les bras de l'Allemagne pour éviter le sort qui l'attend.

La Turquie d'Europe couvre une superficie de 167,300 kilomètres carrés: c'est le seul chiffre sur lequel on soit à peu près d'accord. Elle occupe une situation naturelle très favorable, puisqu'elle possède des côtes sur trois mers, la mer Noire, à l'est, l'Archipel, au sud, la mer Adriatique, à l'ouest; quant à ses confins terrestres, ils sont connus de tous.

On y distingue communément trois parties, la Thrace, la Macédoine et l'Albanie. Ces régions n'ayant aucune limite définie, la division est tout aussi arbitraire que le tracé des vilayets turcs.

Par suite des difficultés politiques qu'elle a engendrées, l'Albanie est la partie de la Turquie d'Europe dont on a le plus parlé en ces temps derniers. C'est un massif formé de chaînes, diversement orientées: au nord, près de la frontière monténégrine, les Alpes Albanaises forment un demi-cercle dont la concavité est dirigée vers le nord-ouest: elles s'élèvent jusqu'à 2,500 mètres. Au dessous, une série de chaînes courent du nord au sud. Entre elles et la ligne de partage des eaux, coule du sud au nord le Dun Noir.

La côte albanaise est extrêmement découpée: elle présente une série de caps et de golfes. Les petits ports, dont on a tant parlé, de Médua et de Durazzo, n'ont pas grande envergure. Par contre, plus au sud, à l'endroit le plus resserré du détroit d'Otrante, s'ouvre la belle baie d'Avlona, fermée par l'île Saseno. Puis la côte se jalonne d'îles. Toute cette côte jouit d'un climat très doux; au contraire, l'hiver est rude sur les montagnes et les plateaux de l'intérieur.

Le chiffre de la population de la Turquie d'Europe est absolument problématique. Il n'en a jamais été fait de recensement précis. Les publications statistiques les plus récentes évaluent la population à 7 millions d'âmes.

Quant à la population des villes, elle est à peu près la suivante: Constantinople, 1,300,000 habitants; Salonique, 150,000; Andrinople, 100,000, Monastir, 55,000.

Cette polulation est extrêmement composite. On y trouve 2 millions de Turcs, un million et demi de Grecs, autant d'Albanais, un million de Slaves, un demi-million d'Arméniens et 100,000 Juifs.

La Turquie d'Europe est divisée en vilayets ou provinces. Le vilayet de Constantinople est le plus petit mais le plus peuplé (1,500,000 h.). On n'y trouve que des Turcs et des Grecs.

Les deux vilayets albanais de Scutari (350,000 h.) et Ganina (700,000 h.) sont les plus homogènes. Les deux tiers septentrionaux sont peuplés d'Albanais sans mélange.

Il resterait à examiner la valeur actuelle et l'avenir économique de la Turquie d'Europe. La valeur actuelle n'est pas des plus considérables. Il faut dire que les Turcs n'ont jamais rien fait pour la développer; quant aux autres races, elles n'en ont pas fait davantage. Elles accusent volontiers les Turcs de les en avoir empêchées, mais cela ne paraît pas absolument exact. Ce qui est plus sûr, c'est que personne ne s'est livré à un effort économique soutenu.

Cependant le pays possède des ressources: toutes les plaines jouissent d'un climat modéré, méditerranéen, elles sont naturellement irriguées et fertiles. Elles produisent du maïs, du riz, de l'orge, du millet, du sésame et des graines oléagineuses, du tabac.

En Albanie, et dans le sud de la Macédoine, on cultive également l'olivier, l'oranger, le citronnier, le prunier, la vigne et les arbres fruitiers.

L'industrie est à peu près nulle; elle ne comprend que quelques filatures de soie autour d'Andrinople et quelques usines où l'on travaille le coton, à Salonique. Hors de là, l'industrie est purement domestique.

Tout cela n'est pas de nature à alimenter un commerce extérieur considérable. En 1909, dernière année connue, l'importation turque s'est élevée à 100 millions de piastres contre 125 millions à l'exportation.

Aujourd'hui que le régime turc tire à sa fin, il faut au moins l'espérer, les conditions de la vie vont probablement se modifier dans la contrée. Avec de meilleures méthodes, il n'est pas douteux que la Turquie d'Europe soit un pays d'avenir, dont les ressources naturelles peuvent se développer. Elle possède un heureux climat, des terres fertiles, de l'eau en abondance; il ne lui a manqué jusqu'ici que la paix, le calme et des voies de communication.

BEAUSÉJOUR.

———



Québec, ville française

IMPRESSIONS D'UN VOYAGEUR

Sur le steamer qui va de Liverpool à Québec, steamer appartenant à une Compagnie anglaise et chargé de passagers presque tous anglais, où tout rappelle au voyageur qu'il vient de quitter un port anglais et se dirige vers un autre port dont il semble que ce ne soit guère qu'une porte d'entrée s'ouvrant sur une vaste colonie anglaise—le Canada français et la race qui l'habite ne paraissent être que des entités de second plan, dont le rôle est fini, falotes, vieillottes, confites dans le passé.

Sur le pont, des passagers s'interrogent:—Allez-vous loin dans l'Ouest?—En avez-vous pour longtemps encore après Montréal? Et toutes les réponses se ressemblent:—Pour longtemps? Oh! trois ou quatre jours de chemin de fer environ!—Où je vais? Toronto! Edmonton! Vancouver!

Pour eux, Québec n'est que le porche aux sculptures archaïques, par où il faut passer pour déboucher dans la rudesse des pays nouveaux, du vrai Canada, du Canada qui compte. Ils n'ont à l'esprit et à la bouche que des strophes de la grande épopée de l'Ouest—villes solides et prospères là où il n'y avait pas cinq huttes voilà dix ans!—Tant de boisseaux de blé produits cette année par des terres défrichées de la veille! — Mines déjà prêtes et qui n'attendent que le passage de la voie ferrée en marche pour dégorger leurs métaux!

Le navire remonte le Saint-Laurent, arrive en vue de Québec. L'on commence à distinguer l'amoncellement que forment au pied de l'ancienne forteresse les maisons anciennes des ruelles de la Ville-Basse; les clochers s'élèvent nombreux parmi les toits; quand le navire s'amarre, les portefaix qui viennent à bord montrent sous des feutres mous semblables à ceux des Américains de l'Ouest de bonnes figures moustachues de paysans de France. Les passagers se pressent aux bastingages, regardent tout cela avec une curiosité amusée et même ceux d'entre eux qui sont Canadiens ne voient guère dans cet accueil de Québec qu'une sorte de spectacle qui ne les touche pas de très près: une pantomime d'une troupe étrangère, dans un décor étranger.

Aux questions que leur posent des compagnons de voyage qui voient Québec pour la première fois ils répondent avec une nuance de dédain:— Oui! C'est une ville assez curieuse, une vieille ville! Une ville française; tout y est français.... Et ils se hâtent de gagner le train qui les emportera vers leur Canada à eux, loin de cette enclave étrangère.

UNE RACE FÉCONDE

Mais le train marchera dix heures à pleine vitesse avant de sortir de l'enclave que leur navire a déjà traversée pendant vingt heures avant Québec; il laissera des deux côtés de vertigineuses étendues de territoires qui s'étendent jusqu'aux Etats-Unis au sud et jusqu'au Labrador au nord et qui font partie de l'enclave ; ce train traversera Montréal, une ville de cinq cent mille habitants qui, malgré tout, est encore française pour les deux tiers; il retrouvera à travers tout le Canada et jusqu'à Edmonton et Vancouver, aux portes du Pacifique, des groupes clairsemés, mais vivaces, de Canadiens français qui restent Canadiens français intégralement, même dans leur isolement, et le resteront.

Et la fécondité de cette race est telle qu'elle maintient ses positions bien qu'elle ne reçoive, elle, qu'une immigration insignifiante. Sa force de résistance à toutes les influences extérieures — à celles qui américanisent aussi bien qu'à celles qui anglicisent — est telle qu'elle se maintient intacte et pure de génération en génération.

Toute cette partie de son territoire qui reste encore à défricher et à exploiter, elle manifeste sa volonté de la défricher et de l'exploiter elle-même. En face des hordes étrangères qui arrivent chaque année plus nombreuses, elle ne marque aucun recul.

Le voyageur venant de France qui sait cela et qui, en errant dans les rues de Québec, songe à cette volonté inlassable de se maintenir, regarde autour de lui avec une acuité d'attention qui lui semble presque un devoir. Et tout ce qu'il aperçoit l'émeut: les rues étroites et tortueuses qui n'entendent sacrifier en rien à l'idéal rectiligne d'un continent neuf; les noms qui s'étalent au front des magasins et qui paraissent plus intimement et plus uniformément français que ceux de France, comme s'ils étaient issus du terroir à une époque où la race était plus pure : Labelle-Gagnon-Lagacé-Paradis... les curieuses calèches qui sillonnent les rues avec lesquelles elles s'harmonisent et rappellent certains véhicules désuets qui poursuivent leur interminable agonie sur les pavés de telle petite sous-préfecture.

EMOUVANTE IMPRESSION

Le passant regarde le nom des rues : rue Saint-Joseph, Sous-le-Fort, Côte de la Montagne, et c'est avec un sursaut qu'il se souvient tout à coup que c'est la courbe immense du Saint-Laurent qui ferme l'horizon, et non le cours sinueux d'une petite rivière de France. Il entend autour de lui le doux parler français et se voit obligé de se répéter

à lui-même incessamment, pour ne pas l'oublier, qu'il se trouve au seuil d'une colonie britannique. Il voit sur la figure de chaque homme, de chaque femme qu'il croise, le sceau qui proclame qu'ils sont de la même race que lui, et un geste soudain, une expression, un détail de maintien ou de costume fait à chaque instant naître en lui un sens aigu de parenté.

Le sentiment qui englobe tous les autres et qui lui vient à la longue, c'est une reconnaissance profonde envers cette race qui, en se maintenant intégralement semblable à elle-même à travers les générations, a réconforté la nation dont elle est issue et étonné le reste du monde ; cette race qui, loin de s'affaiblir ou de céder, semble montrer de décade en décade plus de force inépuisable et d'éternelle jeunesse en face des éléments jeunes et forts qui l'enserrent et voudraient la réduire.

Les troupeaux d'immigrants anglais, galiciens, scandinaves, peuvent passer par le Saint-Laurent pour aller se fondre en un peuple dans le gigantesque creuset de l'Ouest. L'ombre du trône britannique peut s'étendre sur ce pays qui lui est soumis au moins de nom. Les plaines du Manitoba, du Saskatchewan, de l'Alberta, peuvent faire croître de leurs sucs nourriciers une race neuve et hardie qui parlera au nom du Canada tout entier et prétendra choisir et dicter son destin — Québec n'en a cure !

Québec regarde du haut de sa colline passer les hordes étrangères sans l'ombre d'envie et sans l'ombre de crainte. Québec reçoit les messages royaux avec une tolérance courtoise. Québec sait que rien au monde, soit venant du dedans du Canada, soit du dehors, ne pourra bouleverser le beau jardin à la française qu'elle a créé pieusement sur le sol fruste de l'Amérique, et que toutes les convulsions du continent nouveau ne sauraient troubler la paix profonde et douce que les Français d'autrefois, ses fondateurs, ont dû emporter du pays de France comme un secret dérobé.—

LOUIS HÉMON.

---

1. Ces impressions de voyage ont paru une première fois dans un journal parisien. Elles sont signées, comme on peut le voir, par un écrivain déjà avantageusement connu au Canada, M. Louis Hémon, l'estimable auteur de ce roman de mœurs qui a provoqué partout tant d'appréciations flatteuses: *Maria Chapdelaine*.

C'est à mademoiselle Marie Hémon, sœur du romancier, que nous devons l'envoi de cette page d'une si fine observation et qui témoigne assez de l'admiration qu'éprouvait l'auteur pour la vieille cité de Champlain qu'il avait visitée avant la guerre. Mlle Hémon a droit aussi à des remerciements de notre part pour l'envoi gracieux des principales productions littéraires de son frère, qui toutes ont paru en différents temps dans des revues parisiennes.—E. R.



Cartographie de la marine britannique au Canada

NOTES BIOGRAPHIQUES

L'un des prédécesseurs de l'amiral Bayfield, ou plutôt l'un de ses contemporains dans les explorations et la cartographie maritimes du Canada, fut le colonel Joseph-Frédéric-Willet Des Barres.

Des Barres naquit en 1722, c'est-à-dire qu'il y aura deux cents ans dans un lustre. Il descendait d'une famille française huguenote qui, à la révocation de l'édit de Nantes, proclamé, comme on le sait, par Henri IV, en 1598, en faveur des protestants et révoqué par Louis XIV en 1655, émigra avec beaucoup d'autres en Angleterre.

Il entra dans l'armée anglaise, assista au siège de Louisbourg en 1758 et à la prise de Québec, en 1759.

Il dirigea les réparations des fortifications de Québec et contribua aux plans et à la disposition de celles d'Halifax. Le fait est qu'entre les fortifications d'Halifax et celles de Québec, il y a une similitude de style qui indique une seule et même main.

En 1762, le colonel Des Barres se trouvait à la reprise de Saint-Jean de Terreneuve où il rencontra le célèbre capitaine Cook, et fit avec lui des relevés hydrographiques à la baie Conception.

De 1763 à 1780, il fut employé, sous la direction des lords commissaires de l'Amirauté britannique, à collectionner les cartes de la côte-est de l'Amérique du Nord, pour l'usage de la marine royale. Ces cartes furent publiées par lui en 1780 et 1781, sous forme d'un volumineux atlas intitulé : *Atlantic Neptune.*—La Société littéraire et historique de Québec en possède un exemplaire.

Les cartes de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton paraissent avoir été non seulement collectionnées, mais aussi exécutées d'après les explorations du colonel Des Barres lui-même et les autres d'après celles du major Samuel Holland, arpenteur général des districts septentrionaux de l'Amérique du Nord, et de ses assistants.

Le 9 juin 1846, se trouvant à Port Hood, à l'île du Cap-Breton, l'amiral Bayfield constatait que de grands changements étaient surve-

nus dans le havre depuis qu'il l'avait visité en 1779, et que ces changements s'étaient produits depuis l'exploration du colonel Des Barres. En date du 8 juin 1848, dans une lettre au chef du service hydrographique, il lui disait que toute une chaîne élevée de monticules de sable, partiellement boisés, qui dominaient le havre, avait été balayée par la mer qui y avait laissé un chenal de deux-tiers de mille de largeur et de pleinement neuf pieds de profondeur à marée basse.

En sorte que, dans une lettre subséquente en date du 17 septembre 1848, et à l'adresse de Sir Francis Beaufort, hydrographe en chef de l'Amirauté, il avisa celui-ci de ne plus tenir compte de la carte de l'île du Cap-Breton du colonel Des Barres, non seulement pour cet endroit, mais aussi pour quelques autres localités, attendu qu'elle pouvait induire en erreur et mettre en danger des vaisseaux de Sa Majesté, dans le cas où l'un d'entre eux irait se réfugier soit au havre de Sainte-Anne, soit au Grand Bras d'Or. Des Barres indiquait une profondeur de dix brasses d'eau à l'entrée du havre de Sainte-Anne, tandis qu'il n'y en avait que treize pieds.

Au Grand Bras d'Or, la carte indiquait eau profonde dans des endroits où les battures étaient presqu'à fleur d'eau et par conséquent fort dangereuses. Sur la foi de cette carte, ajoutait Bayfield, des navires avaient déjà été vus filant voiles déployées par gros vent sur ces battures. Tout en reconnaissant l'exactitude des cartes de Des Barres relativement au tracé des côtes, et à la confiance qu'on pouvait leur accorder, étant donné leur grande échelle, cependant il n'hésita pas à mettre l'amirauté en garde contre les renseignements qu'elles offraient au sujet de points aussi importants que des battures et des sondages.

En 1784, le colonel Des Barres était nommé gouverneur de l'île du Cap-Breton, et, en 1804, il devenait lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard.

Il mourut à Halifax, en 1825, à l'âge de 102 ans.

* * *

Quelques mots maintenant de l'amiral Owen.

L'amiral William Fitzwilliam Owen, naquit en 1774. Il entra dans la marine britannique en juin 1788 comme aspirant. Il servit aux Antilles et en Angleterre, jusqu'à la fin de 1794, à bord du *Culloden*, vaisseau de Sa Majesté, puis subséquemment à bord du *Libra*, de l'*Assistance*, de la *Vengeance*, de l'*Annibal*, et enfin derechef à bord du *Culloden*.

Il fit ensuite du service à Londres, fut nommé lieutenant en récompense de sa conduite durant la mutinerie du *Spithead*. En juin 1791, on lui confia le commandement du *Flamer*, vaisseau de Sa Majesté.

Après avoir servi à bord de plusieurs vaisseaux dans la Manche, il commanda le brick royal *Sea-Flower* dans les Indes orientales. En juillet 1806, il capturait un navire français le *Charles*. Il explora une partie des îles Maldives et la côte-ouest de Sumatra. Il conduisit l'escadre de Sir Edward Pellew dans la rade de Batavia et se distingua alors personnellement dans le commandement d'une escadrille.

En septembre, 1808, il fut fait prisonnier par les Français, envoyé et détenu à l'île Maurice jusqu'au mois de juin 1810 ; après quoi, ayant reintégré l'Angleterre, il devint surintendant de transports à Madras.

En 1811, il fit toute la campagne de Java, en qualité de commandant à bord du *Barracauta,* vaisseau de la marine royale.

En décembre 1811, il était officiellement confirmé dans son grade de commandant . On lui confia le *Cordelia* avec lequel il fit la prise de l'île de Palembang. Il retourna en Angleterre, en juin 1813, et, en mars 1815, on l'assignait au poste d'explorateur des grands lacs du Canada. Après avoir complètement exploré le lac Ontario, le commandant Owen repassa en Angleterre l'année suivante, et, pendant quelque temps, fut attaché au service hydrographique de l'Amirauté.

Il ne revint pas de suite au Canada ; mais depuis 1821 jusqu'à 1826, il eut l'expérience du climat africain. Il fut chargé de faire, avec le *Leven*, vaisseau de la Marine Royale, le relevé des côtes est et ouest du continent noir. Les fièvres lui enlevèrent plus de la moitié de son équipage.

Plus tard, on le retrouve faisant l'exploration de la baie de Fundy et des divers cours d'eau de la Nouvelle-Ecosse, besogne qui l'occupa jusqu'en 1847, alors qu'il fut promu contre-amiral. Ce fut à ce moment là qu'il abandonna sa profession d'explorateur géographique. En 1854, il montait d'un autre cran et atteignait le rang de vice-amiral, qu'il garda jusqu'à sa retraite en 1855.

L'amiral Owen avait des propriétés à l'île de Campobello dans la baie de Passamaquoddy, au Nouveau-Brunswick. C'est de ce fait, que, parfois, on le désignait sous le nom de Campobello Owen.

Il décéda à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 3 novembre 1857, à l'âge de 83 ans.

N. LEVASSEUR.

———

Les Iles Saint-Pierre et Miquelon

Il se fait en ce moment un certain travail pour promouvoir le développement économique des îles Saint-Pierre et Miquelon. qui sont, comme l'on sait, une possession française, et qui se trouvent placées dans notre voisinage.

Les habitants de ces îles se plaignent d'être absolument ignorés, tout autant de la mère-patrie que des canadiens qui vivent assez près d'eux.

"Par sa situation géographique, écrit M. Lefèvre à l'*Université des Annales*, Saint-Pierre est isolée ; par sa nationalité, elle l'est plus encore. De nos voisins (à part ceux de quelques villes qui ont avec nous des relations commerciales), les habitants du Canada nous ignorent, et nos voisins les plus immédiats, ceux qui habitent la grande île de Terre-Neuve, nous sont franchement hostiles. Depuis l'Entente cordiale, ils nous font un peu meilleure mine ; mais ils n'ont pas pour cela changé un iota à tous les *bills* qui ont été faits chez eux contre nous, et ces lois sont nombreuses".

D'autre part, nous avons reçu une communication d'un personnage considérable des mêmes îles qui nous apprend qu'un syndicat s'est formé, et que ce syndicat a posé les bases d'une grande organisation qui va permettre à cette colonie qui appartient à la France depuis 1763, de sortir de sa léthargie en développant davantage ses relations commerciales.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon, placées, comme l'on sait, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, renferment une population de 4,000 habitants. La plupart s'occupent de la pêche à la morue et des industries qui s'y rattachent.

Il n'est pas absolument exact de dire, comme on le fait, que les îles Saint-Pierre et Miquelon sont absolument ignorées du Canada. Le Canada vend à ces îles, chaque année, près de $200,000 de ses marchandises. Par contre, celles-ci n'importent presque rien de notre pays: du beurre, du fromage et de la farine de blé pour une valeur de quatre à cinq mille piastres.

Notre commerce avec les îles françaises était beaucoup plus considérable autrefois. En 1896 et un peu plus tard il s'élevait jusqu'à $400,000 par an. Depuis, ce commerce n'a fait que diminuer.

E. R.



Chronique géographique

Une forêt abattue.—A Bruxelles, en Belgique, écrit M. Henri Correvon, botaniste suisse, il y a tout près de la ville une forêt dite de Soignes. C'est le plus grandiose phénomène semblable, la merveille des merveilles, la création la plus splendide qui s'élève vers le ciel de Dieu. Cette forêt n'a pas son égale sur notre continent, car elle se trouve aux portes mêmes de l'agglomération bruxelloise. Elle est connue dans l'histoire par le fait qu'elle fut l'obstacle qui retint les troupes de César, lors de l'invasion des Gaules. Elle est, à tous les points de vue, la " forêt " par excellence. Les troncs des hêtres y atteignent des proportions qu'on ne voit nulle part et leurs dômes énormes s'élèvent à 40 mètres et plus.

Or, tout cela est en partie détruit et dévalisé par la soldatesque allemande. Les mêmes barbares avaient détruit peu auparavant les superbes arbres des vergers du Nord français.

Il paraît que c'était autrefois la manière des Huns de se venger ainsi des hommes. Il était naturel que leurs descendants les imitassent.

***

Les agents commerciaux du Canada.—Le gouvernement canadien nomme dans la plupart des pays des agents commerciaux.

Certes, c'est une excellente chose, puisque ces agents, pour peu qu'ils soient compétents, peuvent nous rendre d'inestimables services.

Un sénateur canadien, l'honorable M. A. Choquette, s'est avisé l'autre jour, au mois d'août dernier, de toucher à cette question et, comme conclusion, il a demandé que les agents commerciaux à l'emploi du gouvernement fédéral eussent une connaissance pratique des deux langues officielles du pays.

Le croirait-on ! cette simple demande a offusqué quelques braves sénateurs anglais qui ont plaidé qu'il était suffisant qu'un agent commercial ne sût que l'anglais.

Evidemment, il y a un parti pris d'ostraciser la langue française qui est pourtant parlée par plus de deux millions des nôtres.

***

Un géologue canadien.—La presse a signalé au mois de juin dernier la mort de M. Robert Bell, ancien directeur du service géologique du Canada.

Le Dr Robert Bell était l'une des personnalités les plus distinguées du pays, et l'auteur de travaux de la plus grande importance.

Pendant plus de quarante ans il s'adonna à l'exploration géologique du Canada. Ses études portèrent principalement sur le Plateau laurentien, sur la géologie de la côte nord-ouest du lac Supérieur et du district de Népigon. Il nous a laissé en outre des rapports très élaborés sur les régions qui entourent la baie d'Hudson et la baie James. Il convient de signaler aussi ses explorations des grandes rivières Nelson et Churchill, puis de savantes observations sur la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie du détroit et de la baie d'Hudson. On doit encore à ce savant une étude approfondie sur la péninsule du Labrador et un travail des plus estimables sur la répartition géographique des principaux arbres de la forêt canadienne dans la partie nord de notre pays.

M. le Dr Bell, qui s'est éteint à l'âge avancé de 80 ans, était bien connu chez nous. C'est lui qui présida, il y a quelques années, le premier congrès des américanistes tenu à Québec. Il était l'ami intime de Mgr Laflamme, un autre géologue canadien qui a fait sa marque dans le monde scientifique et que la mort nous a enlevé trop tôt.

Disons en dernier lieu que la Société de Géographie de Québec avait l'honneur de le compter au nombre de ses membres correspondants.

***

Les Sinn-Feiners.—Il a beaucoup été question d'eux en ces derniers temps :

Ils prétendent représenter le parti de l'autonomie, de l'indépendance, de la souveraineté irlandaise. Ils ne forment en tous cas qu'une portion peu importante de la nation irlandaise.

En gaélique, *Sinn-Feiners* voudrait dire *Nous-mêmes.*

Quel que soit le sens du Gaélique *Sin-Fein,* dit à ce sujet M. Charles Benoit, rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes,* les *Sinn-Feiners* rappellent les *Fenians* qu'on rattachait,il y a cinquante ans,

aux *Fainé*, le plus méridional des trois peuples primitifs qui habitaient Erin ; et quant à ces *Feiné*, on les faisait descendre ni plus ni moins que d'un certain Fenius, roi de Phénicie, qui aurait été le Francus de l'Irlande, le héros troyen que toute nation un peu fière se doit d'inscrire en tête de sa généalogie.

Pour nous en tenir à une filiation plus certaine, ajoute M. Benoit, les *Sinn-Feiners* se relient aux Fenians, qui continuaient la Jeune-Irlande, laquelle perpétuait les Irlandais-Unis, les Enfants-Blancs, les Enfants du Chêne, les Enfants de l'Acier, les Pieds-Blancs, les Pieds-Noirs.

Le but ou l'objectif est le même.



La fabrication des munitions de guerre au Canada.—Le *United Empire*, revue publiée par le *Royal Colonial Institute* de Londres, note que depuis deux ans le Canada a augmenté notablement sa production de munitions de guerre.

Il est de fait que nous comptons ici, à l'heure actuelle, plus de 600 usines affectées à la fabrication des obus, lesquelles emploient plus de 400,000 personnes. En outre, le Canada paraît avoir retiré de cette fabrication d'obus et de matériel de guerre près de 800 millions de piastres.

Ce chiffre est cependant de beaucoup dépassé par les Etats-Unis. La production du matériel de guerre a rapporté en effet chez nos voisins des milliards, et un de leurs grands journaux estime que cinq cents américains sont devenus millionnaires par suite de l'exécution des contrats de guerre.

Nous n'en sommes pas là au Canada, mais il est certain que plusieurs des nôtres ont amassé d'assez jolies fortunes dans la fabrication des explosifs. On n'en connaît pas encore exactement le nombre; il s'en trouve cependant quelques-uns dans la province de Québec, mais la majeure partie de ces fortunes se rencontre dans la province d'Ontario.

Il y a toutefois une ombre à ce tableau. Si la guerre a fait vivre et enrichi bon nombre de nos gens, elle a d'autre part enlevé à nos campagnes une foule de fils de cultivateurs. Ceux-ci se sont laissé séduire par les gros salaires que l'on payait dans les fabriques de munitions et ont délaissé les champs. Comme résultat, la main d'œuvre sur les fermes est devenue rare et un grand nombre d'exploitations agricoles se trouvent à en souffrir. Le mal sera encore plus grand—

et c'est ce que nous appréhendons—si ces mêmes cultivateurs attirés par l'appât d'un gain qui sera limité à la durée de la guerre, s'avisent de ne plus retourner à leur première profession qui est celle de la culture de la terre.

***

Les prétentions allemandes.—Le philosophe Bergson, de l'Académie française, invité à prononcer un discours à Paris, a rappelé un assez joli trait qui montre jusqu'où les Germains poussent l'outrecuidance :

"C'était en 1898. Voici ce qu'un amiral allemand, ami personnel de l'empereur d'Allemagne, disait à l'amiral américain Dewey, devant Manille :

" Dans quinze ans, nous commencerons notre grande guerre.—(Il ne s'est trompé que d'une année.) Nous règlerons d'abord nos affaires avec l'Europe ; ce sera l'affaire de quelques mois. Puis, nous viendrons chez vous, nous prendrons New-York—peut-être même—nous ne sommes pas encore décidés—prendrons-nous Washington par dessus le marché. Nous ne les garderons pas, mais nous mettrons l'Amérique à sa place, à la place qu'elle doit occuper par rapport à l'Allemagne ".

***

La baleine au Japon.—La chasse à la baleine constitue une grande industrie au Japon.

On a pris 1,400 de ces cétacés en 1916 et 1710 en 1915.

La valeur de ces baleines est estimée à $750,000.

L'huile que l'on retire de la baleine sert à plusieurs choses au Japon. On en fait du savon, une huile particulière pour les lampes, une graisse pour les machines, et enfin on s'en sert pour le tannage des cuirs.

***

A propos du mot " Acadie "—On a beaucoup discuté l'origine du mot *Acadie*. Quelques-uns étaient portés à lui attribuer une origine indienne. Or, l'on vient de découvrir à New-York, une relation de Verrazano dans laquelle celui-ci dit expressément avoir nommé *Arcadie* la côte du pays (au nord de New-York), et cela en 1524.

Cette découverte semble régler définitivement la question.

***

Le fondateur de Québec.—Un portrait du fondateur de Québec, par M. Gabriel Hanotaux :

“ Le premier de tous les colons, le père et le maître des coureurs de bois, c’est notre illustre compatriote, vénéré par toute l’Amérique, Samuel de Champlain. Quelle figure savoureuse, quelle brave nature de Robinson-Crusoë, avec son fusil, ses sabres, ses bottes de cuir, ses bandoulières et ses ficelles ! Quel admirable contemporain de notre Henri IV et de notre Richelieu, ce Poitevin qui, peut s’en faut, était un Gascon !

Quand il aborda aux rivages de la “ France nouvelle ”, c’est-à-dire du Canada, et qu’il mit à la voile, le premier de tous les blancs, sur les eaux inexplorées des Grands Lacs, quel bon parfum il apportait avec lui !

Cet homme d’une imagination si puissante était un piéton et un explorateur infatigable. Il aimait les sauvages, il aimait la terre, la mer et la forêt. Ces hommes de race portent leur poésie partout avec eux, car ils voient grand et beau. Et encore ce n’est pas seulement leur bagage et leur silhouette de rudes “ poilus ” qu’il faudrait évoquer: c’est leur âme. Champlain s’est portraituré lui-même dans son *Traité de la Marine et du bon Marinier,* quand il esquissa le type du “ Capitaine courageux ”. “ Il faut, dit-il, que le bon marinier soit robuste, dispos ; il doit avoir le pied marin, être infatigable aux peines et aux travaux, afin que, quelque accident qui arrive, il puisse se présenter sur le tillac et d’une voix forte, commander à chacun ce qu’il doit faire... Il doit être doux et affable en ses conversations, absolu en ses commandements... Il doit être libéral et courtois aux vaincus, surtout tenir sa parole. Il ne doit user de cruauté ni de vengeance. S’il use de la victoire avec courtoisie et modération, il sera estimé de tous, des ennemis même, qui lui porteront honneur et respect !

Ne voilà-t-il pas un type complet du Français ?

Quand on a semé sur une terre nouvelle, une pareille graine d’hommes, c’est une récolte d’honneur indéfiniment renouvelable. ”



Le calumet de la paix.—On sait le rôle que jouait le calumet parmi les sauvages au commencement de la colonie. Il intervenait dans tous les actes sérieux de la vie et était l’élément indispensable de tout traité de paix.

De nos jours, le calumet a encore son importance chez les tribus sauvages qui peuplent l’ouest canadien, et l’on va voir, par la note

que nous empruntons à l'auteur de la *Vie du P. Lacombe*, qu'on le fait intervenir dans presque toutes les cérémonies.

" Les sauvages préfèrent se priver de nourriture plutôt que de la fumée du tabac : c'est le plus goûté de leurs passetemps. Si la maladie contraint l'un d'eux à laisser le calumet, on peut le dire condamné et personne ne s'attend plus à sa guérison. Si le tabac manque, à son défaut, on se sert de certaines écorces et de racines broyées.

Dans toutes les cérémonies des sauvages infidèles, le calumet joue un rôle important, et dans le calumet, c'est le tuyau qui possède la vertu supérieure. Ce tuyau est un tube de deux à trois pieds de long qu'on a soin d'orner de plumes d'oiseaux et qui s'adapte à un grand vase de pierre rouge ou noire. Lorsque le calumet n'est pas en service, on l'enveloppe d'une étoffe précieuse et il est porté dans les processions par les chefs les plus anciens. On ne l'exhibe que dans les grandes circonstances et lorsqu'il s'agit de conclure la paix.

Quand dans une grande assemblée, on présente le calumet, on l'encense d'abord de la fumée d'herbes odoriférantes et après l'avoir tourné vers les quatre points cardinaux, on en fait hommage au soleil, puis on le tourne vers la terre qui a la vénération seconde du peuple. Viennent ensuite les discours pompeux relatifs au calumet et aux dieux. Enfin, chacun des assistants tire à son tour quelques bouffées du précieux talisman ".

*
* *

L'Alfalfa.—Dans notre pays du Canada, nous obtenons du sol proprement dit, un fourrage de plus en plus recherché pour les troupeaux de porcs et surtout de moutons dont on fait gros élevage dans l'ouest. Ce fourrage se nomme alfalfa.

Il croît avec facilité et abondance dans un sol et sous un climat qui lui sont particulièrement favorables, dans le nord de l'Okanagan, autour d'Ashcroft, et dans les terres sèches de la Colombie Anglaise. On y en fait largement la culture, mais pas sur l'échelle qu'elle aura quand on se sera parfaitement rendu compte de ses qualités.

A Enderby, district ci-devant fortement boisé et qui ne fait que de se développer, il y a deux ans, on en récoltait deux mille tonnes, et l'an dernier (1916), la récolte dépassait de trente-trois pour cent, c'est-à-dire d'un bon tiers, celle de l'année précédente.

Bon an mal an, on en fait trois récoltes, avec un rendement moyen de plus de trois tonnes à l'arpent.

Plus en bas dans la vallée, notamment à Vernon, il existe une ferme de cinq cents arpents d'alfalfa, appartenant à un syndicat belge. Le

produit de cette ferme est en grande partie utilisé pour la nourriture de grands troupeaux de moutons ; et l'on y trouve bon profit. A l'exception de quelques semaines de neige, ces troupeaux vivent en plein air de l'alfalfa. Aux jours difficiles, on sert l'alfalfa aux moutons à raison de trois livres par tête par jour.

A cœur d'année la production de l'alfalfa pour la nourriture du bétail ne coûte pas plus d'une piastre par tête. Cette dépense est minime quand on la compare aux profits que l'on retire et du mouton et de la laine, et quand on considère la quantité tout-à-fait minime des pertes dans les troupeaux par suite de maladies ou de la rapacité des carnassiers.

Le troupeau de ce syndicat belge compte aujourd'hui bien au-delà de deux mille têtes. Opérant dans une zone sèche, le syndicat trouve très avantageux de faire de l'irrigation, et applique ce procédé au moment de la coupe de la première récolte, afin d'imprégner d'un peu d'humidité le sol pour la deuxième récolte.

Suivant conditions, l'alfalfa sur le marché rapporte de $10. à $15. la tonne.

Sur toutes les fermes de cette partie du pays, on cultive plus ou moins ce fourrage.

Il y a deux ans, du côté d'Enderby, on érigeait un moulin à alfalfa, tout comme un moulin à farine, et l'on vendait cent tonnes de ce produit dans l'intérieur de la région au prix de $20. et $25. la tonne.

La moulée d'alfalfa a presque les qualités nutritives du son et sa préparation est plus économique que celle du son. Il y a deux ans, il est vrai, le son se vendait $40. la tonne. Sur une ferme pour l'alimentation d'un troupeau de porcs, on se servit avec succès de moulée d'alfalfa et d'orge.

***

Le Molybdène.—Ce métal qui vient du mot grec " molubdos ", plomb, a été jusqu'ici fort utilisé au cours de la guerre par les Alliés et les Teutons. C'est un métal blanc, tel qu'on nous le définit, blanc comme l'argent, cassant et peu fusible, qui fut isolé par Hjelm, en 1782.

On l'emploie pour durcir l'acier dont on se sert pour la rayure des grosses pièces d'artillerie.

Il aurait augmenté de vingt fois la force de résistance des canons, la dureté de foule de projectiles ; ainsi que des armures de protection qui, autrefois, devaient leur résistance au tungstène, mot qui vient du suédois " tung-stene ", pierre lourde, métal très dur, d'un gris

foncé, découvert par Scheele, en 1780, ou encore au vanadium, sorte de métal blanc que l'on trouve dans bon nombre de minerais, argiles, basaltes.

On estime que la quantité de molybdène qu'il faut pour durcir l'acier est d'environ de moitié moindre que celle du tungstène.

On l'emploie pour donner de la consistance à des explosifs très sensibles, à des poudres sans fumée, et dans la production de fumées épaisses qui masquent le lancement d'un projectile.

On l'utilise dans les teintures destinées au cuir, au caoutchouc, à la soie, comme désinfectant dans les toitures à l'épreuve du feu, dans certains cas, à la place du platine; dans l'éclairage électrique il remplace d'autres métaux dont on se servait pour appuyer les fils.

Le Canada est peut-être le pays qui produit la plus grande quantité de molybdène dans le monde entier.



Les origines du "Shamrock".—Saint Patrick qui, au Ve siècle, convertit l'Irlande au christianisme, prêchait un jour dans une prairie. Pour expliquer à ceux qui l'écoutaient le mystère de la Sainte-Trinité, il cueillit à ses pieds une feuille de petit trèfle blanc, et démontra victorieusement que cette feuille était une et triple en même temps; de même, conclut-il, un seul Dieu existe réellement en trois personnes. C'est en souvenir de ce fait que le petit trèfle blanc ou *Shamrock*, figure dans les armes de l'Irlande.

* * *

La maladie du pin blanc.—Les experts viennent de démontrer qu'une grave maladie menace le pin blanc, un des arbres les mieux connus de l'Amérique du Nord.

M. G.-C. Piché, chef du service forestier, considère que le pin blanc, quoiqu'en moindre quantité qu'autrefois, occupe encore 37,000 milles carrés de notre province, et il en évalue le volume total à 25 billions de pieds, mesure de planche, ce qui représenterait une valeur de 100 millions de piastres.

Les groupes les plus considérables du pin blanc se trouvent principalement dans les vallées des rivières du Lièvre, de la Gatineau, de Coulonge, du Moine, de la Kipawa, et des autres affluents de la rivière Ottawa.

La maladie dont il est question ici et que l'on tient pour être fatale au pin blanc, est la rouille vésiculeuse. Cette rouille s'attaque au bois du pin et non à ses feuilles. Lorsqu'il s'agit des jeunes plants, la rouille qui s'introduit par l'ouverture de l'écorce les tue en moins d'un an. Pour les vieux pins, la destruction est beaucoup plus lente.

Pour remédier au mal, M. Piché conseille de discontinuer jusqu'à nouvel ordre la plantation du pin blanc dans la province. En second lieu, faire disparaître, dans chaque pépinière et même sur les fermes, les plants de gadelliers et groseilliers placés à moins de 250 pieds des bosquets de pin banc, car les semences du champignon qui affectionne particulièrement ces arbustes et s'y loge tout à son aise peuvent être transportées à cette distance.

En dernier lieu, on est prié de signaler au service forestier tous les cas suspects, là où ils se présentent, afin d'enrayer de suite le mal.



La ville de Bagdad.—On a beaucoup parlé de la prise de la ville de Bagdag par les Anglais, en mars 1917, après un siège qui a duré plusieurs mois.

Bagdad (qui se traduit par le *don de Dieu*), est l'une des grandes villes de l'empire ottoman, dans la Turquie d'Asie. Elle est assise sur les deux rives du Tigre, et compte une population de près de 200,000 habitants.

Cest la ville la plus importante de l'Irak-Arabie ou Babylonie. Elle étale, écrit M. H. Froidevaux, dans la vaste plaine au milieu de laquelle coule le Tigre, encaissé entre deux hautes berges, des maisons de toutes dimensions, de tous styles et de tous caractères, du milieu desquelles émergent les minarets élancés et les coupoles massives des mosquées. C'est surtout sur la rive droite du Tigre que se rencontrent les palais et les magnifiques demeures dont les terrasses de marbre et les jardins ombreux, les grenadiers et les orangers, les palmiers, les buissons de jasmin ou de roses s'étendent jusqu'au bord même du fleuve.

La ville conserve encore de beaux restes de son ancienne splendeur : le palais des pachas, la douane, des tombeaux de saints abrités dans des mosquées aux coupoles dorées et aux minarets parfois inclinés, des vestiges de ses hautes murailles.

La population est très variée : Turcs, Arabes, Arméniens, Persans, Grecs, Juifs, y vivent les uns à côté des autres, groupés suivant leur religion dans les différents quartiers de la ville.

Le point vers lequel converge toute cette foule est le bazar, renommé autrefois à l'égal de celui de Stamboul, mais bien déchu aujourd'hui et, cependant, riche et d'une réelle importance.

Bagdad, fondée en 762, par Al Mansour pour remplacer Damas, est un grand centre économique. Le vilayet du même nom produit une foule de marchandises, dont l'importation est considérable : la gomme arabique et la gomme adragante, du blé, de l'orge, du riz, des fèves, des dattes, des racines de réglisse, des noix de galle, des laines d'espèces variées, des étoffes en poils de chèvre ou de chevreau, etc.

Bagdad a subi autrefois plusieurs sièges. Tout d'abord au 8e siècle, puis ensuite en 1401, alors qu'elle fut prise par Tamerlan. Plus tard saccagée à diverses reprises par des conquérants de nationalités diverses, elle décline et tombe au XVIIe siècle dans un abaissement qu'elle n'avait jamais connu. Elle se relève au XVIIIe et au XIXe siècle, mais elle ne put jamais retrouver sa grande prospérité de l'époque abbasside—alors qu'elle comptait plus de 800,000 habitants.



Sus aux Moineaux!—Le moineau fut importé d'Europe à Québec vers 1868, par les soins du Colonel Rhodes. On croyait alors nous faire un cadeau d'une valeur inestimable. Il était entendu en effet que le nouveau venu, qui n'a pas pris de temps à s'acclimater, devait nous débarrasser de la plupart des insectes nuisibles, ainsi que des détritus jetés sur la voie publique.

Des voix s'élevèrent pour protester contre sa présence, mais elles furent vite étouffées. Le moineau avait des qualités que l'on ignorait, répondaient ses défenseurs, et parmi eux il convient de nommer le savant abbé Provancher. Le créateur de l'entomologie canadienne prétendait, entre autres choses, que le nouveau venu préférait les insectes aux grains pour sa nourriture et que les cultivateurs n'avaient pas raison en conséquence de s'alarmer de son installation dans notre pays. D'autres savants plaidèrent son rôle hygiénique.

Il nous faut revenir aujourd'hui de ces divers jugements.

Un savant, le R. P. Fontanel, S.J., du collège Sainte-Marie, Montréal, vient d'entreprendre, dans le *Naturaliste Canadien,* le procès du moineau auquel nous avons donné si bénévolement asile. Ce n'est plus du tout l'oiseau utile et bienfaisant, tel qu'on le représentait il y a quarante ans. Le R. P. Fontanel tient les moineaux pour nuisibles à l'agriculture autour des villes, et d'autant plus nuisibles qu'ils sont plus

nombreux. D'abord, il n'est pas sûr que les moineaux préfèrent les insectes aux graines; l'expérience semble prouver le contraire. En second lieu, son rôle hygiénique est à peu près nul. "Si nous n'avions que les moineaux pour assainir les villes, nous pourrions nous résigner, écrit le P. Fontanel, à les garder malpropres. Il suffit de les observer. A grands coups de bec, ils étendent un peu le fumier des rues, puis ils choisissent les grains d'avoine qui ont traversé le tube digestif sans trop souffrir; habilement ils détachent les écailles et mangent ce qui leur va, jamais je ne les ai vus manger autre chose que l'avoine."

Voilà pour la première partie du procès engagé. Et on nous promet d'autres révélations. Si ces dernières doivent être du même genre, on peut déduire de suite en quelle estime nous devons tenir ces oiseaux qu'on a laissés se multiplier à l'infini.

***

Notre manière de parler.—Nous devons à l'amabilité du commandant Lanrezac, de l'Etat-Major français, l'envoi d'un ouvrage sur le Canada publié en 1912 par le lieutenant-colonel Picard. Cet ouvrage intitulé *Pages d'Histoire*, Les *Français au Canada*, est accompagné de magnifiques gravures en couleurs. L'auteur y apprécie comme suit notre manière de parler:

"La-bas, comme chez nous, il y a lieu de distinguer le langage du peuple de celui de la société cultivée. Les personnes qui ont reçu une bonne éducation parlent, sans le moindre accent, un français incontestablement correct où seuls de rares archaïsmes et quelques anglicismes font tache de temps en temps. Le peuple même a un patois moins grossier que celui de nos paysans de langue d'oïl. Comme ses ancêtres sont venus pour la plupart de nos provinces de l'ouest, on remarque, pour la prononciation et certains idiotismes, une étroite parenté avec le parler actuel de nos Normands, de nos Poitevins et de nos Saintongeais."

***

La vallée de la Mattavinie.—Le ministère de la Colonisation de Québec a publié récemment un fascicule exposant les avantages de cette région au point de vue de la colonisation.

Le pays que l'on dénomme ainsi est borné au nord par la région des grands lacs Wabascoutyank et Manouan; au sud, par une chaîne de montagnes élevées et rocheuses qui le sépare du versant sud-est des Laurentides; à l'est par le Saint-Maurice et à l'ouest par les sources des rivières Rouge et Lièvre.

L'on rencontre déjà plusieurs établissements importants dans cette vallée. Le pays est accidenté, mais la terre est bonne en une foule d'endroits. Le climat est à peu près celui de Trois-Rivières, de Berthier et de Joliette. C'est en outre une contrée riche en bois de commerce.

Les principales colonies de la Mattavinie sont actuellement celles de Saint-Zénon, 300 âmes, dans le canton Provost, de Saint-Michel-des-Saints, 1,000 habitants, dans le canton Brassard, de Saint-Ignace-du-Lac, 471 âmes, dans le canton Masson, et la mission Saint-Guillaume, dans le canton Gouin.

Cette nouvelle région de la Mattavinie a porté pendant quelque temps le nom de *Mantavaisie.* On a abandonné depuis cette première dénomination pour lui substituer celle de *Mattavinie,* comme se rapprochant plus près du nom de la rivière qui la traverse dans ses principales parties, la rivière *Mattawin.*

La *Mattawin* est un nom d'origine algonquine tout comme *Mattawa,* et a la même signification que ce dernier: rencontre des eaux".

***

A PROPOS DE L'ILE HÉLIGOLAND.--Cette île, qui est devenue la cle de la défense navale allemande, a longtemps appartenu à l'Angleterre. Celle-ci l'avait prise au Danemark en 1807 et elle eut la malencontreuse idée de la céder à l'Allemagne en 1890.

Ce fut une faute capitale, d'après madame Juliette Adam, et il est presqu'impossible, écrit celle-ci dans les *Annales littéraires et politiques* de Paris de comprendre les motifs de cette cession, car l'importance que la possession d'Héligoland avait pour l'Angleterre était triplée dans les mains de l'Allemagne.

On sait que l'Allemagne a utilisé ce point stratégique. Elle y a exécuté des travaux gigantesques et en a fait une forteresse qui domine toutes les îles de la Baltique et qui a rendu possible le canal de Kiel.

Mde Adam rapporte que lord Roseberry et l'amiral Russell s'étaient opposés de toutes leurs forces à l'abandon de cette île, et que l'amiral Russell tenait la conquête de cette île aussi précieuse que celle de Gibraltar.

***

La ville de Québec.—Le recensement qui vient d'être effectué par le conseil de ville donne à la ville de Québec une population de 103,246 âmes. Le recensement officiel de 1911 ne donnait à cette ville que 78,190 âmes. Ce serait donc une augmentation de 25 mille dans l'intervalle de six années.

D'après les mêmes statistiques, la population de Québec se répartirait comme suit:

Canadiens-français	90,650
Anglais	12,596
Catholiques	96,976
Protestants	6,270



Les grands lacs canadiens.—Nous avons déjà donné les superficies et les altitudes des lacs *Supérieur, Huron, Erié, Ontario.* En dehors de ces mers intérieures, les différentes provinces du Canada renferment d'autres grandes étendues d'eau intérieures. Nous ne nommerons que les principales :

Dans la province de Québec.—le lac Mistassini, d'une superficie de 975 milles carrés ; le lac Saint-Jean, 350 milles; le lac Ashuanipi, 319 milles ; le lac Atikonak, 331 milles carrés ; le lac Melville, 649 milles.

Dans la province d'Ontario.—le lac Nipigon, 1,730 milles carrés ; le lac Nipissing, 3,727 milles ; le lac des Bois, 1,325 milles; le lac Abitibi, 331 milles ; le lac Simcoe, 271 milles.

Dans le Manitoba:—le lac Manitoba, 1,817 milles, le lac Winnipeg, 5,525 milles carrés ; le lac Winnipegosis, 1,306 milles.

Dans la Saskatchewan:—le lac Reindeer, 2,302 milles ; le lac des Cris, 406 milles ; le lac la Plonge, 383 milles carrés.

Dans l'Alberta:—le lac Athabaska, 2,842 milles carrés ; le petit lac des Esclaves, 480 milles.

Dans la Colombie:—le lac Atlin, 331 milles ; le lac Kootenay, 220 milles ; le lac Babine, 306 milles.

Dans les territoires du Nord-Ouest:—le grand lac des Esclaves, 10,719 milles carrés ; le lac Grand-Ours, 11,821 milles carrés ; le lac la Marthe, 1,225 milles ; le lac Baker, 1,029 milles.

En résumé, la superficie totale des lacs canadiens embrasse une étendue totale de 120,924 milles carrés.

* * *

L'après-guerre.—Toutes les colonies anglaises se préoccupent sérieusement des problèmes d'après-guerre.

Ainsi, on a signalé le fait que le parlement canadien devait voter une loi accordant 160 acres de terrain et un prêt de cinq cents louis aux soldats et marins du corps expéditionnaire canadien et aux habitants du Canada ayant servi dans les armées alliées.

En Australie, le gouvernement de Queensland a voté une loi accordant des facilités exceptionnelles aux soldats de la Grande-Bretagne et de ses alliés et étendant même ces faveurs à leurs descendants. La Nouvelle-Zélande a réalisé de grands progrès dans le futur établissement de ses soldats. Le gouvernement a acheté jusqu'ici 60,862 acres et a réservé 264,396 acres. Déjà 357 soldats revenus de la guerre se sont établis et 256 d'entre eux ont touché des avances d'argent pour pouvoir s'établir, construire des fermes, etc.

Il n'y a pas de doute que cette action des gouvernements constitue un bon stimulant en faveur de la colonisation et qu'il est à désirer, pour ce qui concerne les canadiens devant revenir du front, que ceux-ci profitent des offres avantageuses qui leur sont faites.

Seulement, nous sommes portés à croire que ce sont surtout les soldats canadiens anglais qui se prévaudront des largesses du gouvernement d'Ottawa. Ce n'est pas que le soldat canadien-français revenu du front ne comprenne, tout aussi bien que son collègue anglo-saxon, ce que peut avoir de lucratif l'exploitation de la terre dans ces conditions, mais, comme on l'a dit maintes et maintes fois, il est enraciné au sol, il a des attaches qui le rivent de préférence à la province de Québec.



Deux anniversaires mémorables.—En France et aux Etats-Unis on a célébré, le 6 septembre dernier, dans un sentiment d'émouvante fraternité, le 160e anniversaire de la naissance de La Fayette et le troisième anniversaire de la Marne. C'est, en effet, le 6 septembre 1757 que naquit en Auvergne, au château de Chavagnac, le marquis de la Fayette qui devait devenir un jour général de l'armée américaine et s'illustrer dans la grande guerre de l'Indépendance; et c'est le 6 septembre 1914 que le général Joffre lançait son ordre du jour historique : "Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays....."

* * *

UNE MERVEILLEUSE VALLÉE DANS L'ALASKA

Les Sept Merveilles du monde sont jetées dans l'ombre par cette merveille des merveilles qu'est "la vallée des dix milles cratères" en Alaska, telle est la déclaration faite par Robert-W. Griggs, qui arrive, avec quelques compagnons, d'une longue excursion scientifique dans cette région.

La vallée, qui a une superficie de 100 milles carrés seulement, contient non pas dix mille, mais littéralement des millions de cratères fumants. Le plus considérable connu sous le nom de Katmaï est certainement le cratère le plus grand qui soit au monde, ayant neuf milles de circonférence et 3,000 pieds de profondeur.

Les explorateurs ont découvert une rivière de boue de dix-sept milles de long. Ils ont dressé la carte d'un territoire de 1,600 milles environ jusqu'ici inconnu des cartographes.

Nous enregistrons avec un pénible regret la mort de M. le docteur G.-N. Pinault, ancien zouave pontifical et Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, arrivée le 8 septembre dernier, à Pass Christian, aux Etats-Unis, à l'âge de 71 ans.

M. le commandeur Pinault qui avait fait de Québec sa résidence d'été s'intéressait ici à toutes nos œuvres sociales et catholiques. D'une nature compatissante, il était une providence pour les miséreux de toute espèce.

Dans la personne de M. Pinault, la Société de Géographie de Québec perd un ami dévoué et l'un de ses membres les plus distingués.

Une autre perte sensible pour notre société est celle de M. Robert Rocher, décédé en cette ville le 21 septembre, à l'âge de 43 ans. M. Rocher, légiste d'une haute réputation, était membre de la Commission de Géographie de Québec. Il en suivait assidûment les travaux et son jugement éclairé lui était d'un précieux secours. La Commission de Géographie a tenu à reconnaître ses services en déposant des fleurs sur sa tombe et en se faisant largement représenter à ses obsèques.



Bulletin Bibliographique

ETUDES D'ASCETISME BIBLIQUE, par G. Bontoux, chanoine titulaire, Directeur au Grand Séminaire de Gap. Librairie Aubanel, frères, Editeurs, Avignon (France).

C'est le fruit de trente années d'enseignement dans la chaire d'Ecriture-Sainte, au cours desquelles il a amassé de véritables trésors, que commence à nous livrer le chanoine Bontoux, dans une série de gracieux volumes destinés à former comme un petit rayon d'ascétisme inspiré.

Ces études sont de forme attrayante. L'auteur a eu la très heureuse idée de procéder par *trilogies*.

Dans cette trilogie, il convient de citer tout particulièrement:

1. Le *sens de la vie et de la mort d'après la Bible.*
2. L'*Au-delà, d'après* la *Bible.*
3. Le *culte de la Patrie.*

Chaque trilogie peut se vendre séparément 1*fr.* 25.

* * *

NOS AMITIÉS APRES LA MORT, par l'abbé R. de Thomas de Saint-Laurent, licencié ès-lettres, Docteur en théologie. Ouvrage approuvé par le cardinal archevêque de Reims et plusieurs évêques. Un volume in-32 de 112 pages. 1 fr.25.

Aubanel frères, éditeurs, Avignon.

Le but de cet ouvrage est d'examiner, tout d'abord, les liens qui unissent à la terre les habitants de l'au-delà, ensuite, quelle forme revêtiront nos amitiés, lorsque nous aurons franchi à notre tour le passage redoutable.

* * *

MÉDITATIONS DE LA DOULEUR *ou pensées offertes à ceux qui souffrent pour dissiper les nuages de leur esprit et adoucir les amertumes de leur cœur.* Par S. G. Mgr HASLEY, Archevêque d'Avignon. Un volume in-18 de 300 pages, (3me édition). Broché, 1.75.

Aubanel frères éditeurs, Avignon.

Chacun a besoin de consolations, au moins à certaines heures de la vie, C'est auprès de Dieu qu'il faut les chercher, c'est à lui qu'il faut les demander. L'opuscule de Mgr Hasley est rempli de pensées réconfortantes pour le chrétien.

* * *

LES PREMIERS PAS VERS LE CIEL. *Instructions, réfléxions et prières pour les enfants* Par le R. P. HOPFNER, de la Compagnie de Jésus. Avec une lettre de S.G. Mgr Biolley évêque de Tarantaise. Un volume in-18 de 160 pages.

Broché, 0.60.

Cet ouvrage qui pourrait, avec fruit, être mis entre les mains des enfants comme complément du catéchisme, sera utile à tous ceux, prêtres et éducateurs, qui sont chargés de la formation chrétienne des enfants.

Librairie Aubanel frères, Avignon.

* * *

THÉODORE AUBANEL, un chantre provençal de la beauté, par Nicolas Welter, avec un discours de Frédéric Mistral. Prix $1.00.

La librairie Aubanel Frères, d'Avignon, nous a causé un sensible plaisir en nous transmettant gracieusement un exemplaire de cet ouvrage.

Ce poète provençal qui a mérité les éloges de Frédéric Mistral, est peu connu au Canada, et il mérite de l'être à tous égards.

Ses biographes sont unanimes à reconnaître qu'il a droit à une place d'honneur dans l'histoire de la poésie des troubadours. Il est le seul félibre que l'on soit en droit de mesurer à Mistral. Ses œuvres capitales sont le *Pain du Péché*, les *Filles d'Avignon*, et les *Iles d'Or*,.

Aubanel, écrit M. E. Lintilhac, a fait œuvre de poète, d'homme de cœur et de goût, Ses trois petits volumes ont une place marquée dans les bibliothèques des délicats, sur le rayon des poètes adroits à faire des miniatures de la nature et de l'idéal, en qui frémit un sentiment sincère de l'amour et de la mort.

* * *

L'Europe en feu.—Chroniques de la grande guerre, par Charles Benoist, membre de l'Institut, rédacteur politique de la *Revue* des *Deux-Mondes*, 1ère partie, 1916. Librairie académique Perrin et Cie, 35, Quai des Grands-Augustins, Paris, 3 fr. 50.

Ce volume est le commencement d'une série et l'auteur est l'un des mieux placés pour juger sainement des choses. M. Benoist qui a pour lui trente années d'études et de voyages dans les principaux pays devenus aujourd'hui belligérants a pu prendre connaissance des peuples et des institutions. Son ouvrage se recommande particulièrement par une grande sûreté d'information et par une impartialité que nul n'osera mettre en doute.

* * *

Les Annales.—Cette revue parisienne (51, rue Saint-Georges, Paris) a signalé dans ses derniers numéros la création d'une œuvre qui est devenue en peu de temps très populaire. C'est une fondation de Yvonne Sarcey (Mde Adolphe Brisson) qui porte ce joli titre : *Les Maisons claires*.

Cette admirable française dont on connaît déjà le talent littéraire qui n'a d'égal que son intarissable dévouement, a entrepris d'arracher à la misère l'enfance malheureuse qui s'étiole et meurt faute de soins, faute de maisons claires.

Sa charité s'exerce surtout en faveur des enfants des soldats français. Elle a déjà recueilli quelques centaines de ces enfants dont le pères se battent au front et qui sont privés de toute fortune. Ces enfants sont conduits dans de vieux châteaux que lui ont prêté de généreuses amies, et là on leur donne toute facilité de s'ébattre, de profiter du soleil, sans compter qu'on les héberge gratuitement et qu'on leur donne tous les soins que requiert leur état.

Cette création d'Yvonne Sarcey a provoqué de toutes parts des sympathies, à tel point qu'en quelques semaines l'estimable fondatrice avait déjà recueilli plus de 25 mille piastres pour ses maisons claires.

* * *

Culture latine et teutonne, par Alphonse Gagnon, secrétaire du ministère des Travaux publics.

Voici une plaquette qui mérite d'être lue.

L'auteur y met en regard deux cultures et établit clairement que la culture germanique dont le monde entier s'est engoué, à un moment donné, est bien inférieure à la culture latine qui est la nôtre.

Cette thèse avait déjà été développée il y a quelques semaines dans une étude remarquable par M. le Docteur G. Bardet de Paris.

Comme le Dr Bardet, M. Gagnon établit clairement que le monde scientifique comme le monde littéraire est plus redevable à l'Europe latine qu'à la Germanie.

* * *

Cours de Géographie à l'usage de l'enseignement secondaire par J. Machat, professeur d'histoire et de géographie au lycée Buffon, Librairie classique Eugène Belin, 8, rue Pérou, Paris.

Il y aurait beaucoup de bien à dire de tous les cours de Géographie du distingué professeur. Ces cours forment une série de six livres distincts illustrés de nombreuses gravures et de cartes et adaptés chacun à différentes classes d'élèves.

La série que l'on nous communique traite, pour le premier volume, de l'*Amérique* et de l'*Australasie* et dans le second, de l'*Asie* et de l'*Afrique*. On y a ajouté des notions de géographie physique, politique et économique.

Ce qu'il y a de particulièrement à louer dans cette série de livres édités par l'excellente maison Belin Frères, c'est la clarté dans l'exposition et la documentation qui est abondante et très sûre.

Nous aurons l'occasion, avant peu, de citer dans le *Bulletin* quelques-unes des descriptions géographiques de l'érudit qu'est M. Machat. Elles feront voir sa manière limpide de présenter les choses en même temps qu'elles serviront de leçons.

* * *

Cinquante six ans de vie littéraire.—Benjamin Sulte et son œuvre, par Gérard Malchelosse, membre de la Société Historique de Montréal.

Qui ne connaît M. Sulte dans le pays ? C'est peut être le littérateur canadien qui a le plus écrit sur les choses du Canada, et surtout que de choses intéressantes!

M. Malchelosse a eu une excellente idée en résumant dans une petite brochure fort bien faite l'œuvre à la fois considérable et importante du vétéran des lettres canadiennes.

* * *

Piron, sa vie et son œuvre, avec un portrait de Piron, par Paul Chaponnière. Ouvrage couronné par l'Académie Française. 7 fr. 50. Librairie de Boccard, 4 rue Le Goff, Paris.

Chacun connaît les bons mots légendaires du joyeux Bourguignon qui fut l'homme le plus spirituel du dix-huitième siècle ; mais on ignore à peu près sa vie et ses œuvres. C'est cette vie et ces œuvres que M. Paul Chaponnière, aidé de nombreux documents inédits, a étudiées en un ouvrage dont le style verveux et primesautier voile la très solide érudition.

M. Chaponnière a poussé ses investigations jusqu'aux célèbres *Œuvres badines* de Piron, et a définitivement prouvé que la plupart ont été faussement attribuées à cet auteur.

* * *

Hommes et choses de l'Ancienne Rome, par Réné Pichon, maître de conférences. Prix 3 fr. 50. Libraire Fourtemoing & Cie, éditeurs, E. de Boccard, successeur, Paris 4, rue LeGolf.

L'auteur du *Manuel* de *Littérature latine* étudie en ce volume les institutions, la philosophie et les croyances de l'Ancienne Rome, non point dans leur définition statique, mais dans leur variation et évolution progressive. M. Pichon a su, par ses exposés s[illegible] nets et suggestifs, mettre à la portée du public lettré, les résultats de ses recherches. Le présent volume fournit la preuve du service que peut rendre à la science historique, même la plus érudite, un ouvrage qui la fait communiquer avec le public.

* * *

Princesses de lettres, par Ernest Tissot.

Ces princesses de lettres sont Arvède Barine, Emilie de Morsier, Jean Dornis, Neera Mary Robinson, Lucie Félix-Faure Goyau.

M. Ernest Tissot, qui joint à un style pittoresque un sens profond d'humanité et de pitié passionnées, a donné en ce volume bientôt suivi d'un autre une vision exacte des principales "authoress" de ce temps telles qu'elles sont dans leur milieu, leur patrie, leur destinée. Il y a beaucoup de savoir, d'imprévu et surtout d'esprit dans ces pages qui ont déjà beaucoup fait parler d'elles.

Prix : 3 fr. 50. Librairie Fourtemoing & Cie, E. de Boccard, successeur.

* * *

L'Été Bulgare. Note d'un témoin, par Marcel Dunan. Librairie Chapelot 30, rue Dauphine, Paris. Prix 4 fr. 50.

M. Marcel Dunan a passé à Sofia les trois premiers mois qui précédèrent la déclaration de guerre Bulgare. Ces trois mois qu'il appelle, dans un raccourci saisissant, "l'Eté Bulgare", ont pesé lourdement sur toute la suite de la guerre. On comprend trop bien aujourd'hui quelle influence universelle ont eue les événements d'Orient. M. Marcel Dunan, ancien correspondant du "Temps" à Vienne, parfaitement instruit des choses balkaniques, possédant à Nich, à Bucharest et à Sofia de précieuses relations, put mieux que personne, pénétrer toutes les fluctuations de la politique en Bulgarie.

Grâce à lui, nous pouvons suivre, presque jour par jour, les péripéties, les intrigues et les trahisons qui précédèrent le pacte Germano-Bulgare.

L'ouvrage s'arrête au début d'octobre, après la rupture, au moment où l'auteur quitte la Bulgarie. Dans un livre prochain, nous le suivrons en Serbie.

* * *

Au pays de l'Epouvante, par Henry Barby, correspondant de guerre du *Journal*, Albin Michel, éditeur, 22 rue Huyghens, Paris.

Voilà certes un titre bien justifié. Il s'agit du nouveau martyre de l'Arménie, plus odieux encore que tous ceux qu'elle a déjà endurés.

Au commencement de 1915, il y avait en Turquie deux millions d'Arméniens, il en survit à peine aujourd'hui 900,000.

On ne les a pas tous envoyés au peloton d'exécution ; plusieurs centaines de mille ont été déportés et ont fourni ces sinistres caravanes de la mort, dont la Turquie, alliée de l'Allemagne, portera à jámais l'opprobre.

C'est la lamentable existence de ces déportés que décrit M. Henry Barby. Tous les chapitres de son livre constitueront en quelque sorte des documents tragiques.

M. Paul Deschamel qui a honoré d'une préface ce beau livre, dit que le martyre de l'Arménie devra être vengé et que les Alliés répareront une grande iniquité en délivrant ce pays du joug ottoman.

* * *

Mes relations personnelles avec les deux derniers papes Pie IX et Léon XIII.—Souvenirs, notes et lettres du cardinal Perraud publiés et annotés par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. In-12, Prix: 3 fr. 50. Librairie Tequi, Paris. Librairie Garneau, Québec.

Mgr Gauthey, archevêque de Besançon et exécuteur testamentaire du cardinal Perraud, vient de publier un ouvrage posthume de son éminent ami, intitulé: "Mes relations personnelles avec les deux derniers Papes, Pie IX et Léon XIII." Ce sont des souvenirs, des notes, des lettres, des mémoires, du plus haut intérêt pour l'histoire contemporaine de l'Eglise de France et du diocèse d'Autun.

Ce volume n'est pas une histoire complète du cardinal, il présente toutefois le principal de son existence et il retrace ce qui lui a tenu le plus au cœur : son amour pour l'Eglise et la papauté. Ces souvenirs vont de 1856 à 1903. Mgr Gauthey a, dans un chapitre complémentaire, poussé le récit jusqu'à la mort du cardinal (10 février 1906), en résumant ses relations avec Pie X; l'éditeur, qui a si parfaitement connu et aimé l'auteur, y a ajouté des notes d'un vif intérêt.

* * *

Abbé Rouzic. *Lettres à un Prisonnier*. 1 vol. in-12. Prix: 1 fr 50. Lib. Tequi.

L'auteur de ce beau et bon livre, *Douleur et Résignation*, publie en ce moment une série de lettres, d'une réelle élévation de pensées, et qui méritent être classées tout à fait, et bien au-dessus de cette parues jusqu'alors dans le même ordre d'idées.

Au moment précis où une catégorie d'individus s'ingénia à semer dans les esprits cette note discordante chère aux "défaitistes", il était nécessaire qu'une plume aussi autorisée que celle de M. l'abbé Rouzic vienne retremper les âmes au creuset pur de la confiance et du patriotisme.

* * *

ABBÉ LALANDE.—*La Religion et la France.* Prix: 1 fr. 50.—Librairie Téqui, Paris. Librairie Garneau, Québec.

L'auteur envisage l'avenir et, dans une série de *sermons* et de *notes*, s'efforce de démontrer que la France de demain devra revenir à la Religion, fondement de toute société, si elle veut tenir sa place à la tête des nations du monde. Au point de vue moral, national et social, la patrie requiert la puissante vitalité que les siècles passés ont connue. L'Ame française s'étiole anémiée en dehors de l'atmosphère qui est son besoin naturel.

Toutes les preuves à l'appui de cette thèse nous paraissent judicieusement choisies, éloquemment présentées et bien dignes de fixer l'attention des citoyens appelés à la manœuvre des affaires publiques au lendemain de la tourmente. .

En publiant ces page,s M. l'abbé Lalande se propose également d'ûtre utile à ses confrères dans le sacerdoce et de les aider dans leur "vocation spelndide" de prêtres, à l'heure actuelle.

* * *

Le VEAU D'OR ET LA VACHE ENRAGÉE, par Francis de Miomandre, Emile-Paul, Frères, Editeur, 100 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

Les lanceurs d'affaires, ceux que les Anglais appellent des *schemers* sont de tous les pays. Il s'en trouve en Europe et en Amérique.

C'est le portrait de l'un de ces *schemers* que nous présente l'auteur, M. Miomandre, Celui-ci tente successivement mille affaires, place son argent et celui des autres dans des entreprises qu'il connaît à peine, et malgré tous ess insuccès, est toujours disposé à tenter une nouvelle aventure. Les personnages mis ici en œuvre sont assez plaisants; on les dirait tout pris du même mal et, ce qui est sûr, c'est qu'ils sont avides de sorti riches d'un coup d'une spéculation hasardeuse. Le personnage le plus en vue de cette histoire est un M. de Torville qui sacrifie sa position et son bien-être pour se lancer dans une série d'aventures plus que risquées et qui, après avoir tout perdu et avoir été acculé à la misère, rève encore d'une entreprise nouvelle, aussi précaire que les précédentes.

Le portrait de tous ces personnages, ou plutôt de tous ces exploiteurs de la crédulité publique, est dessiné avec autant d'esprit que de vérité. Il en est de même des *gogos* qui alléchés par de tapageuses réclames, se laissent bénevolement plumer. L'auteur a bien réussi à les mettre en relief.

* * *

Le CARNET DES ARTISTES.—Revue artistique, 24 rue Taitbout, Paris. Abonnement 20 frans par an.

Voici le sommaire du No du 15 aout:

Albert Marque, par Aurel, 5 ill.
L'art grec à Rome, par Elie Faure.
Jacques Emile Ruhlmann, par L. Vausselles, 9 ill.
Peintres d'aujourd'hui, par M. Goth, 3 ill.
L'apprentissage dans le métier d'art.
La reconstruction des villages détruits, par Leon Sébille.
Les styles qui meurent par F.-J. Desthieux.
L'Art et l'Industrie, par Pierre Baudin.



La Baie Verte en 1654

Champlain venait à peine de débarquer à Québec, de retour de France, en 1633, qu'il vit arriver du lac Nipissing son interprète Jean Nicolet qu'il avait amené (1618) de Normandie et envoyé pour apprendre la langue, aussi connaître les coutumes des Algonquins du haut de la rivière appelée aujourd'hui l'Ottawa. Des circonstances trop longues à énumérer ici avaient retenu ce jeune homme dans les régions lointaines durant une quinzaine d'années.

Nicolet flatta le goût que Champlain avait toujours manifesté à l'égard des découvertes, de sorte qu'il reçut de lui l'ordre de repartir pour les pays d'en haut et de pénétrer, si possible, jusqu'à la nation dite des Gens de Mer, que les rapports des Sauvages semblaient placer dans la direction du sud-ouest, sur les rives d'un grand lac ou d'un fleuve important regardé comme voisin de l'océan Pacifique. Il s'agissait de la baie Verte tout simplement et, quant au terme de Gens de Mer, c'était un malentendu se rapportant au nom des Puants qui habitaient cette baie. Même le nom de Puants était mal compris par les Français, mais une fois adopté par eux il demeura dans le langage courant.

Personne n'avait encore sondé les profondeurs de l'ouest. C'était assez pour l'honneur du nom français d'avoir connu l'Ottawa et le Haut-Canada, mais Champlain et Nicolet voulaient en savoir davantage. Les Européens qui s'intéressaient à la question géographique pensaient que le continent nouveau mesurait tout au plus cinq cents lieues de largeur, mais ses limites devaient fuir encore devant les explorateurs durant une période de cent soixante années après la tentative de Nicolet pour en résoudre le problème.

Notre interprète ayant vécu chez les peuples voisins de la baie Georgienne (sans nom alors) s'était renseigné sur les pays situés au delà. Il comptait donc y aller et, selon la coutume du temps, y proclamer le nom français, en d'autres termes conclure des alliances,

commencer des rapports, faire des échanges de marchandises,parler de commerce, de religion, &c. On lui avait dit, et c'était vrai, que la langue algonquine, qu'il possédait entièrement, était parlée dans toute l'étendue des contrées environnant les grands lacs. Le charme de sa parole, joint aux pratiques des Sauvages qu'il avait contractées à la perfection, devait lui servir de sauvegarde partout puisque les Nipissiriniens, qui n'étaient guère commodes, le regardaient comme un être merveilleux, ayant "autant d'esprit qu'eux" et plus de ressources.

Ce voyage n'est mentionné nulle part dans les écrits de 1633 à 1639. Cependant, en 1634, le Père de Brébeuf parle du départ de Nicolet et le mène jusqu'à l'île des Allumettes, où tous deux se séparèrent. La Relation de 1640 conduit Nicolet au Wisconsin. De cela les historiens ont cru bien faire en fixant le voyage en 1639. J'ai prouvé, dans une étude spéciale, qu'il faut mettre 1634, ce dont les citoyens du Wisconsin m'ont remercié avec chaleur parce que leur Etat recule ainsi de cinq ans la date de sa découverte.

A l'île des Allumettes et au lac Nipissing, Nicolet prépara son entreprise. Il prit sept Sauvages adroits et qui lui étaient attachés tout particulièrement, descendit la rivière des Français, longea les côtes de l'Algoma, et tirant toujours au sud, atteignit l'entrée de la baie Verte ou des Puants. Une fois dans ce vaste bassin, il se dirigea encore au sud, remonta la rivière des Renards (Outagamis) et s'arrêta à l'endroit où elle se rapproche du coude de la rivière Wisconsin, qui va se perdre dans le Mississipi. Il était à trois journées de canot du fleuve, dont on lui parla, mais il crut que cette expression : *Mitchissipi*—les grandes eaux—voulait dire la mer, le Pacifique. Pour s'être trompé sur ceci, il n'en a pas moins le mérite d'avoir vu le premier une partie du lac Huron, Manitoualine, la baie Verte et la rivière des Renards, d'où il aperçut les terres du Wisconsin. La réception des peuplades sauvages fut toute d'enthousiasme et le nom français se répandit dans les campements et les bourgades de ces contrées.

Si Champlain, qui mourut peu après le retour de Nicolet à Québec, eût vécu assez longtemps pour consolider la fondation de sa colonie, il est probable que la route ouverte par son employé serait devenue le grand chemin des coureurs de bois sans tarder, mais outre la perte de Champlain, il y eut bientôt la guerre des Iroquois et, de plus, l'indifférence des autorités françaises au sujet du Canada. M. de Montmagny n'entra point dans l'idée des explorations qui

réellement devenaient impossibles. Il concentra son attention sur les postes du Saint-Laurent. Trente ans après le voyage de Nicolet, on parlait de lui aux environs de la baie Verte et dans le voisinage de Chicago.

La carte sous les yeux, dirigeons-nous par une autre voie. La première mention du lac Erié se trouve dans le texte de Champlain, en 1604, sans nom, à titre de lac quelconque. En 1640, on en parle plus clairement. Le lac Ontario avait été traversé par Champlain, vers Kingston, en 1615 et en même temps Etienne Brûlé, partant du centre du Haut-Canada, s'était rendu à Toronto, avait suivi la rive du lac jusqu'à la baie de Burlington, s'était retourné, toujours selon la forme des terres, avait traversé la sortie de la rivière Niagara et, mettant pied à terre, s'était rendu en Pennsylvanie. Avant son retour, Champlain parcourut le sud-ouest du Haut-Canada. Enfin, Brûlé et Grenolle découvrirent le lac Supérieur, en 1622. On comprend que Nicolet visait juste en ouvrant un chemin qui laissait à sa gauche le Haut-Canada connu et sur sa droite la côte d'Algoma avec le lac Supérieur déjà visités. La mission que les Pères Jogues et Raymbault firent au Saut (Sainte-Marie plus tard) en 1641, compléta ces explorations élémentaires. Les deux prêtres ayant rencontré des Sauvages de vingt tribus différentes, se renseignèrent assez copieusement sur l'étendue des territoires et les nations répandues partout dans l'Ouest. Ils apprirent l'existence des Sioux, qui occupaient les sources du Mississipi.

On comptait alors à Québec, Beauport et Trois-Rivières trois cents âmes à peu près. C'était toute la colonie de la Nouvelle-France. Montréal allait bientôt commencer. Les opérations de traite de pelleteries comprenaient le Saguenay, le Saint-Maurice, l'Ottawa et ce que l'on pouvait encore se procurer dans le Haut-Canada où la guerre des Iroquois mettait obstacle au commerce des coureurs de bois. Vers 1648 il restait une vingtaine de Français autour du lac Simcoe, centre du Haut-Canada, et autant d'hommes, missionnaires et engagés de ces derniers, dans les villages hurons, de peuple du Tabac et des Algonquins de la partie nord allant vers le Nipissing. L'extermination eut lieu en 1648-1650. Tout fut balayé. Les Iroquois restèrent maîtres de la province actuelle d'Ontario qui est comme une île entourée des lacs Ontario, Erié, Huron, Nipissing et de la rivière Ottawa.

Des Sauvages, formant trois fortes bandes, échappèrent aux massacres de ces trois terribles années et se réfugièrent aux environs de la baie Verte. C'étaient des Hurons proprement dits, du lac Simcoe et de la baie Georgienne ; d'autres Hurons, appelé Pétuncux, grands cultivateurs de tabac, du comté de Bruce aujourd'hui ; des Outaouas de l'île Manitoualine. Les Iroquois les ayant relancés près de Michillimakinac, en 1651, ils allèrent vivre dans la baie Verte où étaient les Puants, les Poutéouatamis, les Noquets, les Mahomines, &c.

A peine installés dans cette nouvelle patrie, les Outaouas conçurent un plan qui dépasse nos idées sur les indigènes de cette première époque de l'histoire des grands lacs. Quelques-uns d'entre eux partirent en canot, remontèrent au nord, par la côte d'Algom a, attteignirent le Nipissing, puis l'Ottawa, descendirent cette rivière jusqu'à une autre venant de l'Est, arrivèrent au Saint-Maurice et firent leur apparition aux Trois-Rivières. Ce n'étaient plus des Français qui découvraient des Sauvages, c'étaient des Sauvages qui découvraient les Français. Il s'en suivit un arrangement commercial. Les Outaouas promettaient de se rendre à Montréal, en 1654, avec quantité de pelleteries, pourvu que les marchands fussent en état de trafiquer avec eux. Cela donne à supposer que l'on fit venir de France assez de marchandises pour satisfaire à ce nouveau marché qui allait s'ouvrir d'une manière si inattendue. A leur retour en 1653, les hardis voyageurs de la baie Verte avertirent les nations d'avoir à se rendre au nord de la baie Georgienne vers la fin du printemps de 1654, pour, de là, partir en caravane et descendre la rivière Ottawa, bravant les bandes iroquoises qui, on le pensait bien, ne manqueraient point d'attaquer la flottille, mais il n'en fut rien et la "traite" arriva à Montréal en bon ordre et condition à la date fixée. Ce voyage se répéta—c'est pourquoi la rivière qui servait de route prit le nom de "rivière des Outaouas," mais il est faux de dire que les Outaouas demeuraient sur ses bords. En 1654, les Algonquins de cette rivière avaient disparu. Elle était déserte. Les Iroquois y faisaient la chasse et vendaient leurs pelleteries aux Hollandais du fleuve Hudson et ailleurs dans l'Etat actuel de New-York.

"La traite des Outaouas" se composait, d'une année à l'autre, de Hurons, Amicouès, Sauteurs, Poutéouatamis, Mississagués et autres tribus, mais conduite par des Outaouas toujours. L'esprit dirigeant de ce peuple le mettait naturellement à la tête de l'entreprise et pourtant Nicolas Perrot nous dit qu'il était loin d'être brave. Son

adresse le tirait d'affaire. Il déjouait les calculs des Iroquois et passait partout sans accrocher. Il en résultait une confiance générale en son étoile et, vers 1658, les Français commencèrent à former des caravanes pour aller, eux aussi, récolter des fourrures autour du lac Supérieur. Notons que, dès 1654, avec les Outaouas s'en retournant de leur premier voyage à Montréal, deux hommes, aux gages de M. de Lauzon, s'étaient rendus à la baie Verte et, en 1656, ils en avaient rapporté des masses de peaux de castor, de plus, bien des informations sur le pays du Wisconsin, sans oublier une mention du Mississipi. Nous n'avons pas les noms de ces deux Français ou Canadiens.

Le castor était un animal dédaigné des Sauvages, étant trop petit pour fournir d'une seule pièce la couverture d'une personne, mais lorsqu'ils comprirent que les Européens ne se risquaient dans les forêts, les lacs, les rivières, les plaines et les montagnes que pour se procurer ces peaux si faciles à trouver, ils y mirent de l'ambition, afin de faire des échanges pour des outils de fer et autres objets de pacotille dont les Français avaient abondance. Les Outaouas, grands transporteurs, servaient d'intermédiaires dans ces transactions. (1)

(1) Le P. Charlevoix a écrit *Outaouais*. C'est encore lui qui place les Outaouas sur la rivière Ottawa. Il faut écrire *Outaouas* et non pas repéter la double erreur de Charlevoix comme l'ont fait la plupart de nos écrivains.

BENJAMIN SULTE.







Louis Hémon

Nous avons reproduit récemment une jolie page de ce jeune écrivain sur Québec. Cet auteur nous était surtout connu par son roman, *Maria Chapdelaine,* l'une des meilleures études canadiennes qui aient jamais paru. Nous avons aujourd'hui l'avantage de pouvoir reproduire sa photographie qui nous a été envoyée par sa famille.

Louis Hémon—d'après les notes qui nous ont été communiquées—, est né à Brest (Finistère) le 12 octobre 1880 et est mort près du village de Chapleau le 8 juillet 1913, victime d'un accident de chemin de fer.

Il avait fait de bonnes études littéraires au lycée de Louis-le-Grand, à Paris et a passé sa jeunesse dans un milieu universitaire. Son père, décédé il y a quelques mois seulement, était inspecteur général de l'instruction publique.

Louis Hémon passa sa licence en droit et suivit les cours de l'Ecole des Langues Orientales vivantes d'où il sortit avec le diplôme d'Annamite.

Dès son extrême jeunesse il songeait aux lointains voyages. Il a fait partie de cette génération qui a voulu mettre les sports en honneur en France. Il pensait, comme bien d'autres, que son pays avait tort de négliger la culture physique puisque les individus forts font les générations fortes.

Ses débuts littéraires remontent à 1904 ; un journal de sports, le *Vélo,* ouvrit un concours littéraire; il envoya *la Rivière* qui obtint à l'unanimité le prix d'honneur. Il resta le collaborateur du *Vélo* qui fit place à l'*Auto.* En février 1906 l'*Auto* ayant organisé un concours littéraire, Hémon obtint encore le premier prix. Il resta jusqu'à sa mort le collaborateur de l'*Auto* où il écrivait des articles d'en-tête, tantôt purement sportifs, tantôt mi-sportifs et mi-littéraires.

Hémon fit un long séjour en Angleterre et y écrivit une nouvelle anglaise *Lizzie Blakeston,* que le journal *Le Temps* publia en mars 1908.

Par la suite, il prit part à un concours littéraire ouvert par *le Journal* et il y obtint un prix de 500 francs avec une nouvelle, *La Foire aux Vérités.*

Mais l'époque la plus intéressante de sa vie est celle probablement qu'il passa au Canada durant les années 1912 et 1913. Voulant connaître de plus près la vie rurale canadienne et les mœurs et coutumes de nos cultivateurs, il prit du service chez un bon cultivateur dont la ferme était située sur les bords de la rivière à la Pipe, à Saint-Henri de Taillon, dans la région du Lac-Saint-Jean. Ce cultivateur, répondant au nom de Samuel Bédard, n'eut, paraît-il, qu'à se féliciter du zèle et de l'intelligence de son employé, Celui-ci était de tous les travaux et il semble que son principal plaisir était de pénétrer dans les bois.

"Depuis quinze jours, écrivait-il à sa famille, en septembre 1912, je suis dans les bois, au nord de la Péribonca, avec des ingénieurs qui explorent le tracé d'une très hypothétique, en tous cas, très future ligne de chemin de fer. L'on couche sous la tente et l'on est toute la journée dans les bois, sorte de forêt demi-vierge où une promenade de quatre à cinq milles prend trois heures d'acrobatie. D'ailleurs nous sommes très bien logés, comparativement s'entend; et fort bien nourris, et tant que le temps est supportable c'est une vie idéale."

Il y a assez peu de loisirs à la campagne, sauf durant les longues journées d'hiver. Hémon, lorsqu'il n'était pas tenu d'aller couper du bois dans la forêt, les utilisait en notant ses observations, en classant ses impressions de chaque jour. Il trouva de plus moyen de multiplier ses relations avec les colons de l'endroit, de les interroger, de vivre de leur vie, tout en les intéressant lui-même avec de vibrantes histoires de France.

Ce jeune Breton qui s'accommodait si bien de la vie de nos défricheurs et qui se montrait sensible à la poésie de la Nature est mort prématurément— comme nous l'avons dit—dans ce Canada qu'il avait appris à aimer, et sa dépouille mortelle repose aujourd'hui dans un coin du cimetière catholique de Chapleau, province d'Ontario. Une simple croix de bois, si nos renseignements sont exacts, rappelle le souvenir de ce jeune et brillant écrivain qui a passé ici inconnu en exaltant la vie rude et laborieuse du colon canadien. Il faut espérer qu'avant peu une main pieuse et reconnaissante inscrira de plus son nom sur une pierre tombale qui aurait sa place dans ce même cimetière. Il y a des morts qu'il faut honorer, et celui-ci est du nombre, à cause même des sympathies qu'il entretenait pour notre pays et dont il a donné une preuve vivante dans son beau livre de *Maria Chapdelaine*.

E. R.





Propos d'un Botaniste Laurentien

NOS FOUGÈRES

Elles sont un reste splendide d'une végétation de rêve qui, durant la jeunesse du globe, le couvrit d'un pôle à l'autre. Le vieillissement de la terre a relégué aux régions équatoriales les plus remarquables de ces bijoux du monde végétal, mais le cœur de la planète n'est pas encore assez refroidi pour que toutes les fougères aient déserté nos climats tempérés ou arctiques. Beaucoup, et non des moins jolies, se sont attardées dans notre immense vallée laurentienne, sur nos plateaux du nord et jusque sur les rivages glacés de la lointaine terre de Grinnell!

Les fougères! On les rencontre partout au cœur de nos bois riches, formant au-dessus des feuilles mortes et des pierres capitonnées de mousse, des dômes de dentelle.

"......petits paradis pour bêtes à bon Dieu!"

Elles embellissent les bords de nos rivières et de nos lacs, grimpent sur nos montagnes, campent sur les falaises, face à la mer, leur grâce fragile, réplique charmante et minuscule de la beauté sévère des flots. Et parce que, dans la nature, la vie est partout occupée à effacer les traces de la mort, ce sont elles, pour une bonne part, les fougères, qui s'allient à la profusion infinie des épilobes roses pour corriger la tristesse de nos savanes, des grands "brûlés" où flotte l'âme imprécise des millions d'arbres morts.

Oui, les fougères sont partout. On les aime, on les cueille, on les emporte pour en orner chambres et salons. Mais on ne sait guère les cultiver et la génération de beaucoup d'entre elles s'enveloppe d'un mystère impénétrable. Et puis ce sont des sauvagesses, des primitives, difficiles sur l'ombre et le soleil, habituées à boire sans témoins et sans contrainte à la coupe enivrante du matin!

Voulez-vous faire connaissance avec quelques-unes d'entre elles? Partons ensemble avant que le soleil n'ait bu toute la rosée et volé toutes les perles de la nuit! Nous sommes à la fin de juin ; les feuilles, depuis longtemps délivrées de la servitude du bourgeon, ont défrippé leurs derniers plis. Peu à peu, le sous-bois s'assombrit, mais l'ombre discrète est traversée en tous sens de rayons d'or. Regardez à vos pieds ces magnifiques rosettes vertes alanguies sur les feuil-

les mortes. C'est le Polystic. Je vous vois sursauter! Le nom vous effraie et vous déplaît. Vous voudriez en votre âme ingénue qu'une jolie chose eût toujours joli nom et vous insinuez sans doute que celui-là, si on lui enlevait seulement une "s", désignerait une bien vilaine chose! Que voulez-vous? Elles ne peuvent pourtant pas s'appeler toutes Lis, Rose ou Verveine! Soyez indulgent! Oubliez le nom pour la chose. Voyez avec quelle grâce ces longues feuilles découpées, d'un vert prenant, s'étalent sur le sol! Langueur charmante, souvenir de l'hiver qui a pesé du poids de ses neiges sur l'admirable et fragile chose. Avec l'afflux de la sève, la vie remontera dans les nervures et les frondes à nouveau s'érigeront en bouquet. Mais passons, d'autres merveilles nous attendent, ici, là, tout près.

Voici une mare presque à sec. Des coussins de mousses qui la bordent surgissent, dans toutes les attitudes, les feuilles singulières de l'Onoclée sensible, découpées comme à grands coups par les ciseaux de Flore avec le souci visible d'éviter les angles. Les chasseurs croient y voir le panache ramifié de l'orignal ; ne dirait-on pas plutôt une main qui s'ouvre? Voyez! les doigts purpurins, encore gonflés du sang vermeil de la terre, se déploient, verdissent et le tout forme quelque chose de joli, d'invitant qui se balance toujours un peu sur sa hampe frêle dans les souffles frais du bois. C'est une indigène et son domaine s'étend jusqu'au pied des Rocheuses, et là-bas, vers le sud ensoleillé, tout le long du Père des Eaux jusqu'aux bayous louisianais. Peut-être nous est-elle venue de l'Asie orientale, comme les premiers hommes du Nouveau-Monde. Mais c'est de la préhistoire, c'est-à-dire quelque chose qui touche de très près à la fantaisie pure. Passons!

L'Onoclée sensible ! Pourquoi "sensible?" On pourrait croire que Linnée, qui lui attacha définitivement ce nom fut informé par ses correspondants d'Amérique que la plante est très sensible, au froid et disparaît aux premières gelées. Il est plus probable que ce qualificatif informe une croyance populaire, acceptée par des observateurs qui eurent un nom dans la science (Pauli, Sprengel) d'après laquelle l'Onoclée se fane au toucher de la main de l'homme et subit sans altération le contact des autres corps. Il est à regretter que ce soit là encore de la haute fantaisie! Quel thème pour les poètes!

L'Onoclée est familière à tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, fréquentent les eaux et les bois laurentiens. Les clairières humides, les berges boisées des rivières constituent ses habitats de prédilection. Les Iroquois ont une locution très réaliste pour la désigner : "Ce sur quoi le chevreuil se couche". Et c'est sur ce petit

tableau, sur la vision de la tête fine et blonde émergeant des frondes de l'Onoclée que nous passons à une autre.

Nous descendons un peu ; la terre devient plus humide et à nos pieds s'étend la pâleur inquiétante des "Impatientes". Nous entrons dans un ravin frais, et tout d'un coup, c'est une vision de forêt tropicale. Les immenses palmes de la Ptéritide noduleuse nous entourent. Elles surgissent en couronne, s'inclinent gracieusement au dehors. Vous ne voyez plus celui qui marche devant vous! Vous êtes perdu, noyé là-dedans! Vous voudriez qu'il y eût au centre de cette couronne une fleur merveilleuse, une tulipe géante.

............beauté solitaire
Chef-d'œuvre du ciel égaré sur la terre!

mais, hélas, il n'y a qu'une sorte de plume rigide et noire, sans grâce, chargée cependant d'une poussière féconde que le vent emportera au loin et qui, partout où elle rencontrera l'ombre et la fraîcheur, s'épanouira en beauté.

Avant de sortir de ce ravin, admirez au flanc de la déclivité les longues pennes pendantes et ouvragées de la Fougère bulbifère de la Fougère fragile, dentelles légères négligemment jetées sur l'épaule anguleuse du roc. Nous nous hissons sur ce bloc de granit, sec et brûlé de soleil. Sans doute, rien n'y croît. Vous ne connaissez pas la nature! Au milieu de la grisaille des Lichens se cramponne le Polypode, pionnier des grimpe-rochers, chamois des fougères, amoureux des corniches venteuses et des crêtes isolées. Devant nous maintenant court une muraille à pic d'où suinte une eau froide bue avidement par les colonies de Mousses agrippées à la roche grise. Mais voilà qu'au travers de l'odeur austère de la pierre mouillée et de l'humus passe un parfum pénétrant. Qu'est cela? Vous ne voyez pas de fleur et cependant autour de vous l'air embaume. Levez la tête et remarquez dans cette fente une petite touffe de fougères. C'est elle ! C'est la Dryoptéride odorante qui brûle ainsi et pour elle seule, dans une cassolette invisible, son encens capiteux.

Sur le plateau où nous sommes maintenant, nombre d'espèces très jolies viennent à notre rencontre, parmi lesquelles brille la tribu bourgeoise et puissante des Dryoptérides. Ici c'est la magnificence de la Dryoptéride spinuleuse aux ciselures infinies ; plus loin, un peu pâlotte, ouvragée aussi, mais surtout fière de ne pas baisser pavillon devant l'hiver, la Dryoptéride marginale décore le pied des arbres ; plus loin encore, ces gentilles petites auxquelles on a infligé des noms barbares que je ne veux pas écrire et que j'appellerai pour vous : Fougères du Chêne. Toutes sont vertes et tendres,

gorgées des sucs inconnus de la terre et secourables aux petites bêtes des bois.

Avant que de sortir du couvert, je vous réserve une surprise. Allons sous ces hêtres pâles où courent les écureuils, asseyons-nous voluptueusement dans ce carré d'Adiante et dites-moi si jamais les célèbres araignées des Flandres ont ajouré plus fines dentelles ? La façon dont ce limbe est découpé n'est-elle pas unique ? Et cette tige, quel pinceau menu lui a donné ces délicieuses teintes d'acajou ? Jamais imagination d'artiste ne conçut motif ornemental plus étrange et plus joli à la fois! Rien d'étonnant donc que les toutes premières pages de nos annales coloniales mentionnent "la Capillaire du Canada"—car c'est ainsi qu'elle s'appela d'abord. La pharmacie s'empara de suite de ce produit mirifique d'un pays lointain, lui attribua des propriétés curatives dans les affections pulmonaires, et dès lors la récolte de cette plante devint l'une des occupations favorites des sauvages. Ils parcouraient les bois en bande à la recherche de la précieuse racine, et Kalm nous apprend qu'ils remontaient de la Nouvelle-Angleterre jusqu'au-dessus de Montréal. Cette gloire est bien passée. Les Indiens ont passé avec elle. Aujourd'hui l'Adiante n'existe plus que pour la fête des yeux. Mais peut-être que d'avoir si souvent rafraîchi de sa beauté gracile nos cœurs meurtris par les douloureux contacts de la vie, elle continue parmi les hommes—et de la meilleure façon—son œuvre de guérisseuse.

Oui! nos fougères laurentiennes sont belles autant qu'ignorées et dédaignées! Nos artistes ne les ont jamais vues, et s'ils s'avisent d'en camper une touffe au premier plan d'un tableau, on reconnait d'emblée le cliché du manuel en vogue, venu tout droit de Paris ou de Munich. Nos poètes ? Hélas ! ils en parlent beaucoup, certes! Le mot forme une rime si riche avec père, mère, frère, solitaire, et avec de jolis mots impropres pour nous : primevère, bruyère, etc.! Mais, pas plus du reste que pour les autres éléments de notre flore merveilleuse, ils n'ont daigné un instant se pencher sur elles pour surprendre leurs secrètes harmonies, leur formule de beauté. Pauvres arpenteurs d'asphalte qui s'évertuent à chanter ce qu'ils ne connaissent pas et n'ont jamais aimé!

Je me hâte d'ajouter qu'il y a des exceptions, c'est-à-dire de vrais poètes, peu ou point livresques, encore assez arriérés pour transcrire la nature telle que Dieu l'a faite. Je sais, par exemple, telle page d'Albert Ferland, sincère et objective que je voudrais avoir signée comme naturaliste si j'avais eu le talent poétique de l'écrire.

Fr. Marie-Victorin.
des E. C.
Collège de Longueuil,
P. Q.

L'Oeuvre de la Commission de Géographie de Québec

Voici longtemps que le Canada français multiplie, à l'égard du pays qui en a le premier entrepris la colonisation, les témoignages de sympathie et même de filiale affection. La grande guerre lui a fourni de nouvelles occasions—plus nombreuses et plus considérables que ne le semblent penser parfois quelques-uns de nos compatriotes — de prouver à la France son indéfectible attachement ; les lecteurs de cette revue en savent quelque chose. Toutefois, ni l'admirable floraison des œuvres canadiennes de guerre, ni les sacrifices consentis par le Canada français pour l'amour de la France, ni même les exploits des Canadiens qui luttent sur le front occidental, rien de tout cela ne doit nous faire oublier ni dédaigner d'autres marques précieuses de fidélité au passé, d'amitié et même d'amour. Telles sont celles que ne cesse de prodiguer à notre pays la Commission de géographie de Québec.

1.—Le Dominion Canadien possède deux Commissions géographiques tendant au même but et travaillant à fixer de la manière la plus scientifique et la plus rigoureuse la nomenclature toponomastique de la contrée. La plus ancienne siège à Ottawa et étend sa juridiction sur tout l'ensemble du pays ; c'est le Bureau géographique gouvernemental officiel, dont l'œuvre est déjà si considérable, dont les publications sont si appréciées des géographes. La seconde, plus récente (elle ne date que de la fin de 1912) est purement provinciale, siège à Québec; elle ne s'occupe, puisqu'elle est une création du Gouvernement de la province, que des noms de lieu de la province de Québec, du pays qui portait naguère le beau nom de "Nouvelle-France".

Comment, demanderont sans doute quelques personnes, a-t-on pu avoir l'idée de constituer une telle Commission pour une seule pro-

vince? Bien des raisons militent cependant en faveur d'une telle création : l'utilité pratique—et même parfois scientifique d'une nomenclature soigneusement établie, à l'orthographe bien fixée, au sens nettement déterminé ; la nécessité d'orthographier les noms de lieux conformément aux exigences de la prononciation française, si différente de l'anglaise,—dont tiennent compte les membres du Bureau géographique d'Ottawa; l'avantage de charger de ce multiple travail, très minutieux et très délicat, des Canadiens de naissance et de langue françaises, au courant des usages et des traditions de leur province, fiers de son passé, à même de puiser dans ses archives et d'entreprendre sur place des vérifications et des enquêtes qu'ils mèneront avec science et piété tout à la fois. Puis, ne doit-on pas tenir compte de l'étendue de la province de Québec (1,830.500 kilomètres carrés, soit plus de trois fois la France : 536.464 kilomètres carrés) et de la multiplicité des noms de lieux qui y sont en usage depuis deux siècles ; de l'importance d'une nomenclature qui n'a cessé de s'enrichir depuis les débuts de la colonisation française, mais qui a parfois beaucoup varié — avec les époques, avec les régimes, —et qui, par suite, manque de précision et de fixité ! Enfin, que de points dignes de recevoir un nom y attendent encore un état civil ! C'est un véritable monde géographique que la seule province de Québec, les différents dictionnaires, si savants et si précis, dressés par M. Eugène Rouillard, le laborieux secrétaire général de la Société de Géographie de Québec, en fournissent des preuves multiples. Malgré son zèle ardent, son activité, sa persévérence, la Commission de géographie de Québec en a pour des années avant de remplir sa tâche.

Toutes ces raisons—et d'autres encore—légitiment la création d'une Commission particulière pour le Canada français, agissant à côté du Bureau géographique d'Ottawa et d'accord avec lui dans un champ bien délimité et collaborant à la détermination de la toponomastique du Dominion.

II.—Pour mener son œuvre à bien, la Commission de Québec a commencé par fixer, dès l'année 1912, les règles de nomenclature qu'elle se proposait d'appliquer par la suite. Règles très simples et très sages, au nombre de huit, dont voici les plus importantes : "1. Conserver et retenir les noms géographiques consacrés par l'usage; 2. Restituer sur les cartes, lorsqu'il y a lieu, les noms historiques donnés par les premiers découvreurs ou explorateurs; 3. Eviter le double emploi pour les noms de cantons, lacs, rivières, caps, montagnes, etc....6. N'accepter qu'avec la plus grande circonspection les noms sauvages, élaguer ceux dont la prononciation est difficile et l'orthographe douteuse."

Telles sont les normes principales auxquelles les membres de la Commission de Géographie de Québec (ils étaient six lors de la constitution de la Commission, à la date du 15 novembre 1912; ils sont treize depuis le 25 novembre 1915) ont décidé de conformer leurs décisions. Ces résolutions préalables et absolument indispensables une fois prises, ils se sont vaillamment mis à l'œuvre et ont commencé sans tarder leur travail toponymique sous la présidence du chef du Service hydraulique de la province de Québec, M. Arthur Amos. Voyons à quels résultats ils sont arrivés au bout de quatre années de labeur.

III.—Jusqu'en 1916, on en était réduit, pour se rendre compte de l'œuvre accomplie, aux bulletins trimestriels de la Société de Géographie de Québec (ils contiennent un compte rendu plus ou moins développé de toutes les séances de la Commission) et au bref rapport inséré chaque année par le secrétaire de la Commission, M. Eugène Rouillard, dans le Rapport du Ministre des terres et des forêts de la province de Québec. Depuis 1916, nous possédons mieux : un recueil des décisions prises par la Commission de Géographie, présenté sous la forme la plus commode, celle d'un répertoire alphabétique. Celui-ci contient, pour chaque localité, quelle qu'elle soit, montagne ou rocher, rivière ou lac, anse ou cap, agglomération humaine ou circonscription administrative : *a*) le nom adopté ; *b*) la localisation géographique sommaire de ce même nom ; *c*) quand il y a lieu, l'indication de l'ancien nom ou des modifications orthographiques apportées par la Commission à la graphie jusqu'alors en usage ; *d*) quand il y a lieu encore, et en particulier pour les noms nouveaux,—au nombre de 600 environ,—la justification sommaire de la décision prise par la Commission.

Ces simples indications suffisent à faire comprendre tout l'intérêt scientifique de cette nomenclature. On la parcourt avec curiosité, et même avec plaisir. Que de petites découvertes on y peut faire ! C'est la traduction de nombre de dénominations indiennes ayant leur valeur géographique et témoignant une fois de plus du sens topographique ou de l'esprit d'observation des Peaux-Rouges ; c'est une foule de petites curiosités, philologiques, géographiques ou historiques. Quelques-unes de ces dénominations évoquent des souvenirs de temps qui ne reviendront plus, celle de l'*Ile du Calumet*, par exemple, "dénommée ainsi parce que les Sauvages s'y réunissaient autrefois en grand nombre pour y fumer le calumet de la paix", ou encore celle de l'*île du Guet*, dont le nom vient de ce que "les chasseurs s'y installaient pour guetter la venue des troupeaux de loups marins". D'autres ramènent aux premiers temps de la Colonisation française ; voici les *îlots de Belle chasse* ;

ils doivent leur nom à Champlain, "qui les tenait pour d'excellents endroits de chasse". D'autres encore piquent la curiosité; pourquoi par exemple, dès l'année 1542, donc dès le temps de Jacques-Cartier, les *Iles de la Demoiselle* ont-elles été ainsi dénommées? Nous pourrions multiplier ces exemples ; mais mieux vaut laisser aux curieux le plaisir d'en ajouter d'autres eux-mêmes, en lisant la "nomenclature des noms géographiques de la province de Québec".

Ce répertoire n'est pas seulement fait pour stimuler l'attention du lecteur ; son rédacteur, le secrétaire de la Commission de Géographie, a surtout cherché à rendre service ; il y a parfaitement réussi. Grâce à son travail, va être assurée l'uniformité des dénominations géographiques sur les différents plans ou cartes dressés par les ministères de la province de Québec ; grâce à lui encore, seront évitées ces erreurs d'orthographe qui se glissent communément dans la transcription de ces mêmes noms. Ainsi sera fixée, pour les oreilles françaises, la prononciation de noms que le Bureau géographique d'Ottawa avait orthographiés à l'anglaise ; ainsi seront évitées, d'autre part, bien des doubles emplois—et donc des hésitations ou des confusions. Tels sont, au point de vue strictement canadien, quelques-uns des principaux mérites de ce répertoire, œuvre collective d'une Commission très active, dont l'intervention corrigera—ou empêchera, espérons-le—les caprices des incompétents et les fantaisies de chacun.

Mais ce n'est pas seulement au Canada même que ce répertoire sera utile. Les géographes de tous les pays, soucieux de donner à leurs travaux la rigoureuse exactitude qui convient, devront y recourir, eux aussi, et conformer leurs graphies à ses indications. J'y voudrais simplement, lors d'une seconde édition, un complément qui aurait, me semble-t-il, son intérêt et son utilité : une liste des anciennes dénominations écartées par la Commission de géographie, avec l'indication des noms qui leur ont été substitués.

IV.—Ces mérites sont très réels; mais, si sérieux soient-ils, ils ne sont pas pour toucher la grande majorité des Français ni pour déterminer en eux quelque sentiment de gratitude à l'égard des membres de la Commission de géographie de Québec. Voici au contraire qui est bien fait pour nous émouvoir: ils se sont attachés avec un soin pieux, les membres de cette Commission, et de manière absolument continue, à évoquer, par tout le Québec, les souvenirs de l'ancienne France, de la France qui colonisa leur pays; ils ont d'autre part rendu hommage à leur façon aux Français contemporains qui leur ont paru le mieux repré-

senter notre patrie ou encore qui ont le plus utilement servi la cause canadienne sur les côtes orientales de l'Atlantique.

La Commission de Géographie de la province de Québec y est parvenue de deux manières : ici, dans les parties déjà reconnues et habitées depuis longtemps, en substituant un nom français à un nom sauvage— ou même, parfois anglais,— là, dans les pays neufs, en baptisant de noms français des lieux récemment découverts ou des villages fondés depuis peu et qui, par conséquent, n'avaient point encore d'état civil. Il existe, en effet, surtout dans l'Est de l'immense province de Québec, des cantons inexplorés, des rivières et des lacs dont le tracé demeure à relever. Chaque année, les arpenteurs du Ministère des Terres et Forêts de la province visitent quelques-uns de ces nombreux cantons, en déterminent les délinéations hydrographiques, en étudient sommairement les "possibilités économiques", fournissent ainsi au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries des informations précises d'après lesquelles celui-ci se rend compte de la valeur des terrains explorés et prépare, longtemps à l'avance, son programme de mise en valeur. Dans ces pays neufs— et déserts—pas de toponymie ancienne, avec laquelle il faille compter, pas de conflits d'appellations ni de questions de priorité ; la Commission de Géographie pouvait agir librement. Elle a usé de cette situation au bénéfice de la France.

Reprenons le travail de M. Rouillard, et parcourons-le à ce point de vue spécial ; qu'y trouvons-nous ? Un lac et un canton Biart, "du nom du R. P. Biart, premier missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la nouvelle-France"—un canton Bourgeoys, "du nom de la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame à Montréal, Marguerite Bourgeoys"—un lac Buteux, "dénommé d'après le R. P. Buteux, S. J. missionnaire de Tadoussac et du Saguenay (1643)—un canton Chaumonot—un lac Jamet, "du nom d'un ancien missionnaire récollet, sous le régime français (1615)", etc.—A côté des missionnaires, qui sont à l'honneur après avoir été à la peine, voici les navigateurs et les explorateurs : Jalobert, qui était pilote à bord de l'*Emérillon*, un des vaisseaux de Jacques-Cartier, fournit son nom à un lac, tout comme Jacques Maingard, le "maître" de ce même bâtiment ; un capitaine Rochelais appelé Paradis, qui fut chargé de piloter le vaisseau de l'amiral anglais Walker en 1711, est le parrain d'un affluent de la rivière Manicouagan, sur la côte nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay; de même en est-il pour La Ferté, qui accompagna Louis Jolliet au Labrador en 1694.—Puis c'est le tour des administrateurs et des colons, de Le Sueur, qui vint en Nouvelle France avec Champlain; de Guyon; de Nicolas

Marsolet, deux des premiers colons arrivés à Québec sous le "régime français" ; de Lacaille, qui débarqua à Québec en 1634. Mme de La Peltrie, l'une des fondatrices du couvent des Ursulines de Québec, n'est pas oubliée, bien entendu, non plus que Jeanne Mance, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et une fille de Louis Hébert, le premier colon canadien, donne son nom au lac Guillemette. Enfin, les compagnons de l'héroïque Dollard, les héros du Long-Saut, ont leur souvenir commémoré avec un soin pieux.

Que d'autres exemples de la reconnaissance gardée par les Canadiens français envers les colons des XVIIe et XVIIIe siècles il serait facile de tirer de la nouvelle toponomastique ! Mais il nous faut nous borner. Signalons encore, cependant, la rivière la Sarre, un affluent du lac Abitibi, comme portant le nom d'un des régiments qui servirent sous Montcalm. Le lac et le canton Hébecourt sont ainsi appelés d'après un officier du régiment de Carignan, la rivière de Troyes d'après le chevalier Pierre de Troyes qui, en 1686, commanda une expédition militaire à la baie d'Hudson, où Bienville et Paul le Moyne, sieur de Maricourt, accompagnèrent un peu plus tard leur frère, l'illustre d'Iberville. Bienville et Maricourt fournissent leur nom, le second à un canton, le premier à un lac, exactement comme La Pause, un des principaux officiers des régiments de Montcalm. Quelle délicate attention, d'autre part, que celle qui a poussé les membres de la Commission de Géographie à baptiser un lac du nom de Saint-Véran, que portait la mère de Montcalm !

A côté de ces noms anciens, voici maintenant des noms modernes, ou, plus exactement, contemporains. Ceux d'académiciens et d'écrivains illustres : MM. René Bazin et Etienne Lamy, par exemple, et aussi celui du Président du Comité France-Amérique et de la délégation Champlain, M. Gabriel Hanotaux. Bien que les Canadiens aient sur le cœur d'avoir été tenus par M. Maurice Barrès pour des sauvages vivant encore dans des wigwams, ils n'ont pas hésité à introduire son nom dans leur nomenclature lacustre. Et de même ont-ils-fait pour le peintre Cormon, pour l'aviateur Blériot, pour Elisée Reclus et Vidal de la Blache, comme aussi pour les grands prédicateurs du milieu du XIXe siècle, les PP. Lacordaire et Ravignan. N'oublions pas de noter enfin qu'un village du comté de Rouville porte le nom glorieux de Canrobert, et que trois cantons ont été appelés tout récemment Joffre, Castelnau et Pau, en l'honneur de nos grands chefs du début de la guerre actuelle, comme un affluent du Betsiamites qui se jette dans l'estuaire

du Saint-Laurent, sur la côte septentrionale, a été appelé Léman, en l'honneur du vaillant défenseur de Liège en 1914.

V.—N'est-elle pas touchante, cette sollicitude des géographes canadiens ? Et ne devons-nous pas être émus de voir nos cousins d'outre-mer travailler à rattacher aussi étroitement la France d'autrefois à la ci-devant Nouvelle-France, la France d'aujourd'hui à la province de Québec ? Un labeur aussi continu, qui s'est poursuivi sans faiblir depuis 1912 et qui se poursuit encore, qui meuble de beaux noms français—sans dédaigner les plus humbles—quelques-unes des parties encore blanches des cartes du Canada, ne saurait pas nous laisser insensibles; il nous va profondément au cœur. Aussi est-ce du fond du cœur que nous remercions les membres de la Commission de Géographie de la province de Québec pour une œuvre excellente en elle-même—et française par surcroît. Les géographes français consulteront à l'occasion le fascicule publié par leurs confrères canadiens en 1916; mais ils ne le remettront pas, après l'avoir fermé, avec leurs autres livres; ils le replaceront dans un bon coin de leur bibliothèque, à côté de la belle histoire de Garneau, des poésies de Fréchette, des livres qui témoignent éloquemment de l'amour de la Nouvelle-France pour son ancienne métropole.

HENRI FROIDEVAUX,

Doyen de la Faculté libre des Lettres.

Reproduit de "France-Canada", septembre 1917.



Au pays arctique

Expédition MacMillan.

L'expédition américaine au pays arctique, conduite par Donald-B. MacMillan, est, depuis quelques mois, dans le domaine de l'histoire.

Le docteur Harrison J. Hunt, de Bangor, Etat du Maine, chirurgien de l'expédition, arrivé à New-York mercredi, le 20 juin dernier, nous en apportait à peu près les premières nouvelles. Parti, dit-il, le 18 décembre 1916, je voyageai jusqu'à Upernavik-Sud en compagnie de de Monsieur W. Elmer Ekblaw, membre de l'expédition.

Voyage périlleux, ajouta-t-il, par traineau à travers la baie Melville, depuis North Star Bay jusqu'à Egesesmunde.

Le docteur Hunt et son compagnon, Elmer Ekblaw, laissèrent la baie North Star avec six traîneaux et six Esquimaux. La neige était épaisse et le temps généralement mauvais.

Au sortir de la baie Melville, ils constatèrent que l'hiver avait été relativement doux, car la glace n'avait que trois pouces d'épaisseur, était généralement très-poreuse et obéissait sous le traîneau. Les traîneaux n'étaient pas liés les uns aux autres par des amarres, mais chaque individu en était muni d'une qu'il pouvait lancer à celui qui le précédait, si la glace venait à céder. Knud Ramussen, explorateur danois, qui fit la plus grande partie du voyage avec les deux explorateurs américains, de même que les plus vieux des Esquimaux avouèrent qu'ils n'avaient jamais vu le pays dans des conditions aussi misérables. Il n'y eut qu'un seul traineau qui passa à travers la glace. On réussit à repêcher l'Esquimau qui l'occupait.

On suppléa aux vivres avec de la viande d'ours blanc et de narval que les Esquimaux retiraient de *caches*. A la nuit, les explorateurs campaient sous des banquises à l'abri du vent.

Cette course de 14,000 milles, qui dura depuis le 18 décembre 1916 jusqu'au 16 avril 1917, fut semée de beaucoup d'aventures et dangers.

Au retour, le Dr. Hunt traversa en *kayak* (embarcation des Esquimaux,) d'Egesesmunde à Holstenberg, et de là par bateau à vapeur aux îles Féroé d'où il repartit pour Copenhagen.

"Je ne puis, dit-il, parler asez élogieusement de l'hospitalité que j'ai reçue des habitants des colonies danoises du Grôenland. Je me présentai chez eux, costumé à l'Esquimau, harrassé et crevant de faim. Bain, lit moelleux, plats succulents et abondants, boissons revivifiantes, rien n'y manqua. Tel fut l'accueil que l'on me fit et que je n'oublierai pas de sitôt."

Le docteur se déclara grandement satisfait des résultats scientifiques de l'expédition.

Voilà pour les premières nouvelles. Depuis, le chef de l'expédition, Donald-B. MacMillan, est de retour aux Etats-Unis.

Le 26 août 1917, après un séjour de quatre ans dans les régions polaires, l'expédition arrivait à Sydney, province de la Nouvelle-Ecosse, à bord du steamer *Neptune*.

L'expédition, entreprise sous les auspices du Musée Américain d'Histoire Naturelle, avait pour objet de prouver l'existence ou la non-existence de la Terre de Crocker. En 1909, au retour de sa découverte du pôle nord, Peary annonça qu'il avait vu une nouvelle terre qu'il désigna sous le nom de Crocker; Donald-B. MacMillan avait aussi fait partie de l'expédition Peary.

Le Musée Américain, l'Université de l'Illinois et la Société Américaine de Géographie se concertèrent pour organiser l'exploration et la cartographie de la nouvelle terre et choisirent Donald-B. MacMillan comme chef de l'expédition.

Le 2 juillet 1913, les explorateurs s'embarquaient à bord du navire de Peary, le *Diana*, pavoisé aux couleurs américaines et anglaises, et quittaient New-York en route pour Eta, *l'ultima thule* du globe habité. A la Pointe-à-la-Barge, sur la côte du Labrador, le *Diana* alla se jeter sur des rochers.

L'*Eric* se porta à son secours et réussit à conduire à destination explorateurs et chargement.

Les explorateurs passèrent l'hiver à se construire des quartiers et à faire des caches de provisions. Après quoi, ils partirent pour la prétendue Terre de Crocker. Il fut constaté que ce que Peary avait pris pour une réalité, n'avait été que l'effet d'un mirage, que la Terre de Crocker n'existait pas. MacMillan lui-même faillit se laisser prendre à cet étonnant phénomène. Il fallut finalement à tout le monde se rendre à l'évidence; ça n'était qu'un mirage, mais un mirage des plus décevants.

MacMillan continua cependant ses recherches scientifiques; voilà pourquoi il est resté quatre ans dans les régions circumpolaires.

Le 7 septembre dernier, devant les membres du Musée Américain d'Histoire Naturelle, il faisait une causerie des plus intéressantes sur son expédition au pays arctique.

MacMillan, à son arrivée à Eta, y trouva quatre familles d'Esquimaux qui se montrèrent très joyeuses de le voir, lui et ses gens, s'amusèrent beaucoup des gramophones et se régalèrent des friandises qu'ils avaient apportés. Le premier des soucis de MacMillan fut de se amiliariser avec la langue des Esquimaux.

L'Esquimau, dit MacMillan, sourit toujours, quelles que soient les circonstances.

Le capitaine George B. Cromer rapportait avec lui une forte collection d'objets ethnologiques dans des fouilles qu'il avait faites autour d'anciens iglos; ces objets rappellent ceux que l'on a pu recueillir chez les Esquimaux de la baie d'Hudson, de la terre de Baffin et du nord du Groenland. On se demande comment il se fait que ces Esquimaux là sont allés aussi loin au nord.

Quand, au printemps de 1915, Peter Freuchen, de North Star Bay, apporta à Eta les premières nouvelles de la grande guerre européenne, les Esquimaux dirent que l'homme blanc était un *piblockto*, mot qui, traduit librement, veut dire "fou", qui a perdu la tête". Ils ne pouvaient s'expliquer pourquoi les blancs se battaient et pourquoi MacMillan et ses gens iraient les retrouver.

MacMillan a rapporté plus de trois douzaines de négatifs représentant les modes d'existence des Esquimaux, leurs coutumes et leurs manières de se procurer des vivres.

Le mariage chez eux est chose peu compliquée, d'après M. MacMillan. La première chose que l'on exige de la jeune fille, c'est qu'elle sache "mâcher de la peau", ce qui veut dire faire les mocassins de son futur. A huit ans, le garçonnet Esquimau sait déjà quelle est celle qu'il épousera. A l'âge de douze ans, la jeune fille est regardée comme étant bonne ménagère; le jeune esquimau s'en va gambadant jusqu'à l'iglo de la jeune fille, et emporte celle-ci sur son traîneau. Ils sont mariés.

Ils ont aussi, comme les blancs, la tradition du déluge et celle de la création.

Le génie de leur langue ressemble à celui des langues des Indiens de l'Amérique du nord. Ils passent les soirées d'hiver à raconter des exploits et les traditions de leurs ancêtres. M. MacMillan dit que leur langue est difficile, mais qu'il a pu s'en faire un vocabulaire de quatre mille mots.

Le gibier est abondant dans ces régions. En 1916, les explorateurs tuaient vingt-deux ours blancs. Quant aux loups blancs, ils y circulent en troupes innombrables; ils ont la taille de mâtins et pèsent environ quatre-vingt-dix livres. On y rencontre le bœuf musqué, le caribou et le lièvre, en bandes considérables.

M. MacMillan a rapporté une centaine de caisses de fourrures de tous ces animaux-là, ainsi que de diverses variétés de loups-marins.

Equippé et bien approvisionné qu'était le parti, M. MacMillan décida de faire une exploration complète de la côte-est de la Terre d'Ellsmere. La cartographie de cette terre est, paraît-il, erronée, et il y a un bon mille milles de côtes dont il faut faire un nouveau tracé.

Sur la côte nord du St-Laurent.—Chutes de la rivière Manitou, à 350 milles de Québec.—Hauteur, 117 pieds.



Méthode adoptée pour le jaugeage des rivières.

On a trouvé de vastes gisements de charbon mou dans les vallées de la Terre d'Ellsmere et des îles Parry; ce qui prouve de concluante façon que toutes ces immenses solitudes furent un jour couvertes d'une forte végétation.

Le glacier qui porte le nom de " American Museum " descend graduellement vers le Smith Sound. Il mesure de 25 à 30 milles de largeur; comme dimensions, il vient après le Humboldt, le plus grand glacier du nord.

Sur la côte-est de la Terre d'Ellsmere, les explorateurs observèrent un *unnatak*, mot esquimau qui signifie un énorme bloc de terre emporté et poussé par la force prodigieuse d'un glacier en mouvement, et qui a la forme d'un îlot. Ce fut probablement l'un de ces îlots flottants que les anciens explorateurs remarquèrent, lorsqu'ils firent la carte des îles Leconte et Sonders, îles qu'on ne voit nulle part aujourd'hui.

Les lignes des côtes sont inabordables, vu la ceinture que les glaces flottantes leur font sur de grandes étendues.

M. MacMillan assure que lorsque ses observations seront bien reproduites, sa cartographie des lieux diffèrera sensiblement de celle qui existe aujourd'hui. Est-ce dû à l'action des glaces? On l'ignore encore, mais M. McMillan prétend que ses observations météorologiques sont de toute importance, car elles ont été faites, sans interruption, quatre ans durant, c'est-à-dire durant la plus longue période que l'on ait encore eu à enregistrer.

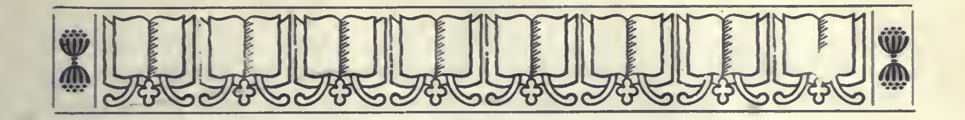
M. MacMillan, qui s'intéresse particulièrement à l'aviation, a déclaré à ses auditeurs qu'il croyait que son expédition serait la dernière qui aura été faite avec des traîneaux et des chiens.

"J'ai franchi, a-t-il dit, 1450 milles en soixante jours environ, ou 20 milles par jour. La plus lourde charge que nous avions sur un traîneau était de 800 livres. Chaque jour, nous perdions un ou deux chiens; mais un hydroaéroplane, pouvant filer 125 milles à l'heure, franchirait la distance d'ici au Pôle-Nord entre le déjeuner et le dîner. Durant les mois d'été, la température à Eta monte jusqu'à 60′ au-dessus de zéro. Il n'y aurait donc pas de danger pour une machine à gazoline d'être atteinte par le froid. Nous en avions une qui ne s'est pas du tout dérangée.

"C'est à regret que nous avons quitté notre camp à Eta, car ce nord a un magnétisme qu'on s'explique difficilement et qui est incompréhensible pour tous ceux qui n'en ont pas faite l'expérience.

Les membres de l'expédition étaient: Donald-B. MacMillan, Dr. Harrisson J. Hunt, Fitzhugh Green, de la marine américaine, W. Elmer Ekblaw, Maurice-C. Tanquary, Jerome Lee Allen et Jonathan-C. Small.".

NAZAIRE LEVASSEUR.



Noms de Lieux

CAP-DE-LA-MAGDELEINE.—RIVIÈRE GODBOUT.—POINTE LE HEU.

CAP-DE-LA-MAGDELEINE. — Tout le monde n'orthographie pas de la même façon ce nom géographique. On écrit même très souvent *Cap de la Madeleine.*

Nous estimons que c'est là une erreur. Il faut se rappeler en effet que le terrain sur lequel s'élève cette grande paroisse du comté de Champlain appartenait dans le principe à M. de la Ferté, abbé de la .agdeleine, au diocèse de Rouen, de l'ordre de Saint-Augustin et que celui-ci en fit don aux Jésuites, le 20 mars 1651. Pour témoigner leur reconnaissance, les Jésuites ne crurent pas devoir faire moins que de désigner leur résidence nouvelle sous le nom de leur donateur. Par la suite, le nom de *Magdeleine* demeura à la paroisse et nous ne voyons pas bien pourquoi, depuis quelques années, l'on éprouve une tendance à mutiler ce nom propre en l'amputant d'une lettre.

D'après les documents que nous avons compulsés aux archives du département des Terres à Québec, et notamment d'après une lettre adressée de Paris au R. P. Le Quentin, de la compagnie de Jésus, à La Rochelle, en 1647, il apparaît que M. de la Ferté signait *abbé de la Magdelaine.* x Nous avons déjà substitué une lettre à une autre dans ce nom, pour nous conformer davantage au goût moderne, mais je crois que dans l'intérêt de la vérité historique, nous devrions arrêter là nos soustractions et laisser subsister le *g* qui joue un rôle capital dans la prononciation du mot *Magdeleine.*



RIVIÈRE GODBOUT.—C'est le nom d'un grand cours d'eau que l'on rencontre sur la côte nord du Saint-Laurent, à 230 milles en bas de Québec.

---

x Un autre vieux manuscrit français, datant de 1683, et portant le titre "Estats des curés et des missions que l'on peut faire en Canada, porte cette orthographe" Cap de la Magdeleine.

Les origines de ce nom sont demeurées jusqu'ici inconnues. On est porté à croire que la rivière en question porte le nom d'un vieux pêcheur qui aurait vécu une bonne partie de sa vie dans son voisinage.

Quoi qu'il en soit, il est certain que cette appellation de *Godbout* date de très loin.

Dans les Relations des Jésuites, il est fait mention de cette rivière *Godbout.* La carte de J.-Baptiste Franquelin, en date de l'année 1684, signale aussi la rivière *Godebou.* Egale mention dans la carte du P. Laure, en 1733 et dans celle de Jeffreys, en 1755.

***

Le Heu.—Presqu'en face de la Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix, se rencontre un promontoire que nos cartes désignent sous le nom de *Le Heu* ou encore *Pointe-du-Heu.*

On s'est souvent demandé d'où venait cette vieille expression géographique et, jusqu'à ce jour, personne n'a trouvé de réponse satisfaisante.

Il y a quelques années, cependant, un publiciste canadien, en compulsant un ancien dictionnaire, est tombé sour le mot *heu* auquel on prêtait cette signification : "mouillage sûr pour les navires".

Nous ne partageons point cette opinion et nous croyons plutôt qu'il s'agit ici de l'un de ces nombreux petits bâteaux de pêche comme il s'en contruisait au quinzième et au seizième siècle en Hollande, ou en Zélande, province sud-ouest des Pays-Bas, ou encore dans les Flandres.

Dans un excellent ouvrage, *Les Navigations Françaises* du XIVe au XVIe siècle, M. Pierre Margry cite un manuscrit d'Antoine de Conflans qui donne "la pluspart des noms des navires grandes et petites, marchandes et subtille, qui vont par les mers de Levant et de Ponant, par les mers Océannes et Méditerranéennes". Ces navires portaient différents noms.

"En Hollande, dit le manuscrit, sont corbes, probablement une espèce de cuvette, aucune de cent tonneaux etc ;

"En Zélande, sont *heus,* escutes, vollans, les uns de quatre-vingt, de soixante-dix, de soixante tonneaux, qui chargent les marchandises à Herlingen, Caisses, Flessingue et La Haye, et déchargent aux pays des Flandres et se trouvent ensemble aucunes foys deux cents....

"En Flandres, comme l'Escluse, Lostende (Ostende), Dunkerque et autres portz, sont grand quantité des corbes, de *heus*, de bodequins, escutes et autres petits vaisseaux pescheretz (pêcheurs)."

Ce manuscrit indique déjà qu'il se construisait au XVe et au XVIe siècle, pour les fins de pêche, une sorte de vaisseaux qu'on appelait *heu*.

Quant à la forme ou à la nature de ce vaisseau, *le Heu*, M. Pierre Margry va nous dire dans une note ce qui en est :

"Bâtiment plat de varangue, tirant peu d'eau et n'ayant qu'un mât, dont le sommet jetait en saillie, du côté de la poupe, une longue pièce de bois nommée la corne. Cette corne et le mât n'avaient qu'une même voile courant de haut en bas de l'un à l'autre."

Dans un autre manuscrit qui contient : "les premières œuvres de Jacques de Vaulx, pilote en la marine au Hâvre de Grâce," on trouve une définition des navires marchands du XVIe siècle :

Les uns se nommaient *heus* et les autres *roberges*. Les premiers, construits sur les chantiers situés à l'embouchure de la Seine, étaient équipés d'autre façon que les navires communs : "Le grand mast estoit au devant avec estay et une petite trinquette, avec sa grande voile latine. Sur le grand mât, il y avait un boursset (mât de hune) aux dessus iceluy une vergue sans voile pour border le boursset ; outre ce, le grand mast portoit bonnettes en estuy, voiles qui se posoient à costé de la grande voile et au bout de la grande vergue quand on estoit chassé par l'ennemy, et se mettoient l'une babord et l'autre tribord. Les navires marchands de cette époque étaient ronds, "de moyen calibre" gouvernaient bien, dérivaient peu, contenaient beaucoup de marchandises, mais exigeaient un équipage nombreux. (Charles et Paul Briard, Documents relatifs à la Marine normande, 1889.)

Il y a enfin cette définition que nous trouvons dans le "Dictionnaire de langue française et moderne" de Pierre Richelet, année 1728 :

Heu.—Substantif masculin. Terme de mer. Sorte de vaisseau marchand qui tire peu d'eau. Le *Heu* est propre à transporter des marchandises sur de grandes rivières.

EUG. ROUILLARD.

———



Le Corindon

M. Alfred Ernest Barrow, de la Commission géologique du Canada, vient de publier une étude à peu près complète sur le corindon, ses gisements, son exploitation et ses usages.

La découverte du corindon remonte au delà de l'ère chrétienne. Les Hébreux en connaissaient déjà les variétés précieuses et les plus anciens écrivains grecs et latins nous ont laissé bon nombre de descriptions du rubis et du saphir.

L'empire des Indes est considéré comme la patrie du corindon. Non seulement on a trouvé là de nombreux gisements de la variété commune, mais il a fourni encore de magnifiques gemmes, comme le rubis ou le saphir, variété bleue.

L'introduction de ces pierres précieuses en Europe ne date que du 18ième siècle et est due surtout aux efforts de la Société des Indes orientales. Les joailliers et les lapidaires ne furent pas longs à en apprécier la valeur, mais, ignorants de leurs propriétés physiques et chimiques, ils leur donnèrent des appellations encore usitées, qui en indiquent l'origine orientale.

Le premier document authentique de la découverte du corindon en Amérique date de 1819. Ce n'est pas cependant avant 1849 que l'on se rendit compte de son importance. En 1870, M. Hiram Crisp trouva les premiers gîtes de corindon de la Caroline du Nord et dans les années qui suivirent on en fit l'exploitation. Celle-ci fut abandonnée définitivement en 1906, et depuis lors, ce sont les riches gisements de l'Ontario, dont l'exploitation remonte à 1900, qui ont peu à peu envahi le marché des Etats-Unis jusqu'à faire disparaître complètement le corindon domestique.

C'est le Dr Sterry Hunt, de la commission géologique du Canada, qui découvrit le premier, en 1847, le corindon au Canada. De nouvelles recherches furent faites après lui et on signala bientôt l'existence du corindon dans le nord du comté d'Hastings.

Le plus grand gisement de corindon de l'Ontario, sinon du monde, fut découvert en 1876 sur un lot du canton de Raglan, dans le comté de Renfrew.

L'étendue et la richesse relativement grande des gisements de corindon de l'Ontario, incitèrent le gouvernement de cette province à en développer l'exploitation. Trois compagnies se formèrent bientôt et affermèrent les terrains où l'on avait relevé la présence du précieux minerai. Des travaux considérables furent exécutés, et déjà, en 1906, l'une des compagnies retirait 2,914 tonnes de grains de corindon valant $262,448. Nous n'avons pas de chiffres pour la production des dernières années, mais celle-ci, selon toute apparence, a dû être assez considérable, puisque les travaux d'exploitation se poursuivent avec plus d'activité que jamais.

Parlons maintenant du corindon lui-même. Il en existe trois variétés connues et utilisées dans les arts.

Jusqu'au début du dernier siècle ces trois variétés étaient encore regardées comme trois espèces distinctes. On admet actuellement que ces trois sortes de corindon ne sont que des variétés d'un même minéral, différant entre elles uniquement par leur pureté, leur mode de cristallisation ou leur structure ; ce sont : 1. Le saphir ; 2. Le corindon ; 3. L'émeri.

1. Le saphir comprend les variétés transparentes ou translucides d'une belle couleur et utilisables en joaillerie. On a pris l'habitude de distinguer ces gemmes d'après leur couleur. C'est ainsi que le rubis véritable ou oriental est rouge ; le saphir est bleu ; la topaze orientale est jaune : l'émeraude orientale est verte ; l'améthyste orientale est pourpre. Le saphir étoilé (astéria) est une variété qui donne une étoile à six pointes quand on regarde le cristal dans le prolongement de son axe vertical.

2. Corindon. Sous le nom de corindon on comprend les variétés sans éclat et opaques, dont la couleur peut être brune, blanche, grisâtre, verdâtre, bleuâtre pâle, ou brunâtre.

Le spath adamantin original, venant des Indes, a une teinte allant du grisâtre foncé au brun de fumée (châtain) ; mais en lumière transmise, quand il est translucide, il est verdâtre ou bleuâtre. D'après King, la pierre d'Arménie serait plutôt du corindon que de l'émeri.

3. L'Émeri est un mélange intime de corindon granulaire avec de la magnétite ou de l'hématite, la magnétite étant dominante.

C'est une substance noire ou noir grisâtre, parfois bigarrée. Elle contient quelquefois beaucoup de spinelle ferrugineux (pléonaste ou hercynite). Les autres impuretés sont de la tourmaline, des chloritoïdes, de la-muscovite, de la margarite et de la calcite ; elles n'ont aucune importance. Le bel émeri de Naxos est d'un gris foncé, tacheté ou rubanné par des grains disséminés de corindon pur. L'émeri de Samos est d'un noir bleuâtre uniforme, tandis que celui de Naxos a souvent une structure lamellaire. Le mélange de corindon et de magnétite est souvent si intime qu'il est généralement impossible de les séparer industriellement. La texture de l'émeri est variable depuis le grain fin et uniforme jusqu'aux variétés où le corindon se présente en cristaux distincts. Parfois le spinelle de fer est si abondant que l'émeri prend le nom d'émeri spinelle ; il est plus tendre et par conséquent inférieur comme abrasif à l'émeri corindon.

La plus grande partie des matériaux que fournit l'Ontario tombent dans la deuxième division, mais on peut espérer, d'après certains cristaux particulièrement translucides et riches de couleur qu'on a trouvés dans l'anorthosite à corindon des environs de la rivière York que l'on découvrira un jour des pierres utilisables en joaillerie.

A. B.





Le royaume de Grèce

La Grèce actuelle—que les armées alliées tiennent en respect pour l'empêcher de se commettre avec l'Allemagne—occupe, avec les nombreuses îles qui encadrent son territoire continental, une superficie de 117,000 kilomètres carrés, ayant une population de 4,800,000 habitants.

Les Grecs ont eu leur type primitif extrêmement altéré par les invasions, mais leur nationalité et leur langue ont survécu à l'asujettissement, et ils sont restés un peuple de marins audacieux et de marchands habiles. Répandus dans tout le levant où la mer leur sert de lien, ils sont plusieurs millions formant de riches colonies helléniques hors de la Grèce, jusque dans l'Europe occidentale et en Amérique, alors que la plupart des campagnes de la métropole restent arides et pauvres.

La Grèce a fait, d'ailleurs, de grands progrès à notre époque et son commerce maritime domine en Orient, mais la situation économique du pays demeure modeste, l'agriculture laissant trop de sol improductif.

L'industrie est embryonnaire, faute notamment de charbon, et le commerce extérieur spécial ne dépassait guère soixante millions de piastres par an avant les guerres balkaniques. Cependant la marine marchande hellénique comptait, en 1915, près de 500 vapeurs et, avec les voiliers, atteignait une jauge brute d'un million de tonneaux.

La France possède de grands intérêts financiers en Grèce; on les évalue à un milliard et demi de francs; ceux de l'Angleterre sont moindres de moitié et ceux de l'Allemagne trente fois plus faibles.

Le réseau ferré de la Grèce (2,300 kilomètres) est peu développé, et ce n'est qu'en ces dernières années que la capitale a été reliée au réseau international.

Athènes est redevenue, au XIXe siècle, en même temps que la capitale grecque, le centre intellectuel et économique de l'hellénisme; elle réunit 167,500 habitants au pied de l'antique Acropole. Son port, le Pirée, véritable faubourg commercial, compte 73,500 habitants.

Les autres villes principales du royaume sont Salonique, avec 175,555 habitants (en majorité Israélites), débouché naturel de la péninsule des Balkans sur la Méditerranée; Cavalla, 45,000 habitants; Patras, 38,000 habitants; Corfou, 27,000 habitants, et Candie, 25,000 habitants. La plupart des cités célèbres de l'antiquité ne sont aujourd'hui que des villages. Les véritables villes sont toutes des ports et on comprend qu'un tel pays soit dans la dépendance de la mer et, par suite, des puissances qui on ont la maîtrise.

Le Royaume de Grèce—si nous considérons maintenant le côté politique—ne conquit son autonomie qu'en 1830, avec cette entente qu'il resterait sous la protection des gouvernements de France, d'Angleterre et de Russie. Othon de Bavière fut choisi comme premier souverain du nouvel état en 1832. De nombreux désordres étant survenus, le roi Othon dut abdiquer en 1862. Il fut remplacé, toujours sous la direction des puissances protectrices, par Georges 1er, fils du roi de Danemark, qui dota le pays d'une constitution en 1868 et réussit peu à peu à établir l'ordre, en dépit des agitations politiques.

C'est en cette même année 1864 que la Grèce put s'annexer les îles Ioniennes qui lui furent cédées par l'Angleterre, et en 1881 la Thessalie.

En 1897, une courte guerre éclata entre la Turquie et la Grèce; celle-ci fut encore sauvée par les puissances associées, qui purent lui conserver la Thessalie, malgré l'invasion ottomane.

En 1908, à la suite d'une nouvelle insurrection, l'île de Crète, déjà autonome sous la suzeraineté de la Porte, était annexée à la Grèce.

Un peu plus tard devait éclater le grand conflit par lequel les Etats de la péninsule,unis contre la Turquie, l'ont presque chassée d'Europe. La guerre de 1912 vit les troupes hellènes envahir la Macédoine et s'emparer de Salonique, en même temps qu'elles attaquaient les Turcs en Epire, où Janina fut pris au printemps suivant, Malheureusement, le roi Georges fut assassiné le 18 mars 1913 et remplacé par son fils Constantin, puis la guerre intrabalkanique rompit la paix signée le 30 mai à Londres; mais la trahison bulgare fut écrasée rapidement, avec le concours de la Roumanie,et le traité de Bucharest ramena la paix le 10 août 1913.

La Grèce obtenait de ce fait un agrandissement territorial considérable en Macédoine et aussi du côté de l'Epire; en outre, les îles turques de la mer Egée qu'elle avait occupées (Tharos, Lemnos, Mytilène, Chios, Samos) lui furent laissées par les puissances, sauf Iombros et Tenedos à l'entrée des Dardanelles.

Survint le grand conflit de 1914. Celui-ci devait entraîner de grandes perturbations en Grèce. Le gouvernement du roi, influencé par l'Allemagne, ayant refusé son concours à l'Entente malgré l'alliance serbo-grecque, les puissances protectrices constituèrent à Salonique, à partir de mai 1915, une armée d'Orient contre les coalisés germaniques, tout en garantissant l'intégrité du royaume des Hellènes.

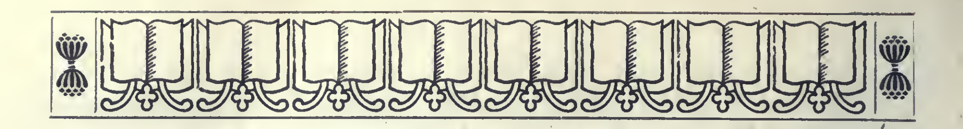
En mai 1916, les troupes bulgares ayant envahi le territoire grec de la Macédoine, les forces alliées intervinrent et réussirent à retenir l'ennemi sur la Strouma en même temps qu'elles établissaient un front continu de l'Adriatique à l'Egée pour isoler la Grèce de la presqu'île balkanique.

Le roi agissant de concert avec l'ennemi, en dépit de sa prétendue neutralité, le contrôle des puissances protectrices fut imposé à la Grèce et le blocus proclamé.

Depuis, le roi Constantin a dû abdiquer et laisser le trône à son fils, qui, lui aussi, est surveillé de façon à ne pas nuire aux intérêts de l'Entente.

E. R.





Faits anthropologiques

L'HOMME A L'ÉTAT NATURE

Il y a quelque temps, certains journaux des Etats-Unis racontaient que des explorateurs, en faisant des recherches archéologiques dans le Yucatan, avaient, de la façon la plus inattendue, déniché ou fait lever, comme on dit en termes de venérie, toute une bande de gens vivant à l'état absolument sauvage. Tous, hommes, femmes et enfants, à la peau chocolat, à la tignasse longue et ébouriffée, et dans un état de nudité à peu près complet, sortirent d'une caverne, plutôt trou que caverne, et, la mine effarouchée, déguerpirent comme des chats, plus à quatre pattes que sur les deux pieds, en poussant des cris, les uns rauques, les autres aigus, manifestations probables de surprise, frayeur ou colère.

Les explorateurs, nullement préparés à pareille apparition, restèrent interloqués.

Le premier moment de stupéfaction passé, ils se mirent à la poursuite de ces étranges individus à forme humaine. Ils en furent pour leurs peines ; ils avaient attendu trop longtemps. Tous s'étaient éclipsés comme des lapins dans leurs terriers.

Quels pouvaient donc être ces êtres ? A quel rameau d'humanité pouvaient-ils appartenir ? Etaient-ce des membres de la famille des *Mound-Builders*, des rejetons de l'ancienne race des Aztèques, race disparue et dont on exhibait les trois soi-disant derniers représentants à Québec, il y a un peu plus de cinquante ans, un jeune homme, deux jeunes filles, en compagnie d'une hottentote, bien authentique au moins celle-là, trapue, au buste exagéré, et noire à faire pâlir la suie.

Pas de réponse à ces points d'interrogation. Impossible de dire quoique ce fût sur des individus paraissant vivre au bas de l'échelle sociale et prenant la fuite en hurlant à la seule vue de blancs.

***

Il y a une quinzaine d'années, un explorateur dont le nom nous échappe, découvrait, dans l'intérieur de la Cochinchine, toute une peuplade, celle des Moï, portant un appendice caudal un peu comme le singe, appendice qui, après certaines observations, parut être aussi en honneur dans la peuplade que la tresse de cheveux chez les Chinois.

Un jour, on réussit à faire prisonnier l'un de ces singuliers êtres. Il fallut le lier à un arbre. Il était d'une force et d'une vigueur herculéennes. Durant la nuit, il réussit à briser ses liens et disparut.

On avait remarqué chez lui une agilité surprenante à grimper au faîte des arbres.

***

Il n'y a pas bien des années encore, on découvrait dans l'Afrique Centrale toute une population de nains, qui mesuraient à peine trois pieds de hauteur. Ces gens-là vivaient sous et dans la brousse des forêts, suivant une certaine organisation politique et sociale.

A la vue des blancs, ils s'enfuirent : mais on en captura un que l'on finit par apprivoiser tout-à-fait, et qui invita ses compatriotes de la brousse à se laisser voir de près.

***

Un explorateur anglais donnait, il y a plusieurs années, dans un livre bleu, le récit d'une rencontre qu'il avait faite d'une tribu aux allures simiesques qui vivait dans des mares d'eau et des marais.

C'était dans la Nouvelle-Guinée.

Depuis un temps immémorial, tel était le genre d'existence de la tribu. Etant donné son habitat, elle avait fini par constituer un type présentant des caractères bien distincts de ceux de l'homme.

En stature, ces sauvages avaient dû perdre au moins quelques pouces. Chez eux les bras étaient musculaires et bien charpentés ; le tronc était robuste. Quant aux jambes, elles étaient devenues grèles.

L'habitude de marcher dans l'eau, les marécages, leur faisait pousser les orteils très longs et fragiles. Lorsqu'ils posaient le pied à terre, c'était à plat comme une sandale. Sur le sol dur, ils s'ensanglantaient les pieds ; à la naissance des reins, on remarquait chez eux de gros bourrelets de chair.

L'auteur du rapport prétend qu'il n'a jamais vu d'êtres ressembler autant au singe.

Voilà pour certains groupes d'humanité.

Mais que d'autres !

***

Passons maintenant en revue quelques cas particuliers de dégradation physique chez les humains.

Byron, écrivain de haute réputation, disait que l'homme se fait animal avec une incroyable facilité.

Que d'êtres humains n'a-t-on pas perdus de vue et n'a-t-on pas retrouvés vivant au sein des forêts à l'état absolument sauvage ?

Un capitaine d'infanterie, du nom de Nicolet, raconte qu'un jour, au cours d'une campagne aux Indes avec son régiment, il partit en excursion de chasse. Il cheminait alertement, le fusil sur l'épaule, lorsque, soudain, il aperçut une louve qui, avec plusieurs louveteaux, étaient à boire à un ruisseau. Il s'apprêtait à déranger la famille, lorsqu'à sa grande stupéfaction, il crut reconnaître un jeune enfant parmi les louveteaux.

Ce ne fut qu'après bien des allées et venues qu'il parvint à s'emparer du petit et à l'amener à ses quartiers.

Le bruit de la capture ne tarda pas à se répandre. Il finit par se trouver que l'enfant appartenait à une famille Indoue, qu'il avait été pris et emmené dans la forêt par la louve qui l'avait adopté et élevé avec ses louveteaux.

Quoi qu'il en pût être de l'aventure de l'enfant, le capitaine Nicolet se mit en mesure de le ramener à la civilisation. L'enfant se nourrissait avec avidité de viande crue et rongeait les os à la manière des chiens. Il paraissait manifester beaucoup de répugnance pour la société des blancs, mais se montrait particulièrement sympathique aux animaux de toutes sortes; il se prit même de grande affection pour un petit épagneul, qu'il laissait manger dans son écuelle ordinaire. Le capitaine, voyant que l'épagneul dévorait les trois-quarts de la pitance et que le jeune garçon sauvage n'en avait pas pour sa grosse dent, tua le chien sous les yeux mêmes de l'enfant. Le fait ne parut pas le moins du monde impressionner celui-ci; il se remit seul à son écuelle, comme si rien n'était arrivé.

Il semblait éprouver la plus grande aversion pour toutes sortes de vêtements. Il se laissait bien vêtir, mais, dès qu'il se trouvait seul, il mettait ses habits en pièces. On le retrouvait assis, tout nu, dans

un coin de la pièce qui lui était réservée. Jamais on ne lui entendit proférer une parole, excepté quelques jours avant sa mort qui arriva quelques mois après sa capture. Il se produisit alors dans tout son être un grand changement : il souffrit qu'on l'habillât, se montra d'une parfaite docilité, et causa forte surprise à ceux qui étaient préposés à son service, en se plaignant, en langue hindoue tout probablement, d'une douleur aigüe dans la tête.

***

Parmi les patients de l'asile du comte Van Recke, on remarquait un idiot, enfant d'un paysan. Cet enfant avait été ignominieusement traité par ses père et mère; ceux-ci l'avaient condamné à vivre dans une porcherie en compagnie d'une truie.

Comme dans le cas de l'épagneul et du jeune Hindou du capitaine Nicolet, l'idiot et la truie s'étaient voué une certaine affection l'un pour l'autre ; l'animal allaitait l'idiot avec ses autres nourrissons, et l'infortuné marchait à quatre pattes comme ceux-ci. De plus, il prenait sa pitance dans le même auge que sa nourrice, et, à la moindre contrariété, il grognait comme un porc.

***

On a déjà rencontré des fillettes à l'état sauvage.

En 1731, près d'un étang à Châlons, on en découvrit deux qui paraissaient âgées l'une de dix et l'autre de douze ans. Leurs vêtements se composaient de peaux qu'elles avaient attachées ensemble, au petit bonheur.

L'une d'elles réussit à s'échapper, mais l'autre fut capturée et conduite à la maison du vicomte d'Epinay.

Incapable d'articuler une parole, elle criait sans relâche, et fit preuve de tant de vigueur et d'agilité, qu'il fallut plusieurs hommes pour la tenir immobile. Elle était tellement vive à la course que, lors d'un exploit de ce genre qu'elle entreprit contre l'un des plus rapides coursiers des écuries de la reine de Pologne, elle arriva facilement première. Elle ne manquait pas d'intelligence, et elle aurait sans doute appris très vite à parler, mais elle mourut six mois après sa capture.

***

Au commencement du 19e siècle, on trouva une jeune fille sauvage près de Fraunmark. C'était un matin d'hiver. Quelques Hongrois étaient partis en expédition de chasse, lorsque, chemin faisant, ils aperçurent des pistes humaines qu'ils se mirent à suivre. Ces pistes les conduisirent à une grotte où une jeune fille complètement nue se montra à leurs yeux. On ne put en tirer quoique ce fût, pendant les trois jours qu'elle survécut à sa capture. Elle pouvait avoir environ quatorze ans.

***

L'un des faits les plus frappants du genre est celui qui a été raconté par M. Izard lui-même, directeur d'un asile de Sourds-Muets à Paris.

En 1718, des chasseurs firent la trouvaille d'un garçon à l'état sauvage qu'ils amenèrent de suite à l'hospice de Mons. Izard. Lorsqu'ils firent sa découverte, l'enfant ne portait pas un seul vêtement, et il faisait alors un froid très vif. Cependant il se roulait dans la neige et paraissait prendre grand plaisir à cet exercice. Il avait le corps couvert de déchirures et de morsures, ce qui fit supposer dans le temps qu'il avait eu probablement maille à partir avec quelque gibier peu commode de la forêt.

Incapable de prononcer une parole, c'était à proprement parler un animal. Par quel hasard faisait-il pareil régime de vie, voilà ce qu'on ne put jamais savoir.

Une fois à Paris, Izard le prit particulièrement sous sa protection, et essaya de lui apprendre à parler.

Quelqu'un entrait-il dans la salle, vite le jeune garçon de courir à quatre pattes à la rencontre de la personne, et de la flairer tout comme le premier chien venu.

Il se nourrissait de préférence de racines et de glands. Un jour on lui donna un oiseau; il le tua, le mit en pièces, le flaira, puis le jeta au loin.

Chaque fois que Monsieur Izard essayait de lui faire articuler un mot, le garçon devenait furieux; il se mettait à déchirer ses habits et à briser tout ce qui lui tombait sous la main.

M. Izard avait remarqué que, chaque fois qu'il regardait du haut d'un étage de la maison, en bas et au loin, il devenait craintif et docile. Un jour qu'il s'était montré plus violent que d'ordinaire, à l'occasion de la leçon, Mons. Izard le saisit à bras-le-corps et le passa à travers une fenêtre du troisième étage, en faisant mine de le jeter en bas. C'était une rude épreuve; elle produisit l'effet désiré. A partir de ce jour-là, le jeune garçon se fit tranquille et ne tenta plus de déchirer ses

vêtements qu'il finit, du reste, par s'habituer à porter; mais toutes les tentatives qui furent faites pour lui apprendre l'alphabet des sourds-muets, échouèrent.

Tout de même, Mons. Izard ne se découragea pas, et continua ses expériences avec cet étrange sujet; malgré les traitements humains et sympathiques dont il fut constamment l'objet, le pauvre garçon ne put être ramené à un état même rudimentaire de civilisation. Il mourut sans qu'un seul rayon d'intelligence parût lui avoir traversé le cerveau.

*
* *

Le cas de Pierre-le-Sauvage fit beaucoup de bruit dans le temps; il défraya la chronique des auberges, des salons, pendant la plus grande partie de l'année 1726. Son état était, certes, moins désespéré que les précédents. Cet enfant-là avait été abandonné par ses parents; mais il avait dû connaître un peu la vie civilisée, car, lorsqu'on le trouva, il portait une chemise et un faux-col, et il sembla se livrer avec plaisir à ceux qui le capturèrent.

Georges Ier qui, à ce que l'on dit, ne jetait pas son argent par les fenêtres, lui fit une pension de 35 louis par an, lorsqu'on l'amena en Angleterre. Le jeune garçon fut alors placé sur une ferme, près de North Church, dans le Kerts. Eut-il appris à parler, s'il eût vécu? On en doute, car l'on croit que c'était un idiot.

Il mourut en 1727.

*
* *

En présence de ces quelques faits, on se prend à se demander quel peut être le sort final de ces malheureuses créatures nées et élevées au milieu d'aussi tristes et désolantes conditions.

Taille humaine, instincts d'animaux, elles passent ainsi de vie à trépas sans avoir jamais rien appris, ni compris.

En pareils cas, l'animal paraît l'emporter sur la forme, et il n'y a peut-être pas grosse difficulté à résoudre le problème.

N. LeVasseur.



A propos de Jolliet.

Au dix-septième siècle, écrit madame Louise-P. Kellogg, dans la revue *The Wisconsin Magazine of History*, la manière d'épeler les noms était assez irrégulière. On orthographiait un nom ou un mot comme il se présentait à l'esprit, sans règles fixes et sans même se soucier de l'usage.

C'est ce qui est arrivé par exemple pour le nom du découvreur du Mississipi. On l'a orthographié de toutes les façons: *Joliet, Jolliet, Jolyet* et *Jollyet.*

Le célèbre Père Marquette, qui fut son compagnon et son associé dans cette découverte du grand fleuve, rendant compte de cette expédition, écrit lui-même tour à tour *Jolyet, Jollyet* et puis *Jolliet.*

Bon nombre d'écrivains anglais, suivant en cela l'exemple de Parkman, le plus grand de nos historiens qui ait écrit sur ce sujet, dit madame Kellogg, ont pris l'habitude d'orthographier ce nom avec une seule *l* : *Joliet.* Il en est résulté que cette habitude s'est enracinée quelque peu et que l'on a fini par écrire couramment aux Etats-Unis le mont *Joliet* et puis la ville de *Joliet,* dans l'Illinois et l'Indiana.

Le Dr R. G. Thwaites, dans son magnifique ouvrage, *Relations des Jésuites,* s'est conformé tout d'abord à cette orthographe, mais il a reconnu plus tard qu'il était dans l'erreur et que *Jolliet* devait s'orthographier avec deux *l.*

On sait que c'était aussi le sentiment de notre compatriote distingué, M. Ernest Gagnon, qui a publié une vie remarquable de Jolliet en 1902.

D'autres historiens, comme Pierre Margry, Félix Martin, de l'ordre des Jésuites, John-J. Shea, Henri Harrisse, l'abbé Ferland, qui ont eu l'occasion de consulter les documents se rapportant à la Nouvelle-France, n'ont pas hésité non plus à écrire *Jolliet* avec deux *l.*

Une autre question s'est posée : comment Jolliet écrivait-il lui-même son nom ? Une carte publiée dans l'ouvrage de M. Thwaites porte cette signature : *Joliet.* Seulement, on s'est convaincu peu après que Jolliet n'avait jamais écrit son nom sur la carte. La première signature que Jolliet ait donnée figure sur un tracé obtenu par Henry Legler et publié dans le journal de la Société historique du Wisconsin. Jolliet y est écrit avec deux *l.* De son côté, M. Ernest Gagnon a publié dans son ouvrage un fac-similé de la signature de Jolliet lors de son contrat de mariage et cette signature, absolument identique à celle du tracé ou de l'esquisse dont nous venons de parler, comporte également deux *l.*

Ces divers témoignages ont fini par convaincre les archivistes américains, et ceux-ci sont maintenant unanimes à reconnaître que la seule appellation vraie et conforme aux documents consultés est *Jolliet.*

Comme conséquence de ces recherches, un projet de loi a été présenté à la législature du Wisconsin en avril 1917, pour donner le nom de *Jolliet* à un parc de l'Etat à l'embouchure de la rivière Wisconsin et conserver l'orthographe du nom telle que reconnue par tous les érudits.

Eug. Rouillard.





Les Manufactures du Canada.

Le gouvernement du Canada vient de terminer son recensement des manufactures du pays.

Il résulte de ce recensement que le nombre des établissements en activité, en 1916, était de 21,306 avec un capital de $1,944,103,272 et plus de 500,000 ouvriers.

Les produits manufacturés durant la même année sont évalués à $1,407,137,140.

Il reste à établir la répartition des manufactures par provinces avec leur rendement:

PROVINCES.	Etablissements	Capital	Valeur des produits
	Nombre	$	$
CANADA	21,306	1,994,103,272	1,407,137,140
Alberta	584	42,239,693	30,592,833
Colombie-Britannique	1,007	158,636,983	73,624,431
Manitoba	840	95,845,845	61,594,184
Nouveau-Brunswick	714	46,290,014	37,832,034
Nouvelle-Ecosse	968	126,539,183	70,860,756
Ontario	9,287	956,883,423	727,923,274
Ile-du-Prince-Edouard	291	1,906,564	2,646,469
Québec	7,158	548,972,575	387,900,585
Saskatchewan	457	16,788,992	14,162,574

On peut juger par ce tableau que la province d'Ontario occupe la première place au point de vue industriel. Québec vient immédiatement après.

Le rapport officiel constate, par la même occasion, que si la guerre a provoqué un plus grand développement de certaines industries, en revanche, quelques autres ont subi un déclin. Ainsi, le nombre des scieries à bois et à bardeaux est tombé de 3,499 qu'il était en 1910 à 1,887 en 1916, les fabriques de portes et fenêtres sont descendues de 859 à 661, les fabriques de canots et chaloupes de 126 à 83 et les tuileries et briqueteries de 399 à 230. Il y a eu également diminution dans le nombre des fabriques d'instruments aratoires, dans les filatures et fabriques de lainages.

On donne aussi la valeur des produits de guerre sortis de nos manufactures en 1915. Ces produits représentent une valeur de $133,417,371. Il serait intéressant maintenant d'avoir les chiffres officiels pour les deux dernières années, mais cette statistique est encore à venir.



Le bois canadien en France.

On a souvent repété que le bois canadien se vendait peu en France. Quelle en est la raison ? La raison consiste, dit le récent rapport de la mission canadienne qui a visité, en 1916, la France, l'Angleterre et l'Italie, en ce que notre bois est à peu près inconnu en France, et que, dans les endroits où il est connu, il a la réputation d'être de qualité très inférieure.

Cela peut paraître invraisemblable, ajoute le rapport, mais n'en est pas moins strictement vrai. La chose s'explique par le fait que le bois canadien exporté est expédié presque exclusivement en Angleterre et quand, de temps à autre, on en expédie de ce pays en France, il perd son identité et passe pour le produit d'autres pays. Tel est le cas pour nos bois de choix qui commandent les prix les plus élevés. Il faut avouer cependant que certaines cargaisons de bois canadien de la qualité la plus inférieure ont été écoulées à vil prix sur le marché français parce qu'on ne pouvait en disposer ailleurs. Ces procédés ont causé un tort incalculable à la renommée de nos produits. Malheureusement, l'exportation de notre bois de qualité supérieure n'a pu contrebalancer cette réputation peu enviable, puisqu'elle a toujours été attribuée à d'autres pays. A Coutras, près Bordeaux, l'enseigne suivante se déploie sur un vaste atelier : "*Bois de l'Amérique du Nord.*" Il est évident qu'en France le Canada n'existe pas comme pays distinct ; on n'y connaît que les produits "américains." On a même oublié le mot français "épinette," et on désigne couramment ce bois en France sous le nom de "*spruce*". Si vous offrez le pin canadien de la province de Québec ou de l'Ontario, vous rencontrez l'objection que ce bois est trop résineux. Néanmoins chacun connait la différence entre le pin canadien qui a perdu sa résine au cours du flottage, et le pin français que l'on cultive expressément pour ses produits résineux.

Toutes ces raisons ne veulent pas dire que la partie doit être abandonnée. Tout au contraire, disent nos délégués. Les produits de nos forêts ont une valeur indéniable, et il est essentiel que cette valeur

soit connue en France et attribuée au Canada, afin que nos négociants et le pays en général en bénéficient.

Afin de s'assurer une place sur le marché français, il faut avant tout que les producteurs canadiens fassent connaître les produits canadiens. Pour atteindre ce but il n'y a en réalité qu'un moyen efficace, c'est de les faire apprécier en les montrant aux acheteurs possibles. Les imprimés, la réclame et les conférences des agents commerciaux ne convaincront jamais le Français de la valeur de notre marchandise. Il lui faut la voir, la toucher et se convaincre par lui-même.

De plus, il faut que nos marchands prennent, s'ils veulent soutenir la concurrence des autres pays, peronnellement contact avec le marché français afin de se renseigner à fond sur ses besoins.





Chronique géographique

—

Le mica canadien.—Sous ce nom de *mica* on comprend une série de minéraux consistant en silicates d'alumine et en alcali.

Pour le commerce, les espèces les plus importantes sont la *muscovite* et la *phlogopite*.

Le mica de la province de Québec est exclusivement de la phlogopite ou mica ambré, sa couleur va de l'ambre au rouge brunâtre et, en feuilles minces, elle est transparente ou semi-transparente.

C'est dans la région enclavée dans les vallées des rivières Gatineau et du Lièvre que s'en fait la principale exploitation. Il existe cependant des gisements de mica en d'autres parties de la province, mais depuis deux ans la production de mica est restreinte à la région que nous venons d'indiquer.

Notre production de mica représente, pour l'année 1916, une valeur de $177,814. Cette production va en grande partie aux Etats-Unis et en Angleterre.

L'Inde et les Etats-Unis sont les deux autres pays producteurs importants de mica.

On sait que le mica trouve un grand nombre d'emplois dans l'industrie électrique en raison de sa puissance diélectrique et de la facilité avec laquelle il peut se fendre en feuillets minces et flexibles.

A cause de sa transparence et de sa résistance à l'action de la chaleur, il convient aussi admirablement pour vitrer les portes des poêles, pour les hauts fourneaux, les verres de lampes, lanternes, becs de gaz, etc.

* * *

Géographes français.—La revue géographique de Marseille, France, signale la disparition de plusieurs géographes distingués dans le cours de l'année.

Tout d'abord M. l'abbé Emile Petitot, ancien missionnaire et explorateur articque, curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne), décédé au mois de mai, à l'âge de 79 ans. Ce courageux abbé avait été pendant vingt ans, de 1862 à 1883, missionnaire dans le Canada

arctique (territoire du MacKenzie), qui était alors peu connu. Il s'y distingua par d'importantes et pénibles explorations qui lui valurent des médailles des Sociétés de Géographie de Londres et de Paris.

Le R. P. Petitot s'était livré à de patientes études sur les pays et les populations qu'il avait visités, et on lui doit de nombreux et précieux ouvrages sur les territoires du nord-ouest de l'Amérique boréale, concernant ses voyages et la géographie, l'ethnologie, le folklore et la linguistique.

—M. Pierre Foncin, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, est décédé à Paris à l'âge de 75 ans. Il a été l'un des meilleurs promoteurs de la rénovation de l'enseignement de la géographie en France. Ses *Géographie-Atlas* scolaires ont rendu surtout de grands services. On lui doit aussi des volumes scolaires d'histoire et d'intéressants petits livres sur les *Explorateurs*, les *Pays de France*.

C'est aussi à M. Pierre Foncin qu'on doit la fondation, en 1883, de l'*Alliance française,* grande association d'utilité publique et qui est devenue une des meillèures œuvres de la France au dehors.

—En dernier lieu mentionnons le nom de M. Marcel Dubois qui donna, en 1908, au Canada, une série de conférences sur la colonisation française justement estimées.

M. Dubois était professeur de géographie coloniale à la Faculté des lettres de Paris On lui doit des ouvrages sur la *géographie de Strabon, Systèmes coloniaux* et *peuples* colonisateurs, *un siècle d'expansion coloniale,* la *Crise maîtresse,* plusieurs *Albums géographiques* et divers manue s d'enseignement.

M. Dubois s'exprimait avec beaucoup d'éloquence et jouissait parmi les géographes d'un grande réputation. Il n'était âgé que de 60 ans.

***

L'INVASION CANADIENNE-FRANÇAISE EN ONTARIO.—Oh! c'est une invasion nettement pacifique. Les Canadiens-français trouvent de bonnes terres chez nos voisins, des terres susceptibles de faire vivre leur homme, et ils les achètent à beaux deniers comptants. Quel mal y a-t-il à cela?

C'en est assez pourtant pour provoquer la mauvaise humeur de certains grincheux, et ceux-ci l'exhalent ouvertement dans leurs journaux.

"Savez-vous, écrivait l'un d'eux, que les Canadiens-français s'emparent peu à peu des belles fermes du comté de Dundas. Si nous

les laissons faire, Ontario finira par avoir le sort des Cantons de l'Est où nous avons été proprement délogés."

Nous ne nierons pas qu'il y ait un mouvement colonisateur canadien-français assez sérieux du côté de la province d'Ontario, mais les journalistes de cette province ont tort de se faire du mauvais sang avec cette question. Leurs appréhensions sont pour le moins puériles. Ce n'est point l'établissement de quelques centaines de Canadiens-français dans deux ou trois de leurs régions qui suffira à mettre en péril la prépondérance de l'élément anglo-saxon. On ne prend pas ainsi, en un tour de main, une forteresse comme celle derrière laquelle s'abritent nos chers voisins.

Il y a autre chose. Les Ontariens, ou plutôt leur gouvernement, dépensent chaque année des centaines de mille piastres pour obtenir des colons de l'Europe. qui les aident à défricher leurs terres. Or, ces colons, ils les ont à leur portée et ils ne leur coûtent pas un liard. Ce sont les fermiers canadiens-français. Il semble que les Ontariens, s'ils sont de bonne composition, devraient plutôt se réjouir que s'alarmer, de notre modeste invasion.



Les nationalités dans l'ouest.—Un bulletin du recensement qui vient d'être publié donne la population par nationalités.

La population d'origine britannique est de 57.76 pour cent au Manitoba ; 54.5 pour cent en Saskatchewan ; et 60.18 pour cent dans l'Alberta.

La population d'origine française est de 6.1 pour cent au Manitoba, et environ 5 pour cent dans la Saskatchewan et l'Alberta.

La population d'origine allemande est de 4.67 pour cent au Manitoba ; 11.9 pour cent en Saskatchewan et 6.85 pour cent dans l'Alberta.

Les hommes de 20 à 34 ans au Manitoba se chiffrent à 33,118 d'origine canadienne, 21,608 des Iles Britanniques, et 26,018 d'origine étrangère. En Saskatchewan : 48,865 d'origine canadienne, 23,610 d'origine britannique et 37,372 d'origine étrangère. En Alberta : 23,671 d'origine canadienne ; 19,822 d'origine britannique et 37,916 d'origine étrangère.

* * *

Les origines de la Beauce.—Le regretté Edmond Roy, ancien président de la Société de Géographie de Québec, a raconté autrefois les pénibles commencements de la colonie qui se fixa sur les bords de la rivière Chaudière en 1736.

L'endroit que l'on avait choisi pour asseoir ce premier établissement était appelé par les aborigènes *Mesakigam*—dénomination qui se transforma en celle de *Sartigan*,—et c'est l'un des premiers seigneurs, Fleury de la Gorgendière, qui lui donna le nom de Nouvelle-Beauce.

Pourquoi ce nom ? La raison probable, d'après notre regretté collègue, serait celle-ci :

"L'ancienne Beauce, qui n'a ni collines, ni fontaines, a en revanche une étonnante fertilité qui lui a valu le nom de *grenier d'abondance de la France.*

La fécondité des terres vierges de la vallée de la Chaudière, où l'on fit dès les commencements des récoltes merveilleuses de blé, de seigle et d'avoine, rappela tout naturellement le souvenir de la province la plus fertile de France. Le rapprochement était d'autant plus facile à faire que le seigneur Taschereau venait de la Touraine. Dès lors on prophétisa que cette Nouvelle-Beauce deviendrait le grenier du Canada.

C'est dans l'automne de 1737, au mois de décembre, que Noël Beaupré commença à arpenter et mesurer les terres de la Nouvelle-Beauce.

Le 2 août de l'année suivante, s'ouvraient les registres paroissiaux de la terre de Fleury qui prit le nom de Saint-Joseph pour rappeler la mémoire de son fondateur.

La première église de Saint-Joseph, construite par le seigneur Fleury, s'élevait sur la rive gauche de la Chaudière, dans l'enceinte de l'ancien manoir, qui était situé en face du village actuel."

On peut juger, dit M. Roy, avec quelle rapidité se fit le peuplement de la Nouvelle-Beauce, puisque, concédée en 1737, le recensement de 1739 y marquait déjà une population de 262 âmes.

En 1765, Saint-Joseph de la Beauce figure avec une population de 499 habitants et Sainte-Marie pour 357 habitants.

En 1790, le recensement mentionne pour la première fois Saint-François de la Beauce avec une population de 518 habitants, mais celle de Sainte-Marie était montée à 1,128 habitants.

D'autre part, M. l'abbé Demers, dans son *Histoire de la Beauce*, rappelle qu'un grand nombre de familles de la Beauce étaient originaires de la côte de Beaupré. Ces familles, dit-il, apportèrent avec elles et communiquèrent à leurs descendants cette aptitude naturelle dans la transaction des affaires, ces habitudes de travail, de l'économie poussée

quelquefois aux dernières limites, ces goûts d'une vie rude et aimant à se contenter de peu pour arriver plus vite à posséder l'aisance; caractères principaux que les observateurs ont remarqués dans la population de la côte de Beaupré.

***

La culture du riz.—Depuis que le Canada s'est payé le luxe d'un contrôleur des vivres, on recommande beaucoup aux familles l'usage du riz.

De fait, le riz constitue un aliment nourrissant et facilement assimilable. Cent livres de riz décortiqué contiennent 87 livres d'éléments nutritifs.

On sait d'autre part que cette culture a pris une certaine ampleur depuis quelques années. On le cultive en grand un peu partout, aux Indes, en Chine, au Japon, au Brésil, au Pérou, en Italie, en Espagne et dans la partie méridionale des Etats-Unis. Les riches terres des prairies du Texas et de la Louisiane sont particulièrement idéales pour la culture du riz. Ces terres ont un sous-sol argileux qui retient l'eau aussi longtemps qu'il faut; le sable en est excessivement fin. Elles contiennent également de la potasse, de l'acide phosphorique et autres éléments minéraux essentiels ainsi que de l'humus, dans la proportion voulue pour les rendre longtemps productives.

La popularité du riz comme denrée principale de consommation des pays de l'Union Pan-Américaine est attestée par l'importation annuelle qu'ils font de cette céréale. La République Argentine en a importé en 1915 pour une valeur de $1,972,426; le Brésil, $529,861; le Chili, $1,106,187; la Colombie, $807,697; Cuba, $8,304,579; Pérou, $603,700, etc. En résumé, l'importation annuelle du riz dans les deux Amériques atteint une valeur d'environ vingt-deux millions de piastres.

Quant à la production de cette céréale, on peut dire qu'elle augmente rapidement dans les pays qui ont adopté les méthodes modernes de culture, de récolte et de traitement. Aux Etats-Unis, la récolte de 1916 a atteint 41,982,000 boisseaux.

Outre les pays déjà nommés, le Mexique, les pays de l'Amérique centrale, l'Equateur, Cuba, la République Dominicaine et Haïti produisent tous du riz pour la consommation domestique.

On ignore l'époque à laquelle le riz a pris la place importante qu'il occupe comme article d'alimentation. Il paraît établi cependant que sa culture était connue en Chine, dont il constitue l'un des principaux produits alimentaires, 2,800 ans avant notre ère.

***

La femme au Japon.—Dans une étude publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale* de Paris, le rédacteur en chef, M. Paul Labbé, décrit le rôle de la femme japonaise :

"La mère au Japon est la grande autorité et la force morale de la famille. L'étranger ne s'en aperçoit pas parce que, plus encore que chez nous, il entre difficilement dans les maisons; mais dès qu'il y est reçu, il constate le respect qu'on a pour celle qui élève et instruit les enfants, qui conduit le ménage et qui si dignement, tendrement aussi, donne l'exemple de l'amour et du devoir. "C'est ma mère, me disait un Japonais, qui m'a appris le code de l'honneur et de la chevalerie. Ce n'est pas mon maître, ce n'est pas mon père, c'est elle qui m'a fait l'homme que je suis."

Et quand on parle de l'effort japonais, on songe à celles qui le dirigent et qui l'inspirent, et un vieil adage du pays revient à la mémoire, cri de la tendresse éternelle et de la reconnaissance infinie des fils japonais pour leurs mères :

"Les bienfaits que j'ai reçus de mon père sont hauts comme la montagne, mais ceux que je dois à ma mère sont profonds comme l'Océan."

* * *

Reconstitution des pays dévastés.—Il s'agit ici des campagnes de France dévastées et à peu près ruinées par la guerre.

La revue *France-Canada*, par l'intermédiaire de M. Hodent, s'adresse à notre pays et compte que celui-ci lui aidera à relever les ruines accumulées par les hordes allemandes.

' Les chambres de commerce canadiennes devraient constituer, écrit M. Hodent, une commission qui étudierait les conditions d'une participation canadienne à la reconstitution de nos campagnes.

Un tel concours ne serait pas seulement très efficace; il serait encore la meilleure des introductions pour les commerçants canadiens sur le marché français, et nous sommes convaincus que les relations commerciales, ainsi établies, se poursuivraient aisément par la suite."



Le Soviet russe.—Ce mot russe revient assez souvent dans la presse périodique. Il signifie *conseil*. C'est le nom par lequel on désigne le conseil des délégués ouvriers et soldats qui s'est constitué à Pétrograd pendant la révolution qui a bouleversé si profondément la Russie.

Le *soviet* est à proprement parler une sorte de Parlement ouvrier. Il est censé représenter la nation en face du gouvernement provisoire, dont il contrôle les actes. Il se compose actuellement de 2,000 membres, élus dans les usines et la garnison de Pétrograd.

***

Le comté de Charlevoix.—Situé en aval de Québec, sur la côte nord du fleuve Salnt-Laurent, avec la chaîne des Laurentides en bordure à distance en arrière, le comté de Charlevoix a une superficie de 2,100 milles carrés.

Il comprend les seigneuries de la Malbaie, de Mont-Murray, la moitié nord-est de celle de Beaupré, les cantons Chauveau, Callières, Sethrington, de Salles et Lacoste, et 750 milles du Parc National des Laurentides.

Le point extrême-sud du comté a la forme d'un triangle avec base du côté du comté de Chicoutimi et est, à vol d'oiseau, à 40 milles de Québec. De ce point, le comté longe près de 70 milles de côte.

Le sous-sol est formé de roches appartenant aux plus anciennes assises géologiques connues : gneiss, granit, grès, calcaires gris, noir, bitumineux, de très grande profondeur, sur des étendues considérables, magnésie, graphite, mica, minérais de zinc et de plomb, feldspath, fer titanique ou ilménite, radium, grenats, tourmaline, eaux minérales, plomb sous forme de galène, pierre à construction, pierre à décorations, etc.

A Saint-Urbain et à la Baie-Saint-Paul, entre autres endroits, il existe plusieurs compagnies minières, notamment l'*American Titanic Iron Co*, la *Titanic Iron Ore Mining and Export Co*, la *Loughborough Mining Co*, et la *Canadian Mica Co.*

Les principaux endroits du comté sont la Baie-Saint-Paul, qui est une nouvelle Suisse, aux points-de-vue pittoresques et grandioses, les Eboulements, Saint-Irénée-les-Bains, la Pointe-au-Pic et la Malbaie.

Tous ces endroits sont le rendez-vous, durant la belle saison, de touristes de toutes les parties de la province de Québec et des Etats-Unis.

Les hôtels sont excellents et les plages de bains sont magnifiques. L'eau y est très saumâtre et très froide, mais on ne peut plus vivifiante.

***

Au Pôle Antarctique.—A Londres, le 1er juin dernier, on recevait un télégramme, c'était le deuxième, de Sir Ernest Shackleton, l'explorateur antarctique. Il était arrivé la veille ou l'avant-veille à Port Stanley, aux îles Falkland. Ce message indiquait que l'expédition avait couru de grands dangers.

Durant le premier semestre de 1915, après avoir enduré un temps exceptionnellement rude, le navire du lieutenant l'*Endurance*, très maltraité par les banquises, avait sombré.

Sir Ernest réussit à sauver ses hommes et quelques provisions. Tout le monde se trouva en butte aux plus terribles privations. Après un voyage des plus aventureux, l'explorateur atteignit l'île de l'Eléphant.

Les provisions se firent tellement rares, et la situation devint si grave, que Shackleton se décida à quitter une bonne partie de ses hommes pour aller chercher des secours, et leur laissa une certaine quantité de provisions qui furent enfouies dans une grotte pratiquée dans la glace.

Après une course de trois semaines, unique tout probablement dans les annales des expéditions antarctiques, Sir Ernest arriva à South Georgia. En cet endroit, il se mit à la recherche de baleiniers pour les envoyer au secours de ses hommes à l'île de l'Eléphant, mais il lui fut impossible d'en trouver à cause du temps excessivement mauvais qu'il faisait.

Le message disait qu'il fallait d'urgence venir au secours des marins en détresse.

En face de cette nouvelle, le gouvernement dut se décider à abandonner son projet d'une expédition spéciale d'Angleterre, pour envoyer un baleinier des îles Falkland au secours des gens.

Après avoir soigneusement examiné le cablegramme du lieutenant Shackleton, Sir Douglas Mawson, l'explorateur, dit:

" Au lieu de se laisser aller à la dérive jusqu'au 9 avril, il est évident que l'*Endurance* s'est trouvé pris dans les glaces depuis mars, l'an dernier jusqu'au 27 octobre, alors que la pression s'est faite trop forte; l'*Endurance* a dû être broyé et a sombré à cette date-là, au milieu de la mer de Weddell. Le lieutenant Shackleton a dû abandonner son navire qui sombrait, tirer les baleinières avec des provisions sur une banquise, sur laquelle il a continué de s'en aller à la dérive jusqu'au 9 avril de cette année."

Il m'apparaît qu'à cette date, ayant atteint l'eau claire, le lieutenant et ses hommes durent mettre une baleinière à l'eau et partir pour l'île de l'Eléphant, dans le groupe Sud des îles Shetland, où ils durent arriver le 16 avril."

Là, le lieutenant laissait vingt-deux hommes n'ayant d'autre abri qu'une grotte dans la glace, et partait avec cinq autres dans une chaloupe ouverte, pour l'île de South Georgia où il espérait rencontrer des baleiniers et regagner le monde civilisé. Ce voyage du sud des îles Shetland à South Georgia, distance de 900 milles, à travers les glaces, dans une chaloupe ouverte qui ne mesurait que 22 pieds, était une entreprise fort hasardeuse, un exploit remarquable, même pour un marin et navigateur aussi habile que Shackleton.

Les îles Shetland du sud sont infestées de glaçons à cette époque de l'année, et il ne sera pas facile d'arriver aux hommes sur l'île de l'Eléphant, excepté plus tard; sans aucun doute, on a déjà dû envoyer des baleiniers des îles Falkland pour tenter le sauvetage des hommes.

Il est entendu que l'Australie doit dépêcher un parti de gens au secours de ces hommes laissés seuls sur la grande barrière de la mer de Ross, par suite du dérapement du navire auxiliaire l'*Aurora* qui devait les rencontrer.

***

Au Nord Sibérien.—A l'angle nord-est de la Sibérie, sur un territoire de plusieurs mille milles d'étendue, qui borde l'océan arctique, habitent plusieurs races primitives. Deux d'entre elles s'appellent les Yakoutes et les Kamtchadales ou Koryakas.

La plus considérable et la plus avancée en civilisation est la race des Yakoutes. Elle occupe la province de Yakoutsk, territoire cinq fois plus grand que celui du Texas et celui de tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

La partie la plus septentrionale de ce vaste pays se trouve sous le climat le plus froid du globe; le thermomètre y descend jusqu'à 80 et 90 degrés au dessous de zéro. Le sol y reste toujours gelé jusqu'à des centaines de pieds au dessous de la surface. Au plus fort de l'été, la terre mêlée de glace s'amollit jusqu'à une profondeur d'environ trois pieds qui favorise, parfois, ici ou là, la pousse de mousses, toundras ou lichens et de saules nains.

Les indigènes vivent dans des huttes appelées *yourtas*, à demi souterraines; quelques-uns habitent des cabanes de billots d'un seul étage; les employés de l administration russe ne font pas autrement. Dix mois durant, l'existence y est bien dure et monotone; ce n'est que tourbillons de neige emportés par des vents furieux, et le pays est sans routes. Le froid y est encore plus intense que dans les régions situées aux pôles arctique et antarctique.

Il n'y a que deux mois d'une saison que l'on décore du nom d'été, alors la *toundra*, c'est ainsi qu'on appelle le pays, devient un vaste marécage presqu'infranchissable.

La tribu des Yakoutes est la plus considérable de la Sibérie orientale; elle compte environ 250,000 individus dont le type est la reproduction exacte du type turc de l'Asie centrale.

Malgré leur isolement et leur mélange avec d'autres familles de la race turque, mongole et autres, les Yakoutes ont conservé dans toute sa pureté l'un des plus anciens dialectes qui existent, celui des Kirghiz, des Tartares et autres peuples.

***

Le Canada inexploré.—Dans l'ouest du Canada, il y a 642,000 milles carrés: à l'est du lac La Biche et de la rivière Kasan, dans le Manitoba et les territoires, 73,000 milles carrés, c'est-à-dire une plus grande étendue que celle des Etats du Missouri et du Dakota-nord, et plus grande encore que celle des Etats de New-York, du Connecticut, du New-Jersey et du Massachusetts réunis; au sud et à l'est de la rivière Back dans les territoires du nord-ouest, 72,000 milles carrés; au nord-ouest du grand Lac de l'Ours, 61,000 milles carrés; au nord du grand lac des Esclaves et de la rivière Back, 61,000 autres milles carrés; dans le Yukon, des lacs mesurant de 60 à 70 milles de long, qui n'ont pas encore été explorés, et sont même à peine connus. Tout cela dans l'ouest canadien.

Total de ces chiffres: 247,000 milles.

Au nord de la province de Québec, on porte la superficie du territoire non exploré à 259,000 milles carrés dont 75,000 milles carrés dans la péninsule entre l'Ungava et la Baie d'Hudson, 65,000 milles carrés au nord de la Grande Rivière de l'Est, 54,000 milles carrés à l'est et au sud de Kaniapiska.

Total de ces chiffres pour la province de Québec: 194,000 milles carrés.

Grand total, 461,000 milles carrés.

Ces calculs ne comprennent pas les régions qui ont moins de 4000 milles carrés d'étendue.

En sorte qu'il n'y a pas à hésiter à mettre pour l'Ouest canadien 642,000 milles carrés, et pour le nord de la province de Québec 259,000 milles carrés qui n'ont pas encore vu la silhouette d'un explorateur.

En tout 901,000 milles carrés inexplorés, ou 28 pour cent de tout le continent canadien.

Il y a des fortunes colossales à faire dans une aussi vaste étendue de pays qui n'a encore vu, et pas partout encore, qu'une trinité de bipèdes Peaux-Rouges ou Blancs: le chasseur, le traiteur et le pêcheur. Mais, tout naturellement, il faut au début se résigner à une existence un peu rude et aventureuse, début obligé de tous les pionniers d'un pays.

Aujourd'hui, les quelques gens qui peuvent s'y aventurer, recherchent autant les minéraux que la fourrure. Sous la couche précambrienne de la formation géologique de ces régions, on trouve le cuivre et le fer surtout, puis le nickel, l'or et l'argent.

Dans le bassin du grand fleuve Mackenzie, existent les plus riches sources de pétrole du monde entier. Avis aux pays dont les puits pétrolifères s'épuisent ou sont en train de s'épuiser. Ce pétrole, comme du reste celui des Etats-Unis, est bien supérieur à celui qui se rencontre en Europe, notamment dans la Roumanie.

Ce qui s'explique facilement, du reste, par le fait que notre pays est la plus vieille formation géologique du monde entier, et que de multiples fermentations et cristallisations s'opèrent incessamment depuis cette époque en prenant qualité et valeur.

***

Un énorme cratère.—Jeudi, 6 septembre, à Washington, on apprenait par dépêche l'heureux retour au monde civilisé de l'expédition au Mont Katemai, dans l'Alaska, sous les auspices de la *National Geographic Society.* La dépêche venait du Dr. B. F. Griggs, chef de l'expédition.

Dans son message, le Dr Griggs dit qu'en fait de découvertes géographiques, celle de la vallée dite "Vallée des dix mille fumées", peut être classifiée comme la plus merveilleuse du monde.

Au lieu de s'appeler la Vallée des dix mille fumées, comme on désigne la vaste superficie volcanique de l'Alaska, elle devrait porter le nom de Vallée des millions de fumées. Les ouvertures laissant échapper gaz, fumée, etc, se comptent par millions dans l'espace d'une centaine de milles carrés.

L'explorateur du Mont Katemai a établi que son cratère est le plus gigantesque qui soit au monde; il mesure plus de neuf milles de circonférence et de 3,600 pieds de profondeur.

A PROPOS DE L'AFRIQUE.—Près d'un quart de la surface solide de la terre se trouve compris dans le continent africain, dit le *World Outlook.* C'est aussi long de faire le tour des côtes de l'Afrique que de faire celui du globe.

Chaque huitième individu de la population du globe vit sur le continent noir.

Les noirs doublent leur nombre tous les quarante ans et les blancs tous les quatre-vingts ans.

Il y a 843 langues et dialectes parlés parmi les nègres de l'Afrique; il y en a peu dont l'alphabet a été formé.

Il y a 35 ans, l'exportation des noix de coco de la Côte d'Or s'élevait à $20; aujourd'hui elle a atteint le chiffre de $8,000,000.

Les gisements de charbon couvrent dans leur ensemble 800,000 milles carrés.

Quant aux gisements de cuivre, ils égalent ceux de l'Amérique du nord et de l'Europe combinés.

Les minerais de fer inexploités sont cinq fois plus étendus que ceux de l'Amérique du nord.

L'Afrique a 40,000 milles de navigation par voie de lacs et rivières. Quant à la houille blanche, elle dépasse dans son ensemble de 90 fois celle de la chute Niagara.

Si l'Afrique avait la même proportion en milles de chemin de fer que celle des Etats-Unis, elle en offrirait un million de milles ou le 25,000 milles comme aujourd'hui.

Une superficie non encore visitée par les missionnaires a trois fois celle de la Nouvelle-Angleterre; une autre ferait quatre états comme celui de New-York; une troisième, embrasserait huit Iowas et une quatrième serait dix-huit fois aussi grande que l'Ohio.

Par toute l'Afrique il n'y a qu'un seul missionnaire par 133,000 âmes.

Presque tout le continent est maintenant sous pavillons européens. La France y a une colonie vingt fois plus grande qu'elle-même. Le drapeau anglais flotte sur un territoire aussi grand que les Etats-Unis, et qui s'étend presque sans interruption depuis le Cap jusqu'au Caire, distance de 6,000 milles.

***

Un nouveau Pompéi.—On vient de découvrir près d'Eupatoria, sur les bords de la mer Noire, en Crimée, une ville ensevelie depuis de nombreux siècles.

M. Moïssief, membre de la commission archéologique, a télégraphié à Pétrograd que le déblaiement d'une partie de cette ville a mis à jour des murailles et des tours dont la construction est du plus haut intérêt architectural.

* * *

Les Esquimaux de la baie d'Hudson.—Nous avons eu au milieu de nous l'apôtre de cette contrée lointaine et glaciale; il nous a même été donné de l'entendre, le 30 octobre dernier, dans une conférence faite au séminaire de Québec.

Le P. Turquetil—car c'est son nom—habite depuis cinq ans le poste le plus reculé du pays : Chester Inlet, sur la côte nord-ouest de la baie d'Hudson.

C'est un missionnaire intrépide qui ne craint pas plus les glaces que l'isolement. Son petit troupeau—les Esquimaux de l'endroit—l'intéresse au suprême degré. Il les a même pris en affection et c'est pour leur être utile et faciliter la diffusion de la parole évangélique parmi eux qu'il est venu dans notre province faire imprimer des recueils de prières en langue esquimaude.

Il paraît que l'on discute encore les origines de ces peuplades des terres arctiques. On se demande même d'où vient ce nom d'Esquimau.

Le P. Turquetil n'est pas loin de croire que le nom d'Esquimaux a été donné à ces peuplades des terres arctiques par les sauvages qui habitaient sur les bords du fleuve. Le nom était au reste bien trouvé, puisqu'il signifiait *mangeurs de viande crue*, et que les Esquimaux ne connaissent que cette manière de consommer la viande.

C'est un pays absolument aride que toute cette région qui entoure Chester Inlet. Pas un arbre, pas un brin d'herbe, pas le moindre indice de végétation. Comme compensation il y a un peu de gibier, mais il n'est pas suffisant, puisqu'il ne permet pas d'éviter la famine qui se déclare presque chaque année dans ces régions et fait des victimes.

L'Esquimau est aussi imprévoyant que le sauvage et en plus il est égoïste. Pourvu qu'il ait à manger, il ne s'occupe pas de ses voisins ni de ses parents qui restent au loin et qui sont dans l'extrême besoin.

Les Esquimaux habitent par petits groupes : deux ou trois familles à la fois. Le pays est trop pauvre et trop rude pour leur permettre de vivre en groupes compacts.

Ce qui retarde l'évangélisation de ces peuplades, ce sont les superstitions. L'Esquimau ne peut donner un nom à son nouveau-né sans consulter le sorcier de la tribu; il ne fait à peu près rien sans se soumettre d'avance aux injonctions de ce dernier.

Les missionnaires sont pourtant parvenus à combattre avec succès le pouvoir de ce dernier, et le P. Turquetil raconte lui-même qu'il n'a qu'à se féliciter de la foi vive de ses néophytes, de leur respect pour la religion catholique. De païens qu'ils étaient avant la venue des missionnaires, ils reviennent en grand nombre à des sentiments chrétiens convaincus de jour en jour que la vérité est celle qu'on vient de leur apporter.

***

La participation américaine.—L'aviation a déjà joué un rôle actif durant la présente guerre; elle pourrait bien en jouer un autre plus considérable dans quelque temps.

Les Etats-Unis entendent en effet faire leur partie dans le conflit actuel, et comme ils ne font jamais les choses à demi, ils ont voté un crédit de 640 millions de piastres pour construire et équiper au complet 20,000 aéroplanes.

De ces vingt mille avions, 5,000 seront faits à l'étranger, mais tout le reste sera construit chez nos voisins.

Les aviateurs qui dirigeront les nouveaux appareils de guerre reçoivent actuellement un entraînement dans 24 écoles d'aviation ; quelques-uns suivront des cours analogues dans les écoles de France et d'Angleterre.

Les avions une fois terminés— et on croit pouvoir le faire assez rapidement, étant donné qu'on dispose aux Etats-Unis d'un main d'œuvre déjà experte—seront envoyés sur les champs de bataille.

On peut déjà dire en toute vérité que la guerre a fait surgir une grande et nouvelle industrie.

D'autre part, les Etats-Unis ont fait voter en ces dernières semaines $1,150,400,000 pour la construction de 787 vaisseaux de guerre comprenant des super-dreadnoughts, des destroyers et des navires d'autre type.

Cette immense entreprise a été confiée à six grandes compagnies de construction qui doivent se mettre immédiatement à l'œuvre.

Des milliers d'hommes seront requis pour diriger ces vaisseaux de guerre, a déclaré le secrétaire de la guerre des Etats-Unis, et le gouverne-

ment va voir immédiatement à ce qu'ils soient suffisamment préparés à remplir leurs fonctions.

***

Ce que coûte la guerre.—La guerre coûte actuellement à toutes les nations belligérantes $160,000,000 par jour—$6,500,000 par heure—et les Etats-Unis payent le quart de cette somme énorme.

Le nombre d'hommes engagés dans la guerre du côté des Alliés est évalué à 33,000,000 en comptant seulement 2,000,000 d'Américains, tandis que pour l'Allemagne et ses confédérés, ce nombre est de 20,000,000 au maximum.

***

Le nouveau marché des fourrures.—La présente guerre a déplacé bien des choses et modifié bien des situations. Il n'y a pas encore trois ans les grands marchés de fourrures du monde étaient Londres et la foire de Nijni-Novgorod. Ces marchés ne se connaissaient pas de rivaux et les acheteurs de pelleteries étaient tous tenus de s'approvisionner là.

La guerre sous-marine, en supprimant les bateaux de transport, a presque annihilé ces marchés en les privant de leur clientèle ordinaire, et ce sont aujourd'hui les villes de New-York et de Saint-Louis, aux Etats-Unis, qui ont pris leur place.

Sans doute, il y a encore des ventes à Londres et dans la vieille ville russe, mais les Américains,qui constituaient leur plus riche clientèle, ne se déplacent plus et, à leur tour, ils ont centralisé le grand commerce des fourrures.

Chose étrange, faisait remarquer récemment le *New York Times*, la guerre n'a affecté ni la vogue ni le prix des plus riches fourrures. Celles-ci sont encore plus recherchées que jamais et les millionnaires américaines ne reculent point devant les prix fabuleux qu'on en demande.

La pelleterie la plus convoitée de ce temps-ci chez nos voisins est la zibeline de Russie dont on forme des étoles qui se sont vendues à New-York, de $10,000 à $18,000.

Vient immédiatement après la martre de la baie d'Hudson qui atteint aussi des prix énormes.

Il est aussi une autre fourrure royale fort appréciée, l'hermine. Il n'est pas rare, dit un journal américain, de voir un manteau d'opéra en hermine se vendre $10,000. Les meilleures peaux d'hermine viennent de Russie. Toutefois on en trouve au Canada et aux Etats-Unis même.

Les renards blancs et rouges ont aussi leur vogue, grâce à la mode; de même les renards bleus et croisés.

La loutre qu'on trouve également au Canada et aux Etats-Unis n'a rien perdu non plus de son antique popularité.

Il n'est pas même jusqu'au chat sauvage qui, bien apprêté, ne rencontre des acquéreurs à des prix inconnus avant la guerre.

En résumé, les Etats-Unis, par suite des circonstances, ont accaparé aujourd'hui le grand marché des fourrures et ils l'ont rendu d'autant plus attrayant, d'autant plus populaire, qu'ils ont réussi à emprunter à l'Europe tous ses meilleurs procédés pour donner à leurs pelleteries le poli et le fini que les amateurs recherchent avant tout.

***

Avalanches dans les Alpes.—M. Charles Rabot fait observer, dans la *Géographie* de Paris, que le printemps de 1917 a été marqué dans les Alpes suisses par une abondance anormale d'énormes avalanches de fond, lesquelles ont causé de véritables catastrophes dans plusieurs vallées.

Une des catastrophes les plus meurtrières a eu pour théâtre les environs de Davis. Un train composé d'un fourgon et de trois voitures de voyageurs passait à l'extrémité du lac de Davis lorsqu'il se trouva soudainement bloqué par une formidable avalanche, une nappe de neige longue de plus de 600 pieds et épaisse de 35 pieds. Sous la poussée de cette masse de neiges, la locomotive fut jetée hors des rails, tandis que le premier wagon de voyageurs était mis en pièces et les deux autres renversés. Neuf voyageurs furent tués dans cette catastrophe.

D'autres éboulements se sont également produits, entraînant la mort de plusieurs personnes et renversant de nombreuses habitations.

***

Utilisation de l'Énergie Électrique.—En Norvège, la crise du charbon ayant revêtu une activité aussi grande que chez les nations belligérantes, les autorités municipales de plusieurs villes ont cherché le remède à cette situation dans l'emploi de l'électricité aux besoins domestiques.

Dans ce pays où les chutes d'eau sont très abondantes, on se préoccupe d'utiliser l'énergie hydro-électrique pour le chauffage des habitations et la cuisson des aliments, et déjà quelques villes se sont organisées à cet effet.

Ce qui est étonnant, c'est qu'au Canada qui est le pays du monde le mieux pourvu en forces hydrauliques, l'on n'ait pas encore songé à suivre cet exemple. Qu'attend-on? Que le prix du charbon soit monté à 20 ou trente piastres la tonne? Il semble pourtant que dans les conditions où nous sommes placés, un syndicat de capitalistes pourrait aisément substituer l'électricité à l'anthracite dont nous nous servons et faire encore de brillantes affaires.



LE RÊVE DE L'ALLEMAGNE.—On sait aujourd'hui que l'Allemagne se flattait d'arriver d'un seul coup à constituer une Europe centrale formée par l'empire allemand, l'Autriche-Hongrie, les états balkaniques et la Turquie. Obligée d'abandonner ce rêve, l'Allemagne envisage maintenant un projet de *Mitteleuropa* industriel, sorte de grande firme Germanie et Cie, dont la puissance accrue procurerait à l'industrie allemande un marché intérieur plus vaste et des facilités plus grandes pour son commerce extérieur. Elle compte qu'en tout état de cause leurs adversaires d'aujourd'hui seront poussés par leur intérêt à devenir leurs clients. C'est un danger à peine moins redoutable que celui de la conquête Centrale. Aussi tous les Etats s'avisent-ils d'y parer en assurant dès maintenant leur indépendance économique.



Bulletin Bibliographique

La Grande Guerre sur le front occidental, par le général Palat Pierre Lehautcourt. Librairie Chapelot, Paris, 5 frs.

Cet ouvrage est consacré à l'étude des causes profondes et immédiates de la Grande guerre, ainsi que des adversaires en présence sur le front occidental. Après un bref historique de l'Allemagne, il expose les principaux traits qui constituent le caractère national. Les succès de 1870–1871 et les immenses progrès économiques qui les ont suivis ont fait éclore en Allemagne une folie des grandeurs collective, dont nous pouvons mesurer chaque jour la gravité et les résultats. C'est là qu'il faut chercher les causes profondes de la guerre actuelle.

Quant à ses causes immédiates, qui découlent de l'attentat de Serajevo, elles sont étudiées d'après les documents diplomatiques et les publications de toute nature. L'ensemble fait ressortir l'évidente préméditation de l'Allemagne.

* * *

Journal de l'Université des Annales, 51 rue St-Georges, Paris.

Il convient de signaler une importante conférence de M. Joseph Chailley, sur les *Amériques latines et la France.*

L'Amérique latine se compose de dix-sept Etats d'une superficie de 19 millions de kilomètres carrés, 36 fois celle de la France, que peuplent 75 millions d'habitants. Elle en avait 11 millions il y a cent ans; dans peu de siècles elle en nourrira un milliard.

Le plus important de ces Etats est le Brésil. Il est peuplé de 25 millions d'habitants sur une superficie de 8 millions de kilomètres carrés. Il fait avec le monde un commerce de 3 milliards et demi et il a devant lui des destinées économiques formidables.

En Argentine, sur 8 millions d'habitants, on compte maintenant 1,800 Italiens, 760,000 Espagnols, 120,000 Français, 45,000 Allemands, 50,000 Autrichiens, 38,000 Anglais. Au Brésil, 1,200,000 Italiens, 400,000 Allemands, 80,000 Galiciens, etc.

Le conférencier rappelle que c'est la France qui, à la fin du XVIIIe siècle, a donné la branle d'où est sortie l'émancipation de toute l'Amérique latine.

—Le même journal, No du 23 septembre, renferme une étude fort instructive sur le Japon. M. Adolphe Brisson dit, dans un préambule, que l'univers a les yeux fixés sur le pays et que de sérieuses raisons militent en faveur de son intervention militaire.

D'autre part, M. Paul Labbé rappelle dans le *Bulletin de la Société de Géographie* commerciale de Paris, que le Japon a aidé les alliés dans une certaine mesure. Les Japonais avaient commandé en effet des canons au Creusot qui servirent lors de la bataille de la Marne. Le Japon a envoyé de plus de l'artillerie légère en France; il a donné aux Anglais de l'artillerie de marine et aux Russes un grand nombre de batteries de campagnes et plus d'un million de fusils.

* * *

Journal de l'Université des Annales, 51 rue St-Georges, Paris.

Cette excellente revue a publié en septembre plusieurs conférences d'un haut intérêt. Les *Cloches du Palais* par M. Henri Robert, Le *Théâtre aux armées*, par M. Maurice Donnay, 1er *Gala de Fables*, par Jean Richepin, l'*Ile d'Emeraude*, par M. Henry Bérenger.

Les *Cloches de la Victoire.*—Dans sa remarquable conférence faite à l'*Université des Annales*, M. Henri Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, termine par ces belles paroles:

"Un jour viendra—peut-être, hélas! est-il encore lointain—où les Français, qui, cous, ont fait leur devoir, seront récompensés de tant de sacrifices.

Si, après la paix glorieuse, nous réalisons la réconciliation définitive de tous les citoyens, l'oubli des vaines querelles politiques et des détestables luttes religieuses, le sang de nos enfants n'aura pas coulé en vain. Les mères, les sœurs, les épouses et les fiancées trouveront leurs larmes moins amères....

Alors toutes les cloches de France, pourront tinter pour la grande Victoire, depuis les clochettes des troupeaux qui descendent le soir au penchant des collines pour venir dans la vallée et qui feront joyeusement entendre leurs sons argentins, jusqu'aux cloches des humbles églises du village, jusqu'aux bourdons des cathédrales qui résonneront dans le ciel de la terre de France."

* * *

Le Chevalier Grout de Beauport, par M. Henri Dehérain.

Les Katamas dans les provinces méridionales de l'Abyssinie, pendant le règne de l'empereur Ménélik.

Addis-Ababus, résidence de l'empereur Ménélik et son rôle dans l'exploration de l'Abyssinie.

L'Orientaliste Bresned et la création de l'enseignement français à Alger.

Ces différents opuscules ont pour auteur M. Henri Déhérain, Biliothécaire de l'Institut de France.

M. Déherain a bien voulu en faire hommage à la Société de Géographie de Québec qui lui en exprime toute sa gratitude.

L'Epoque Glaciaire dans la Péninsule Balkanique, par J. Evigic, professeur à l'université de Belgrade .

Les recherches géographiques dans la péninsule furent entreprises dans la première moitié du XIXé siècle. L'auteur a parcouru en 1896 la Rila, en Bulgarie, il y a trouvé de nombreuses traces d'anciens glaciers. Il a découvert plus tard des traces glaciaires à proximité des hautes montagnes de la péninsule.

* * *

Mes amoureuses a Bourbon, par Louis Carpeaux, Un vol. 4 frs. La *Renaissance du Livre*, 78 Boulevard St-Michel, Paris.

Au milieu des grandes tristesses de la guerre, voici un livre qui est comme un rayon de soleil. Il nous parle de l'île de la Réunion et de nos frères créoles. La Réunion est une des plus belles îles volcaniques du monde. M. Carpeaux, fils du grand sculpteur, a su évoquer le berceau de nos anciennes colonies avec cette intensité qui a valu un vif succès à ses précédents essais sur Pékin, le Tonkin, Madagascar, le Soudan. Dans *Mes Amoureuses à Bourbon*, nous ne goûtons pas seulement la nature ,mais encore nous voyons vivre devant nous les habitants de l'île. Les aventures de l'auteur sont toujours plaisantes et souvent audacieuses.

* * *

Précis de Géographie, par M. l'abbé Adolphe Garneau du Séminaire de Québec.

On sait l'accueil favorable fait par le public à la première édition de cet ouvrage. Elle a été enlevée en quelques semaines.

C'est une deuxième édition (4ème mille—) que publie aujourd'hui l'auteur, et tout laisse croire qu'elle obtiendra le même succès que la première fois.

M. l'abbé Garneau a apporté à cette nouvelle édition tout le soin nécessaire et toutes les additions qu'il comportait d'y faire à la suite des derniers événements qui ont bouleversé l'Europe.

Avons-nous besoin de recommander ce Précis de Géographie? S'il est une heure ou une époque, où tout homme instruit doit posséder quelques notions de cette science qui est la principale clef de l'histoire, c'est bien celle-ci. Bon nombre de personnes ne trouvent jamais le temps de parcourir de grands in-folios qui traitent des divisions géographiques du monde; elles peuvent aisément se rattraper avec le récent ouvrage de M. l'abbé Garneau où tout ce qui concerne la géographie de l'ancien et nouveau continent est exposé avec clarté et précision.

* * *

Le Traitement des Prisonniers français en Allemagne, par B. de Christmas, avec préface du professeur Maurice Letulle, de l'Académie de Médecine.

Paris 1917—Libr. Chapelot. 1 vol. petit in-8, 3 frs.

Ce livre est un terrible réquisitoire dont la force est d'autant plus accablante qu'il est dressé par un observateur impartial, un neutre, par un médecin Danois que la mort a surpris au moment où il allait présenter ce document accusateur aux assises du monde.

Les faits, les preuves qui résultent d'une enquête ordonnée par le Ministère des Affaires Etrangères apparaissent en pleine lumière; ils apportent à l'auteur et apporteront au public la certitude sur les procédés inouïs employés, à l'égard de nos soldats captifs, par un ennemi acharné à la destruction d'une race.

Le Professeur Letulle de l'Académie de Médecine, a écrit une chaleureuse préface pour ce livre sans précédent qu'il est du devoir de chacun de lire et de faire lire.... devoir impérieux auquel nul ne se dérobera.

* * *

L'Industrie de l'amiante de la province de Québec, par M. Théo-C. Denis, Ingénieur des mines.

C'est une excellente petite brochure dont nous recommandons la lecture aux insdustriels et aux hommes d'affaires.

On sait que cette industrie prend chaque année des proportions de plus en plus considérables. Le capital engagé dans cette industrie, qui est particulière à notre province, s'élève à plus de 35 millions de piastres. Il y a quinze ateliers de préparation en activité dont chacun représente en moyenne un coût de $150,000 ou plus.

* * *

Le Socialisme National, par Edmond Laskine, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université. 2 frs.

Editeurs: La *Renaissance du livre*, boulevard Saint-Michel, 78. Paris.

La crise socialiste dont les échos remplissent les journaux est une crise d'idées: elle vient, selon l'auteur, de ce que l'on n'a pas su encore faire le choix nécessaire entre le *Socialisme National* et le "zimmerwaldisme", seule forme logique de l'idée internationale. Après avoir discuté la théorie de la "lutte des classes" et prouvé par des faits précis que les classes laborieuses sont les premières victimes d'une guerre malheureuse et d'une paix ruineuse, ce livre montre comment l'influence allemande a paralysé le mouvement ouvrier français qui ne peut être vivifié que par le retour à la tradition socialiste nationale.

Ce livre d'une grande clarté, où sont posées nettement nombre de questions d'une haute importance, suscitera certainement des réflexions et des controverses fécondes.

* * *

Un grand destin commence, par Onésime Reclus. La Renaissance du Livre, 78, Boulevard Saint-Michel, Paris.

Les premières pages sont consacrées à une monographie des membres de la famille Reclus, dont les plus illustres furent Elisée et Onésime Réclus, géographes. La carrière de ce dernier est surtout relatée au long. On y rappelle l'immense labeur auquel il s'est consacré, sa profonde érudition et ses principales productions. Il a été l'un des promoteurs de l'expansion coloniale et de la conquête africaine par la France.

Quelques années avant de mourir, Onésime Reclus a développé avec talent cette thèse que l'Afrique du Nord devait solliciter plus que jamais l'attention des Français, qu'il y avait là un réservoir, d'énergies humaines, que cet immense pays était favorable au développement d'une colonie de peuplement, et en résumé que tous les efforts du gouvernement français devaient se porter de ce côté.

Société de Géographie de Québec

La Société de Géographie de Québec a tenu son assemblée générale, samedi, le 12 janvier, à l'hôtel de ville.

M. J.-G. Scott, vice-président, présidait en l'absence de M. le sénateur Landry.

Parmi les membres présents à cette réunion nous avons noté MM. J. G. Scott, président de la Chambre de Commerce, l'hon. M. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, M. Cyr. Duquet, vice-président, M. l'abbé Ad. Garneau, du séminaire de Québec, M. J.-N. Miller, du ministère de l'Instruction publique, M. A. Amos, du service hydraulique, M. Bellerive, avocat, M. G.-E. Marquis, du Bureau des Statistiques, M. G.-N. Gastonguay, A. G., et professeur à l'Université Laval, M. Ivan Vallée, ingénieur de chemins de fer, M. le Docteur Geo. Ahern, M. Jos. Girard, directeur des Arpentages, M. G. Piché, du service forestier, M. Avila Bédard, ingénieur forestier, M. W. Mill, inspecteur des Arpentages, M. H. Magnan, M. Zotique Turgeon, industriel, M. Eug. Rouillard.

Le Secrétaire donne lecture du rapport qui suit :

"La guerre, en se prolongeant, est de plus en plus dure aux associations vouées aux études scientifiques. Dans le domaine géographique, le continent européen a vu diminuer sensiblement le nombre de ses publications. La crise du papier et la rareté de la main d'œuvre ont provoqué, en plusieurs pays, la suppression même de plusieurs revues.

Chez nous, les événements d'outremer ont eu une répercussion assez notable. Cela se comprend, puisque nous sommes partie à ce grand conflit qui bouleverse le monde. Nos journaux et nos revues ont pu cependant traverser ces trois longues années de guerre sans en éprouver une gêne trop pénible. Il s'est produit sans doute des défections, c'est un peu le sort de toutes les revues, et la nôtre n'est pas exceptée, mais ces défections, je suis heureux de le confesser, ont été en bonne partie comblées par de nouvelles adhésions. Vous allez en avoir la preuve dans l'instant lorsque je vous donnerai la liste de nos nouveaux adhérents.

Par contre, la mort a creusé de nombreux vides dans nos rangs. Je citerai de mémoire M. U. Emard, conseil du Roi, de Montréal, M. le Docteur Pinault, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, qui s'intéressa à notre œuvre jusqu'au dernier moment, M. Robert Rocher, légiste distingué, enlevé de ce monde en pleine maturité de son talent, le Docteur P. Bender, homme de lettres, M. Charles Darveau, avocat, l'hon. M. de la Bruère, ancien surintendant de l'Instruction publique et ami essentiellement dévoué à notre œuvre.

Les membres de notre Société ont pu se rendre compte que notre revue, le *Bulletin* de la Société de Géographie, n'a pas subi d'interruption dans le cours de l'année 1917. Je puis assurer qu'elle n'en subira pas davantage durant la présente année si nos amis, qui s'intéressent au mouvement géographique, nous gardent leur fidélité, surtout cette fidélité qui consiste à payer régulièrement sa cotisation.

Je terminerai en disant un mot du local où nous siégeons depuis plusieurs années, grâce à la complaisance des autorités municipales. Le bruit nous est parvenu que les services municipaux allant se multipliant chaque année, nous pourrions bien être poliment invités à céder la place et à porter ailleurs nos pénates. J'ose croire que l'on ne mettra pas ce projet à exécution d'ici à quelque temps, mais comme il est important de ne pas être pris au dépourvu, la Société devra aviser à ce qui peut être fait à cet égard. Déjà même des pourparlers sont entamés avec une grande institution de cette ville."

NOUVEAUX MEMBRES

Les personnes et les institutions dont les noms suivent ont transmis leur adhésion à la Société de Géographie dans le cours de l'année 1917 et figurent aujourd'hui sur la liste officielle de nos membres :

Voici leurs noms :

Académie St-Edouard, Beauport.
Ahern, Dr Geo., Québec.
Amos, L.-A. architecte et ingénieur civil, Montréal.
Albert, rév. Frère, Directeur des Frères E. C., Montréal.
Aubanel, Jean, Avignon, France.
Brunelle, Gérard, Collège de Longueuil.
Carignan, Raoul, rue St-Joseph, Montréal.
Côté, Georges, A. G., Québec.

Courteau, Joseph, professeur, Ecole Normale, Valleyfield.
Dorais, Louis, Collège de Longueuil.
Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal.
Fontaine, Abbé J.-A., principal, Ecole normale, St-Hyacinthe.
Fortin, J.-Edouard, avocat, Beauceville.
Frenette, Joseph, Causapscal, Matane.
Galibois, J.-P. chemin de la Canardière.
Gosselin, Abbé Stanislas, séminaire de Sherbrooke.
Guay, Jean, ingénieur civil, Québec.
Hamel, Ulysse, collège St-Laurent.
Irénée, rév. Frère, Académie de Fraserville.
Joncas, J., Lévis.
Laflèche, M. le chanoine, Ste-Anne-la-Pérade.
Lalonde, Laurent, collège de Longueuil.
Lapointe, J.-A. Broughton-Ouest, Beauce.
Larose, Antonio, Saint-Sauveur.
Lavoie, J.-H., du service d'Arboriculture.
Lault, rév. P. Victor, directeur du scolasticat du Très Saint-Sacrement, Montréal.
Maheux, George, Entomologiste, de Québec.
Martin, A.-R., av. Redfern, Montréal.
Morice, R.-P., O. M. J., St-Boniface, Manitoba.
Miller, Emile, géographe, Montréal.
Mackay, Dr. J.-M. Québec.

Noël, Adolphe, Stadacona.
Paquet, Mgr L.-A. membre de la Société Royale du Canada.
Poisson, J.-A., homme de lettres, Arthabaska.
Raynes, Geo.-W., Lincoln, E. U.
Rioux, Abbé Narcisse, Gaspé.
Roy, J.-G., Cap-Chate, Gaspé.
Roy, Abbé Joseph, collège de Lévis.
Silvius, rév. Frère, Directeur des Ecoles Chrétiennes, Ste-Anne-de-Beaupré.
Simard, Hidalla, magistrat de district, Baie-Saint-Paul.
Thériault, Elisée, M. P. P., Québec.
Tremblay, J.-A., arpenteur civil, Montmagny.
Turbide, J.-B., Québec.
Congrégation Notre-Dame, Iles de la Madeleine.
Collège Saint-Henri, Montréal.

M. l'abbé Garneau présente ensuite le rapport du comité nommé l'an dernier par la Société de Géographie pour s'occuper de l'œuvre de nomenclature géographique conjointement avec la Commission de Géographie de Québec. Monsieur l'abbé Garneau donne lecture des expressions d'opinions formulées sur ce sujet, dans des lettres qui lui ont été adressées par M. le Sénateur Belcourt, M. le Chanoine Huard, M. N. LeVasseur, M. le Chanoine Ross, de Rimouski, M. l'abbé Degagné, Principal de l'Ecole normale de Chicoutimi, M. Napoléon Brisebois, du Conseil de l'Instruction publique, et M. Adjutor Rivard, secrétaire de la Société du Parler français.

Cette lecture provoque une discussion intéressante à laquelle prennent part M. Amos, M. l'Abbé Garneau, M. A. Bédard, l'hon. M. Delâge, MM. G.-E. Marquis, E. Rouillard et G. Piché. Il est décidé en dernier ressort d'adjoindre de nouveaux membres au comité primitif de recherches et d'inviter celui-ci à poursuivre son enquête.

Il est procédé ensuite aux élections des officiers pour l'année courante.

M. J.-G. Scott, ancien vice-président, est choisi à l'unanimité comme président de la Société de Géographie, et M. G.-N. Gastonguay, A.-G. nommé vice-président, conjointement avec M. Cyr. Duquet et M. l'Abbé Garneau,

Les autres officiers de la Société sont réélus.

Avant la clôture de la séance, M. Amos fait en termes délicats l'éloge d'une publication qui vient d'être lancée dans la circulation et dont M. l'abbé A. Garneau est l'auteur. M. Amos dit beaucoup de bien du Manuel de Géographie dû à la plume de notre laborieux collègue. Cette nouvelle édition rend, à son avis, un grand service à l'éducation en même temps qu'elle vulgarise, au sein de nos populations, les connaissances géographiques trop longtemps négligées.

La motion suivante, proposée par M. G. Piché, appuyée par M. le Dr G. Ahern, est ensuite adoptée à l'unanimité:

"La Société de Géographie de Québec, qui a suivi avec intérêt la récente exploration de M. le capitaine Bernier dans la terre de Baffin, est heureuse de profiter de cette occasion pour féliciter l'intrépide explorateur canadien du succès de son exploration et le remercier des services inappréciables qu'il a rendus au pays et au monde géographique par ses multiples expéditions dans les terres arctiques."

M. Amos demande ici la permission d'attirer l'attention de la Société de Géographie sur la déplorable manie que l'on a de déformer dans notre pays les noms géographiques dus aux premiers explorateurs. Il cite le fait que dans plusieurs journaux de Québec on voit s'étaler

des noms comme *Crane Island* au lieu de Ile-aux-Grues, *Green Island*, au lieu de Ile-Verte, *Hare Island* au lieu de Ile-aux-Lièvres, *Seven Islands* au lieu des Sept-Iles. Il faut à tout prix réagir contre cette tendance de défigurer ainsi des vieux noms géographiques en les traduisant. L'attention des journalistes a déjà été attirée sur ce sujet, mais l'on devrait y revenir. La Société de Géographie, soit comme corps, soit par l'initiative personnelle de ses membres, peut faire beaucoup pour remédier au mal. Il suffirait, dans la plupart des cas, de signaler aux intéressés l'erreur commise et de les mettre en garde.

Après la séance, les membres de la Société présentent leurs félicitations au nouveau président, M. J.-G. Scott. On rappelle avec beaucoup d'à propos que M. Scott est l'un de nos concitoyens qui se sont le plus intéressés au mouvement géographique, qu'il est toujours demeuré le fidèle ami des revendications canadiennes françaises et qu'il n'a jamais cessé de faire preuve d'un esprit aussi large que généreux.

La séance a été close par un vote de remerciements aux anciens officiers et notamment à l'honorable sénateur Landry, qui a rempli les fonctions de président durant les trois dernières années avec autant de zèle que de tact.





Le P. Lacombe, O. M. I., le grand missionnaire du Nord-Ouest. Décédé en décembre 1916, à l'âge de 90 ans.

L'oeuvre de la civilisation méditerranéenne

La signification du conflit actuel se dessine seulement depuis quelques mois. Au début, le plus grand nombre crut qu'il s'agissait uniquement de rivalités impérialistes qui mettaient aux prises, en deux groupes de puissances, les peuples d'Europe. Il a fallu plus de deux années pour que le monde entier s'aperçut que le conflit était général et qu'il mettait en présence deux principes : d'un côté, la tendance libérale de la civilisation méditerranéenne qui, depuis trois mille ans, tend à émanciper l'individu et à le perfectionner, en développant chez lui les idées de douceur et de beauté en même temps que celles de travail et de dignité humaine. De l'autre côté, au contraire, l'esprit de domination, au profit d'une caste brutale, destinée à opprimer l'individu pour en faire un instrument d'asservissement du monde, par la force brutale. En un mot, aujourd'hui comme aux premiers temps de l'ère chrétienne, c'est la lutte du Nord, pays sombre et races brutales, contre le Midi, pays lumineux et races artistes.

L'Allemagne avait préparé sa tentative avec une ténacité et une méthode véritablement merveilleuses, et il est inouï que ses adversaires aient réussi à organiser leur défense. Parmi ses moyens de préparation, il en est un qu'il est toujours nécessaire de combattre, car trop de gens encore se laissent impressionner par lui. L'Allemagne avait réussi à convaincre tous les peuples, à mentalité faible et ignorante, que la civilisation scientifique était son œuvre, et que toutes les grandes choses accomplies dans le monde lui appartenaient. Rien n'est plus faux, l'histoire démontre victorieusement le contraire, mais encore faut-il le prouver.

La civilisation humaine a débuté en Grèce, et son origine remonte à un millier d'années avant J.-C. C'est là un fait indéniable. Cette civilisation a subi une éclipse complète depuis le quatrième siècle jusqu'au treizième, soit de près de mille années, à la suite des invasions barbares des peuples du Nord. Pendant ce temps, patiemment, l'influence chrétienne lutta contre la barbarie, conservant précieusement dans les couvents, refuge de toute l'intellectualité survivante,

les trésors de l'œuvre antique. Mais il faut arriver à la Renaissance pour assister, vers la fin du quatrième siècle, à une résurrection de la civilisation méditerranéenne, en Italie d'abord, puis en France.

Il est intéressant de savoir à qui appartient la priorité dans le grand mouvement qui restaura dans le monde la civilisation gréco-latine. Pour l'établir, point n'est besoin de rédiger de lourdes productions, faites à coups de dictionnaires et d'entasser, à la boche, fiche sur fiche. Non, un Français illustre, Bossuet, l'évêque de Meaux, a dans son *Histoire Universelle* indiqué le meilleur procédé qui permette d'établir logiquement les grandes vérités historiques, quand il a dit : " qu'il faut avoir certains temps marqués par quelque grand évènement auquel on rapporte tout le reste ; c'est ce qui s'appelle *époque*, d'un mot grec qui s'ignifie s'arrêter, parce qu'on s'arrête pour considérer comme d'un lieu de repos tout ce qui est arrivé devant ou après ".

Rien n'est plus exact, et nous ne pouvons apprécier exactement le mouvement scientifique depuis la Renaissance, que si nous fixons en un large tableau les grandes *époques*, représentées chacune par les grandes découvertes qui ont peu à peu orienté la science, et en ont permis le développement régulier. Nous pourrons ainsi établir l'influence géniale de certains hommes appartenant à certaines races et il est évident que la supériorité doit être reconnue aux races qui ont produit les œuvres géniales, c'est-à-dire celles qui ont permis ensuite à de plus modestes personnalités de continuer le mouvement imprimé par les véritables génies.

A l'aube de l'heure actuelle, c'est-à-dire au moment où, s'échappant des ténèbres du Moyen-âge, l'homme commença à s'apercevoir que la pure scholastique était décevante et qu'il fallait s'attacher surtout à la démonstration des faits, les enregistrer, les coordonner, et en tirer des lois, nous voyons un grand nom qui domine, une grande figure qui s'élève sur l'horizon scientifique, c'est l'Anglais Bacon. Il vécut au XIIIème siècle, en plein moyen-âge, il fut donc une lumière dans la nuit, un merveilleux précurseur. Il faut attendre encore deux siècles pour voir paraître un nouvel esprit de grande envergure, c'est le divin Leonard de Vinci, parfait musicien, bon poète, sculpteur de talent, ingénieur et physicien de premier ordre. Ces deux grands noms représentent deux époques remarquables, et chacun de son côté ils furent les pionniers de l'ère scientifique moderne.

Un siècle plus tard l'humanité sentit le besoin d'échapper au hasard qui jouait jusque là le grand rôle dans les recherches scientifiques, et dans toutes les discussions philosophiques, il est un homme qui tant en philosophie qu'en science produisit une véritable révolution,

c'est Descartes. Son influence se fait encore sentir aujourd'hui, et on peut faire dater de son *Discours sur la méthode* l'ère nouvelle. Les Allemands ont la prétention d'être la méthode faite homme ; aucun d'eux cependant n'a écrit le fameux Discours, et c'est à un Français que revient cet honneur.

En philosophie nous voyons peu à peu se succéder quelques grands noms ; c'est Pascal, encore un Français ; c'est Spinosa, un juif hollandais ; tous ceux qui ont suivi n'ont fait que suivre la voie ouverte par les trois grands hommes que je viens de citer. Voyons maintenant rapidement comment le mouvement scientifique fut institué dans le monde.

Au XVIème siècle, en pleine Renaissance, Copernic, un Polonais, établit l'organisation du système solaire ; peu après, un Italien, Galilée, découvrit le mouvement de rotation de la terre, formula la loi du pendule et s'en servit pour affirmer l'attraction. Un seul Allemand peut être cité comme grand esprit ayant marqué sa place parmi les grandes découvertes astronomiques, c'est Kepler, qui établit de manière géniale les lois qui régissent les planètes. Après lui, parmi les grands découvreurs, nous voyons un nom briller, celui de Newton, un Anglais, à qui nous devons toutes les lois astronomiques sur lesquelles s'appuie la physique moderne.

En physique, le grand principe général qui régit la science actuelle est celui de la conservation et de la dégradation de l'énergie, de l'équivalent de la chaleur ; c'est à Lavoisier, le grand chimiste français, à Rumford, un Américain, à Carnot et à Clapeyron, des Français, et enfin à l'Anglais Joule, que revient l'honneur d'avoir établi ce grand fait scientifique. Les Allemands Meyer, Helmoltz et Clausius, qui se sont aussi occupés de la question, ne l'ont fait qu'en suivant tardivement la trace de leurs prédécesseurs.

Parmi les grandes découvertes qui ont fixé les connaissances humaines en électricité, nous trouvons Franklin, un Américain, qui a déterminé les lois de l'électricité statique, Galvani, un italien qui a découvert l'électricité de la pile, puis c'est Ampère, un Français, qui posa les bases de l'électro-dynamique, avec un Suisse, De la Rive; Faraday, un Anglais, étudia l'électro-magnétisme ; puis viennent les applications : Gramme, un Anglais, invente la dynamo ; Edison, un Américain, trouve la lampe à incandescence, et c'est enfin un Italien, Marconi, qui d'après les travaux de Branly, un Français, rendit pratique la télégraphie sans fil.

En acoustique, la plus grande découverte est la fixation de la parole: c'est encore à Edison, un Américain, que l'on doit la découverte du phonographe.

C'est un Français, Pascal, et un Italien, Toricelli, qui nous firent connaître la pression barométrique et les lois de l'hydrostatique; c'est à un Français, Mariotte, que l'on doit les lois qui établissent la physique des gaz.

En optique, la théorie moderne des ondulations a été esquissée d'abord par Descartes, perfectionnée ensuite par Huyghens, un Anglais, et fixée définitivement par le Français Fresnel. C'est ce dernier également qui a fixé les lois de la polarisation.

L'invention de la lunette astronomique par l'Italien Galilée fut le point de départ des admirables instruments d'optique qui servent encore aujourd'hui.

C'est Newton et Vollaston, deux Anglais, qui découvrirent le spectre et établirent les bases primitives de l'analyse spectrale. Le microscope, cet admirable instrument, a été inventé par un Hollandais, Jansen, et les perfectionnements modernes, qui permirent de construire les merveilleux appareils dont nous nous servons aujourd'hui, sont dûs à Dollond, un Anglais, à Chevalier, ingénieur français, qui découvrit les lentilles achromatiques, et à Amici, un Italien, qui, avec le Français Nachet, découvrit le principe de l'immersion.

La découverte de la théorie des radiations par l'Anglais Crookes a révolutionné totalement la physique moderne, c'est cette découverte qui fut le point de départ des merveilleux travaux de Curie, un Français, et qui conduisit à celle du radium. L'Allemand Roentgen trouva les rayons X, mais c'est une découverte secondaire qui n'est que le corollaire des travaux de Crookes, déjà nommé. Enfin, en physique générale, toutes les grandes découvertes qui viennent de bouleverser les idées que l'on avait à la fin du XIXème siècle, sont dues à un Suédois, Svante Arrhenius.

La chimie, science toute moderne, a été créée de toutes pièces par Lavoisier, un des plus grands hommes que l'humanité ait possédés. C'est lui qui a posé les bases de cette science magnifique, et toutes les lois qui ont ensuite été établies le furent par Berthelot, Proust et Gay Lussac, des Français. Parmi les plus illustres représentants de la science chimique, nous pouvons citer ensuite un Anglais, Priestley et trois Français Jean-Baptiste Dumas, Wurtz et Berthelot. C'est Wurtz qui, s'appuyant sur les géniales hypothèses de chimie générale du Français Ampère, et de l'Italien Avogadro, établit la théorie atomique moderne. A Berthelot nous devons toutes les grandes synthèses chimiques; enfin, c'est un Anglais, Lord Ramsay, qui fit la découverte des corps rares, et c'est un Français, Moureu, qui a continué son œuvre dans ce derniers temps.

Parmi les Allemands, comme chimistes de très grande valeur, nous ne pouvons citer que Bunsen. Certes, beaucoup d'Allemands ont fait des travaux remarquables en chimie, mais dans tous les faits que je mets en évidence ici, je ne tiens compte que des grandes œuvres, c'est-à-dire de celles qui ont pu offrir des champs nouveaux à l'activité humaine, de celles qui auraient été capables de retarder le mouvement scientifique si elles n'avaient pas été établies.

Si nous voulons passer aux applications, nous pouvons citer par exemple la photographie, une des applications les plus belles de la physique et de la chimie ; on la doit à un Français, Daguerre, et c'est encore un Français, Lumière, qui a inventé la photographie en couleurs.

Dans le domaine de la physique des gaz, rappelons également que c'est à des Français, à partir de Montgolfier, que l'on doit la découverte et la mise en pratique de l'aérostation, de même que c'est un Français, Ader, qui inventa l'aéroplane, et que ce sont deux Américains, les frères Wright, qui volèrent les premiers.

Dans les sciences naturelles, c'est Linné, un Suédois, qui conçut la classification, œuvre admirable qui, perfectionnée par les frères Jussieu et par Lamark, des Français, établirent les bases de la taxonomie botanique. C'est Cuvier, un Français, qui révolutionna la géologie par la paléontologie, enfin c'est l'anglais Darwin qui établit avec Lamark les premières notions sur l'origine des espèces et sur la sélection.

Jetons maintenant un aperçu sur les découvertes en science médicale. Naturellement, je ne compte comme grandes découvertes que celles qui sont capables de transformer complètement une science. A ce titre, en médecine, nous trouvons d'abord la découverte de la circulation, due à un Anglais, Harvey ; puis l'auscultation, qui permet de faire le diagnostic des maladies pulmonaires et circulatoires, due à Laënnec, un Français. L'anesthésie générale, cette merveilleuse invention thérapeutique qui a révolutionné la chirurgie, est due aux travaux d'Anglais, d'Américains et de Français : Davy, Jakson, Flourens, Simpson et Bell.

Les découvertes de Pasteur, qui a démontré le rôle des infiniment petits dans la pathologie humaine et animale, sont peut être les plus grands faits qui aient été produits par un homme depuis l'existence de la science médicale. Son œuvre est immense, c'est elle qui a permis de donner à la chirurgie toute sécurité. Enfin le Français Claude Bernard a établi sur des bases régulièrement scientifiques la physiologie et a ainsi contribué à augmenter de façon merveilleuse les progrès de la médecine moderne.

Le tableau que je viens de tracer est bien rapide ; il est probable que j'ai oublié bien des choses, mais cependant, si les faits que j'ai rappelés sont peu nombreux, ils ont une importance capitale dans l'histoire de la science et ceux que j'ai pu laisser de côté ont à coup sûr moins de valeur.

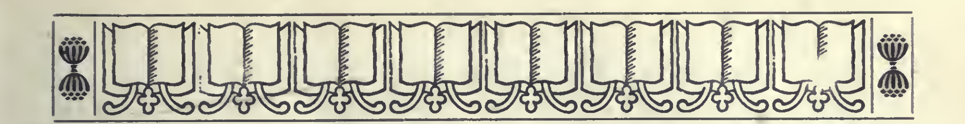
On remarquera immédiatement que, parmi tous les noms que j'ai cités, à part une exception, celle de Kepler, on ne trouve que des Italiens, des Français et des Anglo-Saxons, c'est-à-dire des fils de la civilisation Méditerranéenne ou Gréco-Latine.

Certes, je n'ai pas la prétention de refuser aux Allemands d'être des scientifiques de premier ordre ; leur contribution à la science est considérable, mais elle est faite de détails. L'Allemand, par tempérament, est un homme d'Université. On trouvera dans ce pays une quantité con sidérable d'excellents professeurs, mais ils ont tous un fond de pédantisme qui les alourdit et qui les rend incapables de la grande envolée des hommes de génie. L'Allemand fera facilement un excellent préparateur, un très bon chef de laboratoire, un honnête professeur, mais les idées générales lui manquent toujours.

C'est que, pour créer les grands faits scientifiques, l'homme doit avoir une liberté d'esprit totale et une très grande distinction de mentalité ; c'est ce qui manquera toujours à l'Allemand, préparé par sa nature à accepter toutes les suggestions des autres. L'Allemand suit les ordres qui lui ont été donnés et accepte sans discuter les opinions des gens titrés. Ce n'est pas cet esprit traditionaliste qui peut donner à un homme l'aptitude à créer. C'est pour cela que, dans la liste des grandes découvertes qui ont fait la science moderne, il est si peu de noms allemands. Par conséquent, nous avons le droit de dire que si quelque chose de beau et de grand a été fait dans le monde, on le doit aux fils de la civilisation Méditerranéenne. C'est du Midi que vient la lumière et non pas du Nord. Les brumes septentrionales ont à tout jamais obscurci les cervelles allemandes, et c'est pour cela qu'à l'aube du 20ème siècle les Allemands représentent encore la barbarie.

Dans la lutte engagée en ce moment, il ne s'agit donc pas seulement de savoir si un peuple sera vaincu, mais bien d'assurer à la civilisation traditionnelle, à celle qui nous vient des Grecs et des Romains, la direction du mouvement humain, ou si au contraire toutes ces belles productions s'évanouiront, renversées par ces mêmes barbares qui, dans les premiers siècles de notre ère, étouffèrent pour près de mille années l'antique civilisation orientale.

Dr. G. Bardet,
Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.



La rivière Chaudière

La Chaudière, dont les débordements causent chaque année de vives appréhensions et provoquent même de temps à autre des désastres presqu'irréparables, sort du lac Mégantic, mais elle prend sa source dans les hautes terres qui séparent le Vermont et le Maine de la Beauce.

C'est une des rivières les plus considérables de la Province, égalant au moins en importance la rivière St-François qui arrose les cantons de l'Est. Elle baigne 107 milles de pays et draine de 2,500 à 3000 milles carrés de terre : trente milles de chaque côté de ses bords. Sa largeur varie de quatre à six cents pieds, mais en certains endroits elle se retrécit à tel point qu'un enfant peut lancer une pierre d'une rive à l'autre. Depuis son embouchure jusqu'à plus de vingt lieues dans l'intérieur des terres, le pays qu'elle parcourt est fertile et bien peuplé.

Ses bords présentent les aspects les plus variés. Tantôt ils s'élèvent à pic en masses rocheuses et arides, et le flot coule alors serré et rapide, d'autres fois ils s'arrondissent en collines pittoresquement boisées. Quand ils traversent les paroisses de St-Joseph, Saint-François, Sainte-Marie et Saint-Bernard, ils s'abaissent pour former de grasses et plantureuses vallées dans le ravissant pays de Beauce. Ici, la Chaudière coule tranquille et douce, sous les grands ormes et les chênes touffus. Des îles nombreuses, couvertes des plus riches pâturages qu'il soit possible de désirer, en parsèment le cours.

Cette partie de la rivière qui traverse la fertile vallée de la Beauce s'appelait jadis "Mechatigan" ce qui veut dire en langue sauvage; "La Rivière Ombreuse". Mechatigan est devenu dans la suite des temps "Sartigan". Il y a quelque vingt ans, lorsque les habitants de la Seigneurie de Lauzon voulaient parler des colons de la Beauce, ils disaient les gens de Sartigan et l'on avait donné ce nom à une forêt qu'il fallait traverser pour se rendre de St-Henri aux premiers établissements situés sur la rivière Chaudière.

Le bois de "*Sartigan*", bois mystérieux percé d'une mauvaise route que l'on disait peuplée de brigands, que de rêves, que de cauchemars

il a causés aux voyageurs. C'est sans doute quelque colon pris de peur en le traversant par une nuit noire, qui se sentant le besoin de se mettre sous la protection d'un saint du paradis, lui donna le nom de Saint-Igam, dernière transformation connue du mot "*Sartigan*".

Cinquante rivières et vingt lacs, cent ruisseaux innommés dirigent leur course vers la Chaudière. Quelques-uns de ces tributaires, telles que les rivières "*Famine*" "*Gilbert*" ou "*Touffe des Pins*" et du "*Loup*" sont renommés dans le pays. Leurs eaux roulent des pépites d'or et l'on creuse l'alluvion, qui dans la nuit des temps formait leurs lits, pour en extraire les fragments de quartz aurifère, qui ont dévalé des coteaux qui les entourent.

Qui dirait que ces collines désolées cachent des trésors ? Pays de Cocagne au milieu de sapins rabougris.

A quatre milles de son embouchure, la Chaudière forme une cataracte pittoresque, connue dans le pays sous le nom de "Saut de la Chaudière". En cet endroit, son lit est de quatre cents pieds de largeur et la masse de ses eaux se précipite d'une hauteur de cent trente pieds. Des rochers élèvent leurs têtes dénudées au bord de l'abîme et séparent l'avalanche en trois bras. De ces trois bras, les colonnes d'eau s'abattent et rebondissent dans un même bassin, gouffre sombre dont jamais personne n'a pu mesurer la profondeur. L'action continue des flots a rongé la paroi du rocher, et, de ces plaies béantes qu'elle a creusées, jaillissent comme autant de gerbes étincelantes. Sur les pointes cachées des rocs les eaux se brisent, s'élancent en fusées dans l'air et retombent en embruns sur les alentours.

Du pied de la chute monte une buée épaisse pareille à la vapeur qui s'élèverait d'une chaudière gigantesque remplie d'eau en ébullition.

Au-dessous de la cataracte, la rivière se calme un peu, puis s'abîme dans une tranchée étroite, pleine de tourbillons, de convulsions et de bouillonnements. Au fond de cette gorge, dominée de chaque côté par de noirs escarpements, les ondes broyées cherchent en vain un repos, elles roulent déchaînées comme un torrent, remplissent l'air de leurs sauvages clameurs. Au bout d'une course échevelée de près de deux milles, elles s'apaisent enfin, et désormais coulent doucement, tranquilles, silencieuses, dans un lit large et profond jusqu'à ce qu'elles se jettent dans le fleuve St. Laurent. C'est cette dernière partie que l'on appelle le "*Bassin de la Chaudière*".

J.-Edmond Roy.

———





Drames de la mer

Lugubre sujet s'il en est un, épouvantable monographie que je tentais d'écrire il y a près de vingt ans et que j'essaie aujourd'hui de parfaire dans son cadre.

Les théâtres de ces sinistres, ce sont nos grands lacs du Canada, le Saint-Laurent, son golfe, l'île Anticosti, le Cap-Breton, l'Ile-au-Sable, les côtes de Terreneuve et celles de l'Atlantique. Que de navires engloutis corps et biens, même quelques heures après leur départ, dont la disparition n'a jamais eu le moindre témoin, et restera éternellement enveloppée du plus profond mystère! Le nombre en est tout simplement effroyable.

Je passe sous silence la chronique désastreuse des grands lacs du Canada, parce que je l'ai déjà publiée dans un autre volume du bulletin d la Société de géographie. Je ne traiterai dans cet article que des drames maritimes du Saint-Laurent et des côtes de l'Atlantique.

Au commencement de juillet 1725, le *Chameau*, grand navire de guerre de la marine française, laissait la France pour Québec. Il y avait à bord grand nombre de passagers, parmi lesquels se trouvaient Monsieur de Chazel qui devait remplacer M. Bégon comme intendant de la Nouvelle-France, Monsieur de Louvigny qui allait prendre le poste de gouverneur à Trois-Rivières, le gouverneur de Louisbourg, et plusieurs officiers et ecclésiastiques.

Le 25 août, en approchant du havre de Louisbourg pour y débarquer le gouverneur, le *Chameau* fut surpris par un ouragan du sud-est, et, pendant la nuit, alla se briser sur un rocher à l'entrée du port. Le navire se perdit corps et biens. Le lendemain, les gens trouvèrent la grève jonchée de cadavres d'hommes et de chevaux, de vases sacrés, d'ornements d'églises et de matériel de guerre.

***

En 1746, en apprenant la capitulation de Louisbourg, la France fort exaspérée d'avoir perdu une place auss iimportante, qui lui avait coûté tant d'argent et un quart de siècle de travaux pour la rendre imprenable, organisa de suite une des plus fortes escadres qu'elle avait jamais envoyées en Amérique ; elle se composait de onze vaisseaux de ligne, trente frégates, deux voiliers et trente transports.

L'expédition quitta Brest au mois de juin sous le commandement du duc d'Auville, dont les instructions étaient de reprendre Louisbourg, s'emparer d'Annapolis, raser Boston et balayer toute la côte de la Nouvelle-Angleterre.

La flotte avait à peine quitté Brest, qu'elle se trouva aux prises avec une série de bourrasques de vent d'ouest qui gênèrent tellement sa marche, qu'elle ne put atteindre la longitude de l'Ile-au-Sable qu'au commencement de septembre. Ce fut alors qu'une furieuse tempête dispersa tous les vaisseaux dont plusieurs allèrent se perdre sur l'île.

Le duc d'Auville arriva à Chébouctou avec seulement deux vaisseaux de ligne et quelques transports, après une traversée de quatre-vingt-dix jours. Un autre vaisseau de l'escadre s'y trouvait déjà ; quelques autres transports enfin arrivèrent sains et saufs quelques jours après. Mais le duc éprouva un si vif chagrin du désastre, qu'il tomba subitement malade et mourut ; on pense qu'il succomba à une congestion cérébrale.

Dans l'après-midi de sa mort, le contre-amiral D'Estronelle arriva à Chébouctou et prit le commandement de la flotte. De Jonquières, officier de marine qui avait été nommé vice-roi du Canada, et était venu à bord du vaisseau-amiral, fut choisi comme commandant en second.

En voyant sa flotte aussi réduite, et ses marins malades ou épuisés, D'Estronelle tint conseil de guerre à bord du *Trident*, et proposa l'abandon de l'expédition et le retour en France. De Jonquières et ses officiers se déclarèrent contre la proposition et soutinrent que l'escadre était encore assez forte pour prendre Annapolis. Après une vive discussion, le conseil de guerre décida de faire l'assaut d'Annapolis.

Irrité, humilié de l'opposition qu'avait rencontrée sa proposition, D'Estronelle tomba malade. Pris d'une fièvre intense, dans le délire qui lui survint, il s'imagina avoir été fait prisonnier. Dans un accès aigu de fièvre,il finit par se donner un coup d'épée à travers le corps. Il expira le lendemain.

L'amiral d'Auville et lui furent inhumés l'un à côté de l'autre sur une petite île, l'île Saint-George, à l'entrée du port.

Avant d'aller bombarder Annapolis, on jugea nécessaire d'attendre l'arrivée d'autres navires qui avaient pu résister à la tempête. Le fait est qu'il en arrivait tous les jours. On eut aussi à débarquer à terre tous les hommes qui souffraient du scorbut. Depuis son départ de Brest jusqu'à son arrivée à Chébouctou, l'expédition avait perdu 1,270 hommes; quant aux autres ils étaient tout simplement à bout de forces. A mesure que les navires arrivaient, les malades étaient débarqués sur le côté sud du bassin de Bedford ; malgré tous les soins qu'on leur prodiguait, les malades mouraient par centaines.

Devant pareille calamité, on dut renoncer à l'assaut d'Annapolis. On ne put cependant fixer la date du départ de la flotte; pendant cinq semaines, on eut à s'occuper des malades, des mourants et des morts. Durant ces cinq semaines, le fléau fit 1100 victimes. Les sauvages, accourus en grand nombre pour avoir des armes, des munitions, des vêtements et des vivres, furent aussi atteints du scorbut; la maladie fit tellement de ravages parmi eux, que la tribu des Micmacs se trouva réduite de plus d'un tiers.

Le 11 octobre, l'un des croiseurs français captura un vaisseau anglais qui portait des dépêches de Boston à Louisbourg. Parmi les dépêches, on happa une lettre du gouverneur Shirley au commodore Knowles qui informait celui-ci que l'amiral Lestock avait reçu ordre de se rendre à Chébouctou avec une escadre de dix-huit navires et qu'il pouvait y arriver d'une heure à l'autre. On affirma plus tard que l'on s'était arrangé pour que ces dépêches vinssent à tomber entre les mains des Français, afin de les déterminer à décamper de Chébouctou.

Quoiqu'il en ait pu être, les Français, alarmés à la possibilité de pareille éventualité, et dans l'état précaire où ils étaient, se décidèrent à partir pour Annapolis. Le camp fut levé et tout le monde gagna le bord. Les navires qui avaient perdu leur équipage furent ou coulés à fond ou brûlés avec ceux qui avaient été pris à l'ennemi.

Le 13 octobre, l'amiral de Jonquières abandonnait la baie de Chébouctou, aujourd'hui le bassin de Bedford, avec cinq vaisseaux de ligne et vingt transports dont cinq transformés en hôpitaux.

La flotte française devait encore essuyer un autre contretemps. Au large de l'Ile-au-Sable, une violente tempête assaillit les vaisseaux et les dispersa. Tous, plus ou moins désemparés, furent forcés de regagner les côtes de France.

On ne sait pas au juste le nombre de vaisseaux que les Français perdirent dans le bassin de Bedford. Le *Naval Chronicle* dit que le vaisseau-amiral sombra, et que le *Parfait*, armé de 54 canons, et le *Caribou*

portant 60 pièces, furent accidentellement incendiés. Suivant d'autres récits, à cause de la mort et des circonstances de la mort de l'amiral d'Auville, les marins, par superstition, refusèrent de se rembarquer à bord de son navire. Pour cette raison et aussi parce que le navire avait subi des avaries au cours de la tempête, De Jonquières décida de le couler à fond. Les vaisseaux qui se perdirent à l'Ile-au-Sable étaient trois vaisseaux de ligne, un transport et un brûlôt.

***

En 1755, de nouvelles difficultés ayant éclaté entre Français et Anglais dans la Nouvelle-Ecosse, le gouvernement britannique décida d'envoyer une flotte sur les côtes de l'Amérique. Au moment où la nouvelle du départ de la flotte anglaise arriva en France, le gouvernement équipa une flotte de 43 vaisseaux de ligne et l'envoya dare-dare à a Nouvelle-Ecosse.

En apprenant la chose, l'Angleterre avisa le commandant de sa flotte, l'amiral Boscowan, de se tenir du côté des Etats-Unis, et dépêcha de suite une flotte commandée par le contre-amiral Holborne pour renforcer celle de l'amiral Boscowan. Holborne rejoignit Boscowan aux bancs de Terreneuve.

Le 21 juin, ils signalèrent trois vaisseaux de la flotte française, leur donnèrent la chasse et en capturèrent un, le *Mars*, à bord duquel se trouvait le gouverneur de Louisbourg avec $150,000 en argent français et nombre d'effets de valeur. Apprenant que la flotte française était arrivée saine et sauve à Louisbourg, l'amiral Boscowan fila droit sur Halifax. En entrant dans le port d'Halifax, le *Mars*, par suite d'une maladresse du pilote, alla donner sur un rocher et se perdit. L'équipage réussit cependant à se sauver.

Le *Mars* était un vaisseau de 64 canons et faisait partie de la flotte du duc d'Auville qu'une tempête avait dispersée au large de l'Ile-au-Sable. Il avait été capturé par le *Nottingham* au large du cap Clear, après un engagement qui avait duré deux heures, avait coûté la vie à 23 marins et fait 19 blessés.

Le rocher sur lequel le *Mars* était allé s'éventrer et auquel il donna son nom, forme l'extrémité d'un banc de roc très dangereux, séparé du côté nord par un chenal, de l'Anse-au-Hareng.

***

En 1757, Lord Howe arriva à Halifax avec une flotte et une armée pour attaquer Louisbourg, mais en apprenant qu'il y avait dans l'endroit une flotte et une armée françaises très fortes, et comme la saison était aussi un peu avancée, il crut plus opportun d'ajourner ses opérations.

Voulant en avoir le cœur net, le contre-amiral Holborne résolut d'aller faire une reconnaissance du côté des forces françaises à Louisbourg et partit avec sa flotte.

Dans la soirée du 24 septembre, alors que la flotte anglaise était à vingt lieues au sud de Louisbourg, le vent d'est qu'il faisait tourna à la bourrasque. Durant la nuit, il changea de direction et se mit à souffler du sud, toujours en furieuse bourrasque ; c'est ainsi qu'il persista jusqu'à onze heures le lendemain matin. Alors, avec une incroyable violence, il tourna du côté nord. C'est ce qui sauva la flotte d'une destruction complète car, à ce moment-là, elle rasait les récifs de la côte du Cap Breton. L'un des vaisseaux, cependant, le *Tilbury*, alla se heurter à un rocher près de Louisbourg et se perdit complètement. Un autre, le *Grafton*, se jeta sur un rocher, mais réussit à se tirer sans trop d'avaries de sa périlleuse position. Un troisième, le *Ferret*, brick de 14 canons, sombra durant la nuit. Après ces accidents, la flotte vira de bord et retourna à Halifax. Le *Tilbury* était l'un des plus beaux vaisseaux de la flotte. Il portait 60 canons. Son commandant, le capitaine Barnfly, périt avec la plus grande partie de l'équipage.

*
* *

Le 28 mai 1758, l'amiral Boscowan partit de nouveau avec une flotte et une armée puissante pour tenter un suprême assaut sur Louisbourg. Cette expédition se composait de 22 vaisseaux de ligne, 15 frégates et 120 transports portant 12,000 hommes. Cinq jours après son départ, elle arrivait devant Louisbourg. Le débarquement des troupes prit plusieurs jours. Ce qui ralentissait ce travail, c'était la grosse mer, qui déferlait en vagues énormes au loin sur le rivage.

Pendant la nuit, les Français coulèrent à fond quatre de leurs propres vaisseaux dans l'entrée du havre, ces vaisseaux étaient liés ensemble par d'énormes chaînes, et leurs mâtures avaient été coupées à fleur d'eau. Trois jours après, ils en coulèrent deux autres de la même manière.

Le 21 juin, un obus mit le feu à bord d'un vaisseau de ligne, *l'Entreprenant*, qui portait 74 canons. Avant que l'on put éteindre cet

incendie, le vaisseau sauta et mit le feu au *Capricieux*, vaisseau de 64 canons, et au *Célèbre*, vaisseau d'égal armement ; tous deux sautèrent.

Il ne restait plus dans le port que deux vaisseaux français que l'amiral Boscowan se mit en mesure de couler ou de détruire. Il dépêcha à bord de chaloupes 600 hommes répartis en deux divisions, dont l'une commandée par l'officier Laforey, et l'autre par l'officier Balfour. Ces deux officiers partirent sur l'heure de minuit avec leurs divisions respectives. A la faveur d'une brume épaisse, ils entrèrent sans bruit dans le havre, et passèrent sans être aperçus près des batteries de l'île, à quelques encâblures de la ville.

Une fois la position du *Prudent* et celle du *Bienfaisant* reconnues, la division de Laforey cerna le premier et celle de Balfour le second. Les sentinelles françaises firent feu, mais les marins anglais répondirent par des hourras. Au mot de commandement de leurs commandants respectifs, les marins anglais, mousquets au poing, escaladèrent les deux navires de proue en proue.

Surpris et abasourdis par une attaque aussi inattendue, les Français ne purent qu'opposer faible résistance. Les deux navires furent capturés. Les Anglais ne perdirent qu'un officier et trois hommes dans l'affaire. Le bruit de la fusillade et les hourras des Anglais éveillèrent la garnison qui comprit de suite que les vaisseaux français étaient en danger. Sans calculer s'ils pouvaient tuer et leurs gens et leurs ennemis, les troupes de la garnison se mirent à tirer de tous les côtés, dans la direction des navires, et surtout sur les embarcations anglaises.

Après avoir fait prisonniers les équipages, les Anglais se mirent en frais d'emmener avec eux les deux navires capturés, opération peu facile sous le feu des batteries françaises. Tout de même, ils réussirent à conduire le *Bienfaisant* à l'extrémité du havre du nord-est, en dehors de la portée des batteries. Quant au *Prudent*, échoué et attaché de plus qu'il était par une forte chaîne, on le brûla sur place, et on laissa auprès de lui une grande goëlette avec ses chaloupes, afin de permettre à l'équipage de regagner la ville.

Le port étant devenu comparativement libre, le lendemain le commandant anglais descendit à terre pour informer le commandant du havre que c'était son intention d'envoyer six de ses vaisseaux bombarder la place ; ce qui n'eut pas lieu, car, pendant que les commandants étaient à conférer ensemble, arriva une estafette avec une lettre du gouverneur offrant de capituler. Le soir même, on s'entendit sur les termes de la capitulation.

Somme toute, au cours de ce siège, bon nombre de vaisseaux français se perdirent ou furent détruits. En voici une liste :

Le *Prudent,*	74	canons,	incendié.
L'Entreprenant,	74	"	"
Le *Capricieux,*	74	"	"
Le *Célèbre*	61	"	"
L'Appollon,	50	"	"
Le *Fidèle*	36	"	coulé.
La *Diane,*	36	"	"
La *Chèvre*	16	"	"
La *Biche,*	16	"	"
....	32	"	"

*
* *

Il y a quelques années, à l'Ile-au-Sable, une tempête rasa au sol une butte de sable qui mesurait bien une centaine de pieds de hauteur, Elle mit du coup à nu quelques huttes construites avec des débris de navires. En y faisant des recherches, on trouva quantité d'agrès de marine, de conserves, de vivres en boîtes, de ballots de couvertures de laine, des bottes militaires, et un collier de chien, en cuivre, sur lequel était gravé le nom d'un major Elliott du 43e régiment. On vérifia plus tard le fait que le transport qui avait amené ce régiment à Halifax, après le siège de Québec, avait fait naufrage dans l'endroit même. Quant au nom du transport, après bien des recherches, on n'a pas encore pu le découvrir. Ce vaisseau se serait perdu à l'Ile-au-Sable vers l'année 1766.

En 1775, la *Savage,* canonnière de huit pièces, se perdait sur la côte du Cap-Breton. On n'a pas de détails sur ce sinistre. Il en est de même du naufrage du steamer *St. Lawrence,* arrivé un peu plus tard, toujours sur la côte du Cap-Breton. Si je n'avais pas à raccourcir le plus possible ce récit, il serait fort à propos de raconter aussi les péripéties du naufrage du lieutenant Prentice, commandant de ce dernier vaisseau, qui, laissant tous ses compagnons d'infortune, entreprenait un voyage à Halifax et de là à New-York, dans le simple but de remettre des dépêches à Sir Henry Clinton.

*
* *

A trois milles et demi, sud mi-est, du phare de l'Ile-au-Loup-marin (*Seal Islands*) à l'extrémité-ouest de la Nouvelle-Ecosse, se dresse un rocher d'environ un quart de mille de longueur sur quelques centaines de pieds de largeur. Ce rocher est connu sous le nom de Rocher-de-la-Blonde. Il est peu d'endroits de la Nouvelle-Ecosse qui ait été le théâtre de plus de sinistres. Voici à quelles circonstances ce rocher doit son nom.

En 1782, un vaisseau de guerre anglais, *La Blonde*, armé de 32 canons, et commandé par le capitaine Thornborough, se rendait à Halifax avec, en remorque, un gros navire qu'il venait de capturer. En route, il donna sur un rocher et se mit en pièces. Le navire capturé, cependant, put éviter le rocher et se rendre heureusement à destination. Pendant que le navire filait, le capitaine Thornborough et les gens de son équipage parvinrent à se construire un radeau, au moyen duquel ils purent aller atterrir à une petite île où ils eurent à demeurer plusieurs jours, souffrant cruellement de la faim et du froid.

La Providence vint à leur secours. Un corsaire américain parut à l'horizon. Les naufragés firent des signaux de détresse. Le corsaire mit le cap sur l'île et alla les recueillir pour les conduire à New-York où ils mirent pied à terre.

La même année, le *Gigg*, canonnière au service du gouvernement américain, se perdit à Port Matoon. On n'a jamais pu connaître les détails de ce sinistre.

*
* *

A la fin de la révolution américaine de 1783, un grand nombre de Loyalistes, parmi lesquels plusieurs soldats et marins en retraite, conçurent l'idée d'émigrer à la Nouvelle-Ecosse. Le 27 avril, une flotte de dix-huit voiliers, escortée par deux vaisseaux de guerre, arriva à Roseway, endroit qui prit plus tard le nom de Shelburne.

Parmi ces navires se trouvait le *Martha* qui portait une compagnie de Loyalistes du Maryland, et un détachement de troupes, en tout 174 hommes. Ce navire toucha un rocher entre l'Ile-au-Sable et les récifs de Tusket, et sombra. 99 personnes furent englouties. Les autres furent sauvées par des bateaux-pêcheurs et transportées à Shelburne.

*
* *

Le 22 novembre 1797, le vaisseau de guerre anglais *La Tribune* fit naufrage à l'Anse-au-Hareng. Des 240 hommes d'équipage et des quel-

ques femmes et enfants qui étaient à bord, huit seulement purent se sauver.

La Tribune était une frégate de 44 canons qui avait été prise aux Français. Elle était commandée par le capitaine Barker et s'en allait de la baie Tor à Québec, en qualité de transport d'une flotte, lorsque, par suite d'une tempête, elle se trouva séparée de celle-ci et mit le cap sur Halifax. Dans les mémoires de Sir Brenton Haliburton, le Dr Hill dit que Sir Brenton fut lui-même témoin du sinistre, des hauteurs de la redoute de York.

* * *

En juillet 1798, le *Rover*, canonnière anglaise de 14 pièces, partait d'Halifax pour Sydney, Cap-Breton, avec le lieutenant-général Ogilvie et son état-major. La canonnière filait neuf nœuds à l'heure par une assez forte brise, lorsqu'elle donna sur un récif au large de Scatarie. Grâce au sangfroid des officiers et à la discipline des marins, tout le monde, moins un matelot, se sauva sur l'île ; mais peu après le navire était en pièces.

* * *

Le *Morning Chronicle*, d'Halifax, du 14 décembre 1799, racontait dans ces termes le naufrage suivant :

"Dimanche dernier, entre 1 et 2 heures du matin, une canonnière anglaise, la *North*, de 20 pièces, et la frégate *St. Helena*, sont arrivées de la Rivière-des-Espagnols par un vent furibond du sud-est. Elles ont été jetées à la côte à environ un mille du phare. C'est une perte complète, et avec elles 170 personnes ont péri.

"Parmi les passagers de la *North*, on comptait le capitaine John MacLean, du 84e régiment, le lieutenant Butler, de l'infanterie de marine, le capitaine Selby, de la *North*, qui, avec tout l'équipage, moins deux matelots, ont péri.

"A bord de la *St. Helena*, se trouvaient le lieutenant Robertson, du service des transports, et trois officiers du 74e régiment. Heureusement, tous, moins un matelot, ont pu se sauver."



Huit jours après, à peine, on apprenait le naufrage à l'Ile-au-Sable du *Princess Amelia*, le *Francis*, comme certains chroniqueurs l'appellent, et immédiatement après, celui de la canonnière *Harriett* qui avait été

envoyée au secours du *Francis.* On a pu recueillir quelques détails sur ce sinistre.

Au début de l'an 1799, M. Copeland, chirurgien du 7e fusilliers, régiment favori du duc de Kent, et aussi bibliothécaire du duc et membre de sa maison, obtenait l'autorisation de passer en Angleterre pour y chercher sa famille et l'amener à Halifax. En outre de sa famille, il eut à s'occuper du chargement de quantité d'effets personnels du duc: meubles, chevaux et une bibliothèque considérable.

Avec pareille cargaison sous ses soins, M. Copeland refusa de s'embarquer à bord de la canonnière qui escortait le transport pour rester auprès de sa cargaison. Voilà ce qui lui fit prendre passage à bord du *Francis.* Le navire était à peine à quelques heures d'arrivée à destination, lorsqu'il se perdit à l'Ile-au-Sable. M. Copeland, sa femme, son plus jeune enfant et tout l'équipage périrent dans ce désastre.

Le lieutenant Scambler, du croiseur anglais *Trespassy,* reçut ordre de faire escale à l'Ile-au-Sable, en se rendant à Halifax et à Terreneuve, et de recueillir des nouvelles du *Francis,* ainsi que de tout autre navire qui y aurait pu faire naufrage durant l'hiver. Il reçut aussi instruction d'y débarquer quelques chevaux et bestiaux de race que Sir James Wentworth avait confiés à ses soins.

Voici une lettre que le lieutenant Scambler écrivit alors au capitaine Murray qui se trouvait être le plus ancien officier du port d'Halifax.

"A bord du croiseur *Trespassy,*

Sydney, 17 mai 1800.

"Monsieur,

"Conformément à vos ordres, je me suis rendu à l'Ile-au-Sable, mardi, le 13 mai, je suis descendu à terre et j'ai débarqué les chevaux et bêtes à cornes de Sir James Wentworth:

"Après être resté une heure à terre, sans apercevoir âme qui vive sur l'île, voyant une goélette mouillée du côté du nord-ouest à une certaine distance du croiseur, j'ai fait immédiatement lever l'ancre, mettre à la voile et je hélai la goélette. J'appris que la goélette était la *Dolphin,* de Barrington, et qu'elle avait une cargaison de poisson, et de peaux et d'huile de loup-marin. Elle avait aussi plusieurs valises que la mer avait dû avoir jetées sur la grève. L'une d'elles était adressée

à Son Altesse Royale le prince Edouard; une autre portait le nom du capitaine Sterling, du 7e régiment de pied; toutes deux étaient vides, Il y en avait aussi une grande qui contenait deux longues redingotes de la livrée des domestiques de Son Altesse Royale.

"Le capitaine de la goélette m'informa qu'il y avait à l'Ile-au-Sable deux individus employés à la chasse du loup-marin et que ces gens-là s'étaient construit une hutte à l'extrémité-est de l'Ile. Ces deux individus étaient à bord de la goélette. Je les ai interrogés, et j'ai appris que, vers le 22 décembre dernier, après une furieuse tempête de vent du sud-est, le cadavre d'une femme était venu s'échouer sur le rivage au côté-sud de l'île, ainsi que la grande valise dont je viens de parler, douze chevaux, quelques bestiaux et des débris de trois chaloupes.

"Un peu plus tard, j'ai pu obtenir d'eux d'autres renseignements. Ils ont raconté que, le 22 décembre, ils avaient aperçu un gros navire à peu de distance de la barre du nord-est. Le navire avait essayé toute la journée de prendre le large, mais n'avait pas réussi à s'éloigner beaucoup. A la tombée de la nuit, le temps commença à se gâter, puis, tout à coup, ce furent d'épouvantables bourrasques du sud-est; la tempête dura toute la nuit. C'est au cours de cette tempête que le *Francis* a dû avoir été jeté sur les bancs de sable et mis en pièces; car, le lendemain, on ne put voir ni navire, ni la moindre épave.

"Peu après le calme revenu, le cadavre de cette femme était retrouvé sur la grève. Elle y a été inhumée avec au doigt une bague qu'on ne put lui enlever."

D'après ce document officiel, il faut conclure que ce navire était le *Francis* et non le *Princess Amelia*, comme on l'a cru pendant longtemps. D'ailleurs, dans la flotte en face de Louisbourg en 1758, il y avait une frégate de 60 canons appelée la *Princess Amelia.*

Comme le *Francis* avait été nolisé pour l'usage du prince Edouard, on le désignait sous le nom de *Prince's Ship.* La confusion, en langue anglaise, peut donc facilement s'expliquer.

Le *Francis* jaugeait 280 tonneaux et était un fin voilier.

Outre la bibliothèque de grande valeur, et les effets mobiliers du prince à bord, il y avait un équipement militaire tout neuf que le prince avait commandé avant de quitter l'Angleterre et qui avait coûté dix mille louis. A noter le fait que c'était le septième accoutrement que le prince perdait. Les autres étaient tombés en la possession de croiseurs français, à l'exception d'un seul qui fut perdu dans une traversée du lac Champlain à travers les glaces.

Le *Francis* était parti le 25 octobre de Portsmouth de concert avec l'*America* et quelques autres navires, sous l'escorte du vaisseau

de guerre anglais le *Bonetta.* Ces navires eurent à essuyer toute une série de bourrasques peu après leur départ.

L'America retourna à Portsmouth après avoir perdu toute sa mâture. Quant au *Bonetta,* ce fut avec les plus grandes difficultés qu'il put arriver, tout démantibulé, à Lisbonne.

Le *Francis,* lui, traversa heureusement l'Atlantique, lorsqu'au moment d'arriver au port, ouragans et bancs de sable amenèrent sa fin lugubre. Parmi ses passagers, outre, comme on le sait déjà, le Dr Copeland, sa femme, son enfant et une servante, le capitaine Sterling, il y avait le lieutenant Mercer, de l'artillerie royale, les lieutenants Sutton, Roebuck et Moore, du 16e dragons légers, les domestiques du prince Edouard, des soldats, etc., en tout deux cents personnes qui toutes périrent.

Ainsi qu'on l'a vu au début du récit du drame du *Francis,* au mois de mai suivant, 1800, au reçu de la nouvelle du sinistre transmise par le commandant du *Trespassy,* le gouvernement envoya la corvette *Harriet* commandée par le lieutenant Torrens, pour faire enquête et dresser procès-verbal. La corvette, à son tour, fit nauvrage à l'Ile-au-Sable. Le lieutenant Torrens et ses hommes faillirent y laisser leurs os. Ils durent forcément séjourner quelque temps sur l'île.

***

Au loin sur la côte orientale du Cap-Breton, une pointe de terre s'élance audacieusement dans l'Atlantique; on dirait qu'elle porte un défi à la mer en furie.

Sur cette pointe venait s'abîmer, il y a un siècle ou, pour être plus précis, cent un ans, un navire nommé l'*Asterisk,* parti de Limerick, en Irlande, pour Québec. Son capitaine s'appelait John Ridley.

Sur les cinq cents passagers du bord, deux seulement échappèrent à la catastrophe: Scott, le second, et Stevens, le cuisinier.

L'histoire de ce naufrage s'est transmise depuis, telle une légende, dans toutes les cabanes des pêcheurs échelonnées sur les rochers en bordure de la rive.

Depuis la pointe jusqu'à terre se dressent les tombes des victimes, qui furent inhumées au fur et à mesure que les flots apportaient leurs cadavres. Il y a là cinq cents tertres mortuaires, lugubres et émouvants monuments commémorant l'un des plus terribles sinistres qui aient jamais désolé la côte de l'Atlantique.

Ce drame eut lieu le 22 avril 1816. Le vent, soufflant du large, poussait devant lui, du côté du *Gulf Stream*, des séries de banquises descendant à la dérive des côtes du Labrador par le détroit de Cabot.

Dans le cours de la journée, le vent vira sud-ouest, le ciel s'obscurcit et la mer commenca à se faire grosse.

Toute la contrée, aux alentours, n'était qu'épaisse forêt ; seules, les cabanes de bois rond des pêcheurs, groupées à l'abri sur un point de la rive, prêtaient quelque vie au paysage.

Sous la poussée d'un vent de plus en plus violent, les glaces se mirent à rouler, allant se culbuter avec grand fracas sur la pointe de terre. On eût dit autant de béliers de guerre donnant l'assaut à quelque forteresse imprenable. Ce fut entre elles et les vagues, sur la pointe Lorraine, une sorte de duel fantastique, duel de Titans, sans trêve ni merci.

Vers le matin, la tempête s'était un peu calmée. La brume, une brume très dense, souleva son funèbre manteau, et le soleil traversa l'opaque tenture de nuages qui s'était déroulée jusqu'à ras terre.

Au premier rayon qui franchit l'espace, on aperçut, perchée sur la crête du rocher, la coque toute démantibulée du grand navire.

L'océan bondissait encore sur la plage en vagues lourdes et gigantesques ; l'une d'elles, s'engouffrant sous le navire, l'arracha de la crête pour le relancer plus brutalement que jamais sur le rocher où il s'abima en pièces ; les débris, par milliers, s'en dispersèrent de tous côtés.

Les gens ne furent pas lents à descendre au rivage. En arrivant, ils se virent en face du spectacle le plus navrant qui se puisse imaginer.

Epars sur les galets, les uns affreusement mutilés, d'autres à la dérive pêle-mêle parmi les épaves du navire qui se bousculaient à terre, gisaient les cadavres des infortunés passagers. Plusieurs avaient été poussés dans des anfractuosités de rochers ; ailleurs, les flots apportaient de nouvelles dépouilles mortelles.

Les gens accourus ne pouvaient faire rien autre chose que d'inhumer les victimes sur le théâtre même du désastre ; mais le bois était bien rare dans l'endroit pour que l'on songeât à confectionner des cercueils. Ce fut donc un enfouissement général et uniforme de ces cinq cents malheureux émigrants qui avaient quitté l'Irlande, leur patrie, pour en chercher, avec la liberté, une autre au Canada.

Mais voici un côté romantique, absolument romantique, de la situation.

Un des pêcheurs se trouva soudain en face du cadavre d'une femme dont la luxuriante chevelure, légèrement grisonnante, était le jouet des

vagues. Il essaya de remettre la chevelure en ordre, tout en scrutant d'instinct probablement, les traits de la femme qui avait conservé, malgré les circonstances tragiques de sa mort, une expression de calme et de douce sérénité. Soulevant le cadavre avec précaution, il le porta à quelque distance de là et le déposa sur un petit monticule. Puis, il retourna à sa hutte où il ramassa tous les bouts de planche qu'il put trouver et en fabriqua un cercueil. Ce fut la seule victime de la catrastrophe qui fut enterrée de cette façon. Connors, tel était le nom du pêcheur qui inhuma lui-même le cadavre de la femme dans un coin d'un petit champ qui lui appartenait.

Naturellement, parents et amis des victimes demandèrent de leurs nouvelles, et, plusieurs années après le sinistre, il se trouva que le cadavre auquel Connors avait rendu les suprêmes honneurs, était celui d'une jeune femme qu'il avait éperduement aimée. Longtemps, ils étaient demeurés attachés l'un à l'autre et s'étaient même fiancés. Une querelle, dans un moment de jalousie, car la jalousie est inséparable de l'amour, les avait séparés.

La douleur au plus profond de l'âme, Connors avait traversé en Amérique, et s'était fixé à Lorraine où il devait un jour retrouver l'objet de sa flamme, mais à l'état de cadavre.

Voilà ce que l'on peut appeler une étrange coïncidence de l'existence et qui semblerait venir à l'appui de la théorie de ceux qui prétendent qu'il y a un homme pour une femme, et une femme pour un homme, et pas d'autre.

Une modeste pierre tombale fut le suprême tribut d'amour de Connors à sa fiancée.

Connors et ses compagnons de Lorraine sont depuis longtemps disparus, mais le petit monument funéraire est resté solitaire dans l'angle du petit champ.

Scott, le second, et Stevens, le cuisinier, les deux survivants du naufrage, racontèrent que, la veille du sinistre, les émigrants s'étaient rassemblés sur le gaillard d'avant et avaient dansé jusqu'aux petites heures du matin ; c'était en réjouissance du fait que l'on arrivait au terme d'un long et rude voyage. La terre avait été signalée à la vigie et l'on fêtait l'événement.

Quand on se représente cette scène, on ne peut s'empêcher de faire certains rapprochements ; on se prend à se remémorer des faits comme le grand bal qui eut lieu à Bruxelles la veille de Waterloo.

Encore une fois, tel fut le sinistre ; mais retraçons-en quelques détails pour en compléter le récit.

Toute la journée, l'*Asterisk* était resté dans les glaces, et, au moment d'en sortir, et de mettre le cap sur le golfe, la tempête éclata. La glace cerna de nouveau le navire qui y resta emprisonné à la merci de l'ouragan.

Tous les émigrants étaient alors groupés dans l'entrepont ; les écoutilles avaient été hermétiquement fermées, attendu que des paquets de mer s'abattaient à chaque instant sur le navire et balayaient tout sur le pont. D'énormes glaces venant heurter violemment les flancs du navire, la panique devint générale à bord.

Au cours de la tempête, le navire toucha fond. Il parvint à se dégager, mais pour rebondir en arrière et aller retomber sur le rocher. Une ou deux écoutilles se rouvrirent sous le choc, mais déjà la coque faisait eau de toutes parts, et le navire, rattrapé par la mer furieuse, reparut chancelant dans son armature, disloqué dans toute sa charpente, et s'abattit une dernière fois, avec un fracas terrible, sur le rocher. Ses flancs s'écartelèrent, ses mâts culbutèrent à la mer en laissant sur le pont un fouillis inextricable d'agrès et de cordages. La mer dévergondée happait déjà ses victimes; on pouvait même entendre les lamentations et les cris de détresse des femmes au-dessus des mugissements des vagues; mais, impossible de leur porter secours.

Scott et Stevens furent lancés sur le rocher où, parvenant à se hisser à une certaine hauteur, ils réussirent à se mettre à l'abri des vagues.

Aujourd'hui encore, dans bon nombre de maisons du rivage, on peut voir des souvenirs du naufrage de l'*Asterisk* sous forme d'articles de bijouterie, de bimbeloterie, de bouts de toile et de dentelle d'Irlande. Ceux qui les possèdent les gardent précieusement et se les transmettent de génération en génération.

A l'occasion du mariage d'une jeune fille, souvent on lui fait cadeau d'une de ces reliques que la mère de la fiancée tient de sa mère et celle-ci de la sienne, ainsi de suite.



Si les tragédies du *Francis* et de l'*Asterisk* ont été effroyables, elles ne dépassent pas, cependant, en horreur celle du *Granicus*, dont le théâtre fut l'île Anticosti. Les détails de ce funèbre épisode de la navigation du Saint-Laurent ont fait le sujet de plusieurs chroniques qui, toutes, se corroborent l'une par l'autre.

La plus ancienne de ces chroniques paraît être celle de l'amiral Bayfield. Dans certains rapports sur l'île d'Anticosti, lors de la prise de possession de l'île par feu Henri Menier, on fit dans les grandes lignes allusion à la catastrophe du *Granicus*.

Dans la presse française du Canada en 1907, parut un récit détaillé du naufrage sous la signature de Louis Lambert.

Au mois d'avril 1829, l'amiral Bayfield se trouvait à Fox Bay, à la pointe nord-est de l'île Anticosti On trouve dans son journal, tel que publié dans les *Transactions* de la Société Littéraire et Historiqus, de Québec, le récit qu'il fit du sinistre du *Granicus*, sur les renseignements qu'il obtint des gens de l'équipage d'une goëlette venant des îles Magdeleine, et d'un nommé Godin, gardien, à la solde du gouvernement anglais, d'un entrepôt de provisions dans ce coin de l'île.

Le 29 octobre 1828, le *Granicus*, commandé par le capitaine Robert Martin, laissait le port de Québec à destination de Cork en Irlande. Il y avait à bord, parmi les passagers, une dame Sterling, venue de l'ouest du continent, avec ses trois enfants et une servante.

A cette époque, les malles d'Europe n'arrivaient de ce côté-ci de l'Atlantique qu'une fois le mois par voie de New-York. Cinq mois s'écoulèrent et aucun courrier d'outre-mer n'avait apporté des nouvelles du *Granicus*, de son équipage et de ses passagers.

Les frères Campbell, armateurs de ce navire, ainsi que les parents et amis des gens du bord, déjà fort inquiets, s'alarmèrent pour de bon.

En avril 1829, à peu près à l'époque où l'amiral Bayfield se trouvait à Fox Bay, il fut rumeur que des épaves du *Granicus* étaient allées s'échouer à Bonne Bay sur les côtes de Terreneuve. Les armateurs Campbell y dépêchèrent, du port d'Halifax, une goëlette dont les recherches restèrent sans résultat ; on n'avait pas eu connaissance d'un seul naufrage dans l'endroit. Cependant, dans les cercles maritimes, on tenait pour certaine la perte totale du *Granicus*. Comment ? Où ? On l'ignorait complètement ; personne de l'équipage et des passagers n'avait reparu.

D'après le récit de l'amiral Bayfield, dès novembre, le *Granicus* avait frappé un récif entre les pointes sud et est de Fox Bay. L'équipage avait réussi à remettre le navire à flot, mais se voyant dans l'impossibilité de le manœuvrer, il avait dû le laisser aller s'échouer à la pointe-est de l'île.

Auparavant, on avait utilisé la voilure pour la confection de tentes. Ce fut l'unique abri des naufragés, jusqu'au commencement de mars 1829. Ils vécurent des provisions qu'ils avaient pu sauver.

Dans ces provisions, il y avait du rhum, aliment plus qu'indispensable dans les circonstances; mais il arriva que des têtes se grisèrent et que des désordres furent commis. Bref, ce fut jusqu'à un certain point, l'une des causes de la perte de tout le monde.

Les provisions du *Granicus* épuisées, les gens s'étaient rendus en chaloupe à Fox Bay où ils n'avaient trouvé rien à se mettre sous la dent; le poste était désert et n'avaït pas une seule once de vivres. En face de cette détresse, les malheureux s'étaient réfugiés dans un grand hangar au nombre de 17 hommes, 2 femmes et 3 enfants.

Tous, jusqu'au dernier, avaient été la proie de la faim, du froid, et, disons-le du cannibalisme.

Tel avait été le côté horrible de la tragédie, suivant le récit, plus détaillé encore que celui de Bayfield, de Louis Lambert.

Vers la mi-juin 1829, une goëlette, sous les ordres d'un capitaine Desjardins, arrivait à Québec, du Havre-aux-Maisons, aux Iles Magdeleine. Elle apportait des preuves évidentes du naufrage du *Granicus*. En voici la teneur.

A la mi-avril, un parti de chasseurs de loups-marins s'embarquait aux Iles Magdeleine à bord de la goélette *La Victoire*, capitaine Bourgeois.

A la hauteur de l'île Anticosti, une violente bourrasque de vent d'ouest assaillait la goëlette qui se réfugiait à Belle Bay, à 18 milles de la pointe-est de l'île Anticosti.

Un trappeur, Olivier Godin, qui, depuis 1816, pàssait les étés en cet endroit, y avait été installé, depuis 1820, comme gardien d'un poste de provisions et de refuge pour les naufragés, poste que l'Amirauté anglaise avait établi. Godin y avait passé l'hiver, depuis 1820 jusqu'à 1826, année de l'abandon de ce poste, l'Amirauté anglaise l'ayant jugé inutile.

Le capitaine Bourgeois savait que Godin n'y hivernait plus depuis 1827, mais comptait y trouver de l'eau fraîche et quelques vivres.

Les gens de l'équipage de *La Victoire* mirent d'abord la goêlette à l'abri du vent d'ouest, puis descendirent à terre. La neige et la glace recouvraient encore le sol. Les marins prirent la direction de l'ancien poste de l'Amirauté. De loin, ils aperçurent un objet qui leur parut être une chaloupe. Ils s'en approchèrent. En effet, c'en était une ; elle était peinturée de blanc et profondément enfoncée dans la glace. De suite, ils conclurent à un naufrage qui avait dû arriver dans ces parages l'automne précédent. Ils continuèrent leur route vers l'habitation de Godin.

Chemin faisant, l'un des marins se trouva tout à coup en face d'un vêtement étendu sur la neige et qui, naturellement, était tout raidi par le froid. Il le ramassa, l'examina en tous sens, et découvrit que c'était un vêtement de femme qui, à la hauteur de la poitrine, avait été perforé de deux coups de couteau ou d'un instrument tranchant quelconque. Des taches de sang maculaient le vêtement et la neige aux environs.

Un peu plus loin, autre trouvaille ; un vêtement d'enfant, percé d'un coup de couteau et également ensanglanté.

Autour d'eux, les matelots de *La Victoire* ne virent pas d'autres pistes que les leurs, rien qui décelât la présence ou le passage d'autres êtres humains.

La frayeur les saisissant, ils s'en retournent à *La Victoire*, s'arment et reprennent, un peu nerveux, le chemin de l'habitation de Godin dont ils s'approchent avec précaution. La porte en est fermée et barrée à l'intérieur. Ils cognent à coup redoublés ; personne ne répond. D'un coup de hache, ils enfoncent la porte.

Un horrible spectacle frappe leurs yeux.

Quatre cadavres décapités et dépecés pendent aux cloisons de l'habitation ; deux autres, la tête et la poitrine tailladés de coups de couteau, gisent au milieu de la pièce.

Surmontant leur premier mouvement d'horreur et de stupéfaction, les marins se décident à pénétrer plus avant dans la maison. Ils y trouvent deux coffres et deux baquets de chair humaine à l'état de salaison ; dans la cheminée, au-dessus d'un amas de cendres, une marmite suspendue à une crémaillère, est à demi remplie de chair humaine que l'on avait dû faire bouillir, des ossements sont éparpillés sur un plancher maculé de larges flaques de sang coagulé ; ils sont là pêle-mêle avec des hardes, des feuillets de livres, un *Blount's American Coast Pilot* dont une feuille porte l'adresse suivante, *Capt. Robert Martin, Bornemouth, England; Ship Granicus ;* un peu plus loin, on recueille quatre cuillers d'argent marquées *A-S.*, une paire de chaussettes marquées *R.M.*, un anneau de mariage à l'intérieur duquel est gravé *Married A.S. to J.S. April 26th 1822,* et deux numéros de la *Quebec Gazette* des 23 et 24 octobre 1828.

Derrière une cloison faite de branches de sapin, le capitaine Bourgeois découvre, étendu sur un hamac, le cadavre d'un homme, probablement celui d'un passager; à la portée de son bras, deux haches et une herminette; sous ce cadavre, une ceinture et un papier portant ces mots: *Sir, you will find 48 sovereigns in a belt in my hammock. Send*

them to Mary Harrington, Barrack street, Cork, as they are the property of her son (Signed) B. Harrington.

Les marins continuent leurs recherches. Dans un appentis attenant à l'habitation, ils trouvent six cadavres accrochés à un tronc d'arbre dont les extrémités s'appuient sur des poutres transversales. Ils n'ont ni têtes, ni pieds ; pieds et têtes gisent épars à quelques pas de là.

Sous le même appentis mesurant bien 12 pieds sur 8, dans un coin gît étendu sur une sorte de lit un individu tout vêtu, d'une stature peu ordinaire, dont la mort paraît être de date récente, quelques jours à peine avant l'arrivée de *La Victoire.* Il semble être le seul qui ait échappé à quelque assaut meurtrier.

Tout indique ça et là des scènes d'horrible sauvagerie. Lits et draps de lit sont tachés de sang et troués de coups de couteau. Cloisons et fenêtres portent les marques de luttes terribles. Un hamac est tout imbibé de sang.

Sur une cloison on lit des chiffres à la craie blanche, 1, 2, 3, 4, etc., qui indiquent des dates. Quelques-unes de ces dates sont effacées jusqu'à la fin de mars. Les jours de chaque semaine y sont aussi écrits en lettres majuscules.

Nulle part, pas la moindre trace d'un aliment quelconque.

Le capitaine Bourgeois et ses hommes, à la fois consternés et épouvantés, se mettent en frais de creuser une fosse commune pour inhumer ces restes d'êtres humains.

Le vent s'élève avec violence. Les fossoyeurs improvisés creusent le sol. C'est le seul bruit qui rompt le silence lugubre qui règne autour d'eux. Tout-à-coup, une cloche se met à tinter dans le voisinage. Emoi profond chez les marins dans cette solitude. D'où peut venir ce glas funèbre, juste au moment de l'enterrement ? On découvre près de là une cloche suspendue à un sapin.; elle porte le nom de *Granicus.*

Deux cadavres intacts gisent au pied de l'arbre ; auprès de l'un d'eux, il y a un couteau de poche et une planchette sur laquelle sont taillés au couteau ces trois mots : *What a pity*!

Les matelots enterrent tous ces cadavres jusqu'au dernier, emportent avec eux les cuillers d'argent, l'anneau de mariage, le *Blount's American Coast Pilot,* la cloche du *Granicus* et divers autres objets, puis retournent au rivage et mettent à la voile pour le Havre-aux-Maisons, où, dès leur arrivée, ils font une déposition sous serment devant F. Colbeck, magistrat de l'endroit.

Ce furent ces dépositions, ainsi que les objets recueillis par les marins de *La Victoire*, que le capitaine Desjardins apporta à Québec, et transmit à M. Finlay, agent du Lloyd.

On peut facilement se figurer l'émoi que l'événement causa dans la population.

Le *Mercury*, de Québec, du 23 et du 30 juin, en donna un long compte-rendu.

***

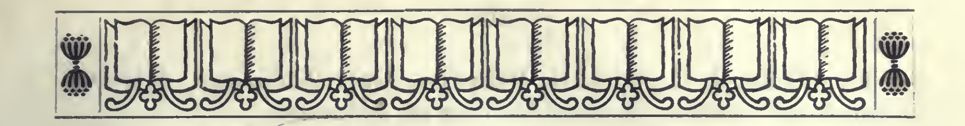
Vers le temps où le *Granicus* avait appareillé, on eut à enregistrer plusieurs autres naufrages de voiliers partis de Québec pour l'Europe, entre autres celui de *l'Essex* que l'on retrouva en dérive, abandonné de son équipage, et qui n'a jamais reparu; ceux du *John Howard*, du *Alice Shamrock* et du *Félix Souligny*. Aucun d'eux n'arriva à destination. Tous avaient mystérieusement disparu.

Il est quelque part dans le répertoire français une romance déjà vieillie, intitulée : *La mer se plaint toujours.*

Il y a de quoi!

N. LeVasseur.





La prise de Jérusalem

Cet événement qui s'est produit au milieu du mois de décembre dernier, est l'un des plus importants de toute la guerre. Il est dû aux efforts réunis des troupes anglaises, françaises et italiennes.

Les consciences catholiques en ont éprouvé un grand soulagement. Depuis plus de six cents ans que la Ville Sainte gémissait sous le joug musulman, la voici enfin délivrée. Il ne reste plus qu'à souhaiter que ce succès soit bien définitif et que la plus entière liberté soit assurée désormais au culte catholique.

Jérusalem ! Ce nom comporte tant de souvenirs, à la fois glorieux et tristes, que nous sentons le besoin de nous y arrêter quelques instants, ne fut-ce que pour rappeler ce qu'elle a été.

On connaît déjà la situation de la Ville Sainte ; elle se trouve à environ quinze lieues de la Méditerrannée, au milieu de la chaîne des montagnes de la Judée et repose sur une double chaîne de collines que le torrent de Cédron et celui de Gihon circonscrivent de trois côtés.

C'est à Melchisedech, prêtre et roi, contemporain d'Abraham, que l'on attribue la fondation de Jérusalem. Il construisit sur le mont Acra une forteresse portant le nom de Salem.

Cinquante ans après sa fondation, Salem tomba au pouvoir des Jébuséens, descendants de Jébus, qui bâtirent sur le mont Sion une forteresse à laquelle ils donnèrent le nom de *Jébus*, leur père. C'est de ces deux noms réunis qu'on forma *Jérusalem* qui signifie : vision de la paix.

Les Israélites, en entrant dans la terre promise, s'emparèrent de Jérusalem ; cependant les Jébuséens continuèrent à occuper le mont Sion. La ville ne fut soumise que sous le règne de David (1047 av. J. C.). Ce grand roi en fit la capitale de son royaume, et de ce moment le mont Sion prit le nom de cité de David.

Salomon, fils et successeur de David, agrandit la ville et construisit sur le mont Moriah le fameux temple qui fut l'une des merveilles de l'antiquité.

En 599 av. J. C., le roi de Babylone, Nabuchodonosor, détruisit Jérusalem et emmena en captivité tous ses habitants.

Cette captivité dura 70 ans. Puis les Israélites revinrent et réédifièrent le temple.

Prise de nouveau par Antiochus, roi de Syrie, elle fut rendue à l'indépendance par les Macchabées (160 av. J. C.), pour retomber en l'an 63 sous la domination romaine.

En l'an 70, les Juifs s'étant révoltés contre l'autorité de Rome, Titus, fils de Vespasien, mit le siège devant la ville, massacra onze cent mille de ses habitants, renversa le temple. et ne laissa de tout Jérusalem qu'un monceau de décombres.

L'an 132 de notre ère, l'empereur Adrien éleva sur les ruines de Jérusalem une nouvelle ville qu'il appela *Aelia-Capitolina.* Mais en 326, Constantin, qui avait ouvert les yeux à la Foi, restitua à la ville son ancien nom.

En 614, le roi des Perses, Chosroès, s'empare à son tour de la ville et emporte dans son pays la vraie Croix et les principales reliques de la Passion du Sauveur. Quelques années plus tard, un empereur chrétien de Constantinople reconquiert sur les Perses les précieuses reliques et les replace avec honneur dans leurs sanctuaires de la Ville Sainte.

En 638, Omar la soumet aux Arabes pour le compte de Mahomet.

Les Français eurent aussi la gloire de posséder la Ville Sainte. En 1099, Godefroi de Bouillon, à la tête des Croisés, s'en rend maître et fonde le nouveau royaume de Jérusalem. Des rois français y régnèrent pendant 85 ans. Malheureusement les Latins ne surent pas garder cette conquête. Saladin les déposséda en 1187 et remplaça la Croix par le croissant.

Après la conquête des Arabes, la ville connut encore maints assauts et pillages jusqu'au jour—en 1517—où elle passa avec toute la Syrie sous la domination du Sultan ottoman, Sélim II.

Nous n'avons pas à rappeler les exactions des Turcs ni tout ce qu'ils firent pour entraver l'exercice du culte et des pélerinages à la Terre Sainte. Ce sont là des faits d'histoire contemporaine.

Ce qui rend et ce qui rendra toujours Jérusalem chère aux chrétiens et ce qui porte ceux-ci à se réjouir du récent triomphe des Alliés, c'est qu'à la Ville Sainte se rattachent les plus beaux et les plus anciens souvenirs religieux. C'est son seul titre de gloire. Car, comme le faisait remarquer l'un de nos compatriotes qui a fait, il y a plusieurs années déjà, le pélerinage de la Terre Sainte, "si vous ôtez à Jérusalem le prestige des événements à jamais mémorables dont elle a été le théâtre,

vous en faites la ville la plus maussade que l'on puisse voir." Rien de réjouissant ici. Ses rues sont sales, étroites, tortueuses, sombres, dépourvues de trottoirs, impropres au roulage des voitures. Nulle construction architecturale régulière capable de trancher sur la monotonie pour réjouir le regard. Nulle place publique, nulle fontaine et de verdure, nulle part.

En résumé, dit le même voyageur, Jérusalem est avant tout la ville de la tristesse, la ville de la douleur, la ville des pleurs, la ville de la désolation.

Toute activité est éteinte. Point d'industrie, un commerce nul et une population à peu près miséreuse.

Nous venons de dire que la capture de Jérusalem est surtout importante au point de vue religieux. Il est sûr en effet qu'aux mains des Alliés, la Ville Sainte recevra une somme de liberté religieuse qu'elle n'a pas connue depuis longtemps. On sait d'autre part que la France exerçait sur toutes les missions de la Palestine un protectorat qui n'a pas laissé que d'être efficace. Ce protectorat se continuera-t-il pour le plus grand avantage de la catholicité ? Nous l'espérons, mais il faut compter aussi avec la politique qui a parfois de bien rudes exigences. Et puis le gouvernement français aura-t-il, au moment décisif, l'énergie nécessaire pour faire valoir ses droits qui reposent sur de longs états de service ? C'est la question que l'on se pose en ce moment.

BEAUSÉJOUR.





Abitibi.—Vue du lac Opaśatika, dans les cantons Dufay et Montbeillard.



Les Iles des Douze Apôtres

Il existe au nord de l'Etat du Wisconsin, dans le lac Supérieur, un groupe d'îles désignées sous la rubrique de *Iles des Douze Apôtres.* Les Américains ont conservé ce nom mais en le traduisant par *Apostle Islands.*

Cette dénomination d'*Iles des Douze Apôtres* date de près de deux siècles et un érudit de la Société historique du Wisconsin se charge de nous en expliquer les lointaines origines.

La première carte qui fasse mention de ce groupe d'îles est celle de Bellin, en 1744. Ce cartographe tenait, en toute apparence, ce nom de l'historien Charlevoix qui, en 1721, explora la partie ouest de cette région en qualité de représentant du gouvernement français.

Le premier voyageur anglais qui remarqua ces îles fut Jonathan Carrier, en longeant les rives du lac Supérieur, en 1767. Il conserva sur sa carte l'ancienne dénomination.

En 1820, ce fut le tour des voyageurs américains d'explorer officiellement la rive sud du lac Supérieur.

L'un d'eux, M. James-D. Doty, qui devint plus tard gouverneur du Wisconsin, publia dans son journal la note suivante : " Les Iles appelées par Charlevoix *Les Douze Apôtres,* s'étendent à environ vingt milles de la pointe Chegoiamegon. "

Un autre explorateur du même groupe, H.-R. Schoolcraft, suggéra de changer le nom de *Twelve Apostle Islands* en celui de *Federation Islands.* La proposition ne fut pas bien accueillie, mais, à sa demande, on consentit toutefois à donner à deux des îles les noms de *York* et *Michigan.*

En fait, la plupart des îles du groupe des *Douze Apôtres* portent chacun un nom. L'une d'elles qui se trouve dans le voisinage de la rivière Raspberry, s'appelle Ile *Raspberry.* Il est à noter que cette rivière Raspberry s'appelait en 1804 et même avant, *rivière à la Framboise.*

Il y a aussi l'île Manitou ou île du Diable. Les deux noms sont usités chez nos voisins.

Une troisième île—toujours dans le groupe des îles des Apôtres—porte le nom de *Cadotte.* C'est en mémoire d'une sauvagesse qui devint la femme de l'un des plus anciens trafiquants de l'endroit, Michel Cadotte.

E. R.



Le partage des terres en Russie

Ou sait que le premier soin des Bolshevikis, après avoir renversé le gouvernement de Kerensky, fut de proclamer le partage des terres entre les paysans. Si le gouvernement de Kerensky a été renversé, c'est en grande partie à la formule révolutionnaire du partage des terres qu'il le doit.

Rappelons à ce sujet que, dès que la chute du tsarisme fut connue, 1,400,000 soldats désertèrent la tranchée et se hâtèrent de regagner leurs villages, afin, disaient-ils, "d'être présents le jour où la distribution de la terre s'opèrerait".

Le gouvernement provisoire, pour calmer cette dangereuse impatience qui gagnait tous les moujicks, invoqua alors la nécessité d'étudier de très près l'ardu problème avant de faire voter la loi de partage par les assemblées populaires. Cette question brûlante n'a cessé d'être pour le gouvernement provisoire "l'impedimentum" et le terrible danger qu'ont exploités à la fois les farouches révolutionnaires et les contre-révolutionnaires.

Est-ce à dire que, pour la Russie, la réforme agraire soit une utopie? Loin de là. Cette réforme était une urgente nécessité. Le partage "partiel" des terres s'imposait même sans conteste.

Dans un grand journal parisien, un économiste très distingué, chargé de missions en Russie, M. Charles Omessa, donne sur ce redoutable problème des indications précises qu'il faut retenir.

Il démontre, statistiques officielles à l'appui, qu'il y a en Russie 115 millions d'hectares de forêts à l'Etat. Les terres des grands propriétaires fonciers représentent 30 millions d'hectares. Le ministère des apanages impériaux possède 7 millions d'hectares. Enfin, 440,000 églises et 900 monastères en détiennent deux millions.

Ce formidable domaine, inculte ou lamentablement exploité, est la grosse réserve contre laquelle la Russie nouvelle devra surtout agir. Les Cadets eux-mêmes avaient inscrit en tête de leur programme la répartition légale de cette richesse improductive.

M. Charles Omessa cite d'autres chiffres encore, qu'il est bon de rapprocher de ceux-là, afin de se rendre compte de la situation affreuse des paysans russes et de la justesse de leurs revendications.

Ces chiffres ont été fournis au savant économiste français par le ministre de l'agriculture russe lui-même, M. Tchernof.

Les redevances que les paysans devaient verser, en échange des terres, étaient si élevées, qu'elles dépassaient le revenu naturel des domaines.

Alors qu'on peut évaluer à 550 millions de roubles le rendement annuel de la Russie agricole, les redevances payées par les moujicks atteignaient 870 millions de roubles, soit un passif, pour les travailleurs ruraux, de 220 millions de roubles!

Certes, de meilleurs résultats eussent été possibles si le gouvernement impérial s'était occupé d'améliorer les procédés de culture. Mais c'était là la moindre de ses préoccupations. Le paysan russe, livré à lui-même, obtenait des récoltes infimes.

Tandis que le Canada récoltait, en 1906, 96 livres de froment par hectare, la Russie n'en recueillait que 54. Pour le seigle, même disproportion : 125 livres au Danemark, 39 dans l'empire slave!

Mais, alors qu'en Norvège et en Hongrie, par exemple, on dépensait pour l'amélioration de la terre une moyenne de 2 roubles 10 kopeks par hectare, "la Russie, elle, y consacrait de 5 à 6 kopeks à peine"..

Ces chiffres se passent—n'est-il pas vrai ?—de tout commentaire.

C. E.





Ville de Prince-Rupert, dans la Colombie-Britannique



Chronique géographique

—

La paroisse de Montmartre. C'est le nom d'une jolie paroisse de la Saskatchewan. Elle fut fondée, vers le printemps de 1893, dans le diocèse de Regina, par une compagnie française ayant pour président M. R. Foursin. Un peu plus tard, les autorités religieuses la placèrent sous la protection du Sacré-Cœur, tout comme son homonyme, le grand Montmartre de Paris.

C'est aujourd'hui une belle paroisse canadienne-française dotée d'une église et de plusieurs écoles.

La compagnie du Canadien-Nord qui la traverse avec son chemin de fer a voulu elle-même faire honneur à ses fondateurs en désignant sa station du nom de *Montmartre.* Aujourd'hui, c'est l'un des centres de trafic les plus importants de la ligne.

Le Patriote de l'Ouest qui consacre une assez longue étude à cette paroisse déjà florissante, dit en outre que le sol de la prairie en cet endroit est une terre grasse très sèche, formée par la décomposition végétale de la surface, fournissant tous les éléments nécessaires à la production des céréales, spécialement le blé, l'avoine, l'orge etc.

Il y a encore à Montmartre de la place pour d'autres fermiers. Le prix des terres y est même relativement modeste, puisqu'on peut y acheter des terres en prairies des compagnies ou même de fermiers pour $18 à $20.00 l'acre à une distance de cinq à six milles du village, payables en 20 ans à termes annuels égaux.

* * *

Un article de M. le Dr Bardet.—Nos lecteurs auront l'avantage de lire dans le présent numéro une étude de M. le docteur G. Bardet sur la signification du conflit actuel et préparée spécialement pour le *Bulletin* de la Société de Géographie de Québec.

M. le Dr Bardet, qui est membre correspondant de notre Société, est déjà bien connu à Québec par une série de lettres remarquables sur les événements actuels.

* * *

VILLES AUX NOMS FRANCAIS.—Lorsqu'on examine une carte des Etats-Unis, l'on est quelque peu frappé du nombre considérable de villes américaines à dénominations françaises. Et ces vocables fran-mais ne se rencontrent pas seulement dans les provinces américaines découvertes par les fils de la France ; il s'en trouve encore dans des Etats qui sont toujours demeurés en dehors de l'influence française.

Ainsi, on trouve sur les cartes américaines quatre villes portant le nom de la *Nouvelle-Orléans*, neuf villes qui s'appellent *Versailles*, sept à huit villes répondant au nom de *Lafayette*, deux villes *Bonaparte*, trois villes *Marengo*, d'autres villes qui s'appellent *Dauphin*, *Luzerne*, *Marion*, *Lambertville*, etc.

L'appellation française a paru justifiée pour exprimer la reconnaissance que les citoyens des Etats-Unis devront toujours à la race qui leur a fourni des missionnaires, des explorateurs, des fondateurs de villes, et même, jusqu'à un certain degré, des fondateurs de la république.

***

EXPLORATION DE RIVIÈRES.—On continue, au ministère des Terres et Fôrets, à effectuer d'année en année l'exploration des rivières de la province. Les plus récents travaux portent sur les cours d'eau qui suivent :

Rivière Saint-Nicolas.—C'est un petit cours d'eau d'une longueur de quinze milles coupé de cascades et de rapides. Il se trouve situé dans le canton Franquelin, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, à sept milles de la rivière Godbout. C'est une excellente rivière pour la truite, et on la dit assez fréquentée par les ours.

Rivières aux Rapides.—Elle coule à travers les montagnes des Laurentides et va se jeter dans la baie des Sept-Isles, comté de Saguenay. Ce cours d'eau, traversé par de nombreux lacs, donne asile aux outardes, aux canards, aux bécassines.

Rivière aux Outardes.—C'est un cours d'eau parsemé de cascades et situé à 189 milles de Québec, sur la Côte-Nord, comté de Saguenay. On y a relevé plusieurs îles assez bien boisées en épinette, sapin, bouleau et tremble. Les principales cascades ont une hauteur de 181 pieds sur une distance d'un mille et demi de longueur. L'une des îles rencontrées s'appelle l'île à la Mine et on l'a ainsi baptisée à la suite d'une découverte de parcelles d'or.

Rivière Taschereau.—On la désigne aussi sous le nom de rivière *Café* ou *Coffee.* C'est un affluent de la rivière Bell, dans le Témiscaming. Sur ses bords, on rencontre différents bois tels que l'épinette noire et rouge, le sapin et le bouleau. C'est encore un bon pays de chasse, notamment pour le lynx et le renard.

***

L'Inlandsis.—D'où vient ce nom et que signifie-t-il ?

Ce nom a été donné au Groënland, à la calotte glaciaire ou au champ de glace qui recouvre toute la partie centrale du pays, ne laissant entre elle et la mer qu'une bande étroite de terre, interrompue de temps en temps par de puissants glaciers.

La continuité de l'Inlandsis a été établie en 1888 par Nansen, l'explorateur scandinave.

Crevassée et hérissée près du bord, l'Inlandsis est dans sa partie centrale relativement unie. Les pics isolés qui surgissent au milieu de l'Inlandsis ont reçu le nom de *Nunatak.*

On a, par extension, donné le nom d'Inlandsis à toutes les calottes glaciaires, à toutes les grandes accumulations de glaces reposant sur un fond continental.

***

Nos ressources sont-elles illimitées ? La plupart de nos concitoyens sont d'opinion qu'elles le sont. C'est une erreur qu'il est inutile de propager, a déclaré M. le sénateur Edwards, devant la Commission de conservation.

En quoi consistent en effet nos ressources ? Ce sont l'agriculture, les mines, les forêts et le poisson.

Il est hors de doute que nos ressources agricoles sont immenses et que c'est en agriculture que l'on peut faire le plus pour l'avancement du Canada. Tous nos efforts doivent donc porter de ce côté.

Il y a en outre l'exploitation forestière et quelques-uns sont enclins à croire qu'elle occupe le deuxième rang en importance. Détrompez-vous, nous dit le sénateur Edwards, qui est lui-même un grand commerçant de bois. Le Canada ne possède plus une grande quantité de bois de service. Ses forêts étaient jadis riches et immenses, elle devraient l'être encore aujourd'hui ; mais sous peu, l'industrie forestière sera tellement réduite qu'elle existera à peine, excepté sur la région occidentale des montagnes Rocheuses.

Chaque province, ajoute le sénateur, surestime la quantité de son bois debout.

Il y a des gens, dit-il, qui supposent qu'après la disparition du bois d'œuvre actuel, le pays produira d'énormes quantités de bois de pâte à papier. Si l'on applique les mêmes méthodes d'administration—non d'opération—à la production de la pâte et du papier que celles qui ont été suivies dans l'exploitation des forêts, cette industrie n'aura non plus qu'une courte durée.

Le grand ennemi de nos forêts est sans doute le feu, mais les principales sources de nos désastres sont surtout dans notre façon de les administrer.

Le bois pousse lentement dans les régions que traverse le chemin de fer National Transcontinental, et la forêt, une fois abattue en cette partie du pays, n'atteindra sa maturité qu'après des centaines d'années.

Conséquemment, conclut M. Edwards, les Canadiens devraient mettre en première ligne d'étude les ressources forestières et leur conservation, car nous ne continuerons plus longtemps à exporter les produits de nos forêts, si nous n'adoptons pas dès maintenant de meilleures méthodes de conservation.

Ces observations méritaient à tous égards d'être placées sous les yeux de notre public. Etant donné en effet que l'exploitation forestière est une des principales richesses du Canada, ce serait folie de notre part que de la dilapider et que de ne pas prendre des mesures préventives pour la conserver et la traiter d'après des méthodes plus raisonnées.



La classification des terres au Nouveau-Brunswick.—On procède depuis quelques années, au Nouveau-Brunswick, à la classification des terres publiques. L'objet en vue est la direction future de la colonisation vers des régions où elle est susceptible de prospérer, en même temps que l'on veut empêcher la dénudation des simples terres à bois, sous prétexte de défricher des terres agricoles.

Les terres publiques du Nouveau-Brunswick, d'une superficie de 7,750,000 acres, dont 6,500,000 sont affermées, constituent la principale source de revenus de cette province.

La valeur de l'industrie forestière, soit $15,000,000 ou plus par année, ne vient qu'en second lieu.

Le climat du Nouveau-Brunswick est généralement favorable à la culture agricole; les hivers, quoique longs et rigoureux, sont suivis

d'été chauds, agréables et pluvieux ; la végétation croît avec une rapidité remarquable ; mais les gelées du printemps et du commencement de l'automne restreignent les cultures à celles qui peuvent mûrir dans l'espace de trois mois.

Une Éclipse de soleil.—Les astronomes des Etats-Unis font les préparatifs nécessaires pour être les heureux témoins de l'éclipse totale du soleil qui s'effectuera le 8 juin 1918.

L'éclipse annoncée sera visible dans un rayon de soixante-dix milles s'étendant du coin sud-ouest de l'état de Washington, sur la côte du Pacifique, jusqu'en Floride, sur l'Atlantique.

A l'observatoire de l'université de Denver, où l'on possède un puissant télescope,avec une lentille de 25 pouces, l'on compte pouvoir prendre une photographie de la couronne qui entoure le soleil, laquelle ne se fait voir que lorsque le corps solaire est entièrement obscurci par la lune.

Les astronomes américains considèrent que c'est la région des Montagnes Rocheuses qui se prête le mieux à une observation satisfaisante, et c'est là que la plupart d'entre eux se transporteront au jour fixé.

L'éclipse totale ne durera que 88 secondes, et semblable phénomène ne se reproduira qu'en 1945.

Canton de Beauneville.—C'est un nouveau canton du comté de Témiscaming. Il a été exploré et arpenté en 1916, par l'arpenteur A.-E. de la Chevrotière.

D'après cet arpenteur, ce canton, situé le long du lac des Quinze et du lac Expanse, se trouve dans une position exceptionnellement avantageuse. La navigation, dans cette région, est une chose facile et les lacs et rivières tiennent lieu de chemin de colonisation.

On y compte soixante pour cent de lots cultivables.

Tous les lacs et rivières fourmillent de poisson, mais on y trouve surtout le brochet et le doré. C'est aussi un beau pays de chasse ; on y rencontre l'orignal, le vison, la martre, la loutre et le castor.

La forêt y est assez bonne. On peut y faire beaucoup de bois de pulpe.

*
* *

LE PLUS VIEIL ARBRE.—Le *Canadian Forestry Journal* rapporte qu'on a abattu, récemment, en Californie, un arbre et qu'autour du cœur de cet arbre un nommé John Muir a compté 4,000 cercles. Cela voudrait dire que cet arbre comptait 4,000 ans.

On ne peut pas dire que cet arbre est mort à la fleur de l'âge. C'était un arbre du temps de Mathusalem. Il était un arbuste alors quand Abraham vint en Egypte ; il portait des graines quand Sodome et Gomorrhe ont été détruites par le feu du ciel ; il était déjà vieux quand Joseph fut vendu par ses frères et il comptait plus de mille ans lors du combat de David et de Goliath. Enfin, c'était un arbre plus que millénaire quand naquit le Sauveur du monde.

***

L'ÉMERAUDE.—La source principale de cette pierre précieuse des plus rares et des plus coûteuses, l'émeraude, se trouve dans une région éloignée et presque inaccessible des Andes colombiennes, près des hautes eaux de l'Orénoque.

Cette pierre précieuse a joué un rôle important dans l'existence de trois peuples les plus civilisés des deux Amériques, les Aztèques, les Incas et les Chibchas.

Du temps de François Pizarre, au seizième siècle, on tira du Pérou de grandes quantités d'émeraudes qui furent envoyées en Espagne.

Aujourd'hui, les plus belles émeraudes viennent des mines de Muzo, à 60 milles de Bogota, capitale de la Colombie. On assure qu'il est sorti de ces mines des émeraudes pour une valeur d'une dizaine de millions de piastres.

***

LES ILES VIERGES.—Tout récemment une transaction ayant une importance historique—que nous avons déjà signalée—a été faite entre le Danemark et les Etats-Unis d Amérique. Le premier de ces deux pays a vendu aux Etats-Unis, pour la somme de $25,000,000. le groupe d'îles connu sous le nom d'Antilles Danoises. Le territoire en question comprend les îles Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte Croix.

Ces îles sont situées à environ 50 milles marins à l'est de Porto-Rico et ont une étendue totale de 138 à 142 milles carrés Il y a environ 32,000 habitants.

C'est Saint-Thomas, population de 11,000 habitants, qui est la plus considérable des îles du groupe. Elle tire son importance de son port qui est un des plus vieux de toute l'Amérique tropicale.

Commercialement et industriellement parlant, Sainte-Croix, qu'on appelle aussi Santa-Cruz, est la plus prospère. Elle est située à 40 milles marins au sud des deux autres. Elle jouit d'un beau climat et possède une population de 20,000 habitants. C'est l'agriculture qui domine et les principales productions sont le sucre, le rhum, le coton, les légumes et les fruits tropicaux.

Dans le cours de leur histoire, ces îles ont subi des changements successifs de propriétaires. En 1493, Christophe Colomb trouva Saint-Thomas peuplé de Caraïbes et d'Arrawaks. En 1657, un certain nombre de colons hollandais occupèrent l'île, mais ils la quittèrent bientôt pour aller à la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York. Les Anglais vinrent ensuite, mais en 1666 la couronne de Danemark en prit officiellement possession. En 1801, les Anglais prirent l'île au Danemark et la lui redonnèrent dix mois après. En 1807, les Anglais la reprirent de nouveau, mais dans la nouvelle répartition qui suivit les guerres de Napoléon, le Danemark en fut ressaisi.

Aujourd'hui on donne à ces îles le nom d'Iles Vierges des Etats-Unis, nom qui a été choisi par les habitants et qui a été adopté par les Etats-Unis.

***

Le Foehn.—D'après le professeur Raoul Gautier, de la Société de Géographie de Genève, le foehn est un vent local très chaud et très sec que l'on observe depuis des siècles dans certaines vallées du versant nord des Alpes, surtout celles qui sont orientées du sud au nord et largement ouvertes au nord.

Ce vent souffle parfois avec une grande violence. Il peut être dangereux par son intensité, et c'est par une nuit de foehn, le 10 mai 1861, que les trois quarts de la ville de Glaris ont été détruits par un incendie.

D'autre part, au printemps, ses rafales chaudes et sèches fondent la neige en peu de jours ; et en automne, dans la vallée du Rhin, seul le foehn peut mûrir les raisins.

On en observe aussi, dit le professeur Gautier, partout où un vent puissant franchit une haute chaîne de montagnes ou un haut plateau. C'est ainsi que l'on en constate en diverses régions du pied du Caucase ; dans l'île méridionale de la Nouvelle-Zélande et même sur les deux côtés du Groënland.

Enfin, le *Chinook*, vent sec et chaud du versant oriental des Montagnes Rocheuses, vers le 55e parallèle, n'est autre chose qu'un foehn

provoqué par le passage de dépressions plus au nord qui appellent l'air du Pacifique par-dessus cette haute chaîne

*
* *

Les tailleurs de silex.—Cette industrie que l'on croyait à jamais éteinte, existe encore en Angleterre.

Toutefois, Brandon est la seule localité en Angleterre, et probablement dans les pays civilisés, où l'on fabrique encore des objets en silex. Aujourd'hui comme autrefois, les mineurs de silex taillent dans la craie des puits situés à proximité les uns des autres et pénètrent jusqu'à la couche profonde appelée *floor-stone* (pierre de fond) qui est de qualité supérieure.

Il y a un siècle, les puits de Brandon fournissaient toutes les pierres à fusil de l'armée anglaise.

Actuellement, il n'existe plus, à Brandon, qu'une demi-douzaine de mineurs et une vingtaine de tailleurs de silex qui constituent une sorte de petite tribu composée de quelques familles.

Un tailleur de silex habile peut fabriquer 3000 pierres à fusil par jour. Il ne faut pas oublier que le fusil à pierre est encore d'un usage courant dans certaines parties du monde. Avant la guerre, on expédiait en moyenne trois millions de pierres à fusil dans l'Afrique équatoriale, dans l'Amérique du sud, en Chine, en Océanie et au Thibet.

*
* *

La conquête du sol.—Une bonne pensée d'un journaliste canadien à placer sous les yeux de nos compatriotes :

"Que ce soit dans l'Ouest, dans l'Ontario ou dans la vieille province de Québec, la conquête du sol est la condition de presque tout autre progrès. Cette pensée ne devrait pas nous quitter ; elle devrait nous inspirer des actes, variés suivant les milieux, mais tendant tous au même but : enraciner notre race dans le sol par la colonisation et par l'amélioration du sort des cultivateurs.

"Même en temps de guerre,—en temps de guerre plus qu'en tout autre temps peut-être—il convient d'en revenir à cette vérité première".

*
* *

Les forestiers canadiens.—Il y a en France 10,000 Canadiens, tous forestiers professionnels, qui, suivant une méthode aussi simple que productive, assurent à notre ancienne mère-patrie son ravitaillement en bois.

Un journal parisien dit que c'est un chantier modèle que celui que vient d'installer le groupe forestier de l'état-major canadien en forêt deDreux. On s'occupe d'y exploiter trois mille hectares.

Tout se fait sur un rythme allègre et vigoureux. "Et vraiment, observe le *Matin*, pouvait-on mieux choisir pour pareille besogne que les Canadiens ? Américains par la terre, ils ont l'audace ; Britanniques par la formation, la méthode; Français de race et de cœur, l'entrain et le feu. Et c'est la synthèse de l'alliance que ces gens venus d'outre-mer rapporter au pays normand le parler chantant et les yeux clairs que leur ont légués ceux qui partirent, il y a deux siècles, vers l'Amérique du Nord, avec Jacques Cartier."

***

Les fleuves de la Russie.—La Russie possède les plus grands fleuves de l'Europe. Le principal, la Volga, d'une longueur de 3,700 kilomètres, est considérablement plus long que le Danube.

Seulement, comme le fait remarquer M. Léon Felde, dans une conférence devant la société de Géographie neuchateloise, ces grands fleuves se dirigent vers des mers dont le développement commercial est relativement restreint. Ainsi, la Dvina du Nord, la Pétchora, l'Oniéga aboutissent dans l'Océan glacial Arctique dont l'importance est peu considérable. En outre, ils traversent des régions dont la population est excessivement clairsemée; ils sont pris par les glaces pendant plus de six mois.

Le fleuve le plus important, la Volga, se jette dans la mer Caspienne bassin fermé sans communication avec l'Océan, entouré de terres pauvres et peu peuplées.

Les grands fleuves de la Russie occidentale, le Niémen et la Vistule, ont leur embouchure en dehors de la Russie, ce qui diminue considérablement leur rôle commercial.

Seuls, les fleuves qui se déversent dans la mer Baltique, la mer Noire et la mer d'Aovz ont une direction très favorable au commerce.

A l'inverse de la plupart des fleuves de l'Europe occidentale qui ont un lit pierreux, le lit des principaux fleuves russes est sablonneux, variant d'une année à l'autre à cause de leur instabilité.

Le plus grand avantage des fleuves de la Russie d'Europe, c'est leur répartition géographique, très propice à la navigation intérieure.

***

Tout en papier!—Il fallait bien qu'on en vînt là puisque la guerre a supprimé toute importation ou à peu près.

La France et l'Allemagne paraissent avoir particulièrement souffert de la crise des textiles. Ces deux pays étaient en effet tributaires de l'étranger pour leurs fabrications textiles. Le jute et le coton leur viennent des Indes, le lin, de Russie et le chanvre, d'Italie.

L'Allemagne—nous le savons aujourd'hui par une revue française—a pu parer, par le fil chimique, à la pénurie de ses ressources en fibres souples. Des bois scandinaves les Allemands ont fait le plus large emploi textile par la technique de la textilose. Ils lui ont remplacé le jute des Indes et le coton d'Amérique.

L'Allemagne mécanicienne s'est donc mise à faire en masse le tissu de papier, et il paraît qu'on est arrivé à des résultats surprenants. Les usines de filature produisent non seulement des fils de première qualité, mais, récemment, elles sont arrivées à produire une série d'articles tissés pour habillement, qui se vendent à des hauts prix.

Un journal allemand donnait, il y a quelques semaines, un aperçu intéressant des succès remportés par ses compatriotes, qui avaient souffert des suites de la rareté de la laine et du coton.

"Nous avons maintenant, dit-il, des nappes, des serviettes, des draps de lits faits en papier; nous aurons bientôt des chemises et des vêtements de dessous dans le même tissu. D'autres vêtements sont déjà fabriqués et en service, tels que les tabliers en papier, surtout pour les travailleurs, des sarrots pour enfants, des peignoirs pour dames. On nous promet pour le printemps des costumes de dames de couleur, et des complèts pour hommes.'

Attendons-nous à voir ces produits d'un nouveau genre pénétrer au Canada après la guerre, à moins donc d'un tarif prohibitionnel imposé par nos gouvernements.

***

Les origines de la houille.—Le charbon a pris une telle place dans le monde qu'on peut bien lui faire l'honneur de rappeler ses origines.

C'est à un forgeron que les Belges attribuent la découverte du charbon de terre. Cet artisan, qui vivait, au onzième siècle, dans le

village de Plenevaux, non loin de Liège, se nommait *Hullos* ; de ce nom serait venu le mot *houille.* Telle est, du mois, la légende locale.

Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'en Grande-Bretagne on connut le charbon d'assez bonne heure, certainement dès le treizième siècle, puisqu'il existe une charte accordée en 1639 par Henri III, aux habitants de Newcastle-sur-Tyne pour l'exploitation des mines de houille, nombreuses dans la région. Cette exploitation prit un rapide essor.

D'autre part, ce n'est que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle que les Prussiens firent venir du charbon d'Angleterre.



La ville de Copenhague.—C'est la plus grande ville, la plus commerçante et la plus gaie des pays scandinaves.

Elle enchante l'étranger, dit un voyageur, non seulement par l'existence agréable et confortable qu'on y mène et la modération générale des prix, mais surtout à cause de l'aliment qu'elle offre, par la visite de ses admirables musées, son site et ses environs, à la curiosité intellectuelle et au goût du Beau.

Sa population est d'environ 600,000 habitants.

Copenhague possède 24 musées et des collections particulières. L'archéologue, le savant, l'amateur d'art y trouvent des choses de tout premier ordre, dans l'ensemble et dans le détail.

La science archéologique doit au Danemark une rénovation et des progrès remarquables. De grands savants ont groupé et classé de magnifiques collections. Les deux plus célèbres sont : la collection chronologique des rois de Danemark, depuis 1450, exposée dans les pièces du château de Rosenborg, et la Section danoise du musée des Antiquités du Nord, au Palais des Princes.

La première de ces collections comprend des meubles, des faïences, des tapisseries, des objets d'art et d'orfèvrerie. Au Palais des Princes sont réunis 70,000 objets qui fournissent une base solide à l'histoire du Danemark depuis l'âge de pierre jusqu'à l'avénement de la monarchie absolue en 1660.

Un autre musée, la "Glyptothèque" contient nombre de chefs-d'œuvre des maîtres français et danois du XIXè siècle.

Le port de Copenhague, situé en bordure de la rade et à l'entrée du bras du Sund a un développement de quatre kilomètres de quais, édifiés de magasins. Ce port et cette rade, dont le spectacle animé a été souvent vanté, sont adossés à un fond de verdure formé par un parc à végétation luxuriante.

Il a été constaté que le mouvement du tonnage entré dans le port a augmenté depuis quinze années d'un million de tonneaux de jauge brute et que cet accroissement est dû en grande partie à l'excellent outillage et aux facilités de manutention et de manipulation.

* * *

La Pointe-a-la-Chevelure.—Voilà une dénomination géographique qui a un certain intérêt historique. On la rencontre dans le lac Champlain. C'est là, sur cette pointe, qu'en 1731, les Français bâtirent le fort Frédéric.

Les sauvages appelaient cette pointe *Tekyadoughniganiga*, ce qui voulait dire "deux pointes opposées l'une à l'autre."

Les Hollandais substituèrent à l'ancien nom géographique français celui de *Crown point* ; toutefois, certaines cartes américaines ont persisté, par respect pour la tradition, à retenir le nom de Pointe-à-la-Chevelure.

* * *

etrange cas de vivisection.—En septembre 1915, un voyageur, M. C.-D. Veldon, racontait dans *La Tribune*, de New-York, un cas fort étrange de vivisection.

Un jour, au Japon, il se trouva, à l'intérieur du pays, dans un endroit où, par exception, il obtint le privilège de résider pendant quelque temps.

Cet endroit était un petit village dont l'unique industrie était la pêche.

Assez éloigné qu'il se trouvait des grands ports de mer, il eut à se contenter des aliments en usage dans la localité ; mais le poisson dont il eut à se régaler lui fit vite oublier pain et beurre, bœuf et mouton.

Les marchands de poisson se présentaient aux maisons, avec, sur le cou, un joug aux deux extrémités duquel étaient suspendues deux cuvettes remplies d'eau et naturellement, de poissons de toute taille.

Un jour, cependant, l'un de ces vendeurs, arriva chez M. Veldon avec une collection de poissons énormes. Celui-ci fit remarquer au nippon que le plus petit de ses poissons était encore trop gros pour l'approvisionnement qu'il fui fallait.

—Mais, lui dit le pêcheur japonais, tu peux le couper en deux, une moitié pour aujourd'hui et l'autre pour demain.

—Parfait pour la première moitié, lui répliqua M. Veldon, mais l'autre, demain, aura, je crois, un peu mauvais goût.

Le Japonais, à son tour, rétorqua en disant que la deuxième moitié du poisson se conserverait aussi vivante et tout aussi fraîche que la première, une journée et même plusieurs jours après, tant qu'on ne serait pas prêt à la cuisiner ; et l'opération, ajouta-t-il, ne nuirait d'aucune façon au poisson.

La curiosité l'emportant, M. Veldon consentit à la vivisection du poisson.

Le japonais prit un poisson l'étendit sur une planche et d'un seul coup de couteau en enleva au ras de l'arête tout un côté en ayant le soin de laisser les viscères intacts. Le demi-poisson, remis à l'eau, déséquilibré qu'il se trouva, se mit à nager sur un côté, sans embarras, comme à l'ordinaire.

Le japonais, souriant, informa M. Veldon que cette expérience dans le pays n'était pas nouvelle et lui raconta maint autre fait du même genre en ajoutant que des poissons ainsi traités avaient vécu pendant des années, sur une seule moitié de leur être, en prenant leurs ébats tout comme les autres.

C'est égal, dit M. Veldon, je n'ai jamais voulu faire répéter cette expérience de vivisection.

***

VITESSE DES NAVIRES.—A première vue la profondeur d'un cours d'eau semble ne pas avoir grande importance si le navire qui y passe y trouve son tirant d'eau, qu'il ait six pieds, 60 pieds ou 600 pieds de marge sous la quille. C'est une erreur. La profondeur d'une rivière a une influence marquée sur la marche d'un navire.

Un jour, en Angleterre, on s'attendait que deux croiseurs puissants, le *Blake* et le *Blenheim* feraient vingt-et-un nœuds à l'heure. Ils n'en firent que dix-neuf à eau basse. Lorsque l'on recommença l'épreuve, avec la même force motrice, mais dans une profondeur d'eau variant de 134 à 165 pieds, ils filèrent vingt-deux nœuds à l'heure.

Plus un navire se rapproche du fond d'un cours d'eau, fleuve ou rivière, plus il y a friction, et par conséquent cette condition gêne relativement son allure.

D'après certains calculs, cette influence du fond sur la course d'un navire cesse, si le navire est bien au-dessus du niveau de l'eau, dès que la profondeur sous la quille égale dix fois et demie le tirant de la coque.

Un navire qui tire vingt-sept pieds d'eau, disons un navire de 12,000 tonneaux, éprouve l'influence du voisinage du fond à une hauteur de 250 pieds.

La plus ou moins grande profondeur réagit donc sur la plus ou moins grande rapidité d'un vaisseau. Celui-ci marche d'autant plus vite que l'eau est profonde.

Un navire qui fait dix nœuds à l'heure, doit avoir de vingt-six à vingt-sept pieds sous la quille ; autrement, il y a friction, sinon directe du moins assez rapprochée pour gêner, retarder sa course.

S'il fait vingt nœuds à l'heure, il lui faut de 104 ou 105 pieds en profondeur ; s'il en parcourt trente il lui faut au moins 304 pieds sous la quille. La masse d'eau sous le navire agit comme une sorte de coussinet, ou comme une série de ressorts dans l'intérieur d'un meuble. Elle lui sert d'appui dans la vibration qu'il détermine sur son passage.

Voilà pourquoi les steamers de certains tonnage et de certain tirant d'eau ne peuvent faire autrement que s'aventurer bien lentement dans le haut du fleuve. Non seulement, ils se rapprochent du fond, mais ils s'y frottent bien souvent.

*
* *

Le pays des caimans.—Dans l'ile française de Madagascar, sur la côte d'Afrique, nombre de fleuves et rivières sont habités par les crocodiles.

C'est ce que notait récemment, dans une conférence à l'*Université des Annales*, de Paris, M. Marius Leblond. Et il ajoutait, à cette réflexion, les détails piquants qui suivent :

"Madagascar est un pays où il est tout à fait hors des bonnes mœurs de prendre des bains : fût-ce à vingt kilomètres de toute rivière, dans un trou d'eau isolé de trois ou quatre mètres carrés, on risque toujours de rencontrer un de ces sauriens terribles qui dort avec l'innocente apparence d'une souche de bois. Les accidents sont extrêmement rares pour les Européens, parce que ceux-ci prennent les précautions d'une sainte abstinence ; mais les indigènes sont négligents et fatalistes et ne s'émeuvent pas plus de ce tyrannique voisin que nous des automobiles. Il y a, au demeurant, des tribus malgaches qui ont la religion du caïman. Dans certaines provinces, en effet, les indigènes respectent le caïman au point de s'imaginer pieusement que leurs ancêtres choisissent la peau de ces bêtes puantes pour s'y réincarner. Un jour qu'un de mes amis chassait sur un lac et s'apprêtait à exécuter le plus magnifique de ces reptiles, armé d'une

mâchoire de plus d'un mètre, l'indigène qui l'accompagnait détourna vivement son bras en s'écriant avec supplication: "Ne tire pas sur celui-ci, c'est mon grand-père...... Tiens, tu peux tirer sur l'autre, c'est le grand-père de mon voisin."

***

Une péninsule canadienne.—Il existe près du lac des Bois, dans la région de Kénora, Ontario, une péninsule que l'on se contentait d'appeler grande presqu'île ou encore Le Promontoire.

La Commission de Géographie d'Ottawa a décidé récemment de baptiser cet endroit du nom de *Péninsule Aulneau,* en l'honneur du R. P. Aulneau qui, avec vingt autres, fut tué par les sauvages Sioux, sur l'île au Massacre, dans le lac des Bois, le 8 juin 1736.

***

Quelques noms de France.—La présente guerre a eu pour effet de populariser certains noms géographiques étrangers. C'est ainsi, par exemple, que la Commission de Géographie d'Ottawa a donné à plusieurs points géographiques du Canada des dénominations empruntées aux champs de bataille de la France et de la Belgique. On verra donc à l'avenir figurer sur nos cartes des noms comme ceux-ci :

Festubert, mont de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Nommé d'après un village de La Bassée, en France.

Les Flandres, montagne et ruisseau dans la Colombie Britannique. Pour rappeler la partie ouest de la Belgique où il s'est livré des combats si sérieux et si meurtriers.

Gravenstafel, récif et ruisseau dans l'Alberta. Ce nom rappelle un banc de rochers au sud-ouest de Passchendaele, en Belgique.

Hollebeke, montagne de l'Alberta et de la Colombie Anglaise. D'après un village situé au sud-est de Ypres, en Belgique.

Langemarck.—Encore une montagne et un ruisseau de la Colombie-Britannique. Nommé ainsi pour rappeler un village placé au nord d'Ypres, en Belgique.

La Coulotte, un pic et un ruisseau que l'on rencontre dans l'Alberta. Dénommés ainsi d'après un endroit situé sur les confins de la ville de Lens, en France.

Saint-Eloi, une montagne et un petit cours d'eau dans l'Alberta et la Colombie. Saint-Eloi est le nom d'un village au sud de Ypres, en Belgique, village dont il a été souvent question depuis la guerre.

Lys, ruisseau et récif dans l'Alberta. Rappelle le souvenir d'une rivière qui passe à travers Armentières en France.

Scarpe, une montagne et un ruisseau de l'Alberta. Scarpe est aussi le nom d'une rivière qui coule à travers Arras, en France.

Somme, c'est le nom donné à un petit tributaire de la rivière Carbondale, dans l'Alberta.

C'est un nom emprunté à une grande rivière de France, sur laquelle ont eu lieu de nombreux combats.

Vimy, un pic et un ruisseau près des lacs Waterton, Alberta. On a voulu commémorer ici le souvenir d'une ville de France où les Canadiens se sont distingués dans une rencontre avec les Allemands.

Nous ne pouvons que féliciter la Commission de Géographie d'Ottawa d'avoir semé ainsi quelques beaux noms français dans cet Ouest canadien qui en était quelque peu déshabitué.



La ville de Détroit.—Cette ville américaine est assez bien connue de nos compatriotes. Un grand nombre l'ont visitée et n'ont pu cacher l'étonnement que leur a causé son énorme développement.

Rappelons ici que cette ville, qui est devenue l'une des plus manufacturières des Etats-Unis, fut fondée par des Français.

C'est en effet Antoine de la Motte Cadillac qui établit ce comptoir comme anneau de liaison entre les colonies françaises du Canada et les postes d'échanges de la vallée du Mississipi, et ce comptoir devint le principal anneau de liaison dans la grande chaîne allant de Montréal à la Nouvelle-Orléans.

Comme résultat de la guerre de Sept ans, par le traité de Paris, la France céda à l'Angleterre tout son vaste empire du Canada, ou Nouvelle-France, comme on l'appelait, y compris Détroit. C'était en 1763. Vingt ans plus tard, à la fin de la guerre de la Révolution, Détroit se trouva sous la juridiction de la jeune fédération des Etats-Unis.

En 1805, Détroit fut entièrement détruit par le feu, et la ville rebâtie d'après un nouveau plan.

Depuis plus d'un siècle, à partir de 1805, Détroit a crû comme la plupart des villes du centre ouest des Etats-Unis, mais cet accroissement a pris surtout de remarquables proportions depuis 1907. Aujourd'hui Détroit a plus d'un demi-million d'habitants, et ses citoyens disent que c'est la ville la plus affairée du monde entier.

La principale industrie de Détroit est celle de la fabrication des automobiles. On y compte 122 manufactures construisant des auto-

mobiles complètement finies, et ces manufactures emploient plus de 33,000 ouvriers, avec une production qui atteint $164,000,000.

***

La ville Le Pas.—Il se rencontre encore des gens qui dissertent sur cette dénomination géographique.

Son principal tort est de revêtir une forme trop française. On voudrait lui substituer à tout prix l'expression anglaise *The Pass.*

On oublie que *Le Pas* a pour lui la consécration d'un long usage, et que les Canadiens-français forment tout près de la moitié de la population de cette petite ville du Manitoba.

Mais il y a des fonctionnaires dans cette ville et ces fonctionnaires, d'origine britannique, ont l'air de croire que leur nationalité leur donne le droit de déformer les noms géographiques. Ils ont même transmis à cet effet des représentations *énergiques* à Ottawa.

Un journal de Le Pas, se faisant l'interprète de leurs sentiments anti-bilingues, s'est avisé dernièrement de dire tout haut que puisqu'on leur refusait *justice*—un mot qui n'est pas à sa place ici — il conseillerait à ses concitoyens de rebaptiser la ville sous son ancien vocable indien qu'il dit être *Opaquia*!

Voilà certes une proposition qui sérait de nature à provoquer un fou-rire si elle ne décelait pas du même coup la haine du nom français.

Et puis, ce journaliste rageur ne nous paraît pas être très ferré sur l'ancien nom sauvage qu'il dit avoir précédé Le Pas. Ce n'est pas *Opaquia* qui était en usage là bas, mais le mot *Wapaskwegaw* qui dérive de la langue crise. C'est même, d'après quelques-uns, de la deuxième syllabe de ce mot indien que l'on a tiré le mot *Pas* qui forme aujourd'hui le nom de la ville. Imaginez donc maintenant une ville qui s'appellerait tout crûment *Wapaskwegaw* alors que nous avons un si joli nom dans celui de Le Pas. Vraiment, il faut avoir la berlue pour songer même un instant à une aussi désastreuse substitution.

La Commission géographique d'Ottawa a décidé, il y a plusieurs années déjà, après avoir pris connaissance des faits, que la ville en question s'appellerait *Pas* et non *The Pass.* Cette décision est raisonnable et nous comptons que la Commission ne se déjugera pas, alors même que les agitateurs de cette partie de l'Ouest canadien, tenteraient d'exercer une pression indue.



Bulletin bibliographique

La terre qui tonne, France—Italie—par Paul Adam.

Paris 1917—Librairie Chapelot—1 Vol. in 16 3.50

Lorsque l'auteur de "La Force" et du "Trust" publia dans La Revue de Paris les grandes pages de "La Terre qui tonne", l'émotion suscitée par ces vues tragiques de la guerre en Artois et en Champagne fut intense. Les voici qui paraissent éditées par la Librairie Chapelot, avec l'évocation des combats livrés sur les sommets des Alpes italiennes, depuis Rovereto jusqu'à Monfalcone, par les armées du Général Cadorna. A cette heure tragique pour l'Italie, rien de plus émouvant, de plus bienfaisant aussi, que ces chapitres de la vie terrible, où M. Paul Adam ressuscite toute la grandeur de la Rome antique, survécue dans les régiments italiens.

* * *

Le Péril de notre Marine Marchande, par J.-Charles Roux, ancien député.

Le problème de l'organisation des transports maritimes français se pose aujourd'hui avec une exceptionnelle gravité. Il n'est pas seulement d'un intérêt immédiat, dit l'auteur ; il sera surtout intéressant lorsque s'ouvrira l'ère de calme et de soulagement après laquelle tout le monde soupire.

Songeons, en effet, dit M. Roux, aux besoins qu'il faudra satisfaire, par suite de la reprise soudaine des relations normales entre l'Europe et les pays d'outremer.

Et M. Roux croit avec raison qu'il y aura de beaux jours pour la marine marchande française dans un monde délivré de l'oppression germanique.

L'auteur rappelle qu'aux premiers jours des hostilités, la flotte mondiale jaugeait au total 48 millions de tonneaux ; malheureusement depuis, la torpille et le canon ont fait des brèches profondes. Il s'agit de combler ces lacunes,

Déjà dans la plupart des pays étrangers, des préparatifs sont faits en vue de l'après-guerre. La France doit suivre ce mouvement, et dans une étude très fouillée et qui indique une connaissance très profonde du sujet, M. Roux indique à ses compatriotes la voie à suivre pour restaurer la marine marchande de France et la mettre en mesure de soutenir la concurrence avec les autres pays.

(Editée par la *Renaissance du Livre* 78, Boulevard Saint-Michel, Paris.)

* * *

Ecrit le soir, par Marcel Boulenger. La *Renaissance du Livre*, 78 Boulevard Saint-Michel, Paris.

L'auteur, qui a déjà à son crédit plusieurs ouvrages d'un haut intérêt, a semé dans ce nouveau volume des pensées et des réflexions qui ne laissent pas que d'être piquantes.

Nous passons sous silence les quelques belles pages consacrées à Gabriel d'Annunzio, e célèbre poète italien qui s'est montré un ami sincère de la France, pour nous en tenir à un chapitre consacré à la déformation de la langue depuis la guerre et qui s'intitule le *langage blessé*.

L'auteur constate avec amertume que l'on parle et que l'on écrit en France d'une façon fort étrange. Des gens d'éducation distinguée en sont rendus à s'exprimer comme la fruitière illettrée ou le bistrot du coin. Ils disent et tiennent même à dire : "*Je lui ai causé, je m'en rappelle, pour sûr, parti au front, davantage que, fâché après lui, je veux pas*, quand le bon goût devrait plutôt leur conseiller ; *J'ai causé avec lui, je m'en souviens, parti pour le front, bien que, fâché contre lui, je ne veux pas.*

Et que dire du patois demi-savant, du jargon solennel des pharmaciens, des agents de publicité, et de certains intellectuels. C'est à l'offensive de tous ces pauvres styles que nous devons le règne de *solutionner, parution, se perpétuer, conationaux, contingenter* et dépenses *voluptuaires*.

En résumé, la langue française souffre de la guerre, pense l'auteur, et il suffirait d'un peu de bonne volonté pour opposer une digue à ce débordement de vocables prétentieux.

***

Nos Frères du Canada, par Adolphe Brisson.

C'est le titre d'un article qui paraît dans les *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris.

M. Adolphe Brisson se montre très sympathique à nos compatriotes. Parlant de leur présence sur le front, il dit :

"Leur intrépidité, leur sang-froid ont fait merveille. En avril 1917, ils enlevaient d'assaut la côte de Vimy................

Cette glorieuse bataille eut pour pendant, au mois d'août, la prise des cités Saint-Elisabeth, Saint-Laurent, Sainte-Emélie, et la conquête du Bois-Rasé que les rendit maîtres de la troisième ligne ennemie. Ils n'ont cessé par la suite de se couvrir de gloire. Chez nous, ils sont populaires. Ils nous rendent l'affection qui, de toutes parts, leur est témoignée."

***

Histoire de la Famille et de la Seigneurie de Saint-Ours, IIe partie, 1795-1916, par M. l'abbé A. Couillard-Després.

C'est un ouvrage très considérable et qui abonde en faits historiques d'une importance exceptionnelle.

L'auteur y traite au long de la fameuse insurrection de 1837.

La paroisse de Saint-Ours, dont l'histoire est relatée ici, est située sur la rivière Richelieu, et sa population est d'environ 1700 âmes.

La ville du même nom, centre de la paroisse et de la seigneurie, est agréablement située sur le côté sud du Richelieu, à douze milles de Sorel, et à six milles de Saint-Denis. C'est peut-être la plus petite ville du Canada, sa population, exclusivement canadienne-française, ne dépassant pas 650 âmes.

L'auteur est déjà bien connu par une foule de travaux historiques. Celui qu'il vient d'éditer ne déparee pas les premiers. On y découvre à chaque page une source de renseignements qui nous mettent à même de connaître à fond cette partie intéressante du pays où tant d'événements historiques se sont produits.

***

Le Carnet des Artistes, 35 rue de Châteaudun, Paris.

Sommaire du 1er nov. 1917 :

Gabriel Belot, par Max Goth, 8 ill. ;
De l'émail ;
Alphonse Legros, 1 ill. ;
Dentelles bretonnes, 1 ill. ;
Dufrenoy, par René Wisner ;
Madame Ory-Robin, par Edouard Comte ;
Verlaine et la poésie française, par Chs. Morice ;
Charles Plumet, par Maurice Guillemot.

***

"Au service de mon pays".—Conférences et discours.—Par *C.-J. Magnan*.

Ce volume vient de paraître. Il comprend cinq cents pages grand format imprimées en caractères bien lisibles et ornées de huit gravures hors texte. Il renferme un grand nombre de conférences et de discours sur les sujets suivants : Pédagogie, Instruction publique, Religion, Patriotisme, Souvenirs de voyage. Ces conférences et discours sont suivis d'appendices documentaires. L'ouvrage est dédié au Premier Ministre de la province de Québec, Sir Lomer Gouin, qui a bien voulu l'honorer d'une fort jolie préface et d'une lettre des plus sympathiques.

Dans l'Introduction qui précède ses "Conférences et Discours", l'auteur dit :

"En réunissant un certain nombre de mes conférences et discours sous le titre : *"Au service de mon pays"*, je me propose d'être utile à tous les collaborateurs de la grande œuvre religieuse et nationale qui se poursuit chez nous par l'école primaire depuis

bientôt un siècle. Aucune prétention littéraire n'a présidé à l'élaboration de ce projet ; la pensée seule de contribuer au progrès pédagogique bien entendu et au développement de l'instruction publique, conformément aux traditions et aux aspirations de la nationalité canadienne-française, m'a servi de guide. Et aussi, en groupant les modestes pages qui suivent, j'ai voulu être utile aux jeunes instituteurs, en mettant à leur disposition des documents où ils apprendront à aimer leur profession et à lui consacrer leurs talents et leurs efforts."

"AU SERVICE DE MON PAYS" est en vente chez J.-P. Garneau, libraire, 47 rue Buade, Québec, et chez Beauchemin, libraire, 79 rue St-Jacques, Montréal. On peut aussi se le procurer en s'adressant à l'auteur, Case postale 125, Haute-Ville, Québec.

Prix : $2.00 l'unité.

*
* *

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ RES ANNALES.—51, rue St-Georges, Paris.

A relever dans le 2è numéro de décembre, une superbe conférence de M. Etienne Lamy : *Les Vieux clochers : La Famille.* Le savant conférencier a fait entendre, en matière de conclusion, ces belles paroles :

"Depuis des années, la grande affaire, en France, est une lutte religieuse. Les sceptiques, émancipés de la famille et de ses charges, ont travaillé à détruire les convictions qui perpétuent la fécondité des foyers ; ceux qui sont traités en ennemis sont les catholiques. Et c'est l'Etat qui, oublieux de l'égalité due à tous les Français, pèse sur ceux dont il a fait des suspects, des calomniés, des exclus.

En tout temps, c'eût été un attentat contre la justice, ce serait aujourd'hui un attentat contre la patrie. La nécessité la plus pressante pour la France, aujourd''hui, est de refaire notre race. Le gouvernement de la France doit-il être exercé par ceux qui la dépeuplent contre ceux qui la peuplent ?

Les catholiques ne demandent pas, au nom du service qu'ils rendent, à devenir les favorisés d'un arbitraire retourné. Ils demandent, au nom de leurs nombreux enfants, la liberté de défendre les intérêts français que les familles restreintes ne suffisent pas à sauvegarder. Ils demandent à n'être plus traités en ennemis. Il n'est plus l'heure, il ne sera jamais plus l'heure de traiter en ennemis ceux qui donnent le plus de soldats à l'armée, au travail, à la pensée, à la France."

*
* *

LES ANNALES, 51, rue Saint-Georges, Paris.

Le numéro du 25 novembre contient un excellent portrait du capitaine Bouchardon qui a eu à instruire la fameuse affaire de "l'*Action française*".

Dans le même numéro, Yvonne Sarcey parle de la souscription canadienne de 2,880 francs en faveur des régions dévastées transmise de Québec par madame L.-A. Cannon, présidente de l'Œuvre et par Mlle J. Marois, secrétaire.

"Le Comité des femmes canadiennes de Québec, écrit Mme Brisson, nous fait dire dans un langage d'une élévation admirable, que travailler au bien-être des enfants malheureux, fils et filles de soldats, les former, leur rendre la santé, les suivre dans la vie, c'est un champ d'action que les femmes de Québec ont joie à encourager."

*
* *

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DES ANNALES, 51, rue St-Georges, Paris. Parmi les conférences publiées par cette revue, citons : les *Amitiés anglaises*, par Maurice Barrès, *l'effort charitable de la Suisse*, par M. B. Vallotton, et l'*Afrique occidentale française*, par M. Pierre Mille, sur la Suisse, petit pays où l'on professe deux religions et parle trois langues, M. Vallotton rappelle dans quelle situation difficile il s'est trouvé pour garder sa neutralité. La Suisse n'était pas seulement entourée de tous côtés par les belligérants, mais il y avait encore ce fait que l'Allemagne avait installé chez elle plus de 200,000 de ses ressortissants, qu'elle avait pris raciñe dans ses universités, dans ses banques, dans ses fabriques, dans ses maisons de commerce, dans ses journaux, et tout cela sans trop éveiller la méfiance des Suisses.

*
* *

A HALF CENTURY OF GEOGRAPHICAL PROGRESS, par J. Scott Keltie, ancien secrétaire de la Société royale géographique de Londres.

La partie intéressante de cette brochure est celle qui a trait à l'Afrique. On y constate comment depuis David Livingstone qui fut un initiateur, les explorateurs sont parvenus à pénétrer les profondeurs de ce mystérieux continent.

Aujourd'hui le continent noir est partagé entre trois ou quatre grandes puissances : la Grande-Bretagne y possède 3,500,000 carrés, contenant une population de 53 millions d'habitants ; la France, 4,500,000 carrés, avec une population de 42 millions ; l'Allemagne, 5,000,000 de milles carrés, avec une population des 12 millions. Le reste est partagé.

* * *

Ce QU'EST LA GERMANIE, par Georges Dumesnil, professeur de philosophie à l'Université de Grenoble. Edité par la *Renaissance du Livre*, 78 Boulevard Saint-Michel, Paris.

Ce livre est le résumé d'un cours public professé par M. Dumesnil pendant l'hiver de 1915–1916. L'auteur a fait un séjour en Allemagne, et il a vu les choses d'assez près, pour en pas partager l'optimisme d'un trop grand nombre de ses compatriotes. Le spectacle de la force allemande l'a toujours frappé et inquiété, et cette inquiétude perce en maints passages de ses écrits. Aussi a-t-il dénoncé, bien avant 1914, la perversion et la malfaisance de la pensée allemande.

M. Louis Bertrand, qui a fait la préface de ce livre, assigne à l'auteur une place importante dans le mouvement philosophique contemporain.

* * *

L'EUROPE DE DEMAIN, par H.-G. Wells,—Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50. (Edition Pierre Lafitte, Paris).

H.-G. Wells a réuni sous ce titre les articles publiés par lui en Angleterre en 1915–16, dans lesquels il examine les problèmes soulevés par la guerre, et se livre une fois de plus à ces hardies spéculations d'avenir, dont on a trop uniquement connu en France, jusqu'ici le côté imaginatif et fantaisiste. C'est en toute gravité, et comme le cœur battant, que Wells interroge l'horoscope de l'Europe et du monde, analyse les nouveaux problèmes avec sa coutumière richesse de documentations, cette lucidité, ce souci de mesure, si propres à le rendre cher au public français. C'est avec une méthode toute scientifique qu'il démêle l'écheveau brouillé des circonstances, pour en recombiner ensuite les fils en une synthèse d'avenir infiniment suggestive. Des prophéties risquées en 1913, la plupart se sont réalisées; d'autres non, et ce sont là de ces risques que Wells déclare, en son premier chapitre, accepter bravement. L'ensemble du livre est et restera longtemps d'une émouvante actualité en ce qu'il dépasse le détail des faits et projette une intense lumière sur tous leurs contours essentiels.

* * *

THE WISCONSIN MAGAZINE OF HISTORY.

La Société Historique du Wisconsin annonce qu'elle vient d'atteindre la 68e année de son existence.

C'est déjà un grand âge pour une organisation de ce genre; aussi, a-t-elle droit à toutes nos félicitations.

Pendant les soixante années qu'elle est demeurée sous la direction de M. Draper et de M. Thwaites, cette association a été reconnue pour l'une des principales des Etats-Unis. Cette Société s'occupe plus spécialement des choses d'histoire qui se rapportent à l'Etat du Wisconsin. Des membres ont déjà publié des travaux d'une importance réelle, et nous sommes heureux d'apprendre qu'elle vient de fonder en dernier lieu un Bulletin qui s'intitule *The Wisconsin Magazine of History*. Cette publication, qui promet d'être intéressante, est sous la surveillance de M. Milo M. Quaife déjà connu par d'excellentes études historiques.

* * *

REIMS, par Jules Poirier. Librairie Payot & Cie, Paris, 106, Boulevard St-Germain.

Sommaire: Les débuts de la guerre.—L'occupation allemande.—La bataille de la Marne.—Le retour de l'armée.—Destruction de Reims. 3 fr. 50.

Le bilan qu'établit ce livre montre l'œuvre de l'Allemagne en France, bilan de douleurs, bilan de deuils, bilan de ruines qui font de Reims la grande martyre de cette guerre.

* * *

EN CAMPAGNE AVEC LA LÉGION ETRANGÈRE, par Albert Erlande. Libraire Payot & Cie. Paris, 3 fr. 50.

Le 1er Régiment de Marche de la légion Etrangère vient de recevoir la fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire (jaune et vert).—N'est-ce point le moment de rappeler les actions admirables des volontaires de toutes nationalités qui, depuis le début de la guerre, luttent pour la France?

Ce récit ne contient pas de développements inutiles, de discussions sur la guerre, mais des faits, des actes qui montrent des soldats. Et quelle galerie d'hommes extraordinaires. Des types de vieux soldats de carrière comme on n'en trouve plus qu'à la Légion. Des figures inoubliables de chefs! Et toutes ces aventures, écrites en un style de sang et de feu, se développent dans une atmosphère de bonne humeur et d'héroisme unique.

* * *

LA RÉVOLUTION RUSSE à Pétrograde et aux armées. (Mars - mai 1917) par Claude Anet. Librairie Payot & Cie, Paris. 4 frs. 106, Boulevard St-Germain.

Ce grand drame de la Révolution russe, d'un intérêt que rien ne saurait surpasser, l'auteur en a été le témoin au jour le jour à Pétrograde, puis aux Armées, et, brillant écrivain autant que profond observateur, il a su le décrire avec une puissance d'évocation extraordinaire, un réalisme saisissant.

L'auteur y parle aussi, avec une certaine émotion, du Tzar Nicholas II qui a commis des fautes sans doute, mais qui en somme aimait son pays et en a fait le plus grand pays du monde.

* * *

HOUSTON-STEWART CHAMBERLAIN, le plus récent philosophe du pangermanisme mystique, par Ernest Seillière, de l'Institut, 2 fr. La Renaissance du Livre, 75, boulevard St-Michel, Paris.

M. E. Seillière est un des rares Français qui aitent dénoncé depuis quinze ans les dangers de l'impérialisme teuton et les puissances d'orgueil contenues dans le mysticisme en général. La mentalité allemande, les rêves pangermanistes auxquels nous devons la guerre actuelle, n'ont que trop illustré ses suggestions patriotiques, puisque, aux esprits clairvoyants, cette guerre apparaît de plus en plus comme le suprême aboutissement de tout le romantisme allemand.

Houston-Stewart Chamberlain, anglais de naissance, mais allemand d'adoption, est un de ceux qui ont le plus fait pour exalter l'orgueil teutonique et le pousser aux folles entreprises. L'étude de M. Seillière fera connaître les suggestions étranges de ce rêveur esthète qui, marchant comme un somnambule dans son rêve de prétendue beauté artistique et morale, a mis le feu aux quatre coins du monde.

———

Le Canada au pays arctique

L'explorateur arctique, Vilhjalmur Stefanssen, devrait être de retour de son grand voyage au pays arctique d'ici à quinze mois, au cours de 1919. Le récit de ses courses et aventures formera, nul doute, l'un des chapitres les plus intéressants de l'histoire des expéditions polaires et circumpolaires.

Notre ami le docteur Eugène Dyck, de Sainte-Anne de Beaupré, sera alors en mesure de compléter un historique qu'il a écrit de toutes les explorations arctiques entreprises jusqu'ici, et qui ne fera qu'enrichir la littérature géographique.

En attendant le retour de Stefanssen, nous croyons à propos de livrer aux membres de la Société de géographie de Québec et, en somme, au public, un résumé de ses explorations jusqu'à leur date la plus récente possible.

L'expédition arctique canadienne sous la conduite de Vilhjalmur Stefanssen partait pour le septentrion le 20 juillet 1913 à bord du *Karluk*, vaisseau d'Etat.

Par suite de la variété des travaux à exécuter, il fut décidé de diviser l'expédition en deux partis: l'un, le parti du nord, se chargeant des travaux de la mer de Beaufort; l'autre, celui du sud, ayant pour mission de faire le relevé des côtes.

La première division, celle du nord, devait, d'une manière générale, limiter ses opérations aux océans et aux archipels du nord de l'Alaska et de la région arctique occidentale du Canada, explorer la mer de Beaufort, faire des recherches sur la vie animale dans ces régions, pratiquer des sondages, vérifier l'existence et indiquer la position de certaines îles. Cette expédition était sous le contrôle direct de Stefanssen.

La division du sud était sous la direction du docteur Rudolph Martin Anderson. Elle avait à s'occuper de géologie, de géographie, d'anthropologie, de biologie et de photographie.

La première quitta Nôme, dans l'Alaska, le 20 juillet 1913, à bord du *Karluk* qui se perdit plus tard dans les glaces, désastre dont nous avons déjà raconté les phases dans un bulletin précédent.

La division du sud était déjà en route depuis le 17 juin, en quittant, à cette date-là, Esquimalt, dans la Colombie Anglaise, à bord de l'*Alaska*, vaisseau du gouvernement Canadien. Arrivée à Nôme, l expédition en repartait le 27 juillet pour commencer son service d'exploration. Cette division a pu depuis présenter au ministère du Service Naval à Ottawa un rapport de ses travaux.

Voyons d'abord ce qui se passa du côté de la division du nord.

* * *

Le *Karluk* sombrait le 16 janvier 1914, massacré par les glaces; mais on avait résussi à sauver toutes ses provisions, ainsi que tout son matériel d'équipement pour les explorations. Ces effets purent être plus tard, en juillet, transportés à Nôme et arrimés à bord du bateau de la division du sud, l'*Alaska*.

Lorsque le *Karluk* sombra, Stefanssen était parti en excursion forcée de chasse avec son secrétaire, un américain, B. M. McConnell, et deux autres membres de l'expédition, George-H. Wilkins et D. Jenness. Par suite de la rareté du gibier, les chasseurs durent longer la côte jusqu'à la pointe Collinson où ils rencontrèrent la division sud qui y avait pris ses quartiers d'hiver.

Stefanssen ignorait encore le sinistre du *Karluk*. Comprenant que les gens de son expédition qu'il avait laissés à bord du *Karluk* ne pourraient probablement pas tenter d'explorations, il fit lui-même ses préparatifs pour un voyage à pied vers le nord, sur la mer de Beaufort, et acheta un navire, le *North Star*.

Le *Karluk* coulé, les gens du bord songèrent à se cantonner en attendant le retour de la lumière solaire; car, à cette saison de l'année, en décembre, janvier, février et mars, le jour n'est ni long ni clair dans les régions arctiques: le soleil se lève vers les 10 heures de la matinée et se couche sur les 2 heures de l'après-midi; ce qu'on y appelle le jour est une demi-obscurité.

Ennuyés d'un chômage forcé, quelques-uns résolurent de gagner la terre ferme. Ils se formèrent en deux escouades de quatre hommes chacune, et partirent.

On ne les a jamais revus.

La lumière se faisant meilleure, les autres membres de l'expédition se mirent à leur tour en route pour la terre ferme et résussirent à atteindre l'île Wrangel.

C'est alors que le capitaine R. A. Bartlett, qui se signalait cet hiver dans le sauvetage d'un navire sur le Saint-Laurent, entreprit à pied une fameuse course jusqu'aux côtes de la Sibérie, puis de là, en compagnie de guides russes, se rendit au cap Est, organisa une expédition de secours et put sauver les hommes émigrés à l'île Wrangel.

Mais, au cours de cette émigration à l'île, plusieurs avaient trouvé la mort ; c'étaient les nommés Charles Barker, John Brady, Alex. Anderson, A. King, le docteur F. McKay, James Murray, H. Beuchat, et T. S. Morris.

B. Marmen et G. Mullock succombaient à une néphrite à l'île Wrangel, et George Breddy était accidentellement tué d'un coup de revolver.

Les seuls survivants étaient John Munroe, R. Williamson, W. McKinley, F.-E. Maurer, John Hadley, R. Templeman, H. Williams et F. F. Chafe.

* * *

Le 22 mars 1914, Stefanssen accompagné de Storker Storkersen et d'Arnould Castel entreprenait son expédition sur la glace, traversait une étendue de pays jusque-là inexplorée et se rendait aussi loin que possible à l'ouest de l'île Banks. Mais, fin d'avril, la glace commença à se briser. Les explorateurs durent filer du côté de la terre ferme, et arrivèrent le 25 juin à l'île Norway sur la côte nord-ouest de l'île Banks.

L'été se passa à faire le relevé de la côte septentrionale de l'île Banks, à étudier l'intérieur de l'île en remontant la rivière Wilkins qui se jette près de l'île Norway.

En septembre 1914, les explorateurs descendirent au sud jusqu'à Kellett où ils établirent une base pour la saison d'hiver.

Le 22 décembre 1914, Stefanssen, accompagné d'un Esquimau du nom de Natkousiak, fit un voyage à travers le nord de l'île Banks jusqu'à la baie De Salis, pour savoir s'il y avait des Esquimaux qui passaient l'hiver dans les environs ; mais, avant de partir, il avait donné instruction aux hommes qu'il laissait à Kellett, d'avoir à préparer, pour le commencement de février 1915, un voyage sur la glace à travers la mer de Beaufort.

Arrivé à la baie De Salis, le 3 janvier 1915, il traversa le détroit du Prince-de-Galles, et suivit la côte de l'île Victoria, sur une distance de

plusieurs milles. Ne trouvant pas la moindre trace d'Esquimaux, il revint à Kellett le 27 janvier.

Tout était prêt pour le voyage qu'il avait commandé. Il partit au commencement de février avec Storker Storkersen, O. C. Anderson et Charles Thomson. Les explorateurs se rendirent au Cap Alfred, de là vers le nord-ouest jusqu-à l'île Prince-Patrick et, finalement, atteignirent le cap McClintock.

Trois jours après, ils découvraient une terre qui n'était pas indiquée sur les cartes.

Le 8 août, ils étaient de retour à Kellett où, le 19 du même mois, le *Polar Bear*, commandé par le capitaine Lane, arriva.

Ayant grandement besoin d'un navire pour son service, Stefanssen acheta le *Polar Bear* et, le 3 septembre, repartait pour le nord. On mit le cap sur Nelson Head, et le navire poursuivit sa route à travers les détroits, mais ne put se rendre qu'à l'île Princesse-Royale. On y campa pour l'hiver.

Les explorateurs avaient en route à baisser pavillon devant des difficultés insurmontables : obscurité, tempêtes continuelles, barrages de glaces. En un endroit, ils furent arrêtés pendant douze jours consécutifs par un vent effroyable, que les chiens même ne voulurent pas affronter.

Durant l'automne de 1915, Stefanssen entreprit plusieurs courses, dont la première fut une excursion de chasse, en compagnie de quelques indigènes qu'il accommoda dans un campement composé de huttes de peaux de phoque, dans un endroit appelé la Pointe-au-Foin. Ce campement fut transporté plus tard à l'île Ramsay.

Au mois de novembre 1915, il fit une excursion au sud, en suivant les sinuosités de la côte, lorsqu'il rencontra une troupe d'Esquimaux, dans l'anse Minto, au sud, en face d'une pointe de terre située au pied de la baie Walker. Deux des Esquimaux suivirent les explorateurs jusqu'au *Polar Bear*.

Quelque temps après, le capitaine du navire, nommé Gonzalez, partit pour ce campement dans le but d'y faire la traite des fourrures, mais ça ne lui fut pas facile besogne ; ces Esquimaux n'avaient pas encore traité avec des blancs. De plus, à l'époque de la visite des gens du *Polar Bear*, plusieurs des indigènes avaient contracté des rhumes violents qu'ils attribuèrent à la présence des visages pâles. Arrivait-il à quelqu'un d'entre eux de succomber au froid ou à la faim, parce que la maladie les empêchait de se procurer du gibier, de suite alors ils en tenaient les blancs responsables et refusaient de traiter avec eux.

Stefanssen eut toutes les difficultés du monde à les faire revenir de leur erreur, mais finalement y réussit, et il n'y eut pas de résultat fâcheux.

Le 1er décembre 1915, Stefanssen, quitta le campement de l'île Ramsay. Pendant que l'on traversait l'île Banks, on eut le soin de s'assurer de l'exactitude de la carte marine de l'Amirauté portant le No 2118, particulièrement au sujet de la côte sud-est. Cette carte marine donne une largeur d'environ treize milles à l'ouest entre l'île Ramsay et l'île Banks, tandis qu'en réalité la distance est d'au moins vingt-cinq milles. Toute cette partie de l'île Banks, sur la carte, devrait être portée plus au nord, ce qui ferait que la pointe Milne se trouverait presqu'au point où figure maintenant la pointe Schuyler.

Un voyage à travers l'île Banks n'a rien du niveau de la prairie. Il comporte une série assez étendue de montées et de descentes de montagnes.

Les explorateurs descendirent finalement dans la vallée d'une rivière, à quelque sept ou huit milles en arrière de la baie De Salis. De l'endroit où ils arrivèrent, cette rivière coule vers le sud pour se jeter dans cette baie, mais, en la remontant d'abord au nord, ensuite au nord-ouest et enfin à l'ouest, ils constatèrent que la vallée s'élargissait et formait, sans interruption, une plaine jusqu'à l'océan, sur une distance d'environ 45 milles au sud-est, à partir de la pointe du cap Kellett ; cette plaine s'en va ondulant vers l'est jusqu'à une quinzaine de milles de la côte occidentale, et mesure de un à quatre milles de largeur avec un encadrement de montagnes d'une altitude de trois à cinq cents pieds.

Sur les derniers quinze milles, une rivière serpente entre deux rives presqu'à fleur d'eau et qui doivent être inondées aux crues du printemps. Cette rivière se jette dans une petite baie, sans changer de niveau, de sorte qu'on arrive à l'océan sans s'en apercevoir.

Au cours de ce voyage, on constata que cette route conduit à une passe de la baie De Salis, traversant la partie méridionale élevée de l'île Banks, sans dépasser une hauteur de plus de trois cents pieds. Bien que les explorateurs n'aient pas pu obtenir son altitude exacte, n'empêche que la découverte de cette passe aura pour résultat de rendre un service signalé à tous ceux qui voudront entreprendre de traverser l'île Banks.

Stefanssen et ses gens retournèrent à Kellett. A leur arrivée, ils apprirent que le *North Star* n'avait pu se rendre qu'à vingt milles au delà de l'île Norway sur la côte-ouest de l'île Banks, attendu que la glace, en cet endroit, n'avait pas bougé de tout l'été de 1915.

Le 6 janvier 1916, Stefanssen envoya trois de ses gens, Thomson, Noice et Knight, rejoindre le *Polar Bear* près de la pointe Armstrong. Thomson était porteur d'une lettre de Stefanssen à Storkersen lui recommandant de faire des colis de tout ce qui pouvait servir à un voyage à travers la glace et d'emporter le tout par traîneaux au cap Alfred. Pendant ce temps-là, les explorateurs restés à Kellett se préparèrent à faire une course du côté du cap Alfred, sous la direction de Stefanssen.

On a vu plus haut que, trois jours après avoir atteint le cap McClintock, les explorateurs avaient découvert une terre qui n'était nullement indiquée sur les cartes.

La course projetée au cap Alfred, ne put se faire, parce que Thomson et ses deux hommes ne purent rejoindre le *Polar Bear* que le 1er février ; le mauvais temps les avait empêchés de trouver l'île Ramsay où ils devaient fermer le campement de chasse qui y avait été établi ; cinq jours durant, ils ne purent apercevoir l'île, par suite de l'obscurité qui régnait.

De son côté, Storkersen, s'en allant au *Polar Bear*, avait éprouvé de grandes difficultés à amener de la baie Mercy des traîneaux qui y avaient été laissés un an auparavant ; le pays était très montagneux et l'obscurité qu'il faisait entravait considérablement le trajet ; de plus, entre la pointe Russell et la baie Mercy, ce n'était que d'énormes glaces flottantes.

Lorsque Storkersen reçut les instructions de Stefanssen, les chiens étaient dans un piteux état. Au cours d'un voyage à la pointe Russell, Storkersen en perdit plusieurs, ce qui rendit à peu près impossible la poursuite du voyage, tel qu'ordonné par Stefanssen. S'imaginant que celui-ci préfèrerait abandonner son voyage sur la glace que de manquer l'exploration de la nouvelle terre, et que les deux courses n'étaient pas possibles, à cause de l'état dans lequel se trouvaient les chiens, Storkersen prit sur lui-même de changer les plans ; au lieu de se diriger vers l'ouest, il partit pour la nouvelle terre.

Stefanssen et ses hommes attendirent Storkersen au cap Alfred, et, finalement, se décidèrent à partir pour la baie Mercy, afin de voir si quelques-uns des explorateurs n'avaient pas passé par là. C'était le 7 mars.

Pendant ce temps, ses hommes s'occupèrent des préparatifs d'un voyage à la Nouvelle Terre.

Le 20 mars 1916, Stefanssen et ses gens rencontraient Castel un peu à l'est du cap McClure. Celui-ci n'avait aucune nouvelle de Storkersen. Il raconta qu'il n'avait pu reconnaître aucun point de la côte qui

fût indiqué sur la carte de l'amirauté No 2118, qu'il avait atteint une baie qu'il croyait être la Mercy, qu'il y avait pénétré sur une distance de dix milles, et que, ne trouvant aucune trace de traîneaux, et la nourriture des chiens se faisant rare, il avait rebroussé chemin.

Stefanssen alors donna ordre qu'on levât le campement du cap Alfred et qu'on le transportât à l'île Melville.

A la baie Mercy, il trouva une lettre de Storkersen qui lui expliquait les changements survenus dans les plans. Là-dessus, il crut devoir partir en compagnie de Wilkins, Castle, Kilian et deux Esquimaux, Natkousiak et Emiu, pour le cap Ross sur l'île Melville, avec l'espoir d'avoir des nouvelles de Storkersen et de ses hommes. Il y arriva le 13 avril.

Dans l'endroit, autre note de Storkersen à Stefanssen ; l lui disait qu'il se dirigeait vers la tête du golfe de Liddon.

Stefanssen rencontra quelque temps après un homme du parti de Storkersen qui lui apprit que celui-ci était parti le 14 avril pour la nouvelle terre avec l'intention de faire le relevé d'une aussi grande partie que possible de la région, et de revenir au *Polar Bear* pour le 10 juillet. Ce que voyant, Stefanssen quitta avec ses gens le cap Ross le 19 avril, et, le 2 mai, mettait pied à terre sur la nouvelle terre.

Le 3 mai 1916, enfin, il rencontrait Storkersen au cap James Murray, au coin sud-ouest de la nouvelle terre.

Tout aussitôt, les explorateurs prirent les mesures pour l'exécution des travaux d'explorations et des relevés.

* * *

Les dernières nouvelles qui nous sont arrivées de l'intrépide explorateur, Stefanssen, et de ses gens, remontent au 17 décembre 1917, au 15 janvier et au 1er mars 1918.

Le 17 décembre 1917, une dépêche d'Ottawa disait que Monsieur G.-J. Desbarats, sous-ministre du Service Naval canadien, avait reçu ce jour-là une dépêche lui annonçant que Stefanssen et les membres de son expédition étaient arrivés sains et saufs des confins du Fort Yukon, dans l'Alaska, à six milles à l'intérieur du cercle arctique.

Par la deuxième dépêche en date de Fairbanks, dans l'Alaska, le 15 janvier 1918, nous apprenions du capitaine A. Lane, qu'au printemps de 1916, Stefanssen avait découvert plusieurs grandes îles au nord-ouest de la terre de Banks, qu'il en avait pris possession au nom du Canada, et qu'il devait passer l'hiver à l'île Barter, sur la côte-nord de l'Alaska.

D'après le capitaine Lane, Stefanssen se préparait à faire une course de trois cents milles par la glace, au nord et à l'ouest de la côte occidentale arctique du Canada, durant l'été de 1918. L'explorateur devait quitter sa base d'opérations au mois d'avril, se rendre à l'île Wrangel, au large de la côte septentrionale de la Sibérie, au mois de juillet ou d'août, passer l'hiver de 1918-19 sur cette île et terminer son exploration en 1919, en revenant à Nôme par le détroit de Behring.

Depuis la date du rapport du ministère du Service Naval pour l'exercice clos le 31 mars 1917, le ministère a appris que Stefanssen et les hommes de sa division étaient arrivés à l'île Herschell, mais n'avaient pas pu franchir le passage de la pointe Barrow avant la prise des glaces. L'expédition a, en effet, hiverné à l'île Barter, sur la côte nord de l'Alaska ; ce qui confirme le rapport du capitaine Lane.

Fin de février dernier, les nouvelles reçues au ministère étaient encore très incomplètes, et l'on attendait le retour de Fort McPherson à Dawson d'une patrouille de la gendarmerie du Nord-Ouest pour en obtenir de plus détaillées.

Vendredi, 1er mars ultimo, le *Globe*, de Toronto, recevait directement de Stefanssen le message suivant:

"Ile Herschell, 31 janvier 1918, *viâ* Dawson, territoire du Yukon, 28 février 1918.

"Ai projeté cet hiver de partir de l'île Lacrosse, dans l'Alaska, pour le nord, avec dix traineaux ou davantage.

"Avons supposé qu'il existe un courant allant à l'ouest et, si tel est le cas, projetons de faire un circuit de 800 milles ou plus du côté de l'île Wrangel ou de la côte de la Sibérie.

"Au cas où les conditions diffèreraient de celles auxquelles nous nous attendons, il y aura peut être un hiver à passer sur la glace. Monsieur Storkersen a parfaitement organisé durant l'hiver les préparatifs de cette course."

(Signé) V. Stefanssen".

Voilà en résumé ce qu'ont été les travaux d'exploration de l'expédition arctique, division nord, du Canada, jusqu'à la publication du présent bulletin.

N. LeVasseur.



Témiscamingue.—Vue de la rivière Kipawa



Au lac Supérieur en 1660

Entre 1654 et 1659 rien ne nous indique au juste les progrès accomplis par les coureurs de bois, mais, de ce qui s'est passé en 1660, 1663, 1665, il est facile de conclure qu'une vingtaine de ces hommes se sont rendus au lac Supérieur avant 1660, non pas à la baie Verte.

Ce que Radisson comprit en 1660, savoir que la contrée du castor n'était point la baie Verte et le Wisconsin, mais bien le tour du lac Supérieur, surtout le nord, il est à supposer que les deux coureurs de bois envoyés par Lauzon en 1654, s'en étaient rendu compte pareillement et qu'à leur retour à Québec, en 1656, ils en avaient parlé.

Nous sommes à la date où commence à se former cette classe de ramasseurs de pelleteries et il est bon de dire que, de 1656 à 1672, elle se composa de Canadiens en grande majorité qui s'adonnaient à ces courses aussi pénibles que dangereuses dans l'espoir de gagner de l'argent et avec l'intention louable de ne pas quitter leurs terres et leurs familles du Bas-Canada. Il s'y mêlait des Français qui apprenaient en leur compagnie à exécuter ces grands voyages si complètement nouveaux pour des Européens.

Déjà les colons établis et leurs enfants en âge de se livrer à ces occupations avaient contracté l'habitude de parcourir les forêts, de remonter les cours d'eau, de traiter avec les Sauvages au Saguenay, au Saint-Maurice, sur l'Ottawa et dans le Haut-Canada. Ils étaient formés à cette vie et s'y plaisaient, d'autant plus qu'ils en tiraient profit.

Leur nombre était restreint et toute la population blanche de la colonie n'atteignait pas deux mille âmes. Par les contrats notariés, nous voyons que ces entreprises lointaines étaient organisées sur le principe d'une société en commandite. Un homme d'action s'entendait avec d'autres personnes pour se procurer les moyens d'acheter un ou deux ou trois grands canots d'écorce, des provisions de bouche et des marchandises destinées aux échanges avec les indigènes. C'était une mise de fonds " à la grosse aventure " où tout était risqué mais aussi qui pouvait rapporter de gros bénéfices. Chacun des bailleurs aurait son profit au pro-rata fixé d'avance si la campagne réussissait. Quant aux canotiers, ils devaient toucher une part comme les fournisseurs, c'était là leur salaire. Ainsi, tous étaient intéressés au même

titre dans l'entreprise. Le chef, qui conduisait l'affaire, avait droit à double ou triple part dans le revenu, selon la convention écrite.

Le gouvernement n'était pour rien dans l'affaire et cette situation se continua jusque vers 1675 où l'on promulgua des règlements à cet effet, mais alors bien des choses étaient changées et une nouvelle classe de coureurs de bois avait surgi pour compliquer la traite et la rendre difficile.

Ainsi, de 1656 à 1675 les habitants agissaient par eux-mêmes, en toute liberté et sans qu'on puisse en dire du mal.

C'est à partir de 1670 que se forma la seconde classe, recrutée parmi les soldats du régiment de Carignan, tous nouveaux venus et vagabonds par état. Leur manière d'agir rendit nécessaire l'intervention du gouvernement, sans toutefois arrêter les excès de ces rôdeurs qui n'avaient aucune attache dans la colonie, n'en faisaient qu'à leurs têtes, se conduisaient en brigands avec les Sauvages et vendaient souvent leurs pelleteries aux Anglais. L'histoire a stigmatisé les coureurs de bois, mais je demande grâce pour ceux que j'appelle les habitants, c'est-à-dire les premiers qui se sont introduits dans ce commerce et que l'on confond toujours avec leurs successeurs, bien autrement repréhensibles puisqu'ils bravaient les lois et causaient des troubles, des dommages matériels, enfin n'étaient point des "gens désirables".

Les soldats de Carignan ont fait leur apparition dans l'ouest après les arrangements de 1671 entre les autorités de la colonie et les Sauvages de ces régions lointaines. Ils avaient porte ouverte et ils en abusèrent.

Je veux parler ici des coureurs de bois, les habitants, qui ont précédés tous ces aventuriers et qui sont les découvreurs du Wisconsin, du Minnesota, des alentours du lac Supérieur, du pays des Sioux, à une époque où il n'était pas commode de parcourir ces vastes contrées.

Les historiens s'en tiennent aux récits de Perrot et des missionnaires pour nous montrer les Canadiens pénétrant dans l'Ouest, mais les missionnaires et Perrot n'avaient fait que suivre les coureurs de bois, ils n'ont rien découvert. La coutume est d'attribuer à celui qui donne, la plume à la main, la première connaissance des lieux et des indigènes, cependant, les écrivains ou auteurs de ces relations sur le papier avaient tout bonnement suivi les coureurs de bois, qui, eux, n'écrivaient point et sont restés dans l'ombre. Même, je dirai, que les coureurs de bois amenaient avec eux et faisaient vivre ces prétendus découvreurs.

Lorsque, en 1671, eut lieu la cérémonie de la prise de possession du lac Supérieur, au sault Sainte-Marie, il y avait quinze ans que nos Canadiens parcouraient tous les rivages de cette mer et trafiquaient

jusqu'à la baie Verte, à Chicago, aux sources du Mississipi. Ces gens avaient créé l'influence française qui amena si aisément les chefs sauvages à l'assemblée de 1671 où ils se rangèrent sous la protection du roi par un accord unanime.

L'imagination est frappée du spectacle de ces quelques Européens assez hardis pour s'avancer dans l'intérieur du continent, à trois et quatre cents lieues de Québec, alors que les colons de la Nouvelle-Angleterre avaient à peine perdu de vue la cheminée de la première maison élevée par eux sur les bords de l'Atlantique. Obéissant à l'impulsion de leur race, les Canadiens avaient entrepris sans retard de sonder le mystère de ces contrées inconnues et s'ils n'atteignirent pas les Montagnes Rocheuses du premier bond, c'est que la distance exigeait plus de temps qu'on ne le supposait tout d'abord.

Souvenons-nous de la sensation qui se produisit par le moyen de la presse, il y a soixante ans, lorsque des explorateurs s'avancèrent à cent lieues vers l'intérieur de l'Afrique et firent connaître le cours de certaines rivières dont on ne voyait avant cela que les embouchures aux côtes de la mer. Et cependant, ce n'était guère plus que d'aller de Québec au site de la ville actuelle d'Ottawa en 1640 ; pas autant que d'aller à la baie Verte en 1654 ; encore moins que d'aller à la rivière aux Renards en 1634 ; beaucoup moins que d'aller au Mississipi et chez les Sioux en 1660. Ces exploits des Canadiens n'ont causé ni étonnement ni admiration en leur temps—nous avons pris l'habitude de es regarder comme tout-à-fait ordinaires. Ceux qui les accomplissaient n'écrivaient point.

Arrêtons-nous sur un personnage qui a eu l'idée d'écrire le récit de ces courses en 1659-61. Celui-là nous conduit en pleine lumière : c'est Pierre-Esprit Radisson qui, avec son beau-frère, Médard Chouart, se rendit à Chicago, puis au Mississipi, vit le lac Pepin, revint sur ses pas, traversa la baie Verte pour la seconde fois, rentra dans le lac Huron, passa au sault Sainte-Marie, et, longeant la rive sud du lac Supérieur séjourna à Chagouamigon, puis alla, durant l'hiver, chez les Sioux, aux sources du Mississipi.

Dans sa longue narration il parle des coureurs des bois qu'il a rencontré à trois ou quatre endroits tout le long du lac Supérieur et ne s'en montre nullement surpris. C'est le moment où le Père Ménard arrive premier missionnaire dans le grand lac et, sur ce que les Relations disent de lui, on a conclu qu'il ouvrait la voie, tandis qu'il suivit nos gens déjà familiers avec les Sauvages de cette région nouvelle. Toute la rive sud du lac était fréquentée par les traiteurs de pelleteries. Chagouamigon les revoyait durant l'été et les diverses tribus s'y

donnaient rendez-vous pour les rencontrer, vivre de la pêche abondante qu'on y faisait et trafiquer avec les peuples du nord qui, étant de langue algonquine, s'entendaient avec ceux du Wisconsin.

Quant aux Sioux, si différents des autres et nation de villages permanents, ils n'allaient point au lac, mais descendaient le Mississipi, pour la chasse du bœuf jusqu'à l'embouchure de la rivière Wisconsin.

Les Poutéouatamis et les Salics de la baie Verte se rendaient à Chagouamigon pour rencontrer les Sauvages et les Canadiens.

Les Outaouas, arrêtés, en ce temps, à la moitié du lac, rive sud, organisaient des caravanes qui descendaient à Montréal et dans lesquelles entraient des Sauteurs, des Mississagués, des Mantoues et des Noquets, avec un ramas d'aventuriers appartenant à diverses pleuplades de langue algonquine comme les Outaouas.

Radisson dit que la terreur des Iroquois était répandue partout, néanmoins les caravanes se formaient et leurs longs voyages avaient lieu assez aisément parce que l'Iroquois n'attaquait jamais qu'à coup sûr et s'en tenait pour cela aux toutes petites bandes qu'il prenait par surprise. On peut croire que les Canadiens, toujours peu nombreux, faisaient route avec le gros de la traite des Outaouas, pour plus de sûreté, mais le texte de Radisson laisse à supposer qu'ils y allaient aussi à leurs propres risques. Qu'il en ait péri quelques-uns dans les embuscades rien d'étonnant à cela.

Une croyance qu'il faut renverser c'est celle qui concerne la route du Saint-Laurent. La description de Chouart et de son beau-frère en 1658 s'applique à l'Ottawa. La chute dont ils parlent c'est le Rideau, non point le Niagara. En 1866, je suis allé sous le Rideau, comme j'étais allé, l'année précédente, sous le Niagara. Ce n'est pas tout-à-fait la même chose. Mais lisez la narration, elle est de l'Ottawa purement et uniquement.

Personne ne remontait le Saint-Laurent à cette époque pour se rendre au lac Supérieur à cause du voisinage des cantons iroquois. L'erreur où l'on est à cet égard provient d'un auteur de livre qui ne connaissait pas plus la géographie du fleuve que celle de l'Ottawa, et maint autres l'ont copié.

Il faut attendre jusqu'à 1669, après la conclusion de la paix, pour voir un premier et deuxième voyages accomplis par le Saint-Laurent, mais la route de l'Ottawa fut toujours la seule utilisée, à part des exceptions. Après l'année 1700 même, on desservait encore les postes du saut Sainte-Marie, Michillimakinac et la baie Verte par l'Ottawa, et on se rendait au Détroit par cette route le plus souvent.

Benjamin Sulte.



Gros peupliers abattus par les castors sur la rivière Maganasibi



D'ou vient le nom de "Nouvelle France"?

L'historien Charlevoix assure que ce fut en 1609, que le Canada commença à être désigné sous le nom de Nouvelle-France.

"Il (Champlain) avait espéré, dit-il, de trouver un navire à Tadoussac, mais il n'y en avait point, et il remonta à Québec. Pontgravé y arriva bientôt après lui et ils s'embarquèrent ensemble au mois de septembre 1609, laissant la colonie sous les ordres d'un brave homme nommé Pierre Chauvin. Champlain fut fort bien reçu du Roy, qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la situation où il avait laissé la NOUVELLE-FRANCE. Ce fut alors qu'on donna ce nom au Canada."

Presque tous ceux qui ont écrit après Charlevoix ont adopté son opinion. C'est l'histoire des moutons de Panurge qui s'est répétée. On a accepté sans examen une affirmation démentie par tous les historiens qui ont précédé le célèbre père Jésuite.

Le sieur de Rocols, historiographe de Louis XIV, dans son édition de la *description du monde* de Davity publiée en 1660, déclare expressément que la dénomination de Nouvelle-France donnée au Canada est bien antérieure à 1609.

"La Nouvelle-France, écrit-il, a ce nom, principalement parce que ce pays a été découvert par des Français-Bretons, l'an 1504, et que depuis, les Français n'ont cessé de le pratiquer. Jean Verazzan, Florentin, prit possession de ce pays, l'an 1523, au nom du roi François 1, et l'ont tient que ce Verazzan fut le premier qui donna le nom de Nouvelle-France à ces contrées qu'il découvrit."

Le Jésuite Biard, qui écrivait en 1614, près d'un demi-siècle par conséquent avant Rocols, ne pense pas autrement :

"Je crois que ça été Jean Verrazzan qui a été le parrain de cette dénomination de Nouvelle-France."

Champlain, dont on peut presque toujours accepter les dires, déclare qu'avant le règne de Henri IV on donnait déjà ce nom au Canada. Parlant de Louis XIII, il dit :

"Les rois prédécesseurs de Sa Majesté ont ajouté à ce pays le nom de Nouvelle-France."

Ramusio, mort en 1557, assure qu'on donnait de son temps au Canada le nom de Nouvelle-France.

Jean-Alphonse, dans son *Routier* fait en 1542, laisse entendre que la dénomination de Nouvelle-France était tout récemment imposée au Canada.

"Toute l'étendue de ces terres peut avec raison être appelée la Nouvelle-France ; car l'air y est aussi tempéré qu'en France, et elles sont situées dans la même latitude."

Dans l'*Histoire notable de la Floride située es Indes Occidentales* publiée à Paris en 1586, par Basanier, nous lisons :

"Je la (l'Amérique) diviserai pour plus facile intelligence en trois principales parties, celle qui est vers le Pôle Arctique ou Septentrion, est nommée la Nouvelle-France, pour autant que l'an 1524, Jean Verrazano, fut envoyé par le Roi François premier par Maddame le Régente sa mère, aux terres neuves auxquelles il prit terre et découvrit toute la coste qui est depuis le tropique du Couar, à savoir depuis le 28e degré jusqu'au cinquantième ; et encore plus devers le nord. Il planta en ce pays les enseignes et armoiries du Roi de France de sorte que les Espagnols mêmes qui y furent depuis ont nommé ce pays terre francesque. Elle s'étend donc en latitude depuis le 25e degré jusqu'au 54e vers le septentrion ; et en longitude depuis le 210e jusqu'au 330."

D'ailleurs, quand bien même les témoignages de Jean-Alphonse, de Champlain, du père Biard, de Rocols et de Basanier ne détruiraient pas l'opinion de Charlevoix, nous aurions l'affirmation même de Jacques Cartier qui nous dit qu'en 1534, le Canada était désigné sous le nom de Nouvelle-France. Sa relation de voyage imprimée à Rouen en 1545 chez Raphael du Petit Val, est intitulée : *Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier, aux Terres-Neuves de Canada, Norembergue, Hochelage, Labrador, et pays Adiacens, dite Nouvelle-France.* Dans la relation de son deuxième voyage, le découvreur malouin va encore plus loin. Il nous apprend, en parlant, selon sa coutume, à la troisième personne, qu'il a donné lui-même le nom de Nouvelle-France au Canada.

"Enfuyt le langage des pays et Royaulmes de Hochelage et Canada, autrement appelée par nous la Nouvelle-France". (*Breif récit et succincte narration p.* 47).

Comme on le voit par ces citations, l'appellation Nouvelle-France est bien antérieure à Champlain.

P. G R.





Origine des cantons (townships).

L'établissement des cantons (townships) est d'origine anglaise, et avait pour but la concession des terres. Sous le régime français, les terres dans la Nouvelle-France étaient concédées sous le mode de la tenure seigneuriale. Les seigneuries sont des circonscriptions territoriales de forme et d'étendue variables suivant le titre de concession qui les créaient, et cela en vue de les ouvrir à la colonisation.

Avant l'édit de 1711, les Seigneurs avaient l'obligation morale, sinon légale de concéder des terres dans leurs seigneuries. Mais à partir de 1711, par un édit royal, en date du 6 juillet 1711, les Seigneurs étaient obligés de faire des concessions de terres pour des fins de colonisation à ceux qui leur en demandaient. Si le seigneur ne se conformait point à cette obligation, le colon ou censitaire pouvait obtenir une concession dans une seigneurie en s'adressant à l'Intendant comme si la seigneurie eut appartenu à la Couronne.

Le mode de concession seigneuriale ne changea pas de suite avec le régime français. Ainsi, l'on trouve que le gouverneur Murray fit le 27 avril 1762, la concession de deux seigneuries importantes, situées des deux côtés de la rivière Malbaie, aujourd'hui dans le comté de Charlevoix : la seigneurie de Murray-Bay, à l'ouest de la rivière, au capitaine Malcolm Fraser ; la seigneurie Mont-Murray, à l'est de la rivière au capitaine John Nairn.

Après la signature du traité de Paris, le 7 février 1763, le gouvernement impérial voulant organiser l'administration régulière des terres dans le pays, donna des instructions à ce sujet au gouverneur Murray, dans sa proclamation du 7 octobre 1763. C'est dans cette proclamaton que l'on trouve l'ordre d'établir des cantons (townships) dans les termes suivants :

"Article 45 : Et attendu que l'expérience a démontré que l'éta-"blissement des colons dans les cantons (townships), est à leur avan-"tage non seulement par rapport à l'assistance qu'ils peuvent s'accorder

2

"dans leurs affaires civiles, mais encore par rapport à leur sécurité contre "les incursions des sauvages et autres ennemis : vous devrez alors "établir des cantons (townships) d'une étendue suffisante dans votre "propre jugement, et c'est notre désir que chaque canton ait une superficie d'environ 20,000 acres, et là où la chose pourra se faire, tel canton devra être établi sur les bords du fleuve Saint-Laurent".

"Article 46 : Dans chaque canton (township) vous devrez réserver "dans la partie la plus convenable une partie du terrain pour l'emplacement d'une ville, pour l'établissement d'un nombre de familles que "vous jugerez à propos ; chaque établissement devant avoir un lot de "ville et un lot de paturage.

"Article 47 : Nous voulons aussi qu'un terrain spécial soit réservé "dans ou près de la ville pour la construction d'une église ; et 400 acres "pour le soutien d'un ministre, et 200 acres pour un maître d'école."

Les cantons (townships) étaient donc des circonscriptions territoriales établies en vue de la concession des terres.

Ce système a toujours prévalu. Depuis la Confédération, ils sont établis en vertu de la section 144 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Tout en servant de divisions administratives au point de vue de la concession des terres, les cantons servent aussi de base aux circonscriptions territoriales pour l'établissement des municipalités.

En effet, en vertu de l'article 31 du code municipal, tout territoire formant un canton ayant une population de 300 âmes forme par ce seul fait une municipalité rurale.

J. Bouffard,
Avocat,
Officier en loi du ministère des Terres et Forêts.





Le Rhin

Le Rhin, grand fleuve d'Europe, n'a pourtant pas les dimensions du Danube ; il parcourt 1400 kilomètres ou environ 280 lieues anglaises, tandis que le Danube se déploie sur une étendue de 2,860 kilomètres ou à peu près 700 lieues, mesure anglaise. Tous les deux cependant se jettent par trois bras principaux, le Rhin dans la mer du Nord, le Danube dans la Mer Noire. Différence considérable, comme on le constate. C'est peut-être pour cette raison qu'Alfred de Musset improvisait en 1840 une chanson patriotique qui débutait comme suit :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand ;
Il a tenu dans notre verre....

Tout de même, c'est un fleuve de bonne taille, qui arrose une grande vallée qui fut peuplée, il y a bien des siècles,par des tribus celtiques. Quand l'histoire commença à s'écrire, on trouva les Celtes fuyant du côté de l'ouest devant les hordes teutonnes sorties des fins fonds de l'Europe centrale. L'Allemand, comme une bête fauve, infestait alors l'humanité, et n'a pas encore cessé de l'infester.

On était alors au quatrième ou cinquième siècle avant l'ère chrétienne ; mais les Romains finirent par maîtriser les invasions de ces barbares ; la conquête des Gaules par Jules César, enraya l'immigration forcée des tribus celtiques. Auguste, son petit-neveu et héritier, qui lui succéda, se rendit parfaitement compte de l'importance stratégique du Rhin. Il le dota de fortifications considérables et ses successeurs suivirent son exemple.

Sous la domination romaine, le Rhin, sur sa rive gauche, eut une période de toute splendeur comme civilisation et au point de vue des constructions architecturales, remarquables par leurs vastes proportions, et leur beauté, ponts, routes, aqueducs, etc. ; on en retrouve aujourd'hui encore des vestiges.

Mais au déclin de l'empire romain, les maraudeurs Teutons reparurent, recommencèrent leurs randonnées de pillage, de destruction et de meurtre. Quelle frappante ressemblance avec ceux d'aujourd'hui!

Le Rhin devint alors allemand ; ça n'était pas une promotion, assurément, loin de là, car tout le pays qu'il arrose retomba dans un

état de semi-barbarie ; ce qui donne la mesure de la " Kolossale Kultur " germanique. Voilà pourtant ce qui ne manquerait pas d'arriver aux puissances de l'Entente, si elles ne parvenaient pas à mettre les Teutons au carcan.

Cependant le Rhin réussit à regagner sa splendeur que les Huns avaient détruite. ; ce qui se produisit au huitième siècle, lors de l'avènement de l'empereur Charlemagne qui établit le siège de son gouvernement à Aix-la-Chapelle.

Sous ses successeurs, l'empire de la dynastie carlovingienne fut morcelé, et le Rhin constitua d'abord la frontière entre l'Allemagne et le royaume de Lorraine ou Lotharingie.

Cet état de choses dura jusqu'en 870, alors que toute la vallée du Rhin tomba au pouvoir des Teutons, devint terre allemande dont les frontières furent établies plus loin à l'ouest de l'autre côté du fleuve.

La vallée du Rhin resta pendant huit cents ans au pouvoir des Allemands.

Ce ne fut qu'en 1681 que la France put remettre un pied dans la vallée, grâce à la prise de Strasbourg par Louis XIV.

Par le traité de paix de Ryswick, en 1697, qui termina la guerre de la Ligue d'Augsbourg, tout le Reichsland (Alsace et Lorraine) fut cédé à la France, et le Rhin devint une fois de plus la ligne frontière entre l'Allemagne et la France.

En 1815, cependant, la France céda à l'Allemagne la partie inférieure de la vallée du Rhin.

En 1871, lors de la guerre franco-prussienne, l'Allemagne s'étant emparé de l'Alsace-Lorraine, le Rhin perdit sa qualité de frontière et devint fleuve allemand.

Par suite des pays qu'il traverse, le Rhin change trois fois de nationalité. Suisse à sa naissance dans le Saint-Gothard, il reste suisse pendant au moins 233 milles. Puis, tournant brusquement à droite, il baigne la ville de Bâle, chef-lieu de deux cantons suisses sur la frontière. C'est sur son parcours à travers l'Allemagne qu'il offre ses plus pittoresque points de vue. Naturellement, c'est là où il se germanise. Mais quand il se fait hollandais, il perd sensiblement de ses charmes. Ses rives deviennent basses et souvent il faut leur donner des murs de soutènement.

On l'y appelle tout de même toujours le Rhin, mais il a perdu son grand air, et s'en va par trois branches, le Waal, le Leck et le Vecht, s'engouffrer dans la mer du Nord.

N. L.



Commission de Géographie

NOUVEAUX CANTONS.—CHANGEMENTS DE NOMS.

Cette Commission a tenu cinq à six séances depuis le mois d'octobre jusqu'à ce jour. Etaient présents : MM. Amos, président, Geo. W. Parmelee, L.-P. Geoffrion, J.-N. Miller, Théo. Denis, J.-E. Girard, G.-C. Piché, E. Normandeau, A. Bédard, E. Rouillard.

A l'une de ces séances, l'on a procédé à une refonte des règles de la monenclature géographique française, lesquelles seront publiées en tête du deuxième rapport de la Commission.

Des changements sont aussi apportés à certains noms. La baie de *La Sarre* remplace la baie de *Poisson-Blanc*, dans l'Abitibi, attendu que la rivière La Sarre se jette dans cette baie.

ESCALANA est le nom d'une rivière qui se jette dans le Saint-Maurice ; on l'a substitué à *Oscalana* comme se rapprochant davantage de l'étymologie primitive. Deux nouveaux villages porteront à l'avenir les noms des cantons dans lesquels ils se trouvent situés : *Barraute* et *Courville*.

L'attention de la Commission a été aussi portée sur un certain nombre de cantons—environ soixante-dix—qui doivent être érigés dans le bassin de la rivière Chamouchouan et dans le district de Chibougamau. On a jugé utile de donner à un bon nombre de ces nouveaux cantons les noms des anciens vice-rois et gouverneurs du Canada, des intendants, des évêques de Québec, et dans certains cas les noms des plus anciens pionniers de la colonisation du territoire du Lac-Saint-Jean.

Nous donnons ci-après la liste de ces nouveaux cantons telle qu'approuvée par la Commission et ratifiée par l'honorable ministre des Terres et Forêts.

Vice-rois de la Nouvelle-France et gouverneurs :

AVAUGOUR (D'), ARGENSON (D'), BUADE, CHATEAUFORT, D'AILLEBOUT, CHOMEDEY, BOURBON, CONDÉ, VENTADOUR, FEUQUIÈRES, RAMESAY, CRAMAHÉ, LORNE, DAMVILLE, BOCHART, LOUVIGNY.

POUTRINCOURT.—Fondateur de Port-Royal en 1605.

ROBERT, AIGREMONT (D'), BOUTEROUE, intendants de la Nouvelle-France.

Fondateurs de collèges, de monastères et d'hospices :

Guyard, Mance, LeBer, D'Aiguillon, Rohault, Ducharme, Mignault, Cazeneuve, Théberge, Desautels, Dufresne, Crevier, Dauversière, Panneton, Bullion, Juchereau, You·ville.

Supérieurs de séminaires, missionnaires et prélats:

Vimont, Piat, Queylus, Dollier, Lecoq, Lacombe, Belley.

Evêques de Québec :

Dosquet, Mornay, Lauberivière, Desglis, Denaut, Hubert.

Autres dénominations :

Sarrasin.—Dr Michel Sarrasin, premier botaniste canadien.

Marsolet.—Ancien interprète des Montagnais.

Denys.—Simon Denys qui accompagna le P. Albanel au lac Saint-Jean et à la baie d'Hudson.

Lanaudière.—Charles Tarieu de.........qui prit part à la bataille de Ste-Foye en 1760.

Heriot.—Major-général, lieutenant de Salaberry à Châteauguay.

Le Noblet.—Du nom de M. le juge Duplessis, du district du Lac-Saint-Jean.

Jumonville (Villiers de......)—Officier français chargé d'une mission près de Washington et qui fut tué par les troupes anglaises.

Hertel (François).—Se distingua pendant le siège de Québec par Phipps, en 1690.

Salières (Henri de Chapelas de).—Commandant du régiment de Carignan.

Niverville (J.-Bte Boucher de).—Officier français qui se distingua durant le siège de Québec, en 1759.

Dupré (Colonel Jean-Baptiste D.)—Commandant des milices canadiennes, en 1755, de la ville et du district de Québec.

Milot.—Du nom d'un des premiers colons de la région du Lac-Saint-Jean.

Maltais.—Du nom d'un pionnier de la colonisation dans la région du Lac-Saint-Jean.

Savard.—Du nom d'une famille qui a fourni ses premiers colons à la région du Lac-Saint-Jean.

Boivin.—Du nom du premier colon de Roberval, Célestin Boivin.

Saint-Onge.—Un des premiers colons de la paroisse de Saint-Jérôme, au Lac Saint-Jean.

Quesnel (Frédéric-Auguste).—Membre du conseil spécial en 1839 ; fut élu pour Montmorency en 1841.

Paquet.—Dénommé d'après Mgr Adolphe Paquet, théologien distingué et membre de la Société Royale du Canada.

Canton érigé dans le comté de Matane :

Langis.—Du nom de feu Mgr J.-L. Langis, ancien grand vicaire du diocèse de Rimouski.

Dans les derniers jours de décembre, la Commission de Géographie s'est adjoint les membres dont les noms suivent : M.-S. Dufault, sous-ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries, M. Jos. Simard, sous-secrétaire de la province, M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, M. Gustave Rinfret, chef des dessinateurs au ministère des Terres.

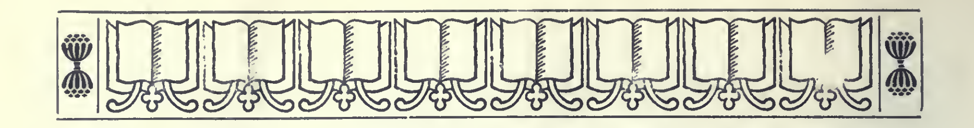
La commission a fixé à sa dernière séance l'orthographe de la rivière *Mistigouguèche,* cours d'eau qui coule dans le comté de Rimouski et qui se réunit à la rivière Métis. Cette orthographe a été jugée préférable à celle de *Mistigougèche.* Au reste, c'est un nom micmac bien connu dans la région de Rimouski et que l'on traduit par "prairies fertiles."

A la séance de janvier, M. A. Amos, qui avait déjà rendu de précieux services à la Commission de Géographie de Québec, a été réélu président de cette Commission.

A la séance de la Commission du premier mars, la question de l'orthographe du mot *Témiscaming,* appliqué à un lac et à un village est venue sur le tapis. Pour dire toute la vérité, il y a près d'un an que cette question se discute sans recevoir de solution. On sait du reste que ce nom sauvage était épelé différemment. On l'a écrit et on l'écrit encore sous trois formes différentes : *Témiscaming, Timiskaming* et *Témiscamingue.*

Laquelle de ces trois formes se rapproche le plus, au point de vue de la prononciation, du mot indien ? C'est l'opinion générale que ce sont nos premiers missionnaires qui ont transcrit le nom sous sa véritable forme, celle d'après laquelle il doit être prononcé : *Témiscamingue.* Toutes les autres formes seraient par conséquent un peu fantaisistes. La terminaison *ing* n'a pas au reste la même valeur ni le même son que *ingue.* On en a conclu que *Témiscamingue,* avec sa désinence un peu française, devrait se prononcer comme il s'écrit, et que la même orthographe devrait être adoptée pour les mots similaires comme *Nominingue, Nipissingue, Weymontachingue.*

On a fait part à la Commission que le club Chapleau détenait un territoire assez étendu pour la chasse et la pêche dans le comté de Labelle et que c'était le désir de ce club qui se recrute à Montréal de donner au lac présentement appelé *lac des Sucreries,* le nom de l'un de ses présidents, le lieutenant colonel F.-Samuel Mackay. La Commission a acquiescé à cette demande.



Esquimaux et Peary

Qu'auraient donc pu reconnaître et accomplir jusqu'ici les différents explorateurs arctiques, sans les Esquimaux comme auxiliaires ?

A peine auraient-ils pu dépasser le seuil de ce vaste empire de glaces éternelles.

Nous retrouvons cette juste réflexion du contre-amiral Peary dans son livre *Secrets of Polar Travel.*

Peary affirme qu'il est peu d'explorateurs arctiques qui aient eu autant que lui recours aux Esquimaux. Ils constituèrent le ban et l'arrière-ban de ses expéditions de topographie et de chasse, lui fabriquèrent ses traîneaux et les attelages de ses chiens ; les femmes lui taillèrent, pour lui et ses gens, les habits de fourrure indispensables dans ces climats, ainsi que les chaussures de peau.

Peary vécut chez les Esquimaux depuis 1891 jusqu'à 1909, c'est-à-dire durant une période de dix-huit ans. Naturellement, il dut apprendre leur langue à fond, se familiariser avec leurs habitudes, et adopter leur régime, et leur mode de se loger et de se vêtir.

Ayant parfaitement conquis leur amitié, il put peu à peu les initier à quelques-unes de ses méthodes et ainsi tirer excellent parti de leurs services.

A son départ en 1909, il n'y avait pas un seul Esquimau, homme, femme et enfant, depuis le cap York jusqu'à Eta, que Peary ne connaissait pas et dont il ne savait pas la valeur comme auxiliaire.

Peary rend le plus grand hommage à l'endurance, à l'intelligence vraiment étonnantes avec lesquelles les Esquimaux de la tribu qu'il employait, utilisaient les maigres ressources de leur pays. Leur expérience des glaces, leur habileté à construire les traîneaux, à dresser et conduire les chiens, en faisaient des aides qu'aucun blanc n'aurait jamais pu remplacer.

Inutile de donner des instructions à un parti d'Esquimaux envoyé en reconnaissance, en chasse ou pour la construction d'un dépôt. Il n'y avait qu'à lui indiquer l'objet de la course ; il savait alors comment agir. Il connaissait les difficultés et les dangers de la route,

comment les franchir ou contourner, et revenait invariablement sans accident.

La langue des Esquimaux, dit Peary, n'est pas difficile à apprendre. En une saison, on en vient assez bien à bout ; mais les explorateurs doivent se mettre en tête d'avoir à l'apprendre, car les Esquimaux ne tiennent pas à parler l'anglais.

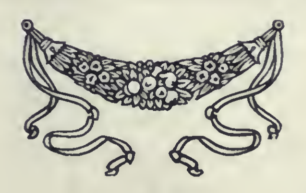
Ce sont de grands enfants, qu'il faut traiter comme tels, fermement, mais là bien gentiment. Ils passent facilement de la joie à l'abattement.

Règle générale, ils ont très bonne nature, mais tombent parfois dans un marasme dont il ne faut pas tenir le moindre compte ; un simple badinage suffiit à les tirer de cet état de morosité ; ce qui est relativement facile.

Très sensibles aux bons égards, ils ne manquent pas cependant d'en imposer de suite à un individu qui se montre faible, indécis, sans énergie. Ils n'oublient jamais une promesse manquée, comme une autre qui a été remplie, c'est-à-dire qu'à l'instar des sauvages et des métis de la prairie, ils ont le plein respect de la parole donnée et horreur du mensonge, des menteries, comme ceux-ci disent. Ainsi qu'on le voit, ce ne sont ni des politiciens, ni des diplomates. Disons, en somme, que c'est surtout en cela qu'ils diffèrent de la race blanche, et les blancs qui les fréquentent perdent, à leur contact, l'envie et l'habitude du mensonge.

Voilà, entre autres choses, ce qui a contribué au succès de l'expédition arctique de Peary, qui ne manqua jamais de tenir scrupuleusement parole à un Esquimau, que ce fut pour le récompenser d'un service ou le punir d'une faute.

Les Esquimaux avaient fini par parfaitement comprendre le but de l'expédition de Peary. Bien traités comme ils l'étaient, ils secondèrent l'explorateur de tous leurs efforts. L.





Le lac Saint-Jean et ses tributaires

Nous avons certainement donné, dans la série de nos bulletins, des renseignements de passage, sur le lac Saint-Jean, situé à près de deux cents milles au nord de Québec.

Nous croyons tout de même utile de les coordonner, du moins les principaux, et ainsi de les remettre à neuf dans la mémoire de nos lecteurs.

Le lac Saint-Jean a 28 milles de longueur, 25 milles de largeur et une profondeur moyenne de 80 pieds.

Le lac Saint-Jean et le Saguenay ont une superficie de 31,000 milles carrés ou de 19,840,000 d'acres, disons, en gros 20,000,000.

Les rivières qui tombent dans le lac Saint-Jean sont:

1. La Metabetchouan, au sud, longue de 80 milles avec une chute de 200 pieds;

2. La Ouiatchouan, au sud, longue de 60 milles avec une chute de 236 pieds;

3. La Belle Rivière, à l'est, longue de 45 milles;

4. La Ticouapé, au nord-est, navigable sur un parcours de 30 milles;

5. La Mistassini, au nord-est, large d'un mille à son embouchure, longue de 200 milles et navigable sur un parcours de 18 milles pour des bateaux tirant de 5 à 6 pieds d'eau;

6. La Grande et la Petite Péribonca, au nord-nord-est, la Grande-Péribonca longue de 250 milles et navigable pour des bateaux à vapeur de moyennes dimensions sur un parcours de 18 milles;

7. L'Ashuapmouchouan à l'ouest, large de ¾ mille à son embouchure, longue de 400 milles, et prenant sur son parcours différents noms.

Le Gulf-Stream

Depuis la date du 1er bulletin du 12e volume de notre bulletin, la presse américaine et européenne, au milieu de l'effroyable cataclysme qui bouleverse notre planète, s'est assez sérieusement occupée d'une affirmation faite par un savant au sujet du *Gulf Stream*, ce courant d'eau chaude qui prend sa source au golfe du Mexique, subit comme température l'influence des régions de l'Equateur, et, après avoir caressé les côtes de l'Irlande, de l'Angleterre, de l'Ecosse, de la Norvège et de la Suède, remonte vers la zone glaciale, le Grôenland et le Spitzberg.

D'après M. Richard Arapu, autorité française en fait d'océanographie, le grand courant du Golfe serait en mesure de se déplacer. C'est-à-dire que l'on commencerait à s'apercevoir d'un mouvement qui n'a jamais eu de relâche et qui doit dater de bien loin, attendu que la Terre, dans l'espace infini est perpétuellement en état de mouvement, de vibration et de fermentation.

Voici sur quoi on s'appuierait pour signaler ce déplacement du courant du Golfe.

Plusieurs commandants de transports, en route pour l'Amérique, ont observé que l'action ordinaire du courant n'avait plus d'effet sur la marche des navires. Ils en ont conclu que la route que les navires suivaient depuis des milliers d'années, avait subi un déplacement.

A l'Institut océanographique de France, on n'est pas encore disposé à se prononcer officiellement sur ce phénomène, vu que depuis la guerre il y aurait bientôt quatre ans, on n'a pas pu faire d'observations.

Mais si le déplacement du *Gulf Stream* devient un fait parfaitement acquis à la science, quel énorme chambardement ne se produira-t-il pas dans les conditions économiques de maint pays, dit M. Richard Arapu.

Le *Gulf Stream* est, il ne faut pas l'oublier, un fleuve immense, large de 15 à 20 lieues et ayant une profondeur de 300 mètres ou 900 pieds.

En été, sur toute son étendue, sa température est de 28 degrés centigrades ; en hiver, elle est de 25 degrés centigrades. Il est d'une transparence parfaite, et sa couleur bleue le distingue nettement de la couleur glauque des eaux de l'océan.



Géographes Francais

Quelques-unes de nos bibliothèques conservent encore précieusement quelques vieilles cartes de l'Amérique du Nord, sous le régime français, au dix-septième siècle.

Ces cartes, qui se font de plus en plus rares, sont toujours intéressantes à consulter et nous permettent parfois de retracer certains noms historiques mutilés ou supprimés par la suite des temps. Elles sont aussi d'un précieux secours aux historiens.

Le Bureau des Archives à Ottawa et le séminaire de Québec possèdent bon nombre de ces cartes du dix-septième et même du dix-huitième siècle. Nous ne mentionnons pour l'heure que les cartes qu'il nous a été donné de consulter de préférence : ce sont celles de N. Sanson, en 1650, de Hubert Jaillot, en 1685 et puis les cartes de Guillaume Delisle après 1700.

Nicolas Sanson, géographe du roi, auquel nous devons une superbe carte de *l'Amérique Septentrionale*, ainsi qu'une carte de la Nouvelle-France, est né à Abbeville en 1600, est mort à Paris en 1667.. M. L. Gallois, géographe distingué de France, le représente comme le fondateur d'une véritable dynastie de cartographes.

Sanson avait commencé de bonne heure à s'occuper de géographie. Il avait dressé à 18 ans une carte de l'ancienne Gaule avec un texte explicatif. Il travailla ensuite comme ingénieur aux fortifications de sa ville natale et participa à une inspection des places fortes de la Picardie, puis de l'Alsace. Ayant repris ses travaux cartographiques, il vint se fixer en 1645 à Paris pour y surveiller ses intérêts ; Louis XIII, à qui il avait donné, dit-on, des leçons de géographie, l'appréciait fort. Il lui conféra le titre de conseiller et de géographe ordinaire du roi, avec une pension de 2000 livres.

C'est à partir de 1645 surtout que ses œuvres se multiplient : cartes de provinces et diocèses de France, cartes de tous les pays d'Europe, cartes de l'Amérique Septentrionale en 1650 et en 1674, carte de la Nouvelle-France, cette dernière imprimée à Paris, rue Saint-Jacques, chez Pierre Mariette, en 1656. Ajoutons que Nicolas Sanson a réuni un certain nombre de ses cartes dans un Atlas qui porte le titre : *Cartes générales de toutes les parties du Monde, etc.*

Le grand géographe français eut trois fils qui suivirent tous la carrière paternelle. L'aîné, Nicolas, mourut en 1648, pendant la Fronde. Guillaume et Adrien morts en 1703 et 1718, furent, avec leur père, parmi les plus féconds cartographes qui aient jamais été. C'est par centaines que se comptent leurs œuvres.

Une autre carte de la Nouvelle-France, publiée en 1685, porte le nom de Hubert Jaillot.

Cette carte était dédiée à monseigneur le marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat. On est porté à croire que cette carte et plusieurs autres était l'œuvre des deux fils de Sanson et que Jaillot n'en fut que l'éditeur.

Alexis Hubert Jaillot, né vers 1640 à Avignon, apprit à sculpter et à graver. Plus tard, il devint éditeur de cartes, mais on reconnaît qu'il apporta toujours le plus grand soin à ses publications. Il obtint par la suite le titre de géographe du roi et réunit une partie de ses cartes dans deux collections : un Atlas présenté au Dauphin, en 1692, et un autre Atlas français dédié au Roy, en 1695. Jaillot mourut en 1712.

Un autre cartographe dont le nom est resté justement célèbre, est Guillaume Delisle, né à Paris en 1765, mort à 51 ans en 1816. Devenu membre de l'Académie des Sciences, Louis XV se fit donner des leçons de géographie par lui et un peu plus tard lui décerna le titre de premier géographe du roi.

Nous avons de Guillaume Delisle, qui fut un érudit et un savant, un grand nombre de cartes se rapportant aux régions européennes ; mais nous avons aussi en plus des cartes d'Amérique qui sont tenues en haute estime. Parmi ces dernières, nous citerons la carte intitulée *Carte du Canada* ou *de la Nouvelle-France et des découvertes qui y ont été faites,* publiée en 1780. Nous avons aussi du même auteur une carte du Canada comprenant la partie septentrionale des Etats-Unis et dressée sur un grand nombre de relations imprimées ou manuscrites, année 1783. Ces cartes se trouvent au bureau des archives à Ottawa.

E. R.



Nouvelles dénominations géographiques

La Commission géographique du Canada s'est encore occupée en ces derniers temps de baptiser plusieurs points géographiques du territoire canadien, notamment dans l'Ouest et dans la Colombie Britannique.

Les nouveaux noms géographiques sont empruntés, pour la plupart, à des généraux ou à des officiers supérieurs qui combattent en ce moment dans les armées des Alliés. Nous citons ici les principales dénominations :

Allenby, mont, 9,500 pieds de hauteur, dans l'Alberta. Du nom du général sir E.-H. Allenby, le vainqueur de Jérusalem.

Beatty,, mont, 9,841 pieds de hauteur, Alberta et C. B. Nommé d'après sir David Beatty, le commandant actuel de la flotte de la Grande-Bretagne.

Brussilof, mont de la Colombie-Britannique. D'après un général russe qui s'est distingué au début de la guerre.

Byng, mont de l'Alberta. D'après le commandant des forces canadiennes, le général sir J.-H.-G. Byng.

Cadorna, mont, Colombie-Britannique. C'est le nom du commandant des troupes d'Italie.

Cardonnier, mont, Alberta et Colombie-Britannique. D'après un chef distingué de l'armée française.

Castelnau, mont, 9,500 pieds de hauteur, Colombie-Britannique. Ce nom rappelle celui du chef de l'Etat major de France qui a organisé la fameuse bataille de la Marne.

La province de Québec avait antérieurement attribué son nom à un canton.

Courcelette, pic de 9,777 pieds dans la Colombie-Britannique. C'est le nom d'un village français, entre Albert et Bapaume, où les soldats canadiens se sont distingués.

Currie, mont, Alberta. Dénommé en l'honneur du nouveau commandant de l'armée canadienne, (juin 1917), le général sir A.-W. Currie.

Foch, mont, 10,130 pieds de hauteur, Alberta et C.-B. Du nom du général Ferdinand Foch, le héros de la bataille de la Marne.

Jellicoe, mont, Alberta. D'après l'ancien commandant de la flotte britannique, sir J.-R. Jellicoe.

Joffre, mont, 11,316 pieds de hauteur, Alberta et Colombie-Britannique. —D'après le premier commandant des armées françaises.

Le nom de ce distingué général avait déjà été assigné à un canton de notre province.

King Albert, mont, dans l'Alberta et la Colombie-Britannique. Dénommé en souvenir du roi de Belgique.

Leman, mont, dans la même région. D'après le général Leman, le défenseur de Liège, en Belgique. Il existe déjà un canton de ce nom dans la province de Québec.

Leval, montagne de la Colombie. Nommé d'après Gaston de Leval, l'avocat belge qui défendit devant les tribunaux allemands Edith Cavell.

Lyautey, mont et glacier, dans l'Alberta. D'après le général H. Lyautey, qui fut ministre de la guerre en France.

Mangin, mont, 10,030 pieds de hauteur, Alberta et Colombie-Britannique.

C'est le nom d'un général français qui se distingua à la bataille de Verdun.

Maude, mont, Alberta et C.-B. D'après le major général sir F.-S. Maude, secrétaire militaire du gouverneur général à Ottawa, qui s'empara de Bagdad.

Nivelle, mont, Colombie-Britannique. C'est le nom de l'un des meilleurs généraux de France.

Pétain, mont, 10,400 pieds de hauteur, Alberta et Colombie. Du nom du général français qui sauva Verdun.

Queen Mary, montagne, dans la Colombie. Dénommée d'après Sa Majesté la reine des Belges.

Sarrail, mont, en Alberta. D'après le général français, Sarrail, qui eut le commandement de l'armée d'Orient.

Sir Douglas, mont, 11,174 pieds de hauteur, Alberta et Colombie. Nommé d'après sir Douglas Haig, commandant en chef des armées anglaises en France.

Smuts, mont, en Alberta. D'après le général sir J.-C. Smuts, commandant des troupes anglaises en Afrique.

Smith-Dorrien, mont, en Alberta. D'après le général sir H.-L. Smith-Dorrien, commandant de la seconde armée (1915–16).

Turner, mont, en Alberta. D'après le lieutenant-général sir R.-E.-W. Turner, commandant des troupes canadiennes dans les Iles Britanniques.

Watson, mont, dans la Colombie-Britannique. Nommé d'après le major général D. Watson, de Québec.



La Société de Géographie

Ce n'est pas notre habitude de faire une tapageuse réclame au profit du *Bulletin* publié par notre société. Nous ne pouvons pas cependant ignorer les adhésions qui nous arrivent de temps à autre ni les commentaires sympathiques des autres revues et même des journaux. Quelques-unes d'entre elles—nous parlons plus spécialement des revues—nous ont même fait un accueil plus que flatteur et nous leur en sommes très reconnaissants. Celles-ci et celles-là ont parfaitement saisi l'importance qu'a pris dans le monde entier le mouvement géographique et elles l'ont dit tout haut.

En dernier lieu, voici une autre revue, d'un caractère spécial, et qui pénètre dans toutes nos maisons d'éducation : le *Bulletin de l'Enseignement secondaire.* Celui-ci veut bien nous consacrer, dans sa dernière édition, une note élogieuse pour laquelle nous lui exprimons ici même notre profonde gratitude. Cette note se lit ainsi :

A l'heure où la géographie prend une place de premier ordre parmi les connaissances de l'homme instruit moderne, il semble oiseux de recommander à nos professeurs la *Société de Géographie de Québec* et son *Bulletin.*

Fondée depuis plus de 40 ans, cette société semble maintenant bien assise et fort prospère, grâce au dévouement du secrétaire-archiviste, M. E. Rouillard. La société compte parmi ses membres tous ceux que préoccupe, à juste titre, l'avenir économique de la Province. Elle ne saurait être indifférente aux professeurs de nos collèges.

De plus, l'organe de la société, Le *Bulletin de Géographie* est rédigé avec grand soin et surtout avec un esprit vraiment national. C'est faire œuvre de saine éducation, pour les maîtres, que de recevoir ce bulletin et d'en recommander la lecture à leurs élèves. C'est aussi faire œuvre patriotique et encourager les nôtres à se perfectionner sans cesse.

Rappelons enfin que la direction du *Bulletin* offre des conditions spéciales et avantageuses à MM. les professeurs et à leurs élèves ; elle adressera aussi à titre gracieux un numéro spécimen du *bulletin* sur demande.

———



Athabaska

Il n'y a pas vingt ans, la prairie était divisée en quatre territoires : l'Athabaska, l'Alberta, la Saskatchewan et l'Assiniboia.

Depuis, deux territoires ont disparu de nom et se trouvent englobés dans l'Alberta et la Saskatchewan, devenues provinces, dans lesquelles les villes poussent comme des champignons.

Un mot de l'ancien territoire de l'Athabaska, situé au nord-ouest de la prairie entre le 55e et le 60e degré de latitude, et le 115e et le 120e degré de longitude.

De conformation absolument rectangulaire, mesurant huit lieues par huit lieues, il avait une superficie de 120,000 acres. On y trouve du charbon mou, des gisements petrolifères, de la potasse, du sodium, de la chaux, de la magnésie, des tourbières, de la marne, de l'argile, du sable aurifère.

L'analyse chimique officielle du sol de ce territoire a déjà donné les résultats suivants :

	Pour cent
Azote	11.233
Phosphate	0.472
Carbonate de chaux	1.763
Humidité	21.364
Carbonate de magnésie	0.937
Sels alcalins	1.273
Oxyde de fer	3.115
Sable et silice	51.721
Alumine	8.122
	100.00

L'Athabaska est émaillé de grandes et fertiles prairies très propices à l'élevage des bestiaux et des oiseaux de basse-cour.

Ces prairies présentent de plus de notables vegétations forestières, des ceintures d'épinette blanche, d'épinette rouge, de bouleaux, de pins, de peuplier. De bon nombre de ces arbres on extrait des billots mesurant de 18 pouces à 2 pieds de diamètre. Ces forêts ont

3

déjà fourni par an de 150,000,000 à 200,000,000 de pieds de bois de commerce.

La rivière de la Paix traverse diagonalement ce territoire. Cette rivière est navigable sur un long parcours. D'autres cours d'eau arrosent la contrée et partout le poisson blanc, ce royal poisson de l'Ouest, abonde, de même que le brochet et l'esturgeon. Naturellement on y fait des récoltes plantureuses de blé, d'avoine, d'orge et de légumes.

Règle générale, peu de brousse dans les forêts ; on dirait les arbres plantés comme dans un jardin artificiel, et régulièrement entretenus par un arboriculteur de profession.

Aussi la colonisation y a-t-elle pris vive et vivifiante allure.

Naturellement, ce ne sont pas les spéculateurs anglais et américains qui y manquent.

Iles mobiles

Dans le lac Derwenwater, en Angleterre, non loin de la chute Lidore, il se produit un phénomène bizarre, une île flottante tout simplement. Au lieu de se laisser aller au fil de l'eau, cette île fait de la gymnastique du fond du lac à la surface *et vice versa*. Ce serait bien commode pour les gens en veine de prendre un bain. Mais l'inconvénient assez sérieux est que, lorsqu'elle est en plongée, elle prolonge un peu son séjour au fond ; ce séjour varie entre quelques mois et sept ou huit ans. Il serait plus prudent pour le baigneur de faire venir un notaire et de rédiger ses dernières volontés.

Jusqu'ici on a expliqué ce phénomène par le fait que ce sont des gaz qui s'accumulent dans la constitution tellurique de l'île et qui déterminent ses mouvements de bas en haut et de haut en bas.

Dans le voisinage, un autre lac, appelé Eastwaite, s'enorgueillit d'une île aussi étrangement capricieuse, mais plus accommodante. Elle joue le rôle d'un bateau-passeur, traverse le lac et peut ainsi transporter une quinzaine de personnes à la fois d'une rive à l'autre.



Libéria

Il n'est pas fréquemment question, dans les revues géographiques, de Libéria, cette république nègre située sur la Côte des *Grains*, la "*Grain Coast*" de l'Afrique occidentale.

Fondée en 1822 par des philanthropes américains, ce fut une patrie offerte aux esclaves noirs affranchis, désireux de retourner à leur pays d'origine et d'y jouir des droits et privilèges politiques et sociaux qu'on leur refusait sur le continent américain.

Durant vingt-cinq ans, Libéria demeura sous la tutelle des Etats-Unis.

Le 26 juillet 1847, elle était officiellement déclarée indépendante.

En 1848, l'Angleterre reconnaissait la république noire comme état souverain, ce qui amena d'autres puissances continentales à en faire autant. Ce n'est qu'en 1861 que les Etats-Unis confirmaient définitivement l'indépendance de Libéria.

Ses bornes nominales sont la rivière Jong, tributaire du fleuve Sherbar, par 7°35′ de latitude nord et 12°20′ de longitude-ouest, et aussi la rivière San Pedro, par 4°45′ de latitude nord et 6°40′ de longitude—ouest, distance de 380 milles. Les limites de la république à l'intérieur sont ordinairement fixées à 80 ou 100 milles à l'est, pays non ou peu colonisé, et la superficie du pays est de 24,000 milles carrés, ou 1,000 milles de moins que la Hollande et la Belgique réunies.

De même que les bords de la Guinée Septentrionale, ceux de Libéria sont bas, mais s'élèvent à mesure que l'on s'avance dans l'intérieur.

Le pays est bien boisé et abondamment arrosé.

Le climat y est chaud, humide, quoique malsain pour les Européens ; mais on n'a pas tardé à y pratiquer de considérables travaux d'égouttement qui ont notablement amélioré le climat au bénéfice des individus de la race blanche.

Le sol y est partout fertile et très favorable à la culture des produits des tropiques, tels que le riz, le coton, la canne à sucre, l'indigo, les yams, les noix, les bananes, le cassave, les ananas, les cocos, les citrons, les citrouilles, les oranges, le tamarin, et un café particulier fort estimé, qui a été introduit au Brésil, à Ceylan et dans les Indes Hollandaises.

Tous ces produits, y compris l'huile de palmier, forment le plus clair des ressources des habitants de la république, qui, en retour, importent des armes, des munitions, du tabac, du sel, des provisions de bouche, des machineries, de la coutellerie, des cotonnades anglaises et d'autres produits manufacturés.

La nomenclature des produits de Libéria que nous venons de faire est loin d'être complète.

Le commerce de Libéria en café, huile de palmier, caoutchouc, ivoire, bois de teinture, cacao, gingembre et riz se fait surtout avec l'Angleterre, la Hollande et l'Amérique ; il se faisait aussi avec l'Allemagne par le port d'Hambourg.

On trouve dans le pays du cuivre, de l'or, du fer et la gomme copal en abondance.

Les hauteurs sont très favorables à l'élevage.

Il y a quelques années, dans cette partie de l'Afrique occidentale, deux Allemands, botanistes et chimistes tout naturellement, se nommant respectivement Heckel et Schlagdenhauffer, découvraient un arbuste ayant la physionomie d'un balai ; c'était un arbuste originaire du pays, appartenant à la famille des polygales, à fleurs bleues, de régions tempérées.

Les découvreurs lui donnèrent le nom de " butyracée ", néologisme facilement explicable.

Les indigènes, eux, l'appellent *malonkang* ou *ankalaki.*

La graine de cet arbuste rend 17.5 pour cent d'une substance grasse, jaunâtre, ayant la consistance du beurre, et un goût très agréable d'amande, cette substance peut parfaitement servir de substitut au beurre.

Elle commence à s'amollir à une température de 28° à 30° centigrades et à fondre à 35° centigrades, mais ne devient pas fluide à 52o centigrades. Cependant, en se refroidissant, elle reste encore longtemps à l'état mou et ne commence à se solidifier qu'à 33° centigrades, puis reprend ensuite sa consistance naturelle.

Elle se saponifie aisément avec des alkalis. Elle contient 21.5 pour cent d'oléine, 4.8 pour cent d'acide palmique à l'état libre, 57.54

pour cent de palmite et 16 pour cent de myristine. Elle renferme aussi un peu d'acide formique et d'acide acétique, mais pas une parcelle d'acide butyrique. De sorte qu'elle ne rancit pas facilement.

Le gouvernement de Libéria est calqué sur celui des Etats-Unis. Il se compose d'un président, d'un congrès formé d'un sénat de huit membres élus pour quatre ans et d'une chambre populaire de treize députés élus pour trois ans. En outre, il y a les membres d'un cabinet, secrétaire de çi ou de ça et une cour suprême. On accorde aussi un député supplémentaire par chaque excédant de dix mille électeurs.

Il n'y a pas d'armée permanente. Seulement le service militaire des milices est obligatoire pour tous les sujets, depuis seize ans jusqu'à cinquante ans.

Il n'existe pas de religion d'Etat. Toutes les églises ont pleine liberté d'action.

La république de Libéria est divisée en quatre grands comtés : Mezurada, Grand Bassa, Sinoe et Maryland ; ce dernier fut originairement une colonie fondée en 1831, devint république indépendante en 1854 et se rallia, vers 1860, à l'ensemble de la république.

On y compte une foule de villages; mais la ville la plus importante est Monrovia, la capitale ; sa population dépasse assurément aujourd'hui 15,000 âmes. Elle a la physionomie frappante d'une petite ville des Etats de l'Amérique du sud, et se distingue par un grand nombre d'églises.

Après Monrovia, les principaux ports sont Robertsport, Marshall, Edma ou Buchanan, Greenville, Sisters River, Lasstown et Harper.

En 1881, il fut permis aux étrangers de faire le commerce dans tous les endroits au nord de Robertsport.

La population de la république qui était en 1882 d'une vingtaine de mille noirs civilisés, pour la plupart d'origine américaine, s'est grossie depuis de l'immigration d'indigènes à demi civilisés et compte aujourd'hui 1,500,000 habitants. Parmi les tribus les plus intéressantes sont celles des Veis, des Bassas, des Krus et des Mandingues.

Les noirs d'Amérique, libres aujourd'hui, n'y émigrent pas autant qu'on l'espérait, et les tribus semi-barbares des contrées environnantes se conforment lentement à un état de civilisation qui leur est offert depuis bientôt cent ans.

De sorte que, socialement et politiquement parlant, la république n'a pas encore donné la plénitude de ses facultés. Des difficultés intestines s'y sont fréquemment produites ; cependant la population

est religieuse, aime l'ordre et a le vif désir de faire la meilleure figure possible.

Libéria a des traités de commerce avec la plupart des pays européens, ainsi qu'avec Haïti et les Etats-Unis.

Au 30 septembre 1873, son revenu, provenant en majeure partie des droits de douane, était de $111,437. Sa dette nationale contractée en 1871, en Angleterre, était de $500,000 dont ni capital, ni intérêt ne seraient encore payés.

L'argent anglais et un papier-monnaie irrachetable y sont en circulation.

La comptabilité se chiffre en dollars et cts, comme aux Etats-Unis.

Les poids et mesures sont anglais. L'or, provenant de l'intérieur, est acheté et vendu au poids de l'*usano* qui vaut 16 *akis* ou 16,000 *cowries* ou encore 314.76 grains livre Troie.

Le *Kuba* égale 1.788 et la *gondar-ardeb* 7.74 de la chopine impériale ou demi-litre, et la *massouah-ardeb* égale 2.32 du gallon impérial.

XXX.



L'ancien fléau des sauterelles dans la prairie

Depuis 1838, année de la fusion de la Compagnie de la baie d'Hudson avec la Compagnie de fourrures du Nord-Ouest, jusqu'à 1870, absence complète d'événements importants dans la colonie de la Rivière-Rouge.

La vie était paisible ; le sauvage dans son wigwam et le métis dans sa hutte ne songeaient à rien autre chose qu'à faire la chasse au buffle. De temps à autre, un blanc arrivait dans le pays et s'y établissait. Les blancs s'occupaient surtout de la traite des fourrures qu'ils obtenaient des sauvages, Cris et Sauteux, en échange d'articles de nécessité et de luxe, et le plus souvent de bagatelles.

Il y avait, autant que nos souvenirs nous le permettent, trois forts dans le pays : le fort Garry, aujourd'hui Winnipeg, sur la Rivière Rouge et l'Assiniboine, le fort de Pierre à une vingtaine de milles au nord-est du fort Garry, sur la Rivière Rouge, et le fort Abercrombie, dans la prairie entre Pembina et le fort Garry. Ce fort est disparu depuis longtemps. Il n'en reste que des photographies faites par Joseph Langevin, photographe alors à ses heures. Joseph et Pierre Langevin, son frère, furent longtemps des colons et traiteurs de la région des prairies. Tous deux étaient natifs de Sainte-Marie de la Beauce. Joseph Langevin habita surtout le fort Garry. On a de lui une grande photographie de Riel et de son conseil en 1870.

Bref, les habitants du pays menaient une existence paisible, libre, indépendante, et n'avaient qu'un seul souci, à part les coyotes, le fléau des sauterelles. La visite de ces insectes, heureusement, n'était pas annuelle ; mais quand elle avait lieu, elle faisait époque.

Au nord-ouest canadien, la sauterelle n'était pas l'insecte inoffensif que parfois nos pêcheurs ont la barbarie d'embrocher comme appât aux hameçons de leurs lignes, faute d'amorces plus séduisantes. D'assez forte taille, ces sauterelles prenaient leur vol et s'abattaient par milliards sur la plaine immense. Elles étaient en phalanges si épaisses que lors qu'elles s'envolaient sous l'impulsion d'un vent favorable, elles obscur-

cissaient littéralement le firmament, et le bruit qu'elles produisaient ressemblait à la rumeur d'une cataracte lointaine.

Sur leur passage, elles dévastaient toutes les moissons, rasaient, brûlaient pour ainsi dire le sol, et engendraient partout la famine et la désolation.

Ne pouvant conjurer le fléau, on se mit à l'observer et à l'étudier pour en connaître au moins la provenance et chercher les réactions à produire. Les entomologistes commencèrent par lui donner un nom latin, *Colopterius Spretus.* Puis on constata que cet insecte était originaire des plateaux élevés et arides du côté ouest de l'intérieur de la prairie. C'est là qu'on les trouva en masses prodigieuses.

" A certaines saisons ", dit M. Dawson : " ces sauterelles voyagent de l'est au sud, en formant des hordes innombrables qui rasent tout sur leur passage ; elles se rendent même au-delà des limites de la région des prairies ".

Du côté de l'ouest, ce n'étaient pas les Montagnes Rocheuses qui opposaient une barrière à ce désastreux envahissement ; les sauterelles ne s'arrêtaient qu'à la lisière des forêts. Voilà pourquoi la colonie de Prince Albert, sur la Saskatchewan du nord, n'eut jamais à souffrir du fléau.

N. L.

---

* *Notes on the Locust invasion of* **1874** *in Manitoba and the North-West Territories, by G. M. Dawson.*



Aix-la-Chapelle

C'est l'ancienne Aquisgranum des Romains.

Peu de villes, à l'inverse d'une honnête femme, ont eu autant de notoriété historique dans l'Europe.

Ce fut l'endroit où foule d'empereurs se firent consacrer comme tels, et où maints traités de haute importance politique furent signés.

Sous le règne des Carlovingiens, la ville prit une très haute importance.

En l'an 765 de l'ère chrétienne, Pepin-le-Bref, père de Charlemagne, y eut un palais, que celui-ci fit démolir entre 777 et 786 pour le remplacer par un plus luxueux. Charlemagne fit officiellement élever Aix-la-Chapelle au rang de deuxième ville de l'empire.

Charlemagne, remarquable protecteur des lettres et des arts, fit venir à sa cour des écrivains comme Eginhard, chroniqueur français, Alcuin, théologien et savant anglais, qui fondèrent de grandes écoles. De sorte que Aix-la-Chapelle devint au moyen âge un centre de haute culture.

Son fils, Louis le Débonnaire, y fut couronné empereur d'Occident et roi des Francs, sceptre qu'il garda de 814 à 840. Le fait est que depuis Charlemagne jusqu'à Ferdinand Ier, en 1531, tous les empereurs d'Occident et rois des Francs, au nombre de trente-deux, se firent couronner à Aix-la-Chapelle.

Ce ne fut qu'au douzième siècle que Aix-la-Chapelle devint ville fortifiée.

En 851 et derechef en 882, la ville eut à souffrir des incursions des Normands. Jusqu'en 1166, elle resta ville ouverte ; c'est alors que l'empereur Frédéric Ier l'investit de droits et privilèges civiques et lui fit donner une ceinture de murs.

Plus tard, devenue ville libre du Saint-Empire romain, grâce à son développement et à son influence, elle joua un grand rôle dans les événements qui signalèrent le quatorzième siècle, et qui se passèrent sur les bords du Rhin et les rives de la Meuse.

Vers la moitié du 15e siècle à peu près en 1450, Aix-la-Chapelle arrivait au zénith de sa grandeur.

Son déclin commença au siècle suivant. Située à une cinquantaine de milles de Cologne, près de la frontière française, elle occupait une position fort exposée, et cependant elle se trouvait trop éloignée du centre de l'empire d'Allemagne pour en devenir la capitale.

Les risques de sa position firent perdre à Aix-la-Chapelle le privilège d'avoir été pendant sept siècles le théâtre de la consécration des empereurs et des rois. Ce fut Maximilien Ier, empereur d'Allemagne qui, rompant avec la tradition, se fit sacrer empereur à Francfort-sur-Maine.

Ce fut le coup de mort du prestige d'Aix-la-Chapelle. La Réforme lui causa grand tort. En 1580, elle accepta le protestantisme, et fut mise au ban de l'empire en 1588, par Ernest de Bavière, archevêque-électeur de Cologne.

L'archevêque réussit à ramener Aix-la-Chapelle dans le giron de l'église catholique, mais, quelques années après, elle retournait à la Réforme, d'où elle fut ramenée une deuxième fois par les armées espagnoles sous le général Spinola.

Par le traité de Lunéville entre la France et l'Autriche, en 1801, traité qui ne faisait que compléter et confirmer le traité de paix de Campo-Formio entre la France et l'Autriche en 1797 et qui cédait à la France, la Belgique et les îles Ioniennes, Aix-la-Chapelle se trouva incorporée à la France, mais le Congrès de Vienne en 1814, l'assigna à la Prusse rhénane.

Telle est en résumé l'histoire des vicissitudes de l'ancienne ville de Charlemagne.



Chronique Géographique

NORMANDIN.—La florissante paroisse de Saint-Cyrille de Normandin, dans le comté du Lac-Saint-Jean, est une création de M. Elisée Beaudet, ancien député du comté et l'un des principaux hommes d'affaires de Québec.

Elle fut érigée canoniquement le 28 octobre 1884 et civilement le 30 octobre 1902.

La paroisse a 10 milles de largeur par 10 de hauteur formant un total de 600 lots dont 180 lots considérés en terre impropre à la culture, et 420 lots en terre de premier choix.

La population est de 2,200 âmes. La station du chemin de fer la plus rapprochée est à 8 milles des limites de la paroisse.

Si la population augmente proportionnellement à ces dernières années, elle sera de 3,000 âmes dans 3 ou 4 ans.



CANTON DUVERNY.—Le ministère des Terres et Forêts a fait arpenter ce nouveau canton que l'on trouve situé dans le comté de Témiscamingue, région de l'Abitibi, dans le voisinage du Transcontinental.

Le terrain est bas et plat et traversé du nord-ouest au sud-est par un côteau couvert de cyprès.

Le sol est glaiseux et l'on rencontre beaucoup de savanes çà et là.

La forêt se compose surtout d'épinette de savane et d'épinette noire.

Ce canton est un assez bon pays de chasse. On y voit de l'orignal, du castor, de la perdrix et du lièvre.



LA HOUILLE VERTE.—Il y a une distinction à faire entre la houille blanche et la houille verte.

On donne le nom de *houille blanche* à la force motrice qui provient des sources naturelles et des chutes d'eau et qui est employée spécialement par la grande industrie.

La *houille verte* s'applique plus spécialement à la puissance motrice des rivières et des cours d'eau.

C'est un français, H. Bresson, qui a désigné cette captation d'énergie sous le nom métaphorique de *houille verte*, en souvenir des verts pâturages traversés par les cours d'eau à leur origine.

***

Une paroisse canadienne dans l'Ouest.—Il s'agit de la paroisse de Pontax, fondée en 1908 par M. l'abbé A. Royer. C'est aujourd'hui l'une des plus belles de l'archidiocèse de Régina. Elle compte 1,200 habitants dont 95 pour 100 sont d'origine française.

Le *Patriote* de Prince-Albert consacre tout un numéro à décrire ce qu'est ce village canadien français éclos tout-à-coup et situé sur la ligne du chemin de fer du Pacifique entre Assiniboia et Shaunavon. Son site est particulièrement attrayant et le village est maintenant pourvu de toutes les améliorations modernes. On y a bâti une église, un couvent, des hôtels, des banques, un hôpital, etc.

La nouvelle et florissante paroisse a été appelée *Pontax*, du nom de l'ancienne paroisse de France du R. P. A. Royer, curé de la paroisse de Notre-Dame d'Auvergne.

***

Les Écoles de la province de Québec.—Voici comment se répartissaient les écoles dans la province en 1916:

	Elèves
Ecoles élémentaires, 5,998	251,492
Ecoles modèles, 721	109,832
Académies, 321	86,763
Ecoles normales, 14	1,312
Collèges classiques, 21	8,251
Universités, 3	3,779
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, 4	579
Ecoles des arts et métiers, 11	2,515
Ecoles du soir, 63	6,316

En 1907, furent fondées les Ecoles techniques de Québec et de Montréal et un peu plus tard celles de Sherbrooke, de Shawinigan Falls et de Beauceville.

L'école technique de Montréal compte 745 élèves, celle de Québec 316 et celle de Shawinigan 170 élèves.

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal fondée en 1907 comptait, en 1915, 85 élèves. Elle reçoit une subvention de $50,000 du gouvernement de Québec.

Les Ecoles normales reçoivent de leur côté une subvention annuelle de $185,000 et les Ecoles techniques de Québec et de Montréal $76,000.

La province paie en outre annuellement $34,000 pour les Ecoles du soir.

* * *

Le Lloyd.—C'est le nom donné à un certain nombre de compagnies d'assurances et de navigation.

A la fin du XVIIe siècle, quelques Lombards établis à Londres se réunissaient chaque jour, pour traiter leurs affaires d'assurance maritime dans un café tenu par un Levantin qui s'appelait Lloyd. L'entreprise a gardé depuis ce nom.

Les plus célèbres de ces compagnies sont le Lloyd britannique, le Lloyd autrichien, le Lloyd russe.

Le Lloyd britannique divise entre le plus grand nombre possible d'assureurs et de réassureurs l'aléa des assurances et le chiffre des pertes; il rend tous les intérêts maritimes solidaires, favorise les armements et les expéditions. Un comité de douze membres est chargé de la gestion des affaires intérieures de la société.

Le Lloyd autrichien fondé en 1833 a son siège social à Trisete.

Le Lloyd russe date de 1856 et est placé sous le patronage du gouvernement.

Il existe encore un certain nombre d'autres Lloyds établis à Amsterdam, à Liverpool, à Bordeaux, au Havre, à Marseille, à Cette, à Boston. Le plus célèbre de ces Lloyds est celui de l'Allemagne septentrionale, constitué à Brême en 1857, au capital de 3 millions de thalers.

* * *

Nouvelle denrée comestible.—On recommande partout l'économie des vivres et on s'efforce en même temps de trouver des substituts à ce qui nous manque.

Aux Etats-Unis—tout comme ici— la viande étant devenue rare et d'un prix inabordable, un spécialiste, le docteur Alexander Graham Bell, signale un animal aquatique et herbivore qui pourrait figurer sur nos tables si l'on en prenait soin, et si on le réduisait à l'état domestique.

Cet animal n'est autre que le lamantin ou manati, plus vulgairement connu sous le nom de vache marine.

Le manati est un mammifère qui, en apparence, ressemble à un phoque de longue dimension. Il atteint une longueur de 15 à 18 pieds. On a constaté sa présence dans les Antilles, en Floride, vers le nord

jusqu'en Virginie, dans le golfe du Mexique et jusque dans le golfe Saint-Laurent.

La nourriture naturelle du manati est une espèce d'herbe connue sous le nom de foin manati, son nom scientifique est *Cymodocea manatorum.* Elle croît dans les rivières de la Floride en quantités énormes.

Dans un manati, il y a autant de viande que dans un bœuf, il croît peut-être aussi rapidement que lui, et les soins que nécessite son entretien sont moins coûteux.

Comme entreprise commerciale, ajoute le Dr Bell, l'élevage du manati dans les lacs, les anses et les rivières où le climat est assez chaud semble faisable, profitable et utile.

Comme on est menacé d'une grande diminution dans les provisions de bouche du monde entier, affectant les neutres aussi bien que les belligérants, si l'on peut trouver, dit un journal américain, une nouvelle source de comestibles, surtout en viande, la chose vaut la peine d'être prise en considération.

* * *

La ville de Tobolsk.—C'est une ville de la Sibérie occidentale, choisie depuis la fin du XVIe siècle, par l'autorité russe comme un des principaux lieux de déportation et d'exil.

L'attention du monde s'est portée sur cet endroit depuis surtout que le Czar Nicolas II et toute la famille impériale russe y ont été exilés.

Tobolsk, située sur la rive droite de l'Irtich, à 3 kilomètres en amont du Tobol, d'où son nom, est une ville plus que trois fois centenaire, ayant été fondée en 1587 par le cosaque Daniel Tchoulkov qui y édifia une forteresse avancée.

La fin du XVIIIe siècle marque l'apogée de cette ville ; elle devient la troisième capitale des czars russes, avec un palais nouveau. A partir du XIVe siècle, elle ne fit que décheoir. Le gouvernement général passe à une autre ville et tous les fonctionnaires la quittent. Sa population n'est plus aujourd'hui que de 25,000 habitants.

Son activité économique est à peu près nulle. Le commerce (1 million à un million et demi de roubles) est alimenté surtout par la vente et la préparation du poisson et des fourrures.

Tobolsk compte plusieurs églises dont la plus ancienne est la cathédrale de Sainte-Sophie qui renferme une icone de cette sainte de la première moitié du XVIIe siècle. Mentionnons aussi l'église de Saint-Nicolas, avec son monastère de l'Apparition, le plus ancien de Sibérie.

* * *

La "SMITHSONIAN INSTITUTION."—C'est une des plus grandes organisations scientifiques des Etats-Unis. Elle a son siège à Washington.

Son fondateur est James Smithson né en 1765 et décédé à Gênes en 1829.

James Smithson appartenait à la plus haute aristocratie anglaise, et c'est à Oxford qu'il prit goût à l'étude des sciences physiques, spécialement à celle de la minéralogie, de la géologie, de la chimie. Il passa tout de même la plus grande partie de sa vie à Paris en relation avec les savants français, notamment avec Arago.

Smithson, qui possédait une fortune de plus de cent mille louis sterling, la légua aux Etats-Unis pour "fonder un établissement destiné à faire progresser les sciences et à répandre les connaissances scientifiques parmi les hommes."

Les Etats-Unis furent mis en possession de ce legs en 1838, et huit ans plus tard, le Congrès décida la construction du palais de l'Institution.

Cette institution possède aujourd'hui l'une des plus riches bibliothèques du monde en publications scientifiques, un musée, un bureau d'échanges internationaux, un bureau d'ethnologie américaine.

La *Smithsonian Institution* a organisé en outre un observatoire consacré à l'étude de l'astronomie physique et un jardin zoologique qui est merveilleusement organisé.

* * *

LA CONSTRUCTION DES GRANDES ROUTES.—Nous avons déjà noté ici même ce qui s'est fait dans la province de Québec pour améliorer nos grandes routes publiques. Cette politique qui en est une de progrès se poursuit vigoureusement et avant peu nous n'aurons rien à envier à des pays plus vieux que le nôtre.

Nos chers voisins, les Américains, ont compris, eux aussi, et bien avant nous, l'utilité de grandes routes bien faites, et ils consacrent encore tous les ans des sommes énormes à cet objet.

L'agriculture, tout comme l'industrie, ont bénéficié largement aux Etats-Unis de la création des grandes routes. Elles leur ont ouvert de nouveaux marchés et donné une plus-value aux terres situées dans les régions les plus éloignées.

Et ce mouvement se continue. Depuis trois ans sept grandes artères nouvelles ont surgi de terre traversant le continent de New-York à San-Francisco, et sont presque finies, ainsi que six autres routes allant du nord au sud.

Parmi les grandes artères allant de l'est à l'ouest, c'est le *Lincoln Highway* dont les travaux sont les plus avancés. Cette route part de New-York pour aller à San-Francisco, via Philadelphie, Pittsburg, Omaha, Denver, Cheyenne, Ogden, Salt Lake city et Reno, puis traverse l'Etat de Californie. Avant la guerre européenne, cinquante touristes à peine essayaient de faire ce voyage qui offrait réellement de grands dangers, mais l'année dernière, plus de 10,000 personnes ont fait le voyage d'une manière très confortable.

Lincoln Highway n'est cependant qu'une des sept grandes routes qui guident le voyageur à travers les Etats-Unis et lui révèlent ses merveilles. Il y a encore le Pikes Peak Ocean To Ocean Highway qui part de New-York, traverse le New-Jersey, la Pensylvanie jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses. Il y a le *Sunset Trail* qui va de Chicago vers le sud à travers l'Arizona, le Nouveau-Mexique et la Californie méridionale, le *Northwest Trail*, 2,416 milles, de Chicago à Spokane, traversant des fermes-laiteries, des régions où l'on cultive le blé, des pays à mines d'or, de cuivre et d'argent, le *Dixie Overland Highway* qui traverse la Georgie, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, le Texas, l'Arizona jusqu'à la Californie.

Les routes que l'on construit maintenant et que l'on s'attend à voir résister à l'intempérie des saisons et à la circulation, sont en gravier, en macadam, en macadam bitumineux, en macadam-asphalté, en béton de ciment, en béton bitumineux, en asphalte, en blocs et en briques.

L'apparition de l'automobile a nécessité la découverte d'une méthode pour supprimer la poussière et le bruit de la route en macadam autrefois populaire. Après bien des expériences, on a trouvé que la meilleure méthode était celle de la pierre cassée réunie par une matière bitumineuse qui couvre les morceaux et remplit les interstices. Le goudron raffiné, l'asphalte huileux et les asphaltes naturels fondus sont les agglomératifs que l'on emploie ordinairement.

***

LE DINOCÉROS, MAMMIFÈRE DISPARU—En 1870, le Professeur O.-C. Marsh, du collège de Yale, explorait le Wyoming Central. Le Wyoming est, règle générale, un pays de ravins, gorges, coulées, précipices, de pics et montagnes d'une altitude variant de 12 à 15 mille pieds au-dessus de la mer, parsemé de fontaines, de lacs, de torrents, de geysers d'eau bouillante et sulfureuse.

On y sent le sol trembler, trépider, sous les pieds.

En face de cette nature extraordinaire, on croirait voir, en action une plaie de la terre, sorte d'exutoire servant d'expansion, comme maints volcans, à la fournaise de l'intérieur du globe.

La rivière Yellowstone, dont l'étendue est de 400 milles, celle de l'Assuapmouchouan, arrose la plus grande partie du Wyoming.

Mis au courant des manifestations phénoménales de cette partie de son territoire, le gouvernement américain n'hésita pas à y organiser un parc national sous le titre de Parc National Américain de la Yellowstone.

Il y envoya des explorateurs, des analystes, tous hommes de sciences, géographes, arpenteurs - géomètres, chimistes, géologues, botanistes, etc., et parmi eux le Prof. O.-C. Marsh.

Dans ses fouilles, le Prof. Marsh découvrait les restes d'un animal énorme, inconnu. On en avait déjà trouvé des débris considérables qui se trouvent aujourd'hui dans le musée Peabody du collège de Yale dont le Prof. Marsh était le président.

Ces ossements avaient été mis à nu dans le bassin septentrional des Monts Minta, du Wyoming, à l'est et à l'ouest de la Green River (Rivière Verte), à environ cent milles de chacune de ses rives.

On calcule que, durant la période tertiaire, ce bassin était une mer intérieure, encaissée de la sorte par une élévation des montagnes Rocheuses à l'est, et des Monts Wasatch à l'ouest, qui la séparaient de la mer et en faisaient un réservoir d'eau froide.

Cet animal, le dinocéros, avait des traits communs avec l'éléphant et le rhinocéros. Ses os avaient des dimensions énormes. L'expansion cérébrale devait être exigue comparativement. D'après leurs attaches, les cornes devaient se déployer comme celles de l'antilope américain.

Il devait mesurer douze pieds de longueur sur six pieds et demi de hauteur et cinq de largeur. Suivant ces proportions, il devait peser en moyenne six mille livres.

***

L'UTILITÉ DU BI-LINGUISME.—S'il existe encore quelque part des doutes sur la nécessité du bilinguisme, la guerre qui a mis aux prises le monde entier devra achever de les dissiper.

L'une des conséquences du conflit actuel a été en effet d'amener en contact des représentants de presque toutes les nationalités de l'univers, et, dans tous les camps des belligérants comme dans le monde politique, on paraît avoir énormément souffert du fait de ne connaître exclusivement qu'une langue.

Que d'hommes politiques, que de généraux, que d'officiers auraient souhaité de pouvoir s'exprimer en deux ou trois langues pour pouvoir atteindre ceux avec lesquels ils avaient à conférer! On avait bien comme suprême ressource la voie des interprètes, mais outre que ceux-ci ne vous tombent pas toujours sous la main au moment voulu, ce n'est encore qu'une ressource bien aléatoire.

Celui qui possède deux langues, écrivait récemment un publiciste, est comme le chasseur qui porte un fusil à deux coups. Il surpassera presque toujours celui qui ne peut manier qu'un fusil à un coup.

Si les dépêches disent vrai, l'homme d'Etat le plus brillant que possède l'Angleterre aujourd'hui, Lloyd-George, est tenu de se servir d'interprètes quand il est en conférence avec les hommes d'Etat français. Qu'on lui demande donc ce qu'il donnerait aujourd'hui pour pouvoir se faire entendre à Paris dans la langue de Bossuet et de Racine?

Le cas de M. Lloyd-George n'est pas unique, tant s'en faut.

Le général Haig, le général Pershing qui commande l'armée américaine en France, le président Wilson et son prédécesseur, M. Roosevelt, ne savent que manier la langue anglaise, et c'est probablement là l'un de leurs plus grands regrets.

En France, le président Poincaré, M. Briand, ancien premier ministre, le général Joffre et bien d'autres personalités supérieures, se trouvent dans une situation analogue. Ils ignorent la langue anglaise, connaissance qui leur rendrait dans le moment de bien précieux services.

La leçon, il faut l'espérer, ne sera pas perdue pour les uns ni pour les autres. Elle pourra même s'étendre dans certaines régions du Canada où les préjugés, tout comme la haine sectaire, ont jusqu'ici fleuri trop librement.

°°°

La porte est fermée!!—Les gazettes d'Ontario nous font la politesse de nous avertir que "les colons canadiens-français ne pourront désormais s'établir dans l'Ontario septentrional qu'après avoir souscrit l'engagement solennel de respecter en tout et en partie le fameux règlement XVII", ce fameux règlement qui proscrit la langue française dans les écoles. Faute de respecter ce règlement, les colons perdront du coup tous leurs droits et même l'argent qu'ils auront versé pour acquitter leur terre.

La perspective n'est pas brillante assurément, mais elle n'était pas tout à fait inattendue. Il y a déjà longtemps que nous pressentions le coup qui frappe aujourd'hui les nôtres, et celui-ci pourrait bien

avoir pour conséquence d'enrayer assez sérieusement le mouvement de colonisation si bien commencé, dans le Haut-Canada.

Ontario ne veut pas de colons canadiens-français. C'est son droit. Il lui faudra tout de même faire exploiter les grandes étendues de terre qu'elle possède et qui sont encore incultes. Or, à défaut des Canadiens-français, à quels bras cette province peut-elle recourir pour mettre ses terres en valeur ?

Ce n'est pas assurément aux Européens qui en auront assez de restaurer les ruines accumulées chez eux, immédiatement après la guerre.

Quand on examine la question de près, on ne peut s'empêcher de trouver inouï qu'en plein vingtième siècle il se soit rencontré un gouvernement pour décréter que, sur une simple question de langue, un pays ou plutôt une simple province doit rester fermée à tout développement matériel.

***

A LA RECHERCHE DE L'EL DORADO.—Le Musée National de Rio-Janeiro demande en ce moment au gouvernement brésilien un crédit extraordinaire pour organiser un parti d'explorateurs qui sera chargé de faire des fouilles dans la région de Manoa, près de la frontière de la Bolivie, où, au milieu d'une forêt de l'Amazone, l'on a découvert les ruines d'une ancienne ville.

Les découvreurs supposent que c'est l'ancienne ville des Incas, connue des Portugais et des Espagnols sous le nom de El Dorado (Le Doré), et qu'on a traitée jusqu'ici comme une légende portugaise.

Depuis la découverte de l'Amérique vers la fin du quinzième siècle, la légende de l'El Dorado a bien tenté des aventuriers.

Orellana, l'un des officiers de Pizarre, rapportait un jour qu'il avait découvert un royaume où l'or était un métal bien commun,et que ce royaume se trouvait entre l'Orénoque et l'Amazone.

Sir Walter Raleigh fit deux voyages à la Guiane où il pensait trouver l'El Dorado ; en effet, l'or abondait dans le pays. Il en fit des descriptions fantastiques.

Avec les années, au seizième et au dix-septième siècles, la rumeur de l'existence d'une ville construite en or alla s'agrandissant ; mais on eut beau explorer en tous sens l'intérieur du pays, la ville enchantée persista à ne pas se faire découvrir.

Personne n'a encore pu apercevoir cette cité où le souverain figurait en public vêtu d'un grand manteau parfumé d'essences agglutinantes saupoudrées d'or au moyen de sortes de chalumeaux.

C'est même l'un de ces souverains qui donna le nom d'El Dorado à la merveilleuse cité.

Quoiqu'il en puisse être de l'El Dorado, mythe ou légende, les découvertes archéologiques que l'on a faites tout dernièrement près de la Bolivie ont une grande importance au point de vue historique.

* * *

UNE FLEUR GÉANTE.—C'est à Mindanao, l'une des îles de l'archipel des Philippines, dont la population est de 650,000 âmes, que l'on trouve une fleur dont l'épanouissement prend des proportions énormes, à vrai dire, les plus grandes connues.

Son habitat se trouve sur les plus hautes crêtes des Monts Parag, à 2,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les indigènes lui donnent le nom de Bolo, sans toutefois se trouver apparentée avec Bolo Pacha, qui nous paraît se relier au règne végétal qu'au titre de fameuse carotte.

A l'époque de son plein épanouissement, elle a cinq pétales d'une envergure de plus de trois pieds de diamètre et du poids collectif de vingt-et-une livres.

Cette fleur fut d'abord découverte dans une des îles de la Sonde, l'île Sumatra, dont la population est de 3,200,000 habitants. On lui donna alors le nom scientifique de *Rafflesia Schadenburgia* en l'honneur de son découvreur.

* * *

LES BOLCHEVICK RUSSES.—Voilà un mot qui revient souvent dans les feuilles publiques depuis la révolution russe, et dont le sens précis intrigue beaucoup de personnes.

D'après les données que l'on nous communique, le mot russe *bolchevik* serait formé de l'adjectif *bolche* qui signifie "plus grand" ; il est synonyme de *maximaliste* et son pluriel est *bolcheviki*. Son opposé est *menchevik*, de l'adjectif russe *menche* qui signifie "moins grand" ; ce mot est synonyme de minimaliste et son pluriel est *mencheviki*.

* * *

LES MORNES DU LABRADOR.—On donne ce nom à des petits monticules isolés sur le sommet desquels des pêcheurs se placent en vigie pour guetter la venue du hareng dans les anses.

Ces mornes portent eux-mêmes, notamment dans le voisinage de la baie du Milieu, des colonnes de pierre. Ces dernières, dit l'abbé Ferland, dans sa relation de voyage au Labrador, forment un des traits distinctifs du paysage au Labrador, et servent à indiquer le voisinage d'une habitation, souvent cachée au fond d'une anse ou au milieu des îles. Elles sont formées de pierres sèches et ont ordinairement une hauteur de neuf ou dix pieds ; dans le pays, on leur donne le nom de *nascapis.* Les *nascapis* sont d'une grande utilité aux voyageurs dans les temps de brume en été, et dans les jours où il neige en hiver. Comme toutes les îles se ressemblent, il est presque impossible de reconnaître par un temps obscur celle que l'on cherche ; quelques *nascapis,* élevés sur les mornes environnants, s'aperçoivent assez facilement, et dirigent le voyageur vers le lieu qu'il cherche.

***

Le vent visible.—On parle bien du vent, mais l'a-t-on jamais vu ? En connait-on la couleur ? Non, n'est-ce pas ! Ni vu, ni connu.

Eh bien, voici une petite expérience qui vous en donnera et la vision et la couleur.

Naturellement il importe que la brise soit assez sensible. Armez-vous d'une égoïne ordinaire. Supposons que le vent vienne du nord, portez l'égoïne contre la brise, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, les dents en haut, en l'inclinant bien doucement vers la ligne de l'horizon, à un angle d'environ 45 degrés.

En jetant un coup d'œil sur le tranchant de l'égoïne on voit en effet le vent jaillir à travers les dents de l'outil, à la façon d'un cours d'eau cascadeux. Il vous reste l'impression d'avoir vu le vent.

Hâtons-nous de dire que ça n'est là qu'une illusion.

Vous n'avez vu que des myriades de poussières infinitésimales qui saturent l'atmosphère et que l'air emporte avec la plus grande rapidité.

***

Une nouvelle invention allemande.—Depuis 1914 on a vu naître des engins fort étranges pour assurer aux cours du combat la liaison des diverses formations combattantes entre elles.

Le téléphone, dans les tranchées, a été tout d'abord le principal agent de liaison, puis, comme durant les grands bombardements, les

fils étaient fréquemment coupés, on a utilisé les "coureurs" qui à leur tour tombaient en route.

Les Allemands ont remplacé tout cela par le projectile porte-message. Ce projectile est tout simplement un obus qu'on lance à l'aide d'un canon et qui, au lieu d'explosif meurtrier, contient dans ses flancs pacifiques un billet, une carte, un renseignement, un appel précieux.

En résumé, ces obus sont utilisés comme petits télégraphistes.

Celui qu'emploient le plus communément les Allemands et dont on s'est servi devant Cambrai notamment, se compose d'un cylindre en fer-blanc d'environ 37 centimètres de long et 3 centimètres de diamètre, muni d'un empennage à sa partie inférieure. A l'intérieur et près de la pointe du projectile se trouve une petite boîte métallique destinée à recevoir le message. Elle est fixée par une ficelle à un feu de Bengale qui est tassé dans un cylindre de carton occupant le milieu du projectile. Le bas de celui-ci contient une cartouche de chasse dont la percussion assure la propulsion de l'engin. Le feu de Bengale s'allume pendant le trajet dans l'air et indique le point d'arrivée, où l'on n'a plus qu'à aller ramasser le message intact dans sa petite boîte. Le feu de Bengale employé dégage beaucoup de fumée, de sorte qu'on le voit aussi bien le jour que la nuit.



LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LE COMITÉ CATHOLIQUE, par Boucher de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

Cet ouvrage était attendu depuis quelque temps, et nous le devrons à la piété filiale de l'un des fils de l'auteur, M. Montarville Boucher de La Bruère, archiviste.

M. Thomas Chapais en a fait la préface, et il semble qu'après cette voix éloquente il n'est plus besoin d'autres recommandation.

" Ce livre posthume du successeur des Meilleur, des Chauveau et des Ouimet, écrit M. Chapais, a été le digne couronnement d'une belle carrière. Après avoir fidèlement servi son pays durant sa vie, l'honorable M. de La Bruère a voulu le servir encore après sa mort, en évoquant des souvenirs et en proclamant des principes qui peuvent éclairer et guider les générations actuelles," Dans ce remarquable ouvrage l'auteur s'applique surtout à rechercher les origines du Conseil et à retracer les différentes phases de son histoire.

On sait d'autre part que, de son vivant, M. de La Bruère a formulé tout un programme d'améliorations que l'on a vu passer dans le domaine pratique et qu'il s'est vivement intéressé au sort de tous les instituteurs du pays.

Chaque page de ce volume démontre du reste son ardent patriotisme et son dévouement constant à la cause de l'éducation.

***

Une Colonie de l'Ouest Canadien.—Il s'agit de *Gravelbourg*, situé sur la rivière des Bois, qui coule du sud-ouest et va se jeter dans l'ancien lac La Vieille que l'on a malheureusement débaptisé pour lui imposer le nom d'un nègre du nom de Johnson.

Gravelbourg est une colonie canadienne française dont la fondation remonte à l'année 1906, et qui porte le nom de son principal fondateur, l'abbé Gravel, missionnaire colonisateur.

Elle a été érigée en ville en 1917, et c'est aujourd'hui le point terminus du Canadien-Nord.

Cette petite ville progressive de la Saskatchewan possède neuf élévateurs pour le grain d'une capacité totale d'emmagasinage d'un demi million de boisseaux, et trois graineries.

La grande majorité de sa population est catholique et canadienne.

Gravelbourg a un joli bureau de poste, le télégraphe du gouvernement, des quartiers de la police montée et de la police provinciale.

Il y a quelques semaines, le gouvernement provincial a établi un nouveau district judiciaire dont le centre est à Gravelbourg.

D'autre part, les religieuses de Jésus-Marie viennent de faire construire un splendide édifice du coût de $150,000, et il est question maintenant d'ériger une nouvelle église.

* * *

Le rayonnement du nom français.—L'Australie est en train d'imiter le Canada. Elle aussi entend perpétuer sur son sol le souvenir de la grande Epopée.

Les noms tudesques donnés à certaines de ses villes seront remplacés par ceux des villes et fleuves de France immortalisés par les héros de l'armée française.

Pour commencer on a donné le nom de *Verdun* à une ville australienne qui s'appelait d'un nom allemand *Grunthal*.

La commission parlementaire australienne a eu un autre geste ingénieux. Le Rhin, rivière de l'Australie du sud, est devenu dans sa partie nord : la "Somme", et dans sa partie sud, la "Marne". Et la ville australienne qui s'appelait jusqu'ici "Rhinevilla" s'appellera désormais "Cambrai".

Ce n'est qu'une première liste. D'autres suivront.

Quant au Canada, on a vu par notre dernier *Bulletin* que la commission géographique d'Ottawa avait peuplé certaines parties de l'Ouest canadien de noms de héros militaires, français, anglais et belges.

La Commission de Géographie de Québec avait fait précédemment la même chose en attribuant à de nouveaux cantons et à de grandes rivières les noms des personnalités militaires les plus en vue dans la présente guerre.

* * *

La canne a sucre.—L'industrie de la canne à sucre est devenue de nos jours l'une des plus productives du monde.

Ce sont les Arabes qui l'introduisirent tout d'abord en Sicile, puis de là elle passa en Espagne vers l'année 755.

A leur tour, les Espagnols l'implantèrent aux îles Canaries et les Portugais au Brésil.

Il paraît également établi que Colomb l'introduisit à Saint-Domingue, lors de son second voyage. De là elle s'étendit au Mexique.

Plus tard, les Anglais l'apportèrent aux îles Barbades et à la Jamaïque où elle prospéra.

La canne à sucre est aujourd'hui exploitée dans toutes les républiques de l'Amérique du Sud mais nulle part peut-être elle n'a reçu un aussi grand développement qu'à Cuba où elle pénétra en l'année 1547.

Cuba, de l'avis des experts, est devenu le plus grand producteur de sucre de canne du monde.

Si l'on prend en effet les chiffres de l'année 1916, on constate que la production totale des pays de l'hémisphère occidentale s'est élevée à 5,244,000 tonnes. Or, Cuba contribue à lui seul 2,800,000 tonnes.

Aux Etats-Unis, la canne à sucre fut introduite vers 1751, alors que les pères Jésuites de Saint-Domingue envoyèrent en Louisiane de la canne à sucre à planter. L'industrie n'y prospéra cependant qu'en 1794, quand on introduisit une méthode pratique de fabriquer le sucre.

En résumé, la canne à sucre est un produit des régions tropicales et subtropicales du monde. La plante nécessite beaucoup de soleil et une certaine abondance d'humidité.

* * *

La production du blé chez nous.—La province de Québec produit assez peu de blé, mais elle pourrait en produire davantage. En 1917, c'est à peine si nous avons récolté quatre millions de boisseaux de blé. Or, il paraît que nous pourrions monter aisément cette récolte à dix millions de boisseaux.

Le devoir des cultivateurs se trouve donc tout indiqué. En effet, il y a urgence depuis la guerre. Le monde entier souffre et souffrira encore davantage de la rareté du blé. On s'adressera tout particulièrement à l'Ouest canadien pour combler les lacunes.

Comme la province de Québec ne produit pas de blé pour le commerce de l'exportation il est évident que l'on ne s'adressera pas à nous. Par contre, il importe que les cultivateurs se pénètrent de cette vérité: qu'ils doivent se suffire à eux-mêmes et que, jusqu'à nouvel ordre, ils doivent semer et récolter chez eux le blé dont ils ont besoin. Il est vrai que le blé ne réussit pas également dans toutes nos régions, mais il ne manque pas de comtés où il est possible d'en faire une récolte importante. Si donc ces régions plus favorisées que les autres font leur devoir, la province de Québec ne sera pas astreinte—et c'est là notre plus vive appréhension—à acheter son blé ou sa farine à l'étranger à des prix qui menacent de devenir exorbitants.

* * *

La construction des navires au Canada.—Le gouvernement canadien a fait connaître sa politique à ce sujet. Il paraît plus décidé que jamais à encourager la construction de navires marchands au pays. C'est une politique qui a été accueillie avec faveur par notre parlement.

Cette politique s'imposait depuis longtemps. La destruction systématique de la flotte étrangère par les sous-marins nous a privés de nombreux transports et le commerce s'est trouvé en quelque sorte paralysé par suite de cette destruction. Les pouvoirs publics ont compris que nous avions besoin de navires pour notre commerce de houille, pour le transport des produits agricoles et pour desservir les chemins de fer transcontinentaux de l'Etat. Ce besoin est devenu si pressant que le gouvernement a décidé de remédier immédiatement au mal en subventionnant les chantiers où il se construit des bâtiments en acier.

Il n'a pas encore été question des navires en bois, pour cette raison que ceux-ci sont moins rapides que les navires en acier et que leur capacité de transport est moindre ; il est possible cependant qu'on

y revienne après la guerre et que le gouvernement leur assure alors un peu plus de protection.

Pour le moment, on court au plus pressé et ce sont les navires en acier qui jouiront de toutes les faveurs de notre gouvernement.

Comme début, le gouvernement a conclu un marché avec la *Dominion Iron and Steel Company*, de Sydney. Celle-ci construira des usines au prix de cinq millions de piastres où l'on installera tout l'outillage nécessaire pour la construction de vaisseaux en acier. Cette construction d'usines demandera environ dix-huit mois.

En attendant, le gouvernement fait construire aux chantiers de la compagnie de Vickers, de Montréal, deux navires, dont l'un avec un tonnage de 8,100 tonnes et qui fera 11 nœuds à l'heure, et le second avec un tonnage de 4,350 tonnes. Ces deux navires pourront prendre la mer à l'automne prochain.

Outre ces deux navires, le gouvernement fait construire aux chantiers de la *Wallace Shipbuilding Company* de Vancouver, un autre vaisseau de 5,000 tonnes, puis un quatrième vaisseau de 3,550 tonnes à Collingwood.

En résumé, le gouvernement canadien entreprend l'exécution d'un programme permanent de construction maritime, afin de fournir du travail aux chantiers du pays.

***

Le service radiotélégraphique canadien.—D'après une déclaration du ministre de la marine, à la chambre des Communes, nous possédons actuellement au Canada, 184 stations sur le littoral, à l'intérieur du pays, et à bord des navires.

Le nombre total d'employés pour ce service est de 506, dont 230 travaillent pour le gouvernement et 276 pour des compagnies commerciales. Il y a en outre, à Ottawa, une école spéciale qui compte environ soixante élèves.

Dernier détail : l'installation d'appareils de télégraphie sans fil est devenue aujourd'hui obligatoire sur nos navires.

***

Une grande industrie canadienne.—C'est le mot qu'on emploie lorsque l'on parle de notre industrie laitière. Il est de fait qu'elle s'est développée d'une façon prodigieuse et que nous sommes arrivés à une production annuelle de deux cents millions de piastres.

Voici comment s'est répartie cette production pour l'année 1917 :

	Livres	Valeur
Tonnage	192,000,000	$ 41,760,000
Beurre de fabrique	74,000,000	31,080,000
Beurre de ferme	150,000,000	60,000,000
Lait condensé et poudre de lait		5,000,000
Valeur du lait et de la crème vendus sur le marché, y compris la crème à la glace		50,000,000
Valeur totale		$190,840,000

Nous avons dans le pays 993 beurreries, 1813 fabriques de fromage et 624 fabriques doubles, formant un total de 3,430.

Les clients de ces fabriques sont au nombre de 221,190, c'est-à-dire que 221,000 familles ou plus d'un million d'habitants sont occupés aux travaux de laiterie au Canada, avec leur bétail, leurs granges, leur outillage et leurs fabriques.

D'autre part, le département du commerce et de l'industrie fixe la valeur des vaches laitières à $274.081,000.

Il a été prouvé encore que nos agriculteurs ont augmenté la production de ces denrées et amélioré de beaucoup la qualité de nos produits laitiers.

On a déjà dit, en ce qui regarde la province de Québec, que l'industrie laitière avait enrichi nos campagnes et jeté l'aisance un peu partout. Un député de l'Ouest a fait, à la chambre des Communes, la même constatation pour la région qu'il habite. C'est grâce à l'industrie laitière, a-t-il dit, que le Nord-Ouest a atteint un développement merveilleux. Il est allé même jusqu'à proclamer que lorsque l'Alberta comptera autant de cultivateurs qu'on en trouve au Danemark, elle sera en état de couvrir, elle seule, l'empire britannique tout entier.

C'est déjà dire combien cette industrie mérite la sollicitude de nos gouvernements et comme nous avons le plus grand intérêt à en stimuler la production.

Bulletin Bibliographique

Annuaire statistique de Québec.—Le quatrième annuaire statistique de la province de Québec vient de paraître. Il est enrichi d'études nouvelles et de renseignements de haute importance pour ceux qui s'occupent d'économie politique.

Nous signalerons tout particulièrement une remarquable esquisse historique de M. l'abbé Iv. Caron sur la Colonisation dans la province de Québec sous la domination anglaise, un chapitre consacré à la climatologie par M. A. J. Connor, du service météorologique du Canada, un article de M. G.-C. Piché sur la pulpe chimique.

Le mouvement de la population y est étudié à fond. Des tableaux indiquent le chiffre des habitants par ville et par village. On y voit que la population urbaine, pour toute la province, s'élève à 1,152,244 alors que la population rurale embrasse 1,157,183 individus, c'est-à-dire que les deux s'équilibrent ou à peu près.

L'annuaire constate cet autre fait que la population d'origine britannique, dans notre province, diminue graduellement. Alors qu'en 1851 elle comptait dans une proportion de 248 par 1000 de population, elle tombe aujourd'hui à 159 par mille.

Les derniers chapitres sont consacrés aux sociétés de secours mutuels, aux caisses d'épargne, aux caisses de prévoyance, etc. Certains chiffres donnés sont intéressants. On y lit, par exemple, que la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal, fondée en 1846, compte plus de 100,000 déposants avec des dépôts d'au delà de $33,000,000. La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848, n'est pas moins prospère. Elle a perçu en 1917 une somme de $16,545,867.

Comme on le sait, cet annuaire est préparé sous la direction de M. G.-E. Marquis qui l'enrichit chaque année de nouvelles sources d'informations et en a fait un livre devenu indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la vie économique du pays.

*
* *

Le Notariat Francais et le Notariat Canadien.—C'est le titre d'une conférence donnée le 17 janvier 1918 à une réunion de la section de Montréal de l'Association du Notariat canadien, par M. Louis-Philippe Sirois, professeur de droit à l'Université Laval et ancien président de la Chambre des Notaires.

Nous nous permettrons d'ajouter que M. L.-P. Sirois est en outre l'un des fondateurs de la Société de Géographie de Québec et qu'il en a été l'un des principaux officiers en même temps que l'un de ses plus fervents zélateurs durant de longues années.

A raison de son expérience et de sa vaste érudition, M. L.-P. Sirois était donc l'un des mieux qualifiés à traiter le sujet qu'il a choisi. Aussi l'a-t-il développé à fond et a-t-il vivement intéressé l'auditoire distingué qui s'était réuni à Montréal pour l'entendre.

Dans la première partie de sa conférence, M. Sirois nous rappelle ce qu'était le Notariat au Canada sous le régime français. Les notaires étaient nommés par le Roi, par l'Intendant et le Conseil souverain. Les seigneurs pouvaient également nommer des notaires avec pouvoir de pratiquer dans les limites de leurs seigneuries.

Lors de la cession, il y avait 21 notaires en exercice dans le gouvernement de Québec, 17 dans celui de Montréal et 5 dans celui des Trois-Rivières.

De 1765 à 1847, les notaires furent nommés par le gouverneur. A partir de 1847, une loi spéciale organise le Notariat dans la province, et établit des chambres de notaires qui sont autorisées à régler toutes les questions de discipline interne. Depuis cette époque, les chambres de notaires ont toujours joui de ces privilèges et l'Etat n'a plus rien à voir dans la nomination ou même la destitution des notaires.

Le conférencier fait cette autre remarque que le Notariat français est resté quelque peu stationnaire depuis sa loi organique, alors que le nôtre a progressé et acquis une entière liberté d'action.

Le nombre de notaires pratiquant actuellement la profession dans la province est de 827, soit une moyenne d'un notaire pour 2,422 âmes.

Le conférencier est entré aussi dans de longues considérations sur les responsabilités de cette profession et n'a pas ménagé les sages et judicieux conseils à ceux qui aspirent à entrer dans cette carrière qui est, après tout, une espèce de sacerdoce. Il a touché, par la même occasion, à certaines réformes qui s'imposent et qui pourront prendre corps lorsqu'elles auront été bien mûries.

Ce n'est là qu'une pâie analyse de cette conférence, remarquable à plus d'un titre, et dont le public instruit devra prendre connaissance. Elle vient de paraître au reste, *in extenso*, dans *La Revue du Notariat* du 15 janvier 1918.

*
* *

DANS LES TRANCHÉES CRAYEUSES, "L'ATTENTE PROLONGÉE", 1916-1917, par Philippe Lecasble, 2e vol, chez Jouve & Cie, éditeurs, 15 rue Racine, Paris. Prix 2 fr. 50.

Pendant les longues factions de la tranchée, à la veille ou au lendemain des combats, au bruit des canons qui arrosent les parapets dénudés ou fleuris les âmes ne restent pas inactives. Les souvenirs du passé, de l'avant-guerre, se mêlent aux angoisses et aux espoirs de l'heure présente. Ce sont ces impressions, où la foi dans le succès final n'exclut pas la vision douloureuse des funèbres réalités, pensées, récits graves ou plaisants que l'auteur des deux recueils a transcrits au jour le jour.

*
* *

POÈMES:—Edition de la librairie Jouve & Cie, 15, rue Racine à Paris (série à 3 francs). Parmi les ouvrages parus récemment et consacrés à la guerre, le recueil des Poème de *Justin Pons* avait été particulièrement remarqué.

Encouragé par ce succès, l'auteur des *Poèmes de guerre* en publié une deuxième série qui a pour titre: *Vers la victoire*.

Ces nouvelles pièces, d'une haute inspiration, sont variées et pleines d'intérêt. Nous en recommandons chaleureusement la lecture aux amateurs de belles œuvres poétiques.

*
* *

RENÉE, par André Baruch, roman chez Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris (4 fr). *Renée* est l'histoire d'une jeune fille que la vie a transformée en apôtre du féminisme et dont la guerre a fait une femme.

*
* *

Les FANTAISIES DU DESTIN, roman de Edgard Blosde, chez Jouve et Cie.

C'est en quelque sorte un tableau des mystères et même des misères de l'existence. On voit ici qu'une force occulte entretient l'énergie vitale qui, à certains moments, paraît prête à succomber.

*
* *

AUGUSTE RODIN, par Camille Mauclair.—Ami personnel de Rodin durant vingt années, initié à ses méthodes et à ses idées, ayant compté parmi les plus chaleureux et les plus compétents de ses défenseurs, M. Camille Mauclair était particulièrement qualifié pour écrire un tel livre au lendemain de la disparition du génial sculpteur. On y trouvera les renseignements les plus complets sur la vie de Rodin, ses vicissitudes, ses luttes, sa lente et sûre ascension vers le gloire; l'analyse minutieuse de ses grandes œuvres; l'examen approfondi par un des premiers écrivains d'art de notre époque, des principes techniques et des éléments intellectuels que Rodin a apportés dans la statuaire française; le tout dans une forme concise, claire, très littéraire, s'attachant à faire de ce volume le guide le plus utile pour quiconque désirera s'initier au cycle de créations du maître.

Un volume, 2.50. "La Renaissance du Livre, Blvd St-Michel, 78, Paris.

*
* *

M. Jonnart en Grèce et l'Abdication de Constantin, par Raymond Recouly

La politique extérieure a peu d'observateurs aussi attentifs, aussi exactement renseignés, que l'auteur du *Pays Magyar*, de *Le Tsar et la Douma*, etc., dont le nom appartient à la grande presse parisienne. A l'heure où la Grèce, se fiant à la forte et sage direction de Venizelos, se range résolument aux côtés de l'Entente, le livre qu'il vient de consacrer à la mission si opportune de M. Jonnart est rempli d'amères constatations, qui accusent à la fois le manque d'unité de l'action des Alliés en Grèce, les dangers d'une trop longue patience et d'une sorte de résignation fataliste aux faits accomplis. En regard de cette diplomatie, toute d'attente et d'expédients hasardeux, l'auteur retrace, avec une sûreté d'information absolue et une éloquente clarté d'exposition, les antécédents fâcheux de Constantin, les difficultés de la tâche dévolue à M. Jonnart, la suprême habileté qu'il déploya en rendant toute résistance des pro-Allemands impossible par la rapidité des actions militaires et navales ordonnées simultanément; l'exode du beau frère du kaiser et enfin les premiers symptômes de la réconciliation nationale La conclusion souligne l'importance non négligeable de l'aide que la Grèce apporte à la cause du Droit.

Un volume in-16. Prix: 3 fr. 60 net.—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e)

* * *

Le Témoignage d'un Citoyen Américain, par Whitney Warren, membre de l'Institut. Edité par la *Renaissance du Livre*, 78, Boulevard Saint-Michel, Paris.

L'auteur a réuni en volume les conférences et les principaux articles écrits par lui depuis la guerre. Ce sont des pages intéressantes et qui nous font connaître à fond le point de vue américain.

M. Warren ne se gêne pas de dire dans l'une de ses conférences que ce fut de la part des Etats-Unis une grande erreur de ne pas s'être élevés, dès le début, contre la violation de la Belgique; l'effet moral d'une protestation de ce genre eut été, dit-il, considérable. Le conférencier se réjouit ailleurs de ce que son pays soit entré dans la lutte et ajoute qu'il est évident que la France et les Etats-Unis marchent depuis ce moment vers une sorte d'alliance morale et économique qui fera prévaloir dans le monde, contre les odieuses machinations germaniques, les pratiques libérales, franches, honnêtes des deux démocraties.

* * *

L'histoire de la guerre par les combattants, de M.M. Paul Ginisty et le capitaine Maurice Gagneur. 1 vol. de 560 pages, 4 fr. Librairie Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris, France.

Quelques-uns des acteurs du grand drame, généraux et soldats, sous-officiers et capitaines,ont décrit la lutte héroïque sur la partie du champ de bataille qu'ils occupaient. Ce coin du voile soulevé n'a-t-il pas fait souhaiter de connaître, décrit par les combattants eux-mêmes, l'ensemble du tableau?

C'est cet ensemble que présente, dans toute sa vérité, l'*Histoire de la Guerre* par *les Combattants* dont le premier volume paraît (Août 1914–Juillet 1915.)

En suivant l'ordre des événements depuis la mobilisation, il offre d'émouvantes pages, vécues sur tous les points du front.

* * *

La Guerre à Paris, par Henri Galli, député de Paris, ancien président du Conseil municipal. Librairie Garnier Frères, Paris.

C'est un volume de 451 pages et qui contient probablement le récit le plus détaillé qui ait été fait jusqu'ici des opérations militaires et de la vie à Paris pendant les jours angoissants qui ont précédé la retraite des Allemands.

Tout cela est écrit dans un style sobre et clair et appuyé sur une documentation sérieuse.

* * *

A NEW COURSE OF FRENCH, à l'usage des Anglais, des Américains, par J. McLaughlin

C'est la librairie Garnier Frères, de Paris qui a eu l'heureuse inspiration d'éditer ce petit traité rendu nécessaire par l'affluence des soldats américains et anglais en France. Ces derniers feront sans doute un excellent accueil à ce petit livre qui se recommande par une méthode claire et précise.

* * *

L'EMPIRE DES INDES ET DUPLEIX.—L'*Université des Annales*, 51 rue St-Georges, Paris, a publié une conférence remarquable du général Malleterre sur l'*Epopée coloniale*.

La partie la plus intéressante est celle qui a trait à l'empire des Indes qui fut un moment l'apanage de la France au XVIIIe siècle.

Une compagnie venait de se constituer en France pour le commerce de l'Inde. Ce fut l'origine de la célèbre *compagnie des Indes* (1642).

Des établissements furent fondés à Pondichéry et à Surate. Bientôt après, l'influence française commença à rayonner au dehors et attint son apogée lorsque Dupleix prit le commandement de la nouvelle colonie.

Ceclui-ci commença par gagner l'amitié des nababs et des rajahs puis il renforça son armée.

De 1748 à 1754, sa puissance devint sans rivale. Il y eut même un moment où tout l'Indoustan semblait lui appartenir.

Malheuresuement, la compagnie des Indes ne comprit pas la portée des plans et des actes politiques de Dupleix. Elle voulait des bénéfices immédiats et c'est ce qui fit perdre la partie.

Les troupes de Dupleix, en trop petit nombre, malgré l'héroïsme des soldats et des chefs, furent refoulées, ainsi queleurs alliés hindous, par les nombreux bataillons anglais. En même temps, Dupleix était rappelé en France et disgracié (1754).

Après le départ de Dupleix, les Français réussirent à se maintenir encore quelques années, mais ne recevant pas de renforts, ils durent finalement capituler en 1761 après un siège héroïque de sept mois.

* * *

LA GRANDE GUERRE SUR LE FRONT OCCIDENTAL.—Liège Mulhouse, Sarrebourg, Morhange, par le Général Palat (Pierre Lehautmont).—Librairie Chapelot. — 1 vol. in 8... 5 fr. majoration temporaire de 20%.

Le tome II de cet important ouvrage est consacré à la mobilisation, à la couverture et à la concentration sur le front occidental ainsi qu'aux premiers évènements militaires.

L'enseignement qui ressort principalement des faits exposés dans ce volume, c'est assurément le défaut de préparation de la France au début des hostilités ;

Ce volume du reste n'étudie que la première partie des opérations en Belgique. opérations sous Liège et simultanément nos propres offensives en Lorraine et Alsace.

Avec son impartialité et son talen scrupuleux et clairvoyant, le Général Palat, a mis en œuvre de la façon la plus significative, les documents encore trop rares qui ont été connus sur ces premières semaines de la guerre.

Ce livre est déjà de l'histoire, et de l'histoire de haute portée, puisqu'il montre comment, malgré l'hésitation, les erreurs, les épreuves terribles du début, la France a su résister à l'agression et conserver ses forces morales pour y répondre.

* * *

CHEZ NOS GENS, par Adjutor Rivard.

Voici un petit livre qui sort tout chaud des presses d'imprimerie et qui est destiné à faire son chemin. C'est une série de petits tableaux de la vie canadienne croqués sur le vif. Il s'en trouve au moins dix, tous écrits d'une plume alerte et exercée. Quelques-uns, comme la *Criée pour les âmes*, la *Grande Chambre*, sont tous simplement délicieux.

Le Secrétaire du Parler français du Canada a droit à nos meilleures félicitations pour cette œuvre de terroir si pleine de vérité et d'originalité.

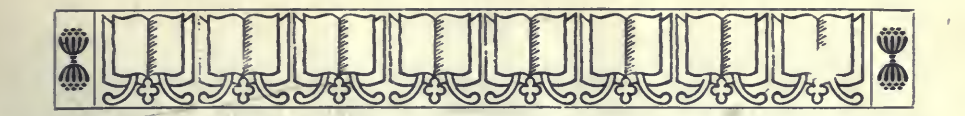
S'adresser au Secrétariat Général des Oeuvres A. S. C. 101, rue Ste-Anne, Québec.

L'homme qui revient de loin, par Gaston Leroux, Editions Pierre Lafitte, Paris, 3 fr. 50.

L'homme qui revient de loin est certainement l'œuvre la plus fantastique de Gaston Leroux, mais, selon la manière de l'auteur, là encore, les événements les mieux faits pour ébranler la pauvre cervelle humaine s'expliquent en fin de compte de la façon la plus raisonnable. Ce livre où vit en quelque sorte extérieurement la conscience tourmentée d'un criminel pourrait aussi bien s'appeler le " Remords vivant ", et sera certainement apprécié de tous ceux qui s'intéressent aux questions toujours d'actualité de l'hypnose, et aux problèmes angoissants de l'Au-delà.

TABLEAU DES PRINCIPAUX PICS DES MONTAGNES ROCHEUSES LE LONG DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, AVEC LEURS HAUTEURS RESPECTIVES.

Noms des Montagnes	Hauteur au-dessus du chemin de fer Pieds	Hauteur au-dessus du niveau de la mer. Pieds
Mt. Stephen	6,474	10,523
Mont. de la Cathédrale	5,960	10,284
Mt. Denis	3,922	7,971
Mt. Field	4,505	8,554
Mt. Russell	5,272	9,321
Mt. Carnavon	4,827	8,876
Mt. Macdonald	5,558	9,440
Mt. Tupper	4,983	9,063
Mt. Sir Donald	6,980	10,645
Pic Ross	3,951	7,616
Mt. Regbie	7,339	9,006
Mt. Cartier	6,909	8,576
Mt. Macpherson	6,390	8,057
Mt. MacKenzie	5,896	7,563
Mt. Tilley	6,109	7,776



Une expédition à la Baie d'Hudson, à travers le Témiscamingue et l'Abitibi, en 1686.

Le récit de cette course, à travers les forêts du nord de la province de Québec, fut fait par le commandant lui-même du corps expéditionnaire, le chevalier Pierre de Troyes. Son récit abonde en détails intéressants et pittoresques, la description des lieux visités par la petite troupe est toujours véridique; le chevalier de Troyes était doué d'un grand sens d'observation, rien n'échappe à son attention. Nous avions déjà deux narrations de cette mémorable expédition, celle attribuée à l'ingénieur de Catalogne comprise dans le "Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois, depuis l'année 1682"; l'autre est celle du Père Silvy, que Monseigneur de Saint-Vallier a reproduite dans "l'Estat présent de l'Eglise et de la colonie française dans la Nouvelle-France," publiée à Paris en 1688. (1)

Le récit du chevalier de Troyes est beaucoup plus étendu que ces deux narrations; c'est un journal préparé d'après des notes prises au jour le jour, c'est le récit d'un témoin qui a tout vu, qui a joué le principal rôle dans les évènements qu'il nous raconte.

Nous avons peu de renseignements sur le chevalier de Troyes. Il arriva à Québec le 1er août 1685, commandant d'une compagnie de troupes, que le roi avait accordée à M. de Denonville.

Quelques mois plus tard, le 12 février 1686, il recevait du même gouverneur des instructions pour aller enlever aux Anglais les postes de la baie d'Hudson. Cent hommes, dont trente des troupes régulières, et soixante-dix choisis parmi les habitants de la colonie, lui firent donnés.

Note.—M. l'abbé Caron doit publier en juillet prochain un récit complet de cette remarquable expédition. Cet ouvrage ne manquera pas d'être accueilli favorablement par tous ceux qui s'intéressent à notre histoire.

Il avait comme premier lieutenant le Sieur de Saint-Hélène, comme lieutenant en second, d'Iberville, et comme major, le Sieur de Maricourt. C'étaient les trois frères, Jacques, Pierre et Paul Lemoyne, fils de Charles Lemoyne, seigneur de Longueuil. De Ste-Hélène avait alors vingt-sept ans, d'Iberville en avait vingt-cinq, et de Maricourt, vingt-deux.

Un Jésuite, le Père Silvy, accompagnait la petite troupe, en qualité d'aumônier.

L'entreprise était hardie, car on allait prendre une route nouvelle, la route de terre; de Montréal, on se rendrait à la baie James, en canot, en suivant le cours des lacs et des rivières de l'intérieur du pays. Il fallait des hommes d'une force physique et d'un courage peu ordinaires, pour entreprendre un pareil voyage.

Le départ de Montréal eut lieu le 29 mars. "L'entreprise du Nord estant résolu et l'exécution m'en aiant été commise, dit le chevalier de Troyes, je partis de Quebecq au commencement de mars 1686, pour me rendre à Ville-Marie, isle de Montréal, ou j'arrivay avec toute la diligence que la rigueur de la saison me put permettre. Un détachement de cent hommes, destinez pour m'accompagner dans cette expédition, m'y aiant joint quelques jours après, Mr. le chevalier de Callières en fist la revenue. Ils estoient tous en bon équipage et fournis suffisamment de canots, dont ils s'estoient pourvus sur leur route, que je continué, tirant droit au bout de l'isle, où l'on fist par mon ordre quentité de tresneaux pour voiturer sur les glaces, suivant l'usage des paies septentrionnaux, les canots, vivres, et munitions nécessaires pour un si long voiage."

La marche dans les premiers jours fut difficile, à cause du dégel. Le 31ème jour de mars, le chevalier de Troyes, note qu'ils virent "au Long-Sault, les vestiges où dix-sept français soutinrent pendant les antiennes guerres des Iroquois, l'effort de sept cents de ces barbares, dont ils tuèrent et blessèrent un nombre très considérable."

Le dégel continuait, et le cinq avril l'on renvoya, à Montréal, les chiens et les traîneaux qui avaient servi à transporter les bagages jusqu'à ce jour. La marche devint bientôt fort pénible; aux rapides de Granville, le froid excessif, dit M. de Troyes, "n'empêcha pas que ceux qui étoient destinez à monter les canots, ne fussent dans l'eau jusque à la ceinture, et quelque fois jusques au col, pour les traisner, estant absolument impossible de percher dans des chuttes d'eau épouvantables".

Le 18 avril, la petite troupe campait à la Petite Nation, le 21, l'on faisait le portage de la Chaudière, le 24, on montait les rapides des Chats.

" qui est un endroit qu'on appelle ainsi, dit M. de Troyes, à cause des roches dont la rivière est remplie, et qui égratignans, par manière de parler, les canots des voiageurs, leur ont donné lieu de luy imposer ce sobriquet."

Puis nous voyons défiler sous la plume de monsieur de Troyes, les rapides des Calumets, le lac des Allumettes, la rivière Creuse, le rapide des Joachims, de la Roche Capitaine, des Grelots; le 12 de mai, au soir, le chevalier de Troyes, campait avec tous ses hommes, à Matawan, notre Mattawa actuel.

La rivière Ottawa fait ici un brusque détour, vers le nord. C'était la route que le corps expéditionnaire allait suivre, pour atteindre le lac Abitibi, et de là descendre à la baie James.

Après un repos de deux jours, la troupe se remit en marche ; la rivière Ottawa, à partir de Mattawa jusqu'au pied du lac Témiscamingue, est remplie de chutes et de rapides, qui en rendent la navigation excessivement difficile, et c'est avec des peines inouïes, que les intrépides voyageurs parvinrent à la remonter.

Le dix-huit mai les voyageurs arrivaient à la "maison des Messieurs de la "Compagnie du Nord". "Elle est, dit le chevalier de Troyes, dans une isle du lac de Themiskamingue. Cette isle peut avoir demye lieue de tour, et est entre deux rapides, provenant d'une petite rivière nommée Metabec Chouan, en sauvage, de laquelle il en sort quelques-uns pour venir à la traite. Il y avoit quatorze françois dans cette maison, pour la Compagnie, qui n'eurent pas moins de joie que nous de nostre arrivée, que l'on solemnisa de part et d'autre, de plusieurs coups de fusils."

Cette rivière Metabetchouan est la rivière Montréal actuelle. Un poste de traite avait été établi en cet endroit dès l'année 1679, par les associés de la "compagnie du Nord", pour le compte desquels M. de Troyes se rendait à la baie d'Hudson.

Le 22 mai, l'on s'embarquait de nouveau. Le 26, on quittait les eaux du lac Témiscamingue, pour entrer dans la rivière Blanche, une petite rivière qui coule à travers un pays de terre glaise dans la province d'Ontario, à quelques milles de la frontière de Québec; allant d'une rivière à l'autre, par des détours qui allongeaient de beaucoup leur marche, les intrépides canotiers arrivèrent au lac Abitibi le deuxième jour de juin, où ils bâtirent un fort de "pieux flanqué de quatre petits bastions."

Le 6 juin, les voyageurs se remettent en route ; après avoir traversé de l'est à l'ouest le lac Abitibi, ils entrèrent le 7, au soir, dans la rivière Abitibi, qui se jette dans la baie James, après une course de 240 milles.

La descente de la rivière fut remplie d'incidents. Le dix juin, le charpentier de la petite troupe, Noel LeBlanc, se noya dans un remous du "Rapide de l'Isle". D'Iberville, qui était dans le même canot, ne se sauva qu'avec difficulté. "Quant au Sieur d'Hyberville qui estoit sur le devant du canot qui, par sa longueur l'avoit fait passer ce méchant endroit, il nagea, dit M. de Troyes, jusque à ce que les canots que je depesche promptement à son secours y fussent arrivey, pendant lequel temps celuy du Sr d'Hyberville estant revenu sur l'eau sans dessus dessous, ceux que j'y avois renvoié le ramenerent avec le Sr d'Hyberville, qui y perdit fusils hardes et presque tous les vivres."

Au milieu de difficultés sans nombre, la petite troupe put enfin atteindre, le 20 juin, le premier fort des anglais, bâti sur une île, à une lieue de l'embouchure de la rivière Moose, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le fort de "Moose Factory". La partie intéressante de l'expédition allait commencer, le chevalier de Troyes devait la jouer fort brillamment. Le 21 juin au matin, il lance l'attaque contre le fort. Le récit qu'il nous en fait est vraiment dramatique, il mérite d'être rapporté tout au long.

"Je commande d'abord du monde aller quérir deux canots dont l'un portoit des pics, pelles, pioches, échelles et madriers et l'autre le bellier que j'avois fait faire, avec ordre de suivre les détachements qui marchoient le long de l'eau, dont la grève est fort belle à marée basse, et dont on ne peut estre incommode du fort, qui n'estoit qu'à trente pas. Je détache les Srs de Ste-Hélenne et d'Hyberville, avec dix-huit hommes, pour aller insulter les flancs qui défendoient la courtine qui fait face au bois, et ordonné le nomme laliberté avec six autres, pour faire une fauce attaque, luy enjoignant de mettre trois de ses hommes à chaque flanc de la Courtine de main droite du fort, dont l'un des trois couperoit la palisade, et les deux autres tireroient continuellement dans les embrasures, pour incommoder ceux qui manieront les pièces. A mon égard je fis trois détachements de tout ce qui me restait et me le réservé pour mon attaque, qui devoit estre la principalle attaque. Chaque détachement avoit a sa teste un sergent, a deux desquels j'ordonné de faire le plus grand feu qu'il seroit possible aux courtines et aux flancs, pour empêcher le canon de l'ennemi de luy servir et de nous nuire, et commendé au troisième de faire venir le bellier, et d'enfoncer la porte, pendant que je me tenois occuper à animer nos gens et à donner des ordres nécessaires en pareilles occasions. Sur cette entrefaitte,le Sr de Ste-Hélenne vint me demander s'il sauteroit par dessus la palisade, je luy repondis que quand on donnait des ordres pour attaquer et prendre une place, il n'importoit pas de quelle manière on y entroit pourvu que l'on s'en rendre maistre. Ce qu'il interpreta si bien qu'il franchit, en un moment après, la palisade, l'espée à la main, suivi des Srs d'Hyberville, Maricourt, la Noue, et l'Allemand et de

cinq ou six autres qui seuls en purent faire autant de leur détachement. Ils entrèrent ainsi bravement dans le fort, s'emparèrent du canon, et ouvrirent la fausse porte qui n'estoit pas fermée à la clef, j'avois, pendant ce temps là, envoie querir le bellier et allant d'un poste à l'autre, je prenois garde exactement à ce que l'on executast régulièrement ce que j'avois ordonné. Je visite entre autre, celuy du sergent Laliberté auquel je dois ainsi qu'à tous les autres, le témoignage de leur avoir vue vigoureusement faire leur devoir. Le bellier arrivé, je fis enfoncer la porte du fort durant lequel exercice, il arriva que mes gens, qui foisoient feu par tous les endroits qui le pouvoient permettre, firent une décharge au travers des palissades, sur le détachement des Srs de Ste-Hélenne et d'Hyberville qu'ils crurent estre les Anglois qui se renvoient pour se deffendre. Il y eut un de nos gens qui porta la peine de cette méprise, par une blessure qu'il receut dans les reins, j'entre, dans ce temps là, dans le fort accompagne de tous mes gens a qui je fis faire un feu continuel dans les sabords, fenestres et autres ouvertures de la redoute, m'occupant, dans cette intervalle, à faire retirer de son embrasement, une pièce de canon qui estoit à la face du bastion de main droit, pour la tourner contre la redoute. Mais, je fus bien surpris lorsque voulant voir si elle estoit chargée, je ne trouvé rien dedans et aucuns boulets dont je puisse me servir. Ce qui aurait esté reparé par la diligence que nos gens apportèrent à enfoncer la porte, lorsque nostre interprette Anglois m'advertit qu'ils demendoient quartier. J'eu, pour lors, beaucoup de peine à arrester la fougue de nos Canadiens qui, faisans de grands cris à la façon des sauvages ne demandoient qu'a jouer des couteaux, j'en vins à bout à la fin, et fis crier par mon interprète aux Anglois qu'ils eussent à se rendre, et qu'il y avoit bon quartier. L'un d'entre eux envoia l'interprète promener en termes bien insolens, adjoustant qu'il vouloit se battre, et en effect voulut pointer un bastion sur nous ce qui l'obligeant de se découvrir un peu trop, il reçut un coup de fusil dans la teste qui le renversa mort sur la place. Il y en a qui attribuent ce coup à Mr de Ste-Hélenne qui est en réputation d'estre un bon tireur. Cependant, comme j'avois fait redoubler l'attaque et fait continuer le feu de toutes parts, ils crièrent quartier de tout nouveau, mais le bellier avoit déjà mis la porte dedans, aiant jetté une manière de tembour par terre. Le Sr d'Hyberville s'y jetta incontinant, l'espée en une main et le fusil de l'autre, lorsqu'un Anglois referma la porte qui tenoit encore à ses pentures, et empescha ensuitte que le reste ne suivit. Le Sr. D'Hyberville qui, chamaillant hardimant de son épée sur tout ce qui se présentoit, blessa quelques Anglois au visage, et lacha son coup de fusil dans un escalier ou il entendit du bruit, cependant qu'un autre coup de bellier aient entièrement enfoncé la porte, tous nos gens entrèrent l'épée à la main et trouverent les Anglois tous en chemises et ne s'attendoient nullement à une pareille camisade. C'est ainsi que nous nous emparâmes de la place sur ces Messieurs dont la négligence fut si grande, qu'ils navoient ny garde ny sentinelle que des matins qui n'estaient de nulle conséquence à leur égard, en ce que, des sauvages passant par là de jour et de nuit, les chiens aboiant à tout moment, faisoit que les Anglois ne prenoient aucune alarme, et Mr. de

Ste-Hélenne m'avoit desjà asseuré qu'il avoit trouvé si peu d'obstacles à sa découverte qu'il avoit eu tout le temps de sonder, avec la baguette de son fusil, les canons du fort, voir s'ils estoient chargey. Ce qui joint au peu ou au point de résistance que nous trouvames marque bien le peu de valleur de cette nation si elle n'est aguerri. Je les fis incontinant rabiller et enfermer dans une cave, ou je les tins une demie journée, pendant laquelle je pris connoissance de toutes choses, aiant d'abord commencé par l'établissement d'un corps de garde, et fait poser des sentinelles partout ou je jugé nécessaire. J'envoié ensuitte querir le R. P. Silvie et commende qu'on amenâst le canot avec leurs gardes que je rappellé, après quoy je fis travailler en diligence nostre forgeron et rocommoder toutes les pentures, et à remettre toutes choses en estat. Il se servit à cet effet de la forge qui était hors le fort, où il trouva ce qui luy estoit nécessaire abondament. Aussi tost tout, fut il, réparé dans la journée. Il ne reste plus à présent à ajouter a la description que j'ay faite du fort la forge qui est dehors et un grand magasin avec une cuisine qui sont placey entre la première enceinte et la redoute, soubz laquelle le mineur avoit déjà fait un trou assey suffisant pour y placer un baril de poudre de 5o lbs pour la faire sauter, s'ils eusent voulu résister. Au reste, les Srs de Maricourt et Lallemand, La Noue, de la Chevallerie et de St. Denis y ont fort bien fait. Ils estoient du détachement commendé par les Srs de Ste-Hélène et d'Hyberville qui furent aussi parfaitement bien secondey de tous les autres Canadiens. Le fort fut pris en demie heure de temps avec dix-sept Anglois qui estoient dedans."

Fier de ce premier exploit, le chevalier décida d'aller attaquer le fort Rupert, à quarante lieues plus à l'est. Acompagné des Sieurs de Ste-Hélène, d'Iberville, et de soixante hommes, il arriva devant ce fort le 2 juillet. Il s'en empara le lendemain matin, sans coup férir, pendant que d'Iberville, avec quatorze hommes, se saisissait d'un navire, ancré tout près du fort, et sur lequel se trouvait John Bridgar, le nouveau gouverneur d'Albany. C'étaient deux belles prises ; d'autant plus qu'elles n'avaient pas coûté la perte d'un seul homme, au chevalier de Troyes.

D'Iberville fut chargé de conduire au fort Monsipi, le vaisseau enlevé aux anglais pendant que le chevalier de Troyes revenait en canot. La traversée fut longue et extrêmement laborieuse. Retenu par les vents contraires, sur les rivages marécageux et dénudés de la baie James, il faillit mourir de faim avec tous ses hommes. Le dix-huit juillet, après avoir fait embarquer deux canons sur le navire, dont il laissa le commandement à d'Iberville, le chevalier de Troyes partit de nouveau en canot, avec sa petite troupe, pour aller prendre le fort Quitchichouan ou Albany. C'était une course en mer de quarante lieues; Ils arrivèrent devant le fort, le 22 juillet. M. de Troyes fit immédiatement

installer une batterie sur une petite île, en face du fort. Malheureusement les canons étaient sur le navire, retenu depuis deux jours à l'entrée de la rivière par les vents contraires, et sans ces grosses pièces, il semblait impossible de faire l'assaut du fort. D'un autre côté, les vivres manquaient et il fallait agir le plus tôt possible.

Dans ces tristes conjonctures, le chevalier de Troyes proposa à ses gens de faire un vœu à Sainte-Anne, "à quoy ayant consenti, dit-il, nous recitâmes les litannies de cette Ste, à qui nous promîmes chacun quarente soubz pour les réparations de son église de la Coste de Beaupré, et d'y apporter le pavillon qui estoit arboré sur un des bastions du fort, la priant au surplus humblement de nous estre favorable dans nostre entreprise, ce que nous n'eûmes pas plus tost fait que le vent changea tout à coup, nous amena nostre bastiment, d'ou aiant promptement fait tirer huit pièces de canon pour nostre battrie, je fis faire si bonne diligence, que le 25 elle fut en estat de ronfler. Je les avois fait pointer contre les appartements du gouverneur, dont un Anglais m'avait donné connoissance, de sorte que ayant pris mon temps pour faire jouer, la conjoncture me fut si favorable que la première vollée fut tirée, comme il soupoit avec sa femme et leur ministre, dont deux boulets aiant passé contre le visage de cette femme, elle s'évanouit de fraieur, et l'autre, soubs le bras d'un valet qui luy versoit à boire, il laissa, de peur, tomber l'equer qu'il avoit, et le ministre, le verre qu'il tenoit à la main, sans neanmoins que personne fust blessé. A l'instant, ils quitterent la table et la chambre, comme je l'ay appris depuis. Pour moy j'en demeure la pour faire la description du fort priant seulement le lecteur de se souvenir que ce jour la estoit la veille Ste-Anne.

Le vingt-six le Père Silvie qui estoit venu de bastiment coucha au camp, aiant dit la messe sur les six heures du matin. Nous pointâmes nostre canon contre les défences du fort, les Srs de Ste-Hélenne, d'Hyberville qui nous avoient rejoint, L'Allemand, en pointèrent six, aidez du nommé Pitre, nostre canonnier, et moy j'en pointe deux, de telle manière que nostre battrie voioit trois bastions, et deux courtines contre les quelles, nous envoiames en moins d'une heure, plus de cent quarente vollees de canon, qui grillèrent la place de tous costez, en sorte que les boullets venans à nous menquer, nos gens crièrent un grand vive le Roy. Les anglois nous répondirent d'un pareil cry, mais il nous parut au ton cassé qu'ils estoient cachez dans une cave, ce qu'ils nous ont avoué depuis, et que le cry vive le Roy, dont ils nous avoient répondu estoit pour nous faire connoistre qu'ils se vouloient rendre, n'estant assez hardys pour paroistre et aller oster le pavillon qui paroissoit sur

un de leurs bastions. Ce que un d'eux aiant pourtant voulu entreprendre, il s'en retourna aussi tost sur ses pas sans oser aller plus avant. Comme je ne scavois rien de tout cela, je faisois travailler a toute force à faire des boulets, lorsqu'après avoir mengé fort légèrement, me promenant seul dans le camp pour disciper le mal de teste qui m'acueilloit, et raivant aux moiens de reduire promptement cette place, dont une plus longue résistance auroit causé la ruine entière de mes gens, l'on vint m'avertir de nostre battrie, qu'ils batoient la gancade et l'on voioit des gens s'embarquer, avec un pavillon blanc, sur le bord de l'eau. Je juge bien que leur heure estoit venue, j'envoié dont incontinent ordre au corps de garde à l'este, fis dessendre des gens sur l'avenue de nostre camp, et aiant fait prendre les armes à soixante de nos meilleurs hommes, je leur fis border la haie de l'eau pour attendre cette chaloupe et commende, lorsqu'elle seroit avancée, de demender à ceux qui estoient dans, ce qu'ils voulaient faire. Je mis le surplus de nos gens dans le camp, avec ordre de bucher et de parler. comme si ils eussent esté bien du monde. L'on me vint dire, peu de temps après, qu'ils me vouloient parler. Je fus donc au devant d'eux avec le P. Silvie ne voulant pas, par raison, le faire introduire dans le camp. Je trouvé un homme qui estoit sorti de la chaloupe, où il estoit resté quatre autres, y compris leur tembour. C'estoit leur ministre qui, tenant en sa main une demie picque, ou estoit attaché le tablier de la servente, qui leur servait de pavillon, vouloit me faire un grand compliment, lorsque en l'interrompant, je luy demendé brusquement le subjet de sa venue. Il me repondit tout déconcerté que le gouverneur auroit bien voulu avoir l'honneur de me parler. Je luy dis qu'il le pouvoit faire et venir au camp en toute sureté, quoy qu'à dire, je n'eusse guerre envie de l'y recevoir, de peur qu'il ne decouvrit nostre misère, à quoy aiant espliqué que le gouverneur viendroit volontiers en chaloupe, a moitié chemin du fort et de la battrie, pour conférer avec moy, si j'en voulois faire de même. Je me fis, comme on dit, tirer l'oreille, et enfin j'y consenti, sous prétexte que je voulois gratifier le gouverneur. En faitte de quoy, le ministre, me faisant de grandes révérences, m'asseura que le gouverneur seroit a moy dans une heure. Je luy répondis seurement que s'il n'y venoit dans demie heure, je l'irois quérir. Ce qui l'estonna. Il me dist d'un air ministral qu'il l'alloit faire venir au plus tost. Pendant ce temps là, je fis armer une chaloupe et ne laissant qu'une faible garde au camp, je fis marcher tout mon monde à la battrie, pour s'y tenir sous les armes à la veue du fort. L'on pointa aussi deux pièces de canon chargées de bates, toutes autres pièces estant en estat, et les bouttes feus allumés,

après quoy je monté en chaloupe en même ordre et nombre de gens que le gouverneur qui, s'estant embarqué, se laissoit tousjours de virer dans le milieu du chenal à la marée qui baisoit, jusques à ce que m'aiant joint, nous jettames nostre grapin à l'eau, qui nous arresta. Il m'aborda avec de grandes salvades. Il commença nostre conférence par une bouteille de vin d'Espagne, dont il commença le premier à boire la santé des Roy de France et d'Angleterre. Je luy fis raison volontiers avec ceux qui estoient avec moy, du nombre desquels estoit Mr. d'Hyberville. Il avoit plusieurs autres bouteilles de liqueurs dont voulant me faire regal, je leur dis que je n'estois venu la pour boire, que je manqois pas de rafraîchissement et s'il vouloit venir au camp, je luy fairois boire de meilleur vin que le sien, quoy que je n'eusse sérieusement qu'une chopine d'eau de vie, que je gardois pour la dernière nécessité, et luy demandé ce qu'il souhaittaoit de moy. Il me fist réponse qu'il me prioit de luy dire ce que je voulois et mes prétentions. Je luy dis que puisqu'il ne me rendoit pas les françois qu'il avoit, que je voulois avoir la place, sur quoy il me reparla qu'il me la rendoit volontiers, mais qu'il m'estimoit trop généreux pour ne luy pas accorder une grâce qu'il avoit à me demender, qui consistoit à ce que je luy accordast des articles de capitulation, dont nous convinmes et que nous signâmes sur le champ, par laquelle il estoit obligé de me remettre le fort, et tout ce qui estoit dedans. A l'instant même nous nous quittames donc, luy pour s'en retourner se préparer à me recevoir, et moy pour m'apprester à l'aller voir. En effect, je ne fus pas si tost arrivé au camp que je choisi cinqte de mes meilleurs hommes, et mis a leur teste Mrs de Ste-Hélenne et d'Hyberville, qui marchoient tembour battant du costé du fort que le gouverneur leur remit de bonne foy, entre les mains, suivant et ainsi qu'il estoit obligé par la capitulation. Je me rendi en suitte en canot, laisse le gouverneur, sa femme, le ministre et ses domestiques dans leur appartement et fis camper les autres Anglois loin du fort, avec deffences d'y venir plus d'un à la fois."

Les français se trouvaient par cette dernière capture, maîtres de tous les forts de la baie d'Hudson, le fort Nelson excepté.

Le chevalier de Troyes laissa le commandement des différents postes au Sieur d'Iberville, et revint par terre à Québec, où il arriva vers le milieu d'octobre.

La manière brillante dont il avait conduit cette expédition, lui valut de grands éloges; le 11 novembre 1686, M. de Denonville écrivait à M. de Seignelay: "Le sieur de Troyes est le plus intelligent et le plus capable de nos capitaines; il a l'esprit tel qu'il faut pour avoir tous les

ménagements nécessaires pour commander aux autres. On ne saurait avoir une meilleure conduite que celle qu'il a eue dans l'entreprise du Nord, car il lui a fallu du savoir-faire pour tirer des Canadiens les services qu'il en a eus et pour les mettre dans l'obéissance."

Au printemps de 1687, M. de Troyes accompagna M. de Denonville dans son expédition, contre les Tsonnontouans; il fut laissé commandant du fort de Niagara, que l'on venait de rétablir.

Pendant l'hiver, le scorbut et d'autres maladies se déclarèrent dans la garnison du fort; presque tous les hommes moururent. Le chevalier de Troyes fut emporté par ce terrible fléau, le 8 mai 1688.

Si sa carrière en Canada fut courte, elle fut néanmoins bien remplie, et le nom du chevalier Pierre de Troyes mérite bien d'être inscrit à côté de ceux des héros de notre histoire.

Abbé Ivanhoe Caron.



L'Ukraine

L'Ukraine, voilà un pays dont il n'est pas souvent question sur ce continent de l'Amérique du Nord.

Cependant, c'est une vaste contrée de la Russie d'Europe, l'une des plus riches, le grenier, pour ainsi dire, de l'Europe orientale. Elle embrasse les gouvernements de Kiev, de Poltava, de Kharkov et de Tehernigov, et des grandes villes comme Odessa, Kherson, Ekatermoslav, Kiev, Kharkov et plusieurs autres. Elle est arrosée par le Dnieper, l'ancien Borysthène, qui prend sa source dans les collines de Valdaï, passe à Smolensk, à Mohilav, Kiev, Iékaterinoslav et Kherson, et, après un cours d'à peu près 1600 milles, va se jeter dans la mer Noire.

Lorsqu'au mois de mars dernier, l'on apprit la conclusion d'un traité de paix indépendant de la Russie avec l'Allemagne et que l'Ukraine se constituait en république, on se demanda ce que les puissances du centre pouvaient bien tirer de ce pacte et particulièrement du côté de l'Ukraine.

Tout le pays était plongé dans l'état le plus affreusement chaotique qui se pouvait imaginer.

Tombée qu'elle est sous la botte du Boche, l'Ukraine, si elle réussit à se maintenir en république, embrassera une étendue territoriale d'environ 212,500 milles carrés, avec une population, en chiffres ronds, de 28,000,000 d'habitants.

La plus importante de ses villes sera Odessa, dans le gouvernement de Kherson, ville fortifiée, ayant une population de plus de 400,000 âmes et deux ports sur la mer Noire, par où, avant la guerre, la Russie faisait soixante-dix pour cent de son commerce total d'exportations à l'étranger.

L'Ukraine a, en arpents cultivés, une énorme étendue de terre fertile; c'est sa principale source de richesse, et cependant elle ne repré-

sente qu'un sixième de la Russie d'Europe. Elle possède 37 pour cent du total des terres affermées, et 53 pour cent de terres cultivées.

De tous les pays d'Europe, il n'y a que la France qui lui dame le pion avec 56 pour cent de terres cultivées.

Les méthodes de culture y sont encore assez primitives, et, malgré cela, annuellement, elle produit 33 billions de livres de blé, seigle et orge seulement, c'est-à-dire un tiers de la production totale de la Russie. Le rendement annuel de sa culture de la betterave sucrière égale les cinq-sixièmes de celui de toute la Russie.

En temps ordinaire, disons en temps de paix, l'Ukraine fait l'élevage de 30,000,000 de bestiaux, ou un tiers de l'élevage total de la Russie. En fait de moutons, chèvres, porcs et volailles, l'Ukraine possède la moitié de la quantité totale de ce qui existe en Russie.

La contrée est aussi très riche en mines de fer ; celles-ci se rencontrent surtout dans la région de Kherson. En 1905, l'extraction du minérai se faisait dans la proportion de 60 pour cent de la production totale de la Russie. De tout le manganèse et le mercure qui existe de par le monde, l'Ukraine en fournit au moins un sixième.

Les gisements de houille de Donetz ont déjà donné 75 pour cent du total de la production minière de la Russie d'Europe et d'Asie. Avant la guerre, 99 pour cent de l'anthracite de la Russie provenaient des mines de l'Ukraine, et, dans la région de Donetz, on extrayait plus de 28 billions de livres de charbon.

Ce ne sont pas là les seules ressources du pays en minéraux ; on y trouve aussi du pétrole, de l'azocérite, de la tourbe, du phosphate de chaux, du kaolin, etc.

Le pays est giboyeux. Quant aux pêcheries, dans les circonstances normales, celles de la mer Noire et de la mer d'Azov ont déjà rapporté, l'an, jusqu'à 50,000,000 de livres de poissons. La pêche des lacs et rivières y est abondante.

Le tabac est de très belle venue dans l'Ukraine. La contrée peut aussi se vanter de posséder les plus beaux vergers de la Russie, de même que des forêts très étendues, parfaitement exploitables pour toutes les fins désirables; elles couvrent une superficie que l'on peut établir à 82,500 milles carrés.

Pense-t-on que l'Allemand, voleur et pillard, n'est pas au courant de toutes ces ressources ? Ne croit-on pas qu'il est l'âme damnée de tout l'effroyable désarroi qui règne dans l'ignorante Russie, désarroi qui a amené la conclusion d'un misérable traité de paix entre elle et l'Allemagne, et que le Teuton ne va pas maintenant pêcher en eau trouble ?

L'Ukraine s'est déclarée république libre et indépendante. Dans le traité de paix, l'Allemand s'est d'abord assuré d'approvisionnements. Il a stipulé à cette époque de l'année comme condition que les semailles soient faites par toute l'Ukraine libre et indépendante.

Le gouvernement et la population de la république ukrainienne ne goûtaient guère bien des stipulations du traité de paix et l'immixtion du Teuton dans leurs affaires. Si l'on montra de la mauvaise humeur, et si l'on ne se pressa pas d'ensemencer les terres dans un climat qui ressemble beaucoup à celui de la province de Québec, cela s'explique aisément.

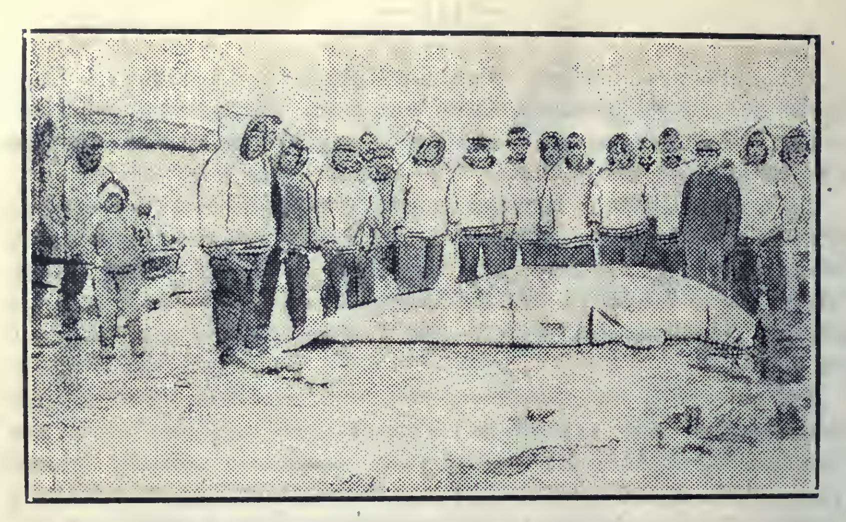
Pas particulier sur les prétextes, Berlin a decrété de suite l'occupation militaire de Kiev, capitale de l'Ukraine, parce que l'on n'y avait pas encore pris les mesures nécessaires pour l'ensemencement des fermes, et parce que le gouvernement était trop faible, prétendait-on, pour faire observer la loi et maintenir la paix en instituant des tribunaux pour connaître des délits. On sait que des tribunaux, avec les Allemands, c'est simple farce. Les accusés sont condamnés d'avance; c'est de cette façon que l'envahisseur allemand se débarrassa du gouvernement qui le gênait, et qu'il fit incarcérer ou déporter M. Shoukowski, ministre de la guerre, M. Dajeski, chef du ministère de l'Intérieur, Madame Tatschenko, épouse du ministre de l'Intérieur, M. Bogarki, commandant de la milice de la ville, M. Ljubinski, chef du ministère des Affaires Etrangères, et de plus M. Daubry, gérant de la Banque de Russie.

Puis, peu après, Berlin annonçait que les députés campagnards de l'Ukraine avaient choisi un nouveau gouvernement parfaitement disposé à apposer sa signature au traité de paix russo-allemand.

Et voilà comment l'Ukraine libre et indépendante se trouve aujourd'hui sous le talon de la botte allemande; comme avec d'autres parties de la Pologne et de la Russie elle sera rançonnée, pillée par l'Allemand, l'être le plus exécré de toute la terre, maudit comme un Lucifer au petit pied, maudit de tous les coins de l'univers, de l'humanité entière qui, nous le croyons, finira par triompher du plus abominable attentat qu'elle ait eu à subir depuis la chute d'Adam.

N. LeVASSEUR.

———



La baleine blanche sur les côtes du Labrador dans l'Atlantique. Groupe d'Esquimaux qui se livrent spécialement à cette pêche.

Photographié par M. A.-P. Coleman.



Village d'Okkak sur la côte nord-est du Labrador. Visité pour la première fois en 1916 par M. Coleman, de la commission géologique du Canada. Les Frères Moraves ont installé ici une mission.



La péninsule du Labrador

PHYSIOGRAPHIE—GÉOLOGIE GÉNÉRALE—GÉOLOGIE APPLIQUÉE

Depuis 150 ans, on a plus ou moins visité le nord-est du Labrador, et des géologues et des explorateurs ont fait de courts voyages à ses rives. Néanmoins, on ne connaissait presque rien de sa géologie, sauf à de rares endroits de la côte. Les rapports actuels indiquent que la région est très intéressante au point de vue de la géologie de l'époque précambrienne et pléistocène, qu'elle renferme des formations par ailleurs importantes pour leurs minéraux économiques, et que les plus impressionnantes montagnes de l'est de l'Amérique se trouvent près du cap Chidley.

Pendant les étés de 1915 et 1916, on a fait, dans cette région, des recherches qui ont permis de faire le relevé de la topographie et de la géologie de certaines parties des montagnes Torngat, ainsi que des différentes baies et îles situées le long de la côte.

La région est facilement accessible du côté de la mer, et sa latitude sud est de 60° 30', mais son climat est pratiquement celui de l'Arctique, car le courant froid coule au delà de ses rives, chargé de glaces du détroit de Davis et du Groënland. Il n'y a pas d'établissements permanents, à l'exception de quelques familles d'Esquimaux qui vivent au nord d'Hébron, une mission moravienne située à la latitude de 58 degrés. Cela offre un contraste frappant avec les conditions qui règnent dans le sud de la Norvège et en Ecosse, à la même latitude, de l'autre côté de l'Atlantique. Le climat interdit l'agriculture, et les principales ressources de la région sont aujourd'hui le poisson et les mammifères de la mer. Cependant la présence de vastes étendues de roches comme celles du Grenville et de l'huronien, dans l'Ontario et dans le Québec, font croire qu'on trouvera plus tard d'importants gisements de minéraux. On sait qu'il existe des quantités considérables de pyrites, de graphite et de fer.

Bien que la topographie de certaines parties des côtés sud et ouest de la péninsule soit celle de l'époque précambrienne, c'est-à-dire de collines onduleuses séparées par des vallées irrégulières, la plus grande partie du territoire du nord-est du Labrador est formée de plateaux et de montagnes. A l'origine, la région était une pénéplaine, mais cette dernière était élevée le long du versant oriental avant l'époque pléistocène, et elle forme aujourd'hui un plateau dont la hauteur atteint, à certains endroits, 4,000 ou 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, bien que la surface ondulée de l'origine subsiste encore. Durant l'époque glaciaire, les glaciers des vallées ont fortement rongé le bord élevé du plateau dans la direction de l'Atlantique, et ils l'ont ainsi transformé en montagnes très rugueuses ressemblant aux Alpes. Quelques-unes de ces montagnes atteignent une hauteur de 5,500 pieds. Les vallées sont profondes et ont la forme d'un U, la mer a envahi le fonds de beaucoup de ces vallées, qui forment des golfes typiques. A cause de l'absence complète d'arbres forestiers et le degré relativement faible de végétation moins importante, sauf dans les vallées abritées, la région présente un aspect très sévère et très peu hospitalier.

Les vallées et les criques découpées dans le plateau sont occupées par des lacs innombrables et drainées par des rivières qui ont beaucoup de chutes, d'une hauteur parfois de centaines de pieds, aux endroits où les vallées en surplomb débouchent sur une vallée principale ou sur une baie. De petits glaciers occupent un grand nombre des cirques des plus hautes montagnes situées en deçà de 20 ou 25 milles de la mer. On rencontre aussi, dans beaucoup d'endroits, des champs de neige éternelle et d'épais bancs de neige sur ou dans les montagnes, et même sur le terrain inférieur, jusqu'à Hopedale, à la latitude de 55 degrés. Il est probable que ces champs et ces bancs sont formés aux endroits où les poudreries de neiges s'amoncellent, puisque la précipitation totale ne semble pas être très forte.

Des auteurs qui s'occupent de géologie représentent d'ordinaire cette région comme appartenant à l'époque laurentienne. On a cependant constaté que de vastes étendues se composent de roches sédimentaires, qui ressemblent à la série de Grenville de Québec et d'Ontario. Dans deux régions, au moins, il y a, en outre, des sédiments et des éruptions postérieurs, qui peuvent être équivalents à l'Huronien, l'Animikie ou le Keweenavien, bien que, à défaut d'une preuve plus certaine de leur époque, il serait préférable de leur donner des noms locaux.

Un vide existe entre l'époque précambrienne postérieure et l'époque pléistocène. Les gisements de l'époque pléistocène ne sont, d'aucune manière, universellement reconnus, car les plateaux et les montagnes qui s'élèvent à plus de 2,000 ou 2,500 pieds ne présentent aucun dépôt de drift, leur surface étant composée de champs ondulés de fragments de roche anguleuse, la plupart *in situ*. On rencontre des moraines et souvent de l'argile contenant des cailloux dans la plupart des vallées, et des alluvions occupent souvent le fond des vallées, tandis qu'on rencontre des matières de grève sur les terrains dans presque toutes les anses abritées le long de la côte.

Le seul minerai économique du Labrador, bien connu, est la variété de plagioclase désignée sous le nom de *Labradorite*, qui a parfois un magnifique feu de couleur, ordinairement bleu, mais comprenant souvent des teintes de vert, d'orange, de jaune et de rouge. La source de la précieuse labradorite est une région d'anorthosite qui comprend des îles et une partie de la côte, près de Nain.

La seule mine qui ait été ouverte à notre connaissance au Labrador est une mine de pyrites au port de Rowsell, au sud de Nakvak. L'exploitation n'a pas été faite cependant sur une vaste échelle.

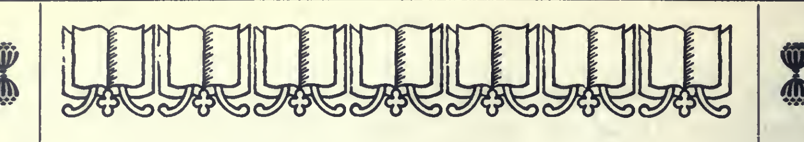
On peut considérer comme des régions attrayantes pour le prospecteur les grands territoires des roches de Ramah et de Mugford, qui rappellent l'Huronien, l'Animikie et le Keweenavien des Grands Lacs. On y rencontre de la pyrite, et on rapporte la présence de minerai de cuivre.

La série très étendue de Grenville, souvent chargée de sulfures, et contenant, dans une vaste région, beaucoup de graphite, semble digne d'attirer l'attention des prospecteurs. On voit que le gneiss granitique atteint 45 milles à l'intérieur, près de la baie de Nakvak.

On rencontre de la stéatite à divers endroits ; cette pierre était importante pour les Esquimaux qui en fabriquaient des lampes et des pots avant la venue des Blancs. Il y a, en outre, beaucoup de roches pouvant fournir de la pierre de construction et d'ornement, mais dans les conditions actuelles, ces matières n'ont aucune valeur.

A.-P. Coleman. (1)

(1) M. Coleman est attaché à la Commission géologique du Canada.



La plus froide région du globe

Nous nous plaignons du froid au Canada. Il est vrai que, depuis fin de décembre jusqu'à mi-février, il n'y fait pas absolument chaud, et que le givre tapisse particulièrement les carreaux de vitre. Plus tard, c'est le sempiternel vent de nord-est qui, de jour en jour, fait la navette entre avril et la mi-juin.

Mais que peut-on penser et imaginer d'un pays comme la province de Yakoutsk en Sibérie,où la colonne mercurielle du baromètre enregistre jusqu'à 80 et 90 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro.

En ce pays-là, le sol est gelé jusqu'à plusieurs cents pieds de profondeur. L'air y est continuellement si froid, que, vu l'absence de toute réaction d'une basse température à une autre plus élevée, il ne s'y produit ni tempêtes, ni ouragans, ni cyclones ou toute autre perturbation atmosphérique. Plus de vibration, mais plutôt une paralysie de l'éther.

Le vaste cône aplati de la Sibérie au pôle nord, territoire qui ne porte pas même de nom, est aussi grand que toute la Russie d'Europe. Situé entre le 102e et le 172e degré de longitude et le 54e et le 73e degré de latitude, il se trouve droit au nord de la Mongolie et encore plus au nord de la zône à demi-civilisée, que traverse le Trans-sibérien.

La chaîne des monts Yabidnov lui intercepte les vents chauds des vastes plaines de l'Asie centrale, et, de l'autre côté, exposé qu'il est aux tempêtes des régions arctiques, ce pays a à subir une température infiniment plus basse, en thèse générale, que celle du pôle lui-même.

Malgré que la forêt arctique enveloppe sa partie méridionale sur une énorme étendue qui ne présente ni sentiers ni issues, et que des chaînes de montagnes du côté nord-est, y dressent des pics à des hauteurs variant de 6,000 à 7,000 pieds, le plateau de Yakoutsk n'est qu'une suite de toundras, de mousses, de fondrières infranchissables, et de bancs de neige amoncelés durant neuf mois et n'ayant chance de ne fondre que partiellement durant les trois mois qui constituent l'été dans ces parages.

Le sol éternellement gelé commence au sud de la province.

C'est autour de Yakoutsk, la capitale, le chef-lieu de l'administration du pays, que l'on a vérifié que le sol est gelé à plusieurs cents pieds de profondeur. Au plus fort de l'été, le sol s'amollit jusqu'à environ une verge de profondeur et se transforme en une sorte de *bouette* de terre et de glace d'où croissent des mousses grises, et par ci par là, une touffe de gazon, des airelles myrtilles, des saules nains.

Lacs et rivières du pays se ressentent beaucoup de ce sol éternellement gelé, qui n'absorbe pas l'eau ; ce qui explique l'absence complète de sources et de courants d'eau souterrains, et l'existence d'un si grand nombre de lacs, d'étangs et de marais dans le nord de la Sibérie. Pour la même raison, après une journée ou deux de forte pluie, les rivières débordent.

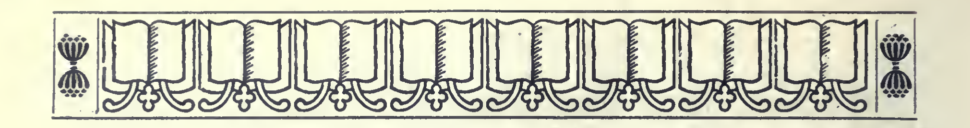
Tout ce qui est cours d'eau ou bassin dans le pays se congèle vers la fin du mois d'août, et, avant la fin de septembre, le pays est partout enseveli dans la neige, et de jour en jour le mercure descend. A bonne heure en octobre, le thermomètre est à zéro Fahrenheit et, à mesure que les semaines s'écoulent, le froid atteint une intensité dont les habitants même de l'Amérique du nord ne peuvent se faire une idée.

Dans le nord de la province, quand on parle d'une température qui s'adoucit, disons, en février, le thermomètre indique 40 degrés au-dessous de zéro, et quand la température vous fait un tant soit peu grelotter, c'est que le mercure est descendu à 80 et même à 90 degrés Fahrenheit au dessous de zéro. On est alors excusable de se souffler dans les doigts.

L'obscurité vient par dessus le marché accentuer la tristesse d'un hiver dans la province de Yakoutsk, surtout dans les régions du nord où la saison d'hiver est la plus longue. Ce n'est qu'en avril que " le taureau lâche ses cornes ", comme les Yakoutes disent. Le soleil, chaque jour, monte de plus en plus haut, et fait fondre la neige sur les toitures des maisons, tandis qu'à l'ombre, le thermomêtre marque 20 degrés au-dessous de zéro.

Mais avril est aussi le mois de violentes tempêtes. La transition d'une saison à l'autre est tellement courte et brusque que l'été et l'automne ne signifient absolument rien dans le pays. La neige fond si rapidement qu'elle transforme en torrents furieux tous les cours d'eau ; ceux-ci vont ensuite soulever la glace des lacs et la brisent en énormes fragments qui se culbutent les uns les autres en échancrant considérablement les rives. Quant à la glace des rivières, elle s'en va à la mer emportée par les énormes crues du printemps.

N. L.



A travers le monde.

Les études météorologiques.—La découverte de l'Atlantide.—Les origines des Etats américains.— Le densité en Europe.—Campagne de production.—La ville damiens.

On s'occupe plus que jamais aux Etats-Unis des études relatives à la physique du globe.

La météorologie est enseignée non-seulement dans les hautes écoles, mais même dans les écoles élémentaires. Dans la dernière année scolaire, plus d'un million d'enfants ont fait des observations météorologiques et ont étudié les cartes journalières du temps et les prévisions faites par le *Weather Bureau.* Et cet enseignement porte ses fruits.

On a fait encore davantage. Pour atteindre le grand public américain, on a installé dans bon nombre de villes américaines des kiosques pourvus d'instruments météorologiques en même temps que sont affichées les cartes journalières du temps et les prévisions qu'on en a tirées.

Le *Weather Bureau* des Etats-Unis est au reste organisé sur un grand pied. Il jouit d'un budget de $1,600,000, possède 200 stations régulières et 12 districts climatologiques subdivisés eux-mêmes en 106 sections, couvrant chacun une seule province et ayant pour centre une station régulière.

Les avertissements de tempêtes sont faits par les soins de ce bureau dans 141 stations des côtes de l'Océan Atlantique et du golfe du Mexique et dans 41 stations de l'Océan Pacifique. Enfin, 59 postes d'avertissement se trouvent sur le bord des grands lacs.

En ces dernières années, à la suite de la découverte de la télégraphie sans fil, le *Weather Bureau* s'est entendu avec les grandes compagnies de navigation faisant le service de New York aux Antilles et aux ports de l'Amérique du Sud, de façon à obtenir à neuf heures du matin et neuf heures du soir, l'état de l'atmosphère et de la mer aux points

occupés à ces instants par leurs navires. Ces indications, d'abord transmises à Washington, vont de là à New York où elles sont immédiatement communiquées au public sur une immense carte, exposée dans ce but, dans le grand hall de la Douane.

La chute des neiges est elle-même l'objet d'une étude spéciale. Tous les mardis, pendant l'hiver, le *Weather Bureau* publie le *Snow and Ice* Bulletin, donnant une carte du pays, portant la surface couverte de neige, l'épaisseur de celle-ci, ainsi que celle de la glace dans les rivières, d'après les observations faites la veille du jour de la publication.

En dernier lieu, le gouvernement américain a créé un observatoire spécialement affecté à l'usage des hautes régions de l'atmosphère. Cet observatoire se trouve sur le mont Weather, un des sommets des Montagnes Bleues, en Virginie, à 47 milles à vol d'oiseau de Washington. La hauteur du mont Weather est de 1,725 pieds.

* * *

Les revues géographiques d'Europe ont apporté le compte-rendu d'une conférence sur l'*Atlantide* par le commandant Litre, ancien président de la Société de géographie de Toulouse.

Nous avons déjà parlé ici même de ce problème qui a tenu les esprits en suspens depuis l'Antiquité.

L'Atlantide est cette terre dont parle Platon, grande comme l'Asie Mineure et l'Afrique Mineure réunies, située au-delà des Colonnes d'Hercule, et qui, à la suite de violentes secousses de tremblement de terre, se réveilla tout d'un coup, dans une nuit, abîmée dans l'Océan. La catastrophe avait frappé de terreur toute l'Antiquité et donné depuis naissance à bien des légendes et des hypothèses.

Aujourd'hui, grâce à l'océanographie, les faits ont été mis en pleine lumière et l'on a retrouvé les vestiges irrécusables qui concordent de tout point avec le récit de Platon.

L'effondrement d'une terre aussi étendue que l'Atlantide devait nécessairement apporter une perturbation profonde au régime des courants marins de l'Atlantique et, par suite, des climats de ses divers rivages.

Il est à peu près sûr que le Gulfstream qui réchauffe aujourd'hui l'Europe occidentale fut détourné alors de sa route actuelle. Les eaux tropicales se rendaient plus directement vers le pôle et réchauffaient les côtes américaines. C'est probablement pour cette raison que le Labrador et le Groënland que l'on regarde de notre époque

comme des pays de glace, méritèrent le premier, de porter le nom de Vineland (terre de la vigne) et Groënland, celui de *terre verte.*

Dans le même temps, l'Angleterre et la France Occidentale auraient été par suite de ce détournement du Gulfstream dans les conditions actuelles du Groënland et du Labrador, pays d'Esquimaux et de rennes.

A quelle date placer exactement ce cataclysme?

D'après Platon, l'événement se serait produit neuf millénaires avant Solon, soit il y a 11,500 ans.

Platon a soin de nous indiquer, par la même occasion, que la tradition de ces faits si éloignés de nous s'est conservée en Egypte et qu'il la tenait lui-même d'un prêtre égyptien.

* * *

Il en est des hommes, pourrait-on dire, comme des eaux; ils sont soumis aux lois de la pesanteur, et il s'établit lentement ou brusquement, de par le monde, un niveau des hommes comme le niveau des eaux, dans la nature, le niveau des prix, dans l'industrie, etc.

Or, à l'heure actuelle, écrit M. S. Guénot, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse,* il y a en France un vide, une dépression, amené par le néo-malthusianisme, vide accusé par les chiffres de densité suivante :

" Densité de la population par kilomètre carré :

Belgique, 268 habitants ; Angleterre, 120 ; Italie, 110 ; Allemagne, 105 ; France, 72.

En raison de ce vide relatif, ajoute le même écrivain, nous ne pouvons plus résister aux pressions latérales exercées par les voisins.

La nature a horreur du vide, disaient nos pères pour expliquer la pression atmosphérique.

C'est pourquoi nous étions déjà envahis avant la guerre, par les Belges dans le Nord, par les Allemands dans l'Est, par les Italiens dans le sud-est, et par les Espagnols dans le sud-ouest.

On compte, à Marseille, plus de cent mille Italiens.

Les plus audacieux étaient les Allemands. Ils se conduisaient en France comme en pays conquis. On en comptait 300,000 à Paris seulement.

Dans certains quartiers de la capitale, comme le faubourg Saint-Honoré, leur nombre était prédominant. La plupart des enseignes étaient en allemand.

Il y a plus. Une puissante société allemande éleva, au cœur de Paris, un hôtel colossal, l'hôtel Astoria, si colossal, qu'il ne tenait

aucun compte des règlements municipaux régissant la construction des immeubles et défigurait tout ce beau quartier de l'Etoile, un des plus élégants de la capitale.

La ville voulut obliger la société délinquante à se soumettre aux lois du pays qui l'hospitalisait. Elle ne put y parvenir. Les Allemands tinrent tête à la municipalité. Après six ans d'existence, cette dernière n'avait pu encore obtenir la condamnation du délinquant quand éclata la guerre.

Cette affaire et bien d'autres, conclut M. Guénot, en dit long sur notre sujétion envers l'Allemagne avant la guerre et sur les compromissions et les complicités sur lesquelles elle pouvait compter. Ce fut là un des grands scandales de notre temps, cependant si fertile en événements de ce genre.

Nous manquions donc d'hommes pour faire équilibre à la pression étrangère ; le fait était notoire, et c'est cette situation qui a éveillé les convoitises de l'Allemagne et excité ses appétits ".

* * *

Depuis que les Etats-Unis sont entrés dans le conflit mondial, l'attention se porte non-seulement sur les Américains, comme peuple, mais on étudie en plus les origines de chacun des Etats de l'Union américaine.

Beaucoup de ces Etats, comme l'on sait, dérivent de mots indiens. Ainsi le *Massachusetts* a gardé le nom d'une tribu indienne et veut dire: " le pays aux grandes collines ".

Le *Maine* a emprunté son appellation à une province française.

Le *Connecticut* est un autre nom indien que l'on traduit par " long fleuve ".

La ville de *New-York* porte le nom du duc d'York, frère de Charles II, d'Angleterre.

Le *Rhode-Island* doit son nom à l'analogie de configuration que présente ce territoire avec l'île de Rhodes.

Le *Vermont* a une origine française ; il vient de *Mont-Vert.*

Le *New-Hampshire* devint le nom du territoire accordé par la compagnie de Plymouth au capitaine J. Masson, gouverneur de Plymouth, dans le Hampshire.

La *Virginie* fut baptisée par Walter Raleigh, écrivain et navigateur, en souvenir de la reine vierge Elisabeth.

Le *New-Jersey* fut ainsi appelé par son premier colon, ex-gouverneur de l'île de Jersey.

La *Georgie* rappelle le nom du roi George d'Angleterre.

La *Pensylvanie*, la région par excellence de l'anthracite, eut pour fondateur son premier législateur William Penn. Ce grand homme mourut en 1718.

La *Caroline* évoque le souvenir du roi Charles II. C'est Ponce de Léon qui découvrit la Caroline du Nord en 1512.

La *Louisiane*, découverte par l'Espagnol Fernand de Soto, fut nommée ainsi en l'honneur de Louis XIV sous le règne de qui on tenta quelques essais peu heureux de civilisation.

L'Etat de *Tennessee*, colonisé en 1664 par le comte Clarendon, est un nom indien que l'on traduit par "cuiller tordue."

Le *Kansas*, découvert en 1719 par un Français, Dustine, porte aussi un nom indien qui signifie "odoriférant".

Le *Kentucky* reçut son nom de la rivière Kentucky qui prend sa source dans les monts Cumberland et se jette dans l'Ohio. Ce mot signifie "source du fleuve."

L'*Ohio*, qui fût érigé en Etat en 1802, est encore de provenance indienne. Il signifie "fleuve charmant" ou "belle rivière."

L'Etat du *Mississipi*, arrosé par le grand fleuve de ce nom qui se jette dans le golfe du Mexique, doit son nom à ce fleuve. Il provient d'un mot indien que l'on traduit par "le pied des torrents."

L'*Illinois*, l'*Indiana*, le *Minnesota*, le *Wisconsin* et l'*Iowa* ont également des origines indiennes.

L'*Illinois*, qui renferme comme ville principale Chicago, doit son nom aux premiers colons français qui s'y établirent en 1693.

L'*Indiana* fut colonisé par des Français venus du Canada en 1673.

Le *Minnesota* ne fut érigé en Etat qu'en 1858.

L'*Iowa* faisait partie autrefois de la Louisiane et fut cédée par la France aux Etats-Unis en 1803.

C'est la rivière du Wisconsin qui a donné son nom à l'Etat qu'elle traverse. On prétend que ce mot indien veut dire "malpropre", alors qu'*Iowa* signifierait "bonnet de nuit."

La *Floride* fut découverte par Ponce de Léon en 1512, le dimanche de Pâques fleuries, en espagnol *Pasma Florida*. Elle dut son nom à cette circonstance. Les Etats-Unis achetèrent cet Etat des Espagnols en 1820.

* * *

Tous nos compatriotes sont au courant de la campagne intense entreprise en faveur d'une augmentation dans la production des comestibles.

Produisez ! Produisez! crie-t-on de toutes parts, c'est d'une importance vitale pour assurer le triomphe des Alliés.

Il est admis en effet que l'univers est placé en face d'une situation alimentaire qui inspire les plus vives appréhensions. Ce n'est pas encore la famine, mais on redoute à bon droit qu'elle ne finisse par se déclancher en certains pays.

Certains faits sont là pour prouver que la France, l'Italie et la Belgique comptent de plus en plus sur notre pays pour se ravitailler.

En France, la production moyenne annuelle du blé, pour les cinq années d'avant-guerre, était de 317,000,000 de boisseaux. En 1917 la récolte est descendue à 161,000,000 de boisseaux.

De même en Italie. La production moyenne avant la guerre s'était élevée pour cinq ans à 183,000,000 de boisseaux. Pour les cinq dernières années elle tombe à 147,000,000 de boisseaux.

En Belgique, la production du blé n'a atteint en 1911 que 9 millions de boisseaux.

En résumé, la diminution totale pour ces trois pays s'est élevée à plus de 198 millions de boisseaux, ce qui représente une réduction sur la production d'avant-guerre d'environ 38 pour cent.

Ces pays ne peuvent pas songer à se ravitailler dans l'Europe orientale. Celle-ci ne fournit plus de vivres. Il y a bien l'Australie et l'Afrique, mais ces contrées sont éloignées et les moyens de transport difficiles.

Il leur reste comme dernière ressource le Canada et les Etats-Unis.

Le Canada, il n'y a nul doute, fera son devoir. Nous disposons en effet d'un surplus de blé exportable, et ce surplus peut être envoyé aux Alliés. Mais il ne faudrait pas d'autre part que le gouvernement canadien vide inconsidérément nos champs de ses travailleurs. Ce serait une politique désastreuse au point de vue de la production, non seulement du blé, mais de tous les comestibles. Nous ne pouvons avoir en effet une récolte abondante qu'à la condition que tous nos cultivateurs se mettent à l'œuvre. On manquerait certainement le but en les enrôlant outre mesure. Nous aurions peut-être plus de soldats sur le front, mais d'un autre côté, nous taririons dans sa source la production agricole sur laquelle les Alliés comptent pour se maintenir et préparer la victoire finale.

***

On s'est demandé, avec une certaine angoisse, pendant quelque temps, si la ville d'Amiens ne subirait pas le sort de Reims.

Ce qui le faisait croire, c'est que, durant plusieurs semaines, les Allemands ont jeté de nombreux obus sur cette ville particulièrement intéressante.

Amiens est au reste l'une des villes de France qui, à toutes les époques, ont eu à souffrir les terribles maux de la guerre.

Ce sont d'abord les Barbares qui, en l'année 406, après avoir franchi le Rhin, viennent la ravager.

Au 9ème siècle, les Normands la pillent sans merci.

En 925, Amiens est brûlée par Rollon, chef de pirates normands.

En l'an 1597 les troupes espagnoles s'en emparent, mais Henri IV la leur reprend la même année.

En 1667, une épidémie lui enlève d'un seul coup vingt mille personnes.

C'est dans cette ville que l'on signa en 1802 le fameux traité qui rétablissait la paix du continent, assurant à la France ses conquêtes.

1870 arrive. Amiens est le théâtre de nouveaux combats jusqu'au jour où, abandonnée par l'armée du Nord, elle est obligée de livrer sa citadelle aux Prussiens.

Et en 1918, cette pauvre ville, qui a déjà derrière elle un passé fort tourmenté et qui a souffert bien des fois de l'invasion étrangère, est encore l'objectif principal de la fureur et de la violence des Teutons.

E. R.





Folklore

"LA CLAIRE FONTAINE".

Depuis le petit enfant de sept ans jusqu'au vieillard aux cheveux blancs, tout le monde, en Canada, écrivait en 1908, notre éminent compatriote, M. Ernest Gagnon, sait et chante la *Claire-Fontaine.* On n'est pas Canadien sans cela.

Si cette chanson, de provenance normande, est populaire en notre pays, elle l'est également en France, Nous avons là dessus le témoignage de M. Jean Richepin, de l'Académie Française, qui a fait récemment à Paris une conférence sur les *Contes et chansons populaires de la Normandie,* * et qui a consacré tout un aimable chapitre à décrire les beautés de la *Claire Fontaine.*

"Non seulement, dit le savant académicien, il y a des versions de cette chanson partout en France, mais il y en a une au Canada, et elle y est devenue presque la chanson nationale. Il m'a été dit qu'on la chantait partout au Canada, dans toutes les familles, et que même, dans certaines cérémonies religieuses, on en joue la musique comme une musique de cantique, comme une musique sacrée. Elle est d'ailleurs tout à fait ravissante."

M. Richepin est porté à croire que cette chanson a été rapportée du Canada en France, comme chanson populaire, pour la première fois, en 1851, par M. Xavier Marmier, de l'Académie Française, qui avait visité l'Amérique du Nord et plus particulièrement notre pays.

Nous laissons ici parler de nouveau M. Richepin qui profite de l'occasion pour dire des amabilités aux Canadiens, tout en nous faisant connaître à fond l'histoire de cette chanson.

"Cette chanson, dit-il, populaire au Canada, nous permettra de rendre hommage, en même temps, aux Canadiens qui sont nos frères, qui parlent notre langue, qui chantent nos chansons, qui ont un folklore de toute beauté chez eux, et qui publient encore des volumes de vers en français. Vous savez comment ils se battent sur le front ; ils

---

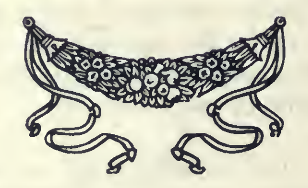
* Conférence donnée le 15 avril 1918 devant l'Université des Annales.

sont les véritables rivaux de nos poilus ; et je crois qu'en chantant cette chanson, en la redisant, il faut penser à eux qui l'ont gardée, qui en ont fait presque un chant national. La Normandie n'eût-elle produit que cette chanson, serait un grand pays de folklore : car elle a produit un chef-d'œuvre ; et les Canadiens n'eussent-ils gardé que cette chanson, cela suffirait pour qu'ils eussent le cerveau plein de notre idéal et le cœur plein d'amour fidèle envers la France, ce qu'ils prouvent en versant si généreusement leur sang fraternel à la rescousse de notre commune mère.

" Cette chanson, c'est la " Claire Fontaine ". Elle est originaire de la Normandie, et on peut en préciser la date à peu près exactement. Dès le premier vers, un mot, le mot *fatigué* se trouve. Et l'on voit (les gens qui s'occupent de ces questions savent) que le mot " fatigué n'est guère entré dans la langue française qu'au XVIe siècle par les latinistes, et qu'il est entré dans la langue courante avec le sens de las, recru de fatigue, au XVIIe siècle. D'autre part, une version de cette chanson a été imprimée pour la première fois, fruste, assez incomplète, dans le fameux chansonnier de Ballard, qui a paru en 1704. Or, il n'y a qu'à faire un raisonnement, une induction, ou un syllogisme, si l'on veut, car les deux sont aussi bons, pour trouver que la chanson dut être faite vers le milieu du XVIIe siècle. "

M. Richepin cite ici en entier la chanson normande qui se rapproche d'assez près de notre *Claire Fontaine* canadienne; il conclut en disant que cette chanson avait tous les droits de devenir la chanson nationale d'un pays comme le Canada, et d'être en même temps la plus belle fleur du folklore normand.

E. R.





Vladivostok

Les récents mouvements militaires du Japon du côté de la Sibérie ont remis Vladivostok en notoriété.

Vladivostok est une ville de l'est de la Sibérie, un port militaire de la mer du Japon, et l'un des débouchés du Transibérien sur le Pacifique, comme Québec l'est pour le Transcontinental par le Saint-Laurent sur l'Atlantique. La ville peut avoir une population de trente à quarante mille âmes.

Il y a à peine soixante ans, il n'en était pas le moins du monde question.

Quant à son histoire, elle est très courte. Ce ne fut qu'en 1902 qu'on en entendit parler comme terminus du grand chemin de fer Transsibérien.

Fondée en 1860, on n'y voit alors qu'un batelier du Volga, un nommé Vasili, fils d'un individu qui s'appelait Timothée, et celui-ci fils d'Athanase Alenin, charretier, qui, vers la fin du 16e siècle, hâlait à la cordelle les bateaux qui remontaient le fleuve, et gagnait sa vie à ce métier; c'était un rude gaillard, au caractère farouche, que ses voisins surnommaient le *Yermak*, c'est-à-dire la meule.

Au bout de quelques années, il planta là son métier et se fit pirate sur le Volga; mais, à la fin, il dut prendre la fuite pour échapper à la colère de Ivan IV le Terrible, celui qui le premier prit le titre de tsar de Russie. Plusieurs de ses compagnons le suivirent en prenant la direction de l'est et se rendirent jusqu'aux contreforts des monts Ourals.

En cet endroit, ils rencontrèrent une riche famille de colons et traiteurs du nom de Stroganof.

Ces gens-là leur apprirent l'existence d'une contrée désignée sous le nom de contrée des Ostuaks. située à l'autre côté des monts Ourals, pays abondant en animaux à fourrures précieuses.

C'était juste ce que Yermak cherchait. Les Stroganof lui fournirent et de l'argent et des provisions et des armes. Il réunit autour de lui une bande d'aventuriers, et, le premier de l'an 1581, il partait pour l'inconnu à travers la chaîne des monts Ourals.

Tels furent les débuts de la conquête de la Sibérie par la Russie, conquête qui se compléta 280 ans plus tard par la fondation de Vladivostok.

Yermak fit table rase sur son passage et étendit son influence jusque dans la contrée où se trouve aujourd'hui la ville de Tobolsk.

Pour le remercier d'avoir conquis la Sibérie à la Russie, le tsar régnant, non seulement lui accorda toute sa clémence, mais aussi le créa prince en lui faisant cadeau du riche costume de sa nouvelle position.

Durant les années qui suivirent, la colonisation de la Sibérie progressa. De petites bandes d'explorateurs s'y fixèrent en s'y construisant des *zimovies* ou *isbas,* habitations qui, plus une toiture à angle obtus, ressemblent à nos huttes de billots du nord ou nos *campes.* Après eux vinrent les troupes qui se cantonnèrent dans des *blockhaus,* toujours en s'en allant du côté de l'est.

C'est ainsi que les choses marchèrent jusqu'aux dernières années du 17e siècle.

Le mouvement fut alors brusquement interrompu, car Pierre-le-Grand avait ses idées à lui sur l'expansion de la Russie.

Ce ne fut qu'au début du 19e siècle que le mouvement de colonisation de la Sibérie recommença.

En 1847, Nicolas I prit lui-même en mains la direction du mouvement. Il réussit à faire nommer un jeune militaire, le général Mouravief, gouverneur général de la Sibérie orientale. Celui-ci, comme administrateur, se montra vraiment digne du poste. Grâce à lui, d'un seul bond, la Russie étendit son influence jusqu'à l'océan Pacifique.

Un an après son avènement au pouvoir, il fondait la ville de Nicolaisk à l'embouchure du fleuve Amour, et, huit ans plus tard, par traité avec la Chine, il fixait du côté du sud les frontières de la Sibérie telles qu'elles sont aujourd'hui.

En 1860, il choisissait le site de Vladisvostok comme base de la force navale de la Russie sur le Pacifique.

N. L.



A propos de Tracadie

L'article de M. Eugène Rouillard intitulé *Quelques noms géographiques* (*Bull. Soc. Géog. de Québec,* mars-avril 1917, p. 91-95) contient à propos du mot *Tracadie* la mention d'une hypothèse du professeur W.-F. Ganong faisant dériver ce nom de lieu du mot micmac *Eulukadik, demeure, habitation.*

L'hypothèse est séduisante en effet, et si les faits historiques la confirment, elle ne saurait manquer d'être tenue pour exacte pour les trois villages qui portent le nom de *Tracadie* dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et dans l'île du Prince-Edouard.

Mais elle ne donne nullement l'explication du nom primitif de la Tracadie du Nouveau-Brunswick, que Champlain appelle *Erigate* en 1603, *Tregatté* en 1613, et *Eregatay* en 1632.

Or ce nom n'est autre que celui d'un écart de la commune de Batz, à côté du Croisic. " *Ergaté,* village, commune de Batz", écrit Quilgars à la p. 275 de son *Dictionnaire topographique de la Loire Inférieure,* et le *Dictionnaire géographique de la France* de Joanne (t. VII, vo. *Ergaté*) d'écrire: " Ergaté......223 Rap., comm. de Batz. Immense étendue de marais salants, au nombre de 250, couvrant 1200 hectares. "

C'est au fond du golfe du Croisic, entre les collines de Guisande et les anciennes îles sur lesquelles se dressent aujourd'hui le Croisic, le Bourg de Batz et une partie du Pouliguen, que s'étendent les marais salants. Ceux de Ergaté sont les plus rapprochés de l'île de Batz et font suite à ceux de Saillé, qui occupe le milieu du terrain gagné naguère sur les flots, entre la baie du Pouliguen et le " Trait " ou golfe du Croisic. Naguère les habitants de tout le pays avaient conservé quelque chose de leurs vieilles traditions; j'ai vu, il y a une trentaine d'années encore, des habitants de la commune de Batz revenir des marais salants de Ergaté avec leur vieil et pittoresque costume.

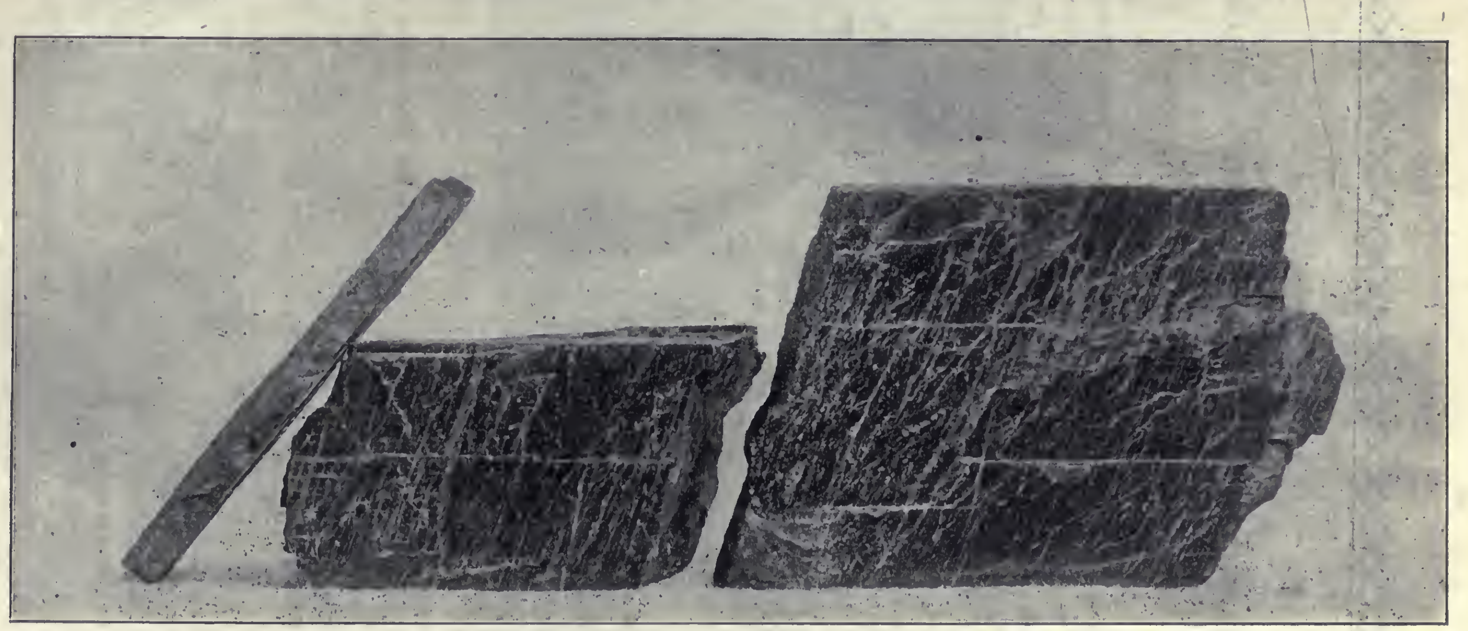
Un de leurs ancêtres accompagna peut-être Champlain ; ne serait-ce pas pour lui être agréable que Champlain aurait baptisé du nom de *Erégaté* la Tracadie actuelle du Nouveau-Brunswick ? et ne serait-il pas intéressant de faire revivre ce vieux nom en un coin quelconque—et si possible, tout proche du littoral,—de la province de Québec ?

H. FROIDEVAUX.

Gisement de feldspath de la baie de Manicouagan, Côte-Nord, Saguenay.

Prêté par la division des Mines,

3



Echantillons de feldspath microline de couleur brun rougeâtre trouvée dans le canton de Bedford, Ontari .



L'industrie du feldspath au Canada

La commission géologique du Canada vient de livrer à la publicité un rapport assez élaboré sur cette industrie.

L'auteur, M. Hugh-S. de Schmid, nous signale les principaux gisements économiques de ce minéral et indique la manière de le traiter pour le faire servir à des fins industrielles.

Ce produit est surtout utilisé dans l'industrie de la céramique et se vend en grande partie aux fabriques de poterie des Etats-Unis.

Au début, c'est la province de Québec qui fournissait la plus forte partie du feldspath. Les principaux gisements se trouvaient dans les cantons de Templeton et de Hull, à quelques milles de la ville d'Ottawa.

En 1885, un fort gisement de feldspath fut également reconnu dans la baie de Manicouagan, sur le golfe Saint-Laurent, mais pour une raison ou pour une autre, aucune exploitation ne fut entreprise.

Sauf une carrière située dans le comté d'Ottawa, que l'on utilise encore pour son microcline de première qualité (feldspath dentaire), la production actuelle de ce minéral au Canada se limite à celle de deux ou trois carrières du district de Vérona, dans la province d'Ontario. Et les chiffres les plus récents que nous possédions—ceux de 1914—laissent voir que cette production n'a pas dépassé 18,000 tonnes.

En définitive, ce sont les Etats-Unis qui sont à la tête des pays producteurs de feldspath. La production marchande s'y est élevée, en cette même année 1914, à $770,551.

M. Schmid trouve regrettable que l'on n'ait pas encore érigé au Canada de moulins à feldspath, convenablement outillés. Cette lacune a eu cette conséquence que nos potiers, nos vernisseurs et nos émailleurs, ont dû importer des Etats-Unis le feldspath pulvérisé qui leur était nécessaire.

Un mot, pour terminer, de l'usage du feldspath.

A l'origine, il se limitait pratiquement à l'industrie céramique ; aujourd'hui, cette industrie, à laquelle s'est ajoutée celle des vases sanitaires, des accessoires pour l'électricité et de la brique et de la tuile émaillée, continue à consommer la presque totalité du feldspath.

En Suède et en Norvège, l'on entrait depuis au delà de 1790 le feldspath nécessaire aux fabriques de porcelaine européennes. Ces

pays ont été même longtemps les seuls à produire ce minéral. La Scandinavie continue, à proprement parler, à produire à elle seule environ la moitié du feldspath qui se consomme en Europe.

Ajoutons que, dans ces derniers temps, l'on a étendu l'emploi du feldspath à la confection des ustensiles de ménage émaillés et du vert opalescent ; en outre, on se sert beaucoup de feldspath de qualité inférieure comme gravier de basse-cour ou de couverture.

On en utilise aussi un peu pour la confection de savons abrasifs, particulièrement de savons pour le nettoyage des fenêtres et l'on emploie aussi ce minéral dans la composition des meules à l'émeri et au carborundum, dans laquelle il entre comme fondant pour cimenter entre elles les particules abrasives.



Carrière de mica et de feldspath dans le canton de Villeneuve, comté de Labelle.

Nous avons tenu à donner ces quelques notes parce, que depuis le commencement de la guerre et surtout depuis la suppression des importations de la potasse allemande, on semble avoir porté une plus grande attention à l'extraction de la potasse contenue dans le feldspath.

M. Schmid assure que de nombreux brevets ont déjà été accordés par les gouvernements et que des sommes considérables ont été dépensées dans les recherches d'expérimentation.

E. R.



Damas

Les derniers heureux événements d'Orient, l'occupation de Jérusalem et des lieux saints par les troupes Alliées, ont ravivé l'intérêt des Occidentaux sur maints points de la Palestine.

Sur la route des armées Alliées en Palestine s'est trouvée Damas, capitale de la Syrie, ville de 200,000 à 350,000 âmes, dont l'existence ininterrompue remonterait à 4,000 ans.

Située à 53 milles au sud-est de Beyrouth, port de la Méditerrannée, ville de 119,000 âmes, l'antique Beryte des Phéniciens, elle est à environ 130 milles au nord-est de Jérusalem.

Voici brièvement son histoire.

Depuis des siècles sa réputation était grande chez les Arabes qui l'appelaient Esh-Sham et la regardaient comme le plus bel endroit du monde entier.

En l'an 64, avant l'ère chrétienne, Pompée s'empara de Damas et en fit une vassale de Rome.

Au temps de Saint Paul, la ville fut occupée par le chef arabe Aretas. Le christianisme s'y introduisit à bonne heure, et Damas finit par devenir le siège d'un évêché.

En l'an 635 de l'ère chrétienne, Damas tomba au pouvoir des Mahométans et devint la résidence des califes qui l'embellirent et la fortifièrent sur une grande échelle.

En 1401, la ville fut prise par le fameux conquérant tartare Tamerlan ou Timourleng, successeur du fondateur de l'empire du Grand Mogol, Gengis-Khan. Les Mongols, qui n'étaient que des barbares comme les Allemands, massacrèrent la plupart des habitants, pillèrent et incendièrent la ville.

Ressuscitée de ses cendres, la ville de Damas était prise par les Turcs en 1516, reprise en 1831 par les Egyptiens sous Ibrahim Pacha et remise aux Turcs en 1841.

La prospérité de Damas provient du fait qu'elle occupe un site unique au pied de montagnes absolument nues et stériles, à la lisière d'un vaste désert de sable que l'on met huit jours à franchir pour atteindre l'Euphrate.

Damas est une oasis paradisiaque dans ce désert, arrosée et abreuvée que la ville est par la rivière Barada qui se précipite des montagnes à travers des rochers de calcaire et se répand en sept branches dans la plaine.

La physionomie de la ville est tout à fait pittoresque. Outre une foule d'édifices imposants, elle a deux cents mosquées. Au milieu d'un circuit de cinq milles, elle est environnée d'une chaîne de murs à demi en ruines, et percés de sept grandes portes.

Ses rues sont étroites et tortueuses. Il n'y en a qu'une qui soit droite et longue ; suivant la tradition, Saint Paul y aurait résidé. Cette rue, longue d'un mille, court de l'est à l'ouest et est couverte d'une arcade dans toute son étendue.

La rivière Barada traverse la ville de l'ouest à l'est et se trouve à former la ligne de séparation, entre les nouveaux quartiers au nord et les quartiers de l'ancienne enceinte fortifiée de la plaine au sud.

La grande mosquée, surmontée d'un dôme de cent vingt pieds de hauteur, fut érigée par le calife Waled Abd-el-Melik au commencement du 8e siècle. On suppose qu'elle fut construite sur le site d'un ancien temple païen, et qu'elle fut convertie en un temple chrétien trois cents ans avant d'être transformée en mosquée. Cette église chrétienne portait le nom de Saint-Jean, parce que la croyance générale était qu'elle renfermait la tête du Précurseur, Saint Jean-Baptiste.

Dans le faubourg de Meidan, au sud-ouest, se dresse la Porte-de-Dieu que tous les grands pèlerinages musulmans traversent au départ pour la Mecque.

Commercialement parlant, Damas occupe une excellente position. La ville est le rendez-vous des caravanes qui viennent de Bagdad et de l'Orient, et des trafiquants de l'ouest. La ville fut longtemps célèbre pour la fabrication de ses lames de combat, épées, sabres, etc, et de ses étoffes de soie. Le fait est qu'elle a donné son nom à tous les produits de ces deux industries. On dit " Damas " pour une étoffe, damasquinage, damasquiner, damasser, damasseur, damasserie, etc.

En 1863, on avait une grande route communiquant de Damas à Beyrouth.

Depuis 1895, on a construit un chemin de fer entre ces deux points.

N. L.

———



Ephémérides historico-géographiques

—En 1663, violent tremblement de terre au Canada. Le Père Jérôme Lalement en parla en ces termes : " Vers la baie dite Saint-Paul, il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve (le Saint-Laurent) d'un quart de lieue, ou environ, de tour, laquelle s'est abysmée, et, comme si elle n'eut fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en islette et faire d'un lieu tout bordé d'écueils comme il estait, un havre d'assurance contre toutes sortes de vents."

Ces éboulements effroyables se firent à l'endroit où s'élève aujourd'hui la paroisse des Eboulements. Telle est l'origine de son nom.

—Trois paroisses dans la province de Québec portent le nom de Saint-Laurent : l'une dans le comté de Bonaventure, l'autre dans celui de Jacques-Cartier, et la troisième à l'île d'Orléans, dans le comté de Montmorency.

Celle de l'île d'Orléans fut connue jusqu'en 1698, sous le nom de Saint-Paul.

En 1675, l'île aujourd'hui appelée d'Orléans, fut érigée en comté noble, sous le nom d'île et comté de Saint-Laurent.

Vers 1770, elle reprit cependant le nom d'Orléans.

Pour acquiescer aux vœux du eigneur, Monsieur Berthelot, qui voulait perpétuer le nom de Saint-Laurent, le nom de la paroisse de Saint-Paul disparut pour faire place à celui de Saint-Laurent.

—Vers 1670, le nombre des Hurons qui habitaient Notre-Dame de Foye s'étant considérablement augmenté, la terre leur manqua. Ils se trouvèrent condamnés à aller très loin pour s'approvisionner de bois.

Ils durent finalement se décider à aller s'établir ailleurs.

A une lieue et demie, sur le bord d'une petite rivière, ils découvrirent un emplacement convenable à l'érection d'un village. Tous s'y transportèrent. Une chapelle de briques fut construite au milieu des cabanes. Comme elle était bâtie d'après le modèle de la chapelle de Lorette en Italie, le village en conséquence reçut le nom de Notre-Dame-de-Lorette.

—Le fondateur de Prescott, dans l'Ontario, fut le major Edward Jessup, loyaliste d'Albany, dans l'Etat de New-York, qui obtint en 1791 une concession de terre dans cet endroit. C'est en l'honneur de Robert Prescott, alors gouverneur du Canada, qu'il donna le nom de celui-ci à la ville naissante.

—Le grand fleuve Mackenzie fut découvert en 1793 par Sir Alexander Mackenzie.

—Le fameux rocher Percé, qui a donné son nom au grand village de la Gaspésie, mesure plus de 300 pieds de hauteur, près de 2 arpents de largeur et 5 arpents de longueur.

Au milieu, l'ouverture qui lui a valu son nom a plus de 60 pieds de hauteur sur 80 pieds de largeur.

—La rivière Manitou, sur la côte nord du Saint-Laurent, tombe dans le grand fleuve à environ 360 milles de Québec. En face, à une distance de 30 milles, se trouve la pointe-ouest de l'île Anticosti.

Elle s'épanche dans le Saint-Laurent par un grand bassin où les navires chargés et tirant de 15 à 18 pieds d'eau peuvent en toute sûreté jeter l'ancre, car, d'après les sondages de l'amiral Bayfield en 1832-33, il y a de 25 à 30 pieds d'eau à marée basse.

Sur son parcours, la rivière présente deux chutes dont la deuxième, voisine du bassin, a un tablier de majestueux aspect ; le fait est que le voyageur ou le touriste se trouve là en face d'une des plus belles et imposantes cataractes de toute la province. On calcule qu'elle peut produire une force motrice de 30,000 chevaux-vapeur.

Le cours de la rivière se signale par plusieurs renflements dont les principaux sont le lac A-Sec, le lac à l'Outarde sur la branche nord-est, et, le plus considérable, le lac à l'Anguille sur la branche sud-ouest.

Rivière et lacs, sur une étendue d'au moins 60 milles, sont facilement navigables pour le transport, par grands bateaux plats, des passagers, des animaux de ferme et des denrées de toutes sortes.

Très poissonneuse, la rivière Manitou vous permet de faire de jolis coups de ligne, d'en extraire des saumons de forte taille, et de la truite tachetée, la plus belle qui soit, pesant souvent de 5 à 10 livres pièce.

Entre Manitou et Natashquouan, il y a bon nombre de familles dont la principale industrie est la pêche.

La ligne de notre système télégraphique passe à l'embouchure de la rivière Manitou.

Du havre de la rivière, la distance jusqu'à la France et l'Angleterre n'est guère plus longue que du port d'Halifax.

Les principales essences forestières du pays arrosé par la rivière Manitou sont le pin du Labrador ou Sapin, l'épinette rouge, le peuplier ou bois blanc, le bouleau. L'épinette rouge y mesure plus de dix pouces de diamètre à la souche.

Il y a là, dans cette région, des centaines de milles de forêts qui ne sont encore que bien peu exploitées, faute de moyens faciles et réguliers de communication.



Les mines de Crésus

On s'est remis à exploiter les fameuses mines de plomb de feu le roi Crésus, à Balia-Maden, dans l'Asie-Mineure. Voilà ce que rapporte un ingénieur suisse.

C'est une rare et merveilleuse mine, dit-il, que celle de Balia-Maden. On l'exploitait du temps d'Alexandre-le-Grand, et Crésus en retirait sa légendaire richesse.

L'entrée de la mine est restée la même, absolument intacte. On y descend par un escalier de 360 marches, qui conduit à une vaste voûte pratiquée dans un roc dur, du granit. On se demande comment, dans le temps, sans poudre ni dynamite, on ait pu percer cette voûte.

On y traverse des caves colossales pratiquées dans un mur de granit ; ces caves sont ornées de dessins et d'hiéroglyphes. Le simple aspect de ces immenses salles et corridors souterrains, avec des habitations pour des centaines d'esclaves, est de nature à donner une idée de l'étendue de l'exploitation de Crésus.

Aujourd'hui, par suite de la dénudation des forêts, les conditions météorologiques, hydrographiques et géologiques du pays sont bien changées. L'herbe desséchée, a perdu son emprise sur le sol ; la terre s'est effritée, et les pluies torrentielles qui arrivent en trombes une fois l'an, aux mois de janvier et février, ne rencontrent que de bien faibles barrières ; elles balayent tufs et terreau et creusent des rigoles de trois pieds de profondeur. Parfois elles mettent à nu de grandes surfaces de roc autrefois protégées par la végétation.

Les rochers eux-mêmes ne résistent pas longtemps à l'influence détériorante de l'eau qui dégage du sol l'acide carbonique, puis le soufre, des gisements pyriteux de plomb. Avec ce mélange d'acides carbonique et sulfurique, l'eau ronge littéralement le roc qui se désagrège en blocs aussi gros qu'une maison, blocs qui finalement se fractionnent à l'infini.

En hiver, des masses d'eau charrient ces fragments et les font se désagréger davantage. En été ces débris de roc, saturés qu'ils sont d'eau et d'acides, restent exposés pendant des mois aux rayons d'un soleil torride ; l'eau surchauffée se transforme en vapeur ; c'est alors que, cédant à la puissance de dilatation de celle-ci, les fragments deviennent

sable et poussière qu'emporte le vent. Ce qu'à peu près le froid accomplit dans notre climat, là bas c'est la chaleur qui s'en charge.

Cette action des acides carbonique et sulfurique, de l'eau et de la chaleur ne s'arrête pas là.

L'eau vous reprend les quartiers de roc qui peuvent avoir échappé à la bousculade générale, les démolit et les envoie se heurtant les uns aux autres, se frayer un passage à travers des chaînes de rochers et former le lit d'une rivière, en mettant à découvert des filons de minerais variés, tels que plomb, manganèse, chrome, cuivre, étain, borax, etc.

D'un inextricable labyrinthe de galeries de mine, le minerai est apporté de jour et de nuit, à la surface. Il contient de 40 à 70 pour cent de plomb ; le reste se compose de quartz, de chalcite, de pyrites de soufre et de magnésie.

Sur un flanc de la montagne, on a érigé une bâtisse de sept étages où l'on fait le lavage du minerai; cette usine est actionnée par quatre machines Diesel géantes, fabriquées en Suisse. Au dehors, un funiculaire apporte le minerai qui est enfoui dans un concasseur, puis dans un pulvériseur et enfin passe par les auges à lavage où il se trouve complètement nettoyé et classé.

De là on le dirige sur les fournaises où il est fondu en lingots de cent livres chacun.

Même rendu à ce point-là, il n'est pas encore livrable au commerce, car il renferme encore de l'or et de l'argent. D'une tonne de plomb on extrait près de six livres d'argent et environ une demi livre d'or; ceci se fait par raffinage.

Le directeur de ces anciennes mines est un homme assez remarquable. C'est un grec, mais sujet italien et il a épousé une Viennoise. Il parle et écrit parfaitement l'anglais, le français, l'italien, le grec et le turc. (On dirait un homme d'Ontario). Il est ingénieur de mines expert, géologue et minéralogiste, et une des plus hautes autorités en fait d'affaires minières et de génie électrique.

Du matin au soir, il est à la besogne ; ce qui ne l'empêche pas d'être facile d'abord et très affable.

Il a déjà trente ans de service dans les anciennes mines du ro-Crésus.

N. L.

———



La Podolie

Lorsque, il y a quelques mois, les hordes austro-allemandes, à la suite de la désorganisation des armées russes, traversèrent le fleuve Zeruez qui sépare la Russie, c'est-à-dire la Pologne russe de l'Autriche-Hongrie, elles entrèrent dans la province de Podolie qui, après Moscou, est la plus fortement peuplée de tout l'empire ou l'ex-empire du tsar.

La Podolie est l'une des plus fertiles et des plus riches régions de toute la Russie. Entièrement sise dans les limites de ce que l'on appelle la Petite Russie, elle est bornée du côté méridional par la Russie du sud, et au nord par la Russie occidentale.

Le Boug, grand fleuve qui traverse la province du nord-ouest au sud-est, court parallèlement au Dniester, autre fleuve qui constitue sa frontière occidentale. La voie ferrée qui relie Lemberg à Odessa traverse la province à égale distance entre le Boug et le Dniester qui tous deux vont se jeter dans la mer Noire, le premier à Nicolaief, après une course d'environ 525 milles, et le second à Akkerman, après une course de plus de 900 milles.

La vallée du Boug est un peu plus haute que celle du Dniester, et sur une grande partie de son étendue, ce ne sont que des marais et des fourrés impénétrables, du moins pour des armées.

Une autre voie ferrée coupe à angle droit celle de Lemberg-Odessa, en traversant la province. Dans la partie sud-est existent d'autres chemins de fer.

Le climat de la Podolie est plutôt frais en été et froid en hiver.

Le sucre, voilà quelle est la production d'étape de la province. Il n'est pas d'autre partie du pays qui en produise autant, à l'exception de Kiev. On y cultive aussi beaucoup de blé et l'on en moud une quantité considérable en farine, de même aussi que l'on y produit beaucoup de spiritueux et de tabac.

L'histoire de la Podolie est fort intéressante.

On y conserve les souvenirs de l'empereur romain Trajan et du passage des Romains. On y voit encore des ruines des murailles de Trajan dans plusieurs districts. Lorsque la Pologne devint l'un des principaux états de l'Europe, la Podolie lui fut annexée et fit partie de l'empire de la Pologne jusqu'à son démembrement final en 1796.

La population de la Podolie atteint presque les quatre millions. On y compte cinq mille manufactures qui emploient quarante mille personnes et dont la production normale annuelle a une valeur de $48,000,000. L'élevage des animaux domestiques y occupe une place importante. Avant la guerre, la Podolie faisait un grand commerce de chevaux, de bêtes à cornes et de moutons avec l'Autriche-Hongrie.

La menace d'une invasion austro-allemande de la Podolie et de la Bessarabie est plutôt du domaine des hypothèses que de la réalité, surtout en ce qui concerne l'incursion sur Odessa dont il a été rumeur. Ne pas oublier qu'il y a, à vol d'oiseau, plus de 250 milles entre la présente ligne de bataille des Austro-allemands et Odessa, qu'on a dit être l'objet d'une tentative. Et au moment où les combattants sont clair semés, une ligne de cette étendue ne pourrait être que bien pauvrement tenue. Il faudrait dénuder de troupes d'autres fronts. D'autre part les difficultés géographiques viendraient embarrasser singulièrement les mouvements des troupes. La voie ferrée de Lemberg-Odessa, paraît-il, n'est pas en bon état; d'un autre côté les grandes routes de la Podolie et de la Bessarabie sont loin d'être macadamisées comme celles de l'ouest.

Aux jours de pluie, les chemins se transforment tout simplement en fondrières, n'ont plus de fond et deviennent absolument impraticables pour les gros canons et les lourds camions.

N. L.

———



Chronique géographique

La dette actuelle des nations belligérantes.— Cette statistique nous est fournie par le *London Economist.*

La dette totale de la Grande-Bretagne s'élève à 27 milliards, 636 millions.

La dette publique de la France au 31 décembre 1918 se montera à 22 milliards, 227 millions de piastres.

La dette publique de l'Italie était estimée à la fin de l'année 1917 à $676,000,000.

La dette des puissances centrales est estimée comme suit:

Allemagne, $25,408,000,000; Autriche, $13,314,000,000; Hongrie, $5,704,000,000.

D'autre part, la dette publique des Etats-Unis s'élève à $8,000,000,-000, mais il convient d'ajouter que la moitié de ce montant a été prêtée aux Alliés.

* * *

Vol d'oiseaux et d'"aviateurs".—On ne s'étonne plus maintenant des exploits d'aviateurs qui s'élèvent jusqu'à 10,000 pieds en l'air. Une envolée ordinaire varie en élévation entre 2000 et 5000 pieds.

La plupart des oiseaux n'atteignent pas cette hauteur. A voir les hirondelles se poursuivre par une belle journée d'été, on les croirait en train d'effleurer le firmament. Il n'en est rien. Elles ne volent pas à plus de 300 à 400 pieds de hauteur. Le faucon ne s'élève pas à plus de 200 pieds.

On parle de l'alouette des champs comme disparaissant dans l'azur du firmament. Ne pas oublier que les ailes de l'alouette mesurent neuf pouces d'une extrémité à l'autre et qu'un aéroplane en mesure 40 pieds. A moins de s'envoler d'une haute montagne, l'alouette ne monte pas à plus de cinq, six ou sept cents pieds.

A l'époque de leurs migrations, les oiseaux s'envolent beaucoup plus haut que d'ordinaire; cependant, combien d'entre eux ne passent-ils pas plus haut que les phares d'une côte. Les hirondelles tout de même émigrent à mille pieds et les cygnes sauvages, les oies sauvages, les canards et les outardes à deux mille pieds d'élévation.

Le condor fait exception et donne peu de chance à l'observation, Humboldt, le grand naturaliste, prétend qu'il s'ébat à cinq milles de hauteur, et des voyageurs traversant la Cordillière des Andes à 20,000 pieds d'altitude rapportent en avoir vu apparaître à une grande hauteur au-dessus d'eux.

L'homme-oiseau a donc encore du chemin à faire avant de pouvoir atteindre une aussi vertigineuse altitude.

* * *

Origine du khaki.—Il paraît que l'accoutrement khaki fut adopté pour la première fois en 1848, dans l'Inde anglaise, à la recommandation de Sir Harry Burnett Lumsden, pour un corps de guides chargé de faire des reconnaissances et de conduire une troupe anglaise sur la frontière nord-ouest de l'Inde.

L'étoffe choisie consistait en un léger coutil de coton, convenant parfaitement au climat de l'Hindoustan. L'accoutrement prit le nom de *Khaki*, mot hindou qui, dans le dialecte hindou signifie poussiéreux et dérive du mot *Khak*, poussière.

Le mot s'applique ainsi à la couleur plutôt qu'au tissu de l'étoffe.

Le dictionnaire donne comme prononciation *Kéki* par les indigènes. Les Anglais eux en ont fait *Kharki*, peut-être pour lui donner plus d'*r*.

L'accoutrement, ayant reçu l'approbation officielle du corps des guides, se propagea à l'armée aux Indes. Les troupes anglaises s'en affublèrent lors de la révolte des Cipayes en 1857.

Durant la guerre au pays Boer en 1899-1902, ce fut l'accoutrement *Khaki* que les troupes britanniques revêtirent. Mais comme le coton n'était pas assez chaud pour le climat de l'Afrique, on se servit d'une serge d'étoffe de laine dans la confection des accoutrements, mais le nom de *Khaki* fut conservé.

Durant la guerre hispano-américaine, les troupes américaines furent habillées en *Khaki* par rapport au climat de Cuba et des Philippines.

* * *

Les constructions navales aux Etats-Unis.—Le rendement des chantiers américains de 240,000 tonnes en avril est considéré comme un record, mais le temps approche où ce chiffre même sera dépassé.

Quand tous les bers seront terminés, dit une revue américaine, il y en aura 770, dont 380 pour les navires de bois, 390 pour ceux en acier.

Ce qu'on appelle *ber* est l'appareil destiné à maintenir un navire vertical pendant toute la durée de son lancement à l'eau.

La fabrication américaine est donc en train de battre tous les records. On parle même de quatre millions de tonnes pour cette année.

Au dernier décompte, il y avait 236,000 hommes employés à terminer les chantiers et à construire les navires, avec une grande réserve d'ouvriers volontaires.

* * *

Une ile étrange.—A trente milles de distance de la Nouvelle-Zélande, existe une île assez remarquable.

C'est un énorme rocher de près de trois milles de circonférence, qui émerge de la mer et se dresse à une hauteur de 900 pieds. Elle est perpétuellement enveloppée d'un rideau de nuages sombres, visible à dix milles de distance.

C'est un bloc de soufre avec un peu de gypse.

Elle s'appelle White Island ou l'île Blanche.

Il y a quelques années, on forma un syndicat pour en exploiter le soufre qui, paraît-il, est de haute qualité : mais, fait assez curieux, on ne put parvenir à recueillir le capital nécessaire.

L'exportation du soufre de l'île est donc forcément limitée.

A l'intérieur, se trouve un lac qui a bien une cinquantaine d'arpents d'étendue et dont l'eau a une température de 110 degrés Fahrenheit et est fortement acide.

Sur un des côtés du lac s'ouvre tout béant un cratère qui lance avec grand bruit et beaucoup de force des jets de vapeur.

C'est cette vapeur et celle du lac qui forment le rideau de nuages qui masque l'île.

* * *

Le nouveau siège de la société de géographie.—Depuis une douzaine d'années, le siège principal de la société de Géographie de Québec se trouvait à l'hôtel de ville, grâce à la générosité des différents maires qui se sont succédé à la tête de l'administration; la société disposait là d'une salle spacieuse qu'elle avait meublée à ses frais et qu'elle partageait avec les membres de l'association des Architectes. Les services s'étant quelque peu multipliés à l'hôtel de ville, il nous a paru probable que l'on finirait par requérir le local affecté jusqu'ici à notre association, et c'est en prévision de cet événement que la société de Géographie a décidé de transporter ailleurs ses pénates.

Le siège de la société est transféré depuis les derniers jours d'avril dans l'un des beaux édifices de l'Université Laval, à l'une des salles récemment occupées par l'Ecole d'Arpentage, sur la rue Hébert. C'est une salle très vaste, pouvant contenir deux cents à deux cent cinquante personnes, et en outre bien éclairée. C'est là qu'a été installée tout récemment notre bibliothèque et qu'auront lieu dorénavant les réunions de la société.

C'est aux messieurs du Séminaire de Québec que nous devons cette nouvelle faveur et nous profitons de l'occasion pour leur exprimer ici notre plus profonde gratitude.

* * *

La vitalité de la race acadienne.—La cession de l'Acadie à l'Angleterre remonte à 1713. Cette partie du pays commençait à prospérer quand les vexations commencèrent pour se terminer par une déportation générale qui eut lieu le 10 septembre 1755, à Grand-Pré, et qui devait durer un mois. Nous n'appuierons pas sur les causes ni les conséquences de cette déportation, car c'est là une page d'histoire connue. De plus, il n'est peut-être pas convenable, dans les circonstances actuelles, de raviver des souvenirs déjà trop pénibles par eux-mêmes.

Ce que nous voulons établir, c'est que la déportation de nos anciens compatriotes n'a pas eu pour effet la destruction de la race acadienne, comme l'avaient rêvé ses persécuteurs. Celle-ci, après avoir été éparpillée sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre et sur les rivages de la Louisiane, a pu réintégrer ses foyers lorsque les jours de calme furent revenus.

Race forte et vigoureuse, les Acadiens, après bien des souffrances et des privations, finirent par se fixer dans la baie Sainte-Marie, dans la Nouvelle-Ecosse, où ils représentent actuellement un groupe de 25,000 personnes.

Le principal groupe se trouve dans le Nouveau-Brunswick, et c'est là aussi, dans cette province, qu'ils sont le mieux organisés. On compte 4,000 Acadiens dans la seule ville de Moncton.

Leur principal collège, une institution de premier ordre, se trouve à Memramcook.

Il se rencontre aussi d'autres groupes dans l'île du Prince-Edouard, mais ceux-ci sont quelque peu dispersés.

Les derniers recensements prouvent que les Acadiens, nonobstant tout ce qu'ils ont enduré, se sont développés dans une proportion assez notable.

Si on remonte en effet à l'année 1763, il n'y avait encore, dans le pays d'Evangéline, que 2,800 Acadiens.

En 1911, leur population est estimée à 163, 674 et nous croyons bien qu'en 1918, elle atteint près de 200,000.

* * *

Nos stations maréographiques.—Nous en possédons à peu près six dans l'est du Canada et cinq dans la Colombie-Britannique.

Les observations recueillies à ces stations font l'objet d'une analyse harmonique, au moyen de laquelle on obtient les heures constantes devant servir de bases au calcul des tableaux de marées.

Une voie dans laquelle on a fait certains progrès se trouve dans les méthodes employées pour le calcul des eaux mortes. Elles ont contribué à une plus grande exactitude des tableaux de marées, notamment sur la côte du Pacifique.

On a aussi, dans le cours de l'année 1917, fait des observations sur les phases du courant, de façon à permettre au navigateur de savoir à quoi s'en tenir. Ces observations ont été faites dans le goulet de Como, dans la passe Seymour, et dans la passe Active qui conduit aux îles du golfe.

Les renseignements recueillis par ce service sont communiqués à l'hydrographe de la marine britannique, ce qui lui permet d'améliorer les données relatives au Canada qui sont publiées avec les tables britanniques des marées.

Les tables des marées pour les côtes de l'est sont publiées en trois éditions. L'une est une édition complète contenant tous les renseignements maréographiques. Les deux autres sont des éditions abrégées, l'une pour Québec et le Saint-Laurent et l'autre pour Saint-Jean et la baie de Fundy. Le tirage de ces deux éditions a été porté à 21,000, car un bon nombre de navigateurs ainsi que de pêcheurs, ont besoin de renseignements locaux.

* * *

Mort d'un grand géographe.—Le télégraphe nous a apporté, au cours d'avril, la nouvelle de la mort de M. Paul Vidal de la Blache, président de l'Académie des sciences morales et politiques de France, à l'âge de soixante-treize ans.

M. de la Blache était tenu pour une des plus grandes autorités du monde géographique.

Comme Elisée Reclus et son frère Onésime, il considérait la géographie comme une véritable science, et c'est grâce à ses efforts et à ceux des illustres frères Reclus que l'enseignement géographique, trop délaissé jusqu'ici, fut rénové et vivifié en France.

Le principal ouvrage de Vidal de la Blache est son *grand Atlas d'Histoire et de géographie*, véritable monument d'érudition dont l'index alphabétique ne contient pas moins de quarante-six mille noms.

L'illustre géographe avait visité le Canada et les Etats-Unis en 1912 avec la mission Champlain. Nous avons souvenance qu'il avait fort admiré nos paysages canadiens et notamment les chutes Montmorency.

* * *

Le homard s'en va !—On nous communique un rapport officiel du gouvernement d'Ottawa sur la conservation du homard au Canada. Ce rapport, qui a été préparé par M. A.-P. Knight, professeur de biologie animale, à l'université Queen, de Kingston, nous laisse entrevoir que ce crustacé est à la veille de disparaître de nos côtes.

Cette période de déclin date déjà depuis plusieurs années. On croyait encore en 1870 que la quantité de homards le long de la côte canadienne était inépuisable, mais à partir de cette date on s'est vite aperçu qu'il n'en était pas ainsi. La décroissance s'est accusée d'année en année.

Le fait que 296 fabriques de conserves de homard ont cessé leurs opérations depuis 1900 est au reste assez significatif. Jamais ces établissements n'eussent fermé leurs portes si le homard était resté abondant.

Les spécialistes ne paraissent pas cependant unanimes sur les véritables causes du déclin qui s'est manifesté dans la production du homard. On l'attribue à la pêche à outrance qui a été exercée en ces dernières années et d'autres croient que la déchéance de l'industrie du homard dépend de la diminution de la taille des homards, surtout dans le détroit de Northumberland.

Est-il possible d'arrêter ce déclin ? Les spécialistes ne le disent pas carrément ; ils se contentent de proposer que l'on règlemente cette pêche en la prohibant toute une saison dans toutes les eaux de l'Atlantique, le long des côtes du Canada. Ce serait, paraît-il, le seul moyen d'empêcher que les régions habitées par le homard ne deviennent stériles.

* * *

Utilisons notre richesse hydraulique !—Il est entendu qu'avec un climat rude comme le nôtre il est impossible de se passer de houille. Il en faut encore davantage pour nos industries. Or, nous sommes menacés pour l'avenir de n'avoir à notre disposition qu'une quantité très limitée de charbon. Pourquoi alors, dit-on de tous côtés, ne pas utiliser nos forces hydrauliques ?

On calcule que le Canada peut développer, 18,800,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique avec ses cascades et ses chutes d'eau, et cependant nous n'en utilisons pas plus qu'un million et quelques cent mille.

Les gouvernements provinciaux, notamment ceux de Québec et d'Ontario, ont déjà beaucoup fait à ce point de vue.

La province d'Ontario, par exemple, a $50,000,000 engagés dans des entreprises de cette nature et l'on sait les bons résultats obtenus par la commission hydro-électrique qui est sous la dépendance du gouvernement. L'énergie électrique se loue à un prix qui n'est pas supérieur à celui du charbon.

Dans la province de Québec, le progrès, sous ce rapport, a été aussi sensible que dans Ontario. Le gouvernement de Québec a aménagé, en ces dernières années, la force hydraulique de la rivière Saint-Maurice, et il en est résulté que nombre d'industries nouvelles ont surgi dans cette région.

En résumé, les gouvernements provinciaux ont fait largement leur part. C'est au gouvernement fédéral qu'il appartiendrait, dans les circonstances difficiles que nous traversons, de coopérer maintenant à cette œuvre, soit en aidant pécuniairement les compagnies, soit en sustentant lui-même, dans une certaine mesure, les entreprises provinciales ayant pour but de développer davantage nos forces hydrauliques.

* * *

Les houillères de la Nouvelle-Ecosse.—Le Canada consomme annuellement 15 à 16 millions de tonnes de charbon. Or, sur ce total, près de la moitié est produite au Canada, et provient, soit de l'Ouest canadien ou des charbonnages de la partie extrême est du Canada.

Dans l'est du Canada, la production du charbon est limitée presqu'exclusivement aux comtés de Pictou, de Cumberland, d'Inverness et de Cap-Breton.

Un fait cependant a été constaté : c'est que depuis 1913, la production du charbon, dans la Nouvelle-Ecosse, diminue graduellement.

En 1913, la Nouvelle-Ecosse avait encore fourni ou vendu 6,478,700 tonnes de charbon ; en 1917, le rendement tombe à 5,143,000 tonnes.

C'est un état de choses alarmant, et nous ne sommes pas étonnés que les députés de cette région aient sollicité le gouvernement fédéral d'y remédier. Comment le fera-t-il ? Nous n'en savons rien. On croit cependant que la production pourrait être augmentée si le gouvernement provoquait la réouverture des houillères qui ne produisent pas à l'heure actuelle et s'il obligeait les compagnies de charbon à traiter plus équitablement leur personnel. Il y aurait de plus, au dire des experts, à modifier un peu l'installation, en introduisant des machines plus modernes dans les différentes mines.

* * *

Les archives canadiennes.—Le temps n'est plus où un ministre canadien croyait que ce serait faire une bonne besogne hygiénique que de jeter au rancart tous nos vieux documents éparpillés dans les différents ministères et en faire un beau feu de joie. On s'applique au contraire à recueillir de nos jours les moindres paperasses qui peuvent jeter de nouvelles clartés sur notre histoire et à les déposer en lieu sûr.

Il faut bien reconnaître pourtant que ce souci nous prend un peu tard. Que de documents en effet ont été irrémédiablement perdus par notre imprévoyance ? Nous avons encore présente à la mémoire l'histoire du si précieux manuscrit du *Journal des Jésuites* arraché à la boîte de rebuts du gardien de l'ancien parlement de Québec juste au moment où il allait servir de combustible; une partie a échappé comme par miracle, et c'est l'Université Laval, si nous avons bonne souvenance, qui a hérité de cette précieuse relique.

Cette question des archives canadiennes nous amène à parler du beau travail auquel s'est courageusement attelé notre distingué concitoyen, M. P. G. Roy: celui de faire connaître nos archives provinciales si riches et encore relativement peu explorées.

Sous le titre collectif d'*Archives de la province de Québec,* M. Roy a entrepris d'inventorier, d'ici à une dizaine d'années, les principaux dépôts d'archives de notre province. Les deux premières séries ont déjà paru et forment la matière de deux gros volumes imprimés avec soin par M. J.-Ed. Fortin, de Beauceville.

Ces inventaires, il est superflu de le dire, seront d'une grande utilité à tous ceux qui, dans notre pays, aiment à pénétrer les secrets les plus intimes de notre histoire. Ils auront surtout ce précieux avantage

de permettre aux travailleurs de se retrouver aisément dans ce dédale de documents de toute espèce que personne jusqu'ici n'avait songé à cataloguer.

* * *

LE CHARBON AU CANADA.—C'est là un sujet qui préoccupe tous nos économistes. Le dur hiver que nous venons de passer, la rareté du charbon qui s'est fait sentir un peu partout, la perspective que cette situation peut devenir encore plus alarmante, ont engagé les uns et les autres à étudier ce problème, sans cependant le résoudre d'une façon bien satisfaisante.

On s'est demandé tout d'abord quelle était la véritable production du Canada en fait de combustible et la statistique a révélé ceci: en 1916, le Canada avait produit 14,483,395 tonnes de charbon bitumineux, dont 2,135,000 tonnes furent exportées à l'étranger.

Nous avons produit en outre 6,934,288 gallons d'huiles brutes et nous avons brûlé du bois de corde pour une valeur d'à peu près $60,000.-000.

Et tout cela a été insuffisant. Pour faire face à nos besoins, il nous a fallu encore faire venir 17,580,000 tonnes de houille et 292 millions de gallons de produits oléagineux à l'état brut et raffiné.

Ces chiffres indiquent déjà dans quelle mesure nous sommes les tributaires des Etats-Unis pour ces articles de première nécessité.

De fait, la consommation du charbon est énorme au Canada. Dans cette même année 1916, notre pays a utilisé près de 30 millions de tonnes de houille, dont quatre millions de tonnes d'anthracite pour chauffer les demeures; de leur côté, les chemins de fer ont absorbé 9,000,000,000 de tonnes de charbon bitumineux. Et les chiffres de l'année 1917 ne sont que très peu inférieurs à ceux-ci.

Que faut-il conclure de tout cela ? C'est que sans plus tarder les pouvoirs publics ont l'obligation de remédier autant que possible à la situation difficile qui nous est faite. Nous dépendons toujours sans doute des Etats-Unis pour le charbon, mais on pourrait combler bien des lacunes en développant davantage les houillères de l'ouest du pays, les champs de lignite des provinces des prairies, les schistes pétrolifères du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et les vastes tourbières de la province de Québec et d'Ontario.

Dernièrement encore, un expert soutenait que sept tourbières dans le voisinage de Montréal pourraient produire 23,500,000 tonnes et que d'autres dans la partie inférieure du Saint-Laurent donneraient aisément 16 millions de tonnes.

Mais alors pourquoi ne pas utiliser toutes ces richesses ? Il faudrait, dit-on, de l'encouragement, des subventions, une aide quelconque. Qu'à cela ne tienne. Le problème est assez sérieux pour que nos gouvernements n'hésitent pas à faciliter l'initiative privée en avançant les fonds nécessaires.

* * *

Les possessions des Etats-Unis dans l'Océan Pacifique.— Une revue anglaise, *The United Empire*, de Londres, relatait tout dernièrement que l'Angleterre, qui a été pendant longtemps la seule puissance qui possédât de grands territoires dans l'Océan Pacifique, a aujourd'hui une rivale, et cette rivale ce sont les Etats-Unis.

De fait, depuis quelques années, nos voisins ont étendu largement leurs possessions de ce côté.

Leur première acquisition territoriale a été tout d'abord l'Alaska, Ce pays, riche en mines, leur fut concédé en 1867 par la Russie.

En 1898, les Etats-Unis s'annexèrent les Iles Hawaï, d'une étendue de 6,500 milles carrés, avec une population de 210,000 habitants.

Un peu plus tard, l'Espagne, qui possédait les îles Philippines depuis Magellan, les céda, après la guerre hispano-américaine, aux Etats-Unis, moyennant une indemnité de quatre millions de louis.

Ces îles, au nombre de 3,140, couvraient une étendue de 115,000 milles carrés, avec une population d'environ 8,000,000 d'habitants.

Les Etats-Unis acquirent aussi de l'Espagne l'île Guam, la plus considérable des Iles Mariannes. Cette île comporte une étendue de 210 milles carrés, avec une population de 12,500 habitants.

L'île Tutuila et les îles adjacentes ont arboré depuis 1899 le drapeau américain, à la suite d'un traité avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Ces îles sont bien situées, et l'Ile Tutuila est tenue en particulier pour l'un des meilleurs havres du Pacifique.

Toutes ces possessions réunies couvrent une étendue de 121,000 milles carrés, avec une population totale de 8,168,000 habitants.

Il faut ajouter à cela la grande et colossale entreprise de l'ouverture du canal de Panama qui a coûté au gouvernement américain 75 millions de louis et qui lui ouvre, du côté du Pacifique, des marchés nouveaux.

* * *

Les succédanés dans l'alimentation.—La crainte d'une pénurie mondiale d'aliments retient à leur laboratoire de nombreux savants et chimistes, qui s'efforcent de rechercher les moyens que la science met à leur disposition pour résoudre le problème actuel de l'alimentation.

Ces recherches ont déjà eu pour résultats de faire que des quantités énormes de produits, qui jusqu'alors étaient employés à d'autres fins qu'à l'alimentation humaine, entrent couramment dans la composition du " menu de guerre " de l'Amérique.

Ces produits sont généralement employés pour suppléer aux denrées principales, telles que le blé, le maïs et autres céréales, car les chimistes ont découvert que leur valeur nutritive est à peine moindre que celle du maïs ou du blé.

Au nombre des plus intéressantes expériences faites en ces derniers temps sont celles du collège d'Agriculture d'Oklahoma, qui ont eu pour résultats d'ajouter un certain nombre de produits importants aux ressources alimentaires de l'Amérique ; citons notamment les farines tirées de la graine de cotonnier, du maïs cafre, du fétérita, du grain des différentes variétés de sorgho, etc.

On considère, aux Etats-Unis, que l'utilisation de ces céréales pour l'alimentation humaine se traduira par une épargne nationale d'une grande importance.

Toutes ces céréales ont été du reste essayées, et les experts sont d'avis que le pain obtenu par elles vaut celui de la farine de blé. Il est en tous cas supérieur au pain de guerre que mangent les Allemands.

***

La culture du lin au Canada.—On a demandé, en ces derniers temps, au gouvernement canadien d'encourager la production du lin dans ce pays.

Le lin est devenu, paraît-il, un article de première nécessité. C'est à ce point que l'Angleterre vient de consacrer des millions de piastres pour en rendre la production plus considérable.

Avant la guerre, on s'approvisionnait de lin en Russie, en France et en Belgique. Ce sont ces pays, qui, avec l'Irlande, fournissaient les fibres de bonne qualité servant à fabriquer le fil et à tisser la toile. Depuis que ces pays ont été dévastés, la récolte du lin est devenue à peu près nulle.

On veut aujourd'hui combler cette lacune, et l'Angleterre déclare qu'elle a un besoin plus pressant que jamais de cette substance pour la fabrication des ailes d'aéroplanes.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici que la culture du lin et la fabrication de la filasse remontent aux temps les plus reculés du monde. L'industrie linière florissait en Egypte à l'aurore de l'ère chrétienne. Les Grecs et les Romains plaçaient eux-mêmes le travail du lin au nombre des devoirs domestiques.

Chose assez curieuse—et c'est un député d'Ontario qui l'a rappelé en ces dernières semaines à la Chambre des Communes—les premiers essais de culture du lin au Canada remontent à trois siècles.

" Les archives, a dit ce député, font voir que les premiers colons avaient apporté avec eux de la graine de lin pour la semence. En 1617, le premier cultivateur arrivant dans la province de Québec occupait et défrichait le lopin de terre où s'élève aujourd'hui le palais de justice de la ville de ce nom, se construisait une cabane et se mettait à cultiver le sol. Trente ou quarante ans plus tard, il s'établissait à Saint-Joachim, endroit situé à quelque 35 milles en aval de Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent, une espèce de station agronomique où l'on se livra à des essais de culture qui portèrent principalement sur celle du lin.

" Rappelant ce fait à la convention que les producteurs de lin tenaient à London, Ontario, le 28 février 1917, le professeur Grisdale, directeur des stations agronomiques du Dominion, disait qu'il avait eu le plaisir de visiter cette ancienne région à l'automne de 1916. Des cultivateurs français rencontrés là lui avaient appris, disait-il, qu'aussi loin que pouvaient remonter leurs souvenirs ils avaient toujours cultivé le lin pour en obtenir la fibre aussi bien que la graine, et que, en outre,—suivant la légende—leur lin n'était autre que celui dont, il y a trois cents ans, la graine avait été apportée par la famille Hébert ".

Tous ces faits sont exacts, et si nous les enregistrons ici, nonobstant qu'ils soient bien connus chez nous, c'est que, dans la bouche d'un anglais étranger à notre province, l'évocation de ces souvenirs d'antan ne laisse pas que d'avoir une saveur spéciale.

Ce qu'il ne serait pas cependant exact de prétendre, c'est que tous les descendants de notre premier colon ont continué avec la même ardeur à cultiver le lin. Sans doute, dans bon nombre de nos campagnes cette culture se pratique encore, mais en d'autres, on l'a à peu près abandonnée. Il a été prétendu que cette culture appauvrissait le sol. Or, d'après le professeur Saunders qui a fait des expériences à la ferme expérimentale, c'est là un préjugé. Et l'opinion de M. Saunders est corroborée par celle de plusieurs autres experts.

Si Québec a abandonné pratiquement la culture du lin, il n'en est pas de même d'Ontario. Là, la culture du lin a une tendance à s'étendre. On cultive aussi le lin dans les provinces de l'Ouest, mais ce n'est généralement que pour la graine.

Quoi qu'il en soit, l'attention du gouvernement est attirée sur cette culture et il se peut qu'on arrive à la faire revivre dans notre province, du moment que nos cultivateurs recevront quelque encouragement.

* * *

L'industrie forestière en Suède.—On sait que les bois occupent une place importante dans l'exportation de la Suède.

Ce pays compte pour le moins 1060 scieries et usines de rabotage mécanique de caractère industriel, avec une production de 75 millions de piastres.

Ajoutons que cette industrie emploie plus de 45,000 personnes.

A côté du sciage des bois, il est une autre industrie très florissante, c'est celle de la pâte de bois et de la cellulose.

Comme matière première, on emploie en Suède surtout le bois de sapin (dont l'emploi est presqu'exclusif pour la pâte au sulfite), et aussi un peu de bois et de tremble.

La Suède comptait avant la guerre 167 usines à pâte de bois, dont 83 pour la pâte à bois mécanique et 49 pour la pâte chimique au sulfite. La production totale était évaluée en 1913 à 1,186,577 tonnes.

* * *

Les varechs.—Actuellement plusieurs sociétés américaines s'occupent de récolter des varechs en vue de la production de potasse, tout le long de la côte du Pacifique, de Los Angeles à San Diego.

Le prix de la potasse ainsi produite est plus élevé que celui payé, avant la guerre, pour la potasse venant d'Allemagne; la diminution du prix de production de la potasse de varechs ou de toute autre source est un problème à résoudre.

Ce sont les parties foliacées supérieures des varechs qui contiennent le plus de potasse et ce sont elles que l'on récolte. Les varechs récoltés contiennent une très grande quantité d'eau ; il faut 21 à 22 tonnes de varechs frais pour obtenir une tonne de cendres. Celles-ci fournissent environ 32% de potasse, soit environ 4% du poids des varechs humides.

* * *

Les minerais de tungstène.—Le tungstène est un de ces rares métaux dont l'utilité est devenue générale en ces dernières années.

Le commerce et l'industrie s'en sont emparés, et il semble solliciter plus que jamais l'attention des maîtres de forge, des teinturiers, des ouvriers en soie, des électriciens, etc.

Comme c'est un des métaux les plus infusibles connus, on l'a dernièrement employé dans la fabrication de lampes électriques à incan-

descence. Le filament de tungstène, écrit un spécialiste, le Dr. Walker, a sur le filament de carbone ordinaire l'avantage de produire une lumière bien plus blanche. Lorsque les filaments de carbone sont chauffés à blanc, il se forme à l'intérieur de la bulbe un dépôt sombre de carbone volatilisé, de sorte qu'une grande partie de l'efficacité de la lumière est perdue ; tandis que la lampe tungstène résistera à cet état d'incandescence à blanc sans détérioration appréciable. Outre cet avantage, les fabricants de bulbes de tungstène réclament pour leur produit une lumière de meilleure qualité pour l'énergie électrique consommée, même comparée aux nouvelles bulbes de carbone brillant. On consomme des quantités considérables de tungstène dans la fabrication de tungstates, utilisés comme mordants dans la teinture, en donnant du poids aux articles de soie, en rendant ignifuges les tissus de coton. Toutefois, la principale demande de tungstène a pour objet la fabrication d'acier au tungstène, aussi appelé acier au wolfram. L'addition d'une faible proportion de ce métal augmente la limite d'élasticité et la résistance à la traction. L'acier au tungstène durcit seul. Par suite il n'exige pas d'habileté de la part du forgeron dans l'affilage des outils fabriqués avec ce métal. On a constaté que des outils bien chauffés étaient bien trempés dès leur refroidissement. Ces propriétés font beaucoup désirer cet alliage pour l'acier à outils à grande vitesse. Depuis la guerre, la demande de tungstène a été très forte en vue de la fabrication d'outils à coupe rapide, employés dans la fabrication des munitions.

Au commencement des hostilités, le gouvernement impérial a fixé un prix pour tous les minerais de tungstène dans l'Empire britannique, et il a interdit leur exportation. Le prix établi s'élève à environ $853 la tonne, à part l'assurance et le transport.

* * *

Le grand lac de l'Esclave.—La commission géologique du Canada a fait faire un relevé général du bras ouest de ce grand lac.

Il appert que cette partie du lac coule sur un lit de sédiments paléozoïques couchés à plat, probablement en grande partie du dévonien moyen. On y a trouvé de nombreux fossiles et collection en a été faite pour le musée d'Ottawa.

Le bras est du lac, s'étendant sur une longueur de quelque 200 milles à partir de l'embouchure de la rivière de l'Esclave, est entouré de roches précambriennes de la période laurentienne. L'eau est très pro-

fonde, claire et poissonneuse. La truite des lacs (*salvelinus namaycush*) y est surtout abondante. Elle pèse parfois plus de cinquante livres. Il y a aussi du poisson blanc et du brochet.

* * *

Les puits de gaz dans l'ouest.—On nous communique de nouveaux renseignements sur les fameux puits de gaz de Medicine-Hat.

Les puits superficiels ont été à peu près abandonnés ; la tendance est d'utiliser les puits à une certaine profondeur.

Il y a 32 puits dont on extrait le gaz dans le gisement de Medicine-Hat. Quatorze de ces puits appartiennent à la ville et sont utilisés pour son compte ; une dizaine appartiennent à des compagnies particulières.

La plupart des puits de la ville de Medicine-Hat sont situés dans la vallée de la rivière Saskatchewan et à des altitudes de 2,120 à 2,170 pieds. Ceux qui sont situés dans la prairie se trouvent à des altitudes de 2,250 à 2,350 pieds.

Le maximum de capacité enregistré est de 4,000,000 de pieds cubes de libre épanchement par jour. On considère qu'un puits qui donne 2,500,000 pieds cubes à 3,000,000 est bon.

Il se fait une grande dépense de gaz à Medicine-Hat. Tous les établissements industriels l'utilisant : briqueteries, usines de tuyaux, de tuileries et de poteries, fabriques, moulins à farine, élévateurs.

Le gaz se vend aux consommateurs au taux de dix à 15 sous les 1,000 pieds, et aux compagnies industrielles au taux de ½ à 5 sous les 1,000 pieds.

Ce qu'on appelle les puits de la prairie se trouvent situés le long de la Saskatchewan-sud, au nord des villages de Bow Island et de Burdell.

Une grande compagnie, la *Canadian Western Natural Gas Light, Heat and Power Company*, utilise dix-huit puits. Elle a même canalisé le gaz jusqu'à Calgary, Lethbridge, MacLeod, Manton et quelques villes moins considérables le long de l'embranchement du Pacifique canadien de Calgary.

La ville de Calgary consomme 10,000,000 de pieds cubes par jour.

Il n'y a aucun danger d'épuisement de gaz dans ces puits, puisque, d'après les experts, le rendement total de ceux-ci à l'état libre est encore de 181,207,000 pieds cubes par 24 heures.

* * *

Nos frais de guerre.—S'il est un sujet d'actualité, c'est bien celui-là.

Nous sommes embarqués jusqu'au cou dans le conflit européen. C'est ce qui rend intéressant de savoir ce que coûte notre intervention.

Nous avons là-dessus les déclarations de notre ministre des finances.

Jusqu'au 31 mars 1917, nous avions dépensé pour les besoins de la guerre $533, 437,036, et au 31 mars 1918: $878,000,000.

Ce montant comprend les dépenses faites au Canada, en Grande-Bretagne, en France, ainsi que l'entretien de nos troupes d'outre-mer.

D'autre part, notre dette qui s'élevait, avant la guerre, à environ $336,000,000, dépasse maintenant la somme d'un milliard de piastres, et l'on estime que lorsque les comptes de l'année 1917-18 seront clôturés, elle atteindra environ $1,200,000,000.

Voilà certes de quoi réfléchir.

Le gouvernement a laissé comprendre que la situation était délicate et que l'on ne pourrait en sortir qu'en instituant de nouveaux impôts—assez lourds—ce qui est déjà fait.

***

Les pertes sous-marines.—On connaît aujourd'hui, par les déclarations de l'amirauté britannique, le chiffre des pertes sous-marines.

Depuis le début des hostilités jusqu'au 1er janvier 1918, les Alliés et les pays neutres ont perdu un total de 11,827,572 tonnes, pendant qu'il a été construit seulement 6,606,275 tonnes.

La quantité coulée pendant les douze derniers mois a été de six millions de tonnes.

D'autre part, il est établi que les Alliés et les neutres possèdent actuellement un total de 42 millions de tonnage, chiffre qui est largement dû aux nouvelles constructions des Etats-Unis, ainsi qu'à la saisie des navires allemands.

***

La culture allemande.—Il existe une société aux Etats-Unis qui s'emploie sérieusement à combattre la culture allemande : c'est l'*American Defense Society*.

Elle a commencée par demander la suppression de la langue allemande dans les écoles, ce qui est assez audacieux.

Elle demande davantage aujourd'hui : c'est qu'on débaptise toutes les villes des Etats-Unis portant un nom allemand.

Ce ne sera pas une mince tâche puisque l'on compte chez nos voisins 27 villes qui portent le nom de Berlin.

Dans un seul Etat, celui de l'Ohio, il y a quatre Berlin. On a raison de dire que cet Etat exagérait dans le sens de la germanophilie.



Bulletin Bibliographique

Le SERGENT BEULEMANS, par Jean-François Fonson. La Renaissance du Livre, boulevard St-Michel, 78, Paris. 3 f.50.

Qui n'a applaudi avant la guerre Mlle Beulemans? Son papa intellectuel vient de consacrer un roman au père putatif de l'héroïne aimée entre toutes. C'est le *Sergent Beulemans*, roman pathétique et œuvre émouvante où vibre toute l'âme de la Belgique.

*
* *

Les PETITES HELLADES ET L'HELLÉNISME, par Sotiris Skipis. Conférence donnée pour la Société de Géographie de Marseille à la Faculté des Sciences.

M. Skipis est un jeune écrivain grec déjà réputé, auteur de plusieurs volumes très appréciés, et membre de la Société de Géographie de Marseille.

Le distingué orateur a évoqué en vrai poète la grandeur passée de son noble pays, puis son évolution depuis le retour de la Grèce à l'indépendance.

*
* *

SOUVENIRS DE GUERRE D'UN SOUS-OFFICIER ALLEMAND. (1914–1915–1916). Publiés avec une préface par Louis-Paul Alaux. Payot & Cie, Paris, 106 Boulevard St-Germain, 4 fr. 50.

Après s'être battu pendant dix-neuf mois en France et en Galicie, le feldwebel C... est gravement blessé au début de l'attaque de Verdun (23 février 1916) et il passe quatre mois à l'hôpital de Francfort. Mal guéri, il retourne au front. Les médecins le renvoient de nouveau en Allemagne où on le reconnait inapte au service armé.

Le feldwebel C... a donc quitté l'armée allemande après avoir fait tout son devoir et à un moment où il était à l'abri des balles. Sa désertion n'a pas un caractère déshonorant, ce qui est important au point de vue de la confiance que l'on doit accorder à ses appréciations et à ses jugements, et il est permis de considérer ses notes comme l'histoire complète d'un bataillon allemand pendant les deux premières années de la guerre, d'un bataillon allemand en liaison avec son régiment, sa brigade, sa division, souvent même son corps d'armée.

Ce livre constitue ainsi un document unique: La guerre racontée par un témoin allemand courageux et bon soldat, mais libre d'esprit et surtout simple et sincère.

*
* *

HISTOIRE DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LES ROUMAINS, par M. Féroga, professeur d'histoire à l'Université de Bucharest, Librairie Payot & Cie, Paris, 106, Boulevard St-Germain.

Ce livre, qui est un hommage à la France, fut composé à l'époque où se posait pour la Roumanie le grave problème de ses destinées futures.

L'Académie roumaine avait pris la décision de le publier à Bucharest, mais les évènements en décidèrent autrement.

Au moment où la Roumanie traverse une si douloureuse épreuve, c'est avec un profond intérêt et non sans émotion qu'on lira cette histoire documentée des rapports entre les peuples roumain et français, depuis l'antiquité gauloise jusqu'à nos jours, histoire qui démontre que la participation de la Roumanie à la guerre aux côtés de l'Entente ne fut nullement une improvisation, mais le résultat logique d'une politique qui répondait à d'anciennes traditions et suivait la voie jalonnée par le développement historique.

*
* *

Un Tel de l'Armée Francaise, roman de Gabriel-Tristan Franconi. Payot & Cie, Paris, 106 Boulevard St-Germain, 4 fr. 50.

Une voix monte des tranchées, franche, cordiale, vibrante: c'est celle d'un Tel, citoyen-soldat.

Un Tel, c'est le soldat anonyme, le type du combattant moderne, avec ses magnifiques qualités, ses défauts, ses désirs intimes, sa volonté de victoire et de bonheur.

Les douleurs et les joies du combat, les beautés et les infamies de l'arrière, rien n'échappe à la plume alerte et vengeresse de l'auteur.

Gabriel-Tristan Franconi, médaillé militaire, plusieurs fois cité à l'ordre, sut joindre à l'amer laurier du soldat de justes palmes littéraires; les maîtres de la pensée française l'ont nommé Lauréat de la Bourse Nationale de Voyage.

* * *

M. Britling commence a voir clair, par J.-H. Wells.

Librairie Payot & Cie, Paris. Vol. in-16, 5 frs.

Roman traduit de l'anglais.

Jamais le merveilleux talent du célèbre écrivain anglais ne s'est mieux affirmé que dans ce roman qui a fait sensation tant en Angleterre qu'en Amérique, et qui demeurera sans doute son chef d'œuvre.

La guerre vient d'éclater et pour décrire les répercussions de la terrible catastrophe sur les êtres de mentalité très différente, Wells a su composer des scènes d'un sobre et saisissant réalisme qui font littéralement assister le lecteur empoigné par le drame à la stupéfiante évolution de l'antique Angleterre. A la stupeur première succède le désarroi, jusqu'au resaisissement. Puis, c'est, peu à peu, la transformation d'une nation entière qui s'opère, transformation unique qu'impose à tout un peuple la barbarie inattendue, inexpliquable d'un ennemi naguère apprécié et respecté, les angoisses, les deuils, les larmes, les mille douleurs enfantés par l'impitoyable guerre.

Et le récit se déroule indiciblement, prenant, émouvant, jusqu'à la lettre qu'écrit M. Britling, après la mort de son fils tué à l'ennemi, aux parents de l'ancien précepteur Herr Henrich, également enlevé par la guerre à l'aube de la jeunesse. Les pages de cette lettre, qui forme une sorte de conclusion, et où il est rendu un vibrant hommage à la France si vaillante dans son long martyre, sont à elles seules un chef-d'œuvre. La littérature mondiale en renferme peu d'aussi belles, d'aussi poignantes.

* * *

Notes sur la guerre roumaine, 1916–1917, par N.-P. Commène, avec préface de M. Albert Thomas et de M. Maurice Muret, Librairie Payot & Cie, Paris.

Le livre précis de M. Commène démontre clairement que le but visé par la Roumanie dans la guerre actuelle est la libération du territoire qui lui revient de droit et non la conquête d'une terre étrangère.

La politique d'oppression de l'oligarchie magyare s'est exercée aux dépens des Roumains de la monarchie avec plus de dureté qu'aux dépens de toute autre nationalité.

Aussi la Roumanie devait-elle de toute nécessité intervenir en faveur des Roumains irrédimés placés sous le joug magyar.

La Roumanie est intervenue à son heure avec ardeur et enthousiasme; mais avait-elle préparé sa participation avec tout le soin voulu? Hélas! on ne peut douter et M. Commène laisse entendre que des fautes auraient été commises.

N'empêche que la grande coupable, dans cette malheureuse affaire, est la Russie, ou, plus exactement, les hommes criminels et néfastes qui détenaient le pouvoir à Pétrograd et trahissaient en faveur de Vienne et de Berlin.

Les chefs roumains, l'armée de Roumanie et le peuple roumain restent dignes de toute admiration et de toute confiance. Il convient de s'incliner tout particulièrement avec respect devant le roi Ferdinand de Roumanie qui a su combattre et surmonter les instincts ataviques et certaines amitiés personnelles pour accomplir résolument son devoir national.

Envahie, pillée, la population roumaine souffre cruellement; mais comme les Belges et comme les Serbes, les Roumains ne doutent pas de leur délivrance. Ils envisagent avec résolution l'avenir qui leur apportera la satisfaction de leurs revendications nationales aux dépens de l'ennemi du genre humain.

* * *

La Renaissance du Livre, organe de Bibliographie et de Bibliophilie. 78 Boulevard St-Michel, Paris.

C'est le titre d'un organe mensuel que vient de fonder l'une des meilleures maisons d'édition de Paris.

Voici le but que cette maison se propose:

1. Etablir un lien entre elle et ses clients, les tenir au courant de ses projets, puis les renseigner sur les qualités et le genre de chacune de ses nouveautés.

2. Créer une manière de tribune corporative, tribune qui fait défaut.

3. Constituer le journal familial de la sorte de famille que doivent former une maison d'édition, ses auteurs, ses dessinateurs, ses collaborateurs.

Nous Saluons, pour notre part, avec plaisir, ce nouveau courrier littéraire. Il rendra des services non seulement à la France, mais à tous ceux qui lisent au Canada.

* * *

Bluet d'Alsace, roman épistolaire par Jane de Carrières, Jouve et Cie, éditeurs, 15 rue Racine, Paris (4 francs.)

Cet ouvrage est le récit d'un des nombreux drames intimes provoqués par l'annexion de 1871.

Malgré l'exposé d'un sujet poignant porté à son paroxysme par la guerre actuelle, ce roman contient nombre de scènes familiales et de pages paisibles. Il s'adresse surtout à ceux que passionne l'angoissante question qui semble tenir en suspens le destin de l'Europe.

* * *

Ma captivité en Allemagne, par Geo. André. Geo. André était avant la guerre le plus fameux des athlètes français et il eût certainement triomphé aux Jeux Olympiques qui devaient se disputer à Berlin en 1916. La guerre le trouva sergent de réserve. Il partit, fit héroïquement son devoir et en quelques semaines fut cité trois fois à l'ordre du jour. Fait prisonnier, il fut promené d'un camp de représailles à l'autre. Enfin après une très longue captivité et plusieurs tentatives d'évasion, il parvint à s'évader. Il est aujourd'hui pilote-aviateur. Le livre où il raconte ce qu'il a vu durant qu'il était captif, est passionnant au possible d'autant plus que c'est un livre de vérité. Ce livre deviendra classique et c'est en le lisant qu'on apprendra tout ce que les Français endurent en Allemagne.

Un volume, 3 fr 50 (major 30%). La Renaissance du Livre, Boulevard St-Michel, 78, Paris.

* * *

Un Poete de l'Energie: Emile Verhaeren, par Albert Mockel.

Voici un livre plein d'idées et de vie, consacré à un poète dont le nom a été porté aux extrémités du monde. La gloire d'Emile Verhaeren n'est pas seulement la gloire d'un grand artiste du vers, le plus fécond et le plus original du XIXe siècle après Victor Hugo. C'est un attribut même de la nation qu'il a, plus que tout autre, aimée et solennisée en ses strophes puissantes; et l'on peut dire que, par sa mort tragique, le poète est devenu l'ardente et noble personnification d'une patrie martyre. Mais il y a, dans l'œuvre de Verhaeren, autre chose encore qu'une leçon profonde de patriotisme; on y découvre les traits généreux d'une philosophie de ce temps, dont l'éthique se résume en une exaltation de l'énergie, c'est-à-dire de la première des vertus de l'heure.

C'est ce que M. Albert Mockel a rendu saisissant par une étude où la biographie accompagne et soutient l'analyse. On la lira avec une sorte de ferveur en songeant au grand écrivain que la Belgique et le monde ont perdu.

Des vers inédits de Verhaeren, et la reproduction de quelques pages non connues en France, accroissent encore l'intérêt singulier de ce livre.

La Renaissance du Livre, boulevard St-Michel, 78, Paris.

LA RÉGION DE L'ABITIBI, par l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur.
Cette brochure vient d'être publiée par le ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries. Elle sera d'un grand secours à ceux qui veulent connaître à fond cette belle région si pleine de promesses et qui ont l'intention de s'y établir. L'auteur y a intercalé des renseignements précieux sur la qualité du sol, sur les voies de communications, sur l'organisation des nouveaux villages, sur le tarif des chemins de fer.

La brochure esta ccompagnée d'une jolie carte de l'Abitibi que l'on fera bien de consulter.

* * *

CARTE DE L'ABITIBI.—Le ministère de la Colonisation, Mines et Pêcheries, vient de publier une grande carte du territoire de l'Abitibi ouvert depuis quelques années à la colonisation.

Cette carte comprend 77 cantons, tous les lacs et rivières de la région récemment baptisés et le tracé du chemin de fer Transcontinental national.

Cette carte sera évidemment d'une grande utilité aux fils de cultivateurs qui veulent s'orienter dans cette région.

Cette carte a été compilée par M. F. R. Genest, géographe du ministère.

* * *

COMMENT ON CULTIVE SA VOLONTÉ!—C'est le titre d'une série d'articles que publie Yvonne Sarcey, dans l'Université des Annales, 51, rue St-Georges, Paris.

L'écrivain enseigne tout d'abord comment diriger sa vie, puis il pose ce principe: "Il faut vouloir être soi, et le vouloir fièrement."

Etre soi... l'être avec simplicité, sans forfanterie inutile, sans tricherie,sans bassesse... Etre soi totalement... Cela c'est le triomphe de la volonté.

Seulement, on n'arrive pas du premier coup à cette conquête-là.

Comment, par quels moyens être soi ?

Pour l'être, dit la directrice de l'*Université des Annales*, il faut avoir de la fierté, beaucoup de fierté... mais une fierté de jolie qualité, une fierté qui voisine intimement avec la dignité.

"Il faut être fière du nom qu'on porte, fût-il le plus humble du monde... être fière de ses parents, fussent-ils parfaitement frustes ou pauvres, regarder avec fierté le bout de chemin parcouru, et se souvenir avec émotion des mauvais jours...Et comprenez que je ne demande pas que l'on tire orgueil de ces choses indépendantes de la volonté, simplement qu'on ne le renie jamais...

"Pour rester soi, il faut garder constamment la tenue de son milieu, je dirais même son aspect extérieur, et quelque chose de son passé intime.

"Il faut encore avoir la fierté de son état de fortune, quel qu'il soit, et lui faire honneur.

"Ce qui rend le monde odieux c'est justement le manque de naturel qui préside à ses destinées.—On a toujours l'air de jouer la comédie, personne ne veut paraître ce qu'il est vraiment et cherche à donner l'illusion de la fortune, ou de l'esprit, ou du savoir, ou du rang ou de tout ce qu'il n'a pas" ...

* * *

LA GRANDE ROUTE DE L'ANCIEN MONDE,—Ambitions allemandes, revendications françaises, par Henri Froidevaux, doyen de la Faculté libre des Lettres de Paris, avec préface de M. Maurice Barrés, de l'Académie française.

"M. Froidevaux, écrit M. Barrés, a entrepris, après tant d'autres, de dénoncer l'ambition allemande. En sa qualité de géographe, il s'est appliqué à en suivre le progrès et le développement sur la carte du monde: il en a tracé les lignes directrices: il la montre aux yeux."

De fait, dans ce bel ouvrage sorti de sa plume féconde, M. Froidevaux, que nous avons l'honneur de compter au nombre des correspondants de notre Société de Géographie, met en pleine lumière deux choses capitales: d'abord jusqu'à quel point et dans quelle mesure l'ambition germanique se trouve encouragée par les conditions géographiques et en second lieu comment et pourquoi la France et ses Alliés doivent modifier une situation à laquelle ils ont eu le grand tort de ne pas prendre garde assez tôt.

* * *

LE SECRET DU SUCCÈS, par M. l'abbé Bernard Feeney, professeur au séminaire du Mont Angel, Orégon, traduit de l'anglais par Alphonse Gagnon.

Voici un bon livre qui mérite de circuler, et M. Alphonse Gagnon, qui a déjà à son crédit plusieurs ouvrages qu'on lit avec profit, a fait une bonne œuvre en le traduisant et en le publiant.

Ce livre a été surtout écrit pour la jeunesse. Celle-ci y apprendra que la vie ne se borne pas uniquement à apprendre le secret de gagner de l'argent. S'initier aux affaires est une excellente chose, mais ce n'est pas tout. L'homme doit travailler au perfectionnement de son caractère comme à sa formation morale et religieuse. La vie, comme le dit si bien le traducteur, dans sa préface, doit être regardée à la lumière de l'éternité si l'on veut en comprendre le sens et la rendre bonne.

Ajoutons que ce nouveau livre est bien illustré.

En vente chez l'auteur et dans les librairies.

* * *

LA RÉVOLUTION ET LES ETRANGERS, par M. Albert Mathiez. La Renaissance du Livre, boulevard St-Michel, 78, Paris.

Quelle fut au juste l'action des étrangers dans les événements politiques et militaires de la grande Révolution? L'historien Albert Mathiez répond à cette question neuve et passionnante dans ce livre documenté, impartial et vivant. Il nous montre les étrangers accueillis d'abord à bras ouverts, fondant des clubs et des journaux, remplissant de hautes charges administratives et des mandats électifs; il décrit leurs colonies, crayonne leurs chefs; il narre les généreuses illusions de la Propagande, l'adoption en masse des penseurs étrangers, etc.; il montre ensuite tout le parti que l'ennemi ne tarde pas à tirer de la crédulité confiante des révolutionnaires pour inonder Paris de ses espions déguisés sous un masque démagogique; il fait revivre ces indésirables qu'il suit jusque dans l'entourage des hommes d'Etat; il retrace enfin la lutte des révolutionnaires patriotes contre ce qu'ils appellent "la conspiration de l'Etranger".

Tout l'ouvrage évoque nécessairement des comparaisons suggestives avec le temps présent, mais cette dernière partie jette en outre sur les dessous de la Terreur une lumière imprévue.

* * *

NEWYORK STATE MUSEUM BULLETIN, sous la direction de M. Clarke, directeur. Ce bulletin, luxueusement imprimé, contient une série d'études scientifiques de M. M. J. M. Clarke, Rudolf Ruedemann, J. O. Smith, D. H. Newland, J. H. Hudson A. C. Parken, etc. Ces études traitent de la géologie, de la botanique, des mines, de l'archéolégie, de l'entomologie, etc.

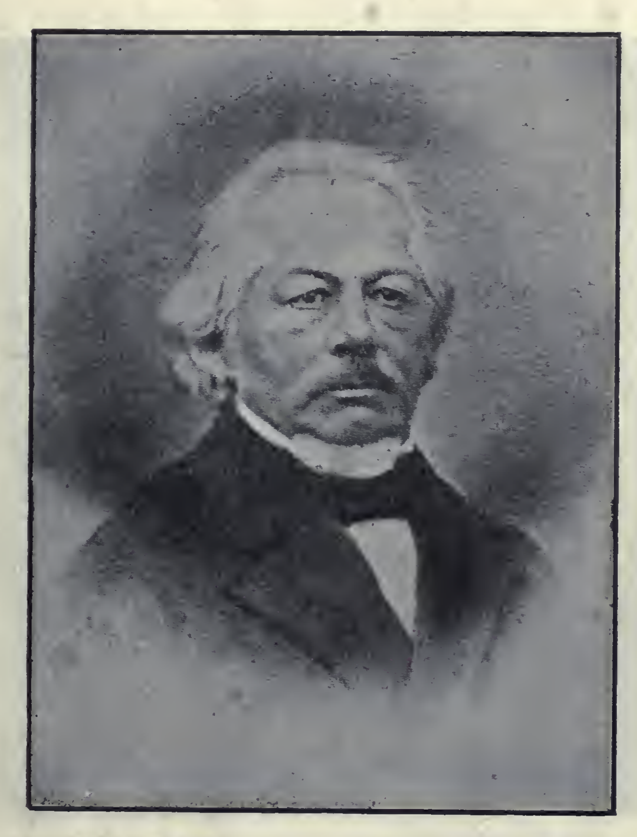
* * *

A LA GUERRE COMME A LA GUERRE, par De Sommereux. La Renaissance du Livre, 78 Boulevard St-Michel, Paris, 2 frs.

Des notes prises dans la lutte, car le titre dit bien ce qu'est le volume *A la Guerre comme à la Guerre.* L'auteur a volontairement voulu éviter la grandiloquence, il a atteint ainsi à beaucoup plus de pénétration. Il sait faire voir et éprouver aux lecteurs ce qu'il a lui-même éprouvé et vu.

———

193



ETIENNE PARENT. Patriote et fondateur du journalisme canadien, né à Beauport, le 2 mai 1801, décédé en 1874.



FRANCOIS-XAVIER GARNEAU. Notre historien national, né à Saint-Augustin en 1809, mort à Québec en 1866.



Le Père René Ménard

L'été de 1660, aussitôt après le retour de Chouart et Radisson, sept Canadiens se mettaient en route pour le lac Supérieur, amenant avec eux le premier missionnaire de l'ouest, le Père René Ménard, qui était dans la colonie depuis vingt ans et devait être âgé de quarante-cinq ans. Il parlait l'Algonquin et le Huron.

Jean Guérin, son serviteur "donné" qui l'assistait depuis plus de vingt ans, le suivit encore dans ce voyage. Le 15 avril 1659, aux Trois-Rivières, cet homme avait été parrain de Marguerite, fille de Médard Chouart des Groseilliers qui se trouvait en ce moment dans les environs de Chicago, comme nous l'avons raconté. Le Père Ménard fit le baptême et la marraine était Françoise Radisson, femme de Claude Volant. Pierre-Esprit Radisson, frère de cette marraine, parcourait alors le Mississipi s'étant séparé pour cette course de son beau-frère Chouart, ainsi que nous l'avons expliqué en temps et lieu ; Marguerite, l'enfant ici mentionnée, ne se maria point, un cas assez rare à cette époque. Elle mourut aux Trois-Rivières en 1711.

Je vois le Père Ménard aux Trois-Rivières en 1641, de 1650 à 1654 et depuis le 12 avril 1658 jusqu'à son départ pour l'ouest en 1660. Le 29 mars 1660 il y baptise Jeanne, fille de Jacques Bertaut, qui épousa Vincent Verdun, habitant de Boucherville. Le 9 avril suivant, il baptise Marguerite, fille de Maurice Poulin, qui a laissé son nom à la rivière et au comté de Saint-Maurice. Cette enfant épousa François Le Maître des Trois-Rivières et leur descendance est encore dans cette ville et les environs. Le 25 du même mois, il baptise Madeleine, fille de Pierre Pineau dit Laperle, qui se maria avec Jean Richard ou Ricard, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, une famille nombreuse aujourd'hui. Enfin, le 22 août suivant, il baptise Marguerite, fille de Pierre Guillet, qui épousa Pierre Deshayes dit Saint-Cyr, habitant de Lintot près Bécancour. Les Saint-Cyr sont nombreux de nos jours dans cette région.

Au sujet de Chouart des Groseilliers je crois à propos de relever ce que dit la Mère de l'Incarnation parlant des honneurs qu'on lui décerna plus tard en Angleterre pour avoir conduit les navires anglais dans la baie James. Elle dit qu'il fut nommé chevalier de l'ordre de la Jarretière, mais ne se rendait pas compte de l'importance de ce titre

qui n'était donné qu'aux souverains et aux très grands seigneurs anglais. Les honneurs consistaient pour notre homme en un logement au château royal de Windsor, qui est grand comme un village, en banquets et compliments et, quant aux bénéfices directs, c'étaient des parts d'actionnaires dans la compagnie qu'il avait contribué à fonder—la fameuse société dite de la baie d'Hudson qui existe encore.

Le Père Ménard fut le premier prêtre qui passa au saut de Gaston après le voyage des Pères Raymbault et Jogues en 1641. Les Sauvages de l'endroit disaient saut de Skia. En 1670 on le mit sous le vocable de Sainte-Marie.

Le missionnaire longea la côte sud du lac Supérieur, vit le Portail, cette merveille des fantaisies de la nature qui s'est écroulé de nos jours (il y a trente ans) puis il arriva à la baie de Chagouamigon, où il trouva des Outaouas échappés de l'île Manitoualine en 1650. Non loin de là, dans le Wisconsin, sur la rivière Noire, étaient réfugiés des Hurons du Petun bannis de chez eux en 1649 par les Iroquois. Vingt petites tribus algonquines étaient représentées chaque été à Chagouamigon et dans le voisinage, par suite de la pêche abondante qu'on y faisait. Le Père visita, croit-on, la rivière Noire, puis, inclinant au nord-est, il approcha du pays des Sioux, un peuple paisible, nombreux, bien établi, faisant de l'agriculture entre les mille petits lacs qui sont la source du Mississipi. J'ai parcouru ces contrées d'où sort aussi la rivière Rouge du Nord qui passe à Winnipeg et le fleuve Saint-Laurent qui passe à Québec. Que d'eau ! Le ciel se mire partout dans des bassins limpides et c'est à peine s'il y a autant de terre que de réservoirs, d'étangs, de bayous, de ruisselets et de canaux naturels, mais ce n'est pas du tout marécageux, en dépit de Nicolas Perrot qui le dit dans une phrase incidente, sans avoir vu ce pays. Un bon sauteur n'a pas besoin de pont pour franchir la rivière Rouge, le Mississipi ou le Saint-Laurent dans ces endroits.

Nous n'avons pas le détail de la vie du Père Ménard durant l'hiver de 1660-1661, mais on peut être certain qu'il était dans la misère. La neige, le froid, comme quantité, intensité et durée, sont là-bas ce que l'on voit à Québec—c'est exactement la même latitude.

L'automne de 1660, autant que je puis m'en assurer, les Hurons de la rivière Noire ayant attaqué sans raison un village de Sioux, s'aperçurent qu'il avaient réveillé des guêpes et que leur situation devenait insoutenable. Ils reculèrent vers l'Est, à travers le Wisconsin jusque chez les Noquets établis de tout temps près du détroit de Michilimakinac. Le Père Ménard qui passait l'hiver à Chagouamigon, eut connaissance de ce déplacement. Autour de lui et à Kioncouan étaient

les Outaouas, un peuple qui n'avait connu que très peu les missionnaires avant que de s'enfuir de l'île Manitoualine en 1650, et qui n'écoutait pas la parole évangélique, toute nouvelle pour lui.

Voyant cela, le Père songea aux Hurons, lesquels avaient, avant 1650, été presque tous convertis jusqu'à un certain point dans leur ancienne patrie, les comtés de Bruce et Grey à présent, nord-ouest de la province d'Ontario. Il fit partir trois Canadiens, au commencement de mai 1661, pour aller voir les Hurons chez les Noquets et connaître leur disposition à son égard, mais la famine régnait parmi ces pauvres gens lorsque les trois voyageurs y arrivèrent, de sorte que, à leur retour la première semaine de juin, ils n'apportaient aucune nouvelle consolante. Le Père se raffermit cependant dans son projet et, le 13 juin, en compagnie de quelques Hurons qui s'étaient présentés pour vendre des fourrures aux Canadiens, il partit amenant Guérin.

La *Relation* de 1663, page 21, édition de Québec, porte que les Hurons de l'escorte, manquant de nourriture, prirent les devants dans l'espérance d'avertir "les anciens du péril du missionnaire, lequel, espérant ce secours, demeura auprès, (stationnaire) environ quinze jours, mais comme les vivres lui manquaient, il se résolut de se mettre en chemin avec son compagnon, à la faveur d'un petit canot qu'il avait trouvé dans les broussailles ".

Manifestement ils n'étaient pas sur le lac Supérieur, mais plutôt dans une rivière qui va tomber dans les anses de Michilimakinac et c'était la bonne route. Le pays est tout en ondulations, buttes et criques allant de côté et d'autre, un vrai dédale difficile à suivre. La rivière s'offrait comme seul guide et en la suivant on est certain d'arri ver aux eaux des grands lacs où étaient les Hurons.

Nicolas Perrot, qui connut l'évènement vers 1665 et qui le raconta en 1713, diffère de la narration ci-dessus. Il dit que le Père fut d'abord abandonné des Hurons qui l'escortaient, puis il ajoute, comme parlant d'une chose antérieure au voyage en question, "ce Père suivit les Outaouas au lac des Illinoëts et dans leur fuite dans la Louisiane jusqu'au dessus de la rivière Noire. Ce fut là qu'il n'y eut qu'un seul Français qui tint compagnie à ce missionnaire et que les autres le quittèrent."

Il n'est pas possible d'admettre que le Père Ménard "suivit les Outaouas au lac (Michigan) des Illinois et dans leur fuite dans la Louisiane jusqu'à la rivière Noire " puisque les Outaouas n'ont jamais été au lac Michigan, mais que, en 1656, ils étaient partis du fond de la baie Verte pour se rendre au lac Pepin (ainsi nommé plus tard) qui est le plus grand évasement du Mississipi. De là, vers 1659 ils s'étaient

dirigés au lac Supérieur, mais en route, les Hurons qui s'étaient tenus avec eux depuis 1650, s'étaient arrêtés à la rivière Noire, tandis que les Outaouas, poursuivant leur chemin, s'étaient rendus à Chagouamigon et à Kioncouan, rive sud du lac Supérieur.

Rien n'empêche de penser que le Père Ménard soit allé à la rivière Noire l'automne de 1660 et qu'il y arriva au moment où les Hurons en partaient pour aller vivre avec les Noquets. De retour à Chagouamigon, il y passa l'hiver au milieu des Outaouas, mais aucun Outaoua ne semble l'avoir accompagné dans son dernier voyage et ce voyage n'a pas été fait dans la direction de la rivière Noire, mais plutôt dans le sens opposé, allant à l'est vers Michillimakinac, ou même Marristeque à présent. La Louisiane, pour Perrot c'est le lac Pépin, l'île Pelée, le haut Mississipi, tandis que pour nous la Louisiane c'est le moyen et le bas Mississipi.

Perrot ne nomme pas Guérin : "Ce Français suivait attentivement la route et faisait son portage dans les mêmes endroits que les Outaouas". On sait que ces sauvages allant du lac Michigan à Kioncouan passaient par une oú deux rivières de cette région. "Ne s'écartant jamais de la même rivière qu'eux, il se trouva un jour (10 août) dans un rapide qui entraîna son canot. Le Père, pour le soulager débarqua du sien et ne prit pas le bon chemin pour venir à lui. Il s'engagea dans celui qui était battu des animaux et, voulant retomber dans le bon, il s'embarrassa dans un labyrinthe d'arbres et s'égara". Beaucoup de petits arbres formant murailles partout et nombre de ces petits arbres massés par groupes, nul bois de haute futaie laissant ouvert un sous-bois clair et praticable, en un mot une contrée des plus déroutantes pour le voyageur. Je m'y suis perdu moi-même.

Perrot continue : "Ce Français, après avoir surmonté ce rapide avec bien de la peine, attendit ce bon Père, et comme il ne revenait point, résolut de l'aller chercher. Il l'appela dans les bois de toutes ses forces pendant plusieurs jours, espérant de le découvrir, mais inutilement. Cependant il fit rencontre en chemin d'un Sakis qui portait la chaudière du missionnaire, qui lui apprit de ses nouvelles. Il l'assura qu'il avait trouvé sa piste bien avant dans les terres, mais qu'il n'avait pas vu le Père. Il lui dit qu'il avait aussi trouvé la trace de plusieurs autres qui allaient vers les Sioux. Il lui déclara même qu'il s'imaginait que les Sioux l'auraient pu tuer ou qu'il en aurait été pris. En effet, on trouva, plusieurs années après, chez cette nation, son bréviaire et sa soutane qu'ils exposaient dans les festins en y vouant leurs mets."

Pour des Sioux, et pour tous les Sauvages rien de plus facile que de se cacher dans un taillis, le long d'un cours d'eau, près d'un endroit de

portage et d'assommer par surprise un voyageur seul comme l'était le Père Ménard et voilà pourquoi, malgré la faible distance, les cris de Guérin ne furent pas entendus de la victime.

Revenons aux Canadiens qui étaient partis des Trois-Rivières avec le Père Ménard. Il me semble que j'ai leurs noms exactement :Antoine Trottier, Pouterel de Bellecour, Jolliet, Claude David, Laflèche, Lespérance, Brotier.

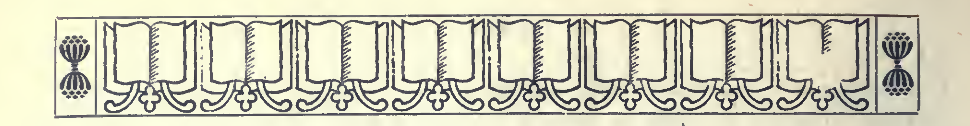
Jean Pouterel du Colombier et son frère Jean-François de Bellecour, étaient de la Normandie, habitants des Trois-Rivières et parents des Le Neuf du même endroit. Antoine Trottier, leur associé, appartenait à une famille établie sur diverses terres, du Cap de la Madeleine à Batiscan. Un fils de Trottier fut la souche des Bellecour ou Belcourt d'aujourd'hui. Adrien Jolliet, frère de Louis le découvreur, demeurait aux Trois-Rivières, ainsi que Claude David "qui habille les armes". Laflèche, Lespérance et Brotier me sont inconnus.

Jean Guérin, se voyant seul, alla rejoindre ces hommes au lac Supérieur. Au mois de septembre 1662, faisant un portage, l'un d'eux maniant un fusil, l'arme se déchargea par accident, le coup atteignit Guérin au côté gauche et il mourut sur place. Il s'était donné au service des Jésuites. C'était un armurier de son métier. On fait beaucoup d'éloge de son dévouement, de son humilité exemplaire et de sa vie religieuse. Il s'était même offert pour être bourreau de la colonie, par pure abnégation. Les Sauvages l'aimaient et il les instruisait.

Dans le tome IV, page 226 de *State Historical Society of Wisconsin*, il est dit que, en 1660, le Père Maret établit une mission chez les Sioux, à Chagouamigon, mais il faut lire Ménard, et Outaouas, au lieu de Sioux. L'auteur de cet article du Wisconsin avait dû voir dans la Relation de 1663 que le Père Ménard était alors le missionnaire "qui s'était le plus approché du pays des Sioux et des mers de la Chine", mais il n'avait pas été loin du côté des Sioux.

Les Canadiens furent de retour sur le Saint-Laurent vers la fin de juillet 1663 avec trente canots de Sauvages portant cent cinquante hommes et des masses de fourrures. En octobre Pouterel et Trottier demandent qu'on les exempte de l'impôt de 25 par 100 sur la valeur des castors qu'ils étaient allés chercher "au pays des 8ta8au" mais le Conseil refusa de leur accorder cette faveur.

A la même date, Pierre Boucher écrivait qu'on lui avait apporté du lac Supérieur les renseignements qu'il mettait dans son *Histoire Naturelle de la Nouvelle-France*—ce qui veut dire qu'il avait consulté Chouart, Radisson, Pouterel, Trottier, Jolliet, David, etc., revenant de ces contrées lointaines. BENJAMIN SULTE.



Au pays des Esquimaux

— —

Parmi les aborigènes du continent américain, à la venue de Christophe Colomb sur ce continent, les tribus de la race rouge occupaient la plus grande surface du pays. D'après l'anthropologie, elle ne serait qu'un dérivé de la race jaune.

En sorte que ce seraient les peuplades polaires, les Esquimaux, qui seraient les véritables aborigènes du continent américain.

Les Esquimaux, dont le nom signifie "mangeurs de poisson cru", nous seraient venus de la Russie d'Asie à laquelle le Canada arctique touche par la Sibérie. A première vue, il est incontestable qu'ils sont d'origine asiatique, qu'ils appartiennent à la grande race mongole : teint brun olivâtre, yeux obliques, cheveux et barbe noirs.

Le fait pourrait être parfaitement démontré par une étude comparative de l'idiome parlé par les Esquimaux des régions arctiques et les idiomes des tribus de la Mongolie. Leur présence dans le pays circumpolaire ne pourrait-elle pas de même s'expliquer par le fait de ces effroyables cataclysmes qui amenèrent l'engouffrement successif de quatre continents avec leurs civilisations respectives, et dont le dernier fut celui de l'Atlantide ?

Les langues de diverses tribus de Peaux-Rouges diffèrent notablement entre elles, même entre des groupes de même souche.

La tribu des Cris au nord de la prairie du Nord-ouest parle une langue agglutinante ; celle des Pieds-noirs du centre et du sud de la prairie est gutturale. Les désinences des mots de celle-ci sont la plupart en *osse, ait, an* et *ou.* Le fait est qu'elle semble avoir des affinités avec le vieux grec par la formation similaire du pluriel des noms.

Quoi qu'il en puisse être, c'est notre impression bien établie que nos Esquimaux du nord sont les aborigènes du Canada et que leur origine est asiatique.

Si ces gens-là mangent le poisson tout cru, c'est, outre la rareté des moyens de cuisson, le fait que la femme esquimaude n'a pas beaucoup le temps de cuisiner.

Quand elle a fini de travailler à la construction de *l'iglo,* elle s'en va faire la pêche ou la chasse avec son mari. A la pêche elle pratique un

grand trou dans la glace, en houssine d'une main les bords avec une corne de renne et, de l'autre, tient solidement une ligne amorcée dont l'hameçon se dissimule derrière un morceau de flanelle rouge.

S'il arrive que la famille réclame un changement de diète ou des vêtements, elle se met en route pour la chasse du loup-marin, du morse, d'un baleineau, du chevreuil ou du caribou.

Elle peut avoir des formes plus robustes que ses sœurs les blanches, mais elle n'en a pas moins cet instinct incurable de la femme, la coquetterie de la toilette ; elle ne manque pas de couvrir ses habits de fourrure d'un grand manteau de coton rouge orné de dessins, de broderies, avec au cou des colifichets.

Elle ne fait exception à ce costume que lorsqu'elle va à la chasse de l'ours blanc. Alors elle s'affuble par dessus ses fourrures, comme son mari, du reste, d'une grande vareuse et d'une culotte de coton blanc, comme déguisement, dans ces parages de neiges éternelles.

Mais le principal ornement de la femme esquimaude est sa double rangée de dents. Quand, au retour d'une expédition de chasse, elle se glisse en rampant dans son iglo par une série d'ouvertures qui vont de plus en plus se retrécissant, disposition prise pour se protéger autant que pour écarter le très-vif air froid du dehors, elle prépare le repas de la famille, met le bébé ou les orphelins qu'elle héberge à dormir sur une planche qui joue le rôle de mansardes dans l'iglo, elle s'assied près d'une sorte de quinquet où brûle une mèche ou un paquet de mousses trempant dans de l'huile de loup-marin, et se met à mâcher de la peau de renne ou de loup-marin, afin de l'assouplir pour la confection de semelles de chaussures. Voilà tout le tannage et corroyage du cuir chez les Esquimaux.

A ce métier-là, la femme se déchausse singulièrement les dents, et c'est justement ce qui fait la beauté de la femme aux yeux d'un Esquimau.

On aurait découvert quelque part à l'île Southampton ou à l'île Melville une tribu d'Esquimaux, mais appartenant plutôt à la race blanche qu'à la race jaune, et parlant une langue différente de celle des autres tribus.

Voilà tout ce que nous en savons.

L'explorateur Stefansson, qui vient de se relever heureusement d'une attaque de fièvre typhoïde, nous en donnera assurément des nouvelles en 1919 à son retour au Canada.

Aussi son rapport est-il attendu avec beaucoup d'intérêt.

N. LeVasseur.

Français et Canadiens-Français au pays du Saguenay à la fin du XVIIème siècle

— —

LE PRIVILÈGE DE LA TRAITE A TADOUSSAC. LES COMPAGNIES ET LEURS PRINCIPAUX OFFICIERS

Au moment où s'ouvre notre registre, le privilège de la traite à Tadoussac était détenu par la compagnie des Indes Occidentales. Cette compagnie, comme on sait, disparut en 1674. Le "Domaine du Roy" ou ferme royale retourna alors à Sa Majesté qui l'afferma en 1675 à Nicolas Oudiette. Celui-ci et ses successeurs ne pouvant pas ou ne voulant pas exploiter la ferme par eux-mêmes la donnèrent à bail à des sous-fermiers qui essayèrent d'en tirer tout le profit possible. Le territoire sur lequel ils pouvaient exercer leur privilège de chasse, de pêche et de commerce était vaste. Il s'étendait en effet "de l'Isle-aux-Coudres jusqu'à deux lieues au dessous des Sept-Isles, comprenant les postes de Tadoussac, Chicoutimi, lac Saint-Jean, Nékoubau, Mistassins, Papinachois, Naskapis, Rivière Moisy, les Sept-Isles et autres lieux en dépendant."

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'historique des sociétés qui se chargèrent d'exploiter le Domaine du Roi de 1675 à 1700. Au reste, notre registre ne nomme expressément que la compagnie du Nord, autrement dite de la Baie d'Hudson, fondée vers 1682, et dont les principaux actionnaires étaient des marchands de Québec. Voici les noms de quelques-uns des directeurs et des employés inscrits sur notre vieux cahier, de 1680 à 1690 (1):

Josias Boisseau, "agent général de MM. les intéressés dans la Ferme du Roi" 1680 ; Durand (Simon), directeur de la ferme,

---

(1) Le vieux registre est soigneusement conservé dans les archives du séminaire de Québec.

1682 : Riverin (Denys), directeur de la ferme, 1683 ; Vitry LaVille, directeur de la ferme royale, 1683 ; Pierre Bécart de Grandville, commandant, 1683 ; LaFerté, commis, 1683 ; Joachim Châlons, directeur général, 1684 ; Auber la Chesnaye, directeur de la compagnie du Nord 1686 ; Pachot, directeur de la Compagnie du Nord, 1686 ; de Granville, commandant pour la même compagnie en 1686 ; de Villeray, "nommé directeur et agent le 20 octobre 1687"; de Lino, directeur et de la Chevrotière, commis, en 1690.

Tous ces directeurs de la ferme se sont-ils rendus jusqu'à Saguenay ? Ont-ils séjourné dans un ou l'autre des postes établis sur le Domaine du Roi ? Nous n'en savons rien. Ce qui est certain, c'est qu'ils y avaient des représentants : agents subalternes, commandants et commis et bon nombre d'employés. Nous avons recueilli leurs noms disséminés dans les actes et dans les notes inscrites au vieux registre. Le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permet pas de nous y arrêter davantage. Nous ferons cependant une exception pour l'un d'eux, Nicolas Peltier qui, à notre humble avis, mérite une mention spéciale.

NICOLAS PELTIER ET SA FAMILLE.

L'auteur du *Voyage au pays de Tadoussac,* référant à une carte de l'arpenteur Normandin, levée en 1732, mentionne "à 189 milles au nord-ouest du lac Saint-Jean, l'établissement d'un M. Pelletier, qui se dresse inopinément au milieu de la solitude et dont l'apparition fait naître toute espèce de suppositions fantastiques."

Arthur Buies avait déjà écrit auparavant : "Qu'était-ce que ce M. Pelletier qui vivait ainsi seul dans ce lointain presque innaccessible, quels desseins étrangers y pouvait-il nourrir ? Etait-ce un coureur de bois, un philosophe ou un ermite ? Aucune tradition ne nous éclaire à ce sujet.........."

Eh bien ! ce monsieur n'était ni un philosophe ni un ermite, mais un coureur de bois, un commis de MM. les intéressés et, ce qui est plus grave, un Canadien-français de naissance devenu sauvage de mœurs. Il se nommait Nicolas Peltier. Sa courte histoire trouve ici sa place d'autant plus que ce canadien a été le premier vrai résident dans les régions du Saguenay où il a vécu plus de cinquante ans et où il est mort.

Nicolas Peltier, fils de Nicolas et de Jeanne de Voussy, naquit à Sillery ou du moins y fut baptisé le 2 mai 1649.

Lors du recensement de 1667, il demeurait encore chez son père, à la côte Saint-Ignace ; son âge est exactement donné : 18 ans. Le

22 juin 1673, il épousait à Québec Madeleine Tegochix, sauvagesse montagnaise, après en avoir obtenu la permission de l'autorité religieuse. Tanguay nous dit que Mgr de Laval accorda ce permis le 22 juin 1673. Il y a là une légère erreur. Mgr de Laval était en France à cette date et ce fut le Grand-Vicaire Dudouyt qui permit à "Nicolas Peltier, fils de Nicolas et de Jeanne de Voussy, d'épouser en face d'église, Madeleine de Voussy, sauvagesse montagnaise, veuve de défunt Augustin. . . , à condition qu'il résidera avec sa femme, non dans les bois, parmi les sauvages, mais en son habitation avec les français et que leurs enfants seront élevés dans les mœurs et langue française." Le Grand-Vicaire leur permet de se marier à Sillery, ce qu'ils ont peut-être fait, mais l'acte est à Québec.

L'année suivante, Nicolas Peltier et sa femme sont à Sorel. Le 18 septembre, étant de passage à Québec, il fait devant Rageot, un acte de société avec Jean-Paul Maheust pour aller faire la traite au lac Peok8agamy, Peltier s'engageant à emmener sa femme pour l'aider à la chasse. Il avait pourtant promis, l'année précédente, de résider avec sa femme, non dans les bois, parmi les sauvages, mais en son habitation avec les Français. Avait-il été relevé de cette promesse ? Quoi qu'il en soit, le 23 octobre 1674, il est à Chicoutimi où il tient un enfant sur les fonts baptismaux. Il est peu probable cependant que sa femme l'ait accompagné à ce premier voyage. Le 4 janvier 1675, Marie-Jeanne, leur premier enfant, est baptisée à Sorel. Leur départ définitif de cet endroit ne dut pas tarder beaucoup après cette date.

Le 22 ou 23 mars 1677, Peltier perdait sa femme. Elle fut inhumée au lac Saint-Jean le 24 mars. Le P. de Crespieul, après avoir dit qu'il fait les fonctions de pasteur à la Résidence de Saint-Charles etc., déclare qu'il a "inhumé Madeleine Tegochix, épouse de Nicolas Peltier, munie du saint viatique."

Peltier ne porta pas un long deuil de sa première femme. Un peu plus de deux mois après la mort de celle-ci, il convolait en secondes noces avec une autre sauvagesse, une algonquine cette fois. "Les fiançailles étant faites le 16 mai, écrit au registre le P. de Crespieul, j'ai marié, le 3 juin 1677, Nicolas Peltier et Françoise 8ebechinok8e fille d'8eskini. Les témoins ont été Pierre de Repentigny, Jos du Buisson et Simon Karonisy."

Tanguay prétend que la seconde femme de Nicolas Peltier se nommait Françoise Lamy. C'est possible, mais alors elle avait

francisé son nom ; il inscrit même une Marie-Geneviève, née de ce mariage, et qui aurait épousé un nommé Janson à Sainte-Foy en 1704. Il y a en effet une Geneviève issue de ce second mariage. Voici, au reste, la liste des enfants qu'indique le vieux registre :

Charles, né le 20 mai 1679, ondoyé le 21, baptisé solennellement au lac Saint-Jean le 7 juin par le P. de Crespieul. Parrain : Nicolas Juchereau de Saint-Denys.

Geneviève, née vers le 13 mai 1682, ondoyée dans les bois vers les Papinachois le 13 juin, baptisée solennellement à Chicoutimi le 10 novembre par le P. de Crespieul. Parrain : M. de Bonaventure.

Marie, née le 24 mars 1685, baptisée le 25, dans les bois près de la rivière Nékoubau, par le P. Dalmas. Parrain : Charles Peltier, frère de l'enfant.

Marie-Jeanne, née vers le 25 décembre 1687, baptisée le 25 mars 1688 près du lac Mangoung, par le P. Dalmas. Parrain : Nicolas Patenôtre. Le registre indique une autre fille, *Dorothée*, née le 22 juin 1690, baptisée solennellement à Chicoutimi le 22 juillet par le P. Favre. Mais voilà que la mère de cette enfant ne s'appelle plus Françoise 8ebechinok8e mais Françoise Etchineskouat. Est-ce une troisième femme ? N'y a-t-il pas là plutôt une erreur du P. Favre ? Nous sommes porté à le croire.

Quand mourut cette seconde femme ? Le registre ne l'indique pas. Le 5 août 1715, Nicolas Peltier épousait, en troisièmes noces, Marie, sauvagesse, fille du grand chef Jean-Baptiste Nanabesa, Tanguay ne reconnaît plus ce Nicolas dont il a déjà indiqué deux mariages et il en fait une souche nouvelle, ne pouvant le rattacher sans doute à aucune des familles Peltier connues. Et pourtant c'est bien le même individu. Quant à cette troisième femme, le P. Laure, longtemps missionnaire au Saguenay, s'est chargé de nous la faire connaître.

Elle se nommait Marie 8tchi8anich. Elle aurait été baptisée à l'âge de trente ans au lac Saint-Nicolas, en juin,1693, par le P. Favre,etc, Puis, le Père, après avoir fait son éloge qu'il termine en disant qu'elle mourut "comme elle avait vécu, en odeur de sainteté," ajoute : "J'inhumai ses précieux restes dans le cimetière de Chicoutimi avec tous les honneurs de l'Eglise." Ceci se passait, au dire du P. Laure, en 1733. Nicolas Peltier, lui, était mort depuis quatre ans. Il avait été inhumé à Chicoutimi, le 12 février 1729, par le P. Laure: "Nicolaus Peltier gallus natione, sylvestris moribus, prope centenarius, sacramentis omnibus præmunitus, obiit et in cœmeterio rite a me P. Laure sepultus, Chik8timœo."

Prope centenarius ! il était né en 1649 et par conséquent n'avait pas encore atteint ses 80 ans. Vingt ans sur la vie d'un homme, c'est pourtant quelque chose !

Son fils Charles épousa, lui aussi une sauvagesse. Il mourut en 1741. Sa femme Marie Madeleine 8itchigan fut confirmée à Québec en 1748. On ne connaît pas aujourd'hui de descendants de cette famille. Le registre déjà cité indique trois Peltier auxquels le missionnaire a donné la sépulture : Catherine, fille de Charles, en 1749 ; Joseph, inhumé à Tadoussac en 1755 et Charles, aux Islets-Jérémie la même année. Les notes de l'abbé Ed. Langevin, dont nous tirons ces renseignements, ne disent pas que ces deux derniers sont des enfants de Charles, mais c'est probable.

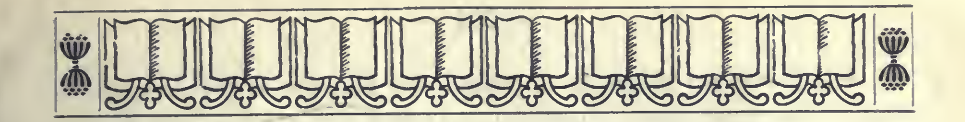
Voilà en quelques lignes l'histoire de Nicolas Peltier. Elle fait voir que ce n'était pas sans raison qu'on s'efforçait d'empêcher les Français et les Canadiens de s'allier avec des sauvagesses et que les conditions que l'on imposait à ceux qui voulaient contracter de semblables mariages, avaient leur raison d'être. L'expérience, en effet, avait vite prouvé qu'un Français devenait bien plus facilement sauvage qu'un sauvage ne devenait français. (1)

---

(1) Ce travail dont nous ne publions ici qu'un extrait a été présenté à la Société Royale du Canada.

Mgr A. E. Gosselin,
M. S. R. C.





Le narval

Le Bulletin de la Société de Géographie de Québec ayant raconté, il y a quelques mois, que le capitaine Bernier, lors de ses dernières expéditions polaires, avait rapporté plusieurs dents de narval qui ornent aujourd'hui nos principaux musées, on a cru devoir nous demander quelques renseignements particuliers sur ce monstre marin.

Disons de suite que le grand naturaliste Cuvier place ce cétacé dans la catégorie des dauphins et que le narval se rencontre principalement dans les mers polaires où il vit en troupes plus ou moins nombreuses.

Les quelques narvals capturés par le capitaine Bernier l'ont été dans le détroit d'Hudson et dans la baie de Baffin.

Ce singulier animal marin a été connu de tout temps des Norvégiens et des Danois.

La longue dent dont il est armé paraît même avoir fait un objet de commerce pour les Danois, longtemps avant que dans le reste du monde on se fît une idée juste de l'animal qui la produit. Cette dent, suivant toute vraisemblance, fut vendue pendant de longues années comme étant la corne de la fameuse licorne, et elle atteignit des hauts prix parce qu'on la considérait comme une production rare et merveilleuse.

Aujourd'hui que les origines en sont connues, le charme qui l'environnait a disparu et la dent de narval, pour curieuse qu'elle est, n'est plus un objet d'un très grand prix.

Le narval, d'après un naturaliste qui a laissé une grande réputation, Lacépède, est un cétacé de forme et de proportions très favorables aux mouvements, et qui rappellent celles du béluga et du marsouin *globiceps*. Sa longueur est de quinze à vingt pieds.

C'est dans la nageoire de la queue, fort étendue en longueur et en largeur, qu'est surtout l'organe moteur du narval, comme, au reste, chez tous les dauphins. Cette nageoire caudale a de trois à quatre pieds de largeur sur une longueur proportionnelle.

A la partie antérieure de la mâchoire supérieure se voit la seule et longue défense dont cet animal est ordinairement armé. Très droite, cette défense atteint jusqu'au delà de dix pieds de longueur ; elle est blanchâtre, couverte de stries contournées en vis de droite à gauche, creuse dans une grande partie de sa longueur, mais surtout dans sa partie alvéolaire, où est logé son bulbe secréteur, et sa pointe est toujours fort émoussée, la bouche, peu étendue, a sa mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure ; les bords alvéolaires, de l'une comme de l'autre, sont sans dents, l'œil, fort petit, est situé à peu près à treize pouces du bout du museau. L'oreille, comme chez les dauphins, ne se montre à l'extérieur que par un orifice à peine visible qui se trouve à six ou huit pouces de l'œil, et sur la même ligne horizontale. L'évent, légèrement saillant, simple, de forme semi-lunaire, est situé perpendiculairement au-dessus de l'œil.

Les jeunes narvals aux parties supérieures du corps sont d'un gris noirâtre où se dessine un grand nombre de tâches noirâtres très rapprochées et souvent confondues. Chez les vieux individus, les parties supérieures du corps deviennent d'un blanc jaunâtre.

Le narval vit en troupes quelquefois assez nombreuses; c'est un animal dont tous les mouvements ont de la vivacité, et qui nage avec une incroyable vitesse. Sa principale nourriture consiste en mollusques : les sèches, les poulpes les méduses, tous les animaux pélagiens font sa nourriture. La petitesse de sa bouche, dépourvue de dents, ne lui permettrait d'attaquer que les plus petits poissons, et la longue et forte lance dont il est armé ne peut être pour lui qu'un moyen de défense. Les grands animaux qu'il pourrait frapper avec cette arme puissante ne pourraient devenir sa proie. Il paraît même que l'usage qu'il en fait lui est souvent funeste, et qu'après l'avoir fait pénétrer dans les corps qu'il croit devoir attaquer, comme cela lui arrive pour la baleine, il ne peut plus l'en retirer, et qu'il périt bientôt asphyxié, quand, par ses efforts, il ne parvient pas à la briser.

On rapporte qu'il frappe quelquefois les bâtiments en bois de cette défense avec tant de force, qu'elle y pénètre, et que, serré alors entre les bordages, l'animal ne peut échapper à la mort qu'en parvenant à la rompre.

E. R.



L'époque des foins dans la province de Québec. Fermiers au travail.



Le labourage dans la province de Québec.



La question du Vinland

J'avoue que les temps orageux que nous traversons ne se prêtent guère à l'étude de problème aussi étranger aux préoccupations publiques actuelles que celui de rechercher à localiser la portion de l'Amérique découverte par les Normands ou Scandinaves en l'an 1000 et qu'ils nommèrent le *Vinland.* Ce n'est pas lorsque le sort de l'humanité est en jeu, comme en ce moment, que l'esprit peut goûter tout l'intérêt que présente une pareille étude. Aussi je n'en aurais certainement rien fait, si le vigilant et zélé secrétaire de la Société de Géographie de Québec n'eût attiré mon attention sur un mémoire que vient de publier un savant danois sur la question du Vinland, et ne m'eût demandé de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin* de la Société cet intéressant travail.

Le Vinland, c'est-à-dire le *pays du vin et de la vigne,* tel est le nom de l'établissement fondé au commencement du XIe siècle par les Scandinaves dans cette partie de l'Amérique du Nord où se trouvent aujourd'hui les Etats désignés sous les noms de Massachusetts et de Rhode-Island. Cette terre fut aperçue pour la première fois dans l'été de 986 par Bjarne Herjolfson, pendant une traversée de Norvège au Groênland. Leif l'Heureux, fils d'Erik le Rouge, visita cette même région en l'an 1000. Il y construisit des maisons de bois appelées *Leifsbudir.* Un Allemand, du nom de Tyrker, qui avait accompagné Leif dans ce voyage, ayant découvert des ceps de vigne, arbrisseau qu'il connaissait parfaitement pour en avoir beaucoup vu dans son pays, donna à cette contrée le nom de Vinland, qui veut dire *pays* ou *région de la vigne.* Mais le plus célèbre de tous ceux qui, les premiers, découvrirent le continent américain, est Thorfinn Karlsefne, Islandais, qui, vers l'an 1003, partit pour le Vinland avec deux navires portant 160 hommes à bord ; il y noua des relations avec les naturels du pays, et y séjourna plusieurs années. En l'an 1003, sa femme, Gudrid, y mit au monde un fils, Snorre, devenu la souche d'une famille jouissant d'une haute considération en Islande, et ayant fourni à ce pays un grand nombre de ses premiers évêques. On ne peut préciser la date de l'abandon définitif du Vinland.

Je résume ici ce que nous lisons dans presque toutes les encyclopédies européennes et américaines relativement à ces voyages d'autrefois ; aussi ce que m'ont appris la plupart des auteurs qui ont traité ce sujet, et ce que j'ai été à même d'entendre à différentes réunions des congrès américanistes auxquels j'ai assisté.

Je partageais donc ce qui me semblait être l'opinion généralement acceptée, savoir, que le Vinland ne pouvait se trouver ailleurs que sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Que les Scandinaves, ces hardis navigateurs, aient pu connaître le golfe Saint-Laurent et aient même remonté une partie de notre fleuve, je ne considérais pas ce fait comme impossible ; mais je ne m'étais jamais sérieusement arrêté à l'idée de rechercher ailleurs que dans les Etats actuels du Massachusetts et du Rhode-Island le fameux Vinland des Scandinaves. La lecture de l'intéressant et savant mémoire de M. Steensby, si elle ne détruit pas l'opinion que je m'étais formée à ce sujet, me prouve toutefois que, dans de pareilles études, il ne faut jamais affirmer rien d'absolu, hormis de preuves contre lesquelles la critique est tout à fait impuissante. La question de l'emplacement du Vinland resterait donc encore pendante et sujette à discussion.

Il n'existe, comme le fait remarquer avec raison M. Steensby, aucune preuve matérielle du séjour des Scandinaves en Amérique. Aux Etats-Unis, ce que l'on avait d'abord considéré comme telle, l'inscription du Dighton Rock, par exemple, n'a pu soutenir l'épreuve de la critique. Inutile d'ajouter que nous n'avons jamais découvert en aucune partie de nos provinces maritimes pas plus que sur les rivages du Saint-Laurent aucun vestige en fait d'édifices ou autres de la présence de colons européens avant la découverte du pays par Jacques-Cartier. Il nous reste, pour nous guider dans nos recherches sur ce mystérieux Vinland, que les relations contenues dans les annales islandaises appelées *sagas*. Ces manuscrits, racontant les voyages des Scandinaves dans l'Amérique du Nord, furent publiés pour la première fois en 1837, à Copenhague, en langue danoise et latine. Ces relations ou *sagas* furent écrites et conservées en Islande, point de départ des expéditions au Groênland et en Amérique. C'est dans cette collection précieuse qu'il faut rechercher la trace la plus incontestable de l'histoire de ces anciens peuples du Nord. Ce ne sont point des récits imaginaires, mais bien des documents authentiques, qu'il faut accepter de bonne foi. Le style en est simple, précis et la saga elle-même ne contient que des faits, bien que quelques erreurs de détail aient pu s'y glisser. "L'auteur, dit M. Marmier, qui en a fait sur les lieux une étude particulière, raconte sans s'émouvoir et sans se permettre une seule digression. Les actions héroïques s'en-

chaînent l'une à l'autre, les faits les plus étranges se succèdent, et il continue tranquillement son récit. Dans aucun pays, ajoute-t-il, on ne trouve une série d'histoires populaires comparables aux *sagas* islandaises. "

"L'authenticité des manuscrits d'où sont tirés ces récits, dit à son tour M. Daniel Wilson (1), ne laisse pas le moindre doute, et les narrations de quelques-uns d'entre eux sont si simples, si naturelles et si dépourvues de quoi que ce soit d'extravagant et d'improbable, que leur certitude morale et leur sincérité sont dignes de haute considération."

Ces narrations attestent, d'une manière indubitable, le grand fait que les Normands connurent l'Amérique, qu'ils s'y établirent dans un endroit qu'ils nommèrent le Vinland. C'est ce que déclarait Adam de Brême, dès 1075, longtemps avant que les récits islandais fussent recueillis, dans la description géographique de son *Historia Ecclesiastica*, qu'au delà du Groënland, les Scandinaves avaient découvert un nouveau pays appelé le Vinland, parce que "la vigne y croissait à l'état sauvage" et où se voyaient aussi "des blés non semés". Il tenait ce fait de Sveinn Estridson, roi du Danemark, et neveu de Canut le Grand. D'ailleurs, comme le déclarait Sir Clements-R. Markham à une réunion de la Société de Géographie de Londres en 1911 : "Il était impossible que les Normands aient pu pendant plusieurs siècles habiter le Groënland sans découvrir l'Amérique."

Les *sagas* racontant les découvertes et l'établissement des contrées nouvelles par les Scandinaves, furent composées au commencement et dans le cours du XIII siècle. A cette époque la langue nordike ou scandinave avait atteint sa perfection.

On a raison de croire, dit le célèbre antiquaire danois, M. Charles Christian Rafn, dans son Mémoire sur la découverte de l'Amérique au Xe siècle, que les premières sagas furent composées par Thorlak Runofson, évêque de Scalholt, qui fut aussi l'auteur du plus ancien code ecclésiastique d'Islande, publié en 1123. Thorlak Runofson, né en 1085, avait pour mère Halfride, fille de Snorre, lequel, est-il dit, naquit en Amérique.

Ces récits de voyages, sur la fin du XIVe siècle, furent réunis dans un recueil appelé le *Codex Flatoyensis*. C'est dans ce recueil que l'on trouve la *saga* d'Olaf, recontant les expéditions de Leif Erickson, qui découvrit le Vinland (l'Amérique). Ce même recueil contient aussi la *saga* d'Erick le Rouge. Celle de Thorfinn Karlsefn lui attribue l'ex-

---

(1) Daniel Wilson, Prehistoric Man.

ploration des contrées déjà vues par Bjarne, tout en laissant à Leif le mérite d'avoir découvert cette portion du continent par lui appelée le Vinland. Cette dernière renferme des traits particuliers et qui servent à mieux caractériser la nature et la situation de ces contrées.

Il s'agit donc d'essayer à préciser, au moyen des indications contenues dans ces relations, le chemin parcouru autrefois par les Normands, et qui les a amenés du Groënland au Vinland. C'est ce qu'a fait M. Steensby dans la remarquable étude qu'il vient de publier (*Norsemen's Route from Greenland to Vinland*). Il s'écarte cependant de l'opinion généralement acceptée, du moins en autant que je puis le savoir, et, par la comparaison des termes et autres particularités géographiques des localités entrevues que nous fournissent les anciens récits, il arrive à la conclusion que les Normands, 500 ans avant J.-C., après avoir longé toute la côte orientale du Labrador, auraient pénétré dans le golfe et remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'endroit de la ville actuelle de Montmagny. Etant entrés dans le bassin formé par la jonction des rivières Le Bras, St-Nicholas et rivière du Sud, ils débarquèrent dans l'intérieur du pays, et appelèrent cette région le Vinland.

M. Steensby croit et avec raison que les Normands, dans leurs voyages de découvertes, ont eu soin autant que possible de se tenir près des côtes, tout comme nous aurions fait nous-mêmes dans les mêmes circonstances et avec les navires dont ils disposaient. Ces vaisseaux ne les empêchaient pas au besoin de naviguer en pleine mer, mais le voisinage des rivages offrait nécessairement moins de dangers. Ils n'auraient donc point perdu les côtes du Labrador. En pénétrant dans le Détroit de Belle-Isle, ils auraient entrevu Terreneuve, l'extrémité nord-est de l'Ile, qu'ils nommèrent Bjarney, (l'île à l'Ours) à cause du fait qu'ils y auraient tué un ours. Puis, toujours d'après M. Steensby, serrant la côte du Labrador, ils donnèrent à cette partie du pays comprise entre le Détroit de Belle-Isle et le cap Whittle, le nom de Markland, qui veut dire *terre boisée.*

Je ne vois pas trop pourquoi Thorfinn et ses hommes n'auraient pas continué à longer les côtes de Terreneuve au lieu de revenir du côté du Labrador. Je serais même plutôt porté à croire qu'ils suivirent cette direction, et de là gagnèrent la Nouvelle-Ecosse et les côtes de la Nouvelle-Angleterre, d'autant plus que nous savons que le passage du Détroit est toujours difficile, quand il n'est pas complètement fermé, les glaces y séjournant presque constamment. Dans les *sagas*, les expressions sud et sud-ouest sont souvent employées pour indiquer la direction suivie par les explorateurs dans ce voyage. Je croirais même que le nom de Markland (*terre boisée*) conviendrait mieux à la Nouvelle-

Ecosse qu'à cette partie de la côte du Labrador, comprise entre le Détroit de Belle-Isle et le cap Whittle, qu'ils auraient ainsi désignée d'après M. Steensby. Cette section du pays est aujourd'hui déserte, et il en était sans doute ainsi, vu la nature du sol, à l'époque de ces lointaines navigations. Il n'y a que dans l'intérieur des terres, le long des rivières, où l'on voit des taillis plus ou moins considérables. Cette appellation s'appliquerait certainement mieux à la Nouvelle-Ecosse, dont la surface était recouverte de splendides forêts à l'arrivée des Européens.

Toutefois, je serais porté à résumer à deux points principaux mes objections à la localisation du Vinland, telle que présentée par M. Steensby.

Je doute fort que Thorfinn et ses compagnons aient trouvé du raisin croissant à l'état sauvage dans cette région du pays qui comprend le comté actuel de Montmagny, du moins en qualité et en quantité suffisantes pour les justifier d'avoir appelé cette localité le pays de la vigne (Vinland). Les explorateurs des premiers temps de la colonie ni ceux qui vinrent ensuite occuper le sol de cette même contrée n'ont jamais, que je sache, fait mention de ce fait, tandis que le raisin croît spontanément et en grande quantité dans l'Etat du Rhode-Island.

Il ne faut pourtant pas oublier que Jacques-Cartier en a trouvé dans l'île d'Orléans, baptisée ainsi par lui et à cause de ce fait du nom de Bacchus. Ce produit était-il local ? Cela est possible. Mais il n'est pas prouvé qu'il ne s'en trouvait pas ailleurs sur la côte sud du fleuve, bien que, comme je viens de le faire remarquer, les premiers habitants n'en aient jamais rien dit.

Il en est de même des "blés non semés" dont parle Adam de Brême dans son histoire, et qui se voyaient au pays découvert par les Scandinaves. Les *sagas* disent aussi que le froment ou le blé sauvage croissait dans ce pays. Nos premiers explorateurs ne font aucune mention de ce produit. Mais encore faudrait-il savoir au juste ce que nos Vinlandais prirent pour du blé non semé ou du blé sauvage.

Mais la plus grande objection que je vois au séjour des Scandinaves sur l'emplacement actuel de la ville de Montmagny ou de ses environs, est que le Vinland, c'est-à-dire le pays qu'ils nommèrent ainsi, jouissait d'un climat si doux, est-il dit, qu'ils laissèrent paître en liberté le bétail et, durant l'hiver, "il n'y eut point de gelée, et le gazon flétrit à peine." Or, ce n'est certainement pas à l'île aux Lièvres où les Scandinaves, suivant M. Steensby, auraient d'abord passé un hiver (1003), ni en aucun endroit de la rive sud du fleuve où ils seraient ensuite débarqués, qu'ils auraient joui en toute saison d'une température aussi clémente.

Il semble que le climat de l'Amérique du Nord n'a pas varié, du moins d'une manière sensible, depuis un certain nombre de siècles, à en juger, par exemple, par le premier hiver que Jacques-Cartier et ses hommes passèrent près de Québec, et par ceux que nous connaissons depuis que le pays est colonisé. De fait, aucun changement notable de climats n'est intervenu depuis les temps historiques.

Si l'on excepte l'appellation de *Markland*, qui veut dire *terre boisée*, donnée à cette partie du Labrador depuis le Détroit de Belle-Isle au cap Whittle, et qui est à peu près dénudé et qui sans doute l'a toujours été, les autres descriptions contenues dans les *sagas* peuvent à la rigueur répondre aux conditions géographiques du pays.

Bjarney peut bien désigner Terreneuve, c'est-à-dire cette partie de l'île qu'ils virent et qu'ils ont dû contourner.

Furdustrandir, les battures de la Côte du Labrador. "Ils virent des déserts sans traces, des dunes et de longs détroits, qu'ils appelèrent *Furdustrandir*, disent les sagas.

Kjalarnes (cap de la quille) quelque pointe de la côte, en remontant vers le Saguenay.

Straumfjord (baie des courants) peut bien avoir été l'entrée du Saguenay où, en effet, de forts courants se font sentir.

Il me semble que la question seule du climat s'oppose à l'établissement des Scandinaves sur l'emplacement actuel de Montmagny et de ses environs, où ils auraient séjourné pendant plusieurs années, de 1004 à 1008, laissant le bétail paître en liberté, la terre ne gelant point durant l'hiver. Si, je le repète, le climat de l'Amérique du Nord n'a pas varié depuis les temps historiques, nous avons raison de croire que la description de la saga à cet égard conviendrait plutôt à un endroit plus au sud, dans les Etats ci-haut mentionnés de la Nouvelle-Angleterre, où tant d'auteurs et d'interprètes des antiquités scandinaves ont localisé le Vinland.

Cette objection, qui m'est personnelle, ne détruit pas le grand mérite du travail de M. Steensby, lequel, on le constate à la lecture de son mémoire, a étudié la question qu'il traite d'une manière consciencieuse, approfondie, et l'a présentée avec une clarté et une précision qui ajoutent à la valeur scientifique de sa théorie.

Alph. Gagnon.

———



Choses de Russie

LE PAYSAN RUSSE.

Quand on aura pris connaissance des quelques notes qui suivent, on ne sera pas étonné de l'état de chambardement qui règne en Russie depuis plusieurs mois.

Voyons un peu le paysan russe. Ivan, donnons-lui ce nom générique, n'est pas encore sorti du moyen-âge et comme existence et comme idées. Il ne sait rien de rien, ne soupçonne pas le moins du monde le rôle social de la religion, du désintéressement, de l'esthétisme, de l'idéalisme, des vertus chrétiennes.

Il redoute encore plus ses anciens dieux que le christ de ses popes.

C'est-à-dire que, dans ses environnements misérables, il est resté une sorte de païen.

Pour lui, le christianisme ne représente qu'une série de jeûnes et de mortifications, une collection considérable de saints et de démons, qu'il laisse à des esprits plus huppés que le sien le soin de s'en occuper. Mais il ne manque pas de s'adresser à eux quand il a une faveur à demander ou une miséricorde à solliciter.

Ivan vient tout simplement au monde dans un pays tantôt plat, tantôt onduleux et très boisé. Son existence est circonscrite à une hutte de bois recouverte de chaume à l'automne ; cette hutte prend alors un petit air de propreté, mais, à la venue du mois de mars, est ouverte à tous les vents les plus furieux. A cette saison, le chaume de la maison sert à nourrir des animaux qui crèvent de faim, et toutes les pièces du logis servant d'étançons, de meubles, de décorations, disparaissent bien avant la venue du printemps.

Entre les quatre cloisons absolument nues de son logis, Ivan vit avec son cheval, ses porcs, ses poules, content de leur société et du peu de chaleur qu'ils lui procurent. Tout est pêle-mêle dans cet *isba* ou logis ou hutte, et êtres humains et bestiaux se tiennent collés ensemble pour conjurer les rigueurs de la saison.

Sur la toile, pareil tableau peut avoir du charme, mais, en réalité, il est navrant.

Comme diète, Ivan se nourrit surtout de légumes; c'est un végétarien non par goût, mais par nécessité. Sous ce rapport, il est le plus

gueux de tous les gueux de la terre. Du jour au lendemain, le paysan russe ne voit rien autre chose, sur sa table branlante, que du pain noir, fait de farine de seigle mêlée de mauvaises herbes, de glands et d'écorce de chêne ; le tout est moulu par lui-même. Tout cela est additionné de feuilles de choux, et, durant la saison, de morceaux de concombre finement hachés. Ajoutons à cela des patates qui sont loin d'être en abondance, et nous avons là son menu de chaque jour de semaine, à cœur d'année.

L'ignorance est généralement l'apanage d'une crasseuse pauvreté. Ivan est tellement ignorant du monde extérieur que l'on peut sûrement parier que lui et la grande majorité de ses co-paysans, serfs de la glèbe, ne savent pas distinguer entre l'Europe et l'Amérique du nord.

Comment veut-on après cela, que ces pauvres gens ne soient pas la proie de tous les partis politiques ?

UNE NUIT BLANCHE EN RUSSIE.

C'est d'une nuit du mois de juin en Russie dont il est question, une de ces nuits alors que le voyageur, qu'il soit russe ou sibérien, doit s'armer d'un grand riflard de coton bleu.

Sans cela, inutile pour lui de songer au sommeil, tous ses sens sont vivement affectés par la lumière. Verste (un peu moins que le mille anglais) après verste, heure après heure, la plaine se déroule sans fin, monotone dans son blanc et vaste manteau.

Une pâle incandescence plane sur la nature, et donne à toutes choses une apparence fantastique.

Les arbres semblent devenir flétris dans cette demi-lumière et prendre des proportions phénoménales. Isbas et moulins à vent paraissent se frôler au firmament. On se sent frissonner malgré soi. Dans l'endroit le sol est plat.

A minuit sonnant, il semble que cette lumière va donner quelque temps de répit. Une certaine obscurité surgit, ça n'est pas la nuit, mais une lueur crépusculaire.

Pas de répit.

A 11 heures, le soleil se plonge sous l'hori7on, à 2.30 heures, il reparaît, se balançant comme une outre qui vient de se gonfler, en répandant sur la terre une lumière couleur orange et améthyste. Il recommence son cycle et éclaire la plaine morne, uniforme.

Il en a comme cela pour cinq heures. Après cela, c'est une demi-lumière blafarde, déprimante, étiolante, insupportable pour les exotiques.

LES ESTHONIENS.

Nous tenons les renseignements suivants du bulletin de mars dernier de la *National Geographic Society*, de Washington, D. C.

Tout comme les Finnois auxquels ils sont intimement liés, les Esthoniens, peuple d'un million d'individus, dont plus de 400,000 habitent l'Esthonie, province de la Russie d'Europe, près du golfe de Finlande, gardent encore leurs traits caractéristiques qui trahissent leur origine mongole. Ils ont les bras longs, sont courts de jambes, ont la figure évasée et le front bas. Généralement, ils sont imberbes et ont les yeux obliques.

Les plus anciens mémoires que l'on ait en Europe sur les Esthoniens, nous les montrent comme d'audacieux pirates de la Baltique, dont les déprédations provoquèrent la colère des rois du Danemark, dès le 12e siècle. En 1194 et 1196, Canut VI envoya contre eux une forte expédition et força plusieurs bandes de ces brigands à embrasser le christianisme et à se faire baptiser.

A peine les conquérants avaient-ils laissé les rives de l'Esthonie que les habitants revinrent à la barbarie et reprirent leurs habitudes de brigandage et de paganisme.

Vingt-cinq ans après, Valdemar II avait plus de succès. Il subjugua toute la partie nord de l'Esthonie et soumit les habitants à la couronne du Danemark. C'était cependant une soumission à contrecœur, car, pendant plus d'un siècle après, les habitants causèrent des troubles de toutes sortes à leurs conquérants, jusqu'à ce qu'enfin, en 1343, Valdemar IV décida d'abandonner la partie, parce que le jeu n'en valait pas la chandelle.

Il vendit tous les intérêts qu'il pouvait avoir dans le pays et chez les rebelles, aux Chevaliers de l'Epée qui, graduellement, étendaient leur sphère d'influence du côté du nord, à partir du territoire teuton.

Pendant plus de cinq cents ans après, les Esthoniens furent les serfs des seigneurs allemands.

Au 16e siècle, nobles et vilains des villes fortifiées de l'Esthonie, se mirent *motu proprio* sous la protection de la couronne de Suède, mais, par après, furent forcés de reconnaître un nouveau maître après le triomphe de Pierre-le-Grand sur Charles XII à Pultava.

Depuis les trente dernières années, le gouvernement impérial de Russie a fait systématiquement tous les efforts possibles pour abolir la langue des Esthoniens qui ont toujours tenu mordicus à leur langue. On a essayé d'en confisquer l'enseignement et l'usage dans les écoles,

tout comme on agit aujourd'hui dans Ontario et dans certaines provinces de l'ouest à l'égard de la langue française.

Ce qui a aidé les Esthoniens à sauver leur langue pendant bien des siècles est leur amour de la poésie. Ils ont un talent spécial pour la versification.

L'église orthodoxe-grecque a aussi fait une propagande active et soutenue en Esthonie, mais, d'après le dernier recensement religieux, 96 pour cent des Esthoniens sont Luthériens.

A propos des Cosaques.

On a fait jusqu'ici une réputation mondiale fort désobligeante et assez exagérée aux Cosaques.

Comme fait, la population des Cosaques (en khirgiz, *Kosak*) de la Russie est mieux élevée, mieux organisée et, règle générale, plus éclairée que bien d'autres groupes de population du pays. Mais, pour comprendre ce qu'ils sont, il importe de connaître un peu leur histoire.

Les Cosaques n'ont jamais eu d'origine qu'on pourrait appeler officielle. Ils ont été le produit de circonstances. Ainsi, durant les premières années du 16e siècle, la Pologne, alors tenue comme grande puissance européenne, était perpétuellement harassée par les déprédations des Tartares sur ses frontières.

En ces temps-là, les steppes sans fin du sud-est de l'Europe, qui s'étendaient du Dnieper jusqu'aux Monts Ourals, n'avaient pas de population fixe. Chasseurs et pêcheurs fréquentaient les innombrables rivières du pays ; d'autre part, des serfs en fuite y formaient à l'occasion de petites colonies; graduellement ces établissements s'agrandirent. Leurs habitants, gens rudes, mais braves et aventureux, avaient à se défendre à tout moment contre les attaques des Tartares. A mesure que leur nombre s'accrut, ils se décidèrent à abandonner la défensive pour prendre l'offensive. Ce fut tant et si bien, qu'ils finirent par se constituer en un véritable boulevard contre les incursions fréquentes des barbares, qu'ils fussent Turcs ou Tartares.

Le plus important chapitre de leur histoire après cela, ce fut lorsqu'Etienne, célèbre roi de Pologne dans la dernière moitié du 16e siècle, les forma en six régiments, leur donna des quartiers généraux sur le Dniéper et établit virtuellement la république des Cosaques.

Cette république avait le privilège d'élire un *hetman* ou chef. En temps de paix, le pouvoir de ce *hetman* n'était pas plus étendu que celui d'un ministre responsable dans une république constitutionnelle ;

en temps de guerre il devenait dictateur et un acte de désobéissance à ses ordres était passible d'un très sévère châtiment.

De sorte que voilà comment se créa l'état social et politique des Cosaques. C'est encore le même aujourd'hui.

Jouissant de certains privilèges bien définis, en retour les Cosaques sont astreints au service militaire. On les trouve à dix différents *voiskos* ou postes le long des frontières. On a ainsi les Cosaques du Don, au confluent de celui-ci avec la mer d'Azov, les Cosaques de Kouban, de Térek, d'Astrakan, de l'Oural, d'Orenbourg, de Sibérie, de Sémityéchensk, d'Amour et d'Ousouri.

Le service militaire est obligatoire pendant vingt ans, pour tous les hommes à partir de 18 ans, et chaque Cosaque doit se procurer à ses frais son uniforme, son cheval, s'il est dans la cavalerie, et son propre armement.

De temps à autre, le gouvernement fait aux Cosaques de chaque *voisko* des octrois de terres. Ils ont donc l'opportunité de constituer toute une population puissante, florissante et de logique formation.

Comme on l'a vu, règle générale, l'éducation chez eux est sur un bien plus haut pied que dans le reste de la Russie. Leurs écoles sont bien plus nombreuses et infiniment plus fréquentées.

Outre cela, les Cosaques sont de grands agriculteurs et éleveurs. L'apiculture est aussi en honneur parmi eux.

Avec tout cela, le Cosaque est en mesure de quitter, à une heure d'avis, sa charrue, son champ, sa grange, sa maison, pour se botter, chausser les éperons, revêtir l'uniforme, s'armer, se mettre en selle, en un mot se transformer en soldat.

Somme toute, les Cosaques forment l'organisation militaire la plus forte et la plus patriotique de toute la Russie ; ils auront probablement leur mot à dire dans la suite des événements qui devront finir par donner une sorte d'assiette au pays.

Tel est le Cosaque et son éducation. Elle est beaucoup plus recommandable qu'un vain peuple le pense.

Travail aux champs et service militaire, voilà une éducation qui engendre des races viriles, qui supprime la fainéantise, affermit les corps et les volontés, inspire l'esprit de discipline, d'ordre, de tenue et de ponctualité. C'est le *mens sana in corpore sano.*

Elle nous manque au Canada, cette éducation. Nous souhaitons qu'elle se concrétise surtout dans notre province de Québec où elle aurait chance de fleurir mieux qu'ailleurs, et tirerait la population d'un état déplorable qui avoisine une indolence de plus en plus évidente.

N. LeVasseur.

Hébron et Jaffa

A l'exception de Jérusalem, de Bethléem et de Damas, il n'est guère de ville en Terre Sainte qui offre plus d'intérêt aux gens qui étudient la Bible que l'ancienne ville d'Hébron qui vient d'être capturée par les troupes du général E.-H.-E. Allenby.

Hébron est une petite ville qui se déploie comme un ruban sur le flanc oriental d'une vallée étroite, panachée de vignobles et de vergers plantureux. Elle n'est tout au plus qu'à vingt milles de Jérusalem.

Lorsqu'il n'y a pas de troubles dans la contrée, c'est un trajet de quatre heures et demie en voiture.

Hébron s'appelait autrefois Kirlath-Arba. Elle est pour le moins aussi ancienne que Jérusalem. Son nom signifie : "L'ami de Dieu", en d'autres termes, la ville d'Abraham.

Dans le jardin de l'hôpital russe, à un demi-mille d'Hébron, se dresse un arbre qui s'appelle le "chêne d'Abraham". Il importe de se rappeler de la légende qui dit que ce fut sous les chênes de Mamreh que le patriarche planta ses tentes et qu'il y érigea un autel en 1920 avant l'ère chrétienne.

Quand Moïse envoya ses éclaireurs dans la terre de Chanaan, Hébron fut un des endroits qu'ils visitèrent.

C'est à Hébron que David reçut l'onction comme roi de Juda, que six de ses fils vinrent au monde, y compris Absalon qui, plus tard, fit d'Hébron le quartier général de sa rébellion contre son père.

Ce fut à Hébron qu'Abner, capitaine des gardes de Saûl et gardien du fils de celui-ci Isboseth, fut assassiné par Joab, dans un accès de jalousie. Hébron fut fortifié par Roboam et repeuplé au retour des enfants d'Israel de leur captivité. La petite ville fut ensuite détruite. par les Romains.

Sous le règne des Mahométans, elle prit de l'importance non seulement à cause de son commerce, mais aussi par le fait qu'elle se rattache à l'existence d'Abraham qui est en vénération chez les sectaires du fondateur de l'islamisme.

Durant les Croisades, Hébron fut occupé par les chrétiens pendant une courte période et devint le siège d'un évêché latin en 1167, mais, vingt ans plus tard, la ville retombait au pouvoir des Musulans sous Saladin.

Au nombre de ses principaux monuments, on compte le Haram avec ses remparts qui datent du temps du roi Hérode. Dans cette enceinte se trouvent les cénotaphes de Jacob, Sara et Rébecca.

Au dessus, on peut voir la double caverne de Machpela qu'Abra-

ham acheta d'Ephron, le Hottéen, comme lot de famille pour l'inhumation de Sara, sa femme, lorsque celle-ci mourut. Les tombes des patriarches sont recouvertes de housses vertes richement brodées tandis que celles des femmes sont recouvertes de draperies pourpre.

La population d'Hébron varie entre dix et vingt mille âmes, Le nombre de juifs y est d'environ 2,000.

C'était un centre très actif d'affaires avant la guerre. Les Bédouins y faisaient un grand commerce de laine et de poil de chameau. Les principaux produits industriels d'Hébron sont les bracelets et colliers de verre, les gourdes de cuir et les lampes.

Suivant une tradition du moyen âge, Adam, le père du genre humain, serait mort à Hébron.

De Jérusalem par une voie ferrée on se rend à Jaffa, ville et port de la Syrie. Cette voie est dans un état plus ou moins obligeant.

Jaffa, l'ancienne Joppé, dont le nom signifie "la belle" est bâtie sur une colline rocailleuse d'une hauteur d'environ cent pieds.

La route qui y conduit est festonnée de vignobles à gauche, et, à droite, de plantations d'orangers qui couvrent bien une étendue de trois milles carrés.

Elle occupe le centre d'une contrée très fertile, la plaine de Sharon qui se prolonge jusqu'à Césarée, autrefois Sébaste, ville de la Palestine aujourd'hui en ruines, qui se trouvait à 32 milles au nord de Jaffa. Cette plaine est traversée par le Nahr-el-Auja, le plus grand cours d'eau de la Palestine après le Jourdain.

Jaffa a des casernes, un grand bazar arabe, une école anglaise pour les filles, un cimetière anglais pour les protestants. La société juive de Londres y possède un établissement situé dans le voisinage immédiat de la colonie allemande, dans la banlieue, où se trouve aussi la gare du chemin de fer.

Une série de rochers forme ceinture au havre qui, lui, n'admet que de petites embarcations. Quant aux plus gros navires, ils peuvent jeter l'ancre au large dans treize, quatorze et quinze pieds de profondeur.

On donne à la ville une population d'environ cinquante mille âmes dont dix mille chrétiens et autant de juifs.

A part le récit biblique du prophète Jonas et de la baleine, l'histoire de Jaffa se rattache aussi aux légendes mythologiques de Persée, ce héros grec qui délivra Andromède d'un monstre marin qui allait la dévorer, tua Méduse, l'une des trois Gorgones, qui avaient le pouvoir de changer en pierre ceux qui les regardaient, lui coupa la tête, et finalement épousa Andromède, femme d'une grande beauté.



L'expédition d'Amundsen

La Norvège a célébré, le 24 juin, le vingt-cinquième anniversaire du départ de Nansen au pôle nord, à bord du " Fram ". Aujourd'hui, Amundsen entreprend son expédition dans les mêmes régions avec le navire " Maud ", spécialement construit pour lui et capable de résister aux plus fortes pressions des glaces.

Amundsen a quitté Christiania dernièrement. Après avoir relâché à Horten-Bergen et Vardoe, où il complètera ses approvisionnements, le " Maud " longera les côtes sibériennes jusqu'à l'est du nouvel archipel, où il entrera dans les glaces, dont les courants le porteront dans le bassin polaire. L'explorateur calcule qu'il en sortira entre le Spitzberg et le Groênland.

Amundsen compte qu'il lui sera possible d'entrer dans les glaces dès septembre, en un point situé beaucoup plus à l'est de celui où Nansen les aborda. De cette façon, il sera probablement porté plus près du pôle, où, éventuellement, il plantera le drapeau norvégien comme il le fit au pôle sud.

Mais ceci n'est point le but de l'expédition, qui a un caractère essentiellement scientifique. Il s'agit d'étudier tous les phénomènes des régions polaires : l'océanographie, la météorologie, l'aurore boréale, le magnétisme terrestre, la biologie. Tous ces travaux seront exécutés par Amundsen personnellement, avec l'assistance du docteur ès-sciences Sverdrup, qui a la qualité de chef scientifique.

L'expédition durera au moins trois ans.

ERRATUM

Dans la note publiée dans notre dernier numéro sous ce titre " *A propos de Tracadie* " (p. 159), quelques erreurs de lecture ont défiguré la plupart des noms propres cités. Nos lecteurs auront sans doute rectifié d'eux-mêmes la graphie des noms propres défigurés lors de la composition de l'article ; il convient cependant de le rétablir exactement ici.

On doit donc lire, dans l'article cité :

TULUKADIK au lieu de EULUKADIK

TRIGATE, TREGATAY, TRÉGATÉ, au lieu de ERIGATE, ERIGATAY, ERGATÉ ou ERÉGATÉ ;

GUÉRANDE au lieu de GUISANDE.

Ajoutons que le *Dictionnaire géographique de la France* de Joanne, donne 223 hab. à TRÉGATÉ, et qu'il n'existe aucune localité du nom d'ERGATÉ.



Les parcs

LEUR UTILITÉ—LEUR AGRÉMENT.

Les gouvernements s'occupent depuis assez longtemps déjà et avec succès, du reste, de conserver intactes et dans leur pureté primitive les beautés naturelles de leurs territoires, certaines étendues de leurs richesses forestières comme ils tendent aussi à augmenter leurs ressources en gibier et poisson. Il est évident que certaines régions méritaient d'être protégées à cause de leur paysage incomparable, de leur beauté incontestée, ou encore en vertu de l'appoint qu'elles pouvaient donner au développement des recherches scientifiques. On voulait en même temps faire revivre et se repeupler certaines espèces animales sauvages qui faisaient autrefois l'ornement de nos forêts et qui menaçaient de disparaître. Il était aussi devenu d'urgence de réglementer la pêche de certains poissons.

C'est dans ce but que furent fondés les Parcs, étendues de terrain parfois considérables, dont la protection a été confiée à une législation spéciale et à des règlements sévères. Les choses doivent y rester ce que la nature les a faites, sans changement aucun.

Le gouvernement des Etats-Unis fut le premier, en Amérique du moins, à ouvrir un Parc National en créant en 1872 le "Yellow-stone", situé au nord-ouest de l'état de Wyoming. Il a une étendue de 3348 milles carrés. C'est là que sont en plus grand nombre que dans n'importe quelle autre contrée les "Geysers" ou sources jaillissantes d'eau chaude. Dans son enceinte se trouve encore le grand Canyon du Yellowstone, qu'il ne faut pas confondre avec le grand Canyon du Colorado dans l'Arizona. Ce dernier est sans contredit le maître canyon du monde, mais l'autre peut être considéré comme le second en grandeur et aussi merveilleux par ses couleurs exquises. C'est dans le Yellowstone que se trouve la plus grande réserve d'animaux sauvages du monde entier. L'ours, l'orignal, l'élan, le chevreuil, l'antilope et le bison y sont en grand nombre et s'y accroissent rapidement ; ils y ont l'espace, la tranquillité et sont absolument chez eux.

Washington n'en resta pas là. Il créa encore successivement : en 1890 le "Yosomite" et le "Sequoia", en 1899, le Mount Rainier, en 1902 le "Crater Lake", en 1906 le "Mesa Verde", en 1910 le "Glacier", en 1915 celui des "Montagnes Rocheuses", en 1916 le "Hawai" et le "Mount McKinley" en 1917. Nous en omettons quelques-uns dans cette nomenclature comme étant de moindre importance.

Le "Yosomite" qui se trouve dans l'est de la Californie est constitué par une vallée d'une grande renommée à cause des beautés que la nature semble y avoir prodiguées. Les chutes du même nom, par exemple, y tombent d'une hauteur de 1430 pieds, soit neuf Niagaras bout à bout. Il est encore célèbre par ses gorges profondes, ses caps abrupts dont l'un, le Cathedral Rock, s'élève perpendiculairement de la vallée à une hauteur de 2,500 pieds.

Le "Sequoia" renferme cet arbre géant, membre de la famille du cyprès, ce conifère ou grand bois rouge de la Californie. Les Américains l'appellent le Parc National des Grands Arbres. Douze mille d'entre eux ont plus de dix pieds de diamètre, certains en ont jusqu'à vingt-cinq et même trente-six. La hauteur de quelques-uns atteint presque trois cents pieds.

Le "Mount Rainier" dans l'Etat de Washington, le "Rocky Mountain" dans le Colorado, le "Glacier" dans le Montana et le "Mount McKinley" en Alaska, sont remarquables par les montagnes qu'ils encerclent et les glaciers qui en descendent ; ce sont des endroits par excellence pour l'alpinisme. Le Rocky Mountain possède plusieurs pics d'une altitude d'au-delà de 10,000 pieds et le plus haut, le Longs Peak, atteint celle de 14,300 pieds. Le Mount McKinley protège la montagne la plus haute de l'Amérique.

Les Etats-Unis possèdent en tout dix-sept parcs qui forment une superficie totale de 9,774 milles carrés.

La législation qui gouverne ces parcs est très sévère. L'entrée d'aucune arme à feu n'est permise. L'animal domestique n'y peut séjourner. La coupe du bois y est interdite et le touriste dans son camp ne peut user pour combustible que du bois mort ou tombé. L'automobilisme est régi par des règlements très stricts.

Et malgré cela les visiteurs affluent. Des routes superbes s'y croisent en tout sens et quelquefois sur des milles et des milles. Les meilleurs hôtels y sont construits et tout contribue à faire de ces endroits l'idéal pour le repos et le délassement.

La raison en est que la création des parcs avait encore pour but d'offrir au public des régions qui, tout en étant intéressantes et instruc-

tives, seraient encore une source de confort et de récréation. Le séjour prolongé des villes n'est pas de nature à donner la santé et la vigueur et le citadin semble de plus en plus enclin à vouloir profiter d'un changement nécessaire à l'organisme humain. La vie des bois, le séjour des montagnes donnent cet air pur et vifiant que recherche de nos jours le public des villes. Mais tout en se reposant et se récréant, l'on peut s'y instruire et puiser des informations utiles en géologie, botanique, histoire naturelle, etc. En un mot l'on peut y mêler l'utile à l'agréable.

C'est là, croyons-nous, l'objet primordial des parcs. Le gouvernement canadien l'a compris en introduisant aux Communes en mai 1911 le bill des Réserves Forestières et des Parcs du Dominion. Il pourvoyait à l'établissement de certaines étendues de territoire qui seraient pour le bénéfice, l'avantage et la récréation du peuple du Canada "for the benefit, the advantage and the recreation of the people of Canada".

La Puissance renferme six parcs nationaux reconnus pour leurs beautés naturelles. Celui "des Montagnes Rocheuses", plus connu sous le nom de "Banff" sur le versant est des montagnes du même nom, le "Yoho" en Colombie anglaise avec Field comme centre et le "Glacier" au sommet des Selkirks. Ces trois derniers sont traversés par la ligne centrale du Pacifique canadien. Mentionnons encore le "Jasper" dans le merveilleux district récemment ouvert par le Transcontinental National, celui du "Lac Watherton " en Alberta, rendez-vous fameux de campeurs et pêcheurs, et le parc des Isles du St-Laurent qui comprend douze petites réserves au milieu des Mille-Iles.

A part cela, le gouvernement canadien administre encore deux autres domaines qui sont spécialement affectés aux animaux sauvages : celui de Wainright en Alberta " Le Parc du Bison " et celui de l'Elan "(Elk Island)" à Lamont, dans la même province. Le premier fut établi pour recevoir le troupeau de bison Pablo qui fut acheté par le gouvernement en 1907, de Michel Pablo du Montana. Il compte maintenant 3500 têtes, soit 5 fois le nombre originaire. Le " Elk Island " renferme l'élan ou Wapiti (cervus canadensis) et l'antilope. Un troupeau de wapitis fut en effet acquis du Yellowstone il y a quelques années et s'accroît rapidement.

Le Canada a encore ses parcs historiques. Le premier fut ouvert par ordre en conseil, du 24 janvier 1917, sur le site du vieux fort Anne, à Annapolis Royal, en Nouvelle-Ecosse. C'était pour commémorer l'établissement des premiers colons et la construction du premier fort sur les bords du Bassin à Port-Royal, trois ans avant la fondation de Québec, par Champlain. Il est aussi question de transformer en parc

Adulphustown, sur la baie de Quinté, en Ontario, endroit où débarquèrent sur le sol canadien les premiers loyalistes américains lors de la guerre de l'Indépendance.

Ces domaines canadiens sont comme ceux des Etats-Unis, faciles d'accès, pourvus d'hôtels modernes, sillonnés de belles routes, remplis de beaux lacs et tout y est de nature à attirer le touriste. Et l'on y a réussi. Banff, par exemple, recevait

en 1902.........	8,516	visiteurs
en 1903.........	10,696	"
en 1904.........	11,752	"
en 1905.........	17,605	"
en 1906.........	30,136	"
en 1907.........	28,735	"
en 1908.........	32,209	"

et ainsi de suite avec une progression toujours constante jusqu'en 1914. La période de la présente guerre n'accuse qu'un bien faible diminution.

Il faut reconnaître que le tourisme compte aujourd'hui pour un facteur important dans la prospérité nationale d'un pays. Les ressources financières qui dérivent de ce chef sont considérables. La Suisse, avant la guerre, encaissait annuellement du fait de ses visiteurs la somme de 150 millions, la France 600 millions et l'Italie cent millions. On calcule que les Américains dépensent dans leurs voyages à l'étranger tous les ans, six cents millions. Les forêts de pins du Maine attirent chaque année une foule de visiteurs qui y versent 40 millions. La France se prépare déjà à recevoir les innombrables curieux qui voudront visiter après la guerre le théâtre des luttes actuelles. Elle se propose même de créer le ministère du Tourisme. Plusieurs milliers de passages sont déjà enregistrés aux Etats-Unis pour les premiers paquebots qui seront disponibles après la guerre.

Notre voisine, la province d'Ontario, possède aussi son domaine provincial " L'Algonquin ". C'est une étendue d'à peu près 4,000 milles carrés, parsemée de montagnes et de lacs et sillonnée de rivières. La station centrale se trouve sur le Grand Tronc. Le " Highland Inn " sur les bords du lac Caché, a une capacité de 200 visiteurs et cent cinquante y passent régulièrement les mois d'été. De nombreux chalets et camps construits sur les rives des principaux lacs sont pourvus de tout le confort moderne. Une centaine de lacs tous reliés ensemble

par des portages entretenus avec soin, font le bonheur du sportman, de l'amateur du canot et du fervent de l'exercice physique.

Notre province n'est pas restée en arrière. En 1895, le bill 58 Vict., Ch. 22, fondait le Parc National des Laurentides. Une sage législation convertissait ainsi une région impropre à la colonisation en une réserve pour poisson et gibier. C'est une étendue de 3,560 milles carrés, située à quelques vingt-cinq milles de Québec et qui s'étend depuis les premiers contreforts des Laurentides au sud jusqu'aux premiers défrichements de la région du Lac-St-Jean au nord et comprise entre le chemin de St-Urbain à l'est et les clubs de chasse et pêche sous licence provinciale à l'ouest. Elle comprend une grande partie des comtés de Québec, Montmorency et Charlevoix. De nombreux lacs y sont parsemés dont les principaux en étendue sont le Jacques-Cartier, le Malbaie, le lac des Neiges, des Passes et Batiscan. Six grandes rivières en débouchent après l'avoir parcouru une grande distance, La Jacques-Cartier, la Montmorency, la Métabetchouan, la Ste-Anne, la rivière aux Ecorces et la Malbaie, sans compter leurs tributaires et les autres de moindre importance.

Les accès de notre parc sont les chemins de St-Urbain du côté de la Malbaie et celui de Stoneham, vulgairement connu sous le nom de "Chemin des Poteaux.". Ce dernier est l'ancienne route ouverte par la législature provinciale sur la demande du curé Hébert, de Kamouraska, pour faciliter son mouvement de colonisation du côté du lac St. Jean. Cet artère fut longtemps le grand moyen de communication du colon de ces régions avec Québec. Il fut et resta assez longtemps ouvert et entretenu jusqu'à ce que la construction du chemin de fer Québec et Lac St-Jean le fit diminuer d'importance.

Nos législateurs en ouvrant ce domaine voulaient doter la Province d'une réserve qui serait en tout temps accessible à toutes les classes. Les clubs avaient fait beaucoup pour la protection de notre gibier et poisson, mais leur entrée n'était réservée qu'à ceux à qui les ressources financières étaient suffisantes pour y être admis. On comprenait d'un autre côté qu'une certaine classe de gens devait être mise en mesure de participer au plaisir de la chasse et de la pêche moyennant une faible rétribution. Que d'autres personnes qui ne pouvaient laisser leurs occupations ordinaires qu'une fois l'an et qui ne trouvaient pas nécessaire de s'affilier dans ce but à aucun club. Que de touristes d'un autre côté qui visitent Québec et son district, qui ne sont pas membres de clubs et qui n'ont pas d'amis pour les y conduire et seraient prêts à y mettre n'importe quel prix pour faire une excursion de chasse ou de

pêche. Tout autant de lacunes qui seraient comblées par la création du Parc National des Laurentides.

Ces buts ont-ils été atteints? Nous en doutons. D'abord, il faut l'avouer, l'accès de notre parc est bien difficile surtout pour Québec et le district. Le chemin de Stoneham est bon jusqu'à tout près du chemin des Poteaux, mais au-delà il est presque impraticable. Une fois cette route refaite et entretenue nous croyons que ça donnerait de l'essor et que grand nombre de sportmen visiteraient notre domaine national. Cependant, malgré les difficultés inhérentes à cette entreprise, quelques amateurs, épris du feu sacré, se risquent quand même à entreprendre le voyage. Ils savent qu'ils seront récompensés de leurs efforts, mais de là à dire qu'ils feront leur excursion dans des conditions de transport et de locomotion agréables, c'est chose impossible.

Un chemin pour automobiles, par exemple, de Québec au Grand Lac Jacques-Cartier serait parcouru en quatre heures tout au plus. La distance est d'environ soixante-quinze milles. Le voyage pourrait ainsi se faire promptement, les visiteurs partir quand bon leur semblerait et revenir de même ;—chose qui ne peut être obtenue avec un chemin de fer. Nous appuyons sur ce fait, car de cette route dépend l'avenir du parc. Et après sa reconstruction, combien serait facile l'érection des camps aux endroits propices, la démarcation à faire entre les différentes agglomérations de lacs, etc., etc. Ce serait comme l'artère centrale d'où déboucheraient les chemins secondaires dans toutes les directions. Mais comme il ne peut être ici question de municipalités intéressées qui pourraient demander, avec ferme espoir de l'obtenir, l'octroi du gouvernement, la seule ressource qui nous reste est de nous adresser humblement à notre Grand Voyer provincial ou encore prier son honorable collègue des Pêcheries de lui demander de bien vouloir lui rendre ce service.

Ce domaine national est encore très peu exploré. Nous ne croyons pas que la moitié des lacs en soient connus. Et cependant, d'après toute apparence, ils doivent y abonder. Une fois localisés et reliés ensemble avec portages, la Province aurait certainement là la plus belle réserve en lacs à truites du monde.

Au point de vue organisation et équipement, notre parc ne peut soutenir la comparaison avec le moindre de nos clubs de chasse et de pêche. Les camps sont rares, ceux qui existent ont à peine les poêles requis, encore moins la batterie de cuisine. Les embarcations et canots manquent, les seuls qui existent sont sur la Jacques-Cartier pour aller aux rivières Caché et Sautoriski. Celui qui veut faire un séjour tant

soit peu prolongé et s'aventurer un peu loin doit se munir de tout l'attirail d'un explorateur, tente, batterie de cuisine, canots de toile et quand il faut voir au transport dans le "chemin des poteaux" c'est un peu ennuyeux. Rien de surprenant si cette magnifique contrée n'attire pas plus de visiteurs.

Vous allez peut-être nous dire qu'il faut conserver ce domaine intact et n'y laisser pénétrer que quelques fervents amateurs qui veulent absolument le visiter. Soit, nous en sommes, si l'on est si sûr d'obtenir ce résultat. Mais la surveillance des gardiens est-elle aussi efficace ? Les employés des compagnies qui y exploitent le bois sont-ils réellement aussi soucieux et respectueux de l'observation de la loi de chasse et pêche ? Dans un territoire d'une étendue aussi considérable, peut-on en garder les entrées assez efficacement pour empêcher le trappeur d'y pénétrer et faire son travail clandestin ? Tout autant de questions auxquelles nous aimerions à recevoir une réponse sure.

Un autre embarras c'est qu'un chemin de fer ne passe pas près de ses limites. Sous peu cependant, certaines lignes en construction en réduiront les distances, le Quebec & Saguenay pour le chemin de St-Urbain et le St-Charles & Huron River pour Stoneham. N'y aurait-il pas aussi moyen d'y faire de nouvelles entrées ? Si nous ne nous trompons pas, le chemin de fer Québec & Lac-St-Jean à deux endroits passe assez près de ses limites, au Club Triton et à Kiskissink, et deux débouchés pourraient s'effectuer de ce côté. Et de fait il existe une entrée à Kiskisink pour la partie Nord-Ouest du Parc, avec portage pour aller à la rivière aux Ecorces. Mais, on l'admettra, ceci ne couvre qu'une fraction bien faible en étendue.

Nous n'avons parlé de notre parc qu'au point de vue chasse et pêche. Il a encore de nombreuses attractions. Et ici nous nous adressons tout spécialement à ceux qui ont déjà visité nos Laurentides. L'attrait de nos montagnes, le pittoresque de nos lacs, le paysage qui se déroule dans la descente de nos rivières, sont des choses dont on ne peut se rassasier. Que de gens encore qui s'en vont chercher dans le séjour de nos régions du Nord le repos, la tranquillité, et même le retour à la santé.

La commission fédérale des parcs du Dominion a pris l'initiative, depuis quelques années, de louer à rente nominale des emplacements sur les bords de ses lacs et rivières, où les familles se construisent et reviennent tous les ans passer une partie de la belle saison. C'est encore là un aspect de la question et la législature fournirait ainsi à ceux que la chose tenterait, l'occasion, moyennant rétribution, de jouir de la vie des

montagnes et des bois, si réconfortante et si intéressante à tous les points de vue.

Le gouvernement provincial vient d'ouvrir un Parc à la Montagne Tremblante en arrière de Montréal. Nous applaudissons à ce mouvement. La région est excellente, abonde en lacs et rivières. Le poisson y est de plusieurs espèces, l'achigan, la truite, le brochet, le maskinongé, etc. Le gibier y est aussi en quantité, surtout le chevreuil.

Une autre partie de la province qui serait aussi très propice à une réserve serait la Gaspésie.

Nous soumettons ces suggestions humblement, sans parti pris et sans arrière-pensée, encore moins dans un but politique. Il en coûterait un peu à notre administration provinciale pour organiser et mettre sur un pied conforme le Parc National des Laurentides, mais une fois les choses à point, les revenus, ce nous semble, en seraient appréciables avec une surveillance et une organisation satisfaisantes. Notre province est la première du Dominion au point de vue de la protection forestière, des bons chemins, de la progressive administration et de la dépense équitable des deniers publics, nous aimerions à lui voir prendre l'initiative de tout mouvement qui la rehausserait encore et lui ferait dépasser de toutes manières ses sœurs de la Confédération.

Ern. Labrèque, N. P.



Spandau

Lors de la guerre franco-prussienne de 1870-71, en imposant une indemnité de cinq milliards à la France, Bismarck s'imaginait ruiner celle-ci, la mettre à la banqueroute et la réduire pour longtemps à l'impuissance. C'était l'hégémonie de l'Allemagne qui faisait ses dents et qu'elle poursuit encore. Le fait est acquis à l'histoire.

Où déposer ce trésor de cinq milliards ?

Le choix tomba sur Spandau, place fortifiée du moyen-âge, boulevard de la monarchie prussienne, dans le Brandebourg, située à quelque sept milles au nord-ouest de Berlin, dont aujourd'hui elle constitue pratiquement un faubourg.

Ce fut dans la tour Julius du château de Sapndau que furent déposés six millions de louis en lingots d'or dans une caisse qui ne devait contenir rien autre chose que de l'or, à la disposition exclusive de la caste militaire, sans la moindre consultation populaire.

Spandau fut pendant longtemps l'une des cités les plus importantes de l'ancienne Allemagne (Altmark) et la résidence favorite des électeurs des Hohenzollern dans le Brandebourg. Elle obtint d'abord des droits civils durant la première moitié du treizième siècle. Plus tard elle devint ville fortifiée.

Mais elle ne put résister à l'assaut que lui donnèrent les Suédois en 1635 et, au cours des guerres de Napoléon, elle tomba au pouvoir de la France.

L'époque la plus dramatique de l'histoire de Spandau, fut le sort qu'elle subit lors de la désastreuse campagne des Allemands contre Napoléon, campagne qui se termina par les batailles de Iena et d'Auerstadt. Ce fut après l'affaire d'Auerstadt que Spandau capitula.

Trait caractéristique des revirements brusques que subissait le moral des troupes allemandes, c'est qu'un jour, affichant la plus suprême arrogance, ils allaient balayer l'usurpateur français, mais au lendemain de Iena et d'Auerstadt, quelle piteuse mine faisaient les armées boches ; les forteresses tombaient les unes après les autres entre les mains des Français sans offrir de résistance. La première à se rendre fut celle d'Erfurt avec onze mille hommes et quantité de matériel de guerre. La suivante fut celle de Spandau.

Spandau est devenu tout un grand arsenal.

Au mois d'août 1910, on y employait 6,000 hommes.

Le rachat d'un désert

Il y avait deux ans que les Turcs occupaient en partie la péninsule de Sinaï, lorsque les troupes anglaises envoyées en Egypte sous les ordres du général Sir Archibald Murray, arrivèrent dans la péninsule et, du mois d'octobre 1916 à la fin de février 1917, en délogèrent les envahisseurs à la suite d'une victoire finale, celle de Rafa.

Le général a depuis fait tenir de ses opérations un rapport dont nous extrayons quelques données.

Ce fut moins la lutte qu'un travail incessant et opiniâtre qui fit gagner la partie.

Pour rattraper la vraie frontière orientale de l'Egypte, il fallut construire des centaines de milles de routes et de voies ferrées, poser sur des centaines de milles des conduits d'aqueduc, installer des filtres pouvant débiter un million et demi de gallons d'eau par jour, ainsi que nombre de réservoirs, et transporter de carrières éloignées des tonneaux de pierre à construction.

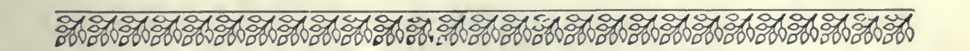
Un tout petit village, celui de Kantara, se trouva métamorphosé en une importante tête de ligne de chemin de fer et de navigation, avec quais, grues mécaniques et bateaux-passeurs.

Le désert, jusque-là dépourvu de toute habitation, donna des marques évidentes du passage et de la présence de gens civilisés, sous forme de postes puissamment fortifiés et protégés par des centaines de milles de clôtures de fil barbelé, de camps où les troupes trouvaient à se loger dans des huttes confortables, de citernes et de réservoirs, de stations de chemins de fer et de garages, d'aérodromes, de stations de signaux et de télégraphie sans fil.

Le désert, tombé sous maîtrise, était devenu habitable, et, à mesure qu'elles s'éloignaient de leur ligne de base, les troupes, dans leur avance, avaient entre elles et leur base des moyens constants de communication.

Lors de la victoire de Rafa, que Sir Archibald Murray décrit comme une "belle action", et dont il donne pleinement crédit au Lieut.-général sir Charles Dobell, alors en commandement de l'armée de l'Est, les troupes anglaises firent plus de seize mille prisonniers dont pas un blessé et eurent 487 hommes mis hors de combat, 71 tués, 415 blessés et un manquant à l'appel.

Voilà au moins une section de pays arrachée aux disciples du Koran.



Commission de Géographie

Dans le cours des mois de mai et de juin, la commission de géographie de Québec a été appelée à baptiser plusieurs cantons nouveaux que l'on se propose d'ériger sur différents points du territoire de la province de Québec.

La plupart des appellations données relèvent de notre histoire.

Dans le comté de Saint-Maurice, ce sont les cantons de *Galifet, de* la *Poterie*, de *Bréhaut*, de *Badeaux*, d'*Arcand*.

Canton de Galifet.—Nommé d'après Louis-François Galifet, gouverneur des Trois-Rivières, en 1659.

Canton de La Poterie.—Appelé ainsi d'après Jacques Le Neuf de la Poterie, gouverneur des Trois-Rivières (1649).

Canton de Badeaux.—D'après Jean-Baptiste Badeaux, notaire aux Trois-Rivières et auteur d'un journal de l'invasion du Canada par les Américains en 1775.

Canton d'Arcand.—D'après L.-O. Arcand, arpenteur-géomètre, qui fût chargé du cadastrage de la ville des Trois-Rivières.

Canton de Bréhaut.—Ainsi appelé en souvenir d'Antoine de Bréhaut de l'Isle, chevalier de l'ordre de Malte, (1636).

Pour le comté de Maskinongé, les cantons de Créquy, Aubry, Troyes, Boullé, Villiers, Houde, Légaré.

Canton de Troyes.—Le chevalier de Troyes, officier français, partagea la gloire des trois frères d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt dans leur fameuse expédition à la baie d'Hudson, en 1686.

Canton de Créquy.—D'après Jean-Antoine-Aide Créquy, premier peintre canadien, né à Québec. Fut ordonné prêtre en 1773.

Canton d'Aubry.—F.-X. Aubry, né à Maskinongé, célèbre par ses voyages d'exploration dans les deux Amériques.

Canton de Boullé.—Nommé ainsi en souvenir d'Hélène Boullé, femme de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec.

Canton de Villiers.—Du nom de Coulon de Villiers, qui, à la tête de 900 canadiens, prit le fort Nécessité, défendu par Washington et qui dispersa, en 1756, sur le lac Ontario un convoi de trois cents bateaux.

Canton de Légaré.—L'honorable Joseph Légaré, membre du Conseil législatif en 1852, avait la réputation d'être un excellent paysagiste canadien.

Canton de Houde.—Frédéric Houdé, journaliste de talent, représenta durant plusieurs années le comté de Maskinongé à la chambre des Communes.

Dans le comté de Joliette, les cantons de Laverdière, Lenoir, Lusignan, Legendre.

Canton de Laverdière.—Ainsi nommé en souvenir de l'abbé Charles-Honoré Laverdière, auquel on doit une savante édition des "Oeuvres de Champlain ". Décédé en 1873.

Canton de Lenoir.—Joseph Lenoir, décédé en 1862, est un poète canadien qui contribua largement à notre littérature nationale.

Canton de Lusignan.—Nommé d'après Alphonse Lusignan, homme de lettres canadien, décédé en 1892.

Canton de Legendre.—Napoléon Legendre, littérateur canadien-français, et ancien membre de la Société Royale du Canada.

Dans le comté de Berthier, deux cantons : Charland et Dupont.

Canton de Charland.—Nommé ainsi d'après Louis Charland, géographe et antiquaire canadien qui dressa avec Duberger la première carte exacte du Canada.

Canton de Dupont.—D'après Louis Gaudias Dupont, commissaire royal qui prit possession de la Nouvelle-France au nom du roi en 1663. Ce fut lui qui établit le conseil souverain et des cours de justice à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières.

Dans le comté de Rimouski, les cantons de La Roche et de Varin.

Canton de La Roche.—Le marquis de La Roche fut le deuxième lieutenant du roi dans la Nouvelle-France (1695).

Canton de Varin.—Du nom de Jean-Baptiste-A. Varin, l'un des premiers commissaires du cadastre à Montréal.

Dans le comté du Lac Saint-Jean, deux cantons nouveaux : Chabanel et Bécart.

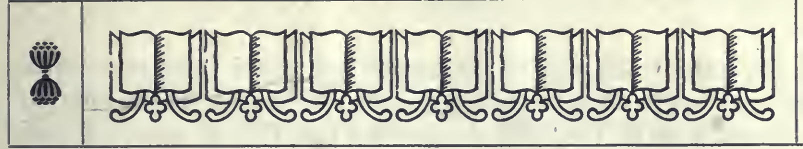
Canton de Chabanel.—Ainsi nommé d'après le P. Noël Chabanel, jésuite, qui fit en 1644 les missions huronnes.

Canton de Bécart.—D'après Pierre de Bécart de Grandville, l'un des directeurs de la ferme du roi, qui aida généreusement les premières missions de la région du Lac-Saint-Jean.

Dans le comté de Saguenay, le canton de Godbout.

Canton de Godbout.—Ce canton est délimité par la rivière du même nom. Godbout est le nom d'un vieux pilote sous le régime français.

———




Plymouth

Voilà un port d'Angleterre d'où sont parties maintes et maintes expéditions britanniques pour des conquêtes territoriales sur différents continents. L'Anglo-Saxon a l'appétit des conquêtes et de la domination; il le tient en droite ligne de ses ancêtres, les Angles et les Saxons, deux peuples du nord de l'Allemagne qui, au 5e siècle, envahissaient la Grande-Bretagne et s'y établissaient.

En juin 1917, le nom de la ville militaire de Plymouth occupa pendant quelque temps l'attention publique, lorsque, de Londres, on fit savoir aux consuls des pays neutres que, tant que la guerre durerait, seuls les navires anglais et ceux des Alliés seraient admis dans le port de Plymouth.

La ville a été le théâtre de plusieurs évènements historiques de sérieuse importance. Située à l'angle sud-ouest de la Grande-Bretagne, à l'embouchure de la rivière Plym, elle occupe une série de terrasses naturelles qui vont en pente régulière vers la mer, et qui font partie des contreforts de Dartmoor. Son havre, l'un des plus grands et des plus beaux d'Angleterre, s'ouvre du côté sud.

C'est du havre de Plymouth, qu'en 1588 Sir John Hawkins et Sir Francis Drake partirent pour aller à la rencontre de la flotte géante de Philippe II, roi d'Espagne, l'*Invincible Armada,* qui fut en grande partie détruite par une tempête ; ce qui porta un coup funeste à la grande puissance navale de l'Espagne.

Sir Humphrey Gilbert appareilla du port de Plymouth pour aller s'emparer de l'île de Terreneuve, de même que Sir Walter Raleigh, pour aller faire de la Virginie une colonie anglaise.

En 1620, le *Mayflower* faisait voile du port de Plymouth pour entreprendre son aventureuse expédition du côté du Nouveau-Monde.

Ce fut en faveur de capitalistes de Plymouth que fut émise la première charte autorisant et réglant le trafic avec l'Amérique.

Ce fut aussi à des gens de Plymouth que le roi Jacques accorda une charte en vertu de laquelle le pays qui fut désigné sous le nom de "Paris du nord de la Virginie", fut déclaré domaine du conseil établi à Plymouth dans le comté dé Devonshire, pour la gouverne, l'administration, l'exploitation agricole et industrielle de la Nouvelle-Angleterre en Amérique.

Les premiers colons de l'Australie s'embarquèrent à Plymouth pour leur nouvelle patrie, de même que les troupes anglaises qui prirent part à la guerre de Crimée, en 1855, et celles qui, environ deux ans après, allèrent combattre la révolte des Cipayes aux Indes.

Les principaux édifices de Plymouth sont l'église Saint-André, construite au 13e siècle au centre de la ville, et restaurée en 1875 par Sir Gilbert Scott, l'ancienne *Guild Hall*, devenue aujourd'hui bibliothèque publique, le vieil Hôtel-de-ville transformé en un musée de bouquins, vieux livres, gravures, dessins, estampes et portraits.

Sur ce continent d'Amérique, dans l'Etat de Massachusetts, sur l'Atlantique, existe une ville du nom de Plymouth qui fut le théâtre du traité de paix conclu en 1898 entre le Japon, représenté par le baron de Komahura, et la Russie, représentée par le comte de Witte.





Chronique géographique

LA DENSITÉ DE NOTRE POPULATION.—La superficie du Canada, en terre et en eau, s'élève à 3,729,665 milles carrés.

En prenant ce chiffre pour base, la densité moyenne de la population n'est que de 1.92 par mille carré.

Nous sommes, à cet égard, fort distancés par les Etats-Unis, puisque ceux-ci ont une densité de population égale à 30.69.

D'autre part, la République Argentine, qui est un pays d'immigration comme le nôtre, n'a encore qu'une densité de 5.99.

De toutes nos provinces, c'est l'île du Prince-Edouard qui offre la plus forte densité : 42.91. Puis viennent ensuite la Nouvelle-Ecosse avec 22,78 ; le Nouveau-Brunswick, 12.61, Ontario se présente avec une densité de 9,67, le Manitoba, 6.18 et la province de Québec, 5.69.

Les trois autres provinces, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique ont moins de deux habitants par mille carré.

***

LE DÉVELOPPEMENT DE NOS VOIES FERRÉES.—Nul ne nie aujourd'hui les nombreux et incalculables avantages qui découlent du passage du chemin de fer en un endroit quelconque.

Les parties septentrionales de notre pays, celles des provinces de Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta seraient encore inconnues ou à peu près inhabitées, si le chemin de fer n'y avait pénétré.

Et regardez quel progrès nous avons fait à cet égard, dans les trois à quatre dernières années.

A l'heure actuelle, le chemin de fer de la baie d'Hudson traverse presque tout le nord du Manitoba, de Le Pas à Nelson.

Dans l'Alberta, de nouvelles voies ferrées relient Edmonton à la rivière de l'Esprit et à Grande-Prairie, dans le Nord-Ouest, à Athabaska, à 100 milles au nord, et à McMurray, à 290 milles au nord-est.

En tout, on a complété près de 700 milles de voie ferrée dans l'Alberta, au nord d'Edmonton.

Dans la Saskatchewan septentrionale, la construction des chemins de fer n'est pas aussi avancée ; tout de même, les embranchements du

Transcontinental se rendent à Prince-Albert, venant du sud, avec un bout de voie de plus de 50 milles, allant au nord-ouest.

Et tout cela s'est accompli malgré les conditions défavorables dans lesquelles nous a placés la guerre universelle.

***

UNE PAGE D'HISTOIRE CANADIENNE.—Lorsque la Confédération fut formée, et même quelques années auparavant, bien des cerveaux se mirent au travail pour trouver un nom approprié.

Comment appellerait-on cette réunion de provinces ? Quelques beaux esprits de la province d'Ontario, raconte M. l'abbé Groulx, dans ses conférences sur les origines de la Confédération canadienne, s'arrêtèrent à des joliesses comme celles-ci : *Cabotia, Boulia, Tupona, Norland, Canadia, Columbia, Nova Britannia, Nova Britain,* et enfin, la fleur du bouquet : *Aqua terra.*

Un journal canadien-français, la Minerve, protesta, à bon droit, contre quelques-unes de ces appellations barbares ; elle proposait avec plus de goût *Laurentides* ou *Canada*.

"Ce dernier nom, ajoute l'abbé Groulx, que patronnaient quelques-uns de nos hommes d'Etat, finit par l'emporter. Et n'y avait-il pas lieu d'applaudir ! Le mot *Canada* possédait cette vertu d'évoquer toute une histoire et de rappeler une grande unité géographique, celle qu'avaient faite les immortels découvreurs.

"*L'Acte de l'Amérique du Nord* nous a conféré le titre officiel de *Dominion of Canada,* et la traduction française a accentué la solennité de l'appellation, puisque le terme *Puissance* est synonyme d'Etat souverain."

***

LES AGENCES CANADIENNES.—Notre parlement fédéral a voté au mois de mai dernier $550,000 pour les dépenses des agences canadiennes.

Dans ce montant total on comprend $240,000 pour les frais de publicité, $100,000 pour les agences des Etats-Unis et $50,000 pour les agences de la Grande-Bretagne.

Les agences des îles britanniques, indépendamment du Commissariat canadien, sont au nombre de douze, avec un personnel de soixante employés.

Le gouvernement a déclaré qu'il maintenait ces agences dans la

Grande-Bretagne, parce qu'il était important, après la guerre, d'entreprendre une campagne d'immigration.

On a fait observer à ce propos qu'il ne fallait pas se borner à recruter des immigrants dans les îles Britanniques et aux Etats-Unis, mais qu'on devait faire aussi quelque chose pour attirer ici les Belges. Il paraît, en effet que nombre de Belges réfugiés actuellement en France se proposent de venir se fixer sur des terres au Canada. On tient d'autre part le Belge pour un colon de premier ordre, non-seulement dans les prairies, mais comme maraîcher.

***

La vallée de la Matapédia.—Il y a longtemps que l'on a écrit que cette vallée, que traverse le chemin de fer Intercolonial, est l'une des plus pittoresques du pays.

Elle n'est pas cependant aussi connue qu'elle devrait l'être. Cela tient probablement à l'absence de réclames dont l'on se montre si prodigue pour d'autres parties du pays.

Comme région de colonisation, la vallée de la Matapédia n'a guère de supérieure. Son sol est fertile et de plus elle se trouve à la porte des marchés de Québec, de Montréal et des provinces maritimes. Il n'est donc pas étonnant si des centaines de colons ont réussi à s'y créer des fermes de rapport et y vivent dans l'aisance.

Mais la Matapédia est encore plus que cela. C'est une région exceptionnellement giboyeuse, arrosée par de nombreux cours d'eau et plantée de belles forêts.

On la tient—et ce n'est point une réputation usurpée—pour un véritable paradis des chasseurs et des pêcheurs. Depuis quelques années, de nombreux sportmen américains ont établi leurs sites de pêche et de chasse dans ces vastes régions. Parmi ces nababs, il convient de mentionner les Vanderbilt, les Belmont et autres privilégiés de la fortune que l'on voit arriver chaque année à Amqui, dans leurs trains de luxe, pour s'en aller dans la forêt profonde, goûter les joies intenses que réservent la chasse et la pêche à leurs fidèles adeptes.

Il ne nous vient pas à l'idée de citer ici tous les lacs et ruisseaux poissonneux de cette région. Ce serait la matière d'un volume. On ne peut s'exempter pourtant de parler de l'incomparable lac Matapédia, lequel étend ses ondes cristallines sur un parcours de seize milles et une longueur de trois nilles. Ce lac regorge de belle truite de 10 à 25 pouces, de *touladi* pesant jusqu'à 30 livres et de carpe de 3 à 5 livres. Situé à quelques pas à peine du village, il est des plus poissonneux, malgré la

proximité des habitations. Le canot y contourne de superbes îles en verdure, dont le vent apporte à terre la fraîcheur et la délicieuse odeur des grands pins parfumés.

Comme pays de chasse, l'intérieur de la vallée n'a peut-être pas son pareil. Ses forêts immenses, vierges encore des outrages de la cognée, foisonnent de gibier gros et petit. On y rencontre l'orignal, monarque de ces bois profonds, le caribou, l'ours noir, le chevreuil, le vison, la marte, le pékan, le loup-cervier, le castor et toutes les variétés d'oiseaux aquatiques.

***

Pardessus l'Himalaya.—L'aviation est en train de nous causer des surprises.

Devant la Société de Géographie de Londres, l'un des membres de cette association, le Dr Kellas, a exprimé l'avis que la navigation aérienne porrait bien être utilisée avec profit pour l'exploration des terres inconnues.

Il viendra un jour, a dit ce conférencier, où l'aéroplane pourra survoler les déserts de l'Arabie, les Cordillières du Vénézuéla, le mont Atlas et peut-être même les différents pics de l'Himalaya. Quelle riche moisson en perspective pour les cartographes !

Pour les monts Himalaya, il est permis d'entretenir des doutes et nous ne sommes pas loin de partager l'opinion de ce géographe anglais qui disait, à la suite de cette conférence, que ce projet de survoler l'Himalaya pourrait bien prendre encore cent ans.

Il est important en effet de ne pas oublier que les pics de l'Himalaya ont une altitude de 24 à 27,000 pieds et qu'à pareille hauteur l'air se raréfie sensiblement. Et puis il y a l'atterrissement qui constitue un autre problème peu facile à résoudre lorsqu'il s'agit de pareils sommets.

Tout de même, il est à peu près certain qu'après la guerre, la navigation aérienne prendra un grand essor et qu'on y recourra pour connaître et fouiller plus intimement certaines terres où l'homme n'a pu encore pénétrer.

***

A Milwaukee.—On a découvert récemment, dans la bibliothèque historique du Wisconsin, certains manuscrits qui jettent quelque lumière sur les premier jours de l'occupation américaine dans Milwaukee.

C'est un membre de cette société, Louise-P. Kellog, qui raconte cette découverte dans le *Wisconsin Magazine of History*.

Il appert, d'après ces manuscrits, que le village de Milwaukee (côté est) fut organisé en septembre 1835, avec Solomon Juneau comme président.

D'autre part, madame Kellog croit que le véritable fondateur de Milwaukee fut Morgan-L. Martin, de Green Bay. Ce dernier aurait reconnu, en 1833, que cet endroit offrait tous les avantages d'un excellent port, et obtint qu'on en fit l'exploration. Dans le même temps, Martin s'abouchait avec Juneau, le seul colon de l'endroit, et s'assurait une part indivise de la propriété de ce dernier.

Un an plus tard, la législature du Michigan, dont le nommé Martin était membre, érigeait le comté de Milwaukee, et en 1835 le village de Milwaukee était choisi comme chef-lieu du comté.

A partir de cette date, le village se développa. Martin et Juneau firent pratiquer des routes, et on se mit à construire un peu partout. Finalement, ce village, avec les annexions qui suivirent, se transforma en une grande ville.

***

Une leçon de fierté.—Bien peu connaissent ce joli trait de la vie du grand évêque patriote de l'Ouest canadien, Mgr Langevin.

Il entre un jour dans une école et interpelle l'un des élèves :

—De quelle nationalité es-tu, mon enfant ?

—Canadien-français, monseigneur, répond le garçonnet, timide, et en baissant la tête.

—Non, pas comme cela, reprend l'archevêque de sa voix vibrante. Droit, la main au front et la tête haute, répète maintenant très fort : *Canadien-français* ! Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier !

Cette magnifique leçon pourrait servir à bien d'autres qu'aux enfants d'écoles. Il se rencontre en effet trop de Canadiens—même dans la province de Québec—qui rougissent ou qui hésitent à affirmer hautement leur nationalité devant l'étranger. Pourquoi cette veulerie ? N'avons-nous pas toutes les raisons d'être fiers d'être les descendants des héros qui ont colonisé le pays, des soldats qui l'ont défendu, des vaillants patriotes qui ont lutté pour la défense de nos droits ?

***

La production du bois aux Etats-Unis.—Le service forestier des Etats-Unis évalue à 35,831,239,000 de pieds la quantité de bois coupée en 1917.

Cette statistique est basée sur les rapports que l'on a reçus de 16,408 scieries sur les 24,815 scieries qui opèrent chez nos vosins.

C'est l'Etat de Washington qui est tenu pour le producteur le plus considérable ; on y a coupé en effet 4,570,000,000 de pieds.

Viennent ensuite la Louisiane et l'Orégon.

***

UNE OEUVRE CARTOGRAPHIQUE.—Le Touring-Club italien vient de prendre une grande initiative. Il a décidé d'assumer la publication d'un "grand atlas international" destiné à remplacer en Italie et dans les pays alliés les productions similaires allemandes et à leur enlever le monopole de fait dont elles ont joui jusqu'à présent. Afin d'assurer l'exécution de cette œuvre, cette puissante association a voté une subvention de 750,000 francs.

La direction générale de la publication a été confiée à M. L.-V. Bertarelli, directeur général adjoint du Touring-Club.

***

LA MARINE MARCHANDE AU CANADA.—Notre pays entend suivre la voie tracée par les Etats-Unis et se créer à son tour, pour l'après-guerre, une marine marchande.

C'est là un mouvement qui vient à son heure. La guerre, en effet, une fois finie, il naîtra une sorte de rivalité entre tous les pays pour sillonner les mers de vaisseaux de transport et s'assurer de nouveaux marchés pour l'écoulement des produits. Ce n'est donc pas trop tôt que d'y songer maintenant, puisque, comme on l'a tant de fois répété, le commerce appartiendra aux pays qui disposeront de la plus grande flotte de commerce.

C'est pour activer ce mouvement que l'on a fondé ici la *Ligue navale du Canada.*

La principale fin de cette ligue est de fournir des marins à notre marine marchande. Et l'on croit pouvoir atteindre ce but en formant des brigades navales de jeunes gens auxquels on enseignera la théorie et la pratique de la navigation.

Notre province a déjà fourni dans le passé un bon nombre de marins habiles ; il faudrait aujourd'hui quintupler ce nombre en prévision de l'avenir. Et l'on compte y arriver par une propagande intelligente et soutenue.

***

Les iles juan-fernandez.—Ces îles—il y en a deux—sont situées dans l'Océan Pacifique à 660 kilomètres des côtes du Chili. L'une se nomme *Mas-a-Fuerce*, à l'ouest ; l'autre *Mas-a-Tierra*, à l'est.

Elles furent découvertes au XVIe siècle par Juan Fernandez, navigateur espagnol.

L'une de ces îles, la seconde, fut habitée durant plusieurs années par un matelot écossais du nom de Selkirk, dont les aventures ont servi de thème au *Robinson Crusoé*.

Il y a deux ans, ces îles furent visitées par un géographe suédois Carl Skottsberg, professeur à l'université d'Upsala, qui en a fait une description assez détaillée.

Ce sont d'après ce géographe, des rochers volcaniques de l'époque Tertiaire. L'on rencontre en plusieurs endroits des collines et des falaises de plus de mille pieds de hauteur.

Il n'y a ici aucune culture sérieuse. La colonie, qui se compose d'environ 300 personnes, vit de poisson et plus particulièrement d'un crustacé analogue à notre homard. Ce crustacé, qu'on dit délicieux, est même exporté au Chili.

La plupart des pêcheurs ont leur petit jardin dans lequel on récolte des fruits et des légumes.

La forêt des îles Juan-Fernandez n'est pas très variée. L'arbre le plus commun est désigné sous le nom de *myrte* qui est couvert d'un beau feuillage noir lustré et qui en été se couvre de fleurs blanches.

Il y a aussi le palmier, *Juania australia*, que les habitants de l'endroit dénomment le *chonta*.

La faune est à peu près nulle. Il ne faut faire exception que pour les oiseaux de mer qui sont nombreux.

***

La composition ethnographique de l'Europe.—L'Europe est composée ethnographiquement d'un mélange de Gaulois, de Germains, de Latins, de Bretons, de Danois, de Normands, de Slaves, éléments fondus ensemble au cours des siècles et qui se sont éparpillés.

La Grande-Bretagne, pays des Galls, a été envahie par les Saxons et les Angles, fractions de la race germanique, aux Ve et VIe siècles.

La France est également le fruit de l'invasion, de la conquête, de la lutte prolongée des nations et des races. Pays des Celtes, des Gaulois, des Kymris, des Lygures, tour à tour les Romains, les Visigoths, les Burgondes, puis les Francs la conquirent, sans compter les Normands,

venus du Danemark et de la Scandinavie, qui s'y installèrent aux IXe et Xe siècles.

L'Espagne est un mélange d'Ibères, de Celtes, de Pélasges, de Visigoths, de Vandales, de Maures.

On compte plus de cent peuples en Russie, se référant aux races slaves, lettones, finnoises, germaniques, turques, caucasiennes, juives, mongoles.

La Germanie, qui est devenue l'Allemagne, est le fruit d'un mélange de Cimbres, Teutons, Saxons, Alemans, Goths, Vandales, Burgondes, etc., et l'Italie puise ses origines parmi tous les peuples que les Romains ont conquis, ou qui les ont envahis : Hérules, Ostrogoths, Lombards, Latins, Gaulois, etc.

Il en est ainsi de toutes les nations.

***

LES SAUVAGES AU CANADA.—La population des sauvages au Canada varie assez peu d'une année à l'autre. Elle est actuellement de 109,294, dont 13,366 pour la province de Québec.

Des curieux nous ont demandé si un certain nombre de ces sauvages s'étaient enrôlés pour faire le service militaire durant la présente guerre. Des renseignements particuliers venus d'Ottawa nous permettent de dire que plus de 2,000 sauvages ont pris du service et ont été envoyés au front. C'est probablement ceux-ci que M. Maurice Barrès, de l'Académie française, a entrevus dans une visite faite par lui à un camp militaire, en France. Sulement, le savant académicien a commis la singulière erreur de croire que les troupes canadiennes n'étaient représentées de l'autre côté que par des Iroquois ou des Chippewas. Il a dû revenir de sa première impression s'il lui a été permis de visiter d'autres camps canadiens qui renfermaient, à un moment donné, plus de 400,000 des nôtres.

On connaît déjà quelque peu les origines de nos différentes tribus sauvages.

La grande majorité des Sauvages de l'Ontario sont des Ojibwas et appartiennent à la tribu des Algonquins.

Dans la province de Québec, les principales tribus sont : les Iroquois à Caughnawaga, au lac des Deux-Montagnes et à Saint-Régis ; les Hurons, de Lorette, provenant également de souche iroquoise ; les Montagnais, de la famille des Algonquins, fixés à Betsiamis, à Mingan, à la Pointe-Bleue et aux Sept-Isles ; les Abénaquis, également de souche algonquine, établis à Bécancour et à Saint-

François ; les Micmacs, de souche algonquine aussi, fixés à Maria et à Ristigouche ; puis les Malécites, de la famille des Algonquins, installés à Viger, comté de Témiscouata.

Dans le Manitoba et la Saskatchewan, les tribus les plus populeuses sont les Ojibwas, les Cris des marais et les Cris des plaines qui appartiennent tous à la famille algonquine.

Les sauvages d'Alberta sont de souche algonquine, à l'exception des Sarcis, près de Calgary, des Castors et des Esclaves qui sont de la famille athabascaine.

Dans l'extrême Nord, les principales tribus sont les Esclaves, les Lièvres, les Loucheux, les Sécanies, les Côtes-de-Chien, les Couteaux-Jaunes, les Chipewas et les Mangeurs de Caribou. Toutes ces tribus sont de la famille athabascaine.

Les sauvages de la Colombie-Britannique appartiennent à la tribu saliche.

***

Une variété de gui.—Un botaniste amateur racontait, il y a quelques temps dans la revue *Boys Life* que, par une chaude journée de septembre, sur l'heure de midi, ii se promenait un peu à droite et à gauche dans un coin de la célèbre vallée de Yosemite, lorsqu'il se trouva en présence d'une grosse touffe de gui qui attira particulièrement son attention. Il pouvait l'examiner à son aise, car elle ne s'était greffée qu'à cinq pieds de hauteur du sol, sur un cèdre de taille au-dessous de la moyenne. Elle était chargée de baies semblables aux petits ballons qui font la joie des bambins.

Il voulut en cueillir une, en y mettant toute la délicatesse possible. A peine y eut-il touché, qu'il entendit une légère explosion. La baie avait éclaté, et il n'en restait pas le moindre vestige, ni sur l'arbre, ni sur le sol.

Etonné, il se hasarda à en toucher une autre, de même qu'à une troisième.

Le même phénomène se produisit.

Piqué au vif par une curiosité bien explicable, il tenta de cueillir de même façon toutes les autres. Toutes disparurent dans l'atmosphère sans laisser la moindre trace.

Ce phénomène provoqua chez le botaniste amateur, des recherches, des études, des expériences qui l'amenèrent aux conclusions suivantes :

En faisant ainsi explosion au plus léger contact, le gui distribue sa graine aux quatre vents ; mais pour que cette explosion ait lieu, il

faut que la baie ait atteint sa pleine maturité. Celles qui ne sont pas mûres n'éclatent pas, même sous une pression des doigts.

L'oiseau qui vient donner du bec sur une baie mûre de ce gui, la fait éclater et la graine microscopique du fruit se logeant dans les plumes de l'oiseau, celui-ci la transporte sur d'autres arbres.

C'est sa façon, à elle, de se propager.

Mais cette variété de gui ne se développe que sur les branches du cèdre dans la Sierra Nevada de la Californie, et non sur les arbres à texture tendre, non plus que sur les chênes du pays.

***

POISSONS VOLANTS.—Dans plusieurs traités d'histoire naturelle. au chapitre de ces poissons étranges qu'on dénomme adonis, exocets ou poissons volants, on prétend que ces poissons n'ont pas la faculté de voler, qu'ils ne déploient pas d'ailes, qu'ils ne font qu'un saut plus ou moins prolongé.

Nous n'entreprendrons pas de polémique à ce sujet, qui exige des études, des expériences spéciales dans certains milieux et certaines circonstances qui ne se rencontrent pas à tout coup.

L'adonis ou exocet ou poisson volant se rencontre surtout dans les régions tropicales.

Un Monsieur Frank Bullen en donne une description très intéressante dans un récit intitulé *The Cruise of the "Cachalot"* (La croisière du Cachalot).

C'était du côté de l'Equateur, dit-il. Nous étions dans une accalmie qui persistait, et, comme à l'ordinaire, le poisson, le poisson volant surtout, se mit à cerner le navire. Parfois, dérangé par un dauphin ou *bonito*, tout un banc de poissons, une véritable vague argentée, comme une buée épaisse, sortait de l'onde et parcourait dans l'atmosphère une distance de deux cents verges avant de reprendre l'eau.

Il arrivait parfois qu'un seul poisson, plus volumineux que les autres, ressortait de l'eau pour s'élancer dans l'espace. Il volait comme ça en décrivant une longue, très longue courbe. Rencontrant tout à coup notre vaisseau, il tournait brusquement à angle droit de sa course. Le bruit de ses ailes était parfaitement perceptible.

Finalement, il se disposait à tenter un plongeon, mais juste au moment où il allait effleurer la surface de l'eau, il se faisait à la surface une sorte d'agitation. Il y avait là un ennemi qui guettait une proie. Tout aussitôt il s'élevait presque perpendiculairement à une hauteur de

vingt à trente pieds, et prenait une envolée d'au moins une centaine de verges dans une direction opposée, pour replonger en toute sûreté.

M. Bullen assure que pareil fait était d'occurrence journalière.

***

Un couvent de liège.—Près de Cintra, ville du Portugal, dans l'ancienne province d'Estramadure, existe un très ancien couvent, entièrement taillé dans un énorme rocher.

Son site est très isolé. Il était autrefois entouré d'une épaisse forêt de chênes-liège.

Ce couvent était connu sous le nom de *Convento da Cortica*, littéralement "couvent d'écorce de liège", parce que les cellules des moines, la chapelle, la cuisine et le réfectoire étaient cloisonnés d'écorce de liège pour conjurer l'humidité.

De 1560 à 1834, ce couvent fut occupé par des moines de l'ordre des capucins, dont le principal article de discipline était, à l'exception de certaines circonstances, le silence obligatoire.

Depuis 1884, alors que tous les couvents et monastères du Portugal furent fermés, ce couvent est resté désert, mais ouvert aux visiteurs et placé sous le contrôle d'un gardien.

***

Un prix grandement mérité.—Il y a quelques années, feu l'amiral Sir George Back, célèbre explorateur arctique, fondait un prix comme récompense et encouragement pour les géographes et les découvreurs des régions polaires.

Ce prix consiste en une bourse de 14 louis ou $70 ou 350 francs. On le désigne sous le nom de Back Grant.

Cette année, la Société Royale de géographie de Londres l'a décerné au capitaine Bartlett qui commandait le *Karluk* à bord duquel Stefansson et les membres de son expédition s'embarquaient au printemps de 1913 et partaient de Victoria, dans la Colombie anglaise, pour aller faire des explorations dans la mer de Beaufort et les régions arctiques.

Nous avons déjà décrit dans un bulletin précédent les diverses phases du sinistre du *Karluk*. Pris dans les glaces, durant l'hiver de 1913-14, il fut emporté à la dérive à travers l'Océan arctique et finalement fut broyé et sombra à quelque distance au nord de l'île Herold.

Le capitaine Bartlett se mit à la tête des explorateurs et réussit à ramener le plus grand nombre à l'île Wrangel.

Accompagné d'un Esquimau, il entreprit un voyage fort dangereux à travers les glaces jusqu'à la terre ferme en Sibérie, puis par terre jusqu'à Emma Harbour (havre Emma) d'où il s'embarqua pour l'Alaska, pour mettre le gouvernement canadien au courant de la perte de son navire et de la position précaire des explorateurs.

Grâce à sa perspicacité et à son énergie, des secours furent envoyés, et les survivants de l'expédition du *Karluk* furent sauvés.

Le capitaine Bartlett est natif de Terreneuve. Il a déjà plusieurs voyages arctiques à son crédit ; il a pris part à deux expéditions polaires de Peary, et, en 1908-09, fut son bras droit dans une grande expédition en traîneau à la découverte du Pôle Nord.

***

Le renne.—Le renne est la providence des pays de l'hémisphère boréal. On le rencontre au Canada en troupeaux nombreux au Labrador.

C'est un mammifère qui rappelle assez bien le caribou. Il est généralement plus bas que celui-ci sur pattes et porte un panache beaucoup plus développé. Ce panache ou ce bois du renne est composé d'andouillers de forme plate.

Lapons et Esquimaux l'emploient régulièrement comme bête de trait. Il est sobre et très dur à la fatigue. Il se nourrit de mousse, de lichens.

Aux habitants de l'hémisphère boréal, il fournit des vivres succulents, une chair excellente, un lait très riche, un cuir solide, jusqu'à son bois que l'on utilise de différentes façons.

Il y a six ou sept ans, après avoir constaté l'existence de vastes étendues de lichens à Terreneuve, en face du Labrador, le Dr Wilfrid-T. Grenfell, l'un des grands apôtres du Labrador, y envoya un troupeau de quatre cents rennes. Inutile de dire que le troupeau s'est multiplié depuis, et que l'on compte bien un millier de rennes aujourd'hui dans l'île de Terreneuve.

***

Couronnes de mariées.—Chez les Romains, la couronne de la mariée était faite de verveines aux corolles bleues, cueillies par la mariée elle-même. On s'adressait, comme félicitations, des couronnes de passe-roses, celles qui se composaient de rue et de persil étaient

regardées comme des préservatifs efficaces contre les mauvais esprits.

Chez les Athéniens, l'aubépine formait la couronne de la mariée. Aujourd'hui, c'est la fleur d'oranger sur fond de fougères très fines piquées ça et là de violettes qui donnent au tout un relief exquis.

L'usage de la fleur d'oranger à des épousailles remonterait au temps des Sarrasins chez qui la fleur d'oranger était regardée comme le symbole d'un mariage heureux et prospère.

***

Mort d'un géographe.—Notre correspondant de Paris, M. Henri Froidevaux, nous annonce la nouvelle de la mort du baron Etienne Hulot, secrétaire général de la Société de Géographie de Paris.

Le baron Hulot était un érudit et un ami sincère du Canada. Il parcourut notre pays en 1868, ce qui nous valut un beau livre plein d'aperçus nouveaux: De l'*Atlantique au Pacifique à travers le Canada et le Nord des Etats-Unis.*

Dans ce livre, qui dénote un rare esprit d'observation et une vue claire des choses, se rencontrent de fort belles pages sur la colonisation dans le Témiscamingue, au Lac-Saint-Jean et au Saguenay. Le baron Hulot était d'avis que l'avenir est aux puissances colonisatrices et il est l'un des rares Français qui aient donné à ses compatriotes un conseil qu'ils n'ont pas suivi : celui d'aider à coloniser le Canada au lieu de rêver de jeter dans l'Extrême-Orient les bases d'un nouvel empire colonial.

***

La nourriture des dieux.—C'est presqu'une banalité de dire que le chocolat est devenu nourriture et boisson en de nombreux pays. Il est vrai que le contrôleur de vivres au Canada a mis pour le moment l'embargo sur ce délicieux produit, mais cette défense tombera d'elle-même avec la fin de la guerre.

Il paraît que c'est Christophe Colomb qui introduisit le chocolat en Europe. Ce qui est certain, c'est que le *chocalatl*, nom donné par les Aztèques, était la boisson favorite de Montézuma, empereur du Mexique, et que les anciens Mexicains l'employaient très abondamment.

L'arbre qui produit le chocolat fleurit dans l'Amérique tropicale. Parmi les pays qui le produisent les principaux sont l'Equateur, le Brésil, la République Dominicaine, le Vénézuela, l'Afrique occidentale, etc.

Des neuf espèces d'arbres connus, le cacao Theobroma et le pentagona theobroma sont les seuls qui portent des fruits d'une valeur commerciale, le premier est le plus abondant et le plus important. Le nom *cacao Theobroma* lui fût donné par le plus grand des botanistes, Linnée, à cause des qualités délectables du fruit, et signifie "aliment des Dieux".

L'arbre atteint généralement une hauteur de 16 ou 18 pieds quand il est cultivé. Les feuilles sont larges, polies et lisses. Les fleurs sont petites et croissent en grappes sur les branches principales. Chaque grappe de fleurs ne produit qu'un fruit.

Jusqu'à ces dernières années, c'est l'Equateur qui produisait le plus de chocolat, environ 40,000 à 50,000 tonnes par année, puis le Brésil. Par contre, les plus grands consommateurs de chocolat sont les Etats-Unis et l'Allemagne.

***

ON DEMANDE DES CHINOIS.—A la dernière session du parlement canadien, il a été beaucoup question de l'introduction des Chinois dans notre pays. Le gouvernement a même laissé entendre qu'il serait peut-être obligé comme mesure de guerre, de faire venir 50,000 fils de l'Empire céleste pour remplacer la main d'œuvre absente.

Cette proposition n'a pas été sans provoquer d'assez vives protestations de la part des représentants de l'Ouest canadien. Pourquoi ces Asiatiques ? a-t-on dit. Oublie-t-on qu'ils ont déjà trop envahi la Colombie anglaise ?

C'est en 1885, lors de la construction d'une part e du chemin de fer Pacifique-Canadien, que le Chinois et son confrère jaune, le Japonais, est venu s'implanter en Colombie.

Au début, le Chinois qui nous arrivait était un simple buandier. Aujourd'hui, sa situation civile s'est notablement améliorée. Il fait concurrence au blanc dans tous les genres de commerce et dans toutes les industries. Japonais et Chinois ont présentement le monopole de la culture maraîchère sur le littoral. Ils ont aussi le monopole des pêcheries sur le fleuve Fraser. Dans la vallée de l'Okanagan et dans diverses régions de l'intérieur, ils prennent graduellement la haute main.

Les habitants de la Colombie en ont par dessus les oreilles de ces Asiatiques et ils n'en veulent pas voir d'autres. Ils allèguent pour raison que Chinois et Japonais refusent de s'assimiler à la population, qu'ils désorganisent la main d'œuvre et, en dernier lieu, qu'ils sont en

état de travailler à meilleur marché que ne pourrait le faire un ouvrier de la race blanche.

Nous avons, s'est écrié un député de l'Ouest,dans ces immigrés asiatiques, des concurrents contre lesquels l'homme de race blanche ne peut pas soutenir la lutte, tout en continuant à vivre dans des conditions acceptables pour un Européen. Plutôt que d'ouvrir de nouveau les portes à une nouvelle immigration asiatique, il vaudrait mieux songer à réquisitionner la main d'œuvre canadienne.

Il est vrai que certains membres du gouvernement ont promis qu'après la guerre l'on pourrait renvoyer dans leur pays les 50,000 Chinois que l'on songe à faire venir. Cette promesse est plus facile à faire qu'à exécuter. Le Chinois, une fois bien installé, ne songe plus à retourner dans ses foyers, où la vie est moins facile, et en vérité, il n'a pas tout-à-fait tort.

* * *

Le fief de Lothainville.—Cet ancien fief était situé dans la paroisse de l'Ange-Gardien, seigneurie de Beaupré.

Son étendue était de 28 arpents de front sur une lieue et demie de profondeur. C'est probablement en 1652, d'après Mgr Am. Gosselin, archiviste, que cette étendue de terre érigée en fief prit le nom de Lothainville. Ce nom lui fut donné, vraisemblablement, en souvenir d'Isabelle Lotin, mère du gouverneur de Lauzon et aïeule du grand sénéchal.

C'est à Mgr Laval qu'échut en 1690 ce fief qu'il paya la somme de 3000 livres et qui fit partie désormais de la seigneurie de Beaupré.

* * *

Le soldat américain.—Le général Pau, qui commandait les troupes françaises en Alsace, au début de la guerre, est en Amérique depuis le 3 août. Il se rend en Australie à la tête d'une mission française.

A Washington où il s'est arrêté ces jours derniers, le vaillant général s'est exprimé ainsi sur le compte du soldat américain :

"Je suis profondément impressionné par l'élan magnifique et le moral des soldats américains qui combattent côte à côte avec les Français. Ce sont des hommes splendides, pleins d'initiative et qu'aucun obstacle n'arrête. Les officiers et les soldats américains gagnent une gloire impérissable avec leurs camarades alliés en combattant pour la liberté du monde."



Bulletin bibliographique

Montcalm et Lévis, drame historique en cinq actes avec prologue et six tableaux, par l'hon. sir Adolphe-B. Routhier.

C'est le titre du dernier ouvrage de notre éminent compatriote, M. le juge Routhier. Ce drame, essentiellement canadien, n'a pas encore vu le feu de la rampe, mais cela devra nécessairement lui arriver quelque jour. Et certes il mérite cet honneur.

Tout le drame roule sur une des plus émouvantes périodes de notre histoire : celle dans laquelle Montcalm et Lévis tentent l'effort suprême pour conserver le Canada à la France. L'auteur fait bien parler ses héros ; il leur met dans la bouche des leçons de vaillance et de patriotisme pleines de grandeur. Le dialogue est bien nourri et l'intérêt se soutient du commencement à la fin. Les personnages qui figurent dans ce drame historique sont nombreux, plus d'une trentaine. On y voit même apparaître la triste figure de l'intendant Bigot et le rôle qu'on lui fait remplir est en tous points conforme à la vérité historique.

Nous souhaitons ardemment voir cette pièce mise bientôt à la scène ; elle y recueillera certainement des succès si on sait la monter comme elle doit l'être. Nous verrions également avec plaisir l'auteur y opérer certains retranchements pour permettre à nos maisons d'éducation d'en faire bénéficier leurs élèves. Le drame historique canadien est à peu près chose nouvelle chez nous. Celui qui vient de paraître est d'une belle inspiration et les jeunes générations qui l'entendraient ne manqueraient pas de saluer avec enthousiasme les belles leçons qui s'en dégagent.

* * *

Anthologies illustrées des provinces françaises.—Vient de paraître : La Normandie, par Henri Prentout, professeur à la faculté des lettres de Caen. 1 vol. illustré de 121 gravures et d'une carte Broché 5 fr. ; relié 6 fr. (Envoi franco contre mandat-poste à H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris VIe).

Un nouveau volume vient de paraître, dans la collection des *Anthologies illustrées des Provinces Françaises* que publie la Librairie Laurens, avec la collaboration de M. Henry Marcel, Directeur des Musées Nationaux ; il est consacré à la Normandie et est dû à la plume de M. Prentout, professeur d'histoire de cette province à l'université de Caen.

Après avoir retracé les grandes lignes de l'histoire de la Normandie et des Normands et fixé leur rôle considérable dans les destinées de la France, l'auteur prend plaisir à évoquer les aspects originaux de la province il y a soixante ans, à la veille de l'entrée en scène des chemins de fer. M. Prentout nous montre les pittoresques constructions de bois, leur mobilier original où dominent les fameuses "armoires normandes", avec leur décor de faïences peintes ; il étudie les costumes, caractérisés surtout par les monumentaux et fastueux bonnets des femmes. Les veillées, les légendes, les jeux, les foires, les pèlérinages, auxquels s'opposent les processions burlesques, nous font pénétrer aussi avant que possible dans une mentalité collective dont les épopées médiévales et l'art gothique nous montrent les grandes inspirations.

Pour la seconde partie, l'anthologie, tirée des écrits traitant de la province, une contribution importante a été demandée aux auteurs modernes, autochtones commeFlaubert, Maupassant et Albert Sorel, ou étrangers à la province comme Gautier, Anatole France et Réné Bazin, pour décrire les aspects du pays et les caractéristiques de sa race. Un soin particulier a été mis par l'auteur à éviter tout double emploi avec les publications similaires antérieures.

Enfin l'illustration, comme dans les précédents volumes, tout en rassemblant un grand nombre de créations artistiques inspirées par la Normandie, a fait une large part aux reprèsentations anciennes des aspects aujourd'hui disparues du pays.

* * *

La Franche-Comté, par Georges Gazier, 1 volume illustré de 120 gravures et d'une carte. Broché : 5 fr. Relié : 6 fr. H. Laurens, Editeur, 6 rue de Tournon, Paris VIe).

Le volume consacré à la Franche-Comté dans la collection des Anthologies des Provinces Françaises, a pour auteur M. Georges Gazier, conservateur de la Bibliothèque publique de Besançon. Ce sera,pour la majeure partie du public,une révélation que la connaissance de ce pays, d'une originalité naturelle extraordinaire due à la nature calcaire de son sol. Les eaux pluviales s'y engouffrent rapidement et, après un cheminement souterrain plus ou moins long, s'écoulent à travers une paroi plus faible qu'elles rompent, en formant ces chutes si curieuses et parfois si imposantes: le Saut du Doubs, la Source de l'Ain, celle de la Loue, celle du Lison, entourées de véritables cirques aux parois à pic, qui leur forment le cadre le plus pittoresque.

L'aspect des villes n'est pas moins original ; la longue domination des Espagnols ayant laissé, à divers endroits, des monuments dont le style exotique charme le visiteur autant qu'il le surprend, Besançon a, sous ce rapport, un caractère tout à fait savoureux, sans préjudice de la situation imposante qu'elle occupe sur le Doubs ; la Porta Nigra, le Palais Granvelle, la Cathédrale y annoncent dignement les merveilles d'art entassées dans le Musée de peinture et les trésors de la Bibliothèque publique. Dôle, dans sa ceinture d'eaux courantes, emprunte un vif attrait à divers monuments et demeures privées, pour lesquels la seule ville de Luxeuil pourrait lui disputer la palme. Morez, Saint-Claude et Baume-les Messieurs rivalisent de pittoresque, dans leurs cadres diversement accidentés.

Les hommes illustres nés dans la région, du Cardinal de Granvelle, au génial Pasteur, en passant par Pichegru, trop décrié, qu'a réhabilité, presque sans paradoxe, son compatriote, l'ingénieux Nodier, Lecourbe, le vainqueur de Souwarof, Proudhon, le grand remueur d'idées, Victor Hugo, enfin, qui auréola de sa gloire, Besançon,"vieille ville espagnole", se retrouvent dans ce livre, par quelque trait de leur vie, ou quelque fragment de leurs ouvrages.

Cent vingt illustrations, d'une variété extrême, achèvent d'en faire la plus agréable des lectures, en même temps que le plus autorisé des guides.

* * *

Aux Sources canadiennes, par G.-E. Marquis, chef du bureau des statistiques à Québec.

C'est une série de petits tableaux de la vie canadienne. Quelques-uns comme *Le Vieux Grenier*, *Marcher au Catéchisme*, le *Pin du Couvent*, sont d'une composition facile et de lecture agréable.

L'auteur, à l'exemple de quelques autres écrivains canadiens, paraît s'attacher aux choses du terroir, et peut-être plus particulièrement aux choses de la campagne canadienne française. C'est un genre qui mérite d'être cultivé et que notre public apprécie beaucoup.

Cet ouvrage est précédé d'une préface très flatteuse de Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval.

* * *

L'Université Harvard, Conférence par M. James Hyde.

Le *Journal de l'Université des Annales* consacre tout son numéro du 1er juin 1918, à la célèbre université Harvard, de Cambridge, Mass.

Le conférencier, M. James Hyde, est une personnalité bien connue. C'est lui qui, en 1915, institua à l'Université des conférences annuelles françaises, et en France des conférences faites en anglais par des professeurs de Harvard et d'autres universités américaines.

L'Université Harvard fut fondée en 1636, par John Harvard, qui donna la moitié de ses biens pour soutenir cette œuvre. D'autres citoyens de Boston continuèrent par la suite à augmenter les ressources de l'Université.

Il est intéressant de constater, rapporte M. Hyde, que, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les langues étrangères étaient presque inconnues à Harvard ; seul, le français y avait conquis le droit de cité.

" A peu près au moment où un Français nommé Tancrède enseignait à Harvard, de 1788 à 1800, le premier étudiant français y obtenait son diplôme de docteur en méde-

cine. Il se nommait Pierre de Sales la Terrière, né à Albi, Languedoc ". Ce M. LaTerrière doit être, à notre avis, l'un des ascendants de la famille du même nom dans le district de Québec.

L'Université Harvard est dirigée par un président ou recteur, puis par une corporation composée principalement d'hommes d'affaires expérimentés, qui seuls s'occupent, gratuitement, des affaires administratives de l'Université.

Les professeurs de Harvard sont toujours choisis avec un soin extrême par la Corporation ; tous les sept ans, on leur donne une année entière de congé, pendant laquelle ils peuvent, en toute liberté, voyager, et prendre contact avec tout ce qui représente la science qu'ils enseignent.

* * *

La Veuve consolée par Jésus, par J. de Nantel. Un volume in-16 carré de 90 pages. Broché : 1 fr. 25.—Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

C'est un miroir que ce petit livre, un miroir où se déroulent, avec la précision de l'exactitude, les événements, heureux ou malheureux, qui ont fait la vie de la jeune femme: premiers enivrements de l'union tant souhaitée, premières joies maternelles, suivies bientôt, hélas ! du coup de foudre de 1914, de la cruelle séparation, du deuil irréparable, de l'isolement et de l'abandon présent. Ces états successifs par lesquels est passée l'âme de la veuve, victime de la guerre, sont décrits de main de maître par l'auteur ; poétique et charmante quand elle rappelle la période d'enchantement et de bonheur, sa plume devient impressionnante de réalité quand elle déroule, comme en une série de tableaux vivants, les épreuves quotidiennes et multiples qui sont désormais le lot d'une existence brisée.

A une douleur aussi profonde, il n'est qu'un remède. Le seul consolateur efficace, on l'a peut-être oublié au temps de la prospérité ; il revient maintenant, au temps de l'épreuve, solliciter le cœur meurtri et apporter à ses blessures le baume que seul il possède.

Cette partie du livre n'est pas la moins vivante, ni surtout la moins vraie. Elle est écrite avec une foi sincère et compatissante, et provoque d'elle-même la conviction. La douce figure de Jésus plane d'ailleurs sur l'ouvrage tout entier et son impression bienfaisante, après avoir produit d'abord la résignation, laisse dans l'âme qui s'abandonne à sa douce influence, le calme qu'elle pouvait croire perdu à jamais.

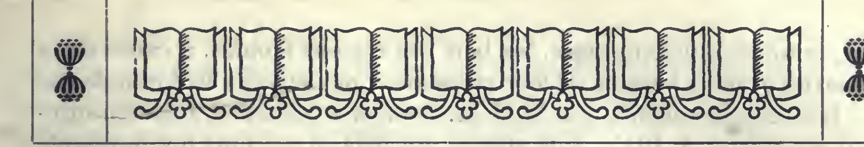
* * *

La Femme patriote, d'après la Bible, par G. Bontoux, chanoine titulaire, directeur au Grand Séminaire de Gap. Un volume in-8, couronne. Broché : 1 fr. 25.—Avignon, Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape.

Qui de nous ne se rappelle avec plaisir ces figures idéales qui ont charmé son enfance : Esther bravant les rigueurs d'Assuérus pour sauver son peuple, Judith délivrant Israel de la terreur d'Hollopherne ; Josabeth sauvant le jeune Joas des intrigues d'Athalie, Ruth et Noémi supportant toutes les épreuves pour retourner mourir dans leur pays, la fille de Jephté scellant de son sacrifice volontaire la victoire de son père sur les Ammonites ? Ce sont là des figures du patriotisme féminin le plus pur, mais ce ne sont que les plus connues.

A côté d'elles, M. Bontoux, dont les ouvrages ont fait connaître la science scripturaire, fait défiler toute une armée de femmes patriotes dont on lira les actes d'héroïsme avec émotion et profit : Patriotes qui parlent, qui chantent et qui pleurent ; Patriotes qui agissent, qui combattent et qui meurent.

Œuvre originale dans sa conception, féconde en enseignements multiples qui répondent aux diverses circonstances dans laquelle la guerre peut placer la femme, ce petit livre sera pour les unes une consolation dans leurs douleurs, pour d'autres peut-être un stimulant à mettre en œuvre, pour le bien de la Patrie, leurs qualités naturelles ou les inspirations que Dieu pourrait parfois leur suggérer.



Les industries forestières de Québec

Le service forestier fédéral a publié, récemment, sous la direction de M. R. H. Campbell, un bulletin fort intéressant. Ce bulletin intitulé "Wood using industries of Quebec" est l'œuvre de MM. R.-G. Lewis et J. A. Doucet. Les renseignements qu'il contient ont été recueillis, semble-t-il, par M. Doucet. Ils portent sur la variété même des industries forestières en opération dans cette province, sur la diversité des bois qui y sont employés et des produits qu'on y fabrique.

On se convainc, à la lecture de ce bulletin, que le bois, tout rigide qu'il soit, se prête à de multiples emplois et l'on ne peut s'empêcher de se rappeler ce que disait à ce sujet Bernard de Palissy, au seizième siècle.

"J'ai voulu, disait-il, quelques fois mettre par estat les arts qui cesseraient alors qu'il n'y aurait plus de bois ; mais quand j'eus escript un plus grand nombre je n'en peus jamais trouver la fin à mon escript, et, ayant tout considéré je trouvai qu'il n'y en avait pas un seul qui se peust exercer sans bois".

Si le bois se prête à une très grande variété d'usages, c'est qu'il est, pour employer les termes mêmes d'un chroniqueur de la revue forestière indépendante, intitulée *La Forêt* (1887, 3ème année, page 191) "la matière par excellence. Plus souple, moins fragile que le marbre et la pierre, plus chaud, plus élastique, plus tendre à l'outil, susceptible, par sa nature fibreuse, de soutenir de longues portées et de se jeter dans le vide sans tenons ni supports, le bois a encore l'avantage de multiplier ses surfaces et de se prêter à toutes les formes par son affinité pour la colle et l'extrême cohésion de ses assemblages."

Ces paroles s'appliquent aussi bien à nos bois qu'aux bois européens, ainsi qu'on le verra. Il est vrai qu'en certaines régions de l'Europe et de l'Amérique, plus favorisées au point de vue climatérique que notre pays, des bois variés, aux tons chauds, très nuancés et très employés dans l'ébénisterie, se trouvent qui ne croissent pas chez nous ;

mais, pour certains ouvrages, les bois des régions froides, à cause de la régularité et de la lenteur de leur croissance, ne peuvent être remplacés.

Les renseignements que M. J.-A. Doucet a recueillis, malheureusement s'arrêtent à 1915 ; s'ils allaient au delà, il est plus que probable qu'ils ne laisseraient pas de nous montrer que l'industrie forestière à été fort active durant la guerre et qu'elle a su se plier aux conditions et aux exigences nouvelles qui lui ont été faites. Si même, sans aller au delà de 1915, ils avaient pu être complets, je veux dire que si tous ceux qui ont quelque intérêt dans les industries forestières, avaient communiqué les renseignements qu'on leur demandait—350 y ont manqué—ces renseignements jetteraient une vive lumière sur les progrès réalisés par l'industrie des bois depuis le 4 août 1914.

Quoi qu'il en soit, il apparaît qu'en 1915, les forêts de Québec fournissaient 1,570.356,000 p.m.p. de bois dont 1,078.787.000 p.m.p. étaient débités en madriers, planches, poutres et poutrelles dans nos différentes scieries. Comme question de fait, la province de Québec, sous le rapport de la production forestière était, cette année-là, à la tête de toutes les provinces du Dominion.

Des bois de sciage, 64.8% sont consommés au pays même, et la quantité de bois employé comme matière première dans les différentes industries forestières locales équivaut à 44.55% de la quantité totale des produits de nos forêts.

S'il est admis que les forêts peuvent généralement alimenter notre commerce et nos industries de bois, il n'en reste pas moins que les forêts des autres provinces et les forêts de l'étranger, tout particulièrement celles des Etats-Unis, sont, dans une certaine mesure, mises à contribution pour le maintien de certaines industries locales, des industries qui requièrent des bois que l'on ne trouve pas dans nos forêts. Ceci est surtout vrai de certains feuillus (bois francs), comme le noyer noir, le tulipier, le chataîgnier, le mahogany, les noyers durs (*hickories*) (1) le chêne blanc et de certains bois résineux, comme le sapin de Douglas, le Sequoia de Californie, le cyprès chauve. Les forêts des autres provinces du Dominion fournissent 10% et celles des pays étrangers 5% des bois employés dans Québec.

Les auteurs du Bulletin 63 ont, dans un tableau statistique, distribué suivant leur importance les bois indigènes et exotiques qui, dans des fabriques de toutes sortes, reçoivent leur dernière façon. On y constate la présence de 33 variétés. Ce chiffre se trouverait considérablement augmenté si l'on avait séparé les bois, suivant leurs caractères botaniques.

---

(1) Caryers.

Ainsi le terme générique *Epinette* couvre trois espèces distinctes, je veux dire trois espèces que, dans les manuels de dendrologie généralement usités aux Etats-Unis et au Canada, l'on s'évertue à distinguer. Ces trois espèces sont l'épinette blanche (picea alba); l'épinette noire (picea nigra) et l'épinette rouge (picea rubens). A notre sens, il n'y aurait que deux espèces d'épinette: l'épinette blanche et l'épinette noire. Nous avouons n'avoir jamais pu, après des recherches et des observations aussi minutieuses que nombreuses, nous convaincre qu'il y eût, du point de vue taxonomiste, une distinction réelle entre l'épinette noire et l'épinette rouge. Si l'on tient absolument à ce qu'il y en est une, c'est que l'on désire être classé parmi les amateurs de nuances et les pourfendeurs de cheveux qui s'imaginent volontiers que bonnet blanc et blanc bonnet sont deux choses fort distinctes.

Nous continuons de croire que l'épinette noire peut, suivant les milieux, modifier quelque peu la forme de sa tige, de ses feuilles, la couleur de son écorce et l'aspect de son fruit, sans pour cela donner lieu à une autre espèce et nous persistons à considérer l'épinette rouge comme une variété de l'épinette noire. Voici, du reste, sur ce sujet, l'opinion d'un botaniste de renom, que nous eûmes comme professeur, M. George-E. Nichols, Ph. D. Celui-ci écrivait, récemment, au cours d'une fort intéressante étude (1): "Dans tous les manuels en usage on fait une distinction entre l'épinette noire et l'épinette rouge. Après plusieurs années d'études et d'expertises dans les forêts du nord, l'auteur se trouve obligé de confesser qu'il est incapable, comme d'autres botanistes du reste, de distinguer ces deux espèces. *C'est son opinion que l'épinette rouge doit être tenue purement et simplement comme une variété de l'épinette noire*" Est-ce assez clair? L'auteur va même jusqu'à affirmer, ce en quoi il paraît avoir raison, bien qu'ici les modifications de formes soient très prononcées, que l'épinette de savane (picea mariana) serait une variété d'épinette noire. Entre l'épinette de savane et l'épinette rouge considérées comme deux formes extrêmes de l'épinette noire, il y aurait plusieurs variétés correspondant à des milieux de croissance divers.

Nous avons insisté un peu longuement sur cette question parce qu'on y attache, en certains quartiers, avec raison du reste, une extrême importance et parce que nous ne sommes pas fâché de constater que M. Nichols l'a solutionnée de la façon que nous souhaitions, de la façon qu'elle devait l'être, en toute logique.

---

(1) Transactions of the Connecticut Academy of Art and Sciences. Vol. 22, année 1918, page 257 de l'étude: " The Vegetation of the Northern Cape Breton Island.

Mais revenons au tableau statistique où M. M. Lewis & Doucet ont distribué quelques-uns de nos principaux bois de commerce. Le terme pin sert à grouper des essences comme le *pin blanc* (pinus strobus) *le pin rouge* (pinus resinosa) et le *pin à bois lourd* (pinus ponderosa) trois essences que dans le commerce et l'industrie on ne manque pas de séparer. D'autre part, sous les termes de *Bouleau* et d'*Erable*, se défilent plusieurs espèces dont les propriétés sont variées et qui ne sont pas généralement affectées aux mêmes emplois.

Quoi qu'il en soit, si dans ce tableau les bois étaient distribués suivant les règles mêmes de la Dendrologie, on y constaterait la présence d'au moins 30 espèces indigènes. On peut trouver étrange que le *mélèze* connu ici sous le nom d'épinette rouge (*ou tamarac*) n'y soit pas nommé. Cette omission tient au fait, nous disent les auteurs du bulletin No 63, que les 864 commerçants de bois qui leur ont communiqué des renseignements sur leur commerce ou leur industrie ne font pas mention de cette essence. Or, nous trouvons dans l'annuaire statistique de la province, (3ème année, page 430), (1) qu'il s'est coupé dans Québec, en 1915, plus de 3 millions p.m.p. de mélèze dont près de 13% aurait servi au façonnage de traverses de chemin de fer.

L'étude du tableau des essences nous montre que les bois qui sont le plus employés sont les bois résineux, soit 87.9% et, parmi ceux-ci, l'épinette. Cette prédominance des bois résineux s'explique par le fait qu'ils ont des qualités qui les rendent propres à une foule d'usages, qu'ils sont plus élastiques généralement, plus forts et plus durables que les bois feuillus.

Pour mettre davantage en lumière cette supériorité des bois résineux sur les bois feuillus, citons le County Life of England qui, dans un article sur l'importance du bois dans la guerre actuelle, écrivait : " On exige (pour les fins de guerre) surtout des bois résineux, parce qu'ils peuvent être transportés, manutentionnés, sciés et assemblés au moyen de clous plus facilement que les bois feuillus (bois durs) (2)

Ajoutons que les bois résineux sont très largement représentés dans nos forêts, qu'ils s'exploitent à meilleur marché et peuvent être transportés, parce que flottables, jusqu'aux usines à moins de frais. Leur

---

(1) Edition anglaise.

(2) Cf : American forestry, Vol. 22, Octobre 1916, page 597.

aptitude à donner une pâte cellulosique de premier choix à une époque où comme l'écrit Edmond Rostand.

> . . :le nombre croissant des écrivains profonds
> Puissants, probes, nouveaux, sincères, purs, utiles,
> Devient supérieur au nombre des chiffons
> Que trouvent les crochets dans l'ordure des villes (1).

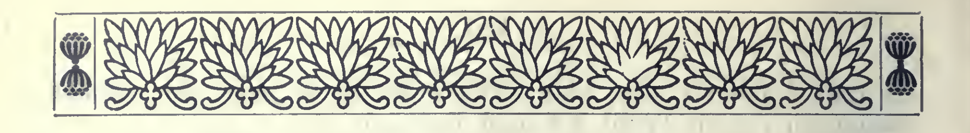
la facilité avec laquelle ils se travaillent, voilà des qualités qui nous les font préférer aux bois feuillus. Faut-il dire qu'ils sont généralement de plus grande taille que ceux-ci ? Ceci cependant s'applique tout particulièrement à certains bois qui, depuis surtout que le pin blanc est devenu moins abondant dans nos forêts, sont utilisés ici pour les travaux publics, voire même dans la menuiserie de luxe, à cause de leur couleur et des belles veines dont ils sont parcourus. Parmi ces bois, il faut citer le *sapin de Douglas*, qui nous vient des forêts de la Colombie Anglaise, et les pins à bois lourds comme le *pin ponderosa*, le *pinus échinata* et le *pinus taeda*, qui forment le plus clair des ressourses forestières des Etats de l'ouest et du sud de la république voisine.

---

(1) Le *Cauchemar*.

AVILA BÉDARD, M.F.





Défendons-nous !

LA LANGUE GÉOGRAPHIQUE

L'un de nos correspondants s'est ému de la tendance générale de notre peuple à vouloir déformer certains noms géographiques, tant à la campagne qu'à la ville.

Comment expliquer, nous écrit-il, que vos journaux, même les plus lus parmi les vôtres, ayant fréquemment à mentionner nos pittoresques stations balnéaires, persistent à écrire *Murray Bay*. "Ne pourriez-vous pas leur dire et leur répéter au besoin que c'est Champlain, le fondateur de Québec, et non pas le général Murray, qui a donné le nom de *Malbaie* à la rivière qui sillonne ce village, et que ce nom est passé ensuite au village lui-même ? Dites-leur aussi—si le premier mode de persuasion est insuffisant—que la municipalité a été érigée civilement sous le vocable de *Malbaie* et non pas sous celui de *Murray Bay*."

On avouera que le reproche de notre correspondant n'est que trop bien fondé.

C'est déplorable à dire, mais il se rencontre certains nouvellistes attachés à nos meilleurs journaux qui travaillent, inconsciemment peut-être, mais sûrement, à miner notre langue en lui substituant, en toute occasion, la langue anglaise. La physionomie d'un mot, semble-t-il, leur est indifférente ; elle ne les frappe pas plus que celle d'un étranger. Aussi, en font-ils volontiers le sacrifice pour n'avoir pas à secouer leur apathie en s'engageant dans des recherches qui leur demanderaient du temps.

Ces mêmes journalistes en train d'ostraciser un joli nom comme celui de *Malbaie*, qui avait pour lui un passé de trois siècles, n'éprouvent pas plus de scrupules devant les autres noms historiques. Ils imprimeront, sans broncher, dans une langue qui n'est pas la leur, *Seven Islands, Fox River, Hare Island, Thunder river, Esquimaux Point.* Et pourtant, voilà, au su de tout le monde, des noms qui ont été donnés par les premiers découvreurs du pays, des noms qui ont été affichés durant près de deux cents ans et plus sur toutes les cartes du dix-septième et du dix-huitième siècle. Le nom de *Sept-Iles*,notamment, date de 1541. Il fut employé pour la première fois par Allefonse,

pilote de Roberval. L'île-aux-Lièvres fut baptisée par Jacques-Cartier lui-même.

On nous dira peut-être que le *Guide postal*, publication officielle du gouvernement fédéral, est loin de seconder ce mouvement, puisqu'il maintient, dans ses éditions successives, la traduction anglaise des dénominations géographiques qui viennent d'être citées.

Certaines gens oublient que le *Guide postal* est préparé et rédigé par un personnel composé en grande partie de fonctionnaires anglais qui ne connaissent point ou assez peu notre histoire, et qu'il nous est toujours loisible de faire des représentations.

La Société de Géographie de Québec, pour sa part, a protesté à maintes reprises, contre la traduction inopportune de certains noms géographiques dans le *Guide postal*, et nous rendrons cette justice aux autorités qu'en plusieurs circonstances elles ont fait droit à nos revendications. Rien n'empêche les particuliers que ces questions historico-géographiques intéressent ou devraient intéresser d'intervenir à leur tour lorsqu'ils sentent leurs droits lésés. Il serait même à désirer que cette intervention fût plus fréquente et plus énergique qu'elle ne l'est généralement. En s'affirmant davantage, nous ne verrions pas se glisser si souvent sur nos cartes et dans nos manuels géographiques des dénominations mutilées ou déformées de telle façon qu'elles en restent méconnaissables.

Chose encore plus pénible à constater et que nous n'avons pas le droit de taire, c'est que nos nationaux ne donnent pas toujours eux-mêmes l'exemple du respect à la langue. En certains cas, à la vérité, ils pourraient plaider ignorance, mais alors pourquoi ne pas s'en rapporter à ceux qui savent.

Il y a quelques semaines, un français de distinction, parcourant notre ville qu'il affectionne particulièrement à cause de son passé historique, s'informait de la raison qui nous fait placer un point au lieu d'un trait d'union sur chacune des planches portant le nom de nos rues, et rappellait que les rues désignées sous le vocable de Ste.Julie, Ste.Monique, St. Augustin, St. Joseph, St. François et cent autres devraient s'orthographier *Ste-Julie, St-Augustin, Ste-Monique, St-Joseph*, etc.

La remarque est juste, et ce sont les autorités de l'hôtel de ville qui sont responsables de ce mépris systématique du trait d'union. La faute n'est pas sans doute d'une extrême gravité; tout de même, dans une ville comme la nôtre qui se pique d'être l'Athènes du Canada, des distractions ou des omissions de ce genre ont toujours lieu d'étonner.

EUG. ROUILLARD.



Le monument Hébert dressé le 3 septembre 1918 dans un coin du jardin de l'hôtel de ville de Québec, représente le premier colon du Canada debout sur le socle, offrant au Dieu des Moissons la première gerbe de blé récoltée sur la terre canadienne.

A la base du piédestal, à gauche, on voit un groupe d'enfants entourant la femme de Louis Hébert, Marie Rollet, considérée comme la première institutrice du pays ; à droite, est représenté le gendre de Louis Hébert, Guillaume Couillard, le premier qui laboura le sol canadien.

Ce monument a 17 pieds de hauteur. Il est l'œuvre de M. Alfred Laliberté, sculpteur canadien-français.

Louis Hébert et les pionniers de la terre canadienne.

Le Canada français vient de célébrer l'un des faits les plus saillants de son histoire : le troisième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert et de la fondation du premier établissement agricole en ce pays.

A ce grand ancêtre qui, le premier, sur nos rives, osa s'attaquer à la forêt sombre et jeter en terre la semence qui devait fructifier, la patrie reconnaissante a élevé un monument qui restera pour les générations qui nous succéderont une éternelle leçon de courage et de constance. Elle enveloppe également dans le même souvenir et dans le même hommage, les immortels compagnons de Louis Hébert, ceux qui, comme lui, furent les premiers à la peine et contribuèrent à la création de notre cher pays.

Un de nos érudits, M. Benjamin Sulte, après de laborieuses recherches dont nous devons lui savoir gré, a pu dresser la liste à peu près complète de ces premiers colons qui partagent en quelque sorte avec Louis Hébert l'honneur d'avoir été les pionniers de la terre canadienne. Cette liste se compose de quarante-cinq noms—de 1608 à 1635—et elle a sa place toute marquée ici :

1608.—Nicolas Marsolet, né en Normandie, 1587 et non pas 1601, arriva avec Champlain l'été de 1608 et non pas 1613 comme on l'a dit. Il fut interprète, cultivateur, commis de la traite, seigneur de Gentilly et des Prairies Marsolet près du Cap-de-la-Madeleine ; résidait près de Québec sur une terre à lui appartenant. Marié en 1636 avec Marie Le Barbier, il décéda en 1677 et sa femme lui survécut. De leur fille Louise mariée à Jean Lemire sont descendues les familles Marsolais d'aujourd'hui.

Le monument Hébert a été inauguré à Québec, le 3 septembre 1198.

1608.—Etienne Brulé, jeune garçon, natif de Champigny au sud-est de Paris, interprète algonquin et huron, a découvert la Pennsylvanie (1618) et le lac Supérieur (1622) et périt de la main des Sauvages, chez les Hurons, en 1632. D'autres employés des compagnies de traite sont connus de nom, depuis 1608 à 1634, mais n'entrent point dans la liste des " habitants " puisqu'ils n'ont séjourné dans la colonie que temporairement.

1613.—Nivolas Pivert, cultivateur, arriva avec sa femme Marguerite Langlois et la nièce de cette dernière—nom inconnu. Il vivait encore en 1637. Sa femme mourut en 1643. Pas de descendance.

1613.—Guillaume Couillard, de Saint-Malo, en Bretagne, matelot, charpentier, calfat, cultivateur, seigneur, deuxième anobli en Canada. Se maria en 1621 avec Guillemette, fille de Louis Hébert. Décédé en 1663. Descendance très nombreuse.

1613.—Abraham Martin arriva avec sa femme Marguerite Langlois et leurs enfants : Anne et Marguerite. Il était pilote, cultivateur, s'occupa de la pêche du loup-marin. Son fils Charles-Amador, fut le second prêtre canadien. Maître Abraham, comme on l'appelait, mourut en 1664 et sa femme l'année suivante. Ils laissaient sept filles mariées. En 1645 Martin reçut du docteur Adrien Duchesne la terre qui porta depuis le nom de plaine d'Abraham.

1613.—Pierre Desportes arriva avec sa femme Françoise Langlois et leur fille Hélène qui devait être au berceau ou très jeune. Il prit une terre adjoignant Québec. C'est tout ce que nous savons de lui sauf qu'il est mentionné en divers occasions jusque vers 1640. Hélène épousa, en 1634, Guillaume fils de Louis Hébert, puis, en 1640, elle se remaria avec Noël Morin. Parmi ses nombreux enfants on compte Germain Morin, le premier prêtre canadien. Ainsi, Marguerite Langlois et Hélène Desportes, arrivées ensemble au Canada, furent les mères des deux premiers prêtres nés en ce pays.

1615.—Jacques Hertel, de Normandie, interprète, cultivateur, seigneur, épousa, en 1641, Marie, sœur de François Marguerie. Mourut en 1651. Famille anoblie. Belle et nombreuse descendance.

1617.—Louis Hébert, apothicaire, de Paris ; sa femme Marie Rollet ; leurs enfants : Anne, Guillaume, Guillemette. Anne épousa em 1618 Joseph-Marie-Etienne Jonquet, de Normandie, arrivé

probablement aussi en 1617 ; tous deux moururent en 1619. Guillemette se maria, en 1621, avec Guillaume Couillard. Louis Hébert mourut en 1627 des suites d'une chute, et sa veuve épousa peu après Guillaume Hubou. Guillaume Hébert se maria, en 1634, avec Hélène Desportes ; sa descendance s'éteignit vers 1665. Louis Hébert et sa famille avaient demeuré à Port-Royal, en Acadie. Il était procureur du roi à Québec en 1621, reçut un fief, cultiva la terre le premier en Canada. Fut un homme utile.

1618.—Jean Nicolet, de Normandie, interprète, propriétaire de terrain (*Spencer-Wood*) grand explorateur, marié en 1637 à Marguerite Couillard. Noyé en 1642. Sa fille Marguerite épousa Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny dont la descendance s'est distinguée.

1618.—Adrien Duchesne, de Normandie, chirurgien, cultivateur, marié à Françoise Langlois, possédait les terrains avoisinant Québec, dont il passa une partie à Abraham Martin en 1645. Il fut très utile à la colonie. Décédé après 1652. En 1640 il avait fait venir de Normandie son neveu Charles Lemoine, célèbre dans notre histoire, ainsi que sa descendance.

1621.—Olivier Le Tardif, de Normandie, d'abord sous-commis de la traite puis en-chef, interprète, cultivateur, se maria, en 1637, avec Louise, fille de Guillaume Couillard. Décédé en 1665. Nombreuse descendance.

1622.—Thierry Desdames, navigateur, sous-commis de la traite à Québec, commandant à Miscou de 1639 à 1643 au moins, encore cité en 1646. Toujours mentionné favorablement. Pas de descendance connue.

1623.—Jean-Paul Godefroy, de Paris, interprète, commis de la traite, commerçant, conseiller au conseil de la colonie, commandant des navires de la compagnie des Habitants, délégué à Boston pour négocier un traité de commerce, marié en 1646 avec Madeleine Le Gardeur de Repentigny, décédé vers 1669, laissa une fille qui se fit religieuse.

1626.—Jean Godefroy, de Normandie, interprète, cultivateur, seigneur, anobli par Louis XIV en 1668. Marié en 1636 avec Marie Le Neuf du Hérisson, de Normandie, qui venait d'arriver en Canada, il a laissé une nombreuse et belle famille qui existe encore. Son frère Thomas, interprète, resta célibataire et fut tué par les Iroquois en 1652.

1627.—François Marguerie, né en 1614 en Normandie, interprète, ne se maria point. Il fit venir sa sœur qui épousa Jacques Hertel. Noyé en 1648.

1627.—Guillaume Hubou, de Normandie, cultivateur, épouse en 1629 Marie Rollet, veuve de Louis Hébert, et décède en 1653 ; elle en 1649. Pas d'enfants.

1634.—Jean Sauvaget, de la Rochelle, arriva avec sa femme Anne Dupuis, leur fille Jeanne, née en 1614, laquelle paraît être devenue veuve d'un nommé Guillaume Benassis vers ce temps, car Madeleine Benassis, fille de Jeanne Sauvaget se déclare née en 1634. Ces quatre personnes arrivées ensemble, se fixèrent aux Trois-Rivières. Sauvaget fut cultivateur, procureur fiscal, seigneur de la Pointe-du-Lac et mourut en 1661 ; sa femme en 1686 âgée de 86 ou 87 ans et non pas 100 ans. Jeanne remariée en 1656 à Elie Bourbeau, mourut en 1704, et Madeleine en 1716. Cette dernière avait épousé, en 1647, Etienne Seigneuret ; elle hérita du fief de son grand-père Sauvaget, le passa à sa fille Marguerite, qui le passa à son mari Louis Godefroy de Tonnancour.

1634.—Guillaume Pepin, de la Saintonge, cultivateur, marié, 1645, avec Jeanne Mechin. Syndic des Trois-Rivières, siège comme juge. Une partie des terrains des Ursulines des Trois-Rivières viennent de sa générosité. Décède en 1697, dernier survivant des temps de Champlain. Nombreuse descendance. L'un de ses fils, Pierre, a été seigneur du fief Laforce près Nicolet. Un autre, Jean, a donné son nom au lac Pepin du Mississipi.

1634.—Robert Giffard, du Perche, chirurgien, avait une cabane à Beauport en 1627. Il était né en 1587. En 1633, il épousa Marie Renouard, en France et vint à Québec avec elle. Leur fille Françoise naquit aussitôt débarquée à Québec. Giffard amenait des familles formant quarante-deux personnes. Il commença de suite l'établissement de Beauport—c'est un second Champlain. Cultivateur, médecin, seigneur, il a été un homme actif et de sens pratique. Décédé en 1668. Son fils Joseph, né en 1645, mourut en 1706 sans laisser d'enfants, de sorte que la seigneurie de Beauport passa à sa sœur Françoise mariée à Jean Juchereau. Robert Giffard avait été anobli, le premier en Canada. Ensuite vinrent Couillard et Boucher.

1634.—JEAN JUCHEREAU, de la Beauce, marié à Marie Langlois, vint avec elle et leurs enfants : Jean, Nicolas, Noël, Geneviève qui tous (sauf Noël) ont fondé des familles. Il a travaillé activement à la colonisation, fut seigneur, conseiller au Conseil Souverain de Québec et mourut en 1672. Descendance anoblie. Giffard fut un second Champlain et Juchereau est troisième.

1634.—JEAN GUYON, du Perche, cultivateur, maçon, marié à Mathurine Robin. Ils amenaient leurs enfants : Jean, Simon, Marie, Claude, Barbe, Denis, Michel. Giffard lui céda un fief qui prit le nom du Buisson, lequel se transmit à la famille. Guyon exerça la pêche du loup-marin. Il avait de l'instruction. Décédé en 1663, il laissait de nombreux enfants dont la descendance existe encore.

1634.—Un autre JEAN GUYON, aussi du Perche, marié à Madeleine Boulé, s'établit à Beauport ou à Québec. On leur connaît deux enfants nés en Canada.

1634.—MARTIN GROUVEL, maître de barque, épousa en 1635 Marguerite Aubert, dont le père et la mère : François Aubert et Anne Fauconnier ne paraissent pas être venus dans la colonie. Grouvel demeurait à la côte de Beaupré. De 1650 à 1657 on le voit conduire un bâtiment à la traite de Tadoussac. Il se noya dans le golfe Saint-Laurent, en 1660, revenant d'un voyage en Normandie. Pas de descendance.

1634.—ROBERT DROUIN, du Perche, cultivateur, épousa Anne Cloutier en 1636 et décède en 1685. Nombreuse descendance.

1634.—FRANCOIS DROUET, du Perche, épouse Périnne Godin, en 1638. Elle était née à la Flèche en Anjou. Nous ne savons rien de plus sur leur compte.

1634.—NOËL LANGLOIS, de Normandie, pilote, possédant un navire océanique, cultivateur, épouse, à Québec, cette année, Françoise Grenier. Décédé en 1684. Nombreuse descendance.

1634.—SÉBASTIEN DODIER, du Perche, charpentier, cultivateur, parent de Gaspard Boucher. Vers 1644 il épousa Marie Bonhomme. Décédé après 1660. Nombreuse descendance.

1634.—GUILLAUME ISABEL, cultivateur, marié à Catherine Dodier en 1648, tué par les Iroquois en 1652. Nombreuse descendance.

1634.—JEAN CÔTÉ, épousa, à Québec, en 1635, Anne, fille d'Abraham Martin. Il était cultivateur. Décédé en 1661; il laissa une descendance qui s'est multipliée à l'infini.

1634.—THOMAS GIROUX, du Perche. Il vivait encore en 1638. On ne lui connaît pas de descendance. Les Giroux du Canada viennent de trois familles de ce nom datant de 1654, 1668, 1699.

1634.—ZACHARIE CLOUTIER, du Perche, charpentier, cultivateur, marié en 1615 avec Xaintes Dupont. Ils amenaient leurs enfants : Anne, Zacharie, Jean, Charles, Louise. Il décède en 1676 âgé de 86 ans. Nombreuse descendance.

1634.—JEAN BOURDON, de Normandie, arpenteur, ingénieur, cultivateur, seigneur, procureur du roi, épousa, à Québec, en 1635, Jacqueline Potel et en eut quatre filles toutes religieuses, et Jean-François qui mourut célibataire, après 1688, et Jacques sieur d'Autray, compagnon de LaSalle, aussi célibataire. Jean Bourdon mourut en 1668. Il a fait une carte géographique de la région de Québec, avec le nom de chaque habitant sur sa terre.

1634.—MARIN BOUCHER, du Perche, cultivateur, maçon, marié en 1625 à Périnne Malet. Tous deux arrivent avec leurs enfants : Françoise et Jean-Galeran. Boucher décède en 1671. Nombreuse descendance.

1634.—GASPARD BOUCHER, cousin du précédent, marié en 1619 avec Nicole Lemaire. Ils amenaient leurs enfants : Madeleine, Pierre, Nicolas, Marie et Marguerite. Boucher, cultivateur, vécut à Beauport, et aux Trois-Rivières où son fils, le célèbre Pierre Boucher devint gouverneur. Sa mort eut lieu après 1658. Sa descendance, nombreuse et remarquable, a été anoblie dans la personne de Pierre.

1634.—PIERRE BLONDEL, brasseur, arriva avec sa femme Marie-Alice Gourdin. Un nommé Nicolas Blondel, âgé de 22 ans, avait été pris à Québec en 1629 et conduit en Angleterre. Pierre et sa femme eurent deux enfants aux Trois-Rivières ; l'un d'eux, Pierre, épousa Marie Mezerai.

1634.—PHILIPPE AMYOT, de la Beauce, cultivateur, marié en 1627 avec Anne Convent. Ils amenaient leurs enfants : Mathieu, Charles, Jean-Gencien. Amyot mourut vers 1638. Nombreuse descendance. Anoblie.

1635.—PIERRE DELAUNAY, du Maine, commis de la traite, épouse Françoise Pinguet, en 1645. Il fut tué par les Iroquois en 1654. Nombreuse descendance.

1635.—CHARLES SEVESTRE, était marié en 1627 avec Marie Pichon, veuve de Philippe, Gautier, sieur de Comporté. Tous deux

vinrent dans la colonie amenant leurs enfants : Catherine, Charles, Guillaume Gautier, et Denise et Marguerite Sevestre. Le défunt Philippe Gautier était de Paris et l'on peut supposer que Sevestre demeurait aussi dans cette ville. Ce dernier fut juge de la senéchaussée de Québec et seigneur d'Autray et de Lavaltrie. Il mourut en 1657 ; sa femme en 1661, laissant trois filles : Denise, Marguerite et Madeleine-Catherine, toutes mariées.

1635.—JACQUES, frère de Charles et d'Etienne Sevestre, resta célibataire et mourut en 1685. Il possédait une terre de quarante arpents aux plaines d'Abraham.

1635.—ETIENNE, frère de Charles Sevestre, arriva avec leur mère Marguerite Petitpas, mais le père Etienne Sevestre n'a pas vu la colonie. Cet Etienne, frère de Charles, se noya à Québec, le 2 mai 1640. La mère Marguerite Petitpas fut inhumée à Québec le 14 septembre suivant.

1635.—CHARLES GAUTIER, venu avec son beau-père Charles Sevestre, épousa en 1656 Catherine Le Camus. Il portait le nom de sieur de Boisverdun. Il n'a laissé que des filles. Catherine, sœur de Charles et Guillaume Gautier, se maria, en 1638, avec Denis Duquet, dont la descendance est nombreuse.

1635.—GUILLAUME GAUTIER, venu avec son beau-père Charles Sevestre, épousa en 1648 Esther de Lambourg et ne laissa pas de postérité. On le nommait le sieur de la Chesnaye.

S. R.



Rapides du Long-Sault, sur le fleuve Saint-Laurent.

(Prêté par la Commission de Conservation.)



Le nom de Champlain.

On ne paraît pas être d'accord, chez nous, sur la façon d'écrire le nom du fondateur de la ville de Québec.

Cette divergence n'est pas née d'hier. Un membre de la Société Royale du Canada qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de notre pays, M. l'abbé Auguste Gosselin, que la mort vient d'enlever aux lettres, la signalait déjà en 1909.

Parlant des œuvres édictées par Laverdière dans une monographie justement remarquée, M. l'abbé Gosselin faisait suivre son travail de cette note explicative :

" Nous avons, dit-il, sous les yeux deux études sur Champlain, publiées à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec ; l'une est intitulé *Samuel Champlain*, l'autre, *Samuel de Champlain*. Chose étrange, que cette divergence sur la manière d'écrire le nom de Champlain ! l'un lui accorde la particule ; l'autre la lui refuse.

" Champlain qui a pris la particule *de* assez tard, y avait-il droit ? " se demande l'abbé Verreau. Et il répond : " Oui, sans aucun doute. Il s'en est abstenu tant qu'il n'y a pas eu droit ; mais devenu possesseur de la terre de Champlain à la mort de son père, il a indiqué cette possession en se disant *Sieur de Champlain* ".

" Quoi qu'il en soit, n'est-il pas important de s'entendre sur la manière d'écrire le nom de Champlain ? et si la chose n'est pas possible omettons son prénom, avec la particule qui n'ajoute rien à sa gloire, et écrivons tout simplement Champlain ".

Rappelons ici que les *Oeuvres de Champlain* furent publiées et mises au jour par l'abbé Laverdière en 1870. Avant lui, elles étaient presque inconnues, tant étaient rares les exemplaires de l'édition primitive.

Constantinople à travers l'histoire

La position géographique de Constantinople sur les détroits turcs, qui font communiquer la mer Noire avec la Méditerranée, présente une grande importance, d'autant plus qu'elle en fait en même temps le trait d'union entre l'Asie et l'Europe. Aussi, Constantinople a-t-elle une histoire exceptionnellement mouvementée, ayant subi plus de vingt sièges, depuis sa lointaine fondation près de sept siècles avant l'ère chrétienne. Colonie grecque, Byzance entra dans l'Empire-romain et en devint même la capitale en l'an 330, sous Constantin-le-Grand, mais peu après le partage du monde romain la laissa pour long-temps capitale de l'Empire d'Orient ou byzantin-grec. Justinien fut au VIe siècle son second fondateur et en fit une magnifique cité, après quoi la décadence et les menaces extérieures ne cessèrent de grandir. Au IXe siècle, le schisme de l'Eglise d'Orient la sépara du Pape romain et en 1097, la première croisade partie de France y passa en se rendant en Asie mineure.

Au début du XIIIe siècle, les Français et les Italiens s'emparèrent de Constantinople et y fondèrent un Empire latin éphémère dans les curieuses circonstances suivantes. Le grand Empire d'Orient était en voie de démembrement sous les attaques des barbares slaves et musulmans, lorsque les chevaliers français de la quatrième Croisade au nombre de 4,500 (en tout 14,000 cavaliers et 20,000 fantassins), ayant d'abord à leur tête le comte de Champagne, puis le marquis de Montferrat, chevalier lombard, transportés par les Vénitiens, qui possédaient alors la principale flotte de la Méditerranée, se laissèrent entraîner pour la plupart à prendre le chemin de Constantinople, au lieu de celui de l'Egypte et de la Palestine. Constantinople était pour ce temps-là un centre magnifique de civilisation, qui émerveilla les frustés guerriers d'Occident lorsqu'ils arrivèrent en vue de la grande cité, dans l'été de 1203. La ville fut occupée presque sans combat et les Croisés firent couronner empereur le prince grec Alexis, mais un soulèvement renversa bientôt celui-ci, qui avait mécontenté aussi ses alliés. Les Grecs détestaient les Croisés — des Latins — et s'armèrent ensuite contre eux ; ces derniers, qui étaient campés hors des murs d'enceinte de la ville, décidèrent alors de s'en emparer de vive

force. Le 12 avril 1204, ils en étaient maîtres, après un premier assaut infructueux le 9, et ils firent le sac de Constantinople, où leur butin fut considérable.

Les Croisés victorieux se partagèrent les terres de l'Empire grec et fondèrent l'Empire latin de Constantinople, en élisant empereur Baudouin, comte de Flandre ; Boniface de Montferrat devint roi de Salonique, tandis que les Vénitiens prenaient les îles de l'Archipel et que d'autres Croisés devenaient duc d'Athènes, prince de Morée, marquis de Thessalie. Mais cet Empire latin ne dura guère qu'un demi-siècle : dès 1206, devant Andrinople, les Bougres ou Bulgares défont et tuent Baudouin, auquel succède son frère Henri ; les Grecs, qui ont transféré leur capitale à Nicée, attaquent par l'Est et, après une longue guerre, reprennent Constantinople avec Michel Paléologue en 1261, mais la décadence n'en continue pas moins.

L'Empire byzantin succomba à son tour, après mille ans d'existence parfois brillante, devant les attaques répétées d'envahisseurs jaunes, les Turcs ; déjà maîtres de la péninsule balkanique, ceux-ci vinrent assiéger Constantinople en avril 1453. Le sultan Mohammed II, avec 200,000 hommes, réussit le 29 mai à prendre d'assaut la capitale, où l'empereur grec Constantin Dragascès succomba en héros. Les Turcs firent un véritable carnage dans la population qui, au lieu de combattre, attendait sur la place principale l'apparition d'un ange devant mettre l'ennemi en fuite ; le Sultan entra solennellement dans la cathédrale de Sainte-Sophie, qui fut transformée en mosquée, et la grande cité devint Stamboul.

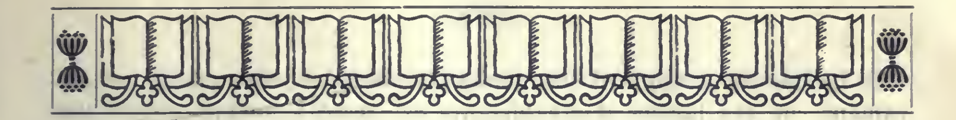
La question de Constantinople, inséparablement liée à celle des Détroits, a tenu dans la politique internationale de notre temps une grande place, par suite de la décadence croissante de l'Empire ottoman en présence des progrès de l'Europe. Dès 1770, une flotte russe vint de la Baltique menacer les Dardanelles et le traité de Kaïnardji donna déjà des avantages à la grande Catherine. L'émancipation de la Grèce fut obtenue en 1829, à la suite d'une guerre contre la Turquie, où se trouvèrent déjà réunies les trois puissances de la Triple-Entente : le traité d'Andrinople arrêta seul l'armée russe sur la route de Constantinople. Les visées de la Russie sur la capitale ottomane s'affirmèrent dans un traité d'alliance de 1833 avec la Turquie, que menaçait alors l'Egypte, contre laquelle le Tzar la protégea par l'envoi d'une escadre et d'une armée dans le Bosphore ; le sultan s'engagea à fermer les détroits à tous les vaisseaux de guerre autres que les vaisseaux russes. Les puissancees uropéennes furent alors amenées à devenir les protectrices de la Turquie pour éviter la suprématie russe ; en 1841, la Con-

vention internationale des Détroits, signée à Londres et toujours en vigueur, décida que le passage du Bosphore et des Dardanelles était interdit à tout vaisseau de guerre.

La poussée de la Russie de la mer Noire vers la Méditerranée entraîna la guerre de 1854 contre la Turquie, mais les appréhensions de l'Angleterre et de la France les firent s'unir à celle-ci ; les flottes anglo-françaises franchirent les détroits avec une armée qui fit le siège mémorable de Sébastopol, en Crimée ; le royaume de Sardaigne se joignit à la France et envoya des forces piémontaises. La chute de la place amena le traité de Paris en 1856 : la mer Noire était neutralisée, avec défense à la Russie et à la Turquie d'y avoir des flottes de guerre, et les puissances garantissaient l'intégrité de l'Empire ottoman. L'indépendance de la Roumanie et de la Serbie suivit, ainsi que l'abolition de la neutralisation de la Mer Noire par la conférence de Londres en 1871. Un soulèvement balkanique contre la Turquie entraîna de nouveau la Russie aux portes de Constantinople (où vint alors en protectrice une flotte britannique) pendant la guerre qu'elle livra en 1877-78 ; victorieuse, la Russie imposa au sultan le traité de San-Stefano, qui créait la Bulgarie et achevait le démembrement de la Turquie d'Europe. Mais les puissances obtinrent la revision de ce traité par le Congrès de Berlin en 1878, qui réduisit ses conditions et entraîna les difficultés ultérieures. Pour s'en tenir à Constantinople, qui vit la révolution jeune-turque en 1908, il n'y a plus qu'à rappeler que dans la dernière guerre balkanique, les Bulgares arrivèrent en 1912 au voisinage de la capitale ottomane, devant les lignes de Tchataldja.

D'autre part, l'histoire agitée de Constantinople n'a cessé d'être mêlée à celle de la France, spécialement de Marseille, et François Ier, qui obtint du sultan les capitulations, fut même l'allié du Grand-Turc. Il est à désirer qu'après la guerre actuelle et la victoire finale de la Septuple-Entente, Constantinople devienne une ville libre internationale, comme Tanger à l'autre extrémité de la Méditerranée. Aujourd'hui Constantinople compte un million d'habitants, où les Turcs se trouvent d'ailleurs en minorité, cette ville étant la plus cosmopolite du monde ; mais elle ne pourra entrer dans la civilisation moderne qu'après que les alliés auront rejeté enfin la Turquie en Asie-Mineure.

J. Léotard.



Le Trentino

Depuis l'entrée de l'Italie dans la guerre, contre les hordes austro-allemandes, et en faveur des puissances alliées, il a été particulièrement question du Trentino ou Trentin, contrée du Tyrol autrichien, située au nord de la Lombardie.

Les descriptions historico-géographiques de cette province sont plutôt clair-semées et bien rares. Les gens qui traversent le col de Brenner qui unit le Tyrol septentrional au Tyrol méridional, sont trop pressés pour s'arrêter à la ville de Trente, passent outre et se rendent aux lacs Como et Majeur qui font, comme attraits, une concurrence sérieuse au lac de Garde. Cependant on en doit une étude assez étendue à César Battisi, patriote, qui se dévoua une partie de sa vie à l'union du Trentino, sa province natale, avec l'Italie.

Tout comme nombre de villes de l'Europe méridionale, la ville de Trente, où eut lieu le fameux concile œcuménique de 1545 à 1563, peut réclamer une très-haute antiquité. Malgré que Trente ne prétende pas avoir d'origine étrusque, cependant il existe des vestiges incontestables de l'occupation de la vallée de l'Adige par les Etrusques.

On prétend que Trente fut fondée par les Gaulois, ce qui n'empêche pas qu'elle fût conquise par le tribun Drusus et le deuxième empereur romain Libère, et inclue par César-Auguste dans la deuxième division romaine ou italienne. Sous la domination romaine du temps de l'empereur Claude, elle eut une longue période de prospérité.

On n'a pas de notions exactes sur l'étendue du Trentino ou Tridentino alors. Le nom seul de Tridentino indiquerait qu'il comprenait tout le pays alpin du haut de l'Adige.

L'Adige, comme on le sait, est un fleuve d'Italie qui mesure environ 280 milles, et arrose des villes comme Vérone, Lignano.

A la chute de l'empire romain, les Goths, les Visigoths, les Ostrogoths et les Huns ou Boches d'aujourd'hui, envahirent l'Italie par les vallées des Alpes, et le Trentino servit d'avant-poste au roi des Visigoths contre les attaques d'autres tribus.

La guerre d'aujourd'hui démontre parfaitement que le tempérament de ces hordes d'envahisseurs est resté le même, c'est-à-dire qu'il affiche la même monstruosité.

Un religieux du nom d'Ennagara Aquilea fut le premier à prêcher la religion chrétienne dans le Trentino, et le premier évêque du pays fut Giovino.

Les Lombards envahirent subséquemment le pays, mais en furent chassés par Charlemagne. C'est alors que le Trentino devint un marquisat féodal.

Au onzième siècle, l'évêque Udalbrecht, le premier, fut créé prince-évêque de Trente, par l'empereur d'Allemagne Conrad II, dit le *Salien*, qui régna comme roi de Germanie, en 1024, devint empereur en 1027 et mourut en 1039.

Les limites de la principauté du Trentino étaient beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui, car elles englobaient la vallée de Venosta, la vallée suisse de l'Engadino qui est arrosée par l'Inn, rivière d'Allemagne et affluent du Danube, longue d'environ 400 milles. Elle passe à Innsbruck, capitale du Tyrol. Ces limites se prolongeaient jusqu'à Ponte Alto.

La principauté put jouir d'une prospérité remarquable depuis 1514 jusqu'à 1567. Les sciences, les arts et les lettres y florissaient. Christophe Nadruzzo qui y régna depuis 1539 jusqu'à 1567, fut le principal amphitryon des princes et prélats qui assistèrent au grand concile de Trente.

La principauté épiscopale de Trente fut en grand honneur jusqu'au 19e siècle, et se maintint ainsi sans le moindre heurt pour son caractère italien, malgré le choix de princes-évêques d'autres nationalités.

Au 16e siècle, Trente tomba sous le sceptre de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne.

Durant la renaissance, Riva et Rovereto, villes du Trentino, appartinrent alternativement à de grandes familles italiennes et à la république de Venise. Celle-ci domina Rovereto de 1417 à 1507, puissante famille véronaise des Scaligers, de 1388 à 1401, et celle des Visconti de Milan, de 1421 à 1425, gouvernèrent Riva. En 1580, la ville tomba au pouvoir de la république de Venise.

Au commencement du 19e siècle le Trentino eut à subir plusieurs changements de régimes ; de l'Autriche il passa à la Bavière et de la Bavière à la France. Pendant quelque temps, il se trouva uni à l'Italie et forma avec le territoire de Bolzano le département de la

Haute Adige, mais Napoléon s'était emparé de ses frontières jusqu'à la Chiusa di Bressanone.

A la chute de Napoléon, le Trentino passa de nouveau à l'Autriche et fut annexé au Tyrol.

Quelles qu'aient été les vicissitudes de son existence, le Trentino est resté immuablement italien d'aspect et de caractère ; habitations, langue, coutumes, costumes, tout est italien.

C'est un pays de paysages enchanteurs, ravissants, qui enguirlande la tête du lac de Garde. Les rives du lac sont bordées de jardins plantés de fleurs et ornés de verdoyants bosquets. A Riva, le touriste peut voir une enfilade de vignobles ininterrompue sur un bon quart de mille, et frangée d'une épaisse bordure de roses aux couleurs vives et d'iris aux tendres nuances mauves. Au bout de ce paysage scintille le flot du lac bleu en clapotis indolents.

Au-dessus de Riva, les côteaux semblent être, de leur nature, des jardins, émaillés qu'ils sont de bouquets de sumac et d'oeillets des Alpes.

La ville de Trente, qui occupe un site si pittoresque au milieu d'un amphithéâtre de montagnes, a la physionomie tout aussi italienne que Riva. Sa cathédrale est d'architecture romane, avec les deux lions Lombards traditionnels à l'une des portes. On a mis plus de temps à la construire que l'on en met pour le temple le plus somptueux au Canada. Commencée au onzième siècle, on y travaillait encore au quinzième siècle. Au 19e siècle, on la restaurait complètement.

L'église où se tinrent les longues séances du concile de Trente, depuis 1545 jusqu'à 1563, fut celle de Sainte-Marie-Majeure ; on voit dans cette église une peinture représentant les membres du concile, l'ordre dans lequel ils siégeaient et leurs noms.

Le grand château du Bon Conseil (*Il Castello del Buon Consiglio*), autrefois résidence du prince-évêque de Trente, sert aujourd'hui de caserne ; la tour ronde à son extrémité-nord est d'origine romane. Deux autres tours toujours debout dans la ville de Trente, la Torre Verde, avec sa toiture aux inscriptions de verre de couleur glauque et jaune, et la Torre Vanga érigée en 1807 à 1817, par l'évêque Vanga, formaient tout probablement partie des fortifications de l'ancienne ville.

Trente a sa statue du Dante, comme symbole du patriotisme. Elle y fut érigée en 1896. Il est fort possible que le Dante ait visité le Trentino. Il fait d'ailleurs allusion à certaines ruines de Trente

dans l'*Enfer* au XIIe chant, et la tradition veut que sa résidence ait été le château de Lizzana sur la rive est de l'Adige, entre Rovereto et Ala.

Ce qui jure dans la physionomie générale de Trente, c'est l'apparition, de temps à d'autre, sur la Place d'Armes, des uniformes blancs des musiques autrichiennes. Cela vous produit l'effet d'un cheveu sur la soupe.

Les industries du Trentino se sont fâcheusement ressenties de l'annexion du Piémont et de la Vénétie à l'Italie ; les marchés dont elles dépendaient leur échappèrent du coup. Les industries que l'on exerce particulièrement à Trente et dans les environs sont les filatures de soie, la tannerie, le raffinage du sucre, la verrerie et l'extraction du marbre.

La langue de la plupart des habitants du Trentino est l'italien. Dans le nord il peut exister quelques districts bilingues. Au sud, à la frontière dite des Sept-Communes, il y a un groupe d'Italiens qui utilisent aussi l'allemand.

Les écoles élémentaires, à peu d'exceptions près, sont italiennes. Mais les Italiens ne perdent pas de vue l'autonomie du Trentino dans l'ensemble de l'Italie, tout comme les Irlandais le *Home Rule.* Ceux qui ont un peu visité le Trentino et quelques-uns de ses sites enchanteurs, se rendent facilement compte des aspirations des Italiens à la reprise de possession de cette province des mains des Autrichiens.

N. L.





Les ressources tourbières du Canada

Le prix de la houille s'accroissant toujours et comme il appert en plus que l'on éprouvera de la difficulté à s'en procurer dans les années qui vont suivre, la Commission de conservation du Canada, se rendant compte de la gravité de la situation, recommande fortement l'exploitation de nos tourbières.

Nous ne savons pas, en effet, écrivait récemment M. Eugène Haanel, directeur de la division des mines du Canada, si les Etats-Unis pourront continuer à nous fournir la quantité de houille que nous en recevons continuellement. La guerre peut obliger ce pays à garder sa provision de combustible ; l'exportation serait donc bientôt restreinte ou interdite.

Il a été dit ici même que nos ressources tourbières étaient considérables. M. Haanel porte à 37,000 milles carrés la superficie totale couverte de tourbe ; les tourbières d'une épaisseur moyenne de six pieds, que l'on connaît au Manitoba, à Ontario, à Québec et au Nouveau-Brunswick ont une étendue de 12,000 milles carrés. Cette superficie n'est peut-être qu'une partie de la quantité actuelle qui existe en ces provinces.

Un mille carré de tourbe d'une profondeur moyenne de six pieds produirait—les chiffres sont du directeur des mines—774,000 tonnes de combustible avec vingt-cinq pour cent d'humidité.

Les 12,000 milles carrés donneraient donc 9,300,000,000 tonnes de tourbe, d'une valeur combustible équivalente à environ 5,400,000,000 de tonnes de bon charbon.

La division des mines a déjà localisé, délimité et cartographié des tourbières d'une superficie totale d'environ 175,000 milles carrés, après en avoir examiné la profondeur, le caractère et la quantité de tourbe qui y est contenu.e.

Sept tourbières, situées à peu de distance de Toronto, pourraient, dit-on, fournir approximativement 25,500,000 tonnes de combustible ; sept autres tourbières, à proximité de Montréal, fourniraient à cette ville 23,500,000 tonnes de combustible.

Cinq tourbières le long de la partie inférieure du Saint-Laurent, avantageusement situées pour le transport par eau à la ville de Québec,

renfermeraient, croit-on, environ 16,250,000 tonnes de combustible et 5,700,000 tonnes de tourbe pour litière, etc.

Les tourbières examinées en Nouvelle-Ecosse peuvent produire 6,200,000 tonnes de combustible et 500,000 tonnes de litière, et celles de l'Ile du Prince-Edouard 1,250,000 tonnes de combustible et plus de 1,000,000 de tonnes de litière.

Le Manitoba n'est pas riche en tourbières ; on calcule que l'ensemble ne produirait même pas 2,000,000 de tonnes. Cependant la seule qui ait été examinée fournirait environ 2,500,000 tonnes de tourbe à litière.

Mais ce n'est pas tout que de disposer d'immenses tourbières ; il faut savoir encore préparer la tourbe et la convertir en combustible.

La tourbe, en son état naturel, est généralement saturée d'environ neuf fois plus d'eau que son poids spécifique, et avant que la matière combustible qui est d'environ dix pour cent, puisse être convertie en combustible, il faut enlever la plus grande partie de cette eau. On réduit légèrement le contenu d'eau d'une tourbière au moyen d'un système conventionnel de drainage ; mais le reste d'eau qui est d'environ 86 pour cent, doit être enlevé par d'autres procédés.

Au fond, le seul procédé économique en usage actuellement est celui qui utilise la chaleur et le vent pour enlever l'humidité. Il est vrai qu'un tel procédé ne peut être continu et qu'il dépend entièrement des conditions atmosphériques. Néanmoins, toute la tourbe combustible manufacturée dans les pays d'Europe, et qui, en Russie, le plus grand pays producteur de tourbe, s'élève à sept millions de tonnes par année, est ainsi préparée.

Il a été malheureusement établi que nombre d'essais pour exploiter les tourbières du pays ont été infructueux. A quoi cela tient-il ? simplement au fait que les personnes qui s'étaient engagées dans la fabrication de la tourbe ne possédaient pas les qualifications nécessaires pour mener à bonne fin une pareille entreprise. D'après M. Haanel, celui qui se charge de faire le plan d'une usine de tourbe et de conduire les opérations doit être un ingénieur versé dans la connaissance de la tourbe, un spécialiste, comme ceux qui sortent des écoles de Russie, de Suède et d'autres pays d'Europe producteurs de tourbe combustible.

En résumé, ceux qui veulent s'engager dans une industrie de ce genre, qui est plus compliquée qu'on ne le croit généralement, doivent s'adresser à des hommes d'expérience. Le succès ne peut être obtenu qu'à cette condition.

C. C.



En Russie

JUIFS ET ALLEMANDS

Au milieu de l'année 1914, lorsque commença la Grande Guerre, l'empire russe s'étendait sur une superficie de plus de 21,740,000 kilomètres carrés ; et près de 178,400,000 âmes reconnaissaient le tsar pour leur souverain.

De ces 178,400,000 individus, 157,275,000 peuplaient la Russie d'Europe et la Caucasie ; les autres, aborigènes ou colons, étaient disséminés sur les immenses territoires de la Sibérie et du Turkestan russe.

La Révolution qui s'est produite il y a quelques mois, et, comme conséquence, les manigances du gouvernement des Bolcheviki, ont eu ce résultat de disloquer une partie de cet immense empire et de le priver d'un seul coup de cinquante-six millions d'habitants.

Comme on l'a écrit souvent, la Russie est un amalgame de peuples ayant chacun son individualité et sa langue propres. Les Slaves forment néanmoins la très grande majorité du peuple, mais à côté de ceux-ci se montre une foule de petites nationalités, comme les Polonais, les Lithuaniens, les Juifs, les Allemands, les Roumains, les Arméniens, et plusieurs autres.

Nous nous bornerons, pour le moment, à parler des Juifs et des Allemands qui font partie de l'empire.

Les Juifs représentent dans ce pays aujourd'hui si troublé une population de plus de cinq millions. Et ils se rencontrent partout, ou presque partout, dans la contrée, écrit M. Henri Froidevaux. On les trouve cependant en plus grand nombre dans l'Ouest, depuis le fond du golfe de Riga et les rivages de la Baltique jusqu'aux côtes nord-occidentales de la mer d'Azov et de la mer Noire.

D'ordinaire, les Juifs russes ne parlent pas l'hébreu, mais une sorte de jargon, composé surtout de mots allemands corrompus ; s'ils sont demeurés peu fidèles à leur langue, ils sont, par contre, absolument attachés à leur religion. Ils vivent fort peu dans les campagnes, mais de préférence dans les villes et les bourgs, où ils constituent parfois plus de la moitié de la population.

On sait quelles haines les Juifs ont, à différentes reprises, soulevées contre eux. Leur habileté à exploiter le paysan slave semble avoir été la raison principale des persécutions qu'ils ont eu à subir depuis un assez grand nombre d'années.

Les Allemands ne sont pas aussi nombreux que les Juifs, mais, ajoute M. Froidevaux, beaucoup plus dangereux pour les différentes populations de la Russie.

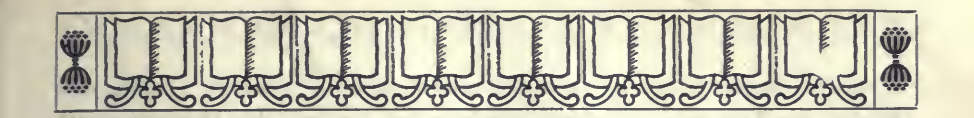
Ceux-ci—environ un million huit cent mille individus—sont disséminés par toute la contrée. Mais ils n'y habitent pas seulement les villes, comme le font surtout les Juifs. Ils sont répandus dans les campagnes les plus fertiles, depuis la frontière autrichienne jusqu'au Dnieper, en Bessarabie, sur les côtes de la mer Noire et de la mer d'Azof et ont partout des colonies florissantes.

Grâce à leurs indéniables qualités—et nous citons encore ici l'étude de M. Froidevaux,—grâce à leur intelligence, à leur foi dans les destinées de leur patrie d'origine, grâce aussi à leur situation de fortune et à leur solidarité, les Allemands exercent partout en Russie une très grande influence. Et voilà plus de deux siècles qu'il en est ainsi, d'une manière presque continue.

Ce qui est arrivé s'explique donc assez aisément. Les Allemands ont tiré profit de la situation, d'abord pour le plus grand bénéfice de l'empire allemand et puis pour leur plus grand bénéfice personnel. Ils en sont presque rendus à croire que les pays situés à l'est du Deutsches Reich ne doivent être que des territoires de colonisation allemande, et c'est à la réalisation de cet ambitieux programme que tend la rapide désagrégation de l'empire des tzars à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Le temps n'est pas encore venu de formuler une opinion sur ce qui adviendra de cette pauvre Russie dont les souverains ont vainement tenté de réaliser l'unification. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que leur œuvre est à recommencer, et l'on se demande si la chose est possible alors que la masse du peuple est divisée elle-même en groupes particuliers ayant chacun ses aspirations spéciales, et que la perspective d'un gouvernement stable et ferme est plus éloignée que jamais.

———



Le parc national du mont McKinley

La montagne géante, à laquelle le Parc National d'Alaska doit son nom, est la plus élevée du continent de l'Amérique du Nord ; le pic couvert de neiges éternelles qui la couronne atteint une altitude depassant 18,600 pieds.

George Vancouver, le cèlèbre explorateur français, fut peut-être le premier européen à apercevoir cette grande montagne, en 1794. L'ancien nom indien de ce mont était *Denali*, mot signifiant "la grande", mais son nom actuel lui fût donné par un aventurier Américain, W. A. Dickey, qui l'aperçut de loin et le baptisa *Mont McKinley* en l'honneur de l'ancien président des Etats-Unis.

Le parc est situé près du centre de la région sud del'Alaska central, région délimitée à peu près, au nord, par la rivière Yukon ; à l'est, par la frontière entre l'Alaska et le Canada ; au sud, par l'Océan Pacifique, et, à l'ouest, par la mer de Behring. Cette partie de l'Alaska est traversée par une grande chaîne de montagnes s'étendant, depuis la péninsule, en une sorte d'immense demi-cercle de près de 1600 kilomètres de long. C'est à l'extrémité septentrionale de cet arc formidable que se trouve le Parc National du mont McKinley.

La multiplicité de certaines espèces d'animaux sauvages, dans cette partie du territoire de l'Alaska, est stupéfiante, disait dernièrement M. Charles Sheldon, dans une conférence prononcée àWashington, Pendant l'été, les caribous apparaissent partout. Ces caribous ne se réunissent pas en troupeaux immenses, et ne se déplacent pas à de grandes distances, comme le font ceux des terres stériles. Durant toute l'année, ils demeurent dans cette région, ou du moins s'en éloignent très peu.

Les limites du parc ont été établies de façon à comprendre un vaste territoire fréquenté de préférence par les orignaux ; on a voulu, en ce faisant, créer une immense réserve où ces intéressants animaux puissent croître et se multiplier dans une sécurité parfaite. On trouve des orignaux sur le versant nord du mont McKinley, dans toutes les

étendues couvertes de forêts, ainsi qu'au pied du Tanana, le long des affluent du Yukon; mais c'est non loin des sources des rivières qu'ils sont en général le plus nombreux.

Un autre animal destiné entre tous, d'après M. Sheldon, à provoquer le plus vif intérêt de la part des touristes, est le mouflon ou mouton des montagnes. Il y a, dans ce parc, des milliers et des milliers d'animaux de cette espèce ; il faudrait, pour en estimer le nombre, demeurer pendant de longs mois dans la région, et la parcourir d'une extrémité à l'autre.

La faune du parc comprend, en outre, un grand nombre d'autres animaux à fourrures d'espèces variées, depuis le grand ours d'Alaska jusqu'au petit écureuil ; les tétras, qui sont les coqs de bruyère de ces régions septentrionales, se trouvent par millions dans les forêts; et les cours d'eau glaciale fourmillent littéralement de poissons.

En résumé, conclut M. Sheldon, on peut dire que les Etats-Unis possèdent, dans le Parc National du Mont McKinley, un jardin zoologique absolument unique au monde, jardin merveilleux que domine une montagne de neige et de glace, et qu'arrosent des rivières dont les eaux froides descendent de glaciers immenses.

Lorsque le chemin de fer desservant cette région sera terminé, des milliers de visiteurs y afflueront de tous les points du monde, car les paysages alpins, eux-mêmes, ne peuvent rivaliser, en beauté et en pittoresque, avec les glaciers formidables, les pics sublimes et les rochers escarpés, endiamantés de glace, de ce parc immense.

U. P.





Mystère de l'astronomie

L'astronomie, cette science si captivante, nous réserve sans cesse des découvertes qui, par suite de la pauvreté relative de nos moyens d'observation; demeureront bien longtemps encore d'impénétrables mystères.

Ainsi le Dr Curtis, de l'observatoire de Lick de l'Université de la Californie, vient de découvrir trois nouvelles étoiles qui se sont mises à briller par suite de collisions ou d'autres heurts dans deux spirales nébuleuses qui se trouvaient à très grandes distances, et qui, dans l'espace de quelques mois, avaient perdu leur éclat au point qu'on ne put les apercevoir davantage au moyen des plus puissants télescopes.

Le Dr Curtis croit que ces phénomènes se produisirent il y a bien vingt millions d'années, mais que les deux spirales nébuleuses étaient tellement éloignées, qu'il n'y a qu'aujourd'hui que la lumière en a pu traverser l'espace pour se rendre jusqu'à nous.

L'importance du phénomène est qu'il vient à l'appui de la conviction que l'on a que chacune de ces spirales nébuleuses, en dehors de la Voie Lactée, n'est en elle-même qu'une vaste agglomération d'étoiles, comparable en proportions à celle de la Voie Lactée, notre voisine.

La Voie Lactée elle-même n'est, dans l'opinion des astronomes, qu'une immense nébuleuse, expression qui ne réussit qu'à décrire son apparence.

Les trois étoiles nouvellement découvertes font partie de nébuleuses qui n'appartiennent pas à notre monde sidéral.

Ayant fait cette découverte, le Dr Curtis se trouve à doubler le nombre des étoiles découvertes jusqu'ici dans ce qu'on appelle les spirales nébuleuses. Il y en a six maintenant, en dehors des vingt-six étoiles classifiées de notre voie lactée.

C'est loin d'être à l'œil nu que l'on a opéré ces découvertes, mais bien à l'aide d'appareils de photographie stellaire. Les négatifs furent pris le 20 mars 1915. C'est en scrutant une photographie prise avec le grand réflecteur télescopique Crossley, à l'observatoire Lick, que le Dr Curtis y constata la présence d'une étoile qui ne paraissait aucunement sur une photographie de la même région du ciel prise deux mois auparavant.

Un mois plus tard, la photographie indiqua que cette étoile était devenue plus pâle ; six semaines après, elle était à peine perceptible, puis enfin, elle resta invisible.

Cette nébuleuse porte dans la classification astronomique le numéro 4527.

Les deux autres étoiles furent découvertes de la même façon dans la nébuleuse No 4321.

La première de ces deux étoiles, dénommée *Nova A*, fut photographiée le 17 mars 1901 à l'observatoire de Lick, et par deux fois en avril. Elle disparut ensuite, et ce n'est que cette année, au mois de janvier1918, qu'elle s'est remontrée.

La troisième étoile dans la même spirale nébuleuse, la *Nova B*, put être photographiée le 2 mars 1914. On réussit à en relever des traces à partir d'avril 1915, mais la photographie l'a remise en lumière cette année (1918).

Le Dr Curtis a trouvé dans sa découverte un argument en faveur de la théorie que l'univers se compose de nébuleuses en spirales ou d'îlots stellaires, de groupements de soleils situés à des distances incalculables de notre univers.

L'éclat moyen des nouvelles étoiles était de la quinzième magnitude. Une étoile de cette réverbération lumineuse dans notre monde, se trouverait à vingt mille années de distance de nous, c'est-à-dire que sa lumière prendrait vingt mille ans à nous arriver, malgré que la lumière franchisse l'espace à raison de 186,000 milles à la seconde.

Le Dr Curtis calcule que les six nouvelles étoiles relevées dans les nébuleuses en spirales ont dix degrés d'éclat de moins que les vingt-six étoiles cataloguées de notre Voie Lactée, ce qui les ferait cent plus éloignées de nous que celle-ci.

N. L.



Les sous-marins dans nos eaux.

La présence des sous-marins dans les eaux de l'Atlantique et notamment dans la baie de Fundy ainsi que dans le voisinage de Terreneuve a en quelque sorte terrifié les pêcheurs.

Ceux-ci—on s'en rappelle—ont subi des pertes assez sensibles et ils se demandent avec inquiétude ce qui va advenir de leur flotte de pêche et du commerce de poisson s'ils ne sont pas protégés contre les désastreux engins allemands.

Le gouvernement américain semble s'être ému de cet état de choses et a organisé depuis quelques semaines déjà une patrouille qui fait un excellent travail. Nous sommes porté à croire que le gouvernement canadien, de son côté, ne demeure pas inactif et qu'il coopère également à l'œuvre de protection de nos pêcheries.

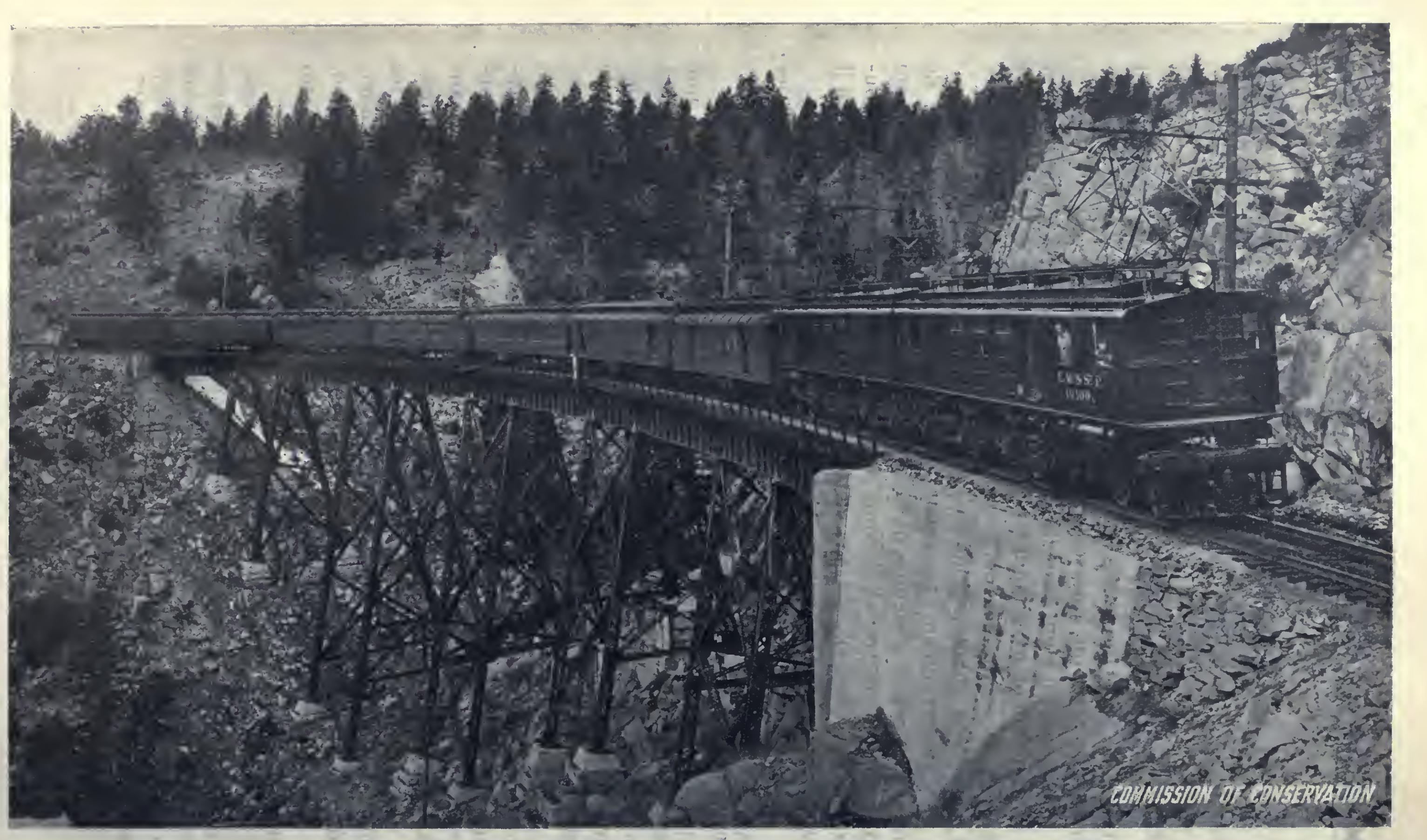
Américains et Canadiens ont un égal intérêt à sauvegarder les pêcheries. Les premiers ont au moins trente mille personnes engagées dans les pêcheries ; les Canadiens, 40,000.

Les seuls terrains de pêche de la Nouvelle-Ecosse couvrent une étendue de plus de 5,600 milles et renferment au-delà de vingt variétés de poissons. Ces terrains de pêche où les sous-marins paraissent avoir pénétré de préférence, sont les grands Bancs de Terreneuve, Canso, la Hève, Quéro, les îles Saint-Pierre et du Sable.

On conçoit facilement que nos voisins ne soient pas disposés à laisser s'accomplir une œuvre de dévastation dans les pêcheries océaniques. La pêche figure en effet au nombre de l'une de leurs grandes industries. Elle leur rapporte chaque année, en y comprenant l'Alaska, 150 millions de piastres, et au Canada près de 40 millions.

Quant au Canada, il est directement intéressé à protéger les pêcheries, à partir de la baie de Fundy jusqu'à la côte du Labrador, qui nous fournissent la morue, le maquereau, le haddock, le homard, le hareng, les huîtres, la baleine blanche et qui nous donnent un rendement annuel de $13,000,000.

Les sous-marins ont montré sans doute un peu moins d'activité, depuis quelques semaines, dans les régions qui viennent d'être signalées, mais on ne saurait exercer trop de surveillance, pour empêcher qu'une industrie qui fait vivre tant de milliers de personnes ne soit compromise ou même suspendue durant plusieurs mois.



Force motrice future pour les chemins de fer.—Une locomotive électrique et un convoi sur la voie ferrée du Chicago, Milwaukee et St-Paul, descendant une rampe de deux pour cent sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses.

(Prêté par la Commission de Conservation.)



La dette des belligérants

Le monde entier éprouve aujourd'hui un soulagement. La guerre qui dévaste l'Europe n'a pas sans doute pris fin, mais les derniers et éclatants succès des Alliés nous font espérer une victoire assez rapprochée. L'Allemagne et l'Autriche semblent jouer leur dernière carte, alors que leur faiblesse et leur découragement s'accusent plus nettement de jour en jour.

En attendant l'heure finale du succès, examinons brièvement ce qu'a coûté aux partis belligérants cet effort gigantesque. Ce renseignement nous est fourni par le Bulletin officiel de Washington qui compare la dette actuelle des Etats avec celle qu'ils avaient en 1914.

	Avant la guerre	En1918
Grande-Bretagne	$ 3,458,000,000	$ 31,669,000,000
France	6,598,000,000	22,227,000,000
Italie	2,792,000,000	10,328,000,000
Etats-Unis	1,208,000,000	11,760,000,000
Canada	336,000,000	1,172,000,000
Australie	93,000,000	1,212,000,000
Nouvelle-Zélande	446,000,000	611,000,000
Allemagne	1,165,000,000	28,922,000,000
Autriche	2,640,000,000	15,422,000,000
Hongrie	1,345,000,000	6,316,000,000

D'après ces chiffres qui paraissent avoir été soigneusement contrôlés, la dette publique de la Grande-Bretagne a été augmentée en quatre ans de $28 milliards, 211 millions, celle de la France de 15 milliards, 629 millions de piastres, celle de l'Allemagne de 27 milliards, 757 millions, celle de l'Autriche de 12 milliards, 782 millions.

Quant au Canada, notre dette s'est accrue jusqu'à ce jour de 836 millions de piastres.

Sur la route du Transcontinental

ENTRE EDMONTON ET PRINCE-RUPERT.

Un de nos amis qui arrive de l'Ouest canadien, nous communique quelques noms de localités qui l'ont frappé sur le parcours de la route qu'il a suivie. Naturellement, notre ami n'a relevé que les noms français rencontrés çà et là et dont il a pu retrouver les origines.

ROCHE-A-PERDRIX.—C'est un pic de montagne qui doit son nom à des missionnaires français. La montagne en question,vue, paraît-il, sous un certain angle, ressemble à la queue d'une perdrix. De là, cette dénomination française que nos amis de l'ouest ont respectée.

ROCHE-MIETTE.—C'est aussi le nom donné à une montagne d'une altitude de 8,500 pieds ; elle forme partie du groupe des monts Athabaska.

MONTAGNE MALIGNE.—Cette rangée de monts se rencontre entre les rivières Maligne et Athabaska, du côté est de la voie ferrée du Transcontinental. Ce nom fut attribué dans le principe à la rivière dont l'aspect était quelque peu tumultueuse, puis passa à la montagne. Il y a dans la même région un lac *Maligne* d'une grande beauté.

ROCHE DE SMET.—C'est un pic de montagne que l'on aperçoit au sud-ouest de Roche-Miette, sur la voie du Transcontinental. Il a une élévation de 3,288 pieds. C'est en l'honneur de l'un des premiers missionnaires de France, Pierre de Smet, que l'on a baptisé ainsi ce pic de montagne.

Rocher-Déboulé.—Ce rocher se voit à une distance de plusieurs milles. Il n'a rien de particulier si ce n'est qu'on y a trouvé de magnifiques gisements de cuivre que l'on envoie à Prince Rupert pour être traités.

Baptiste.—Il y a une rivière qui s'appelle de ce nom dans l'Alberta Centrale. Quelque canadien-français a dû passer par là !

Bélanger.—C'est le nom d'une rivière qui se jette dans le lac Winnipeg, province du Manitoba. Cette rivière a porté un certain temps la dénomination de rivière *Noire*, mais, après réflexion, on a décidé de lui donner le nom de l'ancien facteur en chef de la Cie de la baie d'Hudson, Horace Bélanger.

Brazeau.—C'est le nom attribué à un lac et à une rivière, dans le centre de l'Alberta. Une montagne de la même région porte aussi cette dénomination. Désignés ainsi en l'honneur d'un officier de la cie de la Baie d'Hudson, en charge du poste des Montagnes Rocheuses, 1858-59.

Centurion.—Une montagne et un glacier, dans les monts Selkirk, portent ce nom. Dans la Colombie Anglaise, l'une des Rocheuses du district de Kootenay s'appelle *Chaperon.*

Chiniki.—Dans le sud de l'Alberta, se rencontraient un lac et une petite montagne que l'on avait baptisés tout d'abord du nom de *Chiniquy.* Nous ignorons si ce nom a été jugé peu convenable pour une appellation géographique, ou s'il sonnait mal à certaines oreilles ; ce que nous savons, c'est que l'on a converti ce nom français en celui de *Chiniki,* d'après un chef indien Stoney qui signa un traité en sept. 1877 sous le nom de *Chinika.*

Dauphin.—C'est une rivière du Manitoba, qui se jette dans l'une des baies du lac Winnipeg. Il y a aussi une ville et un lac du même nom à l'ouest du lac Manitoba.

C'est La Vérandrye qui fonda le fort Dauphin sur les rives du lac en 1741 et lui donna le nom du Dauphin de France.

Daoust.—C'est un nom bien français que celui-là, Il a été attribué à une montagne du Yukon, au sud de la rivière Lewes.

Daoust était opérateur de télégraphe au Yukon.

Demers.—Dénomination donnée à un pic des montagnes Valhalla, dans la Colombie Anglaise, district de Kootenay. Cette dénomination rappelle le souvenir de Mgr Demers.

Eiffel.—Le constructeur de la célèbre tour Eiffel, à Paris, a vu son nom attribué à un pic des montagnes Rocheuses, dans l'Alberta.

Ferroux.—C'est en l'honneur de l'abbé Ferroux, prêtre savoisien, venu au Canada, il y a une quinzaine d'années, avec une soixantaine de ses compatriotes, pour s'y fixer, qu'on a attribué son nom à une montagne et à une rivière, au nord de Carmi, dans la Colombie Anglaise.

M. l'abbé Ferroux a fondé la paroisse Notre-Dame-de-Savoie, en Alberta et a créé une nouvelle paroisse à Carmi.

François.—Un lac de la Colombie Anglaise, au sud du lac Babine, porte aujourd'hui cette appellation.

Garibaldi.—Il est assez curieux de rencontrer cette appellation dans l'île de Vancouver, à l'ouest de la baie de Pedder. Elle sert à désigner une colline. On a voulu rappeler le souvenir du trop célèbre patriote italien.

Girouard.—Cette appellation bien canadienne a été attribuée à une montagne de l'Alberta, dans le voisinage du parc des montagnes Rocheuses. D'après Sir Percy Girouard.

Granville.—Lac sur la rivière Churchill, dans le Manitoba.

Larivière.—C'est le nom d'un village dans le comté de Lisgar, Manitoba. L'hon. M. Larivière a été de longues années le représentant de cette province au parlement fédéral.

Laurier.—Il se rencontre une rivière Laurier, au nord-est du lac des Esclaves, dans l'ouest canadien, et un mont Laurier, dans le Yukon.

On a voulu, par ces appellations, commémorer le souvenir de l'ancien premier ministre du Canada.

Lac Lavallée.—Se trouve situé dans le centre de la Saskatchewan. C'est le nom d'un ancien colon.

Lebret.—Lac de la rivière Qu'Appelle, dans la Saskatchewan. Il y a aussi, dans la même région, une colonie de ce nom, en souvenir du R. P. Lebret, O.M.I., qui dirigea la mission catholique de Qu'Appelle et qui mourut en 1903.

Ladue.—Rivière, tributaire de la rivière Blanche, dans le Yukon. D'après Joseph Ladue, mineur et fondateur de Dawson.

La France.—Ruisseau de la Colombie Anglaise, dans le district de Kootenay.

La Nonne.—Lac de la province d'Alberta. Un couvent fut établi ici en 1857 par les Sœurs de la Charité.

Lapie.—Rivière, tributaire de la rivière Pelly, dans le Yukon. C'est le nôm d'un indien qui accompagnait un fonctionnaire de la cie de la Baie d'Hudson, lors de l'exploration de la rivière en 1843.

Mont Lefroy.—Dans l'Alberta.—D'après Sir John Henry Lefroy, chef de l'observatoire de Toronto.

Rivière Lussier.—C'est un tributaire de la rivière Kootenay, dans la Colombie Anglaise.

Rivière Martineau.—Elle se jette dans le lac Froid, Alberta. C'est le nom du gérant de la cie de la Baie d'Hudson au lac Froid.

Rivière et lac Oiseau.—Au sud-est du lac Winnipeg, Manitoba.

Portage-la-Prairie.—M. le juge Prudhomme a déjà signalé dans le *Bulletin* ce village du Manitoba, sur la rivière Assiniboine.

Lac Primeau.—C'est une expansion de la rivière Churchill, dans la Saskatchewan.

Québec.—On a donné ce nom à un tributaire de la rivière Yukon, près de Dawson.

Lac Quesnel.—Il y a aussi une rivière de ce nom dans la Colombie Anglaise. Du nom d'un canadien-français établi dans cette province.

Rivière Roseau.—Petit cours d'eau qui se jette dans la rivière Rouge, Manitoba.

Rivière Saulteux.—Tributaire de la rivière des Esclaves, dans l'Alberta. Il se rencontre aussi dans l'Alberta une rivière *Siffleur*, tributaire de Saskatchewan nord et une rivière Simonette, tributaire de la rivière Smoky.

Lac Turquoise.—Dans la province de l'Alberta, à l'est du mont Balfour.

Lac Voisin.—Au nord-est du lac Taggart, dans la Saskatchewan.

Eug. R.



Moscou, l'ancienne.

Au mois d'avril dernier, la rumeur s'accrédita que Petrograd ou Saint-Petersbourg allait être abandonné comme capitale et que le gouvernement provisoire allait transporter ses quartiers à Moscou. Suivit la nouvelle de batailles factieuses entre les Bolshevikis et les vieux défenseurs de l'ancienne ville fortifiée de Moscou qui fut témoin des humbles et obscurs débuts de la Russie moderne.

Les scènes de rixes à main armée et d'incendies dont Moscou avait été le théâtre pendant des siècles, recommençaient. Les chefs de ses troupes de défense, constatant l'infériorité de leur nombre et l'état de détresse de la population, ont capitulé, dans le seul but de sauver les précieux monuments du passé de Moscou.

La petite principauté de Moscou assista à la naissance de la vieille et première capitale de la Russie, autour des palissades empierrées de la forteresse qui, plus tard, devint le Kremlin.

Ce fut cette modeste principauté, cette série de chefs intrépides qui secouèrent le joug des Tartares, et qui réunirent en un seul empire tous les petits Etats du pays. Moscou fonda cette grande Russie qui, grâce à ses hardis pionniers, s'étendit à travers les Monts Ourals, occupa et civilisa les plaines de la Sibérie, jusqu'à ce que tout le nord du continent asiatique tombât sous le sceptre des tsars.

Le Kremlin, que les empereurs agrandirent à même la forteresse originale, le noyau de Moscou, est l'abbaye de Westminster de la Russie. Il fut à maintes reprises mis à sac et Pierre-le-Grand, tour à tour germanisant, modernisant, occidentalisant, chercha à se soustraire à l'orientalisme qu'il avait d'abord favorisé. Il fonda une nouvelle capitale sur les bords de la Neva. Mais l'atmosphère de l'orientalisme persista tout de même. Le couronnement des monarques dut être, suivant la coutume, célébré à la forteresse sacrée du Kremlin, pour plus d'effet sur les sujets du "Petit père".

Le génie russe est absolument oriental, et le style de l'architecture du Kremlin perpétuera cette impression dans l'histoire, tant que la massive forteresse restera debout.

Moscou est le type de la ville moscovite, et Constantinople est sa Mecque. L'architecture de l'ancienne capitale de la Russie est un

reflet de la mentalité orientale, on y voit les lignes crues, le caractère grotesque de forme et de couleur qui symbolisent des états correspondants de civilisations contre lesquels les forces organisées de l'Occident se sont en vain ruées. Pierre-le-Grand a pu tourner le dos à cette emprise de l'Orient, n'empêche qu'on y trouve l'essence de l'inspiration russe. Il est de toute logique que Moscou continue d'être le point de ralliement de l'administration et du commerce à l'orientale, ses rivières et ses canaux se relient à la Baltique, à la mer Blanche, à la mer Noire et à la mer Caspienne.

Peu importe ce qu'elle fasse, la Russie ne peut échapper à Moscou. La Russie a été la première à se mettre en guerre et la première à essayer d'en sortir. Ce n'a été que Petrograd, avec sa mentalité occidentale, qui a abandonné la partie. Moscou n'a jamais été attaqué. Gogol, Tolstoï et Gorki sont essentiellement des orientaux, et non des occidentaux. Leur pensée vient du cœur même de la Russie, c'est-à-dire qu'elle est moscovite. La littérature russe reproduit l'état d'esprit agité du peuple russe et va jusqu'à parfouiller le fond de la situation pour y chercher sa phychologie et se trouvant nez à nez avec la réalité, quelque renversante qu'elle puisse être, cette littérature sonne la véritable note de l'esprit qui domine autour de l'enceinte du Kremlin, et non la fausse note de ce qui se passe autour de Petrograd cosmopolite et germanisée.

Les cloches monstres

Londres possède l'une des plus grosses cloches du Royaume-Uni, cette cloche dut dans le temps commander la construction d'une énorme tour. Elle lui arrivait en bon ordre le 22 mai 1882. Il fallut une semaine de travaux pour la hisser en position.

La " Great Paul " est la plus lourde cloche, parmi celles que l'on met en branle au lieu de les frapper pour les faire sonner, que l'on ait jamais installée en Angleterre. Elle est plutôt évasée que haute. Elle mesure plutôt au dessous de neuf pieds de hauteur, mais son diamètre à la base est de neuf pieds et demi, son poids est de 37,477 lbs. Elle donne le *mi* bémol.

La " Big Ben ", pèse trois tonnes de moins, tandis que la " Great Peter " de Yorkminster ne pèse que dix tonnes et trois quarts ; la " Great Tom ", à Lincoln, atteint cinq tonnes et demie, et le plus ancien bourdon de Londres, celui de Saint-Paul, a un poids de pas plus de cinq tonnes et un dixième ou à peu près 12000 lbs.

Telles sont les cloches, fondues en Angleterre, qui se répondent l'une à l'autre des hauteurs de la Tour de l'horloge de Westminster et du beffroi de Saint-Paul.

En fait d'exploits de fonderie on en a fait ailleurs à l'étranger de beaucoup plus considérables.

Ainsi à Ormûtz, ville forte de la Moravie, en Autriche, à Rouen et à Vienne, on a des cloches qui pèsent dix-huit tonneaux ou 40,320 lbs.

Il existe à Rouen, en Normandie, une cloche qui a été fondue en 1501, et dont le poids ne diffère que de quelques livres de moins de celui de la " Great Paul ".

Sur le continent américain, le plus gros bourdon que l'on ait est celui de Notre-Dame à Montréal.

La grosse cloche de Pékin, qui mesure 14 pieds de hauteur et 13 pieds de circonférence, pèserait 53 tonnes et demie ou 119,840 lbs.

Moscou peut se vanter de cloches qui relèguent toutes ces dernières dans l'ombre, tout remarquables qu'elles soient comme ouvrages de fonderie. L'une d'elles, fondue en 1819, a indiqué un poids de 80 tonneaux ; on la fait carillonner, mais on ne la sonne pas.

L'autre, aussi dans Moscou, mais qui n'est plus, fut le Jupiter Tonnant de toutes les cloches. Aussi s'appelait-elle le "Monarque". Fondue en 1734, la grande cloche de Moscou fut montée cette année-là même. En hauteur et en diamètre, elle mesurait 21 pieds, et comme poids elle avait 193 tonnes ou 208,320 lbs ; la " Great Paul ", à Londres, aurait pu lui servir de battant.

Malheureusement, un incendie se déclara dans la tour en 1737 ; la gigantesque cloche croula en emportant toute la tour avec elle, et alla s'enfoncer das le sol. Elle resta ainsi enfouie pendant un siècle. En 1847, on l'exhuma et on la hissa sur les murs. Aujourd'hui elle forme le dôme d'une chapelle que l'on a pratiquée au-dessous.



Chronique géographique.

La main d'oeuvre féminine.—La guerre actuelle qui ravage le monde depuis plus de quatre ans a suscité partout l'emploi de la main d'œuvre féminine.

C'est à ce point qu'en France, on compte à l'heure présente près de 700,000 femmes dans les établissements industriels.

En Angleterre, il s'en trouve plus de 500,000 et les Etats-Unis sont à la veille de dépasser ce chiffre.

Au Canada, la proportion est beaucoup moindre, mais on sait que dans plusieurs de nos villes, plusieurs centaines de femmes sont employées dans les fabriques de munitions, sur les chemins de fer, dans les bureaux d'enregistrement militaire. La statistique n'a pas encore déterminé le nombre exact des femmes canadiennes ainsi employées, mais elle doit certainement embrasser plusieurs milliers de personnes.

En France, les femmes ont été utilisées dans presque tous les métiers : maçonnerie, plomberie, menuiserie, automobilisme. En juillet 1916, l'on en comptait 32,000 dans les chemins de fer.

Un économiste a fait remarquer à ce sujet qu'une aussi brusque et aussi importante introduction de la femme dans l'œuvre nationale créait des problèmes nouveaux et probablement un nouvel équilibre social. La femme, écrivait cet économiste, gardera-t-elle, après cette épreuve, les qualités qui sont indispensables à la vie de la race, la santé physique, l'intégrité morale? Autant de graves questions auxquelles on ne saurait répondre maintenant, mais qui doivent se présenter à l'esprit de tous nos hommes d'Etat, car, en pareille matière, il faut savoir aussi prévoir dans l'intérêt de la paix sociale.

* * *

Le Bulletin de la Société de Géographie.—Notre prochaine édition, en décembre, contiendra la liste de tous les membres actuels de la Société de Géographie qui ont payé leur contribution, ainsi qu'une table des matières pour les années 1917 et 1918 et une liste des échanges de la société.

* * *

L'INVENTEUR DU ZEPPELIN.—D'après les journaux de France, le véritable inventeur du zeppelin allemand n'est pas le compte Zeppelin, mais un ingénieur naval français, Maurice Chevreux, mort dans l'obscurité, à Paris, ces semaines-ci. " Appelé, il y a quelques années, en Allemagne, il était allé ingénument travailler dans les ateliers du comte Zeppelin. C'est lui qui avait inventé le moteur à six cylindres, et il ne se doutait certainement pas des destinées de cet appareil qu'il n'aurait jamais cru devoir plus tard être une machine de guerre" dit le *Gaulois.* Chevreux, paraît-il, se rendit compte de l'exploitation dangereuse dont il avait été victime, et cela n'aurait pas été étranger à son existence solitaire ainsi qu'à sa fin obscure.

***

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS.—C'est le nom d'une paroisse de Montréal. Nous ne le mentionnons ici que pour rappeler la récente controverse au sujet de l'orthographe du mot *Bonsecours* que quelques-uns persistent à écrire en un seul mot. C'est une erreur et l'abbé Joseph Saint-Denis, de Chambly, l'a établi clairement dans une communication à un journal de Montréal en date du 30 août 1918.

Ce vocable Notre-Dame-de-Bon-Secours est très-usité en France. Il a été adopté par une foule de paroisses et partout *Bon-Secours* est écrit en deux mots. Pourquoi alors ferions-nous exception à la règle établie ?

La plupart des auteurs canadiens écrivent de leur côté *Bon-Secours* en deux mots, comme cela doit être fait.

* * *

LES INCENDIES DE FORÊTS.—Cette question préoccupe plus que jamais la Commission de conservation du Canada. Le président de cette Commission, Sir Clifford Sifton, n'a pas même hésité à déclarer que, sous le rapport de la protection des forêts contre le feu, nous étions en arrière des pays de l'Europe et que les pertes causées par l'élément dévastateur au Canada tendaient à augmenter au lieu de diminuer.

Les chiffres suivants ont été cités : dans l'intervalle de 1912-1915, nos pertes par le feu ont atteint une moyenne de $21,250,000 par année. En 1916, elles étaient rendues à $25,400,000, et ce dernier chiffre a été encore dépassé en 1917.

On parait croire que la plus grande partie de ces pertes sont dues à l'insouciance individuelle, puis aux constructions défectueuses et aux incendiaires.

La Commission admet que des mesures préventives ont été prises dans certaines provinces, mais que ces mesures ne sont pas complètes et qu'il y a encore beaucoup à faire.

* * *

Point de charbon dans notre province.—Il y a bien longtemps qu'on le dit, et il reste encore des gens qui ne sont pas suffisamment convaincus. Presque tous les six mois il se rencontre un journal pour signaler le fait qu'un particulier a découvert quelque part sur son terrain une substance qui ressemblait à du charbon, et de suite l'émotion devient presque générale; seulement, cette émotion est de courte durée, et le déconvenue suit peu après.

Il y a déjà plus de vingt ans qu'un éminent géologue canadien, Mgr Laflamme, a démontré scientifiquement qu'il ne fallait pas se bercer d'espoir à ce sujet, que le charbon n'existait pas dans la province. Un autre savant canadien, Mgr C.-P. Choquette, de Saint-Hyacinthe, a développé, il y a quelques semaines, devant la Commission de conservation du Canada, le même thème :

" Nous n'avons pas de charbon, dit-il, ce qui est attristant, nous n'en aurons jamais. Car, quoique nous fassions partie du Nouveau-Monde, nous sommes réellement un vieux monde, un monde trop vieux. A l'époque où les riches dépôts houillers du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse pour ne parler—que de nos voisins du Canada—étaient en voie de formation, le plateau qui s'étend des Cantons de l'Est jusqu'à la baie d'Hudson et qui forme la province de Québec et une partie d'Ontario, était alors sorti des eaux, et cet immense territoire ne s'est jamais trouvé par la suite dans les conditions requises pour s'enrichir d'une formation carbonifère."

Mais il y a des compensations. En l'absence de charbon, la province de Québec dispose de forces hydrauliques qui sont peut-être les plus considérables du monde entier.

* * *

Le lac Minto.—C'est une des plus grandes nappes d'eau de la province de Québec. Elle est assez peu connue de nos compatriotes, puisque quelques-uns seulement ont eu jusqu'ici le privilège de pénétrer dans l'Ungava où elle se trouve située.

Un géologue canadien, M. A.-P. Low, visita ce lac, pour la première fois, en 1895. Il n'était connu jusque-là que des Esquimaux qui l'appe-

laient en leur langue *Kasiagaluk.* M. Low changea ce nom en celui de lac Minto, en l'honneur d'un ancien gouverneur-général du Canada.

L'an dernier, un géographe américain, M. Robert-J. Flaherty, visitant la péninsule d'Ungava—qui porte aujourd'hui le nom de *Nouveau-Québec*—eut la curiosité de s'y arrêter. Il fut tout simplement émerveillé de l'immensité de cette nappe d'eau située à quelques milles à l'est de la baie d'Hudson. Elle a, d'après lui, une longueur de 115 milles, alors que M. Low ne lui prête que cent milles. Ajoutons qu'elle porte deux grandes baies, mesurant chacune plus de quarante milles en longueur, et que le lac était autrefois très recherché par les Esquimaux qui venaient y chasser le phoque dont ils utilisaient la peau pour certaines parties de leur vêtements. On trouve aussi dans ce lac une grande truite que l'on appelle la truite arctique, et du poisson blanc.

Le lac Minto se décharge dans la rivière aux Feuilles, (*Leaf river*) qui elle-même tombe dans la baie d'Ungava.

La vallée dans laquelle se trouve enclavée ce lac est encaissée entre des rangées de collines rocheuses, dont l'altitude varie entre cent et quatre cents pieds.

L'américain Flaherty raconte lui-même comment il a pu atteindre ce grand lac. Parti du Fort Chimo, sur la côte du Labrador, avec deux douzaines de chiens esquimaux pour porter ses provisions et son bagage, il a pu faire le trajet—une distance de 750 milles—en trente-cinq jours. Cette exploration comprenait aussi celle de la rivière aux Feuilles et de la rivière Payne dont nous aurons l'occasion de parler dans une prochaine édition.

Disons en dernier lieu que M. Flaherty a publié ses notes d'exploration dans le *Geographical Review* de New York, édition du mois d'août 1918.

* * *

Le courant arctique.—On sait depuis longtemps que les provinces maritimes du Canada subissent la double influence du *Gulf Stream* et du courant Arctique.

Leur latitude étant à peu près la même que celle des pays de l'Europe méridionale, leur climat est tempéré, quoiqu'un peu plus froid en hiver et au printemps que celui des pays européens de latitude correspondante.

Un bras du courant Arctique, passant par le détroit de Belle-Ile, entre le Labrador et Terreneuve, abaisse la température du golfe Saint-Laurent. Au printemps, les banquises descendent par le détroit

de Belle-Ile et retardent la venue de l'été. On a pu le constater plus que jamais cette année, puisque l'été a été très tardif et que la période bien courte des chaleurs ne s'est manifestée qu'à la fin de juillet. Toute la faute en est donc au courant arctique qui nous visite trop tardivement.

On se demande maintenant s'il y a un remède à cette situation et quel est ce remède.

D'éminents ingénieurs ont prétendu en ces dernières années que la clôture du détroit de Belle-Ile, à son point le plus étroit, est la seule solution qui se présente. Ils ont même ajouté que l'entreprise ne serait pas aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer et qu'elle coûterait même moins cher que le canal de Panama.

Par ce moyen, disent encore les ingénieurs, le courant arctique serait empêché d'atteindre l'estuaire du Saint-Laurent ; le climat de la côte occidentale de Terre-Neuve, des provinces maritimes et du bas de la province de Québec serait transformé ; le fleuve Saint-Laurent serait navigable toute l'année jusqu'à Québec, et le tunnel entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme, réclamé depuis si longtemps par les insulaires, deviendrait inutile, puisque le détroit de Northumberland ne se couvrirait plus de glaces et resterait navigable.

Il est impossible de songer pour le moment de demander à notre gouvernement de s'intéresser à cette question, mais lorsque la guerre qui absorbe tous nos revenus aura pris fin, la fermeture du détroit de Belle-Ile devrait être l'un des premiers sujets mis à l'étude. Pareille entreprise, nous le concevons sans peine, sollicitera de grandes dépenses, mais celles-ci seraient encore plus justifiables et assureraient des résultats plus tangibles que la construction d'un chemin de fer au Labrador.



Les secours aux belges.—On sait ce que ce peuple souffre depuis la guerre. Sans la générosité de l'Amérique et surtout des Etats-Unis, la population belge aurait été détruite en partie par la famine.

On peut au reste se rendre compte de l'énorme importance de l'aide américaine en considérant les chiffres suivants :

"Les envois des Etats-Unis jusqu'au 2 avril 1918 sont : fromage, 31,023 tonnes ; farine, 52,158 tonnes ; viande, lard fumé et saindoux, 983 tonnes; maïs, 14,369 tonnes ; riz, 2,674 tonnes ; pois et haricots, 4,080 tonnes; café, 34 tonnes; lait 53 tonnes; pommes de terre, 9,491,

250 boisseaux ; marchan disesdiverses 9,054 tonnes; vêtements, 122, 124 tonnes.

"Outre cela de nombreux achats ont été faits en différents pays. Ils représentent un poids total de 2,789,406,000 kilos."

Ces chiffres seraient encore plus considérables, si les Allemands ne s'étaient pas si souvent approprié les approvisionnements de la commission.

La pauvre Belgique ne semble pas avoir vu d'autre part la fin de ses souffrances. Les Allemands ne se contentent pas de la torturer par la famine ; ils cherchent à la ruiner par toute espèce d'exactions. Aux dernières nouvelles, les contributions de guerre dont la Belgique avait été frappée par les Boches s'élevaient à deux milliards 330 millions de francs, et l'on ne compte pas dans ce total les énormes amendes infligées à des localités entières, à des sociétés, à des industries.

***

CATARACOUI.—C'est un nom qui revient souvent dans notre histoire.

Cataracoui est devenu de nos jours l'intéressante ville de Kingston, mais dans les premières années du régime français on ne le connaissait que sous son nom iroquois que Reclus a traduit *rochers trempant dans l'eau.* D'autre part, on prétend que ce mot signifiait *imprenable.*

C'est Frontenac qui conçut le projet de bâtir le fort Cataracoui sur les bords du lac Ontario afin de surveiller les mouvements des Iroquois. Peu après sa construction, ce nom sauvage fit place à celui du gouverneur du Canada.

Le fort Cataracoui ou Frontenac fut érigé en 1673, mais dut capituler le 27 août 1758 devant la pression d'un corps anglais de 4,500 hommes sous le commandement du colonel Broadstreet.

Sous le régime français, on orthographiait différemment le nom sauvage de Cataracoui. D'anciens manuscrits portent *Cataracouy, Cataraqui* et *Cataracoui.*

***

ANNAPOLIS.—Cette ville de la Nouvelle-Ecosse, dans le comté du même nom, est l'ancien *Port-Royal* des Français.

C'est le baron de Poutrincourt qui, ravi de la beauté du paysage environnant, nomma ce premier établissement français de l'Acadie, *Port-Royal*, peu après l'arrivée de M. de Monts, en 1604.

Dans l'automne de 1710, *Port-Royal* dut subir un siège et capituler.

C'est alors que le commandant des forces anglaises, le général Nicholson, s'avisa de changer le nom de *Port-Royal* en celui d'*Annapolis Royal*, en l'honneur de la reine Anne, qui gouvernait alors la Grande-Bretagne.

Au reste, à peu près tous les postes français de l'ancienne Acadie ont subi le sort d'Annapolis. Ils ont dû, par l'ordre du vainqueur, faire place à des noms anglais.

* * *

La baie de Checatica.—Cette baie se trouve placée dans le golfe de Saint-Laurent, en face du canton de Brouague, comté de Saguenay.

L'arpenteur Henri Bélanger qui l'a relevée dans le cours de l'année 1917, la tient pour l'une des plus belles baies de la Côte-Nord. Elle s'avance de neuf milles dans les terres et reçoit les eaux de trois rivières ; la Chécatica, la petite Coxipi et la rivière du Ruisseau de la Montagne.

Les abords de cette baie sont bien boisés et le sol propice à la culture. La baie est elle-même très poissonneuse ; on y prend du saumon et de la truite. On y vient aussi pour la chasse aux loups-marins, au canard, au bec-scie, à l'outarde.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici que Jacques Cartier visita lui-même cet endroit à son premier voyage et lui impsa le nom qu'il porte.

Checatica est un mot montagnais qui signifie : " là où l'eau est environnée de broussailles ".

* * *

Les iles du golfe de Saint-Laurent.—Un arpenteur du département des Terres et Forêts a visité récemment quelques îles du golfe situées vis-à-vis les cantons de Fitzpatrick et de Grenier.

Ces îles sont les grands et petits Cacaouis, les îles Croches ei les Iles-de-Mai.

Le côté ouest du Grand Cacaouis constitue un excellent havre pour les vaisseaux d'un fort tirant d'eau. Il est complètement à l'abri des vents du large. L'île est en outre assez bien boisée en sapins et épinettes de petite dimension.

Aux Iles-de-Mai, le gouvernement a installé un phare qui rend de grands services à la navigation.

Le même arpenteur a examiné un groupe d'îles situées à l'est de la rivière *Watshishou*. Il a pu constater que ces îles n'étaient que des rochers dénudés ou encore simplement couverts de mousse, sur

lesquels poussent quelques rares petits arbustes. Les chasseurs et les pêcheurs de la côte utilisent tout ce même ces îles. L'une d'elles, le plus considérable, l'île de la Maison-Brûlée, est occupée par M. Bastien Tanguay.

⁂

Dans le canton Bégin.—Ce canton du comté du Lac-Saint-Jean, qui a été ainsi appelé en l'honneur de l'ancien évêque de Chicoutimi, S. E. le cardinal Bégin, a été arpenté récemment par M. J.-L. Tremblay.

Ce dernier a constaté qu'un groupe de colons s'étaient déjà installés dans les premier et deuxième rangs et y avaient fait des défrichements.

C'est au reste un canton favorable à la culture, surtout dans la partie ouest, quoiqu'un peu accidenté.

La principale essence forestière est l'épinette noire.



Le canton Dudley.—Sur les instructions du département des Terres et Forêts, l'arpenteur J. Bourgeois a procédé au renouvellement de l'arpentage du canton de Dudley, comté de Labelle.

Ce canton, limité par la rive gauche de la rivière du Lièvre, se trouve placé à 18 milles de Mont-Laurier et à 65 milles de Buckingham.

C'est un canton excessivement montagneux et en certains endroits presqu'inaccessible. Cependant, une poignée de colons a réussi à s'établir sur la côte nord de la rivière du Cerf et y fait de la culture.

Il ne se trouve plus de bois de commerce ici, la grande partie ayant été enlevée par les bûcherons.

Ce canton vaut surtout au point de vue de la chasse et de la pêche. On rencontre dans maints lacs de la truite saumonée ; dans les lacs du Cerf, il s'est pris de la truite grise du poids de trente livres.



Cantons du Témiscamingue.—L'arpenteur de la Chevrotière vient d'effectuer une randonnée dans les cantons de Gendreau, de Mercier et de Tabaret, dans le comté de Témiscamingue.

Il se rencontre d'excellentes terres dans ces divers cantons qui ne pourront vraiment être utilisées que lorsque le chemin de fer les aura traversées. Le Pacifique canadien a déjà construit dix milles de chemin

dans cette région, mais les travaux paraissent avoir été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Ces cantons sont parsemés de lacs où fourmillent le doré, le brochet et le touladi. Comme pays de chasse, cette partie du pays est également recommandable. L'orignal et le chevreuil s'y trouvent en abondance ; de même le castor, la loutre et le vison.

Cette région est encore très bien boisée ; le pin y est même en grande quantité et de la meilleure qualité.

***

La rivière Madeleine.—On vient d'explorer de nouveau cette grande rivière du comté de Gaspé.

Elle débouche dans le golfe de St-Laurent, à 70 milles en aval du Cap-Chate, et à environ 345 milles de Québec. Sa longueur est d'environ 90 à 100 milles. Il y a peu de lacs sur son parcours, sauf le grand lac Madeleine qui est très poissonneux.

La longueur de ce cours d'eau à son entrée est d'environ 250 pieds et cette largeur se maintient sur une distance de deux milles.

L'estuaire de cette rivière forme une très belle baie d'un demi-mille de profondeur sur un mille et demi de largeur et sert de mouillage aux vaisseaux qui desservent la côte de Gaspé.

Ses principaux tributaires sont la rivière *Eau Claire*, la rivière *Mercier*, la rivière aux *Cailloux*.

L'embouchure de ce cours d'eau est peuplée de saumons et de truites de mer du poids de six à sept livres. Toute la région qu'elle arrose constitue également un excellent territoire de chasse. On y rencontre l'orignal, le caribou, le chevreuil en immense quantité. L'ours, le loup-cervier, le renard, le pécan, la loutre, la belette se voient aussi un peu partout.

C'est encore une région fort bien boisée. Les principales essences sont l'épinette blanche, le sapin, le cèdre, le pin, le bouleau. Nonobstant un incendie qui a détruit,en 1915, une superficie de 50 milles carrés, il s'y trouve une énorme quantité de bois de pulpe.

Dans son rapport, l'arpenteur George Leclerc a relevé au Grand-Sault, à 7½ milles de l'embouchure de la rivière, une chute de 60 pieds de hauteur pouvant fournir une énergie de 8 à 9,000 chevaux-vapeur. Il serait possible, ajoute l'arpenteur, d'y faire un barrage et d'augmenter ainsi du double sa force hydraulique.

***

Au Pays de Normandie.—Qui dit Normandie évoque de suit le souvenir d'un beau territoire de France qui fut le berceau de la plupart de nos ancêtres.

Nous ne songeons pas à répéter ici les descriptions tant de fois faites de cette région française à laquelle tant de liens nous rattachent.

Nous dirons seulement, après bien d'autres écrivains de France, que c'est la mer qui a formé la Normandie, qui lui a donné son climat humide, partant, sa fertilité, et puis un peu plus tard son activité commerciale.

Comme on l'a justement remarqué, la Normandie est tournée vers la mer ; elle s'incline vers elle par le grand fleuve dont elle possède le cours inférieur, par les nombreux cours d'eau de la Basse Normandie, Touques, Dives, Orne, par les terres découpées qui terminent au nord le Cotentin. Par là, elle devait attirer les conquérants saxons, puis scandinaves. C'est à la mer qu'elle doit une partie de sa population et que celle-ci doit encore aujourd'hui la vie. Ce sont les marins, les hommes du Nord, les Northmen, qui ont fait la Normandie, ont baptisé ses baies, ses villes maritimes, ses îles.

Les Normands, écrit M. Henri Prentout, auteur d'un récent et magnifique ouvrage sur *Les Provinces françaises*, ont surtout peuplé les côtes, les bords des fleuves, et la toponymie rappelle leurs campements souvent assez loin dans l'intérieur des terres. Ce sont tantôt les désignations d'accidents physiques; *Bec*, ruisseau (Caudebec, Criquebec), *fleur* ou plutôt *flodh*, *fleu*, flot dans Honnefleur (Honfleur, Harfleur, Barfleur); *mare*, étang (Alvimare); *dal*, vallée (Oudalle); *holm*,, ile, presqu'île (le Hom près de Thury-Harcourt); *hoc*, pointe (le Hoc, près du Havre). D'autres indiquent la culture: *tôt*, place couverte de gazon, terminaison si fréquente dans le pays de Caux : Yvetot, Criquetot et dans quantité de villages autour du Havre et de Goderville ; *londe*, bocage (la forêt de la Londe), *tuit*, terrain défriché (Thuit-Hébert); d'autres encore l'occupation: *bœuf*, demeure passagère, du norois *bud*, *bye*, (Hambye, Criquebœuf) *cotte*, petite maison ; *garde*, jardin; *hus*, maison, *torp*, village.

***

Le Cap Maillard.—C'est un point géographique que l'on rencontre dans le comté de Charlevoix à peu de distance de la petite rivière Saint-François.

La piété reconnaissante du peuple a attaché à ce promontoire le nom d'un vénérable prêtre des Missions Etrangères de Paris qui fut

l'apôtre du Cap-Breton : le P. Antoine Simon Maillard. Il exerça le ministère dans la Nouvelle-Ecosse et au Cap-Breton vers 1734 et devint vicaire général de la Louisiane. Il se fixa plus tard à Halifax et mourut en 1768.

Le nom de *Cap* Maillard est inscrit sur la carte du géographe français N. de Fer, en 1695 et sur celle de Bélin en 1780.

***

Le Lac du Cratère.—Cet étrange nom vous surprend; c'est celui d'un lac situé au cœur des Montagnes de la Cascade, dans la partie méridionale de l'Etat d'Orégon.

C'est en outre l'une des merveilles de la nature de l'Amérique du Nord.

Le volcan, dont ce lac occupe de nos jours l'emplacement, faisait partie jadis d'une impressionnante chaîne de "montagnes de feu" qui flamboyaient, mais qui sont aujourd'hui couvertes d'une cuirasse de glace et de neige.

Le lac du Cratère n'a pas de voie d'écoulement à la surface; on suppose que le trop plein des eaux s'échappe par des fissures souterraines.

Il n'en reste pas moins vrai que le lac et ses environs immédiats offrent un attrait irrésistible pour les touristes. De fait, une excursion nautique, le long des rives de cette pièce d'eau azurée, constitue l'un des plaisirs les plus délicieux qui soient. Le canot contourne sans cesse des rocs dentelés, tantôt passant dans l'ombre oblique que projettent les parois surplombantes, tantôt émergeant dans la radieuse lumière ; c'est un glissement voluptueux, sur des ondes de rêve, qui donne la sensation aigüe de vivre, pour quelques heures, au royaume des féeries. En passant sur les fonds de trente à quarante pieds, on aperçoit distinctement la lave d'un vert de jade dont est pavé le bassin du lac ; lorsqu'on traverse les cratères secondaires immergés, la soudaineté avec laquelle le fonds fuit dans l'obscurité insondable cause un véritable vertige.

Le trajet circulaire effectué ordinairement par canot couvre une distance de près de quarante kilomètres.

***

La rivière a Mars.—C'est un des grands tributaires de la rivière Saguenay et qui est même renommé pour son saumon. Ce cours d'eau poissonneux est affermé depuis quelques années aux M.M. Price.

On nous a demandé en ces derniers temps les origines de ce nom. A titre de réponse, nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'explication qu'en a donné l'*Oiseau-Mouche*, le 5 avril 1893 :

" En octobre 1638, arriva dans la jeune colonie (Saint-Alexis) un homme qui jusque-là avait habité la Baie St-Paul, et dont le nom était *Mars Simard.* Il alla s'établir à Saint-Alphonse, sur une pointe qui s'avance quelque peu dans la baie et que longe une belle et grande rivière. Comme il fut quelque temps presque seul à cet endroit, et que d'ailleurs il jouissait d'une certaine influence dans la colonie, on disait: "*aller chez Mars,*" pour aller à l'endroit occupé aujourd'hui par le village de St-Alphonse, et la rivière voisine dut aussi, bon gré mal gré, s'appeler *rivière à Mars.*

* * *

Un Grand Réservoir.—Le gouvernement de Québec est à la veille de terminer une entreprise d'une grande importance : le barrage de la Loutre sur le Saint-Maurice, barrage qui va permettre d'emmagasiner l'eau de la rivière et de doubler son débit. Le volume d'au emmagasiné, sera d'après le calcul d'experts, de 160,000 millions de pieds cubes, ce qui fera de ce réservoir le troisième des plus grands du monde ; il ne sera surpassé que par celui d'Assuan sur le Nil et celui de Gatum, sur le canal de Panama. La Commission des Eaux Courantes recevra des propriétaires d'emplacements de forces hydrauliques utilisées, la somme de plus de $130,000 par année.

Il y a dix-sept chutes entre le réservoir et l'embouchure de la rivière ; les hauteurs varient de 18 à 150 pieds. La descente totale est de 80 pieds ; mais les barrages porteront ce chiffre à 900 pieds. Les chutes pourraient fournir actuellement 250,000 chevaux théoriques; mais on espère atteindre 900,000 quand le débit aura été régularisé par le réservoir. A Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque seulement, le nombre total de 900,000 chevaux théoriques sera porté à 400,000.

Le coût de cette entreprise, dont vont bénéficier les propriétaires de forces hydrauliques, est évalué à $1,500,000.



Les Allemands construisent des vaisseaux.—Nous avons dit ici même l'effort prodigieux accompli par les Etats-Unis, laissant entendre qu'après la guerre nos voisins disposeraient de la plus grande flotte marchande du monde.

Il ne faut pas croire cependant que les Etats-Unis soient le seul pays qui s'occupe de développer sa marine marchande.

L'Angleterre dont la flotte a peut-être souffert plus que toute autre des attentats des sous-marins ennemis, n'a jamais cessé un instant de récupérer ses pertes en construisant à outrance. Ses chantiers sont sans cesse en activivé, et en définitive, sa marine marchande est encore formidable.

Il ne faudrait pas s'imaginer non plus que l'Allemagne est demeurée inactive et qu'elle ne se prépare point pour l'après-guerre.

Sa flotte, comme celle des Alliés, a subi des pertes énormes depuis le commencement de la guerre. Une statistique établit en effet que la flotte marchande de l'Allemagne s'élevait en 1914 à 5,459,000 tonnes.

Elle a perdu depuis huit cent vaisseaux représentant 2,900,000 tonnes.

On songe maintenant à combler les vides. Les grandes compagnies d'armateurs allemands se sont mises à l'œuvre et ont annoncé la construction de plusieurs navires puissants.

Le plus gros de ces vaisseaux actuellement en construction est le *Bismark* qui jaugera 56,000 tonnes, puis le *Tirpitz*, avec 32,000 tonnes. La même compagnie fait construire dans les chantiers de Hambourg, trois autres vaisseaux de 32,000 tonnes chacun.

A Brême, les Allemands ont sur leurs chantiers neuf vaisseaux, de 18,000 tonnes chacun et à Flensburg, trois grands paquebots à passagers et pour le fret.

Dans les chantiers de Tecklenberg et Goestemunde, les Allemands font construire pour le service du canal de Panama deux bateaux à vapeur de 17,000 tonnes chacun.

D'autre part, la North German Lloyd, construit deux immenses paquebots, le *Columbus* et le *Hindenburg*, de 35,000 tonnes chacun et deux autres navires de 12,000 tonnes. L'*African Line* en bâtit six, la ligne Hansa dix, et la ligne Kosmos un égal nombre.

En résumé, les Allemands, qui ne veulent pas être pris au dépourvu après la guerre, disposeront dans quelque temps d'une flotte marchande de 950,000 tonnes.

Ces chiffres ont leur éloquence. Ils disent d'eux-mêmes que les Alliés ne doivent pas s'arrêter dans leur préparation d'après-guerre, puisqu'ils auront une concurrence formidable à soutenir.

***

Explorations de cantons.—Certains travaux d'arpentage ont été exécutés dans plusieurs cantons lors des derniers mois de l'année 1917. Nous signalerons ici les cantons de Nelson, comté de Mégantic, et McGill, comté de Labelle, Duquesne, comté de Rimouski.

Dans le canton Nelson, le terrain est généralement plat et point rocheux. On peut faire facilement de la culture dans les quatre premiers rangs.

Ce canton abonde en chevreuils.

C'est un canton montagneux, avec du terrain arable dans certaines parties. Il y a ici nombre de lacs qui contiennent du poisson blanc, du brochet et du doré.

Dans le canton McGill le sol est généralement de terre jaune sablonneuse, alors que les terrains qui avoisinent le lac Serpent sont partiellement en terre grasse et argileuse. La station la plus proche de ce canton est Gracefield. La paroisse Notre-Dame-du-Laus se trouve située partie dans ce canton et partie dans celui de Wells.

Le canton de Duquesne offre un terrain onduleux et très accidenté. La terre est tout de même de bonne qualité. Deux grands chemins, à partir de Rimouski, permettent d'atteindre ce canton. On y signale encore une grande abondance de bois ; cèdre, épinette, pin, sapin, bouleau, etc. D'autre part, les lacs de la région sont remplis de truite saumonée.

L'examen d'une partie du canton de Hartwell, dans le comté de Labelle, a été confié à M. D.-W. Mill, inspecteur et arpenteur.

M. Mill constate dans son rapport que ce canton, situé à 25 milles au nord de la gare de Papineauville, est d'un accès difficile.

La partie du canton visitée, c'est-à-dire les 6e, 7e et 8e rangs, est très accidenté ; les roches et les crans y abondent. Il y a encore assez de bois, quoique les feux de forêts aient fait de grands ravages, mais les quelques vallées propres à la culture ne sont pas assez vastes pour alimenter une colonie ou une paroisse. Certains colons n'en persistent pas moins à s'y installer alors qu'il y a tant d'autres cantons beaucoup plus favorisés que celui-ci.

***

Dans un territoire de chasse et de pêche.—Un arpenteur, M. D. Croteau, vient d'opérer la relevée de certains lacs et cours d'eau, tributaires de la rivière Batiscan, et situés dans le territoire de chasse et de pêche du club Jacques-Cartier.

Il est superflu de dire que tout ce territoire traversé par le chemin de fer du Grand-Nord fourmille de nappes d'eau et est fréquenté par de nombreux amateurs de sport.

Et tous ces lacs, en général, sont d'un accès facile.

Ainsi, de la gare Malouin, l'on peut communiquer par d'excellents portages bien entretenus, aux divers lacs bien fréquentés de préférence par les membres du club. Mentionnons au hasard le lac *Bilodeau*,

les lacs *Malouin* et *Gagnon* situés à un mille et quart seulement de la gare. Ces pièces d'eau regorgent de truite.

Il y a aussi le lac *Trompeur*, d'une longueur de près de trois milles, puis aux environs, les lacs *Bernier, Castor, O'Connell* et *Erable.*

En parlant de ces lacs, nous nous permettrons de faire cette petite réflexion : les membres des clubs de pêche devraient bien éviter de baptiser les lacs qu'ils afferment de noms comme ceux de *Castor, à la Truite, aux Brochets et Vert.* Il existe déjà dans la province des milliers de nappes d'eau portant cette dénomination et cette multiplicité engendre la confusion.

Poursuivons notre course à travers ce territoire lacustre. Tout près de la gare Beaudet, sur la route du Grand-Nord, se rencontrent les lacs *Quatre Baies, Moisan, Tremblay, Coucou.*

De la gare Jacques-Cartier, après avoir traversé la rivière Batiscan et opéré l'ascension d'une montagne de trois cents pieds de hauteur, l'on tombe sur le *lac des Isles*—encore un nom trop répété—puis les lacs *Vohl*—du nom de notre concitoyen le lieutenant-colonel Vohl, un octogénaire—les lacs *Chabot* et *Windsor* ; puis à l'est de la rivière, les lacs *Leclerc, Sans-Pain, Couture, Nadeau* et *Châteauvert.* Ce dernier est le plus important de toute cette chaîne de lacs.

Ce territoire est formé en grande partie de rochers dénudés, de montagnes, de pierres et de savanes. Il ne vaut en réalité que par ses lacs qui tous abondent en poisson, et que comme territoire de chasse puisqu'il s'y rencontre de nombreux troupeaux d'orignaux. Ce territoire était aussi fort fréquenté autrefois par le castor, mais nous avons le regret de dire que cet intéressant animal est presqu'à la veille de disparaître de cette région.

***

L'AVENIR DE LA CHIMIE.—La chimie est devenue la reine du monde. On s'en rend bien compte depuis que cette guerre lamentable suscitée par l'Allemagne est commencée.

C'est la chimie, en effet, devenue la science industrielle par excellence, qui joue le grand rôle. Non seulement, elle tient dans sa dépendance toute l'horrible famille des explosifs, la mélinite et mille autres substances qui lui ressemblent, mais l'Allemagne, avec son infernal génie de destruction, a encore inventé le gaz asphyxiant qui a fait tant de victimes, surtout dans les premières années du conflit actuel.

Et son rôle n'est pas fini. La paix revenue, écrit un économiste, la chimie sera de nouveau une science à ce point dominante qu'il y a lieu, dès maintenant, de prévoir pour elle une place considérable dans les programmes d'enseignement. Sans elle, on ne saurait agir, car

l'industrie, que ce soit celle du fer, de l'acier ou de l'électricité, est soumise à ses lois, et lui doit d'avoir subi ces transformations qui ont émerveillé le monde en l'épouvantant.

***

LE LAC NICARAGUA.—On a souvent appelé le Niacaragua, dans l'Amérique centrale, le pays des sites enchantés.

Le principal joyau de ce pays est son lac qui par son étendue, se classe entre le lac Huron et le célèbre lac Titicaca, situé sur la frontière de la Bolivie et du Pérou. Il mesure plus de 150 kilomètres en longueur avec une largeur maximum de 75 kilomètres.

Ce lac est merveilleusement beau, son immense surface offre des spectacles aussi variés que ceux de l'océan Le plus extraordinaire de ces spectacles est le volcan Omototepec qu'on aperçoit dans l'extrême lointain et qui se dresse dans toute la majesté de ses 5,180 pieds, au-dessus de l'île qui porte son nom.

L'emplacement qu'occupe le lac était vraisemblablement, à une époque reculée, une plaine parsemée, çà et là, d'éminences volcaniques d'une hauteur variée, lesquelles émergeant aujourd'hui de cette mer en miniature en font l'une des merveilles du globe.

Bref, écrit un touriste, le Nicaragua est une terre de rêve, où des effets prodigieux de lumières, d'ombres, et de brumes transforment à tout instant les panoramas même les plus familiers.

***

LA NOIX DE COCO.—Jusqu'à présent ce sont surtout les huîtres qui nous ont produit des perles. Qui se serait attendu que la noix de coco en ferait autant, mais par exception, disons le de suite ?

En 1911, Sir William MacGregor, alors gouverneur de Queensland, se trouvait à Hawaï. Comme rafraîchissant on lui servit une noix de coco dans laquelle, quand on la sectionna, on trouva une perle précieuse. Le gouverneur avait été lui-même témoin de l'opération, et avait pu constater qu'il n'y avait pas eu supercherie. Il fit cadeau de la perle à une dame, qui, par après, la porta à des réceptions à la Cour d'Angleterre à Londres.

Le *Journal d'Agriculture* de Queensland qui publia le fait dans le temps, fit remarquer qu'il avait trouvé dans un livre sur "l'agriculture dans les tropiques" (*Tropical Agriculture*) du Dr A. Alford Nicholls, la confirmation de l'existence de perles dans les noix de coco. Voici ce que disait le docteur en décrivant la noix de coco: "On finit par trouver mais dans de très rares circonstances, une perle singulière et hautement prisée, dans la noix de coco. On en envoya un specimen au Musée du Jardin Royal des plantes à Kwe en 1912."

NOUVELLE COLONIE DANS L'OUEST.—Le *Patriote de l'Ouest* nous entretient d'une nouvelle colonie canadienne française qui vient d'être créée dans la Saskatchewan.

On lui a donné le nom de *Richard*, du nom de son fondateur, Emile Richard, cousin du sympathique historien de l'Acadie, feu Edouard Richard.

La nouvelle colonie est dotée d'une église, de magasins, de banques et de plusieurs élévateurs à grain.

***

L'ÉLAN DU CANADA.—Cet annimal, que l'on appelle aussi d'un nom sauvage, le *Wapiti*, est le plus beau spécimen de la famille des chevreuils.

Il habitait jadis en grand nombre le Canada depuis Québec jusqu'à la Colombie-Britannique. Dans notre province, il est à peu près totalement disparu, et si l'on en trouve encore dans la Colombie ainsi que dans l'Alberta et la Saskatchewan, c'est que, dans ces différentes provinces, des lois existent depuis un certain nombre d'années pour défendre la chasse de ces animaux.

On estime qu'au Manitoba, il se trouve encore de 600 à 700 élans ou wapitis, qui habitent principalement la réserve forestière de Riding Mountain. On en rencontre aussi quelques-uns dans les environs du lac Winnipeg.

Une bonne nouvelle que nous sommes heureux d'enregistrer ici, c'est que la division de service des parcs du Canada se préoccupe de la reproduction de ce bel animal et qu'elle a déjà importé plus de cinquante *wapitis* du grand troupeau de Jackson Hole, dans le territoire de Wyoming, au parc des montagnes Rocheuses ; on se propose d'en faire le noyau qui repeuplera cette section.

***

LE LAC KIAMIKA.—La rivière Kiamika—cours d'eau assez bien connu dans notre province—forme un grand lac qui porte son nom et qui se trouve situé au nord des cantons Boyer et Rochon, comté de Labelle.

Ce lac, d'après l'arpenteur J.-O. Lacoursière, qui vient d'en faire le relevé, est entouré de montagnes peu élevées, mais rocheuses en certains endroits.

D'autre part, c'est une nappe d'eau assez profonde, contenant du brochet et du poisson blanc en quantité.

Les montagnes qui bordent ce lac sont recouvertes de bois franc; dans les parties basses on trouve du cèdre, du sapin et même quelques pins.

***

Rivière du Milieu.—C'est le nom de l'un des principaux tributaires de la rivière Mattawin qui traverse les comtés de Maskinongé. de Berthier et de Joliette.

M. l'arpenteur Lacoursière vient d'en opérer le lever (fin de 1917) jusqu'à ses sources.

Cette rivière du Milieu offre assez peu d'avantages à la navigation, à raison de ses nombreux rapides. C'est ce qui explique qu'elle soit peu fréquentée, nonobstant que tous les lacs situés sur son parcours soient excessivement poissonneux.

La largeur de ce cours d'eau est d'un peu plus de deux chaînes et la hauteur de ses berges de 4 à 6 pieds.

Le terrain, dc chaque côté de cette rivière, est généralement plat.

Comme bois, nous y trouvons le tremble, le cyprès, le sapin, le bouleau, l'épinette et le cèdre. L'incendie a néanmoins fait des ravages depuis quelques années, surtout dans la partie sud.

***

Le village de Rustico.—Ce village, qui contient une bonne population acadienne, est situé sur la côte de l'est de l'île du Prince-Edouard. Le nom canonique de la paroisse est Saint-Augustin.

Les terres de cette paroisse, écrivait le P. Ph. F. Bourgeois en 1913, sont plus accidentées que dans les autres parties de l'île. Il y a deux havres d'entrée. L'un petit et qui n'est accessible qu'aux légères embarcations; l'autre, beaucoup, plus grand et profond, eontient une île de trois milles de longueur.

Aujourd'hui cette localité est très jolie, surtout dans la belle saison. De magnifiques haies, des bordures de grands arbres plantés symétriquement le long des clôtures, une culture intelligente, de vastes champs couverts de belles moissons, tout nous offre un coup d'œil, un panorama qu'on ne voit guère ailleurs dans les provinces maritimes. On se croirait ajoute le P. Bourgeois, dans les magnifiques campagnes de l'est de la France, entre Reims et Toul.

La paroisse de Rustico a des registres qui remontent à cent ans.

***

LA LANGUE GAÉLIQUE.—Plusieurs sont portés à croire que la proportion de ceux qui parlent le gaélique,est retreinte et qu'elle est confinée à l'Irlande. Il faut se rappeler que 200,000 hommes parlent cette langue en Ecosse, que 600,000 le parlent en Irlande, et que dans le pays de Galles, elle est la langue maternelle de 2,000,000 d'individus. Le Royaume-Uni lui-même est donc loin d'être une terre unilingue.

* * *

CHIRURGIE PRÉHISTORIQUE.—On connait en quoi consiste l'opération du trépan. On sait combien ce forage du crâne, pour traiter un accident à la tête, est une opération hasardeuse et qu'on n'y a recours qu'en dernier ressort.

Cependant, chez les anciens Péruviens, plusieurs siècles avant l'arrivée de Christophe Colomb, la trépanation était un acte ordinaire. On l'a vérifié par l'examen de mille crânes péruviens au bureau des Etudes ethnologiques à Washington, crânes recueillis dans des grottes et des cimetières. Dans cette collection on a trouvé une notable proportion de crânes trépanés.

Les anciens Péruviens, dans leurs rixes et batailles, se servaient de massues, de bâtons, de hachettes et de frondes. En sorte qu'il est inutile de dire ce que les fractures de crâne étaient fréquentes.

On est aussi porté à croire qu'ils exerçaient la trépanation pour certaines affections cérébrales.

L'opération n'avait certainement pas de charme pour le patient. Le chirurgien du temps lui tenait solidement la tête entre ses deux genoux et, armé d'un morceau de silex bien aiguisé, lui sciait un morceau de l'os du crâne. Puis il rebouchait la petite ouverture avec un bouton d'argent ou un morceau d'écaille, ou encore il ne faisait que ramener le cuir chevelu sur la plaie.

D'après l'examen du crâne on a pu assez bien constater si l'opéré avait survécu ou succombé à l'opération ; s'il avait survécu, le tissu osseux s'était à la longue reformé. Mais il a été démontré que plus de la moitié des opérés avaient succombé.

Mais c'était encore un beau résultat quand on considère que l'on manquait de tout pour ce genre d'opérations, instruments, antiseptiques, etc.

———



Bulletin bibliographique

LA PSYCHOLOGIE DU SOLDAT

PAR LES DOCTEURS LOUIS HUOT ET PAUL VOIVENEL

Voici, sans doute, le plus remarquable livre qui ait été consacré à l'étude de l'âme du soldat. Les précédents ouvrages dus à la collaboration des Docteurs Huot et Voivenel avaient été remarqués; celui-ci est en quelque sorte leur couronnement. Leur ouvrage est vivant comme un carnet de route. Avec une rare clairvoyance, ils étudient, d'abord, les individus en armes : aristocrates, religieux, bourgeois, intellectuels, ouvriers payans, et leurs réactions propres ; puis, le soldat, individualité synthétique refondue au contact de la mort. Ils les suivent à travers tous les stades de la guerre, aux psychoses spéciales. Ils précisent leurs états d'âmes ; en révèlent les ressorts. Pour conclure : la terrible "crise passionnelle" qu'est la guerre, ne crée point d'homme nouveau. L'humanité sera, demain, ce qu'elle était avant le drame : sociale avant tout. Peut-être, toutefois, l'étanchéité des castes sera-t-elle atténuée par le souvenir d'une noble communion dans le sacrifice.

Un volume in-8 jésus, 2 fr. 50—La Renaissance du Livre, Boulevard Saint-Michel, 78, Paris.

***

Foch.—Sa vie.—Sa doctrine.—Son Œuvre.—La Foi en la Victoire. Un volume in-16, 2 frs net, Payot & Cie, 106 Boulevard St-Germain, Paris.

Aucun livre ne vient plus à son heure que cette étude de la vie et de l'œuvre du chef suprême des armées alliées. Ces pages, qui sont dues à un officier qui eut l'honneur de servir sous ses ordres, sont un puissant réconfort aux heures graves que nous traversons. Le général Foch, pendant la guerre, a été l'homme des situations difficiles que son clair génie français a su résoudre. Héritier direct de la grande doctrine napoléonienne, savant professeur de tactique à l'Ecole supérieure de Guerre, la science militaire est chez lui renforcée et éclairée par un grand caractère. La spiritualité intense, le souci des vertus du domaine moral, ne sont pas le moindre attrait de cette figure de soldat, fidèle aux plus grandes traditions de la race française.

Cet ouvrage, orné de photographies et de la reproduction d'un très bel autographe du général Foch, doit être lu par tous. Il nous apporte les raisons de croire.

***

Nous autres Vauquois, par André Pezard. *La Renaissance du* Livre, 78, Boulevard St-Michel, Paris.

Vauquois, la colline au nom farouche, la colline légendaire, jadis tumultueuse et morte maintenant ; le seul point du front entre l'Argonne et Verdun où nos troupes n'aient jamais cédé un sac à terre depuis le premier automne de la guerre ; Vauquois, la colline unique qui domine en sentinelle avancée toute la plaine meusienne et rassemble sur ses flancs toutes les misères et les affreuses beautés de la guerre ;Vauquois, où la même division monta la garde durant dix-huit mois, sans cesse écrasée et sans cesse redressée sur elle-même ; est la figure centrale de cette chronique. Quelques hommes admirables y vivent et y meurent sous nos yeux. D'autres sont là comme pour nous rappeler que la guerre n'est pas sublime tous les jours. Mais elle fait naître les plus belles affections et les plus rares. Ce livre nous les montre, unissant, durant six longues saisons, quelques jeunes hommes que le sort a réunis et que n'ont séparés que la mort ou les mutilations.

***

Pas d'illusions sur l'Allemagne, par Maurice Muret.—Payot & Cie-106, Boulevard St-Germain, Paris.

M. Maurice Muret s'est attaché depuis la guerre avec un vif succès à expliquer au public français l'Allemagne de ce temps. Son nouveau livre est singulièrement opportun. Il fait toucher du doigt l'imprudence que commettraient les Alliés à conclure avec l'Allemagne une paix de conciliation avant que l'Allemagne ait été mise hors d'état de nuire. Ou l'Allemagne sera défaite et les malheurs la rendront sage et elle entrera dans le courant des idées modernes ou elle restera la terre promise du militarisme et de l'absolutisme et le régime qu'elle ferait peser sur le monde serait un cauchemar.

***

Vaincre.—Payot & Cie, Boulevard St. Germain, Paris.

Dues à un savant et brillant tacticien, qui sait la guerre parce qu'il l'a fait et y a remporté les plus beaux succès, ces pages ont été écrites avant le déclenchement de l'offensive allemande. Leur valeur et leur portée en ont reçu une éclatante démonstration.

***

Le Pirate de l'Ile Lern, par Charles Le Goffic (Editions Pierre Lafitte, Paris. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50).

On se souvient du grand succès d'émotion et de curiosité remporté par ce roman lors de sa publication dans les *Lectures pour Tous*. La résurrection du jeune novice Santic, prisonnier des flots sauvages, d'où il émerge au bout d'un an, et l'apparition sur un rocher de la côte du terrible capitaine baleinier Jacob Stillingfleet travaillant dans la houle à une œuvre mystérieuse, posent au lecteur la plus passionnante des énigmes. Et ce palpitant roman d'aventure, qui se déroule dans le cadre pittoresque de la vie bretonne, familière plus que tout autre à Charles Le Goffic, le célèbre auteur de *Dixmude* et des *Marais de Saint-Gond*, contient de surcroît la plus touchante des histoires d'amour.

Le Pirate de l'Ile Lern retrouvera en volume le grand succès qui l'accueillit dans les *Lectures*.

***

Le roman de Désirée Maubert, par Joseph Autier. Librairie Attinger, Neufchâtel, Suisse.

Voici un joli roman des plus captivants. Il s'agit d'une pauvre orpheline qui, après avoir été obligée de pourvoir à sa vie, est mise d'une façon inattendue, en possession d'un héritage considérable. Son premier soin est de rechercher comment lui est venu cet héritage, et découvrant par la suite que cet héritage aurait dû aller à un parent plus direct de la donatrice, elle fait venir cet héritier et le met en possession des biens que, légalement, elle aurait pu retenir. Cette trame, simple en elle-même, donne lieu à de belles scènes attendrissantes dont la principale est le désintéressement de la jeune orpheline.

***

Lettres d'un vieil Américain a un Français, traduites par J.-L. Duplan, avec préface de Lysis, Librairie Payot & Cie, Paris.

On a déjà beaucoup parlé de ce livre à répandre ; il redresse, en effet, pas mal d'erreurs qui se commettent par ignorance en France.

Le Vieil Américain n'est pas un flatteur. Tels il voit les Français, tels il les juge, sans parti pris, mais aussi sans complaisance. Il l'aime assez pour dire franchement ce qu'il pense de lui. Les qualités du Français ne lui font pas oublier ses défauts. Les Français excitent le progrès, mais ils ont le mot plus que la chose. En résumé, ils ne sont pas des réalistes au même degré que les Américains.

" Le jour où ce sera la mode en France de travailler à l'américaine, les Français seront imbattables"....

Ce livre, substantiel et instructif comme pas un, est à lire d'un bout à l'autre. Il faudrait en citer des pages entières.

***

La Vie Canadienne.—C'est une nouvelle revue québécoise dont le 1er numéro a été lancé le 11 juillet 1918. L'éditeur est M. J.-E. Barnard.

Nous tenons à signaler dans cette revue deux articles d'une haute importance : celui de M. Ferdinand Roy, intitulé *La guerre de race et l'autre*, et une étude très fouillée sur le *plan en relief de Québec*, sous la signature de Jean Sainte-Foy.

L'étude de M. Roy, embrasse un sujet bien délicat et assez vivement controversé : la raison de notre participation à la guerre actuelle. On pourra sans doute ne pas partager toutes ses vues, mais nul ne saurait contester qu'il était impossible d'exposer avec plus de clarté et avec un accent plus persuasif la situation faite aux Canadiens-français par les derniers événements.

Nous avons été également heureux de voir traiter à fond cette question du plan de Québec par Duberger. M. Benj. Sulte, notre historien, avait déjà touché ce sujet dans *Le Bulletin*. M. Sainte-Foye tend à démontrer en plus que le plan de Québec a été préparé de toutes pièces par Duberger, sans le concours ni la collaboration du colonel By, comme l'avaient prétendu certains écrivains.

*
* *

Debout les Morts !—Souvenirs et impressions d'un soldat de la grande guerre, *Paques Rouges*, par le lieut. Jacques Péricard. Librairie Payot & Cie, 106, Boulevard St-Germain, Paris.

Le lieutenant Jacques Péricard vient de faire paraître sous le titre de *Pâques Rouges*, un livre qu'on attendait : le deuxième volume de ses admirables souvenirs de guerre, dont le premier: *Face à Face*, a paru en 1916. Il raconte pour la première fois dans ce second volume les circonstances qui entourèrent son cri fameux : *Debout les Morts* !

On retrouvera dans *Pâques Rouges*, les qualités de simplicité, de sincérité, de modestie, de bonne humeur, d'émotion, qui font le charme de *Face à Face*.

Dès les premières pages, une action bien déterminée se dessine et tient, jusqu'au point final, l'attention haletante, à travers les péripéties les plus angoissantes et les plus pathétiques qu'il soit possible de concevoir.

Une douce figure de femme plane au-dessus des horreurs du champ de bataille et achève de donner à ce livre un caractère personnel, une étrange et puissante originalité.

*
* *

Croire.—Histoire d'un soldat, par André Fribourg. Frontispice de Paul-Emile-Colin. Librairie Payot & Cie, Paris, 106, Boulevard St-Germain.

Voilà un livre vraiment nouveau. L'auteur y a réduit au minimum des descriptions de bataille pour s'attacher surtout à peindre la vie intérieure de son héros et des hommes qui l'entourent de 1911 à 1917; les cinq chapitres de son œuvre portent les titres suivants: En 1911 ou Le Réveil. Le départ de 1914 ou L'enthousiasme. La guerre dans les bois ou La Souffrance. La guerre dans les Flandres ou L'attente. Le retour ou La vie reconquise.

On n'a rien écrit de plus émouvant depuis la guerre que ces chapitres où l'on voit le héros du livre partir plein d'enthousiasme et de joie grave, se battre, puis revenir lentement. A dire vrai, il n'est plus lui-même et c'est un autre qui revient. Ame nouvelle dans un corps ruiné, il ne peut détacher son esprit de ceux qu'il a laissés au front non plus que de ses amis morts; leur souvenir l'investit et commande sa vie présente.

Cette œuvre, d'une inspiration si haute, est saine, vraie, émouvante et réconfortante à la fois. Elle se déroule au milieu de paysages admirables de couleur et d'exactitude; sa forme, d'une simplicité classique, achève d'en faire l'un des plus beaux poèmes de cette guerre.

*
* *

La Science et la philosophie.—par le Dr Grasset, professeur honoraire à la faculté de médecine de Montpellier.

Ce savant établit que la méthode positive, scientifique et expérimentale n'a rien de contradictoire à l'idéalisme.

Et il arrive à cette conclusion que l'idéalisme positif est une philosophie scientifique fondée par et sur la science positive de l'homme ou biologie humaine; c'est la science de l'idée par la méthode positive.

*
* *

Les Forces hydrauliques de la province de Québec, par Arthur Amos, chef du Service hydraulique.

Cet opuscule publié sous les auspices du département des Terres et Forêts, est pourvu d'une série de magnifiques illustrations qui mettent bien en relief nos forces hydrauliques et la façon dont on les utilise.

L'auteur étudie nos richesses hydrauliques dans sept parties du pays et établit ce que l'on peut attendre des cours d'eau dont l'exploration a été faite en ces dernières années.

Il serait important que cet opuscule circulât à l'étranger. Ce serait une puissante réclame en faveur de notre province.

* * *

Teton Sioux Music, par France Densmore.—Le Bureau d'Ethnologie américain de l'Institut Smithsonian de Washington vient de publier cet ouvrage qui fait suite à deux autres publications sur le chant et la musique des Chippewa.

Le présent volume comprend 600 chants, avec en plus les portraits des principaux chefs Sioux, leurs costumes et leurs parures préférées.

Il est inutile d'ajouter qu'une pareille compilation, qui embrasse plus de 500 pages requiert une abondante documentation et une forte érudition.

* * *

Pages choisies de Jose-Enrique Rodo, avec préface de Hugo D. Barbagelata. Traduction de Francis de Miomandre.

Enrique Rodo est un des littérateurs les plus brillants de l'Uruguay, et l'un de ceux qui y ont exercé le plus d'influence.

Ses œuvres sont *La Vida Nueva, Ruben Dario, Ariel*, qui a eu neuf éditions, *Libéralismo* y *Jacobinismo, Motivus de Proteo, El Mirador de Prospero.*

Toutes ces œuvres étant en langue espagnole, nous ne pouvons qu'être reconnaissants à M. Francis de Miomandre, excellent écrivain, lui aussi, d'avoir traduit d'une façon très exacte et très pure, dit le préfacier, les meilleures pages d'un savant qui fut aussi un grand artiste et un grand admirateur de la France.

Ajoutons que ce nouveau livre a été édité à l'instigation du comité France-Amérique.

* * *

Le Canada Francais.—Nous saluons avec plaisir l'apparition de la nouvelle revue : Le *Canada Français*. Cette revue succède au *Parler français* et à la *Nouvelle France.*

Le *Canada français* sera avant tout la revue de notre grande institution, l'Université Laval, ce qui lui assure déjà de nombreuses et fortes sympathies. M. l'abbé Cam. Roy en est le directeur.

Le premier numéro de la revue contient une forte page d'histoire de M. Thomas Chapais, une belle et très fine étude de M. l'abbé Camille Roy sur Pamphile Lemay et son œuvre poétique, une pièce de poésie de l'abbé Lacasse, une revue des livres etc.



Vol. 12—No. 6 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1918

Table des Matières

Depuis le 1er janvier 1917
jusqu'au 31 décembre 1918

Avec une liste des membres actifs et honoraires
de la Société pour l'année 1919

QUÉBEC

—

1918

TABLE DES MATIERES

Articles ou études parus dans le Bulletin du 1er janvier 1917 au 1er janvier 1919.

A

B

C

D

E

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

GRAVURES, ILLUSTRATIONS, CARTES

ECHANGES EUROPÉENS ET AMÉRICAINS

Le Bulletin de la Société de Géographie de Québec échange avec la plupart des revues géographiques et scientifiques du monde entier. Toutefois, la guerre, depuis quatre ans, a obligé certaines revues européennes à suspendre leur publication, alors que d'autres, comme celles d'Allemagne et d'Autriche sont interceptées et ne peuvent plus arriver au pays,

Nous donnons ci-après la liste de nos échanges.

ETATS-UNIS

Washington Library of Congress.
" Geological Survey
" Smithsonian Institution
" Official U. S. Bulletin
" American Ethnology
" National Geographic Magazine
" Pan. American Union.
New-York. American Geographical Society.
" The New-France, 220. W. 42 Str.
" Library of the American Museum of Natur. Histor.
" Le Courrier des Etats-Unis.
Albany, N. Y., New-York State Library.
Columbus, Ohio. The Ohio State University.
Cleveland, Ohio., The Western Reserve Historical Society.
Baltimore.. Mayland Historical Society.
New-Haven, Conn., Academy of Arts es Sciences.
Ann Arbor, Mich.—University of Michigan.
Saint-Paul, Minn.—Minnesota Historical Society.
Minneapolis, Minn.—The University of Minnesota. (University Library).
East Lansing, Mich.—The Michigan Academy of Sciences.
Urbana, Illinois.—The University of Illinois, (Library).
Philadelphie.—Geographical Society, 400 Witherspoon Bld.
" University Museum. (University of Pensylvania).
St. Louis, Mo.—The Missouri Botanical Garden.
Madison, Wisc.—The State historical Society of Wisconsin.
Lawrence, Kansas.—Kansas Academy of Science.
San Francisco, Cal.—The Geographical Society of the Pacific.

Berkeley, Cal.—University of California.
Rolla, Missouri.—Missouri Bureau of Geology and Mines.
Tallahassee, Florida,—Geological Department of the State of Florida.

ANGLETERRE

Londres.—Royal Geographical Society.
" Royal Colonial Institute, (Northnmberland Ave.)
Liverpool.—Geographical Society, 5 Chapel Street.
Manchester.—Geographical Society.

FRANCE

Paris.—La Géographie.
" Revue France-Amérique.
" L'Océanie Française.
" La France Coloniale
" Société de Géographie commerciale.
" Revue française, Exploration.
" Les Annales politiques et littéraires.
" Le journal de l'Université des Annales.
" La Renaissance, 10, rue Royale.
" Bulletin populaire de la Pisciculture, 19 rue Hautefeuille.
Marseille.—Société de Géographie.
Bordeaux.—Société de Géographie commerciale.
Le Havre.—Société de Géographie commerciale.
Rouen.—Société normande de Géographie.
Nantes.—Société de Géographie commerciale.
Rochefort.—Société de Géographie.
Lille.—Société de Géographie. (Publication suspendue).
Toulouse.—Société de Géographie.
" Université de Toulouse.
Saint-Nazaire.—Société de Géographie.
Roubaix.—Société de Géographie. (Suspendue depuis la guerre.
Lorient.—Société bretonne de Géographie.
Montpellier.—Société languedocienne de Géographie.
Douai.—L'Union géographique du Nord de la France (suspendue depuis la guerre.)
Narbonne.—Commission archéologique.
Draguignan.— Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques et archéologiques.

BELGIQUE

Bruxelles.—Société royale belge de Géographie. (Suspendue pendant la guerre.)
" — Le Mouvement géographique. (Suspendu).
" L'Institut géographique, 67 rue de la Concorde. (Suspendu).
" Société belge d'études coloniales. (Suspendu).
Anvers.—Société royale de Géographie. (Suspendu).

SUISSE

Genève.—Société de Géographie.
Neuchatel.—Société neuchateloise de Géographie.

DANEMARK

Copenhague.—Société royale danoise de Géographie.

AUTRICHE

Budapest.—Bulletin de la Société hongroise de Géographie. (Suspendu).

ROUMANIE

Bucharest.—Société royale roumaine de Géographie. (Suspendu).

RUSSIE

Petrograd.— Revue de la Société impériale russe de Géographie. (Suspendu).
Tiflis.—Société d'acclimatation d'animaux, No. 25, rue Sapernaïa.

ALLEMAGNE

Brême.—Deutshe Geographishe Blatter.
Metz.—Société de Géographie.
Magdebourg.—Bulletin du Musée d'Histoire naturelle.
Gotha.—Justus Perthes Geographishe Anstalt.
Leipsig.—Karl W. Hierseman.

(L'envoi de ces publications a été intercepté durant la guerre.)

SUÉDE

Upsala.—Université d'Upsala.
Stockholm.—Le "Touring Club" suédois.

NORVEGE

Kristiania.—Del Norske Geografiske Selskap Aarbok.

FINLANDE

Helsingfors.—Société de Géographie.

ITALIE

Naples.—Societa Africana d'Italia.
Rome.—Societa Geographica Italiana.
" Institut international d'Agriculture.
Milan.—La Société d'Exploration commerciale.
Novara, (Piémont.)—Instituto geographico de Agostini.

ESPAGNE

Madrid.—Real Sociedad Geographica.
" Boletin de la Real Academia de la Historia.
Barcelone.—Sociedad de Geographio commercial.

PORTUGAL

Lisbonne.—Société de Géographie.

MEXIQUE

Mexico.—Museo National.
" Instituto Patologico, 54 Aveniad de Chapaltepec.
" Observatorio Astronomico Nacional Bacubaya.
" Socieda Scientifica, Antonio Alzate.
" Geographica y Estadistica (Bibliothecario).
Tacubaya.—Estudios geographicos y climatologicos.

REPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres.—Instituto geographio Argentino.
" " Annales du Musée National.

PÉROU

Lima.—Revista historica.
" Sociedad Geographica.
" Bulletin de l'Ingénieur des Mines.

BRÉSIL

Rio-de-Janeiro.— Le Directeur du Musée National.
" " Sociedade de Geographica.
Bahia.— Instituto geographico é historico.
Fortuleza.—Revista trimensal do Instituto do Ceara.

URUGUAY

Montevideo.—Ministerio de relationes exteriores. (Section Archivo y Biblioteca).

VENEZUELA

Caracas.—Revista tecnica del ministerio de Obras Publicas.

AFRIQUE

Alger.—Société géographique de l'Afrique du Nord.
" Revue tunisienne.

ASIE

JAPON

Tokio.—Geographical Society.

OCEANIE

Bristane.—Queensland Geographical.
Melbourne.— Royal geographical Society of Australasia, (Branch Victoria.)

CANADA

Toronto.—University of Toronto.
Halifax.—Nova Scotian Institute of Science.
St. Boniface, Man. —Les Cloches.
" " Le Manitoba.

Chicoutimi.—Le Progrès du Saguenay.
" "L'Alma Mater".
St-Jérôme.—L'Avenir du Nord.
Montreal.—Le "Devoir".
" Revue populaire, 200 rue St-Laurent.
" Le Nationaliste,
" La Revue Acadienne
" Au pays Laurentien, 200, rue Fullum.
Prince-Albert.—Le Patriote de l'Ouest.
Québec.—Le Soleil.
" L'Evénement.
" L'Action Catholique.
" La Vie Canadienne.
" L'Enseignement secondaire.
" Le Bulletin des recherches historiques.
" Le Naturaliste canadien.
" Le Terroir.
" Le Croisé.
" Le Canada français.

———

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIETE

ANNÉE 1919

Patrons: **L'honorable sir Charles Fitzpatrick,** lieutenant gouverueur de la province de Québec, et **l'honorable sir Lomer Gouin,** premier-ministre de la province de Québec.

Agathon, rév. Frère, Académie St-Edouard, Montréal.
Ahern, Dr G., rue des Jardins, Québec.
Albert, rév. Frère, directeur des Frères, E. C. 249, avenue Viauville, Montréal.
Allard, Hon. J., ministre des Terres et Forêts.
Amos, A., chef du service hydraulique, Québee.
Amos, L.-A., architecte et ingénieur civil, 78, rue Crescent, Montréal.
Amyot, Adjutor, industriel, Grande-Allée, Québec.
Amyot, Hon. G.-E., conseiller législatif, Québec.
Anderson, Lieut-colonel W., Ottawa.
André, rév. Frère, Maisonneuve.
Anselme, rév. Frère, Mont Saint-Louis, Montréal.
Auger, J.-Amédée, Québec.
Authier, Hector, Amos, Abitibi.

Barrette, A.-O., inspecteur, département de la Colonisation.
Beaudet, M. l'abbé Alph., Principal de l'Ecole normale de St-Pascal.
Beaupré, Dr W., Québec, rue St-Louis.
Bédard, Avila, ingénieur forestier, Québec.
Bédard, O.-W., président de la Chambre de Commerce, Québec.
Bégin, J.-I., Hôtel Clarendon, Québec.
Bélanger, P.-E., notaire, Québec.
Belcourt, Hon. sénateur, Ottawa.
Belleau, Eusèbe, C.R., Lévis.
Belleau, Hon. juge Isidore, Lévis.
Bellisle, Ad., inspecteur de chasse et pêche.
Bellerive, Geo., avocat, Québec.
Bergeron, A., Saint-Romuald.
Bernard, S. G. Mgr A.-X., évêque de Saint-Hyacinthe.
Bernier, Alphonse, C.R. Lévis.

Bernier, Capitaine J.-E., Lévis.
Bernier, Dr J.-E., Inspecteur des Pêcheries, St-Fabien, Rimouski.
Biron, Ed., notaire, 99, rue St-Jacques, Montréal.
Bisaillon, F.-G., C.R., Montréal.
Blais, S. G. Mgr A., évêque de Rimouski.
Boily, J.-E., notaire, Québec.
Bolduc, Hon. J.-E., Président du sénat, Ottawa.
Boucher, E. Wilfrid, 1103, rue St-Hubert, Montréal.
Bouffard, M. l'abbé J.-H., curé de St-Malo.
Bouffard, Jean, greffier en loi, département des Terres et Forêts.
Bouillon, Dr A., Matane.
Bourbonnais, A.-O., ingénieur civil, Saint-Anselme.
Brisebois, Nap., Montréal, 377, rue St-Christophe.
Brissette, Maxime, Longueuil.
Brochu, Dr D., surintendant de l'asile de Beauport.
Boyer, Gustave, M.P., Rigaud, Vaudreuil.
Brossard, Ernest J., Haut Chef Ranger des Forestiers catholiques, Montréal.
Brodeur, Hon. L.-P., juge de la Cour Suprême, Ottawa.
Brunel, abbé E., Saint-Célestin, Nicolet.

Cannon, L.-A., avocat, Québec.
Carignan, Raoul, 419, rue St-Joseph, Montréal.
Caron, Hector, surintendant de la chasse et pêche, Québec.
Caron, abbé Ivanhoe, missionnaire colonisateur, Québec.
Caron, Hon. J.-E., ministre de l'Agriculture.
Chabot, Lt-colonel J.-G., ancien commandant du 9ième Voltigeurs.
Chalifour, J.-E., géographe en chef, Ottawa.
Charlebois, P. rév. J.-A., C.S.V., Bourbonnais, Illinois.
Charlebois, Mgr Ov., Préfet apostolique du Keewatin, Le Pas, Manitoba.
Charron, R. P., Fall-River, E. U., 818, rue Middle.
Châteauvert, Victor, Québec.
Chauveau, Lt-colonel C.-Aug., C.R.
Choquette, Hon. L.-A., sénateur, Québec.
Clergue, F.-H., Montréal, 137, rue McGill.
Cloutier, J.-E., Chicoutimi.
Corbeil, abbé Eug., La Tuque, Champlain.
Côté, P.-J., négociant, Québec.
Couillard-Després, abbé, aumônier, Sorel.
Croteau, J.-M., arpenteur-géomètre, Québec.

Dandurand, Hon. R., sénateur, Montréal.

D'Auteuil, P.-C., M.P.P., Malbaie, Charlevoix.
DeCelles, A.-D., Ottawa.
Defer, M., 36, rue Roberval, Montréal.
Décary Albert, ingénieur civil, Québec.
Décary, E. R., notaire, 234, rue St-Jacques, Montréal.
De la Bruère, Montarville, archiviste, Montréal.
Delâge, Hon. Cyr., Surintendant de l'Instruction publique, Québec.
Delamarre, abbé E., Chicoutimi.
Denis, Jean J., avocat et député, Joliette.
Denis, Théo., surintendant des Mines, Québec.
Dechêne, Elzéar Miville, sous-ministre des Terres et Forêts.
Degagné, abbé N., principal de l'Ecole normale, Chicoutimi.
Déry, Son Honneur E., Recorder de Québec.
Desaulniers, Gonz., C.R., Montréal.
Desjardins, Alcide, Montréal.
Desjardins, C. A. R., St-André, Kamouraska.
Desrosiers, abbé, principal de l'Ecole normale, J.-C., Montréal
Desranleau, rév. P. S., Chancelier, évêché de St-Hyacinthe.
DesRivières, Eug., Recorder, Québec-Ouest.
Déziel, abbé L.-A., curé de Beauport.
Dion, Aimé, avocat, Québec.
Dionne, C. E. L., avocat, Québec, rue Ste-Anne.
Dionne, abbé Elzéar, curé de la Pointe-aux-Trembles, Portneuf.
Doucet, A.-E., ingénieur civil, Québec, 21, rue du Mont-Carmel.
Drolet, Arthur, négociant, St-Sauveur, Québec.
Drolet, F.-X., ingénieur-mécanicien, Québec, 206, rue du Pont.
Drouin, Louis, gérant de la Banque Nationale, St-Roch.
Drouin, Nap., négociant, Québec, rue St-François.
Dubois, abbé Nap., visiteur des Ecoles catholiques, Montréal.
Dubuc, J. E. A., Chicoutimi.
Dufault, S., sous-ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries.
Dufour, Wilfrid, Collège de Longueuil.
Dufresne, A. O., ingénieur de mines, Département des Mines.
Dumais, V., régistrateur, Fraserville.
Dumontier, J.-A., inspecteur du revenu, Lévis.
Dupré, H.-Edmond, Québec, rue St-Louis.
Dupuis, A.-B., négociant, Québec.
Dupuis, Armand, ingénieur civil, Montréal.
Duquet, Cyrille, Québec.
Duval, Arthur, notaire, Québec, 66, rue St-Joseph.

Ephrem, rév. Frère, Mont St-Louis, Montréal.

Fabre-Surveyer, Ed., C.R., Montréal.
Fafard, F.-X., arpenteur-géomètre, Québec.
Faribault, Léon, avocat, St-Joseph, Beauce.
Fauteux, Aegidius, conservateur de la Bibliothèque, St-Sulpice, Montréal.
Fiset, Dr Michel, échevin, St-Sauveur, Québec.
Fiset, Dr N. J. H., Québec.
Flynn, Hon. juge J. E., Québec.
Fontaine, abbé J.-A., principal Ecole normale, St-Hyacinthe.
Forbes, S. G. Mgr, évêque de Joliette.
Fréchette, Ovide, consul du Chili, du Portugal et vice-consul d'Espagne.
Fortin, J. Ed., avocat, Beauceville.
Frenette, Dr Joseph, Causapscal, Matane.
Frigon, A. P., Montréal, 103, rue St-François-Xavier.

Gagnon, Alphonse,secrétaire des Travaux Publics, Québec.
Gagnon, Oscar, inspecteur de la "Canada Life Ins."
Garneau, abbé Ad., Séminaire de Québec, professeur de géographie.
Galibois, J.-P., chemin de la Canardière, Limoilou.
Garneau, Hon. sir George, Québec.
Garneau, Hon. Némèse, conseiller législatif, Québec.
Garneau, A. S., avocat, Québec.
Garneau, J. P., Québec.
Gastonguay, G. N., ingénieur civil, Québec.
Gauthier, Lucien, 719d St-André, Montréal.
Gauvin, C. E., ingénieur civil, et secrétaire de la Commission des Champs de bataille.
Gauvreau, Chs-A., député aux Communes, Rivière-du-Loup.
Gemel, rév. Frère, Montréal, 44, rue Côté.
Genest, Rosario, arpenteur-géomètre et cartographe, Québec.
Geoffrion, L.-P., greffier de l'Assemblée législative.
Gervais, M. le chanoine Irénée, princ. de l'Ec. Normale, Jol.
Gibault, A., Ingénieur civil, Québec, 75, rue St-Cyrille.
Gignac, chanoine G., séminaire de Québec.
Girard, J. E., directeur des arpentages, Québec.
Girard, Gaston, 2198, rue St-Denis, Montréal.
Gosselin, Mgr Am., de l'Université-Laval.
Gosselin, M. le chanoine D., curé de Charlesbourg.
Gosselin, F.-X., protonotaire à Chicoutimi.
Gosselin, abbé Stanislas, séminaire de Sherbrooke.
Gravel, Alfred, commissaire du port de Québec.
Grenier, Antonio, sous-ministre de l'Agriculture.
Grenon, A., ingénieur civil, Chicoutimi.
Guimont, abbé C. R., curé de Giffard.

Guimont, Edgard, Montréal, 512, rue Cartier.
Guay, Jean-J., ingénieur civil, 111, Côte de la Montagne.

Hamel, Edouard, ingénieur civil, Lévis.
Hébert, Gaspard, ingénieur civil, Montréal.
Huard, M. le chanoine V.-A., directeur du "Naturaliste canadien", Québec.
Hudon, V. E. P., Ste-Anne-La-Pocatière.

Irénée, rév. Frère, Académie commerciale, Fraserville.

Jetté, l'hon, Sir Louis A., Québec.
Joron, Rodolphe, Jr., ingénieur civil, Chicoutimi.
Joncas, J., bureau Guay, Lévis.
Julien, Eug., importateur, 1228, rue St-Valier, Québec.
Jubin, secrétaire, Etat-major du G. A. R., secteur postal 230, France.

Kieffer, Henri, I. F., 195, rue Dorchester-Est, Montréal.
Kirouac, Nap. G., Québec.

Laberge, Ph., notaire, Val-Brillant, Matane.
Labelle, F.-A., notaire, Hull.
Labrèque, Cyprien, notaire, Québec.
Labrèque, Ernest, notaire, Québec.
Labrèque, J.-O., Montréal.
Lachance, J. T., gérant Manufacturer's Life Ins., Québec.
Lacoste, Hon. Sir Alex., C.R., Montréal.
Laflamme, J. A., Québec.
Laflamme, M. le chanoine Eug., curé de Québec.
Laflèche, chanoine, Ste-Anne-de-la-Pérade, Champlain.
Laliberté, J.-B., négociant et industriel, Québec.
Lamontagne, Alfred, architecte, Chicoutimi.
Lamothe, J. C., C.R., Montréal,
Landry, Hon. A. C. P. R., sénateur.
Langelier, Hon. juge Charles, Québec.
Langelier, abbé Frs-H., bibliothécaire, Palais épiscopal de St-Hyacinthe.
Langlois, C. A., Québec.
Lanthier, Dr A., Québec.
Lapointe, J.-A., Broughton-ouest, Beauce.
Lapointe, Simon, C.R., Chicoutimi.
Laporte, l'hon. Sir Hormidas, Montréal.
Larivière, Frédéric C., Montréal, 909, boulevard St-Laurent.
Larose, Dr Alcide A., dentiste, 595, rue Adam, Montréal.
Larose, Antonio, 337, rue Arago, St-Sauveur.

Larue, Dr J. Ant., Pointe-aux-Trembles, Portneuf.
Larue, Achille, greffier de la Cour de Circuit, Québec.
Laureys, H., principal, Ecole des Hautes Etudes, Montréal.
Laurin, Jos., président de la Cie Z. Paquet, Québec.
Ledoux, M. l'abbé J. Ph., Séminaire de Sherbrooke.
Lavigueur, Henri E., maire de Québec.
Lavoie, Chs. O., chef du service des Ventes, Québec.
Lavoie, J. H., département de l'Agriculture.
Lault, rév. Victor, 360, avenue Mont-Royal, Montréal.
Légaré, P. T., négociant, Québec.
Leclerc, Eug., Prévôt des incendies, Québec, 88, rue St-Pierre.
Leduc, Réné, publiciste, Québec, 34, rue du Pont.
Lefebvre, O., ingénieur en chef de la Commission des Eaux Courantes, Montréal.
Lelaidier, abbé A., principal de l'Ec. Norm., Trois-Rivières.
Lemieux, Joseph, négociant, Québec.
Lemieux, Hon. F.-X., juge-en-chef de la Cour Sup. Québec.
Lemoine, Gaspard, Québec.
Lesage, Antoni, gérant des Prév. du Canada, Québec.
Lespérance, hon. D. O., Prés. de la Commission du port, Québec.
Letellier, J.-B., Québec.
Létourneau, Ls., M.P.P., Québec.
LeVasseur, Naz., publiciste, Québec.
LeVasseur, Théo., secrétaire de la Chambre de Commerce, Québec.
Livernois, J. E., Québec.
Lockwell, C. J., 30 chemin St-Louis.
Levesque, J. C., ingénieur de la Voirie, Québec.
Levesque, Eph., avocat, Chicoutimi.
Lussier, Louis, avocat, St-Hyacinthe.
Léonce, rév. Frère, St-Jérôme, Terrebonne.

MacPherson, Wm M., Québec.
Magnan, C. J., inspecteur-général des Ecoles catholiques.
Magnan, H., Département de la Colonisation.
Maheux, Geo., entomologiste, Québec.
Mackay, Dr J. M., 33, avenue Ste-Geneviève, Québec.
Mackay, Lt-colonel, F. S., 97, rue St-Jacques, Montréal.
Machelosse, G., 200, rue Fullum, Montréal.
Marcotte, Ed., Québec, rue St-Cyrille.
Marcoux, L. C., gérant de la Caisse d'Economie N.-D.
Marcotte, abbé Léon, Séminaire de Sherbrooke.
Marquis, Canac, F., industriel, St-Malo.
Marquis, G. E., chef du bureau des statistiques.
Martel, Eusèbe, négociant, 298, rue St-Valier, Québec.

Martin, A. R., 332, avenue Redfern, Westmount.
Matte, Joseph, Département de la Voirie, Québec.
McCunnin, Miss Ellen, Ballman school, Burdett, Alberta.
Menier, Gaston, Paris, France.
Mercier, Victor, ingénieur de Mines, Québec, 147, Côte de la Montagne.
Mercier, Hon. Honoré, Ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries.
Michaud, B., sous-ministre de la Voirie.
Mill, David W., inspecteur des arpentages.
Miller, J. N., secrétaire du Dépt. de l'Instruction publique.
Montminy, M. A., Québec, 29, rue Charlevoix.
Montreuil, J. O., Québec.
Morin, abbé Ernest P., St-Louis-de-Gonzague, Woonsocket.
Morin, Oscar, sous-ministre des affaires municipales.
Morin, Jos., auditeur-général de la province, Québec.
Morin, Victor, notaire et M. S. R. C., Montréal.
Morissette, J. B., Québec, président de la Commission des Ecoles catholiques.
Morissette, Geo., secrétaire de la Commission de l'Exposition, Québec.

Nadeau, J. Oswald, 1028, rue St-Valier, Québec.
Noblius, rév. Frère, du collège de Hull.
Noël, Adolphe, 105, rue Papineau, Stadacona.
Noiseux, Guy, 1362, rue Notre-Dame, Montréal.
Noreau, Charles, négociant, Québec.
Normandeau, Emile D., inspecteur, Dépt. de la Colonisation.
Normandin, A. B., ingénieur-hydrauliste, Québec.

Octave, rév. Frére, directeur de l'Ecole Plessis, Montréal, 505, rue Plessis.
Osmond, rév. Frère, Maisonneuve.
Ouellet, J. P., architecte, Québec.
Ouimet, Gustave, Saint-Hilaire, Rouville.
Owen, P. G.,sec.-trés. de la Québec Limit Holders Association, 108, rue St-Augustin.

Paquet, Chs. A., manufacturier, Montmagny.
Paquet, Dr Achille, Québec, 31, rue Ste-Anne.
Paquet, Dr Albert, Québec, 45, rue d'Auteuil.
Paquet, Jos., vice-président de la Cie Z. Paquet, Québec.
Paquet, J. H., secrétaire de la Cie Chs A Paquet, Québec.
Paquet, Mgr L.-A., membre de la Société Royale du Canada, Séminaire de Québec.
Paquette, Harry A., ingénieur civil, Lévis, rue Commerciale.

Paradis, C. A., négociant, Québec, 94, rue Crémazie.
Paradis, Honorable P. J., conseiller législatif, Québec.
Parent, Hon. S. N., président de la Comm. des Eaux courantes Ottawa.
Parmelee, Geo. W., secr. du Dép. de l'Inst. pub. pour les écoles protestantes.
Pelletier, Hon. Cyrias, Québec.
Pelletier, Hon. juge Louis Ph., Québec.
Pelletier, Mgr, recteur de l'Université Laval.
Pelletier, Hon. Dr P., commissaire de la province de Québec. à Londres, 36 Kingsway.
Perras, Camille, Collège de Longueuil.
Perrier, M. l'abbé Phi., cure de Mile-End, Montréal.
Petit, Honoré, M.P.P., Ste-Anne, Chicoutimi.
Petitclerc, F.-X., négociant, Québec.
Pettigrew, Marcellin, ancien échevin de la cité de Québec.
Picard, Arthur, négociant, Québec, rue St-Jean.
Picard, Joseph, ancien prés. de la Chambre de Commerce, Québec.
Piché, G. C., chef du service forestier, Québec.
Poisson, Adolphe, homme de lettres, Arthabaska.
Potvin, Damase, publiciste, Québec.
Pouliot, Arthur, Québec, casier postal 155.
Pouliot, Alphonse, greffier de la Couronne, Québec.
Power, Wm, ancien député Québec, rue Ste-Ursule.
Préfontaine, Alphonse, Longueuil.
Price, Sir William, Québec.
Prince, Dr J. B., Montréal, 113, boulevard St-Joseph.

Raynes, Geo. W., 373, Lincoln, avenue Portsmouth, N.-H. Etats-Unis.
Rinfret, Gust., chef des dessinateurs au ministère des Terres.
Riendeau, Arthur, Longueuil, 51, chemin Chambly.
Rioux, abbé Narcisse, Echourie, Gaspé.
Rivard, Adjutor, C.R., Québec.
Ross, John T., vice-président de la Québec Steamship Co.
Ross, Mgr F.-X., principal de l'Ecole normale, Rimouski.
Rouillard, Eugène, docteur ès-lettres et M. S. R. C.
Rouillard, Léon, avocat, Québec.
Rouleau, Mgr T., principal de l'Ecole normale Laval.
Rousseau, Dr Arth., professeur à l'Université-Laval.
Routhier, Hon. Sir A. B., ancien prés. de la Soc. Royale du Canada.
Roy, Adjutor, N.P., Lévis.
Roy, abbé Camille, Séminaire de Québec.
Roy, S. G. Mgr Paul E., archevêque de Séleucie.

Roy, Ernest, C.R., Québec.
Roy, Ferdinand, C.R., Québec.
Roy, Hon. Philippe, commissaire du Canada en France.
Roy, P.-G., archiviste, Québec.
Roy, abbé Joseph, Collège de Lévis.
Roy, J.-G., Cap-Chate, Gaspé.
Roy, H.-O., Président de la Chambre des Notaires, 126, rue St-Pierre.

Sabourin, Mgr A. P., supérieur, collège de Valleyfield.
Saint-Victor, H.-de, agent consulaire de France.
Samson, J.-H., gardien des arch, au ministère de la Colonisation.
Savard, Joseph, négociant, Québec.
Scott, Lt-colonel B. A., Québec.
Scott, J. G., ancien prés. de la Chambre de Commerce, Québec.
Scott, abbé H. A., curé de Ste-Foy.
Silvius, rév. Frère, Directeur, Académie St-Joseph, Ste-Anne de Beaupré.
Simard, Hidalla, magistrat de district, Baie-Saint-Paul.
Simard, Chs J., assistant-secrétaire provincial.
Simard, Hon. G. A., M. C. L., Montréal, 272, rue St-Denis.
Sirois, L. P., N.P., professeur à l'Université Laval.
Sirois, J. E., arpenteur-géomètre, Ste-Anne-la-Pocatière.
Smith, Arthur, directeur de l'Observatoire de Québec.
Stafford, Lawrence, officier en loi, Ottawa.
Surveyer, Arthur, ingénieur civil, Montréal.
Sylvestre, S., sous-ministre des Travaux Publics.

Taché, J. LaBroquerie, imprimeur du Roi, Ottawa.
Taillon, L'hon, Sir L. O., C.R., Montréal.
Talbot, Aimé, greffier de la paix, Québec.
Tarte, J. L., directeur-propriétaire de la "Patrie", Montréal, 501, rue Roslyn.
Tanguay, Geo. Emile, architecte, Québec.
Taschereau, Hon. Alex., Ministre des Travaux publics.
Thiboutot, Arth., Dép. de l'Instruction publique.
Thériault, Elisée, M.P.P., Québec.
Tremblay, J. A., arpenteur-géomètre, Montmagny.
Tessier, Cyrille, notaire, Québec.
Turcotte, J. S., député du comté du Lac-Saint-Jean.
Turgeon, Zotique, industriel, Québec.
Turbide, J. B., de l'imprimerie du Roi, Québec.

Ulric, rév. Frère, directeur de l'Académie St-Sauveur.

Vallières, S. D., 1431, rue St-Hubert, Montréal.
Valin, Rosaire, Chicoutimi.
Vallée, Ivan E., ingénieur civil, Québec.
Vanier, Em., ingénieur civil, Montréal, 5 Beaver Hall.
Verret E. A., directeur des Postes, Québec.
Victor, rév. Frère, directeur du Noviciat, Chemin de la Canardière.
Victorin, rév. Frère, Collège de Longueuil.
Villeneuve, E. W., ancien commissaire de la cité, Montréal.
Vincent, Alfred J., Montréal, 160, rue Marquette.

White, James, Commission de Conservation, Ottawa.
Wurtele, Lt-colonel Ernest T., 1367, rue Ste-Catherine, Montréal.

MEMBRES CORRESPONDANTS

L. Léau, Paris, France.
Maurice Guénard, Paris, France.
Commandant H. Lanrézac, Paris.
Benjamin Sulte, homme de lettres, Ottawa, 144, rue McLeod.
John M. Clarke, Albany, N.-Y.
R. P. Pacifique, Ste-Anne-de-Ristigouche, B.
Henri Froidevaux, Versailles.
Dr G. Bardet, Paris.
Marc Sauvalle, Ottawa.
G. M. Jean Aubanel, Avignon, France.
Emile Miller, géographe, Montréal.
R. P. G. A. Morice, O.M.I., St-Boniface, Manitoba.

INSTITUTIONS

Universités, collèges, couvents, académies, ministères

Université,	Ottawa.
Bibliothèque,	"
Sénat,	"
Chambre des Communes,	"
Secrétariat d'Etat,	"
Ministère des Postes,	"
" du Revenu de l'Intérieur	"
" de l'Agriculture,	"
" Milice et défense,	"
" de l'Intérieur,	"
Bureau des Archives,	"
L'Arpenteur-Général,	"
L'astronome en chef,	"
Commission géologique,	"

Bibliothèque-Ass. Législative, Québec.
Salle de Lecture, "
Conseil Exécutif, "
Ministère des Terres et Forêts, "
" de la Colonisation, "
" des Travaux Publics, "
" du Procureur-Général, "
" Secrétariat, "
" Trésor, "
" d'Agriculture, "
" Voirie, "
" de la Marine, "
Institut Canadien, "
Université Laval, "
Académie de St-Roch, 256, rue St-François, "
Congrégation N.-D. de St-Roch, "
RR. PP. Oblats, "
Ursulines, "
Académie St-Joseph, 49, rue St-Jean, "
Les Chevaliers de Colomb, Grande-Allée "
Collège Notre-Dame, Lévis, Lévis,
Collège Ste-Anne-la-Pocatière, Kamouraska,
Ecole Commerciale, St-Raymond, Portneuf.
Collège Ste-Anne-de-la-Pérade, Champlain.
Collège St-Joseph, St-Ferdinand, Mégantic.
Collège de Thetford, Mégantic.
Académie St-Edouard, Beauport.

Ecole des Hautes Etudes commerciales, 399, av. Viger, Montréal.
Commission des Ecoles catholiques, av. du Plateau, 87 C. P. Montréal.
Mont Ste-Marie, 314, rue Guy, Montréal.
Collège Saint-Henri, 4, rue du Collège, "
Bibliothèque Municipale, Sherbrooke-est, "
Oratoire Saint-Joseph de Mont-Royal, "
RR. PP. Oblats, "
Collège Saint-Laurent, "
Salle de lecture, Collège St-Laurent, "
Collège Sainte-Marie, "
Université McGill, "
Université Laval, "
Académie St-Jean-Baptiste, "
Congrégation Notre-Dame, 1010, rue Sherbrooke, Montréal.

Ecole St-Léon, Westmount, 360, avenue Clarke, Montréal.
Club Saint-Denis, Montréal.
Les Sœurs de la Présentation, St-Hyacinthe.
Ecole Normale, Trois-Rivières.
Académie de la Salle, Trois-Rivières.
Séminaire Saint-Joseph, Mont-Laurier.
Pensionnat Ste-Anne, Lachine.
Cercle Savaria, Académie Piché. Lachine.
Séminaire Sainte-Thérèse de Blainville.
Collège Saint-Louis, Terrebonne.
Collège Saint-Jean, Saint-Jean.
Séminaire Joliette.
Collège Bourget, Rigaud, Vaudreuil.
Collège Saint-Paul, Varennes.
Couvent des SS. N. de Jésus et Marie, Longueuil.
Le Directeur des Etudes, Clercs de St-Viateur, 1145, rue St-Viateur, Outremont.
Le Supérieur du Séminaire de Nicolet.
Cercle St-Alphonse de Liguori, Nicolet.
Congrégation Notre-Dame, Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine.
Toronto Public Library, Toronto, Ont.
Legislative Assembly, (Library), Toronto, Ont.
Legislative Assembly, (Librarian), Victoria, C. B.
The New-York Public Library, New-York, E. U.
St. John Crerar Library, Chicago, E. U.
Harvard College Library, Cambridge, Mass.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Education physique et l'entrainement complet par la méthode naturelle, par M. Georges Hébert, lieutenant de vaisseau, directeur technique du collège d'athlètes.

Cet ouvrage superbement imprimé et illustré par la librairie Vuibert, de Paris, nous arrive précisément à l'heure où la question de l'éducation physique préoccupe tous les esprits. En France, notamment, on veut lui donner une place plus importante que dans le passé.

Bien des travaux ont été publiés sur ce sujet, mais les spécialistes admettent que les méthodes prisées par l'auteur sont supérieures aux autres méthodes.

La partie fondamentale ou essentiellement éducative de la méthode naturelle de M. Hébert, comprend les exercices de marche, de course, de sauts, de grimper.

M. Hébert est bien d'avis que tout le monde doit faire de la culture physique et plus peut-être ceux que leur profession obligent à rester sur place ou enfermés. Ceux-là doivent produire, dans un temps donné une dose d'activité à peu près égale à celle que représenterait une journée entière de vie au grand air à l'état libre. L'exercice, quelqu'il soit, est encore le plus sûr moyen de combattre sa débilité ou encore de fortifier ses points faibles.

L'acquisition et la conservation du perfectionnement physique, écrit M. Hébert, sont le résultat d'une activité constante et journalière, méthodique et sans surmenage.

* * *

En Amérique latine, par Henri Turot, préface de M. Pierre Baudin, (2e édition.)

M. Turot est un grand voyageur français qui a porté un peu partout ses investigations. Il a voyagé en Chine, au Japon, fouillé le Tonkin et le voici qu'il nous sert maintenant un livre des plus instructifs sur le Brésil et l'Argentine.

On sait que ces pays sont restés à peine exploités jusqu'ici. Ils s'ouvrent brusquement au merveilleux essor de la vie moderne, leurs besoins sont immenses. Ils sont pour le commerce de l'Europe, celui de la France, en particulier, et même un peu pour notre pays, si nous voulons bien prendre la peine de les étudier et de nous mettre en relations plus étroites avec eux, un spacieux champ d'exploitation.

Dans ce livre de M. Turot édité avec luxe par la librairie Vuibert, de Paris, 63, boulevard de St-Germain, et de lecture attachante du commencement à la fin, et en outre enrichi par de belles illustrations, le lecteur peut glaner une foule de renseignements utiles, tout en s'intéressant aux jolies descriptions de chaque pays.

L'auteur ne s'en tient pas au Brésil ni à l'Argentine. Parlant des Etats-Unis qu'il a traversés, il exprime son admiration pour le grand peuple qui l'habite et fait cette réflexion que l'un des traits les plus caractéristiques de l'Américain, et manifestement son plus grand élément de réussite, c'est sa "confiance en soi."

* * *

Les silences du colonel Brambler, par André Maurois. Bernard Grasset, Editeur, 61 rue des Saint-Pères, Paris.

L'auteur nous présente des types d'hommes que chacun de nous, dit-il, peut espérer réaliser et il nous laisse conclure qu'il y en a peu de meilleurs que celui du gentleman anglais.

Le colonel Brambler est le type dominant de cette galerie, et lorsqu'on a entendu sa conversation avec ses interlocuteurs comme le major Parker, et un interprète français qui représente naturellement les idées de son pays, on reste

convaincu que tout en étant original, le colonel Brambler a un grand fond de bon sens et d'humour.

Le colonel Brambler et le major anglais considèrent la guerre comme un sport mais le dernier ne comprend pas qu'on bombarde des villes ouvertes.

"C'est presque aussi impardonnable, dit-il, que de pêcher une truite avec un ver, ou de tuer un renard d'un coup de fusil."

Ce major n'est pas assurément très sévère dans ses jugements, mais tout de même ses comparaisons sont amusantes.

De la conversation de ce bon major anglais qui a des vues particulières sur les hommes et les choses, il ressort que le sport domine tout en Angleterre, qu'on ne saurait faire un bon guerrier si on ne connait pas le foot-ball ou la boxe.

Ce jugement a sans doute quelque chose d'exagéré, mais il est hors de doute, que le sport, même si l'on excepte la boxe et le foot-ball qui ne jouissent pas dans tous les pays de la même considération, est un excellente préparation pour un soldat.

* * *

PAGES DE GUERRE, recueillies par Max. Jasinski, inspecteur d'Académie, Lauréat de l'Institut. Librairie Vuibert, Boulevard St-Germain, 63, Paris.

C'est une très heureuse idée qu'a eu l'auteur de réunir sous un seul volume les meilleures pages qui ont été écrites sur la grande guerre qui vient de se terminer. Et, ce qui est bon à noter et précieux comme référence, c'est que chaque article porte la signature des meilleurs écrivains de France, comme celle d'Ernest Lavisse, Hanotaux, Barthou, Bergson, Chs. Benoit, Moeterlinck, Loti, Barrès, Le Goffic, Clémenceau, Hervé, Yvonne Sarcey, Ad. Brisson et une cinquantaine d'autres.

Un livre de ce genre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes.

Nous aurons l'occasion, dans un prochain numéro du *Bulletin* de parler de quelques autres ouvrages très importants édités par l'excellente librairie Vuibert.

* * *

L'EUROPE EN FEU.—Chroniques de la grande Guerre, par Charles Benoit, membre de l'Institut, député de Paris, 2ème partie, 1916. Librairie académique Perrin & Cie, 35 quai des Grands- Augustin, Paris.

Ceux qui ont déjà lu le premier volume savent comme ce livre est attachant, tant à cause de sa documentation qui est sérieuse que de la profonde sincérité de l'auteur.

Le volume que l'auteur a bien voulu présenter à la Société de Géographie se rapporte à l'année 1916, qui a été, comme l'on sait fertile en événements de toute sorte comme l'offensive de Broussiloff, les atrocités allemandes, les batailles de la Somme, la retraite roumaine.

* * *

CHARLES PÉGUY ET LES CAHIERS DE LA QUINZAINE, par Daniel Halevy. Payot & Cie, libraires-éditeurs, 106 Boulevard St-Germain, Paris.

Voici l'œuvre la plus approfondie sur la personnalité et sur l'œuvre de Charles Peguy : toute sa vie est racontée, depuis sa petite enfance dans un faubourg d'Orléans jusqu'à sa mort sur le champ de bataille de la Marne, d'après les sources les plus sûres et avec une connaissance intime.

M. Daniel Halévy se fait l'historien de la publication que Péguy fonda, *Les Cahiers de la Quinzaine*. Il est ainsi mené à étudier les collaborateurs de Péguy, ses amitiés, ses inimitiés. De quelle manière et dans quel esprit il s'associa M. Romain Rolland : l'auteur l'examine et parle longuement de M. Romain Rolland. De quelle manière et dans quel esprit Péguy s'associa aux polémiques dirigées contre la démocratie et le gouvernement de la République : l'auteur l'examine et parle de tel mouvement rival que Péguy rencontre, le néomonarchisme de M. Maurras. De quelle manière et dans quel esprit Péguy fut un catholique chrétien : l'auteur l'examine et caractérise à cette occasion telle personnalité rivale dont l'œuvre et l'influence heurtent l'œuvre et l'influence de Péguy : Paul Claudel.

* * *

POURQUOI LES AMÉRICAINS SONT VENUS? par Gustave Rodrigues. Brochure in-16 (Collection Le Fait de la Semaine.) Librairie Grasset, rue des Saints-Pères, 61, Paris.

Faire connaître au public français les raisons de l'intervention américaine en France, lui révéler l'effort prodigieux les Etats-Unis dans la poursuite de la guerre et dans l'organisation de l'après-guerre, tel est le but de ce petit livre qui devrait servir de *vademecum* à tout Français soucieux de connaître les services immenses que lui a rendus hier, que lui rend aujourd'hui, son puissant allié et généreux ami.

Dans un raccourci saisissant, l'auteur de ces pages a su condenser l'essentiel de ce qu'elle a fait en France et pour la France.

* * *

L'EDUCATION PHYSIQUE.—Il se fait un mouvement en France pour imprimer un nouvel élan à l'éducation sportive, et la revue *Les Annales littéraires et politiques* consacre à ce sujet un numéro spécial.

La revue parisienne apporte tout d'abord le témoignage des hommes les plus considérables de France, notamment ceux de MM. Clémenceau, Barthou, Richepin, Etienne Lamy, E. Herriot, Paul Doumer, Henry Paté, général Cottez, etc.

"L'heure n'est-elle pas propice, écrit l'un d'entre eux, pour que les mères françaises admirent cette superbe jeunesse d'outre-mer qui vient offrir à leurs regards la plus magnifique floraison humaine qu'ait produit l'éducation physique."

Et. M. Barthou :

"Je tiens l'éducation physique pour une des formes nécessaires de l'éducation nationale. Elle intéresse le sort de la race auquel est lié l'avenir du pays. *L'incorpore sano* devrait être une devise affichée à la porte de toutes les écoles."

* * *

PAPA FAUCHEUX, par Jean Webster (traduit par Mme Frances Keyser). —Un volume in-16 illustré. Prix 3 fr. 50 Majoration temporaire : 30% (Editions Pierre Lafitte, —Paris.)

C'est un petit roman charmant que *Papa Faucheux*. Fin, élégant et aimable. La traduction y respecte les précisions humoristiques et attrayantes de la vie de collège des jeunes filles américaines, que corse une action imprévue et amusante, qui tient constamment en éveil l'esprit du lecteur.

L'œuvre est célèbre en Amérique, où chacun veut l'avoir lue. Par ces temps de fraternisation avec nos alliés d'outre-Atlantique, quoi de plus absolu en matière d'affection que de les connaître mieux, de se pénétrer de leurs aperçus et de lire ce qu'ils aiment?

* * *

La Politique française en Amérique latine.—Discours du Baron d'Anthouard ancien ministre de France au Brésil.

Cette plaquette a été publiée par les soins du comité France-Amérique.

* * *

FRÉDÉRIC MISTRAL, tel est le titre d'un ouvrage que M. Pierre Lasserre a fait publier récemment chez Payot & Cie, Paris, 106 Boulevard St-Germain.

Monsieur Lasserre y étudie l'œuvre d'un poète vivifiant, d'un poète patriote, héritier des troubadours d'autrefois. Frédéric Mistral entra dans la renommée par la délicieuse aubade; O Magali, ma bien aimée (*O Magali, ma tout aimada*). C'est Adolphe Dumas qui le découvrit au Mas du juge et qui le fit connaître à Lamartine. Celui-ci, après avoir lu Mireille, qu'il qualifiait de chef-d'œuvre, disait de Frédéric Mistral que c'était l'Homère de la Provence. Lamartine était sous l'impression que Mistral était un autodidacte. Il n'en est pas ainsi, nous

dit Pierre Lasserre, puisque Mistral fit au collège d'Avignon ses humanités et qu'il les fit excellemment. C'est même au collège qu'il écrivit ses premiers vers. Ceux-ci furent lus par un autre poète Provençal, Joseph Roumanille, qui devait être l'ami et le rester toute sa vie, de Fréderic Mistral. Mistral, bien qu'il ait écrit quelques vers en français, 'a toujours préféré écrire en provençal, non pas parce qu'il était sûr d'occuper dans la poésie provençale une place qu'il n'eut pu conquérir dans la poésie française, mais parce qu'il s'était pris au collège même, à aimer sa langue provençale d'un amour d'autant plus fort et plus grand qu'il la voyait "répudiée et désertée avec affectation" et parce qu'il la savait avec toute sa richesse et toutes ses nuances, capable non seulement de représenter les choses de son pays, mais encore d'exprimer tous les sentiments du cœur humain. Il s'est servi de la langue provençale, parce qu'il tenait à la réhabilitation d'une littérature qui autrefois jetait grand éclat, et parce qu'il avait à cœur de lutter contre ce que Pierre Lasserre appelle le *jacobinisme centralisateur :* jacobinisme qui, en nivelant tout, "tue l'esprit public et forme une opinion fragile, capricieuse" et par cela même impuissante. Apiès avoir montré Mistral restaurant à la langue provençale son ancien éclat, et luttant contre cet excès de centralisation qui fait "tort à la culture, aux sentiments et aux mœurs", Lasserre nous le fait voir en train de travailler à l'épuration de la langue provençale et participant.avec six de ses amis, à la fondation,en 1845, du *félibrige.* Puis, il étudie en détail Mireille, Calendal, Nerte, le poème du Rhône et l'œuvre lyrique de Mistral, toutes oeuvres où la grandeur s'associe à la simplicité, œuvres d'une perfection classique où se retrouvent sans cesse les paysages si lumineux de la Provence et qui ne laissent pas d'être des œuvres de moralité,en même temps qu'elles sont très optimistes et très patriotiques.—A. Bédard.

* * *

Les Iles des Bienheureux.—On raconte qu'un beau jour Bran, fils de Fébal, beau guerrier d'Irlande, fut à ce point endormi par le parfum de fleurs exquises qu'une fée avait cueillies qu'il ne voulut point pénétrer dans une brillante salle de banquet, où ses compagnons le conviaient et qu'il mit immédiatement à la voile pour se diriger vers l'ile des bienheureux.

Selon toute apparence, cette île était habitée par des rêves qui personnifiaient des êtres tout-à-fait charmants.

L'ile des Bienheureux de M. Pierre de Félice, comme l'île vers laquelle se dirigea le beau guerrier de la fable, est habité par des êtres enfiniment délicieux, appelés *contes* et *légendes*, vêtus de tissus très riches qu'ornent des dentelles d'une grande finesse, aux dessins très délicats, et très artistiquement découpés. Ainsi vêtus il, ne peuvent que vous charmer. Pendant qu'ils vous tiennent sous leurs charmes ils vous enseignent des choses qu'on oublie généralement trop vite, si tant est qu'on les a jamais apprises.

Ainsi ils vous disent en quoi consiste en vrai bonheur (*Asinaga & Tenega*) ce qui fait le fond même de la vraie charité (*Saint Yves et Riwlan*), ce que coute le repentir (*Le cheialier au barillet*) Si vous voulez savoir quel cas le jouisseur fait du travailleur écoutez l'ondine (*En écoutant la roue de mon moulin*). Si vous avez oublié que l'orgueil aveugle pour mieux perdre regardez *Le miroir d'Allab* que tient entre ses mains un autre être charmant, richement vêtu.

Si tous ces êtres sont si charmants, c'est qu'ils portent des étoffes que M. Pierre de Félice a lui-même tissées. S'ils savent vous enseigner des choses excellentes, propres à rendre meilleurs, c'est qu'ils ont appris leur leçon de M. Pierre de Félice.—(Librairie Grasset 61, rue des Saints-Pères, Paris, 4 frs 75). —A. B.

* * *

Gabriel d'Annunzio, publie à la Renaissance du livre 75 Boulevard Saint-Michel, Paris, prix 2.50 francs.

Ce volume est le 16ième d'une série d'ouvrages publiés sous la rubrique de Bibliotheque Internationale de Critique. Comme tous ceux qui l'ont précédé il ne laisse pas d'être très intéressant. L'auteur,M. André Geiger, qui s'est spécialiser dans les études d'annunziennes, nous fait voir quelles influences se sont exercées sur Gabriel d'Annunzio et à quoi ont abouti ces influences. C'est dire qu'il nous fait connaitre l'homme et ses œuvres. D'Annunzio, pense l'auteur, est

un écrivain de génie qui n'a pas peu contribué à faire entrer l'Italie au côté de la France dans l'immense conflit européen, au cri que jadis poussait Pétrarque : "Libérar l'Italia de barbari"; un écrivain dont on ne connait que quelques romans et dont on ignore genéralement les très charmantes poésies; un écrivain dont l'œuvre ne va pas sans prouver que le génie latin est suivant le mot de Sonnino quelque chose d'impérissable; un écrivain qui est à la fois un *passiste* et un *futuriste* entendez un écrivain qui,tout en continuant la tradition, sait se plier aux exigences modernes; un écrivain qui d'abord apprécié par les Français, est le mieux fait pour connaître les Italiens, servant ainsi de trait d'union entre deux peuples apparentés par leur commune descendance latine, deux peuples entre lesquels les liens d'amitié avaient fini par se relâcher quelque peu. L'œuvre de M. André Geiger est non seulement intéressante mais de lecture attrayante. On y trouve sur d'Annunzio des anecdotes qui nous le montrent sous un jour autre que celui sous lequel nous nous étions habitué à le voir.—A. B

